



**HAL**  
open science

# Expositions de soi : journal intime et reconfiguration de l'intimité à l'heure d'Internet

Anaïs Aupeix

► **To cite this version:**

Anaïs Aupeix. Expositions de soi : journal intime et reconfiguration de l'intimité à l'heure d'Internet. Sciences de l'information et de la communication. Université Toulouse le Mirail - Toulouse II, 2013. Français. NNT : 2013TOU20070 . tel-01159877

**HAL Id: tel-01159877**

**<https://theses.hal.science/tel-01159877>**

Submitted on 4 Jun 2015

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



# THÈSE

En vue de l'obtention du

## DOCTORAT DE L'UNIVERSITÉ DE TOULOUSE

Délivré par :

Université Toulouse 2 Le Mirail (UT2 Le Mirail)

Cotutelle internationale avec :

---

**Présentée et soutenue par :**

**Anaïs Aupeix**

Le Vendredi 27 septembre 2013

**Titre :**

Exposition de soi :

Journal intime et reconfiguration à l'heure d'Internet

---

**École doctorale et discipline ou spécialité :**

ED ALLPH@ : Sciences de l'information et de la communication

**Unité de recherche :**

Laboratoire d'Étude et de Recherches Appliquées en Sciences Sociales (LERASS)

**Directeurs de Thèse :**

Marlène Coulomb-Gully

**Rapporteurs :**

Joëlle Le Marec

André Vitalis

**Autre(s) membre(s) du jury :**







## REMERCIEMENTS

---

Mes remerciements s'adressent tout d'abord à mes directeurs de thèse, Marlène Coulomb-Gully et Pierre Molinier, qui m'ont accompagnée pendant toutes ces années. J'ai conscience de la relation privilégiée qui s'est installée entre nous, et au-delà des conseils précieux qu'ils m'ont dispensés, leur enthousiasme, leur compréhension et leur soutien ont été déterminants : la confiance qu'ils m'ont accordée a été l'un des moteurs de l'aboutissement de ce travail.

Je tiens à exprimer ma gratitude à Joëlle Le Marec et André Vitalis, qui ont accepté de lire et d'évaluer cette thèse.

Un grand merci aux membres du GRECOM, qui ont toujours su trouver les mots justes pour m'encourager à chaque étape de mon parcours doctoral. Les échanges au sein de nos séminaires sont, à mes yeux, tout autant enrichissants que réjouissants, et ont contribué à élaborer mon cheminement réflexif. Je remercie en particulier Nathalie, ma collègue et amie depuis la licence ; Fred, notre organisateur officiel de séminaires doctorants lotois ; et Mélanie, qui m'a suivie dans mes pérégrinations berlinoises.

Je souhaite également exprimer ma reconnaissance à Bérénice, Sanook, Lili, JF, Cocoon et Julia, les diaristes qui ont accepté de participer à cette étude, et qui se sont ouvertes à moi avec une grande générosité. Je remercie aussi Bohwaz, tout autant pour les informations qu'il m'a fournies, que son aide précieuse dans le protocole d'enquête.

## REMERCIEMENTS

---

Je remercie ma famille, sans qui la réalisation de cette thèse n'aurait pas été possible. Mon père, tout d'abord, fidèle relecteur de mes écrits depuis le Master, et soutien indéfectible. Ma mère, ensuite, qui a toujours cru en moi, et qui a su faire discrète ses angoisses, pour ne pas amplifier les miennes. Ma sœur qui, malgré la distance, m'a toujours encouragée dans les moments de doute. Ma grand-mère Georgette, probablement ma plus grande « admiratrice », et enfin, ma grand-mère Éva, pour son attention bienveillante.

Je remercie également mes amis, qui m'ont soutenue pendant ces années de thèse, et en particulier Célia, Caro, Marie et Simon, qui se sont toujours préoccupés de l'avancée de mon travail ; Isabelle, qui a traduit le résumé de ma thèse en anglais ; Sabrina, qui était prête à sacrifier ses pauses-repas pour réaliser l'impression de ma thèse à son bureau ; et Rudy, qui a œuvré pour que je ne manque de rien pendant les derniers mois de ma thèse, et dont la présence a été décisive.

Pour finir, une pensée pour Suki, Gnocchi, et mes petits loups qui m'ont quittée, sans qui, j'en suis persuadée, mes journées auraient été bien moins douces.







## SOMMAIRE

---

<b>INTRODUCTION GÉNÉRALE.....</b>	<b>11</b>
<b>PREMIÈRE PARTIE - SE CACHER ? EXPLORATION GÉNÉALOGIQUE DU JOURNAL INTIME MANUSCRIT.....</b>	<b>29</b>
INTRODUCTION TRANSITOIRE : LE JOURNAL INTIME COMME FAIT DE COMMUNICATION	31
I BENJAMIN CONSTANT : LA POSTURE D'UNE AUTO-DESTINATION EXCLUSIVE	37
II MARIE BASHKIRTSEFF : L'INTRONISATION DU LECTORAT	69
III ANNE FRANK : DE LA PRATIQUE ORDINAIRE À L'ŒUVRE ÉDITÉE	103
IV ANAÏS NIN : L'IMPOSSIBLE TRANSPARENCE À SOI	155
CONCLUSION TRANSITOIRE : DU JOURNAL INTIME MANUSCRIT AU JOURNAL INTIME EN LIGNE.....	187
<b>DEUXIÈME PARTIE - SE MONTRER ? CONTEXTUALISATION CONTEMPORAINE DU JOURNAL INTIME EN LIGNE.....</b>	<b>193</b>
I MODALITÉS CONTEMPORAINES DE L'EXPOSITION DE L'INTIMITÉ	195
II DISCOURS DE DIARISTES EN LIGNE	253
CONCLUSION TRANSITOIRE : DE LA SAISIE DES SINGULARITÉS À LA COMPRÉHENSION DU PHÉNOMÈNE.....	393
<b>TROISIÈME PARTIE - LES PARADOXES DE L'INTIMITÉ.....</b>	<b>397</b>
I LES FONCTIONS DU JOURNAL INTIME	399
II LA RELATION À L'ÉCRITURE	427
III DEUX NOTIONS PROBLÉMATIQUES : LA SINCÉRITÉ ET L'INTIMITÉ	453
IV LES ENJEUX DU DISPOSITIF WEB	485
V QUELLE PLACE POUR LE CHERCHEUR DANS UNE PRATIQUE INTIME ?.....	533
<b>CONCLUSION GÉNÉRALE.....</b>	<b>567</b>
Annexes.....	583
Bibliographie.....	647
Table Des Matières.....	669
Table des figures.....	679
Tables des annexes.....	681



## INTRODUCTION GÉNÉRALE

---

### *Le journal intime en ligne : un objet de questionnement*

C'est au début des années 2000 que nous avons découvert, sur le Web<sup>1</sup>, une pratique au premier abord surprenante : des individus tenaient, en public, mais de façon anonyme, leur journal intime. Rassemblés autour d'un site, *Journalintime.com*, ces diaristes<sup>2</sup> d'un nouveau genre – des diaristes en ligne, en somme – exposaient leur quotidien, leurs réflexions personnelles et sentiments, sous les yeux de lecteurs, qui se matérialisaient par des messages postés dans les forums. Ces journaux intimes – en ligne donc – nous ont aussitôt interpellée, et nous avons suivi quotidiennement certains d'entre eux, fascinée par la facilité avec laquelle ces individus partageaient leurs pensées intimes avec des inconnus.

À la même époque, s'exacerbaient les critiques relatives au rapport de l'individu contemporain à l'intime<sup>3</sup> ; un climat de mépris entourait les phénomènes d'exposition<sup>4</sup> de soi, se cristallisant, notamment, autour de la télé-réalité – la fameuse « télé-poubelle » –, la presse *people*, les *Skyblogs*<sup>5</sup>, ou les ouvrages de littérature autofictionnelle<sup>6</sup>. Entre in-intérêt et banalité, narcissisme et exhibitionnisme, les attaques visaient tout à la fois le contenu de

---

<sup>1</sup> Si le titre de notre thèse fait référence à « Internet » et non au Web, ce n'est pas que nous confondions les deux termes – étant entendu que le Web constitue une part seulement de l'Internet –, mais que nous souhaitions nous inscrire dans la pratique linguistique actuelle, qui tend à superposer les deux notions.

<sup>2</sup> Anglicisme introduit en 1952 par Michèle Leleu dans son ouvrage *Les journaux intimes*, qui constitue la première étude française sur cet objet – dans les perspectives de la caractérologie établie par René Le Senne –, qu'elle justifie ainsi : ce terme « nous épargnera d'abord de recourir sans cesse et par nécessité dans une étude de genre, à cette lourde périphrase : auteur de journal intime. [...] On peut rapprocher Diariste du vieux mot français " diaire ", parfois usité comme adjectif (cf. Littré), mais qui désigna aussi le Livre de raison, régulièrement tenu dans certaines familles autrefois. On est en droit de regretter que ce terme soit tombé en désuétude, car son usage, s'il avait persisté, n'eût autorisé aucune confusion avec le journal, organe de presse. Mieux partagés que nous à ce point de vue, les Allemands et les Anglais disposent de termes distincts pour dénommer, d'une part le quotidien d'information : Tageblatt, newspaper ; et d'autre part le journal intime : chez les premiers Tagebuch, chez les seconds diary, journal ou note-book, dont l'auteur est aussi appelé diarist. Il nous a paru légitime de franciser ce dernier terme de même étymologie latine que notre " diaire " et que le diario italien » (Leleu Michèle, *Les journaux intimes*, Paris : PUF, 1952, p.28-29).

<sup>3</sup> A noter que nous utilisons indifféremment les substantifs « intimité » et « intime » – adjectif qui s'est substantivé principalement à partir du XIXe siècle, sous l'impulsion d'auteurs intimistes qui affectionnent particulièrement ce mot et le pensent comme un concept. Cf. Montémont Véronique, « Dans la jungle de l'intime : enquête lexicographique et lexicométrique (1606-2008) », In Coudreuse Anne & Simonet-Tenant Françoise (Dir.), *Pour une histoire de l'intime et de ses variations*, Paris : L'Harmattan, 2009, p.30-32.

<sup>4</sup> Nous entendons par ce terme une exposition sur la scène publique.

<sup>5</sup> Blogs adolescents tenus sur la plateforme *Skyblog* – nouvellement *Skyrock blog*.

<sup>6</sup> Succinctement, genre autobiographique reposant sur l'association de codes fictionnels et autobiographiques.

ces productions, et les motifs de leurs auteurs – qui, par ailleurs, apparaissaient comme des victimes, plus ou moins consentantes, de stratégies marketing. Depuis, l'apparition des réseaux sociaux – et en particulier *Facebook* – a amplifié la virulence de ces discours qui, pour certains, vont jusqu'à annoncer la « mort » de l'intimité ; « *doit-on dès lors se rallier à ceux qui, déplorant que l'intime, présent partout, ne le serait finalement nulle part, n'y voient plus qu'un nouveau diktat de l'époque, au cœur de stratégies commerciales désireuses d'appâter lecteurs et spectateurs potentiels ?* »<sup>7</sup>.

Nos lectures de journaux intimes en ligne nous offraient une tout autre vision du phénomène d'exposition de soi ; nous étions touchée par ces diaristes en ligne, dont le dévoilement nous semblait à mille lieues d'un « déballage » impudique ou obscène. Nous plonger dans ces écrits, dont les narrateurs étaient des individus bien réels, nous procurait la sensation de partager des fragments de vie, offerts en « temps réel » ; ils étaient, à nos yeux, une source de lecture inédite, d'autant plus plaisante que nous leur trouvions une qualité esthétique.

Malgré notre attrait pour ces écrits, la pratique diaristique en ligne restait une source de questionnements pour nous : quels étaient les motifs de ces diaristes, qui choisissaient d'exposer leur journal intime – alors que celui-ci, d'ordinaire, est tenu à l'abri des regards ? Et la pratique n'était-elle pas fondamentalement paradoxale ? Une partition est généralement établie entre une sphère dite « publique », et une sphère dite « privée », les questions intimes étant, dans l'imaginaire collectif, réservées à cette seconde sphère. Les diaristes en ligne, en confiant leurs pensées intimes sur un espace public, bouscullaient ce principe – comme le faisait la recrudescence des phénomènes d'exposition de soi. Et lorsque nous abordions cette question au cours d'une conversation, la réponse de nos interlocuteurs était souvent lapidaire : ce qui était public ne pouvait être intime.

Pourtant, à la lecture des journaux intimes en ligne, nous avons la sensation d'être en présence d'écrits profondément intimes ; cette pensée nous troublait, car nous ne parvenions à aller au-delà de notre intuition, et à démêler les fils de notre raisonnement, qui nous semblait relever d'une aporie. Cette pratique paraissant cristalliser un certain nombre de paradoxes de notre société contemporaine, nous avons décidé de faire de cette interrogation personnelle un questionnement scientifique : le journal intime en ligne était, à nos yeux, un bel objet de recherche.

---

<sup>7</sup> Servoise Sylvie, « Introduction », In *L'art de l'intime*, Raison Publique n°14, Paris : Presses de l'Université Paris-Sorbonne, avril 2011, p.268-269.

## *Le journal intime : une complexité définitoire*

Nous avons constaté rapidement que nous ne pouvions aborder le journal intime en ligne sans nous interroger sur l'objet qui apparaissait comme son prédécesseur : le journal intime. Il s'agissait pour nous de définir ce dernier, pour interroger ses liens avec le journal intime en ligne : étaient-ce deux objets fondamentalement différents, ou pouvait-on trouver une filiation ? L'aspect public de la pratique diaristique en ligne semblait accréditer la première supposition, puisque remettant en cause, *a priori*, le principe d'auto-destination posé comme exclusif dans le processus d'écriture diaristique « traditionnel ».

Pour parvenir à une définition du journal intime, nous nous sommes plongée dans des études littéraires – qui sont, comme nous le verrons, les plus nombreuses à aborder cet objet. Celles-ci nous ont révélé qu'il existait une réelle difficulté à définir avec précision le journal intime. Certaines caractéristiques formelles sont néanmoins pointées : « *le journal se présente sous la forme d'un énoncé fragmenté qui épouse le dispositif du calendrier et qui est constitué d'une succession d'"entrées" (une entrée désignant l'ensemble des lignes écrites à une même date)* »<sup>8</sup>. L'écriture, toujours datée, n'y est pas forcément journalière ou périodique, et même s'il existe un « *écart entre le discours et le narré* », la rétrospection y est « *de faible portée* »<sup>9</sup> : le journal intime est donc tout à la fois « *écriture de l'immédiateté et écriture cumulative* »<sup>10</sup>.

Au-delà de ces quelques spécifications formelles, difficile de pointer des traits distinctifs globalisants ; nous pouvons tout au plus avancer que l'écrit diaristique mêle souvent récit et discours introspectif, et que l'auto-destination semble constitutive du procédé d'écriture. Mais le journal intime épouse finalement la personnalité de son auteur, et de fait se trouve protéiforme ; « *d'ailleurs ne réussit-il pas une paradoxale et irritante gageure : résister à toute définition précise mais être aisément identifié quand on en tient entre les mains un spécimen ?* »<sup>11</sup>. Pour ne pas restreindre le champ de cette variété indomptable, certains chercheurs proposent des définitions encore plus extensives : le journal intime ne serait qu'une « *série de traces datées. La date est essentielle. La trace est en général de l'écriture, mais peut être image, objet, relique... Une trace datée isolée est un mémorial plutôt qu'un journal : le journal commence quand les traces en série veulent*

---

<sup>8</sup> Simonet-Tenant Françoise, *Le journal intime : genre littéraire et écriture ordinaire*, Paris : Téraèdre, 2001, p.11.

<sup>9</sup> Rousset Jean, cité In Simonet-Tenant Françoise, *Ibid.*, p.12.

<sup>10</sup> Simonet-Tenant Françoise, *Ibid.*, p.12.

<sup>11</sup> Simonet-Tenant Françoise, *Ibid.*, p.6.

*saisir le temps dans son mouvement, plutôt que le fixer dans un événement source* »<sup>12</sup> ; « *le journal pourrait n'être que cela : une inscription horaire, le moyen pour un homme d'écrire le temps* »<sup>13</sup>.

C'est finalement le qualificatif « intime » qui semble poser problème : l'intimité ne serait « *ni un concept ni une notion théorique, [mais] un mot chargé d'affect, de vécu quelque chose de doux, de poétique, dont on aurait éliminé la violence de l'extériorité* »<sup>14</sup>. Et effectivement, bien qu'elle soit au cœur de nombreux discours, l'intimité demeure difficilement saisissable : une indistinction conceptuelle semble marquer celle-ci, « *dont le charme réside précisément dans cette absence de définition, dans le flou, dans l'ambiguïté* »<sup>15</sup>. Au point qu'un certain nombre de chercheurs cessent d'utiliser l'appellation « journal intime », et adoptent celle de « journal personnel », afin de se défaire d'une notion qui ne serait qu'une force de l'habitude et une commodité éditoriale : «  *finalement, il me semble que le mot " intime " n'ait guère été conservé que pour écarter toute équivoque avec le journalisme, mais qu'il charrie avec lui une connotation quelque peu désuète et d'un romantisme délavé* »<sup>16</sup>.

### ***Interroger l'intimité au regard d'un objet : l'exemple du journal intime***

Pour notre part, nous ne souhaitons pas abandonner cette notion, qui non seulement ne nous paraissait pas surannée, mais de surcroît fondamentale. Il nous est peu à peu apparu que nous pouvions inverser la perspective : non pas chercher à définir le journal intime en fonction de la notion d'intimité, mais tenter d'explorer cette dernière au regard du journal intime. Si « *l'intimité reste rebelle à toute définition* »<sup>17</sup>, ne pouvions-nous pas néanmoins l'interroger par le biais d'un objet qui revendiquait, dans sa dénomination même, une nature intime ?

Nous avons la sensation que le journal intime en ligne, qui mettait à l'épreuve notre perception de l'intimité – puisque exposant cette présumée dernière sur un espace public –, offrait des perspectives intéressantes pour questionner le rapport de l'individu à l'intime ; il était un défi à la représentation consensuelle de l'intimité, communément pensée comme un

<sup>12</sup> Lejeune Philippe, *Signes de vie : le pacte autobiographique 2*, Paris : Seuil, 2005, p.80.

<sup>13</sup> Didier Béatrice, *Le journal intime*, Paris : PUF, 1991, p.9.

<sup>14</sup> Baudrillard Jean, cité In Madélnat Daniel, *L'intimisme*, Paris : PUF, 1989, p.20.

<sup>15</sup> Czechowski Nicole, « Journal intime d'un numéro ou histoire d'une madeleine sous cellophane », In Czechowski Nicole (Dir.), *L'intime : protégé, dévoilé, exhibé*, Autrement n°81, Paris : Seuil, juin 1986, p.8.

<sup>16</sup> Didier Béatrice, *op. cit.*, p.9.

<sup>17</sup> Simonet-Tenant Françoise, *Le journal intime : genre littéraire et écriture ordinaire*, Paris : Téraèdre, 2004, p.13.

bien précieux que l'individu se doit de dissimuler aux regards. Par ailleurs, le journal intime en ligne semblait s'inscrire plus généralement dans un contexte de surexposition de l'intimité, cette dernière envahissant littéralement la scène médiatique. Se posait finalement la question de la publicisation de l'intime : l'intimité peut-elle être publicisée ? En d'autres termes, « *l'intime exposé, conçu et figuré pour l'être, est-il vraiment de l'intime ? Plus précisément, ne pourrait-on pas penser que cet intime dévoilé est d'emblée dévoyé, rabattu qu'il semble être sur des stéréotypes et des modèles culturels dominants qui mettent du même justement là où l'on pensait trouver du différent ?* »<sup>18</sup>.

La pratique diaristique nous paraissait constituer un objet d'observation privilégié pour offrir des clés de compréhension à ces interrogations, puisque proposant, schématiquement, un « avant » – le journal intime – et un « après » – le journal intime en ligne. Dès lors, s'est imposée peu à peu une question de départ : peut-on voir dans la pratique diaristique en ligne une évolution du rapport de l'individu à l'intime ?

### ***Un décloisonnement de l'objet : penser la pratique diaristique***

Ces premières explorations nous ont amenée peu à peu à préciser l'objet de notre recherche ; nous souhaitions centrer notre regard sur le journal intime en ligne, mais sans perdre de vue le journal intime « traditionnel », ce qui nous permettrait de mettre au jour certaines évolutions de la pratique. Car nous postulions désormais une filiation entre ces deux objets : nous l'avons vu, les spécialistes s'accordent à considérer le journal intime dans une approche extensive, puisqu'il est par nature protéiforme. Dès lors, le journal intime en ligne semble reposer sur une démarche identique, qui pourrait être présentée succinctement comme le fait de noter, jour après jour, et en les datant, ses pensées intimes. Restait certes à éclairer le sens de ce dernier qualificatif, ce que notre étude se proposait justement d'explorer, mais que nous entendions alors, temporairement, comme tout « *à la fois, l'insignifiant et l'anecdotique des petits riens quotidiens – un dicible dérisoire –, et les profondeurs secrètes de l'être – un indicible inaccessible* »<sup>19</sup>. Se posait également la question de l'auto-destination, présentée comme fondatrice de l'écriture diaristique, et qui semblait mise à mal dans les journaux intimes en ligne ; mais ce qui pouvait apparaître comme un obstacle à notre postulat s'est rapidement révélé comme une pièce maîtresse de notre argumentation – mais nous y reviendrons.

<sup>18</sup> Servoise Sylvie, *op. cit.*, p.268-269.

<sup>19</sup> Simonet-Tenant Françoise, *Le journal intime : genre littéraire et écriture ordinaire*, Paris : Téraèdre, 2004, p.6.



Nous avons donc décidé de ne pas procéder à une partition, mais de penser la pratique diaristique dans son ensemble. D'autant plus que les divisions n'étaient pas si évidentes : si l'on pourrait être tenté de considérer d'un côté le journal intime manuscrit confidentiel, de l'autre le journal intime numérique<sup>20</sup> publicisé, il existe des journaux numériques confidentiels, et des journaux manuscrits publicisés. Une confusion peut être faite entre le support – numérique ou manuscrit – et le degré de publicisation – public ou confidentiel. Pour notre part, nous entendons par « journal intime en ligne » un journal intime tenu sur le Web – et donc forcément numérique – ; par « journal intime manuscrit » un journal intime tenu sur support papier – qu'il soit confidentiel ou non – ; et par « journal intime traditionnel » un journal intime non publicisé – qu'il soit manuscrit ou numérique. Tous ces objets relèvent, selon nous, de la pratique diaristique.

Il ne s'agissait pas pour autant, bien au contraire, de perdre de vue les nuances et les variations de cette dernière ; nous souhaitons mettre en lumière les métamorphoses qu'impliquent, d'une part, un changement de support, d'autre part, une publicisation des écrits. Il était donc question de considérer le journal intime en ligne comme un objet, certes novateur, mais héritier d'une pratique ancienne – née à l'orée du XIX<sup>ème</sup> siècle – ; en d'autres termes, le penser dans la continuité du journal intime manuscrit.

Cette perspective nous apparaissait d'autant plus pertinente que nos recherches nous ont amenée à constater que la tentation du lectorat n'était pas étrangère à la pratique manuscrite. Les premiers projets d'édition, à l'initiative des diaristes, datent de la seconde moitié du XIX<sup>ème</sup> siècle. Ce n'est donc pas la publication en soi qui est inédite avec le journal intime en ligne, mais sa configuration : publication par la voie éditoriale classique dans le premier cas, publication sur le Web dans le second. Le monde de l'édition livresque étant accessible à une minorité de diaristes, ne pouvait-on pas voir dans la mise en ligne sur le Web un moyen trouvé par les anonymes de voir leur journal accéder à une publicisation ? En outre, nous avons constaté une diminution progressive du laps de temps entre écriture du journal et publication : le Web n'offrait-il pas aux diaristes la potentialité inédite d'être lus « en direct » ?

Par ailleurs, nous avons rapidement été conduite à remettre en question une exclusivité de l'auto-destination dans la pratique diaristique traditionnelle. D'autres processus de destination semblaient à l'œuvre dans les journaux les plus secrets : la projection de destinataires, abstraits ou réels, et celle de lecteurs – espérés, convoqués, ou

---

<sup>20</sup> Par « journal intime numérique », nous entendons un journal intime tenu sur un support informatique.

rejetés – apparaissaient constitutives de l'écriture diaristique. En ces termes, la destination ne pouvait-elle pas être perçue comme le désir – inconscient, inavoué, ou proclamé – de trouver un regard sur ses écrits ? Et l'intronisation du lectorat ne constituait-il pas la concrétisation des formes de destination à l'œuvre dans la pratique diaristique ?

Notre objet de recherche s'éclairait peu à peu : nous avons pour objectif d'explorer les modalités d'expression de l'intimité dans le journal intime, en les mettant au regard du support et du degré de publicisation, mais aussi du contexte social. Notre perspective serait diachronique, et s'attacherait à examiner, par le biais du journal intime, la façon dont l'intimité s'expose et/ou se dérobe au regard, depuis le XIX<sup>ème</sup> siècle jusqu'à notre époque contemporaine. Nous ambitionnions d'éclairer, par le biais d'une analyse de l'ambivalence des relations du diariste à sa pratique – auto-destination *versus* destination à autrui, dissimulation *versus* transmission<sup>21</sup>, voire publicisation –, les variations du rapport de l'individu à l'intime.

Notre problématique pourrait donc se formuler ainsi : en quoi le journal intime, par l'évolution de ses modalités d'expression et de publicisation de l'intimité, peut-il révéler une exacerbation du désir d'exposition de soi, et conséquemment éclairer les variations du rapport de l'individu à l'intime ?

### ***Un décloisonnement des approches : une perspective communicationnelle***

Notre étude s'attache à considérer le journal intime en tant que fait de communication : d'une part, il s'agit de faire apparaître les articulations entre singulier et collectif dans l'expression de l'intime ; d'autre part, d'examiner les formes de médiation de l'intime.

Notre réflexion s'appuie, tout d'abord, sur l'idée d'un « *primat de la relation sur le contenu, ou de l'énonciation sur l'énoncé* »<sup>22</sup> ; notre approche est donc pragmatique, et notre analyse des écrits diaristiques repose sur l'exploration des modalités d'énonciation – « *marques d'intersubjectivité et de contexte au sein du discours, [...] activité du récepteur, [...] force illocutoire et [...] psycho-sociologie de l'intention* »<sup>23</sup>. À l'antithèse de la représentation d'une écriture diaristique solipsiste, nous considérons ces écrits en tant que

<sup>21</sup> Nous le verrons, le journal intime est souvent considéré par les diaristes comme un moyen de survivance – les hommes partent, les écrits restent. Les diaristes semblent en effet peu enclins à détruire leur journal, même lorsque le temps paraît compté : celui-ci apparaît comme un legs à la postérité.

<sup>22</sup> Bougnoux Daniel, « Acheminement du sens, de la pragmatique à la médiologie », In *Un demi-siècle d'études en communication*, Recherches en communication n°11, Louvain : UCL, 1999, p.94.

<sup>23</sup> Bougnoux Daniel, *Ibid.*.

forme discursive, c'est-à-dire tout à la fois déterminés par un contexte – « *le contexte, c'est tout le texte. — Si personne n'a encore expliqué comment faire pour soustraire ou ajouter le contexte, c'est sans doute un indice que le contexte est constituant* »<sup>24</sup> –, mais aussi structurellement dialogiques : il sera question d'interroger comment la destination à l'œuvre dans la pratique diaristique vient rétroagir sur le processus d'écriture.

En outre, il s'agit pour nous de considérer les écrits diaristiques comme indissociables du support d'inscription ; nous nous reposons sur le principe selon lequel « *loin d'être un moyen neutre, le support d'information conditionne le contenu* »<sup>25</sup>. Nous appréhenderons donc les spécificités respectives des supports manuscrit et numérique, afin de faire apparaître de quelle façon les formulations de l'intime sont inséparables des caractéristiques du dispositif technique. Il ne s'agit pas pour autant de tomber dans une perspective déterministe ; nous considérons en effet que « *si l'outil autorise, il détermine rarement* »<sup>26</sup>. C'est l'imbrication entre technique, social et individuel qui sera interrogée tout au long de cette étude.

Dans le cas des journaux intimes publiés, c'est la question de la médiation de l'intime qui sera posée ; « *cette notion porte depuis deux décennies notre discipline. Elle n'a pas été inventée par la science de l'information-communication, mais cette discipline réunit des chercheurs qui s'emploient tout particulièrement à faire apparaître que rien n'est transparent. Qui débusquent derrière l'immédiateté des objets et valeurs culturels des intermédiaires, des passeurs. Qui montrent que le savoir et le sens ne sont jamais simplement donnés mais qu'ils sont élaborés* »<sup>27</sup>. Nous penserons donc la transmission de l'intime en relation avec les « *aspects sociaux et sémiotiques de la communication* »<sup>28</sup> ; il s'agira d'appréhender de quelle façon les dispositifs éditoriaux participent de la construction symbolique de l'objet.

Par ailleurs, notre réflexion reposera sur une perspective médiologique<sup>29</sup>. La médiologie, que Régis Debray présente comme « *l'étude des médiations matérielles à*

---

<sup>24</sup> Rastier François, « Discours et texte », In *Revue-texto.net*, juin 2005, [En ligne].

<sup>25</sup> Vitalis André, « La part de citoyenneté dans les usages », In Vitalis André (Dir.), *Médias et nouvelles technologies : pour une socio-politique des usages*, Rennes : Apogée, 1994, p.39.

<sup>26</sup> Bognoux Daniel, *op. cit.*, p.106.

<sup>27</sup> Jeanneret Yves, « La relation entre médiation et usage dans les recherches en information-communication en France » In *Information, knowledge and learning : access and uses*, RECIIS, Vol. 3, n°3, Rio de Janeiro, septembre 2009, [En ligne].

<sup>28</sup> Davallon Jean, « La médiation : la communication en procès ? », In *Médiations et médiateurs*, MEI n°19, Paris : L'Harmattan, février 2001, p.45.

<sup>29</sup> Qui sous-tend l'ensemble de notre étude, sans pour autant que nous nous prétendions médiologue ; notre recours à la médiologie est à penser comme une mise en perspective de notre réflexion.

*travers lesquelles un verbe se fait chair* »<sup>30</sup>, souligne l'importance de prendre en compte les modalités de transmission et de circulation de la pensée – articuler, donc, technique et symbolique – dans une dimension diachronique ; « *en descendant jusqu'aux conditions matérielles de nos abstractions symboliques, on remet en mouvement, et en perspective historique, des représentations qui tendent à se figer dans la majesté idéale des superstructures* »<sup>31</sup>. Notre réflexion qui, comme nous le verrons, se veut généalogique, s'efforcera d'explorer les filiations historiques et sociales de notre objet.

Cette perspective communicationnelle nous permet, par surcroît, de proposer une approche interdisciplinaire et multidimensionnelle de l'objet. Les Sciences de l'Information et de la Communication (SIC), en effet, se sont construites autour de « *trois caractéristiques : une utilisation de diverses sciences humaines et sociales dans une perspective de plus en plus interdisciplinaire. Un effort pour dessiner, dans cette complémentarité des approches, des problématiques et des programmes d'investigation originaux. Une adaptation permanente aux transformations, tout au long de ces trente ans, des réalités qu'elles veulent étudier* »<sup>32</sup>.

Il s'agira donc, tout d'abord, de puiser dans des disciplines, plus ou moins voisines, les théories et outils nous permettant d'enrichir notre appréhension de l'objet, d'autant plus que celui-ci est peu abordé dans le champ des SIC. En dehors des travaux d'Oriane Deseilligny sur les journaux personnels en ligne<sup>33</sup>, nous avons dû nous tourner vers des études portant sur des sujets voisins – nous convoquerons, parmi d'autres, les réflexions d'André Vitalis relatives à la question de la vie privée dans le contexte d'informatisation de la société<sup>34</sup> ; les travaux de François Jost sur le culte du « banal »<sup>35</sup> ; ou l'étude de Frank Rebillard sur le Web 2.0<sup>36</sup>.

Les études portant sur le journal intime étant majoritairement le fait de chercheurs en littérature, nous nous appuyerons largement sur les réflexions de spécialistes des écritures

---

<sup>30</sup> Debray Régis, *Cours de médiologie générale*, Paris : Gallimard, 2001, 4<sup>ème</sup> de couverture.

<sup>31</sup> Bounoux Daniel, *op. cit.*, p.110.

<sup>32</sup> Jeanneret Yves, Olivier Bruno, « L'invention problématique d'un champ », In *Les sciences de l'information : savoirs et pouvoirs*, Hermès n°38, Paris : CNRS Éditions, 2004, p.29.

<sup>33</sup> Deseilligny Oriane, « Journaux personnels en ligne : les marqueurs communicationnels », In *La "valeur" de la médiation littéraire*, Communication & langages n°150, Paris : Armand Colin, décembre 2006, p.17-33.

<sup>34</sup> Vitalis André, « La vie privée entre protection et exhibition », In Baudry Patrick, Sorbets Claude & Vitalis André (Dir.), *La vie privée à l'heure des médias*, Pessac : Presses Universitaires de Bordeaux, 2002, p.185-197.

<sup>35</sup> Jost François, *Le culte du banal : de Duchamp à la télé-réalité*, Paris : CNRS Éditions, 2007.

<sup>36</sup> Rebillard Frank, *Le web 2.0 en perspective : une analyse socio-économique de l'Internet*, Paris : L'Harmattan, 2007.

de soi, tels que, entre autres, Philippe Lejeune<sup>37</sup>, Françoise Simonet-Tenant<sup>38</sup>, Béatrice Didier<sup>39</sup>. Notre parti pris est notamment de décloisonner les approches littéraires et communicationnelles, afin de ne pas réduire notre analyse du journal intime aux œuvres éditées ; nous considérons que « *le journal n'est pas d'abord un genre littéraire, mais une pratique. Son apparition comme genre littéraire est un épiphénomène* »<sup>40</sup>. Nous nous positionnons en fait dans les traces des *Cultural Studies*<sup>41</sup>, puisqu'il s'agit pour nous de penser le journal intime en tant que pratique culturelle, et non de centrer notre attention sur les œuvres légitimées. Plus exactement, nous pensons la pratique diaristique en tant que pratique d'écriture – au sein de laquelle certains journaux trouvent une consécration littéraire, par le biais des institutions éditoriales, médiatiques ou éducatives.

Nous tenons à préciser que nous revendiquons le caractère « métissé » de notre étude ; il s'agissait pour nous de puiser, dans ces différents courants et sources, les éléments qui nous apparaissaient opératoires au regard de nos objectifs. Ce « butinage » nous semblait pertinent, car nous permettant de construire une perspective réflexive adaptée à notre objet de recherche : par l'hybridation de ces diverses références théoriques, que nous jugions compatibles, nous souhaitons enrichir notre appréhension de l'objet.

### ***Une méthodologie adaptée à notre objet***

Philippe Lejeune, l'un des principaux spécialistes du journal intime, affirme : « *pour bien en parler il faut connaître ses classiques, mais aussi savoir se faire historien, suivre au fil des siècles comment la perception du temps, les outils d'écriture, les pratiques religieuses, les relations sociales ont peu à peu évolué pour amener des individus à consigner leur vie au jour le jour sur du papier ; et se faire également psychologue, pour comprendre quels bénéfices ils en tirent. Finalement, c'est une sorte de recherche*

---

<sup>37</sup> Lejeune Philippe, *Cher cahier... : témoignages sur le journal personnel*, Paris : Gallimard, 1989 ; Lejeune Philippe, *Le pacte autobiographique*, Paris : Seuil, 1996 ; Lejeune Philippe, *Cher écran : journal personnel, ordinateur, Internet*, Paris : Seuil, 2000.

<sup>38</sup> Simonet-Tenant Françoise, *Le journal intime : genre littéraire et écriture ordinaire*, Paris : Téraèdre, 2001.

<sup>39</sup> Didier Béatrice, *Le journal intime*, Paris : PUF, 1991.

<sup>40</sup> Lejeune Philippe, *Le moi des demoiselles : enquête sur le journal de jeune fille*, Paris : Seuil, 1993, p.28.

<sup>41</sup> « *Plus qu'un regard limité aux œuvres canoniques sur l'art, l'histoire politique des États, ou les données sociales quantitatives, les Cultural Studies sont tournées vers l'étude des sous-cultures, des médias populaires, de la musique, du vêtement et du sport. En examinant comment la culture est utilisée et transformée par des groupes sociaux "ordinaires" et "marginiaux", les Cultural Studies les considèrent non plus simplement comme des consommateurs, mais comme des producteurs potentiels de nouvelles valeurs et de langages culturels* », (Coll., Cité In Van Damme Stéphane, « Comprendre les *Cultural Studies* : une approche d'histoire des savoirs », In *Penser avec, penser contre*, Revue d'histoire moderne et contemporaine n°51-4bis, Paris : Belin, 5/2004, p.52).

*anthropologique* : elle suppose qu'on travaille à la fois en bibliothèque, en archive et " sur le terrain ", comme un ethnologue, en allant interroger ceux qui tiennent un journal et qui, parfois, veulent bien vous le laisser regarder »<sup>42</sup>. Bien que Philippe Lejeune soit chercheur en littérature, il propose donc un programme de recherche qui ne réduit pas son champ d'investigation aux méthodologies de sa discipline : il prône l'interdisciplinarité. Les SIC apparaissent donc particulièrement adaptées à l'étude du journal intime, puisque se définissant, non pas à partir de l'objet ou de la méthode, mais d'une perspective – en l'occurrence, communicationnelle –, nous permettant de porter un regard multi-focalisé sur la pratique diaristique.

Ainsi, nous avons fait le choix d'enrichir notre réflexion de théories, non seulement issues de la littérature, mais également – entre autres – de la sociologie, de la philosophie, de la psychanalyse, ou de la sémiotique. Nous nous sommes ainsi, par exemple, inspirée des propositions de Dominique Mehl quant à la redéfinition des rapports entre public et privé<sup>43</sup> ; des théories de la « présentation de soi » d'Erving Goffman<sup>44</sup> ; de la réflexion d'Anne Cauquelin sur l'exposition de soi<sup>45</sup> ; ou de la théorie du « *lecteur modèle* » d'Umberto Eco<sup>46</sup>.

En parallèle, nous avons mis en place un protocole empirique adapté à notre objet de recherche, en empruntant des méthodes conceptualisées par les sciences du langage – en particulier l'analyse de discours telle que proposée par Dominique Maingueneau et Patrick Charaudeau<sup>47</sup> –, ou par la sociologie compréhensive – l'entretien compréhensif de Jean-Claude Kaufmann<sup>48</sup>. Il s'agissait donc, au travers de ces emprunts théoriques et à diverses méthodes, de construire une méthodologie à partir de notre objet de recherche, afin de l'appréhender dans sa complexité.

---

<sup>42</sup> Lejeune Philippe, « Avant-propos : c'est un bonheur... », In Simonet-Tenant Françoise, *Le journal intime : genre littéraire et écriture ordinaire*, Paris : Téraèdre, 2004, p.8.

<sup>43</sup> Mehl Dominique, *La télévision de l'intimité*, Paris : Seuil, 1998.

Mehl Dominique, « Télévision de l'intimité et espace public », In Baudry Patrick, Sorbets Claude & Vitalis André (Dir.), *La vie privée à l'heure des médias*, Pessac : Presses Universitaires de Bordeaux, 2002, p.49-64.

<sup>44</sup> Goffman Erving, *La mise en scène de la vie quotidienne 1 : la présentation de soi*, Paris : Les Éditions de Minuit, 2001.

<sup>45</sup> Cauquelin Anne, *L'exposition de soi : du journal intime aux Webcams*, Paris : Eshel, 2003.

<sup>46</sup> Eco Umberto, *Lector infabula : le rôle du lecteur ou la coopération interprétative dans les textes narratifs*, Paris : Grasset, 2010.

<sup>47</sup> Charaudeau Patrick & Maingueneau Dominique, *Dictionnaire d'analyse du discours*, Paris : Seuil, 2002.

<sup>48</sup> Kaufmann Jean-Claude, *L'entretien compréhensif*, Paris : Nathan, 2003.

## *Le cadre de notre étude*

Pour mener à bien notre étude, nous avons décidé de nous centrer tout à la fois sur l'objet – le journal intime –, et les usagers – les diaristes. Il est difficile, dans le cas de la pratique diaristique, de poser la classique tripartition production/diffusion/réception – schématisation qu'il s'agit certes, en général, de dépasser, mais qui permet de clarifier l'appréhension de l'objet. Nous concernant, nous pouvons remarquer que certains journaux intimes ne sont jamais diffusés – c'est le cas des journaux intimes confidentiels –, et que parfois la diffusion est assurée par le diariste – c'est le cas des journaux intimes en ligne<sup>49</sup>. Une autre particularité concerne le fait que les usagers, dans un certain nombre de cas, sont aussi producteurs : les diaristes en ligne qui tiennent leur journal intime sur un site, par exemple, produisent le contenu des journaux, et peuvent être considérés comme utilisateurs du site où est hébergé leur journal. Il ne s'agit pas de prétendre rassembler sous la figure du diariste les trois instances – puisque d'autres acteurs entrent en jeu, en particulier l'éditeur et les lecteurs –, mais de relever cette ambiguïté, qui nous semble spécifique des activités culturelles pratiquées en amateur.

Cette considération étant posée, nous pouvons avancer que notre objectif était de mener une approche globale du phénomène ; c'est pourquoi, comme nous le développerons, nos analyses portent tout à la fois sur le contenu de journaux, sur les discours de diaristes en ligne et celui d'un éditeur Web, que nous avons rencontrés. Nous souhaitions également, à l'origine, inclure des lecteurs à notre démarche empirique ; il nous paraissait enrichissant d'explorer notamment la question de l'intersubjectivité à l'œuvre dans la lecture des journaux intimes, et d'interroger celle du voyeurisme. Néanmoins, il nous est peu à peu apparu que l'envergure d'une telle étude nous aurait dépassée ; en outre, les diaristes étant souvent eux-mêmes lecteurs de journaux, nous possédions un point d'entrée pour cette réflexion – même s'il est entendu qu'elle mériterait d'être développée plus avant, et qu'elle constitue, à nos yeux, la perspective d'une étude ultérieure.

Notre travail s'est organisé autour de deux grands chantiers :

▫ Interroger le contexte socio-historique de production et de médiation des journaux intimes : nous souhaitions appréhender les dynamiques sociales à l'œuvre au sein de la pratique diaristique, en observant tout à la fois les formes d'expression de l'intime, et ses

---

<sup>49</sup> Ce qui n'exclut pas la participation d'un éditeur ; le dispositif éditorial du Web, comme nous serons amenée à l'exposer, intègre souvent des acteurs externes – la désintermédiation y est souvent toute relative.

modalités d'exposition. Notre objectif était de comprendre comment celle-ci s'était constituée dans le temps, en la mettant en regard du contexte social. Il fallait donc remonter aux sources : interroger, dans une perspective généalogique, les évolutions du journal intime, afin d'éclairer certaines filiations sociales et historiques déterminantes. Nous désirions porter une attention particulière à l'époque contemporaine, dans laquelle a vu jour la pratique diaristique en ligne, pour interroger de quelle façon ce phénomène de publicisation pouvait s'inscrire plus largement dans un contexte de surexposition de l'intimité.

Réciproquement, nous souhaitions appréhender le journal intime comme reflet de la société. Si le contexte social éclaire la pratique, l'analyse de cette dernière fait apparaître un certain nombre d'enjeux sociaux relatifs à l'expression et à l'exposition de soi ; « *le journal intime est inséparable des circonstances de temps et de lieu où il a pris naissance et s'est développé. Il est un témoin, qu'on peut interroger, pour mieux comprendre l'époque dont il figure une des multiples illustrations* »<sup>50</sup>. Il s'agissait donc de penser la pratique diaristique et le contexte socio-historique en interrelation, le journal intime étant pensé, tout à la fois, comme reflétant et cristallisant le rapport de l'individu à l'intime.

▫ Questionner les dynamiques personnelles à l'œuvre dans la pratique diaristique : parallèlement à cette mise en exergue de l'ancrage social de la pratique diaristique, nous désirions appréhender cette dernière dans sa dimension individuelle. Nous avons en effet à cœur de placer les diaristes au centre de notre réflexion. C'est pourquoi notre exploration s'est toujours faite à partir de l'étude de pratiques singulières, notre objectif étant d'examiner les modalités d'expression et d'exposition de soi par le biais d'une analyse de journaux intimes ou de discours de diaristes. C'est au cœur de l'expérience individuelle que nous pensions mettre au jour les imbrications entre les dynamiques individuelles et sociales qui structurent la pratique.

Pour mener cette étude, nous avons décidé de nous concentrer sur la pratique diaristique française. Néanmoins, si notre étude généalogique et notre contextualisation contemporaine sont toutes deux centrées sur le paysage français, nous ne souhaitons pas circonscrire notre regard aux limites du territoire. La publicisation de ces écrits leur offre une destinée qui méconnaît les frontières, et les parcours de leurs auteurs rendent difficile

---

<sup>50</sup> Girard Alain, *Le journal intime*, Paris : Presses universitaires de France, 1986, p.XX.



– et sans doute peu pertinente – la spécification d'une nationalité pour les catégoriser ; de même, il nous est apparu que procéder à celle-ci à partir de la langue de rédaction du journal était réducteur. Ainsi, parmi nos diaristes manuscrits, Marie Bashkirtseff est d'origine ukrainienne, mais a vécu une grande partie de sa vie en France, et a tenu son journal en français. Anne Frank, quant à elle, est née en Allemagne, mais a fait toute sa scolarité aux Pays-Bas, donc dans la langue néerlandaise – qui est aussi celle de ses écrits. Le journal d'Anaïs Nin, qui a partagé sa vie entre les États-Unis et la France, est d'abord rédigé en français, puis en anglais. Quant à Benjamin Constant, il est certes d'origine suisse, mais a passé une grande partie de sa vie en France. Les journaux intimes en ligne que nous avons sélectionnés sont moins « cosmopolites », du fait de la barrière de la langue<sup>51</sup> mais également des contraintes matérielles de l'enquête<sup>52</sup>. Néanmoins, l'une des diaristes en ligne, Julia, est d'origine suisse, et si son journal est rédigé en français, sa langue maternelle est l'anglais – qui, d'ailleurs, vient régulièrement s'immiscer dans ses écrits – puisqu'elle a vécu la première partie de son enfance aux États-Unis. Parmi nos autres enquêtés, nous pouvons également remarquer que JF vit désormais en Australie, et que le journal de Lili a « voyagé » dans de nombreuses villes européennes. Les journaux intimes apparaissent donc métissés d'influences culturelles ou de langues différentes.

### ***Une démarche compréhensive***

Nous avons entrepris de partir d'une étude de cas pour interroger notre objet. Considérant les individus en tant qu'acteurs du social, il nous semblait indispensable de ne pas exclure la dimension individuelle de la pratique étudiée ; « *si les déterminismes existent – biologiques, environnementaux, historiques, culturels, sociaux –, ils ne suffisent pas à la saisie des phénomènes sociohumains. Car ils ne permettent pas d'aborder le travail constant de production de sens qui caractérise notre humanité. L'approche compréhensive se focalisera donc sur le sens : d'une part, les êtres humains réagissent par rapport aux déterminismes qui pèsent sur eux ; d'autre part, il sont les propres créateurs d'une partie de ces déterminismes* »<sup>53</sup>. Nous aspirions donc, par une interprétation des discours de diaristes, à reconstruire le sens que ces derniers confèrent à leur pratique, celui-ci nous apparaissant

---

<sup>51</sup> Les journaux intimes édités que nous avons choisis sont traduits en langue française – nos compétences ne nous permettant pas de nous lancer dans l'analyse de journaux écrits en langue étrangère – ; les journaux intimes en ligne sont, quant à eux, disponibles uniquement dans leur langue originale.

<sup>52</sup> Comme nous le développerons, nous avons mené des entretiens auprès de ces diaristes, ce qui nécessitait de nous déplacer jusqu'à eux.

<sup>53</sup> Schurmans Marie-Noëlle, *Les solitudes*. Paris : PUF, 2003, p.57.

constituer une clé de compréhension des phénomènes d'exposition de soi.

À cet effet, notre exploration généalogique du journal intime s'articule autour de l'analyse d'extraits de journaux et de pratiques de publicisation. Mais c'est dans notre étude empirique que notre approche compréhensive prend toute son ampleur : nous sommes partie à la rencontre de diaristes en ligne, afin de recueillir, par le biais d'entretiens compréhensifs, des discours sur leur pratique. Certes, le contenu des journaux intimes constitue déjà en soi un discours – d'autant plus que la réflexion y est souvent méta-discursive – et leur analyse procède donc, en un sens, d'une prise en compte du point de vue des diaristes. Mais désormais, nous ne reconstruisons plus leurs discours à partir d'écrits produits dans un cadre personnel, mais leur « donnions » effectivement la parole. En associant ainsi les diaristes au protocole d'enquête, nous les envisageons comme acteurs de l'entreprise scientifique.

Sans remettre en question la valeur du matériau d'analyse extrait des journaux, il s'agit de considérer que leur nature diffère de celui recueilli lors des entretiens. L'un et l'autre ont bien été construits en situation de communication<sup>54</sup>, mais les seconds l'ont été dans un échange direct : les diaristes ont été invités à s'exprimer, dans le cadre d'une recherche, sur leur pratique. C'est finalement par la mise en regard de ces deux types de discours que nous avons tenté de renouveler le regard sur cet objet : l'analyse de chaque entretien a, en effet, été articulée à une observation du journal concerné – disposition, nous semble-t-il, inédite dans la recherche sur le journal intime.

### ***La définition du terrain d'enquête***

Notre analyse des discours élaborés en situation d'entretien constitue le cœur de notre démarche empirique ; les analyses d'extraits de journaux intimes réalisés lors de notre approche généalogique sont donc à penser comme une mise en perspective de notre corpus original de journaux intimes en ligne, à partir de la relecture critique, dans une optique communicationnelle, de journaux intimes manuscrits.

Nous avons délimité notre terrain d'enquête à un site francophone spécialisé, qui permet la création et le référencement de journaux intimes en ligne : *Journalintime.com*. Après un premier entretien mené, en novembre 2009, auprès de son administrateur – à des fins tout à la fois documentaires et analytiques<sup>55</sup> –, nous avons réalisé, entre février et juin

---

<sup>54</sup> Puisque nous considérons la pratique diaristique en tant que phénomène de communication.

<sup>55</sup> Il s'agissait non seulement d'obtenir des informations sur le site, mais également de recueillir son discours

2010, six entretiens compréhensifs auprès de diaristes en ligne sélectionnés sur le site ; notre corpus est donc quantitativement réduit, et a été réalisé à partir d'un micro-terrain. Aucune visée quantitative ne sera donc revendiquée, et nous assumons le caractère « localisé » de cette étude. Pour autant, nous ne renoncerons pas à utiliser les éléments produits par l'analyse transversale pour proposer des formes de conceptualisation sur la situation de communication particulière engagée dans l'écriture des journaux intimes en ligne.

Par ailleurs, nous considérons, dans les traces de Joëlle Le Marec, qu'« *absolument rien de ce qui est construit dans l'enquête, n'échappe au fait que cela n'existe que dans des situations de communications qui constituent la matière et la forme même de toute réalité sociale observable* »<sup>56</sup>. Dès lors, aucune prétention non plus à penser notre enquête comme un dispositif transparent, dont les résultats seraient reproductibles en toute situation, et pas d'obsession, tout au long de notre démarche empirique, pour les prétendus « biais » engendrés par la présence du chercheur.

Nos entretiens ont été pensés et conduits en nous appuyant sur les principes de l'entretien compréhensif, tel que défini par Jean-Claude Kaufmann<sup>57</sup>. Sans développer dès à présent les spécificités de cette méthode, avançons néanmoins qu'elle défend les apports d'une posture d'engagement – la distanciation s'accomplissant principalement lors de la phase d'analyse, grâce à une réflexivité sur les conditions de production des données recueillies. Nous serons donc particulièrement attentive, lorsqu'il s'agira de rendre compte de nos résultats, à éclairer les spécificités de notre implication dans cette recherche<sup>58</sup>, ainsi que la nature inévitablement interprétative de nos analyses. Comme l'écrit Daniel Bounoux, « *dans le domaine scientifique pas plus qu'ailleurs pourtant, aucun chercheur ne peut sauter par-dessus son ombre, aucun énoncé n'échappe aux conditions actuelles, factuelles, de son énonciation et d'une raison appareillée et ramifiée à travers le réseau des outils et des relations disponibles. La relation d'observation parasite ou perturbe les phénomènes observés. Il existe certes au noyau de la technoscience un discours et un monde d'objets universels, mais leur construction et leur unification se payent au prix fort ; la prétention à l'autonomie des énoncés, même scientifiques, reste largement un leurre, ou*

---

sur la pratique diaristique en ligne : en tant que créateur et administrateur, son point de vue méritait d'être examiné. Néanmoins, cette analyse est à considérer comme complémentaire – offrant un éclairage supplémentaire sur la pratique.

<sup>56</sup> Le Marec Joëlle, « Situations de communication dans la pratique de recherche : du terrain aux composites », In *Questions de terrain*, Études de communication n°25, Lille : Université Lille-3, 2002/1, [En ligne].

<sup>57</sup> Kaufmann Jean-Claude, *op. cit.*

<sup>58</sup> Ce qui, d'ailleurs, fera l'objet d'un chapitre, « Quelle place pour le chercheur dans une pratique intime ? » (p.533).

*une idée régulatrice* »<sup>59</sup>.

### ***Itinéraire du mémoire de thèse***

Les traits principaux de notre étude ayant été posés, abordons dès à présent la structure du présent mémoire, qui s'articule en trois parties. La première d'entre elle sera consacrée à explorer les filiations socio-historiques de la pratique diaristique, en partant de la naissance du journal intime, datée à l'orée du XIX<sup>ème</sup> siècle. Nous examinerons les bouleversements sociaux fondamentaux qui se jouent à cette époque, et qui permettent d'expliquer en partie l'apparition d'une telle pratique.

Cette esquisse généalogique sera centrée autour des questions de destination et de publicisation des écrits, et articulée autour de quatre journaux intimes manuscrits édités, ceux de Benjamin Constant, Marie Bashkirtseff, Anne Frank et Anaïs Nin. Chacun d'entre eux sera l'occasion d'interroger les formes d'expression et d'exposition de soi, grâce à une analyse de discours menée sur des extraits des journaux, et un examen de leurs prises de position respectives quant à la perspective d'une publication.

Il s'agira donc, non pas de prétendre à une exploration exhaustive de l'histoire du journal intime, mais d'offrir des points d'entrée à une étude de l'évolution des modalités d'expression et d'exposition de l'intimité dans la pratique diaristique manuscrite. Nous observerons notamment comment les processus de destination à l'œuvre dans l'écriture ont pris peu à peu la forme d'un lectorat concret – par le biais de dispositifs éditoriaux –, dont la proximité avec le temps d'écriture est de plus en plus forte.

Cette perspective diachronique nous conduira, dans une deuxième partie, à aborder la période contemporaine, en proposant un état des lieux du contexte de surexposition de l'intimité. Celui-ci nous permettra, après une réflexion sur les fluctuations des frontières entre espaces privé et public – au sein desquels l'expression de l'intime prend place –, de mettre en relief, là encore, l'ancrage social de la pratique. Il sera temps pour nous d'introduire le journal intime en ligne, et d'examiner en quoi la publication par le biais du Web peut être considérée comme une forme d'aboutissement de l'intronisation du lectorat dans la pratique diaristique : les modalités contemporaines de cette dernière trouveront ainsi leur écho dans l'étude généalogique proposée précédemment.

Par la suite, nous nous consacrerons à développer les perspectives épistémologiques

---

<sup>59</sup> Bognoux Daniel, *op. cit.*, p.111.

dans lesquelles nous nous inscrivons, puis à justifier et présenter le protocole d'enquête mis en place pour recueillir les discours de diaristes en ligne. Pour rendre compte de ces derniers, nous proposerons une galerie de portraits individuels, qui sont à considérer, comme nous le développerons, en tant qu'étape pré-conceptuelle, prémisse de notre synthèse finale.

Les portraits procédant d'une mise en relief de l'expérience singulière, notre dernière partie sera consacrée à remettre en perspective, dans une optique transversale, les questionnements les plus pertinents qui se sont imposés à nous lors de notre étude. Il s'agira de dégager un certain nombre d'enjeux communs significatifs de la pratique diaristique, afin de proposer des pistes réflexives pour la compréhension du phénomène d'exposition de soi et au-delà, du rapport de l'individu à l'intime.

## **PREMIÈRE PARTIE**

### **SE CACHER ?**

# **EXPLORATION GÉNÉALOGIQUE DU JOURNAL INTIME MANUSCRIT**



## **INTRODUCTION TRANSITOIRE :**

### **LE JOURNAL INTIME COMME FAIT DE COMMUNICATION**

---

#### ***Une approche généalogique***

Pour débiter cette étude, il nous semblait indispensable de remonter aux origines de la pratique diaristique, dont la naissance est datée à l'orée du XIX<sup>ème</sup> siècle : nous souhaitons poser les jalons de l'histoire du diarisme, dans un souci définitoire, mais aussi pour comprendre les mutations qui ont pu amener le journal intime à épouser la forme que nous lui connaissons aujourd'hui. Souligner le fait que le journal intime n'est pas né *ex nihilo*, et explorer, au-delà des motifs individuels, les dynamiques sociales à l'œuvre dans la pratique diaristique, ainsi que certaines de ses filiations historiques : ce cheminement devait nous permettre d'inscrire les modalités contemporaines de la pratique dans une généalogie.

Cependant, nous ne prétendons ni être historienne, ni être sociologue ; notre objectif n'était pas de retracer l'histoire du journal intime dans sa globalité, ou de dresser l'ensemble des imbrications sociales le concernant. Par ailleurs, notre réflexion se nourrit largement d'études littéraires, qui sont majoritaires à s'être intéressées au journal intime. Notre regard est donc interdisciplinaire, et notre perspective communicationnelle : c'est du point de vue de sa mise en exposition que nous avons interrogé le journal intime.

#### ***Une schématisation assumée : une époque = un diariste = un texte***

Nous ne prétendons donc à aucune exhaustivité, et pour ne pas tomber dans le piège d'une portraitisation superficielle, nous avons opté pour la démarche suivante : partir de quatre diaristes manuscrits, Benjamin Constant, Marie Bashkirtseff, Anne Frank, et Anaïs Nin, afin d'aborder à travers chacun d'entre eux un certain nombre d'enjeux sociaux relatifs aux modalités d'exposition de soi. Nous n'appréhendons pas ces auteurs comme représentatifs d'une époque – nous avons conscience que la chose serait dangereusement réductrice –, mais comme cristallisant certaines mutations dans l'exposition de l'intimité. Ces diaristes ne sont donc pas forcément exemplaires d'une période, mais leur pratique se trouve toujours au cœur d'évolutions sensibles dans l'histoire du journal intime.



En procédant ainsi, nous avons pleinement conscience d'opérer un travail de formalisation du réel ; mais cette schématisation nous est apparue être riche en avantages. Elle nous a permis de mettre au jour, par une étude diachronique, certaines concordances entre usages personnels et contexte social, mais aussi un fil conducteur qui sous-tend, nous semble-t-il, l'évolution du diarisme. Au travers de ce travail d'exemplification – à chaque époque, son journal intime –, nous avons pu saisir différentes modalités d'expression et d'exposition de l'intimité, sans nous perdre dans une exploration globale, qui dépassait notre sujet, mais aussi nos compétences.

Nous avons également le souci de mettre le texte au cœur de notre étude ; nous ne souhaitons pas aborder cette approche généalogique sans donner chair à notre objet d'étude : le journal intime. Pour cette raison, nous avons choisi pour chaque diariste une entrée de son journal<sup>1</sup>, que nous avons analysée. Là encore, le parti-pris est celui de l'exemplification : nous considérons ces extraits comme des formulations personnelles de l'intimité, comme autant de balises sur l'itinéraire des modes d'exposition de l'intimité. Nous n'appréhendons pas ces extraits comme disant le tout – ce ne sont ni des échantillons des journaux intimes de leur époque, ni des journaux des diaristes en question –, mais les analyser est pour nous une façon d'entrer dans l'intimité du texte ; ils nous permettent, non pas seulement d'illustrer, mais de donner corps à notre étude, en devenant sujets d'analyse et d'interprétation. D'autant plus que, nous l'aborderons, « *le journal est un texte qui parle de lui-même, se regarde et se questionne, se constitue souvent en journal du journal* »<sup>2</sup> ; le caractère méta-discursif de ces écrits permet d'observer, au sein même des journaux, des discours sur la pratique, qui apparaissent particulièrement éclairants.

### ***Une approche communicationnelle***

Il peut sembler, à première vue, paradoxal d'étudier le journal intime dans une perspective communicationnelle, puisqu'il apparaît, dans l'imaginaire commun, relever d'une pratique secrète et solitaire, en outre destinée uniquement à soi-même. Cependant, dès les débuts de notre recherche, nous avons constaté que la tentation du lectorat était apparue très

---

<sup>1</sup> Nous le rappelons, « *une entrée désign[e] l'ensemble des lignes écrites à une même date* » (Simonet-Tenant Françoise, *Le journal intime : genre littéraire et écriture ordinaire*, op. cit., p.11).

<sup>2</sup> Rousset Jean, cité In Galtier Brigitte, *L'écrit des jours : lire les journaux personnels. Eugène Dabit, Alice James, Sandor Ferenczi*, Paris : Honoré Champion, 1997, p.88.

tôt chez les diaristes, et que même chez ceux qui s'en défendent, la projection d'autrui venait « incliner » l'écriture. Il est tentant de penser que l'individu est capable de noter le fruit de sa pensée en se « coupant » du monde social, dans une posture solipsiste, et dans une solitude absolue. Mais le journal intime relève bien d'une forme discursive ; et « *un discours, quel qu'il soit, n'est pas une entité isolée, pris dans un fonctionnement autarcique. Il est adossé à la langue, aux discours préexistants et contemporains, au(x) genre(s) dont il relève, traversé par ces réalités diverses. Il est donc un lieu de tensions, de conflits, de négociations avec des extérieurs qui le constituent également et il requiert que soient également prises en compte son hétérogénéité et la dimension dialogique* »<sup>3</sup>.

Nous mènerons donc, sur ces extraits de journaux, des analyses de discours. Cette méthode, utilisée par de nombreuses disciplines des sciences humaines et sociales, apparaît complexe à définir avec précision. Pour notre part, nous nous inscrivons dans les perspectives de Dominique Maingueneau, à savoir que nous pensons l'analyse de discours comme « *l'analyse de l'articulation du texte et du lieu social dans lequel il est produit. Le texte seul relève de la linguistique textuelle ; le lieu social, lui, de disciplines comme la sociologie ou l'ethnologie. Mais l'analyse de discours en étudiant le mode d'énonciation, se situe, elle, à leur charnière. Il y a bel et bien articulation et non pas continuité parce que l'un ne peut légitimement revendiquer le droit d'absorber l'autre. Et l'analyse de discours ne se réduit ni à l'un ni à l'autre. Le texte et son lieu social sont comme le recto et le verso d'une feuille de papier ; ou encore pour prendre une comparaison chez Saussure, comme le signifiant, le signifié et le signe. Signifiant, signifié et signe sont trois réalités bien identifiées même si elles sont liées les unes aux autres. Il en va de même du texte, du lieu social et du mode d'énonciation qui les articulent* »<sup>4</sup>.

S'il est impossible de proposer une démarche « clé en main » de l'analyse de discours, Ruth Amossy offre certaines pistes méthodologiques : « *on peut parler de démarche " descriptive " dans le sens où il s'agit de rendre compte d'une dynamique dans sa complexité propre, sans la confronter à une norme idéale : " descriptive " prend ici son sens dans son opposition à " normative ". Mais il s'agit avant tout d'une pratique analytique. En effet, elle déconstruit le discours pour en retrouver les composantes et reconstruire, derrière la concrétisation matérielle de surface, le modèle qui la sous-tend et la logique qui la met en mouvement dans une situation socio-institutionnelle donnée. Ce*

---

<sup>3</sup> Rannoux Catherine, *Les fictions du journal littéraire : Paul Léautaud, Jean Malaquais, Renaud Camus*, Genève : Droz, 2004, p.13.

<sup>4</sup> Maingueneau Dominique, *Les tendances françaises en analyse du discours*, Compte-rendu conférence Université d'Osaka, 18 novembre 1998, [En ligne].

*faisant, elle donne à voir un fonctionnement discursif dans sa régulation propre, et éclaire un système qui n'apparaît pas à l'œil nu. Elle se propose de dégager, sans la juger à l'aune de normes de validité universelles, la logique particulière qui préside à l'élaboration de discours concrets. Elle tient compte de leur variété et de leurs différences, des liens et des ruptures qui s'établissent entre eux »<sup>5</sup>.*

En ces termes, nous considérons les écrits diaristiques en tant que carrefour : le journal intime est un lieu de multiples circulations, dont l'analyse permet de mettre en relief l'articulation entre processus d'individualisation et de socialisation. Il s'agit donc de le saisir dans son intertextualité et comme processus intertextuel, ainsi que de considérer les constructions proposées par l'écrit. Par ailleurs, nous pensons les écrits diaristiques dans une dimension dialogique : nous développerons en effet l'idée selon laquelle l'auto-destination n'a jamais été exclusive dans le procédé d'écriture diaristique, et défendrons le caractère « foncièrement *dialogique de tout énoncé ou discours* »<sup>6</sup>. Comme le développe Daniel Bounoux, « *une relation plus ou moins secrète se faufile [...] et insiste au cœur même du monologue, il n'y a pas de je sans tu, pas de discours qui ne constitue une adresse (comme l'a souligné Benveniste), mais aussi une réplique implicite à quelque parole antérieure ; toute pensée se forme en réponse à une autre, tout monologue est le maillon d'un dialogue* »<sup>7</sup>. Dès lors, notre perspective est pragmatique, considérant le diariste comme énonciateur, et les destinataires comme énonciataires – et donc co-énonciateurs : dans le processus d'écriture même, l'instance de réception, en tant qu'elle est projetée, est bien présente.

Nous ambitionnerons donc à mettre au jour les modalités de l'énonciation dans les écrits. Nous nous appuierons en particulier sur la notion de contrat de communication, telle que définit par Patrick Charaudeau « *comme l'ensemble des conditions dans lesquelles se réalise tout acte de communication (quelle que soit sa forme, orale ou écrite, monolocutive ou interlocutive). [...] Le contrat de communication définit ces conditions en termes d'enjeu psychosocial par le biais de ses composantes situationnelles et communicationnelles [...], constituant ainsi chez les êtres de langage une " mémoire collective " ancrée " socio-historiquement " »*<sup>8</sup>. Dans le cadre de notre étude, nous poserons la question du contrat

---

<sup>5</sup> Amossy Ruth, « Faut-il intégrer l'argumentation dans l'analyse du discours ? Problématiques et enjeux », In *L'analyse du discours entre critique et argumentation*, Argumentation et Analyse du Discours n°9 [En ligne] n° 47, automne 2002.

<sup>6</sup> Maingueneau Dominique, *Genèses du discours*, Bruxelles : Mardaga, 1984, p.31.

<sup>7</sup> Bounoux Daniel, *op. cit.*, p.95.

<sup>8</sup> Charaudeau Patrick & Maingueneau Dominique, *Dictionnaire d'analyse du discours*, Paris : Seuil, 2002, p.141.

initial d'écriture – le rejet du lectorat constituant déjà en soi un contrat –, ce qui nous permettra d'interroger la façon dont le destinataire – dénié, souhaité ou invoqué – est postulé, et de quelle façon sa projection vient rétroagir sur l'écriture. Dans les cas où la pratique diaristique est conjointe à un projet de publicisation, et donc où le destinataire prend la forme d'un lecteur, nous enrichirons notre réflexion des théories du « pacte autobiographique » de Philippe Lejeune<sup>9</sup>, du « lecteur modèle » d'Umberto Eco<sup>10</sup>, et de l'« horizon d'attente » de Hans Robert Jauss<sup>11</sup>.

Aux côtés de cette exploration de l'expression de l'intimité – qui prend forme, donc, au sein de discours –, il s'agira de questionner la médiation de l'intime : les journaux intimes publiés sont « *médiés, c'est-à-dire qu'un ensemble d'acteurs, d'opérations, de productions contribuent à les faire circuler, à les transformer, les rendant ainsi aptes à une réappropriation* »<sup>12</sup>. Le dispositif éditorial engendre un faisceau de contraintes – esthétiques, économiques, politiques, affectives – qu'il s'agira d'analyser, en tant qu'ils modulent les formes d'expression de l'intime : il n'est pas simple procédé de transmission, mais participe de la construction symbolique de l'objet.

Cette première partie se propose donc, dans une perspective diachronique, d'appréhender les processus de communication au cœur de la pratique diaristique – notre analyse se situant à l'articulation des modalités d'expression et d'exposition de soi. Nous croiserons à cet effet l'étude des phénomènes de publicisation – dispositifs éditoriaux – à l'analyse de la destination à l'œuvre dans les écrits – pactes établis. Il s'agira d'appréhender de quelle façon l'intimité, dans les journaux intimes, s'exprime et s'expose, de la toute fin du XVIII<sup>ème</sup> siècle au XX<sup>ème</sup>, et ce afin d'introduire notre seconde partie, qui se penchera sur le XXI<sup>ème</sup> siècle, et cette pratique nouvelle qu'il a vu naître : le journal intime en ligne.

---

<sup>9</sup> Lejeune Philippe, *Le pacte autobiographique*, *op. cit.*

<sup>10</sup> Eco Umberto, *op. cit.*

<sup>11</sup> Jauss Hans Robert, *Pour une esthétique de la réception*, Paris : Gallimard, 2007.

<sup>12</sup> Jeanneret Yves, Cité In Boutin Perrine et Seurrat Aude, *Éducation aux médias et Sciences de l'information et de la communication : quelles définitions de la médiation ?*, Actes du 16<sup>ème</sup> Congrès de la SFSIC, Compiègne 13-15 juin 2008, [En ligne].



# CHAPITRE 1 BENJAMIN CONSTANT : LA POSTURE D'UNE AUTO-DESTINATION EXCLUSIVE

---

## 1.1 CONTEXTUALISATION

### 1.1.1 POURQUOI BENJAMIN CONSTANT ?

Nous souhaitons débiter cette étude généalogique par le biais d'un auteur de la première génération de diaristes qui, à l'orée du XIX<sup>ème</sup> siècle, « *n'a pas de modèle, et invente pour ainsi dire ce moyen d'expression entre 1800 et 1820. Les hommes qui l'illustrent sont Joubert, Maine de Biran, Benjamin Constant et Stendhal* »<sup>13</sup>. Nous nous appuyons ici sur une classification établie en 1963 par le sociologue Alain Girard, et qui a été reprise par de nombreux chercheurs en littérature : dans son étude, il pointe trois époques dans l'histoire du journal intime – 1800-1850/1860, 1860-1900/1910, et 1910 à nos jours –, chacune d'elles marquant un certain nombre de mutations significatives. Cette classification, sur laquelle nous serons amenée à revenir – notamment car elle s'appuie exclusivement sur les journaux intimes édités, et donc sur l'objet en tant que genre littéraire –, nous apparaît néanmoins un point de départ pertinent pour introduire cette étude généalogique.

Alain Girard identifie deux générations dans la première époque qu'il a établie – caractérisée, selon lui, par l'absence d'arrière-pensée de publication de ses représentants – ; la première, que nous avons citée plus haut, et la seconde génération, « *qui écrit de 1830 à 1860 environ, a eu connaissance, non toujours du journal de ses devanciers, mais de leurs œuvres publiées. [...] Les intimistes les plus représentatifs de cette deuxième génération sont avant tout Alfred de Vigny, Delacroix, Michelet et Maurice de Guérin* »<sup>14</sup>. Décidée à démarrer notre étude à la naissance du journal intime<sup>15</sup>, nous souhaitons nous arrêter sur

---

<sup>13</sup> Girard Alain, *op. cit.*, p.58.

<sup>14</sup> Il est à noter qu'Alain Girard y inclut également Henri-Frédéric Amiel, qui a eu connaissance de journaux intimes édités, mais qui avait débuté son journal bien avant ; pour Alain Girard, il annoncerait l'époque suivante (Girard Alain, *op. cit.*, p.58).

<sup>15</sup> Remarquons que les premières pratiques d'écriture personnelle n'arrivent que tardivement en Occident, au XV<sup>ème</sup> siècle, impulsées par la découverte du papier. Chroniques historiques, journaux de voyage, livres de raison, ces ancêtres du journal intime ont pour point commun de relever d'une écriture, certes au jour le jour, mais dénuée d'intériorité. Quant aux journaux spirituels, « *première forme d'un journal vraiment "intime"* » (Lejeune Philippe & Bogaert Catherine, *Le journal intime : histoire et anthologie*, Paris :

l'un des tout premiers diaristes, que nous nous proposons de considérer comme exemplaire d'un genre en train de s'inventer. Très rapidement, notre regard s'est porté sur Benjamin Constant, qui « *représente un peu, pour le journal, ce que Rousseau est pour l'autobiographie moderne : un modèle, une origine* »<sup>16</sup>. On pourrait rétorquer que le *Vieux cahier* de Maine de Biran – débuté en 1792 – précède les premiers écrits journaliers de Benjamin Constant ; « *mais c'est [ce dernier] qui semble avoir inventé et imposé à ceux qui l'ont lu un certain ton caractéristique du genre, avec ses abréviations, son rythme, un certain mélange finalement harmonieux de notations brèves touchant à l'existence quotidienne et de considérations ou de médiations plus développées* »<sup>17</sup>.

Les raisons qui nous ont poussée à porter notre attention sur ce diariste ayant été énoncées, attachons-nous à présenter, brièvement, qui était Benjamin Constant, et surtout à introduire son journal.

### 1.1.2 INTRODUCTION AU JOURNAL

Benjamin Constant, né à Lausanne le 25 octobre 1767 dans une famille protestante d'origine française, et décédé à Paris le 8 décembre 1830, est tout à la fois romancier, homme politique et intellectuel. Très actif sur le plan politique, il sera un témoin privilégié des bouleversements révolutionnaires, et prendra part à l'élaboration d'une philosophie politique libérale ; il se fera également romancier et publiera *Adolphe* en 1806, « *chef d'œuvre de la littérature d'introspection* »<sup>18</sup>, et *Cécile* en 1811<sup>19</sup>.

Benjamin Constant a également, et c'est ce qui nous intéresse, tenu au cours de sa vie plusieurs journaux intimes, dans lesquels « *il s'appliqua à noter chaque jour ses impressions sur les hommes et les choses, à analyser les sentiments souvent contradictoires qui l'agitaient, à noter aussi ses lectures et les progrès de ses travaux littéraires ou politiques* »<sup>20</sup>. Il fera sa première tentative en 1803, avec un « *texte énigmatique au statut littéraire incertain* » qui « *évoque un roman en forme de journal* »<sup>21</sup>, qu'il intitulera *Amélie*

---

Textuel, 2006, p.87), leur démarche est très différente de celle des journaux intimes, comme nous le verrons plus tard.

<sup>16</sup> Lejeune Philippe & Bogaert Catherine, *op. cit.*, p.95.

<sup>17</sup> Pachet Pierre, *Les baromètres de l'âme : naissance du journal intime*, Paris : Hatier, 1990, p.57.

<sup>18</sup> Lejeune Philippe & Bogaert Catherine, *op. cit.*, p.95.

<sup>19</sup> Constant Benjamin, « Journal », In *Œuvres complètes*, Tübingen : Niemeyer, 1995, T. 3.

<sup>20</sup> Roulin Alfred & Roth Charles, « Introduction », In Constant Benjamin, *Journaux intimes : édition intégrale*, Paris : Gallimard, 1952, p.12.

<sup>21</sup> Delbouille Paul & De Rougemont Martine, « Introduction à *Amélie et Germaine* », In Constant Benjamin, *Œuvres complètes*, T. 3, Tübingen : Niemeyer, 1995, T. 3, p.39.

et Germaine ; dans ce texte, il tente, « *entre récit (chapitres) et journal proprement dit (entrées datées)* »<sup>22</sup>, et sous forme de délibération, de choisir, qui de Germaine ou d'Amélie, il se doit d'épouser. Si les premiers éditeurs ont pris le parti de considérer cet écrit comme le premier journal intime de Benjamin Constant – certainement du fait de la présence des dates –, les éditeurs suivants émettront quelques doutes. La numérotation des paragraphes évoque en effet la structure d'un roman, la notation manque de régularité – sur cent jours que dure la tergiversation, seuls trente et un ont été commentés –, et une comparaison avec ses autres journaux révèle que Benjamin Constant note « *ce qui constitue le tissu du quotidien, sans chercher à y mettre un ordre rigoureux. Or, dans Amélie et Germaine, il n'est jamais question que de ce qui concerne la crise qu'il traverse* »<sup>23</sup> : « *le fil conducteur n'est [donc] pas la notation du présent (le journal n'est pas quotidien) mais l'argumentation* »<sup>24</sup>. L'on pourrait finalement appréhender ce texte comme une première tentative d'écriture diaristique, à une époque où celle-ci n'était pas encore formalisée.

En dehors de ce cas particulier que constitue *Amélie et Germaine*, ont été identifiés trois journaux intimes, dont la composition peut se définir comme diaristique : ils n'ont plus « *pour armature la délibération, ne v[ont] pas vers une fin attendue ; écrit[s] sur de grands registres, il[s] sont tenus tous les jours, sans lacune* »<sup>25</sup>. Le premier journal, écrit entre le 22 janvier 1804 et le 7 mai 1805, est le plus développé et le plus étendu. Il s'interrompt brusquement pour une raison qu'il expliquera trois ans plus tard, dans son entrée du 8 mai 1805 : « *(Ce 12 avril 1808) la mort de M<sup>me</sup> Talma m'avait jeté dans un tel abattement qu'à dater de ce jour, mon journal où j'avais retracé tous les détails de sa maladie et jugé quelquefois sévèrement son caractère, me devient insupportable. Cependant, ne voulant pas l'interrompre complètement, j'imaginai de ne l'écrire que fort en abrégé et en grande partie en chiffres* »<sup>26</sup>.

Le second journal, abrégé et partiellement chiffré<sup>27</sup>, est une réécriture en condensé du précédent, et recouvre donc les mêmes dates. Il semblerait, « *grâce à un examen attentif des accidents textuels, de l'écriture, des changements d'encre, de plume et de ductus* »<sup>28</sup>, que la

<sup>22</sup> Lejeune Philippe & Bogaert Catherine, *op. cit.*, p.96.

<sup>23</sup> Delbouille Paul & De Rougemont Martine, « Introduction à *Amélie et Germaine* », *op. cit.*, p.40.

<sup>24</sup> Lejeune Philippe & Bogaert Catherine, *op. cit.*, p.96.

<sup>25</sup> Lejeune Philippe & Bogaert Catherine, *op. cit.*, p.96.

<sup>26</sup> Roulin Alfred & Roth Charles, « Introduction », *op. cit.*, p.13.

<sup>27</sup> Benjamin Constant a en effet mis en place un système de chiffres désignant les sujets ou ses états d'esprit les plus fréquents : « *le journal chiffré et abrégé est ainsi une manière d'épurer la forme journalière dont il rehausse le caractère répétitif et crypté* » (Simonet-Tenant Françoise, *Le journal intime : genre littéraire et écriture ordinaire*, *op. cit.*, p.22).

<sup>28</sup> Delbouille Paul & Kloocke Kurt, « Introduction aux journaux 1804-1807 », In Constant Benjamin, « Journal », *Œuvres complètes*, Tübingen : Niemeyer, 2002, T.6, p.34.



rédaction du journal abrégé ait suivi celle du journal développé ; en effet, tandis que ce dernier apparaît avoir été écrit au jour le jour, le journal abrégé ne présente que de rares changements d'écriture. L'hypothèse proposée par certains éditeurs est donc la suivante : Benjamin Constant aurait décidé, après la mort de M<sup>me</sup> Talma, de résumer son journal développé. Ce n'est donc qu'à partir du 8 mai 1805 que ce journal prend tout son intérêt, puisque proposant des notations inédites. Les notes quotidiennes sont d'abord sommaires et chargées de chiffres, « *dont la répétition marque assez plaisamment l'intensité du sentiment qu'ils expriment* »<sup>29</sup>, avant que le journal retrouve peu à peu un aspect plus classique, jusqu'à la date du 28 décembre 1807, où il s'arrête sans raison apparente.

Enfin, un troisième journal a été tenu par Benjamin Constant. Débuté le 15 mai 1811 et interrompu le 26 septembre 1816, il a pour particularité d'être entièrement écrit en caractères grecs : Benjamin Constant s'est en effet astreint à transcrire sa pensée lettre par lettre en grec, à la manière d'un rébus. Il semblerait qu'il se soit prêté à cet exercice en deux temps, car si les notes semblent bien relever d'une écriture au jour le jour, « *il est peu vraisemblable que, malgré sa maîtrise du grec, Constant ait pu, au fil de la plume, produire le texte sans rature que nous lisons* »<sup>30</sup>. La transcription en caractères grecs serait donc « *le résultat d'un exercice auquel Benjamin Constant [s'est] astreint très irrégulièrement* »<sup>31</sup>.

Seuls ces quatre manuscrits ont été retrouvés à ce jour, mais la question se pose « *de savoir si d'autres journaux ou parties de journaux n'ont pas existé qui seraient perdus, soit par destruction, soit parce qu'on ne peut jamais exclure que certains fonds soit restés à ce jour inexplorés* »<sup>32</sup> ; plusieurs indices laisseraient à penser que c'est effectivement le cas – notamment certaines mentions intrigantes relatives à des documents à ce jour inconnus<sup>33</sup>.

Après cette présentation synthétique, attachons-nous à désigner les différentes fonctions que Benjamin Constant semblait prêter à son journal, afin de comprendre ce qui a pu motiver cet auteur à se lancer dans une pratique d'écriture qui n'avait pas, à sa connaissance du moins, de prédécesseur. Nous aborderons, à cette occasion, les caractéristiques sociales et historiques qui expliquent, au-delà des motifs personnels des diaristes, que cette pratique ait pu voir le jour : « *nouveau genre littéraire et fait de*

---

<sup>29</sup> Roulin Alfred & Roth Charles, « Introduction », *op. cit.*, p.13.

<sup>30</sup> Delbouille Paul & Kloocke Kurt, « Introduction aux journaux 1811-1816 », In Constant Benjamin, *Œuvres complètes*, Tübingen : Niemeyer, 2005, T. 7, p.42.

<sup>31</sup> Delbouille Paul & Kloocke Kurt, *Ibid.*, p.41.

<sup>32</sup> Delbouille Paul & Kloocke Kurt, « Introduction aux journaux 1804-1807 », *op. cit.*, p.18.

<sup>33</sup> Pour plus de détails, Cf. Delbouille Paul & Kloocke Kurt, « Introduction aux journaux 1804-1807 », *op. cit.*, p.18-20.

*civilisation, le journal intime est inséparable des circonstances de temps et de lieu où il a pris naissance et s'est développé »<sup>34</sup>.*

## 1.2 DES FONCTIONS PERSONNELLES

En 1952, Michèle Leleu publie un ouvrage intitulé *Les journaux intimes*, dans lequel elle tente, en s'appuyant sur la première génération de diaristes, de caractériser, ce qu'elle a choisi d'appeler, les « *fonctions egoversives* » du journal intime<sup>35</sup>. Ce dernier présenterait ainsi trois fonctions principales, que Françoise Simonet-Tenant<sup>36</sup> interprète de cette façon :

- Se connaître : le « journal-réflexion » « *apparaît comme le lieu propice à la respiration hyperbolique du moi* »<sup>37</sup>.
- Se souvenir : le « journal-garde-mémoire » « *enregistre, comptabilise et amasse les "acta", les "cogitata" et les "sentita"* »<sup>38</sup>.
- Se confier : le « journal-confiance » « *est à la fois un exutoire et un moyen de communication* ».

Il semblerait donc que la pratique du journal intime soit motivée par trois fonctions qui ont en commun de reposer sur des motifs personnels. Afin de mettre à l'épreuve cette proposition de Michèle Leleu, nous avons décidé de les interroger dans le cadre de la pratique de Benjamin Constant – non en prétendant éclairer les intentions du diariste, mais en proposant une interprétation fondée sur l'analyse de certains de ses usages, mais aussi des discours sur sa pratique –, son journal offrant certaines réflexions sur cette dernière. Ce procédé sera l'occasion d'aborder un certain nombre de mutations sociales en cours à cette époque, qui expliquent en partie l'apparition d'un objet tel que le journal intime.

---

<sup>34</sup> Girard Alain, *op. cit.*, p.XX.

<sup>35</sup> Leleu Michèle, *op. cit.*.

Il est à noter qu'il s'agit de la première étude française sur le journal intime, et que celle-ci relève de la caractérologie : Michèle Leleu a étudié les journaux intimes des premiers diaristes publiés en lien avec la personnalité de leur auteur.

<sup>36</sup> Les travaux de Françoise Simonet-Tenant, tout comme ceux de nombre d'auteurs cités lors de cette étude généalogique, sont inscrits dans le champ de la littérature ; nous n'avons pas hésité à nous appuyer sur les acquis de cette discipline qui est la plus prolifique sur le journal intime, étant entendu qu'il s'agit pour nous de dépasser l'approche littéraire pour embrasser une perspective communicationnelle.

<sup>37</sup> Simonet-Tenant Françoise, *Le journal intime : genre littéraire et écriture ordinaire, op. cit.*, p.86.

<sup>38</sup> Simonet-Tenant Françoise, *Le journal intime : genre littéraire et écriture ordinaire, op. cit.*, p.85.

### 1.2.1 SE CONNAÎTRE

Le premier objectif à la tenue de ce journal semblerait être, pour Benjamin Constant, de porter un regard attentif sur lui-même : « *c'est surtout poussé par le désir socratique de se mieux connaître que Benjamin Constant a entrepris la rédaction de son journal* »<sup>39</sup>. Ce « Connais-toi toi-même » aboutit chez le diariste à une étude vertigineuse des énigmes de sa condition : « *Bizarre créature que je suis !* »<sup>40</sup>, écrit-il dans son journal à la date du 20 février 1805, « *tous mes sentimens sont vrais, mais ils sont tant qu'ils se froissent les uns les autres, et tous pourraient à différentes époques paraître faux* ». Ce souci d'introspection, s'il relève certes de dynamiques personnelles, s'inscrit également dans un contexte social particulier : le journal, si intime soit-il, nous apparaît fortement empreint de son époque ; « *en définitive, le journal intime apparaît bien comme un fait de civilisation parmi beaucoup d'autres, expressif d'un véritable renversement des valeurs, provoqué par les transformations sociales* »<sup>41</sup>. Le XIX<sup>ème</sup> siècle est en effet le théâtre de bouleversements, souvent en germe depuis le XVIII<sup>ème</sup>, mais dont les répercussions sont désormais significatives ; nous en avons identifié trois principales, que nous allons explorer dès à présent.

#### a. Une laïcisation de l'examen de conscience

La pratique du journal intime semble trouver sa première origine dans la technique de l'examen de conscience ; celui-ci fut prôné par Pythagore au VI<sup>ème</sup> siècle av. J.-C., puis par Socrate, mais son mode d'expression était alors oral : on ne songeait pas à fixer ses pensées par écrit, ni à les conserver. L'écriture<sup>42</sup> était, quant à elle, réservée aux bilans personnels instruits en leçons générales – nous pensons notamment au *Manuel* d'Epictète, aux *Lettres* de Sénèque ou à l'œuvre de Plutarque<sup>43</sup>.

L'examen de conscience constitue également l'une des composantes essentielles des religions, et l'on peut chercher dans celles-ci certaines influences sur les journaux de nos premiers diaristes. Ainsi, les deux réformes du XVI<sup>ème</sup> siècle, à savoir la réformation

---

<sup>39</sup> Roulin Alfred & Roth Charles, « Introduction », *op. cit.*, p.11.

<sup>40</sup> Constant Benjamin, « Journal », In *Œuvres complètes*, Tübingen : Niemeyer, 2002, T.6, p.331.

<sup>41</sup> Girard Alain, *op. cit.*, p.XVII.

<sup>42</sup> Signalons que jusque vers 1500, en dehors des écritures monumentales gravées sur pierre ou sur métal, existaient seulement deux supports pour l'écrit : le papyrus – puis le parchemin –, et les tablettes, portées à la ceinture. L'arrivée du papier en Europe au XVI<sup>ème</sup> siècle favorisera donc le développement des écritures de soi, en offrant un support plus adapté à cet acte d'écriture personnel.

<sup>43</sup> Epictète, *Manuel*, Paris : Gallimard, 2009.  
Plutarque, *Vies parallèles*, Paris : Gallimard, 2001.

protestante et la contre-réforme catholique, ont toutes deux mené à une piété se voulant de plus en plus intériorisée. L'examen de conscience devient une pratique écrite et solitaire à partir du XVI<sup>ème</sup> siècle, en particulier dans le protestantisme, « favorable à la réduction des intermédiaires entre le croyant et Dieu »<sup>44</sup> : ceci explique que les journaux spirituels – « journ[aux] de prière ou d'examen de conscience »<sup>45</sup> – se développent surtout au XVII<sup>ème</sup> siècle chez les puritains anglais et au XVIII<sup>ème</sup> chez les piétistes allemands, tandis qu'en France, où le protestantisme a été contrarié, il est alors plutôt rare. Le catholicisme restera en effet longtemps méfiant à l'égard du journal spirituel, craignant « qu'un souci intempestif de soi ne s'affirme dans l'écriture journalière et ne vienne s'interposer dans la conscience entre soi-même et Dieu »<sup>46</sup>. Mais l'examen de conscience « tenant à l'essence même du christianisme »<sup>47</sup>, le catholicisme du XVII<sup>ème</sup> inventera un directeur de conscience pour permettre la tenue du journal spirituel – qui surveillera et corrigera si besoin – ; dans la même veine, le système éducatif français du XIX<sup>ème</sup> siècle transformera le journal en un exercice quasi-obligatoire, en particulier pour les jeunes filles<sup>48</sup>. Le journal intime n'est cependant pas l'héritier direct du journal spirituel ; à la fin du XVIII<sup>ème</sup> siècle, lorsque ce premier apparaît, le journal spirituel reste un objet rare et discret ; quant à l'examen de conscience, il s'appuie sur une dynamique très différente.

Pour mieux comprendre en quoi l'essence du journal intime en est distincte, nous pourrions nous éloigner quelques instants de la forme journalière, et évoquer saint Augustin qui, à la fin du IV<sup>ème</sup>, écrivit ses *Confessions*<sup>49</sup>, récit autobiographique d'une conversion, dans lesquelles « il s'adresse à Dieu, pour lui dire en substance : je te cherchais à l'extérieur de moi-même, tu autem eras interiori intimo meo, mais toi tu étais plus intérieur à moi que ce que j'ai de plus intérieur (livre iii, 11) »<sup>50</sup>. Ce que prône saint Augustin, c'est donc une forme d'introspection au service d'une réflexion tournée vers Dieu ; l'histoire de sa vie, de sa conversion, n'est en fait qu'un exemple destiné à faire sentir au lecteur la grandeur de Dieu<sup>51</sup>. La perspective est donc fondamentalement différente de celle de l'« examen de

<sup>44</sup> Simonet-Tenant Françoise, *Le journal intime : genre littéraire et écriture ordinaire*, op. cit., p.33.

<sup>45</sup> Lejeune Philippe & Bogaert Catherine, op. cit., p.87.

<sup>46</sup> Simonet-Tenant Françoise, *Le journal intime : genre littéraire et écriture ordinaire*, op. cit., p.33.

<sup>47</sup> Girard Alain, op. cit., p.109.

<sup>48</sup> Éléments que nous développerons à l'occasion du journal d'Anne Frank, lorsqu'il s'agira de faire apparaître la forte dimension genrée de cette pratique (p.144).

<sup>49</sup> Saint Augustin, « Les confessions », Livre II, III, 5, In *Œuvres complètes*, Paris : Gallimard, 1998, T. 1, p.807.

<sup>50</sup> Saint Augustin, Cité In Pachet Pierre, op. cit., p.15.

<sup>51</sup> « Pour qui ce récit ? Non certes pour toi, mon Dieu, mais, sous ton regard, pour ma race, la race humaine [...] Et pourquoi le faire ? Assurément pour que, moi-même ainsi que mon lecteur quel qu'il soit, nous considérions de quelle profondeur il faut crier vers toi » (Saint Augustin, « Les confessions », *Ibid.*).

*conscience laïcisé* »<sup>52</sup>, dont Jean-Jacques Rousseau, avec ses *Confessions*<sup>53</sup>, se fera l'un des représentants : dans son œuvre s'affirme un « moi » unique, juge de tous ses actes, et « à se promener dans les campagnes de sa mémoire Rousseau cherche, non pas comme saint Augustin Dieu, mais soi-même »<sup>54</sup> ; pour Alain Girard, « c'est par là qu'il prélude à la naissance de l'intimisme »<sup>55</sup>. Le journal intime, s'il est examen de conscience, est donc examen de conscience laïcisé.

Alors que dans les journaux spirituels, il s'agissait avant tout de « donner la parole au dialogue de l'âme avec Dieu »<sup>56</sup>, ce sont la laïcisation et la privatisation progressives du travail spirituel sur soi qui vont peu à peu conduire à la forme du journal intime, puisque ce dernier « est un écrit dans lequel quelqu'un manifeste un souci quotidien de son âme [...]. Cette entreprise a une portée spirituelle, tout en se détachant des pratiques religieuses strictes (le journal intime, c'est bien au contraire le signe qu'un individu décide de faire face seul à l'insuffisance de son âme, sans confesseur, sans s'appuyer sur une pratique, sur un rite, en réinventant des secours) »<sup>57</sup>. Dans les balbutiements du XIX<sup>ème</sup> siècle, le journal devient support d'expression et d'auto-analyse laïque, à une époque de « laïcisation généralisée »<sup>58</sup> : « laïcisation de la philosophie, qui cesse d'être considérée comme la servante de la théologie [...] ; laïcisation de la morale, qui substitue à l'idée de salut celle de bonheur terrestre ; laïcisation de la société, enfin, dont les anciennes structures sont mises en cause par la notion d'individu »<sup>59</sup>.

## **b. Une mutation de la perception de la personne**

La seconde transformation qui bouleverse l'époque, et dans laquelle le journal intime trouve ses racines, est la consécration de l'individualisme. Dans les sociétés traditionnelles, l'homme était considéré comme « la simple cellule d'un organisme social qui [en] était la finalité et le prédétermin[ait], ou la partie d'un tout qui le précéd[ait] et le transcend[ait] »<sup>60</sup>. Pendant des siècles, le « moi » fut considéré comme « haïssable et [...] l'homme devait chercher sa fin ailleurs : politiquement, en s'effaçant devant le roi pour

---

<sup>52</sup> Girard Alain, *op. cit.*, p.48.

<sup>53</sup> Rousseau Jean-Jacques, *Les confessions*, Paris : Honoré Champion, 2010.

Signalons que *Les confessions* sont considérées comme la première autobiographie moderne.

<sup>54</sup> Garréta Anne F., *Lectures des Réveries*, Rennes : Presse universitaires de Rennes, 1998, p.23.

<sup>55</sup> Girard Alain, *op. cit.*, p.48.

<sup>56</sup> Lejeune Philippe & Bogaert Catherine, *op. cit.*, p.87.

<sup>57</sup> Pachet Pierre, *op. cit.*, p.13.

<sup>58</sup> Simonet-Tenant Françoise, *Le journal intime : genre littéraire et écriture ordinaire*, *op. cit.*, p.36.

<sup>59</sup> Delon Michel, cité In Simonet-Tenant Françoise, *op. cit.*, p.36.

<sup>60</sup> Laurent Alain, *Histoire de l'individualisme*, Paris : Presses Universitaires de France, 1993, p.4.

permettre la constitution d'une monarchie absolue ; religieusement, en se prosternant devant le Dieu tout-puissant »<sup>61</sup>. C'est la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen qui viendra entériner cette révolution culturelle<sup>62</sup>, qui a fait de l'individu le centre de gravité de la société, en affirmant que l'humanité est avant tout constituée d'individus, ces « êtres vivants indivisibles et irréductibles les uns aux autres, seuls à ressentir, agir et penser réellement »<sup>63</sup>. La prise de conscience est déterminante pour les écritures du « moi » : désormais, l'on reconnaît la valeur de l'expérience de chacun.

Dans le domaine littéraire, l'on peut percevoir les premières manifestations de l'individualisme au sein des *Essais* de Montaigne<sup>64</sup>, qu'il rédige entre 1572 et 1592. Dans cette œuvre, Montaigne se pose en véritable précurseur, puisqu'en cette fin de XVI<sup>ème</sup> siècle, la théorie individualiste est loin de s'être imposée<sup>65</sup>, et qu'encore un siècle plus tard, Blaise Pascal déclarera que « le moi est haïssable »<sup>66</sup>. Or, ce qui fait l'unité des *Essais*, c'est bien le « moi » de l'auteur : au-delà de la quête philosophique, c'est la connaissance de soi qui prime avant tout. « C'est moi que je peins »<sup>67</sup>, écrira-t-il dans sa « Préface au lecteur », donnant « le modèle d'une entreprise centrée non seulement sur la pensée spontanée de son auteur, mais sur sa personne même, saisie dans sa dimension la plus quotidienne, la plus privée, la moins surveillée »<sup>68</sup>. Montaigne, qui se présente comme un « homme de vie basse et sans lustre »<sup>69</sup>, promeut le récit de l'histoire avec un petit h, celle de la vie d'un homme, qu'il oppose à l'Histoire avec un grand H – se situant ainsi dans les enseignements de Plutarque – : « nous allions premièrement recherchant les signes de l'âme, et par iceux formant un portrait au naturel de la vie et des mœurs d'un chacun, en laissant aux historiens à écrire les guerres, les batailles et autres telles grandeurs »<sup>70</sup>.

Cette promotion du témoignage personnel trouvera également ses marques dans *Les Confessions* de Jean-Jacques Rousseau. Certes, il s'agit dans son cas d'une autobiographie<sup>71</sup> et non d'un journal intime, l'un et l'autre différant dans leur mécanisme d'écriture :

---

<sup>61</sup> Didier Béatrice, *op. cit.*, p.59.

<sup>62</sup> Car « l'expression personnelle réclame des droits » (Madelénat Daniel, *op. cit.*, p. 40).

<sup>63</sup> Laurent Alain, *op. cit.*, p.4.

<sup>64</sup> Montaigne Michel (De.), *Les essais*, Paris : Livre de Poche, 2001.

<sup>65</sup> « Après une longue et souterraine gestation tout au long du Moyen Age au terme de laquelle l'individu émerge d'une manière balbutiante lors de la Renaissance comme réalité vécue et catégorie de la pensée, l'individualisme fait irruption au grand jour au XVII<sup>ème</sup> et XVIII<sup>ème</sup> siècles » (Laurent Alain, *op. cit.*, p.13).

<sup>66</sup> Pascal Blaise, *Pensées*, Paris : Gallimard, 1977, Fragment 509, p.451.

<sup>67</sup> Montaigne Michel (De.), « Au lecteur », In *Les essais*, Paris : Livre de Poche, 2001.

<sup>68</sup> Pachet Pierre, *op. cit.*, p.15.

<sup>69</sup> Montaigne Michel (De.), *Les essais*, Paris : Livre de Poche, 2001, p.1256.

<sup>70</sup> Cité par Michel Simonin, « Introduction », In Montaigne Michel (De.), *Ibid.*, p.14.

<sup>71</sup> Que Philippe Lejeune définit comme un « récit rétrospectif en prose qu'une personne réelle fait de sa propre existence, lorsqu'elle met l'accent sur sa vie individuelle, en particulier sur l'histoire de sa personnalité ». (Lejeune Philippe, *Le pacte autobiographique*, *op. cit.*, p.14).

l'autobiographie est écrite bien après l'événement, tandis que la distance de l'acte d'écriture à ce dernier est relativement réduite dans le journal intime, puisque les faits relatés datent en général de quelques heures ou de quelques jours<sup>72</sup>. Mais *Les Confessions*, en légitimant définitivement l'expression de l'individualité, ouvriront la voie à d'autres types d'écriture de soi, puisque « *il y est explicitement établi que l'écriture peut être désormais légitimée par la seule auto-analyse de l'être intime et privé, si modeste ou obscur soit le scripteur* »<sup>73</sup>.

Le journal intime s'inscrit dans ces perspectives : dès lors que l'individu est reconnu dans sa singularité, dès lors qu'il se perçoit comme différent des autres, il est devenu légitime que certains, « *entre toutes les possibilités ouvertes d'affirmation de soi, choisissent la voie scripturale pour devenir quelqu'un, pour se distinguer de la masse et exister à leurs propres yeux* »<sup>74</sup>; en cette fin de XVIII<sup>ème</sup>, il n'est plus absurde de prendre une plume et un cahier pour noter, chaque jour, les manifestations de son être. Le développement de la pratique diaristique est bien parallèle à celui de l'individu, « *le journal intime repos[ant] tout entier sur la croyance en un " moi ", sur le désir de le connaître, de le cultiver, de s'entretenir avec lui, de le consigner sur le papier* »<sup>75</sup>.

### c. L'influence des idéologues

À la fin du XVIII<sup>ème</sup>, une autre révolution se met en place, épistémologique celle-ci, qui aboutira à la promotion du sujet sensible ; à cette époque, en effet, « *se dessine [...] la figure de l'homme sensible dont la pensée se nourrit de l'expérience sensorielle, et s'affirme l'ambition – perpétuée par les Idéologues – de fonder sur l'observation une science de l'homme qui place à l'origine de l'entendement la sensation* »<sup>76</sup>.

L'on peut situer le point de départ de cette réflexion aux théories du philosophe John Locke, qui le premier rompra avec la doctrine des idées innées, et affirmera que ce sont les sensations qui fondent la connaissance<sup>77</sup>. Cette idée sera adaptée en France par Étienne

---

<sup>72</sup> C'est donc la reconstruction rétrospective qui différencie l'autobiographie du journal intime, ce dernier procédant à l'inverse d'une « *écriture momentanée d'un moi en miettes* » (Simonet-Tenant Françoise, *Le journal intime : genre littéraire et écriture ordinaire*, op. cit., p.12). Cependant, nous remarquons que parfois s'insèrent dans le journal intime des bilans qui relèvent bel et bien d'une rétrospection, lorsque par exemple le diariste résume certains événements, ou qu'il a délaissé son journal pendant quelque temps.

<sup>73</sup> Simonet-Tenant Françoise, *Le journal intime : genre littéraire et écriture ordinaire*, op. cit., p.37.

<sup>74</sup> Gusdorf Georges, *Lignes de vie 2 : auto-bio-graphie*, Paris : Odile Jacob, 1991, p.231.

<sup>75</sup> Didier Béatrice, op. cit., p.59.

<sup>76</sup> Simonet-Tenant Françoise, *Le journal intime : genre littéraire et écriture ordinaire*, op. cit., p.36.

<sup>77</sup> Notamment dans son ouvrage *Essai sur l'entendement humain*, publié pour la première fois en 1690.

Locke John, *Essai sur l'entendement humain : Livres I et II*, Paris : J. Vrin, 2001.

Locke John, *Essai sur l'entendement humain : Livres III et IV*, Paris : J. Vrin, 2006

Bonnot de Condillac et Claude-Adrien Helvétius<sup>78</sup>, qui iront encore plus loin, estimant que le « moi » n'est « *que la somme des sensations présentes et de celles que la mémoire rappelle* »<sup>79</sup>. Au tout début du XIX<sup>ème</sup> siècle, les chefs de file de l'idéologie, Destutt de Tracy et Jean-Pierre-Georges Cabanis, s'inscriront dans le droit fil de ces réflexions, proclamant que « *toutes les idées viennent par les sens, ou sont le produit des sensations* »<sup>80</sup>.

Or, cette pensée idéologique influera nos premiers diaristes, parmi lesquels Benjamin Constant, Maine de Biran, Joseph Joubert ou Stendhal : amis des idéologues ou lecteurs assidus de leurs théories, ils furent très certainement inspirés par cette revendication d'un « *sens nouveau, le sens intime* »<sup>81</sup>. Il est vrai qu'à première vue, leurs objectifs diffèrent : la science de l'homme que tentent d'instituer les Idéologues vise à connaître ce dernier dans sa nature générale, et non à s'attacher aux singularités d'un individu ; « *rien de plus opposé, sinon de plus imperméable l'un à l'autre que l'intimisme, tourné vers le moi et la psychologie introspective, et le mouvement de pensée qui conduit à la sociologie positive. Or, si paradoxal que cela puisse paraître, ils sont issus à l'origine du même climat, et de la même attitude d'esprit* »<sup>82</sup>. D'une part, la pensée idéologique contient en son sein les éléments d'une observation subjective, puisque fournissant une méthode d'observation ; d'autre part, dans son optique, la personne est perçue différente des autres, puisque à la pensée universelle, les idéologues opposent la « *sensation [...] au contraire individuelle. Ce que je sens, je suis seul à le sentir. [...] Au lieu d'être un homme, qui reproduit en lui l'image même de l'homme, la personne s'éprouve différente de tous les autres hommes, unique, irremplaçable. La conscience de soi n'est plus conscience de l'universel, mais conscience de l'individuel* »<sup>83</sup>.

L'apport des Idéologues rejoint donc celui de l'individualisme, car tous deux ont pour point commun d'appréhender l'homme dans son unicité. La pensée idéologique ouvre également la voie à une quête de soi, passant par l'enregistrement de soi par soi : « *il faut chaque jour essayer de se rappeler le soir toutes les sensations de la journée, ses actions, ses paroles, ses passions, ses plaisirs et ses peines, ainsi que les causes qui les ont produites ; il faut s'assujettir à en tenir registre et faire sur soi-même une suite*

<sup>78</sup> Respectivement dans leur ouvrage *Traité des sensations* (1754) et *De l'esprit* (1758).  
Condillac Étienne Bonnot (De), *Traité des sensations : à Madame la Comtesse de Vassé*, Paris : De Bure, 1754.

Helvétius Claude-Adrien, *De l'esprit*, Paris : Durand, 1758.

<sup>79</sup> Girard Alain, *op. cit.*, p.49.

<sup>80</sup> Cabanis Pierre-Jean-Georges, *Rapports du physique et du moral de l'Homme*, Paris : L'Harmattan, 2006, p.13.

<sup>81</sup> Girard Alain, *op. cit.*, p.50.

<sup>82</sup> Girard Alain, *op. cit.*, p.48.

<sup>83</sup> Girard Alain, *op. cit.*, p.55.



*d'observations destinées à nous retracer au bout d'un mois, d'une année etc., en un mot quand nous voulons, les changements successifs de l'âme et de la vie, comme les mouvements bien observés du baromètre, du thermomètre, de l'hygromètre servent à nous représenter les variations de l'atmosphère, les divers degrés de températures, etc. »*<sup>84</sup>. Cette analogie météorologique, que nous retrouvons également chez Jean-Jacques Rousseau<sup>85</sup>, conduit à « *une sorte de météorologie interne de l'âme* »<sup>86</sup> : il s'agit de dépeindre les mouvements de son âme, projet qui épousera parfaitement celui du journal intime, fondé sur l'observation de soi au jour le jour.

## 1.2.2 SE SOUVENIR

Diverses influences ont donc contribué à faire du journal intime un instrument de connaissance de soi : technique de l'examen de conscience, avènement de l'individu, et primat des sensations, ont tous trois dû concourir à faire naître, chez la première génération de diaristes, un désir d'appréhension de soi. Mais attachons-nous maintenant à explorer la deuxième fonction attachée au journal intime : se souvenir.

### a. Le journal intime comme garde-mémoire

Il semble que pour Benjamin Constant, la tenue de son journal intime soit en grande partie destinée à enregistrer les faits et pensées, en les inscrivant sur le papier : le rôle utilitaire d'aide-mémoire n'est pas négligeable, et le journal devient un support sur lequel « *conserver* » les événements vécus et « *lui rappeler qu'il [a] éprouvé ces sensations* »<sup>87</sup>. « *Ce journal est une espèce d'histoire et j'ai besoin de mon histoire comme celle d'un autre pour ne pas m'oublier sans cesse et m'ignorer* »<sup>88</sup>, écrit-il ainsi ; le journal devient ici un outil au service de la mémoire, une forme de préservation du passé, contre la fuite du temps. Car « *la force du journal, c'est de rester* » : « *verba volant, scripta manent* »<sup>89</sup> – les paroles s'envolent, les écrits restent. Le diariste, qui transcrit au jour le jour vécu et impressions,

<sup>84</sup> Lancelin Pierre François, cité In Simonet-Tenant Françoise, *Le journal intime : genre littéraire et écriture ordinaire*, op. cit., p.42.

<sup>85</sup> « *J'écris moins l'histoire des évènements en eux-mêmes que celle de l'état de mon âme, à mesure qu'ils sont arrivés* » (Rousseau Jean-Jacques, « Préambule des Confessions », cité In Simonet-Tenant Françoise, *Le journal intime : genre littéraire et écriture ordinaire*, op. cit., p.36-37).

<sup>86</sup> Corbin Alain, « Le secret de l'individu », In Ariès Philippe & Duby Georges, *Histoire de la vie privée 4 : de la Révolution à la Grande Guerre*, Paris : Seuil, 1999, p.405.

<sup>87</sup> Roulin Alfred & Roth Charles, « Introduction », op. cit., p.11.

<sup>88</sup> Constant Benjamin, « Journal », In *Œuvres complètes*, T.6, op. cit., 21 décembre 1804, p.280.

<sup>89</sup> Didier Béatrice, op. cit., p.54.

construit sa mémoire, laissant comme « *un sillage derrière [lui], lisible, comme un navire dont le livre de bord a fixé le trajet* »<sup>90</sup>. Il sait que lecture – ou relecture – sera toujours possible, dans un avenir plus ou moins proche, et qu'il pourra « *plus tard [...] se retrouver, dresser des bilans, se comparer à [lui]-même, formuler mentalement l'implicite de pages allusives et ressusciter par là-même l'intensité d'une émotion, d'un événement passés* »<sup>91</sup>.

Nous pourrions donc presque parler d'une sorte de devoir de mémoire du journal, qui est tenu de restituer sensations et sentiments perdus ; nous ne saurions manquer d'évoquer à cette occasion le cas de Rétif de la Bretonne, dont l'obsession de la destruction des choses le poussa à graver, pendant près de six ans – entre 1779 et 1785 –, les événements importants de sa vie sur des pierres de l'Île Saint-Louis, tout en tenant en parallèle un journal papier sur lequel les notes journalières rapportent l'insignifiant du vécu ; « *on a souvent expliqué la graphomanie de Rétif et son besoin constant d'inscriptions par l'obsession du temps destructeur : c'est elle qui le conduit à graver dans la pierre, matière moins légère que le papier et promesse illusoire d'une éternisation de l'instant, les dates précieuses de son existence* », et à constituer, par ses notes journalières, « *de véritables archives du moi* »<sup>92</sup>. Le rôle attribué au journal est donc en quelque sorte de se faire prothèse de la mémoire humaine, pour figer, à la manière d'une photographie, des instants vécus. Mais au-delà, il s'agit aussi de penser son existence, puisque « *écrire une entrée suppose que [le diariste] trie [s]on vécu et qu'[il] l'organise selon des axes, qu'[il] lui donne une " identité narrative " qui rendra [sa] vie mémorisable. C'est la version moderne des " arts de la mémoire " cultivés dans l'Antiquité. Le journal [est] à la fois archives et action, disque dur et mémoire vive* »<sup>93</sup>.

## **b. Le journal intime comme outil de perfectionnement moral**

Au-delà de l'aide-mémoire, le journal peut en effet être appréhendé comme un instrument au service d'une amélioration de soi ; et pour certains diaristes, en particulier ceux des premières générations, cela peut aller très loin : « *pour certains, le journal constitue une sorte d'exercice moral. Et c'est là encore que l'on voit à quel point il est tributaire, par ses origines et par son fonctionnement, de l'examen de conscience et de toute*

<sup>90</sup> Lejeune Philippe & Bogaert Catherine, *op. cit.*, p.28.

<sup>91</sup> Simonet-Tenant Françoise, *Le journal intime : genre littéraire et écriture ordinaire, op. cit.*, p.39 & p.99.

<sup>92</sup> Simonet-Tenant Françoise, *Le journal intime : genre littéraire et écriture ordinaire, op. cit.*, p.39 & p.40.

<sup>93</sup> Lejeune Philippe & Bogaert Catherine, *op. cit.*, p.28.

*une technique spirituelle que le christianisme a développée systématiquement. C'est un contrôle que l'auteur s'impose à lui-même* »<sup>94</sup>. Écrire chaque jour, interroger le quotidien, rapporter les événements importants, porter une attention méthodique aux états de son âme : la tenue d'un journal exige rigueur et assiduité. Ainsi de Benjamin Constant, qui s'appliqua pendant des années, jour après jour, à tenir ses notes journalières, sans jamais déroger à la règle. Mais surtout, cas emblématique, Henri-Frédéric Amiel, dont « *une prétendue "hygiène" [...] lui fait dresser, quand il relit les pages d'une année écoulée, des récapitulatifs avec subdivisions, des chronologies rétrospectives, comme s'il était l'archiviste de sa propre vie* »<sup>95</sup>. Son obsession du détail, ses reconstitutions précises, son goût administratif des listes, programmes, plans etc., firent qu'il laissa au final 180 cahiers, soit un total de 16 840 pages manuscrites.

L'appréhension du journal comme exercice quotidien trouve en fait ses sources directes chez certains penseurs contemporains à nos diaristes. Benjamin Franklin, tout d'abord, « *l'un des apôtres modernes du journal comme moyen d'amélioration et de contrôle de soi* »<sup>96</sup>, qui proposa, à la fin du XVIII<sup>ème</sup>, de créer des tableaux destinés à des fins de perfectionnement de soi, en s'inspirant de l'arithmétique et des tables de multiplication. Marc-Antoine Jullien ensuite, qui, en 1808, avec son *Essai sur l'emploi du temps*<sup>97</sup>, développa un plan d'éducation, destiné principalement aux jeunes hommes des classes supérieures : il proposait, dans cet ouvrage, de tenir trois livrets en parallèle, l'un consacré au développement d'un ou deux faits intéressants de la journée, le second dévolu à l'inventaire concis des faits du quotidien, et le troisième assigné à une évaluation quantitative du temps passé à chacune des observations ; au temps requis pour se prêter à un tel exercice, il rétorquait que cette discipline permettait en retour une plus grande maîtrise de sa vie. Les journaux de Maine de Biran ou d'Henri-Frédéric Amiel portent les traces de ces enseignements ; quant à Benjamin Constant, il semble bien qu'il ait été inspiré par cet état d'esprit, qui envahit peu ou prou l'ensemble des journaux de l'époque ; « *à partir de la fin du XVIII<sup>ème</sup> siècle, le journal apparaît comme un moyen d'éducation, moral [...], mais aussi pratique. En observant avec précision l'emploi de son temps au cours de la journée, on peut l'utiliser mieux, corriger des excès, rétablir des équilibres* »<sup>98</sup>.

Il apparaît donc qu'au-delà de l'héritage chrétien de plusieurs siècles d'observation de soi, la tenue d'un journal intime émane avant tout d'une pensée laïque, qui envisage le

<sup>94</sup> Didier Béatrice, *op. cit.*, p.19.

<sup>95</sup> Pachet Pierre, *op. cit.*, p.111.

<sup>96</sup> Pachet Pierre, *op. cit.*, p.118.

<sup>97</sup> Jullien Marc-Antoine, *Essai sur l'emploi du temps (1808)*, Paris : Anthropos, 2006.

<sup>98</sup> Lejeune Philippe & Bogaert Catherine, *op. cit.*, p.92.

compte-rendu journalier comme instrument de maîtrise de soi.

### c. L'empreinte bourgeoise

Cette obsession du contrôle, dont on perçoit certains signes dans l'écriture diaristique, trouve sa source dans l'avènement de la société bourgeoise : « animé d'un idéal laïque et matérialiste, porteur d'une idéologie du mérite, le bourgeois se montre soucieux de faire un usage méthodique de sa vie, dont le journal peut rendre compte »<sup>99</sup>. Surveiller, mesurer, rendre compte : nos premiers diaristes font le bilan, calculant gain et déperdition de leurs finances, de leurs histoires amoureuses, de leurs travaux d'écrivain. Nous percevons bien ici les filiations avec les livres de raison, ancêtres du journal intime, qui se sont développés à partir du XVI<sup>ème</sup> siècle, et « où chaque chef de maison prenait soin d'inscrire l'état et le développement de sa fortune »<sup>100</sup>.

Pour le diariste de cette époque, mettre sur papier, archiver, garder des traces, deviennent des « moyen[s] de capitaliser », car « comme l'on sait, le gaspillage est la faute majeure pour la morale bourgeoise »<sup>101</sup>. Pour le diariste, il s'agit de conjurer la fuite du temps, en emprisonnant les instants à l'encre de la plume ; et ce qu'il s'agit de sauvegarder à tout prix, c'est ce précieux « moi », proclamé par la Révolution française : « l'individu, propriétaire de son être comme de ses biens, tourmenté par toutes les formes de déperdition et soucieux de comptabiliser son existence (qu'il s'agisse de ses gains financiers ou de son activité amoureuse), peut inscrire l'écriture du journal dans un dispositif d'épargne de soi »<sup>102</sup>.

Cependant, comme nous l'explique Béatrice Didier, il ne s'agit pas de penser ces diaristes comme répondant à l'archétype du bourgeois du XIX<sup>ème</sup> siècle : d'une part, parce que de nombreux journaux de cette période n'ont pas été écrits par des diaristes appartenant à la bourgeoisie, d'autre part, parce qu'un certain nombre d'entre eux, actifs politiquement, s'élèvent contre la société bourgeoise ; « il ne faut donc pas voir dans le diariste une quintessence de l'écrivain bourgeois, mais dire plutôt que ce genre littéraire s'épanouit à partir de l'existence de cette civilisation bourgeoise et capitaliste prédominante en Europe à partir de 1800 »<sup>103</sup>.

---

<sup>99</sup> Simonet-Tenant Françoise, *Le journal intime : genre littéraire et écriture ordinaire*, op. cit., p.35.

<sup>100</sup> Geoffroy Auguste, cité In Simonet-Tenant Françoise, *Le journal intime : genre littéraire et écriture ordinaire*, op. cit., p.30.

<sup>101</sup> Didier Béatrice, op. cit., p.55 & 51.

<sup>102</sup> Simonet-Tenant Françoise, *Le journal intime : genre littéraire et écriture ordinaire*, op. cit., p.42.

<sup>103</sup> Didier Béatrice, op. cit., p.83.

« *Christianisme, individualisme et capitalisme* »<sup>104</sup> : voici donc trois facteurs qui ont concouru à l'éclosion du journal intime, et qui expliquent qu'il ait pu se développer à l'aube du XIX<sup>ème</sup> siècle ; le contexte social autorisait, en quelque sorte, le développement d'une telle pratique. Mais au-delà des fonctions de connaissance et de souvenir du journal intime, qui peuvent prendre les atours d'un exercice moral, une troisième fonction, moins pragmatique, s'impose également dans la pratique.

### 1.2.3 SE CONFIER

Écrire dans un journal intime, c'est aussi se confier à une entité abstraite, matérialisée par le journal. C'est quelque chose que nous percevons nettement chez Benjamin Constant : « *si d'ailleurs il éprouvait le besoin d'y consigner ses pensées les plus secrètes, ses sentiments les plus profonds, c'est bien qu'il se refusait à les confier à personne* »<sup>105</sup>. Le journal peut donc ici être assimilé à une oreille attentive et sûre, à laquelle Benjamin Constant pouvait livrer ses confidences, sans craindre d'être trahi ; son journal était alors exutoire à ses tristesses plus qu'à ses joies, car il y épanchait plus volontiers ses angoisses<sup>106</sup> : « *je dois consigner ici que je traite mon Journal comme ma Vie. j'y enrégistre mes peines, beaucoup plus que mes plaisirs* »<sup>107</sup>.

#### a. L'exaltation du sentiment

Ce que Benjamin Constant confie de précieux à son journal, c'est son monde intérieur ; si la vie quotidienne est évoquée, ce sont bien les « *modifications de l'âme* »<sup>108</sup> qu'il s'agit avant tout d'explorer sur ces pages : « *se réfugier dans la solitude, loin de la foule et du bruit, s'étudier soi-même, goûter la douceur de converser avec son âme, tenir registre de ses contemplations charmantes, vivre enfin dans une sorte de profonde et totale intimité de soi avec soi* »<sup>109</sup>. Nous ne saurions manquer d'évoquer ici *Les Rêveries du promeneur solitaire* de Jean-Jacques Rousseau<sup>110</sup>, ultime œuvre qui se fera véritable

---

<sup>104</sup> Didier Béatrice, *op. cit.*, p.59.

<sup>105</sup> Roulin Alfred & Roth Charles, « Introduction », *op. cit.*, p.22.

<sup>106</sup> Tendance manifeste, comme nous l'aborderons à l'occasion de notre étude de la pratique diaristique contemporaine, de nombre de journaux.

<sup>107</sup> Constant Benjamin, « Journal », In *Œuvres complètes*, T.6, *op. cit.*, p.233.

<sup>108</sup> Simonet-Tenant Françoise, *Le journal intime : genre littéraire et écriture ordinaire*, *op. cit.*, p.38.

<sup>109</sup> Girard Alain, *op. cit.*, p.46.

<sup>110</sup> Rousseau Jean-Jacques, *Les rêveries du promeneur solitaire*, Paris : Dunod, 1997.

exaltation du sentiment, de cette « *attention au fugitif, au continuellement variable, à l'insignifiant voire à l'inconsistant, au sentiment d'être, ressenti physiquement et cependant toujours insaisissable* »<sup>111</sup>. Catherine Rannoux voit dans *Les rêveries du promeneur solitaire* « *l'indice de l'instauration d'un modèle nouveau d'écriture, qui tire sa légitimité de la connaissance intuitive de soi* »<sup>112</sup>, et va jusqu'à affirmer : « *si Rousseau n'a pas écrit de journal, le XIX<sup>ème</sup> se chargera de mettre en pratique le programme énoncé dans les Rêveries* »<sup>113</sup>. Car cette forme de sensibilité revendiquée par Jean-Jacques Rousseau est précisément celle qui éclot à l'orée du XIX<sup>ème</sup> siècle, exaltée par la littérature romantique, qui célèbre l'individu, ainsi que la valeur de la subjectivité dans le processus esthétique. Ce siècle « *voit s'accroître une vision personnelle et intériorisée de l'écriture* »<sup>114</sup>; lorsqu'il donne sa définition du romantisme au Salon de 1847, Baudelaire, qui en est l'un des héritiers, écrit : « *le romantisme n'est précisément ni dans le choix des sujets ni dans la vérité exacte, mais dans la manière de sentir. Ils l'ont cherché en dehors, et c'est en dedans qu'il était seulement possible de le trouver* ». Désormais, non seulement l'intériorité peut s'écrire, mais elle est seule apte, finalement, à saisir l'individu avec justesse : pour toutes ces raisons, pour Daniel Madelénat, le XIX<sup>ème</sup> siècle est bel et bien l'« *âge d'or* »<sup>115</sup> de l'intimisme : « *l'artiste doit projeter dans l'œuvre une " pensée intime " et personnelle qui transgresse les formes admises et redispense avec souveraineté les éléments du donné ; cette intimité transcendante à la réalité conventionnelle – profondeur, collusion créatrice du sujet et de l'objet – rompt le pacte de coexistence entre le moi et la nature, fondement de l'esthétique intimiste, au profit d'une subjectivité impériale qui explore les Idées antérieures aux choses ou descend vers une intériorité inaccessible au regard ordinaire* »<sup>116</sup>.

Si l'individualisme a rendu légitime l'attention à soi, la promotion du sujet sensible a recentré les préoccupations sur cette « *part la plus secrète, la plus insaisissable, peut-être la plus inconstante de la personne* »<sup>117</sup>. Et c'est ce « *musée secret* »<sup>118</sup> que l'écriture diaristique explore, tout en le préservant du regard d'autrui, en l'enfermant dans ce cahier, confesseur discret et silencieux.

<sup>111</sup> Simonet-Tenant Françoise, *Le journal intime : genre littéraire et écriture ordinaire*, op. cit., p.38.

<sup>112</sup> Rannoux Catherine, op. cit., p.8.

<sup>113</sup> Rannoux Catherine, op. cit., p.8.

<sup>114</sup> Rauturier Maud, *Anais Nin et la quête d'une écriture de l'intime : étude comparée des influences littéraires de langue française et de langue anglaise*, Thèse de doctorat en littérature française et comparée, Université de Strasbourg : 2011, [En ligne], p.30.

<sup>115</sup> Madelénat Daniel, op. cit., p.71.

<sup>116</sup> Madelénat Daniel, op. cit., p.137-138.

<sup>117</sup> Pachet Pierre, op. cit., p.16.

<sup>118</sup> Du Bos Charles, cité In Pachet Pierre, op. cit., p.16.

## b. Une délimitation progressive de la sphère privée

Si cette pratique solitaire de la confiance peut se développer à cette époque, c'est aussi que depuis le XVIII<sup>ème</sup> siècle s'impose peu à peu un concept nouveau, celui de l'espace privé, « *sphère toujours plus importante d'activités laissées à la jouissance privée des individus vivants " chacun chez soi " indépendamment de l'État et de la société* »<sup>119</sup>. Cette notion, héritée de la philosophie des Lumières, s'établit alors en opposition à l'espace public<sup>120</sup>, et tous deux « *ser[ont] codifiés par la Révolution* »<sup>121</sup>, qui proclame la liberté individuelle, en lien étroit avec le procès individualiste : si l'espace public est celui « *qui concerne le peuple dans son ensemble, la collectivité* »<sup>122</sup>, la sphère privée se pose au contraire comme « *hors d'atteinte du " social " et de l'État* »<sup>123</sup>. L'individu peut désormais prétendre à s'épanouir hors du collectif<sup>124</sup>, et à mener, en toute indépendance individuelle, des activités vouées à des fins personnelles : « *c'est dans la sphère privée, plus précisément au sein de la famille, à l'abri des regards et de la pression sociale, que des libertés nouvelles s'édifient et que l'individu parvient à construire sa personnalité* »<sup>125</sup>.

La pratique diaristique s'inscrit bien entendu dans ces perspectives ; tenir un journal pour soi, dans une solitude apparente d'auto-destination, est une pratique qui ne pouvait se développer que lorsque l'espace privé fut légitimé<sup>126</sup> : sans possibilité de retrait, pas

<sup>119</sup> Laurent Alain, *op. cit.*, p.45-46.

<sup>120</sup> Jürgen Habermas définit l'espace public comme un « *processus au cours duquel le public constitué d'individus faisant usage de leur raison s'approprie la sphère publique contrôlée par l'autorité et la transforme en une sphère où la critique s'exerce contre le pouvoir d'État* » (Habermas Jürgen, *L'espace public*, Paris : Payot, 1978, p.61).

<sup>121</sup> Bologne Jean-Claude, *Histoire de la pudeur*, Paris : Hachette Littératures, 2004, p.399.

<sup>122</sup> Première définition du terme en 1238, CNRTL, Disponible sur <<http://www.cnrtl.fr/etymologie/public>> (12.01.11).

Le CNRTL (Centre National de Ressources Textuelles et Linguistiques), a été « *créé en 2005 par le CNRS, [et] fédère au sein d'un portail unique, un ensemble de ressources linguistiques informatisées et d'outils de traitement de la langue* » (« Présentation », In *Cnrtl.fr*).

<sup>123</sup> Laurent Alain, *op. cit.*, p.13.

<sup>124</sup> « *Pour l'homme de la société de cour – au sens le plus large du terme – du dix-septième et du dix-huitième siècle, ce partage n'existait pas encore. [...] À toute heure de la journée, son attitude pouvait décider de son succès ou de son insuccès social. C'est pourquoi le contrôle social s'exerçait aussi directement sur toutes les sphères de l'activité et sur tous les comportements* » (Norbert Elias, *La société de cour*, Paris : Flammarion, 1985, p.148-149).

<sup>125</sup> Estienne Yannick, « Un monde de verre : Facebook ou les paradoxes de la vie privée (sur)exposée », Actes du 15<sup>ème</sup> Colloque Creis-Terminal *Les libertés à l'épreuve de l'informatique*, 10-11 juin 2010, [En ligne], p.3.

<sup>126</sup> « *En France, jusqu'à la fin du XVI<sup>ème</sup> siècle et au début du XVII<sup>ème</sup>, il existait deux types d'espace : la salle et la chambre où l'on faisait tout. Les gens n'y étaient jamais seuls, membres de communautés, ils vivaient dans ces lieux spacieux sans couloirs ni espaces de retraits. C'est à cette époque que les degrés de privatisation ont commencé à être modifiés car les gens de culture et d'argent n'ont plus supporté de ne pouvoir s'isoler. En effet, avoir des espaces intimes, rechercher la solitude a été au départ une revendication de nantis, un luxe d'aristocrates* » (Fitoussi Brigitte, « De la salle commune au boudoir », Entretien avec Monique Eleb-Vidal, In Czechowski Nicole (Dir.), *L'intime : protégé, dévoilé, exhibé*, Autrement n°81, Paris : Seuil, juin 1986, p.129).

d'activité réellement solitaire. Car la publicisation – ou « publicité » pour reprendre le terme de Jürgen Habermas –, est constitutive de l'espace public : il y a donc une « *double caractérisation de l'espace public comme creuset du débat collectif d'un côté, et comme scène d'apparition de l'autre* »<sup>127 128</sup>. Refuser pour son journal intime une destinée publique, c'est donc pour Benjamin Constant préserver celui-ci de la sphère publique, et choisir de ne pas le partager avec le plus grand nombre.

### 1.3 UNE FONCTION RELATIONNELLE ?

Au vu de ces premières informations, nous percevons bien de quelle façon la pratique diaristique, aux motivations pourtant si personnelles, s'imbrique dans un contexte social. La fin du XVIII<sup>ème</sup> siècle était un « *terrain propice à l'éclosion du journal dans sa forme intime et laïque* », quand le XIX<sup>ème</sup> siècle présentait toutes les « *conditions favorables à l'essor* »<sup>129</sup> de celui-ci.

Malgré tout, les diaristes de cette première génération semblent occulter cette empreinte sociale au profit d'une genèse exclusivement individuelle, en appréhendant leur journal intime comme le fruit d'une virginale introspection : d'une part, ils le dissimulent précautionneusement au regard d'autrui, choisissant de le mettre à l'écart au maximum de la sphère sociale ; d'autre part, leur discours tend à faire de leurs écrits le résultat d'une pensée solipsiste. C'est ce que nous tenterons d'appréhender dans cette partie, en analysant la façon dont Benjamin Constant se positionnait face à son journal intime.

#### 1.3.1 UNE PRATIQUE EXCLUSIVEMENT AUTO-DESTINÉE ?

##### a. Un journal caché

Benjamin Constant gardait le plus grand secret de son journal ; tout comme les diaristes de cette première génération, celui-ci semble donc, *a priori*, n'avoir été écrit que pour lui seul : « *soyons de bonne foi et n'écrivons pas pour nous, comme pour le public* », notera-t-il le 2 mars 1803<sup>130</sup>. Plusieurs indices semblent confirmer cet état de fait : tout

<sup>127</sup> Mehl Dominique, « Télévision de l'intimité et espace public », *op. cit.*, p.56.

<sup>128</sup> Et « *c'est par les dispositifs de « publicisation » qui soutiennent cette scène que le pouvoir est soumis au regard et au contrôle de tous* » (Quéré Louis, « L'espace public : de la théorie politique à la métathéorie sociologique », In *Les espaces publics*, Quaderni n°18, Paris : Éditions MSH, Automne 1992, p.77).

<sup>129</sup> Simonet-Tenant Françoise, *Le journal intime : genre littéraire et écriture ordinaire*, *op. cit.*, p.35 & 41.

<sup>130</sup> Constant Benjamin, « Amélie et Germaine », In *Œuvres complètes*, Tübingen : Niemeyer, 1995, T.3, p.73.



d'abord, tout au long de sa vie, il dissimulera jalousement les différents cahiers, les enfermant dans un coffre une fois achevés, ou les déplaçant très discrètement pendant ses nombreux voyages. Il semblerait bien que garder le secret de son journal intime ait été une préoccupation constante, qui se révélera payante puisque la parution de celui-ci en 1887 « fait alors l'effet d'une véritable révélation. Du vivant de l'auteur, personne n'avait soupçonné l'existence d'un écrit comme celui-là, même parmi les personnes les plus proches de lui »<sup>131</sup>.

Par ailleurs, rien n'a été fait de sa part pour veiller, après sa mort, à la conservation de son journal<sup>132</sup> ou à sa transmission. Il n'a jamais, non plus, mis en place de projet de publication posthume ; c'est, semble-t-il, sans intention de sa part, voire contre son gré, qu'une publication *post mortem* s'est mise en place. Et c'est ce que semblerait confirmer la première publication qui a été faite de son journal : « il est peu de textes qui aient été aussi maltraités et à tel point défigurés par leur éditeur. Rarement " tripatouillage " a été plus innocent et plus désastreux »<sup>133</sup>. À l'initiative d'Adrien de Constant, son petit cousin, en 1887 paraît dans la *Revue internationale* un texte intitulé « Journal intime de Benjamin Constant »<sup>134</sup>, qui aura un fort succès ; mais la bonne volonté de son descendant, qui consacra les dernières années de sa vie à déchiffrer les divers manuscrits, « n'a pas suffi à le préserver des écueils. Il a fait ce travail en amateur naïf, incompetent, inexact, dépourvu de scrupule littéraire et de respect des textes »<sup>135</sup>. En plus d'erreurs dans la transcription, il n'a en effet pas hésité à modifier sciemment le texte quand il le jugeait inélégant – transformation en un texte suivi de notes quotidiennes, remplacements de mots, substitution de phrases –, ou à retirer tout ce qui pouvait sembler gênant<sup>136</sup>. De fait, on peut imaginer que Benjamin Constant, s'il avait souhaité que son journal soit publié un jour, ait

---

<sup>131</sup> Delbouille Paul & Kloocke Kurt, « Introduction aux journaux 1804-1807 », *op. cit.*, p.20.

<sup>132</sup> On pourrait cependant renverser le raisonnement : il n'a rien fait pour détruire son journal et le mettre à l'abri, à sa mort, des lecteurs indiscrets ; il a au contraire soigneusement conservé les différents cahiers. Nous pourrions évoquer ici le cas d'Henri-Frédéric Amiel, qui apposera en 1864 une étiquette sur le coffre abritant son journal : « en cas de malheur, je n'autorise personne à détourner ni à détruire, en tout ni en partie, aucun feuillet de mon Journal intime, et même je l'interdis positivement » (Amiel Henri-Frédéric, cité In Simonet-Tenant Françoise, *Le journal intime : genre littéraire et écriture ordinaire*, *op. cit.*, p.51); chez cet auteur, il semblerait donc qu'il s'agisse de laisser la possibilité d'une publication posthume.

<sup>133</sup> Roulin Alfred & Roth Charles, « Introduction », *op. cit.*, p.18.

<sup>134</sup> Delbouille Paul & Kloocke Kurt, « Introduction aux journaux 1804-1807 », *op. cit.*, p.15.

<sup>135</sup> Roulin Alfred & Roth Charles, « Introduction », *op. cit.*, p.17.

<sup>136</sup> Les éditions suivantes (1895, 1928 et 1931), en se basant sur ce texte, reproduiront les mêmes écueils, et ce n'est qu'en 1945 qu'un éditeur, Jean Mistler, proposera un texte débarrassé de ses erreurs manifestes, mais loin néanmoins d'être fidèle à la version manuscrite. Il faudra attendre 1952, et que le légataire des journaux autorise les éditeurs Alfred Roulin et Charles Roth à accéder aux manuscrits, pour qu'une édition vraiment respectueuse de l'original voit le jour. De fait, pour notre travail, nous avons décidé de nous appuyer sur la toute dernière édition, 1995-2002, qui, en outre, à l'inverse de la précédente, propose un texte non modernisé (Cf. bibliographie).

anticipé les obstacles à la réalisation d'un tel projet, et pris des dispositions pour que cela soit fait dans de bonnes conditions – par exemple, en laissant des instructions dans son testament, ou en retranscrivant le journal à sa manière.

Autre indice du désir de Benjamin Constant de ne pas voir son journal lu, une partie de ses cahiers est cryptée<sup>137</sup>. Ainsi, dans le journal abrégé, il mettra en place un système de code, évoqué plus tôt. Puis, dans les journaux de 1811-1816, il utilisera l'alphabet grec, « *précaution domestique qui protège les pages intimes de la curiosité de l'entourage. Là s'affirme nettement la volonté de coder pour cacher et tenir secret* »<sup>138 139</sup>.

Enfin, le journal intime est un objet honteux à ses yeux. Au XIX<sup>ème</sup> siècle, cet objet reste considéré comme une maladie, relevant moins de l'expression littéraire que d'une pratique méprisable : « *souçonné de crime lèse-littérature* »<sup>140</sup>, on s'interroge sur sa valeur ; en outre, l'attention à soi, si elle s'impose peu à peu, reste dans les premiers temps suspecte. C'est quelque chose qui semble avoir profondément marqué les premiers diaristes, et en particulier Benjamin Constant, qui écrira, à la suite du suicide d'un de ses amis : « *parmi le mal que l'on m'a dit de ce pauvre Diable, on lui a reproché d'avoir toujours fait un journal. que droit-on de celui-ci ! c'est un Secret qu'il me faut garder bien soigneusement* »<sup>141</sup>.

Pour ces différentes raisons, il semble bien que Benjamin Constant ait voulu préserver son journal du regard d'autrui, en l'isolant du monde extérieur : « *son journal est une caverne, rien que pour lui. Il en a défendu l'accès à ses proches, qui étaient les figurants de ce théâtre intérieur. Il n'a rien fait pour le conserver et le transmettre. C'est malgré lui que nous le lisons aujourd'hui* »<sup>142</sup>. Son journal apparaît donc, au premier abord, exclusivement auto-destiné, dans une relation de soi à soi qui exclut autrui, et qui s'épanouit à l'écart de la société, comme dans une « bulle » – tel que nous avons tenté de le schématiser

---

<sup>137</sup> Cette tentative de faire de son journal un espace inviolable est emblématique de cette première génération de diaristes : Stendhal, par exemple, transformera son journal en une véritable mosaïque, en multipliant l'usage de mots étrangers.

<sup>138</sup> Simonet-Tenant Françoise, *Le journal intime : genre littéraire et écriture ordinaire*, op. cit., p.22.

<sup>139</sup> On pourra rétorquer qu'à la fin de la note de 1808, sur laquelle se termine le journal développé, il donne la clé de son code chiffré, et donc les moyens à un éventuel lecteur de décrypter son journal. Peut-être s'agit-il d'une précaution pour son usage personnel : de cette façon, il est sûr que la relecture ne lui posera pas de problèmes *a posteriori*. Mais il semblerait que le journal chiffré et abrégé soit surtout une façon de rehausser le caractère répétitif et lancinant de l'écriture journalière, plus que de dissimuler ses écrits. De la même manière, l'utilisation du grec dans son dernier journal, qui laisse apparaître les dates en français, risque surtout de piquer la curiosité ; là encore, plus que de cacher, il semblerait que cela réponde à une forme de jeu de la part de Benjamin Constant.

<sup>140</sup> Simonet-Tenant Françoise, *Le journal intime : genre littéraire et écriture ordinaire*, op. cit., p.119.

<sup>141</sup> Constant Benjamin, « Journal », In *Œuvres complètes*, T.6, op. cit., 2 avril 1805, p.362.

<sup>142</sup> Lejeune Philippe & Bogaert Catherine, op. cit., p.95.

dans la figure ci-dessous – : le schéma de communication apparaît donc, au premier abord, sommaire.

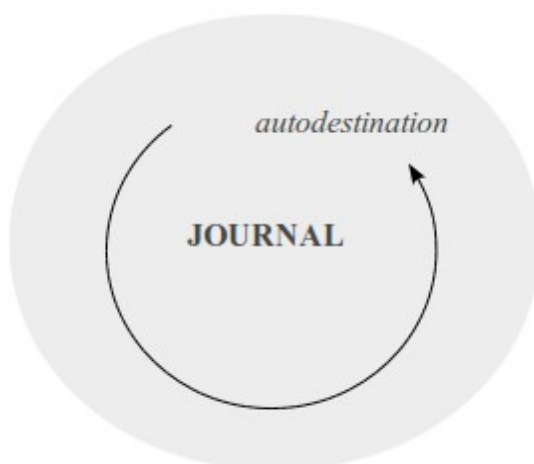


Figure 1, *Processus d'auto-destination*

### **b. Un journal « pur »**

Cette auto-destination revendiquée par Benjamin Constant n'est pas sans importance, car c'est elle qui est censée garantir au journal son authenticité : il « *semble [en effet] trouver dans une certaine occultation à autrui un gage de sérieux* »<sup>143</sup> ; pour Benjamin Constant, « *on ne peut atteindre cette vérité [de la nature humaine] que dans le secret : sinon, on parle pour la galerie* »<sup>144</sup>. Cette recherche d'une forme de « vérité », par le biais d'une pratique scripturale secrète, est sans doute ce qui caractérise par-dessus tout cette première génération de diaristes : croire que la justesse et la franchise ne pourront être atteintes qu'à l'écart d'autrui, et à « *l'aide du papier, fidèle et stable témoin, contre la labilité et la fugacité des impressions* »<sup>145</sup>.

De fait, « *la perspective d'une publication reste [...] étrangère à l'esprit de la première génération d'intimistes* »<sup>146</sup>. Particularité à souligner car, à partir du moment où les

<sup>143</sup> Didier Béatrice, *op. cit.*, p.15.

<sup>144</sup> Lejeune Philippe & Bogaert Catherine, *op. cit.*, p.95.

<sup>145</sup> Lejeune Philippe & Bogaert Catherine, *op. cit.*, p.118.

<sup>146</sup> Simonet-Tenant Françoise, *Le journal intime : genre littéraire et écriture ordinaire, op. cit.*, p.62.

premiers journaux intimes sont publiés<sup>147</sup>, il devient impossible pour un auteur – s'il est, pour une raison ou pour une autre, une personnalité renommée – de tenir son journal sans penser à l'éventualité d'une publication après sa mort. C'est donc la particularité de cette époque que d'être constituée de diaristes qui n'ont été confrontés à aucune publication de journaux intimes. Henri-Frédéric Amiel s'en échappe quelque peu, puisqu'il est le premier qui prendra connaissance, non seulement des œuvres de ses devanciers, mais aussi pour certains de leur journal, notamment celui de Maine de Biran.

Pour Pierre Pachet, cet état de fait signe la fin de l'« *innocence complète* » du journal intime : selon lui, il cesse alors « *d'être aussi privé, aussi secret, aussi intime qu'il l'a été* »<sup>148</sup>, assimilant de fait l'intimité de l'écrit à sa non-publicité. Dans cette perspective, ce n'est pas seulement l'absence de publication, mais l'absence de conscience de l'éventualité d'une publication qui garantit la sincérité de la démarche ; non seulement le diariste se doit de tenir son journal dans le secret, loin des regards inquisiteurs, mais en plus il doit être étranger à tout projet de publication. Ce sont pour ces différentes raisons que certains évoquent la « pureté » de ces premiers auteurs, perdue à tout jamais dès lors que le monde de l'édition s'est emparé des premiers journaux intimes. Et au sein de cette génération « innocente », le journal de Benjamin Constant en incarnerait « *le type le plus pur* » : « *non seulement [son] auteur n'a jamais imaginé que ses notes quotidiennes pourraient devenir un jour la proie d'un éditeur, mais il semble s'être bien gardé de jamais les montrer à personne* »<sup>149</sup>.

Pour notre part, il nous semble que la notion de « sincérité », – tout comme celles d'« innocence » ou de « pureté » –, est à prendre avec d'innombrables précautions : elles supposent toutes de s'appuyer sur les intentions de l'auteur, qui nous apparaissent inaccessibles. Comment être sûr de connaître les motivations profondes du diariste, et de ne pas présumer de suppositions dont la justesse nous échappe ? En outre, préjuger de la sincérité ou non d'un auteur n'éclaire en rien notre problématique. Sans mettre définitivement de côté cette notion, car nous ne pouvons nier qu'elle est omniprésente, tout autant dans les discours des diaristes que dans les études les concernant, nous avons fait le choix de l'appréhender en termes de posture ; c'est ce que nous allons faire dès maintenant, en étudiant le discours de Benjamin Constant à ce sujet, et en nous appuyant sur l'une des entrées de son journal.

---

<sup>147</sup> Le journal de Joseph Joubert est publié pour la première fois en 1838, celui de Maine de Biran en 1857, et celui de Stendhal en 1888.

<sup>148</sup> Pachet Pierre, *op. cit.*, p.125 & 126.

<sup>149</sup> Roulin Alfred & Roth Charles, « Introduction », *op. cit.*, p.22.

### **1.3.2 LA PROJECTION D'UN LECTORAT MALGRÉ TOUT ?**

Il nous est apparu rapidement, en effet, que malgré les intentions déclarées et supposées de Benjamin Constant d'exclure de son journal tout autre destinataire que lui-même, la question de la projection d'autrui dans le processus d'écriture se devait d'être posée ; en effet, d'une part, il nous semblait difficile de concevoir que la perspective d'une lecture – voire d'une publication – du journal fût totalement absente à l'esprit du diariste. D'autre part, certains indices nous laissaient à penser que malgré la revendication de Benjamin Constant à une auto-destination exclusive, d'autres énonciataires étaient présents dans le processus d'écriture. Mais penchons-nous sur une entrée de son journal, sélectionnée car nous apparaissant significative au regard de notre questionnement, et sur laquelle nous avons mené une analyse de discours.

#### **a. Entrée du 18 décembre 1804**

*« j'ai couché hier à Nevers, après avoir pris toutes mes mesures pour aller toute la nuit. ma chambre étoit chaude, mon lit propre. j'ai cédé. c'est l'image de tous mes projets. ne sachant que faire le soir j'ai relu ce journal, et il m'a passablement amusé. si ceux dont je parle le lisoient, aucun ne serait content. cependant aucun n'écrirait autrement sur ses amis, S'il écrivait pour lui même. en le commençant je me suis fait une loi d'écrire tout ce que j'éprouverais. je l'ai observée, cette loi, du mieux que j'ai pu. et cependant telle est l'influence de l'habitude de parler pour la galerie, que quelquefois je ne l'ai pas complètement observée. bizarre espèce humaine ! qui ne peut jamais être complètement indépendante ! les autres sont les autres : on ne fera jamais qu'ils soient soi. ce journal, cet espèce de secret ignoré de tout le monde, cet auditeur si discret que je suis sur de retrouver tous les soirs, est devenu pour moi une sensation dont j'ai une sorte de besoin : je ne lui confie toutefois pas tout. mais j'y écris assez pour y retrouver mes impressions, et pour me les retracer, quand je n'ai rien de mieux à faire. les autres sont-ils ce que je suis ? je l'ignore. certainement, Si je me montrais à eux ce que je suis, ils me croiroient fou. mais s'ils se montraient à moi ce qu'ils sont, peut être les croirais-je fous aussi ? il y a entre nous et ce qui n'est pas nous une barrière insurmontable. on met un caractère, comme on met un habit, pour recevoir. Route jusqu'à Neuvy. 17 lieues. Beaucoup réfléchi, aucun résultat. Je veux concilier deux choses inconciliables, le bonheur de Minette, qui a besoin d'un homme entièrement à ses ordres, et mon bonheur à moi, que toute gêne rend malheureux, mon besoin physique de femmes, et une liaison avec une personne qui n'est pas sous ce rapport*

*ce que je désire. je retourne dans ma tête les combinaisons les plus bizarres. Il n'y en a aucun qui soit praticable »<sup>150</sup>.*

## **b. Se connaître, se souvenir, se confier**

Pour commencer, situons cette entrée : écrite à la date du 18 décembre 1804, cela fait donc près d'un an à ce moment-là que Benjamin Constant tient son journal, et ce n'est que six mois plus tard qu'aura lieu la mort de de M<sup>me</sup> Talma – qui interrompra un temps sa pratique – ; de fait, cette entrée appartient au journal dit développé.

Premier élément qui nous apparaît dans cet extrait, et que nous souhaitons souligner : le journal intime est devenu, après cette première année d'écriture, indispensable pour Benjamin Constant. Il n'hésite pas à utiliser le mot de « *besoin* » pour exprimer cette force qui le pousse, jour après jour, à revenir vers ce confident de papier. Il n'est pas rare de s'étonner de la régularité de ce type d'écriture, qui demande assiduité et détermination ; or, pour le diariste, finalement, elle semble devenue nécessaire à une forme d'équilibre. Et ce dernier semble principalement reposer sur les trois fonctions personnelles mises au jour précédemment :

▫ Se connaître : le questionnement identitaire est en effet au cœur de cet écrit, se posant ici dans les perspectives de l'individualisme, puisque Benjamin Constant interroge les particularités de sa personne ; « *les autres sont-ils ce que je suis ?* » – en d'autres termes, suis-je identique aux autres, ou bien suis-je unique, un individu différent des autres individus ? Quelques lignes plus tard, il semble répondre à la question, en écrivant « *si je me montrais à eux ce que je suis, ils me croiroient fou* » : ce qu'il craint de partager, en s'affichant tel qu'il est, c'est cette singularité qui fonde son identité, et qu'il redoute d'être mal appréciée. Benjamin Constant a donc conscience de ses différences – que son introspection met au jour –, et il choisit de ne les confier qu'à son journal. Il va jusqu'à affirmer « *met[tre] un caractère, comme on met un habit, pour recevoir* » en dehors de celui-ci : cette identité qu'il assume dans son journal serait travestie dans la vie de tous les jours, afin de ne pas passer pour un « *fou* ». Pour le dire autrement, le journal serait le lieu où il tombe le « *masque* », pour se montrer tel qu'il est réellement : il serait donc plus authentique dans l'intimité de ses écrits, puisque y assumant sa singularité – nous le verrons, la sensation d'exprimer dans son journal une intériorité, au contraire dissimulée sous un « *masque* » social dans la vie quotidienne, est un discours récurrent chez les diaristes.

---

<sup>150</sup> Constant Benjamin, « Journal », In *Œuvres complètes*, Tübingen : Niemeyer, 2005, T. 7, p.278-279. Rappelons que nous avons fait le choix de travailler sur une édition non-modernisée.

▫ Se souvenir : aux yeux de Benjamin Constant, le journal intime est ensuite le lieu où sauvegarder ses souvenirs ; « *j'y écris assez pour retrouver mes impressions, et pour me les retracer* ». Face à la mémoire infidèle, il a toute confiance dans la capacité de conservation du journal, qui lui seul saura garder la trace exacte des sensations perdues. Et la lecture de ce dernier lui permettra de les réactiver : il n'a qu'à parcourir les pages de son journal pour se replonger dans son passé, et ressaisir les sentiments oubliés, ou savourer à nouveau les sensations d'autrefois. Mais ce Benjamin Constant qui redécouvre les écrits passés s'éprouve différent du Benjamin qui a écrit : « *j'ai relu ce journal, et il m'a passablement amusé* », écrit-il. Une année a passé, et le diariste a changé, quand les écrits eux sont restés identiques, témoignant de ce qu'il n'est plus. En s'écrivant, il peut se penser à nouveau : « *le rapport de soi à soi ne suffit pas, pour Constant [...] ; il doit passer par l'écriture, la notation, donc par la réflexion, puis par la relecture [...] et donc par une nouvelle réflexion* »<sup>151</sup>. Nous percevons bien ici de quelle façon se replonger dans les souvenirs procède également de la construction identitaire, et rejoint par là-même notre première fonction.

▫ Se confier : tenir son journal, c'est aussi, pour Benjamin Constant, épancher ce qu'il ne saurait dire aux autres. Le journal, lui, ne le jugera pas, et, à première vue, cet « *auditeur si discret* » ne le trahira pas, recueillant confessions et secrets sans laisser échapper quoi que ce soit. Il sera, en outre, « *sûr de le retrouver tous les soirs* », cet infatigable et attentif confident, toujours fidèle à son poste ; « *le journal est l'interlocuteur rêvé, en consonance intime totale avec le diariste, avec qui n'existe ni contradiction ni désaccord, à qui est tenu le discours plein et uni de l'intimité* »<sup>152</sup>. Le journal représente pour Benjamin Constant une alternative plus sûre à celle d'un confident en chair et en os, car toujours disponible, sans jugement à porter, et surtout muet ; la confiance et la confession pourront être totales<sup>153</sup>.

Nous percevons bien ici de quelle façon Benjamin Constant personnifie son journal, l'incarne dans une figure quasi-humaine. Le journal vient matérialiser ce confident modèle que le diariste n'a su trouver dans son entourage : il peut donc être considéré comme destinataire des écrits ; « *on notera à quel point la relation à soi-même s'exprime*

---

<sup>151</sup> Pachet Pierre, *op. cit.*, p.62.

<sup>152</sup> Braud Michel, *La forme des jours : pour une poétique du journal personnel*, Paris : Seuil, 2006, p.219.

<sup>153</sup> Comme nous l'aborderons, il semblerait que les diaristes en ligne, en se livrant face à des inconnus, aient trouvé une alternative à ce confident de papier : puisque ces lecteurs « étrangers » ne jouent aucun rôle dans leur réseau social, leur jugement importe peu, et ces derniers ne pourront, en outre, perturber le cours de la vie du diariste ; en même temps, ils se montreront plus loquaces que le journal papier, qui ne permet pas d'obtenir un retour sur soi.

*métaphoriquement par la relation à autrui. D'où une sorte de dédoublement (compagnon, confident) »*<sup>154</sup>. Une première simulation d'interaction est donc ici esquissée, même si « *cette altérité demeure très mesurée : la relation à l'allocutaire est explicitement fictive* »<sup>155</sup> ; elle n'en démontre pas moins, selon nous, que le processus dialogique est fondamentalement constitutif de l'écriture diaristique.

Un destinataire concret peut être mis au jour dans les journaux intimes les plus confidentiels : le lecteur futur « soi » ; la lecture des écrits passés, comme nous le confirmeront notamment nos échanges avec des diaristes en ligne, est une composante essentielle de la pratique diaristique. Benjamin Constant confesse d'ailleurs dans cet extrait, « *ne sachant que faire le soir j'ai relu ce journal, et il m'a passablement amusé* ». En redécouvrant ces mots, écrits des jours, des mois, des années plus tôt, le diariste lit en quelque sorte une lettre qu'il se serait adressé à lui-même<sup>156</sup> ; et inversement, en tenant son journal, le diariste sait, se doute du moins, qu'il se relira un jour. En inscrivant ces lignes, Benjamin Constant pouvait s'imaginer ce regard, bienveillant ou moqueur, qu'il ne manquerait pas de poser sur ces pages noircies à l'encre ; « *l'intervention du médium de l'écriture signifie que le rapport à soi passe par " un autre ", et donc que la page du journal, aussi secrète soit-elle, est déterminée par un regard qui y découvre ce qu'il ne connaissait pas, parce qu'il ne l'avait jamais vu, ou parce qu'il l'avait oublié* »<sup>157</sup>. La conscience du futur soi inscrit donc dans le mécanisme d'écriture une destination concrète, reposant déjà en soi sur une figure d'altérité, et qui rétroagit sur l'écriture : « *c'est donc déjà en direction de la réception que se construit l'énonciation, réception dont le scripteur constitue lui-même un premier représentant* »<sup>158</sup> ; et cet autrui projeté de devenir lecteur concret, « *cet autre que le je de l'énonciation sera plus tard* »<sup>159</sup>.

Mais ces « autres » conviés par Benjamin Constant – son journal en tant qu'entité abstraite et son futur soi – semblent ne pas être les seuls à graviter autour du processus d'écriture ; en effet, il apparaît, à la lecture de l'extrait, que des opportuns viennent également s'immiscer subrepticement dans les pages de son journal.

---

<sup>154</sup> Didier Béatrice, *op. cit.*, p.39.

<sup>155</sup> Braud Michel, *op. cit.*, p.218.

<sup>156</sup> « *On s'écrit poste restante dans l'avenir* » (Lejeune Philippe, cité In Deseilligny Oriane, « Journaux personnels en ligne : les marqueurs communicationnels », *op. cit.*, p.22).

<sup>157</sup> Pachet Pierre, *op. cit.*, p.62.

<sup>158</sup> Rannoux Catherine, *op. cit.*, p.15.

<sup>159</sup> Deseilligny Oriane, « Journaux personnels en ligne : les marqueurs communicationnels », *op. cit.*, p.22



### c. Projection d'autrui et posture auctoriale

En effet, si Benjamin Constant note qu'il s'est « *fait une loi d'écrire tout ce qu'[il] éprouverait* », la chose apparaît bien difficile ; n'avoue-t-il pas, quelques lignes plus tard, qu'il « *ne lui confie toutefois pas tout* » ? Car c'est bien là l'une des premières limites de la prétendue discrétion du journal intime : rien ne dit qu'il ne sera lu un jour par autrui, à moins que son auteur ne détruise régulièrement ses écrits – voire aussitôt après les avoir produits<sup>160</sup>. S'il ne prend pas cette précaution extrême, le diariste ne pourra, finalement, jamais être sûr qu'un autre ne découvrira pas son journal, ou qu'un curieux ne s'y plongera pas sans son accord : « *la possibilité de lecture est inscrite dans l'écriture même* », et en fin de compte, « *le véritable secret ne s'obtient [...] que par l'autocensure* »<sup>161</sup>. Et Benjamin Constant, malgré ses dénégations, en a bien conscience, puisqu'il projette les réactions de son entourage s'ils découvraient le journal – « *si ceux dont je parle le lisoient* » – : il est donc clairvoyant sur le fait qu'une telle chose puisse arriver. Par ailleurs, le soin extrême pris par Benjamin Constant pour dissimuler son journal ne témoigne-t-il pas d'une conscience aiguë du fait que le risque n'est pas nul ?

Dès lors, l'on comprend que les ardeurs d'écriture puissent être réprimées, et la confession mesurée. Même si le diariste tente d'en faire abstraction, la potentialité de lecture a des répercussions sur l'écrit – d'ailleurs, la présence de codages destinés à exclure les lecteurs non désirés ne peut-elle pas être considérée comme une trace de la présence de ces derniers ? Benjamin Constant le constate lui-même : il lui arrive de s'exprimer comme si quelqu'un l'espionnait ; si être fidèle à ses pensées lui semble un impératif, « *telle est l'influence de l'habitude de parler pour la galerie, que quelquefois je ne l'ai pas complètement observée* ». Même dans son journal intime, il lui apparaît difficile, si ce n'est impossible, d'écrire « *tout ce qu'[il] éprouv[e]* », et donc d'être totalement « sincère »<sup>162</sup>, la présence d'autrui s'insinuant dans son esprit. La garantie de sincérité prêtée par une totale abstraction d'autrui semble donc s'autodétruire ; « *la prévision d'un regard étranger hante chacun des mots que dépose sur la page l'auteur du journal, alors même que son souci est*

---

<sup>160</sup> Or, nous l'avons vu, Benjamin Constant n'a jamais détruit son journal, qu'il a toujours conservé précautionneusement. Certes, l'attachement du diariste à celui-ci – qui, nous le démontrerons grâce à nos analyses des discours de diaristes en ligne, peut être qualifié d'affectif – peut expliquer les réticences à un tel geste, tout comme la fonction de garde-mémoire l'interdit *a priori*. Néanmoins, l'on pourrait percevoir également dans la préservation du journal un certain désir d'être lu après sa mort – dès lors que la destinée des écrits n'est plus maîtrisée.

<sup>161</sup> Lejeune Philippe & Bogaert Catherine, *op. cit.*, p.142.

<sup>162</sup> « *Qualité d'une personne sincère, qui exprime des sentiments réellement éprouvés, qui ne cache pas ses pensées* ». Définition CNRTL, Disponible sur <<http://www.cnrtl.fr/definition/sinc%C3%A9rit%C3%A9>> (26.06.11).

*d'abord de mieux lire au fond de soi* »<sup>163</sup>. Cette omniprésence d'autrui, Benjamin Constant la reconnaît lui-même : « *Bizarre espèce humaine !* », s'exclame-t-il dès la phrase suivante, « *qui ne peut jamais être complètement indépendante !* ». Car, au-delà de l'inévitable pensée des potentiels lecteurs, il apparaît que le sujet ne peut se penser que dans l'altérité : « *l'homme n'est pas seul au plus profond de lui-même, dans la solitude la plus complète. Il se classe, il se compare. L'image des autres et de la société peuple sa solitude* »<sup>164</sup> ; l'introspection ne peut se faire en excluant la projection d'autrui, cette dernière étant constitutive de la figuration de soi. Les auteurs de la première génération de diaristes recherchaient la sincérité dans le silence, ils pensaient atteindre une forme de « vérité » en s'isolant d'autrui<sup>165</sup> ; mais « *la pensée d'autrui, [...] à peine sensible mais toute-puissante* » s'insinue « *entre leur esprit et la page destinée à demeurer cachée* »<sup>166</sup>.

En fin de compte, il semblerait, qu'à l'instar de Benjamin Constant, les auteurs de cette première génération de diaristes aient eu conscience de cette dualité du discours diaristique. La revendication d'une « pure » auto-destination semble avant tout relever d'une posture ; pour le dire autrement, « *la clôture de l'écriture sur elle-même est un leurre – ou plutôt [...] une attitude d'énonciation, un ethos* »<sup>167</sup>. Il est en effet classique dans les écritures du moi que de prétendre n'écrire pour que pour soi, et de faire de ce principe la justification d'une forme d'authenticité. Ainsi, nous pourrions évoquer tout d'abord Montaigne, se targuant de n'écrire qu'à destination d'un cercle restreint : « *c'est icy un livre de bonne foy, lecteur* », note-t-il dès les premiers lignes de ses *Essais*, « *il t'advertit dès l'entrée, que je ne m'y suis proposé aucune fin, que domestique et privée* »<sup>168</sup> ; parce que l'ouvrage serait destiné à des fins privées – sa descendance –, l'entreprise serait plus authentique – « *de bonne foy* ». Mais pourquoi, dans ce cas, avoir pris la peine de rédiger une préface, et de l'intituler « Au lecteur » ? « *Qu'est-ce donc que ce livre, qui, à en croire l'avis " Au lecteur ", n'a d'autre fin que " domestique et privée ", qui, dit encore l'auteur, est " voué à la commodité particulière de mes parents et mes amis " et ne veut que leur communiquer " aucuns traits de mes conditions et humeurs ", et qu'il s'emploie pourtant à publier si*

<sup>163</sup> Starobinski Jean, cité In Braud Michel, *op. cit.*, p.221.

<sup>164</sup> Girard Alain, *op. cit.*, p.148.

<sup>165</sup> Ainsi, Eugène Delacroix – considéré par Alain Girard comme appartenant à la seconde génération de diaristes – écrit dans son journal, à la date du 3 septembre 1822 : « *Je mets à exécution le projet formé tant de fois d'écrire un journal. Ce que je désire le plus vivement, c'est de ne pas perdre de vue que j'écris pour moi seul ; je serai donc vrai, je l'espère ; j'en deviendrai meilleur* » (Delacroix Eugène, cité In Pachet Pierre, *op. cit.*, p.19).

<sup>166</sup> Girard Alain, *op. cit.*, p.143.

<sup>167</sup> Starobinski Jean, *Ibid.*

<sup>168</sup> Montaigne Michel (De.), « Au lecteur », In *Les essais*, Paris : Livre de Poche, 2001, p.53.

largement ? »<sup>169</sup>.

Chez Rousseau, la conclusion est plus radicale : si *Les Confessions* étaient bien écrites pour un large public<sup>170</sup>, il se déclare, dans son ultime ouvrage *Les rêveries du promeneur solitaire*, « seul sur la terre, n'ayant plus de frère, de prochain, d'ami, de société que [lui]-même »<sup>171</sup>. Rousseau prétend donc à une « énonciation autarcique »<sup>172</sup>, le texte « se présent[ant] comme un monologue au cours duquel le locuteur divague librement, sans tenter de donner forme ou ordre à son discours. Il n'est ostensiblement pas adressé au lecteur, mais comme surpris par lui »<sup>173</sup>. Il note d'ailleurs dans sa « Première promenade » : « je fais la même entreprise que Montaigne, mais avec un but tout contraire au sien ; car il n'écrivait ses Essais que pour les autres, et je n'écris mes rêveries que pour moi »<sup>174</sup> : si l'on en croit son discours, « le sort même de son livre le laisse indifférent »<sup>175</sup>. Mais le texte finit par convoquer le lecteur qu'il avait dans un premier temps congédié : le procédé littéraire, qui *a priori* excluait tout destinataire, en construit peu à peu la figure idéale : « si le " roman " des Rêveries a dû chasser les persécuteurs, c'est pour mieux invoquer un lecteur complice »<sup>176</sup>.

#### d. Les énonciateurs du processus d'écriture diaristique

L'« innocence » prêtée à ces auteurs nous semble donc relever davantage de la stratégie discursive ; à une époque où affirmer sa sincérité répondait à une forme d'impératif supérieur, Benjamin Constant ne se devait-il pas, lui aussi, de la proclamer ? Et n'était-ce pas également faire montre de modestie, que de laisser à penser qu'il doute que son journal intéressera jamais personne ? En outre, ne peut-on pas voir dans le climat suspicieux qui entoure cette pratique – jugée, nous l'avons dit, honteuse – un motif déterminant du désir de ne pas être lu ? En d'autres termes, n'est-ce pas aussi l'illégitimité du journal intime<sup>177</sup> qui

<sup>169</sup> Simonin Michel, « Introduction », In Montaigne Michel, *Les essais*, 2001, p.14.

<sup>170</sup> « Je veux montrer à mes semblables un homme dans toute la vérité de la nature ; et cet homme ce sera moi » (Rousseau Jean-Jacques, *Les confessions*, op. cit., p.67).

<sup>171</sup> Rousseau Jean-Jacques, « Première promenade », *Les rêveries du promeneur solitaire*, op. cit., p.3.

<sup>172</sup> Géraud Violaine, « Scène d'énonciation et sélection du lecteur dans les *Rêveries du promeneur solitaire* », In Tritter Jean-Louis (Dir.), *Les rêveries du promeneur solitaire : Jean-Jacques Rousseau*, Paris : Ellipses, 1997, p.51.

<sup>173</sup> Gossman Lionel, « L'art innocent de la confession et de la rêverie », In Garreta Anne F., *Lectures des Rêveries*, Rennes : Presses universitaires de Rennes, 1998, p.35.

<sup>174</sup> Rousseau Jean-Jacques, *Les rêveries du promeneur solitaire*, op. cit., p.11.

<sup>175</sup> Roddier Henry, « Introduction », In Rousseau Jean-Jacques, *Les rêveries du promeneur solitaire*, Paris : Dunod, 1997, p.LXIII.

<sup>176</sup> Géraud Violaine, *Ibid.*, p.58

<sup>177</sup> Nous pourrions également postuler que le fait que Benjamin Constant soit un homme explique en partie ses réticences à imaginer une destinée publique à son journal : le domaine de l'intime est, dans l'imaginaire collectif, la propriété des femmes – quand le domaine public est réservé aux hommes. Nous le

puisse expliquer que Benjamin Constant, qui a par ailleurs publié un roman inspiré en partie de sa vie – *Adolphe* –, lui refuse une destinée publique ? La sincérité proclamée semble donc dès à présent à relativiser – mais nous reviendrons plus tard sur cette notion, qui fera l'objet d'une réflexion progressive.

Puisque Benjamin Constant était conscient de l'impossibilité de se délester du regard d'autrui, et qu'il nous semble difficile de croire qu'il n'ait jamais imaginé, en tant que personnalité politique et littéraire, que son journal<sup>178</sup> puisse un jour intéresser les éditeurs<sup>179</sup>, le schéma de communication que nous pourrions dresser apparaît donc moins simple qu'il n'y paraissait au premier abord. En plus du futur soi, gravitent autour de la pratique diaristique plusieurs instances, qui rétroagissent elles aussi sur le journal – ce que la figure ci-dessous schématise – : le soi futur tout d'abord, le journal personnifié comme confident ensuite, les autrui projetés, et enfin les lecteurs potentiels ; « *les discours les plus intimes sont eux aussi de part en part dialogiques : ils sont traversés par les évaluations d'un auditeur virtuel, d'un auditoire potentiel, même si un tel auditoire n'apparaît pas clairement à l'esprit du locuteur* »<sup>180</sup>.

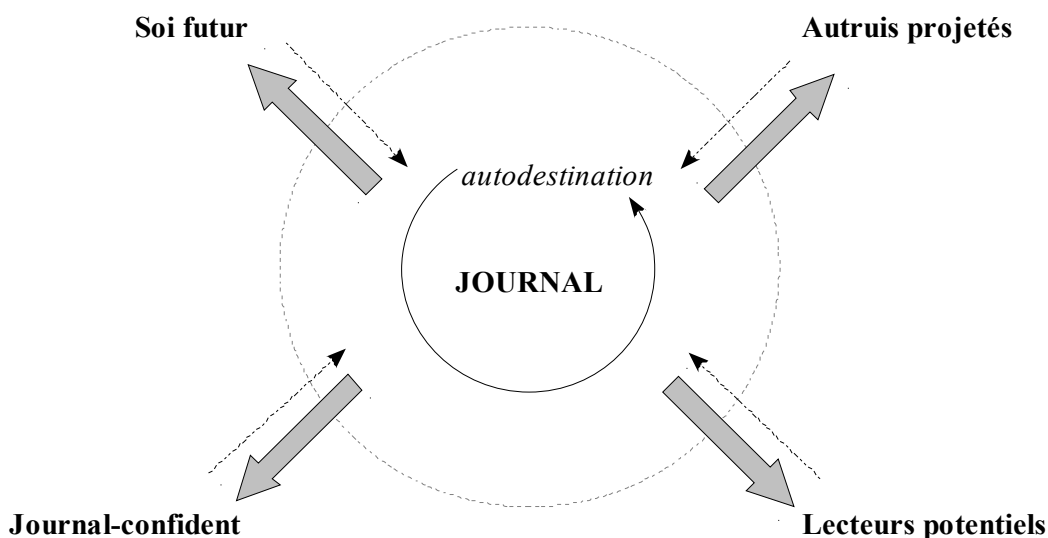


Figure 2, *Halo communicationnel potentiel du procédé diaristique*

développerons, le genre est déterminant dans la pratique diaristique.

<sup>178</sup> Qu'il aurait pu, nous le répétons, faire le choix de détruire à la fin de sa vie ; certes, peut-être n'en a-t-il pas eu l'occasion, ou le courage, mais nous remarquons que cette éventualité n'est jamais évoquée dans son journal.

<sup>179</sup> Sans surprise, « *les premières publications [...] concernent [...] les papiers intimes de célébrités connues pour d'autres écrits* » (Rannoux Catherine, *op. cit.*, p.8).

<sup>180</sup> Bakhtine Mikhaïl, cité In Rannoux Catherine, *op. cit.*, p.15.

Ainsi, la question de la destination du journal apparaît complexe, tout « *dispositif d'écriture de soi – même le plus simple – compren[ant] un espace problématique, quasi-virtuel, qui l'enveloppe de son halo* »<sup>181</sup> : l'éclairer dans une perspective communicationnelle, en nous attachant à appréhender les textes dans leur dimension dialogique, nous apparaît nécessaire pour aller au-delà des intentions déclarées de l'auteur, et faire apparaître qu'il n'existe, dans la pratique diaristique pas plus qu'ailleurs, une exclusivité de l'auto-destination. Affirmer n'écrire que pour soi relève bien de la posture, et l'« *absence [d'autrui] dans le discours n'est qu'une fiction que le discours construit* »<sup>182</sup>. Paul Delbouille et Kurt Kloocke, qui ont réalisé la dernière édition des journaux intimes de Benjamin Constant, notent : « *cette discrétion de l'auteur sur [l']existence [du journal], qui est assurément l'une des particularités du journal de Constant, si elle ne paraît pas pouvoir être sérieusement contestée, ne va néanmoins pas sans étonner, à la lecture de certains passages dont on a quelque peine à penser qu'ils ont été réellement écrits sans autre destinataire que l'écrivain lui-même* »<sup>183</sup>. Dès ses origines, la pratique diaristique nous apparaît reposer sur une essence fondamentalement paradoxale, que nous nous efforcerons de mettre au jour tout au long de cette étude.

---

<sup>181</sup> Cauquelin Anne, *op. cit.*, p.10.

<sup>182</sup> Rannoux Catherine, *op. cit.*, p.15.

<sup>183</sup> Delbouille Paul & Kloocke Kurt, « Introduction aux journaux 1804-1807 », *op. cit.*, p.21.

## CHAPITRE 2 MARIE BASHKIRTSEFF : L'INTRONISATION DU LECTORAT

---

### 2.1 CONTEXTUALISATION

#### 2.1.1 POURQUOI MARIE BASHKIRTSEFF ?

Après ce premier tour d'horizon qui nous a permis, par le biais du journal intime de Benjamin Constant, d'appréhender certaines des empreintes sociales de la pratique diaristique, mais aussi d'observer la dimension complexe de l'auto-destination – qui n'exclut pas autrui du processus d'écriture –, nous avons souhaité nous pencher sur le cas de Marie Bashkirtseff, dont le journal se trouve à la croisée de plusieurs mutations dans l'histoire du journal intime. Cette diariste, dont Philippe Lejeune – spécialiste français, s'il fallait n'en citer qu'un, du journal intime<sup>184</sup> – dira qu'elle « *est un peu le Rousseau du journal de jeune fille* »<sup>185</sup>, se pose en effet en précurseur, et ce tant du point de vue de l'histoire de l'édition du journal intime, que du diarisme féminin.

Il nous semble important de noter dès à présent que tous les journaux que nous avons choisi d'explorer dans cette étude socio-historique, excepté celui de Benjamin Constant, ont été écrits par des femmes ; la spécification des journaux qui serviraient d'*exemplum* à notre exploration de la pratique diaristique manuscrite a certes reposé sur des critères autres que le genre : ceux-ci avaient retenu notre attention car cristallisant un certain nombre de mutations significatives dans les processus de destination et de publicisation du journal intime. Néanmoins, lorsque nous avons constaté que notre corpus prenait une forme genrée, nous avons fait le choix d'assumer ce déséquilibre, qui était finalement à l'image de la pratique diaristique : en effet, celle-ci est très majoritairement féminine, caractéristique que nous serons amenée à développer plus avant dans cette thèse, car fondamentale pour appréhender un objet tel que le journal intime.

---

<sup>184</sup> Malgré son inscription dans le champ de la littérature, Philippe Lejeune a été le premier chercheur à plaider la nécessité de dépasser l'appréhension du journal intime en tant que genre littéraire, et nombre de ses travaux portent sur le journal intime en tant que pratique d'écriture ordinaire.

<sup>185</sup> Lejeune Philippe, *Le moi des demoiselles : enquête sur le journal de jeune fille*, op. cit., p.63.

## 2.1.2 INTRODUCTION AU JOURNAL

Marie Bashkirtseff, de son vrai nom Marija Konstantinovna Bashkirtseva, est née le 24 novembre 1858 à Gavronzi, en Ukraine, dans une famille aristocratique<sup>186</sup>. À l'âge de 12 ans, elle part s'installer avec sa famille dans une villa à Nice, où elle fait sensation avec ses tenues excentriques et toujours très coquettes. Le beau monde l'attire, mais fille de parents étrangers et séparés, et surtout grandissant au sein d'une famille à scandale<sup>187</sup>, elle n'est jamais invitée dans les lieux « où il faut être ». Aux vexations de la société, elle opposera une grande soif de culture en se plongeant, à son initiative, dans des études d'anglais, d'allemand, d'italien, de grec et de latin, et en se consacrant méthodiquement à la musique et au chant. En parallèle, elle tombe souvent amoureuse, mais les flirts qu'elle connaît sont furtifs, et son journal, qu'elle débute en 1873 à l'âge de 14 ans, se fera dès le début l'écho de ses chagrins amoureux, dont elle sait déjà qu'ils seront éphémères : « *une chose me tourmente, c'est que dans quelques années, je me moquerai et j'aurai oublié... Toutes ces peines me sembleront enfantillage, affectation. Mais non, je t'en conjure, n'oublie pas !* »<sup>188</sup>. Dès 1875, des problèmes de santé contrarient ses projets : elle perd peu à peu sa voix à cause d'une laryngite, puis c'est la surdité qui la guette. À 19 ans, elle incite sa mère à quitter Nice pour Paris, avec l'intention de commencer des études de beaux-arts. Elle s'inscrit à l'Académie Julian, où elle fait preuve d'un certain talent pour la peinture. C'est aussi l'époque où se déclare la tuberculose, et où son état de santé se dégrade peu à peu ; les nombreuses cures balnéaires n'y feront rien. Au fur et à mesure que la maladie la gagne, Marie Bashkirtseff s'investit avec plus de passion dans la peinture ; elle présente plusieurs de ses œuvres au Salon officiel. Mais la maladie la rattrape : à partir de 1882, elle se sait condamnée, et après les larmes viennent les sarcasmes : « *tiens ! ça m'amuse cette position de condamnée ou à peu près. C'est une pose, une émotion ; je contiens un mystère, la mort m'a touchée du doigt ; il y a là un certain charme, c'est nouveau d'abord. Et pouvoir pour tout de bon parler de ma mort c'est intéressant, et je le répète ça m'amuse* »<sup>189</sup>. Malgré tout,

<sup>186</sup> À noter que cette esquisse biographique est en grande partie inspirée de la biographie de Colette Cosnier (Cosnier Colette, *Marie Bashkirtseff : un portrait sans retouches*, Paris : Pierre Horay, 1985). De même, nombre des extraits du journal que nous citerons sont tirés de cette dernière, dont l'auteur, qui a eu accès au manuscrit, propose de larges citations. En dehors de cet ouvrage, nous n'avons pu avoir accès qu'à l'édition du journal de 1980 – calquée sur la version de 1887 qui, notre analyse le révélera, est largement expurgée –, et à celle de 1999, elle, fidèle aux manuscrits, mais ne recouvrant que les années 1877-1879. Il existait bien une édition complète et fidèle à l'original – celle initiée en 1995 par Ginette Apostolescu –, mais un certain nombre de ses seize tomes étaient épuisés, et les autres difficiles à trouver. Nous n'avons donc pas pu toujours remonter à la « source », et l'ouvrage de Colette Cosnier a été un appui important pour nous.

<sup>187</sup> En particulier en raison de son oncle Georges, traqué par la police et exilé, du fait de problèmes avec l'alcool, le jeu ou les prostituées.

<sup>188</sup> Bashkirtseff Marie, 29 novembre 1873, citée In Cosnier Colette, *op. cit.*, p.41.

<sup>189</sup> Bashkirtseff Marie, 28 décembre 1882, citée In Cosnier Colette, *op. cit.*, p.265.

alors qu'elle refusait jusqu'ici de se soigner, elle accepte désormais tous les remèdes, dérisoires, que lui propose la médecine de l'époque. Elle continuera à écrire et à peindre jusqu'aux derniers jours, et sera emportée le 31 octobre 1884, alors qu'elle n'a pas atteint ses 26 ans.

Marie Bashkirtseff débute son journal en 1873 à l'âge de 14 ans, et le tiendra sans interruption jusqu'à sa mort en 1884. Dans les quelque 19 000 pages qu'elle laissera derrière elle, « *elle exalte ses émotions, évoque avec un mélange de candeur et d'audacieuse liberté ses flirts – qu'elle théâtralise avec effets –, multiplie les autoportraits physiques et moraux, affirme sa volonté impatiente de savoir et sa curiosité intellectuelle. Décidée à se forger sa destinée et à s'imaginer une autre existence que celle programmée pour les jeunes filles de sa génération* »<sup>190</sup>, elle écrit en s'adressant à ses futurs lecteurs, ceux qui ne manqueront pas puisque, elle en est certaine, elle connaîtra un jour la gloire. Au final, c'est ce fameux journal qui lui apportera la consécration attendue tout au long de sa courte vie : publié après sa mort, il rencontrera un vif succès.

Mais si Marie Bashkirtseff croit en une publication, ce n'est pas simplement du fait d'un orgueil démesuré : cela s'explique également par un virage dans l'histoire du journal intime, qui est en effet marqué à cette époque par une multiplication des publications.

## 2.2 LA DESTINATION DU JOURNAL

### 2.2.1 CONTEXTE : UNE VAGUE DE PUBLICATIONS

Les journaux intimes de la première génération, restés inédits jusqu'au milieu du XIX<sup>ème</sup>, commencent en cette seconde moitié de siècle à être publiés : ainsi, en 1845 paraît l'*Extrait du journal du 25 novembre 1816* de Maine de Biran, en 1860 les *Reliquiae* de Maurice de Guérin, en 1867 le *Journal d'un poète* d'Alfred de Vigny, en 1888 le *Journal de Stendhal (1801-1804)* et enfin, en 1895 le *Journal intime de B. Constant et Lettres à sa famille et ses amis*. Ces publications sont « *posthumes, [...] partielles, souvent approximatives ou peu rigoureuses, quand elles ne sont pas entachées d'erreurs* »<sup>191</sup>, mais elles ne seront pas sans influence, d'autant plus que les auteurs de ces journaux sont morts et célèbres<sup>192</sup> : « *comme tout texte imprimé, ils offrent un exemple à suivre et des modèles à*

<sup>190</sup> Simonet-Tenant Françoise, *Le journal intime : genre littéraire et écriture ordinaire, op. cit.*, p.56.

<sup>191</sup> Simonet-Tenant Françoise, *Le journal intime : genre littéraire et écriture ordinaire, op. cit.*, p.62.

<sup>192</sup> Les premières publications de journaux intimes sont celles d'auteurs qui se sont imposés par ailleurs sur la



*imiter ou à surpasser. Si ces hommes-là ont été vrais, il convient de l'être encore plus et encore mieux. Ne rien cacher de soi devient la grande préoccupation* »<sup>193</sup>. Non seulement ces journaux publiés déclenchent des vocations – « *stimul[ant] les pratiques d'écriture journalistique* »<sup>194</sup> –, et offrent des modèles formels à leurs successeurs<sup>195</sup>, mais ils apparaissent en outre comme un appel au dévoilement : authenticité et sincérité deviennent plus que jamais des valeurs primordiales, qu'il s'agit de revendiquer haut et fort, mais sous de nouvelles formes, comme nous l'exposerons avec Marie Bashkirtseff.

Dans ces conditions, difficile pour un auteur, un artiste, ou un personnage public, de ne pas envisager que son journal puisse être publié après sa mort, et de ne pas songer à organiser lui-même sa publication. En d'autres termes, la perspective, voire même l'espoir, d'une publication posthume, va s'insinuer dans l'esprit des diaristes de l'époque : « *de 1860 à 1910 environ, les premiers journaux, publiés, diffusés, assurent le succès du genre, abondamment pratiqué : l'auteur ne publie pas encore, mais il sait qu'il sera publié* »<sup>196</sup>. Mais l'avènement éditorial du journal intime se produit en 1887 avec la publication du journal de Marie Bashkirtseff, et de celui des frères Goncourt<sup>197</sup>. C'est un réel « coup de tonnerre » dans le monde de l'édition<sup>198</sup> : pour la première fois, dans le cas des frères Goncourt, est édité le journal d'individus contemporains à celui-ci<sup>199</sup>. Quant à Marie Bashkirtseff, c'est la préface qui provoque un scandale, puisque la diariste y revendique la destination de son journal à un lectorat futur, et expose son désir d'une publication *post mortem* : c'est tout le discours de la première génération de diaristes qui est remis en question, leur position rhétorique étant jusqu'ici de prétendre écrire sans souci du lecteur.

---

scène publique : « *le journal entre donc en littérature sous le prétexte d'une reconnaissance obtenue par ailleurs* ». (Rannoux Catherine, *op. cit.*, p.8).

<sup>193</sup> Girard Alain, *op. cit.*, p.87.

<sup>194</sup> Simonet-Tenant Françoise, *Le journal intime : genre littéraire et écriture ordinaire, op. cit.*, p.63.

<sup>195</sup> Le format diaristique s'est donc trouvé fortement inspiré par ces premiers diaristes qui seront publiés ; au cœur même d'une pratique profondément personnelle, les processus d'imitation restent fortement présents : ainsi, nous apprécierons plus tard de quelle façon le journal d'Anne Frank a été un modèle pour des millions d'adolescentes.

<sup>196</sup> Simonet-Tenant Françoise, *Le journal intime : genre littéraire et écriture ordinaire, op. cit.*, p.43.

Françoise Simonet-Tenant fait ici référence à la seconde époque de l'histoire du journal intime telle que proposée par Alain Girard.

<sup>197</sup> Goncourt Edmond et Jules (De.), *Journal : Mémoires de la vie littéraire : 1851-1865*, Paris : Robert Laffont, 1989 ; Goncourt Edmond et Jules (De.), *Journal : Mémoires de la vie littéraire : 1866-1886*, Paris : Robert Laffont, 1989 ; Goncourt Edmond et Jules (De.), *Journal : Mémoires de la vie littéraire : 1887-1896*, Paris : Robert Laffont, 1989.

<sup>198</sup> « *La presse prend parti pour ou contre : a-t-on le droit de mettre sa vie privée, et celle des autres, sur la place publique ? La littérature ne court-elle pas à sa perte ? La morale et l'art semblent également bafoués* » (Lejeune Philippe & Bogaert Catherine, *op. cit.*, p.206).

<sup>199</sup> Ce journal n'est certes pas un journal intime à proprement parler, puisque non centré sur ses auteurs – il s'agit plutôt d'une chronique littéraire et sociale de l'époque –, mais il offre des perspectives nouvelles aux diaristes, en légitimant la publication *ante mortem* d'un journal.

Un tournant est donc lisible en cette seconde moitié du XIX<sup>ème</sup> siècle, et les diaristes de cette époque en seront les premiers inspirés, parmi lesquels Marie Bashkirtseff, qui contribuera par ailleurs à l'exacerber. Mais pour mieux appréhender les enjeux d'une publication posthume, attachons-nous à décrire les motivations personnelles de cette diariste.

## 2.2.2 « GLORIAE CUPIDITATE »<sup>200</sup>

### a. La tentation des arts

À peine adolescente, Marie Bashkirtseff rêvait déjà de gloire : quand tant de jeunes filles ne pensaient qu'à trouver le mari adéquat, elle ambitionnait, pour sa part, à réussir par elle-même ; « *je suis mon héroïne à moi* »<sup>201</sup>, confiera-t-elle d'ailleurs dans son journal, alors qu'elle est à peine âgée de 15 ans. Personnalité à l'orgueil surdimensionné, sans doute, qui souhaitait qu'à sa mort on érige d'elle une « *statue en marbre 33 fois la grandeur naturelle, [et] qu'on place cette statue au milieu du jardin de la villa à Nice après avoir démolì les maisons* »<sup>202</sup>, mais également jeune fille aux multiples talents, féministe d'avant-garde, qui s'est escrimée à mener une carrière artistique à une époque où la femme n'avait d'autre avenir que le mariage. Si dans les premiers temps, elle peut apparaître coquette et parfois futile, tant elle est obsédée par ses tenues, ses conquêtes et les sorties mondaines, « *c'est une autre Marie Bashkirtseff qui apparaît peu à peu dans le Journal, toujours fidèle à sa devise Gloriae cupiditate, mais qui ne pense plus qu'à conquérir cette gloire par son talent* »<sup>203</sup>.

Mais ce triomphe, ce n'est pas grâce à son journal qu'elle espère l'obtenir ; celui-ci, à son esprit, ne sera que « *le complément d'une vie illustre* »<sup>204</sup>. Avant donc de croire en une destinée de son journal, Marie Bashkirtseff est persuadée qu'elle doit briller ailleurs : « *ce pauvre journal qui contient toutes ces aspirations vers la lumière, tous ces élans qui seraient estimés comme des élans d'un génie emprisonné, si la fin était couronnée par le succès et qui seront regardés comme le délire vaniteux d'une créature banale, si je moisis*

<sup>200</sup> Cosnier Colette, *op. cit.*, p.279.

Trad. : « Un désir de gloire ».

<sup>201</sup> Bashkirtseff Marie, citée In Cosnier Colette, *op. cit.*, p.35.

Remarquons que Simone de Beauvoir, qui sera fortement inspirée par Marie Bashkirtseff, reprendra cette expression dans « Le deuxième sexe » (Beauvoir Simone (De.), *Le deuxième sexe : l'expérience vécue*, Paris : Gallimard, 1994, Vol. 2, p.526).

<sup>202</sup> Bashkirtseff Marie, 6 septembre 1875, citée In Cosnier Colette, *op. cit.*, p.67.

<sup>203</sup> Cosnier Colette, *op. cit.*, p.279.

<sup>204</sup> Bashkirtseff Marie, 3 juillet 1876, citée In Lejeune Philippe, « Marie Bashkirtseff », *Autopacte.org*, [En ligne].

éternellement »<sup>205</sup>.

Tentée quelque temps par le chant, pour lequel ses espoirs seront vite ruinés – puisqu'elle perdra sa voix suite à une laryngite – elle se tournera ensuite vers la peinture, qui deviendra une préoccupation constante. « *Le 3 octobre 1877, Marie inaugure une nouvelle tenue et une nouvelle vie* »<sup>206</sup> : vêtue d'une blouse, elle intègre l'Académie Julian à Paris, l'une des seules écoles d'art ouverte aux femmes. Aussitôt, elle est cataloguée comme « *une jeune bourgeoise qui veut jouer à l'artiste, une riche héritière qui veut s'amuser à peindre et sera découragée par les premières difficultés* »<sup>207</sup>; mais rapidement, ce qui avait été pris pour un caprice apparaît être plus que le simple divertissement d'une jeune mondaine. Et le 9 octobre 1878, c'est la consécration : le maître d'atelier Julian descend l'un des dessins de Marie Bashkirtseff à l'atelier des hommes, pour le donner en exemple. Dès avril 1880, l'un de ses tableaux, signé sous un faux nom, est admis au Salon officiel, ce qui se reproduira l'année suivante. En mai 1887, *Le meeting*, également reçu au Salon, sera salué par les critiques, mais « *parce que Marie est belle et jeune, on insinue qu'elle n'a sans doute pas fait son tableau toute seule* »<sup>208</sup> ; elle ne sera d'ailleurs jamais récompensée.

À partir d'août 1882, Marie Bashkirtseff commence à entrer en conflit avec ses maîtres, dont elle dénonce le conformisme : « *je voudrais essayer de souffler de la modernité dans cet académicien...* », écrit-elle le 3 août 1882 dans son journal à propos de Tony Robert-Fleury<sup>209</sup>. À la même période, c'est la révélation : elle va désormais peindre la rue<sup>210</sup> ; « *je suis rentrée émerveillée de la rue, oui, et ceux qui se moquent de ce qu'ils appellent le naturalisme ne savent pas ce que c'est, et ce sont des imbéciles. Il s'agit de saisir la nature sur le fait, de savoir choisir et de la saisir* »<sup>211</sup>. En janvier 1884, nouvelle découverte : en visitant l'exposition Manet, elle est émerveillée par les formes, les couleurs, les « *impressions splendides* »<sup>212</sup>, et s'interroge sur la valeur des œuvres académiques qu'elle a tant admirées par le passé : sa pensée, d'avant-garde, la pousse à remettre sans cesse en question son œuvre picturale.

Mais la maladie la rattrape ; malgré tout, le « *désir opiniâtre de survivre lui fait*

---

<sup>205</sup> Bashkirtseff Marie, 3 juillet 1876, citée In Lejeune Philippe, « Marie Bashkirtseff », *Autopacte.org*, [En ligne].

<sup>206</sup> Cosnier Colette, *op. cit.*, p.145.

<sup>207</sup> Cosnier Colette, *op. cit.*, p.147.

<sup>208</sup> Cosnier Colette, *op. cit.*, p.289.

<sup>209</sup> Peintre historique et portraitiste qui s'est illustré à la fin du XIX<sup>ème</sup> siècle.

<sup>210</sup> Elle s'inscrit ainsi dans la voie du peintre Jules Bastien-Lepage, considéré comme le leader du mouvement naturaliste, et ami de Marie Bashkirtseff, qui accompagnera ses dernières heures, avant d'être emporté quelques mois plus tard d'un cancer de l'estomac.

<sup>211</sup> Bashkirtseff Marie, 7 août 1882, citée In Cosnier Colette, *op. cit.*, p.247.

<sup>212</sup> Bashkirtseff Marie, 5 janvier 1884, citée In Cosnier Colette, *op. cit.*, p.284.

*déployer dans la peinture comme dans l'écriture une énergie passionnée* »<sup>213</sup>. Elle est prise d'une frénésie de travail pendant ses dernières années, multipliant les peintures, se raccrochant plus fidèlement que jamais à son journal, jusqu'à ce que la maladie la cloue au lit, et l'emporte, le 30 octobre 1884.

## **b. Une féministe avant l'heure**

Réussir comme artiste, c'est aussi une façon pour Marie Bashkirtseff d'échapper à son destin de femme, celui qu'on tente de lui imposer : « *soyez bonne fille, bonne mère de famille ! me dites-vous, bornez-là votre horizon. C'est cela, crétinisez-vous !* »<sup>214</sup>. Elle rêve d'une éducation à la hauteur de ses attentes, alors que son entourage n'y voit qu'une perte de temps ; elle refuse de vivre dans l'ombre d'un homme, quand sa famille n'espère qu'une chose pour elle : un mariage avec un bon parti.

Marie Bashkirtseff est pourtant, comme le révèle son journal, une jeune fille passionnée, qui multiplie les flirts, mais au grand désarroi de son entourage, ceux-ci restent sans conséquence : c'est que dès lors que la chose devient sérieuse, et que sa famille projette déjà un mariage avec le prétendant du moment, Marie Bashkirtseff se dérobe soudainement, et met fin à l'aventure. La perspective d'un mariage la renvoie en fait à sa condition de femme – « *Me marier et faire des enfants ! Mais chaque blanchisseuse peut en faire autant* »<sup>215</sup> –, et à tout ce que celle-ci renferme d'impossibilités.

Un temps, elle envisage une alternative : se marier avec le premier venu – et peu importe l'amour, qui n'est qu'« *un accessoire, un caprice, un passe-temps [qu'elle] sacrifie quel qu'il soit à l'ambition* »<sup>216</sup>, – pour qu'on cesse de l'importuner : « *la morale sociale veut qu'elle se marie, soit, elle se mariera mais de façon telle qu'elle ne subira pas la règle qu'on a cru lui imposer. C'est là une tentative désespérée pour échapper aux normes [...]. Ce serait se comporter en femme aux yeux du monde et ce serait obtenir la liberté qui lui permettrait de vivre comme un homme, comme un créateur* »<sup>217</sup>. Mais finalement, elle conclura que le mariage est incompatible avec son ambition, qui est de « *devenir célèbre par elle-même et non pas en se faisant épouser par un quelconque cardinalino* »<sup>218</sup>. Marie

---

<sup>213</sup> Simonet-Tenant Françoise, *Le journal intime : genre littéraire et écriture ordinaire*, op. cit., p.56.

<sup>214</sup> Bashkirtseff Marie, 11 octobre 1877, cité In Coll., « Journal intime », Cercle des amis de Marie Bashkirtseff, Disponible sur <[http://www.oocities.org/marie\\_bashkirtseff/journal.htm](http://www.oocities.org/marie_bashkirtseff/journal.htm)> (10.04.11).

<sup>215</sup> Bashkirtseff Marie, 3 juillet 1876, cité In Coll., « Journal intime », Cercle des amis de Marie Bashkirtseff, Disponible sur <[http://www.oocities.org/marie\\_bashkirtseff/journal.htm](http://www.oocities.org/marie_bashkirtseff/journal.htm)> (10.03.11).

<sup>216</sup> Bashkirtseff Marie, 22 mars 1875, citée In Cosnier Colette, op. cit., p.58.

<sup>217</sup> Cosnier Colette, op. cit., p.257.

<sup>218</sup> Cosnier Colette, op. cit., p.87.

Bashkirtseff aspire en fait à l'union libre, celle qui ne viendra pas emprisonner ses rêves ; elle projette un avenir qui froisse les conventions de l'époque. La prison, ce n'est pas seulement le mariage ; c'est aussi, à ses yeux, tout simplement d'être une femme.

Car être une femme, c'est bien là ce qui parasite ses projets, et rend impossible ses rêves de réussite. Pourtant, elle en est sûre, si elle était homme elle aurait ses chances : « *je sais que je pourrai devenir quelqu'un mais avec des jupes où voulez-vous qu'on aille ? Le mariage est la seule carrière des femmes* »<sup>219</sup>. Elle relate dans son journal ses aspirations à être comme ces hommes qu'elle croise, extravagants et sûrs d'eux, qui osent transgresser les usages bourgeois ; l'indépendance masculine est, pour Marie Bashkirtseff, objet de fantasme. Mais ce qui l'attire par-dessus tout dans la condition du sexe opposé, c'est l'éducation : Marie Bashkirtseff, qui s'est lancée dès son enfance, et avec une frénésie certaine, dans les études, ne rencontre aucun encouragement dans sa famille. On lui rétorque qu'elle n'a pas besoin de cela, qu'elle dessine déjà très bien, qu'elle a une jolie voix, qu'il lui suffit de se marier. Mais là encore Marie Bashkirtseff tient tête ; elle refuse de se plier aux règles de la société, et de se ranger à son statut de femme : « *je ne veux pas être inférieure à mon mari et à mes enfants ? La femme DOIT recevoir la même éducation que l'homme* »<sup>220</sup>, écrit-elle le 14 août 1873, alors à peine âgée de 15 ans. Plus tard, elle prendra conscience, avec amertume, que malgré tous ses efforts son apprentissage n'égalera jamais celui des étudiants : « *pauvres femmes ! Que d'efforts, de fièvre, pour savoir ce qu'apprennent tous les étudiants ès sciences, tous les hommes ou la majeure partie – je parle de la partie bien élevée. On vous envoie à l'école, et vous apprenez tout naturellement, tandis que nous, on se gaspille, on gaspille les livres, on sait mais sans ordre...* »<sup>221</sup>.

Son combat pour être considérée au-delà de son statut de femme, Marie Bashkirtseff l'assurera donc en menant de front sa vocation artistique<sup>222</sup> : « *eh bien, quoi que je dise, il faut crier et se rendre ridicule (je laisserai ce soin à d'autres) pour obtenir cette égalité dans cent ans. Moi, je tâcherai de la donner à la société en lui montrant une femme qui sera devenue quelque chose, malgré tous les désavantages dont la comble la société* »<sup>223</sup>. Mais, contre toute attente, ce n'est pas sa peinture qui laissera de Marie Bashkirtseff une trace

---

<sup>219</sup> Bashkirtseff Marie, *Journal : Édition intégrale – 1877-1879*, Lausanne : L'âge d'homme, 1999, 30 septembre 1878, p.510.

<sup>220</sup> Bashkirtseff Marie, 14 août 1873, citée In Cosnier Colette, *op. cit.*, p.42.

<sup>221</sup> Bashkirtseff Marie, *Journal : Édition intégrale – 1877-1879, op. cit.*, 23 décembre 1877, p.113.

<sup>222</sup> Elle participera aussi de façon plus active à la lutte pour le droit des femmes en apportant son concours à la société *Le droit des femmes* créée par Hubertine Auclert : elle deviendra membre du conseil d'administration et actionnaire du journal qu'elle fondera, *La citoyenne*, mais également publiera dans ce dernier un article sur les femmes artistes.

<sup>223</sup> Bashkirtseff Marie, *Journal : Édition intégrale – 1877-1879, op. cit.*, 2 janvier 1879, p.583-584.

inaltérable, mais son journal intime, celui qui se devait d'illustrer sa mémoire de femme-artiste.

### c. Le journal intime, seul espoir pour la postérité

Car Marie Bashkirtseff, qui pensait mourir en « héroïne », se rend compte, alors que la maladie la gagne, que le temps presse si elle ne veut pas finir comme elle le redoute : « mourir sans avoir rien laissé après moi ? Mourir comme un chien ! Comme sont mortes cent mille femmes dont le nom est à peine gravé sur une tombe ! »<sup>224</sup>. Et ce journal, qu'elle croyait être l'aboutissement d'une vie de gloire, se révèle peu à peu être celui qui lui permettra une reconnaissance – et celle-ci sera *post mortem*.

Étrangement, à la lecture de ses écrits, il semblerait que Marie Bashkirtseff ait toujours su que sa destinée était de mourir jeune : dès les premières pages, cette idée revient comme un leitmotiv, forme de prédiction funeste, que Marie annonce comme par provocation, car, comme elle le dit et le répète, elle n'a pas peur de la mort. Mais en août 1883, elle se rétracte soudain, en déclarant dans son journal qu'elle ne mourra pas avant d'avoir 40 ans et d'avoir fondé un prix pour les artistes, avant de confesser quelques jours plus tard sa peur de mourir<sup>225</sup>. En octobre 1884, elle le sait, ses jours sont comptés, il n'y a plus d'illusions à se faire : « Tout est fini, du reste. Tout est fini. On m'entertera en 1885 »<sup>226</sup>.

Au fond, « le plus intolérable, ce n'est pas de mourir, c'est de mourir sans rien laisser d'elle. Son œuvre de peintre n'est pas assez importante, elle n'a pas eu le temps de devenir un écrivain. Mais il reste son Journal qu'elle tient depuis 1873, et où elle se montre sans pose ni mensonge, telle que personne ne la connaît »<sup>227</sup>. Lui vient alors une idée : et si ce journal était celui qui lui apporterait la gloire tant attendue ? Certes, la chose ne se fera pas de son vivant ; au début des années 1880, si les publications de journaux intimes se sont multipliées, elles restent posthumes : envisager une publication anthume devait relever d'une aberration.

Dès lors que Marie Bashkirtseff prend conscience que le journal constitue son unique chance de laisser une trace, elle se met à orchestrer la future publication posthume de son journal, car elle en est persuadée, il « passionnera les générations à venir »<sup>228</sup>. C'est bien

<sup>224</sup> Bashkirtseff Marie, 7 août 1877, citée In Cosnier Colette, *op. cit.*, p.295.

<sup>225</sup> Une analyse discursive permet donc d'aller au-delà des affirmations de l'auteur : il semblerait dans son cas qu'elles relevaient d'une posture de provocation, qui s'effondre lorsque la réalité la rattrape. Nous le développerons, le journal intime reste le lieu d'une figuration de soi.

<sup>226</sup> Bashkirtseff Marie, 1<sup>er</sup> octobre 1884, citée In Cosnier Colette, *op. cit.*, p.308.

<sup>227</sup> Cosnier Colette, *op. cit.*, p.299.

<sup>228</sup> Cosnier Colette, *op. cit.*, p.35.

là ce qui fait l'originalité de sa démarche : « *sa confiance inouïe (au sens propre) dans la possible publication et reconnaissance posthumes d'un texte intime écrit par une jeune fille* »<sup>229</sup>. Mais nous percevons par ailleurs de quelle façon le contexte social est déterminant : au-delà des motivations personnelles de la diariste, les premières publications de journaux intimes autorisent une telle perspective ; par ailleurs, la montée du naturalisme légitime son projet, en accréditant ses écrits d'une valeur documentaire. Si Marie Bashkirtseff se montre certes avant-gardiste, son entreprise fait également écho au contexte social – publier un journal est désormais admis, et donc concevable.

Prendre en charge la publication de son journal, ce n'est pas pour Marie Bashkirtseff adapter ses écrits à la publication, puisque cette perspective était présente dès le début. Mais c'est désormais en tant que témoignage qu'elle l'envisage, et non plus comme un document éclairant la mémoire d'une vie illustre. Le lectorat est déjà pris en charge tout au long de ses écrits – elle a coutume de s'y adresser directement –, mais pour introduire le journal, elle commence à rédiger en mai 1884 un texte, une « *sorte de préface testamentaire, dans laquelle elle expliqu[e] son projet et racont[e] l'histoire de sa famille et son enfance avant le début du journal* »<sup>230</sup>. Cette préface constitue l'entrée que nous avons fait le choix d'analyser, puisqu'elle propose un regard rétrospectif de la diariste sur sa pratique, et offre une réflexion précieuse sur les questions de la destination et de la publication de son journal intime.

### 2.2.3 UN CONTRAT DE LECTURE

L'écrit que Marie Bashkirtseff a rédigé en mai 1884 pour servir de préambule à son journal, et qu'elle a choisi d'intituler « Préface », totalise dix pages dans l'édition que nous avons retenue<sup>231</sup> ; en fait, seule la première page nous concerne directement, car y sont

<sup>229</sup> Simonet-Tenant Françoise, *Le journal intime : genre littéraire et écriture ordinaire*, op. cit., p.57.

<sup>230</sup> Lejeune Philippe & Bogaert Catherine, op. cit., p.210.

<sup>231</sup> Bashkirtseff Marie, *Mon journal : 11 janvier 1873-10 août 1873*, Abbeville : Cercle des amis de Marie Bashkirtseff, 1995, p.15-24.

Il est à noter que c'est l'une des rares versions à proposer la préface originale. En effet, Marie Bashkirtseff laissera cette préface inachevée, n'ayant visiblement pas eu le temps – ou la force – de la terminer. Or, pour que celle-ci ne s'interrompe pas brusquement, le premier éditeur lui inventera une conclusion – sans doute pour ne pas déstabiliser le lecteur, peu habitué en cette fin de XIX<sup>ème</sup> siècle à un écrit de ce type. En incorporant des extraits du journal, ils ont « bricolé » une conclusion, certes plus lisible, mais totalement factice, et n'hésiteront pas à inventer une date à l'écrit – le 1er mai 1884 – ; c'est sur la version originale que nous avons choisi de nous arrêter, qui se trouve paradoxalement être peu diffusée et quasi-inconnue, la seconde version faisant loi dans la plupart des éditions, et sur le Web.

Nous proposons en Annexe 1 (p. 585), la version de la préface reconstruite par l'éditeur (Bashkirtseff Marie, *Journal de Marie Bashkirtseff*, Paris : Mazarine, 1980).

abordés les motifs de sa pratique, quand les neuf pages restantes sont consacrées à une biographie familiale – nous nous sommes donc permise de ne pas retranscrire dans notre thèse ces dernières. Dans les deux cas, il s'agissait pour Marie Bashkirtseff de faire en sorte que le lecteur puisse aborder le journal dans des conditions jugées optimales, en lui fournissant les éléments de contextualisation nécessaires. Ce type de démarche était bien entendu absent des journaux de la première génération d'intimistes<sup>232</sup>, puisque leur posture consistait au contraire à dénier tout désir d'être lu, et à feindre d'ignorer la potentialité d'une publication *post mortem*. Mais désormais qu'il n'est plus possible pour un auteur renommé de prétendre méconnaître cette éventualité, il peut néanmoins se défendre en affirmant que celle-ci se ferait contre son gré. C'est donc un parti pris d'autant plus novateur que Marie Bashkirtseff revendique dans cette préface, puisqu'elle y affirme son projet de publication, et prend à contre-pied la posture de modestie qui sous-tendait jusqu'ici les discours des diaristes. Dès lors, notre analyse de discours aura pour objectif d'explorer le renversement d'argumentation à l'œuvre dans la préface de Marie Bashkirtseff, au sein de laquelle l'engagement à la sincérité prend un jour nouveau.

#### a. Préface du journal : mai 1884

« 1884 . Mai.

*À quoi bon mentir et poser ? Oui, il est évident que j'ai le désir sinon l'espoir de rester sur cette terre, par quelque moyen que ce soit. Si je ne meurs pas jeune, j'espère rester comme une grande artiste, mais si je meurs jeune je veux laisser publier mon journal qui ne peut pas être autre chose qu'intéressant. Mais puisque je parle de publicité cette idée qu'on me lira a peut-être gâté c'est-à-dire anéanti le seul mérite d'un tel livre ; eh bien non. D'abord j'ai écrit très longtemps sans songer à être lue et ensuite c'est justement parce que j'espère être lue que je suis absolument sincère. Si ce livre n'est pas l'exacte, l'absolue, la stricte vérité il n'a pas raison d'être. Non seulement je dis tout le temps ce que je pense, mais je n'ai jamais songé un seul instant à dissimuler ce qui pourrait me paraître ridicule ou désavantageux pour moi. Du reste, je me crois trop admirable pour me censurer. Vous*

---

<sup>232</sup> L'on pourrait cependant remarquer que certains des journaux de cette première génération présentaient un titre, inscrit par le diariste sur la couverture, par exemple *Amélie et Germaine*, le premier journal de Benjamin Constant. Certes, le statut de ce texte est ambigu, mais il l'est avant tout dans sa structuration : il semblerait bien qu'il ait été, aux yeux de l'auteur, considéré comme auto-destiné. Or, ce titre, élément du paratexte « *ne semble-t-il pas superflu ou incongru dans un texte pour soi et ne témoigne-t-il pas déjà, même informulé, d'un désir de divulgation ?* » (Simonet-Tenant Françoise, *Le journal intime : genre littéraire et écriture ordinaire*, op. cit., p.73)



*pouvez donc être certains, charitables lecteurs, que je m'étale dans ces pages toute entière. Moi comme intérêt, c'est peut-être mince pour vous, mais ne pensez pas que c'est moi, pensez que c'est un être humain qui vous raconte toutes ses impressions depuis l'enfance. C'est très intéressant comme document humain. Demandez à M. Zola et même à M. de Goncourt, et même à Maupassant.*

*Mon journal commence à douze ans, il ne signifie quelque chose qu'à quinze ou seize ans. Donc il y a une lacune à remplir et je vais faire une espèce de préface qui permettra de comprendre ce monument littéraire et humain.*

*Là, supposez que je suis illustre. Nous commençons.*

*Je suis née le 11 novembre 1859<sup>233</sup>. C'est épouvantable rien que de l'écrire. Mais je me console en pensant que je n'aurai certainement plus d'âge lorsque vous me lirez.*

*Mon père était lui même le fils du général... [...] »*

## **b. Le pacte autobiographique**

Pour procéder à cette analyse de discours, nous avons décidé de nous appuyer sur les acquis de la notion de « pacte autobiographique »<sup>234</sup> telle que définie par Philippe Lejeune<sup>235</sup> : celle-ci nous est apparue en effet particulièrement pertinente pour étudier cette préface, qui convoque par la voie royale un lectorat, renouvelant fondamentalement le discours tenu par les diaristes précédemment publiés. Dans cette préface, Marie Bashkirtseff apostrophe directement le lecteur, ce qui n'est pas le cas, bien entendu, des diaristes de la première génération : « *la figure du lecteur potentiel n'atteint pas, dans les premiers journaux, la consistance de l'allocutaire auquel on s'adresse. À la fin du XIX<sup>ème</sup> siècle, en revanche, Marie Bashkirtseff [...] en fait un emploi régulier* »<sup>236</sup> ; la mutation est donc profonde. Analyser cette préface nous permettra, non seulement de saisir la posture de Marie Bashkirtseff, mais également les nouveaux enjeux se posant dans le processus diaristique dès lors qu'une destination est assumée.

Pour cela, commençons par définir le pacte autobiographique : il s'agit de « *l'engagement que prend un auteur de raconter directement sa vie (ou une partie, ou un*

---

<sup>233</sup> Marie Bashkirtseff avait d'abord écrit 1858, qui est sa véritable année de naissance : nous en donnerons l'explication plus tard.

<sup>234</sup> À notre esprit, le pacte autobiographique désigne un contrat de communication particulier, nécessairement différé – puisque relevant de l'écrit –, et caractérisé par les engagements que nous développerons bientôt – identité de nom et référentialité.

<sup>235</sup> Lejeune Philippe, *Le pacte autobiographique*, op. cit.

<sup>236</sup> Braud Michel, op. cit., p.224.

*aspect de sa vie) dans un esprit de vérité* »<sup>237</sup>. Il s'agit donc d'un pacte noué avec le lecteur, l'auteur faisant la promesse à ce premier d'évoquer sa propre vie sans fabulations. Le pacte peut se formaliser de façon explicite, l'auteur s'engageant à ces différents principes en introduction de son œuvre, et/ou de façon plus dispersée dans le texte ; mais le pacte peut également se repérer uniquement par le biais d'indices – le titre ou le sous-titre, par exemple, indiquant qu'il s'agit d'un texte de nature autobiographique<sup>238</sup>, ou le nom du narrateur correspondant à celui de l'auteur. Dans ces cas-là, le lecteur présume que le texte qu'il s'apprête à lire n'est pas fictionnel, et qu'il renvoie à la vie de son auteur.

Trois éléments caractérisent donc le pacte autobiographique : sa nature est, comme son nom l'indique, **contractuelle** ; l'auteur y justifie son projet, en exposant ses intentions, et ce qu'il attend en retour de son lecteur. Ensuite, son énonciateur y assume une **identité** de nom entre l'auteur, le narrateur et le personnage. Enfin, il s'y engage à dire la **vérité**. Nous avons décidé de nous appuyer sur ces trois points pour développer notre réflexion, en confrontant ceux-ci à la préface du journal de Marie Bashkirtseff.

### **Contrat**

Le pacte autobiographique suppose l'établissement d'un contrat de lecture que l'auteur entend nouer avec ses lecteurs ; c'est à un « *niveau global que se définit [le genre] autobiographi[que] : c'est un mode de lecture autant qu'un type d'écriture* »<sup>239</sup>. Il peut donc sembler étrange de rattacher cette notion au journal intime : certes, nous l'avons dit, autrui n'est jamais absent du processus d'écriture, l'éventualité d'une lecture inclinant cette dernière, mais n'est-ce pas aller trop loin que penser cette dernière en termes de contrat ? Si l'autobiographie s'est assumée dès ses débuts comme une œuvre, revendiquant son statut de littérature, et donc à la fois son travail de construction et son ambition de publication, le journal intime s'est lui constitué sur le principe d'une écriture *a priori* spontanée et non élaborée, et en termes d'auto-destination<sup>240</sup>. La notion de pacte autobiographique ne prendrait-elle un sens, concernant le journal intime, que si le diariste en a prévu la

---

<sup>237</sup> Lejeune Philippe, « Qu'est-ce que le pacte autobiographique ? », In *Autopacte.fr*, [En ligne].

Remarquons que la notion de « pacte autobiographique » est avancée par Philippe Lejeune dès 1971 dans son ouvrage *L'autobiographie en France*, mais qu'elle n'est vraiment développée que dans *Le pacte autobiographique* en 1975, et dans sa suite *Signes de vie : le pacte autobiographique 2* en 2005.

<sup>238</sup> Nous tenons à préciser que le genre autobiographique ne désigne pas l'autobiographie ; celle-ci n'est qu'un sous-genre de ce premier, au côté du journal intime ou des mémoires.

<sup>239</sup> Lejeune Philippe, *Le pacte autobiographique*, *op. cit.*, p.45.

<sup>240</sup> La notion de pacte autobiographique, d'ailleurs, a d'abord été imaginée par Philippe Lejeune pour penser l'autobiographie ; et ce n'est que tardivement qu'il l'a associée au journal intime, en 2005, dans l'ouvrage qui fait suite à son livre *Le pacte autobiographique*, (Lejeune Philippe, *Signes de vie : le pacte autobiographique 2*, *op. cit.*).

publication ?

Il nous semble que l'on pourrait, tout d'abord, penser le procédé diaristique en tant que contrat tenu avec soi-même : s'astreindre chaque jour à noter ses pensées, déclarer ses intentions – être fidèle à soi, tenter de se connaître, pour pouvoir se souvenir –, sont des engagements que le diariste prend avec lui-même. Mais l'on pourrait aller plus loin, et imaginer que le rejet du lectorat est lui-même une forme de pacte : un « non-pacte » avec autrui, l'auteur prétendant n'écrire que pour lui-même, et assignant à l'éventuel lecteur un rôle d'« intrus ». Prétendre n'écrire que pour soi-même, comme a pu le faire Benjamin Constant, n'est-ce pas déjà se positionner par rapport à autrui, et attendre de lui qu'il respecte un contrat – en l'occurrence, ne pas ouvrir le cahier que le diariste a pris soin de cacher, et auquel il n'a pas été invité à la lecture ?

Philippe Lejeune, qui a parcouru de nombreux journaux intimes manuscrits d'anonymes – dont les auteurs, donc, pour la plupart, n'imaginaient pas de publication – a constaté que des caractéristiques du pacte autobiographique se manifestaient dans nombre d'entre eux : il est en effet fréquent que le commencement d'un journal intime soit l'occasion d'explicitier les fonctions dévolues à celui-ci, de s'engager à une tenue régulière de l'écriture ou à une confidence sans limite, et de présenter sa personne ou sa vie. Ces différents procédés peuvent bien entendu être considérés comme n'étant qu'auto-destinés, mais ils simulent par ailleurs la présence d'un destinataire autre que soi, le diariste débutant le « *journal comme si c'était un livre* »<sup>241</sup>, et prenant soin de donner tous les éléments nécessaires à la bonne lecture du journal : quelle utilité, par exemple, de se présenter à soi-même ? Il ne s'agit pas pour nous d'affirmer que ces éléments sont insérés par les diaristes dans le but d'optimiser la lecture de leur journal par autrui, mais de pointer la simulation dialogique qui prend forme dans les journaux les plus confidentiels. Parfois même le diariste soigne le paratexte – « *ce par quoi un texte devient un livre* »<sup>242</sup> –, attribuant titre et sous-titre à son journal, illustrant la couverture, ou apposant son nom dessus : le format de l'édition est ainsi calqué, et les indices du pacte autobiographique reproduits.

La particularité du journal intime étant de procéder d'une écriture spontanée – n'assumant pas, *a priori*, un travail de réécriture, comme c'est le cas dans l'autobiographie –, la spécificité de son pacte autobiographique en cas de publication serait donc, au-delà d'un engagement classique à la sincérité de ses propos, la promesse de ne pas avoir modifié le

---

<sup>241</sup> Lejeune Philippe & Bogaert Catherine, *op. cit.*, p.42.

<sup>242</sup> Genette Gérard, *Figures IV*, Paris : Seuil, 1999, p.22.

contenu de ses entrées. Puisque c'est l'écriture première qui légitime le processus diaristique – écriture temporalisée et sur le vif –, être fidèle au contrat c'est finalement être fidèle au manuscrit ; dans le cas contraire, le diariste trahit le texte originel – et le lecteur par la même occasion. La difficulté réside dans le fait que le lecteur ne peut jamais être sûr d'avoir sous ses yeux une version fidèle au manuscrit – sauf s'il a accès à ce dernier<sup>243</sup> –, et que faire le projet de respecter le texte initial, comme nous l'aborderons au travers de nombreux exemples, n'est pas si simple, et peut rencontrer de multiples obstacles.

Dans tous les cas, dès lors que la publication est envisagée, le pacte peut s'écrire en toutes lettres, et le diariste s'adresser sans complexe à un destinataire – l'énonciataire étant désormais construit linguistiquement dans l'écrit. C'est le cas du journal intime de Marie Bashkirtseff, qui offre l'un des premiers exemples de mise en scène d'un pacte autobiographique dans un journal intime<sup>244</sup>, qu'elle a choisi pour sa part de formuler dans sa préface, et qui se formalise autour de trois éléments :

▫ Elle y expose tout d'abord ses intentions :

Marie Bashkirtseff prend en effet soin d'expliquer au lecteur pourquoi elle tient ce journal, et surtout pourquoi elle a le désir de le publier ; celui-ci a été écrit dans le but « *de rester sur cette terre, par quelque moyen que ce soit* » ; puisque l'écrit perdure, il est appréhendé par elle comme un moyen de survivance. Mais pour s'espérer survivre, il ne suffit pas pour elle que les mots demeurent, il faut qu'ils soient lus : « *je veux laisser publier mon journal* », écrit-elle, car si elle « *espère rester comme une grande artiste* », elle se doute que sa maladie ne lui en laissera pas le temps. De fait, la publication du journal est le moyen qu'elle a trouvé pour atteindre la postérité. La fonction de souvenir, inhérente au journal intime, s'ouvre donc ici à autrui : elle n'est plus personnelle – il ne s'agit plus de se relire soi pour se remémorer – mais devient publique.

De même, la connaissance de soi devient connaissance pour autrui : la fonction introspective est transcendée, pour acquérir celle de témoignage : elle, qui a « *raconté toutes ses impressions depuis l'enfance* », offre à son lecteur un véritable « *document humain* », qu'elle enrichit d'ailleurs d'une « *espèce de préface* » pour remplir la « *lacune* » des années absentes du journal, et que le lecteur puisse « *comprendre ce monument littéraire et*

---

<sup>243</sup> C'est pourquoi les éditeurs scrupuleux accompagnent les journaux intimes de préfaces ou d'annexes détaillant leurs choix éditoriaux, ce qui explique que l'appareillage critique des journaux intimes édités est souvent très conséquent.

<sup>244</sup> L'autobiographie assumant sa destination, les mises en scène de pacte autobiographique y sont légion, et nous en trouvons le premier exemple dans ce que l'on considère comme la première autobiographie moderne : *Les Confessions* de Jean-Jacques Rousseau.

humain »<sup>245</sup>. Elle délaisse donc dans son discours les motivations personnelles de sa pratique scripturale, pour l'ériger en héritage à la société ; « [la] diariste laisse à l'humanité, pour tout legs, le récit de son existence, dont [elle] attend une reconnaissance posthume »<sup>246</sup>.

▫ Elle y justifie son projet :

C'est là une des premières formes de légitimation de sa démarche : offrir un témoignage aux générations futures. Mais à côté de cela, elle met en place un certain nombre d'arguments pour défendre son désir de voir son journal intime publié. Elle se pose en effet, comme nous l'avons abordé, en précurseur, puisque à cette époque les journaux intimes publiés n'étaient pas le fait de la volonté de leur auteur ; en outre, ses prédécesseurs revendiquaient la sincérité de leurs écrits en s'appuyant sur leur rejet du destinataire. Dans cette perspective, le projet de Marie Bashkirtseff serait donc vain, puisqu'elle a prémédité la publication de son journal : « *mais puisque je parle de publicité cette idée qu'on me lira a peut-être gâté c'est-à-dire anéanti le seul mérite d'un tel livre* », écrit-elle, anticipant les critiques qui risquent d'être émises, pour mieux les combattre – car elle le sait, mieux vaut avoir un temps d'avance sur ses rétracteurs, d'autant plus que le jour venu elle ne sera plus là pour se défendre.

Pour justifier son projet, Marie Bashkirtseff renverse le raisonnement. « *Eh bien non* », contre-attaque-t-elle aussitôt, en avançant deux arguments : « *d'abord j'ai écrit très longtemps sans songer à être lue* » – ce serait donc l'absence de prévision d'un lectorat qui garantirait la sincérité, comme le pensaient ses prédécesseurs – ; « *ensuite c'est justement parce que j'espère être lue que je suis absolument sincère* » – c'est donc la prévision d'un lectorat qui atteste de sa sincérité. L'une et l'autre démonstration se contredisent donc : c'est que cette question de la sincérité lui pose problème, comme elle en posa à Benjamin Constant. Elle a conscience que « *s'étaler dans ces pages toute entière* » est plus complexe qu'il n'y paraît ; mais elle se doit, elle aussi, de préserver cette posture, qui depuis toujours légitime les écritures du moi<sup>247</sup> : affirmer sa sincérité apparaît comme un impératif – il n'aurait pas été de bon ton, à cette époque, de la remettre en question<sup>248</sup>. Car dans le genre

---

<sup>245</sup> L'on remarquera que chez Marie Bashkirtseff la posture de modestie, si chère à Benjamin Constant, a disparu. La volonté de publicisation en est la première manifestation – elle croit en la valeur de son journal –, son discours « orgueilleux » venant entériner cet état de fait. Quand c'est la modestie qui justifiait chez Benjamin Constant le bien-fondé de sa démarche, chez Marie Bashkirtseff c'est au contraire la prétention : « *je me crois trop admirable pour me censurer* ».

<sup>246</sup> Braud Michel, *op. cit.*, p.226.

<sup>247</sup> Jean-Jacques Rousseau n'écrit-il pas dans le préambule de ses *Confessions* : « *je veux montrer à mes semblables un homme dans toute la vérité de la nature* » ? (Rousseau Jean-Jacques, « Préambule », *Les confessions*, *op. cit.*, p.67).

<sup>248</sup> Ce à quoi s'emploieront, ce que nous exposerons plus tard, des auteurs à partir de la fin du XX<sup>ème</sup> siècle : le

autobiographique, « *le respect des contraintes imposées à l'auteur est plus qu'une exigence à soi. Il est requis aussi par le lecteur dont l'horizon d'attente est en conformité avec les normes du genre* »<sup>249</sup>. En quelque sorte, le lecteur attend de Marie Bashkirtseff qu'elle respecte les clauses auxquelles elle s'est engagée par le simple fait de publier un texte de nature autobiographique ; « *le texte nouveau évoque pour le lecteur [...] l'horizon des attentes et des règles du jeu avec lequel des textes antérieurs<sup>250</sup> l'ont familiarisé* »<sup>251</sup>. La prétention à la sincérité est l'une des clauses du contrat, et Marie Bashkirtseff s'y soumet, avec une certaine emphase : elle use de l'hyperbole<sup>252</sup>, comme stratégie discursive, pour convaincre son lecteur.

Nous pourrions donc dire que Marie Bashkirtseff postule de l'horizon d'attente de son lectorat – tel que défini par Hans Robert Jauss, à savoir « *le système de références objectivement formulable qui pour chaque œuvre au moment de l'histoire où elle apparaît, résulte de trois facteurs principaux : l'expérience préalable que le public a du genre dont elle relève, la forme et la thématique dont elle présuppose la connaissance, et l'opposition entre langage poétique et langage pratique, monde imaginaire et réalité quotidienne* »<sup>253</sup> – ; les attentes supposés du lectorat participent donc du processus d'écriture : ils viennent rétroagir sur ce dernier.

▫ Elle y indique ce qu'elle attend du lecteur :

Car le pacte n'est pas unilatéral, il a une contrepartie : en convoquant son lecteur, Marie Bashkirtseff exprime ce qui est attendu de lui ; dans un texte de nature autobiographique, le lecteur n'est « *pas débrayé, comme dans le cas d'un contrat de fiction, ou d'une lecture simplement documentaire, mais embrayé : quelqu'un demande à être aimé, et à être jugé, et c'est [au lecteur] de le faire* »<sup>254</sup>. Marie Bashkirtseff, dans cette préface, « *prend à témoin, adjure et harangue* »<sup>255</sup> ses « *charitables lecteurs* » pour les convaincre de

---

contexte de l'époque – notamment le développement de la psychologie, et plus encore de la psychanalyse –, autorisera ces auteurs à prendre leurs distances face au précepte de sincérité.

<sup>249</sup> Mancas Magdalena Silvia, « Le retour à soi dans la nouvelle autobiographie : sur le rapport entre (auto)hospitalité et mensonge », In Montandon Alain (Dir.), *De soi à soi : l'écriture comme autohospitalité*, Clermont-Ferrand : Presses universitaires Blaise Pascal, 2004, p.114.

<sup>250</sup> En l'occurrence, les journaux intimes de la première génération de diaristes, mais aussi plus généralement les écrits autobiographiques.

<sup>251</sup> Starobinski Jean, « Préface », In Jauss Hans Robert, *Pour une esthétique de la réception*, Paris : Gallimard, 2007, p.14.

<sup>252</sup> « *Non seulement je dis tout le temps ce que je pense, mais je n'ai jamais songé un seul instant à dissimuler ce qui pourrait me paraître ridicule ou désavantageux pour moi. Du reste, je me crois trop admirable pour me censurer* ».

<sup>253</sup> Jauss Hans Robert, *op. cit.*, p.49.

<sup>254</sup> Lejeune Philippe, *Signes de vie : le pacte autobiographique 2*, *op. cit.*, p.16.

<sup>255</sup> Crosnier Colette, *op. cit.*, p.35.

la valeur de son journal, et de la sincérité de son intention ; en utilisant le pronom personnel sujet « vous », en « *écri[vant] son journal, qu'elle tient secret, à la cantonade, en ponctuant de nombreux " vous savez " des entrées proches de la conversation* »<sup>256</sup>, elle tente de créer un lien direct avec son lectorat, pour créer une relation de connivence, et provoquer sa bienveillance. De cette façon, le « *contrat implicite ou explicite proposé par l'auteur au lecteur [...] détermine le mode de lecture du texte* »<sup>257</sup>. Certes, le lecteur n'est pas contraint de se montrer compréhensif ou d'être convaincu de la sincérité de Marie Bashkirtseff ; « *dans le pacte autobiographique, comme d'ailleurs dans n'importe quel " contrat de lecture ", il y a une simple proposition, qui n'engage que son auteur : le lecteur reste libre de lire ou non, et surtout de lire comme il veut. Cela est vrai. Mais s'il lit, il devra prendre en compte cette proposition, même si c'est pour la négliger ou la contester* »<sup>258</sup>. En ce sens, le pacte de lecture pourrait être assimilé à la notion de « promesse » proposée par François Jost, qui préfère ce terme à celui de contrat – de communication – : « *contrairement au contrat, qui engage toutes les parties qui le signent, la promesse est un acte unilatéral qui n'engage que celui qui promet : " C'est un énoncé qui fait ce qu'il dit : dire 'je promets', c'est faire une promesse " (Ricœur). On dit aussi que la promesse n'engage que celui qui la croit* »<sup>259</sup>.

Dans cette perspective, nous pourrions avancer que Marie Bashkirtseff, par sa promesse à la sincérité de ses propos, prend en charge le lecteur pour optimiser l'engagement de ce dernier dans le sens où elle le souhaite ; elle construit un « lecteur modèle » – tel que conceptualisé par Umberto Eco<sup>260</sup> – conforme à ses attentes. La promesse relève donc avant tout d'une stratégie textuelle : « *générer un texte signifie mettre en œuvre une stratégie dont font partie les prévisions des mouvements de l'autre — comme dans toute stratégie* »<sup>261</sup> ; « *donc, prévoir son Lecteur Modèle ne signifie pas uniquement " espérer " qu'il existe, cela signifie aussi agir sur le texte de façon à le construire. Un texte repose donc sur une compétence, mais, de plus, il contribue à la produire* »<sup>262</sup>.

Par ailleurs, une analyse du discours de Marie Bashkirtseff permet d'éclairer le

<sup>256</sup> Lejeune Philippe & Bogaert Catherine, *op. cit.*, p.121.

<sup>257</sup> Lejeune Philippe, *Le pacte autobiographique*, *op. cit.*, p.44.

<sup>258</sup> Lejeune Philippe, *Signes de vie : le pacte autobiographique 2*, *op. cit.*, p.16.

<sup>259</sup> Jost François, *Introduction à l'analyse de la télévision*, Paris : Ellipses, 2004, p.20.

<sup>260</sup> À savoir un lecteur « *capable de coopérer à l'actualisation textuelle de la façon dont lui, l'auteur, le pensait et capable aussi d'agir interprétativement comme lui a agi générativement* » (Eco Umberto, *op. cit.*, p.68). Le lecteur modèle est donc différent du « *lecteur empirique* », « *sujet concret des actes de coopération, [qui] doit lui aussi dessiner une hypothèse d'auteur en la déduisant justement des données de stratégie textuelle* ». (Eco Umberto, *op. cit.*, p.80).

<sup>261</sup> Eco Umberto, *op. cit.*, p.65.

<sup>262</sup> Eco Umberto, *op. cit.*, p.69.

destinataire idéal qu'elle projette – qui soit capable d'empathie, et de compassion. C'est pourquoi le lecteur modèle convoqué dans les écrits diaristiques – et sans doute plus généralement autobiographiques – nous semble reposer sur une compétence davantage émotive qu'« *encyclopédique* »<sup>263</sup> – mais nous serons amenée à le développer plus tard.

### ***Identité de nom***

Le second élément qui constitue le pacte autobiographique est l'identité de nom entre l'auteur, le narrateur et le personnage. Celle-ci est assumée au niveau de l'énonciation, et « *c'est l'affirmation dans le texte de cette identité [de nom], renvoyant en dernier ressort au nom de l'auteur sur la couverture* »<sup>264</sup> qui est caractéristique du genre autobiographique.

Dans le cas du journal de Marie Bashkirtseff, l'identité de nom est clairement établie, par le biais du titre *Le journal de Marie Bashkirtseff*<sup>265</sup> ou du nom apposé sur la couverture. Certes, les choses ont été faites de l'initiative des éditeurs, mais connaissant ses ambitions, nous pourrions penser qu'elle imaginait la publication de son journal de telle sorte : l'on peut avancer que Marie Bashkirtseff souhaitait assumer en son nom la publication de ses écrits, ce dont les éditeurs se sont fait le relais.

### ***Vérité***

Le dernier élément qui constitue le pacte autobiographique est l'engagement à dire la « vérité ». Les textes de nature autobiographique sont référentiels, c'est-à-dire qu'« *ils prétendent apporter une information sur une "réalité" extérieure au texte, et donc se soumettre à une épreuve de vérification. Leur but n'est pas la simple vraisemblance, mais la ressemblance au vrai. Non "l'effet de réel", mais l'image du réel* »<sup>266</sup>. À l'inverse de la fiction, qui cherche à reproduire l'image du « réel » par le biais du langage, les textes autobiographiques prétendent à une fidélité au « réel » vécu. C'est ce que Philippe Lejeune a nommé « pacte référentiel », par lequel l'auteur s'engage auprès du lecteur à retranscrire du mieux qu'il peut le « réel ». La notion de « vérité » est ainsi intrinsèque au pacte référentiel, puisqu'elle est la « *conformité d'une affirmation à la réalité* »<sup>267</sup> : écrire la « vérité », c'est tenir des propos en accord avec la « réalité ». En affirmant respecter le pacte référentiel,

---

<sup>263</sup> À savoir la capacité d'interprétation des codes linguistiques, historiques ou culturels.  
Eco Umberto, *op. cit.*, p.95.

<sup>264</sup> Lejeune Philippe, *Le pacte autobiographique, op. cit.*, p.26.

<sup>265</sup> Pour la première édition (Bashkirtseff Marie, *Journal de Marie Bashkirtseff*, Paris : Mazarine, 1980).

<sup>266</sup> Lejeune Philippe, *Le pacte autobiographique, op. cit.*, p.36.

<sup>267</sup> Définition CNRTL, Disponible sur <<http://www.cnrtl.fr/definition/v%C3%A9rit%C3%A9/substantif>> (4.04.11).



l'auteur prétend donc écrire ce qu'il a vraiment vécu, pensé ou ressenti. Au point que l'exigence de « vérité » en devienne tyrannique<sup>268</sup> : dans le genre autobiographique, le « *souci d'être impitoyablement vrai va de plus en plus l'emporter sur les autres considérations* »<sup>269</sup>. D'ailleurs, pour Marie Bashkirtseff, il s'agit de tout dire<sup>270</sup>, et si son journal intime « *n'est pas l'exacte, l'absolue, la stricte vérité il n'a pas raison d'être* » ; sans « vérité » de ses écrits, sans concordance avec la « réalité » donc, son entreprise n'a aucun sens.

Pour notre part, cette prétention à dire la « vérité » nous semble à interroger, la « réalité » nous apparaissant être une notion complexe. Partageant les acquis du constructivisme<sup>271</sup>, et la « réalité » se définissant comme « *ce qui existe indépendamment du sujet, ce qui n'est pas le produit de la pensée* »<sup>272</sup>, nous ne pouvons admettre l'idée selon laquelle un individu serait capable de « saisir » la « réalité », et encore moins de la retranscrire en l'état ; des processus de perception, d'interprétation et de représentation entrent en jeu, qui interdiraient, si l'on associe la « vérité » à la transmission de la « réalité », toute prétention à dire la « vérité ».

Dès lors, de quelle « vérité » parle Philippe Lejeune, et la convoquer a-t-il un sens ? Celui-ci se défend de ne pas utiliser cette notion en « *ethnologue naïf qui croit en la vérité littérale des légendes que les indigènes lui racontent* »<sup>273</sup>. Selon lui, la ressemblance au « réel » n'est finalement qu'accessoire ; ce qui est important, c'est que l'auteur croit en ce qu'il écrit : « *que dans sa relation à l'histoire, le narrateur se trompe, mente, oublie ou déforme, et erreur, mensonge, oubli ou déformation prendront simplement, si on les discerne, valeur d'aspects, parmi d'autres, d'une énonciation qui, elle, reste authentique* »<sup>274</sup>. Nous en revenons donc à la fameuse notion de sincérité ; l'auteur s'engage à être authentique, et c'est cette authenticité qui fait la valeur autobiographique de son texte. Pour notre part, mesurer le degré de sincérité d'un auteur nous importe peu – d'autant plus que c'est un paramètre qui nous apparaît difficilement accessible – ; ce sont, comme nous l'avons

---

<sup>268</sup> Ainsi, nous pourrions citer comme exemple cette déclaration de Jean-Jacques Rousseau dans *Les rêveries du promeneur solitaire* : « *Oui, je le dis et le sens avec une fière élévation d'âme, j'ai porté dans cet écrit la bonne foi, la véracité, la franchise, aussi loin, plus loin même (au moins, je le crois) que ne fit jamais aucun autre homme ; sentant que le bien surpassait le mal, j'avais mon intérêt à tout dire et j'ai tout dit* » (Rousseau Jean-Jacques, « Quatrième promenade », *Les rêveries du promeneur solitaire*, op. cit., p.55).

<sup>269</sup> Didier Béatrice, op. cit., p.44.

<sup>270</sup> « *Eh bien quoi ? N'ai-je pas promis de tout dire ?* », Bashkirtseff Marie, 11 juillet 1876, Citée In Cosnier Colette, op. cit., p.64.

<sup>271</sup> Alors qu'au XIX<sup>ème</sup> siècle, le positivisme prévalait largement, ce qui explique en partie les positions des diaristes de l'époque.

<sup>272</sup> Définition CNRTL, Disponible sur <<http://www.cnrtl.fr/definition/r%C3%A9alit%C3%A9>> (4.04.11).

<sup>273</sup> Lejeune Philippe, *Signes de vie : le pacte autobiographique 2*, op. cit., p.14.

<sup>274</sup> Lejeune Philippe, *Le pacte autobiographique*, op. cit., p.39.

écrit, les discours sur la sincérité qui nous questionnent, et dont nous souhaitons déconstruire, par une approche pragmatique, les modalités d'énonciation à l'œuvre. Ainsi, par exemple lorsque Marie Bashkirtseff écrit « *à quoi bon mentir et poser ?* », nous ne considérons que le procédé discursif, qui consiste à convaincre le lecteur qu'elle n'aurait aucun intérêt à ne pas être « sincère » : en analysant le contexte d'écriture – un genre autobiographique soumis à un horizon d'attente particulier –, nous pouvons mettre en relief un certain nombre d'enjeux sociaux – notamment, comme nous le développerons, le profond bouleversement que provoquera l'apparition de la psychanalyse. L'analyse du procédé de justification – la publication de son journal intime ne rend pas sa démarche moins « sincère » –, quant à elle, nous permet de révéler une mutation dans la façon d'appréhender sa propre intimité : pour Marie Bashkirtseff, au contraire de Benjamin Constant, celle-ci semble pouvoir être exposée sans être dénaturée. Entre le début et la fin du XIX<sup>ème</sup> siècle, le rapport de nos diaristes à l'intime diffère donc fondamentalement. Le lien entre « intimité » et « secret », qui apparaissait essentiel au début du siècle, s'est distendu en cette fin de XIX<sup>ème</sup> siècle : dès lors, l'exposition de soi apparaît concevable. Ce qui pourrait sembler aujourd'hui comme une disposition inédite de notre époque contemporaine est en fait le résultat d'un mouvement en germe depuis plusieurs siècles, dont les répercussions se joueront principalement, comme nous le développerons à l'occasion du journal d'Anaïs Nin, au début du XX<sup>ème</sup> siècle.

Pour conclure sur ce point, notre détour par la notion de pacte autobiographique nous a permis d'appréhender de quelle façon Marie Bashkirtseff imagine la destination de son journal : dans son cas, le lecteur projeté ne s'envisage pas dans l'immédiateté. En d'autres termes, ce n'est pas sur-le-champ que Marie Bashkirtseff conçoit la possibilité d'une lecture de son journal, mais dans un futur indéterminé : lorsqu'elle ne sera plus de ce monde.

## 2.3 UNE PUBLICATION POSTHUME

En effet, si Marie Bashkirtseff est persuadée de la légitimité d'une publication de son journal, elle ne projette celle-ci que dans un cadre *post mortem*. Les premières publications posthumes qui ont lieu en cette seconde moitié de XIX<sup>ème</sup> siècle, et qui ont inspiré Marie Bashkirtseff, apparaissent alors déjà comme avant-gardistes ; anticiper la publication de son journal, quand les diaristes qui ont été publiés jusqu'ici se défendaient de l'envisager, constitue déjà en soi une audace. Publier son journal intime de son vivant pourrait être considéré comme une étape supérieure, qui ne saurait être franchie à l'époque<sup>275</sup>. Mais cette éventualité apparaît également inconcevable pour la diariste ; ainsi, Marie Bashkirtseff ne l'a jamais envisagé<sup>276</sup> : « *ce journal ne sera publié qu'après ma mort, car j'y suis trop nue pour me montrer de mon vivant* »<sup>277</sup>. La publication posthume procède donc, par une mise à distance temporelle du lecteur, de l'édification d'une dernière barrière de protection pour le diariste : une fois quitté ce monde, sa vie intime pourra être portée à la connaissance de tous sans que cela ne vienne troubler le cours de sa vie.

Car de la publication posthume à la publication anthume, il y a un pas à franchir : le lecteur qui est envisagé n'est pas le même. Dans le premier cas, il est contemporain à la vie du diariste, et donc proche de celui-ci ; dans le second, il est plus virtuel, car lointain et indéfini, sorte d'« *auditoire fictif* »<sup>278 279</sup>. Et « *l'éloignement ou la proximité [du] lecteur n'est pas sans conséquence sur la position d'écriture que [les diaristes] adoptent* »<sup>280</sup>. Lorsque la publication est anthume, le diariste sait la lecture immédiate, elle apparaît concrète et imminente à son esprit. Lorsqu'au contraire, ce dernier envisage une publication posthume, « *l'allocutaire est une figure du monde à laquelle le diariste feint de s'adresser directement*

---

<sup>275</sup> Elle ne tardera pas à l'être, en 1887, soit trois ans après la mort de Marie Bashkirtseff. Mais le journal en question, celui des frères Goncourt, n'est pas centré sur la vie de leurs auteurs, et de fait apparaît matière moins sensible. Par ailleurs, ces derniers sont des hommes, et l'on peut postuler que la société de l'époque – ce qui est peut-être d'ailleurs, dans une mesure plus réduite, toujours le cas aujourd'hui – admettait difficilement qu'un précurseur soit une femme : son champ d'action, comme nous le montre notamment les constats de Marie Bashkirtseff sur la condition des femmes, était limité.

<sup>276</sup> Ce qui, là encore, éclaire le contexte social de l'époque : en effet, à la vue de la personnalité de Marie Bashkirtseff, nous pouvons avancer l'hypothèse selon laquelle si elle avait vécu à une époque plus récente, elle n'aurait pas hésité à publier son journal de son vivant.

<sup>277</sup> « *Je lègue mon journal au public* », Bashkirtseff Marie, 3 juillet 1876, citée In Lejeune Philippe, « Marie Bashkirtseff », *Autopacte.org*, [En ligne].

<sup>278</sup> Braud Michel, *op. cit.*, p.225.

<sup>279</sup> Peut-être pourrions-nous dire que la distance entre lecteur empirique et lecteur modèle est plus grande dans le cas d'une perspective de publication posthume lointaine, puisque l'auteur projette un lectorat dont il est culturellement éloigné.

<sup>280</sup> Braud Michel, *op. cit.*, p.225.

et qu'il prend à témoin »<sup>281</sup>. La projection est souvent de l'ordre du fantasme, le diariste espérant trouver « dans le public d'une autre époque le lecteur compatissant dont il rêve »<sup>282</sup>. Envisager le lecteur d'une génération postérieure a, en outre, ceci de rassurant que ce dernier ne pourra atteindre le diariste ; celui-ci échappe ainsi aux éventuels jugements ou aux curiosités mal placées. L'on peut voir dans ce lectorat futur l'incarnation du confident fidèle, autrefois matérialisé par le journal, et qui prendra chair dans un futur indéterminé. C'est ce que nous avons tenté d'exprimer dans la figure ci-dessous.

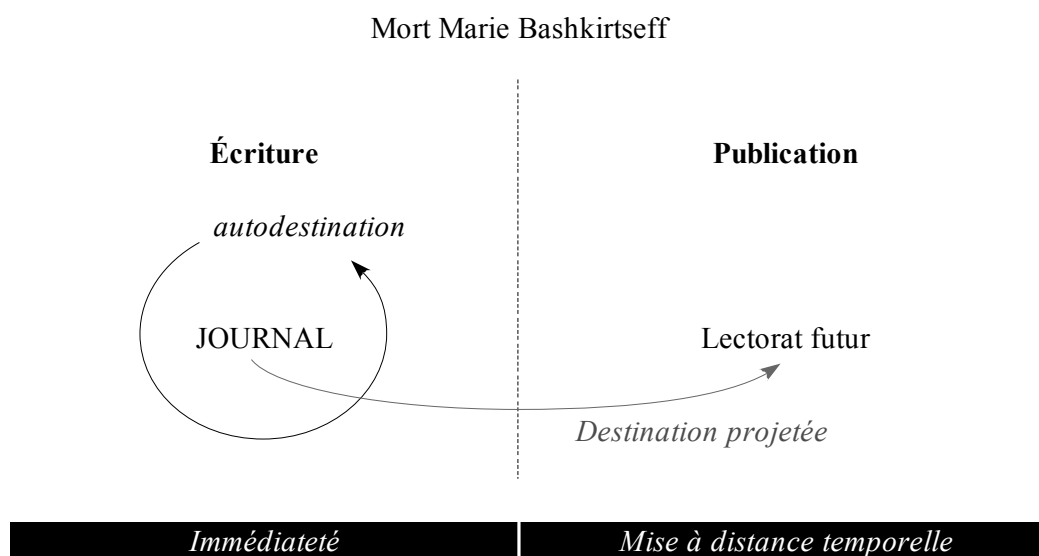


Figure 3, *Distanciation par la publication posthume*

### 2.3.1 UNE PUBLICATION ORGANISÉE PAR SON AUTEUR

Le journal intime de Marie Bashkirtseff sera donc publié après sa mort, et pris en charge par un éditeur ; néanmoins, la diariste s'est efforcée de préparer cette publication de son vivant car, elle en est persuadée, son journal possède une valeur : à une époque où seuls quelques journaux d'écrivains avaient connu une existence publique, Marie Bashkirtseff a su pressentir de quelle manière le journal d'une jeune femme, restée anonyme, pouvait trouver sa place dans le milieu de l'édition. C'est ce que nous allons explorer dès à présent, en abordant les enjeux d'une telle publication, et en nous appuyant notamment sur la dimension socio-économique du secteur de l'édition.

<sup>281</sup> Braud Michel, *op. cit.*, p.225.

<sup>282</sup> Braud Michel, *op. cit.*, p.224.

## a. La valeur du témoignage

C'est avec prétention que Marie Bashkirtseff revendique l'intérêt de ses écrits : « *ce journal est le plus utile et le plus instructif de tous les écrits qui ont été, sont ou seront. C'est une femme avec toutes ses pensées et ses espérances, déceptions, vilenies, beautés, chagrins, joies. Je ne suis pas encore une femme entière mais je le serai. On pourra me suivre de l'enfance jusqu'à la mort. Car la vie d'une personne, une vie entière, sans aucun déguisement ni mensonge est toujours une chose grande et intéressante* »<sup>283</sup>. Ce qui était introspection dans un premier temps, et trouvait sa justification dans l'auto-analyse<sup>284</sup> produite par la diariste, se légitime donc, une fois publié, par son statut de témoignage : offrir un regard, un portrait, une vue individuelle sur sa vie de femme, quand tant d'autres n'avaient pas droit de cité, voilà qui fait la force de son journal, et peu importe quand bien même elle ne serait qu'une personne « ordinaire » ; « *moi comme intérêt, c'est peut-être mince pour vous, mais ne pensez pas que c'est moi, pensez que c'est un être humain qui vous raconte toutes ses impressions depuis l'enfance* », écrit-elle dans sa préface.

Pour légitimer la publication de son journal, Marie Bashkirtseff invoque là encore cette notion de « vérité » ; aux artifices de la fiction, elle oppose l'authenticité de l'écriture intime : « *tous les livres qu'on lit sont des inventions, les situations y sont forcées, les caractères faux, tandis que ceci, c'est la photographie de toute une vie* »<sup>285</sup>. Elle se rapproche en fait des théories du naturalisme<sup>286</sup>, dont elle est contemporaine, et qu'elle invoque dans sa préface, à cela près que, dans sa démarche, elle se pose elle-même comme objet d'observation : « *c'est très intéressant comme document humain. Demandez à M. Zola et même à M. de Goncourt, et même à Maupassant* ». Le contexte littéraire de l'époque l'autorise donc à réajuster son projet – son journal devait être, à l'origine, un document qui célébrerait la mémoire d'une artiste illustre – en développant un nouvel argumentaire : l'intérêt documentaire de son journal.

Ce témoignage, qu'elle juge novateur, il s'agit donc de le transmettre, et dans les meilleures conditions possibles ; la maladie la gagnant, il lui faut organiser sa publication au plus vite.

---

<sup>283</sup> Bashkirtseff Marie, 15 juillet 1874, citée In Cosnier Colette, *op. cit.*, p.35.

<sup>284</sup> « *Tout chez moi se réduit à des sujets d'observation, de réflexions et d'analyses. Un regard, une figure, un son, une joie, une douleur sont immédiatement pesés, examinés, vérifiés, classés, notés* ». Bashkirtseff Marie, 1<sup>er</sup> août 1884, citée In Cosnier Colette, *op. cit.*, p.305.

<sup>285</sup> « *Je lègue mon journal au public* », Bashkirtseff Marie, 16 avril 1876, citée In Lejeune Philippe, « Marie Bashkirtseff », *Autopacte.org*, [En ligne].

<sup>286</sup> Que nous pourrions définir comme un courant littéraire de la seconde moitié du XIX<sup>ème</sup> siècle ambitionnant d'appliquer les méthodes d'observation scientifiques à l'art ; ce mouvement repose fondamentalement sur une pensée positiviste, puisque aspirant à décrire objectivement les « réalités » humaines.

## b. Les plans d'édition

Marie Bashkirtseff se met donc à rédiger une préface destinée à la publication posthume du journal, et à parfaire son testament, qu'elle avait déjà ébauché en août 1883. Son journal lui-même est truffé d'indications destinées au futur imprimeur : « *je prie et j'ordonne au besoin de ne pas imprimer mon journal avec des commentaires, mais tout simplement* »<sup>287</sup>, note-t-elle par exemple le 6 avril 1876. Mais malgré toutes ces précautions, craignant sans doute le sort que destinerait sa famille à son journal, elle se met en tête de confier celui-ci à un écrivain, afin qu'il prenne en main sa publication.

En 1883, elle fait une première tentative auprès d'Alexandre Dumas, en lui écrivant une lettre dans laquelle elle lui donne rendez-vous au bal de l'Opéra, « *sous prétexte de le consulter sur une chose grave* », mais celui-ci, « *ne croya[nt] plus aux femmes honnêtes s'aventurant dans un tel lieu* »<sup>288</sup>, lui adresse une réponse cinglante. En mars 1884, c'est vers Guy de Maupassant qu'elle se tourne, avec qui se met en place une correspondance caustique, dans laquelle l'auteur feint de la prendre pour un ancien professeur ; Marie entre dans le jeu, et treize lettres seront échangées sans qu'elle avoue le motif réel de sa requête, finalement déçue par l'écrivain. Elle envisage ensuite d'écrire à Emile Zola et à Sully Prudhomme, puis s'adresse finalement à Edmond de Goncourt, car ce dernier vient de publier *Chérie* en 1884<sup>289</sup>, un roman portant sur l'éveil, chez la petite fille, de la jeune fille puis de la femme, et constitué sur la base de témoignages. Fidèle au discours tenu dans sa préface, « *Marie Bashkirtseff ne choisit [donc] pas au hasard ses cautions en la personne des naturalistes, avides d'enquêtes au plus près de la réalité* »<sup>290</sup>. Mais sa lettre, désinvolte – car ne dévoilant pas l'imminence de sa mort et son désir de survivance – restera sans réponse. Elle mourra finalement sans avoir trouvé l'écrivain à qui confier son journal, et c'est sa famille qui prendra en charge la publication.

---

<sup>287</sup> Bashkirtseff Marie, *Journal : Édition intégrale – 1877-1879*, op. cit., p.V.

<sup>288</sup> Crosnier Colette, op. cit., p.299.

<sup>289</sup> Goncourt Edmond (De.), *Chérie*, Paris : La chasse au Snark, 1989.

<sup>290</sup> Simonet-Tenant Françoise, *Le journal intime : genre littéraire et écriture ordinaire*, op. cit., p.57.

### 2.3.2 LA PUBLICATION EFFECTIVE

Désormais que nous avons évoqué les projets d'édition posthume de Marie Bashkirtseff, penchons-nous sur l'histoire de sa publication effective, celle-ci nous permettant de constater les résistances à la réalisation d'un tel projet. En cas d'hétéro-édition, le diariste perd le contrôle de la reproduction de son journal intime ; il cède ce travail délicat – en tout cas lorsque la publication est de sa volonté – sans être sûr du résultat. Sans doute Marie Bashkirtseff n'avait-elle pas conscience des nombreux écueils qui pouvaient mettre à mal un tel projet, et de toute façon n'avait d'autre choix que de faire confiance aux futurs éditeurs : cela explique peut-être aussi qu'au XX<sup>ème</sup> siècle, certains diaristes fassent le choix de prendre en main la publication de leur journal – ayant eu connaissance des « ratés » de l'édition diaristique. Dans tous les cas, mettre au jour ces difficultés nous permet d'appréhender, au-delà des motifs personnels, les enjeux liés à la publication d'un texte si intime.

#### **a. Les problématiques de l'hétéro-édition**

Philippe Lejeune et Catherine Bogaert résumant l'histoire de la publication du journal de Marie Bashkirtseff en une phrase : « *préparée par sa mère et par l'écrivain André Theuriet, l'édition publiée en 1887 donne à peu près un dixième du texte original : elle remodèle entièrement, saute au début des années entières, sculpte des épisodes, gaze ou omet des aventures un peu risquées, enlève tout ce qui touche de près ou de loin aux histoires et disputes de la famille Bashkirtseff, construit une figure héroïque (ce qui est exact) mais aussi très édulcorée de l'auteur, et traficote le texte, coupe des mots, change des phrases, etc. Cela dit, même affadi et censuré, le texte fit scandale et séduisit* »<sup>291</sup>. Le journal intime publié en 1887 n'est en effet plus que l'ombre de lui-même : la censure y a été systématique, au point de laisser de Marie Bashkirtseff une image bien éloignée de celle que laissait pointer son journal intime manuscrit<sup>292</sup>.

Il est difficile de déterminer qui, de la famille ou de l'éditeur, est responsable des nombreux écueils de cette publication. S'il semble que Mme Bashkirtseff ait contribué à

---

<sup>291</sup> Lejeune Philippe & Bogaert Catherine, *op. cit.*, p.209.

<sup>292</sup> C'est d'ailleurs ce qui a motivé Colette Cosnier à écrire sa biographie de Marie Bashkirtseff ; à la découverte du manuscrit, qu'elle consultait à d'autres fins, elle a été scandalisée en constatant les écarts entre la légende qui avait été faite de la diariste, et le contenu du journal, au point de décider de lui consacrer un ouvrage afin de « *faire revivre la véritable Marie Bashkirtseff* » (Cosnier Colette, *op. cit.*, p.14).

épurer le journal, la question se pose de savoir si elle s'est contentée d'arracher les pages trop compromettantes et de noircir les paragraphes gênants<sup>293</sup>, ou si elle a fait le choix de ne pas remettre la version originale du journal à l'éditeur, mais une retranscription. Dans tous les cas, il semble bien que l'éditeur André Thieuret ait joué un rôle lui aussi dans cette épuration ; il « *n'a peut-être eu accès qu'à des cahiers recopiés, mais qui, sinon lui, aurait pu ajouter une fin apocryphe à la préface laissée inachevée par Marie ?* »<sup>294</sup>

Deux problématiques se posent donc dans le cas d'une hétéro-édition, puisque deux intermédiaires entrent en jeu : la famille – plus justement les légataires –, et l'éditeur. Le contenu d'un journal intime, tout d'abord, peut mettre à mal la sensibilité des proches ; faire le récit de sa vie intime implique d'évoquer aussi son entourage. Il ne peut en être autrement : parler de soi, c'est aussi parler des autres, ceux qui nous entourent, nous accompagnent dans notre quotidien, ou tout simplement nous croisent un jour<sup>295</sup>. Le souci est que ces personnes n'ont pas fait le choix de figurer dans ces pages, élément d'autant plus problématique lorsque sont révélés des éléments qui ne sont pas censés sortir du cercle familial ou amical.

Dans son journal intime, Marie Bashkirtseff ne se contente pas de décrire son quotidien ou d'évoquer ses états d'âme ; elle révèle les turpitudes familiales, notamment les scandales provoqués par le comportement de son oncle Georges, qui entachent l'histoire de la famille. Or, le journal tel qu'il a été publié ne fait aucune allusion à Georges : il a purement et simplement été rayé de l'histoire familiale, alors que Marie Bashkirtseff semblait y faire régulièrement allusion. Semblait, car le manuscrit a été mutilé : des pages sont manquantes, des phrases noircies, et des commentaires glissés dans les marges ; lorsque, par exemple, Marie Bashkirtseff se plaint de sa famille, sa mère a pris soin de « rectifier » ses dires. Le 30 avril 1880, Marie Bashkirtseff confie que « *sortir en famille est un supplice depuis longtemps* » ; une note de M<sup>me</sup> Bashkirtseff accompagne cette déclaration : « *ce n'est pas vrai, elle adorait sa famille mais dans les moments de contrariété, on dit ce qu'on ne pense pas, c'est humain* »<sup>296</sup>. En tête du cahier d'avril 1883, M<sup>me</sup> Bashkirtseff ira jusqu'à noter : « *ce cahier dont beaucoup de pages n'est qu'un délire d'une malade. La fièvre la faisait trop souffrir et l'imagination la rendait malheureuse* ».

---

<sup>293</sup> Colette Cosnier, qui a constaté ces actes de destruction en parcourant le manuscrit, postule qu'ils sont le fait de la mère de Marie Bashkirtseff, « *les cahiers étant longtemps restés entre ses mains après la mort de sa fille* », (Cosnier Colette, *op. cit.*, p.27) et les péripéties familiales étant absentes du manuscrit mutilé.

<sup>294</sup> Cosnier Colette, *op. cit.*, p.316.

<sup>295</sup> Une réflexion sur la dimension éthique et juridique de cette question sera développée p.527.

<sup>296</sup> Cité In Cosnier Colette, *op. cit.*, p.202.



La dimension affective de ce type d'écrits est donc très forte, et la tentation, pour la famille, d'expurger les éléments pénibles à la lecture est grande ; ce n'est pas seulement leur publicisation qui apparaît intolérable à la mère de Marie Bashkirtseff, c'est leur existence : en arrachant les pages, en raturant des passages, elle tente de supprimer ces mots qui lui font violence. Nous le verrons, la plume des diaristes peut être acerbe, le journal intime étant souvent le lieu de règlements de compte : ce qui ne peut être formulé – car trop blessant – est confié dans le secret du journal, et souvent sans délicatesse – les émotions fortes, telles que la colère ou la tristesse étant souvent, nous le développerons, à l'origine de la pulsion d'écriture.

Par ailleurs, la mère de Marie Bashkirtseff ne souhaitait pas voir publiciser certains « secrets » familiaux : les nombreuses confidences contenues dans le journal sont, à ses yeux, incompatibles avec sa publication. La préface du journal, notamment, qui retrace l'histoire familiale, a été remaniée : cette dernière a été « *réécrit[e] aux ciseaux* »<sup>297</sup>. Jusqu'à la date de naissance de Marie sera falsifiée : dans la préface manuscrite, Marie Bashkirtseff avait d'abord noté sa véritable année de naissance, 11 novembre 1858, avant de modifier l'année en « 1859 », sans doute par coquetterie. Il se trouve que dans l'édition de 1887, c'est « 1860 » qui apparaît, visiblement pour dissimuler une naissance hors mariage. L'intervention familiale a donc ici pour objectif de protéger la famille de Marie Bashkirtseff d'un scandale – Dina, la fille de Georges, vivra jusqu'en 1914, et M<sup>me</sup> Bashkirtseff jusqu'en 1920 – : la publication du journal, en lui donnant une existence publique, fait apparaître des enjeux nouveaux, les confidences de la diariste pouvant avoir des répercussions sur la vie de son entourage. Le contexte social semble donc déterminant : de telles révélations étaient impensables à l'époque, les questions de décence se révélant primordiales – nous le développerons, celles-ci nous paraissent moins prégnantes aujourd'hui.

## **b. L'épuration du journal**

Concernant les modifications visant à édulcorer la personnalité de Marie Bashkirtseff, il est plus complexe d'en identifier précisément les initiateurs ; si nous pouvons postuler que la mère de Marie Bashkirtseff a souhaité préserver la mémoire de sa fille – en considérant que son caractère marginal la desservirait –, l'éditeur avait également tout intérêt à faire en sorte que le journal intime ne soit pas trop en rupture avec l'horizon d'attente du lectorat. La publication fait apparaître des contraintes économiques : il s'agit, pour l'éditeur,

---

<sup>297</sup> Lejeune Philippe & Bogaert Catherine, *op. cit.*, p.210.

d'optimiser la réception de l'ouvrage – ses objectifs diffèrent donc des considérations familiales. D'un côté, l'image que renvoyait Marie Bashkirtseff dans son journal ne s'accordait pas à la conception que l'on se faisait, en cette fin de XIX<sup>ème</sup> siècle, d'une jeune fille ; d'un autre côté, le caractère audacieux de Marie Bashkirtseff apparaissait séduisant. Il s'est donc agi de procéder à un subtil « cocktail » : expurger ce qui risquerait de heurter le lecteur, mais sans sacrifier ce qui, sans doute, le charmerait. Il a donc fallu « normaliser » le personnage, sans pour autant supprimer ce qui en faisait l'originalité – la singularité de l'ouvrage optimisant son succès, puisque créant une publicité. Nous percevons bien ici le rôle du scandale dans ce qu'on n'appelait pas encore le « marketing » : faire du journal de Marie Bashkirtseff un texte tout à la fois décent et « vendeur ».

Ainsi, les émois et désirs amoureux de Marie Bashkirtseff ont été objets de censure : la jeune fille, qui n'hésitait pas à conter dans les détails le moindre contact avec un homme, et même un baiser échangé – chose qui n'était pas admise à l'époque –, avait une vision peu orthodoxe de l'amour pour une jeune aristocrate. De fait, seront remplacées certaines phrases, sans doute jugées choquantes : par exemple, le 16 mars 1876, à la place de « *je sentis son bras tremblant autour de ma taille et ses lèvres sur ma joue droite* », l'on pourra lire dans la version éditée : « *et haletant, les larmes aux yeux, il est tombé à mes genoux* »<sup>298</sup>. Au final, le journal livré au public ne fera aucune allusion à ses différents flirts avec ses prétendants : « *on a préféré la petite fille prodigue rêvant à un unique amour, à l'être réel qui en janvier 1875 faisait la liste chronologique de ses toquades successives et en citait six* »<sup>299</sup>.

Les colères de Marie seront aussi la cible de coupures : des pages de septembre 1880, écrites après que le docteur lui ait annoncé que ses bronches sont attaquées, sont manquantes ; « *quels cris de désespoir, quels hurlements de révolte, quelle insoutenable rage a dû recueillir son journal pour qu'on en ait, à cette date, noirci un paragraphe et arraché une page...* »<sup>300</sup>. L'intervention de la mère de Marie Bashkirtseff dans la transformation de la personnalité de sa fille semble ainsi se confirmer ; elle a œuvré, au côté de l'éditeur, à « lisser » l'image de sa fille – travail qui résulte donc tout à la fois de motifs affectifs, sociaux et économiques. Et tout comme ses colères, l'allégresse de la jeune fille apparaissait inconvenante : les plaisanteries de Marie Bashkirtseff ont souvent été supprimées dans la version éditée, comme s'il était indécent pour une jeune fille de rire trop

<sup>298</sup> Cité In Cosnier Colette, *op. cit.*, p.85.

<sup>299</sup> Cosnier Colette, *op. cit.*, p.66.

<sup>300</sup> Cosnier Colette, *op. cit.*, p. 210.

franchement de certaines choses de la vie.

Ses idées politiques ont aussi été censurées : le 14 mars 1881, après l'assassinat du tsar, Marie notera dans son journal : « *la mort tragique de ce vieillard éveille quelque pitié, fort peu, mais on doit s'en réjouir presque en songeant à l'effroyable gâchis qui régnait en Russie* » ; la phrase sera remplacée par « *la mort tragique de l'empereur éveille ma pitié et me fait pleurer* »<sup>301</sup>. Quant à la collaboration de Marie à la revue féministe et socialiste *La Citoyenne*, elle sera tout simplement tue.

Tout ce qui apparaissait gênant a donc été expurgé dans la version éditée, sans que semblent s'être posées de questions quant à la fidélité au manuscrit : la même imprudence semble avoir guidé les premières éditions du journal de Benjamin Constant. Publier un journal intime était alors relativement nouveau, et nous pouvons postuler que les éditeurs, tout comme la famille, avaient peu conscience des problématiques liées au respect de l'écrit original, qui deviendront peu à peu essentielles dans les projets d'édition de journaux intimes. Les normes d'édition, les sensibilités affectives, et le souci de décence, l'ont donc emporté sur le respect du manuscrit : la réception présumée rétroagit sur les modalités de publication du journal. Dans tous les cas, le journal de Marie Bashkirtseff, tel que publié en 1887, ne ressemble en rien à l'original, et il faudra attendre 1995 pour que paraisse le premier tome d'une version fidèle au manuscrit<sup>302</sup>.

### c. Les publications successives

Malgré toutes les interventions qui ont eu lieu sur le journal, le désir de Marie Bashkirtseff a été respecté par sa famille<sup>303</sup> : son journal – ou peut-être sa retranscription – a été confié à un éditeur, André Thieuret. Il est difficile, comme nous l'avons vu, de mesurer les implications de chacun des acteurs dans l'épuration du journal, mais pour l'éditrice qui a pris en charge la publication complète et non censurée du journal intime de Marie Bashkirtseff en 1999<sup>304</sup>, les choses semblent claires : l'édition de 1887 est « *une version fragmentaire et censurée, préparée par André Thieuret d'après des copies faites par Mme*

---

<sup>301</sup> Cité In Cosnier Colette, *op. cit.*, p.218.

<sup>302</sup> Bashkirtseff Marie, *Mon journal : 11 janvier 1873-10 août 1873*, Abbeville : Cercle des amis de Marie Bashkirtseff, 1995.

<sup>303</sup> Les légataires jouent un rôle d'intermédiaire inévitable dans la publication posthume d'un journal intime ; s'ils font le choix de ne pas respecter la volonté du défunt, celle-ci ne verra jamais le jour.

<sup>304</sup> En parallèle à l'initiative du « Cercle des amis de Marie Bashkirtseff », la maison d'édition « L'âge d'homme » a initié elle aussi le projet d'une édition non expurgée et complète du journal. Cependant, à ce jour, un seul tome est paru, couvrant uniquement les années 1877-1879. (Bashkirtseff Marie, *Journal : Édition intégrale – 1877-1879*, Lausanne : L'âge d'homme, 1999).

*Bashkirtseff, mère de Marie* »<sup>305</sup>.

En 1901, une nouvelle version du journal est publiée, et complétée dans une nouvelle édition en 1955, qui sera rééditée en 1981. Mais ces « *diverses et nombreuses rééditions du Journal [...] ne sont que la simple réimpression de l'édition originale* »<sup>306</sup>. En 1925, paraissent les *Cahiers inédits intimes*, dans lesquels l'éditeur Pierre Borel prétend rétablir le vrai visage des écrits de Marie Bashkirtseff : en vérité, il accommodera à sa convenance des fragments de différents cahiers et lettres personnelles, n'hésitant pas à réécrire certains faits ou à inventer des détails selon ses envies<sup>307</sup>. En 1925, toujours, il publie *Confessions*, puis en 1926 *Marie Bashkirtseff, dernier voyage* ; mais tous ces ouvrages sont des versions tronquées et altérées, basées sur de mauvaises copies, le manuscrit original étant interdit de communication. Celui-ci sera finalement trouvé en 1964 à la Bibliothèque nationale de France, où M<sup>me</sup> Bashkirtseff l'avait déposé avant sa mort ; c'est cette découverte qui permettra de prendre la mesure des multiples écueils des différentes éditions. Colette Cosnier, qui s'est attelée en 1985 à réaliser une biographie de Marie Bashkirtseff, s'interroge : « *je n'ai donné là de Marie Bashkirtseff qu'une esquisse à grands traits. L'image véritable, la photographie est encore tenue cachée. Quel éditeur acceptera de publier intégralement le Journal afin que les femmes de notre temps puissent écouter ce cri, s'y reconnaître et s'en faire l'écho ?* »<sup>308</sup>. Son souhait sera entendu car, à partir de 1995, le « Cercle des amis de Marie Bashkirtseff », sous la direction de Ginette Apostolescu, entreprend d'éditer, fidèlement et en intégralité, le journal de Marie Bashkirtseff, et seize tomes paraîtront entre 1995 et 2005, pour un total de plus de cinq mille pages imprimées<sup>309</sup>. Il aura donc fallu plus d'un siècle pour que le souhait de Marie Bashkirtseff soit finalement réalisé ; un siècle pour qu'une version fidèle au manuscrit paraisse. La distanciation temporelle est donc encore conséquente, mais l'on remarquera, dans le schéma ci-après, qu'elle s'est raccourcie par rapport à celle du journal de Benjamin Constant : si la version fidèle au manuscrit est encore très longue à apparaître, la première publication se fait chez Marie Bashkirtseff très rapidement après sa mort ; l'antériorité de l'acte d'écriture semble donc diminuer peu à peu.

---

<sup>305</sup> Le Roy Lucile, « Préface », In Bashkirtseff Marie, *Journal : Édition intégrale – 1877-1879*, Lausanne : L'âge d'homme, 1999, p.III.

<sup>306</sup> Le Roy Lucile, *Ibid.*, p.VI.

<sup>307</sup> Pour plus de détails, Cf. Cosnier Colette, *op. cit.*, p.325.

<sup>308</sup> Cosnier Colette, *op. cit.*, p.328.

<sup>309</sup> Bashkirtseff Marie, *Mon journal : 11 janvier 1873-10 août 1873*, Abbeville : Cercle des amis de Marie Bashkirtseff, 1995.

Elle précède donc l'édition intégrale initiée par Lucile Le Roy en 1999.

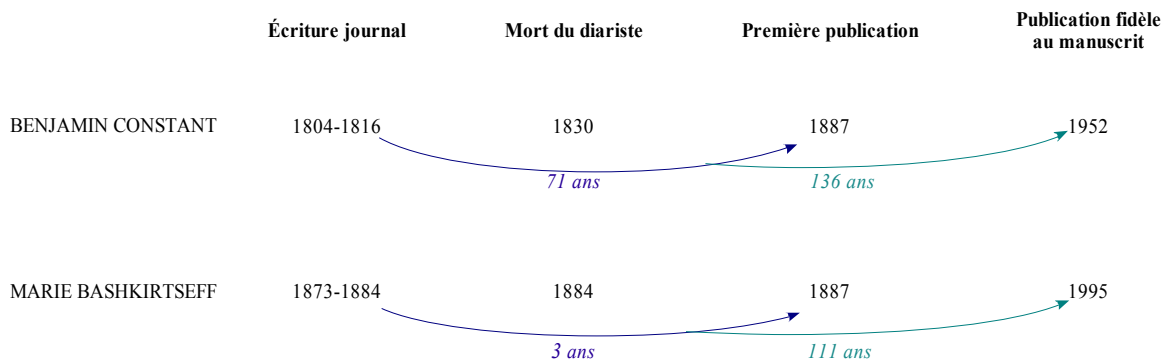


Figure 4, *Délais de publication*

#### d. Représentations du journal

Si la première édition du journal de Marie Bashkirtseff s'est faite rapidement, elle a également connu un succès immédiat : « en 1887, ce texte subversif, qui fait éclater tout cadre normatif, rencontre son public. Plus de 8000 exemplaires sont vendus jusqu'en 1891. Marie fascine ses lecteurs et lectrices ; son Journal devient la bible de toute une génération en France et à l'étranger »<sup>310</sup>. Le succès est considérable, si bien qu'en 1891 sont publiées les lettres de Marie Bashkirtseff, adressées à sa famille, Emile Zola, Edmond de Goncourt ou Guy de Maupassant<sup>311</sup>. En 1926, Albéric Cahuet publie l'hagiographie *Moussia*<sup>312</sup>, dont le succès est si grand qu'en 1930 paraît sa suite *Moussia et ses amis*. Un film autrichien sur la vie de Marie Bashkirtseff est même tourné en 1926, qui fera scandale, car elle y apparaît comme ayant été la maîtresse de Maupassant. En 1937, le magazine féminin américain *Minerva* va jusqu'à affirmer : « aucune jeune fille n'entre dans la vie sans avoir lu le Journal de Marie Bashkirtseff »<sup>313</sup>. L'engouement pour sa personne est tel qu'une crypte sera érigée pour son tombeau au cimetière Passy, où les adulateurs viendront se recueillir ; M<sup>me</sup>

<sup>310</sup> Simonet-Tenant Françoise, *Le journal intime : genre littéraire et écriture ordinaire*, op. cit., p.57.

<sup>311</sup> « Là encore, la rigueur et l'honnêteté ne sont pas ce qui caractérise cette édition » (Cosnier Colette, op. cit., p.316) : certaines lettres sont censurées, quand d'autres sont en fait des copies de fragments inédits du Journal.

<sup>312</sup> Diminutif, légèrement modifié, que Marie Bashkirtseff porta pendant sa petite enfance et qu'elle n'appréciait guère, comme le prouvent certains écrits de son journal, en particulier l'entrée du 5 août 1883 : « *Moussa* : nom insipide dont on m'ennuyait à la maison » (Bashkirtseff Marie, citée In Cosnier Colette, op. cit., p.327).

<sup>313</sup> Cité In Cosnier Colette, op. cit., p.318.

Bashkirtseff ira jusqu'à organiser des visites de sa chambre, tandis que ses tableaux et photographies seront prisés par les collectionneurs. Marie Bashkirtseff sera également le modèle de nombreuses diaristes, parmi lesquelles des anonymes, mais aussi Julie Manet – fille du peintre –, l'écrivain Katherine Mansfield, ou Catherine Pozzi<sup>314</sup>, figure phare de l'écriture diaristique féminine.

Mais la légende ainsi créée est loin de correspondre à la personnalité que laissait transparaître Marie Bashkirtseff dans son journal manuscrit. Un article est ainsi publié le 1<sup>er</sup> novembre 1884 dans *Le Figaro*, qui présente Marie Bashkirtseff, non pas comme une artiste, mais comme une jeune fille du monde : « *elle allait se marier quand son fiancé n'a plus reparu. C'est après la retraite de celui-ci que, blessée au cœur, elle a essayé de se faire un nom par son talent. Elle a pris froid un matin en peignant dehors. Elle est morte en quinze jours* »<sup>315</sup>. L'image de la jeune fille mélancolique et romantique, fauchée par la mort, que la version éditée de 1887 composait d'elle, s'est ainsi imposée ; mais très vite, « *la presse s'est déchaînée, [...] faisant de Marie Bashkirtseff une quêteuse de titre nobiliaire et rentes confortables* »<sup>316</sup>. Pis, celle qu'on voulait faire passer pour un modèle de chasteté est suspectée d'avoir été la maîtresse de Maupassant. Les médias de presse ont donc contribué à ériger une représentation erronée de Marie Bashkirtseff, et ainsi participé à incliner la réception de son journal intime ; nous percevons bien ici de quelle façon la construction symbolique de l'objet résulte de médiations multiples.

Que la légende ne soit pas à l'image de Marie Bashkirtseff, certains ne manqueront pas de le faire remarquer. Bastien-Lepage, par exemple, qui s'indignera que nulle part n'apparaisse « *qu'une des premières, elle fut une apôtre du féminisme* »<sup>317</sup>. Ou la biographe Doris Langley Moore, qui publiera en 1966 un ouvrage *Marie Bashkirtseff and the Duke of H.*<sup>318</sup>, dans lequel elle attaque la légende douceâtre qui défigurait la jeune fille : l'ouvrage ne fut jamais traduit en français.

Pour conclure, insistons sur la particularité de la publication d'un journal intime : tout autant son contenu que sa forme<sup>319</sup> sont difficilement reproductibles en l'état, alors que le journal intime, pour ne pas être dénaturé, nécessite – peut-être plus que tout autre objet –

---

<sup>314</sup> Née en 1882 à Paris où elle est morte en 1934, poétesse et femmes de lettres, Catherine Pozzi sera un temps la compagne de Paul Valéry.

<sup>315</sup> Cité In Cosnier Colette, *op. cit.*, p.313.

<sup>316</sup> Cosnier Colette, *op. cit.*, p.346.

<sup>317</sup> Cité In *Cosnier Colette, op. cit.*, p.324.

<sup>318</sup> Cité In *Cosnier Colette, op. cit.*, p.324.

<sup>319</sup> Comme ne nous le développerons p.105.

une fidélité rigoureuse au manuscrit. La problématique de la médiation de l'intime est particulièrement complexe, puisque les acteurs de la publication – que le diariste en fasse partie ou non – sont déchirés entre le respect de l'original et le respect de la décence. Et lorsque le diariste n'est plus là, les choses se compliquent davantage ; sans doute la publication d'un journal intime, pour être réalisée dans les meilleures conditions, doit-elle être dirigée par l'auteur lui-même, de façon à ce qu'il défende ses propres choix éditoriaux. Une hétéro-édition requiert une éthique très forte de la part des légataires et de l'éditeur, qui est souvent mise à mal par des considérations qui la dépassent ; l'intime est matière délicate, et sa médiation plus encore.

## CHAPITRE 3 ANNE FRANK : DE LA PRATIQUE ORDINAIRE À L'ŒUVRE ÉDITÉE

---

### 3.1 CONTEXTUALISATION

#### 3.1.1 POURQUOI ANNE FRANK ?

L'exploration du journal intime de Marie Bashkirtseff nous a permis d'appréhender de quelle façon la perspective d'une publication posthume s'est peu à peu imposée à l'esprit des diaristes à la fin du XIX<sup>ème</sup> siècle, et a fait entrer au cœur du processus d'écriture diaristique la figure du lectorat. Pour poursuivre notre cheminement diachronique, nous avons décidé de porter notre regard sur le journal d'Anne Frank, qui permet de mettre en relief certaines évolutions dans les modalités d'expression et de publicisation de l'intime en ce milieu de XX<sup>ème</sup> siècle. Comme nous le verrons, la jeune fille planifiait une auto-édition, qui n'aura pas lieu, du fait de sa disparition, mais dont le projet sera poursuivi par son père : l'histoire de l'édition du journal intime d'Anne Frank est éclairante en ce qu'elle nous permet de confronter les parti pris éditoriaux de la diariste, de la famille, et des éditeurs.

Par ailleurs, la publicité de ce journal ayant été fédérée par un contexte historique particulier – sans doute le journal intime d'Anne Frank serait-il aujourd'hui inconnu si elle n'avait pas été une victime du nazisme –, ce chapitre sera l'occasion de mettre en exergue le diarisme en tant que pratique d'écriture ordinaire, et dont les journaux intimes édités ne constituent qu'un épiphénomène. « *Ce témoignage parfois drôle, parfois déchirant, d'une enfant bouillonnante de vie et pleine de talent, obligée de se dissimuler avec sa famille pour échapper à la déportation, est devenu un symbole des victimes de la barbarie nazie* »<sup>320</sup> ; incarnation de l'holocauste donc, le journal d'Anne Frank a par ailleurs inspiré des millions de jeunes filles : il se pose également en modèle d'une pratique populaire, et plus spécifiquement du journal d'adolescence moderne.

---

<sup>320</sup> Rosselin-Bobulesco Isabelle, *op. cit.*, p.328.



### 3.1.2 INTRODUCTION AU JOURNAL

Anne Frank est née le 12 juin 1929, fille d'Otto et Edith Frank, allemands d'origine juive. Elle vit avec ses parents et sa sœur, Margot, à Francfort jusqu'en août 1933 : la situation s'aggravant en Allemagne, la famille décide alors d'émigrer aux Pays-Bas. Tous s'adaptent à la vie néerlandaise, jusqu'à ce qu'en 1942, Margot reçoive une convocation des SS : les Frank s'installent alors à l'Annexe<sup>321</sup> le 6 juillet 1942, rejoints en août par M. Pels, associé d'Otto Frank, sa femme et leur fils Peter, puis en novembre par M. Pfeffer, un ami de la famille. C'est dans ce contexte qu'Anne Frank tint son journal, débuté le 12 juin 1942, un mois donc avant qu'ils ne soient contraints de s'enfermer dans l'Annexe.

Le 4 août 1944, les huit clandestins sont arrêtés et emmenés par la police allemande, qui semble savoir précisément comment accéder à l'Annexe ; le dernier écrit d'Anne Frank date du 1<sup>er</sup> août. Dans l'idée de trouver des bijoux, les nazis vidèrent au sol une sacoche en cuir, d'où s'échappèrent des feuilles de papier : il s'agissait d'une partie du journal d'Anne Frank, qui fut récupéré après l'arrestation par Miep Gies<sup>322</sup>, l'une de leur protectrice, et mis à l'abri pendant plusieurs années. Elle le remit plus tard à Otto Frank, seul survivant de la famille, lorsqu'elle fut certaine que la jeune fille n'était plus en vie. De retour à Amsterdam, ce dernier tâcha d'exaucer le souhait de sa fille en se lançant dans la publication de son journal.

Anne Frank a rédigé celui-ci sur plusieurs supports : trois carnets – et probablement d'autres qui n'ont pas été retrouvés –, ainsi que des feuilles volantes. Le journal, rédigé en néerlandais, se présente, au-delà du témoignage historique, comme le récit de la vie quotidienne des huit clandestins ; il livre également les tracasseries et aspirations adolescentes de la jeune fille, des transformations de son corps aux tensions avec sa mère, en passant par ses sentiments amoureux naissants, ou ses méditations sur l'Histoire et la vie. Le succès du journal fut immédiat, et n'a jamais été démenti : en 2012, le journal a été vendu dans le monde à plus de 25 millions d'exemplaires, ce qui en fait l'un des dix livres les plus vendus au monde<sup>323</sup>. Mais derrière ce succès éditorial se cache une histoire tumultueuse,

---

<sup>321</sup> Espace aménagé en appartement par Otto Frank – qui était responsable d'une société spécialisée dans la vente au détail de pectine – dans l'immeuble qui abritait ses bureaux, accessible par une « porte-bibliothèque », et dans lequel vécurent les huit clandestins pendant plus de deux ans, aidés par les anciens employés d'Otto Frank (Victor Kugler, Johannes Kleiman, Miep Gies et Bep Voskuijl).

<sup>322</sup> Après le saccage de l'Annexe, ne furent retrouvés que le début et la fin du journal, l'année intermédiaire, 1943, étant en quasi-totalité perdue.

<sup>323</sup> Lewino Frédéric & Dos Santos Gwendoline, « 12 juin 1942. Pour ses 13 ans, Anne Frank reçoit un joli carnet qu'elle remplit au fil des jours », In *Lepoint.fr*, Disponible sur <[http://www.lepoint.fr/c-est-arrive-aujourd-hui/12-juin-1942-le-journal-d-anne-frank-n-est-pas-celui-que-vous-croyez-il-en-existe-trois-versions-12-06-2012-1472185\\_494.php](http://www.lepoint.fr/c-est-arrive-aujourd-hui/12-juin-1942-le-journal-d-anne-frank-n-est-pas-celui-que-vous-croyez-il-en-existe-trois-versions-12-06-2012-1472185_494.php)> (10.06.13).

entre censure et remise en question de l'authenticité du journal : l'étude du destin surprenant de ce journal intime, écrit par une jeune anonyme dans la clandestinité, nous permettra de développer plus avant notre réflexion sur les enjeux de la publication d'un journal intime.

## 3.2 UNE HISTOIRE DE L'ÉDITION MOUVEMENTÉE

### 3.2.1 LES DIFFICULTÉS D'UNE PUBLICATION

Comme nous l'avons déjà esquissé, et en particulier avec l'exemple de Marie Bashkirtseff, « *la publication d'un véritable journal intime est toujours délicate. Le texte intégral risque de choquer les uns et les autres, et les moindres suppressions prêtent le flanc à la critique. Entre ces deux écueils, il est bien difficile de naviguer* »<sup>324</sup>. Il existe en fait trois types d'adaptations appliquées au journal intime en cas d'hétéro-édition : celles désirées par le scripteur, qui par là projette l'édition de son journal – par exemple en s'autocensurant ou en tentant d'améliorer la qualité esthétique du journal –, celles mises en œuvre par la famille – lorsqu'elle souhaite participer, et non simplement reléguer le manuscrit à un éditeur –, et celles engagées par l'éditeur, qui « *doit rendre visible et lisible aux lecteurs un texte sans le trahir* »<sup>325</sup>, tâche épineuse qui pose inévitablement un certain nombre de difficultés.

Difficultés éthiques tout d'abord, puisque l'éditeur peut être conduit à réaliser des coupes ou des modifications, à la demande de la famille – souhaitant passer sous silence certains éléments –, ou bien sur les conseils d'un avocat, chargé d'éviter tout procès pour atteinte à la vie privée ou diffamation : il s'agit dans les deux cas d'une forme de censure, morale dans le premier cas, préventive dans le second<sup>326</sup>, et qui soulève un certain nombre de questions relatives au respect de l'essence de l'écrit.

Difficultés matérielles, ensuite, puisque la transcription d'un journal manuscrit est loin d'être évidente. L'éditeur est tout d'abord confronté à la difficulté de lisibilité du manuscrit : il s'agit de déchiffrer l'écriture, parfois effacée, pouvant s'étendre sur des milliers de pages. Dans un second temps, il convient de transformer le manuscrit en version imprimée, de réduire l'écriture du diariste en des caractères typographiés impersonnels : « *publié, le journal s'amaigrit dans bien des cas. Il perd aussi de ses aspérités : c'est un*

---

<sup>324</sup> Roulin Alfred & Roth Charles, « Introduction », *op. cit.*, p.22.

<sup>325</sup> Simonet-Tenant Françoise, *Le journal intime : genre littéraire et écriture ordinaire*, *op. cit.*, p.108.

<sup>326</sup> Simonet-Tenant Françoise, *Le journal intime : genre littéraire et écriture ordinaire*, *op. cit.*, p.108.

*texte nettoyé, trop souvent aseptisé* »<sup>327</sup>. Il existe en effet un consensus autour de cet état de fait : la forme publiée d'un journal est certes nécessaire à sa diffusion, mais elle est toujours insatisfaisante ; « *c'est que la forme journal est ennemie de la forme livre* »<sup>328</sup>.

Philippe Lejeune et Catherine Bogaert expliquent cette dernière affirmation par plusieurs éléments :

▫ les dimensions : un journal manuscrit peut en effet compter plusieurs milliers de pages, ce qui est inadapté au format de l'édition et à une lecture aisée. De fait, il n'est pas rare que les journaux soient émiettés, ou que des éditions anthologiques soient proposées, réduisant des textes-fleuves à des extraits choisis.

▫ la construction : en règle habituelle, un livre propose un contenu construit, quand le journal intime, succession d'entrées écrites à des dates différentes, présente une forme décousue.

▫ le style : à l'esthétique d'une œuvre construite, le journal intime oppose l'inachevé du brouillon, en multipliant les redondances, digressions, familiarités, etc.

▫ le sens des responsabilités : « *le journal se permet tout, il peut être indiscret, agressif, impudique ; le livre obéit aux codes des bonnes manières et tombe sous le coup de la loi sur la presse du 29 juillet 1881* »<sup>329</sup>, ce qui n'est pas sans poser parfois des problèmes juridiques.

Il existerait donc une incompatibilité de fait entre la forme journalière et livresque. Cependant, force est de constater que les éditeurs font de plus en plus d'efforts pour parvenir à des publications satisfaisantes : « *s'affirme indéniablement, ces toutes dernières décennies, un souci de rigueur scientifique croissant, qu'il soit le fait d'universitaires ou d'éditeurs spécialisés dans le champ de la littérature autobiographique* »<sup>330</sup>. Exigence dans la reproduction de l'orthographe ou de la ponctuation, respect des répétitions ou des passages délicats, mais aussi élaboration d'appareils critiques riches, constitués de notes et d'index, prenant soin d'expliquer avec une exactitude, parfois maladroite, tout ce qui pourrait enrichir une appréhension juste du journal par le lecteur. Si les journaux de Marie Bashkirtseff ou Benjamin Constant ont dû attendre moult rééditions et plus d'un siècle pour qu'une version fidèle au manuscrit paraisse, les journaux intimes édités aux XX<sup>ème</sup> et XXI<sup>ème</sup> siècles font l'objet d'une rigueur croissante. Il ne s'agit plus de réduire et d'arranger les écrits pour faciliter leur lecture et ne pas effrayer les potentiels lecteurs – et acheteurs –, mais de

<sup>327</sup> Simonet-Tenant Françoise, *Le journal intime : genre littéraire et écriture ordinaire*, op. cit., p.110.

<sup>328</sup> Lejeune Philippe & Bogaert Catherine, op. cit., p.208.

<sup>329</sup> Lejeune Philippe & Bogaert Catherine, op. cit., p.209.

<sup>330</sup> Simonet-Tenant Françoise, *Le journal intime : genre littéraire et écriture ordinaire*, op. cit., p.67.

proposer une version fidèle et complète du journal ; les considérations éthiques ne sont donc plus assujetties, chez les éditeurs rigoureux du moins, aux visées économiques.

Se pose, néanmoins, un certain nombre de questionnements capitaux quand il s'agit de publier un journal intime : comment respecter la forme manuscrite du journal, ne pas trahir son essence ? Comment préserver sa richesse graphique, ou rester fidèle au contenu lorsque celui-ci risque de contrarier les sensibilités, ou de créer des problèmes juridiques ? Comment reproduire la mise en page si celle-ci est inadaptée à celle du livre ? Le journal intime n'existe-t-il pas, au fond, en un unique exemplaire, celui qui a été créé de la main du diariste ?

Nous souhaiterions, pour explorer ces questionnements, nous pencher plus attentivement sur l'histoire de l'édition du journal d'Anne Frank, car celle-ci met en relief, comme dans le cas de Marie Bashkirtseff, la complexité d'un tel projet, mais aussi, par ailleurs, les évolutions qui ont eu lieu, un demi-siècle plus tard, quant à la conception de la publication d'un tel objet.

### 3.2.2 UNE PUBLICATION COMPLEXE

#### a. La réécriture

En mars 1944, alors qu'elle tient son journal depuis près de deux ans, Anne Frank entend à la radio de Londres le ministre néerlandais de l'enseignement, exilé à Londres, déclarer « *qu'après la guerre il faudrait rassembler et publier tout ce qui avait trait aux souffrances du peuple néerlandais pendant l'occupation allemande* »<sup>331 332</sup>, en citant, entre autres exemples, le journal intime. Le 29 mars 1944, Anne Frank écrit dans son journal « *hier soir le ministre Bolkesteyn a dit sur radio Orange qu'à la fin de la guerre, on rassemblerait une collection de journaux et de lettres portant sur cette guerre. Évidemment, ils se sont tous précipités sur mon Journal. Pense comme ce serait intéressant si je publiais un roman sur l'Annexe, rien qu'au titre, les gens iraient s'imaginer qu'il s'agit d'un roman policier* »<sup>333</sup>. Un projet prend alors forme dans l'esprit d'Anne Frank : publier, après la guerre, un livre qui s'appellera *L'Annexe*, sur la base de son journal, qu'elle « *juge mal écrit, bavard, trop intime : impossible de le montrer tel quel !* »<sup>334</sup>. Elle commence donc un travail

<sup>331</sup> Rosselin-Bobulesco Isabelle, *op. cit.*, p.5.

<sup>332</sup> Idée qui deviendra une réalité après la guerre avec la création du RIOD (Institut national néerlandais pour la documentation de guerre).

<sup>333</sup> Frank Anne, *Les journaux d'Anne Frank*, Paris : Calmann-Lévy, 1989, p.616.

<sup>334</sup> Lejeune Philippe & Bogaert Catherine, *op. cit.*, p.214.

de réécriture, recopiant sur des feuilles volantes l'entièreté du journal<sup>335</sup>, en n'hésitant pas à corriger ou supprimer certains passages, à en ajouter de nouveaux, puisés dans sa mémoire, « allant du toilettage du détail de certains passages à la refonte plus radicale d'autres pages »<sup>336</sup>. Elle améliore le style, jugé trop puéril du haut de ses désormais 15 ans, repense la composition : « son journal, comme tous les journaux, est inégal, torrentueux, avec des entrées courtes, longues, des sujets différents dans la même entrée, d'infinies répétitions : elle en régularise le cours en construisant des entrées de taille analogue, en centrant sur un sujet, en sabrant les redites. Mais surtout elle " recadre " ce livre de témoignage : elle élimine tout ce qui touche à la sexualité, ce n'est pas le sujet, atténue ce qui a trait à sa mère, hésite sur la manière de raconter son histoire d'amour avec Peter, à laquelle, au moment où elle fait ce travail, elle a renoncé »<sup>337</sup>. Elle choisit également de donner des pseudonymes à tous les « personnages » de son livre, sans doute pour les protéger<sup>338</sup>. Elle adresse enfin toutes les entrées à « Kitty », quand la version originale proposait des destinataires multiples. Le travail effectué est considérable, d'autant plus qu'elle continue à tenir en parallèle son journal originel – nommé « version a », en opposition à la « version b », réécrite et retouchée – : lors de son arrestation, le 4 août 1944, elle aura pu mener son travail de réécriture jusqu'à la fin du mois de mars 1944.

Anne Frank ne pensait donc pas, au contraire de Marie Bashkirtseff, publier en l'état son journal intime : jugeant sans doute que sa vie privée n'intéresserait pas les lecteurs, elle choisit de recadrer celui-ci autour du thème jugé central, son expérience clandestine, tout en se calquant sur les normes du format livresque ; si les entrées journalières sont préservées, elles sont épurées pour prétendre à l'achèvement d'un ouvrage littéraire. Ce n'est donc pas un travail de fictionnalisation qui est mis en place, mais de perfectionnement esthétique ; le témoignage, pour être publiable, apparaît donc à son esprit devoir être mis en forme. La perspective de publication ne vient donc pas incliner l'écriture du journal – elle continue en parallèle à le tenir –, mais vient déterminer une réécriture. Le respect de la forme manuscrite est donc secondaire pour Anne Frank : son « vrai » journal n'est destiné qu'à elle-même. Nous avons tenté de figurer la rupture établie entre les deux versions du journal ci-contre.

---

<sup>335</sup> Feuilles volantes qu'elle choisit colorées, et qui recueillent chacune une entrée différente, afin de faciliter le travail de réécriture : il s'agit d'une sorte de « traitement de texte personnel » (Lejeune Philippe & Bogaert Catherine, *op. cit.*, p.215).

<sup>336</sup> Simonet-Tenant Françoise, *Le journal intime : genre littéraire et écriture ordinaire*, *op. cit.*, p.107.

<sup>337</sup> Lejeune Philippe & Bogaert Catherine, *op. cit.*, p.215.

<sup>338</sup> Précisons que dans les versions actuelles, les clandestins continuent à être nommés par ces pseudonymes, ce qui n'est pas le cas des protecteurs qui ont retrouvé leurs noms d'origine.

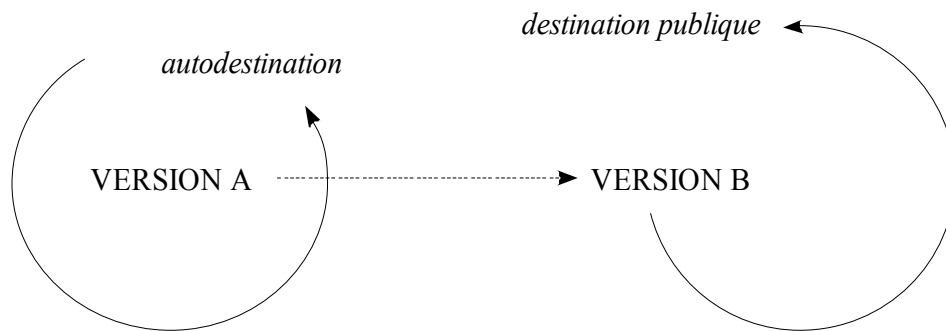


Figure 5, *Auto-destination* versus *destination publique*

Nous pourrions considérer cette réécriture comme une première manifestation de l'évolution du pacte autobiographique : si la diariste accepte de dévoiler une part de son intimité, elle le fait sous condition d'adaptation de son journal, qu'elle ne souhaite pas exposer en l'état. La spontanéité du geste scriptural n'est pas respectée dans son cas, alors que l'engagement à la sincérité, constitutive du pacte, devrait conditionner cette première. Cependant, ce serait alors postuler qu'Anne Frank souhaitait publier cette version *b* en la présentant comme le manuscrit originel, ce que nous ne sommes pas en mesure de faire : peut-être aurait-elle fait le choix de notifier, dans une préface par exemple, que l'ouvrage était le résultat d'adaptations. Une condition au pacte autobiographique aurait été ainsi stipulée, informant le lecteur des limites de celui-ci. Dans ce second cas, nous pourrions néanmoins affirmer que la notion de sincérité se trouve également relativisée, la diariste ne la brandissant plus comme gage de légitimation de son texte, mais s'accordant à tempérer celle-ci.

### **b. Le travail d'un père**

C'est dans l'état décrit plus haut qu'Otto Frank récupère le journal intime de sa fille, ébauche d'un travail dont on ne sait comment Anne Frank l'aurait poursuivi, et que son père va tenter d'achever. Lorsque Otto Frank rentre de déportation, il apprend le décès de sa femme et de ses filles<sup>339</sup>, et Miep Gies lui remet le journal d'Anne. Il ne reste alors que la moitié du journal original : l'année 1943 est perdue, et si la version réécrite sur feuilles

<sup>339</sup> Anne Frank est morte, probablement du typhus, vers le mois de mars 1945, dans le camp de concentration de Bergen-Belsen.

volantes a survécu, elle n'en est pas moins inachevée. Malgré tout, « *Otto Frank décide de mener le projet de sa fille jusqu'au bout* »<sup>340</sup>, et réalise une sorte de compilation des deux versions : la version *b*, incomplète, n'est pas publiable en l'état. Il prend donc pour base cette version, mais l'enrichit de nombreux fragments du journal original, et complète le travail d'Anne Frank pour les derniers mois. Il supprime certains passages, lorsque par exemple celle-ci s'en prend de façon virulente à sa mère, mais il ajoute parfois des extraits qu'elle avait choisi de supprimer, sans doute « *pour donner une image plus fidèle de sa fille* »<sup>341</sup>. Il compose en fait, à partir des versions *a* et *b*, une troisième version – dite « version *c* » –, abrégée, afin de l'adapter au format de l'édition.

### c. La publication effective

À ce stade, il restait à trouver un éditeur ; la chose ne fut pas simple, jusqu'à ce qu'un célèbre historien néerlandais, Jan Romein, ait accès au manuscrit et écrive un article élogieux le concernant en avril 1946. Les éditions « Contact » s'intéressèrent alors au texte, et le journal d'Anne Frank paraîtra aux Pays-Bas en 1947 sous le titre *Het achterhuis*<sup>342</sup>. Le journal est « *présenté comme un document autobiographique brut, sans que le lecteur puisse avoir idée de l'histoire compliquée du texte* »<sup>343</sup> : nous percevons bien ici les difficultés inhérentes à la réception d'un tel ouvrage, puisque le lecteur, dans une ignorance totale des circonstances de la publication, ne peut appréhender en connaissance de cause le journal ainsi publié. C'est donc à cette étape que le pacte autobiographique est bafoué, puisque l'éditeur prétend offrir une version identique au manuscrit, notamment en sous-titrant « Entrées du journal du 14 juin 1942 – 1er août 1944 »<sup>344</sup> : dès lors, le lecteur, identifiant ce sous-titre comme un indice du pacte autobiographique, croit lire les entrées originales du journal d'Anne Frank. Le contexte est donc identique à ceux des premières publications des journaux intimes de Marie Bashkirtseff ou de Benjamin Constant, qui avaient été édités sans que nulle part ne soit fait mention des modifications apportées au manuscrit ; le lecteur est en quelque sorte abusé, croyant avoir sous les yeux le texte originel, d'autant plus qu'il n'a sans doute pas conscience, à l'époque, des obstacles à la

---

<sup>340</sup> Lejeune Philippe & Bogaert Catherine, *op. cit.*, p.215.

<sup>341</sup> Rosselin-Bobulesco Isabelle, *op. cit.*, p.347.

<sup>342</sup> *La maison de derrière*, qui a été traduit en français par *L'annexe*. La version française, intitulée le *Journal d'Anne Frank*, paraîtra en 1950.

<sup>343</sup> Lejeune Philippe & Bogaert Catherine, *op. cit.*, p.216.

<sup>344</sup> Couverture du journal visible sur le Web, In *herosabecedaire*, Disponible sur <<http://www.webletters.net/blogs/?w=herosabecedaire>> (27.04.11).

publication d'un tel objet<sup>345</sup>, les rééditions critiques n'étant pas encore généralisées en ce milieu de XX<sup>ème</sup> siècle.

En 1980, Otto Frank décède, après avoir pris soin de léguer les journaux manuscrits à l'Institut national néerlandais pour la documentation de guerre (RIOD). Afin de prouver l'authenticité du journal, qui ne cessera d'être mise en doute, les chercheurs de l'institut font expertiser le journal, puis publient l'intégralité des écrits, en reprenant pour chaque entrée les différentes versions<sup>346</sup>, et en proposant un appareillage critique minutieux. On trouve également dans cette édition<sup>347</sup> les résultats de leurs recherches, dont un historique de la vie de la famille d'Anne Frank et de la diffusion du journal, une analyse des supports ou une expertise graphologique.

En août 1998, réapparaissent trois feuillets non paginés, dont deux d'entre eux contiennent l'entrée du 8 février 1944, dans laquelle Anne Frank critique avec brutalité le couple parental, et qui avait été censuré à la demande d'Otto Frank<sup>348</sup> dans les versions précédentes. La « Anne-Frank-Fonds », en tant que légataire universel d'Otto Frank, et détenant donc également l'ensemble des droits d'auteur de sa fille, décide de rétablir, dans une nouvelle édition<sup>349</sup>, ces fragments, ainsi que divers passages des versions *a* et *b* : cette nouvelle version, qui « *n'enlève rien de sa valeur au travail éditorial accompli par Otto Frank, qui a apporté au journal sa diffusion et sa signification politique* »<sup>350</sup>, s'est tout de même enrichie de 25% de pages supplémentaires.

### 3.2.3 UN JOURNAL COMPOSITE

Au final, le journal d'Anne Frank est une œuvre composite, puisque procédant de l'addition de plusieurs versions, et composée sur la base de différents supports ; réécrit par son auteur, mais également revu par son père ou différents éditeurs, il est le résultat d'un certain nombre de retouches, reprises, arrangements. L'histoire tumultueuse de son écriture et de son édition en fait une œuvre riche et précieuse, témoin tout autant de la vie d'une jeune fille en cette période de guerre, que des réticences d'une époque à voir publier un texte

---

<sup>345</sup> Ce qui est moins le cas aujourd'hui, les lecteurs ayant été familiarisés, par le biais des préfaces des éditeurs, aux pièges qui contrarient la publication d'un journal intime. Dès lors, l'on peut postuler qu'ils sont également plus méfiants lorsqu'ils rencontrent un ouvrage de ce type.

<sup>346</sup> Exemple en Annexe 2 (p.589) – signalons qu'il s'agit de l'extrait que nous analyserons.

<sup>347</sup> Frank Anne, *Les journaux d'Anne Frank*, op. cit.

<sup>348</sup> Lejeune Philippe, « Génétique et autobiographie IV : Anne Frank », Communication CLELIA, 2007, [En ligne].

<sup>349</sup> Frank Anne, *Journal d'Anne Frank*, op. cit.

<sup>350</sup> Rosselin-Bobulesco Isabelle, op. cit., p.6.



si personnel en l'état.

### a. Une remise en cause de l'authenticité

Conséquence directe du caractère hybride du journal intime d'Anne Frank : certains y trouvèrent la justification d'une remise en question de l'authenticité du journal. Un certain nombre d'éléments peuvent en effet prêter à confusion : un journal écrit sur plusieurs carnets, mais aussi sur feuilles volantes, existant en différentes versions, et dont les divers supports ont fait l'objet d'ajouts et de corrections. Tout ceci peut s'expliquer dès lors que l'on connaît l'histoire du journal mais, comme nous l'avons dit, celle-ci a été, un temps, tue au public, ce qui soulèvera certains questionnements.

Dès l'année 1957, un journal suédois<sup>351</sup> annonce que Meyer Levin, critique américain qui s'était vu confier par le père d'Anne Frank l'adaptation théâtrale du texte, n'est autre que l'auteur du journal : selon le journaliste à l'origine de l'article, la somme qui lui avait été versée par Otto Frank attestait de cet état de fait, d'autant plus que la pièce en question n'avait jamais été représentée. Il s'avéra finalement qu'Otto Frank s'était vu obligé de dédommager le metteur en scène, ayant rompu son contrat avec lui, insatisfait de son travail. Mais le mal était fait : dix ans plus tard, en 1967, la revue américaine *The american mercury* développera le même argumentaire.

En France, il faut attendre 1980 pour qu'un coup sérieux soit porté au journal d'Anne Frank : cette année-là, Robert Faurisson publie un article intitulé « Le journal d'Anne Frank est-il authentique ? » dans l'ouvrage *Vérité historique ou vérité politique ?* coordonné par Serge Thion. Il y affirme, en s'appuyant sur une enquête menée par lui-même, que le journal intime d'Anne Frank a en fait été écrit par son père ; « *même si je pense qu'[Otto Frank] ne croyait pas que son œuvre connaîtrait un immense succès (qui, du même coup, risquerait d'en faire apparaître les terribles failles) [...], même si j'ai la conviction qu'il ne cherchait nullement à monter une vaste escroquerie [...], la vérité m'oblige à dire que le Journal d'Anne Frank n'est qu'une simple supercherie littéraire* »<sup>352</sup>. Pour avancer cela, il a tout d'abord procédé à une critique interne du journal, pointant des « *absurdités matérielles* »<sup>353</sup>, incohérences qui, selon lui, prouvent la fictionnalité du journal : il s'étonne par exemple que les bruits<sup>354</sup> engendrés par les huit clandestins n'aient pas éveillé les soupçons ; il pointe du

<sup>351</sup> *Fria ord*, cité In Rosselin-Bobulesco Isabelle, *op. cit.*, p.347.

<sup>352</sup> Faurisson Robert, « Le journal d'Anne Frank est-il authentique ? », In Thion Serge, *Vérité historique ou vérité politique ?*, Paris : La vieille Taupe, 1980. p.285.

<sup>353</sup> Faurisson Robert, *Ibid.*, p.219.

<sup>354</sup> Anne Frank évoque, entre autres, M. Van Pels passant l'aspirateur, un réveille-matin, la radio, des rires ou

doigt la fumée des ordures brûlées, ou les livraisons de nourriture, qui ne pouvaient manquer de provoquer la méfiance des voisins ; il exprime son scepticisme à l'égard de la « porte-armoire » – donnant accès à l'Annexe –, dont la construction aurait, selon lui, forcément dû attirer l'attention. Robert Faurisson a ensuite mené un examen des lieux de l'Annexe<sup>355</sup>, concluant que, du fait de la disposition des bâtiments, ou de la présence de nombreuses fenêtres, il était impossible que huit êtres humains y vivent sans éveiller les soupçons. Enfin, il a rencontré Otto Frank, qui selon lui a été incapable d'expliquer ces incohérences, ainsi que d'autres témoins majeurs – leurs protecteurs ou la femme de ménage –, peu crédibles selon lui, car peu enclins à détailler les événements relatés dans le journal. Il en conclut que « *les Frank et, peut-être, d'autres juifs ont effectivement vécu dans l'arrière-maison du Prinsengracht. Mais ils y ont vécu tout autrement que ne le raconte le Journal. Par exemple, ils y ont vécu d'une vie sans doute discrète, mais non comme dans une prison. [...] Leur aventure a été tristement banale. Elle n'a pas eu ce caractère rocambolesque, absurde et visiblement mensonger que M. Frank a voulu faire passer pour réaliste, authentique et vécu* »<sup>356</sup>.

Après lecture de l'article, que nous avons abordé avec une vigilance certaine<sup>357</sup>, il nous est apparu que Robert Faurisson se contentait d'émettre de nombreuses hypothèses, mais qu'il était dans l'impossibilité de les valider. Par exemple, affirmer que les voisins auraient forcément dû remarquer les clandestins – première hypothèse –, et les dénoncer – seconde hypothèse –, c'est faire de la somme de deux éventualités une évidence. Ses doutes quant à la crédibilité des témoins relèvent eux aussi d'un postulat tout personnel, tout comme la vraisemblance qu'il accorde aux seuls témoins contredisant l'existence du journal<sup>358</sup>. Si Robert Faurisson multiplie les supputations, leur démonstration repose en outre sur une posture tout sauf scientifique : une lecture attentive et documentée de son article révèle que, sous l'apparente minutie et rigueur de son « enquête », se dissimule une argumentation à charge ; son acharnement à la dénonciation, sa façon de présenter des impressions personnelles en preuves implacables, son style d'écriture même – polémique –, nous apparaissent contestables. Par ailleurs, nombre d'incohérences qu'il dénonce nous semblent s'expliquer simplement, dès lors qu'elles sont considérées dans leur contexte<sup>359</sup>.

---

des disputes, qui selon Robert Faurisson n'auraient pu passer inaperçus.

<sup>355</sup> Qui abrite désormais un musée, *La maison d'Anne Frank*.

<sup>356</sup> Faurisson Robert, *op. cit.*, p.257.

<sup>357</sup> En raison de la réputation de Robert Faurisson, connu pour ses thèses négationnistes, tout comme celle de Serge Thion, le directeur de publication de l'ouvrage dans lequel l'article a été publié.

<sup>358</sup> Il évoque notamment un témoin-clé qui, selon lui, démontrerait toute la version d'Otto Frank, mais qui a choisi de préserver l'anonymat.

<sup>359</sup> Un exemple parmi tant d'autres, lorsqu'il s'étonne qu'Anne Frank déclare que les Van Pels « dévorent »,

Enfin, pour achever cette rapide esquisse de notre lecture critique de l'article de Robert Faurisson, pointons que les contresens y sont nombreux – par exemple, s'employer à démontrer que trois expertises graphologiques qui ont conclu à l'authenticité du journal apportent finalement caution à ses soupçons de supercherie –, et que nombre de ses démonstrations nous semblent reposer sur des procédés « malhonnêtes » – notamment, faire des variations entre les différentes éditions du journal d'Anne Frank la preuve d'une supercherie, en balayant d'un revers de la main l'histoire particulière de l'édition de cet écrit.

L'ardeur de Robert Faurisson à défendre sa théorie témoigne des enjeux politiques qui entourent la publication du journal d'Anne Frank ; contester la valeur référentielle de cet écrit, c'est faire naître le doute quant à la persécution des juifs pendant la seconde guerre mondiale – qui ne serait qu'un outil de la propagande sioniste, au même titre que les « prétendues » chambres à gaz. L'enjeu est de taille ; cet « anecdotique » journal intime, parce qu'il a la force de la preuve écrite, met à mal les thèses négationnistes. Dès lors, le projet de Robert Faurisson n'est pas, contrairement à ce qu'il avance, d'expertiser avec impartialité les éléments disponibles, mais de mener une argumentation à charge, afin de discréditer cet écrit qui embarrasse ses théories révisionnistes.

Mais si l'article de Robert Faurisson n'a su nous convaincre, les publications successives de pamphlets s'attaquant au journal « *finirent par ébranler des personnes qui n'avaient aucune raison de douter de son authenticité* »<sup>360</sup>, au point que l'Institut national néerlandais pour la documentation de guerre décide de mener une expertise complète du journal, réalisée par le laboratoire judiciaire national néerlandais : une analyse du papier, de l'encre ou de la colle des carnets démontrera l'utilisation de matériaux correspondant à l'époque présumée de l'écriture, et son contexte de guerre ; de plus, une expertise graphologique du journal, mais également de tous les autres écrits d'Anne Frank, attestera que l'ensemble provient bien de sa main, et qu'il n'existe aucun doute quant à l'authenticité du journal.

Pour conclure sur ce point, rappelons que le pacte autobiographique nécessite la collaboration du lecteur, aussi bien concernant la référentialité prétendue de l'écrit, que la correspondance entre l'auteur et le narrateur, ou la sincérité de ce dernier. Or, les écrits autobiographiques sont naturellement enclins à éveiller la méfiance, ce qui n'est pas le cas

---

alors qu'ils sont censés être en restriction de nourriture ; pour notre part, nous pouvons tout à fait imaginer les tensions que peut créer la gestion de la nourriture dans de telles conditions, et nous ne sommes par ailleurs pas surprise que l'adolescente, agacée, ait pu exagérer – d'autant plus que, nous l'avons dit, même les récits qui se prétendent référentiels reposent sur les ressentis et les interprétations de leur auteur.

<sup>360</sup> Rosselin-Bobulesco Isabelle, *op. cit.*, p.348.

par exemple du pacte de fiction, l'auteur ne demandant pas à son lecteur « *de croire pour de bon à ce qu'il raconte* »<sup>361</sup>. Dès lors, s'il se sent floué, le lecteur peut réagir vivement, les sensibilités étant exaspérées lorsque est convoqué l'argument de « vérité » : comme l'écrit Béatrice Didier, l'on a « *toujours tendance à trouver plus scandaleux le journal que le roman, parce que [l'on] s'imagine que l'écrivain est plus près de la vérité dans le journal et n'a pas l'excuse de la fiction* »<sup>362</sup>.

Par ailleurs, le journal d'Anne Frank se trouve au cœur d'enjeux idéologiques, qui expliquent également les réactions brutales dont il a pu faire l'objet : au témoignage personnel s'associe un témoignage historique, importun pour tous ceux qui défendent une autre conception de l'histoire. Nous percevons ici, en tout cas, que le lecteur empirique est bien différent du lecteur modèle ; sans doute le père d'Anne Frank et l'éditeur auraient-ils pris plus de précautions dans l'édition du journal – en proposant, par exemple, un appareillage critique explicitant l'histoire complexe de ce dernier – s'ils avaient envisagé la méfiance que cet écrit pourrait provoquer. Enfin, nous voyons de quelle façon certaines réactions du lectorat – les soupçons de falsification – ont donné naissance à une nouvelle version éditoriale ; la réception du journal a donc rétroagi sur les modalités de publication de cet écrit.

Au-delà du caractère composite de la composition du journal, qui amena le doute sur son authenticité, le journal d'Anne Frank se présente également hybride dans son contenu : il est à la fois témoignage historique et personnel – ce que nous souhaiterions aborder dès maintenant.

## **b. Un double témoignage**

Ce journal intime possède en effet la particularité de procéder d'un double témoignage : celui d'une jeune fille, découvrant les bouleversements propices à son âge, et celui d'une victime des affres de la guerre et du nazisme, aux prises avec un monde qu'elle ne comprend plus. Aux traits classiques du journal intime d'adolescence, qui caractéristiquement prend la forme d'une quête intérieure, est associé un regard sur l'Histoire, et les événements du dehors, quand, paradoxe, cette jeune fille n'y a plus accès.

Anne Frank débute son journal le jour de ses 13 ans, et les premières pages sont consacrées à sa vie de collégienne, relatant ses amitiés et discordes avec ses camarades,

<sup>361</sup> Lejeune Philippe, *Qu'est-ce que le pacte autobiographique ?*, *op. cit.*, [En ligne].

<sup>362</sup> Didier Béatrice, *op. cit.*, p.36.

rapportant le nom de ses admirateurs, ou faisant le compte-rendu de ses devoirs. Mais moins d'un mois plus tard, c'est l'installation à l'Annexe, et le ton d'Anne Frank devient peu à peu plus grave<sup>363</sup> ; elle n'est rapidement plus la petite fille légère et rieuse des premières pages, et devient « *une jeune fille apprenant à mieux se connaître et découvrant le monde qui l'entoure. On assiste à la maturation psychique et psychologique d'une enfant qui devient adolescente* »<sup>364</sup>.

Elle s'analyse et dresse un autoportrait scrupuleux de ce qu'elle observe : « *je t'ai déjà raconté (dit) plusieurs fois* », écrit-elle le 1<sup>er</sup> août 1944, « *que mon âme est pour ainsi dire divisée en deux. D'un côté se logent ma gaïté exubérante, mon regard moqueur sur tout, ma joie de vivre et surtout ma façon de prendre tout à la légère. Par là, je veux dire que je ne vois rien de mal à flirter, à donner un baiser, à serrer quelqu'un dans ses bras, à dire une blague de mauvais goût. Ce côté est le plus souvent à l'affût et refoule l'autre côté qui est bien plus beau, plus pure<sup>365</sup> et profond. C'est vrai finalement, le beau côté d'Anne, personne ne le connaît et c'est pourquoi si peu de gens peuvent me supporter* »<sup>366</sup>. Cette dualité qu'elle observe en elle, mise en mots dans ce dernier écrit, sera tout au long du journal prétexte à nombre d'auto-analyses, dans lesquelles elle ne cesse de se remettre en question, se reprochant tantôt ses maladresses, ruminant tantôt son statut d'incomprise.

Autre leitmotiv de son écriture, ses relations avec les autres, et notamment sa rancœur envers sa mère, qui essuie souvent les foudres de sa colère adolescente, bien plus que les autres membres de sa famille : son père, au contraire, est souvent décrit en termes élogieux. Sa relation amoureuse naissante avec Peter est elle aussi scrutée, avec une émotion non dissimulée dans un premier temps, puis sans concession, dès lors qu'elle comprend qu'il n'est pas fait pour elle, tant il est résigné, quand elle est obstinée. Car revendicatrice, Anne Frank l'est certainement, au point que les conflits avec les autres clandestins se multiplient : au fond d'elle-même, elle se sent adulte, et ne comprend pas que les autres continuent à la traiter comme une enfant. Anne Frank crie beaucoup, se plaint souvent, elle trépigne parfois de rage dans l'Annexe, bien trop petite pour contenir toutes ses aspirations ; en fait, « *Anne juge le caractère, les motivations et le comportement de chacun selon une éthique rigoureuse, certainement imprégnée des principes libéraux de son père et de l'influence*

---

<sup>363</sup> Béatrice Didier écrira à ce sujet : « *Anne Frank, obligée par le nazisme à la réclusion dans un logement exigü, découvre au jour le jour une vocation d'écrivain et une maturité exceptionnelle* » (Didier Béatrice, *op. cit.*, p.12).

<sup>364</sup> Rosselin-Bobulesco Isabelle, *op. cit.*, p.339.

<sup>365</sup> Les fautes d'orthographe de la diariste ont été reproduites – comme c'est le cas pour tous les extraits de journaux intimes que nous avons retranscrits.

<sup>366</sup> Frank Anne, *Les journaux d'Anne Frank*, *op. cit.*, p. 733.

Signalons que cet écrit viendra clôturer son journal ; Anne Frank sera en effet arrêtée le 4 août suivant.

*religieuse de sa mère*»<sup>367</sup>. Esprit en ébullition, certes souvent bruyant, grincheux, accusateur, mais souvent juste : elle scrute le monde d'un regard empreint de valeurs.

Au-delà de la réflexion qu'elle porte sur sa vie, elle n'a de cesse également de se poser des questions sur la nature de l'homme : « *pourquoi dépense-t-on chaque jour des millions pour la guerre et pas un sou pour la médecine, pour les artistes, pour les pauvres ? Pourquoi les gens doivent-ils souffrir la faim tandis que dans d'autres parties du monde une nourriture surabondante pourrait sur place ? Oh, pourquoi les hommes sont-ils si fous ?* »<sup>368</sup>. Son étonnement face à la violence et aux injustices s'accompagne toujours d'une compassion pour ceux qui souffrent, car malgré son ton parfois caustique, elle ne cesse de croire en la possibilité d'un monde meilleur.

Anne Frank s'interroge sur une période de l'Histoire, mais il y a aussi le quotidien, cette vie de réclusion subie par les huit clandestins : gestion des réserves de nourriture, récits de cambriolage, fréquence des bombardements, la vie de l'Annexe est réglée sur celle de l'extérieur. Et « *dans cet univers clos qu'est l'Annexe, Anne se tourne vers l'extérieur et paradoxalement élargit son champ de vision, en s'instruisant, en s'informant sur les événements du dehors* »<sup>369</sup> : Anne Frank sait les rafles et les déportations, elle connaît les rumeurs sur les chambres à gaz. Elle suit, avec les autres clandestins, les nouvelles à la BBC, rapporte les positions de l'armée, les anecdotes sur Hitler, le sort réservé aux juifs, le Débarquement<sup>370</sup>. Nous percevons bien ici de quelle façon regard sur soi et regard sur le monde s'imbriquent, et comment l'un et l'autre se complètent. C'est, au fond, nous semble-t-il, toujours le cas dans les journaux intimes, à des degrés divers : d'une part, comme nous l'avons déjà évoqué, l'appréhension de soi ne peut exclure la présence d'autrui ; d'autre part, le regard sur soi ne peut s'abstraire d'une perception du monde. Le journal intime « *se définit ainsi comme une écriture hybride, ouverte a priori aux variations et inventions, dont le propos ne se restreint pas au champ de l'introspection* »<sup>371</sup> : il n'est pas uniquement regard sur soi, et se trouve toujours ouvert, à différents degrés, sur l'« extérieur » ; il « *se fait nécessairement caisse de résonance des événements du monde, et de soi dans le monde* »<sup>372</sup>.

À partir du XX<sup>ème</sup> siècle, certains auteurs ambitionnent de tenir, aux antipodes du journal intime, un journal « externe », « *non personnel, tout entier aspiré par le monde et*

<sup>367</sup> Rosselin-Bobulesco Isabelle, *op. cit.*, p.344.

<sup>368</sup> Frank Anne, *Les journaux d'Anne Frank, op. cit.*, 3 mai 1944, p.664.

<sup>369</sup> Rosselin-Bobulesco Isabelle, *op. cit.*, p.340.

<sup>370</sup> « " *This is the day* ", a dit la radio anglaise à midi et en effet, " *this is the day* ", le débarquement a commencé ! », Frank Anne, *Les journaux d'Anne Frank, op. cit.*, 6 juin 1944, p.702.

<sup>371</sup> Rannoux Catherine, *op. cit.*, p.7.

<sup>372</sup> Simonet-Tenant Françoise, *Le journal intime : genre littéraire et écriture ordinaire, op. cit.*, p.84.

les autres »<sup>373</sup> : c'est le cas par exemple de Michel Tournier et de son *Journal extime* (2002)<sup>374</sup>, ou d'Annie Ernaux, qui publie en 1993 *Le journal du dehors*, et en 2000 *La vie extérieure*<sup>375</sup>. Pour notre part, il nous semble que ces ouvrages révèlent eux aussi l'impossibilité qu'il y a à opposer un « dedans » à un « dehors » : la frontière entre l'un et l'autre est impossible à délimiter, car tous deux s'entremêlent et se conjuguent. Réciproquement de ce que nous avons annoncé dans le paragraphe précédent, le regard sur le monde est toujours expression de soi, « *il se révèle indirectement, par l'attention portée aux autres* »<sup>376</sup> et au monde : « *la contemplation vaut pour le contemplateur qu'elle révèle, comme signe indirect d'un regard et d'un état d'âme* »<sup>377</sup>.

Dans cette perspective, « *que l'observation de " la vie extérieure " et la propre vie intérieure de l'observateur ne s'interpénètrent pas semble tenir de la gageure* »<sup>378</sup> ; prétendre tenir un journal qui ferait totalement abstraction du « monde extérieur », ou au contraire qui exclurait tout discours sur soi, nous apparaît chimérique. Annie Ernaux en a pleinement conscience : « *pourtant, je sais que dans les notations de cette vie extérieure, plus que dans un journal intime*<sup>379</sup>, *se dessinent ma propre histoire et les figures de ma ressemblance* »<sup>380</sup>. Se dire soi en écrivant le monde donc, mais aussi inversement penser le monde à travers soi : Annie Ernaux se réclame d'une démarche sociologisante, mettant en scène un « *je transpersonnel* »<sup>381</sup>, « *part[ant] à la recherche d'un sujet neutre, capable de porter sa propre expérience dans le domaine de l'universalité* »<sup>382</sup>. Il s'agit donc, pour elle, de se saisir du monde bien plus que de soi.

Ainsi, l'on voit bien de quelle façon la distinction entre journal intime et journal extime est fragile ; « *cette opposition entre un extérieur, un dehors qui serait les autres, et un dedans qui serait la conscience de l'auteur, [ne] semble [...] plus tout à fait répondre à notre conception de la relation à autrui. Le moi, plutôt qu'une entité insaisissable, est un regard sur autrui, une prise de conscience du regard d'autrui* »<sup>383</sup>. Mais refermons pour

---

<sup>373</sup> Simonet-Tenant Françoise, *Le journal intime : genre littéraire et écriture ordinaire, op. cit.*, p.83.

<sup>374</sup> Tournier Michel, *Journal extime*, Paris : La Musardine, 2002.

<sup>375</sup> Ernaux Annie, *Journal du dehors*, Paris : Gallimard, 1996 ; Ernaux Annie, *La vie extérieure*, Paris : Gallimard, 2001.

<sup>376</sup> Rannoux Catherine, *op. cit.*, p.7.

<sup>377</sup> Braud Michel, *op. cit.*, p.38.

<sup>378</sup> Simonet-Tenant Françoise, *Le journal intime : genre littéraire et écriture ordinaire, op. cit.*, p.84-85.

<sup>379</sup> C'est désormais le parti pris d'Annie Ernaux, qui notera dans un avant-propos : « *on se découvre soi-même davantage en se projetant dans le monde extérieur que dans l'introspection du journal intime* ». Ernaux Annie, « Avant-propos », *Journal du dehors*, Paris : Gallimard, 1996, p.10.

<sup>380</sup> Ernaux Annie, Quatrième de couverture, *La vie extérieure*, Paris : Gallimard, 2001.

<sup>381</sup> Ernaux Annie, « Vers un Je transpersonnel », In *Autofictions & Cie*, RITM n°6, Paris : Université de Paris X : 1993, p.221.

<sup>382</sup> Rauturier Maud, *op. cit.*, p.385.

<sup>383</sup> Didier Béatrice, *op. cit.*, p.30.

l'instant cette parenthèse – qui sera réintroduite à l'occasion d'une réflexion sur le sentiment d'identité<sup>384</sup> –, qui nous a permis d'avancer notre conception selon laquelle le journal intime reste ouvert sur le monde : à l'introspection et à l'auto-destination premières dont le journal intime procède s'associent d'autres processus qui témoignent de son ancrage certain dans la société, que ce soit en terme de procédé d'écriture ou de mécanisme de publicisation.

Retournons dès à présent au journal intime d'Anne Frank, et attachons-nous à exposer les résultats de l'analyse de discours que nous avons menée sur une entrée de son journal. Celle-ci nous permettra d'appréhender, au travers des différentes étapes présidant à sa publication, les médiations nécessaires à cette époque à la publication du journal intime d'une adolescente.

### 3.2.4 PERSPECTIVES DU LECTORAT ET RÉTROACTION

#### a. Entrée du 6 janvier 1944

Pour cela, nous avons choisi d'analyser l'entrée du 6 janvier 1944, dans laquelle Anne Frank réalise trois « aveux »<sup>385</sup> : son avis sur sa mère, sa découverte de certaines manifestations liées à la puberté, et sa tendresse naissante pour Peter. Cette entrée nous a semblé particulièrement pertinente, puisqu'elle est composée des trois thématiques principalement taboues<sup>386</sup> qui constituent le journal d'Anne Frank : elle nous permet donc d'apprécier les positions respectives d'Anne Frank, de son père, mais aussi de l'éditeur, face à ces éléments sensibles, en confrontant les versions *a*, *b* et *c* de cet extrait. Il s'agit donc de décomposer cette entrée du 6 janvier 1944, afin d'identifier les différentes interventions sur le journal d'Anne Frank, et d'en comprendre les motivations et enjeux<sup>387</sup>. Nous avons travaillé à partir de l'édition *Les journaux d'Anne Frank*<sup>388</sup>, qui propose une reconstruction de l'entrée avec ses différentes versions, que nous avons insérée en Annexe 2 (p.589).

---

<sup>384</sup> En particulier p.177.

<sup>385</sup> « Chère Kitty, Aujourd'hui je dois t'avouer trois choses que je vais mettre un certain temps à écrire, mais que je dois raconter à quelqu'un et, après tout, tu es la mieux placée pour les entendre parce que je suis sûre que tu les garderas pour toi, toujours et en toutes circonstances » (Frank Anne, *Les journaux d'Anne Frank*, op. cit., p.479, version a).

<sup>386</sup> Au regard, du moins, des modifications réalisées à leur sujet par Anne Frank, mais aussi par son père ou par l'éditeur.

<sup>387</sup> Ce travail de comparaison a été mené sur le journal d'Anne Frank, de façon plus globale, par Philippe Lejeune, qui a rendu compte de son travail lors d'une communication. Lejeune Philippe, *Génétiq ue et autobiographie IV*, op. cit., [En ligne].

<sup>388</sup> Frank Anne, *Les journaux d'Anne Frank*, op. cit.



## b. Les adaptations en vue de la publication

D'une manière générale, concernant la forme de l'écrit, l'on constate dans cette entrée les modifications évoquées plus tôt : Anne Frank a largement raccourci son écrit dans la version *b*, en répartissant notamment son dernier aveu sur deux dates différentes<sup>389</sup>. L'on retrouve ici la volonté d'équilibrer les entrées, et de transformer en matière publiable la plante sauvage que constitue le journal intime. Le père, et bien sûr l'éditeur, ont respecté cette nouvelle disposition, qui se prêtait effectivement mieux au format livresque, et à une lecture plus fluide pour le public.

Second élément : l'adresse. Celle-ci, sous la forme de « Chère Kitty », apparaît dès la version *a* dans cette entrée du 6 janvier 1944, ce qui n'était pas le cas au début du journal. Anne Frank n'introduisit ces écrits par aucune formule d'adresse les deux premiers mois d'écriture, avant d'hésiter entre plusieurs interlocuteurs<sup>390</sup>, puis de généraliser ses adresses à cette fameuse Kitty, confidente imaginaire. Lorsqu'elle réécrivra son journal, elle choisira d'étendre le « Chère Kitty » à l'ensemble du journal, afin d'unifier et de rendre plus cohérent et lisible ce dernier, ce qui sera, en toute logique, repris dans la version *c*.

Nous discernons bien ici la restructuration entreprise par Anne Frank, qui est motivée par des considérations esthétiques, et sur laquelle nous n'insisterons pas<sup>391</sup>, car souhaitant nous concentrer sur les thématiques abordées – afin d'explorer de quelle façon les formulations de l'intime sont, ou ne sont pas, modifiées en vue d'une publication. Au-delà de ce travail sur la forme, qui visait à permettre une future publication, et donc relevait d'un ajustement au format livresque – bien entendu conservé par l'éditeur, dans un premier temps du moins<sup>392</sup> –, un véritable travail thématique a été mené par Anne Frank, repris, amplifié ou contré dans la version *c*. C'est ce que nous allons observer maintenant, en abordant tour à tour chacun des trois aveux, ceux-ci nous permettant de mettre en lumière les différentes interventions, leurs initiateurs respectifs, et les différentes perceptions de la réception qu'elles mettent à jour.

### ▫ La critique envers sa mère

Comme nous l'avons déjà évoqué, l'adolescente ne mâche pas ses mots quand il

---

<sup>389</sup> À la fin de cette entrée, elle évoque en effet ses anciens amours d'enfance, sujet qui naît naturellement à la suite de l'évocation de sa tendresse pour Peter, mais qui finalement ne concerne pas directement ce troisième aveu. Elle choisit donc, dans la version *b*, de reléguer ce sujet à la date du 7 janvier 1944.

<sup>390</sup> D'après Philippe Lejeune et Catherine Bogaert, les huit personnages d'une série de romans pour adolescentes, « Joop ter heul », parmi lesquelles Kitty, qu'elle finira par privilégier (Lejeune Philippe & Bogaert Catherine, *op. cit.*, p.213).

<sup>391</sup> La question de l'esthétique sera développée à l'occasion de notre exploration du journal d'Anaïs Nin.

<sup>392</sup> Puisque l'édition de 1989 proposera un montage des versions *a*, *b* et *c*.

s'agit de parler de ses compagnons d'infortune ; elle n'épargne personne – si ce n'est son père – et surtout pas M<sup>me</sup> Van Pels, la mère de Peter, qu'elle n'apprécie pas du tout : « *que peut-on bien faire avec un tel numéro, une pleurnicheuse et une folle ? Personne ne la prend au sérieux, elle n'a pas de caractère, elle se plaint auprès de tout le monde et elle se promène avec ses airs de gamine, ce vieux trumeau* »<sup>393</sup>. Sa plume est acerbe, et l'une de ses principales cibles reste sa mère, à laquelle elle reproche un manque d'affection, mais aussi la conception de la femme qu'elle véhicule. Car Anne est ambitieuse, elle rêve de devenir journaliste, et écrivain célèbre, et elle s'est « *promise de mener une autre vie que les autres filles et, plus tard, une autre vie que les femmes au foyer ordinaires* »<sup>394</sup>. Anne Frank est, du haut de ses presque 15 ans, une féministe, qui « *ne se satisfait pas de l'image de la femme que lui présente M<sup>me</sup> Frank, qui à son avis se cantonne dans un rôle d'épouse et de mère, ou encore M<sup>me</sup> Van Pels, qu'Anne juge sotte, vaniteuse, et trop coquette avec son père* »<sup>395</sup>. Elle ambitionne pour elle-même un autre avenir, fait d'indépendance, de réussite personnelle, et peut-être de lutte pour le droit des femmes, qui lui tient à cœur<sup>396</sup>. Nous ne saurions manquer de remarquer ce point commun avec Marie Bashkirtseff, mais aussi, comme nous le développerons, avec de nombreuses diaristes du XIX<sup>ème</sup> siècle et de la première moitié du XX<sup>ème</sup> siècle ; à une époque où les femmes avaient peu de droits, et peu d'espace où exprimer leurs désirs d'émancipation, le journal intime apparaissait comme un lieu privilégié pour ce type de revendications. Comme l'explique Béatrice Didier – et comme nous serons amenée à le développer – : « *il en est du journal, comme de la correspondance : pendant longtemps et pour beaucoup de femmes, ce fut le seul moyen d'expression possible* »<sup>397</sup>.

Pour en revenir à Anne Frank, elle est une jeune fille très différente de sa mère, et s'affirme dans l'opposition, avec verve ; dans un journal intime, la faible distance entre l'événement et la relation de ce dernier fait que la distanciation émotive est moindre, ce qui explique que les propos puissent souvent paraître abrupts. Par ailleurs, nous pourrions avancer que le journal est volontiers le lieu où exprimer ses foudres, quand le diariste souhaite atténuer sa colère. En outre, Anne Frank est une adolescente – âge de la vie, nous

<sup>393</sup> Frank Anne, *Les journaux d'Anne Frank*, op. cit., 16 juin 1944, version a, p.715.

<sup>394</sup> Frank Anne, *Les journaux d'Anne Frank*, op. cit., 3 mai 1944, version a, p.665.

<sup>395</sup> Rosselin-Bobulesco Isabelle, op. cit., p.342.

<sup>396</sup> « *On peut concevoir que l'homme, grâce à sa plus grande force physique, a depuis le départ exercé sa domination sur la femme ; l'homme gagne sa vie, l'homme engendre les enfants, l'homme a le droit de tout faire... Il faut dire que les femmes sont idiotes de s'être tranquillement laissé imposer cette règle jusqu'à récemment car plus celle-ci se perpétue à travers les siècles, plus elle s'enracine. Heureusement, les femmes ont quelque peu ouvert les yeux grâce à l'école, au travail et au développement [...]. Mais cela ne suffit pas, le respect de la femme, voilà ce qu'on attend encore !* », Frank Anne, *Les journaux d'Anne Frank*, op. cit., 13 juin 1944, version a, p.714.

<sup>397</sup> Didier Béatrice, op. cit., p.41.

semble-t-il, propice aux emportements –, dont les conditions de vie – l'enfermement, et la cohabitation forcée – sont pénibles. Malgré tout, Anne Frank n'assumait visiblement pas ses emportements : elle a atténué tout ce qui touchait à sa mère, adouci quelque peu les attaques envers M<sup>me</sup> Van Pels. Dans cette entrée du 6 janvier 1944, elle a tout simplement supprimé ce premier aveu, censurant ainsi un large paragraphe de reproches adressés à sa mère. Elle ira jusqu'à créer de toutes pièces une entrée à la date du 2 janvier 1944 – juste avant la fameuse entrée du 6 janvier –, dans lequel elle confie ses regrets d'avoir mal parlé de celle-ci<sup>398</sup> : regrets sans doute avérés au moment de l'écriture – qu'on ne peut pas dater avec certitude –, mais qui se teintent d'un soupçon d'imposture quand on sait qu'ils ont été ajoutés *a posteriori*, et surtout en vue d'une publication. La jeune fille, qui projetait la lecture de la version *b* par son entourage, a jugé nécessaire de leur épargner ce qui leur serait douloureux ; les modifications visent donc à éviter que le contenu du journal ne dégrade ses relations avec ses proches.

Otto Frank a quant à lui décidé de réintroduire ce premier aveu, tout en atténuant légèrement le ton de l'écrit ; nous imaginons bien le dilemme de ce père et mari, qui souhaitait respecter au mieux l'image véritable de sa fille – et donc reprendre un maximum d'éléments de la première version, avant qu'Anne Frank ne se censure à des fins de publication –, tout en préservant la mémoire de sa femme. Ceci explique qu'on retrouve à la fois dans la version *c* certaines critiques censurées par Anne Frank, mais aussi cette entrée du 2 janvier 1944, que nous savons ne pas appartenir au journal originel. Cependant, quand Anne Frank va trop loin, ce qu'elle fait à la date du 8 février 1944, l'entrée entière est censurée par son père : « *je crois savoir que Papa a épousé Maman parce qu'il la trouvait apte à tenir le rôle de sa femme* », écrit-elle à cette date, « [...] *Ce n'est sûrement pas facile, pour une femme qui aime, de savoir qu'elle n'occupera jamais la première place dans le cœur de son mari, et Maman le savait. [...] Pourquoi en aurait-il épousé une autre ? Ses idéaux s'étaient envolés et sa jeunesse était passée* »<sup>399</sup>. C'est ce feuillet qui avait été écarté par Otto Frank, avant qu'il ne soit retrouvé par hasard en août 1998, et réintégré dans la dernière édition<sup>400</sup>. La charge affective provoquée par ce type d'écrits rend difficile la conduite de leur publication par une personne partie prenante ; malgré la manifeste éthique

---

<sup>398</sup> « *Ce matin, comme je n'avais rien à faire, j'ai feuilleté mon journal et suis tombée à plusieurs reprises sur des lettres traitant du sujet "maman" en des termes tellement violents que j'étais choquée [...]. Je suis et j'étais victime d'humeurs qui m'enfonçaient (au figuré, bien sûr) la tête sous l'eau et ne me laissaient voir que l'aspect subjectif des choses* », Frank Anne, *Les journaux d'Anne Frank*, op. cit., 13 juin 1944, version *a*, p.477.

<sup>399</sup> Frank Anne, *Journal d'Anne Frank*, op. cit., p.178.

<sup>400</sup> Pour l'édition française, 2001.

avec laquelle Otto Frank a mené ce projet, certains éléments sensibles ont été retranchés. Au point que nous nous interrogeons : est-il vraiment possible pour un proche de mener un travail d'édition sur de tels écrits sans retoucher à rien ?

▫ La fascination pour le corps féminin

Le second aveu qu'Anne Frank aborde dans cette entrée du 6 janvier 1944 concerne sa fascination pour le corps féminin : elle y confesse en effet son trouble face aux manifestations de son propre corps<sup>401</sup>, et l'envie qu'elle ressent parfois de se toucher, ou de toucher le corps d'une amie : « *une fois, alors que je passais la nuit chez Jacque, je n'ai pas pu me retenir tant j'étais curieuse de son corps, qu'elle cachait toujours de mon regard et que je n'avais jamais vu. Je lui ai demandé si, en gage de notre amitié, nous pourrions nous palper mutuellement les seins. Jacque a refusé. De même, j'avais une terrible envie d'embrasser Jacque et je l'ai fait* »<sup>402</sup>.

Cet aveu, la jeune fille choisit là encore de ne pas le faire apparaître dans la version *b* : elle a en fait supprimé tout ce qui touche de près ou de loin à sa découverte du corps et de la sexualité. Il est vrai que dans la version originelle, les choses étaient écrites sans détour, et en se relisant des mois ou des années plus tard, l'on peut postuler qu'Anne Frank n'ait pas toujours assumé ce qu'elle avait pu écrire. Par exemple, le 22 janvier 1944, elle ajoute ce commentaire, « *je ne pourrais jamais écrire une chose pareille aujourd'hui !* »<sup>403</sup>, à la suite de l'entrée du 20 octobre 1942, dans laquelle elle déclare : « *j'oubliais de te donner une nouvelle capitale : je vais probablement avoir mes règles. Je m'en aperçois parce qu'il y a toujours une sorte de semence gluante dans ma culotte et maman me l'a prédit* »<sup>404</sup> ; ce passage disparaîtra dans la version *b*, d'une part parce que ces propos insupportaient désormais Anne Frank – pudeur –, d'autre part car elle savait qu'ils étaient impubliables – décence<sup>405</sup>.

Dans la version *c*, ce second aveu est rétabli par le père, mais franchement aseptisé.

---

<sup>401</sup> « *Chaque fois que je suis indisposée (et ce n'est arrivée que trois fois), j'ai le sentiment, en dépit de la douleur, du désagrément et de la saleté, de porter en moi un doux secret* », Frank Anne, *Les journaux d'Anne Frank*, op. cit., version *a*, p.481.

<sup>402</sup> Frank Anne, *Les journaux d'Anne Frank*, op. cit., version *a*, p.482.

<sup>403</sup> Notons qu'il n'est pas rare que les diaristes annotent leur journal intime lors des relectures ; la prise de recul qui a fait jour rend souvent difficile la confrontation à ce qui a pu être écrit, et qui apparaît indélébile. Commenter une phrase ou une entrée est un moyen de signifier sa distance face à des pensées que le diariste ne partage plus. Dans le cas d'Anne Frank, il s'agit de manifester sa maturation – démontrer qu'elle a évolué, qu'elle n'est plus si naïve ou effrontée – ; ne pourrait-on pas voir dans cette précaution le signe que la diariste projette l'éventualité d'une lecture de son journal par autrui ?

<sup>404</sup> Frank Anne, *Les journaux d'Anne Frank*, op. cit., version *a*, p.326.

<sup>405</sup> Nous développerons les différences entre les sentiments de pudeur et de décence, et leurs enjeux respectifs, tout au long de notre étude.

Par exemple, à la place de l'extrait cité plus haut – concernant son envie de toucher Jacque –, on peut lire « *je me rappelle, en passant la nuit chez une amie, avoir eu alors l'irrésistible besoin de l'embrasser, ce que j'ai fais d'ailleurs* »<sup>406</sup>. On pourrait penser qu'il s'agit d'une censure du père, mais il s'agirait apparemment d'une volonté de l'éditeur : en effet, selon Philippe Lejeune, cet extrait « *choquera [...] l'éditeur néerlandais qui exigera la suppression de certains détails* »<sup>407</sup> ; la publication de la confession d'une pulsion sexuelle d'une adolescente apparaissait inadmissible, d'autant plus que l'épisode pouvait résonner comme une expérimentation homosexuelle. Il en sera de même pour ce passage où Anne Frank décrit en détail ses parties intimes, et qui ne se retrouvera ni dans la version *b*, ni dans la version *c* : « *Devant, quand on est debout, on ne voit rien que des poils, entre les jambes se trouvent en fait des espèces de petits coussinets, des choses molles, elles aussi couvertes de poils, qui se touchent quand on se met debout, à ce moment-là, on ne peut pas voir ce qui se trouve à l'intérieur. Quand on s'assoit, elles se séparent, et dedans c'est très rouge, vilain et charnu. Dans la partie supérieure, entre les grandes lèvres, en haut, il y a un repli de peau qui, si on l'observe mieux, est une sorte de petite poche, c'est le clitoris. Quand elles s'ouvrent, on trouve à l'intérieur un petit bout de chair, pas plus grand que l'extrémité de mon pouce. Le haut de ce bout de chair est poreux, il comporte différents trous et de là sort l'urine. Le bas semble n'être que de la peau, mais pourtant c'est là que se trouve le vagin. Des replis de peau le recouvrent complètement, on a beaucoup de mal à le dénicher. Le trou en dessous est si minuscule que je n'arrive presque pas à m'imaginer comment un homme peut y entrer, et encore moins comment un enfant peut en sortir. On arrive tout juste à faire entrer l'index dans ce trou, et non sans mal. Voilà tout, et pourtant cela joue un si grand rôle !* »<sup>408</sup>. Il n'était pas d'usage, à l'époque, d'évoquer ainsi sans contrainte la sexualité, ou de décrire avec de tels détails le sexe féminin, d'autant plus qu'il s'agissait là d'un ouvrage destiné à la jeunesse : ce n'est plus le cas aujourd'hui, et l'on retrouve ce passage dans la dernière édition. L'on perçoit bien ici de quelle façon l'évolution des mœurs a autorisé la réinsertion d'éléments supprimés, et de quelle façon la perception de ce qui est indécent s'inscrit dans un contexte social.

▫ La tendresse pour Peter

Le dernier aveu d'Anne Frank concerne Peter. Elle confie en effet éprouver tant le besoin de parler à quelqu'un, qu'elle a pris l'habitude de le rejoindre dans sa chambre pour

<sup>406</sup> Frank Anne, *Les journaux d'Anne Frank*, op. cit., version *c*, p.482.

<sup>407</sup> Lejeune Philippe & Bogaert Catherine, op. cit., p.217.

<sup>408</sup> Frank Anne, *Les journaux d'Anne Frank*, op. cit., 24 mars 1944, version *a*, p.606.

être près de lui. Elle rapporte ces instants où, plongeant « *dans ses yeux bleus foncés* », elle se sentait « *toute drôle* », et attendrie par sa timidité. Elle raconte cette nuit où, dans son lit, elle a « *pleuré, et pleuré* »<sup>409</sup>, en pensant à tout ce qu'elle raconterait à Peter le lendemain.

Dans la version *b*, la jeune fille ne censure pas cet aveu, et l'entrée du 6 janvier 1944 s'ouvre donc sur celui-ci<sup>410</sup>. Elle a par contre reformulé ses phrases, parlant de lui avec une plus grande distance, une tendresse moins marquée, un bouleversement moindre. Elle supprime les lignes où elle évoque sa timidité et l'empathie ressentie pour lui, et remplace l'aveu de ses pleurs nocturnes par des mots d'une tout autre tonalité : « *le soir dans mon lit, je trouvais que la situation n'avait rien de très encourageant et l'idée d'avoir à implorer les faveurs de Peter tout simplement repoussante* »<sup>411</sup>. Au moment de la rédaction de cette version *b*, la jeune fille a en fait mis fin à l'idylle avec Peter ; il semble donc qu'elle ait renoncé à évoquer cette relation qui, depuis, s'est dégradée, et qu'elle ressentait peut-être désormais comme une erreur. Car si Anne Frank a choisi d'intégrer cet aveu dans l'entrée du 6 janvier 1944, elle supprimera par ailleurs tout ce qui a trait à cette histoire lorsque les choses seront plus sérieuses – aucune mention des câlins, des baisers, des confidences intimes ou de leurs déclarations d'amour respectives – : ce qu'elle conçoit, finalement, dans cet entrée du 6 janvier 1944, c'est simplement son besoin d'être écoutée, mais nullement un début d'attirance. Sa prise de distance face à cette histoire est donc déterminante ; ce qui avait tant d'importance à ses yeux au moment de l'écriture l'embarrasse désormais plus qu'autre chose. Il semblerait donc que le soi futur apparaisse comme le premier obstacle à l'édition d'un journal ; la pudeur rend difficile le projet d'être fidèle sans entorse à tout ce qui a été écrit : la tentation est grande pour le diariste de « corriger », voire de supprimer les détails qui sont considérés comme gênants. Certes, dans le cas d'Anne Frank, son intention était dès le départ de réécrire son journal, pour l'adapter au format livresque, et à l'horizon d'attentes postulé du lecteur – notamment, centrer ses écrits sur son expérience clandestine, et respecter les normes de décence. Néanmoins, nous percevons la différence entre les adaptations qui relèvent de cette dernière condition, et celles qui s'appuient sur des considérations plus personnelles.

Otto Frank, de son côté, a choisi de respecter la version *a*, en rétablissant la tonalité sentimentale de l'écrit, mais en reformulant légèrement. Les pleurs nocturnes ont par exemple disparu, à l'image de la version *b* : on retrouve là cette tendance du père à « mixer » soigneusement version *a* et version *b*, sans doute dans l'espoir d'être le plus fidèle possible à

---

<sup>409</sup> Frank Anne, *Les journaux d'Anne Frank, op. cit.*, version *a*, p.484.

<sup>410</sup> Les aveux 1 et 2 ont donc été purement et simplement supprimés par Anne Frank.

<sup>411</sup> Frank Anne, *Les journaux d'Anne Frank, op. cit.*, version *b*, p.484.

la mémoire de sa fille. Le projet était complexe, puisque après tout pouvait se poser la question de savoir à qui il se devait de donner la parole : à l'adolescente amoureuse et exaltée, ou à celle qui, quelques mois plus tard, n'assume plus ses sentiments passés ? Son choix semble donc relever d'un compromis, destiné à respecter le vœu de sa fille, sans pour autant que soit dénaturé le souvenir qu'il avait de cette dernière.

### c. Typologie des motifs d'adaptation

Afin d'y voir plus clair dans ces éléments d'analyse, nous avons synthétisé dans la figure suivante les différentes adaptations<sup>412</sup> qui ont été menées sur cette entrée du 6 janvier 1944.

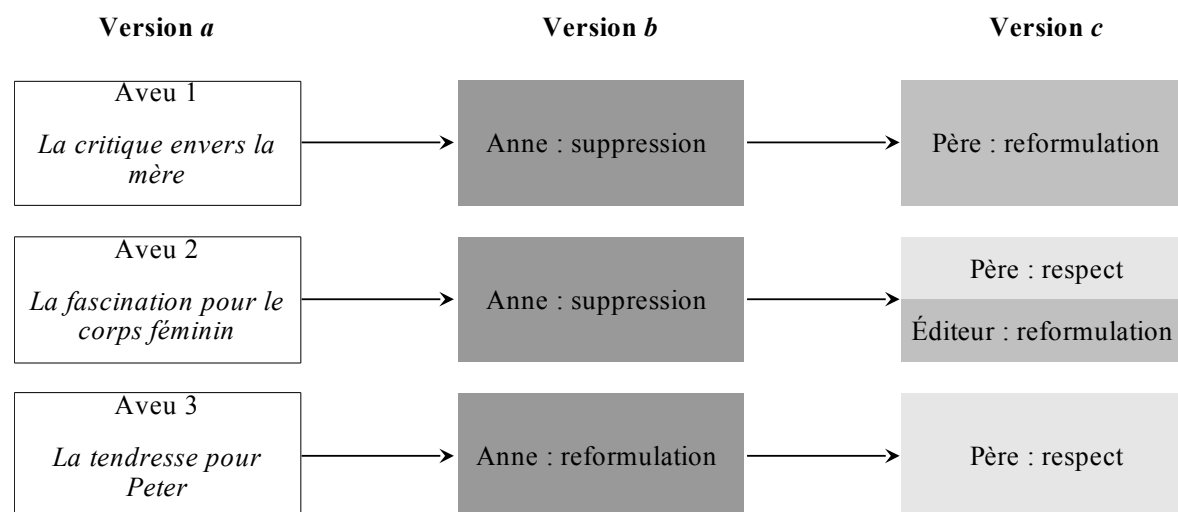


Figure 6, *Adaptations sur le journal intime d'Anne Frank*

Nous pouvons constater que les adaptations effectuées sont de trois types, appartenant à deux familles différentes : adaptation – suppression ou reformulation – et non-adaptation – respect de la forme initiale. Celles-ci sont donc initiées par différents acteurs – Anne Frank, son père, l'éditeur –, et, l'on peut le postuler, pour des motivations différentes : nous nous sommes penchée sur ces dernières, afin d'en appréhender le sens. Pour cela, nous avons associé à chaque aveu un motif d'adaptation, tel que le montre la figure ci-contre.

<sup>412</sup> Nous nous concentrons ici sur l'aspect thématique et non formel des adaptations.

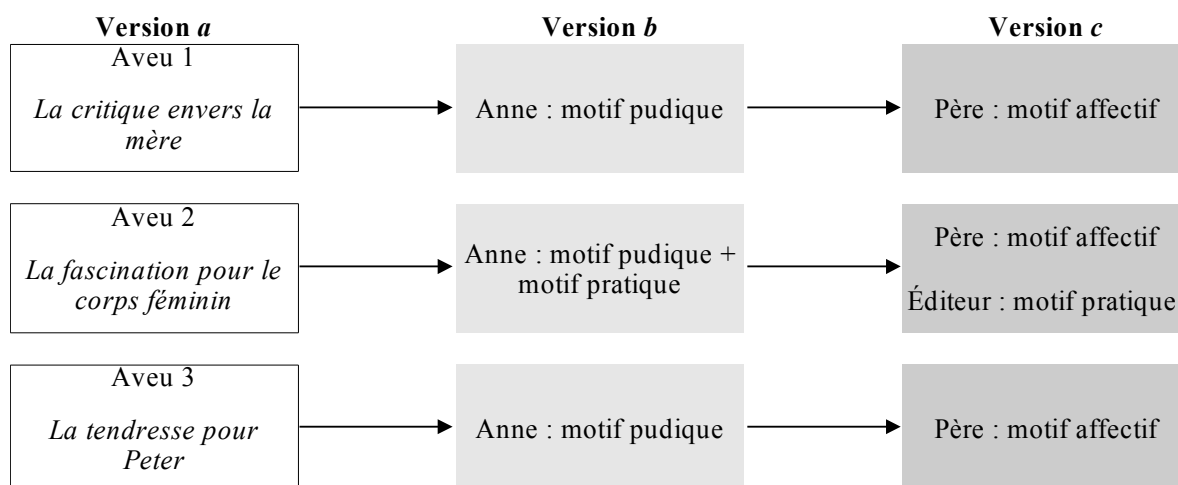


Figure 7, *Motifs d'adaptation*

Si l'on se penche sur les adaptations initiées par Anne Frank, nous pouvons constater qu'il s'agit principalement de ce que nous avons choisi de nommer « **adaptation pudique** », c'est-à-dire correspondant à des motivations internes, et initiée par la diariste elle-même : par exemple, elle choisit de ne pas laisser apparaître dans la nouvelle version de son journal ses emportements envers sa mère ; elle fait donc le choix personnel de ne pas partager cet événement – qui pourrait par ailleurs avoir des répercussions sur la qualité de ses relations avec ses proches. La pudeur, « *sentiment qui retient d'accomplir ou de regarder toute action ou sa représentation [...] par respect pour soi-même* »<sup>413</sup>, pourrait être considérée comme la frontière ultime de l'exposition de soi ; c'est elle qui vient poser les limites personnelles que la diariste s'est fixée dans la publicisation de son intimité. Si la pudeur ne prend sens que dans un contexte social<sup>414</sup>, elle nous apparaît s'exprimer en direction de soi-même : il s'agit d'une retenue de la part de l'individu dans l'expression de son intimité « *par respect pour [lui]-même* », quand la décence<sup>415</sup> est orientée vers autrui. Ainsi, lorsque Anne Frank supprime, par exemple, les extraits relatifs aux transformations de son corps, ces adaptations nous semblent à la fois motivées par sa pudeur – elle ne souhaite pas partager cette information avec les futurs lecteurs –, et par un souci de décence : ne pas « choquer » ces

<sup>413</sup> Bologne Jean-Claude, *op. cit.*, p.20.

<sup>414</sup> « *Un bref retour en arrière, ne serait-ce que vers la génération de nos parents et de nos grands-parents, montre que la perception de l'intimité et le sentiment de la pudeur sont loin d'être immuables* ». (Bologne Jean-Claude, *op. cit.*, p. 271) .

<sup>415</sup> Qui, elle aussi, est socialement déterminée ; ce qui peut passer pour indécent en un temps – ou en un lieu – ne l'est pas forcément en un autre. Ainsi, l'on voit bien avec l'exemple du journal d'Anne Frank que les normes de décence ont évolué, puisque les références à la sexualité ou au corps ont été réintégrées dans les éditions contemporaines.



derniers. Dans ce second cas, l'objectif est de permettre la publication de son ouvrage – projetant que ces extraits ne seraient pas admis par l'éditeur, et au-delà par la société – ; le motif n'est donc plus pudique – pour soi –, mais pratique. Elle est « *consciente que le projet de publication implique le respect des usages de l'époque* »<sup>416</sup>, et choisit de se plier aux règles de l'édition, afin que son journal soit publiable. Dans cet objectif, elle n'hésite pas à intervenir sur son texte, de façon pragmatique, bien loin des considérations personnelles évoquées plus tôt ; il s'agit ici de ce que nous avons choisi de nommer « **adaptation pratique** », qui englobe tout à la fois les considérations liées aux questions de décence, et aux visées esthétiques : faire en sorte que son journal s'adapte aux normes de l'époque, et au format livresque<sup>417</sup>.

Le type d'adaptation pudique se trouve en lien avec les questions identitaires et de présentation de soi<sup>418</sup>, puisqu'il s'agit, pour Anne Frank, de maîtriser son image ; elle ne souhaitait pas que le lecteur découvre cet aspect de sa personnalité, parce qu'il ne correspondait plus à la représentation qu'elle avait d'elle-même. Ces états d'âme, jugés puérils par l'adolescente se relisant quelques années plus tard, ont donc été supprimés, tout comme ses sentiments pour Peter<sup>419</sup>, désormais périmés : étant désormais passée à autre chose, ne se reconnaissant plus dans ses mots, elle a choisi de les garder pour elle<sup>420</sup>. Se dessine ici finalement les frontières de ce qu'Anne Frank était prête à partager de son intimité, instituées par respect pour elle-même<sup>421</sup>.

Considérons désormais les motivations du père ; dans son cas, il s'agit avant tout d'« **adaptation affective** ». Lorsqu'il choisit de supprimer, ou d'adoucir les attaques contre sa femme, c'est qu'il a été blessé par les mots d'Anne Frank, et qu'il souhaite protéger la

---

<sup>416</sup> Simonet-Tenant Françoise, *Le journal intime : genre littéraire et écriture ordinaire*, op. cit., p.108.

<sup>417</sup> Le motif pratique pourrait donc être généralisé à l'ensemble des adaptations d'Anne Frank mais, nous le rappelons, nous souhaitons nous concentrer sur les questions thématiques et non formelles.

<sup>418</sup> Que nous développerons p.179.

<sup>419</sup> Voici un exemple, parmi tant d'autres, de confession sentimentale, qu'elle n'a pas retranscrit dans la version *b* : « *du matin au soir, je ne fais rien d'autre, à vrai dire, que de penser à Peter. Je m'endors avec son image devant les yeux, je rêve de lui et il me regarde encore lorsque je me réveille* », Frank Anne, *Les journaux d'Anne Frank*, op. cit., 27 février 1944, version *a*, p.539.

<sup>420</sup> Nous imaginons bien la difficulté d'assumer, pour une adolescente, des pages entières de déclarations passionnées, lorsque la flamme s'est éteinte prématurément. La spontanéité – et l'indélébilité –, caractéristique de l'écriture intime, pose parfois problème à ses auteurs. D'où les pratiques assez courantes de biffage de mots ou de phrases, d'arrachage de pages, voire de destruction de cahiers entiers. D'où les soupçons, habituels, lorsqu'il y a une publication, d'arrangements passés sous silence.

<sup>421</sup> Nous verrons que, dans les journaux intimes en ligne, la pudeur continue à jouer un rôle fondamental ; leurs auteurs préservent un jardin secret, posant eux-mêmes les limites de ce qu'ils souhaitent voir exposer de leur intimité. La pudeur ne s'exprime alors pas par la réécriture des écrits, mais au cœur même de leur formulation – notamment par des procédés allusifs. Nous observerons également que la pudeur n'est pas uniquement affaire de publicité – au contraire de la décence – ; elle est un mécanisme profond qui détermine l'expression de l'intimité, quand bien même l'écrit serait gardé pour soi.

mémoire de cette première. Au contraire, lorsqu'il décide de réintégrer les interrogations sexuelles que se pose Anne Frank, ou l'expression de ses sentiments pour Peter, nous pouvons dire qu'il s'agit alors de « **non-adaptation affective** » : Otto Frank décide de réinsérer ces éléments, sans doute parce qu'ils éclairaient la personnalité de sa fille, et qu'ils étaient des moments forts de sa courte vie. Il ne pouvait se contenter de publier la version *a* telle qu'elle, et de mettre de côté tout le travail de réécriture mené par Anne Frank, bafouant ainsi son projet de publication ; mais il ne souhaitait pas non plus, selon toute apparence, se contenter de la version *b*, peut-être trop loin de l'image qu'il avait de sa fille, de son caractère bouillonnant, de sa curiosité audacieuse. Il se souciait peu, finalement, des normes éditoriales de l'époque, puisque ayant réintégré des extraits qui choquèrent l'éditeur, et qu'il sera forcé de supprimer pour que le journal intime soit publié. Porté par le désir de perpétuer la mémoire de sa fille, il a donc choisi de combiner les deux versions, tout en protégeant au maximum le souvenir de sa femme : ses adaptations sont ainsi motivées par l'affect<sup>422</sup>. Le motif affectif n'exclut cependant pas chez lui une attitude qu'on pourrait qualifier d'éthique<sup>423</sup> : Otto Frank a eu à cœur de respecter l'image de ses compagnons d'infortune, tout en essayant au maximum de ne pas trahir les écrits de sa fille; « *c'est un travail admirable sur le plan littéraire, courageux sur le plan humain, un exemple rare de collaboration posthume* »<sup>424</sup>.

Ce sont des motivations bien différentes qui guident les adaptations initiées par l'éditeur : il s'agit pour lui de faire en sorte que l'ouvrage soit conforme aux normes éditoriales et sociétales, qu'il ne froisse pas les sensibilités, ou que sa publication ne déclenche pas de complications juridiques ; elles procèdent donc d'une « **adaptation pratique** ». Ses reformulations ou suppressions sont avant tout utilitaristes : il fait son travail d'éditeur en s'assurant que le texte corresponde bien au format livresque<sup>425</sup>, ou aux usages de l'époque. Ainsi, la thématique sexuelle, réintégrée par Otto Frank, a dû subir des reformulations, si ce n'est des suppressions, car il n'était pas à l'époque, du point de vue de l'éditeur en tout cas, de bon goût d'évoquer les curiosités d'une jeune fille à cet égard dans

---

<sup>422</sup> Lejeune Philippe, *Génétique et autobiographie IV*, *op. cit.*, [En ligne].

<sup>423</sup> Ce qui n'est pas le cas des adaptations effectuées sur le journal de Marie Bashkirtseff par sa mère : elle sera elle aussi guidée par un motif affectif – protéger sa fille d'un scandale qui aurait, à ses yeux, entaché son image –, mais de fait privilégiera le respect de la décence à celle du manuscrit. L'époque y est sans doute pour quelque chose : le XIX<sup>ème</sup> siècle, « *maladivement pudibond* » (Bologne Jean-Claude, *op. cit.*, p.58) laissait moins de latitude aux individus quant à la gestion de leur pudeur.

<sup>424</sup> Lejeune Philippe, *Génétique et autobiographie IV*, *op. cit.*, [En ligne].

<sup>425</sup> Éléments que nous avons évoqués lorsque nous nous intéressions à la forme – uniformisation des entrées, diminution du nombre de pages ou généralisation des adresses – ; ce travail avait été entamé par Anne Frank, qui ambitionnait de publier un texte conforme aux attentes qu'elle projetait d'un éditeur. L'adaptation pratique explique donc également certaines interventions d'Anne, mais seulement en partie.

un ouvrage de ce type. Nous remarquerons que cette thématique sera réintégrée dans les dernières éditions, car il est désormais admis et intégré dans la société qu'une jeune fille s'intéresse à la sexualité ; dès lors, ces extraits retrouveront leur place dans le journal intime. L'adaptation pratique englobe donc soucis formels, esthétiques et de décence.

C'est finalement l'imbrication des différentes adaptations, initiées par les trois acteurs, et engendrées par des motifs différents, qui est à l'origine de la version *c*, comme nous l'avons exprimé dans la figure ci-dessous.

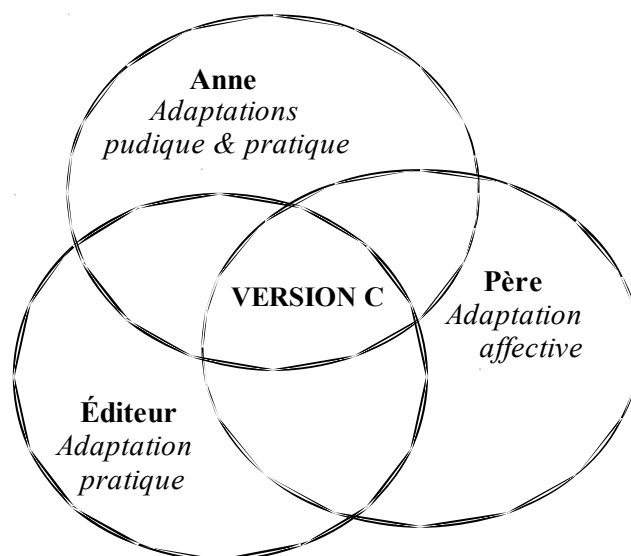


Figure 8, *Imbrications des motifs d'adaptations*

#### d. La complexité de la médiation de l'intime

Un journal intime pouvait donc difficilement, en cette seconde moitié du XX<sup>ème</sup> siècle, être transmis tel quel aux lecteurs<sup>426</sup> ; une série d'adaptations était nécessaire afin que chacun des acteurs y trouve son compte ; et le journal se devait de passer à travers une série de médiations – celle d'Anne adolescente, de son père, de l'éditeur – avant que ne soit envisagée sa publication. Et au-delà des aspects personnels qui président à certaines de ces adaptations, force est de constater que les motifs sociaux jouent un rôle important ; « *la perspective d'un lecteur infléchit [...] le texte initial : guidée par une lucide appréciation de*

<sup>426</sup> Nous avons conscience du caractère particulier de ce journal intime, qui est celui d'une jeune fille, tout comme l'était Marie Bashkirtseff. La perspective posthume fait donc entrer en jeu la figure parentale, dont le rôle socialement admis est de protéger son enfant. Cette condition vient, nous semble-t-il, exacerber la complexité de la prise en charge d'une hétéro-édition par une personne partie prenante.

ce qu'attend le lecteur, l'adolescente de quinze ans travaille son texte, le polit et le réorganise »<sup>427</sup>, quand Otto Frank et l'éditeur « parachèvent » son travail. Contrairement à Marie Bashkirtseff, qui souhaitait publier son journal intime en l'état<sup>428</sup>, Anne Frank l'adapte à ce qu'elle s'imagine être l'horizon d'attente du lectorat ; sans doute la proximité de ce dernier y est-il pour quelque chose. En effet, quand Marie Bashkirtseff vise un lecteur d'une génération postérieure, donc abstrait, Anne Frank imagine la publication de son journal dès la guerre finie, quelques années plus tard donc : le lectorat apparaît beaucoup plus réel, et sa rétroaction d'autant plus forte. Mais surtout, Anne Frank s'imagine vivante lorsque la publication aura lieu : dès lors, les précautions prises sont exacerbées, le lectorat prenant chair à l'esprit de la diariste. En espérant une publication anthume, Anne Frank projette que ses parents, ses amis, ses compagnons de l'Annexe, liront le journal publié, tout comme y auront accès l'ensemble de ses contemporains ; dans ces conditions, la tentation de remanier son journal est plus grande.

C'est donc la perspective d'une publication qui vient motiver les adaptations du texte. La volonté de publicisation entraîne la métamorphose du manuscrit, et rétroagit sur celui-ci, comme nous avons tenté de le schématiser dans la figure suivante.

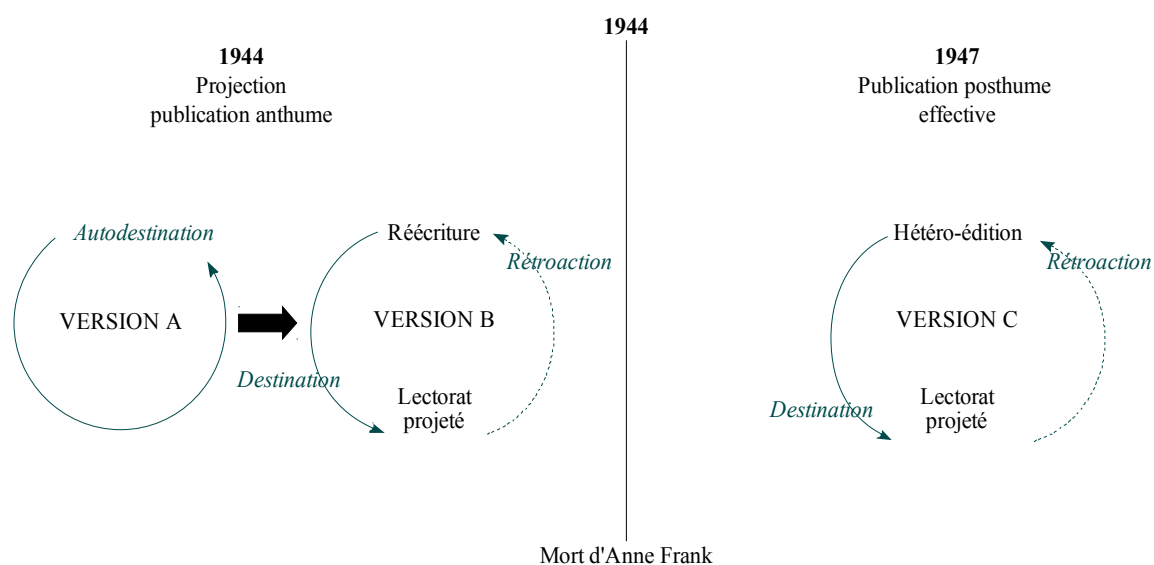


Figure 9, *Projets de publication et rétroaction*

Il existait donc, en ce milieu de XX<sup>ème</sup> siècle, un certain nombre de réticences quant à

<sup>427</sup> Simonet-Tenant Françoise, *Le journal intime : genre littéraire et écriture ordinaire*, op. cit., p.108.

<sup>428</sup> Élément que nous pourrions relativiser par le fait que Marie Bashkirtseff projetait de publier son journal au moment même de son écriture : les adaptations ont finalement eu lieu parallèlement à celle-ci. Néanmoins, la perspective est différente, puisqu'aux yeux de Anne Frank, les journaux « pour soi » et « pour autrui » sont deux objets différents – ce qui n'est pas le cas chez Marie Bashkirtseff.

la publication d'un journal intime en l'état, d'autant plus que, dans le cas du journal d'Anne Frank, la perspective est celle d'une publication anthume. Tous les acteurs – que ce soit la diariste, sa famille, l'éditeur ou les lecteurs – semblent mettre un frein à un dévoilement sans condition. Mais si l'on se réfère aux diaristes précédents, l'on constate que peu à peu les délais de publication se resserrent : il faudra attendre « seulement » 42 ans avant que ne paraisse une version fidèle au manuscrit.

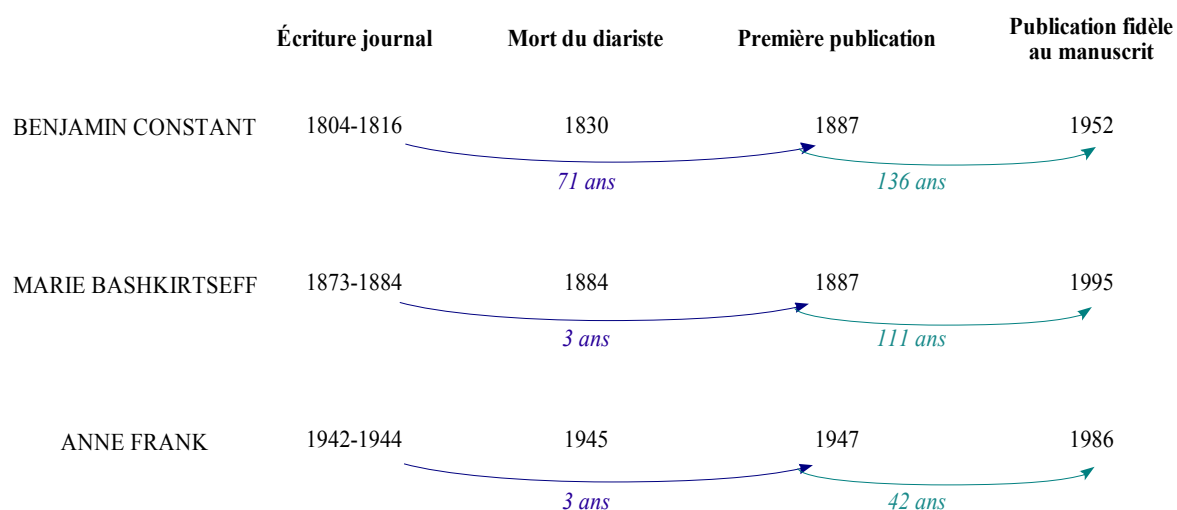


Figure 10, *Délais de publication*

Une évolution dans les modalités d'exposition de l'intime est donc visible en ce XX<sup>ème</sup> siècle, motivée en partie par les réactions du lectorat empirique ; ce dernier se montre de plus en plus méfiant face aux publications de journaux intimes, suscitant chez les éditeurs un souci croissant de respect du texte originel. La médiation de l'intime apparaît peu à peu nécessiter des précautions particulières, et en particulier une posture éthique très forte – plus peut-être que pour d'autres objets – : l'intimité est matière précieuse, et doit être sertie avec une infinie prudence. Comme nous l'aborderons avec Anaïs Nin, la tentation est grande pour les diaristes de prendre eux-mêmes en main la publication de leur journal – et la tâche, toujours complexe.

Le XX<sup>ème</sup> siècle est aussi celui qui verra le journal intime s'instituer en genre littéraire, et s'ouvrir à toutes les couches de la société, jusqu'à devenir une pratique d'écriture populaire. Nous souhaiterions, dans cette dernière sous-partie, contester l'opposition qui peut être faite entre genre et pratique, en démontrant leur imbrication fondamentale ; si le

genre structure la pratique – en fournissant des modèles d'écriture –, la pratique préexiste au genre – qui n'en constitue qu'une manifestation. C'est ce que nous tenterons de démontrer, en défendant une conception de cet objet comme pratique culturelle. Dans un second temps, nous appréhenderons ce que nous considérons comme l'une des caractéristiques principales de cette pratique : sa nature genrée. Nous observerons notamment le paradoxe d'une survisibilité des journaux intimes masculins, quand les journaux intimes féminins sont les plus nombreux ; il s'agira de mettre au jour de quelle façon les processus de légitimation littéraire tendent à engendrer une représentation scindée du journal intime – schématiquement, l'œuvre littéraire masculine *versus* l'écrit ordinaire féminin.

### 3.3 UNE PRATIQUE CULTURELLE GENRÉE

#### 3.3.1 LES REPRÉSENTATIONS DU JOURNAL INTIME EN TANT QUE GENRE LITTÉRAIRE

##### a. L'institution en genre

Dans un premier temps, explorons de quelle façon le journal intime s'est inscrit dans le domaine littéraire. Comme nous l'avons vu déjà évoqué, la seconde époque de l'histoire du journal intime, telle que mise au jour par Alain Girard, s'étend de 1860 à 1910, et voit se produire une multiplication des publications. Cette impulsion éditoriale ne s'arrêtera cependant pas là : les journaux publiés sont réédités les décennies suivantes, et de nouveaux écrits sont révélés au public ; « *commence alors une histoire au sens habituel du terme, dans laquelle [les journaux intimes] se rejoignent les uns les autres, et se comportent comme le font les autres écrits de l'histoire de la littérature : les premiers publiés agissent sur ceux qui viennent ensuite, les auteurs s'entrelisent, les écrits intimes se succèdent, vivent dans le même temps et finissent par être bizarrement contemporains* »<sup>429</sup>.

Au cours de la troisième époque, définie par Alain Girard comme s'ouvrant en 1910 et s'étendant jusqu'à la fin du XX<sup>ème</sup> siècle<sup>430</sup>, le journal intime prend les caractéristiques d'un genre littéraire. Il est devenu tout d'abord écrit divulgué<sup>431</sup>, et peut donc dès lors s'inscrire

<sup>429</sup> Pachet Pierre, *op. cit.*, p.9.

<sup>430</sup> Du moins jusqu'aux années 1960, puisque la première édition de l'ouvrage d'Alain Girard date de 1963 (Girard Alain, *op. cit.*).

<sup>431</sup> En mince partie, puisque la majorité des journaux intimes manuscrits restent *a priori* non divulgués – du moins n'ont-ils pas une existence publique – : *a priori*, car, nous le verrons, il n'est pas rare que les diaristes anonymes donnent à lire certains extraits de leurs journaux, soucieux de trouver un écho à leurs écrits solitaires. Par ailleurs, l'apparition de la pratique diaristique en ligne offrira une destinée publique aux

dans l'histoire littéraire, ce qui n'était pas le cas lorsque les journaux restaient cachés ; nous remarquerons néanmoins que « *les premières publications, comme l'a montré A. Girard, concernent en fait les papiers intimes de célébrités connues pour d'autres écrits. Le journal entre donc en littérature sous le prétexte d'une reconnaissance obtenue par ailleurs* »<sup>432</sup>.

Les travaux d'édition se multiplient au XX<sup>ème</sup> siècle – qui « *confirme la reconnaissance du genre par la légitimité que confère la publication* »<sup>433</sup> –, avec un souci croissant de rigueur et de fidélité aux textes originaux : les versions offertes au public sont de plus en plus proches des versions manuscrites – autant que faire se peut –, et les éditions de plus en plus couramment intégrales. Enfin, la probabilité de publication est de plus en plus présente à l'esprit de l'auteur, avec toutes les conséquences que cela peut avoir sur l'écriture : certains s'interrogeront sur la possible perversion<sup>434</sup> du texte créée par cette « *acceptation d'une destinée publique* »<sup>435</sup>.

Dans la seconde moitié du XX<sup>ème</sup> siècle, la dernière limite est franchie : certains auteurs, tel que nous le verrons, publient eux-mêmes des extraits, parfois étendus, de leurs propres journaux. Si bien qu'au final, l'on peut s'interroger sur les motivations de la tenue de ces journaux : sont-ils toujours le fruit d'une initiative personnelle, profondément intime, ou ont-ils été écrits en vue d'une publication, ce qui, aux yeux de certains, signifierait la mort d'une écriture vraiment intime<sup>436</sup> ? Sans entériner cette idée, qui repose sur une mauvaise acception de la notion d'intimité – telle que nous nous efforcerons de le démontrer tout au long de notre thèse –, nous constatons toutefois que « *les écrivains qui composent aujourd'hui un journal avec l'intention de publier ont intériorisé ces contraintes, ils ont tendance à censurer et à calibrer au moment de l'écriture en fonction de l'éthique et de l'esthétique du livre. Le journal d'écrivain est devenu une " variété cultivée " de cette plante sauvage, incontrôlable, envahissante comme le lierre ou la mousse, qu'est le journal personnel* »<sup>437</sup>. C'est sans doute là l'une des raisons du succès du journal intime : en s'élevant au rang de genre littéraire, le journal intime édité se voit imposer une destinée publique, et subit une certaine formalisation<sup>438</sup>.

---

journaux d'anonymes.

<sup>432</sup> Rannoux Catherine, *op. cit.*, p.8.

<sup>433</sup> Rannoux Catherine, *op. cit.*, p.7.

<sup>434</sup> « Perversion » que nous achèverons de relativiser en conclusion de ce chapitre.

<sup>435</sup> Simonet-Tenant Françoise, *Le journal intime : genre littéraire et écriture ordinaire*, *op. cit.*, p.65.

<sup>436</sup> « *Mais cette date [1887, première publication anthume] marque aussi une fin. Le journal intime cesse d'être aussi privé, aussi secret, aussi intime qu'il l'a été. Sa vocation publique désormais le surplombe et le précède* ». (Pachet Pierre, *op. cit.*, p.126).

<sup>437</sup> Lejeune Philippe & Bogaert Catherine, *op. cit.*, p.210.

<sup>438</sup> « *Conçu comme l'exercice écrit de la subjectivité la plus pure, la plus libre, se refusant par nature à toutes*

## b. Un sous-genre littéraire ?

Malgré tout, le journal intime reste ressenti par certains comme un importun en littérature<sup>439</sup> : « *soupçonné de crime lèse-littérature* »<sup>440</sup>, on s'interroge sur sa valeur. Les auteurs eux-mêmes expriment des doutes ; la première génération de diaristes questionnera le bien-fondé de cette pratique, qu'il s'agisse de Benjamin Constant qui, comme nous l'avons vu, tiendra son journal soigneusement à l'écart de ses proches, ou d'Henri-Frédéric Amiel qui, mesurant le pour et le contre de sa pratique, conclura largement pour le contre<sup>441</sup>. Tenir un journal est considéré, en ce début de XIX<sup>ème</sup> siècle, comme une pratique presque honteuse, ce qui n'est pas le cas à l'époque dans les pays anglo-saxons ou germaniques : « *le journal y est comme l'air qu'on respire. On parle facilement de celui qu'on tient. La critique l'étudie depuis longtemps. Il ne donne pas lieu à des polémiques* »<sup>442</sup>. Ceci pourrait s'expliquer en partie par l'influence religieuse du protestantisme, qui encourage la pratique du journal, quand celle-ci apparaît dangereuse pour le catholicisme : « *le fait même de tenir un journal intime est mauvais signe aux yeux du moraliste. Comment peut-on avoir quelque chose d'intime à écrire ? Cela seul est déjà suspect* »<sup>443</sup>.

À la fin du XIX<sup>ème</sup> siècle, alors même que le journal intime s'affirme sur la scène littéraire, les critiques s'intensifient, et les attaques sont de règle après chaque nouvelle publication. On reproche aux diaristes de ne s'intéresser qu'au dérisoire, à l'anecdotique d'une vie, tout en négligeant de se préoccuper du monde : les accusations naviguent donc entre égocentrisme, introversion et inutilité. Ces condamnations s'appuient en fait sur une représentation autarcique du journal intime, appréhendant celui-ci, à tort, comme un écrit refermé sur lui-même, « *comme si la trajectoire du discours dessinait la figure d'un cercle en enfermant le scripteur tout autant qu'il tiendrait à l'écart l'autre, excluant tout point de*

---

*les codifications de l'œuvre (fiction, construction, beau style), indifférent, pour ne pas dire rétif, à la publication (du moins à l'origine), c'est exactement, dans son principe, un défi à la littérature ; parti pour occuper cette mince plage qui sépare l'écriture de l'œuvre, il ne s'en est pas moins constitué très vite, sous la pression de l'histoire, de la société, en genre pleinement littéraire : le paradoxe du journal intime, c'est précisément d'être un genre* » (Barthes Roland, « Alain Girard, le journal intime », In *Œuvres complètes : 1962-1967*, Paris : Seuil, 1994).

<sup>439</sup> Tant le débat était vif, Alain Girard ira jusqu'à consacrer un chapitre entier de sa thèse – celle qui donnera lieu à la publication de son ouvrage *Le journal intime* – à cette question, intitulé « Pour et contre le journal intime » ; pour sa part, il qualifiera la critique d'« intellectualiste » (Simonet-Tenant Françoise, *Le journal intime : genre littéraire et écriture ordinaire*, op. cit., p.113).

<sup>440</sup> Simonet-Tenant Françoise, *Le journal intime : genre littéraire et écriture ordinaire*, op. cit., p.119.

<sup>441</sup> « *Le journal intime m'a nui artistiquement et scientifiquement. Il n'est qu'une paresse occupée et un fantôme d'activité intellectuelle* » (Amiel Henri-Frédéric, *Journal intime : avril 1877 - juillet 1879*, Paris : L'Age d'Homme, 1993, T.11, 4 juillet 1877, p.129).

<sup>442</sup> Lejeune Philippe & Bogaert Catherine, op. cit., p.34.

<sup>443</sup> Didier Béatrice, op. cit., p.37.



contact »<sup>444</sup>. Nous pouvons en tout cas constater que les critiques étaient les mêmes lorsque l'autobiographie s'est constituée en genre littéraire : les écrits de soi enflamment les susceptibilités et sensibilités, et nécessitent toujours un temps d'adaptation.

Mais dans le cas du journal intime, un autre type de condamnations vient alourdir les charges : celles qui concernent le style. On reproche en effet à l'écriture diaristique de ne pas relever de la vraie création littéraire, puisque étant spontanée et non retravaillée ; loin de la conception de l'auteur écrivant et réécrivant la même phrase jusqu'à trouver celle qui sera parfaite, l'écriture intimiste est jugée trop « facile ». Cependant, sous couvert de critique littéraire, on s'attaque en fait souvent à l'individu : le journal intime serait forcément tenu par des personnalités troublées ou faibles<sup>445</sup>. En plus de l'échec du créateur, cette pratique d'écriture serait également le fruit d'une défaite personnelle : « *le diariste absorbé dans la consignation vaine de notes quotidiennes échoue[rait] à construire une œuvre comme à se saisir du monde extérieur* »<sup>446</sup>.

Au XX<sup>ème</sup> siècle, d'autres critiques prendront la relève, parmi lesquels Paul Valéry<sup>447</sup> ou Maurice Blanchot en 1959, qui portera sur le journal intime un jugement sévère : « *il y a donc dans le journal comme l'heureuse compensation, l'une par l'autre, d'une double nullité. Celui qui ne fait rien de sa vie, écrit qu'il ne fait rien, et voilà tout de même quelque chose de fait. Celui qui se laisse détourner d'écrire par les futilités de la journée se retourne sur ces riens pour les raconter, les dénoncer ou s'y complaire, et voilà une journée de remplie... Finalement, donc, on n'a ni vécu, ni écrit, double échec à partir duquel le journal retrouve sa tension et sa gravité* »<sup>448 449</sup>. En 1979, Roland Barthes apportera une réflexion

<sup>444</sup> Rannoux Catherine, *op. cit.*, p.14.

<sup>445</sup> Philippe Lejeune voit notamment dans le journal d'Anne Frank un démenti à cette affirmation : « *il est difficile de trouver plus de force de caractère, plus de santé et d'élan vers la vie que chez cette toute jeune adolescente qui se construit en tenant son journal dans des circonstances extrêmes* » (Lejeune Philippe & Bogaert Catherine, *op. cit.*, p.36).

<sup>446</sup> Simonet-Tenant Françoise, *Le journal intime : genre littéraire et écriture ordinaire*, *op. cit.*, p.113.

<sup>447</sup> Qui condamne les écrits de soi à reposer sur un artifice : « *ce n'est jamais soi-même que l'on veut exhiber tel quel ; on sait bien qu'une personne réelle n'a pas grand'chose à nous apprendre sur ce qu'elle est. On écrit donc les aveux de quelque autre plus remarquable, plus pur, plus noir, plus vif, plus sensible, et même plus soi qu'il n'est permis, car le soi a des degrés. Qui se confesse ment, et fuit le véritable vrai, lequel est nul, ou informe, et, en général, indistinct. Mais la confiance toujours songe à la gloire, au scandale, à l'excuse, à la propagande* », (Valéry Paul, « Études Littéraires, Stendhal », In *Variété*, Paris : Gallimard, 1957, p.571).

<sup>448</sup> Blanchot Maurice, *Le livre à venir*, Paris : Gallimard, 1959, p.227.

<sup>449</sup> Voici la réplique de Philippe Lejeune et Catherine Bogaert à cette accusation : « *Tenir un journal sera donc un signe de repli sur soi, d'inattention au monde et de stérilité. Les grands génies créateurs ne tiendraient pas de journaux. Pourtant, au XIX<sup>ème</sup> siècle, on lit des journaux passionnants de Stendhal, d'Eugène Delacroix, de Jules Michelet, de Victor Hugo, de Barbey d'Aurevilly, qu'on peut difficilement suspecter de manquer d'élan créateur et d'attention au monde. Et puis, pourquoi l'exploration psychologique et l'aventure spirituelle ne suivraient-elles pas d'autres voies que celles de la fiction ou des constructions classiques ? Le journal est peut-être lui-même à l'origine d'une nouvelle esthétique, poétique et existentielle, fondée sur la fragmentation et la vibration* » (Lejeune Philippe & Boagert Catherine, *op. cit.*, p.36).

plus nuancée sur le journal intime : s'il émet dans un premier temps « *un doute insoluble sur la valeur de ce qu'on y écrit* »<sup>450</sup>, il avoue ensuite sa « *fascination honteuse* »<sup>451</sup> pour cet objet, et lui reconnaît certaines qualités : individualité de l'écriture, caractère de trace historique, profondeur de l'intimité, et valeur des « *phrases justes* »<sup>452</sup>. Mais après la retranscription de quelques extraits de ses propres tentatives d'écriture diaristique, son ton devient sévère, et il déclare cette dernière « *inessentielle* »<sup>453</sup>, « *non-nécessaire* »<sup>454</sup>, et « *inauthentique* »<sup>455</sup>. Il conclut enfin sur ces mots : « *je puis sauver le Journal à la seule condition de le travailler à mort, jusqu'au bout de l'extrême fatigue, comme un Texte à peu près impossible* »<sup>456</sup> – ce qui serait, finalement, renoncer au propre de l'écriture diaristique même. Là encore, la forme d'écriture du journal est pointée du doigt, « *le diariste sembl[ant] porter la culpabilité d'une écriture qui puise à la vie et fait l'impasse de la souffrance de la création* »<sup>457</sup>.

Il faudra attendre les années 1970 pour que le journal intime connaisse un « *retour en grâce* »<sup>458</sup>. C'est à cette époque que les écritures du moi prennent en effet un essor, du fait notamment de la reconnaissance de l'intérêt des textes non fictionnels. Certes, des résistances sont encore présentes, et c'est toujours le cas à notre époque contemporaine<sup>459</sup>, mais il est majoritairement reconnu dans le paysage littéraire<sup>460</sup>, et le discours critique à son égard ne cesse de se développer : les thèses, travaux de recherche, ouvrages à son sujet se multiplient, et ne se contentent plus d'en faire le procès. Nous trouvons également parmi ses plus ardents défenseurs des personnalités du milieu littéraire reconnues, telles que Philippe Lejeune ou Françoise Simonet-Tenant. Néanmoins, la majorité des études concernent

<sup>450</sup> Barthes Roland, *Essais critiques IV : le bruissement de la langue*, Paris : Seuil, 1984, p.399.

<sup>451</sup> Simonet-Tenant Françoise, *Le journal intime : genre littéraire et écriture ordinaire*, op. cit., p.115.

<sup>452</sup> Et non simplement « *belles* », comme c'est le cas dans la fiction littéraire.

Barthes Roland, *Essais critiques IV : le bruissement de la langue*, op. cit., p.401.

<sup>453</sup> Car ne répondant à aucune mission, qu'elle soit sociale, esthétique, morale etc.

<sup>454</sup> La tenue d'un journal intime se révélerait forcément décevante et vaine.

<sup>455</sup> Puisque l'homme serait condamné à simuler, et à subir, les instabilités de son jugement.

Barthes Roland, *Essais critiques IV : le bruissement de la langue*, op. cit., p.413.

<sup>457</sup> Simonet-Tenant Françoise, *Le journal intime : genre littéraire et écriture ordinaire*, op. cit., p.115.

<sup>458</sup> Simonet-Tenant Françoise, *Le journal intime : genre littéraire et écriture ordinaire*, op. cit., p.116.

<sup>459</sup> « *Aujourd'hui encore, si le journal est littérature, c'est sous l'angle du soupçon, ou du manque, parce que semble lui faire défaut, précisément, ce qui est donné comme le propre de la littérature : l'écriture au sens d'élaboration et de mise en œuvre d'un style* » (Rannoux Catherine, op. cit., p.9). Le journal intime est loin, dans le milieu littéraire, d'être considéré par tout le monde comme un objet noble, et digne d'intérêt pour une étude.

<sup>460</sup> Il a notamment été légitimé par le milieu académique en devenant, en 1986, le sujet de l'épreuve de composition de la session du CAPES de lettres modernes – par le biais d'une analyse de l'extrait du *Bruissement de la langue* de Roland Barthes, dans lequel ce dernier exprime son hésitation à tenir un journal intime. Cela créa un scandale, le sujet apparaissant inconcevable à certains, mais « *les résistances étaient tombées : le journal était entré dans l'institution par la voie la plus glorieusement officielle et la plus prosaïque : la dissertation de concours* » (Simonet-Tenant Françoise, *Le journal intime : genre littéraire et écriture ordinaire*, op. cit., p.118).

essentiellement le « *journal manuscrit, tapuscrit, imprimé* »<sup>461</sup> : c'est principalement l'écrit qui est étudié, et en tant qu'œuvre littéraire.

Jusqu'aux années 1980, l'intérêt des sciences humaines et sociales pour l'objet est timide, et les études portent uniquement sur les journaux intimes de diaristes édités, donc légitimés par l'instance littéraire. Ainsi, en 1952, Michèle Leleu publie son ouvrage *Les journaux intimes*, dans lequel elle interroge les liens entre le contenu de journaux intimes et la personnalité de leur auteur, sur les bases de la caractérologie fondée par René Le Senne<sup>462</sup>. En 1963, le sociologue Alain Girard appréhende le journal intime en tant que manifestation d'une évolution de la notion de personne<sup>463</sup>, mais là encore en s'appuyant uniquement sur les journaux intimes édités – c'est d'ailleurs lui qui établira la classification des diaristes édités des XIX<sup>ème</sup> et XX<sup>ème</sup> siècles en générations et époques, qui sera largement reprise dans les travaux littéraires. Ces deux études, tout à la fois fondatrices et novatrices, ne s'émancipent pas malgré tout d'une appréhension du journal intime en tant qu'œuvre littéraire ; seules les productions culturelles légitimées sont au centre des préoccupations.

Les journaux intimes de personnalités littéraires ou artistiques accédant aisément à la publication, bénéficient naturellement d'une visibilité particulière, qui oriente les choix de corpus, quand les journaux d'anonymes restent dans l'ombre. Ces différents éléments expliquent que le discours sur les journaux intimes s'est d'abord constitué et légitimé en tant qu'analyse littéraire, et que les premières études qui font loi le concernant l'appréhendent en tant que genre. De fait, ces études fondatrices – dressant des générations d'écrivains diaristes, ou célébrant les grandes figures du journal intime – s'imposaient à nous comme point de départ pour notre réflexion, mais pour ensuite les dépasser : c'est la pratique d'écriture que nous souhaitons explorer.

---

<sup>461</sup> Simonet-Tenant Françoise, *Le journal intime : genre littéraire et écriture ordinaire*, op. cit., p.7.

<sup>462</sup> Leleu Michèle, op. cit.

<sup>463</sup> Girard Alain, op. cit..

### 3.3.2 LES REPRÉSENTATIONS DU JOURNAL INTIME EN TANT QUE PRATIQUE ORDINAIRE

#### a. Une entrée dans les mœurs

Si le journal intime a pu, dans un premier temps, sembler ne relever que d'une pratique d'écrivain, et figer quelque peu les représentations, c'est que ce sont précisément ces journaux-là qui ont été portés à la connaissance du public. Mais il apparaît, au regard de certaines études<sup>464</sup>, et comme nous le développerons plus tard, que dès ses débuts le journal intime s'est développé dans d'autres cercles, bien loin des préoccupations littéraires d'un Benjamin Constant ou d'un Stendhal, et qu'il s'est très tôt décliné sous la forme d'une pratique d'écriture populaire. La représentation du journal intime comme laboratoire d'écriture de l'écrivain – qui dominait au XIX<sup>ème</sup> siècle et dans la première partie du XX<sup>ème</sup> siècle – s'est peu à peu dissipée, pour laisser place à celle du journal intime comme écriture ordinaire. Dans l'imaginaire collectif, le journal intime est devenu cet objet commun, souvent mal écrit, que l'individu « lambda » dissimule sous son matelas – et qui aurait peu à voir avec de la littérature. Les journaux intimes d'écrivains, dans ce contexte, seraient une espèce à part, préservée des préoccupations triviales du diariste ordinaire – qui est simple écrivain, quand l'auteur reconnu est écrivain.

Avant de nous attacher à remettre en cause cette partition, employons-nous succinctement à esquisser quelques traits de la pratique diaristique contemporaine. L'on constate tout d'abord que celle-ci est bien établie en France, puisque 8 % des français de 15 ans et plus déclarent tenir un journal intime ou des notes personnelles<sup>465</sup> – ce qui positionne la pratique en troisième position des activités artistiques amateur, à égalité avec la danse. Tout le monde ne s'essaie donc pas à la pratique diaristique, mais celle-ci semble être devenue familière, même si elle est résolument caractérisée socialement : les citadins, les personnes diplômées, les cadres et professions intellectuelles, et les étudiants ou lycéens sont les plus nombreux à se tourner vers cette pratique, qui se développe plus naturellement chez les catégories fortement acculturées aux productions et activités culturelles<sup>466</sup>.

La pratique s'est donc intégrée aux mœurs, au point de se trouver parfois même

---

<sup>464</sup> En particulier celle menée par Philippe Lejeune dans son ouvrage *Le moi des demoiselles* (Lejeune Philippe, *Le moi des demoiselles : enquête sur le journal de jeune fille*, op. cit.).

<sup>465</sup> L'imprécision de la question tend sans doute à « gonfler » les chiffres ; par ailleurs, nous ne perdons pas de vue que ces derniers reposent sur une pratique déclarée et non observée. Malgré tout, ils nous donnent un aperçu de l'étendue significative de la pratique, puisque la question porte sur un usage en cours : les anciens diaristes, ou ceux qui ont arrêté momentanément d'écrire – nous l'aborderons, il n'est pas rare que cette pratique soit discontinuée – sont donc exclus de ces chiffres.

<sup>466</sup> Donnat Olivier, *Les pratiques culturelles des Français à l'ère numérique : enquête 2008*, op. cit., [En ligne].

encouragée par les institutions<sup>467</sup>, ou de devenir un objet médiatique : la télévision en fait un sujet de reportage, les grands quotidiens nationaux et la presse littéraire spécialisée n'hésitent pas à lui accorder régulièrement des articles. Le journal intime inspire également la fiction, des livres, films ou séries construisant leur récit sur un format diaristique. Françoise Simonet-Tenant va jusqu'à regretter cet « étalage », dénonçant le fait que « *le journal se socialise jusqu'au paradoxe, puisqu'on organise des concours de journaux intimes* »<sup>468</sup>. Autre signe de cette tendance, il devient parfois un objet commercial : ainsi, dans les années 2000, les éditions « Seuil » imaginent des journaux de célébrités sur commande<sup>469</sup> ; dans la même veine, sont publiés de multiples écrits intimes produits par des célébrités ou des hommes politiques, symptômes d'un genre qui parfois se plie aux stratégies commerciales et à la visée de captation<sup>470</sup>.

## **b. Les études sur la pratique ordinaire<sup>471</sup>**

Dans ce contexte, certains chercheurs en littérature vont prendre conscience que les journaux intimes publiés ne représentent qu'une part – infime en outre – du phénomène, et que cette minorité uniformise les représentations par sa surexposition : « *qui nous dit que la partie émergée de l'iceberg, minuscule, est une image fidèle de la gigantesque partie immergée ?* »<sup>472</sup>. Philippe Lejeune, à la fin des années 1980, puis Françoise Simonet-Tenant, au début des années 2000, vont s'appliquer à aborder cet objet, non plus seulement à partir des journaux intimes édités, mais également en tant que pratique d'écriture ordinaire<sup>473</sup>.

L'intérêt des sciences humaines et sociales pour la pratique diaristique va être éveillée en cette fin de XX<sup>ème</sup> siècle<sup>474</sup> ; puisque le journal intime n'apparaît plus seulement

<sup>467</sup> Notamment comme outil de formation scolaire, professionnelle ou de recherche, ou dans le cas de thérapies.

<sup>468</sup> Simonet-Tenant Françoise, *Le journal intime : genre littéraire et écriture ordinaire*, op. cit., p.156.

<sup>469</sup> Pour notre part, il nous semble que le statut diaristique de ces écrits est à relativiser ; comme nous le développerons, la pratique repose fondamentalement sur des motifs personnels, ce qui n'est pas le cas des journaux écrits suite à la commande d'un éditeur : la perspective éditoriale prend ici le pas sur la dynamique individuelle. Néanmoins, il est à noter que cette pratique semble sporadique.

<sup>470</sup> Une partie (p.204) sera consacrée à examiner cette question.

<sup>471</sup> Cette exploration ne prétend nullement à être exhaustive, mais à fournir, au travers de quelques exemples significatifs, un aperçu de l'appréhension scientifique du diarisme comme pratique ordinaire.

<sup>472</sup> Lejeune Philippe, *Signes de vie : le pacte autobiographique 2*, op. cit., p.95.

<sup>473</sup> Lejeune Philippe, *Cher cahier... : témoignages sur le journal personnel*, Paris : Gallimard, 1989 ; Simonet-Tenant Françoise, *Le journal intime : genre littéraire et écriture ordinaire*, Paris : Téraèdre, 2001.

<sup>474</sup> Dans les années 1920, deux écrits, appréhendant le journal intime dans une perspective psychologique, paraissent (Bourget Paul, « La maladie du journal intime », In *Nouvelles pages de critique et de doctrine*, Paris : Plon, 1922 ; & Henriot Émile, *La manie du journal intime et le roman autobiographique*, Monaco : Imprimerie de Monaco, 1924), mais ce sont des essais d'écrivains plus que de réelles études en psychologie. Nous noterons dans tous les cas le caractère pathologique qui est associé à la pratique, et qui subsistera pendant de longues décennies – peut-être même pouvons-nous avancer que la représentation du « diariste dépressif » reste aujourd'hui encore véhiculée. Notre analyse des discours de diaristes nous

comme un objet littéraire, des approches, plus empiriques, vont se développer, s'attelant à étudier la pratique ordinaire. En psychologie, par exemple, l'on interroge la pratique diaristique chez les adolescents comme stratégie de personnalisation et d'unification identitaire<sup>475</sup>. La psychanalyse, de son côté, analyse les liens entretenus par ce type d'écriture avec sa propre discipline : quel rôle la psychanalyse peut-elle jouer dans l'analyse des écritures de soi ? Quel lien peut-on établir entre la théorie de l'inconscient et le fonctionnement de l'écriture diaristique<sup>476</sup> ?

La psychiatrie, quant à elle, va s'intéresser au journal intime comme matériel d'analyse de l'individu et de ses pathologies. Dans cette optique, l'écriture intime est considérée comme potentiellement révélatrice des pathologies, mais se trouve également appréhendée pour sa fonction thérapeutique : le journal serait un lieu où épancher ses blessures narcissiques<sup>477</sup>. Les historiens, pour leur part, ne s'intéressent qu'indirectement au journal intime, dans l'optique d'élaborer une histoire de la vie privée<sup>478</sup> : les écrits diaristiques, comme l'ensemble des textes autobiographiques, sont désormais appréhendés « *comme des faits historiques eux-mêmes intéressants, non plus seulement comme des sources suspectes* »<sup>479</sup>.

La sociologie, elle, va interroger « *les conditions sociales de l'existence de la pratique du diarisme ainsi que ses rôles possibles dans les interactions sociales* »<sup>480</sup> ; « *jusqu'aux années 1980, le démarche dominante de la sociologie est une procédure d'objectivation dans laquelle les matériaux subjectifs n'ont plus de place. Progressivement, va apparaître une sociologie des individus. Dans cette perspective, les journaux personnels pourront être objets d'étude* »<sup>481</sup>. Enfin, en SIC, c'est l'apparition du journal intime en ligne qui semble avoir éveillé l'intérêt des chercheurs de la discipline pour l'objet, mais celui-ci

---

permettra d'offrir des pistes d'explication à cet état de fait (p.407).

<sup>475</sup> Rabbe Marie-Paule, *Journal intime et stratégies de personnalisation à l'adolescence*, Thèse de doctorat en sciences du comportement et de l'éducation, Université Toulouse II : 1988.

<sup>476</sup> Chiantaretto Jean-François & Clancier Anne & Roche Anne (Dir.), *Autobiographie, journal intime et psychanalyse*, Paris : Economica-Anthropos, 2005.

<sup>477</sup> Besançon Guy, *L'écriture de soi*, Paris : L'Harmattan, 2002.

<sup>478</sup> Nous pensons notamment à la série d'ouvrages *Histoire de la vie privée* de Philippe Ariès et Georges Duby, dans lesquels le journal intime est régulièrement cité et utilisé comme source.

Ariès Philippe & Duby Georges, *Histoire de la vie privée 3 : de la Renaissance aux Lumières*, Paris : Seuil, 1999 ; Ariès Philippe & Duby Georges, *Histoire de la vie privée 4 : de la Révolution à la Grande Guerre*, Paris : Seuil, 1999 ; Ariès Philippe & Duby Georges, *Histoire de la vie privée 5 : de la première guerre mondiale à nos jours*, Paris : Seuil, 1999.

<sup>479</sup> Lejeune Philippe, « Tenir un journal, une manière de vivre », In Lani-Bayle Martine (Dir.), *Les écritures de soi : entre sciences et littérature*, Chemin de formation n°6, Université de Nantes : Éditions du Petit Véhicule, Octobre 2003, p.46.

<sup>480</sup> Allam Malik, *Journaux intimes : une sociologie de l'écriture personnelle*, Paris : L'Harmattan, 1996.

<sup>481</sup> Simonet-Tenant Françoise, *Le journal intime : genre littéraire et écriture ordinaire*, Paris : Téraèdre, 2004, p.158.

reste timide ; à ce jour, nous n'avons répertorié que les travaux d'Oriane Deseilligny<sup>482</sup> – qui étudie, notamment, la dynamique épistolaire à l'œuvre dans la pratique diaristique en ligne –, en dehors des nôtres<sup>483</sup>.

### c. Pour un décloisonnement de l'objet

Nous appuyant sur les acquis de ces différentes études, il s'agissait pour nous de tenter, par le biais d'une approche communicationnelle, de dépasser cette partition souvent établie entre œuvre littéraire et écrit ordinaire. Nous considérons en effet que les journaux intimes édités sont d'abord des écrits ordinaires – avant que l'institution littéraire ne les consacre en œuvres –, quand les journaux intimes les plus anonymes peuvent, potentiellement, se trouver légitimés par une édition. Pour le dire autrement, tout diariste est d'abord écrivain, et peut se trouver consacré écrivain ; nous l'avons vu avec les exemples de Marie Bashkirtseff<sup>484</sup> et Anne Frank, qui étaient des anonymes avant que leur journal ne soit édité, et ne rencontre un succès critique. Quant aux journaux intimes des personnalités littéraires ou artistiques, nous considérons qu'ils ont un statut à part dans leurs créations, puisqu'ils n'ont pas été écrits dans le but de parvenir à une œuvre, ou d'être publicisés<sup>485</sup> ; les motifs individuels surpassent la perspective éditoriale. C'est pourquoi nous considérons ces auteurs, lorsqu'il s'agit d'appréhender leur journal, en tant que diaristes, et non en tant qu'écrivains.

Déterminer si un journal intime relève ou non d'une création artistique nous intéresse finalement peu ; aussi, appréhendons-nous le statut littéraire d'un journal intime comme le fruit d'une reconnaissance institutionnelle. Il ne s'agit pas pour autant de mettre de côté la question de l'esthétique, mais de la penser en tant que motif individuel : nous interrogeons les préoccupations esthétiques des diaristes – et non la valeur esthétique « effective » de leurs écrits. Nous souhaitons prendre nos distances avec une vision élitiste, opposant culture légitimée et culture populaire, et considérer la pratique diaristique dans une perspective englobante, en tant que pratique culturelle. En ce sens, nous nous inscrivons

<sup>482</sup> Deseilligny Oriane, « Journaux personnels en ligne : les marqueurs communicationnels », In *La "valeur" de la médiation littéraire*, Communication & langages n°150, Paris : Armand Colin, décembre 2006, p.17-33.

<sup>483</sup> Aupeix Anaïs, « Le journal intime en ligne : entre espace à soi et lieu d'échange », In *Réseaux sociaux et lien social*, Empan n°76, Toulouse : Érès, décembre 2009 ; Aupeix Anaïs, « Reconfiguration de la notion d'intimité : l'exemple du journal intime en ligne », In *L'art de l'intime*, Raison Publique n°14, Paris : Presses de l'Université Paris-Sorbonne, avril 2011.

<sup>484</sup> Certes, Marie Bashkirtseff s'était quelque peu distinguée en art pictural, mais sa mort précoce ne lui a pas permis d'obtenir la reconnaissance espérée ; c'est essentiellement grâce à la consécration de son journal intime qu'elle est entrée dans la postérité.

<sup>485</sup> Ce qui est par contre le cas des journaux intimes écrits sur commande d'un éditeur.

dans les traces des *Cultural Studies*, qui proposent une approche anthropologique des phénomènes culturels : « *en littérature, ces recherches ont abouti en particulier à une remise en cause du statut de l'œuvre, en promouvant la culture dite " populaire ", en insistant sur la nécessité de contextualiser la lecture et l'acte d'interprétation ; [en outre], elles ont encouragé l'ouverture du corpus traditionnel des œuvres reconnues, compris comme une émanation du pouvoir de classe et de genre, à des catégories marginalisées, telles que la littérature féminine ou minoritaire* »<sup>486</sup>.

Ainsi, notre première partie est consacrée à l'analyse de journaux intimes manuscrits édités – car ils nous permettaient d'explorer l'histoire de la publicisation du journal intime, tout en nous offrant un matériau plus accessible<sup>487</sup> –, et les deux suivantes à l'examen de journaux intimes d'anonymes – publicisés sur le Web. Tous ces journaux sont, à notre esprit, le fruit d'une même pratique d'écriture – la pratique diaristique –, et c'est pourquoi nous n'hésitons pas, tout au long de notre réflexion, à confronter ces deux corpus.

Pour parvenir à une appréhension englobante de la pratique diaristique, nous avons tenté d'appliquer le projet – déjà énoncé dans notre introduction – proposé par Philippe Lejeune : « *connaître ses classiques, mais aussi savoir se faire historien* » ; ne pas négliger « *les relations sociales* », tout en « *se fai[sant] également psychologue* » ; « *travaille[r] à la fois en bibliothèque, en archive et " sur le terrain "* »<sup>488</sup>. Nous ne prétendons pas détenir les compétences d'une littéraire, d'une historienne, d'une sociologue ou d'une ethnologue, mais ambitionnons de mettre au service de notre réflexion les acquis des différentes disciplines, afin d'adopter, dans une perspective communicationnelle, un point de vue multi-focalisé sur cet objet.

---

<sup>486</sup> Kaenel André, Lejeune Catherine & Rossignol Marie-Jeanne, « Cultural Studies : introduction », In Kaenel André, Lejeune Catherine & Rossignol Marie-Jeanne (Dir.), *Cultural Studies. Études culturelles*, Nancy : Presses Universitaires de Nancy, 2003, [En ligne].

<sup>487</sup> Insérer dans notre corpus des journaux manuscrits d'inconnus aurait posé certains problèmes d'accès à l'objet, comme nous le développerons plus avant.

<sup>488</sup> Lejeune Philippe, « Avant-propos : c'est un bonheur... », *op. cit.*, p.8.



### 3.3.3 « LES FEMMES ÉCRIVENT, LES HOMMES PUBLIENT »<sup>489</sup>

#### a. « Les silencieuses de l'histoire »<sup>490</sup>

Désormais que nous avons vu de quelle façon la pratique diaristique pouvait – et devait – s'appréhender en tant que pratique culturelle, attachons-nous à décrire un paradoxe qui caractérise l'appréhension du journal intime : en effet, alors qu'il s'agit d'une pratique principalement féminine, les journaux de ces dernières sont peu étudiés. Tous les chercheurs s'accordent de fait sur le caractère genré de cette pratique : il y aurait une véritable « *propension des femmes à l'écriture journalière* »<sup>491</sup>. Et les chiffres confirment cet état de fait : « *les femmes sont dans l'ensemble deux fois plus nombreuses à se consacrer à cette activité (10 % contre 5 %) ; notamment lors de la période adolescente et étudiante (un quart des jeunes filles en cours d'études tiennent un journal intime contre 9 % de leurs homologues garçons)* »<sup>492</sup>. Dans le tableau suivant<sup>493</sup>, nous voyons bien qu'effectivement, excepté chez les plus de 63 ans – où la pratique est à égalité –, les femmes sont en moyenne deux fois plus nombreuses que les hommes à tenir un journal intime.

	Hommes	Femmes	
15 À 30 ANS	8 %	19 %	x 2,4
31 À 45 ANS	3 %	8 %	x 2,7
46 À 62 ANS	5 %	8 %	x 1,6
63 ANS ET PLUS	5 %	5 %	x 1

Figure 11, *Statistiques pratique diaristique déclarée 2008 – Olivier Donnat*

<sup>489</sup> Lejeune Philippe, « Le journal comme antfiction », 2005, In *Autopacte.org*, [En ligne].

<sup>490</sup> Expression de Françoise Simonet-Tenant (Simonet-Tenant Françoise, *Le journal intime : genre littéraire et écriture ordinaire*, op. cit., p.53).

<sup>491</sup> Simonet-Tenant Françoise, *Le journal intime : genre littéraire et écriture ordinaire*, op. cit., p.52.

<sup>492</sup> Donnat Olivier, *Les pratiques culturelles des Français à l'ère numérique : enquête 2008*, op. cit., p.202.

Pour les mêmes raisons qu'évoquées précédemment, ces chiffres sont à prendre avec précaution, puisque reposant sur une pratique déclarée – et non observée –, en cours – excluant une pratique ancienne ou interrompue –, et sont le résultat d'une question imprécise – englobant journal intime et notes personnelles. Par ailleurs, nous pouvons postuler une réserve plus grande chez les hommes à revendiquer une telle pratique, réputée féminine : ils sont donc peut-être sous-représentés dans ces chiffres. Enfin, les statistiques ne portent que sur les individus de 15 ans et plus – alors que, selon Philippe Lejeune, « *c'est entre 10 et 15 ans que s'écrivent, chez les filles, le plus de journaux* » (Lejeune Philippe, « Combien de diaristes en France ? », In *Autopacte.org*, [En ligne]).

<sup>493</sup> Qui reprend les statistiques établies par Olivier Donnat dans son étude de 2008 (Donnat Olivier, *Les pratiques culturelles des Français à l'ère numérique : enquête 2008*, op. cit., [En ligne]). À noter que ces chiffres, par contre, portent sur une pratique déclarée en cours – « ont pratiqué en amateur au cours des douze derniers mois ».

Plusieurs interprétations sont proposées pour expliquer cette connivence entre le genre féminin et l'écriture diaristique. Pour Béatrice Didier ou Françoise Simonet-Tenant, les femmes se seraient repliées sur cette pratique, puisque ayant difficilement accès à d'autres formes d'écriture, du fait notamment de l'« *hostilité systématique* » ou de l'« *ironie* »<sup>494</sup> dont fait preuve la société à l'égard de leur aspiration à écrire ; « *parce qu'on leur conteste le droit à l'écriture, les femmes auraient affirmé leur moi dans une forme d'écriture modeste et éphémère, écriture de l'ombre prétendument immédiate, celle des carnets intimes et des correspondances, seul moyen d'expression à leur disposition* »<sup>495</sup>. De son côté, Philippe Lejeune propose une explication centrée sur l'éducation : il démontre, au travers d'une étude historique, de quelle façon le journal intime a pu être une pratique pédagogique réservée aux jeunes filles, et ce dès le XIX<sup>ème</sup> siècle ; il s'agissait alors de faire de cette pratique un moyen d'apprentissage de l'écriture, mais aussi d'éducation morale. Selon lui, et comme le reprend Françoise Simonet-Tenant, « *faire de la propension féminine à tenir un journal un mouvement naturel constitue sans doute une justification commode qui méconnaît l'utilisation du journal comme technique d'éducation dans les milieux aristocratiques puis bourgeois* »<sup>496</sup>. Nous percevons bien ici de quelle façon l'influence sociale vient structurer les pratiques, jusqu'à celles considérées comme les plus personnelles : croire que la femme est plus disposée à tenir un journal intime car naturellement plus encline à exprimer sa sensibilité<sup>497</sup> et son intimité, c'est négliger l'empreinte sociale qui vient déterminer, au-delà des dispositions personnelles de chaque individu, les pensées et les actions. Ainsi, comme l'explique l'historienne Michelle Perrot, « *dans notre société, jamais la division sexuelle des rôles, des tâches et des espaces n'a été poussée aussi loin. Aux hommes, le public dont la politique est le centre. Aux femmes, le privé, dont le domestique et la maison forment le cœur* »<sup>498</sup>. Dans ces conditions, il semble peu étonnant que les femmes se soient tournées vers ce moyen d'expression qui possède la particularité de pouvoir s'épanouir dans le secret.

Écriture avant tout féminine donc, et pourtant délaissée dans les premières études : qu'il s'agisse des travaux de Béatrice Didier, de Pierre Pachet ou d'Alain Girard, le journal féminin y tient une place discrète, voire inexistante. Le paradoxe s'explique simplement : les

<sup>494</sup> Didier Béatrice, *op. cit.*, p.11.

<sup>495</sup> Simonet-Tenant Françoise, *Le journal intime : genre littéraire et écriture ordinaire*, *op. cit.*, p.54.

<sup>496</sup> Simonet-Tenant Françoise, *Le journal intime : genre littéraire et écriture ordinaire*, *op. cit.*, p.54.

<sup>497</sup> Le clivage femme-sentiment / homme-action, s'il s'est aujourd'hui quelque peu assoupli, reste présent. L'on pourrait évoquer sans doute la fameuse « sensibilité féminine », qui est souvent soumise comme argument dans les discours de sens commun, et qu'il pourrait être tentant d'avancer pour expliquer que les femmes confient plus volontiers leurs pensées et émotions à un carnet.

<sup>498</sup> Perrot Michelle, *Les femmes ou les silences de l'histoire*, Paris : Flammarion, 1998, p.386.

études s'étant dans un premier temps massivement portées sur les journaux intimes publiés, et les journaux féminins étant rarement édités, les regards se sont tournés naturellement vers les journaux masculins. Car le réel paradoxe se trouve ici : d'après Philippe Lejeune, dans les années 2000 encore, « 85% des journaux publiés en France [...] sont le fait d'hommes, et 15% de femmes »<sup>499</sup>. Comment expliquer ce décalage ?

Il semblerait que l'on puisse tout d'abord pointer du doigt la représentation qui est faite dans notre société du journal intime féminin : celui-ci « souffre indéniablement d'une image dévalorisante, entachée de passivité, de mièvrerie, de sentimentalité quand ce n'est pas de bigoterie »<sup>500</sup>. En outre, il apparaît que « les silencieuses de l'histoire ont souvent contribué d'elles-mêmes à l'étouffement de leurs voix »<sup>501</sup> ; persuadées que leur journal n'intéressera personne, les femmes auraient d'elles-mêmes détruit celui-ci, quand ce n'est pas leur descendance qui s'en est chargée, « pressentant l'indifférence [...], redoutant l'incompréhension ou l'ironie de leurs héritiers »<sup>502</sup>. Philippe Lejeune qui s'est intéressé, dans son ouvrage *Le moi des demoiselles*, aux journaux de jeunes filles du XIX<sup>ème</sup> siècle<sup>503</sup>, a rencontré une difficulté certaine à constituer son corpus ; évoquant le cas d'une jeune fille qui a tenu un journal dans les années 1860, il écrit : « dès les premières pages de son journal, elle signale que toutes ses amies en tiennent un. Mais où sont les journaux d'antan ? »<sup>504</sup>. Le peu d'attention accordée à cet objet pourrait expliquer en partie que nombre d'entre eux aient disparu, qu'ils aient été jetés ou simplement égarés. Mais on peut voir aussi dans « l'acte d'autodestruction [...] une forme d'adhésion au silence que la société impose aux femmes, faites, comme l'écrit Jules Simon, " pour cacher leur vie " ; un consentement à la négation de soi qui est au cœur des éducations féminine, religieuse ou laïque, et que l'écriture – comme aussi la lecture – contredisaient »<sup>505</sup>. Comme nous l'avons écrit plus tôt, le domaine public, celui de la publicisation donc aussi, est détenu par l'homme : tout ce qui est publicisé est majoritairement masculin, tout comme il existe un monopole de l'homme sur l'écriture ; ces clivages, s'ils ont été remis en cause par le féminisme, et progressent peu à peu vers un amoindrissement, sont encore une réalité à

---

<sup>499</sup> Lejeune Philippe, « Le journal comme antfiction », 2005, *Autopacte.org*, [En ligne].

<sup>500</sup> Simonet-Tenant Françoise, *Le journal intime : genre littéraire et écriture ordinaire*, op. cit., p.53.

<sup>501</sup> Simonet-Tenant Françoise, *Le journal intime : genre littéraire et écriture ordinaire*, op. cit., p.53.

<sup>502</sup> Perrot Michelle, op. cit., p.14.

<sup>503</sup> Lejeune Philippe, *Le moi des demoiselles : enquête sur le journal de jeune fille*, op. cit.

<sup>504</sup> Philippe Lejeune va jusqu'à constater que les rares journaux sur lesquels il a réussi à mettre la main sont ceux dont l'auteur a été emporté par une mort précoce : « il semble que la tuberculose ait souvent, en tuant la diariste, immortalisé le journal [...]. En revanche les diaristes qui ont survécu ont eu le temps de tuer leur journal, de le perdre... » (Lejeune Philippe, *Le moi des demoiselles : enquête sur le journal de jeune fille*, op. cit., p.9 & 22).

<sup>505</sup> Perrot Michelle, op. cit., p.14.

notre époque. Dans ces conditions, difficile pour une femme de se voir reconnaître la valeur de l'un de ses écrits – si ce n'est elle-même qui en doute –, et d'autant plus de le voir publié.

Ce double processus de sur-visibilité et de valorisation de la pratique diaristique masculine tend à exacerber, tout à la fois, une représentation du journal intime féminin comme écrit « fleur bleue » et de piètre qualité, et celle du journal intime masculin comme œuvre littéraire. Le cercle est vicieux : les journaux intimes féminins sont peu publiés car considérés comme moins légitimes, et cette sous-exposition renforce leur discrédit.

Pour notre part, nous avons souhaité donner une visibilité aux journaux intimes féminins. Au cours de notre étude généalogique, nous avons fait le choix d'aborder les écrits de trois femmes, et celui d'un seul homme ; de même, notre corpus empirique, présenté en seconde partie de cette thèse, n'est constitué que de femmes. Si nous ne saurions dire que les diaristes mis en avant dans notre étude ont été choisis en premier lieu à partir de ce critère, il nous est néanmoins apparu rapidement indispensable de donner une place centrale à la dimension genrée de la pratique dans notre analyse : en faire abstraction aurait été, selon nous, un non-sens.

## **b. Le journal de jeune fille**

De fait, la question du genre nous apparaissant fondamentale, nous souhaitons aborder l'étude réalisée par Philippe Lejeune sur le « journal de jeune fille »<sup>506</sup>, dont l'influence fut déterminante sur la pratique diaristique féminine ; celui-ci, qui s'est épanoui tout au long du XIX<sup>ème</sup>, peut être en effet considéré comme l'ancêtre du « journal d'adolescence moderne »<sup>507</sup>, dont Anne Frank est justement l'une des représentantes.

Philippe Lejeune, constatant l'absence des femmes dans les généalogies littéraires de ses prédécesseurs, a mené un véritable travail d'archive<sup>508</sup>, porté par l'intuition que celles-ci étaient au contraire nombreuses à avoir tenu un journal intime, et ce peut-être avant même les diaristes considérés comme précurseurs<sup>509</sup>. Il date ainsi l'apparition du journal de jeune

<sup>506</sup> Dénomination de Philippe Lejeune, pour désigner les journaux écrits par des individus de sexe féminin, non mariés, et âgés de moins de 25 ans. Son étude est circonscrite au territoire français, et aux aires francophones immédiatement voisines, et au XIX<sup>ème</sup> siècle – entre 1789 et 1914.

Lejeune Philippe, *Le moi des demoiselles : enquête sur le journal de jeune fille*, op. cit.

<sup>507</sup> Désignation là encore de Philippe Lejeune.

<sup>508</sup> Détarrant de véritables trésors oubliés, grâce à une recherche active sur le terrain : il a, par exemple, lancé des appels dans la presse, s'est déplacé dans la France, a mené un travail de pistage d'après des sources diverses, pour retrouver plus de 100 journaux ; sans doute n'est-ce là encore qu'une partie infime des journaux de jeunes filles de l'époque.

<sup>509</sup> Philippe Lejeune mène actuellement une étude sur l'émergence du journal personnel en France dans la seconde moitié du XVIII<sup>ème</sup> siècle. Suivant, là encore, une intuition, il a finalement « trouvé [des journaux

filles aux années 1780 – avec les journaux de Lucile (future) Desmoulins, et de Germaine (future) Staël –, puis constate un creux jusqu'aux années 1830, postulant une destruction des journaux intimes, due au « *faible intérêt attaché, à l'époque, à des textes appartenant à un genre qui n'avait pas encore été légitimé par des publications* »<sup>510</sup>. Si Philippe Lejeune a conscience que la production de ces journaux n'a peut-être pas toujours été constante, et que « *dans l'état actuel de [s]es connaissances [...] c'est seulement au début de la monarchie de Juillet ([1830]) que la pratique semble s'établir et se répandre* »<sup>511</sup>, ses résultats révèlent le biais qu'il y a à dater la naissance du journal intime en se basant uniquement sur les textes accédant à la publication ; les journaux de Delacroix ou d'Alfred de Vigny nous sont restés, mais l'intérêt qui leur a été porté ne s'explique-t-il pas par le statut de leurs auteurs ? De même, ce n'est sans doute pas un hasard si les deux journaux de jeune fille qu'il a pointés – Lucile Desmoulins et Germaine de Staël – sont ceux de personnalités qui marqueront l'histoire. Le doute est donc grand quant à la datation exacte d'une naissance du journal intime ; tout juste pouvons-nous conclure qu'elle semble se jouer à la fin du XVIII<sup>ème</sup> siècle, et que les femmes n'y étaient pas en reste.

Concentrant ses conclusions sur les certitudes, Philippe Lejeune définit, au terme de son étude, trois grandes phases dans le développement du journal de jeune fille :

- La première s'étend de 1830 à 1848, et c'est celle de la « **génération romantique** ». Pendant cette période, la pratique reste encore peu codifiée, et une certaine liberté de ton s'exprime dans les journaux.

- Mais c'est lors de la seconde période que la pratique semble s'établir réellement : son corpus s'épaissit effectivement au cours de ce qu'il a choisi d'appeler la « **génération de l'ordre moral** » (1850-1880). C'est l'époque de l'utilisation du journal intime à des fins édifiantes : il s'agit à la fois de pratiquer un examen de conscience, et l'exercice de la rédaction. Il est intéressant de constater que cette pratique se fonde sur un modèle ; c'est en effet à partir des années 1850 que se développent les livres pédagogiques proposant aux jeunes filles des modèles de journaux. En 1858, paraît le *Journal de Marguerite*, de M<sup>lle</sup> Moniot<sup>512</sup>, « *best-seller aujourd'hui oublié, qui a formé la sensibilité de plusieurs*

---

*intimes], de toutes sortes, variés, certains étonnants* ». Il propose, sur son site Web, une série de monographies sur des journaux de la période en question : celles-ci, que nous avons découvert trop tardivement, n'ont pu être appréhendées en profondeur, mais leur lecture nous a néanmoins confirmé que les études fondées uniquement « *à partir des traces publiques* » ont tendu à détourner les regards des autres productions diaristiques, et à fausser, notamment, l'estimation de l'époque d'apparition du genre. Lejeune Philippe, « Aux origines du journal personnel (France 1750-1815) », In *Autopacte.org*, <<http://www.autopacte.org/Origine.html>> (18.02.13).

<sup>510</sup> Lejeune Philippe, *Le moi des demoiselles : enquête sur le journal de jeune fille*, op. cit., p. 421.

<sup>511</sup> Lejeune Philippe, *Le moi des demoiselles : enquête sur le journal de jeune fille*, op. cit., p.422.

<sup>512</sup> Mademoiselle Moniot, *Le journal de Marguerite : les deux années préparatoires à la première communion*,

*générations de petites filles* »<sup>513</sup>. Ce journal spirituel fictionnel, retraçant l'histoire de Marguerite, pré-adolescente dans l'attente fervente de sa première communion, aura un tel succès qu'il sera suivi en 1861 de *Marguerite à vingt ans*<sup>514</sup>, ouvrage qui se clôturera sur l'entrée de la jeune fille au couvent. En proposant un modèle d'écriture « *fondé sur l'oubli du moi, la fusion en Jésus* »<sup>515</sup>, ce journal « *va exercer une influence importante sur les petites filles et jeunes filles à venir en proposant un modèle d'écriture inscrit dans une perspective édifiante* »<sup>516</sup>, codifiant la pratique pendant plusieurs décennies.

Il est intéressant de constater que cette pratique ne concernera que la bourgeoisie et la noblesse, et seulement les filles : Philippe Lejeune, malgré ses longs mois de recherche, n'a en effet trouvé quasiment aucun journal masculin ; il semblerait que les techniques d'éducation n'aient pas été les mêmes pour les garçons<sup>517</sup>. En outre, il apparaît que le journal de l'ordre moral repose sur une relation principalement mère/fille : la pratique du journal semblait en effet peu tolérée dans les pensionnats ou les couvents, et « *c'est dans l'éducation à la maison, sous la conduite de la mère ou de l'institutrice, qu'il joue un rôle essentiel* »<sup>518</sup>. Enfin, ces journaux se clôturaient généralement sur un mariage arrangé : la jeune fille, une fois installée dans sa vie conjugale, est devenue femme, et son éducation morale est achevée ; la tenue d'un journal, de fait, est devenu superflue.

Nous percevons bien, ici, comment le journal intime, instrument de liberté dans son fondement, peut devenir « *prison, autant que refuge* »<sup>519</sup> ; de quelle façon cet objet si personnel, aux motivations intimes, peut naître d'une prescription. L'on distingue l'écart profond entre journal intime et journal spirituel, le premier étant fondé sur une attention toute particulière au « moi », le second au contraire sur un effacement de ce « moi » ; et au final, dans ces journaux de l'ordre moral, « *le miroir dans lequel [ces jeunes filles] se regardent n'est pas vraiment un miroir. Leur moi y est peint d'avance. On leur demande de conformer leur image à des modèles* »<sup>520</sup>. Cependant, l'on aurait tort de conclure que ces journaux appartiennent définitivement et absolument au genre du journal spirituel ; car certaines jeunes filles tentent d'aller au-delà, de détourner le modèle initial. Et l'instrument

---

Paris : Librairie Périsse Frères, 1861, T.1.

<sup>513</sup> Lejeune Philippe, *Le moi des demoiselles : enquête sur le journal de jeune fille*, op. cit., p.345.

<sup>514</sup> Mademoiselle Moniot, *Le journal de Marguerite : Marguerite à vingt ans*, Paris : Librairie Périsse Frères, 1868, T.2.

<sup>515</sup> Lejeune Philippe, *Le moi des demoiselles : enquête sur le journal de jeune fille*, op. cit., p.18.

<sup>516</sup> Simonet-Tenant Françoise, *Le journal intime : genre littéraire et écriture ordinaire*, op. cit., p.55.

<sup>517</sup> « *Le garçon, lui, apprend le latin, des choses qui ne sont pas pour les filles, et ses relations avec son précepteur ne sont pas du même ordre* ». (Lejeune Philippe, *Le moi des demoiselles : enquête sur le journal de jeune fille*, op. cit., p.21).

<sup>518</sup> Lejeune Philippe, *Le moi des demoiselles : enquête sur le journal de jeune fille*, op. cit., p.345.

<sup>519</sup> Lejeune Philippe, *Le moi des demoiselles : enquête sur le journal de jeune fille*, op. cit., p.82.

<sup>520</sup> Lejeune Philippe, *Le moi des demoiselles : enquête sur le journal de jeune fille*, op. cit., p.11.

de contrôle devient espace d'affranchissement, l'identité figée devient personnelle ; « *même si l'écriture du journal est en quelque sorte " commandée " par l'institution pédagogique, les cahiers réels ont l'imprévisibilité, la liberté et la richesse de la vie* »<sup>521</sup>.

▫ La troisième génération de journaux de jeune fille est celle de la « **Troisième République** », qui s'ouvre en 1880 et annonce le XX<sup>ème</sup> siècle. C'est une période charnière, car disparaît alors la perspective d'édification, et qu'au cœur de ces journaux « *s'affirment le goût de l'introspection et de l'écriture, l'exigence spirituelle et la remise en cause du sort imposé aux femmes* »<sup>522</sup>. A la tête de cette génération, Marie Bashkirtseff, qui offrira un exemple tonitruant de « *journal laïque du MOI* »<sup>523</sup>, et plus tard Catherine Pozzi<sup>524</sup>, qui aura « *le courage de rejeter, après examen, la religion catholique et de se lancer, à quatorze ans, toute seule, contre son milieu, dans une recherche intellectuelle et spirituelle exigeante qui occupera toute sa vie* »<sup>525</sup>. Toutes deux<sup>526</sup> annoncent le journal d'adolescence moderne, et représentent « *le journal de jeune fille en train de s'émanciper de cette tutelle et de s'engager dans les voies modernes de l'affirmation et de l'exploration du moi* »<sup>527</sup>.

L'on peut percevoir dans cette troisième génération une prise de distance des jeunes filles face au schéma prescriptif ; ce rejet des formes qu'on leur impose pourrait être considéré comme la manifestation d'une pensée philosophique « féministe »<sup>528</sup>. En effet, il nous semble que les journaux de jeunes filles de cette troisième génération, mais aussi ceux des deux premiers tiers du XX<sup>ème</sup> siècle, ont souvent en commun d'exprimer des paroles de femmes en opposition à leurs conditions – c'est le cas, nous l'avons vu, de Marie Bashkirtseff, d'Anne Frank ou de Catherine Pozzi. Nous pourrions postuler que ces journaux sont emblématiques d'une époque où ce type de questions n'avait pas encore droit de cité

<sup>521</sup> Lejeune Philippe, *Le moi des demoiselles : enquête sur le journal de jeune fille*, op. cit., p.346.

<sup>522</sup> Simonet-Tenant Françoise, *Le journal intime : genre littéraire et écriture ordinaire*, op. cit., p.56.

<sup>523</sup> Lejeune Philippe, *Le moi des demoiselles : enquête sur le journal de jeune fille*, op. cit., p.18.

<sup>524</sup> Catherine Pozzi (1882-1934) est une poétesse française qui a tenu un journal intime presque tout le long de sa vie, de 1893 à 1906, puis de 1913 jusqu'à sa mort. Elle a dix-huit ans quand, en septembre 1900, elle lit le journal de Marie Bashkirtseff : « *Comme je la comprends, cette femme ! C'était tellement étrange : il me semblait être morte et me lire. Elle ne me ressemble pas ; seulement, voici mon immense orgueil, encore plus obsédant chez elle ; ces pages et ces pages, où elle se torture en se cherchant, ces désirs et ces ambitions folles qui lui semblent dépasser le monde, et ces spasmes d'enfant qui veut vivre cent vies à la fois ! Moi aussi, oh, moi aussi !* » (Pozzi Catherine, Citée In Lejeune Philippe, *Le moi des demoiselles : enquête sur le journal de jeune fille*, op. cit., p.406).

<sup>525</sup> Lejeune Philippe, *Le moi des demoiselles : enquête sur le journal de jeune fille*, op. cit., p.266.

<sup>526</sup> Philippe Lejeune remarque qu'elles sont l'une et l'autre issues d'un milieu aristocratique : « *deux univers différents coexisteraient : celui de l'aristocratie, où l'écriture de journaux par les jeunes filles ne seraient pas le fruit d'un endoctrinement, mais simplement de l'habitude et de la liberté d'écrire [...] ; et celui de la bourgeoisie, où au contraire c'est la technique éducative du journal qui aurait poussé tant de jeunes filles à l'écriture. Hypothèse un peu grossière, avec un fond de vrai* ». (Lejeune Philippe, *Le moi des demoiselles : enquête sur le journal de jeune fille*, op. cit., p.34).

<sup>527</sup> Lejeune Philippe, *Le moi des demoiselles : enquête sur le journal de jeune fille*, op. cit., p.346.

<sup>528</sup> Nous ne nous référons pas forcément ici au mouvement politique du féminisme, mais plutôt à un état d'esprit, caractérisé par une critique du sort réservé aux femmes, et un désir personnel d'émancipation.

dans l'espace social, ce qui expliquerait que cet objet, conçu pour contrôler l'éducation des jeunes filles, devienne, paradoxalement, un espace où exprimer leurs aspirations « féministes ».

### c. Le journal d'adolescence moderne

Ces diaristes ouvriront donc la voie au journal intime de jeune fille du XX<sup>ème</sup> siècle : mais nous aurions tort de parler là encore de « jeune fille », car celle-ci a laissé place, selon Philippe Lejeune, à l'adolescente. De la « *demoiselle des années 1850-1870* » nous serions passés aux « " ados " paumées »<sup>529</sup>, qui parfois vivent dans des milieux sociaux difficiles, à mille lieux des espaces protégés de la génération précédente ; en outre, les progrès de l'éducation féminine<sup>530</sup> aurait redéfini les relations de la jeune fille au monde, et donc à l'écriture intime.

Anne Frank nous semble être à l'image de cette adolescente moderne, dans sa façon, par exemple, d'appréhender la religion, d'interroger son identité ou d'exposer ses curiosités sexuelles : « *à partir de quand un tel discours a-t-il été possible dans un journal de jeune fille ? Il est bien sûr totalement impossible et impensable au XIX<sup>ème</sup> siècle. Au début du XX<sup>ème</sup> siècle, Renée Berruel a tenu son journal sans interruption de l'âge de huit ans et demi à dix-sept ans sans que l'ombre d'un seul mot renvoie à la sexualité : c'est hors-champ. - Et même Marie Bashkirtseff qui claironne dans sa préface qu'elle va dire tout, tout et que ça se verra bien qu'elle dit tout, dit-elle cela ?* »<sup>531</sup>. Une confrontation des formulations de l'intimité sexuelle dans les journaux intimes confidentiels<sup>532</sup> permet donc d'appréhender les évolutions du sentiment de pudeur : ce qui était indicible à une époque ne l'est plus à une autre. Au cœur même d'un journal intime non destiné à la publication<sup>533</sup>, les diaristes du XIX<sup>ème</sup> siècle taisent ce sujet, quand celles de la seconde moitié du XX<sup>ème</sup> siècle n'ont plus

<sup>529</sup> Lejeune Philippe, *Le moi des demoiselles : enquête sur le journal de jeune fille*, op. cit., p.88.

<sup>530</sup> Scolarité obligatoire jusqu'à 16 ans, puis développement de l'enseignement secondaire.

<sup>531</sup> Lejeune Philippe, *Le moi des demoiselles : enquête sur le journal de jeune fille*, op. cit., p.52.

<sup>532</sup> Ainsi, Françoise Simonet-Tenant, dans son article *L'écriture de l'intimité féminine par les diaristes et les autobiographes*, a interrogé la relation des diaristes et autobiographes féminines de leur menstruation au sein de leurs écrits : « *la verbalisation par les femmes d'une expérience, commune à toutes et propre à chacune, qui les renvoie à leur identité sexuelle et à leur statut de mère, semble fournir un objet d'étude possible de l'expression de l'intimité. [...] Comment le désir d'écrire l'accès à la féminité et les rythmes spécifiques du corps évolue-t-il au cours des décennies ?* » (Simonet-Tenant Françoise, *L'écriture de l'intimité féminine par les diaristes et les autobiographes*, In Ibrahim-Lamrous Lila & Muller Séveryne (Dir.), *L'intimité*, Clermont-Ferrand : Presses universitaires Blaise Pascal, 2005, p.101).

<sup>533</sup> Marie Bashkirtseff est un cas particulier, puisque ayant projeté la publication de son journal au moment même de son écriture ; la décence – qui est, nous le rappelons, affaire de publicité – a donc sans doute joué un rôle dans ce silence. Malgré tout, il nous semble pouvoir postuler que quand bien même Marie Bashkirtseff n'aurait pas envisagé de publication, ses écrits auraient fait l'impasse sur ce sujet ; c'est en tous cas ce que laisse à penser les autres journaux intimes de jeune fille de l'époque.



cette retenue<sup>534</sup>. La pudeur n'a donc pas besoin, au contraire de la décence, d'un public pour s'exprimer ; tel que l'écrit Béatrice Didier : « *il y a toujours une part de non-dit dans le journal – et les écrivains qui se voudraient les plus affranchis, retrouvent de vieilles inhibitions* »<sup>535</sup>. Comme nous le développerons, l'expression de soi, même dans un journal intime confidentiel, est circonscrite par les frontières de la pudeur ; le diariste n'est pas prêt à tout écrire, et non seulement parce qu'il a conscience de la potentialité d'une lecture extérieure : la retenue s'exprime aussi en direction de lui-même.

Une mutation a donc vu le jour en ce XX<sup>ème</sup> siècle, et le journal d'Anne Frank apparaît typique du journal d'adolescence moderne<sup>536</sup> ; il en revêt en effet tous les traits, entre quête intérieure, questionnements sans fin, foudres adolescentes, lyrisme de la plume, ou auto-analyses sans concession. Mais il faudrait peut-être aussi considérer la chose à l'inverse : Anne Frank a contribué à modeler le journal intime d'adolescence, tant elle a été lue, et imitée par la jeunesse<sup>537</sup>. Elle a été une source d'inspiration pour les adolescentes du monde entier, au point que Philippe Lejeune aille jusqu'à comparer son empreinte à celle laissée par le journal spirituel fictionnel au siècle précédent : « *le Journal de Marguerite (1858) aura une influence déterminante, il sera pour la seconde moitié du XIX<sup>ème</sup> siècle ce que le journal d'Anne Franck a été pour la seconde moitié du XX<sup>ème</sup>* »<sup>538</sup>.

Nous percevons bien ici l'importance de la reproduction dans les pratiques d'écriture, en particulier dans cette période de la vie ; « *le recours à l'écriture, ressenti comme nécessaire pour accompagner les transformations déconcertantes de la puberté, est souvent conforté par une lecture-modèle ; il peut s'agir des romans-journaux ou de journaux authentiques consacrés, tels les écrits de Marie Bashkirtseff [...], relayés par le " Journal " d'Anne Franck qui continue de faire des émules. [...] C'est d'ailleurs un des paradoxes de*

---

<sup>534</sup> Par contre, lorsque les journaux intimes de cette époque sont publiés, les éléments relatifs à la sexualité sont expurgés : nous l'avons vu avec Anne Frank, et ce sera également le cas pour Anais Nin. Si la pudeur s'est assouplie, les normes de décence sont donc encore très fortes.

<sup>535</sup> Didier Béatrice, *op. cit.*, p.114.

<sup>536</sup> Voici le portrait que Philippe Lejeune fait de celui-ci : « *l'angoisse métaphysique, la solitude, le sentiment d'être unique, contrebalancé par l'horreur de se sentir un produit de série, la discordance entre le dedans et le dehors (je joue la comédie, personne ne me connaît), mais aussi l'incohérence intérieure, les vertiges du dédoublement et les paralysies de la volonté... Humilité et orgueil, comédie et sincérité n'y sont que les deux faces d'une pathétique recherche de soi* » (Lejeune Philippe, *Le moi des demoiselles : enquête sur le journal de jeune fille*, *op. cit.*, p.270).

<sup>537</sup> À ce propos, nous souhaiterions évoquer le témoignage – recueilli par Philippe Lejeune – de cette jeune femme qui, entre 10 et 12 ans, trouvant sa vie « *absolument inintéressante* », a tenu un journal qui n'était en fait qu'une compilation des entrées du journal d'Anne Frank. Elle explique qu'elle recopiait son journal, par morceaux et sans suivre l'ordre, mais en écrivant la date réelle. (Lejeune Philippe, *Cher cahier... : témoignages sur le journal personnel*, *op. cit.*, p.46).

<sup>538</sup> Lejeune Philippe, *Le moi des demoiselles : enquête sur le journal de jeune fille*, *op. cit.*, p.17.

*l'écriture personnelle voire intime que de naître d'un modèle et de croître par mimétisme* »<sup>539</sup>. Il est en effet intéressant de noter que ce sont souvent des *best-sellers* qui offrent des modèles d'écriture aux adolescentes : depuis les années 1950, *Le journal d'Anne Frank* donc ; dans les années 1970, *L'herbe bleue*<sup>540</sup> ; ou dans les années 1980, *Des cornichons au chocolat*<sup>541</sup>. Ces exemples nous permettent de percevoir de quelle façon l'écriture de soi est profondément ancrée dans une dynamique sociale, les succès de journaux intimes publiés éveillant des vocations ; par ailleurs, nous remarquons dans ces journaux intimes édités, que les auteurs – ou les narrateurs, dans le cas d'une fiction – sont souvent des femmes. Les ouvrages destinés à la jeunesse privilégient des figures féminines, et agissent comme des prescripteurs auprès des jeunes filles – nous le développerons, mais dans les médias en général, la représentation de l'adolescente « griffonnant » dans son carnet est largement véhiculée.

Si une lecture genrée est indispensable pour la compréhension de la pratique diaristique, la prise en compte de l'âge a aussi son importance. Nous ne pouvons en effet que constater que l'adolescence<sup>542</sup> est un moment propice à la tenue d'un journal intime : 16% des 15-19 ans<sup>543</sup> déclarent en tenir un, quand la pratique déclarée par les catégories d'âge

<sup>539</sup> Simonet-Tenant Françoise, *Le journal intime : genre littéraire et écriture ordinaire*, op. cit., p.69.

<sup>540</sup> *L'herbe bleue – Go ask Alice* – est le journal intime d'une jeune fille américaine tombée sous l'emprise de la drogue. Paru en 1971 de façon anonyme, publié en 1972 en France, il connaîtra un immense succès – de même que dans toute l'Europe, au point, il semblerait, de s'être trouvé dans certains programmes scolaires. Il faudra attendre 1998 pour que la presse révèle que l'ouvrage est en fait le produit d'une psychologue et éditrice, Béatrice Sparks – qui prétend s'être inspirée en partie d'une de ses patientes. Une recherche la concernant nous a appris qu'elle était de confession mormone, et que ce faux journal, aux accents moralisateurs, n'était pas son seul coup d'essai : elle a publié d'autres journaux fictifs, évoquant pêle-mêle les dangers du satanisme, la grossesse adolescente, la menace du sida ou de la vie dans la rue. Il s'agirait, selon elle, de protéger les jeunes générations contre les dangers qui les guettent. Disposant de l'édition de 1998, nous avons pu constater que le paratexte de l'ouvrage établit clairement un pacte autobiographique – en particulier les préface et postface – ; à la vue de la fiche de vente de l'édition de 2003 sur Amazon, il semble que l'ambiguïté soit toujours cultivée aujourd'hui (Cf. <<http://www.amazon.fr/LHerbe-bleue-Anonyme/dp/2266132644>> 06.07.11.).

<sup>541</sup> *Des cornichons au chocolat* est le journal intime de Stéphanie, jeune fille de 13 ans, qui évoque son quotidien et ses aspirations. Publié en 1983, l'ouvrage sera présenté comme ayant été réécrit – d'où l'absence de dates – par Philippe Labro, à qui la jeune fille aurait confié son journal. Il connaîtra lui aussi un fort succès, et un engouement tel que Philippe Labro avouera, en 2007, qu'il en est l'unique auteur – à noter que dans son cas, le paratexte des dernières éditions indique clairement qu'il en est l'auteur. Les « fake » parsèment donc l'histoire de l'édition du journal intime, et provoquent le doute à chaque nouvelle parution – exacerbant ainsi les soupçons déjà relatifs à ce type d'ouvrage.

<sup>542</sup> Définir une tranche d'âge correspondant à l'adolescence nous est apparu complexe, car celle-ci varie en fonction du point de vue considéré – biologique, historique, social, affectif, juridique etc. –, et qu'il semblerait qu'il faille considérer l'ensemble de ces facteurs pour parvenir à une conclusion satisfaisante. La question fait débat, et ne possédant pas les compétences pour l'éclairer, nous nous contenterons de nous appuyer sur les données établies par l'OMS : la préadolescence s'étendrait de 10 à 14 ans, l'adolescence de 15 à 19 ans et la post-adolescence de 20 à 24 ans (Sommelet Danièle, *L'enfant et l'adolescent*, Rapport public du Ministère de la santé et des solidarités, 2007, p.4).

<sup>543</sup> Donnat Olivier, *Les pratiques culturelles des Français à l'ère numérique : enquête 2008*, op. cit., [En ligne].

suivantes ne cessent de décliner<sup>544</sup> ; l'adolescence, « *c'est le pays du journal* »<sup>545</sup>. Cette période de pleine ébullition a bel et bien un rapport privilégié avec l'écriture diaristique, même s'il arrive régulièrement que le journal soit vite abandonné ; c'est souvent l'entrée dans la vie active, ou l'engagement avec quelqu'un, qui stoppe momentanément ou définitivement la pratique. Mais nous aurions tort de nous arrêter à ces chiffres globaux ; en effet, croiser l'âge et le genre enrichit les résultats : entre 15 et 19 ans, les filles sont 19% à déclarer tenir un journal intime, contre 7% des garçons<sup>546</sup> ; plus que l'adolescence, c'est l'adolescente qui apparaît donc souveraine de la pratique diaristique. Nous ne disposons pas de statistiques avant 15 ans, pour la préadolescence donc, mais pour Philippe Lejeune, « *si l'enquête avait porté sur la tranche d'âge des dix à quatorze ans, l'écart aurait été plus grand encore : à cet âge, le journal est pour les filles une culture de groupe et un rite d'initiation, alors que la plupart des garçons y sont indifférents ou hostiles (" un truc de filles ")* »<sup>547</sup>. Quant à la post-adolescence, il est intéressant de noter qu'« *un quart des jeunes filles en cours d'étude tiennent un journal intime contre 9% de leurs homologues garçons* »<sup>548</sup> : la jeune femme, à l'entrée de l'âge adulte, a donc aussi une pratique diaristique particulièrement active.

L'on perçoit bien ici de quelle façon les partis pris de l'éducation féminine, et la place accordée à la femme dans notre société, ne sont pas étrangers à cette propension à l'écriture diaristique. Certes, le journal de jeune fille a évolué, il est devenu journal d'adolescente, mais il reste la forme diaristique la plus courante, et souvent hérité d'une prescription, si inconsciente soit-elle : ainsi, de nos jours il est toujours d'usage d'offrir un carnet aux adolescentes, si ce n'est aux petites filles<sup>549</sup> ; Anne Frank elle-même s'est vu offrir son premier carnet, un album à carreaux rouges et blancs, le jour de ses 13 ans.

---

<sup>544</sup> 15% chez les 20-24 ans, 8% chez les 25-34 ans, 6% chez les 35-44 ans, 8 % chez les 45-54 ans – seule exception à la règle –, 5% chez les 55-65 ans et les plus de 65 ans. À noter que la classe d'âge des 20-24 ans, reste une catégorie très active (Donnat Olivier, *Les pratiques culturelles des Français à l'ère numérique : enquête 2008*, *op. cit.*, [En ligne]).

<sup>545</sup> Simonet-Tenant Françoise, *Le journal intime : genre littéraire et écriture ordinaire*, *op. cit.*, p.163.

<sup>546</sup> Lejeune Philippe & Bogaert Catherine, *op. cit.*, p.21.

<sup>547</sup> Lejeune Philippe & Bogaert Catherine, *op. cit.*, p.21.

<sup>548</sup> Donnat Olivier, *Les pratiques culturelles des Français à l'ère numérique : enquête 2008*, *op. cit.*, p.201.

<sup>549</sup> Comme nous le constaterons également lors de notre étude des discours de diaristes en ligne, et le développerons p.449.

# CHAPITRE 4 ANAÏS NIN : L'IMPOSSIBLE TRANSPARENCE À SOI

---

## 4.1 CONTEXTUALISATION

### 4.1.1 POURQUOI ANAÏS NIN ?

Pour conclure cette étude généalogique du journal intime, nous avons choisi de nous pencher sur celui que tint Anaïs Nin tout au long de sa vie<sup>550</sup>. En premier lieu, parce que celui-ci, qui « *se voit confier les secrets les plus inavouables, [et être] le témoin de travestissements honteux de la vérité* »<sup>551</sup>, est au cœur d'un projet qui nourrira son œuvre et sa vie, et qui nous concerne directement : Anaïs Nin n'aura, en effet, de cesse d'interroger la question de l'expression de soi. En outre, elle prendra en charge la publication de son journal, qui sera édité de son vivant dans une version expurgée, avant que ses exécuteurs testamentaires n'en proposent, après sa mort, une édition plus fidèle au manuscrit : son journal permet donc d'appréhender les enjeux d'une auto-publication, et ce à l'orée du XXI<sup>ème</sup> siècle. Enfin, il nous semble annoncer une nouvelle conception du genre autobiographique, aujourd'hui largement répandue, et se faire notamment l'annonciateur d'une remise en question du « *contrat de sincérité avec soi-même ou avec un lecteur à venir* »<sup>552</sup>. Le journal d'Anaïs Nin, « *résultat d'un tâtonnement artistique dans le labyrinthe de l'intimité* »<sup>553</sup>, nous apparaissait cristalliser certains enjeux modernes de l'exposition de soi, et de fait nous permettre de conclure adéquatement notre tour d'horizon de cette esquisse généalogique, à laquelle succédera une étude de la pratique diaristique contemporaine.

---

<sup>550</sup> Ayant tenu son journal entre 1914 et 1977, Anaïs Nin a débuté sa pratique antérieurement à Anne Frank, mais a prolongé son écriture jusqu'au second tiers du XX<sup>ème</sup> siècle : pour cette seconde raison, nous avons décidé d'aborder le journal d'Anaïs Nin après celui d'Anne Frank, d'autant plus qu'il nous permettait d'appréhender des perspectives plus contemporaines de la pratique diaristique.

<sup>551</sup> Jaigu France, « Préface », In Nin Anaïs, *Journal de l'amour : journal inédit et non expurgé des années 1932-1939*, Paris : Le livre de poche, 2003, p.VII.

<sup>552</sup> Jaigu France, *Ibid.*, p.XXVII.

<sup>553</sup> Rauturier Maud, *op. cit.*, p.28.

#### 4.1.2 INTRODUCTION AU JOURNAL

Anaïs Nin naît le 21 février 1903 à Neuilly-sur-Seine, d'un père espagnol, et d'une mère d'origine franco-cubaine et danoise. Son enfance est marquée par l'instabilité, vivant au rythme des tournées de son père, le célèbre compositeur et pianiste Joaquín Nin. Du fait de la santé fragile de la petite Anaïs, sa famille s'installe en 1912 à Arcachon ; son père ne tardera pas à abandonner sa femme et ses trois enfants pour leur voisine, événement qui provoquera le déclenchement du journal intime d'Anaïs Nin : celui-ci se présente en effet « à ses débuts comme une lettre ininterrompue au père [...]. Une supplique. Un cri »<sup>554</sup>.

C'est à 11 ans, le 25 juillet 1914, sur le bateau qui la mène à New York, qu'Anaïs Nin débute son journal, dans un petit carnet que lui avait offert sa mère<sup>555</sup> : « *c'était en réalité une lettre* », écrira-t-elle plus tard, « *pour qu'il [son père] puisse nous suivre sur une terre étrangère et tout savoir de nous* »<sup>556</sup>. Ce dernier, n'ayant jamais appris l'anglais, et considérant sa fille comme une « petite Française », Anaïs Nin s'obstine pendant des années à s'exprimer « *dans la langue élue par son père* »<sup>557</sup>, mais les structures employées, et le vocabulaire utilisé, sont ceux d'une enfant. Elle adopte finalement l'anglais à partir de juillet 1920, « *mais son style portera longtemps les traces des structures formelles françaises. Comme elle continue de penser en français ou en espagnol, des tournures gauches et malheureuses parsèment sa prose* »<sup>558</sup>. Écriture née dans le manque donc, simulant les premiers temps une pratique épistolaire, avant de devenir, comme l'exprime Anaïs Nin, « *une île où je pouvais me réfugier de cette terre étrangère, [...] me raccrocher à mon âme, à moi-même* »<sup>559</sup>.

En 1923, elle épouse l'Écossais Hugh Guiler, et le couple s'installe à Paris. Débute alors une « *vie intense dans l'univers cosmopolite de l'art et de la société internationale* »<sup>560</sup> : elle fréquente de près la scène artistique et littéraire du Paris d'entre-deux-guerres, et Anaïs Nin se met à consigner ses rencontres avec les personnalités, de Marcel Duchamp, en passant par James Joyce ou Antonin Artaud. En décembre 1931, elle rencontre le romancier Henry Miller, qui sera l'un de ses plus célèbres amants<sup>561</sup>, et la

<sup>554</sup> Huston Nancy, « Préface », In Nin Anaïs, *Journaux de jeunesse : 1914-1931*, Paris : Stock, 2010, p.8.

<sup>555</sup> Afin que celle-ci y consigne les histoires qu'elle inventait pour son frère cadet ; « *Anaïs pensa d'abord y faire des dessins, car elle prétendait devenir artiste et non écrivain, mais elle se ravisa et choisit d'en faire son journal intime* » (Jaigu France, *op. cit.*, p.IX). Nous constatons, là encore, le rôle de la prescription familiale : il semble en effet bien plus courant d'offrir un carnet à une fille qu'à un garçon.

<sup>556</sup> Nin Anaïs, *Journal : 1931-1934*, Paris : Stock, 1969, T.1, p.10.

<sup>557</sup> Jaigu France, *op. cit.*, p.IX.

<sup>558</sup> Jaigu France, *op. cit.*, p.IX.

<sup>559</sup> Nin Anaïs, *Journal : 1931-1934*, *Ibid.*

<sup>560</sup> Stuhlmann Gunther, « Préface », In Nin Anaïs, *Journal : 1931-1934*, Paris : Stock, 1969, T.1, p.8.

<sup>561</sup> L'on peut aller jusqu'à parler de « vies parallèles » pour définir la façon dont Anaïs Nin gérait sa vie

conforte un temps dans son désir de devenir écrivain. C'est à cette époque également qu'Anaïs Nin s'intéresse à la psychanalyse, démarrant une analyse avec René Allendy<sup>562</sup>, puis rencontrant Otto Rank en 1933 – tous deux seront un temps ses amants – : la pensée psychanalytique, nous l'exposerons, nourrira son œuvre.

Si sa vie est parsemée de voyages – entre Paris et New-York notamment –, si ses amours sont versatiles<sup>563</sup>, sa fidélité envers son journal sera sans faille : elle ne cessera de le tenir jusqu'au 14 janvier 1977, date de sa mort, à presque 74 ans. Pendant près de 63 ans, il sera « *à la fois son confident et le rival de bien des hommes de sa vie. Le journal, tour à tour adoré et haï – non seulement par des amants jaloux mais aussi par Anaïs elle-même qui reproche souvent à ce compagnon fidèle de la détourner de son vrai destin d'auteur de fiction –, se voit confier les secrets les plus inavouables, est le témoin de travestissements honteux de la vérité, garde la trace des amitiés artistiques et des aspirations littéraires de celle qui ne peut jamais se résoudre à l'abandonner* »<sup>564</sup>.

Il fallut cependant attendre l'année 1966 pour qu'Anaïs Nin se lance dans la publication de son journal : si l'idée était en germe depuis une trentaine d'années, elle ne trouva sa consécration que tardivement, une fois qu'elle se sentit prête à révéler ces écrits jusqu'ici gardés cachés du grand public.

## 4.2 UNE PUBLICATION ANTHUME

Publier son journal intime de son vivant, c'était pour Anaïs Nin un défi, car c'était confronter son allié de toujours aux regards inquisiteurs, et se lancer dans une initiative dangereusement novatrice. Si la publication d'un journal intime est désormais admise en cette seconde moitié de XX<sup>ème</sup> siècle, qu'elle soit prise en charge par son auteur, et donc initiée de son vivant, relève d'une mutation qui se joue justement à cette époque ; quelques écrivains s'y sont certes prêtés avant elle<sup>565</sup>, mais ils sont peu nombreux, et la démarche en

---

amoureuse, jonglant, sans trop de scrupules, entre ses amants et son mari, grâce à de subtils mensonges.

<sup>562</sup> Avant de s'essayer elle aussi, pendant un courte période, au métier d'analyste.

<sup>563</sup> Elle finira par épouser le psychanalyste Rupert Pole en 1955, alors qu'elle est toujours mariée à Hugh Guiler, et c'est avec ce premier qu'elle finira sa vie.

<sup>564</sup> Jaigu France, *op. cit.*, p.VII.

<sup>565</sup> Comme par exemple André Gide – *Journal : 1889-1939*, publié en 1939, *Pages de journal : 1939-1942*, publié en 1944 et *Journal : 1942-1949*, publié en 1950 ; ou Julien Green – *Les années faciles (1928-1934) : Journal I* publié en 1938, *Derniers beaux jours (1935-1939) : Journal II* publié en 1939, jusqu'à *Pourquoi suis-je moi (1993-1996) : Journal XVI* publié en 1996.

A noter que dans le cas d'André Gide, la première édition complète, celle de 1939 – il avait avant cela publié des extraits choisis, de façon éparpillée, dans ses *Œuvres complètes* –, a été expurgée de tous les passages relatifs à sa femme – chose qui sera rétablie plus tard. Quant à Julien Green, il a admis publier

est encore à ses balbutiements. Une prise de conscience s'est peu à peu opérée depuis la naissance du journal intime – celle de la présence d'une destination, si abstraite soit-elle – ; « l'idée de publier son journal de son vivant apparaît alors non seulement possible aux diaristes français [...], mais presque indifférente pour nombre d'entre eux, car le lecteur réel n'est que la concrétisation du lecteur imaginaire que le diariste détecte sous son écriture. Ou [...] le lecteur potentiel contemporain est perçu comme la concrétisation du narrataire extradiégétique »<sup>566</sup>. En outre, la publication anthume peut apparaître rassurante aux yeux du diariste, dans le sens où elle est une « prise en main par l'auteur de son vivant de la destinée de ses écrits intimes »<sup>567</sup> ; les hétéro-éditions précédentes, comme nous l'avons vu, ont souvent fait l'objet de travestissements, et l'on peut imaginer qu'elles soient redoutées par les diaristes dont la renommée rend probable que leur journal intéresse un jour les éditeurs. Dès lors, il peut être tentant pour ces diaristes de prendre les devants, en assurant à leur journal une destinée maîtrisée.

Pour ces différentes raisons, l'éventualité d'une publication anthume apparaît possible à l'esprit des diaristes, mais également indiquée ; le passage à l'acte est une seconde étape, qui peut prendre du temps en cette seconde moitié de XX<sup>ème</sup> siècle, et qui n'est pas sans poser certains soucis, comme nous le verrons avec l'exemple du journal d'Anaïs Nin.

#### 4.2.1 LE JOURNAL INTIME COMME ŒUVRE MAÎTRESSE

##### a. Entrée du 10 janvier 1937

Nous avons choisi d'analyser l'entrée du 10 janvier 1937<sup>568</sup> car elle nous semblait particulièrement pertinente pour introduire notre réflexion sur le journal d'Anaïs Nin. Dans cet extrait, elle se positionne en effet face à l'écriture diaristique, et traduit sa perception de ce qui deviendra son œuvre centrale. Nous souhaitons dès à présent poser ce qui a amené cet écrivain à privilégier le journal, afin d'appréhender au mieux les motivations profondes qui l'ont poussée à envisager sa publication.

---

une version expurgée, expliquant ne pouvoir le livrer dans son intégralité. L'un et l'autre ont donc procédé à quelques adaptations, ces publications, certes anthumes, n'étant pas totalement fidèles au manuscrit.

<sup>566</sup> Braud Michel, *op. cit.*, p.223.

<sup>567</sup> Simonet-Tenant Françoise, *Le journal intime : genre littéraire et écriture ordinaire*, *op. cit.*, p.67.

<sup>568</sup> Nin Anaïs, *Journal de l'amour : journal inédit et non expurgé des années 1932-1939*, *op. cit.*, p.885-887.

Signalons que nous avons fait le choix de retirer de l'extrait quelques paragraphes qui s'éloignaient de notre questionnement ; malgré tout, l'extrait reste conséquent, car nous avons le souci, comme pour les autres auteurs, de ne pas procéder à des coupures trop importantes, afin de ne pas dénaturer l'entrée.

« [...]

*Étrange conversation. Henry vient juste de se réveiller. Je lui dis que c'est lui que j'ai choisi comme seul légataire de mon journal ; nous en avons déjà parlé, et Henry avait pensé que je ne pouvais pas le lui laisser à cause de toutes mes trahisons, mais je lui ai néanmoins annoncé : « C'est à toi que je le laisse. » Il n'y a rien dont je puisse avoir honte. J'ai aimé Henry, même si j'ai pu coucher avec d'autres hommes. Je n'ai jamais manqué de sincérité avec Henry. Cela me serait égal qu'il lise mon journal dans son intégralité.*

*Alors, il m'a répété qu'à son avis, je devrais cesser de tenir mon journal pour écrire un roman.*

*En dehors du journal, je ne suis jamais naturelle. Le journal est la forme qui me convient. Je n'ai aucune objectivité. Je ne peux écrire que lorsque les événements sont encore chauds et en train de se produire. Quand j'écris après coup, je deviens artificielle. Je fais du style. Je perds mon naturel. J'ai assez lutté contre ma névrose. Je ne suis plus névrosée. Je sais ce que je suis. Je suis comme les chinois. J'écrirais de petits livres minces – en dehors du journal. Vivre magnifiquement et ne produire qu'un poème. Je me sens en accord avec moi-même. Je dois améliorer ce qui est naturel.*

*« Si tu le considères sous cet angle « supérieur », je n'ai plus rien à dire. Le journal est une drogue, un narcotique, m'a dit Henry.*

*- Vois-tu un inconvénient à ce que le Chinois fume de l'opium ? N'est-ce pas ce qui lui convient ?*

*- Oui, il n'y a rien à redire à ça. Mais es-tu vraiment satisfaite ? Pourquoi as-tu l'air de préférer ce que je fais ?*

*- Oui, je préfère ce que tu fais – une œuvre forte, objective, artistique, créatrice – oui, bien sûr. Et le fait même que je le préfère tendrait à prouver que je n'ai pas les capacités d'en faire autant. Je m'accepte telle que je suis. J'ai dépassé la névrose. J'ai vécu dans la réalité, je l'ai affrontée ; je la connais – je ne suis pas coupée de tout, je n'ai ni peurs ni angoisses – mais je préfère le rêve. La vida es sueño. Je rejette la violence parce que j'ai choisi le rêve. C'est ma nature, mon tempérament.*

[...]

*Travailler sur le journal ressemble trop à la vie. Je touche de la vraie chair, de vraies larmes ; j'entends de vrais mots. C'est intolérable. Est-ce que les gens pourraient le lire ? C'est chaud, ça frémit, exhalant des odeurs comme en exhale la chair elle-même. Trop*



*proche, trop proche. C'est pourquoi je trouve froid l'univers de Henry, et celui de Gonzalo si chaud ! Aucun acte sexuel, aucune œuvre de création ne pourront produire la même chaleur que le sentiment – une âme qui aime, un corps qui aime, ici et maintenant. Henry aime dans l'espace, dans le temps, en imagination. Henry, contrairement aux apparences, n'est pas dans la vie, pas à l'intérieur. Il subit la vie. Passif. Il n'agit jamais, il se contente, après coup de se répandre en mots.*

*Pas si vite\* ! Je me déchaîne, échevelée, au milieu de toutes mes inventions ! Il ne s'est encore rien passé. Sous la surface calme de la vie, je vois toujours des démons ! Sous le brouillard et les parfums du rêve, je sens la destruction inexorable et la séparation de la vie contre lesquelles je me rebelle – contre le passage du temps, allant toujours plus vite que les événements, me projetant déjà hors de la vie de Henry ; et pourtant, je ne peux accepter un monde figé – quel déchirement ! Donc, c'est vraiment l'exactitude que je consigne ici, le souffle, l'odeur, afin que tout reste vivant ! Mais on ne peut pas supporter que tout reste vivant : c'est pourquoi la mort nous a été donnée, parce qu'il est impossible de supporter autant d'émotions. On se brise. Des parties de nous-mêmes doivent mourir, elles doivent mourir afin de nous libérer, de nous éclairer. Des pans entiers de Henry meurent ainsi en beauté, parce qu'il a le don de détruire. Moi, je suis seulement capable d'accumuler la vie jusqu'à ce qu'elle devienne insupportable, pour cause de trop-plein, de trop d'intensité ; et j'explose en crises d'hystérie, en millions de fragments, à cause de trop de vie ! Trop de sentiment. A l'intérieur. C'est une torture que d'être à l'intérieur de la vie, de trop entendre et de trop voir, de trop savoir, de ne pas pouvoir se détacher, de n'avoir aucun refuge pour se protéger d'être vivante ! Il faudrait que quelqu'un me fasse perdre conscience ! Me tue. Me rendre insensible, prostrée. Des parties de moi devraient mourir, mais je me suis tellement bien arrangée pour qu'elles ne meurent pas. Le journal fourmille de vie, déborde de réalité, explose de chaleur ! »*

## **b. Le journal versus la fiction**

Dans cette entrée du 10 janvier 1937, Anaïs Nin rapporte une conversation qu'elle a eue avec Henry Miller. Celui-ci, une fois de plus, la met en garde contre cette habitude qu'elle a de consigner sa vie dans son journal, qui la détournerait du « vrai » travail d'écrivain : « *alors, il m'a répété qu'à son avis, je devrais cesser de tenir mon journal pour écrire un roman* ». Car la vocation d'écrivain d'Anaïs Nin s'est intensifiée depuis sa rencontre avec Henry Miller au début des années 1930, et sa fréquentation de la scène

littéraire d'entre-deux-guerres ; elle a depuis publié plusieurs œuvres de fiction, non sans difficultés. En 1936, elle édite artisanalement *La maison de l'inceste* ; en janvier 1942, elle installe une petite imprimerie personnelle dans un grenier, le circuit de l'édition classique tardant à lui ouvrir ses portes. En 1944, *La cloche de verre* ne rencontre qu'un maigre succès dans le milieu artistique new-yorkais. Entre 1946 et 1958, elle parvient difficilement à faire publier un roman-fleuve en cinq tomes, qui devra attendre 1959 pour être édité dans sa version intégrale sous le titre *Les cités intérieures*. Au fil de ces années, « *sa renommée grandit peu à peu mais elle reste un auteur marginal des standards de la littérature américaine* »<sup>569</sup>. Car si ses œuvres trouvent un écho chez les artistes d'avant-garde, la reconnaissance attendue n'est pas au rendez-vous ; pire, elle doit se battre pour voir ses œuvres éditées, ce qui la désespère plus que tout : « *en me voyant refuser la publication, je me vois refuser l'existence, je me vois renvoyée à la solitude, coupée de la vie. [...] En me repoussant vous me rejetez dans mon petit univers personnel* »<sup>570</sup>. Ces difficultés rencontrées la confortent dans la tenue de son journal intime ; à contrecœur, dans un premier temps, car celui-ci ne lui apparaît pas relever de la création artistique, influencée en cela par Henry Miller : « *oui, je préfère ce que tu fais* », lui confie-t-elle ce jour-là, « *– une œuvre forte, objective, créatrice – oui, bien sûr. Et le fait même que je les préfère tendrait à prouver que je n'ai pas les capacités d'en faire autant* ».

La valeur de l'écriture diaristique est donc dévaluée, d'autant plus qu'elle est pensée comme une entrave à la « vraie » création littéraire, la fiction. Cette opposition journal/roman est classique chez le diariste/écrivain<sup>571</sup> ; Anaïs Nin reproche au journal de l'avoir détournée de sa vocation première, et de gâcher en quelque sorte son énergie créatrice : « *le désir d'écrire une œuvre est omniprésent, mais le journal semble absorber à lui seul toute l'énergie de son scripteur et épuiser ses forces* »<sup>572</sup>. Le cercle apparaît donc bien vicieux : Anaïs Nin ne parvient à produire d'œuvre « véritable » à cause de son journal, elle se replie donc sur ce dernier, se détournant définitivement de la fiction. Le journal est à la fois le symptôme de son échec en littérature, et sa cause ; la raison, et sa conséquence. Ce système de justification la pousse, un temps, à haïr le journal : « *mon pauvre journal, je suis tellement en colère contre toi !* », écrit-elle en octobre 1933, « *je te déteste ! Le plaisir que je prends à me confier à toi a rendu l'« artiste » paresseuse. C'est une joie si facile d'écrire ici – si facile. [...] Tu as gêné le développement de l'artiste, mais tu as permis à l'être humain*

<sup>569</sup> Rauturier Maud, *op. cit.*, p.13.

<sup>570</sup> Nin Anaïs, *Journal : 1939-1944*, Paris : Stock, 1971, T.3, p.15.

<sup>571</sup> C'était, par exemple, l'un des sujets de récrimination répétés chez Henri-Frédéric Amiel.

<sup>572</sup> Rauturier Maud, *op. cit.*, p.281.

*de rester en vie. Je t'ai créé parce que j'avais besoin d'un ami. Et en parlant avec cet ami, j'ai gâché ma vie »*<sup>573</sup>.

Mais ce rejet du journal n'est que temporaire ; en 1937, au moment où elle écrit cette entrée, elle s'est résolue à son sort : « *je m'accepte telle que je suis. J'ai dépassé la névrose* ». Le journal, qu'elle a toujours refusé d'abandonner, même lorsqu'elle a pu le considérer comme « dangereux », même quand ses psychanalystes l'ont enjointe à le stopper pour se consacrer à son analyse, lui apparaît rapidement comme la manifestation de son propre talent ; certes, la fiction ne lui convient pas, mais elle sait manier une écriture au jour le jour, puisée directement à la vie : « *je ne suis pas un écrivain, ni une artiste, je suis une diariste – ou documentaire. L'ai accepté. Le journal : mon œuvre principale. Post mortem* »<sup>574</sup>. Son œuvre, dans laquelle elle pourra s'épanouir, et faire preuve de son art, c'est donc le journal ; en lui seul elle pourra exprimer la profondeur de ses sentiments : « *dans le journal, je suis sincère, naturelle. Je dois m'en tenir au journal. Dans la fiction, je deviens artificielle* »<sup>575</sup>.

« *Après s'être frotté à la forme du roman et de l'essai, elle [a] donc accepté l'évidence que seul son journal épouserait fidèlement les contradictions de son être* »<sup>576</sup>. Mais elle va encore plus loin dans ses prises de position : la fiction, qu'elle avait mise sur un piédestal quelques années plus tôt, lui apparaît désormais imparfaite<sup>577</sup>, car arbitraire et empruntée ; « *pour elle l'œuvre inventée de l'homme était devenue synonyme d'une séparation d'avec la vie humaine* »<sup>578</sup>. La fiction lui semble dorénavant factice<sup>579</sup>, et dans tous les cas ne plus s'accorder à ses ambitions : « *concevoir un plan d'ensemble, imposer un ordre logique, se projeter dans l'avenir, c'est-à-dire imaginer et inventer, ne lui étaient pas possible. Elle ne pouvait qu'observer, analyser, guetter les signaux secrets du moi, se mettre à l'écoute du rêve et de ses créations poétiques qui transcendaient les efforts conscients de*

---

<sup>573</sup> Nin Anaïs, *Journal de l'amour : journal inédit et non expurgé des années 1932-1939, op. cit.*, 13 octobre 1933, p.317.

<sup>574</sup> Nin Anaïs, *Journal de l'amour : journal inédit et non expurgé des années 1932-1939, op. cit.*, 19 mars 1935, p.516.

<sup>575</sup> Nin Anaïs, *Journal de l'amour : journal inédit et non expurgé des années 1932-1939, op. cit.*, 4 janvier 1937, p.882.

<sup>576</sup> Jaigu France, *op. cit.*, p.XXVI.

<sup>577</sup> Elle qui était si admirative, autrefois, de l'œuvre d'Henry Miller, s'en détourne peu à peu, et elle associe désormais les travers de cette dernière aux faiblesses de l'œuvre de fiction : « *Henry, contrairement aux apparences, n'est pas dans la vie, pas à l'intérieur. Il subit la vie. Passif. Il n'agit jamais, il se contente, après coup, de se répandre en mots* ».

<sup>578</sup> Stuhlmann Gunther, « Préface », In Nin Anaïs, *Journal : 1955-1966*, Paris : Stock, 1977, T.6, p.12.

<sup>579</sup> Elle rejoint donc le point de vue de Marie Bashkirtseff, qui écrit dans son journal à la date du 16 avril 1876 : « *tous les livres qu'on lit sont des inventions, les situations y sont forcées, les caractères faux, tandis que ceci, c'est la photographie de toute une vie* » (Bashkirtseff Marie, citée In Lejeune Philippe, « Marie Bashkirtseff », *op. cit.*, [En ligne]).

*l'intellect* »<sup>580</sup>.

**c. L'« authenticité humaine du journal »<sup>581</sup>**

L'écriture du journal, cette « *progression constante au jour le jour de l'aventure de la vie, consignée spontanément* »<sup>582</sup>, lui apparaît finalement comme « *le point d'articulation fascinant où la vie bascule dans l'écriture* »<sup>583</sup>. À l'invention de la fiction<sup>584</sup>, « *qui défigure la réalité, la transforme* », elle oppose donc « *l'écriture diaristique censée être une capture instantanée du réel tel qu'il a été vécu* »<sup>585</sup>. Il s'est ainsi opéré une mutation dans sa façon de penser, cette « *écriture au quotidien d'une individualité en perpétuel questionnement* »<sup>586</sup> lui semblant désormais plus constructive que l'écriture romanesque, et surtout mieux correspondre à sa personnalité. Elle s'appuie pour cela sur deux arguments : la spontanéité de l'écriture intime, d'une part, et son caractère « naturel », de l'autre ; « *en dehors du journal, je ne suis jamais naturelle. Le journal est la forme qui me convient. Je n'ai aucune objectivité. Je ne peux écrire que lorsque les événements sont encore chauds et en train de se produire. Quand j'écris après coup, je deviens artificielle. Je fais du style. Je perds mon naturel* ». Pour ces deux raisons, l'écriture du journal lui semble, certes subjective, mais authentique : « *ces pages, en somme, contenaient ce qu'elle considérait comme l'œuvre véritable de sa vie, ce qu'elle avait écrit de plus naturel, de plus véridique* »<sup>587</sup>. Elle revendique le journal comme étant « *la forme ultime de l'écriture intime. Le " je " s'écrit, s'observe, se juge et s'adresse à lui-même. Il est auteur et sujet, parfois même lecteur* »<sup>588</sup> : la subjectivité à l'œuvre en fait donc sa force.

En un sens, pour Anaïs Nin, la force du journal intime est de relever d'une écriture du sentiment ; la multiplication des entrées lui apparaît être un reflet du morcellement de la personnalité humaine, l'écriture fragmentée s'apparentant à une « *chronologie de l'émotion* »<sup>589</sup>. Et la fiction serait impuissante à transcrire cela : « *aucune œuvre de création*

<sup>580</sup> Stuhlmann Gunther, *Ibid.*

<sup>581</sup> Nin Anaïs, *Cahiers secrets (Henry and June) : pages non expurgées du journal*, Paris : Stock, 1987, p.8.

<sup>582</sup> Stuhlmann Gunther, *Ibid.*

<sup>583</sup> Simonet-Tenant Françoise, *Journal personnel et correspondance (1785-1939) ou les affinités électives*, 2009, p.219.

<sup>584</sup> À la question « *Comment définissez-vous la fiction ?* », elle répondra, en 1970, « *Fiction is invention* » – « *La fiction est invention* » (Dubow Wendy, « *Conversations with Anaïs Nin* », citée In Rauturier Maud, *op. cit.*, p.156).

<sup>585</sup> Rauturier Maud, *op. cit.*, p.156.

<sup>586</sup> Rauturier Maud, *op. cit.*, p.294.

<sup>587</sup> Stuhlmann Gunther, *Ibid.*, p.12.

<sup>588</sup> Rauturier Maud, *op. cit.*, p.294.

<sup>589</sup> Nin Anaïs, *Le roman de l'avenir*, citée In Rauturier Maud, *op. cit.*, p.213.

*ne pourront produire la même chaleur que le sentiment* » ; à la fiction froide et figée, presque « morte », elle oppose une écriture diaristique pleine de « vie »<sup>590</sup>. Mais le journal est aussi lieu de rêve, puisque, selon elle, l'un et l'autre se mêlent : « *au lieu d'écrire un roman je m'allonge avec un stylo et ce cahier, je rêve, je me laisse aller aux reflets brisés... ; j'ai besoin de revivre ma vie dans le rêve, le rêve est ma vraie vie* »<sup>591</sup>. Au point que cette exploration en devienne douloureuse : il lui semble parfois creuser trop profondément en elle, s'approcher trop de l'essence des choses, jusqu'à se mettre en danger : « *travailler sur le journal ressemble trop à la vie* », écrit-elle dans cette entrée du 10 janvier 1937, « *je touche de la vraie chair, de vraies larmes ; j'entends de vrais mots ? C'est intolérable. Est-ce que les gens pourraient le lire ? C'est chaud, humide, ça frémit, exhalant des odeurs comme en exhale la chair elle-même. Trop proche, trop proche* ». Mais, paradoxalement, cette quête intérieure qui l'écorche et la rend vulnérable, lui paraît indispensable à sa survie : « *si je n'avais pas entièrement créé mon monde, je serais sûrement morte dans celui des autres* »<sup>592</sup>. L'authenticité qu'elle prête à ce type d'écriture est donc tout à la fois forme de sacrifice – « *cela me fait du mal de me démasquer* »<sup>593</sup> –, et moyen de survivance : le journal, qui l'accompagne tout au long de sa vie, lui sert de « béquille », et donne sens à sa vie.

En outre, celle qui s'était toujours vu refuser le succès, mais aussi quelque part l'accès à la publication, prend conscience, à la fin des années 1950, que le vent a tourné : « *les goûts littéraires de ses compatriotes [américains] sont en train de changer. Allen Ginsberg et Jack Kerouac incarnent cette beat generation qui dénonce l'aspect commercial et hégémonique de la culture, et se pose en rupture avec elle. Ces écrivains recherchent leur identité en expérimentant le LSD et en pratiquant une mystique de la sexualité. En outre, après de nombreuses années d'anonymat, Anaïs Nin se trouve propulsée devant un public curieux de la vie intime de celle qui avait été si proche de Miller* »<sup>594</sup>. Son journal intime, qu'elle a toujours pris soin de cacher, mais qui lui apparaît désormais comme son œuvre maîtresse, est en parfaite adéquation avec les aspirations de l'époque, et se trouve, par dessus-tout, attendu par le public.

<sup>590</sup> Comme elle le note dans cette entrée : « *le journal fourmille de vie, déborde de réalité, explose de chaleur !* ».

<sup>591</sup> Nin Anaïs, *Journal : 1931-1934, op. cit.*, p.11.

<sup>592</sup> Nin Anaïs, *Journaux de jeunesse : 1914-1931, op. cit.*, p.9.

<sup>593</sup> Nin Anaïs, *Journal : 1931-1934, op. cit.*, p.12.

<sup>594</sup> Jaigu France, *op. cit.*, p.XV.

## 4.2.2 LE TRAVAIL D'UNE ARTISTE

### a. Les rumeurs

En effet, une « *réputation quasi légendaire* »<sup>595</sup> précédait la publication de son journal. Dans les années 1930, « *il lui était arrivé parfois, dans un grand mouvement d'affection, et aussi pour provoquer de temps en temps un écho à son entreprise solitaire, de montrer des extraits de son Journal à quelques amis de confiance* »<sup>596</sup>. Ainsi, Henry Miller, Otto Rank ou l'écrivain Lawrence Durrell eurent l'occasion de découvrir des passages de son journal, et ils ne tardèrent pas à partager leur enthousiasme, au point que, très vite, « *le bruit courut qu'il y a avait là un des documents littéraires de [ce] siècle* »<sup>597</sup>. En 1937, Henry Miller ira jusqu'à écrire, dans un article pour la revue anglaise *Criterion*, que le journal d'Anaïs Nin « *prendrait place parmi les révélations de Saint Augustin, Pétrone, Abélard, Rousseau et Proust* »<sup>598</sup>.

Mais malgré tout, Anaïs Nin hésita longtemps à concrétiser cette publication, et ce pour plusieurs raisons<sup>599</sup>. Tout d'abord, éditer son journal, qui lui « *servait de confident, d'ami sûr, de refuge dans un monde hostile, indifférent, pénible* »<sup>600</sup>, lui semblait une prise de risque considérable : n'était-ce pas trop dévoiler d'elle-même, et perdre à tout jamais ce refuge, dont « *la condition de [...] croissance et de [...] survie avait été cette mise à l'abri des regards, des jugements extérieurs* »<sup>601</sup> ? Et ne risquait-elle pas de vivre une cinglante désillusion, si le public se trouvait déçu par ce journal tant attendu, et si la critique se montrait féroce ? Ce journal, qui divulguait tant de sa personne, n'était-il pas un objet trop personnel pour être exposé aux regards inquisiteurs ?

En outre, se posaient de nombreux problèmes d'ordre éthiques et légaux, son journal évoquant la vie intime de nombreuses autres personnes, et en particulier ses liaisons amoureuses, qui risqueraient, si elles étaient dévoilées, d'écorcher son entourage, et de créer des scandales. S'agissant d'une publication anthume, « *c'est un lecteur contemporain qui est*

<sup>595</sup> Stuhlmann Gunther, « Préface », In Nin Anaïs, *Journal : 1955-1966*, Paris : Stock, 1977, T.6, p.9.

<sup>596</sup> Stuhlmann Gunther, « Préface », *Ibid.*

Remarquons que montrer des extraits de son journal à un proche semble être une tendance marquée de la pratique ; nous l'observerons notamment par le biais des diaristes en ligne enquêtés – qui ont tous tenu un journal intime manuscrit avant de démarrer leur pratique sur le Web.

<sup>597</sup> Stuhlmann Gunther, *Ibid.*, p.7.

<sup>598</sup> Miller Henry, cité In Stuhlmann Gunther, « Préface », In Nin Anaïs, *Journal : 1931-1934*, Paris : Stock, 1969, T.1, p.7.

<sup>599</sup> « *Est-ce que les gens pourraient le lire ?* », s'interroge-t-elle d'ailleurs dans l'entrée du 10 janvier 1937 ; « *c'est chaud, humide, ça frémit, exhalant des odeurs comme en exhale la chair elle-même. Trop proche, trop proche* » : l'éventualité de confronter ces écrits, qu'elle juge presque organiques tant ils font partie d'elles, effraie Anaïs Nin.

<sup>600</sup> Stuhlmann Gunther, « Préface », In Nin Anaïs, *Journal : 1955-1966*, Paris : Stock, 1977, T.6, p.10.

<sup>601</sup> Stuhlmann Gunther, *Ibid.*, p.9.

visé de façon plus ou moins proche, un lecteur qui partage le même monde, est confronté à la même réalité que le diariste »<sup>602</sup> : la confrontation est immédiate, les risques – juridiques mais aussi affectifs – démultipliés ; « il ne s'agit plus seulement de l'appel au lecteur futur virtuel, mais bien de la prise en compte de jugements critiques effectifs qui, ayant pour objet les pages passées, deviennent des réalités du présent de l'écriture »<sup>603</sup>. Enfin, détail non sans importance, les milliers de pages déjà écrites rendaient difficile, si ce n'est impossible, la publication intégrale du manuscrit.

Anaïs Nin élaborait donc plusieurs plans de publication, envisageant de transformer son journal en œuvre de fiction, puis imaginant de le publier sous sa vraie forme mais en utilisant des pseudonymes, enfin songeant à mélanger vrais et faux noms ; mais aucune de ces perspectives ne lui sembla satisfaisante, tant du point de vue de la protection de son entourage, que du respect de la forme de son journal. Le projet fut donc mis de côté, et cela pendant plus de trente ans. Mais Anaïs Nin prendra finalement conscience que la publication, tant fantasmée, était essentielle à son épanouissement : elle, qui s'était tantôt « travestie » en publiant des œuvres de fiction, se devait de porter à la connaissance du monde son journal intime, au risque de déplaire<sup>604</sup> ; c'était même devenu une nécessité : « j'éprouvais le besoin de publier le Journal avec autant de force que le serpent qui mue parce que son ancienne peau est devenue trop étroite »<sup>605</sup>. Et étant arrivée à la conclusion, après toutes ces années, qu'une publication telle quelle était impossible, elle se lança alors dans un travail de réécriture.

Nous pouvons noter qu'Anaïs Nin semble avoir disposé d'une grande liberté dans la mise en œuvre de la publication de son journal ; le rôle des éditeurs semble avoir été relatif. Il ne s'agit pas pour autant d'en conclure à une autonomie totale du diariste, en cette fin de XX<sup>ème</sup> siècle, dans la publication de son journal. Nous le développerons, les adaptations pratiques menées par Anaïs Nin – motivées essentiellement par un souci esthétique ou de décence – semblent avoir finalement devancé les préoccupations de l'éditeur : le texte proposé excluait *a priori* tout risque juridique, et sa forme travaillée optimisait une réception favorable. Ce même souci déterminait en partie les adaptations menées par Anne Frank sur son journal ; nous pourrions finalement avancer que les projets d'éditions anthumes du XX<sup>ème</sup> siècle reposent sur une intériorisation par les diaristes des contraintes

---

<sup>602</sup> Braud Michel, *op. cit.*, p.224.

<sup>603</sup> Rannoux Catherine, *op. cit.*, p.144.

<sup>604</sup> « Il faut que je me risque, non pas avec une œuvre d'art distincte de moi-même, mais avec moi-même, mon corps, ma voix, mes pensées tous exposés » (Nin Anaïs, *Journal : 1955-1966*, Paris : Stock, 1977, T.6, p.11).

<sup>605</sup> Nin Anaïs, *Ibid.*, p.13.

éditoriales – le diariste lui-même, par ailleurs motivé par un souci de pudeur, constituant le premier « obstacle » à la publication des écrits originels.

## **b. La réécriture et la publication**

Lorsqu'elle décide de sauter le pas, la réécriture est déjà entamée : depuis les années 1930, Anaïs Nin avait, comme nous l'avons dit, imaginé des stratégies d'édition, de la simple transcription dactylographiée à la conception d'un journal fictif ; « *la version qui paraît finalement en 1966 est le fruit de ces remaniements successifs* »<sup>606</sup>. Remaniements accessoires, selon elle : plusieurs personnes ayant signifié le souhait de ne pas apparaître telles quelles dans le journal, elle les a éliminées, pour ne pas avoir à modifier les écrits les concernant ; selon son agent, Gunther Stuhlmann, il s'agissait alors simplement de « *révéler sans les aspects destructeurs de la révélation. [...] [D']extraire l'essence de la vie sans dommage* »<sup>607</sup>. Dans un autre ordre d'idées, elle s'est permis de retoucher quelque peu la forme du journal, afin de le rendre « *plus artistique* »<sup>608</sup> : la chose se serait faite naturellement, alors qu'elle retranscrivait les manuscrits originaux.

Il s'agirait donc simplement de modifications éthiques et esthétiques, nécessaires, selon elle, à la publication d'un journal ; « *mais il faut bien avouer que les modifications effectuées par Anaïs Nin ne se limitent pas à des considérations éditoriales* »<sup>609</sup>. Elle a effectivement fait disparaître certaines personnes de son journal, dont son mari et ses amants, mais au point d'avoir « *fait le vide autour d'elle, apparaissant ainsi au cours de ces années parisiennes comme un personnage solitaire [...] voire célibataire* »<sup>610</sup>. Volatilisées, donc, ces nombreuses entrées évoquant l'amour, qu'elle a pourtant souvent présentées comme une priorité dans sa vie, envolés, les récits de ses expériences sexuelles, les échanges riches et variés qu'elle a pu avoir avec ses amants. Au final, elle n'est plus, dans ce journal, qu'on dira « expurgé », la même personne : elle y « *projette d'elle une fausse impression, celle d'une artiste indépendante qui ne pouvait compter sur le soutien financier et affectif de son mari* »<sup>611</sup>. Car ses proches ne sont pas les seuls qu'elle ait voulu protéger : « *pour camoufler son passé, dissimuler ses relations adultères, un inceste consenti avec son père et des mensonges peu avouables, [...] Anaïs Nin [...] s'affranchi[t] de toute fidélité aux*

<sup>606</sup> Rauturier Maud, *op. cit.*, p.288.

<sup>607</sup> Stuhlmann Gunther, « Préface », In Nin Anaïs, *Journal : 1955-1966*, Paris : Stock, 1977, T.6, p.15.

<sup>608</sup> Stuhlmann Gunther, « Préface », *Ibid.*, p.14.

<sup>609</sup> Rauturier Maud, *op. cit.*, p.289.

<sup>610</sup> Jaigu France, *op. cit.*, p.XVI.

<sup>611</sup> Jaigu France, *op. cit.*, p.XVII.



*manuscripts* »<sup>612</sup>. En outre, sa plume n'est plus la même : à l'écriture spontanée, profondément émotive, se substitue un ton plus réfléchi et distant ; « *usant de son expérience de romancière, la diariste modèle son journal en un récit organisé autour du thème de sa maturation artistique. [...] Certains passages plus que d'autres trahissent le travail de l'artiste : la langue est modifiée, améliorée et poétisée. [...] Anaïs Nin se révèle dans toute la splendeur de son rôle de " metteur en scène ". Le Journal est le théâtre de sa vie. Elle y place et dirige les actants* »<sup>613</sup>.

La perspective de la publication de son journal exacerbe donc les préoccupations esthétiques, au point qu'elle en vienne à « trahir » ce qui faisait, selon elle, l'authenticité de ses écrits diaristiques : la spontanéité du geste scriptural. Alors qu'elle critiquait la nature construite de la fiction, elle procède elle-même à une reconstruction de ses écrits<sup>614</sup>, parce que son journal aura une destinée publique : une tension est donc palpable, entre le souci de ne pas trahir l'essence des écrits, d'une part, et les considérations esthétiques de l'auteur, d'autre part. C'est finalement la question de la fonction esthétique qui est posée : celle-ci est-elle compatible avec la démarche diaristique ? Cette réflexion sera développée tout au long de notre étude, mais nous pouvons déjà avancer que la publicisation apparaît attiser les intentions esthétiques du diariste. En tout cas, tenter de perfectionner la forme des écrits procède d'une stratégie auctoriale, visant à optimiser la réception du journal – dont l'enjeu, nous l'avons vu, est très fort chez Anaïs Nin. Le contexte littéraire joue certainement un rôle important dans ces transformations formelles : il est sans doute difficile d'assumer, pour un écrivain, le caractère déconstruit et imparfait<sup>615</sup> de l'écriture diaristique – car procédant notamment d'un premier jet –, quand la tradition littéraire impose une représentation tout autre de la création artistique – qui relèverait, au-delà du talent individuel, d'un effort acharné.

Les motivations personnelles s'imbriquent au fond, comme c'était le cas pour Anne Frank, aux considérations sociales, au point que l'on puisse parler de « *fictionnalisation de*

---

<sup>612</sup> Dubois-Boucheraud Simon, *Les écritures du moi, genèse et créativité : les mises en scène d'Anaïs Nin*, Avis de soutenance de thèse de doctorat en Études anglophones, Université Paul Valéry : 2011, [En ligne].

<sup>613</sup> Rauturier Maud, *op. cit.*, p.309.

<sup>614</sup> Nous pourrions citer l'exemple de Claude Mauriac qui, plutôt que de publier son journal tel quel, a réalisé un montage, non chronologique, d'extraits de ce dernier – en regroupant tantôt les écrits consacrés à une personne ou à un événement, tantôt rassemblant des entrées écrites à la même date mais à des années d'intervalle. Il publiera ainsi dix tomes, sous le titre générique *Le temps immobile* : « *temps enfin possédé, goûté. Peut-être parce que, n'ayant pas tout à fait perdu mon temps, le temps, grâce à ce livre, je puis vivre sans arrière pensées, regrets, remords, sans déperdition d'énergie, ni vain affolement* » (Mauriac Claude, *Le temps immobile*, Paris : Grasset, 1987, T.1, 6 septembre 1973).

<sup>615</sup> Qui fait, nous semble-t-il, sa force : le journal intime est certes moins structuré qu'une autobiographie, mais il a l'avantage d'une écriture temporalisée, « *poétique et existentielle, fondée sur la fragmentation et la vibration* » (Lejeune Philippe & Boagert Catherine, *op. cit.*, p.36).

sa vie à une époque où publier le journal est inenvisageable »<sup>616</sup> ; tout comme Anne Frank avait anticipé que son journal ne pourrait être publié tel quel, Anaïs Nin semble elle aussi convaincue que le sien n'ira pas sans poser de problèmes. Sans doute n'était-elle pas prête elle-même à voir des pans entiers de son intimité ainsi révélés<sup>617</sup> ; mais elle avait aussi conscience que ses mœurs, d'autant plus dérangeantes venant d'une femme, ne pouvaient être étalées librement au grand jour. C'est donc à la fois par pudeur et par décence qu'elle fait le choix d'adapter son journal, ces deux types de retenue apparaissant guider les diaristes dans la gestion de la publication de leur journal. Ainsi, comme nous pouvons le voir dans la figure ci-dessous, Anaïs Nin mène un travail d'adaptation sur son journal à la fois pour offrir à son public une image adaptée à ce qu'elle souhaite – celle d'une artiste indépendante –, et pour se conformer à ce qu'elle se figure des attentes du lectorat – et au-delà de la société.

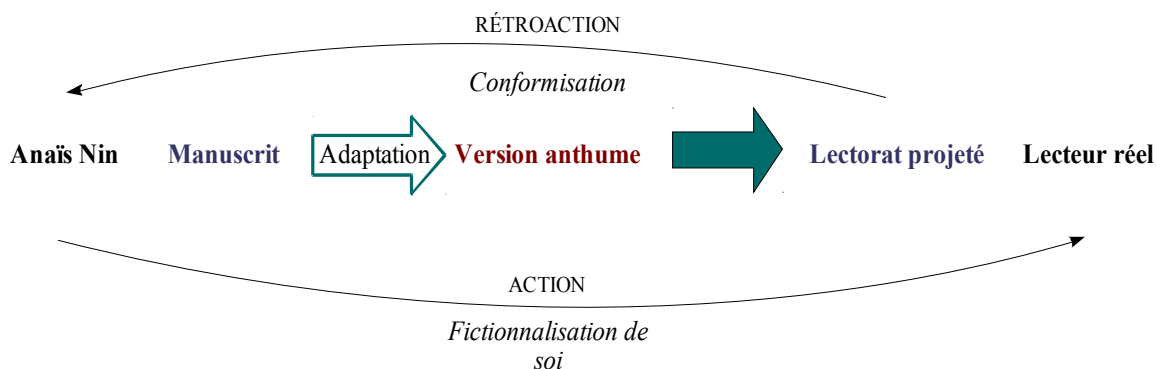


Figure 12, *Fictionnalisation de soi & conformisation*

La publication de cette version expurgée est aussi pour Anaïs Nin une tentative de voir son journal attirer les faveurs du public : elle qui a toujours été déçue lors des diverses publications de ses ouvrages repense son journal afin d'optimiser sa réception. Anaïs Nin « offre un aperçu atténué de ses " démons " à un public dont elle attend le verdict avec anxiété. La peur ressentie à la publication du Journal est aussi une preuve de l'importance de la réception dans le procédé d'écriture »<sup>618</sup>. Les attentes éditoriales classiques

<sup>616</sup> Dubois-Boucheraud Simon, *op. cit.*, [En ligne].

<sup>617</sup> Publier un journal intime est un acte qui demande de l'audace. Claude Mauriac écrit ainsi : « comme il est difficile de reconnaître, d'assumer, de publier de telles pages ... Je ne prétends pas que j'aurai le courage de me solidariser ici avec tous mes échecs » (Mauriac Claude, *Ibid.*, 19 juin 1973, p.38).

<sup>618</sup> Rauturier Maud, *op. cit.*, p.372-373.

– bénéficier d'un succès critique et pourquoi pas économique – prennent donc le pas sur le respect du manuscrit – et donc du pacte autobiographique : la contrainte sociale – entre désir de normalisation et de séduction<sup>619</sup> – agit donc à plusieurs niveaux, et ne doit pas être négligée dans les questions d'exposition de soi. Nous pouvons imaginer qu'Anaïs Nin, dont la personnalité était plutôt audacieuse, aurait moins été freinée si elle avait vécu à une époque plus libérée ; c'est d'ailleurs ce que tend à démontrer la publication posthume quasi-intégrale de son journal, qui semble relever d'un souhait formulé à la fin de sa vie – dans les années 1970 –, dans une période de libération des mœurs.

### c. Les critiques

Il faudra donc attendre l'année 1966 pour que soit publié le premier volume du journal d'Anaïs Nin, soit une trentaine d'années après que celle-ci ait commencé à projeter son édition. Nous percevons là les réserves qui président alors à la publication anthume d'un journal intime, le report de celle-ci venant mettre quelque peu à distance la réception du journal : ce premier tome concerne les années 1931-1934, plusieurs décennies séparant l'écriture du journal de sa publication<sup>620</sup>. Le texte, qui a subi de larges coupes, comprend à peu près la moitié des manuscrits couvrant cette période.

Dans un premier temps, le public est enthousiaste, et salue unanimement le journal : « *on s'attarde sur la sensibilité toute féminine de l'auteur, son histoire d'enfant mal-aimée, sa quête du père, et sur la femme forte qu'elle prétend être devenue, tout en manifestant un vif intérêt pour la scène artistique des années 1930* »<sup>621</sup>. Le public féministe est particulièrement conquis, même si certains passages ne manquent pas de heurter sa sensibilité, et notamment la propension d'Anaïs Nin à s'effacer pour servir le talent d'Henry Miller, ou encore son désengagement politique<sup>622</sup>.

---

<sup>619</sup> La tentation de séduction apparaît d'autant plus grande lorsque l'auteur sait que son journal intime sera publicisé ; mais il nous semble qu'elle est toujours quelque part présente, même lorsque l'écriture se veut simplement auto-destinée : « *comment ne pas choisir le meilleur dans le vrai sur quoi l'on opère ? Comment ne pas souligner, arrondir, colorer, chercher à faire plus net, plus fort, plus troublant, plus intime, plus brutal que le modèle ?* » (Valéry Paul, *op. cit.*, p.570).

<sup>620</sup> L'on constatera qu'au fur et à mesure des volumes, l'antériorité diminue peu à peu, l'exposition se faisant de plus en plus proche du temps de l'écriture : le 2<sup>nd</sup> volume (1934-1939) est publié en 1967, le 3<sup>ème</sup> volume (1939-1944) en 1969, le 4<sup>ème</sup> volume (1944-1947) en 1971, le 5<sup>ème</sup> volume (1947-1955) en 1974, le 6<sup>ème</sup> volume (1955-1966) en 1976, et le 7<sup>ème</sup> volume (1966-1974), pris en charge par Rupert Pole, après la mort d'Anaïs Nin, en 1982.

<sup>621</sup> Jaigu France, *op. cit.*, p.XVII.

<sup>622</sup> « *Je combats l'intrusion du monde extérieur – la politique, la guerre, le communisme, les révolutions –* », écrit-elle le 2 mai 1935, « *parce que tout cela tue la vie individuelle, alors qu'elle représente tout ce que nous possédons – vraiment tout* » (Nin Anaïs, *Journal de l'amour : journal inédit et non expurgé des années 1932-1939*, *op. cit.*, p.54).

Mais tant que le public n'a pas connaissance de la première version du journal, les critiques restent sporadiques. Car, en 1987, coup de théâtre : Rupert Pole publie une version non expurgée des années 1931-1932<sup>623</sup>, car c'était, selon lui<sup>624</sup>, « *le vœu d'Anaïs que soit connue un jour l'histoire dans son intégralité* »<sup>625</sup>. Il semblerait donc que la diariste ait souhaité, qu'après sa mort, soit révélée la première version, afin que soit accompli ce qu'elle n'avait pu mener de son vivant ; peut-être n'a-t-elle « *pas eu le courage de défaire le contrat qui la liait à ses lecteurs* »<sup>626</sup>, fondé sur un narrateur fictionnalisé, et a-t-elle laissé le soin à son exécuteur testamentaire de le faire à sa place. Sans doute avait-elle perçu, en cette fin de XX<sup>ème</sup> siècle, que les normes de décence étaient en train de changer.

Elle offre en tout cas au public la possibilité d'accéder à un texte plus fidèle au manuscrit<sup>627</sup>, et de procéder à une « *lecture étendue dans le temps, progressive et soumise aux changements* »<sup>628</sup>. Le contrat avec le lectorat est donc particulier – tel que schématisé dans la figure ci-après – : lecture en deux temps, dévoilement en quelque sorte échelonné. La publication anthume apparaît ici être une première étape à la publication du journal : un moyen pour elle, peut-être, de pouvoir assister à cet événement, même s'il n'est que partiel, alors qu'elle n'était pas prête, et que la société ne l'était pas plus, à voir son intimité ainsi exposée.

---

<sup>623</sup> Il publie en 1987 *Henry and June. Les cahiers secrets (1931-1932)*, en 1992 *Inceste (1932-1934)*, en 1993 *Le feu (1935-1936)*, et en 1996 *Comme un arc-en-ciel (1937-1939)*, ces quatre volumes formant *Le journal de l'amour*.

<sup>624</sup> Ce qui n'est pas de l'avis de tout le monde : « *Rupert Pole, comme Henry Miller, reste convaincu, malgré l'avis d'autres proches d'Anaïs Nin, que celle-ci désirait que son journal fut publié tel quel, dans sa version non expurgée, après sa mort* » (Jaigu France, *op. cit.*, p.XVII).

<sup>625</sup> Pole Rupert, « Préface », In Nin Anaïs, *Cahiers secrets (Henry and June)*, Paris : Stock, 1987, p.9.

<sup>626</sup> Rauturier Maud, *op. cit.*, p.296.

<sup>627</sup> Car il semblerait qu'il faille là encore rester prudent : d'après Simon Dubois-Boucheraud , « *le journal posthume, dit " non expurgé " et basé sur les transcriptions dactylographiées que la diariste réalisait de ses journaux, n'est pas non plus exempt de réécritures et d'amendements conséquents* » (Dubois-Boucheraud Simon, *op. cit.*, [en ligne]).

<sup>628</sup> Rauturier Maud, *op. cit.*, p.409.

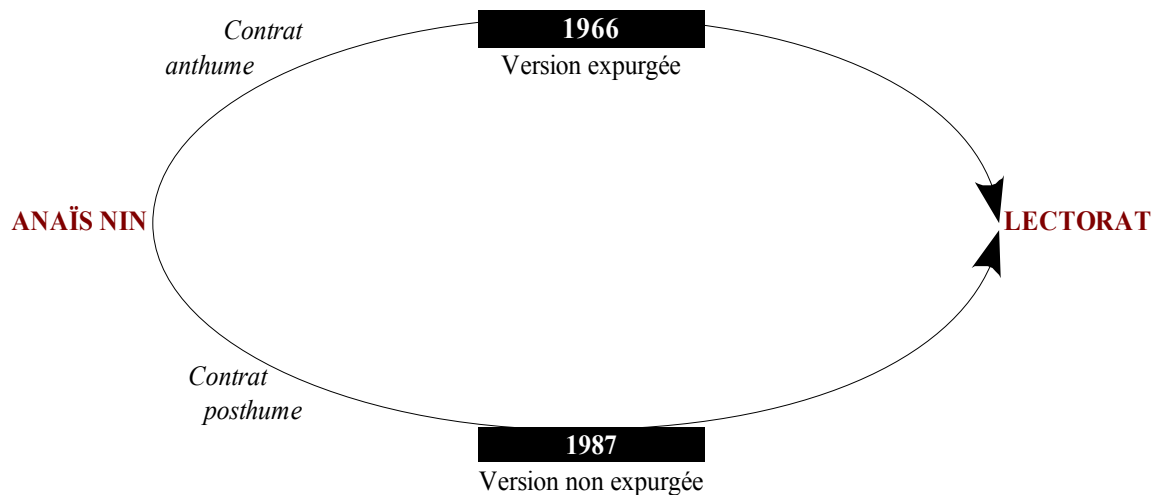


Figure 13, *Publicisation échelonnée*

C'est donc après la parution de ces versions non expurgées que s'éveillent les plus vives critiques. Anaïs Nin était alors devenue « *le symbole d'une libération sociale et artistique* »<sup>629</sup>, la version expurgée « *retra[çant] le pénible itinéraire d'une femme qui lutte victorieusement contre la maladie, la maltraitance et la misogynie* »<sup>630</sup>. Mais la lecture de cette nouvelle version éclaire d'une tout autre lumière la vie de la diariste : son indépendance est remise en question, quand on découvre qu'elle était femme de banquier ; son éthique, également, tant elle a multiplié les amants ; quant à la relation menée avec son père, tout simplement incestueuse, elle ne pouvait que créer scandale. Comment, dès lors, s'identifier à cette femme, qui non seulement se révélait être une « menteuse » – dans la vie, mais également avec ses lecteurs –, mais qui, en outre, avait des mœurs si peu recommandables ? Les lectrices sont déçues, et les féministes s'indignent d'avoir été trompées en érigeant Anaïs Nin en symbole.

La publication de cette seconde version du journal donne à voir que la diariste n'a pas respecté toutes les clauses du pacte autobiographique ; par cette rupture, le journal d'Anaïs Nin contribuera à faire évoluer l'horizon d'attente des lecteurs. Celui-ci n'est en effet pas figé, « *le texte nouveau évoquant pour le lecteur (ou l'auditeur) tout un ensemble d'attentes et de règles de jeu avec lesquelles les textes antérieures l'ont familiarisé et qui au*

<sup>629</sup> Rauturier Maud, *op. cit.*, p.15.

<sup>630</sup> Jaigu France, *op. cit.*, p.XVII.

*fil de la lecture, peuvent être modulées, modifiées ou simplement reproduits* »<sup>631</sup>. Dans le cas du journal d'Anaïs Nin, la révélation des transformations dissimulées de ses écrits provoque un « *écart esthétique* » – que Hans Robert Jauss définit comme « *la distance entre l'horizon d'attente préexistant et l'œuvre nouvelle dont la réception peut entraîner un " changement d'horizon "* »<sup>632</sup>. Il nous semble en effet qu'à partir de la fin du XX<sup>ème</sup> siècle, va se jouer un déplacement de l'horizon d'attente du lectorat, de plus en plus confronté à des textes autobiographiques au statut incertain : dès lors, comme nous le développerons, la transgression de la clause de référentialité se verra de plus en plus admise, ne provoquant plus de tels scandales.

La critique s'appuie donc avant tout sur un critère de « vérité » pour remettre en cause le journal d'Anaïs Nin<sup>633</sup> : il s'agit d'en dénoncer les incohérences, les adaptations multiples qui n'ont pas lieu d'être, leur semble-t-il, au sein d'un journal intime. Pour notre part, il nous semble que la démarche d'Anaïs Nin est profondément novatrice, dans le sens où sa pratique met en exergue, en l'exacerbant, les paradoxes du pacte de référentialité.

## 4.3 UNE NOUVELLE VISION DE L'EXPRESSION DE SOI

### 4.3.1 UNE REMISE EN CAUSE DU PACTE DE RÉFÉRENTIALITÉ

#### a. Une conception personnelle de la « vérité »

Il faut tout d'abord faire remarquer qu'Anaïs Nin, tout au long de sa vie, s'est révélée être une menteuse chronique<sup>634</sup> : ses doubles, et même parfois triples vies – elle a souvent mené des relations avec deux, voire trois hommes à la fois –, nécessitaient qu'elle use d'artifices afin de les préserver. Il s'agissait de cacher ses amants à son mari, et de faire croire à ses amants qu'ils étaient uniques. Et l'on peut dire qu'elle en tirait un certain plaisir :

---

<sup>631</sup> Jauss Hans Robert, *op. cit.*, p.56.

<sup>632</sup> Jauss Hans Robert, *op. cit.*, p.58.

<sup>633</sup> Philippe Lejeune lui-même avoue ses réticences face au journal d'Anaïs Nin. Il écrit à ce propos : « *La fictionnalisation. Le moment où le texte " prend ", devient épais, opaque. Mon incapacité à lire Anaïs Nin, unanimement vantée. Les dangers de la littérature* ». (Lejeune Philippe, *Le moi des demoiselles : enquête sur le journal de jeune fille*, *op. cit.*, p.89).

<sup>634</sup> Si nous avons plus tôt relativisé la notion de « vérité », en lui préférant celle de « sincérité », il nous semblait intéressant d'aborder la façon dont Anaïs Nin appréhendait cette première, car elle en fait la justification du pacte original qu'elle établit avec son lectorat.

ainsi, par exemple, elle évoque dans son journal cette fois où son mari, étant « tombé » sur son cahier, et ayant découvert l'une de ses aventures, elle s'empresse de lui expliquer qu'il s'agissait du « faux » journal, celui dans lequel elle s'inventait une vie, en se laissant porter par ses fantasmes. Il lui fallait donc rédiger un autre texte pour le soumettre à son mari : « *ce " vrai " journal que j'ai l'intention d'écrire pour Hugh – cela m'amuse comme un " tour de force " »*<sup>635</sup>. Cela la ravit, au point qu'elle n'hésite pas à jouer avec le feu ; ainsi, « *Anaïs avait pour habitude de tenter le diable et éprouvait un curieux plaisir à laisser son journal ouvert à des pages compromettantes que Hugh pouvait lire facilement »*<sup>636</sup>, ou d'inventer des mensonges difficiles, voire impossibles à soutenir<sup>637</sup>.

La façon qu'elle a de mettre en scène les événements n'est donc pas simplement procédé littéraire : elle mène sa vie de la même façon, et finalement, son journal est à l'image de sa personne. Sa tendance à jouer avec le lecteur, à mêler « vrai » et « faux », à dissimuler, fait en fin de compte écho à sa vie, et « *le lecteur est donc obligé de constater que l'ambiguïté du texte ne fait que refléter la dualité de la personnalité d'Anaïs Nin »*<sup>638</sup>.

Car Anaïs Nin a une façon très personnelle d'appréhender la « vérité » ; elle évoque dans l'un de ses romans « *l'aspect double de la vérité »*<sup>639</sup> : il y aurait, selon elle, à côté de la « vérité » objective, une autre vérité « *issu de l'immédiat, du personnel »*<sup>640</sup>, subjective donc, et qui elle seule serait capable de révéler l'individu. À ce sujet, « *Gunther Stulhmann, son agent, évoque les vérités surtout " psychologiques " d'Anaïs Nin »*<sup>641</sup> : une forme de « vérité » du sentiment donc, qui fait écho à l'écriture du sentiment qu'elle prête au journal intime. Et pour elle, il faut croire en cette « vérité »-là : « *c'est là le message qu'elle a le plus exprimé : il faut avoir confiance dans l'intuition, dans le rêve, dans l'irréel, dans le monde sensible de l'imagination. Ce n'est pas seulement échappatoire, c'est la découverte de l'unité de l'âme humaine avant la chute »*<sup>642</sup>. Tenter de se connaître, d'atteindre une forme

<sup>635</sup> Nin Anaïs, *Journal de l'amour : journal inédit et non expurgé des années 1932-1939*, op. cit., 2 octobre 1933, p.312.

<sup>636</sup> Jaigu France, op. cit., p.XIX.

<sup>637</sup> Par exemple, accompagnée par Henry Miller jusqu'au bas d'un immeuble – celui-ci voulant s'assurer qu'elle se rend bien chez des amis comme elle l'a prétendu, et non chez un éventuel amant –, elle lui propose, alors qu'il s'apprête à partir, de faire clignoter la lumière une fois à l'intérieur, pour le rassurer. Sauf que l'immeuble en question est celui d'inconnus, et qu'elle l'a choisi au hasard, afin de dissiper ses doutes – et de se rendre ensuite discrètement chez son amant. Il lui est bien sûr impossible d'accéder à la lumière comme promis, et après avoir parlementé avec le gardien pour qu'il accepte de la faire sortir par l'arrière de l'immeuble, elle inventera un nouveau mensonge pour Henry – qui, soulagé d'avoir de ses nouvelles après avoir attendu en vain devant l'immeuble, acceptera ses explications sans broncher.

<sup>638</sup> Jaigu France, op. cit., p.XX.

<sup>639</sup> Nin Anaïs, *Le roman de l'avenir*, citée In Rauturier Maud, op. cit., p.325.

<sup>640</sup> Nin Anaïs, *Ibid.*

<sup>641</sup> Jaigu France, op. cit., p.XVI.

<sup>642</sup> Nin-Culmell Joaquin, « Préface », In Nin Anaïs, *Journal de l'enfance : 1914-1919*, Paris : Stock, 1979, p.10.

de « vérité » de soi, c'est donc pour Anaïs Nin explorer ses fantasmes, déchiffrer ses illusions, se perdre dans le labyrinthe de son imagination, et non tenter d'être au plus près fidèle à ce que l'on croit avoir vécu ; « *je ne peux pas écrire ma vie en racontant des faits, parce que l'extase ne se trouve pas dans les faits, ni dans les événements, ni même dans ce que je fais, mais dans ce qui est créé, stimulé par tout ça... Je veux dire par là que je suis à la fois dans une réalité physique et métaphysique* »<sup>643</sup>. Le journal, qu'il soit expurgé ou non<sup>644</sup>, « *y sera donc fidèle, vra[i], du point de vue des sentiments qu'elle transcrit* »<sup>645</sup>. Le respect du pacte référentiel, que nous avons certes relativisé plus tôt, apparaît, dans sa perspective, définitivement caduque, puisque l'écriture de la « réalité » est impuissante à révéler l'être. Si cette remise en cause d'une écriture de la « réalité » comme fidélité à soi peut sembler surprenante dans un premier temps, elle s'inscrit en fait dans les perspectives tracées par la psychanalyse.

## b. Les apports de la psychanalyse

Anaïs Nin s'intéresse à la psychanalyse à partir des années 1930, sous l'impulsion de son cousin. Elle débute une première analyse avec René Allendy, qui la déçoit rapidement, notamment parce qu'il ne la considère pas comme une artiste, et « *cherche à [la] guérir [...] de ses pulsions romanesques et de sa faculté à vivre dans le mythe plutôt que dans la réalité* »<sup>646</sup>. En 1933, elle rencontre Otto Rank, dont la vision de l'artiste correspond plus à ses attentes, et avec qui « *elle explor[e] le rôle ainsi que les possibilités créatrices de la femme dans le monde moderne* »<sup>647</sup>. Mais si son œuvre est profondément marquée par la psychanalyse<sup>648</sup>, elle reste malgré tout en retrait à l'égard de celle-ci, et n'accepte pas de se plier à toutes ses règles : ce n'est pas un hasard si son affinité s'est développée avec Otto Rank, « *disciple banni de Freud* »<sup>649</sup>; en outre, elle refusera toujours d'abandonner son

<sup>643</sup> Nin Anaïs, *Le feu : journal inédit et non expurgé des années 1934-1937*, Paris : Stock, 1997, p.11.

<sup>644</sup> Elle écrira d'ailleurs à propos du « faux » journal rédigé pour son mari : « *si jamais je mourais et que les deux soient lus – lequel serait moi ?* » (Nin Anaïs, *Journal de l'amour : journal inédit et non expurgé des années 1932-1939*, op. cit., 2 octobre 1933, p.312).

<sup>645</sup> Jaigu France, op. cit., p.XXI.

<sup>646</sup> Rauturier Maud, op. cit., p.119.

<sup>647</sup> Stuhlmann Gunther, « Préface », In Nin Anaïs, *Journal : 1934-1939*, Paris : Stock, 1970, T.2, p.8.

<sup>648</sup> Elle sera également, dans un premier temps, inspirée par le surréalisme, qui fera de l'inconscient le cœur de ses expérimentations artistiques. Mais elle sera rapidement insatisfaite par l'utilisation qu'ils en font, « *la découverte des couches inexplorées de l'être se révé[ant] aliénante* » dans leur cas, car l'introspection, portée à son paroxysme, enferme l'artiste dans un piège douloureux. Grâce à la psychanalyse, « *s'ouvre la voie d'un compromis. L'écriture intime, dans son mécanisme, rejoue le processus thérapeutique* » (Rauturier Maud, op. cit., p.118).

<sup>649</sup> Stuhlmann Gunther, *Ibid.*



journal, quand la psychanalyse reste circonspecte face à l'auto-analyse<sup>650</sup>. Plus que mettre cette science au centre de sa vie, elle choisit d'en utiliser les apports pour penser une nouvelle forme d'écriture.

La psychanalyse lui permet en tout cas de développer une posture différente de celle des premiers diaristes ; « *au départ, les hommes qui tiennent un journal, le font dans un but avoué de connaissance objective ou scientifique, pour disposer d'observations rigoureuses et nombreuses dont ils espèrent déduire des lois* »<sup>651</sup>. Mais finalement, en cherchant à fouiller leur intériorité, et découvrir les tréfonds de leur « moi », ils se sont trouvés en butte avec une part obscure d'eux-mêmes, complexe et résistante à l'analyse ; l'on peut dire que ces diaristes, en tentant « *d'élucider les phénomènes de conscience, [ont mis] à jour l'importance de l'inconscient* »<sup>652</sup>, entériné par la psychanalyse. Et cette part inconsciente, qui échappe à l'appréhension de l'individu, rend inaccessible toute supposée « réalité » de soi : la « vérité » objective, si elle existe, apparaît donc insaisissable.

Dès lors, pour les diaristes de la seconde moitié du XX<sup>ème</sup> siècle, dont Anaïs Nin fait partie, il n'est plus possible de prétendre à une transparence à soi-même. Ce qui ne détruit pas toute possibilité de connaissance de soi, mais repositionne celle-ci, bien loin de la conception positiviste qui présidait les écritures du moi jusqu'ici. C'est en définitive « *par bribes énigmatiques [...], à la faveur de rêves, d'actes manqués, d'associations fortuites* »<sup>653</sup>, par l'appréhension des fantasmes, des ombres, ou des faux-semblants, que l'on pourra saisir un tant soit peu son intériorité ; c'est finalement en ayant conscience que certaines parts de nous, justement, nous échappent, que l'on pourra aller plus loin dans l'observation de soi.

La connaissance de soi, pour Anaïs Nin, est donc « *intimement liée à l'exploration de l'inconscient* »<sup>654</sup>. La psychanalyse, « *ayant favorisé une représentation spatiale du moi, avec des couches d'une profondeur et d'une obscurité croissantes* »<sup>655</sup>, ne rend pas caduque la pratique du journal intime, mais l'éclaire sous un angle nouveau. L'appréhension identitaire ne passe plus par une tentative d'objectivation, mais au contraire par une exploration hasardeuse d'espaces inattendus. En ce sens, il nous apparaît qu'Anaïs Nin, inspirée par cette perception novatrice du « moi », se pose comme l'un des précurseurs d'une nouvelle forme d'écriture de soi.

---

<sup>650</sup> Sigmund Freud a toujours été très réservé quant à cette question : de son point de vue, on ne peut pas s'analyser soi-même.

<sup>651</sup> Girard Alain, *op. cit.*, p.12.

<sup>652</sup> Girard Alain, *op. cit.*, p.12-13.

<sup>653</sup> Gasparini Philippe, *Autofiction : une aventure du langage*, Paris : Seuil, 2008, p.241-242.

<sup>654</sup> Rauturier Maud, *op. cit.*, p.92.

<sup>655</sup> Didier Béatrice, *op. cit.*, p.45.

### 4.3.2 UN RENOUVELLEMENT DU GENRE AUTOBIOGRAPHIQUE

À partir de la seconde partie du XX<sup>ème</sup> siècle, le genre autobiographique se trouve en effet remis en question, et ce pour plusieurs raisons : tout d'abord, parce qu'il peine « à s'adapter aux nouvelles problématiques d'identité »<sup>656</sup> ; ensuite, parce que la notion de sincérité, autour de laquelle il s'est constitué, se trouve fortement questionnée. C'est ce que nous tenterons de démontrer dans cette partie, en mettant au jour la façon dont le genre autobiographique, loin de devenir stérile, se réinvente.

#### a. Le regard sur soi : un miroir déformant

Le soi, « ensemble de caractéristiques (goûts, intérêts, qualités, défauts, etc.), de traits personnels (incluant les caractéristiques corporelles), de rôles et de valeurs, etc., que la personne s'attribue »<sup>657</sup>, se construit progressivement, dans le temps, et évolue sans cesse. Les sentiments d'unité et de cohérence, ainsi que celui de continuité temporelle, sont indispensables à l'équilibre de l'individu, qui, sans cela, développerait des pathologies. Mais l'identité personnelle est en fait un phénomène complexe et multidimensionnel, ainsi qu'un « processus permanent et dynamique »<sup>658</sup>. Dans ces conditions, l'on comprend bien la difficulté qu'il peut y avoir à s'observer soi-même, et au-delà, à s'auto-représenter, mécanismes qui sous-tendent précisément les pratiques d'écriture de soi.

Nous souhaiterions faire un détour par la symbolique du miroir pour développer notre idée. La psychanalyse, notamment par le biais de Jacques Lacan<sup>659</sup>, puis la psychologie, insistent toutes deux sur l'importance du reflet spéculaire dans la construction de la personnalité ; pour dire cela simplement, l'individu se constitue, et prend conscience de son « moi », en s'identifiant dans le miroir. Il s'agit donc d'une étape importante dans la représentation de soi ; or, même au travers d'un miroir, la perception de soi-même n'est pas limpide. Nous pourrions évoquer ici le mythe de Narcisse<sup>660</sup>, tombé amoureux de son propre reflet dans une source d'eau, et qui s'y laissera mourir de désespoir. Selon Muriel Tinel, l'on peut voir dans ce mythe l'hyperbole d'un impossible regard sur soi : la représentation de soi

---

<sup>656</sup> Semprun Jorge, *L'écriture ou la vie*, Paris : Gallimard, 1994, p.25-26.

<sup>657</sup> L'Écuyer René, « Le développement du concept de soi, de l'enfance à la vieillesse », cité In Ruano-Borbalan Jean-Claude (Dir.), *L'identité : l'individu ; le groupe ; la société*, Auxerre : Sciences Humaines Éditions, 1998, p.4.

<sup>658</sup> Mucchielli Alex, *L'identité*, Paris : PUF, 2003. p.36.

<sup>659</sup> Lacan Jacques, « Le stade du miroir comme formateur de la fonction du Je telle qu'elle nous est révélée dans l'expérience psychanalytique », In *Écrits I*, Paris : Seuil, 1966, p.89-97.

<sup>660</sup> Tel qu'il nous est conté par Ovide dans *Les métamorphoses* (Ovide, *Les métamorphoses*, Angers : Société française d'imprimerie d'Angers, 1930, T.3).

reste avant tout une image, une projection de soi, un reflet renversé et imparfait ; « *se représenter c'est figer un regard impossible, un regard qui n'existe pas* »<sup>661</sup>. Trop s'en approcher, comme le symbolise la fin tragique de Narcisse, pourrait en outre être destructeur ; une distance vitale serait nécessaire dans l'appréhension de soi, afin de ne pas se perdre dans les affres de l'auto-contemplation.

Il existerait donc une réelle ambiguïté du regard sur soi ; « *vous êtes le seul à ne pouvoir jamais vous voir qu'en image, vous ne voyez jamais vos yeux, sinon abêtis par le regard qu'ils posent sur le miroir et sur l'objectif ; [...] même et surtout pour votre corps, vous êtes condamné à l'imaginaire* »<sup>662</sup>. La relation spéculaire se pense finalement toujours en termes de vue sur soi, le miroir étant toujours « *miroir déformant. Car le reflet n'est jamais l'être. Il n'en est qu'une pâle copie, déformée par la vision subjective* »<sup>663</sup>. Le journal, en tant qu'autoreprésentation, peut être appréhendé comme miroir de soi, et se trouve donc être aussi imparfait que ce que le diariste croit connaître de lui-même<sup>664</sup> ; il est à l'image de la perception que celui-ci a de sa personne<sup>665</sup>. Et inversement, le journal va se réfracter sur la personnalité de son auteur, car « *bien loin de précéder son image, le Moi en est le reflet, il y découvre sa stature, c'est-à-dire un modèle imaginaire auquel il est sommé de s'ajuster* »<sup>666</sup>. Le sentiment de soi, tout comme la façon de se représenter, est loin d'être figé, et se reconstruit à chaque instant, dans une dynamique relationnelle : dans la confrontation avec soi-même, mais aussi avec autrui.

---

<sup>661</sup> Tinel Muriel, *L'autoportrait cinématographique*, Thèse de doctorat en sciences du langage. – EHESS-Paris : 2004, p.47.

<sup>662</sup> Barthes Roland, cité In Rauturier Maud, *op. cit.*, p.336-337.

<sup>663</sup> Rauturier Maud, *op. cit.*, p.336.

<sup>664</sup> « *Conception reprise par Gide qui pense que rien ne distingue un sentiment que l'on éprouve d'un sentiment que l'on s' imagine éprouver* » (Jeamment Nicole, « Je vais avoir cinquante ans, il serait bien temps de me connaître », In Chiantaretto Jean-François, *Écriture de soi et sincérité*, Paris : In Press Éditions, 1999, p.156).

<sup>665</sup> « *Mais si le journal est aussi un miroir, où le rédacteur se regarde, ce miroir pourrait bien être déformant, et l'image qu'il renvoie n'être qu'une image embellie. Est-il possible de se regarder sans complaisance, même pour se blâmer ? N'y a-t-il pas quelque satisfaction, même à se juger au-dessous de soi-même ?* » (Girard Alain, *op. cit.*, p.147-148).

<sup>666</sup> Thévoz Michel, *Le miroir infidèle*, Paris : Les Éditions de Minuit, 1996, p.24.

## b. La présentation de soi

Car le soi n'est pas une pure production individuelle ; « *le concept d'identité ne peut se séparer du concept d'altérité* »<sup>667</sup>. Le processus identitaire est profondément social ; « *notre vrai moi n'est pas tout entier en nous* »<sup>668</sup>, il se constitue également dans la relation à autrui. En ce sens, le journal intime nous apparaît, une fois de plus, être une pratique profondément ancrée dans une perspective sociale : comme nous l'avons déjà évoqué lorsque nous abordions le cas de Benjamin Constant, la représentation de soi s'érige dans la projection à autrui, quand bien même celle-ci est virtuelle ; par ailleurs, même sans public, l'expression de l'intime se structure dans un processus dialogique. De fait, il nous semble que, comme dans toute interaction, le diariste se met en scène : « *l'écriture de l'intime, si elle est reflet de soi, est aussi une mise en représentation de soi. La diariste prend place sur la scène de son théâtre intérieur* »<sup>669</sup>.

Nous ne saurions manquer ici d'introduire la théorie de la « présentation de soi » d'Erving Goffman<sup>670</sup>, qui a redéfini les interactions de face-à-face<sup>671</sup> dans une perspective théâtrale : l'idée qu'il a développée est que tout un chacun se met en scène en jouant des rôles, afin de préserver sa « face », ainsi que celle de ses interlocuteurs, « *ce terme désignant la valeur sociale positive qu'une personne revendique* »<sup>672</sup> – en d'autres termes, l'image de soi que l'on tente d'imposer aux autres, et que l'on souhaite se voir confirmer en retour. Selon l'interlocuteur, et selon la situation, nous serions capables de développer une multitude de faces, comme autant de facettes de notre personnalité, « *dès lors, la vie sociale [serait] comme un théâtre dans lequel chacun tient un rôle de façade* »<sup>673</sup> : « *le monde en vérité est une cérémonie* »<sup>674</sup>, et l'interaction une représentation.

L'idée qu'il développe est donc que nous portons un « masque »<sup>675</sup> dans toutes nos

<sup>667</sup> Gossiaux Jean-François, cité In Ruano-Borbalan Jean-Claude, « La construction de l'identité », In Ruano-Borbalan Jean-Claude (Dir.), *L'identité : l'individu ; le groupe ; la société*, Auxerre : Sciences Humaines Éditions, 1998, p.2.

<sup>668</sup> Rousseau Jean-Jacques, « Rousseau juge de Jean-Jacques. Dialogues », In *Œuvres complètes*, 1959, Paris : Gallimard, 1959, T.1, p.813.

<sup>669</sup> Raturier Maud, *op. cit.*, p.337.

<sup>670</sup> Goffman Erving, *La mise en scène de la vie quotidienne 1 : la présentation de soi*, Paris : Les Éditions de Minuit, 2001.

<sup>671</sup> Nous pensons pouvoir étendre son approche aux communications médiatisées, celles-ci nous offrant des instruments conceptuels efficaces pour appréhender toutes sortes d'interactions sociales.

<sup>672</sup> Lipiansky Edmond Marc, « L'identité personnelle », In Ruano-Borbalan Jean-Claude (Dir.), *L'identité : l'individu ; le groupe ; la société*, Auxerre : Sciences Humaines Éditions, 1998, p.27.

<sup>673</sup> Lipiansky Edmond Marc, *Ibid.*

<sup>674</sup> Goffman Erving, *op. cit.* p.41.

<sup>675</sup> « *Ce n'est probablement pas un hasard historique que le mot personne, dans son sens premier, signifie un masque. C'est plutôt la reconnaissance du fait que tout le monde, toujours et partout, joue un rôle, plus ou moins consciemment. [...] En un sens, et pour autant qu'il représente l'idée que nous nous faisons de nous-même – le rôle que nous nous efforçons d'assumer –, ce masque est notre vrai moi, le moi que nous*

interactions ; qu'en quelque sorte, nous nous mettons en scène dans chacun de nos échanges, et que le choix du « personnage » dépend de la situation de communication, de l'interlocuteur, de notre état d'esprit. Et le journal intime, comme nous l'avons dit, repose sur un processus profondément dialogique, que l'énonciataire soit un futur soi, un autrui virtuel, ou un destinataire plus concret. Il est toujours présentation de soi, car toujours ancré dans une perspective communicationnelle : c'est bien là ce que percevait Benjamin Constant lorsqu'il écrit ses difficultés de ne pouvoir se confier sans « *parler pour la galerie* ». Et ce jeu de rôle est mis en abyme dans le journal intime, le diariste se confrontant à lui-même, tentant de se délester de ce « masque » qu'il se contente de réinventer finalement : « *le journal est le lieu d'un étrange théâtre de masques. L'écrivain est censé s'y démasquer [...]. Mais ce masque qu'il quitte, n'est-ce pas pour le donner à son maître qui n'est finalement qu'une autre forme du moi déguisé ? C'est une savante pantomime où l'écrivain se complaît à jouer tous les rôles, maître et serviteur, surtout metteur en scène de ce psychodrame qu'il se joue à lui-même* »<sup>676</sup>.

Ce à quoi nous sommes confrontés en lisant le journal intime d'Anaïs Nin, c'est donc l'une des « faces » de sa personnalité ; pas d'accusation de « tromperie » dans cette affirmation donc, puisque le procédé est finalement celui de toute interaction, le diariste s'écrivant et se pensant en fonction du regard d'autrui. Dans ces perspectives, la question de la sincérité se trouve elle aussi déplacée.

### c. La question de la sincérité

Chez les premiers diaristes et autobiographes, « *l'écriture du moi se donne régulièrement pour une parole brute, naturelle, spontanée [...]. Elle prétend traduire une confidence orale, nue, venue du fond du cœur, vierge de toute rhétorique, de toute intention, de toute pudeur* »<sup>677</sup>. D'où, sans doute, les critiques de certains auteurs, dont Paul Valéry, qui dénoncent les mirages de la prétention à une représentation de soi transparente : « en littérature, le vrai n'est pas concevable. *Tantôt par la simplicité, tantôt par la bizarrerie, tantôt par la précision trop poussée, tantôt par la négligence, tantôt par l'aveu de choses plus ou moins honteuses, mais toujours choisies, — aussi bien choisies que possible, — toujours, et par tous moyens, qu'il s'agisse de Pascal, de Diderot, de Rousseau ou de Beyle*

---

*voudrions être. A la longue, l'idée que nous avons de notre rôle devient une seconde nature et une partie intégrante de notre personnalité. Nous venons au monde comme individus, nous assumons un personnage, et nous devenons des personnes* » (Ezra Park Robert, cité In Goffman Erving, *op. cit.*, p.27).

<sup>676</sup> Didier Béatrice, *op. cit.*, p.122.

<sup>677</sup> Gasparini Philippe, *op. cit.*, p.21.

*et que la nudité qu'on nous exhibe soit d'un pécheur, d'un cynique, d'un moraliste ou d'un libertin, elle est inévitablement éclairée, colorée et fardée selon toutes les règles du théâtre mental* »<sup>678</sup>.

Cette position, que nous avons pu appréhender chez Benjamin Constant ou Marie Bashkirtseff, repose sur une perception identitaire obsolète, une « *croyance que nous pouvons dire le vrai sur nous, que nous sommes même les seuls à pouvoir dire qui nous sommes* »<sup>679</sup>. La psychanalyse, depuis, « *du fait précisément de sa théorie de la division du sujet, [a] invalid[é] la sincérité au sens traditionnel du terme, car celle-ci ne peut plus être un élan univoque et transparent* »<sup>680</sup> : la question identitaire est donc en lien très fort avec celle de la sincérité, car pour se dire en toute « vérité », dans un premier temps faudrait-il pouvoir se percevoir en tout « vérité ». Mais la question de la perception n'est pas seule en jeu : la sincérité est toujours de l'ordre du relationnel<sup>681</sup>, elle se pose toujours en fonction d'autrui. Or, nous l'avons vu, le propre de l'interaction est de reposer sur une mise en scène, ce qui rend plus complexe encore l'appréhension de la sincérité. Dès lors, si l'on convient qu'une transparence à autrui est impossible, tout comme l'est une transparence à soi, la « *question de la sincérité risque fort d'être une fausse question, ou une question mal posée* »<sup>682</sup>.

Pour Roland Barthes, la sincérité « *n'est qu'un imaginaire au second degré* »<sup>683</sup>, et c'est de cette assertion qu'il tire une condamnation de la pratique diaristique : puisque la justification littéraire ne fonctionne pas – comme il le conclut dans son essai –, et que les fins rattachées traditionnellement au journal intime, liées « *aux bienfaits et aux prestiges de la « sincérité » (se dire, s'éclairer, se juger)* »<sup>684</sup>, apparaissent désormais désuètes, tenir un journal intime se révélerait stérile. Mais pour certains, cette question de la sincérité n'est pas définitivement à mettre de côté dans le cadre des écritures du « moi » : il s'agit de la reformuler. Ainsi, pour Alain Girard, la sincérité ne se pose pas dans les mêmes termes s'il s'agit d'un texte autobiographique ou au contraire à valeur historique : dans le cas d'une écriture de soi, « *le témoignage porté ne concerne pas les événements, qui appartiennent à tous, il ne regarde qu'une seule personne, qui a le droit d'en user avec elle-même comme*

---

<sup>678</sup> Valéry Paul, *op. cit.*, p.570.

<sup>679</sup> Robin Régine, « Confession à l'ordinateur », In Chiantaretto Jean-François, *Écriture de soi et sincérité*, Paris : In Press Éditions, 1999, p.101.

<sup>680</sup> Vasseur Nadine, « La sincérité, c'est la parole des autres », In Chiantaretto Jean-François, *Écriture de soi et sincérité*, Paris : In Press Éditions, 1999, p.34.

<sup>681</sup> Et ce même lorsqu'il s'agit d'être sincère avec soi-même – dans la relation de soi à soi.

<sup>682</sup> Girard Alain, *op. cit.*, p.149.

<sup>683</sup> Barthes Roland, *Essais critiques IV : le bruissement de la langue, op. cit.*, p.400.

<sup>684</sup> Barthes Roland, *Essais critiques IV : le bruissement de la langue, op. cit.*, p.400.

elle l'entend, sans que nous ayons à lui demander de comptes »<sup>685</sup>. Le « droit » de l'individu de révéler, de dissimuler, voire de travestir ce que bon lui semble, serait donc supérieur à l'exigence de sincérité dans les écritures du moi. Dans cette perspective, l'engagement à la sincérité perd de sa toute-puissance, et latitude est laissée à l'individu dans sa façon de gérer celle-ci. C'est également le parti-pris adopté par le psycho-sociologue Serge Moscovici, qui en vient à envisager la sincérité dans les écritures du moi en terme de « promesse », celle « d'aller aussi loin qu'il [...]est permis dans la quête du monde de la mémoire, de la vie rêvée et de la vie sentie »<sup>686</sup>. Mais il a conscience que « celui qui écrit est arrêté par toutes sortes d'obstacles : la discrétion relative à la vie des autres, l'incertitude quant à la suite des événements, la pudeur... et aussi la crainte de toucher à ses propres blessures, de revivre des situations inhumaines, les cruautés auxquelles il a fallu faire face, les défaites qui ont secoué notre amour-propre »<sup>687</sup>. La promesse de sincérité est donc ici relative, et perd quelque peu de l'intransigeance relative à la notion de « contrat » ; elle est soumise à des considérations personnelles qui la dépassent, et ne vient plus déterminer le projet d'écriture en premier lieu.

Pour notre part, penser la sincérité en terme de promesse<sup>688</sup>, telle qu'établie dans les perspectives ci-dessus, nous semble particulièrement intéressant : car cette promesse qu'énonce Serge Moscovici a la particularité de connaître des limites, dès lors de pouvoir être rompue ; une prise de distance est possible avec la sacro-sainte sincérité, et c'est précisément, il nous semble, ce que fait Anaïs Nin. Consciente de « ce qui échappe au soi par l'inconscient »<sup>689</sup>, et de la re-présentation de soi inévitable dans l'écriture diaristique, elle s'est débarrassée des mirages de la « vérité », choisissant de transcrire dans son journal fantasmes, illusions, produits de son imagination. Elle n'a pas non plus hésité à réécrire celui-ci en vue de la publication, prenant la liberté de préserver des zones d'ombre, de farder son personnage, ou de travestir certains faits, car d'une part, cela lui appartient, et d'autre part, parce que si la transparence à autrui est impossible, il n'y a plus sens à faire de la sincérité le moteur de l'écriture. Le parti pris d'Anaïs Nin pourrait être considéré comme une forme d'exacerbation de l'impossibilité d'une sincérité totale et transparente dans les

<sup>685</sup> Girard Alain, *op. cit.*, p.146.

<sup>686</sup> Moscovici Serge, « Le piège de la sincérité », In Chiantaretto Jean-François, *Écriture de soi et sincérité*, Paris : In Press Éditions, 1999, p.48.

<sup>687</sup> Moscovici Serge, *Ibid.*

<sup>688</sup> Notion qui, comme l'a montré François Jost, est moins rigide que celle de contrat, puisqu'elle n'engage que celui qui promet (Jost François, *Introduction à l'analyse de la télévision, op. cit.*). Pour notre part, cette notion nous semble particulièrement adaptée à notre objet puisque son caractère nous apparaît moins solennel, et donc plus apte à rendre compte des incertitudes liées à l'ambivalence du rapport individuel à la sincérité.

<sup>689</sup> Delaume Chloé, *La règle du je*, Paris : PUF, 2010, p. 19.

écritures du « moi ». Elle en dévoile les limites, et joue de ses insuffisances, en les attisant.

C'est au fond dans la posture que la mutation s'est faite : quand les auteurs précédents adhéraient – ou du moins prétendaient le faire – au pacte de sincérité, Anaïs Nin s'en distancie, en assumant celle-ci en tant que posture énonciative. Elle détourne les codes du pacte autobiographique, et nous semble annoncer une « *forme postmoderne du questionnement du sujet, de son identité, de son intimité, de son intériorité* »<sup>690</sup>.

#### **d. La perspective autofictionnelle**

Comme nous l'avons dit plus tôt, « *la théorie psychanalytique a oblitéré les anciennes représentations de la psyché, de la mémoire, de la sexualité, du comportement humain en général. On ne peut donc plus raconter sa vie à la manière de Rousseau ou de Chateaubriand. L'autobiographie classique, fondée sur l'illusion d'une " auto-connaissance ", est totalement " discréditée sur le plan aléthique ", c'est-à-dire du point de vue de la vérité* »<sup>691</sup>. Dans ces nouvelles perspectives, Anaïs Nin s'est autorisée à transgresser le pacte autobiographique, en particulier en « *opérant des changements sur le texte originel* »<sup>692</sup>. Car, selon Philippe Lejeune, la sincérité d'un diariste qui se lance dans la publication de son journal se mesure au respect de l'écriture première : l'auteur ne doit modifier en rien ses entrées, afin de ne pas mettre en défaut la spontanéité du geste scriptural, caractéristique première du journal intime. Or, Anaïs Nin bafoue justement cette clause, et en cela « *jou[e] avec les conventions du genre* »<sup>693</sup>.

Mais c'est que cette « *écriture de l'immédiateté* »<sup>694</sup> connaît ses limites, et Philippe Lejeune lui-même le reconnaît : « *toute écriture est le produit d'une élaboration, même si celle-ci est rapide et invisible, mentale le plus souvent, orale parfois. Le diariste commence à écrire son journal en vivant, tout au long de la journée. Le diariste est un ruminant* »<sup>695</sup>. Si le procédé diaristique paraît, à première vue, exclure toute élaboration préalable, l'apparence d'improvisation cache en fait un « *brouillon mental* »<sup>696</sup>. Anaïs Nin, en enrichissant ses écrits d'un regard plus neuf, exacerbe donc cet état de fait, et brouille les pistes, situant son texte à la lisière du genre diaristique<sup>697</sup>. En jouant avec ses frontières, « *à [une] époque où la notion*

<sup>690</sup> Définition autofiction, Encyclopédie Larousse, Disponible sur <[http://www.larousse.fr/encyclopedia/article/Laroussefr\\_-\\_Article/11009123](http://www.larousse.fr/encyclopedia/article/Laroussefr_-_Article/11009123)> (17.06.11).

<sup>691</sup> Gasparini Philippe, *op. cit.*, p.55.

<sup>692</sup> Raturier Maud, *op. cit.*, p.297.

<sup>693</sup> Charistmass Philippa, Citée In Raturier Maud, *op. cit.*, p.291.

<sup>694</sup> Simonet-Tenant Françoise, *Le journal intime : genre littéraire et écriture ordinaire, op. cit.*, p.12.

<sup>695</sup> Lejeune Philippe, *Les Brouillons de soi*, Paris : Seuil, 1998, p. 318.

<sup>696</sup> Simonet-Tenant Françoise, *Le journal intime : genre littéraire et écriture ordinaire, op. cit.*, p.12.

<sup>697</sup> Elle s'inscrit alors en partie dans les perspectives de l'autobiographie, dont l'écriture procède d'une



*d'individu et de moi est gravement battue en brèche, [et où] le journal intime, sous la forme qu'il a connue au XIX<sup>ème</sup> siècle et dans la première moitié du XX<sup>ème</sup>, ne semble plus guère possible* »<sup>698</sup>, elle renouvelle le genre, et s'inscrit dans les perspectives de l'autofiction contemporaine.

Commençons par donner quelques éléments de contextualisation : l'autofiction, néologisme créé en 1977 par l'écrivain et critique Serge Doubrovsky, est apparue « *dans un contexte post-soixante-huitard et postfreudien, de libération de la parole et des mœurs* »<sup>699</sup>, ce qui explique sans doute que la représentation du corps y soit omniprésente – et dans la foulée, la réputation d'exhibitionnisme dont le genre souffre. Les auteurs qui se déclarent – ou qui sont analysés comme relevant – de ce genre sont aujourd'hui légion, et parmi eux Alain Robbe-Grillet, Catherine Millet, Christine Angot, Guillaume Dustan, Hervé Guibert, Annie Ernaux, Chloé Delaume ou encore Nelly Arcan<sup>700</sup>.

Serge Doubrovsky a créé ce genre dans le but de « *renouveler [l'autobiographie], et même à [la] remplacer, en tirant les leçons de la psychanalyse* »<sup>701</sup>, qui a jeté le discrédit sur les questions de « vérité » ou de « sincérité » : « *l'autofiction est donc avant tout, la forme moderne de l'autobiographie à l'ère du soupçon* »<sup>702</sup>. Dès lors, l'on perçoit les liens qui unissent ce projet et celui d'Anaïs Nin, l'un et l'autre s'inscrivant dans un même horizon. Le journal d'Anaïs Nin se pose en ce sens comme avant-coureur de l'autofiction, mais à une échelle différente : sa réflexion à elle était personnelle et portée sur le journal intime, quand Serge Doubrovsky entendait institutionnaliser un nouveau genre, et décliner l'autobiographie. Leur point commun concerne la conception qu'ils se font tous deux du pacte autobiographique, et de la nécessité de le moderniser : il s'agit de lutter contre la « *crédulité de l'auteur, qui pense que sa mémoire est sa meilleure alliée et qu'il peut se livrer comme il va à confesse, [ainsi] que [contre] la crédulité du lecteur, qui gobe tout rond*

---

rétrospection plus grande et assumée, la mémoire y jouant un rôle organisateur.

<sup>698</sup> Galtier Brigitte, *L'écrit des jours : lire les journaux personnels*. Eugène Dabit, Alice James, Sandor Ferenczi, Paris : Honoré Champion, 1997, p.193.

<sup>699</sup> Gasparini Philippe, *op. cit.*, p.304.

<sup>700</sup> Nous remarquerons que la part des femmes dans cette littérature est importante, et que l'on peut voir dans l'œuvre de Marguerite Duras les prémices de ce genre : « *Duras pourrait ainsi être considérée comme une sorte de précurseur à l'émergence, en France, de toute une littérature féminine qui déverse sur la scène publique, sous une forme d'autofiction, les pans les plus intimes de la vie avec une place toute particulière réservée à la sexualité* » : le dévoilement de soi serait ici utilisé par la femme pour « *combattre le jugement moral porté par la société [...] sur leurs actes* » (Daussaint-Donneux Isabelle, « Duras, un écrivain de l'intime », In Ibrahim-Lamrous Lila & Muller Séveryne (Dir.), *L'intimité*, Clermont-Ferrand : Presses universitaires Blaise Pascal, 2005, p.118 & p.131). Nous percevons bien ici de quelle façon la publication de la version non expurgée du journal d'Anaïs Nin s'inscrit dans ces perspectives ; sauf qu'au XX<sup>ème</sup> siècle, cette lutte se faisait encore de façon posthume.

<sup>701</sup> Gasparini Philippe, *op. cit.*, p.56.

<sup>702</sup> Laouyen Mounir, « L'autofiction : une réception problématique », In *Fabula.org*, [En ligne].

*le pacte teinté d'une vérité toujours javellisée* »<sup>703</sup> ; dans les deux cas, c'est la question de la sincérité qui est interrogée.

Le postulat central du genre autofictionnel est le suivant : « *dès qu'on raconte sa propre vie, on la fictionnalise. La seule différence réside dans le niveau de conscience des interlocuteurs. Tandis que l'autobiographie est régie par une ignorance ou une occultation de cette fatalité fictionnelle, l'autofiction s'écrit et " se lit comme une fiction "* »<sup>704</sup>. Cette question de la fictionnalisation vient rejoindre celle de la mise en scène de soi que nous avons soulevée plus tôt ; et ces niveaux de conscience évoqués renvoient à notre notion de posture, celle-ci assumant désormais la mise en scène, quand l'autobiographie feint de l'ignorer. L'autofiction porte donc atteinte à la clause de référentialité, constitutive du pacte autobiographique, « *rend[ant] inopérante l'antithèse paradigmatique vérité/fiction* »<sup>705</sup>, diluant ses frontières. Quand l'autobiographe prétendait poser « cartes sur table » et se dire en toute « sincérité », l'autofictionneur agit à l'inverse, en s'appuyant sur une « *stratégie d'ambiguïté* »<sup>706</sup> : l'auteur ne prétend plus s'offrir aux lecteurs en toute transparence – puisque c'est de toute façon impossible –, mais en outre il ne lui fournit plus aucune garantie sur la nature de ses écrits. Seul l'homonymat auteur/narrateur/personnage est attesté, mais au-delà, l'incertitude est totale. Et l'identité de nom – pacte autobiographique – se pose justement en paradoxe de la fictionnalisation assumée – pacte romanesque – : « *le dispositif autofictionnel, nous l'aurons compris, s'origine dans un " pacte oxymoronique "* »<sup>707</sup>. Par ailleurs, l'autofictionneur retrace rarement son histoire de façon linéaire, « *cass[ant] la chronologie de cette existence en utilisant différents procédés* »<sup>708</sup>, ce qui rompt une nouvelle modalité traditionnelle de l'autobiographie – la linéarité –, bousculant les repères du lecteur. « *L'ambiguïté rejaillit [donc] sur le contrat de lecture* »<sup>709</sup>, perturbant l'horizon d'attente, et donc la perception du lectorat : face à un tel « *dispositif schizophrène, [celui-ci] se trouve face à une assertion dont la véracité reste indécidable* »<sup>710</sup>. Pour Philippe Lejeune, qui se reconnaît fasciné par certains textes autofictionnels, l'indétermination du pacte est problématique : « *c'est passionnant, mais comment le lecteur devinerait-il l'écart entre l'analyse réelle et l'analyse imaginaire ?* »<sup>711</sup>. Il

<sup>703</sup> Delaume Chloé, *op. cit.*, p.19.

<sup>704</sup> Gasparini Philippe, *op. cit.*, p.205.

<sup>705</sup> Laouyen Mounir, *op. cit.*, [En ligne].

<sup>706</sup> Gasparini Philippe, *op. cit.*, p.299.

<sup>707</sup> Jaccomard Hélène, citée In Laouyen Mounir, « L'autofiction : une réception problématique », In *Fabula.org*, [En ligne].

<sup>708</sup> Gasparini Philippe, *op. cit.*, p. 307.

<sup>709</sup> Laouyen Mounir, *op. cit.*, [En ligne].

<sup>710</sup> Laouyen Mounir, *op. cit.*, [En ligne].

<sup>711</sup> Lejeune Philippe, cité In Laouyen Mounir, « L'autofiction : une réception problématique », In *Fabula.org*,

reproche au genre de mettre le lecteur dans une position inconfortable ; si l'on va plus loin, on peut même parler de position de surplomb pour l'auteur, qui est seul à maîtriser les règles du « jeu », et peut entretenir la confusion au gré de « *ruses machiavéliques* »<sup>712</sup>. Pour notre part, il nous semble que ce pacte paradoxal peut apparaître stimulant pour le lecteur, puisque rendant énigmatique l'interprétation. Nous avons tenté d'illustrer le pacte établi dans la figure suivante.

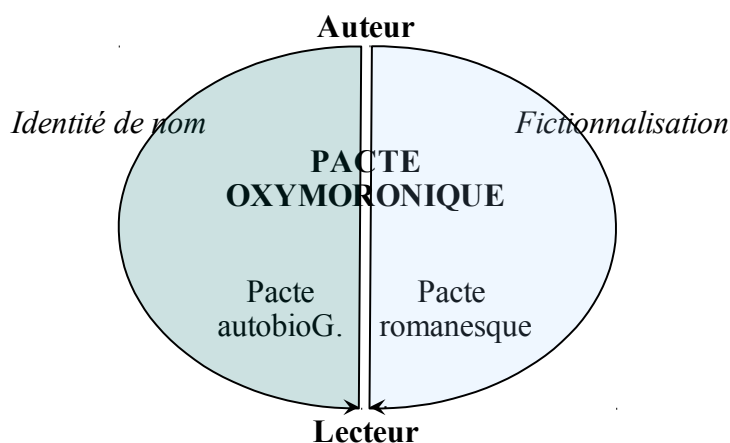


Figure 14, *Pacte autofictionnel*

Pour en revenir au journal d'Anaïs Nin, nous n'irons pas jusqu'à ranger ce dernier dans la catégorie de l'autofiction, car celle-ci reste très éloignée du processus d'écriture diaristique. C'est dans la façon d'appréhender l'exposition de l'intimité que nous souhaitons faire le rapprochement, le « *recours à la fiction pour se dire* »<sup>713</sup> étant chez elle aussi assumé. En outre, le contrat qu'elle propose à son lectorat repose lui aussi sur une stratégie d'ambiguïté, puisqu'elle n'hésite pas, dans la version publiée, à transformer notablement son contenu tout en affirmant le contraire. La version non expurgée elle-même, qui apparaît avoir subi des modifications, concourt à l'ambivalence de la posture, et prolonge l'incertitude *post mortem*. Pour ces différentes raisons, « *le "je" d'Anaïs Nin est proche du "je" de l'autofiction contemporaine* »<sup>714</sup>, et nous apparaît ouvrir des perspectives intéressantes quant aux modalités contemporaines d'exposition de soi.

[En ligne].

<sup>712</sup> Lejeune Philippe, *Ibid.*

<sup>713</sup> Semprun Jorge, *op. cit.*, p.25-26.

<sup>714</sup> Rauturier Maud, *op. cit.*, p.383.

## CONCLUSION TRANSITOIRE : DU JOURNAL INTIME MANUSCRIT AU JOURNAL INTIME EN LIGNE

---

### *L'intronisation du lectorat : de la destination à la publicisation*

Nous avons pu percevoir, dans cette première partie, de quelle façon la projection d'autrui sous-tendait l'écriture diaristique, pourtant revendiquée comme auto-destinée ; si l'auto-destination reste la motivation première de la pratiques diaristique, dont les fonctions dévolues sont avant tout personnelles, nous avons démontré que l'écriture de soi ne peut se défaire d'une projection d'autrui, constitutive du processus d'écriture, et au-delà de l'appréhension identitaire. Ainsi, Benjamin Constant, que nous avons choisi pour cristalliser la « première génération » de diaristes, reconnaît son impossibilité à n'écrire que pour lui, sans envisager un narrataire ; mais celui-ci reste alors virtuel : *« on peut dire, finalement, que, dans les journaux de Joubert, Maine de Biran ou Constant (qui, à la fin du XVIII<sup>ème</sup> et au début du XIX<sup>ème</sup> écrivent dans le secret et sans visée de publication), aucun lecteur potentiel contemporain ni futur ne correspond au narrataire extradiégétique explicite. Les diaristes écrivent devant des figures qui ne possèdent pas, à leurs yeux, de correspondants directs dans la société »*<sup>715</sup>.

Une évolution voit le jour dès lors qu'une publication posthume commence à être envisagée ; ainsi, dans le cas de Marie Bashkirtseff, le narrataire se matérialise quelque peu dans un lectorat futur, qui prend forme à l'esprit de la diariste. Mais *« pour autant, le lecteur est lointain et incertain [...] Le refus d'un lecteur extérieur vivant est le refus d'un lecteur contemporain. En introduisant l'image du fantôme, la jeune diariste dessine un narrataire pur esprit, intemporel, sans ironie : l'absence faite présence impalpable et compréhensive »*<sup>716</sup>. Marie Bashkirtseff n'envisage pas de donner à lire son journal de son vivant en cette seconde moitié de XIX<sup>ème</sup> siècle ; en repoussant l'échéance *post mortem*, elle adresse son journal à une entité abstraite, *« interlocuteur pluriel [et] indistinct, [qui] se dissout d'autant plus qu'il est alors [...] renvoyé dans un futur indéterminé : c'est le pluriel qui représente la descendance, la postérité physique ou spirituelle que le journal pourrait*

---

<sup>715</sup> Braud Michel, *op. cit.*, p.224.

<sup>716</sup> Braud Michel, *op. cit.*, p.222.

atteindre »<sup>717</sup>.

Avec Anne Frank et Anaïs Nin, le lectorat devient plus concret à l'esprit du diariste. S'il est toujours une entité plurielle, il prend la consistance d'un lectorat contemporain, qui partage le même « monde » que la diariste, puisque le projet de publication est anthume. La proximité rend certes l'exposition plus immédiate, mais est permise car « *le lecteur potentiel contemporain est perçu comme la concrétisation du narrataire extradiégétique* »<sup>718</sup> par nos diaristes. Plus qu'en terme de rupture fondamentale, l'apparition d'un lectorat réel apparaît comme une évolution naturelle à l'esprit des diaristes, qui voient dans la publicisation de leur journal intime l'achèvement du processus d'écriture – qui a toujours été profondément dialogique – ; la publication vient réaliser la « *situation illocutive [...] tour à tour convoqué[e], mimé[é], congédié[e]* »<sup>719</sup>, qui s'assume désormais sans embarras.

Malgré tout, publier son journal intime sans rien en retoucher apparaît inconcevable pour les diaristes du XX<sup>ème</sup> siècle. Les normes de décence interdisent à ces derniers d'exposer sans limite leur intimité, et la pudeur joue un rôle régulateur important : tout autant par respect pour autrui, que pour soi-même, les écrits subissent un certain nombre d'adaptations avant d'être rendus publics. Par ailleurs, la publicisation exacerbe les aspirations esthétiques ; les diaristes envisagent mal de publier leurs écrits en l'état, et sont tentés de composer un texte plus adapté aux modèles littéraires dominants.

La médiation de l'intime apparaît donc complexe, les diaristes étant les premiers à mettre en œuvre la transformation de leurs écrits. Les interventions de l'éditeur ou des légataires, qui présidaient dans les publications posthumes, cèdent peu à peu le pas à celles accomplies par le diariste, qui a intériorisé les contraintes éditoriales et l'horizon d'attente du lectorat, et n'envisage pas lui-même de publier son texte en l'état.

### ***Une promesse à soi-même : la fidélité au texte***

Les diaristes ont par ailleurs peu à peu pris conscience que le journal intime n'est pas simple « *dialogue avec soi-même [ou] soliloque augustinien* » ; comme nous l'avons démontré, ce premier, qui « *pourrait sembler le refuge de l'individu et le lieu privilégié du secret, est, en fait, un genre fort ouvert à la présence d'autrui* »<sup>720</sup>. Dès lors, ce qui faisait la justification du bien-fondé de la démarche chez les premiers diaristes – écrire dans une

<sup>717</sup> Didier Béatrice, *op. cit.*, p.158.

<sup>718</sup> Braud Michel, *op. cit.*, p.223.

<sup>719</sup> Calle-Gruber Mireille, « Journal intime et destinataire textuel », *Poétique* n°59, Paris : Seuil, septembre 1984, p.390.

<sup>720</sup> Didier Béatrice, *op. cit.*, p.24.

solitude absolue – est rapidement délaissé par les diaristes suivants, car ils partent du principe que l'arrière-pensée de publication ne rend pas leurs écrits moins dignes de foi – puisque, dans tous les cas, l'introspection n'est pas pure d'arrière-pensée<sup>721</sup>. De fait, ils n'ont plus de scrupule à prendre en main la publication de leur journal, en l'imaginant *post mortem* dans un premier temps, puis en la conduisant de leur vivant dans un second. Peu à peu les résistances tombent – celles toute à la fois des diaristes, des éditeurs ou des lecteurs – : l'exposition de soi est de plus en plus immédiate – quand elle était autrefois repoussée pour respecter les différentes sensibilités –, et de moins en moins « fardée ». Le respect du manuscrit devient, à l'orée du XXI<sup>ème</sup> siècle, gage de l'authenticité, mais aussi de la témérité de l'entreprise, dans une société où les normes de décence semblent par ailleurs s'être assouplies.

Ainsi, par exemple, en 2001, Annie Ernaux publie *Se perdre*, transcription des entrées de son journal écrites entre septembre 1988 et avril 1990, époque où elle a vécu une histoire d'amour passionnelle et douloureuse<sup>722</sup>. Elle affirme ne rien avoir modifié ni retranché du texte initial en le saisissant sur ordinateur ; « *les mots qui se sont déposés sur le papier pour saisir des pensées, des sensations à un moment donné ont pour moi un caractère aussi irréversible que le temps : ils sont le temps lui-même* »<sup>723</sup>, note-t-elle dans sa préface. La posture est donc fondamentalement différente de celles que nous avons pu appréhender chez nos précédents diaristes ; ici, c'est l'affirmation du respect des mots premiers qui vient certifier, non pas le respect d'un quelconque pacte de sincérité, mais quelque part la valeur de l'écrit pour son auteur. Comme si l'auto-destination était réaffirmée, et le processus de publicisation tourné vers soi : une forme de catharsis pour Annie Ernaux. Dans cette configuration, le lectorat semble avoir perdu de son prestige : il est autorisé à être témoin de cette mise à nu, mais aucun effort ne sera fait à son attention, ni arrangements, ni réécritures ; peu importe que le journal apparaisse littéraire, acceptable, ou intéressant. Dans ce cas de figure, « *le lecteur s'est introduit par fraude – fraude certes complaisamment tolérée dans bien des cas ; pas au point cependant qu'il semble nécessaire*

<sup>721</sup> Nous pourrions citer ici la romancière Virginia Woolf, qui note, alors qu'elle est adolescente, dans son journal – débuté à l'âge de 15 ans, puis interrompu de nombreuses fois avant que sa pratique devienne régulière de 1915 jusqu'à son suicide en 1941 – : « *je m'invente parfois un lecteur afin de varier les plaisirs : cela m'oblige à enfiler mes beaux habits ou ceux qui m'en tiennent lieu* » (Woolf Virginia, *Journal d'adolescence : 1897-1900*, Paris : Stock, 1993, p.13).

<sup>722</sup> L'on pourrait s'étonner du temps relativement « long » entre l'écriture du journal et sa publication. C'est que cette dernière procède d'une histoire particulière : en 1992, Annie Ernaux publie *Passion simple*, un roman inspiré de son journal. Mais en relisant ce dernier, en 2000, elle « *[s'est] aperçue qu'il y avait dans ces pages une "vérité" autre que celle contenue dans Passion simple. Quelque chose de cru et de noir, sans salut, quelque chose de l'oblation. [Elle a] pensé que cela aussi devait être porté à jour* » (Ernaux Annie, « Préface », *Se perdre*, Paris : Gallimard, 2001, p.14).

<sup>723</sup> Ernaux Annie, *Ibid.*

et même excusable de remanier le journal pour lui donner forme, supprimer les redites, etc. »<sup>724</sup>.

### ***Un fil conducteur : une simultanéité écriture/lecture***

En parallèle de cet accent mis sur le primat d'une transcription fidèle du texte original, les diaristes cherchent à atteindre une simultanéité de plus en plus grande entre temps d'écriture et temps de lecture : à cet effet, et comme nous l'avons vu, les publications sont mises en œuvre de plus en plus rapidement. C'est dans cette perspective qu'est imaginé le journal-feuilleton, qui se définit comme « *un journal personnel que son auteur publie par tranches dans un temps relativement peu éloigné de sa composition. Un journal dont l'écriture s'offre à une lecture périodique et fragmentée, comme une série de lettres ouvertes* »<sup>725</sup>. Ce procédé a été initié dès 1892 par Léon Bloy<sup>726</sup>, mais ne se développe véritablement qu'à partir de la seconde moitié du XX<sup>ème</sup> siècle, s'imposant peu à peu comme format usuel de publication d'un journal intime : ainsi, se prêteront à cet exercice Julien Green – entre 1938 et 1996<sup>727</sup> –, Gabriel Matzneff – à partir de 1976 –, Charles Juliet – à partir de 1978 –, Renaud Camus – à partir de 1987 –, ou encore Marc-Edouard Nabe – à partir de 1992. Mais si la périodicité de ces publications permet une réception plus rapide, elle reste limitée, du fait des contraintes liées au format livresque ; « *d'une part le journal va se donner en bloc, par grosses tranches d'une ou plusieurs années, non au jour le jour ; d'autre part l'écart entre le moment de l'écriture et de la lecture, même s'il se rapproche un peu par rapport aux publications posthumes, ou aux éditions globales ou rétrospectives des écrivains eux-mêmes, reste relativement important* »<sup>728</sup>. Malgré tout, si le synchronisme entre écriture et lecture reste ici limité, c'est bien sa recherche qui a sous-tendu l'histoire de la publication du journal intime, forme de fil conducteur qui nous permet de retracer l'évolution de celle-ci : « *un mouvement net s'affirme, qui conduit du posthume à l'anthume, de l'hétéro à l'auto-édition et à une publication assumée par l'auteur*<sup>729</sup> » ; le journal-feuilleton semble en être l'aboutissement. Or, « *la situation de "feuilleton" ne peut exister qu'en dehors du livre, dans un média qui épouse vraiment le temps, c'est-à-dire*

---

<sup>724</sup> Didier Béatrice, *op. cit.*, p.167.

<sup>725</sup> Lejeune Philippe, « Journaux feuillets », In *Autopacte.org*, [En ligne].

<sup>726</sup> Les modalités de la publication du journal de Léon Bloy (Cf. bibliographie) sont donc novatrices, mais son entreprise fait fi de toute fidélité au texte : la version publiée est totalement réécrite, au point que la personnalité du diariste apparaisse fondamentalement différente de celle qui se dégage des écrits d'origine.

<sup>727</sup> Projet qui sera continué après sa mort, avec la parution de la dernière tranche de son journal en 2006.

<sup>728</sup> Lejeune Philippe, « Journaux feuillets », In *Autopacte.org*, [En ligne].

<sup>729</sup> Simonet-Tenant Françoise, *Le journal intime : genre littéraire et écriture ordinaire, op. cit.*, p.65.

Internet »<sup>730</sup>.

Dans cette perspective, le Web apparaît proposer une configuration inédite de publication, offrant aux diaristes la possibilité de publier les entrées de leur journal intime au fur et à mesure de leur écriture. Alain Girard écrit, en 1963 – à une époque, donc, où la publication de journaux intimes s'est banalisée, mais où la pratique en ligne n'existe pas encore – : « nous laissons à d'autres le soin de rechercher ce qu'il [le journal intime] est devenu, depuis qu'il est public, tout entier destiné à être publié, souvent par les auteurs eux-mêmes. Il n'est peut-être pas moins intéressant ni moins valable. Rien ne prouve qu'il ne puisse illustrer dans l'avenir un grand nom. Il n'est pas sûr qu'il ait changé de nature »<sup>731</sup>. Questionner la pratique diaristique à l'heure contemporaine – en nous centrant sur le journal intime en ligne – sera justement l'objet de notre seconde partie, dans laquelle sera mise en exergue l'expérience singulière de diaristes en ligne.

---

<sup>730</sup> Lejeune Philippe, « Journaux feuilletons », In *Autopacte.org*, [En ligne].

<sup>731</sup> Girard Alain, *op. cit.*, p.597.





## **DEUXIÈME PARTIE**

### **SE MONTRER ?**

# **CONTEXTUALISATION CONTEMPORAINE DU JOURNAL INTIME EN LIGNE**



# CHAPITRE 1 MODALITÉS CONTEMPORAINES DE L'EXPOSITION DE L'INTIMITÉ

---

Notre première partie nous a donc permis, en remontant aux origines du journal intime, de questionner les filiations socio-historiques de la pratique, et d'appréhender certaines évolutions des modalités d'expression et d'exposition de l'intimité au sein de cette dernière. Nous souhaitons désormais nous pencher sur la période contemporaine, au cours de laquelle a vu jour le journal intime en ligne. Cette seconde partie sera donc consacrée à explorer le contexte et les conditions d'apparition de la pratique, avant de proposer une galerie de portraits individuels de diaristes en ligne. Partant d'un panorama général des phénomènes d'exposition de soi contemporains, nous resserrerons donc progressivement notre regard sur le journal intime en ligne, pour clôturer cette partie sur une exploration de la pratique diaristique en tant qu'expérience individuelle.

Afin d'appréhender la pratique diaristique en ligne, il nous apparaissait indispensable de la situer au regard des autres phénomènes d'exposition de l'intimité à l'œuvre dans notre société. Notre premier chapitre sera donc consacré, avant toute chose, à explorer le contexte social contemporain, au sein duquel l'intimité s'expose volontiers sur la scène publique, et à mettre au jour un certain nombre de constats théoriques relatifs à ce phénomène. Ce n'est que dans un second temps que nous introduirons l'objet de notre recherche : le journal intime en ligne.

## 1.1 L'EXPOSITION DE L'INTIMITÉ : ÉTAT DES LIEUX

### 1.1.1 UNE INTIMITÉ SUREXPOSÉE

Dresser un portrait succinct des phénomènes contemporains d'exposition de soi était donc notre premier objectif ; et la première constatation que nous n'aurions pu manquer d'établir est que nous assistons aujourd'hui à une véritable « *explosion de l'intimité* »<sup>1</sup>. Cette dernière se trouve en effet, et ce depuis la fin du XX<sup>ème</sup> siècle, être un motif très présent, que ce soit dans la vie quotidienne, les médias ou les arts. Elle est d'une part valorisée – sa légitimation s'est peu à peu mue en une forme de glorification –, et d'autre part affichée sans complexe : « *l'intimité moderne est de toute évidence une intimité traquée, exposée – pour ne pas dire sur-exposée –, exhibée au regard de tous* »<sup>2</sup>.

#### a. Une thématique surexploitée par les médias...

Et cette intimité exposée « *mobilise bien des curiosités et des convoitises* »<sup>3</sup>. Ainsi, elle est devenue un sujet privilégié dans les médias, qui font de son exposition le creuset de nombre de leurs productions ; et si l'on se fie aux audiences, elle semble trouver les faveurs du public.

Les exemples de productions médiatiques mettant en scène une exposition de l'intimité sont nombreux, d'autant plus que cette dernière s'immisce dans des contenus médiatiques qui n'ont pas fait de l'intimité leur sujet principal : elle s'infiltré, subrepticement, dans les programmes d'actualité, dans les interviews<sup>4</sup>, les chroniques. Par ailleurs, elle s'impose comme leitmotiv dans de plus en plus de productions médiatiques : ainsi, nous pourrions citer l'exemple de la télé-réalité, dont les émissions – dans une définition restreinte – sont « *fondées sur une mise à l'épreuve de candidats cobayes pour réaliser les conditions d'une expérience psycho-sociale sous les yeux du public, afin de chercher à lui révéler une réalité* »<sup>5</sup>. Douze ans après sa première apparition en France, la

---

<sup>1</sup> Ibrahim-Lamrous Lila & Muller Séveryne, « Préface », In Ibrahim-Lamrous Lila & Muller Séveryne (Dir.), *L'intimité*, Clermont-Ferrand : Presses universitaires Blaise Pascal, 2005, p.13.

<sup>2</sup> Ibrahim-Lamrous Lila & Muller Séveryne, *Ibid.*, p.11.

<sup>3</sup> Servoise Sylvie, *op. cit.*, p.267.

<sup>4</sup> « *Même les journalistes les plus sérieux savent depuis longtemps comment exploiter le scénario de la " confidence " – mise en scène d'un dévoilement réel ou non de l'intime – comme argument de séduction* » (Daussaint-Donneux Isabelle, *op. cit.*, p.117).

<sup>5</sup> Soulez Guillaume, cité In Coll., *Réflexion sur les émissions dites " de télé-réalité " : Synthèse des auditions et bilan de la réflexion*, Étude du CSA, Octobre 2011, Disponible sur <<http://www.csa.fr/Etudes-et->

télé-réalité survit plutôt bien<sup>6</sup>, ayant su imaginer de nouvelles formes – ne reposant plus seulement sur une exposition de la vie quotidienne des candidats, mais proposant des intrigues ou des univers thématiques – pour continuer d'attirer le public. Autre exemple, l'information *people*<sup>7</sup> qui a littéralement envahi les médias, « *s'étend[ant] désormais bien au-delà de la presse spécialisée. [Elle] s'installe de plus en plus confortablement dans les rubriques de nos quotidiens d'information, fait volontiers la une des news magazines les plus vendus, se promène en prime time des grandes télévisions du câble et se niche même au sein d'articles ou d'émissions consacrés à d'autres sujets. On ne compte plus les sites Internet officiels ou officieux qui se repaissent des faits, gestes et attitudes des stars de tous ordres* »<sup>8</sup>. Ainsi, celle-ci – « *dont les chiffres de vente et d'audience suivent le mouvement* »<sup>9</sup> –, qui se trouvait autrefois circonscrite à quelques supports particuliers – *Voici, Gala, France Dimanche* ou *Ici Paris* –, a vu son champ s'élargir : les magazines de presse *people* se sont en effet multipliés ces deux dernières décennies, avec l'apparition de titres en pagaille – parmi lesquels *Closer, Public, Showbiz, People Story, Scoop, Secret !*, ou *Vip*.

L'information *people* s'est également invitée sur d'autres supports, par exemple la presse féminine, qui procède aujourd'hui d'un savant mélange entre mode, beauté, psychologie et *people*, à l'image de magazines comme *Be* ou *Grazia*. Elle est également présente sur d'autres médias, en particulier le Web, qui regorge de sites dédiés à ce sujet, et la télévision, qui ne compte plus ses émissions *people* : *Tellement people* sur NRJ 12, *50 Mn Inside* sur TF1, *Accès privé* et *Absolument stars* sur M6, ou *En mode Gossip* sur NT1. Enfin, elle s'est introduite dans des domaines d'information qui, *a priori*, avaient peu d'éléments en

---

publications/Les-etudes/Les-etudes-du-CSA/Bilan-de-la-reflexion-sur-les-emissions-dites-de-telerealite> (24.05.11).

<sup>6</sup> Les chiffres des récentes émissions de télé-réalité sont certes en forte baisse en comparaison de son âge d'or – le début des années 2000 –, mais les audiences restent élevées pour un certain nombre de ces programmes, les classant régulièrement en tête des audiences : de *Secret Story*, en passant par *Koh Lanta*, *À la recherche de la nouvelle star*, *Pékin express*, *L'amour est dans le pré*, *Les anges de la télé-réalité*, *The Voice* ou *Top chef*, les programmes de télé-réalité ont peu à peu envahi nos écrans, s'imposant avec force dans le paysage télévisuel.

<sup>7</sup> Que nous pourrions définir comme la « *focalisation sur un personnage qui est vedettisé à travers une mise en spectacle de ses actes publics et privés, ainsi que de ses attributs* ». Dubied Annik, « L'information-people, entre rhétorique du cas particulier et récits de l'intimité », In *L'information people*, Communication n°27/1, Paris : Le Seuil, 2009, [En ligne].

<sup>8</sup> Dubied Annik, *op. cit.*, [En ligne].

<sup>9</sup> Dubied Annik, *op. cit.*, [En ligne].

A noter que, à l'image de toutes les familles de la presse payante papier, les chiffres de diffusion de la presse *people* sont en baisse (-4.6% en 2011). Cependant, si l'on compare leurs diffusions à celles de l'ensemble des titres de presse française, elles restent parmi les plus florissantes du marché, au côté des journaux féminins, des magazines TV ou des magazines hebdomadaires d'actualité : « *avec plus de 8 millions de lecteurs par semaine [...], cela reste une presse puissante* ». En outre, la consultation de leurs sites Web est en hausse de 9,7% en 2011. (Chiffres OJD, « Newsletter n°11 », Avril 2012, Disponible sur <<http://www.wobook.com/WBIQ73d6RS4j/OJD-Newsletter-N-11.html>> (24.05.12).

commun<sup>10</sup> : nous pensons en particulier à la *peopolisation* de l'information politique<sup>11</sup> qui, d'usage relativement récent en France, tend à représenter le personnel politique dans le cadre de sa vie privée<sup>12</sup>. Ce phénomène, qui procède d'une certaine désacralisation du pouvoir public, ne doit cependant pas être perçu comme relevant de « *l'initiative de la presse échothère stricto sensu* »<sup>13</sup> : les hommes politiques, tout comme les stars, participent à cette mise en scène de leur vie privée, « *se donn[ant] à voir/ à valoir dans des jeux communicationnels d'images dans des interactions intéressées* »<sup>14</sup>. Il serait donc réducteur de faire des médias les principaux coupables de cette tendance : « *les mises en scène de l'intimité du personnel politique relèvent aujourd'hui de stratégies de communication* »<sup>15</sup>, visant à orienter, par le biais de la simulation d'une proximité, les prises de décision électorales.

Aux côtés de la télé-réalité et de l'information *people*, nous pourrions citer de nombreux autres objets médiatiques fondés sur une exposition de l'intimité. Nous nous contenterons d'en évoquer quelques-uns : le genre du fait divers<sup>16</sup>, tout d'abord, qui possède sa rubrique dans tous les journaux d'information, ainsi qu'un magazine spécialisé<sup>17</sup>, et qui a envahi ces dernières années le petit écran, aussi bien dans les journaux télévisés que par le biais d'émissions spécialisées – telles que *Faites entrer l'accusé* sur France 2, *Enquêtes criminelles* sur W9, *Présumé innocent* et *Au cœur de l'enquête* sur Direct 8, *Affaires*

<sup>10</sup> Par exemple, les jeux télévisés, dans lesquels les candidats sont désormais invités à partager des anecdotes de leur vie intime : c'est le cas en particulier de programmes comme *Une famille en or* sur TF1, *Les Z'amours* ou *Qui veut prendre sa place* sur France 2.

<sup>11</sup> Jamil Dakhlija parle à ce sujet de « *peopolitique* ».

Dakhlija Jamil, « Une coproduction politico-médiatique : discours, logiques et valeurs de la " peopolitique " française », Actes du colloque *Le français parlé dans les médias : les médias et le politique*, Lausanne : 2009, [En ligne].

<sup>12</sup> Le concept de « vie privée » sera éclairé dans une prochaine sous-partie (p.204). Néanmoins, nous pouvons dès à présent signifier que nous le distinguons de la notion d'« intimité », la première se rapportant, à notre esprit, à une distinction juridique, quand la seconde repose sur une définition individuelle.

<sup>13</sup> Dakhlija Jamil, « People et politique : un mariage contre nature ? Critères et enjeux de la peopolisation », In *Crises rhétoriques, crises démocratiques*, Questions de communication n°12, Nancy : Presses universitaires de Nancy, 2007, [En ligne].

<sup>14</sup> Baudry Patrick, Sorbets Claude & Vitalis André, « Introduction », In Baudry Patrick, Sorbets Claude & Vitalis André (Dir.), *La vie privée à l'heure des médias*, Pessac : Presses Universitaires de Bordeaux, 2002, p.14.

<sup>15</sup> Leroux Pierre, « Jamil Dakhlija, *Politique people* », In *Pathologies sociales de la communication*, Questions de communication n°15, Nancy : Presses universitaires de Nancy, 2009, [En ligne].

<sup>16</sup> Proposer une définition précise du fait divers nous est apparu difficile, tant celle-ci fait débat. Nous nous contenterons donc d'avancer que le fait divers n'existe que médiatisé, et qu'il met en scène une rupture du quotidien, celle d'individus ordinaires touchés par un fait extraordinaire ; « *le fait divers relie deux termes d'une façon anormale, faisant surgir l'extraordinaire parce que les mises en scène des faits sont des dérogations aux normes établies, des déclinaisons de l'ambivalence humaine ; les personnages qu'il met en scène [...] sont atteints dans leur quotidien* ». (Dubied Annik & Lits Marc, *Le fait divers*, Paris : PUF, 1999, p.70). Si une définition thématique apparaît insuffisante pour saisir le genre, l'on peut néanmoins s'accorder sur le fait que la mort demeure son sujet de prédilection, et qu'il repose sur l'exploitation d'une matière intime, notamment en exploitant la figure de la victime.

<sup>17</sup> *Le nouveau détective*, créé en 1928, et dont les chiffres de diffusion actuels ne démentent pas le succès.

*criminelles* sur NT1 ou *Suspect n°1* sur TMC.

Nous pourrions évoquer également la presse féminine, qui est fondée précisément sur des thématiques intimes : sujets relatifs à la vie privée – sexualité, amour, « psycho » – et à la gestion de la vie quotidienne – décoration, cuisine, voyages –, mise en scène de la parole intime – témoignages et courriers de lectrices –, ou encore exposition de la vie privée de célébrités – information *people*. Les titres de presse féminine sont de plus en plus nombreux, et résistent à la crise que traverse la presse écrite depuis quelques années.

Nous pourrions par ailleurs mentionner les émissions télévisées de confession – parmi lesquelles *Toute une histoire* sur France 2, *C'est quoi l'amour ?* et *Confessions intimes* sur TF1, *Tellement vrai* sur NRJ12, *Tous différents* sur NT1, *À chacun son histoire* sur Direct 8 ou *C'est ma vie* sur M6 – qui pullulent et forment, au côté de la télé-réalité, le paysage actuel de ce que Dominique Mehl a choisi de nommer « *la télévision de l'intimité* »<sup>18</sup>.

Enfin, nous ne saurions manquer d'évoquer les réseaux sociaux numériques : *Twitter*, par exemple, qui est un outil de réseau social et de micro-blogging – dérivé concis du blog – où les utilisateurs livrent, en 140 caractères maximum, « *leur disponibilité, leur état d'esprit, leur activité hic et nunc* »<sup>19</sup>. Et *Facebook*, bien entendu, qui est à l'heure actuelle le plus populaire des réseaux sociaux numériques. À l'inverse de *Viadeo* ou *LinkedIn*, dont l'objectif de la mise en réseau est professionnel, *Facebook* propose une fonctionnalité plus ludique, en mettant en lien l'utilisateur avec son cercle amical. Celui-ci peut paramétrer son profil, choisissant de partager son « mur »<sup>20</sup> avec ses « amis », ou avec tous les internautes – profil public. Nous serons amenée à nouveau à aborder le cas de *Facebook*, mais pointons néanmoins son succès retentissant – il a dépassé en 2012 les 800 millions d'utilisateurs inscrits<sup>21</sup> –, et le fait qu'il « *constitu[e] [un] espace[] de très grande exposition pour les personnes qui s'y engagent* »<sup>22</sup>, ces dernières n'hésitant pas à publier photographies ou vidéos d'elles-mêmes, pensées intimes, ou humeurs du jour.

---

<sup>18</sup> Mehl Dominique, *La télévision de l'intimité*, Paris : Seuil, 1998.

<sup>19</sup> Cardon Dominique, « Le design de la visibilité : un essai de cartographie du web 2.0 », In *Réseaux sociaux de l'Internet*, Réseaux n°152, Paris : La Découverte, 2008/6, [En ligne].

<sup>20</sup> Dénomination de l'interface graphique sur laquelle apparaît l'ensemble des actions de l'utilisateur, ou celles de ses contacts à son sujet.

<sup>21</sup> Source : *Lemonde.fr*, Disponible sur <[http://www.lemonde.fr/technologies/infographe/2012/02/01/evolution-du-nombre-d-utilisateurs-de-facebook\\_1637419\\_651865.html](http://www.lemonde.fr/technologies/infographe/2012/02/01/evolution-du-nombre-d-utilisateurs-de-facebook_1637419_651865.html)>, (15.05.12).

<sup>22</sup> Cardon Dominique, *Ibid.*



## b. ... Et au cœur des créations artistiques contemporaines

Au-delà des médias, l'exposition de l'intime a également envahi la littérature ou le cinéma : elle est devenue l'essence même de nombreuses productions artistiques<sup>23</sup>. Ainsi, en littérature, peut-on constater la multiplication « *de ces auteurs contemporains qui choisissent délibérément de coucher leur vie privée sur le papier, et d'inviter le lecteur à violer leur intimité la plus secrète* »<sup>24</sup> : nous avons déjà évoqué le cas des journaux intimes édités, qui sont de plus en plus nombreux, mais c'est le genre autofictionnel qui semble être le plus prolifique. Parmi tant d'autres exemples, nous pourrions citer celui de Christine Angot qui, dans *Inceste* (1999), évoque sans anonymiser les personnages, deux relations douloureuses, l'une forcée, avec son père, l'autre destructrice, avec une femme. De Catherine Millet, qui entreprend de raconter avec force détails ses expériences sexuelles – pour certaines singulières – dans son ouvrage *La vie sexuelle de Catherine M.*<sup>25</sup> (2001). De Annie Ernaux, qui relate dans *L'événement* (2000) l'expérience de son avortement clandestin. De Nelly Arcan, qui, dans *Putain* (2001), raconte sans détour comment, alors qu'elle était étudiante, elle est tombée dans la prostitution. Ou d'Hervé Guibert, qui révèle dans une trilogie autofictionnelle<sup>26</sup> sa séropositivité et retrace l'avancée de sa maladie, avant de la mettre en scène dans le film *La pudeur ou l'impudeur* (1992) – mimant notamment une tentative de suicide dans une séquence, sorte de répétition de celle qui lui donnera la mort quelques mois plus tard.

Le cinéma est aussi devenu un lieu privilégié de l'exposition de soi. En 2003, par exemple, Jonathan Caouette réalise *Tarnation*, retraçant, à partir de photographies, de vidéos amateur, ou de messages enregistrés sur son répondeur, la chronique des années chaotiques de sa jeunesse, entre prises de drogues, folie et tentatives de suicide de sa mère. En 2005, Alain Cavalier réalise *Le filmeur*, montage d'un journal vidéo qu'il tenait depuis près de dix ans. Et en 2006, Maïwenn Le Besco réalise *Pardonnez-moi* où, sous couvert de fiction, elle évoque les meurtrissures de son enfance, et les violences que lui a fait subir son père.

---

<sup>23</sup> Nous ne prétendons pas juger quelles productions culturelles relèvent ou non du domaine artistique. Nous nous contentons ici d'évoquer des créations qui ont été reconnues par les institutions : écrits publiés, films diffusés au cinéma, photographies exposées dans des musées, etc.

<sup>24</sup> Ibrahim-Lamrous Lila & Muller Séverine, *op. cit.*, p.12.

<sup>25</sup> Remarquons que le titre de l'ouvrage invoque une « Catherine M. », quand le paratexte indique clairement que l'auteur est Catherine Millet. Nous pouvons voir dans ce procédé un détournement des codes du témoignage anonyme, sans doute destiné à établir une connivence avec le lecteur : l'auteur devait se douter que son ouvrage ferait polémique, et réaffirme, avec provocation, la responsabilité de cet écrit – la couverture (Seuil, 2002) est par ailleurs illustrée d'une photographie de Catherine Millet nue, extraite de l'ouvrage *Légendes de Catherine M.* (2001), recueil de photographies réalisées par Jacques Henry, le compagnon de Catherine Millet.

<sup>26</sup> Guibert Hervé, *À l'ami qui ne m'a pas sauvé*, 1990, *Protocole compassionnel*, 1991 & *L'homme au chapeau rouge*, 1992.

Au-delà de ces exemples qui abondent, nous pourrions citer une artiste qui a fait de l'exposition de l'intime le cœur de son interrogation artistique : « *entre roman-photo, journal intime, filature, confession, road movie, autofiction..., les textes, les photographies et les performances de Sophie Calle n'ont cessé d'emprunter aux mass media leur engouement spectaculaire pour l'intime* »<sup>27</sup>. Parmi ses œuvres, nous pourrions citer le film *No sex last night* (1992), dans lequel elle et son compagnon de l'époque se filment tour à tour lors d'un voyage aux États-Unis, réalisant le portrait éclaté d'une relation amoureuse en fin de vie. L'intimité amoureuse de Sophie Calle est souvent objet de ses œuvres : en 2003, elle publie *Douleur exquise*, ouvrage épousant la forme d'un journal intime, dans lequel elle retrace, jour après jour, le compte à rebours qui devait l'amener à une rupture – l'avant – puis à son exorcisation – l'après. Si dans certaines de ses réalisations, elle choisit de « *faire de l'art la mise en spectacle d'elle-même* »<sup>28 29</sup>, elle n'hésite pas non plus à s'emparer de l'intimité d'autrui pour nourrir ses créations. Ainsi, par exemple, dans *Filatures parisiennes* (1978-1979), elle suit des inconnus au hasard dans les rues de Paris, les photographie à leur insu et note le récit quotidien de ses filatures dans un journal ; l'intimité amoureuse laisse place à une esthétique du quotidien, un « *infra-ordinaire* »<sup>30</sup>, que tente de capter Sophie Calle. C'est le même principe qui sous-tend *La chambre* en 1981 : infiltrée dans un hôtel comme femme de chambre, elle fouille les placards, les bagages, les poubelles, et dresse un inventaire – photographique et écrit – « *des traces de ces fragments de vie qui lui sont étrangers* »<sup>31</sup>. Le résultat, aussi obsessionnel soit-il, révèle finalement peu de l'intimité de ces personnes, et ne dit rien d'autre que « *l'absence de sens, [...] comme si précisément l'ordinaire et l'insignifiant ne pouvaient mieux trouver leur sens que dans l'insignifiance* »<sup>32</sup>. C'est donc « *l'ambiguïté entre l'histoire vraie, la fiction ou l'anecdotique* »<sup>33</sup> qui caractérise l'œuvre de

<sup>27</sup> Sauvageot Anne, *Sophie Calle : l'art caméléon*, Paris : PUF, 2007, p.10

<sup>28</sup> Sauvageot Anne, *Ibid.*, p.71.

<sup>29</sup> La part de création est toujours assumée dans ses œuvres, les dispositifs étant toujours très présents, et le jeu avec la fiction revendiqué.

<sup>30</sup> Notion développée par Georges Perec qui voyait dans l'observation de la banalité, du quotidien, de l'« *infra-ordinaire* », des modes d'exploration de la réalité : « *Ce qui nous parle, me semble-t-il, c'est toujours l'événement, l'insolite, l'extra-ordinaire : cinq colonnes à la une, grosses manchettes. Les trains ne se mettent à exister que lorsqu'ils déraillent, et plus il y a de voyageurs morts, plus les trains existent [...]. Il faut qu'il y ait derrière l'événement un scandale, une fissure, un danger, comme si la vie ne devait se révéler qu'à travers le spectaculaire, comme si le parlant, le significatif était toujours anormal : cataclysmes naturels ou bouleversements historiques, conflits sociaux, scandales politiques...[...]* *Ce qui se passe vraiment, ce que nous vivons, le reste, tout le reste, où est-il ? Ce qui se passe chaque jour et qui revient chaque jour, le banal, le quotidien, l'évident, le commun, l'ordinaire, l'infra-ordinaire, le bruit de fond, l'habituel, comment en rendre compte, comment l'interroger, comment le décrire ?* » (Perec Georges, *L'infra-ordinaire*, Paris : Seuil, 1995, p.55-59).

<sup>31</sup> Sauvageot Anne, *op. cit.*, p.61

<sup>32</sup> Sauvageot Anne, *op. cit.*, p.64

<sup>33</sup> Sauvageot Anne, *op. cit.*, p.40

Sophie Calle, qui n'a de cesse d'interroger notre relation à l'intime, et à son exposition.

### c. Une esthétique du quotidien

Il nous apparaissait indispensable de faire ce détour par les représentations de l'intime dans les créations artistiques, car celles-ci se posent en miroir des phénomènes contemporains de l'exposition de l'intimité. Elles s'en inspirent, les exacerbent, en offrent des clés de compréhension. Ainsi, l'œuvre de Sophie Calle éclaire l'exacerbation d'une mise en scène du quotidien dans les productions médiatiques d'exposition de soi : celles-ci prétendent atteindre l'intimité des individus en exposant cet « infra-ordinaire » qui est au cœur de la vie quotidienne. Il s'agit bien entendu ici d'une stratégie médiatique, visant à permettre la projection et l'identification du public par le biais d'une prétendue proximité ; l'objectif est d'accréditer le fait que « *le monde des médias ne serait pas différent du monde vécu, il serait ce monde même* »<sup>34</sup>. Ainsi de la presse *people*, qui tend de plus à plus à représenter les célébrités comme des gens ordinaires<sup>35</sup>, des émissions télévisées de confession qui mettent en exergue des sujets de la vie de tous les jours, et bien entendu de la télé-réalité – du moins dans son format premier –, qui prétend offrir rien de moins que le spectacle du quotidien<sup>36</sup>. De fait, dans *Loft Story*, les nombreux micros et caméras de surveillance, branchés 24 heures sur 24 dans la totalité des pièces, étaient censés garantir le réalisme des situations, simplement captées par le dispositif technique, et retransmises en direct. Bien entendu, dans les faits les choses étaient différentes : le direct connaissait un décalage de 2'45 minutes – pour éviter tout dérapage –, les actions des *lofteurs* répondaient souvent à des propositions de la production, sans compter que le dispositif ne pouvait manquer de modifier le comportement des participants. En outre, la majorité du public n'avait accès qu'aux émissions quotidiennes et aux *primes times* hebdomadaires, résultant d'un montage de séquences choisies : « *loin d'être une télévision d'acteurs, [Loft Story] est une télévision d'auteurs* », dont la « *responsabilité énonciative* »<sup>37</sup> des producteurs ne peut être niée.

---

<sup>34</sup> Baudry Patrick, Sorbets Claude & Vitalis André, *op. cit.*, p.12

<sup>35</sup> En les photographiant au supermarché, main dans la main avec leurs enfants, ou en maillot de bain sur la plage – de préférence avec un zoom sur la cellulite.

<sup>36</sup> Nous pouvons noter par ailleurs que ce type de production demande peu de contraintes matérielles, financières ou créatives. Ce n'est donc pas seulement leur succès qui explique cette invasion. D'autant plus que l'augmentation des heures de diffusion télévisuelles a pour conséquence mécanique la nécessité de « combler » les grilles de programmes – nous prenons ici l'exemple de la télévision, mais nous pourrions étendre cette constatation à tous les médias – ; dans ce contexte, l'intimité quotidienne apparaît comme un sujet « pratique » et efficace.

<sup>37</sup> Jost François, *Introduction à l'analyse de la télévision, op. cit.*, p.157.

Ce type d'émissions repose en tout cas sur l'idée selon laquelle « *la banalité quotidienne est ce qu'il y a de plus réel* »<sup>38</sup> ; en ce sens, elles s'inscrivent dans les perspectives du « *culte du banal* », tel que théorisé par François Jost dans son ouvrage du même nom. Selon lui, les arts du XX<sup>ème</sup> siècle peuvent être vus comme une « *tentative de transfiguration du banal en œuvre* »<sup>39</sup>. Il voit dans les *ready made* de Marcel Duchamp le point de départ de l'entrée de l'objet commun dans le domaine de l'art : « *l'intentionnalité de l'artiste, qui a su extraire un objet de la vie quotidienne pour le hisser au statut d'œuvre, alors qu'il n'a rien d'original, de remarquable que sa seule nature banale d'objet en série, bouleverse le champ artistique tout entier, de l'acte créatif jusqu'aux structures d'exposition* »<sup>40</sup>. Suite à cette instauration dans le champ de l'art, le banal envahira ensuite les médias, et trouvera son aboutissement dans la télé-réalité, dans une forme de « *banalisation du banal* »<sup>41</sup>, au point que ce culte ait pu devenir « *une promesse faite aux anonymes de la majorité silencieuse d'être aimés pour eux-mêmes* »<sup>42 43</sup>.

Cette esthétique du quotidien repose en effet sur une mise en avant du personnage de l'anonyme<sup>44</sup> dans les médias : omniprésent de par les confessions cathodiques ou radiophoniques, les témoignages de presse écrite, les micro-trottoir ou les avis de lecteurs, l'anonyme est devenu une figure centrale de cette mise en scène de l'ordinaire. Il se pose désormais comme inévitable – « *le précepte de Protagoras " l'homme est mesure de toute chose " fonde à présent l'heuristique télévisuelle : est avéré ce qui est confirmé par la parole du témoin* »<sup>45</sup> – et sa parole est entendue comme authentique : « *plus qu'à l'interprétation savante qui assécherait l'expérience, qui distancerait de ce qui s'éprouve, qui explique, ce serait à la parole du principal intéressé, à « l'acteur », d'occuper l'espace médiatique en ce qu'il implique celui qui l'écoute et qui le voit* »<sup>46</sup>. Dans ce contexte, « *la publicisation du témoignage fondé sur la parole profane et l'expérience intime infiltre l'ensemble des programmes* »<sup>47</sup>. C'est que les paroles experte et institutionnelle ont perdu de

<sup>38</sup> Jost François, *Introduction à l'analyse de la télévision*, op. cit., p.156.

<sup>39</sup> Jost François, *Le culte du banal : de Duchamp à la télé-réalité*, Paris : CNRS Éditions, 2007, p.6.

<sup>40</sup> Boenisch Gilles, « François Jost, Le culte du banal : de Duchamp à la télé-réalité », In *Annoncer la mort*, Questions de communication n°19, Nancy : Presses universitaires de Nancy, 2011, [En ligne].

<sup>41</sup> Jost François, *Le culte du banal : de Duchamp à la télé-réalité*, op. cit., p.105.

<sup>42</sup> Jost François, *Le culte du banal : de Duchamp à la télé-réalité*, op. cit., p.120.

<sup>43</sup> François Jost voit dans cette conclusion l'aspect problématique du culte du banal, et son arrêt de mort, « *car, si chacun peut accéder au petit écran, la tentation sera de plus en plus grande, pour ne pas laisser le public, de revaloriser l'original* » (Jost François, *Le culte du banal : de Duchamp à la télé-réalité*, op. cit., p.120).

<sup>44</sup> Michel de Certeau définit l'anonyme de telle façon : « *l'homme ordinaire, un héros commun. Personnage disséminé. Marcheur innombrable* » (Certeau Michel (De.), *L'invention du quotidien : 1. Arts de faire*, Paris : Gallimard, 2002, p. 11).

<sup>45</sup> Jost François, *Introduction à l'analyse de la télévision*, op. cit., p.156.

<sup>46</sup> Baudry Patrick, Sorbets Claude & Vitalis André, op. cit., p.12.

<sup>47</sup> Mehl Dominique, « Télévision de l'intimité et espace public », op. cit., p.50.

leur aura ; les théories scientifiques n'apparaissent plus toutes-puissantes<sup>48</sup>, et les discours des détenteurs du pouvoir éveillent la méfiance. À côté de cela, la parole profane, reposant sur une expérience personnelle, apparaît plus pragmatique, et se trouve désormais considérée, non plus comme simple illustration<sup>49</sup>, mais valant « *en elle-même comme parole publique, c'est-à-dire comme parole susceptible de nourrir le débat collectif, de s'intégrer à l'espace public* »<sup>50</sup> : le témoignage personnel fait désormais office d'argumentation<sup>51</sup>. Dès lors, et dans ces perspectives, « [...] *au nom de quoi faudrait-il interdire l'expression de la parole ordinaire et réserver aux commentaires savants le monopole de l'expression médiatique* »<sup>52</sup> ?

Notre époque contemporaine semble donc être caractérisée par une diffusion conséquente des questions privées dans la sphère publique ; face à ce phénomène, l'on peut s'interroger sur l'implication des individus dans ce processus, et sur une possible instrumentalisation de l'exposition de l'intimité à des fins économiques. Attachons-nous à aborder ces deux aspects, en entreprenant, dans un premier temps, de préciser le concept de vie privée.

#### **d. Une vie privée à protéger**

Nous l'avons soulevé, au XIX<sup>ème</sup> siècle a vu le jour une dissociation progressive entre sphère publique et sphère privée, dans un souci de concéder à l'individu un espace d'épanouissement autonomisé du contrôle social. Mais au cours du XX<sup>ème</sup> siècle, le besoin de respecter cette sphère privée s'est érigée en droit, « *les sociétés démocratiques édifiant un ensemble de règles et de lois sensées en garantir à tous la jouissance* »<sup>53</sup>. C'est alors qu'est véritablement consacrée la notion de vie privée, qui est celle d'« *un droit au secret [...] de ses conduites, de ses paroles et de ses gestes* »<sup>54</sup>. Coextensive à la notion de sphère privée, la

<sup>48</sup> Notamment du fait, concernant les sciences humaines et sociales, de « *l'épanouissement d'une culture psychologique de masse* » (Mehl Dominique, « Télévision de l'intimité et espace public », *op. cit.*, p.50).

<sup>49</sup> Il semblerait même que les choses se soient inversées, la parole experte venant simplement illustrer les témoignages ordinaires.

<sup>50</sup> Mehl Dominique, « Télévision de l'intimité et espace public », *op. cit.*, p.51.

<sup>51</sup> « *Il n'a pas besoin d'être attesté par un expert ou un spécialiste. Le vécu contient en lui-même sa part de vérité [...]. Le témoignage devient témoignage-argument* » (Mehl Dominique, « La télévision relationnelle », In *Communication et liens sociaux*, Cahiers internationaux de sociologie n°112, Paris : PUF, 2001/1, [En ligne]).

<sup>52</sup> Baudry Patrick, Sorbets Claude & Vitalis André, *op. cit.*, p.13

<sup>53</sup> Estienne Yannick, *op. cit.*, [En ligne].

<sup>54</sup> Laé Jean-François, « L'intimité : une histoire longue de la propriété de soi », In *De l'intimité*, Sociologie Et Sociétés Vol. 35, n°2, Montréal : Presses De L'Université De Montréal, Automne 2003, p.140.

vie privée se pense donc avant tout en termes de propriété de soi : c'est, schématiquement, ce qui est considéré par la société comme appartenant à l'individu<sup>55</sup>, et que celui-ci est en droit de protéger de l'intrusion sociale. Dès lors, comme Bernadette Bawin et Renée B. Dandurand le proposent, « *l'intime doit [...] être différencié de la vie privée même si dans le vocabulaire courant on a tendance à les associer, car la vie privée est une notion politique tandis que l'intime est une activité sociale, une portion d'espace réel ou métaphorique dont l'acteur principal privilégie la garde, n'y admettant qu'un nombre limité de personnes* »<sup>56</sup>. Pour notre part, si nous prenons nos distances avec cette notion d'« espace » qu'invoquent ces deux auteurs – pour des raisons que nous développerons plus tard –, nous considérons que l'intime repose sur une définition individuelle, quand la vie privée relève plus d'une catégorisation sociale ; chacun détermine les contours de son intimité, tandis que la vie privée est circonscrite par le droit.

Si la notion de vie privée apparaît, dans son usage juridique, dès 1791<sup>57</sup>, elle n'est alors pensée que de façon limitative : il s'agissait avant tout de protéger les fonctionnaires, et « *on se souciait [...] davantage de défendre l'honneur (contre la calomnie, la diffamation et l'injure) que de protéger la vie privée en général* »<sup>58</sup>. Plusieurs tentatives seront faites ensuite pour tenter de la consacrer comme objet autonome et droit fondamental, mais « *la construction du mur de la vie privée ne sera achevée [...] [qu']avec la loi du 17 juillet 1970 qui énoncera la norme " Chacun a droit au respect de sa vie privée "* »<sup>59</sup>. Ce droit se pose donc comme un élément limitatif de la liberté d'expression<sup>60</sup> : « *la liberté d'information doit s'arrêter notamment au mur de la vie privée* »<sup>61</sup>. Les limites peuvent néanmoins être franchies, notamment si les informations relatives à la vie privée peuvent servir l'intérêt public<sup>62</sup>, ou si l'individu autorise – voire engendre – cette exposition. Mais d'une manière

<sup>55</sup> « Privé » vient du latin « *privatus* », à savoir « particulier, propre, individuel ». CNRTL, Disponible sur <<http://www.cnrtl.fr/etymologie/priv%C3%A9/substantif>> (04/06/12).

<sup>56</sup> Bawin Bernadette & Dandurand Renée B., « Présentation », In *De l'intimité*, Sociologie Et Sociétés Vol. 35, n°2, Montréal : Presses De L'Université De Montréal, Automne 2003, p.3.

<sup>57</sup> « [...] *les calomnies volontaires contre la probité des fonctionnaires publics et la droiture de leurs intentions dans l'exercice de leurs fonctions, pourront être poursuivies par ceux qui en sont l'objet. Les calomnies et injures contre quelque personne que ce soit, relatives aux actions de leur vie privée, seront punies de poursuites* » (Constitution de 1791, Titre III, Chapitre V, Article 17, Cité In Lavoinne Yves, « Presse et vie privée au XIX<sup>ème</sup> siècle : la garantie de l'obscurité », In Baudry Patrick, Sorbets Claude & Vitalis André (Dir.), *La vie privée à l'heure des médias*, Pessac : Presses Universitaires de Bordeaux, 2002, p.39).

<sup>58</sup> Lavoinne Yves, *Ibid.*, p.40.

<sup>59</sup> Lavoinne Yves, *Ibid.*, p.40.

<sup>60</sup> Aux côtés du droit, des chartes de déontologie, et des instances, telles que le CSA, ou dans un autre domaine la CNIL, œuvrent pour assurer la protection la vie privée.

<sup>61</sup> Baudry Patrick, Sorbets Claude & Vitalis André, *op. cit.*, p.16.

<sup>62</sup> Nous pensons notamment aux hommes politiques, l'idée étant aujourd'hui largement répandue que « *le fait d'exercer une fonction publique, ou de prétendre à un rôle politique, expose nécessairement l'individu à l'attention de ses concitoyens, y compris dans des domaines relevant de la vie privée, l'intimité familiale*

générale, nous pouvons constater que le respect de la vie privée apparaît désormais comme fondamental pour l'intérêt de l'individu, et essentiel au progrès de la citoyenneté.

Pourtant, malgré cet attachement croissant que notre société témoigne vis-à-vis de la protection de la vie privée, les individus semblent paradoxalement de plus en plus disposés à la transgresser ; « *le paradoxe est patent : la vie privée n'a jamais été aussi protégée qu'à notre époque et pourtant cette vie privée, par l'intermédiaire des médias, n'a jamais été aussi exposée au regard de tous* »<sup>63</sup>. On ne compte plus les procès qui touchent l'information *people*, ou les dissensions qui naissent sur le Web ; mais le phénomène le plus frappant reste que les individus eux-mêmes exposent désormais des pans entiers de leur vie privée, notamment sur le Web<sup>64</sup> : « *longtemps considérée comme une liberté qui protège, [la vie privée] peut être vécue aujourd'hui comme une contrainte qui enferme les subjectivités aspirant à se déployer publiquement. De nouvelles pratiques de socialisation techniquement médiatisées privilégient la liberté de s'exprimer, de s'exposer et de surveiller sur le droit au secret et le devoir de vigilance* »<sup>65</sup>. Ainsi, c'est particulièrement le cas des réseaux sociaux numériques, et en particulier de *Facebook*, qui « *stimulent à l'évidence le consentement à divulguer des informations personnelles* »<sup>66</sup> : la monstration de soi est certes volontaire, mais il est clair qu'il est de l'intérêt des créateurs des réseaux sociaux que les utilisateurs soient prolixes – sans eux, pas de contenu. De fait, tout est mis en place pour que ceux-ci s'exposent au maximum, et Yannick Estienne, chercheur en SIC, va évoquer la « *politique anti-privacy* »<sup>67</sup> de *Facebook*.

Nous pouvons noter, tout d'abord, que les paramètres de confidentialité sont souvent obscurs et cultivent le flou<sup>68</sup>, et que certaines applications ou contenus sont accessibles uniquement en échange d'une visibilité consentie<sup>69</sup>. Les incitations à délivrer des

---

*exceptée. La curiosité la plus large est légitime quand il s'agit d'apprécier un homme, en raison de la différence possible entre la personne et son personnage public. Le jugement politique ne peut donc jamais être déconnecté de celui porté sur l'individu* » (Lavoine Yves, *Ibid.*, p.48).

<sup>63</sup> Vitalis André, « La vie privée entre protection et exhibition », *op. cit.*, p.189.

<sup>64</sup> En plus de l'exposition d'écrits, de vidéos ou de photographies, Internet permet la prise de vue et la retranscription en direct d'images, grâce à la webcam, petites caméras et périphériques d'ordinateur, à la qualité d'image médiocre – du fait d'une définition de l'image faible, mais aussi d'un taux de rafraîchissement peu élevé. Ainsi, certains n'hésitent pas à laisser cette « fenêtre ouverte » sur leur intérieur, offrant à leur public un spectacle en direct.

<sup>65</sup> Estienne Yannick, *op. cit.*, [En ligne].

<sup>66</sup> Granjon Fabien, cité In Estienne Yannick, *op. cit.*, [En ligne].

<sup>67</sup> Estienne Yannick, *op. cit.*, [En ligne].

<sup>68</sup> Il n'est en effet pas toujours aisé de contrôler la confidentialité de son compte *Facebook*, tant les paramètres sont nombreux et en continuelle modification, au point qu'on pourrait y voir moyen destiné à dissuader l'utilisateur de s'y intéresser.

<sup>69</sup> Ce caractère obligatoire n'est certes pas celui de toutes les applications, mais nous remarquerons cependant que, dans tous les cas de figure, tout est fait pour que les actions de l'utilisateur soit visibles par tous ses contacts, parfois tout simplement en faisant en sorte qu'il n'en ait pas conscience.

informations privées sont quant à elles nombreuses ; une forme de pression sociale semble résulter de la mise en réseau, la popularité et la récolte de commentaires dépendant en grande partie de son investissement sur le réseau : « *il est nécessaire de nourrir [son profil] en donnant des informations sur soi pour augmenter [s]a capacité relationnelle* »<sup>70</sup>. Pis, il semblerait qu'il apparaisse aujourd'hui difficile aux individus – en particulier les plus jeunes – de ne pas être inscrits sur *Facebook* : comme l'explique Yannick Estienne, qui a mené des entretiens auprès d'étudiants et utilisateurs de *Facebook*, « *ce dernier apparaît comme une opportunité pour mieux vivre sa vie relationnelle. Ne pas être sur Facebook passe même pour préjudiciable* »<sup>71</sup> ; ne pas y être inscrit pourrait mener à une forme d'exclusion. Par ailleurs, nous notons également que les invitations à déployer son réseau sont incessantes, et ce bien au-delà du cercle d'« amis » – malgré la dénomination qui est faite des contacts. Il est très fréquent aujourd'hui que les profils comptent plusieurs centaines d'« amis », incluant non seulement les proches, mais aussi les connaissances, les amis d'amis, les collègues, les rencontres d'un soir, jusqu'aux inconnus les plus complets<sup>72</sup>. Pour toutes ces raisons, il apparaît que *Facebook* déploie des ruses pour « *favorise[r] l'hypervisibilité* »<sup>73</sup>.

Exposer aux yeux de tous sa vie privée sur le Web est donc devenu monnaie courante, et si le phénomène repose bien sur des initiatives personnelles, l'on peut se demander si les individus ont vraiment conscience de ce à quoi ils s'exposent<sup>74</sup>. L'une des problématiques liées au réseau Internet<sup>75</sup> est que ce dernier est doté d'une mémoire eidétique<sup>76</sup> ; les informations qui y sont enregistrées sont permanentes, qu'il s'agisse d'écrits, de photographies, ou même d'échanges : « *comme tout acte de communication numérique*

---

<sup>70</sup> Cardon Dominique, *op. cit.*, [En ligne].

<sup>71</sup> Estienne Yannick, *op. cit.*, [En ligne].

<sup>72</sup> Nous pourrions postuler que le recoupement de ces différents cercles peut parfois se révéler problématique car créant des tensions identitaires.

<sup>73</sup> Estienne Yannick, *op. cit.*, [En ligne].

<sup>74</sup> Nous pensons en particulier aux enfants et adolescents, qui n'ont pas le recul nécessaire pour comprendre les risques d'une exposition de leur vie sur le Web ; or, il sera difficile, voire impossible, d'effacer les données mises en ligne s'ils veulent un jour faire marche arrière.

<sup>75</sup> Précisons qu'Internet est un réseau maillé supportant des services – entre autres, e-mail, messagerie instantanée, Web. Ce dernier permet de naviguer sur Internet, à l'aide de pages hypertexte, et par le biais d'un navigateur – Internet Explorer, Firefox, etc.

<sup>76</sup> Nous renvoyons ici aux questions du droit à l'oubli numérique, qui a fait l'objet de plusieurs tentatives de législation en France, notamment avec la création de la « Charte du droit à l'oubli dans les sites collaboratifs et les moteurs de recherche » en novembre 2010. Son objectif était de maîtriser la protection des données privées des internautes, en facilitant les demandes de modification ou de suppression d'un profil sur les réseaux sociaux, et en accélérant la suppression du cache – système de mémoire intermédiaire qui permet de consulter à tout moment la copie d'une page Web, notamment lorsque celle-ci est devenue inaccessible – des pages indexées des moteurs de recherche. Cette chartre s'est révélée être un échec, puisque les sites principalement visés – *Facebook* et *Google* – ont refusé de la signer. La portée internationale du réseau semble anéantir toute possibilité d'imposer une réglementation à ce sujet.



est " écrit ", le hic et le nunc de l'interaction disparaît »<sup>77</sup>. Du fait de cette « *persistance documentaire* »<sup>78</sup>, il est difficile pour les individus de contrôler les informations laissées sur le réseau, d'autant plus que le dispositif Web permet aisément le recoupement des informations : « *les traces des actes de communication laissées permettent la " redocumentarisation ", c'est-à-dire la possibilité de commenter, de ré-indexer, de recompiler des informations en les détachant du contexte initial de leur production et de leur mise en circulation* »<sup>79</sup>. C'est ce à quoi s'est prêté Raphaël Meltz dans son fameux article *Marc L\*\*\*\**<sup>80</sup> : le journaliste a réalisé un « portrait Google », c'est-à-dire le portrait d'un individu, choisi au hasard sur le Web, grâce aux traces qu'il a laissées sur *Google, Facebook, Flickr* ou *Youtube*<sup>81</sup>. L'objectif était de démontrer « *qu'on ne fait pas vraiment attention aux informations privées disponibles sur Internet, et que, une fois synthétisées, elles prennent soudain un relief inquiétant* ». L'article, qui retraçait avec précision de nombreux éléments de la vie du jeune homme – sa vie amoureuse, amicale, culturelle ou professionnelle – connaîtra une surexposition médiatique, et créera une polémique retentissante.

Au-delà de la démonstration journalistique, ce recoupement d'informations est aujourd'hui proposé par des sites tels que *123People* ou *Cy gadget*<sup>82</sup>, et c'est ce à quoi conduit, finalement, l'usage de réseaux sociaux tels que *Facebook*, puisque « *mes informations, mes profils, mes traces numériques documentaires, mes amis et mes relations s'y trouvent réunis en un même panoptique* »<sup>83</sup>. En outre, la reproduction à l'infini de ces informations « *autorise [leur] dissémination [...] et entraîne une perte de contrôle quant à l'échelle de la diffusion, et quant au nombre et à l'identité de leurs destinataires* »<sup>84</sup> : l'utilisateur peut voir échapper des informations, la mise en ligne pouvant l'amener à ne plus en être l'unique propriétaire. Par ailleurs, l'identité numérique générée par la diffusion de ces multiples informations est rarement maîtrisée par les internautes ; se forge, souvent malgré eux, une réputation numérique, qui pourra, par exemple, servir aux employeurs pour se renseigner sur la vie privée de leurs candidats : le Web peut devenir un outil de surveillance performant.

Enfin, la récolte de ces informations sert des intérêts mercantiles : « *la gratuité des*

<sup>77</sup> Estienne Yannick, *op. cit.*, [En ligne].

<sup>78</sup> Ertzscheid Olivier, « L'homme, un document comme les autres », In *Traçabilité et réseaux*, Hermès n°53, Paris : CNRS Éditions, 2009, p.7.

<sup>79</sup> Estienne Yannick, *op. cit.*, [En ligne].

<sup>80</sup> Publié dans le numéro 28 (Novembre-Décembre 2008) du *Tigre* – bimestriel de presse généraliste. Article disponible en ligne sur <<http://www.le-tigre.net/Marc-L.html>> (20.05.12).

<sup>81</sup> *Flickr* et *Youtube* sont, respectivement, des sites de partage de photos et de vidéos.

<sup>82</sup> Certes, peu performants à ce jour, mais qui annoncent des perspectives inquiétantes.

<sup>83</sup> Ertzscheid Olivier, *op. cit.*, p.4

<sup>84</sup> Estienne Yannick, *op. cit.*, [En ligne].

*services offerts ne doit pas masquer la logique marchande de cette mise en mémoire planétaire. L'indexation massive de la sphère documentaire publique, privée et intime [...] vise la diffusion ciblée de publicités contextuelles sur tout type de contenu documentaire, dans tous les types d'activités sociales ou professionnelles connectées* »<sup>85</sup> ; cela signifie qu'aujourd'hui de nombreux individus cèdent, sans contrepartie, des informations qui sont marchandées et font la fortune de certains. C'est là l'une des caractéristique de l'exposition de soi contemporaine : elle est souvent instrumentalisée à des fins économiques, que ce soit sur le Web où « *tout ce que nous exprimons est enregistré, pour le plus grand profit des marchands* »<sup>86</sup>, ou dans les médias traditionnels, qui exposent la vie privée d'autrui dans une logique commerciale ; il s'agit de faire de l'audience, sur le présupposé que le public serait avide de connaître les détails indiscrets de la vie des stars, des hommes politiques, ou même d'anonymes<sup>87</sup>. Si l'exposition médiatique de l'intimité comme stratégie marketing nous apparaît être une réalité, nous ne pensons cependant pas pouvoir réduire ces phénomènes à cet état de fait : il nous semble en effet qu'il faille également les appréhender sous l'angle de l'initiative personnelle.

#### **e. Une initiative personnelle**

En effet, considérer l'ensemble des individus qui s'exposent dans les médias comme des victimes de l'industrie culturelle nous apparaît réducteur. Comme nous l'avons dit, d'une part l'exposition de soi peut être un choix individuel, mais d'autre part il n'est pas absurde d'imaginer que cette décision ne relève pas simplement d'une manipulation médiatique, mais offre à l'individu certaines contreparties.

C'est le parti pris défendu par un certain nombre de chercheurs ; à titre d'exemple, nous évoquerons ici les travaux de Dominique Cardon et Hélène Delaunay-Téterel, qui proposent une analyse de *Skyrock Blog*<sup>88</sup> du point de vue de la construction identitaire. Ils publient en 2006 un article établissant une typologie des blogs selon « *les différents régimes*

---

<sup>85</sup> Ertzscheid Olivier, *op. cit.*, p.2-3

<sup>86</sup> Baudry Patrick, Sorbets Claude & Vitalis André, *op. cit.*, p.18.

<sup>87</sup> Le voyeurisme – notion que nous interrogerons plus tard (p.540) – du public est souvent au cœur de la justification des discours des professionnels : s'ils proposent de telles productions médiatiques, c'est pour répondre à la demande du public. L'on pourrait cependant renverser le raisonnement, et imaginer que le public consomme ce qu'on lui offre : il y aurait une acculturation par les médias à ce type de contenus.

<sup>88</sup> *Skyrock blog*, anciennement *Skyblog*, est une plateforme de blogs destinée principalement aux pré-adolescents et adolescents. Les blogs, bien que publics, sont en général adressés au cercle amical, et ont pour principal sujet le blogueur lui-même – centres d'intérêts, vie quotidienne etc. La production écrite y a souvent une place restreinte, du moins illustrative : les photographies et vidéos y prennent une place centrale.

de communication permettant de lier énonciation, énoncé et réception dans ce genre de dispositif»<sup>89</sup> – précisons que les blogs sont des « *carnets de bord obéissant à un format technique de publication sur Internet caractérisé par une succession de posts ou entrées successifs datés accessibles à tous. Ces posts peuvent contenir aussi bien du texte que des documents au format numérique (photographie, musique, extraits vidéo...) ou des liens hypertextuels. Les blogs présentent un blogroll (ensemble des liens hypertexte en direction d'autres blogs fréquentés et appréciés) et un système de commentaires (système permettant aux lecteurs, blogueurs ou non, de réagir à une entrée et de la commenter) qui sont le support de la dimension communautaire de ce format technique de publication* »<sup>90</sup>. Dans cette typologie, les deux sociologues prennent *Skyrock Blog* comme exemple du modèle de « *l'entre-soi devant les autres* », c'est-à-dire relevant d'une mise en scène de l'individu devant son réseau relationnel. Alors que *Skyrock Blog* est souvent considéré comme un lieu d'exhibition égotiste et futile<sup>91</sup>, Dominique Cardon et Hélène Delaunay-Téterel y voient tout à la fois un espace d'« *affirmation identitaire* »<sup>92</sup>, et un instrument de gestion de sa sociabilité. D'une part, l'adolescent y affirme son individualité, notamment en orchestrant la consécration de son apparence physique – « *cette exposition photographique de la vie du blogueur s'accompagne de demandes d'admiration* »<sup>93</sup> –, ou en attestant de sa popularité grâce aux commentaires obtenus<sup>94</sup>. Mais il affirme aussi par ailleurs son appartenance à la culture adolescente, en particulier par une appropriation des emblèmes de la culture « de masse »<sup>95</sup>, et d'un « dialecte » particulier – langage abrégé, profusion de smileys et multi-punctuations. « *Interactif, le blog permet de valider son identité dans le jeu de la confrontation à l'autre* »<sup>96</sup>, tout en servant la sociabilité horizontale, « *le besoin d'expressivité [étant] inséparable d'un besoin d'évaluation de la part des amis, la bande*

<sup>89</sup> Cardon Dominique & Delaunay-Téterel Hélène, « Présentation », In Cardon Dominique, Jeanne-Perrier Valérie, Le Cam Florence & Péliissier Nicolas, *Les blogs*, Réseaux n°138, Paris : La Découverte, 2006/4, p.9.

<sup>90</sup> Paldacci Matthieu, « Le blogueur à l'épreuve de son blog », In Cardon Dominique, Jeanne-Perrier Valérie, Le Cam Florence & Péliissier Nicolas, *Les blogs*, Réseaux n°138, Paris : La Découverte, 2006/4, p.75.

<sup>91</sup> Du fait de la prédominance de l'exposition photographique, de la pauvreté des textes et du langage SMS, ou de la frivolité des échanges dans les espaces dédiés aux commentaires.

<sup>92</sup> Cardon Dominique & Delaunay-Téterel Hélène, *op. cit.*, p.45.

<sup>93</sup> Cardon Dominique & Delaunay-Téterel Hélène, *op. cit.*, p.46

<sup>94</sup> Le nombre de commentaires peut faire l'objet d'une véritable compétition, et les adolescents peuvent aller jusqu'à user de subterfuges pour voir leur nombre augmenter : par exemple, visiter d'autres blogs en invitant son auteur à venir commenter le sien en retour, ou promettre un commentaire aux éventuels lecteurs en échange de celui laissé sur le blog.

<sup>95</sup> Les skyblogueurs citent paroles de chansons, publient photos de stars ou clips vidéos, tout en prenant soin de les commenter – en général pour exprimer leur admiration –, ou de les individualiser, notamment en réalisant des photomontages.

<sup>96</sup> Trédan Olivier, *Les phénomènes d'autopublication : quelle interaction avec le comportement des adolescents ? L'exemple des blogs*, Conférence pour les professeurs documentalistes, Rouen : mars 2005.

*faisant office d'instance légitimante : il s'agit avant tout de s'adresser à son groupe, aussi l'expression de leur individualité ne prend-elle pas, chez les collégiens, la forme du journal intime. On parle plus sur soi que de soi »<sup>97</sup>.*

Pour le psychiatre et psychanalyste Serge Tisseron, « *si les gens veulent extérioriser certains éléments de leur vie, c'est pour mieux se les approprier, dans un second temps, en les intériorisant sur un autre mode grâce aux réactions qu'ils suscitent chez leurs proches. Le désir d'"extimité" est en fait au service de la création d'une intimité plus riche »<sup>98</sup>. De la même façon que les adolescents utilisent les nouvelles technologies pour mettre à l'épreuve leur identité, Serge Tisseron voit dans la télé-réalité – plus précisément dans *Loft Story*, qui est son objet d'étude – un moyen pour les candidats d'explorer les différentes facettes de soi. Là encore, l'objet analysé l'est traditionnellement sous un angle critique – on a souvent parlé de « télé-poubelle » pour le désigner –, et là encore, l'auteur choisit de mettre en relief les bénéfices que peut en tirer l'individu.*

Partant du constat que les représentations de soi se multiplient aujourd'hui, par le biais des appareils photos et caméscopes numériques – qui permettent des prises de vue rapides et sans coût –, mais aussi du fait de l'accroissement des scènes d'exposition, il postule que notre rapport aux images s'est radicalement modifié : « *quand les représentations de soi se multiplient, l'identité ne s'attache plus à aucune. Rares, les images emprisonnaient l'apparence, nombreuses, elles libèrent au contraire l'image de chacun de la référence au reflet visuel »<sup>99</sup>. Dès lors, dans cette optique, les candidats de *Loft Story* peuvent abandonner leur image au public sans menacer leur sentiment d'identité, tout en ayant l'occasion de multiplier les regards sur eux-mêmes : « *la culture des images, aujourd'hui, chez les jeunes, ne correspond plus à la recherche de ce qui serait un reflet de "l'identité profonde", mais à une exploration des multiples facettes de soi »<sup>100</sup>. Ce qui avait été taxé d'exhibitionnisme serait finalement un moyen d'explorer sa personnalité en bénéficiant de multiples regards sur soi ; « *faire œuvre ne signifie pas nécessairement accéder à la reconnaissance publique et aux marchés des biens culturels, mais comme le montraient déjà les travaux sur les pratiques amateurs, construire son identité pour en faire***

<sup>97</sup> Fluckiger Cédric, « La sociabilité juvénile instrumentée : l'appropriation des blogs par un groupe de collégiens », In Cardon Dominique, Jeanne-Perrier Valérie, Le Cam Florence & Pélissier Nicolas, *Les blogs*, Réseaux n°138, Paris : La Découverte, 2006/4, p.127).

<sup>98</sup> Tisseron Serge, *L'intimité surexposée*, 2001, Paris : Ramsay, 2001, p.52-53.

<sup>99</sup> Tisseron Serge, « Du désir d'intimité à celui d'extimité et de leur protection respective », In Ibrahim-Lamrous Lila & Muller Séverine (Dir.), *L'intimité*, Clermont-Ferrand : Presses universitaires Blaise Pascal, 2005, p.275.

<sup>100</sup> Tisseron Serge, *Ibid.*

*un support relationnel* »<sup>101</sup>.

Initiative personnelle ou « viol » organisé par les médias, nous ne pouvons, dans tous les cas, que constater une intensification des phénomènes d'exposition de l'intimité, tout autant d'un point de vue quantitatif – les exemples se démultiplient –, que qualitatif – l'exposition va de plus en plus loin<sup>102</sup> : « *la vie privée devient une marchandise qui se vendra d'autant mieux que l'on saura le présenter sous les formes les plus provocatrices et extravagantes* »<sup>103</sup>. Face à ce constat, certains s'interrogent, et en viennent à remettre en question l'essence de l'intimité contemporaine : « *l'intimité serait-elle devenue tyrannique, et le diktat contemporain qui conduit certains à l'exhiber ne lui ferait-il pas perdre son âme ?* »<sup>104</sup>.

### 1.1.2 DISCOURS CRITIQUES

Un certain nombre d'auteurs expriment en effet leur inquiétude face aux « *mouvements de publicisation et de privatisation [de l'intime], c'est-à-dire de mise en débat et en visibilité d'un côté, de réappropriation et de repli de l'autre* »<sup>105</sup>. L'intime se trouverait en effet pris dans un double mouvement, l'un de publicisation de l'espace privé, l'autre de privatisation de l'espace public : d'une part, nous assisterions à l'effacement de la sphère publique – s'appauvrissant du fait de l'invasion du privé –, et de l'autre à une perte de substance de la sphère privée, en raison d'un repli sur soi et d'un certain désengagement pour les questions publiques. Dans ces perspectives, des discours désenchantés ont vu le jour ;

<sup>101</sup> Cardon Dominique, Cité In Rebillard Frank, *op. cit.*, p.109.

<sup>102</sup> Notamment du fait d'une « *sexualisation contemporaine de l'intime* » (Simonet-Tenant Françoise & Coudreuse Anne, « Préambule », In Coudreuse Anne & Simonet-Tenant Françoise (Dir.), *Pour une histoire de l'intime et de ses variations*, Paris : L'Harmattan, 2009, p.11.), qui serait ainsi réduit à sa forme la plus élémentaire ; le corps nu, sexualisé, a en effet envahi les médias, se faisant l'expression paroxystique de l'exposition de soi – tout dire, tout montrer. Nous assisterions ainsi à « *la reformulation de la question de l'être dans un glissement métonymique vers ce qui du corps serait réel : son organicité* » (Picard-Drillien Anne-Marie, « L'intime livré au danger : la solution onirique de Christine Angot », In Ibrahim-Lamrous Lila & Muller Séveryne (Dir.), *L'intimité*, Clermont-Ferrand : Presses universitaires Blaise Pascal, 2005, p.158).

Mais le corps souffrant, et plus précisément mourant, reste sans doute l'ultime étape à l'exposition de soi ; « *quoi de plus intime que la mort ? Mourir, c'est passer de moi qui vis à moi qui meurs, à moi qui suis mort, et ainsi engager le rapport le plus critique de soi à soi* » (Grillet Thierry, « Le mourant est un vivant », In Czechowski Nicole (Dir.), *L'intime : protégé, dévoilé, exhibé*, Autrement n°81, Paris : Seuil, juin 1986, p.157). Or, depuis quelques années, est apparu un nouveau phénomène, certes qui reste rare, mais qui nous apparaît comme une forme d'aboutissement de la radicalisation de l'exposition de soi : certains individus font le choix de se suicider en ligne sur le Web, c'est-à-dire en direct, face à un public.

<sup>103</sup> Vitalis André, « La vie privée entre protection et exhibition », *op. cit.*, p.192.

<sup>104</sup> Simonet-Tenant Françoise & Coudreuse Anne, *op. cit.*, p.11.

<sup>105</sup> Mehl Dominique, « Télévision de l'intimité et espace public », *op. cit.*, p.62.

considérons-les dès maintenant.

### a. Un repli sur soi

La célébration de l'intime connaît, à partir de la fin du XX<sup>ème</sup> siècle, ses détracteurs ; la cause en revient à un repli des individus sur l'intimité, qui a vu le jour au cours des années 1970. C'est à cette époque en effet, à la suite des grands mouvements de contestation, qu'a émergé une « *nouvelle phase sociale, qui a remplacé les débordements de foule par le silence, l'introspection et la méditation* »<sup>106</sup>. Le virage se situe donc à cette époque, et les critiques abondent dès la fin des années 1970 : en 1979, le sociologue américain Richard Sennett publie *Les tyrannies de l'intimité*, dans lequel il déplore la disparition de l'homme public : nous assisterions en effet à une survalorisation, d'une part du « moi » et de la personnalité – au détriment des rôles sociaux –, et d'autre part de la vie privée – au détriment de tout engagement dans la vie publique. Or, ces deux processus conduiraient à un déclin de l'esprit civique : « *il est difficile de nos jours de parler de civilité sans paraître snob ou réactionnaire. Je définirais quant à moi ce mot de la façon suivante : la civilité est l'activité qui protège le moi des autres moi, et lui permet donc de jouir de la compagnie d'autrui. Le port du masque est l'essence même de la civilité* »<sup>107</sup>. La quête de sincérité, l'exigence d'authenticité individuelle, et le refus de jouer un rôle lui apparaissent donc être les racines d'un déclin de notre société. Si les propos de Richard Sennett trouveront un écho certain chez un nombre non négligeable de chercheurs, certains émettent des réserves : « *le masque du rôle est-il aussi largement abandonné que ne l'affirme Sennett ? Sans doute ne l'assume-t-on plus comme une nature mais, de plus en plus, comme le résultat d'un calcul. Goffman ne dit pas autre chose. Et le jeu des anticipations réciproques auquel Sennett fait allusion comme à une délivrance, renvoie au contraire à une conception de l'intimité qui peut être aussi totalitaire que la tyrannie dénoncée par ce livre* »<sup>108</sup>.

Dix ans plus tard, en 1989, Daniel Madelénat, chercheur en littérature, publie *L'intimisme* : s'il se centre davantage sur la question du retrait sur soi, et que sa perspective, ancrée dans les arts, est moins politique, il en conclut lui aussi à une dégradation de la

---

<sup>106</sup> Pasini Willy, *Éloge de l'intimité*, Paris : Payot, 1996, p.16.

Si Willy Pasini constate ce repli sur l'intimité, il n'y voit pas pour sa part un danger, son ouvrage faisant justement l'« *éloge* » de l'intimité.

<sup>107</sup> Sennett Richard, *Les tyrannies de l'intimité*, Paris : Seuil, 1995, p.202.

<sup>108</sup> Herpin Nicolas « Sennett Richard, *Les tyrannies de l'intimité* », In *Psychologie sociale*, Revue française de sociologie n°21-2, Paris : Presses de Sciences Po, 1980, p.308.

société. Dans cet ouvrage, il définit l'esthétique intimiste<sup>109</sup> qui a présidé le XIX<sup>ème</sup> siècle, et dans laquelle il voit les germes d'une recherche d'intimité qui obséderait l'homme postmoderne. En d'autres termes, l'intimisme préfigurerait le repli contemporain sur le « moi » ; « *recru d'illusion, dépris d'utopie, saturé jusqu'à la nausée d'images violentes, l'homme postmoderne semble replier les ailes de ses songes sur l'espace intime d'une quotidienneté-refuge : foyer, famille, voisinage ; [...] [L'individu] s'enclot dans le royaume des petits riens : loin du sublime ou de l'exception, il cultive l'ordinaire et le banal. L'hyperindividualisme et le narcissisme – tant de sociologues l'affirment – caractérisent l'esprit du temps* »<sup>110</sup>. Le XX<sup>ème</sup> siècle verrait donc la mort de l'intimisme, auquel se serait substitué un « *"intimisme de masse" qui se dilue de nos jours dans le corps social : pulvérisé, ironique, impudique, il récuse la mesure* »<sup>111</sup>.

Dans le même temps que Richard Sennett, Christopher Lasch, sociologue et historien américain, interroge « *le narcissisme comme figure sociale de repli ou d'implosion vers soi* »<sup>112</sup> : son ouvrage, *La culture du narcissisme*, paraît lui aussi en 1979, et établit à son tour « *le constat critique de la montée d'une culture "psychologisante" de l'authenticité* »<sup>113</sup>, qui serait la cause d'une désaffectation de l'espace public. Le triomphe du narcissisme engendrerait l'apparition d'une personnalité narcissique comme personnalité de base, et développerait une forme d'individualisme négatif : l'individu serait « *tout entier absorbé dans une lutte pour la préservation ou le développement de son identité et dans un rapport de rivalité et d'évitement à l'égard d'autrui* »<sup>114</sup>. La politologue Marine Boisson relativise, en 2002, ce constat : « *comme le rappelle Anthony Giddens [...] le souci de réalisation de soi n'est pas "l'instrument/effet" obligé de la dépolitisation, ni une simple défense narcissique contre un monde menaçant sur lequel les individus ont peu d'emprise. Il peut participer de nouvelles formes politiques, témoigner d'une appropriation positive des circonstances et contraintes* »<sup>115</sup>.

---

<sup>109</sup> « *Esthétique qui valorise les liens que l'artiste noue avec son environnement journalier* » (Madelénat Daniel, *op. cit.*, p.11).

<sup>110</sup> Madelénat Daniel, *op. cit.*, p.11.

<sup>111</sup> Madelénat Daniel, *op. cit.*, p.71.

<sup>112</sup> Danilo Martuccelli, « Figures de la domination », In *Sociologie de la morale et philosophie*, Revue française de sociologie vol.45, Paris : Presses de Sciences Po, 2004/3, p.469.

<sup>113</sup> Boisson Marine, « Christopher Lasch, La culture du narcissisme : la vie américaine à un âge de déclin des espérances », In *Repenser l'état social*, Raisons politiques n°6, Paris : Presses de Sciences Po, 2000/2, [En ligne].

<sup>114</sup> Boisson Marine, *Ibid.*

<sup>115</sup> Boisson Marine, *Ibid.*

Dénonciation d'un individualisme narcissique : c'est aussi le fil conducteur de Gilles Lipovetsky qui, en 1983, condamne « *l'ère du vide* » dans un ouvrage éponyme. La société postmoderne serait selon lui marquée par un hyper-investissement dans les questions privées, et par conséquent par un désengagement dans l'espace public ; là encore, la cause en reviendrait au culte du « moi » : « *le procès de personnalisation impulsé par l'accélération des techniques, par le management, par la consommation de masse, par les médias, par les développements de l'idéologie individualiste, par le psychologisme, porte à son point culminant le règne de l'individu, fait sauter les dernières barrières* »<sup>116</sup>. Dans cette société où l'individu moderne – égoïste et apathique – est au centre de tout, « *seule demeure la quête de l'ego et de son intérêt propre, l'extase de la libération personnelle, l'obsession du corps et du sexe. Mais plus les mœurs se libéralisent, plus le sentiment de vide gagne* »<sup>117</sup>.

## **b. Une intimité de surface**

Le vide : c'est à cette conclusion paradoxale qu'aurait finalement conduit notre aspiration croissante à l'intimité ; « *notre époque contemporaine [...] a fait du tout intime son mot d'ordre jusqu'à le vider de son sens* »<sup>118</sup>. Pour nombre d'auteurs, l'intimité serait devenue un « *simulacre* »<sup>119</sup> : « *les révolutions du quotidien [...] et la médiatisation généralisée perturbent tout l'intimisme : l'être même, devenu un paraître, s'offre comme simulacre, vide, alors qu'au XIX<sup>ème</sup> siècle la scission être-paraître vivifiait l'art de l'intime. Sauvage, volatile, forcée dans ses ultimes retranchements, l'intimité balbutie et s'hyperbolise* »<sup>120</sup>.

Ce que l'on reproche à l'intimité moderne, en définitive, c'est de trop s'exposer, et de s'annihiler par là-même ; l'intimité ne se dévoile plus, elle s'exhibe, et « *ce n'est pas une mise à nu, c'est un déshabillage du corps et des sentiments. C'est l'intimité en devanture* »<sup>121</sup>. Exhibitionnisme, indécence, impudeur : l'individu contemporain ferait étalage obscène de ce bien précieux, et c'est cette « *communication à tout prix qui [serait] meurtrière. [...]*

<sup>116</sup> Lipovetsky Gilles, *L'ère du vide*, Paris : Gallimard, 1990, p.35-36.

<sup>117</sup> Wesemael Sabine (Von.), « L'ère du vide », In *Le fantastique dans la Littérature européenne*, Revue des Littératures de l'Union européenne n°1, Bologne : Clueb, septembre 2005, p.85.

<sup>118</sup> Simonet-Tenant Françoise, « A la recherche des prémices d'une culture de l'intime », In Coudreuse Anne & Simonet-Tenant Françoise (Dir.), *Pour une histoire de l'intime et de ses variations*, Paris : L'Harmattan, 2009, p.39.

<sup>119</sup> « *Spectacle symbolique épargnant aux personnes l'implication sociale* » (Cathelat Bernard, « Repli frileux », In Czechowski Nicole (Dir.), *L'intime : protégé, dévoilé, exhibé*, Autrement n°81, Paris : Seuil, juin 1986, p.163).

<sup>120</sup> Madelénat Daniel, *op. cit.*, p.229.

<sup>121</sup> Jeudy Henri-Pierre, *L'absence de l'intimité : sociologie des choses intimes*, Belval : Circé, 2007, p.25.



*Exhiber, exprimer la " vérité nue ", c'est la pornographie totale »*<sup>122</sup>. Or, la pornographie échoue à dévoiler une quelconque intimité<sup>123</sup> : la transparence est toujours « *froid spectacle* »<sup>124</sup>.

Les grands coupables désignés de cette surexposition sont les médias<sup>125</sup>, qui offrent des scènes d'exposition multiples, et font de l'intimité un produit de consommation, « *nous abreuv[ant] de conseils et recettes destinés à une bonne " gestion " de notre vie intime* »<sup>126</sup>, assujettissant celle-ci à des « *stratégies commerciales désireuses d'appâter lecteurs et spectateurs potentiels* »<sup>127</sup>, et standardisant sa représentation par « *la mise en scène systématique et toujours identique des mêmes émotions* »<sup>128</sup>. Ainsi, « *dans ce jeu médiatique et idéologique* »<sup>129</sup>, « *l'intimité véritable* » aurait laissé place à une « *intimité carnavalesque* »<sup>130</sup>, parce que normalisée : en effet, « *ne pourrait-on pas penser que cet intime dévoilé est d'emblée dévoyé, rabattu qu'il semble être sur des stéréotypes et des modèles culturels dominants qui mettent du même justement là où l'on pensait trouver du différent ?* »<sup>131</sup>.

Pour ces différentes raisons, l'intimité serait aujourd'hui en voie de disparition : « *un élément précieux de la vie d'autrefois se trouve menacé d'extinction : l'intimité, ce merveilleux composé de retraite, de confiance en soi, de solitude, de calme, de contemplation et de concentration* »<sup>132</sup>. C'est donc à une aporie que nous serions confrontés : à trop avoir valorisé l'intime, à l'avoir trop investi, et finalement surexposé, nous l'aurions

<sup>122</sup> Czechowski Nicole, « Entretien avec Jean Baudrillard : la sphère enchantée de l'intime », In Czechowski Nicole (Dir.), *L'intime : protégé, dévoilé, exhibé*, Autrement n°81, Paris : Seuil, juin 1986, p.14.

<sup>123</sup> « *L'imagerie pornographique traditionnelle qui va de pair avec une sorte de salissure du langage ne donne à voir en somme que des organes, des sécrétions mais échoue dans son projet de dévoiler l'intimité et délimite en fait le territoire de son opacité* » (Ibrahim-Lamrous Lila, « Marie Nimier, " La nouvelle pornographie " et " L'opacité absolue de l'intimité " », In Ibrahim-Lamrous Lila & Muller Séverine (Dir.), *L'intimité*, Clermont-Ferrand : Presses universitaires Blaise Pascal, 2005, p.192).

<sup>124</sup> Cathelat Bernard, *op. cit.*, p.163.

<sup>125</sup> Critique exacerbée lorsqu'il s'agit d'évoquer les nouvelles technologies, qui sont considérées comme des « envahisseurs » : « *" l'écran " ne tolère plus que quoi que ce soit lui échappe. Tout doit être capté par lui. Et cette possession médiatique n'épargne rien ni personne et s'attaque même à l'espace privé. Cet espace " propre ", qui fait l'être, le sujet. Aujourd'hui, même dans l'espace intime de sa maison, l'homme est accaparé de tous les côtés par des " machines ", des " technologies ", et des " médias " qui violent son espace privé et le transforment en autre chose* » (Baudrillard Jean, cité In Delambre Raymond, « Intimité et bibliothèque », In Ibrahim-Lamrous Lila & Muller Séverine (Dir.), *L'intimité*, Clermont-Ferrand : Presses universitaires Blaise Pascal, 2005, p.229).

<sup>126</sup> Grillet Thierry, « Le mourant est un vivant », *op. cit.*, p.160.

<sup>127</sup> Servoise Sylvie, *op. cit.*, p.269.

<sup>128</sup> Yves Vallee, « Reality shows, réalités télévisuelles et déréalisation », In *Science(s) de la communication*, Quaderni n°23, Paris : Éditions MSH, printemps 1994, p.8.

<sup>129</sup> Grillet Thierry, *op. cit.*, p.160.

<sup>130</sup> Ibrahim-Lamrous Lila & Muller Séverine, *op. cit.*, p.13.

<sup>131</sup> Servoise Sylvie, *op. cit.*, p.268-269.

<sup>132</sup> Marzano Michel, « L'intimité à l'épreuve du récit : de la transparence au questionnement », In Ibrahim-Lamrous Lila & Muller Séverine (Dir.), *L'intimité*, Clermont-Ferrand : Presses universitaires Blaise Pascal, 2005, p.23.

vidé de sa substance, jusqu'à son anéantissement.

Pour notre part, s'il nous semble en effet que l'exacerbation des phénomènes d'exposition de l'intimité qui a vu jour ces dernières années puisse apparaître préoccupante – du fait de l'instrumentalisation qui peut en être faite à des fins économiques, mais aussi, comme nous l'esquisserons plus tard, politiques –, nous ne saurions conclure pour autant à la mort de l'intimité. Il nous apparaît en effet indispensable de ne pas perdre de vue « *l'instabilité de ses références concrètes* »<sup>133</sup>, afin d'appréhender celle-ci en regard d'un contexte social. Plutôt que de penser l'intimité comme une entité figée qui ne trouverait plus sa place dans notre époque contemporaine, nous souhaitons reconsidérer celle-ci à la lumière des bouleversements sociaux.

Dans cette perspective, il nous faut également reconsidérer les rapports entre sphère publique et sphère privée, au sein desquelles l'intimité se situe ; ces dernières nous apparaissent en effet ne pas être figées, mais au contraire constituer des « *cercles en perpétuelle reconfiguration* »<sup>134</sup>.

### **c. Une redéfinition des rapports public/privé**

En effet, « *lorsque l'on parle de vie publique et de vie privée, le sens commun veut qu'il s'agisse de deux territoires délimités par une frontière claire. Les textes de loi nous y encouragent, qui distinguent vie publique et vie privée, voire même vie intime. La séparation semble nette, elle gouverne les manières de réfléchir à la question dans le débat public* »<sup>135</sup>. Or, dans nos sociétés médiatiques, privé et public ne peuvent plus être pensés séparément, « *tant la "frontière" entre les deux est floue, en constante mutation, et fonctionne par porosités réciproques* »<sup>136</sup>. La « *pensée géopolitique [qui] domine largement la réflexion* »<sup>137</sup>, notamment de sens commun, et qui est la source de récriminations inquiètes, se pose donc comme frein conceptuel. L'articulation entre privé et public doit être appréhendée autrement, afin de penser avec plus de souplesse le degré de publicité des phénomènes d'exposition de soi : « *selon que les scènes où se produisent les acteurs s'adressent à un public plus ou moins étendu et sont plus ou moins connectées avec des*

<sup>133</sup> Radoilska Lubomira, « L'intimité à l'épreuve de la transparence : et si on parlait d'amour de Daniel Karlin », In Ibrahim-Lamrous Lila & Muller Séveryne (Dir.), *L'intimité*, Clermont-Ferrand : Presses universitaires Blaise Pascal, 2005, p.344.

<sup>134</sup> Meneghello Sarah, « Le théâtre d'appartement en toute intimité », In Ibrahim-Lamrous Lila & Muller Séveryne (Dir.), *L'intimité*, Clermont-Ferrand : Presses universitaires Blaise Pascal, 2005, p.232.

<sup>135</sup> Dubied Annik, *op. cit.*, [En ligne].

<sup>136</sup> Dubied Annik, *op. cit.*, [En ligne].

<sup>137</sup> Mehl Dominique, « Télévision de l'intimité et espace public », *op. cit.*, p.62.

débats collectifs, ces enjeux seront plus ou moins socialisés. La scène domestique représente un lieu d'articulation du privé et du public à destination d'un public réduit. À l'inverse, la scène médiatique mêle les deux registres devant et pour un " grand public ". D'autres scènes, professionnelles, résidentielles, urbaines, culturelles, politiques... donnent à voir et à entendre des propos mi-privés/mi-publics à des auditoires spécifiques »<sup>138</sup>. Nous l'observerons notamment par le biais des journaux intimes en ligne qui, tout en s'épanouissant en public, disposent d'une visibilité toute relative.

Les phénomènes d'exposition de l'intimité, tout en se faisant miroir de mutations sociales, contribuent à une redéfinition conceptuelle : « plutôt que de parler en termes d'étanchéité et de séparation, les médias contemporains conduisent à penser en termes de processus et d'articulation. Ils conduisent à repérer des entrelacs, des interactions, des scènes et des mises en scène »<sup>139</sup>. En insérant des questions privées dans le débat public, ils redessinent les valeurs de ce dernier – fondées désormais avant tout sur les expériences et l'affect –, tout en permettant l'appréhension de l'interpénétration du public et du privé. Les médias numériques, en particulier, mettent en lumière cette perméabilité ; le Web, espace de publicisation, est accessible depuis ce qui caractérise, dans l'imaginaire commun, le cœur de l'espace privé : le domicile personnel. De fait, ces nouveaux usages, en éclairant les limites d'une version territoriale, remettent en question les significations traditionnelles.

« Ainsi se trouvent renversés les termes du débat initial. La publicisation de l'espace privé et la privatisation de l'espace public n'anéantissent pas ces deux espaces. Elles les désocialisent. Le privé et le public, historiquement et culturellement variables, en interaction continue, désignent plutôt des processus de mise en débat et en visibilité d'un côté, de mise au secret et de dissimulation de l'autre. Exposition de la personne et retrait de la personne ne sont pas alternatifs mais interdépendants »<sup>140</sup>. Et l'individu constitue son identité en un va-et-vient entre ces deux mouvements<sup>141</sup> ; il « ne se contente plus, pour se définir, de négociations dans sa sphère intime »<sup>142</sup>, et n'hésite plus à porter le débat sur le « moi » en public<sup>143</sup>.

<sup>138</sup> Mehl Dominique, « Télévision de l'intimité et espace public », *op. cit.*, p.62-63.

<sup>139</sup> Mehl Dominique, « Télévision de l'intimité et espace public », *op. cit.*, p.62.

<sup>140</sup> Mehl Dominique, « Télévision de l'intimité et espace public », *op. cit.*, p.63-64.

<sup>141</sup> Ceci rejoint notre réflexion sur la dialectique dedans/dehors, qui elle aussi ne peut être pensée en termes de frontières : « la singularité s'élabore en interaction avec une extériorité ; à l'inverse, les référents sociétaux se forment au contact des exigences du moi[...]. Le for intérieur ne constitue le siège d'un examen de conscience que dans la mesure où il entre en résonance avec les institutions extérieures, avec le for externe » (Mehl Dominique, « Télévision de l'intimité et espace public », *op. cit.*, p.63).

<sup>142</sup> Dubied Annik, *op. cit.*, [En ligne].

<sup>143</sup> D'où les processus de construction identitaire qui peuvent résulter des phénomènes d'exposition de l'intimité, comme nous l'avons vu avec les exemples de *Skyrock Blog* et *Loft Story*.

Dans ces perspectives, la redéfinition des rapports entre public et privé « *ne conduit [...] pas à l'extinction de l'espace public mais à son infléchissement, il ne produit pas son anesthésie, mais une autre forme de vivification. De même, l'espace privé n'est pas davantage vidé de sa substance par la révélation de ces secrets intimes. Les témoins, tous volontaires pour ces exhibitions, choisissent eux-mêmes l'endroit où ils placent la barre de leur intimité* »<sup>144</sup>. Cette dernière ne vient donc pas implorer sous l'effet de cette nouvelle articulation, mais redessine elle aussi ses propres contours, à la faveur des volontés personnelles, « *soumis[e] à un travail de définition et de redéfinition permanent et fortement individualisé* »<sup>145</sup>.

#### **d. Un bouleversement à relativiser**

Les discours critiques sont donc majoritairement suscités du fait d'une surexposition de l'intimité, qui a vu le jour à la fin du XX<sup>ème</sup> siècle, et qui serait le symptôme d'une dérive contemporaine. Or, il nous semble que cette exacerbation des phénomènes d'exposition de soi s'inscrit dans une tendance qui n'est pas inédite : au fond, « *les arts ont de tout temps puisé dans l'intimité de l'homme pour alimenter une esthétique du quotidien* »<sup>146</sup>, ou exprimer une intériorité. La publicisation de l'intimité n'est donc pas en soi une nouveauté, et celle-ci s'est diffusée très tôt dans les médias de presse. Ainsi, par exemple, le genre du fait divers est apparu – sous des formes certes quelque peu éloignées de celles que nous connaissons aujourd'hui – dès le XIV<sup>ème</sup> siècle, et a accompagné les évolutions du support de presse écrite<sup>147</sup>. De même, « *le premier acte de la télévision de l'intimité date de 1983* »<sup>148</sup>, avec la diffusion de l'émission *Psy Show*<sup>149</sup>, qui ouvrira la voie dans les années suivantes au déferlement des *reality show*<sup>150</sup> : en fin de compte, l'intimité s'est invitée dans les programmes télévisuels dès l'avènement de la télévision comme média d'information – et non plus simple canal de communication<sup>151</sup>. Nous pourrions dire, finalement, que les

---

<sup>144</sup> Mehl Dominique, « Télévision de l'intimité et espace public », *op. cit.*, p.61.

<sup>145</sup> Radoilska Lubomira, *op. cit.*, p.344.

<sup>146</sup> Ibrahim-Lamrous Lila & Muller Séveryne, *op. cit.*, p.10.

<sup>147</sup> Il a notamment bénéficié de sa propre rubrique dès l'apparition de la grande presse, que nous pourrions considérer comme les débuts de la presse écrite moderne.

<sup>148</sup> Mehl Dominique, « La télévision relationnelle », *op. cit.*, [En ligne].

<sup>149</sup> Émission qui se proposait de trouver une solution aux difficultés d'un couple, en les confrontant, sur un plateau, aux questions et conseils d'un psychanalyste.

<sup>150</sup> Genre télévisuel triomphant dans les années 1990, mettant en scène le témoignage privé d'individus, dans une volonté réparatrice. À titre d'exemples, nous pourrions citer *Perdu de vue*, *La nuit des héros*, *L'amour en danger*, *Mea culpa* ou *Témoin numéro un*.

<sup>151</sup> C'est en effet dans les années 1980 que la télévision s'est véritablement libéralisée, ouverte à la concurrence, et a gagné son indépendance politique.

phénomènes d'exposition de l'intimité ont accompagné l'évolution des médias, et que celle-ci se mesure à la faveur d'un contexte socio-technique.

En effet, l'exposition médiatique de l'intimité procède en partie d'une évolution technique. Ainsi, par exemple, la généralisation du transistor dans les années 1960, en renouvelant les modes d'audition<sup>152</sup>, a permis l'apparition de sujets plus intimes à la radio<sup>153</sup>, puisque permettant une écoute individuelle, et donc le ciblage des publics ; en ce sens, l'évolution technique « *va de pair avec la transformation des styles d'animation radiophonique* »<sup>154</sup>. Dans un même ordre d'idée, l'apparition du Web a offert aux individus des espaces de diffusion inédits : auparavant, impossible aux anonymes de publiciser écrits, vidéos ou photographies<sup>155</sup>. En outre, le développement de la numérisation permet désormais de produire, sans trop de matériel, à moindre coût, et avec des compétences réduites, ses propres contenus. Ainsi, par exemple, un simple caméscope numérique et un logiciel de montage suffisent à l'élaboration d'une vidéo : « *la simplification croissante des logiciels de création textuelle, graphique, musicale, audiovisuelle se combine avec un degré de sophistication toujours plus élevé. Les logiciels en question voient ainsi leurs performances se rapprocher de celles des outils professionnels, tout en devenant beaucoup plus accessibles à des amateurs. Ce double mouvement [...] a pu faire émerger l'idée de home studio [studio de création à domicile] [...] qui s'est trouvé[e] une portée élargie avec le développement des réseaux informatisés* »<sup>156</sup>. Car la mise en réseau de ces productions, sur un blog, un réseau social, ou une plateforme de diffusion – telle que *Youtube* ou *Dailymotion* – s'obtient ensuite en un seul clic : d'une manière générale, « *les productions et pratiques amateurs [...] trouvent un nouvel espace de développement avec l'Internet, et surtout un nouvel espace d'exposition* »<sup>157</sup>. Dès lors, l'on comprend bien que l'innovation technologique est au cœur des phénomènes d'exposition de soi, puisqu'elle en a facilité la faisabilité.

L'évolution technique façonne donc en partie les formes d'expression et de

---

<sup>152</sup> Jusqu'ici, les postes de radio étaient lourds et volumineux, et souvent destinés au salon familial : ils induisaient donc une écoute collective.

<sup>153</sup> Notamment la fameuse émission *Allo Mérie* animée de 1967 à 1981 par Mérie Grégoire sur RTL, dans laquelle des auditeurs exposaient leurs problèmes personnels, dans l'attente de conseils.

<sup>154</sup> Prost Antoine, « Comprendre les évolutions », In Baudry Patrick, Sorbets Claude & Vitalis André (Dir.), *La vie privée à l'heure des médias*, Pessac : Presses Universitaires de Bordeaux, 2002, p.30.

<sup>155</sup> « *Depuis 1995, l'informatisation des pratiques amateurs apparaît comme un fait culturel majeur. Celle-ci se manifeste par la circulation sur le web de productions photographiques, vidéographiques et textuelles qui restaient habituellement confinées dans la sphère privée, dépassant rarement le cadre du cercle familial ou amical* » (Thély Nicolas, « La web-intimité », In *L'art de l'intime*, Raison Publique n°14, Paris : Presses de l'Université Paris-Sorbonne, avril 2011, p.369).

<sup>156</sup> Rebillard Frank, *op. cit.*, p.60.

<sup>157</sup> Rebillard Frank, *op. cit.*, p.108.

communication, et en l'occurrence les modes d'exposition de l'intimité. Mais il serait déterministe de ne prêter à l'évolution de ces derniers qu'une interprétation technique : « voudrait-on, dans une vision technocratique, survoler l'espace et le temps des particularismes locaux, et " penser la technique " hors de tout rapport social. [...] Il faut rappeler avec force qu'aucune technique ne porte son sens ou son destin entièrement contenu à l'intérieur d'elle-même »<sup>158 159</sup>. Cette surexposition trouve également ses sources dans une évolution sociale, comme nous l'avons pointé à l'occasion de notre étude généalogique du journal intime manuscrit. La mutation du statut de la personne, la légitimation de la sensation – et donc de l'expérience individuelle –, l'exaltation du sentiment, la reconnaissance d'un droit à l'intimité, ou l'évolution du rapport au corps<sup>160</sup>, se posent en facteurs explicatifs de l'exposition de l'intimité ; si individus, sentiments, objets intimes « sont devenus [des sujets importants] pour les médias, c'est qu'ils le sont devenus pour toute la société »<sup>161</sup>.

Les bouleversements en cours sont donc quelque peu à relativiser. D'une part, ce qui est présenté comme une dérive soudaine s'inscrit en fait dans une mutation profonde de la société, une continuité plus qu'une rupture radicale. D'autre part, les médias, qui sont pointés comme les grands coupables d'une exhibition orchestrée, sont tout autant les témoins de ces phénomènes que leurs initiateurs. Certes, « [en prenant] acte de ces transformations, [ils] leur [ont] conféré une large diffusion, une visibilité spectaculaire et, ce faisant, les [ont] confortées »<sup>162</sup> : mais ils n'ont pas « inventé cette nouvelle répartition entre sphères privée et publique. [Ils se sont] inspiré[s] de phénomènes qui travaillaient déjà la société en profondeur »<sup>163</sup>.

<sup>158</sup> Bognoux Daniel, *op. cit.*, p.106.

<sup>159</sup> Il s'agit donc de penser la configuration socio-technique de l'objet, que nous pensons comme « une dialectique constante entre logique technique et logique sociale » (Videl Thierry, « Introduction à une socio-politique des usages », In Vitalis André (Dir.), *Médias et nouvelles technologies : pour une socio-politique des usages*, Rennes : Apogée, 1994, p.29).

<sup>160</sup> Élément que nous n'avons pas développé dans ce mémoire de thèse, mais qui est déterminant dans le rapport de l'individu à son intimité : pouvoir s'observer – grâce à la diffusion du miroir –, être autorisé à se contempler – du fait d'une atténuation de la pudeur corporelle –, modifie le regard sur soi ; la conception moderne de la sexualité, par ailleurs, qui a dissocié l'acte sexuel de la procréation, entraîne un bouleversement quant à ses formes de représentation. Le corps et la sexualité sont devenus peu à peu, au cours du XX<sup>ème</sup> siècle, un objet de question individuel, et un sujet médiatique légitime.

<sup>161</sup> Prost Antoine, *op. cit.*, p.32.

<sup>162</sup> Mehl Dominique, « La télévision relationnelle », *op. cit.*, [En ligne].

<sup>163</sup> Mehl Dominique, « La télévision relationnelle », *op. cit.*, [En ligne].

## 1.2 LE JOURNAL INTIME EN LIGNE

C'est donc dans un contexte de surexposition de l'intimité, et celui d'une atténuation des frontières entre public et privé, qu'a vu le jour la pratique diaristique en ligne ; celle-ci apparaît, au regard des éléments soulevés plus tôt, s'inscrire dans une dynamique sociale. Il est temps pour nous, désormais, d'introduire le journal intime en ligne ; cette partie aura pour objectif de présenter cet objet, en situant son apparition, et en abordant certaines caractéristiques de la pratique. Nous nous appuyerons notamment sur une étude menée en 2008 lors de notre Master 2, et qui a servi de prémices à notre travail de thèse. Il s'agira donc de proposer un panorama succinct de la pratique diaristique en ligne, avant de présenter notre démarche empirique.

### 1.2.1 PRÉSENTATION

#### a. Apparition de la pratique

Matthieu Paldacci, qui mène actuellement un travail de thèse en sociologie concernant *L'écriture de soi dans les journaux en ligne sur Internet*<sup>164</sup>, situe la naissance de la pratique au milieu des années 1990, époque à laquelle sont mis en ligne, à partir des États-Unis et du Canada anglophone, des sites Web hébergeant des journaux intimes. Ces derniers se présentent alors « *comme la prolongation des journaux " traditionnels " réalisés sur papier[...]. Ils se démarquent toutefois de ces pratiques " traditionnelles " de par leur caractère public : ces journaux, publiquement accessibles, sont en effet référencés dans les moteurs de recherche ou sur un ensemble de sites spécialisés* »<sup>165</sup>. Rapidement, la pratique se développe sur le Web francophone, même si elle reste moindre dans un premier temps – au regard du moins de l'exemple anglophone<sup>166</sup> – : en 1999, Philippe Lejeune mène une étude sur les journaux intimes en lignes francophones, et référence, entre le 4 octobre et le 4 novembre 1999, 111 journaux<sup>167</sup>, parmi lesquels 69 « *vivants* » et 42 « *en sommeil* » ou

---

<sup>164</sup> Paldacci Matthieu, *L'écriture de soi dans les journaux intime en ligne sur Internet*, Thèse de sociologie en préparation à l'EHESS (*Thèses.fr*, <<http://www.theses.fr/s12326>> 03.06.12).

<sup>165</sup> Paldacci Matthieu, « Les quatre mondes du journal intime en ligne : analyse statistique d'un corpus de journaux intimes écrits et publiés sur Internet (enquête) », In *Urbanités, Terrains & travaux* n°5, Paris : ENS Cachan, 2003/2, p.7.

<sup>166</sup> Il est d'ailleurs à observer que la plupart des journaux intimes en ligne francophones est alors le fait de Québécois.

<sup>167</sup> La liste n'est sans doute pas exhaustive, puisqu'il s'agit des journaux qu'il a pu découvrir, mais nous remarquons que le Web n'était pas aussi vaste, à l'époque, qu'aujourd'hui.

« morts »<sup>168</sup>. L'ensemble de ces journaux intimes en ligne sont tenus sur des pages personnelles hébergées par des sites gratuits, de type Lycos ou Orange : il faut donc passer par les moteurs de recherche pour les repérer, et les auteurs sont tributaires du référencement établis par ces derniers. Choisir un titre attractif<sup>169</sup>, installer un compteur de visites sur le journal, « *les auteurs de contenus produits en amateur, pour véritablement bénéficier de la surface d'exposition élargie par l'Internet, doivent s'inscrire dans des stratégies de captation des internautes* »<sup>170</sup>. Pour gagner en visibilité, un autre choix s'offrait à ces premiers diaristes en ligne : s'inscrire dans un cercle – ou *Webring* –<sup>171</sup>, qui offrait une vitrine aux journaux en les référençant. Il s'agissait en fait de simples annuaires de liens vers les sites personnels hébergeant un journal intime, mais ainsi recensés, ces derniers se trouvaient plus facilement repérables – puisque moins isolés<sup>172</sup>. L'on perçoit bien ici que, dès cette époque, au-delà d'une simple mise en réseau, un certain nombre d'auteurs ont fait le choix de faciliter l'accès à leur journal intime : dès le début, les diaristes ont pris conscience de l'immensité du Web, et que « *le placement d'un site personnel sur la 12 000<sup>ème</sup> page de résultats après une requête sur Google condamne à une confidentialité presque absolue* »<sup>173 174</sup>.

Ces diaristes se posent en tout cas comme précurseurs de ce mode de diffusion, et agissent sans vraiment de modèle, puisque cette mise en ligne est alors peu pratiquée et médiatisée ; elle « *ne fonctionne [en outre] pas comme une publication : elle est gratuite, non concurrentielle (l'inclusion n'entraîne pas d'exclusions), elle est invisible (si on lit, c'est vraiment qu'on l'a cherché!)* »<sup>175</sup>. En effet, pour trouver ces différents journaux, il faut mener

<sup>168</sup> Lejeune Philippe, *Cher écran : journal personnel, ordinateur, Internet, op. cit.*, p.238.

<sup>169</sup> « *Pour faire leur chemin sur le net, les journaux doivent afficher un "profil", que l'expression en soit sérieuse ou ironique. Le nom individuel disparaît au profit du type* » (Lejeune Philippe, *Cher écran : journal personnel, ordinateur, Internet, op. cit.*, p.211).

<sup>170</sup> Rebillard Frank, *op. cit.*, p.141.

<sup>171</sup> Il existait alors cinq cercles francophones dédiés aux journaux intimes : *La Société des diaristes virtuels, Le Cercle des diaristes francophones, Le Cercle des jours écrits et imagés, Souvent et L'orphelinat des journaux intimes*.

<sup>172</sup> Comme l'écrit Philippe Lejeune, « *sur le net, comme ailleurs, pour être lu il faut être édité* » (Lejeune Philippe, *Cher écran : journal personnel, ordinateur, Internet, op. cit.*, p.212). Comme nous le verrons avec le site *Journalintime.com*, le service offert, au-delà d'un outil adapté à la création d'un journal intime, est la visibilité offerte par le regroupement et le référencement des journaux. Nous nous interrogerons également sur les spécificités de ce mode d'édition, au regard de l'édition « traditionnelle ».

<sup>173</sup> Rebillard Frank, *op. cit.*, p.66.

<sup>174</sup> Il est possible que certains diaristes en ligne fassent volontairement le choix de profiter de cette dissimulation permise par l'immensité du réseau. Philippe Lejeune s'interroge à propos des « *journaux en ligne mais "hors cercle"* » : « *est-ce à dessein qu'ils restent à l'écart, pour n'avoir qu'un public d'initiés ? Ou par ignorance de ces relais si efficaces ?* » ; « *après tout, même si cela semble absurde [...] on peut fort bien ouvrir un site dont on ne communique l'adresse à personne ! Il y a peut-être, comme des planètes inconnues, des journaux intimes invisibles qui gravitent dans l'espace virtuel* » (Lejeune Philippe, *Cher écran : journal personnel, ordinateur, Internet, op. cit.*, p.377 & 403).

<sup>175</sup> Lejeune Philippe, *Cher écran : journal personnel, ordinateur, Internet, op. cit.*, p.214.



une recherche ardue – celle qu'a effectuée Philippe Lejeune –, et ce même lorsqu'ils sont référencés sur les cercles, car ces derniers ne bénéficient pas d'une très grande visibilité : il faut donc, pour le potentiel lecteur, être dans une démarche active, car il est peu probable de découvrir un journal intime par hasard.

Si ce mode de diffusion apparaît alors inédit, Philippe Lejeune observe, tout au long de ses sept mois de recherche, que le nombre de journaux intimes en ligne croît rapidement. Peu à peu, les cercles commencent à mettre en place des systèmes de restrictions pour gérer la recrudescence de demandes d'inscription : ainsi, par exemple, la *Société des diaristes virtuels* choisit de limiter le nombre de journaux à cinquante ; pour qu'un nouvel arrivant soit répertorié, il faut qu'un ancien soit « mort », c'est-à-dire abandonné par son auteur. Une certaine compétition se met alors en place : « *liste d'attente, candidatures, votes... On retrouve l'idée de concurrence et d'embouteillage...* »<sup>176</sup>. Dès lors, se généralisent sur les journaux, systèmes d'alerte par mail à chaque nouveau *post*, ou compteurs de visite, autant de signes d'une visée de captation du lectorat.

Philippe Lejeune a ensuite tenté de dresser un portrait global des journaux intimes en ligne répertoriés, en se concentrant sur les journaux actifs. Il a tout d'abord étudié le profil de ces diaristes opérant sur le Web, et a identifié comme caractéristique principale une certaine compétence technique : en effet, la plupart d'entre eux ont en commun de posséder une évidente maîtrise de l'informatique, un certain nombre occupant des postes d'informaticien ou menant des études d'ingénieur. Posséder une connexion Internet chez soi – élément qui apparaît indispensable à la tenue d'un journal intime en ligne<sup>177</sup> – était en 1999<sup>178</sup> un luxe<sup>179</sup>. En outre, le Web n'était alors pas simple d'utilisation ; si, aujourd'hui, les dispositifs automatisés de production de contenu se sont généralisés, à l'époque il n'en était rien, et la mise en place d'un site personnel, par exemple, requérait un minimum de connaissances : « *pendant longtemps, cette démocratie de l'écriture électronique aura été réservée à ceux qui disposaient d'une maîtrise des langages technologiques du web, limitant ainsi fortement l'ouverture du réseau aux désirs de publication de chacun* »<sup>180</sup>.

---

<sup>176</sup> Lejeune Philippe, *Cher écran : journal personnel, ordinateur, Internet, op. cit.*, p.238.

<sup>177</sup> Nous le verrons, les diaristes que nous avons rencontrés privilégient leur domicile pour écrire ; s'il peut leur arriver de pratiquer depuis d'autres lieux – leur bureau professionnel, ou un cyber-café –, le caractère fractionné de cette pratique, et le motif d'écriture souvent pulsionnel, rend complexe la tenue d'un journal intime en ligne sans possession personnelle d'un ordinateur.

<sup>178</sup> En novembre 1998, d'après Philippe Lejeune, seul 3,7 % des foyers français disposent d'une connexion Internet (Lejeune Philippe, *Cher écran : journal personnel, ordinateur, Internet, op. cit.*, p.17).

<sup>179</sup> Une connexion Internet suppose du matériel, une installation fixe, de l'argent, et y tenir un journal est aussi compliqué que le tenir sur un cahier était simple.

<sup>180</sup> Cardon Dominique, Jeanne-Perrier Valérie, Le Cam Florence, Pélissier Nicolas, « Présentation », In Cardon Dominique, Jeanne-Perrier Valérie, Le Cam Florence, Pélissier Nicolas (Dir.), *Autopublications*,

Concernant l'âge, Philippe Lejeune ne possède pas de données précises – tous les diaristes ne spécifiant pas cette information –, mais à la lecture des journaux, il a pu constater qu'il s'agissait souvent de personnes faisant des études ou entrant dans la vie professionnelle. Il a ainsi estimé que la majorité de ces cyber-diaristes avait entre 20 et 30 ans : c'est la « *nouvelle génération... Aucun n'est installé dans une vie de famille, tous célibataires ou couples fluctuants* »<sup>181</sup>. Enfin, il s'étonne d'une quasi-égalité du nombre d'hommes et de femmes ; ce rééquilibrage pourrait trouver son explication « *dans les rapports à la technique socialement masculinisés et dans le rôle d'expert attribué aux hommes qu'instituent les modes de répartition traditionnelle du travail domestique* »<sup>182</sup>.

Il constate ensuite que les diaristes francophones forment une communauté, la plupart se connaissant – virtuellement s'entend –, s'interpellant d'un journal à l'autre, et formant une sorte de réseau de conversation. Il remarque enfin que la durée de ces journaux est moindre : la plupart dure entre trois et six mois, et plus d'un quart d'entre eux s'éteignent avant d'avoir atteint trois mois. Partant de ce profil de journaux, et le couplant à celui de leurs auteurs, il dresse l'hypothèse suivante : « *l'idée de journal traverse quelqu'un qui connaît l'informatique, plutôt que l'idée d'informatique quelqu'un qui pratique le journal. C'est donc un nouveau public, avec une autre culture, qui aborde une situation qui ressemble peut-être seulement au diarisme classique* »<sup>183</sup> : l'apparition du Web aurait ouvert des vocations<sup>184</sup>.

Mais en deçà de la mise en réseau, le journal intime en ligne procède d'un changement de support : le traditionnel carnet a été mis de côté au profit de l'ordinateur. Il convient donc d'appréhender les spécificités de cette nouvelle forme d'écriture, qui modifie le rapport entretenu à l'objet.

---

Réseaux n°137, Paris : La Découverte, 2006/3, p.12.

<sup>181</sup> Lejeune Philippe, *Cher écran : journal personnel, ordinateur, Internet, op. cit.*, p.210.

<sup>182</sup> Costechareire Céline, « Laurence Le Douarin, Le couple, l'ordinateur, la famille », In Lectures [En ligne], décembre 2007.

<sup>183</sup> Lejeune Philippe, *Cher écran : journal personnel, ordinateur, Internet, op. cit.*, p.199.

<sup>184</sup> Hypothèse que nous ne pouvons vérifier, la plupart de ces journaux ayant désormais disparu, mais que nous mettrons à l'épreuve avec notre corpus.

## b. Du papier à l'écran<sup>185</sup>

En effet, la première étape d'une mise en ligne d'un journal passe par l'utilisation d'un nouvel outil : l'ordinateur. C'est d'ailleurs le point de départ de l'étude de Philippe Lejeune, qui s'est dans un premier temps penché sur la question du support numérique, dans le but de répondre à la question : « *tient-on son journal de la même manière sur cahier et sur ordinateur ?* »<sup>186</sup>. À cet effet, il a procédé à un appel à témoignages, et a recueilli soixante-six courriers de diaristes adeptes de cette pratique. Il a tout d'abord noté que dans la plupart des cas « *l'ordinateur prend le relais d'un journal manuscrit antérieur* »<sup>187</sup> : ces individus ont par le passé déjà pratiqué l'écriture diaristique. Il s'agit donc d'une conversion à un nouveau support d'écriture, et non d'une pratique inédite qui naît au contact de l'informatique. L'écriture sur ordinateur a donc été motivée *a posteriori*, sans doute du fait de certains avantages estimés par le diariste, tels que :

- la rapidité d'écriture : dès lors que la dactylographie est maîtrisée, il se révèle en effet plus rapide de « taper » son écrit sur un clavier que de le rédiger manuellement.
- la possibilité de retouche : le support manuscrit ne permet pas de corriger, supprimer ou compléter aisément ce qui a été écrit ; au mieux le diariste peut-il raturer, ajouter des commentaires dans la marge ou arracher des pages du carnet. Ainsi, Philippe Lejeune compare-t-il le journal manuscrit à l'aquarelle : la retouche y est quasi-impossible, il faut « réussir » du premier coup. L'ordinateur « *renverse ce bel édifice : le traitement de texte, comme la peinture à l'huile, permet de retravailler indéfiniment sans qu'il en reste trace* »<sup>188</sup>. Le diariste peut désormais copier, coller, modifier, déplacer sans que cela soit ensuite visible.
- l'organisation : l'ordinateur permet, par exemple, de diviser son journal en fichiers, de hiérarchiser les dossiers, d'établir un index, ou de retrouver l'écrit de son choix grâce à la fonction recherche ; il offre plus de souplesse qu'un simple carnet.
- la discrétion : même si l'ordinateur sera toujours plus voyant qu'un cahier, il permet de dissimuler aisément un fichier, d'autant plus si le diariste lui affecte un nom trompeur, ou qu'il lui attribue un code d'accès. Cacher ses cahiers, dès lors qu'ils se sont accumulés, peut

---

<sup>185</sup> Le point de vue que nous adoptons ici s'inscrit dans la perspective médiologique, qui postule que la pensée ne peut être dissociée de son support, et que c'est l'étude du tissu d'interrelations entre matériel et symbolique qui permettra l'appréhension des objets médiatiques. Cette pensée médiologique, qui nourrit l'ensemble de notre étude, sera davantage éclairée p.485.

<sup>186</sup> Lejeune Philippe, *Cher écran : journal personnel, ordinateur, Internet, op. cit.*, p.11.

<sup>187</sup> Lejeune Philippe, *Cher écran : journal personnel, ordinateur, Internet, op. cit.*, p.23.

<sup>188</sup> Lejeune Philippe, *Cher écran : journal personnel, ordinateur, Internet, op. cit.*, p.32.

se révéler plus difficile.

Au-delà de ces motifs qui peuvent expliquer le choix de ce glissement vers le support numérique, Philippe Lejeune s'est interrogé sur l'utilisation qui était faite *a posteriori* de ce journal dactylographié : est-ce que les diaristes imprimaient celui-ci, reléguant l'ordinateur à un « *simple auxiliaire du papier* »<sup>189</sup>, ou se contentaient-ils de ce format numérique ? Son étude révèle que plus d'un quart d'entre eux n'ont jamais imprimé leur journal, et n'ont pas l'intention de le faire ; quant à ceux qui ont fait le choix de l'impression, ils déclarent dans la plupart des cas ne le faire que dans un but d'archivage, afin de procéder à une « *sauvegarde morte* »<sup>190</sup>. C'est donc bien que l'écrit d'écran leur convient, au-delà des fonctionnalités informatiques de saisie : « *devant leurs yeux, sur l'écran, le texte qui apparaît et disparaît à volonté est aussi fluide et immatériel que leur conscience. L'écran est plus intime que le papier* »<sup>191</sup>.

En 2008, une dizaine d'années plus tard, Olivier Donnat fournit dans son étude quelques chiffres<sup>192</sup> permettant de quantifier cette pratique : 74 % de ceux qui tiennent un journal utilisent un cahier ou des feuilles de papier, contre 18 % un ordinateur et 8 % les deux<sup>193</sup> ; même si la pratique reste minoritaire, elle concerne plus d'un quart des diaristes. Le journal intime continue donc majoritairement d'être tenu sur papier<sup>194</sup>. Ce dernier, qui a été le support quasi-exclusif de l'écriture pendant des siècles, a vu, au XX<sup>ème</sup> siècle, apparaître un sérieux concurrent en l'informatique : « *pour la première fois dans l'histoire, de nouvelles techniques de communication remettent en cause le principe de ce qui avait été une hégémonie absolue du papier comme support d'inscription et de diffusion des informations* »<sup>195</sup>. Au point que, depuis les années 1980, des discours récurrents annoncent la disparition du livre ; or, en cette seconde décennie du XXI<sup>ème</sup> siècle, il n'en est toujours rien : la concurrence n'empêche pas la complémentarité<sup>196</sup>. Si le milieu de l'édition – presse ou livre – connaît des difficultés, il ne s'est pas pour autant éteint, et l'on voit bien, avec

<sup>189</sup> Lejeune Philippe, *Cher écran : journal personnel, ordinateur, Internet, op. cit.*, p.37.

<sup>190</sup> Lejeune Philippe, *Cher écran : journal personnel, ordinateur, Internet, op. cit.*, p.37.

<sup>191</sup> Lejeune Philippe, *Cher écran : journal personnel, ordinateur, Internet, op. cit.*, p.37.

<sup>192</sup> Nous nous référons là encore à ses travaux sur les *pratiques culturelles des Français à l'ère du numérique*, donc reposant sur une pratique déclarée, excluant les moins de 15 ans, et englobant journal intime et notes personnelles (Donnat Olivier, *Les pratiques culturelles des Français à l'ère numérique : enquête 2008, op. cit.*).

<sup>193</sup> Donnat Olivier, *Les pratiques culturelles des Français à l'ère numérique : enquête 2008, op. cit.*, p.202.

<sup>194</sup> Et plus spécifiquement sur cahier, « *support que les ¾ des auteurs de journaux intimes privilégient* » (Donnat Olivier, *Les amateurs : enquête sur les activités artistiques des Français*, Paris : Ministère de la Culture / DEP, 1996, p.146).

<sup>195</sup> Biasi Pierre-Marc (De.), « Le papier, fragile support de l'essentiel », In *Pouvoirs du papier*, Les cahiers de la médiologie n°4, Paris : Gallimard, 2ème semestre 1997, p.10.

<sup>196</sup> D'autant plus que l'informatique a développé des dispositifs, tels que l'imprimante ou le photocopieur, qui renouvellent les usages du papier.

l'exemple du journal intime, que l'usage du papier continue de faire des adeptes : l'écriture et la lecture sur support papier possèdent certains atouts – notamment de simplicité –, et un certain charme – plaisir de l'écriture scripturale, aisance de la lecture sur papier<sup>197</sup>.

Cependant, il est clair que le support papier présente deux inconvénients majeurs : il prend beaucoup de place, et il est fragile. Or, « *d'une manière générale, ce qui a été recherché au cours de l'histoire c'est le support le plus mince, le plus solide, le plus maniable* »<sup>198</sup>. Les supports d'écriture ont en effet évolué vers un compactage de plus en plus efficace du texte : du *volumen*, où le texte n'était écrit que d'un côté, au *codex*, qui stocke deux fois plus de texte, puis au livre, produit en série, l'évolution a tendu vers une émancipation progressive du texte par rapport à son support ; ce dernier se devait être de moins en moins contraignant, et le texte organiser l'architecture matérielle du support. Et l'accroissement et l'accumulation du savoir étant exponentiel, l'espace a fini par manquer. La première solution pour économiser cet espace a consisté en la réduction de la taille des signes, grâce à la technique du microfilm. Puis, c'est la méthode d'inscription elle-même qui a été repensée, avec le développement de la numérisation ; « *avec elle, l'indexation généralisée des documents devient possible : en indexant des mots ou des fragments d'images, on peut ainsi inscrire un autre document associé au premier, plus commode qu'un index papier car il est muni de liens logiques entre les éléments qui le constituent. Cet ensemble du document et de son index, muni de liens automatisés, forme un hypertexte qui permet une économie considérable de temps et d'efforts puisqu'elle rend possible un renversement complet de la circulation de l'information* »<sup>199</sup>. Celle-ci permet alors de repousser la contrainte spatiale mais aussi temporelle : les ordinateurs les plus puissants peuvent traiter environ un milliard d'opérations à la seconde, tandis que l'information peut être conservée dans des conditions parfaites et être transmise facilement à la vitesse de la lumière.

Au-delà de ces spécificités formelles, ces supports de communication entraînent des rapports à l'écriture, et donc à la lecture, différents ; « *si elle ouvre des possibilités neuves et immenses, la représentation électronique des textes modifie totalement leur condition : à la matérialité du livre, elle substitue l'immatérialité de textes sans lieu propre ; aux relations de contiguïté établies dans l'objet imprimé, elle oppose la libre composition de fragments*

---

<sup>197</sup> Nous développons les avantages du support manuscrit à l'occasion de notre synthèse transversale des discours de diaristes en ligne (p.489).

<sup>198</sup> Guillaume Marc, « Le luxe de la lenteur », In *Pouvoirs du papier*, Les cahiers de la médiologie n°4, Paris : Gallimard, 2ème semestre 1997, p.23.

<sup>199</sup> Guillaume Marc, *Ibid.*, p.27.

*indéfiniment manipulables ; à la saisie immédiate de la totalité de l'œuvre, rendue visible par l'objet qui la contient, elle fait succéder la navigation au très long cours dans des archipels textuels sans rives ni bornes* »<sup>200</sup>. Ce sont tout à la fois les modes d'organisation, de structuration et de consultation du support de l'écrit qui sont modifiés : par exemple, avec le papier, s'impose une lecture linéaire<sup>201</sup>, dont la pagination, la table des matières ou l'index préfigurent la lecture hypertextuelle des écrits numérisés. Le numérique vient quant à lui signifier un mode d'écriture plus raccourci ; la recherche de rapidité et la fluidité de la pensée vont conduire à toujours plus de condensation et de contraction. En outre, alors que, dans l'ensemble, la pensée s'écrit et se lit sur papier à la verticale, l'écran offre un nouveau champ de vision du fait d'une orientation « à l'italienne », transformant le champ d'inscription de la pensée et son appréhension. L'écrit d'écran épouse par ailleurs une forme multidimensionnelle : il est souvent associé à de l'image, de la vidéo ou du son, et se parcourt par le biais de liens hypertexte ; la lecture y est segmentée, dispersée et discontinuée.

Cette dématérialisation de l'écrit provoque en tout cas un bouleversement radical des modalités de production, de transmission et de réception de l'écrit. Pour Michel Melot, la pratique numérique provoque l'effondrement de trois dogmes : tout d'abord, celui qui oppose l'écriture et l'image, la première se déclinant de plus en plus « *en mode image* »<sup>202</sup>, et cette dernière s'écrivant de plus en plus ; ensuite, celui qui affirme la linéarité du texte ; enfin, celui qui oppose lecture et écriture, ces deux pratiques se faisant beaucoup moins étanches, voire confondues, sur les réseaux. Avec l'apparition de l'informatique et de la PAO – Publication Assistée sur Ordinateur –, c'est la fin de « *l'effet Gutenberg* », qui avait dissocié au XV<sup>ème</sup> siècle les producteurs de texte des milieux d'impression.

Le passage à l'écrit d'écran détermine donc un certain nombre de bouleversements des représentations et des usages ; le Web en constitue une seconde étape, la tenue d'un journal intime sur ordinateur n'impliquant pas forcément sa diffusion sur le réseau. Puisque c'est la publicisation des écrits qui nous intéresse en premier lieu, penchons-nous sur les ressources offertes par le Web.

---

<sup>200</sup> Chartier Roger, « Du codex à l'écran : les trajectoires de l'écrit », In *Textualité et nouvelles technologies*, Éc/artS n°2, Paris : Cellule Ecarts, 2007, p.16.

<sup>201</sup> Signalons que le paragraphe, qui n'était autrefois qu'une astuce technique des imprimeurs au plomb – destinée à permettre une modification plus aisée du texte sans être obligé de reprendre trop de caractères –, a largement influencé le mode d'écrire et de penser.

<sup>202</sup> Melot Michel, cité In Poulain Martine, *Littérature, écriture, lecture*, Bulletin des bibliothèques de France, T.46., Paris : BBF, 1996, [En ligne].

### c. La publicisation sur le Web

Le Web nous semble offrir aux diaristes un ensemble de potentialités inédites, permettant une diffusion maîtrisée de leur journal intime. L'évolution technique du réseau, notamment la généralisation du haut débit, permet l'apparition de « *configurations sociotechniques tout bonnement impossibles, à défaut d'être inconcevables, auparavant* »<sup>203</sup>. Notre hypothèse est que le Web offre aux diaristes la potentialité de réalisation d'une forme de diffusion inédite du journal intime, du fait des caractéristiques suivantes :

#### ▫ Autopublication

Le support numérique permet en effet aux diaristes de prendre en charge la publication de leur journal, et d'accéder à un espace de diffusion médiatique sans difficulté : « *une véritable ouverture des espaces de publication numérique s'est réalisée ces dernières années* »<sup>204</sup>, notamment grâce au développement d'outils de management du contenu – ou CMS – qui permettent à quiconque possédant une connexion Internet de publier le contenu de son choix sur le Web, du fait de :

- la simplicité d'utilisation : ces dispositifs, développés au début des années 2000, prennent la forme d'outils simplifiés et automatisés<sup>205</sup>, érigeant les lecteurs-utilisateurs en producteurs d'informations.
- la gratuité : ces outils sont généralement gratuits, et se présentent comme des services offerts à l'utilisateur.
- la désintermédiation : l'utilisateur peut publier directement son contenu sur le réseau sans passer par les circuits lourds de diffusion.

Ainsi, dans le cas du journal intime, il n'est plus nécessaire, pour permettre la publication de son journal, de passer par la voie éditoriale classique, où « *partout [...], la faute et l'échec guettent le diariste* »<sup>206</sup>, et à laquelle seule une minorité d'individus pourra réellement avoir accès. Désormais, n'importe quel journal intime pourra parvenir à une publication, et ce sans contraintes financière ou technique : « *sur le web, [...] aucun de ces*

---

<sup>203</sup> Rebillard Frank, *op. cit.*, p.13.

<sup>204</sup> Cardon Dominique & Delaunay-Téterel Hélène, « Présentation », In Cardon Dominique, Jeanne-Perrier Valérie, Le Cam Florence & Pélissier Nicolas, *Les blogs*, Réseaux n°138, Paris : La Découverte, 2006/4, p. 10.

<sup>205</sup> Il n'est plus nécessaire de posséder de compétences techniques, telles que la maîtrise du langage HTML.

<sup>206</sup> Cauquelin Anne, *op. cit.*, p.50.

*obstacles* »<sup>207</sup>. Le dispositif Web offrirait donc une potentialité inédite d'accessibilité à la scène publique. Néanmoins, il convient de relativiser ces propos, d'une part parce l'apparence d'« *émancipation par rapport aux nécessités commerciales des industries de la culture et de l'information* »<sup>208</sup> cache souvent « *des stratégies marketing, et plus généralement des visées marchandes, [qui] entourent également le développement des communautés sur l'Internet et contribuent à en dessiner les contours* »<sup>209</sup>. L'objectif, par exemple, des plateformes d'autopublication est souvent de « *fédérer [...] de larges audiences pour son service [...] [afin de] " monétiser "* <sup>210</sup> *l'audience ainsi obtenue* »<sup>211</sup>. La désintermédiation est finalement toute relative : « *l'autopublication est intermédiée, et cette intermédiation est souvent loin d'être neutre ou exempte de considérations marchandes. Au contraire, l'intermédiation consiste même la base du modèle socio-économique du courtage informationnel, de plus en plus prégnant sur l'Internet* ». Éléments qu'ignorent – ou que feignent d'ignorer – les discours idéalisant le Web 2.0<sup>212</sup>, dont il est nécessaire de saisir la portée idéologique<sup>213</sup>. La doctrine de l'« usager tout-puissant », d'autre part, « *limite les stades de l'édition et de la diffusion à des opérations logistiques. Or, ils renferment tout un savoir-faire* »<sup>214</sup>. Le travail éditorial repose sur une expertise de la qualité de l'objet en question, et la diffusion sur une série d'opérations de communication ; « *entre être présent sur le web et être vu par les internautes, existe de fait bien plus qu'une nuance : c'est tout le procès de médiatisation qui opère* »<sup>215</sup>. Ainsi, l'immensité du Web peut rendre invisible un contenu publié, d'autant plus si aucune précaution n'a été prise pour en optimiser la diffusion<sup>216</sup>.

Concernant ce dernier point, l'on peut penser, finalement, que dans le cas du journal intime, la faiblesse de la diffusion n'est pas rédhibitoire : au contraire, elle peut permettre aux diaristes de se constituer un lectorat modeste sans bénéficier d'une visibilité trop forte, d'être lus sans, notamment, que leurs proches soient au courant de la pratique, ou que la

<sup>207</sup> Cauquelin Anne, *op. cit.*, p.50.

<sup>208</sup> Rebillard Frank, *op. cit.*, p.60.

<sup>209</sup> Rebillard Frank, *op. cit.*, p.27.

<sup>210</sup> Par deux types de rémunération indirecte : l'insertion d'encarts publicitaires, ou par la constitution de bases de données des utilisateurs, revendues à des sociétés.

<sup>211</sup> Rebillard Frank, *op. cit.*, p.71.

<sup>212</sup> Le Web 2.0 est une expression née en 2004, désignant une étape de l'évolution du Web, qui mettrait désormais l'utilisateur au centre du dispositif : l'internaute y serait dorénavant actif, et créateur de contenu, au cœur d'un Web participatif.

<sup>213</sup> « *Les discours du web 2.0 associent liberté, autonomie, et horizontalité pour former un ensemble idéologique en parfaite cohérence avec le nouvel esprit du capitalisme* » (Rebillard Frank, *op. cit.*, p.93).

<sup>214</sup> Rebillard Frank, *op. cit.*, p.62.

<sup>215</sup> Rebillard Frank, *op. cit.*, p.62.

<sup>216</sup> Le déséquilibre entre les moyens individuels de l'utilisateur lambda, et ceux d'une grande firme commerciale, ne disparaît pas.



publication du journal fasse la une d'un magazine ; « *la tentation [d'Internet] est donc forte pour tous ceux qui voudraient être lus mais éviter la scène trop ouvertement publique* »<sup>217</sup>.

#### ▫ Invisibilité et anonymat

Le Web offre ensuite à ses utilisateurs la possibilité de rester invisibles et/ou anonymes : il permet en effet « *la non-transmission de l'identité physique de l'individu* » – invisibilité –, ainsi que la « *non-transmission de son identité morale* » – anonymat<sup>218</sup>. L'utilisateur reste en effet caché derrière son écran – sauf s'il choisit de se montrer, par le biais de photographies ou de vidéos, ou d'une webcam –, et peut « *user de stratégies d'anonymisation pour créer de la distance entre [sa] personne réelle et [son] identité numérique* »<sup>219</sup>. Cette potentialité peut avoir un « *effet désinhibant* » sur les usagers, favorisant tout à la fois « *leur implication et donc [...] l'intensité des relations en ligne* »<sup>220</sup>, ainsi que l'évocation « *de sujets que les individus n'aborderaient pas s'ils devaient donner leur identité* »<sup>221</sup>. En outre, ces questions de l'invisibilité et de l'anonymat sont en lien avec la spécificité de la diffusion sur le Web : ainsi, la « dilution » des contenus sur le réseau protège *a priori* l'individu d'une identification involontaire ; en d'autres termes, il est peu probable, au vu de l'immensité du réseau, qu'un inconnu se révèle finalement appartenir à son cercle de connaissances<sup>222</sup>.

Dans ces perspectives, il est permis aux diaristes de diffuser un journal intime tout en dissimulant leur identité : par l'emploi de pseudonymes, l'utilisation de codages, ou l'absence de photographies, il leur est possible d'exposer leur vie intime tout en restant discret, et sans que cela n'ait d'impact sur leur vie sociale, puisqu'ils seront *a priori* lus par des inconnus qui ne prendront jamais part à leur vie « réelle ».

#### ▫ Instantanéité

Autre caractéristique du Web : « *l'instantanéité de la transmission des données* »<sup>223</sup>. Les propriétés du dispositif permettent en effet la circulation « en temps réel » de celles-

---

<sup>217</sup> Cauquelin Anne, *op. cit.*, p. 50-51.

<sup>218</sup> Hérault Adeline & Molinier Pierre, « Les caractéristiques de la communication sociale via Internet », In *Réseaux sociaux et lien social*, Empan n°76, Toulouse : Érès, 2009, p.17.

<sup>219</sup> Cardon Dominique, *op. cit.*, [En ligne].

<sup>220</sup> Hérault Adeline & Molinier Pierre, *Ibid.*, p.16.

<sup>221</sup> Hérault Adeline & Molinier Pierre, *Ibid.*, p.17.

<sup>222</sup> Au contraire d'une publication dans un média traditionnel, où l'anonymisation, couplée à une hyper-visibilité, peut aisément se révéler inefficace.

<sup>223</sup> Hérault Adeline & Molinier Pierre, *Ibid.*, p.14.

ci<sup>224</sup> : « aussitôt écrit, aussitôt publié. In time »<sup>225</sup>. À cette modalité temporelle s'adjoint un élargissement de l'échelle spatiale : la publicisation sur le Web permet « une périodicité... instantanée et illimitée, [ainsi qu'une] dissémination virtuelle mondiale »<sup>226</sup>.

Immédiateté de la publication donc, mais aussi immédiateté de la communication ; de fait, dans le cas du journal intime, peut être envisagée une quasi-simultanéité entre temps de lecture et d'écriture, d'autant plus aisée lorsque les diaristes en ligne mettent en place des systèmes d'alerte pour prévenir leurs lecteurs de la publication d'un nouvel écrit. Dans ces conditions, le lecteur partage le temps du diariste, et par conséquent, ses incertitudes : le support numérique « permet aujourd'hui qu'un journal personnel soit livré à un public au rythme même auquel il s'écrit, et non rétrospectivement, le lecteur étant dans la même ignorance de l'avenir que le diariste »<sup>227</sup>.

#### ▫ Interaction

Enfin, « le réseau Internet offre [...] un nombre important de services de communication qui sont mobilisés en fonction des objectifs relationnels des acteurs »<sup>228</sup> ; communication synchrone ou asynchrone<sup>229</sup>, communication publique, semi-publique, ou privée<sup>230</sup>, il permet le développement de multiples interactions sociales médiatisées<sup>231</sup> : il est le lieu d'une « sociabilité vivante en interaction »<sup>232</sup>.

Ainsi, sur le réseau numérique, le lecteur d'un journal intime peut se matérialiser ; « à la différence de celui d'un livre, ou même d'un périodique, ce lecteur-là peut surgir de derrière l'écran, s'inscrire dans l'espace même où l'on a saisi son propre journal »<sup>233</sup>. Le diariste a en effet la possibilité, s'il le souhaite, d'insérer un espace de commentaires pour les

<sup>224</sup> « Notons néanmoins que les échanges textuels requièrent un temps minimum de production et de réception des messages, qui donnent à l'échange un caractère " asynchrone " irréductible » (Héault Adeline & Molinier Pierre, *Ibid.*, p.15).

<sup>225</sup> Cauquelin Anne, *op. cit.*, p.50.

<sup>226</sup> Lejeune Philippe, *Cher écran : journal personnel, ordinateur, Internet, op. cit.*, p.93.

<sup>227</sup> Lejeune Philippe, « Le journal comme antifiction », Communication Colloque *Diaris i Diataris*, 10-12 novembre 2005, [En ligne].

<sup>228</sup> Beaudouin Valérie & Velkovska Julia, « Constitution d'un espace de communication sur Internet (forums, pages personnelles, courrier électronique...) », In *Internet : un nouveau mode de communication ?*, Réseaux Vol. 17, n°97, Paris : Lavoisier, 1999, p.126.

<sup>229</sup> À titre d'exemple, nous pourrions citer la messagerie instantanée ou la visio-conférence dans le premier cas, et le courrier électronique ou le forum dans le second.

<sup>230</sup> Par exemple, un commentaire sur un blog aura un caractère public, un message sur le « mur » d'un profil Facebook privé sera défini comme semi-public, et un MP (Message Privé) sur un site conservera un caractère privé.

<sup>231</sup> À noter que « cette sociabilité est dite immédiate, car le média n'est pas représenté ou perçu comme un obstacle. Le média est gommé. Il devient transparent » (Duarte Paulette, Boubezari Mohammed & Couïc Marie-Christine, *Internet : la sociabilité des sociétés médiatisées*, Paris : Lavoisier, 2007, p.30).

<sup>232</sup> *Ibid.*, p.27.

<sup>233</sup> Lejeune Philippe, *Cher écran : journal personnel, ordinateur, Internet, op. cit.*, p.239.

lecteurs, ou tout simplement de fournir son adresse électronique : le journal intime en ligne est un journal qui répond.

Au final, il nous apparaît que l'agrégation de ces différentes fonctionnalités permet aux diaristes la réalisation du fantasme du journal-feuilleton : le Web autorise une périodisation très forte de la publication, une quasi-simultanéité de la lecture, et une diffusion potentiellement mondiale, tout en préservant celle-ci du cercle de proches<sup>234</sup> ; à la distanciation temporelle qui caractérisait la publication du journal intime manuscrit, s'est donc substituée une forme de distanciation spatiale.

Pour éprouver cette intuition, il était indispensable de nous pencher à notre tour sur le « petit monde » du journal intime en ligne. Nos premières observations sur le Web francophone nous ont amenée à constater une disparition des sites personnels au profit de blogs<sup>235</sup> : c'est en effet ce second support technique qui est désormais privilégié par les diaristes en ligne. Une autre alternative existe cependant : les sites spécialisés, qui permettent la création et la tenue d'un journal intime en ligne, tels que *Journalintime.com*, *Journalsecret.com* ou *Diariste.fr* ; nous avons décidé de nous pencher sur ce premier, les deux autres sites nous apparaissant beaucoup moins fonctionnels.

Le terrain que nous avons délimité<sup>236</sup> n'a donc pas pour prétention d'embrasser l'ensemble de la pratique diaristique en ligne, puisque notre étude se focalise sur un site particulier, écartant :

- les sites personnels : les quelques existants abritent essentiellement des anciens journaux, abandonnés aujourd'hui. Les cercles de journaux intimes ont eux aussi disparu, leurs liens n'étant plus fonctionnels.
- les blogs tenus sur une plateforme : le parcours des rubriques « journal intime » des différentes plateformes nous a révélé qu'elles contenaient finalement peu de journaux intimes ; l'écrit y est rarement mis en avant, et le contenu souvent centré sur une thématique

---

<sup>234</sup> Finalement, la tentation du lectorat que nous avons mis au jour dans notre esquisse de l'histoire publique du journal intime révèle la recherche de lecteurs inconnus – pas besoin de publier son journal pour qu'il soit lu par des proches. Ce n'est pas, nous semble-t-il, que le regard des proches soit rejeté par les diaristes, mais qu'il apparaît trop perturbant : comment exprimer son intimité si celle-ci doit être lue par des personnes qui partagent leur existence ?

<sup>235</sup> Que ceux-ci soient hébergés par une plateforme, ou créés directement par les diaristes, à l'aide d'un logiciel de publication.

<sup>236</sup> Celui-ci a été défini dès notre étude de 2008, menée dans le cadre de notre mémoire de Master 2, et qui devait servir de défrichage à notre thèse (Aupeix Anaïs, *Le journal intime à l'heure d'Internet, entre adaptations et mutations : pour une redéfinition du statut des acteurs*, Mémoire de Master 2 en SIC, Université Toulouse II : 2008).

précise – cuisine, voyage, mode. Sans doute qu'en « creusant » nous aurions pu en trouver, mais les nombreux blogs hors-sujet, abandonnés, ou de piètre qualité, nous ont découragée.

▫ les blogs tenus hors plateforme : là encore, difficile de trouver de véritables journaux intimes ; si certains ont su attirer notre attention, ils relevaient définitivement plus de la chronique que du journal intime en tant que tel<sup>237</sup>. De nouveau, nous avons conscience qu'une recherche ardue aurait sans doute donné des résultats, mais la visibilité des journaux nous semblait un critère à ne pas négliger dans notre étude.

▫ les sites *journalsecret.com* ou *diariste.fr* : ces deux sites sont certes bien référencés par *Google* – respectivement 3<sup>ème</sup> et 5<sup>ème</sup> place du classement – mais leur interface offrait peu de lisibilité.

Dans ce contexte, *Journalintime.com* nous est apparu s'imposer comme référence incontestable dans l'univers du journal intime en ligne francophone, et ce pour différentes raisons : d'une part, il se positionne à la première place du référencement *Google*, signe de sa popularité<sup>238</sup>. D'autre part, et par conséquent, les journaux présents sur le site disposent d'une certaine visibilité, qui renforce leur degré de publicité, et nous concernent donc directement. Ensuite, depuis sa création en 2002, le site a toujours été actif et fréquenté. Par ailleurs, *Journalintime.com*, de par sa qualité fonctionnelle mais aussi graphique, se démarque nettement des autres sites spécialisés. Enfin, la qualité des écrits est elle aussi remarquable – en comparaison du moins de ce que nous avons pu apprécier sur le reste du Web –, et l'engagement des diaristes assez marqué – de nombreux journaux existent depuis plusieurs années. De fait, notre regard s'est posé naturellement sur ce site, qui représente sans doute à ce jour l'espace d'expression diaristique francophone le plus conséquent du Web.

Mais attachons-nous à présenter *Journalintime.com*, en offrant un rapide historique du site, avant de nous pencher sur son fonctionnement et l'architecture des journaux ; cette exploration sera enrichie par les propos de l'administrateur du site, que nous avons recueillis par le biais d'un entretien<sup>239</sup>.

---

<sup>237</sup> De nombreux blogs personnels reposent davantage sur une tradition journalistique que diaristique : ils prennent la forme de chroniques, certes abordant des thématiques intimes, mais l'introspection ne constitue pas un motif prioritaire, et surtout c'est la destination à autrui qui donne sens aux écrits.

<sup>238</sup> Il s'agit dans son cas d'un référencement naturel – basé sur les mots-clés et la popularité de la page –, et non d'un référencement payant – reposant sur l'achat de mots-clés –, comme c'est le cas des sites appartenant aux grandes firmes.

<sup>239</sup> Nous l'avons rencontré le 27 novembre 2009, dans son appartement, à Paris ; cet entretien est à considérer comme un matériau secondaire, venant éclairer l'analyse des discours de diaristes. Nous développerons notre méthodologie empirique plus avant dans cette partie, p.253.

## 1.2.2 JOURNALINTIME.COM

### a. Historique du site

En 2001, Bohwaz<sup>240</sup>, un lycéen de 16 ans, recherche sur le Web un site qui lui permettrait de tenir un journal intime ; mais à l'époque, les blogs n'en sont qu'à leurs balbutiements<sup>241</sup>, et aucun site francophone spécialisé dans la tenue du journal intime n'existe<sup>242</sup>. Face à ce constat, l'idée germe alors de créer son propre site : « *c'est la genèse du site, c'est... la base du site, c'était, je voulais diffuser mon journal à moi* ». Il est bien au courant de l'existence des cercles de journaux intimes, mais il a aussi dans l'idée « *de fournir une alternative [...] aux gens qui ne connaiss[ent] pas forcément l'aspect technique, pour pouvoir créer leur journal intime en quelques clics* ».

En mai 2002, il procède à l'enregistrement du nom de domaine, et publie une page Web pour prévenir de la sortie du site. En juillet 2002, il développe la première version du site, qui est lancée finalement en septembre 2002 : d'après l'administrateur du site, Bohwaz donc, les « *possibilités sont limitées, le design austère* »<sup>243</sup>, et il est le premier à y créer son journal. Malgré tout, le succès est immédiat<sup>244</sup> : trois mois plus tard, ils sont une centaine de journaux sur le site, et au début de l'année 2003 il reçoit plusieurs centaines de demandes d'inscription par jour. Mais Bohwaz est lycéen, sans revenu, et l'hébergement de son site – qu'il a choisi partagé, car moins onéreux, mais aussi moins puissant – lui pose problème : son hébergeur lui envoie chaque jour des mails pour se plaindre, et l'exhorter à contracter un hébergement dédié – à savoir disposer de son propre serveur. Il décide donc de mettre en place une limitation des inscriptions, afin de ne pas déborder la plateforme technique : il ne pourra désormais pas y avoir plus de cent journaux sur le site – pour qu'un nouveau journal soit créé, un autre journal doit avoir été supprimé<sup>245</sup>. En outre, il s'agissait également pour Bohwaz de conserver « *une communauté à taille humaine [...] [afin] que Journalintime.com*

---

<sup>240</sup> Bohwaz est aujourd'hui, et depuis 2006, développeur Web chez *Skyrock.com*.

<sup>241</sup> Les tout premiers blogs apparaissent à la fin des années 1990, mais ils sont alors peu nombreux – en 1999, 23 seulement sont référencés (Trédan Olivier, *Le blog dans tous ses états*, Conférence Lanvollon : 23 janvier 2009, [En ligne]). Il faudra attendre les années 2002-2003 pour que le blog commence véritablement à devenir le phénomène que l'on connaît aujourd'hui.

<sup>242</sup> C'est en tout cas ce qu'il nous a déclaré lors notre entretien. Après vérification, il semblerait que *journalsecret.com* existe depuis février 2001 : soit sa recherche a été menée avant, soit le site, à ses débuts, ne bénéficiait pas d'une grande visibilité.

<sup>243</sup> Cf. Annexe 3 (p.603), *Page d'accueil Journalintime.com, 19 septembre 2002*.

<sup>244</sup> Bohwaz l'explique par un bon référencement *Google*, et par le fait que son site répondait à une attente des internautes ; à l'époque, son seul concurrent direct, *journalsecret.com*, souffrait, d'après lui, d'une mise en forme rigide.

<sup>245</sup> De fait, le site est assez strict concernant la politique de suppression des journaux : au bout d'un mois sans écrit, un journal est automatiquement supprimé ; il est cependant archivé.

garde une constance et ne se transforme pas en un énorme paquebot qui chavirerait dès que la " mode " passerait »<sup>246</sup>. En effet, courant 2003, Bohwaz possédait son propre serveur, il n'était donc plus limité techniquement ; c'est donc réellement « pour garder une taille humaine, et pas devenir un gros machin, où les gens se connaissent pas, où ils se parlent pas, enfin [...] un truc qu'a pas vraiment d'âme » qu'il a fait le choix de limiter le nombre de journaux.

À cette époque, les médias commencent à s'intéresser au phénomène, et plusieurs titres de presse, à l'occasion de dossiers sur la pratique, consacrent un encart à *Journalintime.com*. Selon l'administrateur, ils sont une dizaine cette année-là à paraître dans des magazines féminins, principalement dans la presse adolescente, mais aussi dans *Le Monde de l'éducation*. Les articles, qui s'intéressent à cette « nouvelle tendance », font parfois intervenir un psychologue pour l'interroger sur les motivations d'une telle pratique<sup>247</sup>, mais le ton reste bienveillant : « c'était pas vraiment parano comme ça peut être maintenant des fois »<sup>248</sup>. Certains journaux sont également cités dans la presse, qui salue leur qualité : ce sera le cas, par exemple, de *PILOTE.US - Journal d'un pilote français aux Etats-Unis*<sup>249</sup>, ou de *Petits pains aux chocolats. Lou ou les passions dévorantes*, qui, après s'être exilé fin 2003 sur la plateforme de blogs *20.six*, donnera naissance à un roman en 2008<sup>250</sup>.

Au fil des années, plusieurs versions du site s'enchaînent<sup>251</sup> : le design évolue, de nouvelles ressources apparaissent – la plus importante d'entre elles étant la possibilité d'insertion d'un forum dans les journaux –, et une plateforme open-source<sup>252</sup> appelée

---

<sup>246</sup> Ce propos est tiré d'un mail que nous avait fait parvenir l'administrateur ; nous l'avions en effet contacté une première fois lors de notre étude de 2008 pour obtenir certains renseignements sur le site (Bohwaz, échange de mails mars 2008).

<sup>247</sup> « Des trucs genre l'avis d'un psychiatre, genre le psychiatre de service qu'on ramène, genre sur les plateaux télé, " alors heu est-ce que c'est normal " [voix amusée] ? ».

<sup>248</sup> À ce propos, nous avons mené, en 2006, une étude sur le traitement médiatique du suicide des adolescents (Aupeix Anaïs, *Suicide des jeunes et médias de presse. Entre médiation et réticences, responsabilité et carences : quel(s) regard(s) sur la mort libre ?*, Mémoire de Master 1 en sciences de l'information et de la communication, Université Toulouse I & III : 2007). Notre étude de cas concernait le suicide « en commun » de deux adolescentes, dont l'une d'elle tenait un blog : nous avons alors pu constater de quelle façon ces nouveaux moyens de communication (blog, forum, SMS) étaient régulièrement montrés du doigt dans les médias lorsqu'ils traitaient de suicides adolescents. Bohwaz fait donc référence à cette tendance journalistique à associer les blogs adolescents – mais aussi les journaux intimes en ligne, la confusion entre le support technique et le contenu étant courante – à l'expression d'un mal-être.

<sup>249</sup> <<http://piloteus.journalintime.com/>>, (20.06.13).

<sup>250</sup> Duru Roxane, *Petits pains au chocolat, Laugnac* : Stéphane Million, 2008.

Remarquons que sur *Journalintime.com*, puis sur son blog, la nature de ses écrits est ambiguë : « ce journal est une fiction. Toute ressemblance avec des personnes mortes ou vivantes serait purement fortuite » écrit-elle en présentation de son journal sur *Journalintime.com* ; en exergue du blog, est noté : « Ne cherchons plus les ressemblances, les dissemblances. Tout est faux. Tout peut être vrai. Aucune importance » (<[http://www.20six.fr/lou\\_](http://www.20six.fr/lou_)>, blog désormais fermé).

<sup>251</sup> Cf. Annexe 4 (p.607), *Pages d'accueil Journalintime.com, février 2003, mai 2004 & mai 2005*.

<sup>252</sup> Le principe de l'open-source est le suivant : le code source du logiciel gérant les journaux – la plateforme, donc, qui a été créée par Bohwaz – est disponible librement et gratuitement pour toute personne souhaitant

« L'encrier » est mise en place. En janvier 2004, est créé, sur la base de « L'encrier », un « clone » de *Journalintime.com* : Harold, l'un des utilisateurs du site, propose en effet à Bohwaz de fonder un second site, dont il sera l'animateur. Ce dernier, qui souhaite « désengorger » le trop grand nombre de demandes d'inscription sur *Journalintime.com*, accepte : ainsi naît *journalenligne.com*<sup>253 254</sup>. Là encore, le succès suit, et les deux sites cohabitent<sup>255</sup>, jusqu'en novembre 2008 ; Harold s'étant peu à peu désengagé, Bohwaz décide de fusionner les deux sites, « sorte de retour aux sources, le site né de *Journalintime.com* revenant dans *Journalintime.com* »<sup>256</sup>. En outre, depuis 2005, l'effet de mode semble être passé : le boom des blogs, puis des réseaux sociaux, explique sans doute que le nombre de demandes d'inscription a diminué, permettant, dans tous les cas, de supprimer le système de limitation, pour laisser le site s'épanouir de lui-même.

En mai 2012, *Journalintime.com* a dix ans, et une septième version, dans laquelle la plateforme « L'encrier » a été totalement réécrite, et où la refonte graphique a été pensée pour pouvoir s'adapter aux smartphones, vient inaugurer cet anniversaire. Même si le site ne connaît plus la popularité des années 2002-2003, et que l'esprit communautaire y est moins affirmé<sup>257</sup>, les journaux y sont encore nombreux, et les lecteurs au rendez-vous. Ainsi, au 23 juin 2012, le site recensait 6976 journaux<sup>258</sup> : ce chiffre, qui peut sembler démesuré par rapport à la limitation à 100 journaux de l'époque, s'explique par le fait que depuis 2008 les journaux inactifs ne sont plus archivés automatiquement<sup>259</sup>. Ces derniers viennent donc gonfler les chiffres « réels » : ils sont ainsi « seulement » 578 journaux à avoir été actualisés dans les six derniers mois, 386 dans les trois derniers mois, et 205 dans les trente derniers jours, données qui, nous semble-t-il, prouvent la vitalité du site. De même, le site compte en 2012 plus de 200 000 visiteurs mensuels<sup>260</sup> : la progression de la fréquentation semble suivre celle de l'accessibilité à Internet, et le site apparaît avoir trouvé un équilibre et s'épanouir

---

créer son propre site d'hébergement de journaux, la seule condition étant de reverser les modifications effectuées.

<sup>253</sup> « *Journalenligne.com* est historiquement né de la limite à 100 journaux de *Journalintime.com* » (Bohwaz, échange de mails mars 2008).

<sup>254</sup> Cf. Annexe 5 (p.611), *Page d'accueil Journalenligne.com*, novembre 2008.

<sup>255</sup> Même si chaque site possède sa propre communauté, les échanges entre les deux sont nombreux : chaque site comporte un lien renvoyant à l'autre, les forums généraux et la charte, sont communs aux deux sites, les rencontres organisées également, et un certain nombre de lecteurs semblent naviguer d'un site à l'autre.

<sup>256</sup> Bohwaz, « Histoire du site », In *Journalintime.com*, <<http://journalintime.com/site/histoire/>> (23.06.12).

<sup>257</sup> Par exemple, dans les premiers temps des rencontres entre les diaristes étaient organisées, et les forums généraux, ou le chat – qui n'existe plus aujourd'hui – étaient très fréquentés, ce qui est moins le cas aujourd'hui.

<sup>258</sup> Bohwaz, échange de mails juin 2012.

<sup>259</sup> Un archivage manuel s'est mis en place désormais : lorsqu'une personne supprime son journal, elle peut faire le choix de l'archiver simplement en cochant une case.

<sup>260</sup> À titre de comparaison, ils étaient 55 372 en décembre 2003, 113 272 en décembre 2007, et 173 717 en décembre 2010 (Bohwaz, échange de mails juin 2012).

paisiblement ; la communauté a trouvé, comme le souhaitait Bohwaz, taille humaine, et l'activité du site reste dynamique.

## b. Fonctionnement général du site

Attachons-nous désormais à décrire le site, afin d'avoir une vue d'ensemble de son fonctionnement. Pour faciliter cet exercice, nous partirons de la page d'accueil, dont l'interface graphique est la suivante :



Figure 15, Page d'accueil Journalintime.com – mai 2012<sup>261</sup>

Découvrons ensemble les principales composantes de la page d'accueil :

▫ Au centre de la page est proposée une série de liens vers les **derniers écrits** publiés dans les journaux publics<sup>262</sup> : ce sont les journaux qui constituent le contenu principal du site, ce

<sup>261</sup> Disponible sur « Histoire du site », In *Journalintime.com*, <<http://journalintime.com/static/pics/histoire/2012.jpg>>, (23.06.12).

<sup>262</sup> Plusieurs statuts sont en effet proposés au diariste, que nous exposerons le moment venu.



dernier leur offrant, au-delà du service technique de création et de gestion d'un journal, une vitrine. En outre, cela permet aux journaux actifs de bénéficier d'une mise en avant particulière, en étant positionnés au cœur de la page d'accueil.

▫ En dessous, sont répertoriés les **derniers messages** des forums des journaux, et des forums généraux<sup>263</sup>. Visibilité est donc donnée aux services permettant la mise en lien des utilisateurs, afin de renforcer l'esprit communautaire du site ; comme dans le cas précédent, l'activité du site est mise en avant.

▫ En haut à droite, un encart permet de se connecter à l'**espace écriture** : il s'agit de l'accès à la fameuse plateforme « L'encrier ». En dessous, un lien « **Créer son journal** » est destiné à l'accueil des nouveaux venus qui souhaiteraient s'inscrire, et donc tenir un journal sur le site ; il n'y a pas besoin en effet de s'inscrire pour pouvoir lire les journaux publics.

▫ À droite, se déroule un menu, dont nous allons détailler les entrées les plus importantes : les liens **Introduction** et **Histoire** proposent une contextualisation du site, en présentant sa genèse et son évolution, ainsi que la vision de Bohwaz sur l'écriture diaristique<sup>264</sup>. L'**annuaire** répertorie les différents journaux publics du site, par ordre ante-chronologique<sup>265</sup> ou alphabétique – le classement par défaut est ante-chronologique, signe là encore d'une volonté de mise en avant des journaux les plus actifs. Le lien **Archives** renvoie quant à lui aux anciens journaux publics, abandonnés aujourd'hui. Enfin, une **charte** est présente sur le site<sup>266</sup>, qui spécifie les droits et devoirs des utilisateurs du site. Celle-ci fera l'objet d'une analyse lorsqu'il s'agira de mettre au jour les choix éditoriaux de l'administrateur, mais nous pouvons avancer dès à présent qu'elle insiste sur le respect de l'anonymat des diaristes, sur la responsabilité de ces derniers quant au contenu de leur journal – et de leur forum –, et sur l'interdiction de l'utilisation d'un langage SMS<sup>267</sup>.

▫ Ensuite, sous le menu, nous trouvons l'encart « **Web indépendant** » qui renvoie l'internaute sur une page du site *uZine* – magazine web collectif portant sur les nouvelles technologies et le Web indépendant –, et plus précisément sur un « Manifeste du Web

<sup>263</sup> Qui se répartissent en plusieurs catégories : aide, vie du site, culture, politique etc.

<sup>264</sup> Élément que nous aurons l'occasion de développer plus tard.

<sup>265</sup> Les derniers journaux à avoir été alimentés d'un écrit sont classés en premier.

<sup>266</sup> Qui n'a été ajoutée qu'*a posteriori* de la création du site, lorsque Bohwaz, avec l'expérience, en a perçu la nécessité. Par exemple, il nous a raconté cette anecdote : un jour, un lecteur a donné sur le forum le nom de famille du diariste ; Bohwaz s'est empressé de le retirer, mais cela aurait pu « *se retrouver dans Google, [...] dans le cache etc... Donc ça peut avoir des conséquences assez, assez dramatiques sur la vie de la personne* ».

<sup>267</sup> La charte prend en outre soin de spécifier qu'en cas de résiliation du compte, le site conserve le droit de diffuser pendant soixante-dix ans les écrits et créations dans le cas des journaux en statut public. Cette session des droits d'auteur a été mise en place, selon Bohwaz, pour bénéficier d'une certaine tranquillité d'esprit dans la gestion des journaux : il s'agirait avant tout d'éviter de faciliter l'archivage des journaux, et Bohwaz nous a affirmé obtempérer sans conditions lorsqu'un auteur réclame la suppression de son journal.

indépendant », rédigé en février 1997<sup>268</sup>. Celui-ci affirme : « *le Web indépendant, ce sont des millions de sites offrant des millions de pages faites de passion, d'opinion, d'information, mises en place par des utilisateurs conscients de leur rôle de citoyens* » ; le manifeste insiste sur la nécessité de protéger le Web de l'invasion « *des sites commerciaux aux messages publicitaires agressifs, destinés à ficher et cibler les utilisateurs* »<sup>269</sup>. En publiant le logo sur sa page d'accueil, l'administrateur de *Journalintime.com* revendique donc son affiliation au Web indépendant : comme il nous l'a expliqué lui-même, son objectif n'a jamais été commercial, mais d'offrir aux gens un outil, en le faisant « *bien, et de manière respectueuse pour les gens qui l'utilisent* ».

▫ Le lien suivant est celui d'une **publicité solidaire** – en l'occurrence sans contrepartie financière –, qui marque l'ancrage politique du site<sup>270</sup> : dénonciation de la censure sur le Web, prône d'une musique libre et gratuite ou revendication du « non » pour le traité constitutionnel européen, Bohwaz, engagé politiquement, n'hésite pas à faire de son site la vitrine de ses actions militantes.

### c. Les journaux intimes

Après ce succinct parcours de la page d'accueil, qui nous a permis de saisir la structure du site, intéressons-nous plus précisément aux journaux hébergés sur le site. Afin de rendre compte de leur fonctionnement, nous proposons d'explorer les parties visibles de l'architexte : « *du banal traitement de texte au logiciel d'écriture multimédia, on ne peut produire un texte à l'écran sans outils d'écriture situés en amont. Ainsi le texte est-il placé en abîme dans une autre structure textuelle, un "architexte", qui le régit et lui permet d'exister. Nous nommons architextes (de arkhé, origine et commandement), les outils qui permettent l'existence de l'écrit à l'écran et qui non contents de représenter la structure du texte, en commandent l'exécution et la réalisation. Autrement dit, le texte naît de l'architexte qui en balise l'écriture* »<sup>271</sup>.

---

<sup>268</sup> Le site, né d'une association informelle de pionniers du web francophone dans le milieu des années 1990, n'est presque plus mis au jour aujourd'hui, même s'il est toujours en ligne. Sa portée est donc avant tout symbolique.

<sup>269</sup> « Manifeste du Web indépendant », In *Uzine.net*, <<http://www.uzine.net/article60.html>> (24.06.12).

<sup>270</sup> À une époque, il n'a pas hésité à mettre son site en berne pour protester contre certaines lois – pratique abandonnée aujourd'hui, son opinion à ce sujet ayant évolué.

<sup>271</sup> Davallon Jean, Després-Lonnet Marie, Jeanneret Yves, Le Marec Joëlle & Souchier Emmanuel, « Introduction » In Souchier Emmanuel, Jeanneret Yves & Le Marec Joëlle (Dir.), *Lire, écrire, réécrire : objets, signes et pratiques des médias informatisés*, Paris : Bibliothèque publique d'information, 2003 p.24.

Les journaux intimes du site se gèrent depuis la plateforme « L'encrier », à laquelle l'utilisateur accède en entrant son mail et son mot de passe<sup>272</sup> dans l'encart prévu à cet effet sur la page d'accueil. La plateforme constitue donc un outil de management de contenu, et se présente sous la forme d'un « *tableau de bord, vers lequel il est nécessaire de revenir régulièrement, par identifiant et mot de passe, à partir de l'adresse du fournisseur de solution. Il s'agit de remplir des champs de formulaires préprogrammés qui établissent les formes de bases et les types d'écrit et de données qui seront ensuite diffusés lorsque celui qui animera un site en aura déterminé les contenus* »<sup>273</sup>.



Figure 16, Page d'accueil plateforme l'Encrier – Capture d'écran 24.05.12

La plateforme – dont l'interface visuelle de la page d'accueil est reproduite dans la figure ci-dessus – permet ainsi de gérer en toute simplicité son journal :

- Depuis le tableau de bord – Cf. Figure 17 ci-contre –, l'auteur peut poster un **nouvel écrit** ; pour cela, il suffit de remplir des champs pré-délimités accompagnés d'une barre d'outils s'apparentant à celle d'un traitement de texte simplifié.

<sup>272</sup> Qui sont les seules informations personnelles nécessaires à la création d'un journal.

<sup>273</sup> Cardon Dominique & Delaunay-Téterel Hélène, « Présentation », In Cardon Dominique, Jeanne-Perrier Valérie, Le Cam Florence & Pélissier Nicolas, *Les blogs*, Réseaux n°138, Paris : La Découverte, 2006/4, p.16.

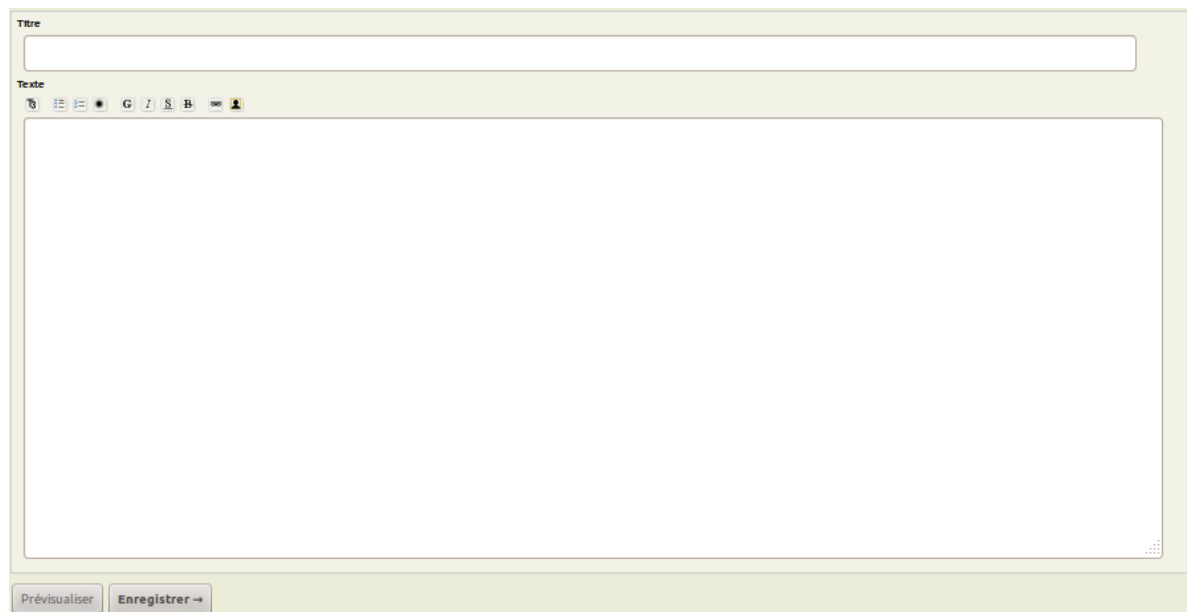


Figure 17, *Tableau de bord – Capture d'écran 24.05.12*

- L'utilisateur peut également **gérer ses écrits** : il peut afficher, par mois, l'ensemble des entrées, et éditer celle de son choix, pour la modifier, ou simplement la supprimer.
- Grâce à l'onglet **Gestion du forum**, il est possible pour le diariste de supprimer ou modifier les messages de son choix – tout autant ceux écrits par lui-même, que ceux postés par les lecteurs – : le diariste est en quelque sorte l'administrateur de son propre forum.
- L'onglet **Aspect visuel** propose diverses interfaces à appliquer au journal ; huit d'entre elles ont été produites par l'administrateur, et ne sont pas modifiables, tandis que deux autres sont personnalisables : la première consiste en une personnalisation assistée, proposant le choix de la typographie et de la couleur, ainsi que l'insertion d'une image de fond, et son positionnement sur le journal ; la seconde relève d'une personnalisation avancée, qui nécessite la maîtrise du langage HTML<sup>274</sup>, et permet de modifier directement la feuille de style CSS<sup>275</sup> du journal.
- Enfin, l'onglet **Configuration** permet de gérer ses données personnelles – mot de passe et adresse-mail –, de supprimer le journal – dans son entièreté –, de modifier son titre ou le texte d'introduction<sup>276</sup>, mais également d'activer ou non le forum, le formulaire de contact<sup>277</sup>,

<sup>274</sup> Format de données des pages Web permettant une navigation hypertexte.

<sup>275</sup> Langage informatique des documents HTML.

<sup>276</sup> Inséré sur la page d'accueil du journal, dans un encadré qui domine les écrits.

<sup>277</sup> Grâce à lui, les lecteurs peuvent entrer en contact, de manière privée avec l'auteur, sans que celui-ci ne soit obligé de fournir son adresse-mail. Remarquons que cette fonctionnalité est récente ; aux débuts du site,

et le système d'abonnement au journal<sup>278</sup>. En outre, c'est depuis cet onglet que l'auteur choisit le statut de son journal parmi les cinq proposés :

- Statut secret : le journal n'apparaît pas sur le site, et seul l'auteur pourra y accéder depuis la plateforme.
- Statut privé : le journal n'apparaît pas sur le site, mais l'auteur peut choisir d'y donner accès aux personnes de son choix en leur fournissant l'adresse et le mot de passe.
- Statut caché : le journal n'apparaît pas sur le site, mais l'accès y est permis dès lors que l'on connaît l'adresse du journal.
- Statut public : le journal apparaît dans l'annuaire du site – et donc sur les moteurs de recherche –, et tout le monde peut y avoir accès sans restriction<sup>279</sup>.
- Statut Collectif : il s'agit d'un cas un peu particulier ; en plus de sa propre contribution, l'auteur ouvre son journal aux autres, choisissant d'accepter ou non les propositions de publication.

Il faut remarquer dès à présent que les journaux en statut public sont minoritaires : ils représentent seulement 16 % des journaux, quand ceux en statut caché totalisent 73 %. Ils sont cependant plus nombreux que les journaux tenus en statut privé – un peu plus de 3 % –, ou en statut secret – 6,5 %<sup>280</sup>. Les diaristes du site semblent donc majoritairement faire le choix d'une exposition contrôlée : les journaux sont, dans l'ensemble, visibles, mais pas à tout le monde<sup>281</sup>. On peut imaginer que les statuts caché et secret résultent en partie d'une étape ultérieure au statut public : une fois un lectorat constitué, l'auteur bascule son journal dans un statut plus discret. Notre observation nous a également permis de constater que certains diaristes proposent, dans les forums d'autres journaux, l'accès à leur propre journal

---

existait un système de messages privés – accessible depuis la plateforme, et donc nécessitant une inscription au site –, qui a disparu rapidement : nous le verrons, à l'époque où nous avons cherché à entrer en contact avec les diaristes du site, aucun moyen de communication privée n'était proposé par ce dernier.

<sup>278</sup> Les lecteurs peuvent s'abonner au journal, c'est-à-dire recevoir un mail à chaque nouvel écrit. Là encore, cette fonctionnalité avait un temps disparu, Bohwaz considérant que les flux RSS – format de fichiers permettant à l'utilisateur de s'inscrire, grâce à des logiciels agrégateurs, aux flux de son choix, afin d'être informé automatiquement des mises à jour – permettaient déjà d'être informé des nouvelles publications.

<sup>279</sup> Signalons que le diariste peut paramétrer chaque entrée indépendamment, et appliquer le statut « secret » à celles de son choix.

<sup>280</sup> Le nombre de journaux collectifs est pour sa part relativement anecdotique, puisqu'ils représentent moins de 2 % des journaux du site. (Bohwaz, échange de mails mars 2008).

<sup>281</sup> Nous percevons bien dans cette typologie les variations des degrés de publicisation : les statuts secret, privé, caché, public constituent une gradation progressive vers une visibilité de plus en plus forte. Une simple partition privé/public serait donc ici réductrice – d'autant plus que, comme le verrons, les journaux publics eux-mêmes bénéficient d'une semi-obscérité.

intime : ils sélectionnent ainsi leur lectorat parmi les diaristes qui les interpellent.

Penchons-nous désormais sur l'interface visuelle classique de la page d'accueil d'un journal, que nous avons schématisé dans la figure ci-dessous<sup>282</sup> :

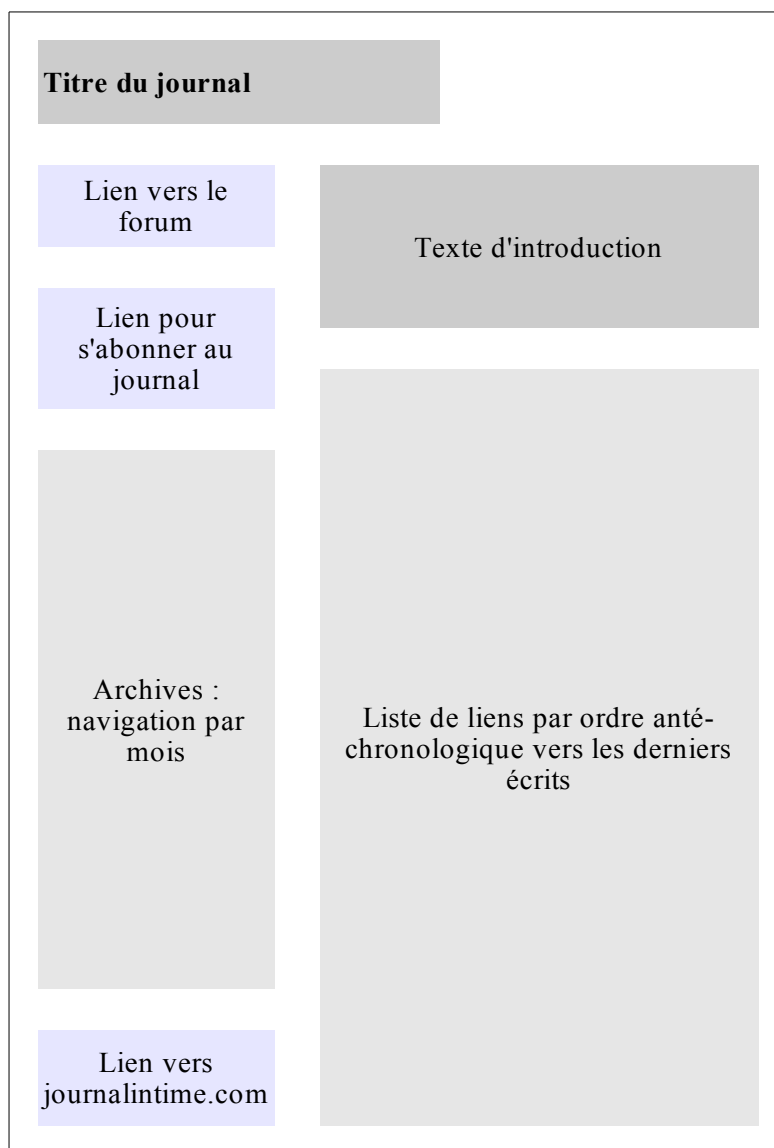


Figure 18, *Interface visuelle de la page d'accueil des journaux*

À première vue, l'on pourrait penser que les journaux du site épousent le format

<sup>282</sup> Signalons qu'il peut y avoir des variantes selon l'aspect visuel choisi – titre plus ou moins excentré, menu situé à droite et non à gauche etc. –, ou les fonctionnalités insérées – par exemple, liens vers le forum ou l'abonnement absents.

technique du blog ; la création et la gestion automatisées des journaux, ainsi que l'organisation générale de leur interface – format vertical et succession de *posts* dans un ordre ante-chronologique – évoquent les dispositions d'un blog. Cependant, un certain nombre d'éléments amènent à relativiser ce constat : ainsi, la *blogroll* – liste de liens vers d'autres blogs –, est absente. En outre, pas non plus de système de commentaires sur les journaux, là encore essentiel au format blog ; à la place, on trouve un forum. Or, leur principe est très différent. Dans le cas du commentaire, celui-ci est associé au *post* : il procède véritablement d'un échange, d'une communication autour d'un contenu matérialisé par le *post* – d'ailleurs, lorsqu'on clique sur le lien commentaire, il est permis de faire un va-et-vient entre commentaire et écrit. Dans le cas du forum, celui-ci est détaché des entrées ; c'est un espace à part. Pour y accéder, il faut ainsi changer de page Web, et il est alors impossible de revenir au contenu de l'entrée. Nous sommes donc face à deux logiques différentes : dans le cas des journaux du site *Journalintime.com*, l'espace du journal appartient au diariste, et le lecteur ne peut véritablement y intervenir.

Nous avons tenté d'expliquer ces différences. À cet effet, nous nous sommes intéressée au dispositif du blog ; celui-ci « *s'inscrit comme le point de rencontre de deux filières de services précédemment distincts, celle des outils d'autopublication, notamment de la page ou du site personnel, et celle des outils de communication collective, notamment les forums et les listes de discussion* »<sup>283</sup>. Le blog agrège donc, d'une part, une fonction de communication, personnifiée par les commentaires ou la *blogroll*, et d'autre part, une fonction d'autopublication. Notre hypothèse est la suivante : les journaux du site conservent la fonction d'autopublication du blog, puisqu'ils sont simples d'utilisation, gratuits, qu'ils permettent à l'utilisateur de gérer ses contenus, et qu'il n'y a pas de contrôle éditorial d'un tiers. Par contre, la fonction de communication a été en partie tronquée, puisque le système de commentaires et la *blogroll* ont disparu : celle-ci n'occupe plus une place centrale. Le forum permet, si le diariste le souhaite<sup>284</sup>, de conserver cette fonction, tout en l'atténuant, pour que ce dernier ait « *l'aisance et la liberté de [s]e sentir chez [lui]* » (Bohwaz). Hypothèse confirmée donc par l'administrateur, qui nous a déclaré s'être détaché du format blog afin de préserver l'espace personnel du diariste ; selon lui, la « *principale démarcation* » par rapport au blog est bien « *la séparation entre l'espace forum, qui est l'espace des visiteurs, et tout le reste, [qui] est l'espace de la personne* ».

---

<sup>283</sup> Cardon Dominique & Delaunay-Teterel Hélène, *op. cit.*, p.18.

<sup>284</sup> Car, comme nous l'avons dit, l'insertion d'un forum est facultative, chose qui serait impensable concernant le système de commentaires du blog : c'est son essence même que de fédérer un échange.

Pour conclure sur l'architexte des journaux, nous pourrions dire finalement qu'il matérialise l'intervention de l'éditeur ; en offrant l'outil, ce dernier contribue à agencer la forme des journaux intimes, qui prennent place au sein d'une structure plus générale, le site *Journalintime.com*, conceptualisé là encore par l'administrateur. C'est là l'une des premières traces de la présence d'un éditeur dans cette pratique diaristique en ligne. Mais, nous le verrons, au-delà de l'architecture des journaux, Bohwaz promeut une conception personnelle du journal intime : la présence d'une charte et d'un texte offre une réflexion personnelle sur la pratique diaristique, en particulier, et contribue à rassembler sur son site des diaristes qui partagent ce point de vue. Par autopublication, nous n'entendons donc pas une disparition du processus d'édition, mais plutôt un assouplissement des contraintes éditoriales traditionnelles. Cette question de la présence de l'éditeur dans la pratique sera prolongée à l'occasion de notre analyse transversale, mais abordons pour l'instant certaines spécificités de la pratique diaristique en ligne, mises au jour lors de notre étude de 2008.

#### **d. Une première approche de la pratique diaristique en ligne**

Nous avons en effet mené, dans le cadre de notre mémoire de Master 2, une première étude sur le journal intime en ligne, pensée pour poser les fondations de notre travail de thèse. Notre micro-terrain – le site *Journalintime.com* – a été spécifié dès cette époque, et nous avons fait le choix, alors, de procéder à deux types d'analyse : une première, quantitative, destinée à proposer un panorama d'ensemble de la pratique diaristique sur le site. Et une seconde, qualitative, par laquelle nous avons interrogé les relations entre les diaristes et leur lecteurs : à cet effet, nous avons procédé à une analyse sémio-pragmatique sur une sélection de journaux, en appréhendant notamment les marques de l'énonciation présentes dans les journaux intimes, et les échanges effectifs à l'œuvre sur les forums.

Nous souhaitons revenir sur certains des résultats de cette recherche, d'une part parce qu'ils nous apparaissent toujours valides à ce jour : la pratique, nous l'avons dit, s'est stabilisée depuis 2005 – une fois l'effet de « mode » passé –, mais en outre, notre observation continue du site nous a confirmé que la pratique n'a pas connu d'évolution significative. D'autre part, ce travail mené en 2008 a orienté nos choix méthodologiques, en particulier en nous convainquant de la nécessité d'aller au-delà d'une observation des journaux, et d'intégrer les points de vue des diaristes en ligne à notre recherche – mais nous y reviendrons. Enfin, présenter les conclusions principales établies en 2008 nous apparaissait une introduction pertinente à l'étude empirique menée dans le cadre de notre



thèse, puisque celle-ci s'est élaborée dans la continuité de notre première étude.

### *Aperçu quantitatif de la pratique*

Dans un premier temps, nous avons donc procédé à une analyse quantitative menée sur l'entièreté des journaux en statut public des sites *Journalintime.com* et *Journalenligne.com*<sup>285</sup> : nous avons décidé de centrer notre regard sur les journaux en statut public, non seulement pour des raisons pratiques – leur accès nous était assuré –, mais aussi parce qu'ils nous semblaient être les objets les plus pertinents pour interroger le phénomène de publicisation de l'intime<sup>286</sup>. Notre objectif était de dresser des statistiques permettant une première appréhension générale du phénomène. Dans un premier temps, nous avons dressé le profil des diaristes du site, notamment en fonction du genre et de l'âge. Nous avons ainsi pu constater que les femmes sont très majoritaires – plus de 76 % –, et que les 17-20 ans sont les plus nombreux à tenir un journal intime sur le site – même si la pratique reste particulièrement significative chez les 12-16 ans, et les 21-26 ans. L'on constate donc une évolution par rapport aux résultats obtenus par Philippe Lejeune en 1999-2000, qui constatait une égalité des pratiques féminine et masculine, et une concentration de la pratique chez les 20-30 ans. Il semblerait que l'acculturation croissante au Web, et son accessibilité grandissante, ait rétabli quelque peu les caractéristiques de la pratique manuscrite : les adolescents sont les plus nombreux, et les femmes majoritaires<sup>287</sup>.

Nous avons également dressé les profils des journaux, en nous intéressant notamment à leur durée, celle-ci nous apparaissant significative de l'engagement dans la pratique. Nous avons constaté que la grande majorité d'entre eux étaient abandonnés très rapidement. Ce phénomène ne nous a pas étonnée outre mesure, au regard de la fugacité de nombre d'usages sur le Web : la création d'un blog<sup>288</sup>, d'un profil sur un forum ou sur un réseau social, mais aussi d'un journal intime, peut se faire en quelques minutes, sur un « coup de tête », et un désengagement y est sans conséquence. Nous aurions tort pourtant d'ignorer la minorité de journaux qui perdurent : ils témoignent d'une viabilité de la pratique. Par ailleurs, que nombre de diaristes débutants abandonnent prématurément leur

---

<sup>285</sup> Les deux sites n'ayant pas encore fusionné à l'époque.

<sup>286</sup> Les autres statuts nous permettent cependant une mise en perspective de ces derniers.

<sup>287</sup> Nous n'avons malheureusement pas pensé à l'époque à croiser l'âge avec le genre. Cependant, notre observation du site semble confirmer que l'adolescente et la post-adolescente constitue les profils les plus courants.

<sup>288</sup> L'exemple est emblématique, « les données commerciales affichant le nombre de blogs par plateforme cach[ant] le plus souvent un cimetière de blogs à peine nés, épuisés, irréguliers ou morts » (Cardon Dominique & Delaunay-Teterel Hélène, *op. cit.*, p.20).

journal, n'est-ce pas une caractéristique générale de la pratique diaristique ? Cette dernière demande en effet une assiduité et une rigueur certaines, et nous pouvons postuler que les diaristes restant fidèles à leur journal pendant plusieurs années sont minoritaires.

Nous avons également observé de quelle façon les diaristes du site s'approprièrent les fonctionnalités offertes par ce dernier ; nous souhaitons vérifier si les ressources numériques étaient mises à profit par les utilisateurs, ou si la pratique manuscrite était « reproduite » sur le nouveau support. Nous avons à cet effet pu constater, notamment, que l'écrasante majorité des diaristes se contentaient d'utiliser les modèles visuels offerts par le site, et qu'ils étaient par conséquent peu nombreux à personnaliser leur journal. Créer sa propre interface nécessite, il est vrai, une certaine maîtrise de l'outil<sup>289</sup>, mais la conséquence de ce recours massif aux modèles proposés par l'administrateur était une uniformisation des représentations visuelles des journaux sur le site<sup>290</sup>. Depuis, la personnalisation assistée a été mise en place, et la majorité des diaristes y recourent. Malgré tout, si la liberté dans la création de l'interface du journal est plus grande, cette dernière est nécessairement circonscrite par le dispositif éditorial proposé – et pensé – par l'administrateur : dans ce cas d'autopublication, il y a « *coprésence de l'éditeur à l'écran* »<sup>291</sup>.

Nous avons par ailleurs remarqué que l'insertion d'images, de vidéos ou de fichiers audio était une pratique très rare ; l'explication n'est pas ici une difficulté technique, puisque la barre d'outils du tableau de bord permet d'y parvenir – du moins concernant les images – en toute simplicité. Nous avons alors postulé que cette absence de contenus audiovisuels relevait d'un choix affirmé des diaristes, qui souhaitent se démarquer du format blog – au contraire friand de ce type de ressources. Les diaristes réaffirment ainsi leur appartenance à une culture écrite, ce que semble confirmer la faible utilisation d'abréviations, de smileys ou des maxi-punctuations<sup>292</sup>. Ces différents signes graphiques sont devenus caractéristiques du langage numérique, en particulier chez les plus jeunes : ils marquent une appartenance à la culture numérique même. L'on pourrait donc voir dans son rejet une volonté de se démarquer des usages ordinaires du Web, et de manifester une appartenance à une tradition plus « littéraire ». Ceci expliquerait que les différentes fonctionnalités informatiques soient

<sup>289</sup> Il n'était pas rare d'ailleurs que des auteurs demandent de l'aide pour la réalisation de leur fond visuel dans le forum dédié aux soucis techniques.

<sup>290</sup> L'on perçoit bien ici de quelle façon Bohwaz, malgré sa volonté affirmée d'intervenir au minimum sur les journaux, impose un format ; en proposant l'outil qui permettra l'édition du journal, il imprime nécessairement sa présence sur celui-ci.

<sup>291</sup> Jeanne-Perrier Valérie, « Des outils d'écriture aux pouvoirs exorbitants ? », In Cardon Dominique, Jeanne-Perrier Valérie, Le Cam Florence, Péliissier Nicolas (Dir.), *Autopublications*, Réseaux n°137, Paris : La Découverte, 2006/3, p.129.

<sup>292</sup> Certes, la charte l'interdit, mais dans les faits Bohwaz régule rarement les journaux ; l'avertissement est surtout rhétorique.

« boudées », ou reléguées à un usage accessoire – la personnalisation visuelle du journal, par exemple, n'étant entreprise qu'à partir du moment où elle ne nécessite pas d'efforts. Il nous est apparu, tout autant dans le discours de l'administrateur – en particulier dans son « Introduction », où il propose sa vision de l'écrit diaristique –, que dans la pratique observée, qu'une filiation très forte avec le journal intime manuscrit était revendiquée ; c'est vraisemblablement la mise en réseau proposée par le site, et non le désir d'explorer les potentialités du nouveau support, qui motivait les diaristes du site. D'ailleurs, l'insertion d'un forum et la mise en place d'un abonnement se constatait dans plus de 80 % des cas. C'est donc le désir d'être lu qui semblait caractériser cette pratique diaristique en ligne, que les différents acteurs – tout autant l'éditeur que les diaristes – paraissaient appréhender, en outre, comme l'héritière de la pratique manuscrite.

### ***Les relations entre les diaristes et leurs lecteurs***

Une fois ce tour d'horizon effectué, nous avons décidé, puisque la figure du lecteur apparaissait centrale aux yeux des diaristes, de centrer notre regard sur le rapport de ces derniers au lectorat. Par le biais d'une analyse sémio-pragmatique sur une sélection de journaux, nous souhaitions examiner de quelle façon le lecteur était pris en charge dans le discours. Nous postulons que le diariste en ligne, par des procédés de « présentation de soi »<sup>293</sup>, invoquait un type de lecture : notre approche était donc interactionniste, et nous nous appuyions sur l'idée que les interactions médiatisées par ordinateur, en limitant la communication à l'« *expression explicite* »<sup>294</sup>, permettent aux individus de mieux maîtriser l'impression produite. Nous avons ainsi identifié un certain nombre d'éléments<sup>295</sup> qui, nous semblait-il, concouraient dans les journaux intimes à la construction de la « face »<sup>296</sup> des diaristes, et par lesquels ces derniers tentaient de maîtriser l'impression produite.

Nous avons par ailleurs mené une analyse sémio-pragmatique centrée sur les marqueurs communicationnels, afin « *d'identifier les stratégies du locuteur et les marques*

---

<sup>293</sup> Goffman Erving, *La mise en scène de la vie quotidienne 1 : la présentation de soi*, Paris : Les Éditions de Minuit, 2001.

<sup>294</sup> Goffman Erving, *Ibid.*, p.12.

Il s'agit des « *symboles verbaux ou leurs substituts, qu'une personne utilise conformément à l'usage de la langue et uniquement pour transmettre l'information qu'elle-même et ses interlocuteurs sont censés attacher à ces symboles* ». Dans son cas, Erving Goffman traite des « *assertions verbales* », et les caractérise comme facilement manipulables (Goffman Erving, *Ibid.*, p.12 & 16).

<sup>295</sup> Parmi lesquels le titre du journal, le choix du pseudonyme, ou le style d'écriture.

<sup>296</sup> Qui représente, comme nous l'avons déjà noté, « *la valeur sociale positive qu'une personne revendique* » (Lipiansky Edmond Marc, « L'identité personnelle », In Ruano-Borbalan Jean-Claude (Dir.), *L'identité*, 1998, p.27).

de la présence du sujet parlant dans l'énonciation »<sup>297</sup>. À cet effet, nous nous sommes appuyée sur les travaux d'Oriane Deseilligny, qui a interrogé les « modalités linguistiques, discursives, sémiotiques de l'inscription d'un destinataire extérieur dans le journal », et qui a recensé les « indicateurs de la transitivité du journal en ligne »<sup>298</sup> : en nous appuyant sur son cadre d'analyse, nous avons étudié, dans chaque journal, les procédés de captation destinés à intégrer le lecteur dans le processus énonciatif. Leur mise en perspective avec notre analyse de la « face » nous a permis de faire apparaître, pour chaque journal, une attitude de réception sollicitée : compassionnelle, par exemple dans un cas, admirative dans un autre, ou complice dans un troisième.

La dernière étape de notre analyse a consisté à appréhender les rapports réels noués avec les lecteurs. Pour étudier la communication effective mise en place, nous nous sommes penchée sur le seul dispositif de communication en accès public : le forum. Nous avons ainsi dressé une typologie des réactions des lecteurs, puis analysé les réponses des diaristes. Nous avons notamment remarqué que le diariste développait une relation particulière avec une partie de son lectorat : ainsi, sur chaque journal se forme un groupe de lecteurs fidèles, qui commentent régulièrement les écrits, et avec lesquels le diariste développe une complicité – d'autant plus qu'il n'est pas rare qu'il soit lui-même lecteur de leurs journaux – ; une communauté semble donc se former autour du journal, un « champ d'amitié »<sup>299</sup>.

En nous appuyant sur la théorie du « lecteur modèle » proposé par Umberto Eco<sup>300</sup>, nous avons peu à peu émis l'hypothèse selon laquelle le diariste projetait un lecteur qui serait capable d'empathie, et surtout de compassion ; la compétence requise nous semblait donc émotionnelle plus qu'encyclopédique. Comme nous l'avons déjà abordé, « prévoir son Lecteur Modèle ne signifie pas uniquement " espérer " qu'il existe, cela signifie aussi agir sur le texte de façon à le construire »<sup>301</sup>. Il nous semblait que les diaristes, par un double processus de séduction et de sélection – invoquer un type de lecture, et convoquer un type de lecteur – tentaient de se composer un lectorat idéal, fantasme d'un confident bienveillant : la pratique du journal intime en ligne nous apparaissait donc, au-delà de l'acte d'écriture auto-destinée, être une tentative de compenser une carence communicationnelle.

---

<sup>297</sup> Deseilligny Oriane, « Journaux personnels en ligne : les marqueurs communicationnels », *op. cit.*, p.18.

<sup>298</sup> Deseilligny Oriane, « Journaux personnels en ligne : les marqueurs communicationnels », *op. cit.*, p.22.

<sup>299</sup> Lejeune Philippe, « Cher écran. Un an après. Journal : 3 octobre - 7 novembre 2000 », In *Autopacte.org*, [En ligne].

<sup>300</sup> Eco Umberto, *Lector infabula : le rôle du lecteur ou la coopération interprétative dans les textes narratifs*, Paris : Grasset, 2010.

<sup>301</sup> Eco Umberto, *Ibid.*, p.69.

Nos différentes analyses ont donc fait émerger un certain nombre d'hypothèses : notre approche quantitative nous a notamment amenée à avancer l'idée d'un héritage très marqué de la pratique manuscrite sur la pratique en ligne. Les diaristes en ligne paraissaient revendiquer un primat de l'écrit, et peu se soucier des potentialités offertes par le nouveau support ; seul le désir d'être lu semblait porter la pratique. Dès lors, ce désir d'être lu ne prenait-il pas le pas sur l'auto-destination ? Les diaristes avaient-ils encore la sensation d'exprimer leur intimité en toute liberté ? Notre approche qualitative avait également fait naître un certain nombre de suppositions, que seule une confrontation avec les diaristes nous s'avérait pouvoir éclairer : les diaristes avaient-ils la sensation de procéder dans leur journal à une mise en scène d'eux-mêmes ? Se considéraient-ils comme « sincères » ? Quelle était la place de l'introspection dans cette pratique dont la fonction relationnelle apparaissait assumée ?

Pour mettre à l'épreuve nos premières interprétations, et tenter d'apporter des éléments de réponse aux nouveaux questionnements qui s'étaient imposés à nous, il nous apparaissait nécessaire de repenser notre méthode. Nous souhaitions désormais mettre au cœur de notre réflexion le point de vue des acteurs, qui nous apparaissait indispensable pour appréhender le rapport du diariste à une pratique si personnelle ; pour le dire autrement, un tel objet nous semblait – peut-être plus que tout autre – réclamer un questionnement sur les motifs, les ressentis, la question du sens. De fait, cette première étude nous a permis, non seulement de mener une première exploration théorique, mais aussi de préciser peu à peu une méthodologie adaptée à notre objet.

## CHAPITRE 2 DISCOURS DE DIARISTES EN LIGNE

---

L'appréhension des modalités contemporaines d'exposition de l'intimité nous a permis tout à la fois de saisir le contexte d'apparition du journal intime en ligne, et d'offrir un premier aperçu de la pratique. En outre, la présentation que nous avons faite de notre étude exploratoire de 2008 nous a amenée à préciser le cadre de l'analyse empirique que nous nous apprêtons à exposer : si la pratique diaristique en ligne constitue l'objet de notre recherche, nous l'avons abordé par le biais d'un micro-terrain – le site *Journalintime.com*. Notre démarche, fondamentalement qualitative, ne vise pas à une quelconque représentativité : il ne s'agissait pas d'étudier l'ensemble des pratiques diaristiques sur le Web, et de prétendre embrasser l'intégralité du phénomène, pas plus que nous n'ambitionnions de mettre au jour des lois le régissant. Notre objectif était avant tout d'interroger les rapports du diariste à sa pratique – de penser « *la question de l'entre-deux, celle de la relation entre objets et individus* »<sup>302</sup> –, afin de comprendre les processus personnels et sociaux à l'œuvre. Notre étude vise donc, non à une montée en généralité obtenue par un processus de quantification, mais à saisir<sup>303</sup>, interpréter, et construire du sens : « *son résultat n'est, dans son essence, ni une proportion ni une quantité, c'est une qualité, une dimension, une extension, une conceptualisation de l'objet* »<sup>304</sup>.

### 2.1 SAISIR LES SINGULARITÉS

Si l'étude que nous avons menée en 2008 nous a permis, par le biais d'une observation des journaux intimes en ligne, puis d'une analyse sémio-pragmatique sur un corpus réduit, de mettre en lumière un certain nombre de caractéristiques de la pratique, nous souhaitions intégrer le point de vue des acteurs à ce présent travail. En effet, l'analyse des traces en présence nous semblait insuffisante pour appréhender véritablement les

---

<sup>302</sup> Renard Julie, *La médiation du manga en France : un long processus de légitimation*, Thèse de doctorat en sciences de l'information et de la communication, Université Toulouse II : 2011, p.218.

<sup>303</sup> Reposant sur le postulat selon lequel « *les phénomènes humains [constituent] des phénomènes de sens [...] qui peuvent être " compris " par un effort spécifique tenant à la fois de la nature humaine du chercheur et à la nature de ces phénomènes de sens* » (Mucchielli Alex, *Dictionnaire des méthodes qualitatives en sciences humaines et sociales*, Paris : Armand Colin, 1996, p.183).

<sup>304</sup> Paillé Pierre & Mucchielli Alex, *L'analyse qualitative en sciences humaines et sociales*, Paris : Armand Colin, 2012 p.16.

dynamiques singulières à l'œuvre dans la pratique diaristique. Nous souhaitons désormais mettre à l'épreuve nos premières interprétations en confrontant celles-ci au discours des acteurs concernés : quelles représentations les diaristes ont-ils de leur pratique ? Quelles significations et motifs lui prêtent-ils ? Et, au-delà, quelle conception ont-ils de l'intimité ? Notre objectif était donc d'enrichir notre appréhension de l'objet par l'analyse des discours qu'il suscite chez les diaristes. Pour recueillir ces derniers, nous avons fait le choix de recourir à la méthode de l'entretien compréhensif, que nous expliciterons et justifierons dans cette partie, avant de décrire notre protocole d'enquête. Mais, dans un premier temps, attachons-nous à présenter le cadre épistémologique dans lequel s'inscrit notre étude empirique.

### 2.1.1 POUR UNE DÉMARCHE COMPRÉHENSIVE

Notre approche, non seulement parce qu'elle consiste à saisir la pratique du journal intime par le prisme de ses acteurs, mais aussi parce qu'elle vise à appréhender le sens que ces derniers lui investissent, s'inscrit dans un paradigme compréhensif : « *la compréhension est ce procédé par lequel l'observateur tente de reconstruire, en interprétant la dimension perçue de l'action, la signification que le sujet agissant confère lui-même à son action* »<sup>305</sup>. Ainsi, nous considérons que « *si les déterminismes existent – biologiques, environnementaux, historiques, culturels, sociaux –, ils ne suffisent pas à la saisie des phénomènes sociohumains. Car ils ne permettent pas d'aborder le travail constant de production de sens qui caractérise notre humanité. L'approche compréhensive se focalisera donc sur le sens : d'une part, les êtres humains réagissent par rapport aux déterminismes qui pèsent sur eux ; d'autre part, ils sont les propres créateurs d'une partie de ces déterminismes* »<sup>306</sup>. La démarche compréhensive a pour objectif « *de prendre en compte les phénomènes étudiés du point de vue des individus qui les vivent, c'est-à-dire en prenant autant que possible en considération les circonstances et implications personnelles de l'utilisateur, qui donnent son sens à l'action* »<sup>307</sup>. Mais si cette approche met au cœur de son exploration les dynamiques singulières à l'œuvre, elle n'en néglige pas pour autant la dimension collective : « *la posture compréhensive considérant l'individu comme un acteur*

---

<sup>305</sup> Hérault Adeline, *Les enjeux relationnels de la communication médiatisée par Internet : étude compréhensive d'usages singuliers*, Thèse de doctorat en sciences de l'information et de la communication, Université Toulouse II, 2008, p.204-205.

<sup>306</sup> Schurmans Marie-Noëlle, *Les solitudes*, Paris : PUF, 2003, p.57.

<sup>307</sup> Hérault Adeline, *op. cit.*, p.202.

pluriel dont la relation au monde procède à la fois de processus d'individualisation et de socialisation », elle s'efforcera, « à partir d'un point de vue individuel, d'accéder à des conceptions de l'objet situées à l'articulation de ces processus »<sup>308</sup>. La saisie des singularités est donc, finalement, perçue comme une façon d'enrichir l'appréhension des phénomènes sociaux.

En outre, « cette perspective dialectique postule [...] la nécessité d'un dépassement de la querelle entre explication et compréhension »<sup>309</sup> : la démarche compréhensive ne se limite pas en effet à la phase de compréhension, mais « consiste au contraire pour le chercheur à être capable d'interpréter et d'expliquer à partir des données recueillies ». Son objectif est donc « l'explication compréhensive du social »<sup>310</sup>.

#### a. L'« expert profane »

La démarche compréhensive met donc au cœur de son interrogation le point de vue des individus, en « part[ant] du principe que, sans être conscient de tout ce qui fait son action et ses relations, l'utilisateur a néanmoins un accès privilégié à son expérience propre, puisque les phénomènes constitutifs de cette expérience qui restent imperceptibles pour le chercheur, sont susceptibles d'être perçus "intérieurement" par lui »<sup>311</sup>. Dès lors, elle considère celui-ci comme un « expert profane qui en sait plus qu'il ne le sait explicitement »<sup>312</sup> : le paradigme compréhensif s'appuie donc sur les principes de l'ethnométhodologie, « selon laquelle l'agent est le seul expert de son action ou des "méthodes" qu'il met en œuvre (ou dit autrement, que l'agent est le plus au fait de son expérience propre), [...] la recherche portant sur cette action se d[evant] d'accorder du crédit, entre autres, à la parole de l'agent en question »<sup>313</sup>. Dans cette perspective, en « sondant » les individus, le chercheur va pouvoir accéder aux connaissances incorporées par ces derniers.

En d'autres termes, « la démarche compréhensive s'appuie sur la conviction que les hommes ne sont pas de simples agents porteurs de structures mais producteurs actifs du

---

<sup>308</sup> Gil Muriel, *Séries télé : pour une approche communicationnelle d'un objet médiatique*, Thèse de doctorat en sciences de l'information et de la communication, Université Toulouse II : 2011, p.269.

<sup>309</sup> Charmillot Maryvonne & Dayer Caroline, « Démarche compréhensive et méthodes qualitatives : clarifications épistémologiques », In *Actes du Colloque « Bilan et perspectives de la recherche qualitative »*, Recherches qualitatives Hors-série n°3, Québec : ARQ, 2007, p.132.

<sup>310</sup> Kaufmann Jean-Claude, *op. cit.*, p.23.

<sup>311</sup> Hérault Adeline, *op. cit.*, p.205-206.

<sup>312</sup> Watier Patrick, cité In Hérault Adeline, *op. cit.*, p.206.

<sup>313</sup> Hérault Adeline, *op. cit.*, p.398.



*social, donc des dépositaires d'un savoir important qu'il s'agit de saisir de l'intérieur, par le biais du système de valeurs des individus* »<sup>314</sup> : ces derniers sont non seulement considérés comme acteurs du social, mais également potentiellement acteurs de l'entreprise scientifique. Dans cette perspective, le savoir commun – au même titre que le savoir scientifique – apparaît comme une clé de compréhension des phénomènes étudiés. Il se doit donc de bénéficier d'une place centrale dans l'analyse, non plus simplement illustrative ou documentaire : au même titre que l'argumentation ou la théorie, il participe à la construction de l'objet. Il n'y a donc pas rupture nette avec le sens commun<sup>315</sup>, mais « *rupture progressive* »<sup>316</sup>. Car il ne s'agit pas, pour autant, de tomber dans l'excès inverse, et de « *réduire le travail de recherche au simple recueil de la parole " sacrée " des agents experts* »<sup>317</sup>, mais de parvenir, par le biais de l'analyse puis de l'interprétation, à une conceptualisation de l'objet – dépassant en cela les présupposés de l'ethnométhodologie.

## **b. Une part insoluble de subjectivité**

Inscrite dans une perspective compréhensive, notre démarche repose également sur une posture épistémologique constructiviste – l'une n'impliquant pas forcément l'autre. Quand l'approche positiviste postule que « *le savoir-faire du chercheur réside [...] dans sa capacité à traduire les faits objectifs, dans un langage scientifique qui le serait tout autant* »<sup>318</sup>, le constructivisme affirme au contraire l'impossibilité d'une « *posture d'extériorité de la part du chercheur* »<sup>319</sup> : l'objet de recherche n'est pas directement « *prélevé* » dans le monde social, mais est perçu par le chercheur<sup>320</sup>. En outre, tout au long du processus d'enquête, ce dernier est amené à prendre des décisions, et à conduire des actions : celle-ci n'est donc pas « *un dispositif transparent à la réalité sociale* »<sup>321</sup>. L'objet scientifique est bien une construction, le résultat d'un inévitable regard ; « *la théorie*

<sup>314</sup> Kaufmann Jean-Claude, *op. cit.*, p.23.

<sup>315</sup> Ou rupture épistémologique, telle que théorisée par Pierre Bourdieu, Jean-Claude Chamboredon et Jean-Claude Passeron dans *Le métier du sociologue*, qui postulent que « *le fait est conquis contre l'illusion du savoir immédiat* » (Bourdieu Pierre, Chamboredon Jean-Claude & Passeron Jean-Claude, *Le métier de sociologue : préalables épistémologiques*, Berlin : Walter de Gruyter, 2005, p.27). Dans cette perspective, « *le sociologue se doit de rompre avec l'expérience immédiate doxique du sens commun, et donc avec les explications ordinaires du social* », pour éviter les pièges d'une « *sociologie spontanée* » (Ogien Albert & Fornel Michel (De.), *Bourdieu, théoricien pratique*, Raisons pratiques n°21, Paris : EHESS, 2011, p.27).

<sup>316</sup> Kaufmann Jean-Claude, *op. cit.*, p.21.

<sup>317</sup> Hérault Adeline, *op. cit.*, p.398.

<sup>318</sup> Hérault Adeline, *op. cit.*, p.210.

<sup>319</sup> Schurmans, Marie-Noëlle, L'approche compréhensive et qualitative dans la recherche en formation, In *La formation et la recherche*, Éducation permanente n°177, Paris : EHESS, 2008, p.95.

<sup>320</sup> « *Les " faits " dont traitent la science ne sont pas " intrinsèquement objectifs ", mais sont toujours inévitablement des faits " perçus "* » (Hérault Adeline, *op. cit.*, p.19).

<sup>321</sup> Le Marec Joëlle, *op. cit.*, [En ligne].

*scientifique n'est pas le reflet du réel ; c'est une construction de l'esprit qui effectivement essaie de s'appliquer sur le réel »<sup>322</sup>.*

De fait, il n'est plus lieu de penser la subjectivité en termes de biais – puisqu'elle est inéluctable –, ou d'appréhender celle-ci en termes de dualisme au regard de l'objectivité ; au contraire, la subjectivité est considérée comme un « *un moment crucial dans le processus dialectique de construction de la réalité* »<sup>323</sup>. Il ne s'agit pas pour autant de renoncer à toute exigence scientifique ; « *bien que le travail qualitatif contienne à l'évidence une part " d'empirisme irréductible " (Schwartz, 1993), des principes de rigueur devraient pouvoir être mis en évidence, qui permettent enfin de combattre le laisser-aller tout en protégeant la richesse* »<sup>324</sup>. Or, ce n'est pas essentiellement grâce à la technique que le chercheur pourra se distancier du savoir commun ; prendre celle-ci « *comme critère décisif de scientificité ne touche pas au cœur du problème* »<sup>325</sup>. C'est avant tout en ayant pleinement conscience de cette part insoluble de subjectivité, et en faisant « *preuve de réflexivité, c'est-à-dire [en] inclu[ant] dans sa démarche une réflexion sur ses pratiques, et notamment ses procédés d'abstraction et de mise en sens* »<sup>326</sup> que le chercheur construira la scientificité de son objet de recherche ; « *la technique seule ne peut permettre de construire la distance nécessaire à l'objectivation : elle n'en prend que l'apparence, mais l'objet reste plat. C'est la théorie qui lui donne du volume* »<sup>327</sup>.

### **2.1.2 LA MÉTHODE DE L'ENTRETIEN COMPRÉHENSIF**

Une fois notre posture épistémologique éclaircie, il s'agissait pour nous de définir notre méthode, c'est-à-dire l'« outil » nous permettant « *une mise en œuvre concrète de cette posture* »<sup>328</sup>. Notre choix s'est rapidement porté sur la méthode de l'entretien – pour les raisons que nous développerons dans la partie suivante –, et plus précisément sur celle de l'entretien compréhensif<sup>329</sup> ; il n'était bien entendu pas question d'opter pour des entretiens

---

<sup>322</sup> Morin Edgar & Le Moigne Jean-Louis, *L'intelligence de la complexité*, Paris : L'Harmattan, 1999, p.36.

<sup>323</sup> Kaufmann Jean-Claude, *op. cit.*, p.60.

<sup>324</sup> Kaufmann Jean-Claude, *op. cit.*, p.16.

<sup>325</sup> Elias Norbert, cité In Kaufmann Jean-Claude, *op. cit.*, p.20.

<sup>326</sup> Hérault Adeline, *op. cit.*, p.211.

<sup>327</sup> Kaufmann Jean-Claude, *op. cit.*, p.20.

<sup>328</sup> Hérault Adeline, *op. cit.*, p.214.

<sup>329</sup> Comme l'explique Muriel Gil, la notion d'« entretien compréhensif », proposée par Jean-Claude Kaufmann, a l'avantage de « *met[tre] l'accent sur la posture de l'enquêteur qui cherche avant tout à comprendre l'enquête et [de] laisse[r] toute latitude au chercheur de le construire selon les besoins de son enquête* » (Gil Muriel, *op. cit.*, p.263). Elle est donc préférable à d'autres dénominations, tels que « entretien individuel » ou « entretien semi-directif », qui insistent surtout sur les modalités techniques de l'échange.

impersonnels<sup>330</sup>, qui procèdent d'un paradigme épistémologique à l'opposé de notre posture de recherche.

L'entretien compréhensif consiste donc en une « *configuration interindividuelle où une personne sollicite la parole d'une autre à propos d'un sujet donné, en lui reconnaissant un droit à l'intersubjectivité, c'est-à-dire un droit à une subjectivité autonome* »<sup>331</sup>. Il se révèle ainsi particulièrement adapté pour saisir les relations complexes qui se nouent entre un acteur et sa pratique, « *les sujets livr[ant] leurs conceptions de la réalité, leur vision du monde, leur système de valeurs ou de croyances* »<sup>332</sup>. Il permet au chercheur de « *faire l'expérience de l'expérience d'autrui* »<sup>333</sup> au travers de son discours ; il diffère en cela de l'observation, qui offre l'avantage d'une perception directe de l'action, mais limite par ailleurs la compréhension « *à la seule projection du chercheur sur le vécu de l'individu* »<sup>334</sup>.

### **a. Une situation de communication**

L'entretien compréhensif est donc une situation d'échange en face-à-face, structurée autour d'un objet de recherche, et « *instaurée dans le but d'aboutir à un rapport d'intersubjectivité entre chercheur et sujet* »<sup>335</sup>. Il s'inscrit dans une dynamique conversationnelle, visant à développer un échange privilégié entre l'enquêteur et l'enquêté. Une attitude compréhensive ainsi qu'une « *participation active du chercheur* » sont donc sollicitées, afin de provoquer l'engagement de l'enquêté, et de permettre au chercheur de « *s'imprégner du point de vue de l'individu* »<sup>336</sup>.

Le discours produit par l'enquêté est donc élaboré dans le cadre de l'interaction avec le chercheur<sup>337</sup> – dans laquelle celui-ci joue un rôle actif – : « *l'entretien n'est pas considéré avant tout comme un matériau mais comme une situation vivante (Raoul, 2002), intégrant*

<sup>330</sup> Ils sont en effet le résultat de la mise en œuvre d'une posture positiviste ; lors de la conduite de l'entretien, il s'agit « *de tendre vers une présence la plus faible possible de l'enquêteur* » (Kaufmann Jean-Claude, *op. cit.*, p.17), puis, lors de l'analyse, de réduire au maximum la phase d'interprétation. L'objectif est donc de recueillir des données qui seraient pré-existantes à la situation d'entretien, puis de les traiter de façon standardisée, la neutralité étant perçue comme la condition d'une prétendue objectivité du chercheur.

<sup>331</sup> Matthey Laurent, « Éthique, politique et esthétique du terrain : cinq figures de l'entretien compréhensif », In Cybergeog [En ligne], mai 2005.

<sup>332</sup> Berthier Nicole, *Les techniques d'enquête en sciences sociales : méthode et exercices corrigés*, Paris : Armand Colin, 2006, p.27.

<sup>333</sup> Hérault Adeline, *op. cit.*, p.205.

<sup>334</sup> Hérault Adeline, *op. cit.*, p.206.

<sup>335</sup> Hérault Adeline, *op. cit.*, p.214.

<sup>336</sup> Hérault Adeline, *op. cit.*, p.229 & p.214.

<sup>337</sup> Il « *n'existe que d'une manière " actualisée ", c'est-à-dire médiatisé par une situation de communication située* » (Faury Mélodie, *Parcours de chercheurs. De la pratique de recherche à un discours sur la science : quels rapports identitaires et culturels aux sciences ?*, Thèse de doctorat en sciences de l'information et de la communication, ENS Lyon : 2012, p.283).

*pleinement l'enquêteur, son propre parcours, ses questions, ce qui lui paraît légitime ou non de considérer comme faisant sens dans l'entretien, selon ses questions de recherche, selon les registres de scientificité qu'il déploie, selon encore les implicites et les connivences sur lesquelles la relation s'instaure ou se défait* »<sup>338</sup>. Les entretiens – comme tout le dispositif d'enquête – relèvent de situations de communication. Les penser comme tels, ainsi que le propose Joëlle Le Marec, permet par ailleurs de dépasser « *la conception sclérosante du "biais" que constituerait [l']engagement [du chercheur] sur le terrain* »<sup>339</sup> : « *il est possible de traiter les communications sociales dans la recherche non pas comme une fatalité qui entacherait irrémédiablement les matériaux recueillis, ou à l'inverse comme la part exceptionnellement sociale et humaine de l'activité, mais comme les situations de base par lesquelles se construisent et s'échangent n'importe quelles représentations* »<sup>340</sup>. Il ne s'agit donc pas, pour l'enquêteur, de chercher à « neutraliser » autant que possible les effets de sa présence, mais au contraire d'intégrer cette composante, et d'interroger son rôle dans la production des connaissances : c'est par une démarche réflexive, consistant à mettre en lumière de quelle façon « *les contextes d'énonciation et plus généralement, de communication, sont constitutifs des données* »<sup>341</sup>, que l'enquêteur pourra prétendre à l'objectivation.

## **b. Justification du choix de la méthode**

Outre le fait que la méthode de l'entretien compréhensif ait retenu notre attention car nous apparaissant séduisante du point de vue de sa portée épistémologique, notre choix s'explique également par des raisons plus pragmatiques :

### ▫ Une réflexion collective

Tout d'abord, cette méthode est au cœur d'une réflexion collective menée depuis plusieurs années au sein de notre groupe de recherche<sup>342</sup> : elle a été, d'une part, expérimentée et théorisée par un certain nombre de ses membres<sup>343</sup> ; d'autre part, elle constitue une

<sup>338</sup> Faury Mélodie, *Ibid.*, p.307.

<sup>339</sup> Gil Muriel, *op. cit.*, p.266.

<sup>340</sup> Le Marec Joëlle, *op. cit.*, [En ligne].

<sup>341</sup> Le Marec Joëlle, *op. cit.*, [En ligne].

<sup>342</sup> Le GRECOM (Groupe de Recherche et d'Expertise en Communication), qui rassemble les membres de l'équipe de recherche en sciences de l'information de la communication du LARA.

<sup>343</sup> Nous pouvons citer, entre autres, l'Habilitation à Diriger des Recherches de Pierre Molinier, ainsi que les thèses de doctorat d'Adeline Hérault et de Muriel Gil.

Molinier Pierre, *Pour une microsociologie de la réception du DVD : usages et herméneutique*

préoccupation scientifique centrale au sein de nos séminaires d'équipe, au point que deux journées d'étude<sup>344</sup> lui ont été consacrées. Notre positionnement méthodologique – et au-delà, épistémologique – s'inscrit donc dans une dynamique collective.

▫ Une méthode adaptée à l'appréhension des significations...

Au-delà de cet ancrage collectif, l'entretien compréhensif nous est apparu particulièrement performant pour appréhender le sens qu'un acteur attribue à ses pratiques. Quand l'observation directe<sup>345</sup> – autre méthode en accord avec le paradigme compréhensif – délaisse le point de vue des individus, l'entretien, en faisant appel à une mise en récit de l'expérience, permet d'accéder aux représentations, opinions ou ressentis de l'enquêté : les discours sont porteurs de significations insaisissables à l'observation. En outre, parce que l'entretien « *prend la forme d'un processus d'intersubjectivité* », « *le point de vue du chercheur peut évoluer avec celui de l'individu sollicité, et affiner ainsi son interprétation de l'action de l'individu dans ses dimensions physique et psychique* »<sup>346</sup>. Il pourrait certes être reproché à cette méthode de ne consister qu'en un accès indirect aux informations, puisque ces dernières reposent sur l'interprétation, par l'acteur, de sa propre expérience ; mais l'observation directe n'est pas moins « artificielle », le chercheur « *observ[ant] finalement toujours une situation qu'il contribue à créer* »<sup>347</sup>. Un outil tel que l'entretien compréhensif nous semblait donc plus adapté pour saisir les relations particulières qui se nouent entre un diariste et sa pratique.

▫ ... et à notre objet de recherche

L'entretien compréhensif nous apparaissait donc réunir toutes les conditions nécessaires à la mise en œuvre d'une méthodologie adaptée à nos objectifs de recherche, à savoir une appréhension de la pratique du journal intime en ligne par le biais des diaristes :

---

*cinématographiques*, Habilitation à Diriger des Recherches en sciences de l'information et de la communication, Université Toulouse II : 2003.

Gil Muriel, *Séries télé : pour une approche communicationnelle d'un objet médiatique*, Thèse de doctorat en sciences de l'information et de la communication, Université Toulouse II : 2011.

Hérault Adeline, *Les enjeux relationnels de la communication médiatisée par Internet : étude compréhensive d'usages singuliers*, Thèse de doctorat en sciences de l'information et de la communication, Université Toulouse II, 2008.

<sup>344</sup> *Méthodes de l'entretien et approches des pratiques médiatiques*, Avec la participation de Joëlle Le Marec, Journée d'étude LARA/LERASS, 10 mars 2010.

*Les méthodes de recueil et de traitement des discours de l'expérience dans l'étude des pratiques médiatiques*, Avec la participation de Caroline Datchary, Journée d'étude LARA/LERASS, 27 avril 2012.

<sup>345</sup> Méthode privilégiée, par exemple, par l'ethnologie.

<sup>346</sup> Hérault Adeline, *op. cit.*, p.206.

<sup>347</sup> Hérault Adeline, *op. cit.*, p.221.

il constituait un outil de choix pour saisir les relations particulières qui se nouent entre un acteur et sa pratique. Nous avons déjà expérimenté l'observation dans notre étude de 2008<sup>348</sup>, le caractère public des journaux et de leurs forums nous ayant permis d'analyser, par le biais des traces en présence, certaines formes d'écriture et certaines interactions entre les acteurs. Néanmoins, nous étions condamnée à rester à l'« extérieur » de la pratique, ne possédant pour informations que les signes visibles de ces actions. Si cette première appréhension du journal intime en ligne nous a permis de mettre au jour certains aspects communicationnels de la pratique, elle nous a cependant montré les limites d'une telle approche : impossible, dans ces conditions, d'accéder au point de vue des diaristes<sup>349</sup>. Or, celui-ci nous apparaissait fondamental, tant l'objet se prêtait à une interrogation sur les motifs, les ressentis, ou le sens prêté par les acteurs à leur pratique.

S'est donc éveillé en nous le désir de poursuivre cette recherche, mais cette fois-ci en y incluant les acteurs : c'est pourquoi nous nous sommes tournée vers une méthodologie compréhensive. Concernant la méthode, du fait du caractère intime et solitaire de la pratique étudiée, nous n'avons jamais envisagé de procéder à des observations directes : il aurait été absurde, en effet, d'imaginer observer un individu en train de tenir son journal intime, tout autant d'un point de vue méthodologique, pratique, qu'éthique<sup>350</sup>. En outre, nous souhaitions avant tout appréhender les discours sur la pratique, afin d'accéder non pas seulement à l'expérience physique<sup>351</sup>, mais également à ses dimensions perceptives, interprétatives, affectives etc. Dans ces conditions, l'entretien compréhensif nous apparaissait le meilleur moyen de mener notre enquête : il nous permettait, d'une part, de pénétrer l'« antre » des diaristes, sans trop perturber leur pratique<sup>352</sup>. Il nous autorisait, en outre, pour aborder ce sujet si personnel, à engager un échange en toute intimité avec le diariste, du fait de la nature conversationnelle, et de la durée de ce type d'entretien. Enfin, la souplesse de la méthode a rendu possible la personnalisation de chaque entretien, afin d'être au plus près de l'expérience de chacun des diaristes, et de ne pas rester dans des considérations générales.

---

<sup>348</sup> Une observation que l'on pourrait qualifier d'indirecte, puisqu'il s'agissait d'observer les journaux intimes, et non les usages en eux-mêmes.

<sup>349</sup> Certes, le méta-discours permet de s'en approcher, mais pour réellement l'appréhender il était nécessaire d'intégrer le diariste à l'entreprise scientifique.

<sup>350</sup> Qui pourrait croire qu'une écriture – d'autant plus diaristique – produite dans de telles conditions n'ait pas été conditionnée par la présence d'un enquêteur ? Et comment procéder dans l'observation, étant entendu que la pratique est tout à la fois fragmentée, journalière, confidentielle et intime ? Enfin, un tel protocole d'enquête ne serait-il pas profondément intrusif ?

<sup>351</sup> Observer un diariste en train d'écrire, en plus d'être une méthode insensée, apporterait peu d'intérêt à une recherche : les conditions matérielles de l'acte d'écriture ne constituent finalement qu'un aspect de la pratique, qui mérite certes d'être interrogé, mais ne nécessite pas l'élaboration d'un protocole d'observation ; il est bien plus opportun, nous semble-t-il, d'y accéder par le biais des discours des diaristes.

<sup>352</sup> Même si, nous le verrons, notre présence a eu certaines implications sur la pratique des enquêtés.

▫ L'observation, une méthode complémentaire

Mais si l'entretien constitue notre outil de recueil de données premier, nous n'avons pas pour autant décidé d'abandonner la méthode de l'observation : puisque la nature publique des journaux nous en assurait l'accès, il nous était possible d'associer une analyse des discours des diaristes à celle de leurs écrits. La perspective nous semblait séduisante, non seulement parce que la confrontation des discours aux usages effectifs enrichissait notre appréhension de la pratique, mais aussi du fait du caractère exceptionnel de cette configuration : parce que le journal intime est un genre profondément méta-discursif, nous avons accès à la fois à l'objet, aux discours élaborés dans le cadre de la situation d'enquête, mais aussi à ceux produits dans l'intimité de la pratique<sup>353</sup>. De fait, intégrer une observation des journaux à notre protocole d'enquête nous apparaissait pertinent, d'autant plus que celle-ci s'accordait particulièrement à notre objectif de mise en regard de l'expression de l'intimité à ses modes d'exposition<sup>354</sup>. C'est pourquoi nos entretiens ont été pensés en lien avec le contenu des journaux, et que nos analyses s'appuient sur ce dernier. Malgré tout, les entretiens restent notre matériau principal ; l'observation a été menée en visée des entretiens, et l'analyse des journaux pour accompagner celle des discours de diaristes. Il s'agissait donc d'enrichir le matériau recueilli, plutôt que de prétendre à une observation exhaustive des journaux en question.

### 2.1.3 LE PROTOCOLE D'ENQUÊTE

Nos choix méthodologiques étant éclaircis, abordons le dispositif d'enquête déployé dans le cadre de cette étude, celui-ci constituant un élément « *indispensable au partage du processus d'objectivation mis en œuvre et donnant sa validité à nos résultats* »<sup>355</sup>. Le terrain est certes, par nature, « *un " lieu " reconfiguré par la recherche : il est toujours un espace intersémiotique, [...] borné [...] par les contraintes théoriques et empiriques* »<sup>356</sup>, mais « *les entretiens compréhensifs constituent un terrain d'enquête particulier pour le chercheur en ce qu'il ne se contente pas de délimiter un champ d'étude en fonction de situations préexistantes, mais doit créer des situations propices à l'exploration de son objet*

---

<sup>353</sup> Puisque nous avons pu observer les journaux intimes avant même d'intervenir sur le terrain.

<sup>354</sup> C'est ainsi que nous avons procédé dans notre première partie, en analysant des extraits de journaux manuscrits, pour mettre en lumière les formes d'expression de l'intime.

<sup>355</sup> Gil Muriel, *op. cit.*, p.265.

<sup>356</sup> Le Marec Joëlle, *op. cit.*, [En ligne].

*d'étude* »<sup>357</sup>. C'est pourquoi nous consacrerons cette partie à présenter les différentes étapes de notre protocole d'enquête, afin d'appréhender les modalités particulières de notre dispositif, et de mettre en relief la façon dont « *les circonstances de l'entretien comme interaction située participent à l'élaboration du discours du sujet* »<sup>358</sup>.

#### **a. Le choix des diaristes**

La première phase de recueil du matériau a consisté à sélectionner nos futurs interlocuteurs, et donc notre « échantillon ». Ce terme, hérité des méthodes quantitatives, peut sembler inadapté, mais nous avons fait le choix de le conserver par commodité. Nous l'utiliserons néanmoins entre guillemets, étant entendu qu'il ne s'agissait pas pour nous de prétendre à une quelconque représentativité : d'une part, car nous souhaitions réaliser un nombre modeste d'entretiens, afin d'appréhender en profondeur chacune des « *architectures conceptuelles singulières* »<sup>359</sup>, et qu'une montée en généralité à partir de ces dernières serait inapplicable<sup>360</sup>. D'autre part, parce que « *face à une telle complexité et une telle richesse, le caractère significatif des critères classiques (âge, profession, situation familiale, résidence) devient moins opérant : ils fixent le cadre mais n'expliquent pas, alors que l'histoire de l'individu explique* »<sup>361</sup>. Sélectionner les diaristes en fonction de telles catégorisations ne nous était donc pas utile, et nous aurait par ailleurs contrainte – comme nous le verrons – à adopter une méthode différente de celle que nous souhaitions pour constituer notre corpus. Ce n'est cependant pas pour autant que la sélection des informateurs doit se faire au dépit de toutes précautions ; il est important en effet de veiller à ce que l'« échantillon » soit diversifié, afin de bénéficier de points de vue différents. Il s'agit donc de spécifier certains critères, propres aux objectifs de la recherche, afin d'optimiser la richesse et la variété du matériau obtenu. Mais précisons les conditions de définition de notre « échantillon » afin d'illustrer ces considérations.

La détermination de notre « échantillon » présente la particularité de s'être élaborée non à partir des acteurs, mais en fonction des journaux. En effet, il se serait révélé difficile – voire probablement impossible – de « recruter » nos informateurs par le biais de notre

---

<sup>357</sup> Gil Muriel, *op. cit.*, p.270.

<sup>358</sup> Hérault Adeline, *op. cit.*, p.217.

<sup>359</sup> Kaufmann Jean-Claude, *op. cit.*, p.41.

<sup>360</sup> Nous ne souscrivons pas, par ailleurs, à la notion de saturation du modèle développée par Jean-Claude Kaufmann (Kaufmann Jean-Claude, *op. cit.*, p.29) : le caractère singulier de l'expérience de chacun des acteurs, ainsi que celle de chacune des situations d'entretien, exclut, selon nous, toute stabilisation d'un modèle.

<sup>361</sup> Kaufmann Jean-Claude, *op. cit.*, p.41.



entourage, en faisant fonctionner le « bouche-à-oreille ». La tenue d'un journal intime est une pratique discrète, d'autant plus, peut-on en faire l'hypothèse, si celui-ci est accessible sur le Web<sup>362</sup>. Peu de chance donc que notre cercle de connaissances nous dirige vers un informateur, d'autant plus que cette pratique n'est pas courante ; les diaristes en ligne apparaissent, en quelque sorte, invisibles à l'œil nu. Par ailleurs, nous n'avons jamais envisagé de lancer un appel à témoignages, d'une part parce qu'un tel procédé n'est pas aisé à mettre en place, mais surtout parce que nous avons, sous la main, un vivier d'informateurs potentiels : le site *Journalintime.com*, sur lequel nous travaillions depuis plusieurs années, regorgeait de diaristes, et nous souhaitions continuer à exploiter ce terrain. En outre, et c'est la raison principale de notre manière de procéder, nous pouvions ainsi sélectionner les diaristes d'après leur journal<sup>363</sup>, et ainsi nous assurer de la richesse du corpus qui serait constitué ; notre idée étant de mener une analyse croisée entre l'entretien et le journal, le choix de ce dernier nous apparaissait crucial. Nous souhaitions rencontrer des diaristes dont le journal nous avait interpellée, et dont notre intuition nous indiquait qu'il offrirait des perspectives analytiques intéressantes. Nous précisons que nous assumons totalement la part de subjectivité présente dans cette sélection puisque, d'une part, nous pensons avoir démontré que celle-ci, qu'elle soit assumée ou non, est inévitable, et que, d'autre part, nous travaillions déjà sur un micro-terrain. Enfin, au regard du caractère profondément personnel de notre objet d'étude, il nous apparaissait peu pertinent de prétendre être en mesure d'étendre nos résultats à tous les diaristes en ligne ; celui-ci nous défendait d'autant plus de procéder à des généralisations hâtives.

## **b. La prise de contact**

Nous avons donc procédé à un repérage des journaux qui nous intéressaient, et entamé une réflexion sur la façon dont nous pourrions solliciter les diaristes. Nous ne souhaitions pas, en effet, entrer en contact avec eux par le biais des forums des journaux<sup>364</sup> ; nous trouvions cette approche trop intrusive, puisque visible de tous – en particulier des lecteurs, qui pouvaient, par-dessus tout, appartenir à la communauté de diaristes du site –, d'autant plus que nous avons remarqué que certains étudiants sollicitaient de temps en

<sup>362</sup> Confier à un proche que l'on tient son journal intime de façon publique sur le Web comporte le risque qu'il parte à sa recherche. C'est également valable pour un journal manuscrit, mais le Web a la particularité d'être accessible à quiconque – à l'inverse, par exemple, d'une chambre – et de permettre une recherche discrète.

<sup>363</sup> C'est pourquoi nous n'avons pas fait le choix de lancer un appel à témoignages sur l'un des forums généraux du site.

<sup>364</sup> Au moment de notre enquête, le système de messages privés n'existait plus, et le formulaire de contact n'avait pas encore été mis en place.

temps des diaristes, parfois sans trop de subtilité<sup>365</sup>. En outre, il nous semblait que la sollicitation à participer à un entretien demandait de développer certaines informations – notamment une contextualisation de notre recherche, et l'explicitation des raisons du choix de la personne – qui se prêtaient mal au format d'un *post* de forum – qui accueille plus volontiers des messages brefs. Enfin, nous ne souhaitons pas exposer cette requête en public, car il nous semblait que la teneur du message se devait d'avoir aussi une dimension personnelle – pour des raisons que nous développerons plus tard – ; tout autant pour le diariste, que pour nous-même, cette prise de contact devait se faire en privé.

De fait, nous avons sollicité en premier lieu une diariste qui avait indiqué son mail dans l'un des *posts* de son forum. Mais nous ne disposions pas de cette information pour les autres journaux qui nous intéressaient ; par conséquent, nous avons décidé de passer par l'administrateur du site, Bohwaz, que nous avons rencontré quelques mois auparavant à l'occasion de notre entretien, et avec qui nous avons évoqué la possibilité qu'il transmette aux diaristes nos courriers<sup>366</sup> – puisqu'il possédait l'entièreté des adresses mails des membres du site. Un système de relais s'est ainsi mis en place : nous faisons parvenir à Bohwaz un mail avec le nom du journal, et il transmettait celui-ci au diariste en question. Ce procédé, qui avait été instauré dans un premier temps afin de permettre une prise de contact privée<sup>367</sup> avec les auteurs, s'est finalement révélé autrement précieux : notre sollicitation passant par une personne de confiance – le créateur du site –, elle gagnait en crédit, puisqu'en transmettant nos mails, il se montrait quelque part porteur de la légitimité de notre démarche.

Nous lui avons ainsi fait parvenir huit mails entre février 2010 et juin 2011<sup>368</sup>. Leur formulation a été pensée avec soin, notamment du fait du caractère sensible de l'objet étudié : nous ne souhaitons pas effrayer l'interlocuteur, en donnant l'impression de vouloir nous immiscer dans sa vie intime. Certes, les écrits de ces journaux sont en accès public, mais leurs auteurs ayant pris soin de cacher leur identité civile, en les rencontrant, nous brisions l'anonymat qu'ils avaient mis en place. En outre, nous avons lu leur journal : la rencontre pouvait donc apparaître quelque peu perturbante. Enfin, même si nous avons pris soin de passer par le biais de l'administrateur, ce contact par le biais d'Internet pouvait

---

<sup>365</sup> Par exemple, en postant le même message sur plusieurs forums de journaux. D'ailleurs, ce type de messages a « pollué » une fois notre travail, l'une des diaristes sollicités – Sanook – nous confondant avec une autre personne.

<sup>366</sup> Ce qu'il a accepté sans réticences, une relation de confiance s'étant instaurée entre nous.

<sup>367</sup> Bohwaz, certes, avait accès au contenu du mail de contact, mais cela nous semblait un moindre mal.

<sup>368</sup> Dans les faits, la quasi-totalité des mails – six d'entre eux – ont été envoyés en février 2010. En juin 2011, un nouveau journal ayant retenu notre attention, nous avons de nouveau sollicité Bohwaz.

amener des doutes : on ne peut jamais être sûre de la personne qui se cache derrière une adresse mail<sup>369</sup>. Afin de rassurer nos interlocuteurs, nous avons structuré nos mails en trois temps :

- Tout d'abord, nous débutions par quelques phrases introductives exposant les motifs qui nous avaient poussés à nous tourner vers ce diariste. Il s'agissait alors de nous impliquer personnellement, et de nous dévoiler quelque peu, en exprimant notre ressenti à la lecture du journal, et les raisons pour lesquelles celui-ci nous avait touchée.
- Dans un second temps, nous contextualisions notre travail de recherche, en expliquant le cadre dans lequel se tenait cette étude – thèse de doctorat –, et en introduisant notre sujet de recherche – sans entrer dans les détails, afin de ne pas conditionner les propos de notre potentiel informateur. Nous explicitions alors notre choix de mener des entretiens, en insistant sur notre volonté de donner la parole aux acteurs de cette pratique.
- Enfin, nous précisions que les propos échangés resteraient anonymes, et que nous étions prête à nous déplacer jusque dans la ville de résidence du diariste<sup>370</sup>, détail certes matériel, mais qui pouvait éventuellement résorber les dernières réticences.

Lorsque nous obtenions une réponse<sup>371</sup>, nous nous adaptions alors aux mails de nos interlocuteurs : pour cinq d'entre eux, l'idée d'une rencontre en face-à-face ne posait pas d'inconvénient<sup>372</sup>. En revanche, l'une des diaristes, Cocoon, préférait une communication écrite ; après plusieurs échanges par mail, où nous argumentions, sans insistance<sup>373</sup>, sur les avantages de l'échange oral, et lui propositions notamment l'alternative d'un entretien par *Skype*<sup>374</sup>, elle accepta finalement de nous rencontrer en situation de face-à-face. Dans tous les cas, même pour les diaristes qui n'étaient pas réfractaires à une rencontre, la situation d'entretien n'était expliquée que progressivement, pour ne pas, malencontreusement,

---

<sup>369</sup> Nous avons bien entendu fait le choix de les contacter par le biais de notre e-mail « officiel », [anais.aupeix@gmail.com](mailto:anais.aupeix@gmail.com), qui nous semblait plus rassurant qu'une adresse mail constituée d'un pseudonyme.

<sup>370</sup> Au moment de l'écriture du mail, nous ne connaissions pas toujours cette information, les diaristes en ligne se montrant, comme nous l'avons vu, souvent discrets sur ce type de détails.

<sup>371</sup> Ce qui a été le cas pour six diaristes, qui constituent notre « échantillon », quand deux ne nous ont jamais répondu.

<sup>372</sup> Par contre, elle était parfois impossible, comme nous le verrons.

<sup>373</sup> Nous ne voulions surtout pas forcer la main à notre interlocuteur ; nous préférions, si la personne ne se sentait décidément pas à l'aise avec l'idée de l'entretien, procéder à un échange par écrit – que nous aurions pu mettre en place, par exemple, sur toute une soirée –, quitte à « déséquilibrer » quelque peu notre corpus final.

<sup>374</sup> *Skype* est un logiciel qui permet, via Internet, de passer des appels téléphoniques à l'international et gratuitement. Il est très populaire du fait de sa fonctionnalité de visiophonie : les utilisateurs peuvent, s'ils le souhaitent, se voir par le biais d'une webcam.

dissuader la personne ; ainsi, les détails pratiques n'étaient pas abordés dans le premier mail. Après la première réponse, nous nous contentions de commencer à évoquer une ville de rencontre, et de préciser qu'un entretien nécessitait de prévoir un créneau d'au moins trois heures. Ce n'est que dans un troisième mail que nous évoquions l'enregistrement de la conversation sur dictaphone, et donc la nécessité de trouver un lieu calme, et où l'on puisse s'isoler : nous n'avons jamais suggéré de nous-même la possibilité de mener l'entretien chez l'enquêté, attendant qu'il le propose de lui-même. Nous nous sommes donc appuyée sur une gradation de la confiance, accentuée au fil de l'échange, pour ne pas perdre « en route » ces contacts précieux ; nous avons à cœur de rencontrer ces diaristes dont les journaux, finalement, relevaient de notre premier choix.

Au final donc, seuls deux d'entre eux n'ont jamais répondu : l'auteur de *People always leave*<sup>375</sup>, que nous avons contacté directement grâce à l'adresse-mail trouvée sur son forum<sup>376</sup> ; et l'auteur du journal *Ivre de nos vies*<sup>377</sup>. Les six autres diaristes<sup>378</sup> ont accepté de se lancer dans l'aventure, et constituent donc notre « échantillon » final<sup>379</sup> :

- **Bérénice**, auteur de *Dear Diary*<sup>380</sup>
- **Sanook**, auteur de *Arnakia*<sup>381</sup>
- **Lili**, auteur de *La bulle de Lili*<sup>382</sup>
- **JF**, auteur de *Broken Princess*<sup>383</sup>
- **Cocoon**, auteur de *Drawing crazy patterns & Cocoon II*<sup>384</sup>
- **Julia**, auteur de *Jewel Lovebite*<sup>385</sup>

Sans entrer dans les détails, puisque chacune de ces diaristes sera présentée à l'occasion des portraits, nous pouvons dès à présent signaler que l'entièreté de notre « échantillon » est composé de femmes. Cette configuration ne résulte pas d'une résolution

<sup>375</sup> <sara.journalintime.com>, (06.06.12).

<sup>376</sup> Ce qui confirmerait notre hypothèse selon laquelle le passage par un relais de confiance optimise les chances de réussite.

<sup>377</sup> <tu-es-moi.journalintime.com>, (06.06.12).

<sup>378</sup> Remarquons que deux de ces diaristes, Cocoon et JF, appartenaient déjà à l'« échantillon » de notre étude de 2008.

<sup>379</sup> Cf. Annexe 6 (p.615), *Pages d'accueil des journaux du corpus*.

<sup>380</sup> <xoxoxo.journalintime.com>, (06.06.12).

<sup>381</sup> <sanook.journalintime.com>, (06.06.12).

<sup>382</sup> <http://lili.journalintime.com>, (06.06.12).

<sup>383</sup> <http://caramelcocovanille.journalintime.com>, (06.06.12).

<sup>384</sup> <cocoon.journalintime.com> & <cocoon\_le\_retour.journalintime.com>, (06.06.12).

<sup>385</sup> <http://jewel.journalintime.com>, (06.06.12).

que nous aurions prise au moment de constituer celui-ci : elle s'est, en quelque sorte, imposée à nous, les journaux qui attiraient notre attention se trouvant être tenus par des femmes<sup>386</sup>. Nous avons décidé, plutôt que de nous contraindre à choisir un « représentant » masculin, d'assumer cette configuration, d'autant plus que les journaux masculins sont rares sur le site. Il existe une claire prédominance du genre féminin dans la pratique diaristique, et quand le milieu de l'édition littéraire privilégie la voix des hommes, nous souhaitons laisser s'exprimer celle des femmes. C'est finalement en toute cohérence avec le corpus de journaux que nous avons constitué pour mener notre approche généalogique – dont les auteurs sont majoritairement des femmes – qu'a pris forme notre « échantillon ».

L'âge de ces diaristes, au moment des entretiens, s'étend de 17 à 28 ans ; là encore, pas de volonté marquée de notre part de mener une sélection en fonction de ce critère, et c'est d'abord le contenu des journaux qui nous a attiré. Mais nous ne saurions négliger de remarquer que cette tranche d'âge, associée au genre féminin, correspond aux catégories où la pratique diaristique manuscrite, mais également en ligne – tel que nous l'avait révélé notre analyse quantitative de 2008 –, est particulièrement significative : les jeunes filles – pré-adolescentes, adolescentes, et post-adolescentes<sup>387</sup> – sont les plus nombreuses à tenir un journal intime. Néanmoins, nous remarquons que notre « échantillon » exclut les pré-adolescentes, et qu'aux côtés des adolescentes – Sanook et Julia – et des post-adolescentes – Bérénice et JF – se trouvent des jeunes adultes – Lili et Cocoon. Plus que d'avoir constitué inconsciemment un « échantillon » représentatif de la pratique diaristique dominante<sup>388</sup>, il nous semble, avec le recul, que nous nous soyons tournée vers des diaristes dont l'âge est proche du nôtre. Cette question de l'implication de notre subjectivité dans la composition de l'« échantillon » sera développée plus avant dans cette thèse, mais nous pouvons néanmoins dès à présent avancer que cette configuration ne relève pas d'un hasard : l'empreinte du chercheur est perceptible dans le choix même de ses informateurs.

Nous pourrions dire finalement que la variété de notre « échantillon » se manifeste par les caractéristiques des journaux, plus que celles des diaristes : certains des journaux intimes en ligne venaient en effet d'être démarrés, quand d'autres existaient depuis plusieurs années ; certains d'entre eux avaient été abandonnés – et donc relevaient d'une pratique interrompue –, quand d'autres au contraire étaient en cours. C'est en définitive par le critère

---

<sup>386</sup> Sans doute, nous le reconnaissons, du fait d'une sensibilité plus grande pour les journaux tenus par des femmes ; nous développerons cette réflexion dans un chapitre réflexif, p.533.

<sup>387</sup> Pour rappel, l'OMS définit l'adolescence par la tranche d'âge 15-19 ans, la pré-adolescence par celle des 10-14 ans, et la post-adolescence par celle des 20-24 ans.

<sup>388</sup> Où les pré-adolescentes et les adolescentes sont les plus nombreuses.

de l'âge de la pratique que nous nous assurions d'une certaine diversité des points de vue. Néanmoins, puisque nous postulons que l'expérience d'un individu est toujours singulière, il ne s'agissait pas non plus d'incliner notre sélection en fonction d'un tel critère ; celui-ci a simplement pondéré quelque peu nos choix, sur le présupposé selon lequel interroger des diaristes dont la prise de distance à leur pratique diffère *a priori* ne pourrait qu'enrichir notre corpus.

### c. L'élaboration du guide d'entretien

Parallèlement à la constitution de notre « échantillon », nous avons procédé à l'élaboration de notre guide d'entretien, qui devait nous servir de document d'appui pour mener les échanges avec nos enquêtés. Celui-ci, qui liste les thématiques et questions à aborder, doit offrir un cadre « souple », afin de permettre l'instauration d'une dynamique conversationnelle : il s'agit donc avant tout d'une trame de fond, destinée à éviter des omissions conséquentes, tout en laissant par ailleurs l'interaction se dérouler librement ; les questions établies constituent avant tout « *des points d'ancrage pour le récit de nos interlocuteurs* »<sup>389</sup>. L'organisation thématique doit donc jouir d'une cohérence interne, afin de structurer la discussion, sans pour autant imposer une ligne de conduite à l'interlocuteur : il s'agit de « suivre » celui-ci, et de rebondir sur ses réponses, afin de briser une éventuelle hiérarchie enquêteur/enquêté, tout en réorientant ce dernier en cas de digressions trop importantes. Pour faciliter le parcours de ce guide lors de l'entretien, nous avons fait en sorte d'optimiser la lisibilité de celui-ci, en multipliant les points de repère : la division en thèmes et sous-thèmes, ou le soulignage des mots-clés, nous ont permis une appréhension aisée et rapide des points à aborder, sans pour autant avoir à les lire<sup>390</sup>, et optimiser ainsi « *la fluidité de l'échange et l'expression spontanée de la réflexion de nos interlocuteurs sur leurs usages* »<sup>391</sup>.

Notre guide tel qu'il se présente au final<sup>392</sup> peut sembler très détaillé ; mener un entretien étant une expérience nouvelle pour nous, disposer sous nos yeux d'une base écrite solide nous apparaissait rassurant. Dans les faits, cette grille nous a surtout été utile pour nous assurer qu'aucun élément important ne soit oublié, mais nous nous sommes aperçue

---

<sup>389</sup> Hérault Adeline, *op. cit.*, p.225.

<sup>390</sup> Configuration qui s'est optimisée au fil des entretiens, la connaissance de notre guide augmentant à chacun de nos échanges.

<sup>391</sup> Hérault Adeline, *op. cit.*, p.225.

<sup>392</sup> Cf. Annexe 7, p.619, *Guide d'entretien*.

que les questions venaient souvent naturellement<sup>393</sup>, dans la suite des propos de notre interlocutrice. En outre, l'ordre des sous-thèmes a finalement été peu respecté, puisque nous accompagnions les logiques de pensée de cette dernière plutôt que les nôtres ; ainsi, de nombreuses questions n'ont jamais été posées – car l'enquêtée fournissait les informations d'elle-même, ou qu'elles nous semblaient peu appropriées à la vue de ses réponses antérieures –, et certaines sont apparues au cours de l'entretien. Il est également à préciser que nous avons pris soin de personnaliser chacun des guides : nous avons prévu une marge conséquente sur le document numérique, afin de pouvoir y insérer – au stylo – des éléments relatifs à chacune des diaristes<sup>394</sup>. Notre observation préalable des journaux nous a en effet permis d'intégrer à notre guide d'entretien des remarques, ou des questions, inspirées directement de la pratique de l'enquêtée ; nous pouvions ainsi, par exemple, interpeller cette dernière sur une formulation de son intimité en citant un extrait de son journal, la conduire à aborder sa propre expérience en commentant certains de ses usages, ou l'inviter à s'interroger sur les processus de destination à l'œuvre dans ses écrits en exposant des signes d'allocution présents dans le journal. L'élaboration des guides d'entretien a donc été pensée pour favoriser, dans sa structure même, l'appréhension par les diaristes de leur pratique dans sa dimension singulière, et provoquer l'engagement de l'enquêtée ; il s'agissait, par la personnalisation des questions, de l'encourager à développer un point de vue personnel, et d'aller au-delà de considérations générales.

#### **d. Les conditions de la rencontre**

Concernant le cadre de nos entretiens, nous souhaitions, autant que possible, que celui-ci se produise au domicile de la diariste, *a priori* lieu principal de la pratique ; malheureusement, dans les faits, seul un entretien s'est déroulé dans ces conditions. Le journal intime en ligne étant une pratique souvent secrète, il était difficile de mener l'entretien chez les diaristes quand celles-ci cohabitaient avec leurs parents ou leur conjoint. Mais s'il est vrai que le déroulement d'un entretien chez l'enquêtée offre l'avantage de pouvoir observer l'environnement de la pratique, nous estimions que notre accès au journal compensait largement cette carence. Finalement, comme nous le verrons à l'occasion des portraits, puis dans notre réflexion sur le caractère « clandestin » de ces rencontres, cette

---

<sup>393</sup> De même, les questions, très factuelles sur notre guide, ont toujours été formulées différemment, de la façon dont elles « venaient ».

<sup>394</sup> Comme nous le développerons, des fiches ont été réalisées pour chacun des journaux ; ces documents nous ont servi de support pour élaborer le guide d'entretien.

impossibilité a parfois généré des situations savoureuses, qui ont contribué à installer une relation de connivence avec l'enquêtée. Le moment de l'entretien, quant à lui, nous importait peu ; nous nous sommes adaptée aux disponibilités de nos informatrices, en prenant soin de prévoir un créneau horaire suffisamment large – au moins trois heures.

Quatre entretiens se sont ainsi déroulés dans les conditions spécifiées. Néanmoins, les deux autres ont eu lieu dans des dispositions particulières : les entretiens de JF et Sanook ont en effet été réalisés par le biais du logiciel *Skype*<sup>395</sup>, dans les conditions d'un entretien téléphonique – donc sans le retour vidéo<sup>396</sup> –, pour des raisons que nous développerons en introduction de leur portrait. Nous avons conscience du caractère peu académique de ce procédé, et du fait qu'un échange purement sonore n'équivaut pas à la richesse d'un face-à-face, pas plus qu'il ne permet un engagement de l'interlocuteur aussi élevé. Néanmoins, une rencontre avec ces deux diaristes s'étant révélée impossible, nous avons fait le choix d'imaginer une alternative, plutôt que de les exclure de notre « échantillon » : d'une part, nous tenions à ces entretiens, ces journaux ayant éveillé notre attention ; d'autre part, une relation s'était déjà établie avec les diaristes, par le biais des premiers mails échangés, et il nous semblait regrettable, mais également quelque peu indélicat, d'y mettre un terme brusquement. Nous avons finalement le sentiment qu'il fallait suivre notre intuition première, et que des contraintes matérielles ne devaient pas nous y faire renoncer. D'autant plus que les conditions d'un entretien ne sont jamais égales, chaque situation étant en définitive différente, et que dans son principe même, le postulat compréhensif laisse toute latitude à l'enquêteur pour s'adapter à cette dernière ; « *dans la pratique, [l'entretien compréhensif] reste fondé sur un savoir-faire artisanal, un art discret du bricolage* »<sup>397</sup>. Il ne s'agissait donc pas pour nous de prétendre avoir recueilli un matériau unifié, mais standardiser la méthode étant de toute façon impossible, nous préférons ne pas « sacrifier » des informatrices que nous jugions précieuses. C'est pourquoi nous n'avons pas tenté de reproduire l'interaction de face-à-face en utilisant la fonctionnalité visiophonique proposée par *Skype* : l'image saccadée et de mauvaise qualité qu'offre la webcam, ainsi que l'immobilité du plan fixe sur le visage, nous semblaient ne « mimer » qu'artificiellement l'interaction de face-à-face. Cette configuration factice, ainsi que son caractère inaccoutumé – ni nous-même, ni les diaristes, n'avions l'habitude d'utiliser une telle fonctionnalité –, nous semblaient risquer d'instaurer un certain malaise dans la conversation, sans pour autant compenser les manques de l'interaction de face-à-face.

<sup>395</sup> Leur enregistrement a été réalisé grâce au logiciel Audacity.

<sup>396</sup> Comme nous le développerons bientôt, nous avons fait le choix de ne pas utiliser la visiophonie.

<sup>397</sup> Kaufmann Jean-Claude, *op. cit.*, p.7.



Au final, les entretiens menés par ce procédé se sont révélés tout à fait satisfaisants ; certes, l'ensemble des signes non-verbaux nous ont échappé, mais les indices para-verbaux, tel que les rires, l'intonation de la voix, les hésitations ou les silences, ont pris toute leur dimension dans l'échange – notre concentration à leur égard étant finalement plus grande. Par ailleurs, l'enquêtée se trouvant « seule » dans un cadre familial, un climat détendu s'est très rapidement installé, le caractère d'invisibilité de notre interaction concourant à désinhiber notre interlocutrice<sup>398</sup>. Parce que nous ne pouvions les voir, les diaristes se sont certainement senties plus libres de leurs mouvements – ainsi, par exemple, JF n'a pas hésité à prendre une collation pendant notre échange<sup>399</sup> ; nous-même étant installée sur notre canapé, une théière à proximité, nous pouvons tout à fait imaginer que nos diaristes aient pris leur disposition pour mener cet entretien à leur aise. L'atmosphère informelle de notre échange a donc eu l'avantage d'atténuer le caractère sans doute intimidant d'un entretien. Néanmoins, certains soucis techniques sont venus perturber les échanges : ainsi, la connexion Internet de Sanook étant défectueuse, nous avons été plusieurs fois coupées dans notre conversation<sup>400</sup>, ce qui, non seulement, troublait la dynamique de notre échange – que nous devions réinstaurer après chaque interruption –, mais en outre nous a conduit à accélérer le rythme de la fin de l'entretien – ces « coupures » étant, à la longue, agaçantes. Par ailleurs, le logiciel *Skype* n'est pas non plus d'une fiabilité à toute épreuve : il est arrivé en effet plusieurs fois, tout autant avec Sanook que JF, que la liaison s'interrompe quelques secondes, le son devenant alors saccadé, ce qui nous obligeait parfois à faire répéter la diariste. Certes, les entretiens en face-à-face ne sont pas exempts de potentielles perturbations – comme nous en avons fait l'expérience avec les autres diaristes –, mais il nous est apparu que la médiation technique offrait le désagrément d'une certaine perte de contrôle sur l'interaction ; celle-ci dépend en effet de facteurs matériels que, ni nous, ni les diaristes, ne maîtrisons.

Enfin, nous avons parfois ressenti, au cours même de la conversation, les manques des indices non-verbaux ; l'exemple le plus frappant est sans doute celui de l'interprétation des silences<sup>401</sup>. Il nous est en effet arrivé plusieurs fois d'interrompre notre interlocutrice car nous avons mal saisi une pause dans sa parole, croyant qu'elle avait fini de s'exprimer<sup>402</sup>.

---

<sup>398</sup> Ainsi, par exemple, il nous semble que Sanook, plutôt timide, aurait mis plus de temps à se sentir tout à fait à l'aise dans le cadre d'une rencontre de visu.

<sup>399</sup> En comparaison, Julia, durant notre entretien – qui s'est tenu pendant les heures de repas –, n'a pas osé toucher au sandwich et à la boisson que nous avions prévus.

<sup>400</sup> Pour être précise, quatre fois sur les deux heures d'entretien, ce qui n'est pas négligeable.

<sup>401</sup> Indice certes para-verbal, mais délicat à exploiter quand l'interlocuteur n'est pas visible.

<sup>402</sup> Parfois même nous imaginions une coupure de la liaison, alors que la diariste était seulement en train de réfléchir.

Certainement qu'en situation de face-à-face nous aurions plus facilement décodé ces interruptions, comme le laisse à penser le fait qu'elles aient été beaucoup plus rares dans les autres entretiens. Cependant, nous ne saurions dire que l'ensemble des signes non-verbaux nous aient totalement échappé ; certes, impossible de percevoir les expressions faciales, ou les gestes de notre interlocutrice, néanmoins l'intonation de la voix nous informait parfois sur les « mimiques » : les sourires, en particulier, étaient souvent aisés à deviner – ou, pour le dire autrement, nous « entendions les sourires ».

Nous ne détaillerons pas plus les spécificités de ce procédé d'entretien, car il mériterait sans doute à lui seul une analyse approfondie ; nous concluons simplement en indiquant que celui-ci nous est apparu être une alternative convenable à la situation d'échange en face-à-face. Si notre préférence va bien entendu vers cette dernière, nous sommes persuadée de la richesse du matériau obtenu lors des entretiens menés par l'intermédiaire *Skype*<sup>403</sup> – et, au final, nous ne saurions dire si celui-ci aurait été de « meilleure qualité » dans le cadre d'une rencontre de visu ; tout ce que nous pouvons avancer, c'est qu'il aurait été différent. Nous assumons donc totalement les « irrégularités » de notre méthode, et estimons notre parti pris tout à fait justifiable – à condition, bien entendu, de ne pas manquer d'adopter une posture réflexive lors de la phase d'analyse.

#### **e. La conduite des entretiens**

La méthode de l'entretien compréhensif se définissant avant tout par sa nature empirique, il n'existe pas de règles précises dictant son déroulement ; « *chaque enquête produit une construction particulière de l'objet scientifique et une utilisation adaptée de ses instruments : l'entretien ne devrait jamais être employé exactement de la même manière* »<sup>404</sup>. Cependant, nous pouvons avancer certaines pistes optimisant sa mise en œuvre. Tout d'abord, comme nous l'avons déjà précisé, l'enquêteur doit veiller à « *adopter une attitude professionnelle caractérisée par sa réceptivité, sa largeur d'esprit, son attention et sa discrétion* »<sup>405</sup>. Il s'agit donc, le temps de l'entretien, de laisser de côté ses propres opinions et points de vue, afin d'entrer dans l'univers de l'enquêté. Dans notre cas, cette immersion

---

<sup>403</sup> Indiquons que l'entretien mené avec JF a été d'une durée remarquable – plus de quatre heures –, ce qui témoigne de la vitalité de cet échange.

<sup>404</sup> Kaufmann Jean-Claude, *op. cit.*, p.15.

« *C'est donc le cas au-delà de la conduite de l'entretien : la constitution du guide, ou la prise de contact avec les potentiels informateurs, seront dépendantes de l'objet de recherche ; en quelque sorte, chaque recherche invente/crée sa méthode* » (Kaufmann Jean-Claude, *op. cit.*, p.15).

<sup>405</sup> Gil Muriel, *op. cit.*, p.30.

avait débuté avant même la rencontre, lors de la lecture des journaux : nous n'avons donc éprouvé aucune difficulté à aborder les entretiens dans cet état d'esprit.

L'entretien compréhensif, dans sa structure, se doit par ailleurs d'épouser une forme conversationnelle ; c'est pourquoi, pour optimiser cette dynamique, nous n'avons pas hésité à faire preuve d'une participation active, en partant du principe que « *l'enquêteur qui reste sur sa réserve empêche [...] l'informateur de se livrer : ce n'est que dans la mesure où lui-même s'engagera que l'autre à son tour pourra s'engager et exprimer son savoir le plus profond* »<sup>406</sup>. L'enquêteur doit donc se débarrasser d'un questionnement trop obsédant sur les influences de ses propos<sup>407</sup> ; celles-ci sont de toute façon inévitables, et les « *gommer [...] est impossible : elles peuvent tout au mieux être légèrement diminuées, mais avec pour effet secondaire de produire alors un matériau pauvre* »<sup>408</sup>. Les questions que l'enquêteur pose, les remarques qu'il formule, mais aussi les expressions de son visage, ou même ses silences, auront des conséquences sur les réactions de son interlocuteur. Ainsi, Jean-Claude Kaufmann préconise « *de ne pas se limiter à poser des questions : de rire, de s'esclaffer, de complimenter, de livrer brièvement sa propre opinion, d'expliquer un aspect des hypothèses, d'analyser en direct ce que vient de dire l'informateur, voire de le critiquer et de manifester son désaccord* »<sup>409</sup>. Pour notre part, nous avons abordé les entretiens sans nous imposer de règle à cet égard, en ayant simplement à l'idée de mener celui-ci comme une conversation. À l'écoute des entretiens, nous constatons que ces différentes recommandations ont été suivies sans réelle volonté de notre part : ainsi, c'est de façon assez naturelle que nous avons été amenée, par exemple, à expliquer certains éléments de notre travail, à remettre en question certaines des affirmations de notre interlocutrice<sup>410</sup>, ou à confier notre avis sur certains usages diaristiques. Les fréquents éclats de rire perceptibles sur les enregistrements sont également à l'image de la relation qui s'est établie avec les diaristes ; nous n'avons cependant pas l'impression d'avoir calculé tout cela. Simplement, avec le recul, nous engager ainsi dans la relation nous apparaissait la condition *sine qua non* d'un véritable échange.

Parallèlement à son implication dans l'interaction, l'enquêteur doit avoir à l'esprit le contexte particulier de la situation de communication dans laquelle il est engagé ; il s'agit en fait de procéder à un subtil dosage entre implication et prise de recul – cette « *capacité d'adopter et de conserver une certaine distance émotionnelle et psychologique par rapport*

---

<sup>406</sup> Kaufmann Jean-Claude, *op. cit.*, p.52.

<sup>407</sup> Elles devront par contre, bien entendu, faire l'objet, mais dans un second temps seulement, d'une posture réflexive de la part du chercheur.

<sup>408</sup> Kaufmann Jean-Claude, *op. cit.*, p.66.

<sup>409</sup> Kaufmann Jean-Claude, *op. cit.*, p.53.

<sup>410</sup> Élément facilité par notre accès à leur journal.

à l'objet de recherche »<sup>411</sup> – afin de « s'imprégner du point de vue de l'individu »<sup>412</sup>, sans pour autant perdre de vue son statut de chercheur et la définition de la situation.

Pour conclure sur ce point, nous pourrions dire que finalement les entretiens compréhensifs se structurent en fonction de l'interlocuteur ; au-delà du guide élaboré, la personnalité de l'enquêté conditionnera la conduite de l'entretien : s'il est à l'aise, celui-ci développera de lui-même son discours sans qu'il y ait trop d'effort à fournir, et il s'agira simplement de le réorienter en cas de digression. S'il est plus réservé, il faudra au contraire l'encourager à en dire plus, en multipliant les relances, pour lui offrir des espaces d'expression suffisants. Nous avons, par exemple, remarqué que certaines de nos interlocutrices étaient embarrassées par les silences, quand d'autres en tiraient profit pour réfléchir quelques instants, et reprendre la parole : il s'agissait donc, tantôt de « combler » pour détendre l'atmosphère, tantôt de nous pencher sur notre guide d'entretien pour laisser à notre interlocutrice le temps nécessaire à sa réflexion.

Chaque situation d'entretien, nous l'avons vu, est en soi inédite – c'est bien là le propre de toute interaction –, mais la façon de le mener doit l'être tout autant ; « *c'est précisément de cette adaptation "sur mesure" que l'entretien compréhensif tire, selon nous, ses qualités heuristiques, puisqu'elle est indispensable à la prise en compte du point de vue unique du sujet* »<sup>413</sup>. Dans ce contexte, l'enquêteur est finalement un « *"artisan intellectuel", qui construit lui-même sa théorie et sa méthode en les fondant sur le terrain* »<sup>414</sup>.

---

<sup>411</sup> Albarello Luc, *Devenir praticien-chercheur : comment concilier la recherche et la pratique sociale*, Bruxelles : De Boeck, 2004, p.29.

<sup>412</sup> Hérault Adeline, *op. cit.*, p.214.

<sup>413</sup> Hérault Adeline, *op. cit.*, p.215.

<sup>414</sup> Kaufmann Jean-Claude, *op. cit.*, p.10.

## 2.2 FIGURER LES EXPÉRIENCES INDIVIDUELLES

« Résumons-nous. L'entretien compréhensif, comme les autres méthodes qualitatives, ne peut prétendre à un même degré de présentation de la validité de ses résultats que des méthodologies plus formelles, car il renferme une part d'" empirisme irréductible ". Ce serait une erreur de le pousser dans le sens du formalisme, car sa productivité inventive en serait diminuée. Par contre, il s'inscrit dans un autre modèle de construction de l'objet, qui part d'une base solide, l'observation des faits, et doit trouver ensuite des éléments spécifiques lui permettant d'éviter les dérives subjectivistes »<sup>415</sup>. Nous l'avons vu, notre protocole d'enquête a fait l'objet de certaines précautions ; mais c'est dans l'investigation du matériau obtenu, et son interprétation, que le travail d'objectivation prend toute son ampleur.

### 2.2.1 L'INVESTIGATION DU MATÉRIAU

Notre corpus ainsi constitué se compose de l'ensemble des enregistrements audio réalisés lors des entretiens<sup>416</sup> ; ce procédé autorise la réécoute, *a posteriori*, de l'échange oral mis en place pendant l'entretien<sup>417</sup>. Ce matériau exclut donc l'ensemble des signes non-verbaux, mais permet tout de même la réactivation, à l'esprit de l'enquêteur, d'un certain nombre d'éléments périphériques.

---

<sup>415</sup> Kaufmann Jean-Claude, *op. cit.*, p.26.

<sup>416</sup> Par le biais d'un dictaphone dans le cas des entretiens « classiques », et par celui d'un logiciel dans le cas de ceux menés par *Skype*.

<sup>417</sup> Celui de JF nous a posé un problème ; en parallèle de nos échanges sur *Skype*, nous enregistrons la conversation grâce au logiciel *Audiacity*. Or, cette opération étant particulièrement lourde, il était nécessaire de prévoir une ou deux pauses dans l'entretien pour sauvegarder l'enregistrement, et d'en redémarrer un nouveau – et ne pas ainsi accaparer tout l'espace disponible sur le disque dur. Or, lors de notre échange avec JF, nous avons négligé vers la fin de l'entretien de renouveler cette opération, ce qui a eu pour effet de planter le logiciel, et d'endommager le dernier enregistrement : le fichier audio contenant les deux dernières heures de l'entretien ne fonctionnait pas. Heureusement, le disque dur avait gardé en mémoire les séquences audio de l'enregistrement, mais celles-ci ne duraient pas plus d'une dizaine de secondes, et étaient en désordre ; il nous a donc fallu reconstituer manuellement les deux dernières heures de l'entretien en réassemblant les séquences dans leur ordre chronologique.

## a. La retranscription

La retranscription des entretiens constitue la première étape de l'investigation du matériau. Pour notre part, nous avons fait le choix d'une retranscription intégrale<sup>418</sup>, que nous avons voulu la plus complète possible : à cet effet, nous avons reproduit le débit de parole de l'interlocutrice – ponctuations, silences –, ainsi que la forme de son expression – bégaiements, onomatopées. De même, nous avons pris soin de noter les éléments inaudibles dont nous avons souvenir<sup>419</sup> – attitudes corporelles, expressions du visage –, ainsi que les indices para-verbaux – rires, intonations de la voix. Il s'agissait donc, dans la limite du possible, de restituer une part d'oralité à ces entretiens retranscrits.

S'il nous a semblé long et fastidieux, ce travail de retranscription nous a permis de nous approprier d'autant mieux le contenu de l'échange, la dimension écrite nous permettant de « matérialiser » autrement les entretiens. En outre, ce support offrait la possibilité d'une manipulation plus efficace de leur contenu, notamment lors de la rédaction des portraits, les citations se trouvant directement accessibles. Bien entendu, il ne s'agissait pas de mettre de côté les enregistrements audio ; nous avons effectué un va-et-vient entre écoute et lecture, afin d'optimiser la saisie interprétative du discours de nos interlocutrices.

## b. L'analyse monographique

Une fois ce travail effectué, nous avons procédé à une analyse de discours, menée en deux temps : monographique tout d'abord, puis transversale<sup>420</sup>. Il s'agissait pour nous de réaliser une « *reconstruction de sens* », telle que définie par les sociologues Didier Demazière et Claude Dubar, en adoptant une « *posture analytique* »<sup>421</sup> : dans cette optique, « *l'interprétation par le chercheur du discours de l'acteur, de la mise en mots, porte autant sur la structure que sur le contenu du discours afin de repérer, recouper et reproduire le travail de catégorisation qu'a effectué l'acteur au cours de l'entretien. La présentation des données rend compte des catégories du social de l'acteur et du processus de leur mise en mots, tout en rendant visible le travail d'analyse (et donc des choix) du chercheur* »<sup>422</sup>.

<sup>418</sup> Et non d'une retranscription fragmentée et partielle sur des fiches, telle que le préconise Jean-Claude Kaufmann.

<sup>419</sup> Excepté, bien entendu, dans le cas des entretiens de Sanook et JF, menés par le biais de Skype.

<sup>420</sup> Cette analyse sera abordée dans notre conclusion transitoire (p.393), et la synthèse transversale sera l'objet de la dernière partie de notre thèse.

<sup>421</sup> Demazière Didier & Dubar Claude, *Analyser les entretiens biographiques : l'exemple des récits d'insertion*, Paris : Nathan, 1997, p.33.

<sup>422</sup> Malo Annie, « La construction du sens et la part de la voix du chercheur : une illustration basée sur une recherche menée dans le champ de recherche sur la formation à l'enseignement à partir d'une perspective

Notre posture n'est donc ni « *illustrative* » – illustration des « " *théories* " *préalables au moyen de citations décontextualisées* » –, ni « *restitutive* » – restitution « *des entretiens retranscrits en laissant au lecteur le soin de tirer quelque chose* »<sup>423</sup>. Nous ne souhaitons pas utiliser nos entretiens à des fins purement décoratives – raisonnement causal –, ni considérer que leur sens allait de soi – cela aurait été nous reposer sur une dialectique de la transparence, choix d'autant plus insensé que celle-ci contredit les fondements paradigmatiques dans lesquels nous nous inscrivons.

Nous avons tout d'abord soumis notre corpus à une analyse monographique, afin d'appréhender « *la manière dont chaque [diariste] construit le sens de son expérience en situation d'entretien* »<sup>424</sup> ; nous souhaitons mettre au jour les logiques individuelles de chacune des personnes rencontrées, afin de les appréhender dans leur complexité. Il s'agissait, par la suite, de réaliser des portraits de ces diaristes, destinés à rendre compte de leur pratique. Décrire précisément la méthode d'analyse que nous avons appliquée nous apparaît complexe, puisque celle-ci se révèle finalement plutôt « *impressionniste* », mais nous pouvons tout de même offrir quelques éléments d'explicitation.

Il s'agissait donc de procéder à une analyse du discours de chaque enquêtée ; nous ne nous consacrons de ce fait qu'à un entretien à la fois. Grâce à un va-et-vient constant entre l'enregistrement de celui-ci, et sa retranscription<sup>425</sup>, nous réalisons une fiche rassemblant de nombreux extraits d'entretien, auxquels étaient associés des commentaires de nature variée – thématiques importantes, expressions récurrentes ou mots-clés ; procédés discursifs, situations intéressantes, éléments en écho avec nos hypothèses ; hésitations de l'enquêtée, malaises apparents, contradictions etc. L'objectif était donc de faire apparaître peu à peu les informations pertinentes obtenues dans le cadre de cette situation d'entretien. Mais un autre matériau était à notre disposition : le journal de la diariste. Avant chaque entretien, nous avons procédé à une relecture de celui-ci, et réalisé en parallèle une fiche chronologique structurée par les entrées du journal ; pour chacune d'entre elles, nous résumions brièvement son ou ses sujets principaux, et consignions tous les éléments discursifs, scripturaux, typographiques etc. qui nous semblaient significatifs. Nous ne saurions dire que cette première démarche relève d'une analyse systématique et exhaustive ; néanmoins, celle-ci procède bien d'une perspective analytique, puisqu'elle repose sur un travail interprétatif. Elle est donc à considérer avant tout comme une approche complémentaire, destinée à enrichir

---

non déficitaire », In *Approches inductives*, Recherches qualitatives vol.26 (2), Québec : ARQ, 2006, p.69.

<sup>423</sup> Demazière Didier & Dubar Claude, *Ibid.*

<sup>424</sup> Gil Muriel, *op. cit.*, p.286.

<sup>425</sup> Que nous avons imprimée sur support papier pour plus de facilité.

l'analyse des discours élaborés en situation d'entretien.

Dans la fiche réalisée en vue de la rédaction du portrait ont donc été intégrés des extraits du journal<sup>426</sup>, ou des commentaires sur la pratique observée ; la confrontation de ces données avec les éléments dégagés des entretiens nous permettait d'affiner notre analyse, et d'approfondir notre examen des rapports de la diariste à sa pratique. Peu à peu, s'est dessinée dans notre document une structure, organisée autour de thématiques fortes, qui a servi de support à la rédaction du portrait.

## 2.2.2 LA MÉTHODE DU PORTRAIT

### a. Justification du choix de la méthode

L'objectif de l'analyse monographique était donc d'édifier un portrait de chaque diariste ; cette méthode s'est rapidement imposée à nous, tout d'abord car s'inscrivant là encore dans une dynamique de recherche collective<sup>427</sup>, mais aussi, et surtout, parce qu'elle nous apparaissait particulièrement adaptée à nos objectifs de recherche, et à notre objet. En effet, puisque « *les portraits donnent corps aux expériences, aux usages et aux pratiques interprétatives des [individus], dans leurs dimensions à la fois cognitive et affective* »<sup>428</sup>, ils se révèlent appropriés pour mettre en lumière la complexité des expériences individuelles, sans pour autant nier l'ancrage social de ces dernières : « *le portrait figure l'expérience individuelle en tant qu'expérience nécessairement sociale et située* »<sup>429</sup>. Le point de vue des acteurs se trouve, en outre, non plus seulement intégré au processus d'enquête, mais au cœur de la restitution de la recherche : les portraits prennent une place centrale dans l'écrit, et offrent un espace signifiant aux discours des enquêtés. Bien entendu, ils procèdent eux aussi d'une mise en discours, de la part du chercheur, du discours de l'enquêté ; mais l'avantage, là-encore, de la méthode du portrait, est de donner à voir, dans sa structure même, la situation de communication dont relève l'entretien<sup>430</sup>. L'espace de l'échange ainsi reconstitué, il est permis au lecteur de s'immiscer dans celui-ci, le format narratif l'invitant à partager le

---

<sup>426</sup> La structuration chronologique du document conçu à partir des journaux nous permettant de retrouver rapidement les éléments que nous avons relevés.

<sup>427</sup> Plusieurs membres de notre équipe de recherche ont en effet déjà expérimenté la technique du portrait, et tenté d'apporter des éclaircissements théoriques à cette méthode souvent délaissée, comme nous le verrons bientôt.

<sup>428</sup> Gil Muriel, *op. cit.*, p.284.

<sup>429</sup> Gil Muriel, *op. cit.*, p.284.

<sup>430</sup> Celle-ci s'y trouve en effet représentée, l'enquêteur ne se contentant pas d'en faire mention à l'occasion d'un point méthodologique.



vécu de l'entretien, et au-delà l'expérience singulière de l'enquêté : « avec le portrait, le lecteur se trouve en effet convié à adopter, lui aussi, une posture empathique permettant d'accéder à la compréhension de l'expérience d'autrui, mais également, par projection et comparaison, à une conscience plus vive de la sienne »<sup>431</sup>.

Enfin, la pratique diaristique relevant d'une écriture de soi, il nous semblait d'autant plus pertinent de procéder, pour la restituer, à la réalisation de portraits. Nous pourrions finalement considérer, en effet, que le journal intime dessine en creux, et au jour le jour, le portrait de son auteur. Dans cette perspective alors, nous procédons à notre tour à un portrait de cet autoportrait, cette méthode ne consistant plus seulement en un outil, mais aussi en une mise en abyme de la pratique scripturale. Par ailleurs, du fait de la nature méta-discursive de cette dernière, l'enchâssement peut aller très loin : nous pourrions dire que par le portrait nous mettons en récit les discours sur une pratique, qui consiste, souvent, à se mettre elle-même en récit. Au-delà de cet effet de miroir qui, nous semble-t-il, donne une saveur particulière à ces portraits, il nous apparaissait que ces derniers, puisqu'ils offrent aux lecteurs l'opportunité « de faire l'expérience de l'expérience d'autrui »<sup>432</sup>, étaient particulièrement appropriés pour rendre compte d'une pratique intime : le lecteur se trouve à son tour en posture de pouvoir entrer dans l'intimité du diariste, et d'appréhender plus avant les modalités d'expression de cette dernière, ainsi que les discours qu'elle engendre. Le portrait relève finalement d'un procédé intime, dont nous n'aurions pu, pour toutes ces raisons, faire abstraction.

## **b. Pistes théoriques**

Constatant que la méthode du portrait en sciences humaines et sociales faisait rarement l'objet d'une véritable théorisation<sup>433</sup>, Muriel Gil a mené, dans le cadre de sa thèse, une réflexion théorique sur celui-ci ; nous nous contenterons donc d'esquisser ici certaines de ses pistes, et pour plus de détails, renvoyons nos lecteurs à ses écrits<sup>434</sup>.

Après avoir mis au jour, grâce à un panorama des différentes utilisations du portrait en Sciences humaines et sociales, ses fonctions illustrative, documentaire et de contextualisation, Muriel Gil lui en attribue une quatrième : la fonction cognitive<sup>435</sup>, qui

<sup>431</sup> Gil Muriel, *op. cit.*, p.286.

<sup>432</sup> Gil Muriel, *op. cit.*, p.281.

<sup>433</sup> « La méthode est généralement brièvement justifiée et sa mise en œuvre et son écriture ne sont presque pas abordées » (Gil Muriel, *op. cit.*, p.281).

<sup>434</sup> Gil Muriel, *op. cit.*, p.278-288.

<sup>435</sup> Qu'elle identifie dans les démarches de Pierre Molinier (Molinier Pierre, *op. cit.*) et Adeline Héault

serait applicable au portrait lorsque celui-ci participe au processus de production des connaissances. À celle-ci s'articulerait également « *une double fonction heuristique* », le chercheur « *expériment[ant] la possibilité de faire d'autres découvertes que celles autorisées par l'analyse transversale ainsi qu'une manière différente de construire ses savoirs* », et le lecteur étant convié, par la mise en récit de l'expérience de l'acteur, à se projeter, et à « *découvrir certains aspects de la sienne* »<sup>436</sup>.

Par la suite, Muriel Gil insiste sur la nécessité de penser le portrait en tant qu'acte de communication. Relevant d'un processus interprétatif de la part du chercheur, ce dernier se doit de faire état des conditions et du contexte de production de l'échange, et donc de la situation d'entretien ; la dimension de co-construction du discours ne doit pas être éclipsée, et ce dernier ne doit pas apparaître comme transparent. L'écriture du portrait doit donc rendre compte de la relation qui s'est installée entre le chercheur et l'enquêté, afin de permettre au lecteur de l'appréhender. À cet effet, Muriel Gil préconise la rédaction d'un « *paragraphe introductif spécifiant les conditions de la rencontre avec la personne enquêtée* »<sup>437</sup>.

Un autre élément mérite d'être souligné : Muriel Gil soulève en effet que le mode de construction des savoirs sur lequel repose le portrait est avant tout descriptif – et parfois narratif – ; or, la description « *relève d'un préjugé bien ancré quant à son caractère annexe vis-à-vis d'autres formes discursives telles que la narration et l'argumentation* »<sup>438</sup>. Dans l'écrit scientifique, la forme descriptive est souvent utilisée comme simple « *étape pré-scientifique préalable à l'élaboration de savoirs conceptuels [...] [ou] théoriques* »<sup>439</sup>. Convaincue de l'apport des portraits dans une démarche compréhensive de recherche, « *en particulier [du] fait qu'ils puissent constituer des points de fixation pour la compréhension [de] phénomènes [...] représentés dans la complexité d'expériences singulières et, ce faisant, offrir un ancrage contextuel phénoménal aux analyses transversales* »<sup>440</sup>, elle émet néanmoins certains doutes quant à leur réception : ne bénéficiant pas « *encore d'un horizon d'attente suffisamment formalisé pour ses lecteurs* », le portrait en sciences humaines et sociales procède d'un « *acte de communication risqué* »<sup>441</sup>. Le contraste stylistique qu'il

---

(Héroult Adeline, *op. cit.*), dont l'utilisation centrale du portrait dans leur travail de recherche permet de rendre compte tout à la fois de la situation d'entretien, des pratiques singulières des individus, des significations qu'ils leur prêtent, et du processus d'analyse et d'interprétation du chercheur (Gil Muriel, *op. cit.*, p.281).

<sup>436</sup> Gil Muriel, *op. cit.*, p.281.

<sup>437</sup> Gil Muriel, *op. cit.*, p.284.

<sup>438</sup> Gil Muriel, *op. cit.*, p.287.

<sup>439</sup> Gil Muriel, *op. cit.*, p.287.

<sup>440</sup> Gil Muriel, *op. cit.*, p.288.

<sup>441</sup> Gil Muriel, *op. cit.*, p.288.

opère, l'étendue des portraits – dont la succession crée « *une sorte d'inflation descriptive* » –, ainsi que sa « *forme moins contraignante que l'argumentation ou la démonstration* », peuvent entraîner le lecteur « *à une consultation plus libre et au plaisir du saut qui rendent la communication plus hasardeuse. Les risques à proposer de tels portraits sont donc sans doute à la hauteur des bénéfices que le lecteur pourrait en retirer en jouant le jeu* »<sup>442</sup>.

### 2.2.3 PORTRAITS DE DIARISTES EN LIGNE

Comme nous l'avons vu, nous nous sommes appuyée, pour la rédaction de nos portraits, sur une analyse monographique, elle-même reposant sur l'articulation d'un matériau de deux types, obtenu par l'observation des journaux, et la tenue d'entretiens avec les diaristes. À l'image de cette analyse, nos portraits mêlent extraits d'entretiens et de journaux<sup>443</sup> ; nous n'aurions pu nous passer ni de l'un ni de l'autre : le portrait procédant d'une mise en récit de notre expérience du journal et de la situation d'entretien, il nous apparaissait essentiel de ménager par ailleurs des espaces de restitution de la parole et des écrits de l'enquêtée<sup>444</sup>.

Quelques considérations générales sur nos portraits ; ceux-ci constituant un temps fort de notre recherche, nous ne pouvions envisager de les reléguer en annexe : leur place est tout autant centrale dans l'analyse que dans la rédaction puisque, comme nous le développerons lors de notre conclusion transitoire, ils représentent une étape intermédiaire à la conceptualisation. Nous avons fait le choix, en outre, de présenter les portraits dans l'ordre chronologique de réalisation des entretiens, ceux-ci témoignant de notre expérience acquise au fur et à mesure des rencontres<sup>445</sup>. Enfin, les portraits sont rédigés à la première personne du singulier, le « je » nous apparaissant nécessaire pour partager notre expérience du journal et de la situation d'entretien.

Au final, chaque portrait a une structure très personnelle ; pour les rédiger, nous nous sommes appuyée, comme nous l'avons vu, sur une analyse individuelle des discours et des usages observés, et notre souci d'éclairer la singularité de chacune des pratiques nous a amenée à aborder les portraits dans une dimension également singulière. C'est donc tout à la fois le résultat de notre méthode analytique, et un choix rédactionnel, qui expliquent les

<sup>442</sup> Gil Muriel, *op. cit.*, p.288.

<sup>443</sup> Remarquons que l'un et l'autre se distinguent aisément dans les portraits : les extraits de journaux sont en effet toujours datés.

<sup>444</sup> Nous pouvons pointer ici la fonction documentaire des portraits, qui constituent, entre autres, une alternative à la publication de la transcription des entretiens.

<sup>445</sup> Notre façon de mener les entretiens, mais aussi la focalisation de notre regard, ayant évolué avec le temps.

variations d'un portrait à un autre : nous n'avons jamais envisagé de les uniformiser – cela aurait été, nous semble-t-il, un contresens. Les portraits, reposant donc sur des organisations qui leur sont propres, se distinguent par leur longueur<sup>446</sup>, et sont structurés selon des thématiques différentes<sup>447</sup> ; c'est un extrait du journal, en écho avec le sujet abordé par la suite, qui les introduit : ce procédé est destiné tout à la fois à mettre en exergue la configuration particulière de chacun des portraits, et à donner une visibilité au contenu des journaux.

Nous souhaitions en effet mettre en avant, dans ces portraits, les écrits diaristiques ; tout comme lors de notre esquisse généalogique, nous avons le souci de ne pas exclure le texte : évoquer des écrits sans jamais les faire apparaître nous semblait un contresens, d'autant plus dans le cadre d'une approche compréhensive. Il s'agissait de donner chair à cette pratique scripturale, en insérant de nombreux extraits du journal<sup>448</sup> dans le portrait ; cependant, leur fonction n'est pas simplement illustrative, puisqu'ils sont également sujets d'interprétation : au même titre que les discours de diaristes en situation d'entretien, ils s'inscrivent dans un processus réflexif. De fait, nous ne prétendons pas offrir, à partir de ces citations, une représentation exhaustive et exacte du journal : nous avons conscience du caractère fractionné de ce procédé, et de l'inévitable dimension interprétative de cette reconstruction. C'est pourquoi il nous semblait indispensable d'intégrer, par ailleurs, une entrée du journal de chaque diariste dans son intégralité, que nous avons fait le choix de placer en introduction du portrait. Certes, cette entrée a été sélectionnée par nos soins<sup>449</sup>, et nous ne saurions, en outre, considérer qu'elle est représentative de l'ensemble du journal ; néanmoins, elle permettra tout de même au lecteur de se plonger, le temps d'un écrit, dans le journal de la diariste, et de lui en fournir un aperçu.

---

<sup>446</sup> Ce qui s'explique en partie par les différences de durée des entretiens, mais aussi des journaux.

<sup>447</sup> Thématiques directement inspirées par nos analyses individuelles ; elles dépendent donc tout à la fois de l'interaction qui s'est créée avec la diariste, et de notre perception des journaux. Un certain nombre d'entre elles – si ce n'est la plupart – auraient certainement pu être abordées dans le cadre d'un autre portrait, mais nous avons fait le choix de les développer lorsqu'elles apparaissaient particulièrement significatives dans le discours ou la pratique observée de la diariste. Certes, c'est également le souci de ne pas être redondante qui nous a amenée à préciser ainsi des thématiques principales originales pour chaque portrait ; néanmoins, la relation singulière de chacune des diaristes à son journal, et le caractère inédit de chacun des entretiens, ont largement contribué à les spécifier.

<sup>448</sup> Nous nous sommes permis, tout autant pour les citations d'extraits d'entretien que de journal, de couper celles-ci lorsque certains passages n'étaient pas utiles pour notre argumentation ; nous avons néanmoins pris soin de ne pas dénaturer leurs propos. Par ailleurs, concernant les citations extraites des journaux, notons que nous n'avons pas toujours respecté les sauts de ligne, afin de ne pas rompre la cohésion visuelle de nos écrits. Les fautes d'orthographe, les variations typographiques ou la ponctuation ont par contre été reproduites.

<sup>449</sup> La spécification d'une entrée s'est révélée complexe, de par la multiplicité de ces dernières, mais aussi du fait de la multiformité des visages que revêt un journal intime. Finalement, nous nous sommes arrêtée sur un écrit qui nous interpellait, tout en étant à l'image de notre perception de la diariste.

Concluons cette présentation des portraits en confiant le grand plaisir avec lequel nous les avons rédigés ; procédant d'une structure narrative, et offrant une plus grande liberté dans l'expression stylistique, nous les avons abordés avec délectation. Par ailleurs, du fait de la nature particulière de notre objet, qui a amené les enquêtées à nous accorder le privilège de franchir l'antre de leur intimité, c'est avec une sollicitude toute particulière que nous les avons appréhendés. Parce que nous savions qu'elles seraient un jour lectrices de ces portraits, les enjeux n'étaient plus seulement scientifiques ; il s'agissait, en parallèle de notre visée compréhensive, de respecter autant que possible la confiance que ces enquêtées nous avaient accordée, mais aussi l'authenticité et la richesse de leur propre démarche de diariste.

### *Plus les jours passent...*

**Mercredi 2 mai 2012 à 18h06**

*Je divaguais sur mon lit à essayer de faire passer ma migraine et j'ai repensé à cette scène entre lui et moi, il y a si longtemps déjà. Je me souviens de chaque détail comme s'il n'y avait que quelques heures qui s'étaient écoulées depuis.*

*Du haut du deuxième étage, je regardais les trains quitter la gare par la fenêtre du séjour. Il était allongé sur le canapé en cuir défoncé, les bras croisés. "Tu veux que je m'en aille ?" J'ai demandé sans quitter le quai agité des yeux. "Je sais pas", il m'a répondu, la voix tremblante.*

*Je me suis retournée. Il essuyait ses larmes d'un revers de main. "Pourquoi....Pourquoi tu veux pas ?" il a ajouté. Je me suis assise sur le bord du canapé. "Parce que j'ai pas envie que tu me brises le cœur une seconde fois..."*

*Il m'a prise dans ses bras et dans un murmure, il a dit "laisse-moi prendre bien soin de toi...". Nous avons fait l'amour à même le sol cet après-midi là.*

*Je n'aurais jamais du changer d'avis ce jour là...*

*Je ne sais pas pourquoi j'ai repensé à ça. Il me manque beaucoup en ce moment. Charming a pris beaucoup de place dans ma tête, C. et moi sommes de nouveau très proches mais Lui...plus les jours passent et plus il s'éloigne...*

---

Lorsque je rencontre Bérénice, elle a 22 ans, et prépare le concours de professeur des écoles à l'IUFM à Paris, où elle vit depuis bientôt quatre ans, ayant quitté son « *tout petit village* » natal pour démarrer ses études. C'est donc à Paris, dans son « *petit appartement de deux pièces* » que nous avons prévu de nous rencontrer, ce 26 février 2012 ; mais son compagnon ayant finalement pris sa journée de repos, nous convenons de mener l'entretien chez ma sœur, qui habite à Courbevoie. Afin que Bérénice ne se perde pas, je la retrouve au pied de la Défense, à 9h30 – elle porte, comme elle me l'a spécifié, une fleur blanche dans les cheveux –, et nous laissons derrière nous les gratte-ciel, pour rejoindre le quartier

résidentiel de Courbevoie. Sitôt arrivées chez ma sœur, nous nous installons dans le salon – cette dernière, « cloîtrée » dans la chambre attenante –, autour d'une tasse de thé et de croissants, et entamons l'entretien. Bérénice, qui semblait plutôt mal à l'aise lors de notre trajet à pied depuis la Défense – vingt minutes, tout de même, à échanger des banalités, pour ne pas débiter l'entretien entre deux feux rouges –, se détend rapidement au fil des premières questions, et notre échange durera plus de deux heures.

***J'ai longtemps couché mes idées sur le papier, noirci les pages d'un carnet, jour après jour, mois après mois, année après année. (Lundi 4 janvier 2010, 21h09)***

Bérénice a toujours eu une pratique intense du journal intime. À 10 ans, pour son anniversaire, sa tante lui offre un carnet « avec un petit cadenas » ; elle s'est tout de suite prise au jeu, d'abord pour faire « comme dans les films », ceux où on l'« on voyait les gamines écrire sur leur journal le soir avec leur stylo à plume », puis « c'est devenu presque un besoin ». Elle écrit presque chaque jour depuis<sup>450</sup>, parfois plusieurs fois dans la même journée, et les carnets ont fini par s'entasser, au point que les cacher devient complexe : « à la base je les avais laissés chez mes parents [...] quand j'ai quitté leur domicile, et parce qu'ils venaient jamais dans ma chambre, ils étaient plus ou moins bien cachés, et en fait je me suis rendue compte que ma sœur [elle éclate de rire] fouillait dans ma chambre donc je les ai ramenés à Paris, et heu je les avais enfermés en cadenas dans une valise et c'était pas du tout pratique quoi, à chaque fois que je voulais sortir le carnet il fallait que j'ouvre le cadenas, que je ressorte tout... ». Car dans son T2, elle vit avec son petit ami, « Lui », rencontré au lycée. Ne souhaitant pas qu'il « tombe dessus », elle utilise un temps ce stratagème, avant d'opter pour une solution plus simple : le carnet en cours est nonchalamment rangé parmi ses cahiers d'étudiante qui, pense-t-elle, n'intéresseront pas son compagnon<sup>451</sup>. Par commodité cependant, elle décide, alors que son carnet n'est pas encore achevé, de rechercher sur *Google* un site qui lui permettrait de tenir son journal : la « cachette » lui semble plus sûre, mais elle considère aussi l'ordinateur comme un moyen plus discret de tenir son journal quand « Lui » est présent ; « je peux écrire alors qu'il est juste à côté de moi, alors qu'avec un carnet beaucoup moins quoi, il va se demander ce que

<sup>450</sup> Excepté une pause de six mois à son arrivée à Paris, qu'elle explique par le fait qu'elle avait alors « plein de choses en tête, plein de... enfin plein de paperasse ». Mais, m'explique-t-elle : au bout de quelques mois, « j'ai ressenti vraiment un manque ».

<sup>451</sup> Ce dernier est au courant de l'existence d'un journal intime, mais Bérénice ne le pense pas curieux au point de fouiller pour mettre la main dessus : « c'est vrai que oui il m'a plusieurs fois demandé heu est-ce que je peux lire mais bon devant mon refus il a pas insisté quoi [en riant]. Je pense que, je pense qu'il comprend assez bien que c'est personnel »

*je fabrique avec un carnet [en souriant]... ».*

Ce sont donc ces motivations d'ordre matériel qui l'amènent, le 4 janvier 2010, à créer son journal, *Dear Diary*, sur le site *Journalintime.com*. Dans un premier temps, elle continue à tenir en parallèle son journal papier, notant ses pensées tour à tour sur chacun des supports – choisissant le plus accommodant au moment de l'écriture –, avant de se consacrer uniquement au journal en ligne : « *je me suis complètement détachée une fois qu'il [le carnet] a été fini* ». La recherche d'un lectorat n'est donc pas à l'origine de sa démarche<sup>452</sup>. Elle a d'ailleurs hésité, lors de la création du journal, à choisir le statut public – possibilité qu'elle n'avait pas imaginée avant la découverte du site –, mais l'anonymat l'a rassurée : «  *finalement je me suis dit que bon, on est quand même sous couvert d'anonymat, peu de chances qu'on soit reconnu* ». De même, l'insertion d'un forum a été prudemment réfléchi : « *j'ai hésité en me disant je vais, je vais me prendre des réflexions, heu affreuses ou heu... et finalement je l'ai mis parce que je me suis dit bon après tout s'ils veulent réagir ça peut être constructif* ».

***Quand vient le soir, j'ai cette sensation de vide qui me remplit, ce silence qui me pèse. Sa chaise vide pendant le repas, le cintre qui pend sans son manteau. Son absence m'opresse. (27 mars 2010, 19h07)***

Sa pratique en ligne est en fait née dans un contexte particulier – même si Bérénice, face à moi, ne met pas les mots dessus – : quelques mois auparavant, en effet, son histoire avec « Lui » s'est terminée. Une séparation douloureuse, forcée, car Bérénice en est persuadée, il ne l'aime plus. Il flirte depuis des mois avec sa « *s\*lope de collègue* » (12.01.10) – elle a découvert des messages univoques en fouillant sa boîte mail –, et, par-dessous tout, il est « *détestable* » (05.01.10) avec elle<sup>453</sup>. Pourtant, Bérénice vit dans l'appréhension de son départ<sup>454</sup>, qu'elle n'est pas sûre de pouvoir surmonter, et qui se précise – « Lui », de son côté, multiplie les visites d'appartements. C'est dans ce cadre pénible que

<sup>452</sup> Lorsque je lui demande pourquoi elle n'a pas fait le choix de tenir son journal sur un logiciel de traitement de texte – puisque la mise en ligne de son journal n'est alors pas son objectif –, elle me répond : « *ce qui me gênait, c'est que si quelqu'un heu utilisait mon ordi il pouvait tomber facilement sur, sur les dossiers* ». Le journal lui apparaissait donc mieux dissimulé sur le site : « *c'est quand même protégé, t'as ton mot de passe, heu faut vraiment connaître le site* ».

<sup>453</sup> « *C'est là qu'il m'a hurlé "ta gueule", je l'ai regardé surprise, j'ai soupiré à nouveau mais il a répété "Ferme ta gueule, putain !". J'ai voulu dire que j'avais rien dit, qu'il m'énervait, qu'il était pas capable d'appuyer sur un bouton, qu'il fallait que je fasse tout mais je me suis tue; (...)* J'espérais qu'il s'excuse, il ne l'a pas fait, il ne le fera pas. » (24.01.10).

<sup>454</sup> « *Il est rentré et tout a repris vie. Il ne me parle peut-être pas. Il m'ignore peut-être totalement mais sa présence est tellement réconfortante.* » (21.03.10).



s'ouvre le journal *Dear Diary*, qui retrace longuement cette détresse amoureuse, dont chaque écrit fait écho. Pourtant, lors de notre entretien – qui a lieu seulement deux mois après l'ouverture du journal –, la jeune fille n'y fera jamais allusion ; par délicatesse, moi non plus. La première fois qu'elle mentionne « Lui », Bérénice prend la peine de préciser « *avec mon copain... entre guillemets* » : elle sait que j'ai lu son journal, et ne peut pas, comme elle doit le faire avec ses connaissances, préserver les apparences. Malgré tout, par la suite, elle s'exprimera comme s'ils étaient toujours ensemble, et je ferai de même : leur séparation ne sera pas mise en mots – tel un « secret de polichinelle » –, pas plus que son état d'esprit présent<sup>455</sup>, qui pourtant est alors le sujet principal de ses écrits. Par exemple, la veille au soir de notre rencontre, elle note dans son journal : « *il va pas être rentré avant minuit voire une heure du matin. Et moi je vais encore passer une soirée de merde. Je suis en larmes. C'est stupide. Pour un truc aussi stupide* » (25.02.10). Dans notre conversation, jamais ne sera faite la moindre allusion à ce mal-être ; Bérénice, qui n'hésite pas à partager celui-ci avec des dizaines – peut-être des centaines – de lecteurs, m'est apparue très pudique dans la relation de face-à-face<sup>456</sup>. Respectant cette réserve, je n'ai jamais fait de référence explicite à la rupture, ou à sa souffrance, bien que ces éléments semblaient déterminants dans sa pratique ; ces sujets ont accompagné, implicitement, notre échange.

Cette rupture m'apparaît, en effet, constituer l'un des ressorts – inconscient, semble-t-il – à l'origine de la pratique en ligne de Bérénice : sans doute était-ce un moyen de chercher un réconfort auprès de potentiels lecteurs. La jeune fille qui, depuis le départ du domicile familial, vivait en couple, se retrouve soudainement « seule », « Lui » étant de plus en plus absent de l'appartement, et son départ apparaissant imminent<sup>457</sup>. D'autant plus que Bérénice n'a su développer de relations amicales stables sur Paris : « *ça va faire près de 5 ans que j'ai emménagé ici et je n'ai que de vagues connaissances de fac qui durent le temps d'une année scolaire avant de finir dans les amis facebook à qui je ne parle jamais mais dont j'adore regarder les photos. Décidément, les relations humaines me dépassent* » (10.01.10). La coïncidence entre l'ouverture du journal intime en ligne et ce sentiment de solitude ne me

---

<sup>455</sup> Bérénice était alors dans une période difficile de sa vie, d'autant plus que son échec amoureux mettait ses études en péril : si elle réussira, cette année-là, à valider son Master 1, elle échouera aux deux concours de professeur des écoles auxquels elle s'est présentée. Les doutes exprimés quant à son orientation scolaire seront d'ailleurs l'une des principales thématiques, aux côtés de cette déception amoureuse, des premiers mois de son journal.

<sup>456</sup> Bérénice me confiera d'ailleurs être plus à l'aise dans la communication écrite, et d'autant plus abritée derrière un écran : « *par exemple sur MSN, j'aurais plus facilement tendance à me confier à quelqu'un, même si c'est quelqu'un de proche, que s'il était vraiment en face de moi parce que justement il y a heu une protection* »

<sup>457</sup> Il ne trouvera finalement un appartement qu'à la fin du mois d'avril, et attendra début août pour déménager réellement, prolongeant cette situation délicate de cohabitation pendant plusieurs mois.

semble pas relever du hasard ; mais, lorsque j'interroge Bérénice sur la question des lecteurs, elle affirme leur rôle secondaire : « *parce que ce qui compte avant tout c'est l'écriture* ». Elle admet néanmoins aussitôt, avec un petit sourire : « *c'est vrai que ça me fait quand même plaisir qu'il y ait des gens qui... lisent et qui réagissent quoi* ».

***J'ai appelé ma mère pour lui dire que lui et moi c'était fini, qu'il partait à la fin du mois. J'avais la voix tremblante, j'étais au bord des larmes mais j'ai réussi à me contrôler. Tout ce qu'elle a trouvé à me dire c'est " Il aura des plaques électriques ou au gaz ?"***

***(mercredi 21 avril 2010, 14h02)***

Plus qu'un soutien, Bérénice me confie qu'elle souhaiterait avoir un point de vue extérieur sur sa situation – « *ça m'intéresse en fait de voir ce qu'ils [les lecteurs] pensent* » –, celui que ne pourront lui apporter ses proches, « *parce que y'a un jugement quand même, qu'ils sont pas objectifs* ». Que des inconnus puissent ainsi se pencher sur sa vie, sans conséquence, et donner leur opinion, sans être partie prenante, était donc, à ses yeux, un moyen de surmonter les épreuves : « *je me suis dit que ça pouvait vraiment m'apporter quelque chose* ». Et si certains se permettaient de la juger, elle n'y prendrait pas garde : « *peu importe le, le lectorat, tant pis pour lui, enfin je veux dire c'est vraiment pour moi, et après que ça plaise ou non tant pis, si ça plaît forcément c'est bien, mais si ça plaît pas ben tant pis parce que moi ça me fait du bien... C'est un peu égoïste comme heu... [elle rit]* ». Le point de vue de l'entourage, par contre, peut faire bien plus mal – « *j'en parle pas, pas forcément, parce que je me dis qu'on va pas, spécialement voilà, me comprendre ou qu'on va me juger...* ». Bérénice est effrayée à l'idée de décevoir ses proches, en particulier ses parents, persuadés de sa réussite universitaire et professionnelle<sup>458</sup> ; elle redoute les réunions de famille, qui sont souvent l'occasion de bilans – « *Je n'ai pas hâte de voir ma famille demain. Devoir faire encore face au sempiternel " Alors qu'est-ce que tu deviens ?" qui sous-entend que j'ai une vie minable, totalement ratée, pas de job, pas d'argent, pas d'amoureux, merci, au revoir* » (23.12.10). Plus que la sensation d'échec, au fond, c'est le regard que portera son entourage sur celui-ci qui la glace.

---

<sup>458</sup> « *Encore que travailler ne suffit pas, il faut en plus que ce soit un métier estimé par la majorité et bien payé. Autrement, t'es un minable. Je n'ai pas envie de décevoir mes parents ou qu'ils aient honte de dire aux gens ce que je fais* » (01/04/10).

***Ne jamais demander à quelqu'un comment il va parce que la réponse est inlassablement la même "bien et toi ?". Parce qu'on attend pas une autre réponse de toutes façons. Parce qu'on demande ça par automatisme ou par politesse. (24 juillet 2011, 22h10)***

Ses échecs, elle préfère les partager avec des inconnus ; elle n'envisage pas de les confier à ses connaissances, par exemple ses « copines » de l'IUFM – « *il y a tous ces gens qui sont en orbite autour de moi à l'université et pourtant je me sens seule. Si désespérément seule. Coincée dans ma bulle. Ils ne font que m'effleurer du bout des doigts. Ils vont et viennent... Ils ne rentrent jamais à l'intérieur de cette bulle qui refuse d'éclater. Ce ne sont jamais plus que des personnages secondaires* » (24.09.10). Aux yeux de Bérénice, nous vivons dans un monde où exprimer son mal-être est faire preuve de faiblesse : « *il faut aller bien dans la société et c'est tout* », « *je veux dire je vais pas aller rencontrer quelqu'un et lui dire " oh ben non aujourd'hui ça va pas j'ai envie de me suicider "* ». Bérénice a l'impression de vivre dans une société où les gens font semblant<sup>459</sup>, dans un « *monde où tout n'est que poudre aux yeux. Il faut susciter l'envie, enjoliver les choses. On dirait un Facebook transposé dans la vraie vie. C'est gerbant* » (24.07.11). Il s'agit à tout prix de renvoyer « *une certaine image de soi qui est positive, forcément, et on va tout faire pour que les autres soient, enfin c'est vraiment le ressenti que j'ai, que les autres soient jaloux de, de notre vie* ».

Alors quand elle éprouve le besoin d'exprimer ses inquiétudes, ou ses tourments, elle se tourne vers son journal : « *j'ai l'impression de toute façon que le journal intime c'est pour écrire quand ça va mal quoi, on écrit plus quand ça va mal que, que quand ça va bien, parce que justement heu... la société vraiment fait que, enfin c'est mon impression, fait que on peut pas dire qu'on va mal* ». Son journal est donc avant tout le réceptacle de ses pensées négatives, et c'est d'ailleurs la fonction première qu'elle lui prête : « *c'est vraiment pour, pour, pour évacuer des émotions en fait, [...] c'est pour ça que je pense que j'écris plus quand ça va mal, parce que j'ai besoin d'évacuer la tristesse alors que le bonheur en général on n'a pas trop envie de l'évacuer quoi [en riant]* ». De fait, Bérénice se relit rarement : « *il m'est arrivé de relire [en souriant] les journaux quand j'avais dix ans et ça m'a bien fait rire mais les derniers non, non je préfère pas. [...] j'ai peur d'être trop submergée d'émotions en fait en repensant à ça* » ; être à nouveau confrontée à ses

---

<sup>459</sup> Lors de l'entretien, elle illustre ses propos par cette idée qu'elle reprendra dans son journal : « *c'est un exemple débile mais, quand on enfin, va voir une connaissance on lui dit, on lui demande toujours " ça va " [en insistant sur les derniers mots], et en général elle dit " oui et toi ? ", je dis jamais " oh non, ça va trop mal ", donc enfin je pense que c'est vraiment révélateur* ».

difficultés passées lui apparaîent trop éprouvant. Et, c'est parfois même les consigner dans son journal qui lui semble destructeur : *« je crois que je ne vais plus écrire. Au départ, déverser toute ma peine et ma colère au fil des touches du clavier était libérateur. Maintenant, écrire est devenu douloureux. Ça ne me sert qu'à réaliser à quel point ma vie est vide, minable, et sans intérêt »* (11.11.11). La pratique diaristique apparaît donc ici, non seulement stérile, mais en outre délétère ; Bérénice a la sensation d'être entraînée dans une spirale, d'autant plus que matérialiser ses pensées a la conséquence de les rendre plus « réelles » : *« j'ai l'impression que, tant que je ne l'écris pas, tant que je ne le note pas noir sur blanc, ce n'est pas vrai, c'est juste une idée que je me fais, je peux encore croire que ma vie n'est pas si mal et qu'elle va s'améliorer »* (11.01.11) ; écrire qu'elle va mal, c'est quelque part se refuser le droit de faire semblant<sup>460</sup>.

Bérénice a conscience que son journal, dans l'ensemble, dresse un portrait assez sombre de sa vie : *« quand je pense à tous mes écrits, je me rends bien compte que je ne fais que me plaindre sans arrêt »* (12.01.11). Elle ironise, pendant notre entretien, à ce sujet : *« j'ai plutôt tendance à écrire quand ça va pas, pas terrible, heu que quand tout va bien ça sera moins, moins, moins régulier, du coup ça fait depuis que j'ai dix ans [en riant] que je vais mal »*. Pourtant, le journal est là aussi pour consigner les instants de bonheur, et pouvoir se les remémorer à tout instant ; en avril 2012, Bérénice rencontre Charming, et le récit de leur amour naissant envahit peu à peu les pages du journal – même si l'ombre de « Lui » continue à hanter ses écrits. La pratique diaristique a donc aussi pour Bérénice une fonction de garde-mémoire : *« je crois que je vais noter ma journée de mercredi sous forme de liste [...] j'ai peur d'avoir déjà oublié certaines choses... Tout me semble déjà si lointain... Je veux tout garder en mémoire jusqu'au moindre détail »* (12.12.12). Pas question, d'ailleurs, de détruire un jour ses écrits, papiers ou numériques, qu'elle conserve précieusement : *« c'est vrai que ça m'ennuierait de, de les perdre », « ce serait quand même détruire une partie de ma vie quoi, enfin une partie de mes souvenirs »*.

---

<sup>460</sup> *« J'ai un rendez-vous médical très important demain. Je n'ai pas envie d'écrire pourquoi, quand je l'accepterai et que je serai prête à lire ça noir sur blanc, peut-être »* (10.02.11).

***Ça me turlupine depuis des mois... Quelle est cette grosse connerie que j'ai bien pu faire en 2011 ? Je veux dire, j'en ai fait des tonnes, mais visiblement, une en particulier... Je me doute bien que je n'aurais pas de réponse et que, cet écrit n'a queue ni tête pour qui viendra le lire. Enfin. Pour presque tout le monde.***

***(Mercredi 16 novembre 2011, 13h34)***

Se souvenir, se libérer : Bérénice affirme donc écrire avant tout pour elle-même. Cependant, elle ne nie pas pour autant que la présence en filigrane des lecteurs n'est pas sans conséquence sur son écriture : *« c'est vrai que j'ai tendance à faire plus attention à ce que j'écris, enfin, à faire plus attention à l'orthographe, à la tournure des phrases ou à mettre des mots sur mes sentiments alors que... dans ma pratique manuscrite heu... c'était pas tellement important quoi, je, j'écrivais et tant pis si j'avais pas de mots sur ce que je ressentais, je faisais des phrases qui faisaient quatre lignes [en souriant], alors que là c'est vrai que je fais plus attention parce que je sais que peut-être derrière quelqu'un est en train de lire et heu il va rien comprendre »*. Le soin qu'elle prend dans la rédaction de son journal ne relève pas, selon elle, de préoccupations proprement esthétiques ; il s'agirait avant tout d'assurer un confort de lecture, en faisant attention aux fautes d'orthographe et à la clarté des propos – elle n'imagine pas, d'ailleurs, utiliser smileys ou abréviations. Finalement, elle considère que cette contrainte, qu'elle s'impose, lui est bénéfique : d'une part, elle est sûre de comprendre ce à quoi elle *« faisai[t] référence »* si elle se relit quelques années plus tard. D'autre part, cela lui permet de *« mettre [s]es idées au clair »* : *« je pense que ça m'apporte aussi, enfin ça m'oblige à mettre un mot sur ce que je ressens finalement, et à mieux comprendre, et à mieux analyser »*.

D'autant que l'écrit a une place importante dans la vie de Bérénice ; diplômée d'un bac L. et menant des études littéraires, elle a toujours beaucoup lu, et sa pratique d'écriture ne s'arrête pas au journal intime : *« j'ai écrit pas mal de choses, mais je les ai jamais finies en fait donc [rire bref]. [...] des projets de roman, des nouvelles... des poèmes, j'ai écrit des poèmes quand j'étais plus jeune »*. Elle ne parvient pas à expliquer d'où lui vient cette sensibilité littéraire – *« ma mère est commerçante, mon père est artisan donc, c'est vraiment pas le milieu, même en Champagne y'a pas beaucoup de gens qui font des études dans le supérieur »* –, qui se serait éveillée en elle dès l'enfance : *« ma famille clairement quand j'étais au collège même en primaire ils me disaient bon ben toi tu feras L. quoi, tu feras un bac L., c'est obligé »*. Sa culture écrite ne s'arrête donc pas à sa pratique diaristique ; je constate, d'ailleurs, qu'elle a lu finalement peu de journaux intimes édités – elle ne sera

capable de n'en citer que deux, *L'herbe bleue*, et *Le journal de Bridget Jones*<sup>461</sup>.

*Je viens de voir C. se connecter après une longue absence. Il m'a fièrement annoncé qu'il sortait avec elle. [...] Je suis heureuse pour lui. [...] En même temps, je suis jalouse et triste. Je lui souhaite que ça foire. Parce que moi je suis malheureuse et triste. Parce que moi j'ai personne. Je me trouve ignoble. (Mardi 27 juillet 2010, 17h05)*

Écriture travaillée donc, que Bérénice ressent moins spontanée au regard de sa pratique manuscrite : « *je réfléchissais vraiment pas c'était, au fil de mes pensées* ». Avant de valider une entrée sur le site, elle relit l'écrit plusieurs fois, et traque les fautes d'orthographe – « *je sais pas pourquoi je suis super à cheval là-dessus [en riant], peut-être parce que je suis une future prof* » – ; il lui arrive même parfois, une fois l'écrit validé, de corriger ce qui lui avait échappé. Par contre, Bérénice met un point d'honneur à ne pas intervenir *a posteriori* sur la formulation ou le sens des écrits : « *c'est peut-être aussi parce que justement j'ai cette pratique manuscrite où heu, où on peut pas le faire, donc c'est vrai que même si y'a la possibilité je pense que ça dénaturerait un peu le...* ». Elle s'accorde néanmoins le droit d'ajouter des phrases à un écrit, mais en prenant soin de signaler qu'il s'agit d'un *edit* – à l'image d'un commentaire inséré dans la marge d'un cahier.

Si Bérénice reconnaît l'influence du lectorat sur la forme de l'écriture, elle nie cependant toutes conséquences sur le contenu de ses propos : « *Ah non y'a aucune différence* ». Elle affirme ne pas se restreindre – « *Non. Franchement pas du tout* » – et ne pas se censurer – pas plus qu'elle ne le faisait, selon elle, dans sa pratique manuscrite. Ayant constaté que sa sexualité est simplement esquissée dans ses écrits, je l'interroge sur le rôle du lectorat à ce sujet ; Bérénice m'explique : « *c'est pas dans ma pratique donc... – Déjà à la base ? – Ouais déjà à la base ce... j'en parle pas sauf si vraiment heu un truc qui m'a fortement marquée ou choquée ou... et que je vais avoir besoin d'en parler* ». Mais elle précise néanmoins qu'elle pourrait être amenée à être plus expansive à ce sujet : « *ça vient pas en fait, c'est pas des sujets qui viennent, mais... si jamais un jour j'avais besoin d'en parler, je pense que je me restreindra pas* ». Car Bérénice voit dans la fonction cathartique du journal l'assurance de sa sincérité : « *parce que justement c'est pour me libérer donc ce serait contraire à... à ma pratique en fait, de pas l'écrire [sa pensée], parce qu'au final ça resterait en moi, et ça resterait heu... problématique, alors que de l'écrire ça, c'est comme si voilà, ça sortait du bout de mes doigts et j'étais libre* ». Exprimer ses pensées serait donc

---

<sup>461</sup> Comme nous l'avons vu, tous deux fictionnels.

plus important que le jugement des lecteurs – « *j'ai strictement rien à faire de ce qu'ils pensent de moi* » ; ce qui ne l'empêche pas de projeter, lorsqu'elle écrit, leurs réactions : « *c'est vrai que parfois j'écris des trucs et je me dis heu... bon ils vont penser que je suis affreuse ou que je suis folle [en riant], mais tant pis quoi. [...] je l'assume heu pleinement* ».

***Je n'arrête pas d'écrire quelque chose et puis de l'effacer. Un des avantages que n'offre pas la version papier d'un journal. (Vendredi 31 décembre 2010, 12h12)***

Bérénice semble donc avoir trouvé sur *Journalintime.com* un substitut satisfaisant à son journal manuscrit. Elle qui, pourtant, apprécie tout particulièrement l'écriture manuscrite – « *j'aime bien écrire justement, j'aime bien tenir mon stylo plume, j'écris au stylo plume* » – ne ressent aucun « manque » : « *c'est vrai que les sensations sont pas les mêmes [...]* » mais « *c'est pas essentiel je dirais à l'écriture, c'est vraiment pour évacuer quoi. Donc peu importe que ce soit avec un stylo ou avec un clavier* ». Quant au support, elle s'en soucie peu : à l'époque manuscrite, « *c'était n'importe quel cahier que je trouvais, différents formats, 24x32, 21x29,7, des tout petits carnets...* » ; la dimension matérielle de l'objet n'est pas pour elle une priorité. Elle regrette cependant quelque peu la liberté offerte par le support papier : « *[sur le journal intime en ligne] on peut pas écrire quand on veut quoi, il faut vraiment sortir son truc, aller, se rendre sur le site, alors que par écrit voilà, un bout de papier, n'importe quoi heu d'ailleurs un ticket de caisse, il m'est arrivé d'écrire dans le métro* ».

Néanmoins, elle n'y voit pas là un handicap majeur, puisqu'elle possède un ordinateur portable – « *je le transporte en cours avec moi et tout ça* » – : de fait « *si un jour [...] j'ai [...] pas mon ordinateur avec moi, et heu que je ressens le besoin d'écrire quelque chose, je, je prendrais un bout de papier et je, je reviendrais à l'ancienne [elle sourit]* »<sup>462</sup>. Finalement, c'est la discrétion attribuée au support numérique qui emporte ses faveurs, car Bérénice a la sensation de pouvoir écrire sans attirer l'attention de « Lui » ; « *je m'arrange quand même pour qu'il soit occupé, et pas juste à côté de moi* », me confie-t-elle avec un petit sourire.

---

<sup>462</sup> C'est d'ailleurs plus ou moins ce qu'elle faisait déjà avec son cahier, qu'elle ne transportait pas partout – mis à part, par exemple, chez ses parents – : « *je prenais un bout de papier n'importe quoi [...] si je ressentais vraiment le besoin d'écrire [...], et je glissais après la feuille... dans le cahier, ou même des fois je la foutais à la poubelle* ». Malgré tout, « *dans la version manuscrite j'écrivais tout le temps le lieu où j'écrivais en fait. Je sais pas pourquoi, c'était très utile [ton ironique] mais en général je l'écrivais* ».

***Bien sûr, si je les ai posté sur facebook [les photos], c'est pour faire comme tout le monde et montrer que moi aussi, j'ai une vie géniale, je fais des trucs trop bien et j'aimerais qu'on m'envie (alors que bon, en vrai ma vie, elle est quand même un peu pourrie).  
(Samedi 17 juillet 2010, 20h08)***

La jeune fille a confiance dans la sécurité du dispositif Web ; elle estime peu probable qu'un proche découvre son journal : « *ça serait vraiment pas de chance quoi [nous rions], mais j'y pense pas du tout parce que je me dis que c'est pas possible* ». Elle est persuadée que les événements évoqués, communs, pourraient difficilement permettre de faire un lien avec sa personne : « *enfin ça pourrait arriver à n'importe qui [...], donc je pense pas qu'on puisse me reconnaître vraiment, je pense vraiment pas... [Un silence] On sait jamais mais...* ». Cette supposition est renforcée par les précautions qu'elle prend pour assurer son anonymat : les prénoms sont codés par une initiale, la ville n'est pas nommée<sup>463</sup>, elle n'imagine pas insérer de photographies – qu'elle réserve à son profil sur *Flickr* –, ni de vidéos. Elle se considère dans l'ensemble « *assez prudente* », et ce dans toutes ses pratiques sur le Web. Elle est inscrite sur *Facebook*, mais m'explique qu'elle y révèle peu d'informations, participe rarement sur le profil des autres, et évite de publier des « *photos de soirée* ». Sur *Flickr*, il y a certes des photographies d'elle-même, mais son nom est absent ; sur son blog, seul son prénom est présent, et elle reste invisible : « *à chaque fois c'est soit l'un soit l'autre* ».

Bérénice a donc la sensation de maîtriser ses pratiques d'exposition de soi, puisque respectant les principes d'anonymat et/ou d'invisibilité. Elle a conscience, par exemple, que les employeurs peuvent faire des recherches à son sujet<sup>464</sup>, et fait donc en sorte que ses informations personnelles soient introuvables. D'autre part, elle considère, dans sa pratique diaristique, échapper aux dérives qu'elle observe par exemple sur *Facebook* : « *c'est vraiment du voyeurisme, et j'ai l'impression que c'est pour montrer à quel point notre vie est trop géniale, et on fait ci, et on fait ça [...]. Voilà, en plus y'a ce côté où, on n'est pas obligé mais, en principe pour voir la feuille de l'autre il faut lui demander d'être ami, donc en général tu demandes juste à être ami avec quelqu'un simplement pour voir sa feuille, pour voir ce qu'il est devenu, pour voir ce qu'il fait dans sa vie, s'il gagne plein d'argent, et pour*

---

<sup>463</sup> « *J'évite de parler de là où je vis, enfin, je pense pas qu'on sache, qu'on sait que je viens de Paris, mais j'ai peur vraiment, enfin, parfois dans mes écrits j'ai peur par[fois]... de... de laisser par exemple une station de métro et, ça, ça m'est arrivé dernièrement, d'avoir écrit ça, d'avoir noté la station de métro et je me suis dit non, je vais pas marquer ça parce que... forcément on va savoir que je suis à Paris quoi* ».

<sup>464</sup> Comme elle s'est empressée de le faire lorsque je l'ai contactée par mail : « *personnellement, quand tu m'as envoyée le mail, la première chose que j'ai faite c'est taper ton nom sur Google [elle rit], parce que voilà, pour vérifier l'identité* ».



voir ses photos ». L'exhibitionnisme est donc, pour elle, caractérisé par la volonté de se montrer sous un jour favorable – ce qui exclurait donc sa pratique diaristique de cet écueil –, quand le voyeurisme se définirait par une « curiosité » pure et simple – et non une réelle sollicitude pour la personne, dont elle imagine qu'une partie de ses lecteurs font preuve.

***C. a osé abordé la question des rapports sexuels avec elle [sa petite amie]. Rapports qu'ils n'ont pas. Il lui a demandé pourquoi, s'il y avait un problème. Elle lui a dit qu'elle voulait bien faire "un peu", se froter l'un contre l'autre en sous-vêtements, mais rien de plus. A nouveau, il a demandé pourquoi. "J'aime pas. C'est trop violent pour moi comme acte." » (Samedi 12 février 2011, 22h10)***

Du fait d'une confiance dans les procédés d'anonymisation mis en place dans sa pratique en ligne, Bérénice se sent autorisée à aborder la vie de ses proches<sup>465</sup>. Lorsque je la questionne sur ce point, elle est d'abord surprise – « *je me suis pas du tout penchée là-dessus c'est vrai, mais heu... Ah ouais ! [elle rit]* » –, puis elle argumente : « *je pense pas qu'ils puissent être reconnus non plus, enfin il faudrait déjà qu'on me reconnaisse pour reconnaître ces personnes-là, donc je pense pas non plus que ce soit problématique, mais...* ». Bérénice n'avait donc pas conscience, avant que j'évoque le sujet, des questions éthiques – potentiellement juridiques – que sa pratique soulève ; le sentiment de discrétion semble très fort, d'autant plus qu'il croît avec le temps. Par exemple, pendant l'année 2011, Bérénice commence à publier des photographies et des vidéos d'elle-même : à cette époque, elle débute la pratique de la *pole dance*<sup>466</sup>, et souhaitant partager ses progrès avec ses lecteurs<sup>467</sup>, insère dans ses écrits des montages vidéo de ses séances dans son salon. Si les premières vidéos sont tournées dans l'obscurité, et ne restent que temporairement sur le journal, les suivantes laissent de plus en plus négligemment apparaître son visage – même, s'il est vrai, on l'identifie mal –, et ne sont pas retirées. Autre exemple, un jour où elle hésite sur sa tenue pour une soirée déguisée, elle poste plusieurs photos d'elle-même en pied : certes, Bérénice prend la peine de pencher la tête vers l'avant, mais cette maigre précaution, me semble-t-il, n'empêcherait nullement une identification. Sa vigilance apparaît donc s'atténuer avec le temps, au point de fédérer certains usages risqués.

<sup>465</sup> Elle publie, par exemple, des mails écrits par « Lui », ou rapporte des événements très personnels qui concernent son entourage.

<sup>466</sup> Danse acrobatique autour d'une barre verticale.

<sup>467</sup> « *J'aimerais mettre des vidéos en ligne mais encore une fois, j'hésite à m'exposer ici. Je tiens à conserver mon anonymat. Ça viendra peut-être, sûrement même, dans les jours qui viennent si je trouve une solution.* » (23.05.11) ; « *En attendant, je dépose une vidéo (que je supprimerai sans doute dans les jours qui viennent) plutôt sombre.* » (29.05.11).

Dans le même ordre d'idée, Bérénice cite certains éléments – tels que les festivals Solidays et Rock-en-Seine, l'académie de Versailles, le métro, le RER, les quais du canal, ou les catacombes – qui permettent au lecteur de deviner qu'elle habite à Paris ; difficile, en effet, de tout coder, mais il semblerait qu'elle ait peu à peu abandonné l'idée de cacher son lieu de résidence. En outre, j'ai repéré plusieurs oublis dans le codage des noms : C. s'appelle donc C\*\*\*<sup>468</sup>, Charming se nomme \*\*\*, et « Lui » a un prénom qui commence par la lettre \*<sup>469</sup>. Ces exemples peuvent paraître de l'ordre du détail ; néanmoins, il me semble que leur accumulation est risquée : il est clair que désormais, si un proche découvre le journal, et approfondit sa lecture, il bénéficiera de suffisamment d'indices pour identifier Bérénice.

***Il m'a avoué il y a plus d'un mois qu'il avait fouillé dans mon historique.***

***Comment aurait-il pu manquer mon journal ? Vient-il le lire par curiosité ? Je me sens nue, exposée, à découvert. Je suis sur la défensive. (Lundi 9 mai 2011, 23h11)***

Mais le « danger » peut venir d'autre part. L'ordinateur, s'il est apparu à Bérénice être un outil fiable et discret, est aussi un véritable espion ; chaque action laisse des traces. L'historique Web, notamment<sup>470</sup>, permet d'accéder à la liste des derniers sites consultés, et ce jusqu'à un mois<sup>471</sup>. Ainsi, en avril 2011, Bérénice apprend que « Lui » a consulté l'historique de son ordinateur portable ; il ne lui a pas parlé de son journal en ligne, mais sachant qu'il est au courant de sa pratique diaristique – manuscrite du moins –, Bérénice soupçonne qu'il ait pu découvrir son journal<sup>472</sup>. Si c'est le cas, une simple recherche sur le site *Journalintime.com* lui permettrait d'accéder à la liste des journaux – et Bérénice étant particulièrement active sur le site, son journal y est d'autant plus visible<sup>473</sup>. Le doute s'installe chez la jeune fille, qui se sent contrainte à taire certaines pensées – « *Y a des choses que j'aimerais dire mais je n'ai pas envie qu'il les lise...* » (13.06.11) – et qui parvient

<sup>468</sup> Mes propres codages sont repérables dans le texte par l'emploi d'étoiles – \*. Ils correspondent à des informations que je juge sensibles, et dont j'imagine que les diaristes ne souhaiteraient pas voir reproduites dans ce mémoire de thèse – soit qu'elles semblent avoir été notées involontairement dans le journal, soit qu'elles sont inédites – car fournies par les diaristes lors des entretiens.

<sup>469</sup> Dans le dernier cas, il semble qu'il ne s'agisse pas d'une omission. Il est à noter que j'ai fait le choix de ne pas dévoiler ces éléments, qui ont été révélés involontairement sur le journal.

<sup>470</sup> Je pourrais évoquer également l'enregistrement automatique des mots de passe dans les navigateurs – qui se fait souvent sans même que l'utilisateur en ait conscience –, ou la ressource de recherche suggestive sur *Google*, qui permet l'affichage des recherches antérieures par la simple saisie d'une ou deux lettres.

<sup>471</sup> Certes, il est possible d'effacer l'historique, mais la manœuvre peut au contraire éveiller les soupçons.

<sup>472</sup> Cet événement se produisant bien après notre entretien, je n'ai pu interroger Bérénice à ce propos.

<sup>473</sup> Dans l'annuaire, son journal est positionné dans les premières pages de la liste ante-chronologique, et pour peu que Bérénice ait posté un écrit dans les quatre jours précédents, un lien sur la page d'accueil mène directement à celui-ci.

difficilement à faire abstraction de ce soupçon. Sa crainte, aussi injustifiée soit-elle, paralyse le mécanisme d'écriture : *« j'ai essayé de ne pas m'en soucier et de ne rien changer mais je me rends compte que c'est moins spontané et que je fais plus attention à certaines choses »* (13.06.11). La tension créée est d'autant plus grande qu'elle ne peut se résoudre à abandonner son journal : *« j'ai besoin d'écrire, j'ai besoin de cet espace et je ne l'ai plus. C'est presque comme s'il était rentré dans ma tête et que je ne pouvais plus rien penser, c'est insupportable »* (13.06.11). Bérénice se trouve dans une situation d'aporie : elle ne peut questionner son ex-compagnon à ce sujet sans lui révéler l'existence du journal. Par compromis, elle décide de continuer à écrire, tout en protégeant les entrées les plus sensibles : *« j'ai déjà mis de nombreux écrits en privé, j'ai repris mes journaux manuscrits mais je m'étais attachée à cet endroit et ça me peine de devoir faire attention à ce que j'y écris »* (13.06.11).

Un an après cet événement, je constate que la jeune fille écrit toujours dans son journal ; le doute s'est sans doute progressivement dissipé à son esprit, et « Lui » sortant peu à peu de sa vie, elle a vraisemblablement choisi de considérer que cela avait moins d'importance. Mais l'incertitude finit par réapparaître ; le 8 mai 2012, elle écrit : *« je ne doute plus du fait qu'il lise ce que j'écris ici (ou alors, il a peut-être regardé sur mon portable. Ou les deux...). Ses réactions concordent trop souvent avec ce que je note sur mon journal... »*. Pis, elle suspecte désormais Charming d'avoir lui aussi découvert le journal : *« je sais qu'il surveille de temps en temps ma boîte email. Je me demande s'il passe dans le coin également. Probablement. J'ai quelques soupçons »* (3.08.12). Plus que la sécurité effective de la pratique, c'est donc le sentiment de sécurité qui apparaît déterminant ; tant que la diariste a confiance en la discrétion de ses écrits, elle peut s'exprimer librement. Mais un simple doute peut renverser l'édifice ; le mécanisme d'écriture diaristique est fragile, et nécessite que l'incertitude se dissipe pour pouvoir s'actionner à nouveau.

***Mille Mercis à vous tous, chers diaristes et visiteurs de Journal Intime qui êtes là à chaque épreuve. Dans mes joies comme dans mes peines, surtout dans mes peines. (28 mai 2012, 11h11)***

En février 2010, lors de notre rencontre, Bérénice est nouvelle sur le site : elle n'écrit que depuis deux mois, et son forum n'a reçu que quelques messages – tous de soutien, mais aussi d'indignation, quant au comportement de « Lui ». Elle me confiait alors que peut-être, avec le temps, ces lecteurs pourraient devenir ses principaux confidents : *« c'est des*

*rapports en fait totalement différents finalement, entre les lecteurs du journal intime, et les gens de notre entourage quoi, à qui on va pas... finalement je pense que... on va arrêter de se confier à eux, et on va se confier exclusivement presque... au journal quoi et aux lecteurs* ». Mais la perspective semblait fort lointaine, et presque de l'ordre du fantasme. En outre, si elle n'excluait pas un échange par mail, ou par MSN, une rencontre en face-à-face lui semblait improbable : « *ça serait un peu bizarre quand même* ». Mais si Bérénice, jouant le jeu de mes questions, faisait l'effort de la projection, elle paraissait n'avoir jamais imaginé cette éventualité, et le lectorat semblait s'apparenter pour elle à une entité abstraite.

Deux ans plus tard, elle consacre une entrée à ses lecteurs, dans lequel elle écrit : « *si on m'avait dit lors de mon inscription sur le site et à la création de mon journal que je ferais partie, un jour, d'une telle communauté, je n'y aurais jamais cru... Je ne savais pas qu'une si belle aventure m'attendait. J'ai rencontré sur ce site des gens formidables qui font désormais partis intégrante de ma vie* » (28.05.12). Depuis, en effet, Bérénice s'est créé un petit groupe de lecteurs fidèles, qui l'ont suivie tout au long de ces deux années, et commentent régulièrement ses écrits, pour la soutenir et l'encourager. Elle m'avait confié lors de notre entretien : « *mais c'est vrai que j'aurais pu, enfin j'aurais aimé le montrer [mon journal manuscrit] à des gens inconnus* » ; le site lui a donc permis de réaliser ce fantasme, même si ces inconnus n'en sont plus vraiment. Leur statut est un peu particulier, tel que Bérénice l'imaginait : « *ils m'auront jamais vu, et ils m'auront jamais entendu parler ou quoi, et ils connaîtront des choses vraiment intimes ou personnelles que j'aurais peut-être pas vraiment partagé avec mon entourage* ». Tout à la fois proches, et lointains, ils ne remplaceront jamais, bien sûr, les proches de Bérénice – « *c'est vrai que y'a cette relation là, mais après y'a pas, toutes ces choses dans les vrais relations sociales, les regards, les sourires... qu'on retrouve pas* » –, et certains disparaîtront sans doute, un jour, au détour d'une page HTML. Ils resteront, néanmoins, les confidents d'un temps, ceux qu'elle n'aura pas su trouver, alors, dans sa vie « réelle ».

Et puis il y a Caly : Bérénice l'a rencontrée sur le site, toutes deux ayant débuté leur journal<sup>474</sup> à peu près à la même époque ; leurs lectures se sont entrecroisées, au point qu'elles se rapprochent, jusqu'à devenir amies<sup>475</sup>. Caly habite en Belgique, mais un échange intensif se met en place entre elles via MSN, et des références à cette dernière viennent peu à peu s'immiscer dans le journal de Bérénice<sup>476</sup>. Caly joue véritablement un rôle dans la vie de

<sup>474</sup> *Dans chaque larme s'attarde un espoir*, <caly.journalintime.com>, (10.07.12).

<sup>475</sup> « *Je ne remercierai jamais assez JI de m'avoir apporté Caly... elle a une place très importante dans ma vie maintenant.* » (23.05.12).

<sup>476</sup> « *Je m'inquiète pour Caly. Elle ne répond pas.* » (31.07.10) ; « *J'attends l'aval de Caly pour envoyer celui*

cette dernière au point qu'elle est à l'origine de son histoire d'amour avec Charming : « *hier soir (ou devrais-je plutôt dire la nuit dernière), Caly m'a convaincue d'ajouter à mes amis un garçon du lycée qui était dans ma classe en seconde et qui me plaisait bien* » (10.04.12).

Elles ne se sont pour l'instant, si je ne me trompe pas, encore jamais rencontrées, mais semblent décidées à le faire dès que possible<sup>477</sup>. Sans doute, si rencontres il y a, celles-ci resteront exceptionnelles ; une telle relation – fondée sur un échange de journaux intimes – ne semble pas pouvoir perdurer si elle ne reste pas virtuelle. En d'autres termes, la proximité affective qui s'est mise en place entre Bérénice et Caly ne peut, sauf à remettre en question leur « échange diaristique », se muer en une proximité « physique ».

---

[le mail] destiné à la s\*lope. » (01.04.11) ; « (Clin d'oeil à Caly) » (05.04.11).

<sup>477</sup> « Et je garde en tête ce voyage à Madrid pour fêter le 31 avec Caly, dès que j'aurais un peu d'argent de côté... » (09.09.10) ; « Mon weekend avec Caly est tombé à l'eau. » (29.01.12).

**Mardi 3 juillet 2012**

**Mardi 3 juillet 2012 à 20h36**

*J'ai passé ma soirée d'hier et ma journée d'aujourd'hui à lire mes vieux journaux intimes. Ceux qui étaient manuscrits. Que j'ai écrit depuis la fin de mon année de Troisième jusqu'au milieu de mon année de Première, à peu près. Cinq cahiers en tout. Dont le dernier qui est resté inachevé. Ces cahiers, je les ai tenus pendant presque deux ans avec une régularité et un engouement incroyables. Je suis certaine que je ne pourrais jamais faire mieux ici. La raison qui me motivait à ce point est évidente : je m'adressais à Sueño. Cela semble puéril. Mais j'avais là comme un confident. Quelqu'un que j'ai beaucoup aimé, et cela me rassurait. Bien sûr, cela avait quelque chose de fictif. Je savais très bien qu'il ne lirait jamais ces lignes, et c'est à peine s'il me connaissait. Mais la gamine que j'étais à l'époque était en telle admiration devant lui. Je me suis assagie, au fur et à mesure de ces cahiers, mais j'ai conservé Sueño comme destinataire. D'ailleurs, je ne me suis jamais aussi peu censurée que dans ces cahiers-là. C'est impressionnant.*

*Ce qui est impressionnant surtout, c'est de voir à quel point j'ai changé depuis. En lisant ces journaux, je me suis vue comme une fille enthousiaste et optimiste. Qui, malgré les mauvais moments, les coups durs, continuait à conclure sur des notes gaies et chaleureuses.*

*Elle est passée où, cette fille ?*

*Sérieusement. Je ne me suis pas reconnue. Dans les premiers cahiers, j'étais vraiment très puérile dans ce que j'écrivais. Mais c'était d'une naïveté presque touchante, au fond. J'ai pleuré, en réalisant.*

*Je suis triste, ce soir. Replonger dans ces années Sueño m'a fichu un sale coup. Tout cet engouement. Cette vie qui tournait beaucoup autour de lui. Tout ce bonheur qu'il m'apportait. Je me rappelle une fois que mon père m'avait dit que j'avais les yeux qui brillaient lorsque je parlais de lui. Il m'a tellement apporté, à sa façon. Et je lui dois beaucoup. Je n'ai pas pu résister à écrire une nouvelle page, à la suite de ce cahier. Un peu moins de quatre ans après. En réalité, j'ai écrite quatre grosses pages. La vérité, c'est que je trouvais cela dommage que ce cahier s'arrête comme ça, brutalement. Du jour au lendemain. J'avais envie de rajouter une pierre à l'édifice. Une sorte de conclusion. Mais en*

*continuant de m'adresser à lui. Comme pour le remercier. D'avoir été là durant toutes ces années, dans un sens. Malgré qu'il ne soit plus vraiment là aujourd'hui. Malgré que j'ai pu lui en vouloir parfois. Malgré qu'il m'arrive à des moments de l'oublier un peu. Et bien, malgré tout cela, il conservera une place particulière dans mon coeur. Il a été tellement important pour moi, à cette époque. Et je ne pourrais jamais le renier.*

*Je m'abstiendrai de tout autres commentaires sur ma vie désolante ce soir.*

*Sur ce, bon vent !*

---

L'entretien avec Sanook a lieu le jeudi 8 avril 2010, à 9 heures du matin. Nous nous sommes fixé ce rendez-vous pour une « rencontre » un peu particulière, puisque celle-ci aura lieu par le biais de *Skype* : Sanook, qui est une lycéenne de 17 ans, vit encore chez son père – l'entretien à domicile est donc banni –, est en pleine révision du bac, et réside en Haute-Marne, dans un village mal desservi par le train. Après plusieurs mails échangés afin de trouver une solution qui nous conviendrait à toutes les deux, nous avons finalement décidé de procéder à un entretien téléphonique par *Skype* ; Sanook m'ayant confié que l'usage de la webcam la mettait mal à l'aise – celle-ci lui donnant la sensation d'être « observée » –, le choix fut donc fait de ne pas utiliser la visiophonie. C'est donc devant mon ordinateur, depuis mon salon, que je mène l'entretien avec Sanook, qui est installée à l'autre bout de la France dans sa chambre. Cette situation peu orthodoxe aura au moins l'avantage de permettre à l'adolescente de se livrer sans trop d'appréhension – les situations de face-à-face ayant tendance à l'intimider –, et si certains soucis techniques viendront émailler l'entretien<sup>478</sup>, une dynamique conversationnelle s'installera rapidement, et nous échangerons pendant plus d'1h45.

---

<sup>478</sup> Déjà abordés p.276, note de bas de page 477.

***Je m'y remet enfin un peu. Plus par obligation que par envie. Enfin c'est l'impression que j'ai. Je ne sais pas en réalité. C'est comme si je ressentais tout de même l'envie d'écrire, mais que je n'étais pas motivée à le faire. (Samedi 6 mars 2010, 21h09)***

Ce journal, intitulé *Arnakia*<sup>479</sup> par Sanook, n'est pas la première tentative de la jeune fille sur le Web. En effet, quelque temps auparavant, elle a fait un essai sur une plateforme de blog, mais le journal n'a pas dépassé les deux, trois jours, Sanook prenant conscience qu'elle recherchait avant tout un site qui soit dédié uniquement au journal intime : « *un site qui gère, heu spécialement fait pour des journaux intimes* ». Elle a donc fait une recherche sur *Google* et découvert *Journalintime.com* en décembre 2009 : son journal est créé le 30 décembre, et pendant deux mois elle consigne avec constance, chaque jour, ses pensées. Mais dès le mois de mars la pratique devient moins régulière, et s'essouffle peu à peu ; c'est donc dans ce contexte que je la rencontre au mois d'avril, alors qu'elle n'a plus écrit depuis un mois. Sanook, dès les premiers instants de notre entretien, m'explique que cette irrégularité dans l'écriture lui est familière : « *j'ai toujours des périodes où j'en ai marre et j'écris pas, des fois ça dure longtemps ou ça dure quelques semaines, ou quelques jours* ». Car la jeune fille, avant de tenir son journal intime en ligne, avait une pratique manuscrite : « *ça remonte peut-être à mes premières années de collège, mais c'était pas énormément de trucs, c'était sur une petite page, j'écrivais mes colères [...]. J'ai eu plusieurs périodes comme ça où j'écrivais, j'arrêtais, je recommençais etc.* ». À partir de la troisième, cependant, sa pratique se renforce : « *c'était une période de trois ans comme ça où, oui j'ai écrit, j'écrivais pratiquement tous les jours* » ; après une nouvelle pause d'une année, elle s'inscrivait sur *Journalintime.com*.

Sa pratique – manuscrite ou numérique – est donc caractérisée par la discontinuité. Et son rythme d'écriture varie d'un extrême à l'autre : soit Sanook écrit tous les jours, avec une ponctualité presque compassée<sup>480</sup>, soit elle délaisse son journal, jusqu'à l'abandonner pendant plusieurs mois. Elle explique cet état de fait par « *des périodes de flemme* » ; parfois, la motivation s'essouffle – « *y'a des périodes [...] où j'ai plus l'impression que c'est comme un, comme un devoir, donc j'ai un journal je me dis il faut que j'écrive, et donc*

---

<sup>479</sup> *Arnakia*, en grec, peut se traduire par « anarchie ». En me penchant sur son journal quelque temps après notre entretien, j'ai constaté que celui-ci avait changé de nom : il se nomme désormais *Ananké*, terme grec qui fait référence à la fatalité. Après quelques recherches, j'ai découvert que Victor Hugo mettait en scène ce second terme dans *Notre-Dame de Paris*, roman cité par Sanook dans son journal ; en revanche, dans la comédie musicale éponyme, c'est le terme *Arnakia* qui est avancé. J'en ai donc tiré la conclusion que Sanook souhaitait intituler son journal « fatalité » et non pas « anarchie », ce qui explique la modification du titre – qui apparaît, par ailleurs, plus cohérent avec le contenu du journal.

<sup>480</sup> Et dans un rythme assez rigide : écrire le soir pour raconter sa journée de la veille.



*j'écris, et des périodes où j'ai vraiment pas envie d'écrire donc je me dis " je ferai ça plus tard " » – , puis « l'envie d'écrire » revient. Au fond, le motif d'écriture chez Sanook est avant tout d'ordre pulsionnel<sup>481</sup> : elle écrit ce qui lui « passe par la tête », pour se « défouler » et « vider son sac », quand elle a « besoin de dire ». C'est pourquoi les phases d'assiduité succèdent à celles de disette – « j'ai des périodes où... où ça part où ça vient ». La nécessité de s'épancher a peu de coïncidence avec le rythme journalier, auquel elle tente pourtant de se plier – « j'essaie de me pousser » – ; dans ces moments-là, l'écriture devient forcée, et la « corvée » est peu à peu remise à des lendemains lointains, jusqu'à ce que l'envie naturelle réapparaisse. Ainsi, au moment de la rédaction de ce portrait, Sanook tient son journal en ligne depuis près de trois ans, mais son rythme d'écriture y est très variable.*

***Je suis née à Nancy le 15 Septembre 1992 donc, si l'on fait le calcul, j'ai dix sept ans.  
Cela fait maintenant neuf ans depuis le mois de Juin que j'habite en Haute-Marne, dans  
le Nord-Est de la France. (Jeudi 31 décembre 2009, 12h12)***

Si Sanook tient désormais son journal sur le Web, c'est parce que ce dispositif lui semble plus sécurisant ; « je commençais à avoir deux, trois cahiers entassés dans ma chambre, et ça ajoutait du risque [...] qu'on tombe dessus ou autre ». Sanook vit encore, au moment où je la rencontre, chez son père, avec ses deux petits frères : ce cadre familial lui apparaît peu propice à une pratique diaristique sereine – « j'ai toujours cette peur qu'on fouille ou qu'on tombe dessus par hasard... ». Elle dispose de sa propre chambre, et prend soin de cacher ses journaux intimes « dans un placard, [...] sous d'autres cahiers ou sous d'autres livres », et celui en cours dans le « tiroir de [s]on bureau », mais malgré tout la crainte est là ; tenir son journal sur le Web lui semble au contraire « retire[r] le risque d'être lu par des proches ». Sa confiance dans le support apparaît très forte : Sanook a certes veillé à emprunter un pseudonyme, et certains prénoms – non la totalité – sont codés par une initiale, mais les indices qui pourraient permettre une identification sont nombreux – date de naissance, département de résidence, projets détaillés d'étude<sup>482</sup>. Sanook a conscience que trouver son journal serait aisé si son existence était connue – « il suffit de chercher journal intime sur Internet » –, et n'a donc jamais fait allusion à celui-ci devant ses proches. Elle estime que, cette disposition prise, il y a peu de risques que l'un d'entre eux le découvre par

<sup>481</sup> « L'écriture m'est aussi vitale, en quelque sorte. » (13.01.10).

<sup>482</sup> Le lecteur sait notamment qu'elle souhaite préparer le concours d'entrée pour le diplôme EJE (Éducatrice de Jeunes Enfants) à Pau, afin d'intégrer l'année suivante l'école de Toulouse ou celle de Talence. Quelques temps plus tard, il apprendra qu'elle a bien intégré l'école préparatoire de Pau, puis qu'elle a obtenu son concours et s'est inscrite à Talence.

hasard<sup>483</sup> : « je reste sur la base où ça... heu ça doit être rare ».

***Il y a encore eu des photos de J. sur Facebook. Pas de quoi déclencher à nouveau ma jalousie, mais rien que voir des photos de lui me zappe le moral. Noémie n'arrête pas de me dire d'arrêter. D'arrêter de fouiller. De creuser. De surveiller ses moindres faits et gestes - pour le peu qu'il en fait sur ce site. Que cela me fait plus de mal qu'autre chose.***  
***(Dimanche 7 février 2010, 23h11)***

Mais plus que la sécurité, c'est la « curiosité » qui l'a poussée à se tourner vers cette pratique : « j'avais envie d'essayer en fait, je, vu que c'était nouveau, je suis un peu curieuse donc... ». Se considérant comme appartenant à ce qu'elle nomme « la génération Internet », elle trouve naturel de s'adapter aux nouvelles technologies : « j'ai un petit côté, ouais je vis avec mon temps, je suis une petite jeune qui suit le mouvement Internet, le mouvement Ipod tout ce qu'on veut ». À ses yeux, expérimenter le journal intime en ligne était une façon de « sui[vre] le mouvement », de s'adapter, en somme, à son époque. Elle perçoit le Web « comme une ouverture sur le monde », et comme un espace « où on peut pratiquement tout faire. Quand je vois qu'on peut même maintenant tenir un journal intime sur Internet... ». Parallèlement, Sanook porte un regard critique sur un certain nombre de ses pratiques sur le Web ; Facebook, notamment, lui apparaît comme un « site à problèmes » : « je suis un peu réticente, même si j'y vais souvent, je trouve ça, je trouve ça peut-être un peu malsain vu que, on peut espionner les gens, y'a toujours moyen de savoir ce qu'ils font, qui connaît qui... ». Elle se défend du paradoxe – critiquer ce réseau social où elle est par ailleurs active – par la pression du « conformisme » : « tout le monde le fait donc t'es un peu poussé à le faire et tu tombes dedans ». Elle met cependant en suspens une éventuelle désinscription – « je crois qu'un jour je vais en avoir marre et j'arrêterai » –, et considère son usage plus modéré que la moyenne<sup>484</sup> : « je suis un peu prudente à ce niveau-là quand même. Je suis pas du genre à exposer totalement ma vie, j'en mets une partie mais j'essaie de poser des limites quand même ». Malgré tout, son discours n'est pas clair, et elle peine à se positionner : « je suis un peu... un peu méfiante, et peut-être aussi inconsciente aussi, parce que je mets des trucs... des fois je me dis faudrait peut-être pas que je le mette ou

---

<sup>483</sup> Cette crainte apparaîtra cependant à un moment de sa pratique : « je viens de mettre mon journal en restreint. Certes, je suppose que plus personne ne pourra le lire, mais j'ai des doutes concernant le fait que mon père connaisse son existence », note-t-elle le 2 janvier 2011. En décembre 2011, le doute semble avoir disparu puisqu'elle rétablit le statut public de son journal.

<sup>484</sup> Du moins en ce qui concerne son exposition. Nous n'avons pas abordé en effet la question de sa probable – si l'on se fie à son journal – utilisation de Facebook à des fins de surveillance.

*autre... »*. Les risques hypothétiques – ressassés, notamment, par les médias, et certainement par les instances scolaires et parentales – ont donc été intégrés par Sanook, mais pas au point de remettre complètement en question ses usages.

Pour en revenir à sa pratique diaristique, le support numérique est appréhendé par Sanook comme une ressource dont elle tire profit ; le support manuscrit, considéré comme moins pratique, est abandonné sans regret. Elle ne ressent aucune perte relative au support – *« je prenais des cahiers normaux quoi, je les achetais en supermarché »* ou à l'acte scriptural – *« j'ai pas cette sensation... enfin de préférer le stylo au clavier »*. Possédant son propre ordinateur portable<sup>485</sup>, elle ne perçoit pas non plus de perte de liberté – l'objet est mobile<sup>486</sup> –, et elle n'exclut pas de *« gribouiller des phrases »* sur du papier si besoin est. À ses yeux, le choix du support relève avant tout d'une inscription générationnelle : *« ça dépend les points de vue, y'en a qui préfèrent la, l'ancienne méthode entre guillemets heu avec les cahiers et tout, y'en a qui vivent un peu plus, un peu comme moi, qui suivent un petit peu le mouvement heu informatique »*

***Au fond de toi, cette plainte, ce cri rauque qui est allé s'amplifiant mais que tu réprimais, refusais, niais, et qui au fil des jours, au fil des ans, a fini par t'étouffer. (Charles Juliet, Lambeaux) (23 janvier 2010, 23h11)***

Si la tradition manuscrite lui importe peu, Sanook est par contre très attachée à la dimension écrite du journal intime. Elle n'envisage pas d'insérer d'éléments graphiques – *« j'ai pas envie d'ajouter de photos ou autre. C'est vraiment juste pour l'écriture »* –, et se soucie peu de l'interface visuelle de son journal : *« j'ai choisi celle qui me plaisait et puis... j'ai pas cherché plus loin [...]. Je préfère... personnaliser mon écriture, ma façon d'écrire et ce que je mets dedans, plutôt que la mise en page ou la présentation »*. Elle prohibe l'usage de smileys ou d'abréviations<sup>487</sup>, et se présente comme *« assez maniaque »* sur l'orthographe<sup>488</sup>. Mais c'est avant tout le style d'écriture qui constitue sa principale préoccupation : *« le journal en ligne, je le vois un peu aussi comme une espèce de,*

---

<sup>485</sup> Son acquisition est récente ; avant cela, elle utilisait l'ordinateur familial, installé dans la chambre de son père. Il lui aurait donc été difficile de tenir son journal intime lorsqu'elle ne possédait pas encore son ordinateur portable, d'autant plus qu'elle a l'habitude d'écrire le soir, et que son père se couche tôt.

<sup>486</sup> *« Quand je pars en vacances, de toute façon, je l'emporte toujours avec moi ».*

<sup>487</sup> *« Non j'aime pas [les abréviations]. Même quand je suis sur MSN ou sur les réseaux sociaux je préfère garder, enfin, non, j'utilise pas le langage SMS ».*

<sup>488</sup> « Maniaquerie » toute relative, puisqu'elle le dit elle-même : *« quand j'en ai marre non je me relis pas »*. Ainsi dans la pratique, des fautes d'orthographe émaillent ses écrits ; cependant celles-ci se font de plus en plus rares au fur et à mesure des années – au démarrage de son journal, la jeune fille n'a que 17 ans.

*d'exercice heu littéraire où voilà, comme j'aime beaucoup écrire j'essaie un peu de m'améliorer, de travailler un peu bon, bon si on peut dire mon style d'écriture* ». Ainsi, elle peut « *passer au moins deux heures* » sur une entrée, et veille à créer autour d'elle un contexte propice à l'écriture : « *j'essaie de me couper un peu de tout ce qui est MSN ou autre, parce qu'il me suffit d'un moment pour, pour m'écarter de ce que j'écris, et puis je suis un peu perdue, donc il faut vraiment que, que je me concentre* ».

Sanook me confie que ce sont ses études en section littéraire qui ont éveillé chez elle « *une petite passion* » pour la lecture et l'écriture. Elle est en effet une « *grande lectrice* », et se plaît à énumérer, dans son journal, ses auteurs préférés – « *Colum McCann* », « *Lucia Etxebarria* », « *Victor Hugo* » ou « *Charles Juliet* » –, ou à citer des extraits d'ouvrages. Des paroles de chansons viennent aussi ponctuer ses écrits, en particulier celles de Mano Solo<sup>489</sup>, dont la mort l'a « *énormément touchée* ». Ses lectures nourrissent ses réflexions, qui naviguent entre « *états d'âme* » et « *sujet[s] existentiel[s]* » ; parfois, les propos de Sanook prennent la forme de méditations philosophiques qu'elle appuie à grands renforts de citations. Pour toutes ces raisons, l'empreinte scolaire apparaît fortement dans ses écrits : choix du vocabulaire, formulation des phrases, structuration de l'entrée sont pensés soigneusement. La présence du lecteur n'y est sans doute pas étrangère<sup>490</sup>, mais Sanook apparente avant tout son journal à un « *laboratoire d'écriture* » : au temps de la pratique manuscrite, elle n'avait pas encore ce « *goût pour l'écriture et la littérature* », qui la conduit désormais à travailler ses phrases, comme le ferait un écrivain. Car ce métier, Sanook en rêve, même si elle ne l'a pas évoqué au cours de l'entretien<sup>491</sup> ; c'est au journal qu'elle confie ce fantasme : « *j'ai, au fond de moi, un petit rêve - ou une petite tentation plutôt - à tendre vers le métier d'écrivain. L'envie est là ; mais le courage, la patience, le talent et l'imagination ne répondent pas spécialement présents* » (13.01.10).

---

<sup>489</sup> C'est donc la dimension écrite des chansons de l'artiste, considéré par ailleurs comme un grand parolier, qu'elle met en avant.

<sup>490</sup> « *J'essaie de faire attention aussi [au style] [...], histoire d'être présentable entre guillemets* ».

<sup>491</sup> Sans doute parce que ce projet peut sembler difficilement accessible, voire utopique. Elle ne souhaitait probablement pas donner l'impression de surestimer la valeur de ses écrits, ou de passer pour une jeune fille naïve.

*Bien que je publie mes écrits parce que j'aime à savoir que des gens puissent me lire à leur guise, la nuance est dans le fait que je n'attends pas forcément de réactions de votre part ; ni compliments, ni critiques. [...] Ce qui me plait, c'est de savoir que je n'écris pas dans le vent. A quoi bon écrire si l'on est seulement lu que par soi-même ? (Dimanche 7 mars 2010, 23h11)*

J'ai très tôt constaté, lors de mes observations du journal de Sanook, que la jeune fille avait coutume de s'adresser directement aux lecteurs ; la troisième personne du pluriel vient régulièrement prendre en charge ces derniers, qu'il s'agisse de souhaiter la nouvelle année, de faire de l'ironie<sup>492</sup>, ou de soumettre une question<sup>493</sup>. Pour la jeune fille, cependant, il s'agirait avant tout d'un « réflexe » : « je garde en tête qu'il y a des gens qui me lisent, donc quand je me, quand j'écris je m'adresse toujours à des gens » ; « c'est... ma façon d'écrire, je le fais un peu, un peu inconsciemment ». Ce n'est pas seulement la soudaine présence d'un lectorat qui lui a fait adopter cette posture assurément communicationnelle : comme Sanook me l'explique, elle avait l'habitude de s'adresser « à une certaine personne » dans le journal manuscrit qu'elle a tenu pendant trois ans. En creusant un peu, je découvre qu'il s'agit d'un « petit chanteur » – Sueño –, qu'elle admirait à l'époque<sup>494</sup>. Sanook me confie qu'il s'agissait pour elle de ne pas avoir l'impression d'écrire « dans le vide » ; « c'était une façon de, de pas m'adresser à un journal en fait. Parce que je trouvais ça, " cher journal ", je trouvais que ça sonnait creux ». En projetant un destinataire réel, elle donnait un sens à son pratique scripturale, en rendant plus concrète sa destination : « y'avait une sorte de fantasme dans le genre où heu, j'avais l'impression de me confier à lui... sans doute ».

Le procédé est donc quelque peu différent dans sa pratique en ligne : le destinataire est également réel, mais il est par contre inconnu. C'est tout à la fois une entité abstraite – « [je] m'adress[e] à des gens, enfin à des gens... sans savoir à qui je m'adresse » –, et un lectorat concret . Finalement, l'objectif est le même : « ça fait que j'écris pas non plus dans le vent ». Pour Sanook, l'objectif est « qu'il y ait toujours des gens derrière... Même si après il n'y a pas de réponse c'est pas grave ». La jeune fille a bien inséré un forum, « au cas où », mais elle m'indique s'en soucier peu : « je cherche pas à ce qu'il y ait des réactions ou pas

---

<sup>492</sup> « Pour ceux qui auraient un œil de lynx - ou alors une mémoire d'éléphant, c'est au choix - vous pourriez déceler une ambiguïté dans mes propos. » (03.01.10).

<sup>493</sup> « Est-ce qu'un père de famille devrait mettre ce genre de statut sur FB : Juste une question : la vie est elle meilleure et merveilleuse après la mort? Dites-moi. » (28.02.12).

<sup>494</sup> « Que je connais pas personnellement mais que j'ai déjà rencontré plusieurs fois ».

*quoi, s'il y en a tant mieux, s'il y en a, s'il y'en a pas tant pis, je continue* »<sup>495</sup>. Il semblerait donc, dans le cas de Sanook, que la mise en ligne du journal soit avant tout destinée à trouver un destinataire plus qu'un interlocuteur ; elle souhaite que ses mots soient lus, que ses états d'âme soient entendus, pour donner un sens à son écriture – la finalité de l'auto-destination ne lui apparaissant pas suffisante. À la rigueur, les quelques messages recueillis sur le forum lui permettent de s'assurer qu'il y a bien quelqu'un « *de l'autre côté* ». Mais Sanook n'a manifesté aucun enthousiasme, lors de notre conversation, à l'idée de développer des liens avec certains de ses lecteurs<sup>496</sup> ; « *à part quelques échanges sur un forum* », elle n'est pas allée plus loin<sup>497</sup>, et elle imagine mal la possibilité d'une rencontre en face-à-face : « *je pense pas que je permettrais, je permettrais une relation assez poussée avec quelqu'un de, du site* ». Il s'agit pour elle, dans ces propos, de signifier qu'elle souhaite protéger au maximum son anonymat ; mais il me semble également que la jeune fille se soucie peu de développer un échange : ce qui importe pour elle, c'est la sensation d'être lue.

***Elle a senti que j'étais en colère. En même temps, j'avais posté quelques trucs sur FB [Facebook] qui lui étaient indirectement adressés. [...] Mais je ne suis jamais capable d'assumer. Dès qu'elle me demande des explications, je trouve toujours une excuse bidon. Et je déteste cette situation. Car je ne joue pas franc jeu. (Mardi 29 mai 2012, 22h10)***

Sanook a bien quelques confidents dans son entourage, notamment No', sa meilleure amie. Mais elle est d'un naturel plutôt réservé, et les personnes à qui la jeune fille se livre sont rares : « *je suis quelqu'un d'assez secrète, donc disons voilà que quand j'écris je suis plus moi-même dans le sens où... ce que je suis au fond de moi, ce que je pense vraiment, ce que je ressens et tout, alors que dans la vie de tous les jours je vais pas forcément montrer ce que je suis à tout le monde...* » ; seuls quelques « privilégiés » auront accès à ses pensées intimes. Mais même avec ces personnes-là, Sanook éprouve parfois quelques difficultés à s'épancher. D'une part, elle n'est pas toujours à l'aise dans les relations de face-à-face : « *j'arrive mieux à m'exprimer à l'écrit qu'à l'oral* ». Ainsi, il n'est pas rare qu'elle se confie à sa meilleure amie par le biais d'un mail ou d'une conversation par messagerie instantanée ;

<sup>495</sup> À la lecture de son forum, qui n'a reçu que quelques messages, il semble en effet que Sanook ne voit pas dans les réactions des lecteurs un moteur à l'écriture ; si cela avait été le cas, sa pratique, qui dure depuis plus de trois ans, se serait certainement essoufflée avant.

<sup>496</sup> D'ailleurs, elle est elle-même discrète en tant que lectrice : elle intervient de temps en temps sur les forums des autres journaux, mais sa présence reste furtive.

<sup>497</sup> Certes, au moment de notre entretien, Sanook ne tient son journal que depuis trois mois, ce qui laisse peu de temps pour voir se développer des échanges plus approfondis. Cependant, au vu de mes observations depuis, il semble bien que Sanook soit toujours dans cette optique : une présence discrète sur certains forums, et rien de plus.

« derrière l'écran on s'exprime plus facilement ». Mais surtout, elle a tendance à craindre les réactions de ses proches : certaines de ses pensées, ou certains de ses comportements, lui font honte, au point qu'elle ne puisse se résoudre à les partager. Son journal intime sera alors leur réceptacle, et peu importe que des lecteurs en soient témoins : « vu que c'est des inconnus, non ça me dérange pas s'ils savent, s'ils savent mes pensées intimes ou... ou ce que je ressens, vu que de toute façon leur jugement me... ben je m'en fiche ».

Parmi les sujets que Sanook répugne à confier à ses proches, il y a ces « crises »<sup>498</sup>, qui s'apparentent à des phases de dépression soudaines et brutales, et qui se déclenchent sans prévenir – « Ça ne va pas. Ça ne va pas du tout. A l'heure où j'écris, la crise est passée. Mais je sais qu'au fond, rien ne va. Il y a encore deux heures, j'étais en pleurs » (22.02.12). Sanook en est tant effrayée, qu'elle soupçonne d'être atteinte d'un trouble *borderline* : « Je sais qu'il y a un truc qui cloche chez moi. Je n'ai jamais su mettre le doigt dessus. J'ai fini par l'accepté comme une fatalité<sup>499</sup>. Que je devrais l'endurer. Mais si c'était ça ? Et si j'étais malade ? » (22.02.12). Cette crainte, elle n'ose la formuler devant ses proches ; s'il lui est arrivé une fois de confier son doute à sa meilleure amie – « " Si ça se trouve, j'ai un problème. Une maladie mentale. Quelque chose comme ça " » (26.02.12) –, ce fut fait sur le ton de la plaisanterie, et d'ailleurs cette dernière « avait rit » (26.02.12). Depuis, elle n'aborde plus le sujet avec elle, bien que visiblement celui-ci la hante ; « Je suppose que si je lui parlais du *borderline*, elle ne me prendrait pas au sérieux. J'ai déjà évité d'en parler à Cl. Personne ne voudrait me croire, de toute façon » (26.02.12).

***Dès que j'appréhende trop quelque chose, je deviens malade. Mal au ventre, diarrhée. Je sais, c'est classe. (Samedi 10 mars 2012, 01h01)***

Ces choses que Sanook ne peut pas dire à ses proches, elle les confie à son journal, où elle s'autorise à les exprimer : « écrire dans un journal intime ça laisse une liberté, une certaine liberté de dire ce qu'on veut, ce qu'on pense ». Le fait d'être lue n'est pas un obstacle à son esprit, puisqu'elle considère que la visée d'écriture est plus importante que l'opinion des lecteurs : « je préfère autant rester sincère même si je donne une mauvaise image de moi, tant pis ». Elle se permet donc de partager des états d'âme, des opinions, de

---

<sup>498</sup> Crises qu'elle personnifie parfois, si ma déduction est juste, par le terme « *Ananké* » : « Parce que c'est trop dur. Trop compliqué. Je n'y arrive pas. Je n'arrive à rien. Même dans mes élans de vie, où j'arrive à être comme qui dirait normale. D'humeur égale - voire gaie. Je sais parfaitement, au fond de moi, que cela est vain. Qu'*Ananké* me guette au tournant. Et qu'elle viendra m'abattre encore une fois. Comme à son habitude. » (29.12.11)

<sup>499</sup> L'utilisation du terme fatalité – *Ananké* en grec donc – pourrait venir confirmer ma supposition.

rendre compte de comportements qu'elle tait par ailleurs à ses proches : « *Je pourrais jouer les dures à cuire, et vous faire croire que je suis une anti-romantique bornée, mais je me dois de respecter le principe du journal intime : dire la vérité et dévoiler mes véritables pensées. En réalité, ce masque que j'aime à porter relève plus de la frustration qu'une véritable haine envers l'amour et tout ce qui s'en suit* » (10.02.10). Sanook se fait un devoir d'écrire ce qu'elle n'est pas capable de dire : « *J'aimerais pourtant tellement qu'il s'attache à moi. Qu'il tienne à moi. A tel point qu'il aurait peur de me perdre... Mince ! Ces mots me font honte. Je me dois pourtant de les écrire, quitte à paraître pathétique et désespérée* ». (10.02.10). Et la jeune fille met un point d'honneur à assumer ses écrits : pas question de les effacer, ou de les modifier, *a posteriori*, même lorsque « *[elle] a un peu honte* »<sup>500</sup> ; « *si je pense certaines choses ou j'ai fait certaines choses il faut que je les assume de toute façon. Donc il faut peut-être que je travaille un peu là-dessus avant de les assumer mais...* ». L'écriture lui semble être un bon outil – « *c'est aussi pas mal de voir des trucs qu'on assume pas* » –, puisque permettant de prendre du recul, de reconsidérer ses positions, ou d'apprendre à les accepter. Ce qui, elle le reconnaît dans son journal, n'est pas toujours aisé : « *Je me suis inscrite sur un site de rencontre il y a quelques temps. J'ai honte de l'avouer. Même dans ce journal. J'ai l'impression de passer pour une désespérée en faisant cela. [...]* Sur ce, j'arrête ici avant de regretter d'avoir écrit ce dernier paragraphe ». (03.01.12) Les relectures sont parfois difficiles, surtout que Sanook a conscience que ces phrases ont sans doute déjà été lues ; il est trop tard pour sauver les apparences – ce qui serait, de toute façon, contraire à ses principes.

***Libre à moi de vous dire ce que je souhaiterais dire, et d'omettre ce que je désirerais omettre. Je m'abstiendrais sans doute de vous communiquer certaines vérités, si je souhaite les garder pour moi, mais à part cela, ce qui sera dit dans ces pages seront la pure et simple vérité - enfin du moins, ce que je crois être vérité, le mensonge ne sera pas intentionnel. (Mercredi 30 décembre 2009, 22h10)***

Si Sanook met un point d'honneur à écrire ce qu'elle ressent vraiment, elle se réserve cependant le droit de préserver un jardin secret. Il s'agit pour elle, finalement, d'écrire ce qu'elle a « *besoin de dire* », mais sans se contraindre pour satisfaire le lecteur. Ce qu'elle ne souhaite pas partager m'échappe évidemment ; mais j'ai pu néanmoins observer ce procédé à

<sup>500</sup> Il lui arrive parfois de ne pas se reconnaître dans ses écrits de la veille, par exemple lorsqu'elle s'est exprimée alors qu'elle était en colère ; mais « *de toute façon j'y retouche pas je le laisse parce que c'est quand même ce que je pensais sur le coup* ».



la simple lecture de son journal. Le lundi 20 février 2012, par exemple, elle poste un écrit ambigu, qu'elle ne prend pas la peine d'expliquer, et dont le sens échappe au lecteur : « *Tu y as cru, hein, ma petite ? As-tu réellement imaginé que ce serait différent ce coup-ci ? Pauvre idiot. Pauvre naïve. Cesse de croire que tu mérites quoi que ce soit. Tu devrais t'être faite à l'idée, pourtant. Depuis le temps. Non mais quelle conne. 22h passées. Toujours rien. C'est ça qu'il appelle deux minutes ? J'attends depuis 17h* ». Finalement, le 6 mars 2012, la jeune fille s'explique : « *En fait, il y a environ deux semaines, j'avais pétié un plomb dans ce journal. Sans explications. Parce que je ne voulais pas m'étendre à ce sujet. Que cela n'en valait pas la peine. La donne vient encore de changer, ce soir* » – un jeune homme, qui avait pris son numéro de téléphone, ne l'a jamais rappelée. Quinze jours plus tard, elle a l'explication : celui-ci avait inversé deux chiffres dans son numéro. Sanook, rassurée, rapporte l'anecdote dans son journal, qu'elle avait tue lorsqu'elle n'en connaissait pas encore le dénouement. Le motif de ce silence premier n'est pas évident à déterminer : Sanook se sentait-elle trop humiliée pour partager ce coup dur ? Ou était-ce que l'événement était trop douloureux à mettre en mots<sup>501</sup> ? Et surtout, l'aurait-elle écrit en toutes lettres s'il n'y avait eu des lecteurs ? Notre entretien s'étant tenu avant cet événement, je n'ai pu lui poser la question ; mais je peux postuler que la présence de « témoins » ne facilitait pas la confession.

Même si Sanook déclare écrire tout ce dont elle a envie, la jeune fille a par ailleurs une idée très arrêtée sur ce qu'il convient de confier à un journal intime en ligne : « *je pense qu'il faut savoir où sont les limites, ce qu'on peut dire et ce qu'on peut pas dire* ». Elle qui m'assurait par ailleurs noter ce qui lui « *passe par la tête* », affirmera plus tard au cours de l'entretien : « *au niveau des... relations... du sexe et tout ce qu'on veut à ce niveau-là, les gens, y'en a qui se gênent pas à ce niveau-là. Parce que moi je pense que... de ce, à ce niveau-là je pourrais pas, je pense pas que je pourrais m'exposer énormément... de ce point de vue* ». Sanook a visiblement du mal à prononcer le mot « sexe », et semble mal à l'aise ; ici se dessinent les frontières de sa pudeur, qui l'interdisent tout autant d'évoquer ce sujet sur son journal que d'en parler librement avec moi. Elle considère que ce sont des « *choses vraiment intimes et personnelles* », et que c'est la raison de son silence. Pourtant, à côté de cela, la jeune fille n'hésite pas à dévoiler des éléments que j'estime, pour ma part, profondément intimes : ses présumés troubles de santé mentale notamment, ses échecs amoureux, ou ses problèmes familiaux. Elle confie notamment une histoire terrible que son

<sup>501</sup> Comme c'est le cas lorsqu'elle doit raconter un drame familial : « *Je ne sais pas par où commencer. Cela fait deux jours que je bloque. Que j'ouvre ce journal, et que je me sens incapable d'écrire un mot. Ça fait tellement mal. C'est inexprimable.* » (14/06/12).

frère lui a raconté : il y a de nombreuses années, son père, et un ami à lui, auraient violé sa mère. Sans doute que d'autres diaristes considéreront qu'évoquer une relation sexuelle, par exemple, est bien moins audacieux que livrer un tel secret de famille : le sentiment de pudeur est profondément personnel. La fonction cathartique, en tout cas, apparaît déterminante dans la pratique de Sanook ; confier cet événement me semble être une façon de mettre des mots sur sa souffrance – « *ça fait mal et en même temps, ça semble tellement irréal. Impossible. Je ne peux pas y croire* » (14.06.12) –, pour pouvoir un jour, peut-être, en guérir.



*A la reflexion*

**Samedi 17 avril 2010 à 17h05**

*Hier j'ai fait une jolie rencontre, mais je me rends compte que ca m'a aussi fait beaucoup réfléchir.*

*Je lui parlais, je lui parlais, et puis d'un coup je me suis rendue compte que je ne pouvais pas jouer, parce qu'elle savait beaucoup de choses sur moi. Elle avait lu mon journal de bout en bout, avait pris des notes, et posait plein de questions. Plus la peine de sourire, de faire des blagues : elle savait tout.*

*C'était un peu bizarre, comme impression. Comme si du coup c'était même pas la peine que je lui montre mon "personnage public", que je fasse semblant. Que je baisse juste les épaules et que je rentre à l'intérieur de moi, comme sur ce journal.*

*Et puis après l'avoir quittée, je me suis rendue compte que ce qui m'avait surtout troublée c'est qu'elle connaissait surtout mes moments de faiblesse. Les moments où je me sens seule, où je pleure dans mon canapé parce qu'on s'est disputés avec Lui, les moments où je reviens de soirée et que j'ai un coup de blues, les moments où je suis loin, les moments où ca va pas trop, quoi. Alors oui, c'est mon moi intérieur, comme je lui ai dit, mais il y a beaucoup plus.*

*Il y a les moments où je me regarde dans la glace, et où je me trouve jolie. Il y a les moments où je rentre du travail, à pied, sous le soleil, et je souris de voir les petits vieux jouer à la pétanque. Il y a les moments où je me motive à prendre mes rollers et aller faire le tour du lac.*

*Il y a les moments où je suis contre lui, dans le canapé, et on rigole comme des tordus, et on se répète qu'on s'aime, et que c'est fou. Il y a les matins où il se réveille, et tout ensommeillé, il me regarde et me dit : "je veux me marier avec toi !". Il y a les apéros entre copains, les repas en famille, les traces de bronzage. Les week-ends, les vacances.*

*Je ne sais pas trop où je veux en venir, peut-être au fait qu'il faudrait plus que j'écrive sur ce journal, plus de jolis moments, pour relier les deux "moi". Ou pas...peut-être qu'un journal doit juste rester le reflet de ce que l'on pense et qu'on ne dit à personne.*

*Des fois j'aimerais refaire la discussion, je me dis, j'aurais pas dû dire ça, je me dis, je me suis contredite plein de fois, merde, jsuis pas cohérente, jsuis pas crédible...*

*Ca a pas fini de me faire réfléchir, cette histoire.*

---

Mon entretien avec Lili a lieu le 16 avril 2010 à Avignon ; résidant dans un petit village de la Drôme, la jeune fille m'a proposé de me rencontrer dans cette ville, moins lointaine de Toulouse. Je la retrouve à 13h devant le Palais des papes – je lui ai décrit ma tenue, elle me repère sans difficulté –, et comme nous l'espérions, le soleil est au rendez-vous. N'ayant ni l'une ni l'autre eu le temps de manger, nous décidons de partir à la recherche d'un restaurant. Après quelques déambulations dans le centre-ville, nous nous installons en terrasse, dans une ruelle calme. Seul un couple viendra nous tenir compagnie, quelques tables plus loin, et nous pourrons converser tranquillement tout au long de notre repas. Quelques situations cocasses se présenteront néanmoins : un groupe de musiciens s'installera par exemple pendant quelques minutes à quelques pas de nous ; le serveur – sans doute surpris par la présence du dictaphone, mais toutefois discret –, nous congédiera poliment après 1h40 de conversation – « *je suis désolé je veux pas vous mettre dehors, mais on va bientôt fermer* » – ; et, finalement installées dans un petit parc, nous serons surprises par une pluie légère, et achèverons l'entretien assises sous un arbre. Au final, ces interruptions ne me semblent pas avoir entravé la conversation, et ce contexte peu conventionnel aura eu pour effet d'instaurer une atmosphère détendue : Lili, à l'aise et enjouée, se prêtera au jeu, avec un enthousiasme visible, pendant plus de deux heures et quart.

***En lisant les journaux, sur JEL, sur JI, j' imagine les gens, souvent en fonction de la manière abstraite dont ils se décrivent. Je les visualise, de la même manière qu'on visualise les héros d'un roman, quand on le lit. (Mercredi 2 août 2006, 19h07)***

Lorsqu'elle débute son journal sur le site, en juin 2005, Lili a 20 ans. Elle est étudiante en licence de tourisme, et réside à Bruxelles pour quelques mois dans le cadre du programme Erasmus – à la fin de l'année, elle partira en Italie, puis l'année suivante retournera en Belgique, avant de faire un dernier séjour en Finlande. Lili voyage donc beaucoup, et connaît peu de monde, si ce n'est personne, dans les villes où elle « débarque »

pour seulement quelques mois. Son journal manuscrit, qui l'a accompagnée tout au long de son lycée<sup>502</sup>, puis lors de sa classe préparatoire littéraire, lui manque : elle l'avait un peu délaissé pendant les premières années de faculté, et ne l'a pas emmené avec elle à Bruxelles. Un jour, elle tombe « *par hasard sur le journal intime d'une fille, qui s'appelait... Elleane* »<sup>503</sup>, et se met à le suivre. Elle découvre donc *Journalintime.com*, et s'abonne à plusieurs journaux, laissant régulièrement des messages sur leur forum, au point que l'un des diaristes l'encourage à écrire elle aussi. Mais c'est encore l'époque des limitations, et s'inscrire est impossible ; Bohwaz, qui a suivi la conversation sur le forum, lui propose de lui réserver une place, car il s'appête à ouvrir deux ou trois journaux : Lili saisit l'occasion. Au moment de notre entretien, en 2010, cela fait presque cinq ans que Lili tient son journal sur le site, et au moment où j'écris ce portrait, bientôt sept ans.

Lili a donc été lectrice de journaux intime en ligne avant d'être diariste sur le site. Elle continue encore aujourd'hui à suivre certains journaux, qu'elle lit comme « *une histoire, une petite chronique dans un journal* ». Elle a toujours « *aimé beaucoup lire* »<sup>504</sup>, – « *j'ai appris à lire à 5 ans donc vraiment...* » –, et ne parvient pas vraiment à définir d'où lui vient cette passion : « *dans ma famille, y'a personne d'autre que moi qui lit, j'étais la seule... moi mon père est psychiatre donc il lit pas beaucoup, ma mère est infirmière donc c'est pas... – [en riant] En psychiatrie ils lisent pas beaucoup ? – Non il lit mais il lit, je sais pas, là il est en train de lire un truc sur Lacan à Hollywood* ». À la lecture documentaire, elle oppose donc une lecture de délectation : « *c'est marrant, hier je savais pas quoi faire de ma soirée, et dès que je me suis dit "je pourrais lire", j'ai souri. J'aime tellement ça. J'ai l'impression d'être un extra-terrestre, des fois, quand je dis que j'ai passé ma journée à lire. Les autres me regardent l'air de dire "t'avais rien de mieux à faire ?" bah non* » (10.05.08). Elle apprécie de se plonger dans les récits des diaristes, « *pour voir le développement de l'histoire* », comme elle lirait un roman. Parfois, l'engagement va plus loin, parce que « *des situations font écho à sa vie* », comme c'est le cas avec le journal, *La vie c'est comme une boîte de chocolats...* ; elle se sent proche de son auteur, Little Fairy – « *parce qu'on a à peu près les mêmes, pas histoires mais... mêmes ressentis par rapport aux choses* ». L'une et l'autre s'entre-lisent, et se laissent régulièrement des messages sur leur forum. D'une manière

<sup>502</sup> Vers 15, 16 ans, « *on m'a offert un carnet et voilà j'ai écrit dedans* ».

<sup>503</sup> Il est à noter que c'est également par le biais d'Elleane que j'ai moi-même découvert le site *journalintime.com*, à peu près à la même époque que Lili : Elleane et moi nous étions « rencontrées » sur un forum dédié à l'écriture, et avons entamé un échange épistolaire qui a duré plusieurs années ; lorsqu'elle a commencé à tenir son journal intime sur le Web, Elleane m'en avait fourni l'adresse.

<sup>504</sup> Par contre, elle a lu peu de journaux intimes édités, mis à part *Le journal d'Anne Frank* quand elle était enfant ; se trouvant dans l'impossibilité de citer d'autres diaristes édités, Lili ajoute : « *et sinon... Bridget Jones ça compte ? [elle rit]* ».

générale, elle n'hésite pas à commenter les écrits des journaux qu'elle suit, « *pour compatir ou pour féliciter ou encourager* ». Ainsi, plus d'une fois elle a laissé un message à Bérénice, pour s'indigner du comportement de son ex-compagnon ; idem, sur le forum de Caly<sup>505</sup>, « *en disant : [...] " tu devrais pas te laisser traiter comme ça "* ».

Lorsqu'elle lit un journal intime en ligne, elle projette une vie, et s'attache à son auteur<sup>506</sup>. Elle se crée, comme elle le ferait pour un roman, un univers diégétique, et se trouve quelque peu désappointée lorsque la virtualité de ce monde est mise à mal. Ainsi, par exemple, pour que Little Fairy puisse lui transmettre des informations sur la Finlande – où cette dernière a voyagé quelques années auparavant –, Lili lui a fourni son e-mail ; « *mais du coup... je connais son nom, elle connaît mon nom, et c'est vrai que ça fait bizarre quoi... Et vu que je suis une fouine je suis allée voir sur Facebook qui c'était quoi, et j'ai vu sa photo, et ça m'a fait super bizarre de voir à quoi elle ressemblait en vrai parce que je l'imaginais pas du tout comme ça...* ». Elle utilise une métaphore pour m'expliquer sa sensation : « *c'est comme quand tu lis un bouquin, et que tu t'imagines les héros du bouquin tout ça, et après tu vois l'adaptation au cinéma et t'es super déçu quoi, parce que c'est pas du tout comme tu t'étais imaginé le truc* ». Lorsque je lui demande si découvrir l'apparence d'un diariste est décevant, elle me répond : « *c'est surprenant, et c'est vrai qu'après tu lis plus forcément leur journal de la même manière. Parce que ben c'est comme les bouquins, tu lis Bridget Jones, tu vas voir le film, et après tu lis la suite, ben tu t'imagineras celle du film mais ça correspondra plus à tout l'univers que t'avais avant et tout ça, donc ça fait, ça fait un peu bizarre* ». La découverte nécessite donc un effort d'adaptation – « *ça me déstabilise* » – (02.08.06), et la force à recadrer son champ de représentations : « *en fait, dès que je vois la photo, tout l'univers que j'avais créé inconsciemment autour du protagoniste du journal s'effondre, et je dois en refaire un, en intégrant cette photo* » (02.08.06).

Au fond, Lili préfère conserver cette distance projective, qui permet une fictionnalisation de la vie du diariste. En outre, elle affectionne la possibilité qu'offre Internet de se dissimuler « *derrière un pseudo, une identité* » (02.08.06), et éprouve comme une violence que l'invisibilité soit brisée : « *de voir les photos, ça me donne vraiment l'impression d'entrer dans leur vie, de manière crue, sans vraiment avoir l'autorisation* » (02.08.06).

---

<sup>505</sup> L'amie de Bérénice, qui à une époque vivait également une histoire houleuse avec son petit ami.

<sup>506</sup> « *[...] je viens d'apprendre qu'un autre Diariste qui lui, était malade, et avait une foi en la vie extraordinaire, venait de nous quitter. Je ne le connaissais pas, je n'ai jamais vraiment lu ses écrits, je parcourais juste, je lisais ses espoirs, et là je viens de me rendre compte avec surprise qu'il n'était plus. Quelque part je ne m'y attendais pas, ça me touche, venant de quelqu'un qui espérait tellement* ». (17.03.10).

*Je viens de retrouver mon journal de Première... [...] Ca m'a fait prendre conscience que ces derniers temps j'ai été un peu trop défaitiste, mais qu'il y a tellement de bons côtés à ma vie... [...] alors de redécouvrir ce journal ça m'a fait réaliser que oui, je peux sourire, sourire à la vie, parce qu'elle m'apporte plein de bonnes choses. Il suffisait juste d'un petit coup de pouce pour le réaliser. Merci, Lili des années 2000-2001. (Dimanche 28 mai 2006, 09h09)*

Lili est également une grande lectrice de ses propres journaux, et accorde une grande importance à la fonction de garde-mémoire du journal intime. Néanmoins, elle considère celui-ci avant tout comme un « *exutoire* », qui lui permettra de se délivrer de certaines pensées ou de contrôler ses émotions. Elle remarque qu'elle écrit souvent quand son humeur est sombre ; « *j'essaie de temps en temps d'écrire aussi quand ça va bien, où je me dis "tiens là j'ai passé une super journée faudrait que j'aille écrire pour m'en souvenir", et puis j'ai pas le temps, j'y pense plus, je fais autre chose... mais ouais, globalement la motivation c'est quand ça va pas* ». L'acte d'écriture résulte donc majoritairement d'une « *sorte de pulsion* », qui lui permet, *a posteriori*, « *de passer à autre chose quoi, de penser à autre chose* » : « *en fait ça me permet de poser les mots sur les choses et de pas juste me dire "je vais pas bien, je vais pas bien", je vais écrire et j'écris pourquoi je vais pas bien et après ça va toujours un peu plus loin... enfin des fois ça empire les choses parce que je sors de là et je suis encore plus mal qu'avant mais... la plupart du temps ça marche bien. Au moins après je suis apaisée parce que je l'ai dit... même si c'est juste à un journal, je l'ai dit* ». L'écriture est considérée comme potentiellement réparatrice, puisque permettant une prise de distance sur ce qui est vécu<sup>507</sup> : « *Ça va mieux en l'écrivant. En mettant des mots sur mes sentiments* » (05.12.06). Une fois ces derniers exprimés, elle peut aller de l'avant : « *ça permet de poser les trucs en fait, pas juste de les dire, enfin c'est comme on dit "les paroles partent, les écrits restent"*<sup>508</sup>, *au moins ça reste, c'est posé, bon voilà j'ai ressenti comme ça à tel moment, et ça me permet aussi de passer à autre chose quoi, de penser à autre chose* ».

Mais à cet acte d'écriture s'adjoit une seconde étape systématique, celle de la lecture : Lili relit en effet régulièrement ses anciens écrits, et c'est une activité dont elle ne se lasse pas – « *Ah j'adore. [...] parce que quand je relis ça me replonge dans plein de trucs*

---

<sup>507</sup> Parfois, c'est l'effet contraire qui se produit, car un ressassement des pensées négatives la plonge finalement dans une spirale néfaste : l'écriture répétée de celles-ci peut mener à une forme d'auto-complaisance dont il est difficile de sortir.

<sup>508</sup> Le texte d'introduction de son journal fait d'ailleurs référence à cela : « *"Les mots c'est comme des bulles d'air. C'est brillant, c'est doux quand ça passe et après, vous cherchez et y a rien."* (Claudette Lawrence) »



*que j'avais complètement oubliés... des émotions que j'ai ressenties quand j'étais ado et que heu, enfin je me souvenais même pas d'avoir ressenti aussi fort quoi... des trucs heu... contre ma mère ou pour un garçon, et je me suis dit " mais pourquoi j'ai ressenti ça aussi fort alors que maintenant c'est insignifiant pour moi " ».* Ces lectures rétrospectives, très fréquentes<sup>509</sup>, démontrent que la fonction de garde-mémoire est fondamentale dans sa pratique diaristique. Au moment de l'écriture, elle prend d'ailleurs soin de ne pas être trop allusive, par peur de ne pas parvenir à se comprendre quelques années plus tard : « *si c'est vraiment important pour moi, [...] je veux m'en souvenir* ». Et elle regrette de ne plus écrire autant : en effet, en mars 2007, Lili a rencontré Matt – l'homme qui partage sa vie depuis – en qui elle a trouvé un confident, mais surtout un équilibre. Depuis, si le journal n'a pas été abandonné, ses écrits sont très espacés – quelques écrits par mois, loin de l'écriture quasi-quotidienne des débuts – : « *Bon, je confirme, quand tout va à peu près bien, on n'a plus trop le temps, ni l'envie, d'écrire dans un journal. Et c'est con, parce qu'en soi, je vis autant de choses, voire même plus que quand je suis moins bien* » (27.10.07). Lili constate que ces dernières années elle ne prend plus la peine d'écrire que lorsqu'elle se sent vraiment mal ; ce qui n'était qu'une tendance auparavant est devenue une loi, et elle déplore de ne plus avoir de traces des moments de bonheur, et de ne plus pouvoir se prêter à ses lectures « anniversaires » : « *dans un an quand je vais dire " tiens j'étais où y'a un an à cette heure-là " ben... je saurai pas parce que j'écris quasiment plus dedans* ». Elle a bien tenté, à plusieurs reprises, d'être plus régulière ; « *et en fait j'arrive pas à me remotiver, ça dure deux jours et puis après... enfin ouais parce que c'est pas ma motivation première* ».

***Et puis vient le moment du retour à la réalité. Avant d'avoir un enfant, il faudrait avoir un père (hé oui mine de rien c'est assez important). [...] Alors je me résigne : il va bel et bien me falloir attendre un petit peu... (Jeudi 23 juin 2005, 18h06)***

Il va sans dire que Lili n'envisage pas de détruire ses journaux – « *Ah non, ah non y'a trop de trucs dedans je peux pas le supprimer* ». Elle a d'ailleurs vécu quelques frayeurs, un jour où le site était inaccessible : « *C'est revenu. J'ai cru que ce site ne reviendrait jamais. Que tous mes écrits étaient perdus. [...] Ca m'aurait fait mal de les voir disparaître, comme ça, d'un coup d'un seul. Pfiout. Plus de Lili, plus de vie virtuelle, d'un coup de*

<sup>509</sup> Elle se plaît souvent à lire ce qu'elle a noté à la même date les années précédentes : « *par exemple là on est le 16 avril, je vais me dire tiens qu'est-ce que je faisais y'a un an à ce moment-là et je retourne un an en arrière, et je regarde ce que j'ai écrit à ce moment-là, et deux ans en arrière et trois ans en arrière... et ça me rappelle plein de trucs* ».

*baguette magique mon journal est effacé » (02.03.06).*

Il me semble, au fond, que la fonction libératrice de l'écriture, revendiquée par Lili, trouve son aboutissement dans l'acte de lecture : se redécouvrir, rire des souffrances passées, se délecter des jolis moments, permet à Lili de relativiser, et d'aller de l'avant. Relire ses écrits lui permet également de se figurer le « roman » de sa vie<sup>510</sup> ; elle devient, à ses propres yeux, un personnage, et peut parcourir avec délectation les traces du passé. Elle peut voyager, avec cette héroïne, à Bruxelles, Helsinki, ou Rome ; partager les errances de cette « *fillette qui a vu, un par un, tout doucement, tous ses amis se caser, trouver l'amour, le vrai, "tu sais Lili, c'est fou, je te souhaite vraiment de vivre ça un jour, c'est tellement fort, tellement beau !" » (04.06.05) ; frémir en redécouvrant cette « nuit déroutante » de mars 2007, où tout a commencé, ou ses gestes tremblants, quand Matt l'a demandée en mariage, en octobre 2009 ; et sourire, en se remémorant les premiers signes de « Lui » : « *je suis là, en train de travailler, ou en train de faire semblant, et d'un coup, dans mon ventre, tout en bas, je sens un petit coup. Un tout petit coup. [...] Ce midi, il pose sa main sur mon ventre, parle au bébé. Et d'un coup un petit coup sous la paume de sa main » (11.05.12).**

***Elle s'est écartée de lui, est passée tout doucement à côté de lui, en captant bien cette chaleur qu'il émanait, car elle savait que ce moment, au petit matin, où ils avaient chuchoté des phrases banales, pour ne réveiller personne, en se croisant, ce moment, elle ne le revivrait jamais. Et elle l'a prolongé, au dernier instant, en lui parlant de lessive, de n'importe quoi, pour qu'il la regarde encore de ses yeux verts un peu pailletés [...]. (Jeudi 9 juin 2005, 21h09)***

Puisque la lecture fait partie intégrante de la pratique de Lili, elle est très attachée à la qualité d'écriture de son journal, surtout depuis qu'elle le tient en ligne : « *c'était pour écrire, pour bien écrire aussi, parce que j'ai toujours eu un peu cette envie d'être romancière ou un truc comme ça, et c'est vrai que là aussi l'envie de bien écrire... j'ai toujours trouvé ça joli qu'on écrive bien ce qu'on ressent »*. Lili a « *toujours admiré les écrivains »*, et a écrit « *quelques nouvelles [au] lycée »*. Si elle affirme ne pas envisager l'idée d'éditer un jour son journal – « ***Est-ce qu'il y a dans ta pratique le fantasme d'être éditée un jour, ou est-ce qu'il y a pu l'avoir ? – Non [Ton catégorique]. Non j'aimerais pas être éditée »* –, elle me confie qu'être repérée par un éditeur pour son style d'écriture, et**

---

<sup>510</sup> « *En cinq ans... [...] J'ai voyagé. J'ai aimé, j'ai pleuré, j'ai apprécié, j'ai rigolé. J'ai été jeune, et je me rends compte que je vieillis petit à petit. Cet hiver j'ai trouvé des cheveux blancs. » (07.07.09).*

« être éditée sur d'autres choses », « serait une belle surprise » – « et encore je sais que ça n'arrivera pas ». Sa visée esthétique est donc en premier lieu motivée par la présence des lecteurs<sup>511</sup> – « après avoir eu le journal en ligne, j'ai essayé de plus travailler dans le manuscrit<sup>512</sup> mais c'est peut-être pour ça que ça a pas marché aussi, parce que j'essayais de faire des trucs bien et en fin de compte je voyais pas pourquoi je le faisais donc... » –, mais est devenue avec le temps une exigence personnelle : en s'appliquant, elle prend « un vrai plaisir à écrire », et surtout à se relire. Au point qu'elle porte un regard sévère sur ses derniers écrits : « je relis ce que j'écrivais avant et je trouve que c'était plus joli, mieux tourné tout ça et... Non en fait je trouve que c'est fff [elle souffle]... y'a rien qui transparait ou je sais pas comment dire c'est pas intéressant »<sup>513</sup>. Quelque part, Lili a la sensation que, lorsque tout va bien – ou presque – dans sa vie, il est plus difficile de se laisser transporter par l'écriture ; « j'aimerais plus pouvoir me lâcher et tout ça comme je le faisais avant mais j'en ressens moins le besoin ».

Une écriture travaillée donc, mais sans pour autant que Lili la juge factice. D'une part, parce qu'à de nombreux moments elle s'exprime sans réfléchir – parfois, « je sais pas ce que je vais écrire et je me laisse porter ». D'autre part, parce que lorsqu'elle « mûrit » son écriture, elle cherche avant tout à traduire son ressenti. Elle me fournit l'exemple d'une entrée, dans laquelle elle relate sa rencontre dans les escaliers, un matin très tôt, avec le « fils du propriétaire » qui rentrait de soirée : « j'avais 20 ans, il en avait 25 ou 26, il était complètement bourré, il était beau comme un dieu, et, en gros il a monté les escaliers, il m'a caressé l'épaule et il m'a souri, et j'ai voulu sublimer le moment en fait, c'est pour ça j'ai écrit à la troisième personne, [...] parce que j'avais trouvé que ça aurait pu être un beau moment [...]. Je l'ai enjolivé mais là c'était vraiment conscient, c'est parce que j'aurais voulu que ce soit un joli moment [...]. C'est comme je le ressens, après c'est peut-être pas comme ça c'est vraiment passé mais c'est comme je le ressens ». Elle évoque également le jour où Matt, lui ayant fait miroiter un mariage prochain, se rétracte finalement : « j'ai réfléchi à la manière de dire pour qu'en fait les gens s'identifient un peu à moi, genre j'y crois et tout, et bam y'a tout qui s'effondre ». Lili cherche donc avant tout à retranscrire ses émotions, son regard sur les choses, plus que les événements en eux-mêmes : « je raconte

<sup>511</sup> Potentiellement éditeurs : « c'est surtout ça qui m'a poussé à avoir un truc en ligne, me dire on va me lire, peut-être on va me reconnaître... mais c'est pas arrivé ».

<sup>512</sup> Début 2009, elle part travailler quatre mois en Suisse, et n'ayant pas accès à Internet, se relance dans une pratique manuscrite : le journal sera rapidement abandonné.

<sup>513</sup> Elle explique ceci à la fois par un manque d'inspiration, mais également par le fait que sa vie est désormais plus calme : « Après voilà, quand j'étais étudiante, célibataire, aux quatre coins du monde, enfin j'avais aussi plein de choses à raconter, maintenant je suis en couple, j'ai un boulot, j'habite dans la campagne enfin voilà ».

*ce qui s'est passé, mais après c'est vrai que je m'étends beaucoup sur ce que ça me fait ressentir* » ; puisque relire ses journaux est un moyen pour elle de revivre des instants, elle essaie avant tout d'être fidèle à ce qu'elle a éprouvé.

Pas question, de fait, de toucher à ses écrits *a posteriori*. Même corriger les fautes d'orthographe, elle se l'interdit, alors qu'elle est pourtant intransigeante sur ce point<sup>514</sup> : « *je vais paraître présomptueuse mais je ne fais jamais de fautes d'orthographe. Bon j'en ai fait quelques-unes dans le journal, j'en ai fait deux ou trois à des moments* ». Mais dans son journal, aucune retouche n'est admise : « *parce qu'une fois que c'est écrit c'est écrit. [...] Non je laisse tout parce que je pense, ça représente ce que j'ai pensé à un moment, euh s'il y a une faute d'orthographe, c'est parce qu'il y a une raison c'est que j'ai pas fait gaffe à ce moment-là ou je sais pas* ». De même, il lui est arrivé de mettre son vrai prénom dans les écrits, ou de laisser apparaître le nom d'une ville : Lili s'est interdit d'y toucher. Elle tient à tout prix à préserver la quintessence de l'instant d'écriture, et préférera démarrer un nouvel écrit<sup>515</sup>, pour préciser sa pensée – par exemple, « *en disant " bon je me suis complètement plantée il pensait pas du tout ça "* ».

***Retrouvé mon cahier de textes de Terminale, mes journaux sur papier de cette époque aussi, ça me fait sourire... Mais en même temps, tous ces souvenirs m'envahissent, je veux dire, m'envahissent vraiment, trop de papiers, trop de volume, j'ai pas la place !  
(Vendredi 9 septembre 2005, 16h04)***

La première justification que Lili invoque quand je l'interroge sur les motifs de son passage sur le Web est la sécurité que celui-ci offrirait, du fait, tout d'abord, de l'immatérialité du support. Ses anciens cahiers s'entassaient « *au milieu de la bibliothèque avec tous les bouquins, dans [s]a chambre* », chez sa mère ; « *si quelqu'un veut le lire il le prend, et c'est... des fois ça me fait peur mais en même temps je me dis... si ma mère l'avait lu elle m'aurait forcément parlé de ce qu'elle avait trouvé dedans donc... je pense qu'elle l'a pas lu* ». La cachette est sommaire, mais c'est que Lili n'a pas su trouver mieux ; elle n'envisage pas de les ramener dans l'appartement qu'elle partage avec Matt : « *je sais pas où les mettre là-bas non plus quoi. 'Fin je sais pas euh... Je les vois pas à \*\*\* [nom de ville], je*

<sup>514</sup> Au point que, lorsqu'elle hésite sur l'orthographe d'un mot, elle en propose plusieurs versions – à noter qu'elle procédait déjà de la sorte dans son journal manuscrit : « *[...] je passe la soirée avec eux, et je me rends compte que ormis (hormis ? pas sure de l'orthographe) une personne, je ne suis amie avec aucun d'entre eux* » (20/12/05). Lili s'explique ainsi à ce sujet : « *parce que je veux pas faire de fautes d'orthographe, donc je veux que s'il y ait des fautes d'orthographe, dire " je sais qu'il y a une faute d'orthographe "* ».

<sup>515</sup> Là encore, elle faisait de même dans son journal manuscrit.

*les vois plus à \*\*\* [rires]* ». Ces cahiers, qu'elle ne peut se résoudre à jeter, sont donc devenus envahissants, quand le journal intime en ligne se révèle bien plus discret : *« c'est dans ces moments-là que je bénis mon journal sur internet, que je peux emmener partout, et qui ne prend pas de place dans ma valise »* (03.08.06). Le Web lui semble donc une alternative sécurisante pour dissimuler son journal à ses proches : l'immensité du réseau la rassure – *« j'ai l'impression qu'il est mieux protégé, parce qu'il est vraiment perdu déjà au milieu de tous les journaux, et de toute la toile. Alors que chez moi y'a trois armoires où chercher et si on veut le trouver on peut quoi [petit rire]* » –, d'autant plus que personne n'est au courant de son existence<sup>516</sup>.

L'anonymat lui semble en outre être une bonne garantie en cas de découverte accidentelle : *« après pour me reconnaître faut le vivre aussi quoi, parce que j'ai pas non plus des traits de caractère très... »*. Elle considère que seules les personnes très proches d'elle seraient aptes à l'identifier ; et, selon elle, ces dernières ne *« vont pas sur ces sites-là »*. Par ailleurs, elle n'hésite pas à prendre quelques précautions : elle code les prénoms et les noms de ville – même si dans les faits, les révélations involontaires sont nombreuses, et bien présentes puisqu'elle se refuse à modifier ses écrits. Elle bascule son journal en statut privé dès qu'elle sent sa pratique en danger ; par exemple, lors de son séjour chez l'un de ses frères, où elle utilisait l'ordinateur de celui-ci pour se rendre sur le site : *« je l'ai passé une fois en privé [...] pour pouvoir continuer à écrire sans qu'il tombe dessus, parce que lui il serait tombé dessus, il est informaticien donc il va bidouiller un peu partout »*. Enfin, elle protège les écrits les plus sensibles : *« il m'est arrivé de mettre des écrits en privé, il y a que moi qui peut lire »*. Ainsi, par exemple, elle me raconte qu'elle a choisi le statut secret pour une entrée dans laquelle elle relate un événement particulier<sup>517</sup>. La peur d'être découverte n'est donc pas annihilée, mais Lili a la sensation de mieux contrôler ce danger, d'autant plus que cette crainte s'est adoucie désormais qu'elle écrit moins : *« mes écrits ils apparaissent pas sur la première page quoi, donc si vraiment ils veulent me trouver il faut qu'ils cherchent à fond »*.

---

<sup>516</sup> Mise à part Matt, en qui elle a une confiance totale : *« il sait qu'il est en ligne ouais, mais il cherche pas, parce que lui il en a un papier, donc il veut pas que je le trouve dans la maison donc c'est une sorte de deal [nous rions]* ».

<sup>517</sup> Que j'ai fait le choix de ne pas rapporter dans cette thèse.

***Des fois j'ai envie de donner l'adresse à certaines personnes que je connais. Juste pour qu'ils voient ce que j'écris, qu'ils comprennent certains trucs qui peut-être leur échappent. (Dimanche 30 avril 2006, 12h12)***

À côté de sa volonté de protéger son journal de ses proches, Lili m'a confiée que, quelque part, paradoxalement, elle souhaiterait que ces derniers lisent son journal ; *« j'aimerais bien que, qu'ils sachent ce que je pense, ou comment j'ai réagi après qu'ils m'aient dit quelque chose, des trucs comme ça... [...] ils me connaîtraient mieux »*. Car Lili n'est pas très démonstrative – *« c'est vrai que je suis pas quelqu'un qui parle beaucoup de ce qu'il ressent »* –, elle exprime rarement ses sentiments<sup>518</sup>. Elle me confie cette anecdote : un jour, un ex-compagnon lui a reproché de ne rien ressentir ; *« je lui ai envoyé deux, trois passages de mon journal<sup>519</sup> pour lui montrer ce que je ressentais, pour qu'il sache que si je ressentais des choses, mais je le disais peut-être pas ouvertement, mais je les disais à mon journal »*. Le jeune homme a été « touché », et très surpris – Lili me rapporte ses propos : *« j'imaginai pas qu'il y avait tant de choses qui se passaient en toi pendant notre relation »*. Même si Lili a appris à s'ouvrir avec Matt, il lui est encore parfois difficile de dire les choses ; parfois, elle lui fait donc parvenir des extraits de son journal – *« pour qu'il sache ce que je ressens »*. Le comportement de Lili est donc guidé par une forte pudeur des sentiments : *« j'ai [toujours] fonctionné comme ça quoi... toujours dans la retenue, dans le " on dit pas les choses et tout " »*. Elle voudrait que ses proches la comprennent, mais exprimer ce qu'elle ressent lui fait violence : se confier, au fond, la met mal à l'aise. S'ils lisaient son journal, elle n'aurait pas à vivre cette « épreuve » – qu'elle fuit de toute façon en général – : *« j'aimerais bien que les gens sachent que je suis comme ça mais sans que j'ai besoin de leur dire, enfin je sais pas comment dire... J'ai envie que les gens sachent que oui j'ai des émotions, oui j'ai des sentiments mais pas, sans leur dire c'est bon je suis une fille, je ressens des choses [elle rit] »*.

Mais il n'y a pas que ses sentiments que Lili peine à partager : il y a *« plein de choses que je dis pas aux gens que je connais »*. Car Lili craint les jugements, prenant trop à cœur les critiques que peuvent lui adresser ses proches, et choisissant parfois de taire certains de ses comportements ou pensées pour ne pas avoir à y être confrontée : *« et puis le*

---

<sup>518</sup> *« Mais c'est vrai que depuis que j'ai mon copain j'ai beaucoup changé, parce que lui il communique à fond tout le temps, lui quand on se dispute on peut pas rester fâchés pendant dix jours et se faire la gueule, non il faut s'expliquer donc c'est vrai... au début j'ai eu beaucoup de mal, et j'ai encore des fois... mais ça me fait du bien quoi, du coup je communique plus aussi avec les gens autour »*.

<sup>519</sup> Il s'agissait de son journal en ligne : *« Et c'est vrai que ce qui était pratique aussi c'est que là je pouvais vraiment sélectionner un passage, mettre dans le mail et j'envoie, un journal papier il faudrait cacher en dessus en dessous... »*.

*pire, c'est que je ne vais en parler à personne de B\*, de cette histoire là. Parce qu'après tout ce que j'ai balancé sur son dos, je risque de passer pour une abrutie. Et Jenn va me pourrir, si elle l'apprend, aussi. Pas que Jenn, aussi Antoine, Marie, son copain,...et j'en passe » (23.02.07). Dès lors, Lili tente de cacher au maximum ses faiblesses, et se cache derrière un « masque » qu'elle a du mal à ôter, d'où le sentiment, parfois, d'être incomprise : « Je suis une fille de qui on dit "Lili c'est une fille forte, besoin de personne, indépendante, regarde, elle voyage, va à l'étranger, elle a vraiment de la chance..." [...] Mais je pense que mes amis ne connaissent pas bien cette fille un peu fragile ; ils pensent que je prends tout à la rigolade » (04.06.05). La Lili qui doute, qui frémit, qui s'effondre, elle ne la révèle qu'à son journal ; dans la vie de tous les jours, elle a la sensation d'apparaître aux yeux des autres insouciant et désinvolte. Et quand cela ne va vraiment pas, elle ne peut se résigner à partager ses angoisses avec ses proches, et préfère les porter par écrit : « Je me sens conne, surtout. Je n'ose pas le dire à ma mère, à mes amis, je me dis qu'après ils vont me juger. De toute manière j'ai toujours été comme ça, à ne pas dire aux gens qui m'entourent les choses que j'ai faites, afin de ne pas les décevoir. Je suis comme ça, j'essaye de donner une bonne image de moi-même, et par derrière, j'agis de manière complètement irresponsable » (27.05.06).*

***« J'aurais envie de dire aux gens, que j'ai envie d'avoir un enfant. [...] Mais je me suis tellement cachée derrière cette image de Lili elle aime pas les enfants, elle sait pas s'en occuper, elle panique quand elle a ses neveux à garder [...] que j'ose le dire à personne. »  
(Jeudi 28 juillet 2011, 22h10)***

Car ce n'est pas seulement le jugement de ses proches qu'elle redoute ; Lili est très sensible au regard que les personnes portent sur elle, même s'agissant de simples connaissances : « un ami m'a dit que je me prenais trop la tête sur la façon dont les gens me voyaient. Je veux trop que tout le monde ait une bonne opinion de moi. Le pire c'est que c'est vrai » (23.02.06). Elle met donc un point d'honneur à ne pas donner à voir ses doutes ou ses états d'âme : « parce que vraiment mon personnage public c'est je m'en fous enfin... action/réaction, on avance, on avance, on avance alors que... ». Ce « personnage public », qu'elle arbore « en société » –, Lili m'indique l'exposer par ailleurs sur le Web : sur son blog<sup>520</sup>, tout d'abord, où elle publie ses photos de voyage, à destination de son entourage

---

<sup>520</sup> Bien que ce ne soit pas son cas, Lili m'explique que « les blogs peuvent être écrits en langage SMS, mais les journaux doivent être bien écrits – Pourquoi, parce que les journaux intimes... ? – C'est plus noble j'ai l'impression, je sais pas je trouve ».

– « ça c'était vraiment plus pour les gens que je connaissais ». Elle y commente ses visites, et y consigne des éléments « personnels mais quand même heu détachés » – « je relatais les événements mais c'était juste " on a fait ça ça ça, c'était super sympa " et rien de plus ». Elle m'explique ne pas apprécier les blogs des « gens qui racontent leur vie [petit rire], et que c'est pas intéressant, et qui mettent des photos, genre " mon doudou et moi, machin ", ça me saoule quoi [petit rire], enfin je trouve pas ça intéressant » ; « ils exposent juste une partie publique de leur vie où y'a pas grand-chose, enfin je sais pas comment dire... Non je sais pas, parce que moi j'expose des trucs intimes et tout, et eux ils exposent un truc public ». Selon elle, son journal intime en ligne est différent de ce type de blog, car il ne s'agit pas d'y exposer son « personnage public » ; sur *Journalintime.com*, « les gens recherchent autre chose que juste le blog et s'exposer »<sup>521</sup>. Lili conclut : « je trouve ça [le journal intime en ligne] plus sain à la rigueur que d'avoir un blog ».

Le second site sur lequel Lili expose son « personnage public » est *Facebook* ; sur ce dernier, elle ne publie que « des trucs super banals » ; « je mettrais jamais un truc du genre " ah on s'est encore disputés avec Mathieu, ça va pas du tout quoi ", parce que ça regarde pas les gens, ça regarde mon journal, ça regarde pas les gens, et là je mettrais un truc du genre " le lundi au soleil c'est super " ». Sur le réseau social, elle est en contact avec son entourage – les personnes de la « vie de tous les jours » –, il n'est donc pas question de s'y laisser aller : « faut montrer la bonne image publique de tous les jours quoi... Là par exemple, si sur Facebook y'a une photo de moi avec une cigarette, je l'enlève directement, je veux pas que mes parents sachent que je fume, alors que j'ai 25 ans que j'ai le droit, mais je veux pas qu'ils le sachent. Enfin c'est pour garder la bonne image, le bon truc... ». Si elle apprécie l'usage qu'elle fait du site – « ça me permet de partager des trucs » –, elle pointe néanmoins un « travers » inquiétant, celui « d'aller espionner les gens » ; « c'est pas sain du tout quoi, si t'as vraiment envie de savoir ce que les gens deviennent tu prends ton téléphone et t'appelles ». Elle reconnaît pourtant se prêter elle-même à cette pratique : « c'est pour ça que j'ai tout caché sur mon profil, parce que je veux pas que les gens le fassent avec moi, je veux pas qu'ils sachent ce que je suis devenue, sans me demander ». Lili a ainsi retiré de nombreuses photographies, supprimé la moitié de ses contacts, et paramétré son profil pour se protéger au maximum. En novembre 2011, elle ira jusqu'à désactiver<sup>522</sup>, un temps, son compte *Facebook* ; « un peu marre que ce soit le premier réflexe du matin, de guetter les

<sup>521</sup> Il semble que le terme d'exposition soit utilisé par Lili pour signifier qu'il s'agit de pratiques n'observant pas les principes d'invisibilité ou d'anonymat, et qui consistent en l'expression d'un « personnage public ».

<sup>522</sup> La désactivation d'un profil *Facebook* n'est pas sa suppression : il disparaît simplement du site, et peut être réactivé à tout moment en un clic.



*actualités des gens, de fouiller dans leur intimité, d'essayer de gratter des infos sur des gens qui ne sont pas mes amis... » (26.11.11).*

**« Et ce que j'écris, c'est ma vie, Lili, 21 ans, perdue dans le Nord, qui passe son temps à se plaindre. » (Lundi 23 octobre 2006, 21h09)**

Loin de cette mise en scène « publique », c'est donc sur son journal qu'elle va exprimer ses ressentis : « *c'est le seul lieu où je peux vraiment dire ce que je pense et dire ce que je veux* ». Elle a, pour sa part, l'impression d'y être moins dans le contrôle : « *non parce que dans le journal vu que j'écris ce que je pense et tout heu, et ce que je ressens... enfin le journal ça va être vraiment quand je vais pas bien, pfff tout sortir et après on voit ce qu'on fait, mais au moins c'est bon c'est sorti quoi, et donc là je contrôle pas forcément ce que je sors ou ce que je dis tout ça, et donc non je contrôle mieux mon image publique que l'image du journal* ». Délivrée de la pression sociale habituelle, elle pourrait s'y exprimer en toute liberté – « *on peut dire beaucoup plus de choses sans craindre de perdre la personne ou de la décevoir* ». L'idée de donner l'adresse de son journal à l'un de ses proches relève donc d'un fantasme, qu'elle sait irréalisable, car leur présence paralyserait le mécanisme d'écriture : « *ça me bloquerait de savoir que certaines personnes que je connais lisent ce que j'écris. Je n'écrirais plus les mêmes choses, plus de la même manière. Je n'oserais plus* » (30.04.06).

Cet espace, parce qu'il est inconnu de ses proches, lui permettrait d'exprimer ce qu'elle a « *à l'intérieur* » ; elle ne considère pas pour autant celui-ci comme exprimant sa « vraie » personnalité, mais plutôt comme une seconde facette de cette dernière. Quelqu'un qui lira uniquement son journal ne pourra donc pas appréhender totalement Lili : « *Il manque toute la facette heu toute l'autre facette, je sais pas, je fais pas que me plaindre, je suis pas qu'une angoissée de la vie, enfin je sais aussi rigoler...* ». Les deux facettes, « publique » et « intérieure », « *se complètent* » donc<sup>523</sup>. Elle perçoit donc une particularité de la relation qui se noue avec ses lecteurs, « *parce que c'est des gens qui savent tout de notre vie et heu enfin tout ce qu'on pense ce qu'on ressent vraiment...* », sans pour autant la connaître dans la « vraie » vie. Ces inconnus pénètrent donc l'intériorité de Lili, comme personne de son entourage – mis à part son compagnon – n'a pu le faire : « *je sais que mes meilleures amies, si elles lisaient mon journal elles seraient abasourdiées quoi, parce que*

---

<sup>523</sup> Quand je demande à Lili si quelqu'un a accès aux deux, elle me répond spontanément : « *mon copain. Ouais parce que comme il veut beaucoup communiquer [elle rit], je suis obligée de dire mes sentiments* ».

*elles savent pas la moitié de ce que je pense ou ce que je ressens, ou de ce que je vis... ».* Elle regrette, au fond, de ne pas être capable de se livrer davantage à ses proches, et a fait en sorte qu'ils puissent, quand elle partira, découvrir cette part d'elle-même qu'elle n'a su leur révéler : *« dans mon journal papier, y'a deux, trois ans, j'ai mis l'adresse de mon journal intime en ligne pour que si jamais je meurs un jour, les gens qui lisent mon journal papier puissent aller voir en ligne qui j'étais vraiment ».*

***J'y croyais pas, pourtant, au début. Jusqu'au dernier moment je me suis dit que tu allais annuler, te désister, que tu allais te rendre compte que c'était un coup de folie. Et puis non, j'ai pris le train vendredi, et je t'ai rejoint à P...je t'ai vu sur le quai, j'étais encore dans le train, et je suis devenue toute rouge. (Jeudi 5 avril 2007, 10h10)***

Dans sa pratique manuscrite, Lili a toujours éprouvé le besoin de figurer un destinataire ; elle s'est, un temps, *« inventée une copine »*, avant de s'adresser à son journal, comme à une entité abstraite – *« c'était pas une personne pour moi »*. Dans son journal en ligne, les adresses aux lecteurs viennent de temps en temps ponctuer les écrits, qui dessinent leur présence en filigrane. Souvent, la seconde personne du singulier s'imisce dans ces écrits : par exemple, *« Tiens, je t'ai pas raconté, l'autre fois. »* (14.03.10). Lorsque je confronte Lili à cette phrase, elle m'explique : *« là je parle au journal. Je parle pas au lecteur, je parle vraiment à mon journal. Je pense que des fois j'ai vraiment besoin de parler comme si c'était une conversation entre lui et moi. – Tu projettes un destinataire ? – Complètement, mais c'est abstrait parce que je l'imagine pas du tout »*. D'autres fois, Lili s'adresse par contre à une personne en particulier ; ainsi, à plusieurs reprises, des écrits entiers sont dédiés à Matt, ou à son père, avec qui le dialogue est délicat : *« Papa, des fois, j'ai envie de prendre mon téléphone, de t'appeler, de te dire tout ce que j'ai sur le cœur, que tu me rassures, que tu me dises que tu m'aimes et que je peux venir quand je veux, comme avant, mais je sais pas, dès que je t'ai au téléphone, je ne sors que des banalités »* (03.01.06) ; le journal vient donc recueillir ces mots qu'elle ne sait pas lui dire ; dans ce cas-là, ses destinataires ne liront, sans doute, jamais ces écrits.

Mais il arrive aussi que Lili s'adresse à un énonciataire qui soit aussi lecteur. Il y a Mic<sup>524</sup>, tout d'abord, qu'elle a rencontré sur le site, avec qui elle a beaucoup échangé par

---

<sup>524</sup> *« Cher Ami Imaginaire, [...]*

*Ce soir, ya une des chansons que tu m'as envoyé qui est passée sur mon ordi. D'abord je me suis demandée d'où ça venait, et puis j'ai compris. J'ai voulu te le dire, mais t'étais pas là. Comme je voulais vraiment te le dire, je me suis dit que j'avais qu'à l'écrire là. Parce que je sais que tu vas le lire. »* (09.09.06).

messagerie instantanée pendant sa période Erasmus, et qui est toujours en contact avec elle sur Facebook : « *en fait je l'ai jamais vu, on s'est même jamais parlés au téléphone, c'est juste par Internet, donc pour moi c'est comme un ami imaginaire, parce que c'est un peu virtuel, je sais qu'il existe mais après autant je le reconnaîtrais pas dans la rue* ». Il y a également Thibault, qu'elle a rencontré sur Internet par le biais d'un chat – « *à l'époque quand on était au lycée c'était la grande époque* ». Depuis qu'il a aménagé à \*\*\*, ils se sont vus plusieurs fois – « *en gros une fois par an* » –, et comme il est informaticien, elle lui a donné l'adresse de son journal pour qu'il personnalise l'interface de son journal : « *il lisait mais ça me dérangeait pas du tout parce que je le voyais pas souvent, il fait pas vraiment partie de mes amis non plus* ».

Il semblerait que pour Lili, matérialiser un destinataire dans ses écrits soit indispensable ; la sensation de parler à quelqu'un, de figurer une finalité à son écriture, nourrit sa pratique, et ce depuis toujours : même dans son journal manuscrit, elle projetait un allocataire, son journal. Mais cette abstraction semble ne plus lui suffire aujourd'hui ; c'est en tout cas ainsi qu'elle analyse l'échec de sa tentative de revenir au support manuscrit<sup>525</sup> : « *je pense que je me suis habituée vraiment à ce que des gens me lisent... c'est pour ça, le journal papier j'avais pas de motivation à écrire* ». Une destination abstraite ne lui suffit plus : elle a désormais besoin, pour donner un sens à son écriture, de savoir être lue ; « *ça me semblait ... enfin, inutile, pas intéressant* ».

***Et quand je vois que quelqu'un s'est désabonné, quelque part, je le vis comme un échec. Je me dis que j'ai pas rempli la promesse que je paraissais donner, lors de la lecture des premiers écrits. Je cherche, là aussi, et ça me re-intimide. Limite à me demander ce que je pourrais faire pour avoir plein plein d'abonnés. (Lundi 23 octobre 2006, 21h09)***

Mais le paradoxe est là : si Lili souhaite être lue, elle est perturbée quand le lecteur manifeste sa présence. Ainsi, le jour où elle découvre que vingt personnes sont abonnées à son journal – « *donc vingt personnes qui recevaient mes écrits dans leur boîte mail à chaque fois que j'en écrivais* » –, elle ressent soudain une pression qui vient perturber le

---

<sup>525</sup> Lili avait pourtant fait l'effort d'acheter un « *beau journal* » ; le support matériel est important pour la jeune fille, qui prenait soin, à l'époque de sa pratique manuscrite, de choisir le cahier qui porterait ses écrits – « *c'était toujours un joli journal, que j'achetais avec une belle couverture, c'était Agatha Ruiz de la Prada la couverture à chaque fois, c'est aux galeries Lafayette, c'est à rayures ou avec des cœurs* ». Par ailleurs, elle prend grand plaisir au geste scriptural : « *J'aime mon écriture. J'ai une écriture qu'on peut appeler écriture de fille, ronde, avec des lettres que je suis la seule à écrire, mes M par exemple sont très reconnaissables* » (06.12.06).

processus d'écriture – « *je me suis dit il faut que j'écrive des choses bien sinon ils vont se désabonner tout ça, et en fait c'était pas ça le but* ». La chose vire peu à peu à l'obsession, au point qu'elle en arrive à vérifier chaque jour le nombre d'abonnés, et à remettre en question la « qualité » de son journal à chaque désabonnement ; bien qu'elle ait conscience que, plus le nombre de lecteurs est grand, moins elle se sent à l'aise dans son propre journal, elle est déçue quand un lecteur s'en désintéresse. De fait, le jour où le système d'abonnement a disparu<sup>526</sup>, elle s'est sentie soulagée : « *je me suis dit pfouff, quelque part ça m'a libérée, comme ça je sais pas qui me lit qui me lit pas* ».

Mais il reste toujours le forum, d'où les lecteurs peuvent soudain « surgir » au détour d'un commentaire ; les messages, en général, lui font plaisir, mais rendent plus « réel » ce lectorat qui n'était finalement que supposé. Quand ils font acte de présence, Lili prend conscience qu'elle est lue, et se trouve quelque peu déstabilisée par cette « intrusion » : « *c'est bizarre parce que, quand je sais pas que j'ai des lecteurs ça va, et dès qu'on réagit ou quoi ça me fait toujours bizarre, je me dis merde... en fait on me lit [elle rit]* ». Puis, le temps passe, et elle « oublie » leur existence, jusqu'à ce qu'un nouveau message la rappelle à l'ordre. L'apparition du lecteur peut donc apparaître comme un frein à la dynamique d'écriture<sup>527</sup>. Lili, qui a pleinement conscience du rôle joué par les lecteurs, et s'interroge d'ailleurs souvent dans son journal sur ce point, considère leur influence discontinue – « *ça dépend y'a des moments où je me restreins plus, et après ça repart* » –, d'autant plus que lorsqu'elle écrit sous le coup de l'émotion, leur présence est complètement annihilée.

C'est au fond, chez Lili, toujours cette crainte du jugement qui guide son comportement. Un jour, par exemple, alors qu'elle confie qu'un jeune homme lui plaît, elle précise : « *Enfin bref là aussi je me dis que je suis trop bête de me faire des films, c'est juste un truc nul, mais bon, c'est mon journal intime, alors j'écris ce que je veux dedans* » (09.08.06). En notant cela, Lili a donc pensé aux lecteurs, qui peut-être pourraient la juger bien naïve de s'attacher à un fantôme – « *ils doivent se dire " elle fait chier elle parle tout le temps de lui, elle le connaît même pas, enfin elle l'a vu deux fois "* » –, et elle a pris les devants, comme une sorte de réponse à une critique pas encore venue. Elle m'indique que préciser dans ses écrits qu'elle a conscience des potentiels jugements du lectorat est une façon de dire « *" je sais ! "* » – tout en exprimant malgré tout ce qu'elle a sur le cœur. De

---

<sup>526</sup> Lors de notre entretien, cela fait plusieurs années qu'il n'est plus possible de s'abonner aux journaux. Depuis, cette fonction a été réintégrée, mais Lili, forte de sa première expérience, ne la propose pas sur son journal.

<sup>527</sup> « *Vous me voyez pas, mais là, dès que je tente d'écrire, je me sens bête, horriblement bête, je trouve que je n'ai rien à dire d'intéressant, alors j'efface tout. Là c'est ma quatrième tentative* » (10.09.05).

même, Lili m'explique anticiper parfois avec une certaine appréhension les éventuelles réactions de ses lecteurs, sans pour autant renoncer à mettre les mots sur les choses : « *c'est bizarre parce que des fois j'écris des trucs et je me dis bon là... et puis j'attends, et puis je me dis bon y'a personne qui réagit donc c'est bon, c'est passé hop on passe à autre chose, j'en écris un autre [...]. C'est, je pense aussi, je guette un peu la réaction des gens, voir si ce que je dis ou ce que je pense c'est quand même heu, heu enfin je sais pas normal* ». Si frein il y a, il est donc, aux yeux de Lili, tout relatif, puisque la jeune fille a la sensation d'assumer ses pensées ; « *de l'avoir écrit c'est : " bon ben voilà j'ai pensé ça, maintenant j'assume "* ». À la lecture de son journal, il m'apparaît que Lili n'hésite pas à aborder des éléments qui peuvent apparaître « dévalorisants » ; par exemple, elle ne cache pas son inquiétude face à sa consommation d'alcool : « *Envie de prendre une résolution pour le mois de décembre...plus d'alcool jusqu'à mon retour. [...] Horrible, on dirait une alcoolique anonyme quand je parle* » (03.12.06). Malgré tout, elle a tendance également à dédramatiser la situation ; « *et puis merde, je parle comme une alcoolique alors que je me suis juste pris une cuite ya une semaine* » (28.09.09). Ce besoin de relativiser est sans doute exacerbé par la présence du lectorat, mais il me semble qu'il est aussi adressé à elle-même : c'est une façon de se rassurer, de se convaincre que ce comportement est « *normal* ».

***En même temps, si j'écris un journal en ligne, c'est pour être jugée, aussi, non...enfin non c'est pas pour ça, mais ça fait partie du jeu. Hé oui, on me lit, je ne pensais pas, mais on le fait. Et on me juge. Et c'est normal. (Lundi 1 mars 2010, 18h06)***

Si dans la quasi-totalité des cas<sup>528</sup>, les lecteurs restent bienveillants sur le site, et ne portent pas de jugement à la hâte, il peut arriver que certains ne s'en privent pas. Une fois, Lili a été confrontée à ce cas de figure ; dans un écrit, elle raconte en effet que, la veille au soir, elle a conduit, alcoolisée, pour rentrer de soirée : « *Je suis complètement débile. A quoi je pensais ? en même temps je me détestais déjà de le faire. L'envie de dormir dans mon lit à moi aura été plus forte, en fait* » (28.02.10). Quelques jours plus tard, elle trouve sur son forum le commentaire suivant : « *MOI CE QUI ME FOUT LES BOULES, C'EST QUE NE CONDUISANT BOURRÉE TU AURAS PU TUER QUELQU'UN...A MEDITER* » (FIONA, Forum, 01.10.10). Lili est heurtée par cette réaction : « *ça m'a un peu scotchée quoi, que les gens se permettent de me dire ça alors qu'elles me connaissent pas, mais en même temps*

<sup>528</sup> L'observation que je mène depuis plusieurs années sur le site m'a démontré que c'était très rare qu'un lecteur critique brutalement un diariste ; les remarques sont généralement faites avec délicatesse, et me semble-t-il, dans de bonnes intentions.

*c'était légitime, y'a un forum et ils disent ce qu'ils pensent* ». Elle a du mal à se positionner, reconnaissant un bien-fondé au message – en « s'affichant » ainsi sur le Web, elle doit en contrepartie consentir à entendre l'opinion des gens<sup>529</sup> –, tout en ayant la sensation d'avoir été méjugée expéditivement par une inconnue qui passait sur son forum : *« mais c'est vrai qu'après les gens qui se permettent un jugement, et on sait pas d'où il sort, et on sait pas qui ils sont... »*. Ce n'est donc pas la critique qu'elle juge infondée, mais la manière de la formuler : le ton agressif, le refus du dialogue<sup>530</sup>, ainsi que la sanction sans appel, ont agacé Lili. Mais elle me confie que cette réaction a eu pour effet de la culpabiliser davantage : l'écrire *« c'était aussi pour me rassurer, pour me dire bon c'est pas si grave que ça, relativise tout ça, et je l'ai écrit pour ça quoi. Et heu elle, quand elle m'a écrit ça, ça m'a un peu assommée, je me suis dit " putain en fait c'est vraiment grave ce que j'ai fait, c'est bien ce que je pensais, on peut pas relativiser tout ça... " »*. Mais surtout, elle en vient à remettre en question sa pratique en ligne : *« ça te ramène aussi à la réalité quand les gens ils te jugent sur les forums quoi [rire amer] »*. Suite à cet événement, Lili aura du mal à écrire, pendant un temps, tourmentée à l'idée que les lecteurs puissent porter un regard réprobateur sur sa personne : *« après les gens vont se dire de toute manière c'te fille, c'est une fille qui conduit bourrée quoi, donc elle a beau avoir des idéaux des machins »...*

***Source de mystères. J'aimerais être lue, voir par des gens que je connais, mais pas forcément le savoir. Qu'ils adhèrent, secrètement, à ce que j'écris, ce que je raconte.***  
***(Dimanche 30 avril 2006, 12h12)***

Ce type de situation vient donc réactiver les craintes de Lili, et peut créer un « blocage » dans le mécanisme d'écriture : même venant d'inconnus, même lorsque ceux-ci apparaissent mal intentionnés, les opinions formulées la touchent. Sa hantise du jugement, un peu paralysante, la pousse à porter attention aux paroles d'individus qu'elle ne connaît pas, et qu'elle ne rencontrera jamais. Malgré tout, elle n'envisage pas de passer son journal en statut privé : elle souhaite être lue. Par contre, elle ressent le besoin que cette lecture soit discrète : *« c'est important je pense, sinon je me mettrais en privé quoi, mais j'ai pas envie de savoir qu'ils me lisent »*. C'est là toute l'ambiguïté : supposer qu'elle est lue, mais sans avoir à le constater, et sans savoir qui ils sont, qu'est-ce qu'ils lisent, ou pourquoi ; *« je sais même pas s'il y en a d'autres [que Little Fairy] qui me suivent en fait, peut-être si, ils lisent*

---

<sup>529</sup> « C'est le jeu aussi quoi ».

<sup>530</sup> Le message laisse peu de place à un échange, et la réponse que formulera Lili restera lettre morte.

*comme ça vite fait et... s'ils me suivent vraiment j'en sais vraiment rien quoi. J'ai pas trop envie de savoir non plus* ». C'est au fond le même mécanisme qui commande son envie d'être lue par des proches : *« surtout pas être au courant [...], qu'ils le trouvent par hasard mais que je sois pas au courant »*. Ce qui permet à Lili de tenir son journal intime en ligne, c'est la virtualité de l'interaction avec le lectorat<sup>531</sup>, qui lui convient parfaitement – *« je crois que les lecteurs ils restent très abstraits pour moi »*. Cette perception chimérique lui permet en quelque sorte de se mettre à distance, et de créer un refuge : *« t'es dans ta bulle, d'ailleurs mon site il s'appelle La bulle de Lili quoi, parce que c'est vraiment une bulle quoi, c'est un endroit où je suis protégée de tout, où je peux dire ce que je veux, et heu c'est vrai que y'a des fois quelqu'un qui éclate la bulle, parce qu'il me met un commentaire méchant et là je me rends compte que ben merde... fin voilà, c'est pas juste tout beau, tout rose »*. Et ce n'est pas tant l'anonymat – *« je me cache vraiment derrière ce truc »* – et le fait que ce soient des inconnus qui la lisent, qui l'autorisent à se confier, mais cette abstraction permise par l'invisibilité. Lili m'explique en effet que l'année précédente, elle est allée voir une psychologue, mais que se livrer à elle a été impossible : *« c'était pesant, parce qu'elle connaissait rien de moi... et je lui montrais vraiment que le personnage public à elle, et elle arrivait pas à aller plus loin, enfin, je sais pas ou j'ai pas réussi... »* ; elle est ressortie de la séance *« avec une boule dans l'estomac »* (05.05.09). Lili, en dehors de son compagnon et de son journal, ne veut montrer ses faiblesses à personne, pas même un psychologue. L'échange qui se lie entre nous pendant ces deux heures la perturbe : *« d'ailleurs c'est ce que je pensais tout à l'heure, quand t'étais partie aux toilettes, putain je me sens un peu vulnérable là, parce que heu toi t'as lu tout mon journal. Donc je peux pas faire la personne que je suis d'habitude avec toi, parce que tu pourras me dire " non mais t'as écrit ça, t'as écrit ça, ça et ça " [nous rions]. Enfin tu vois tu peux pas croire en mon personnage public entre guillemets quoi, et donc ça fait un peu bizarre [elle rit] »*. J'ai l'impression, lors de notre discussion, que Lili tombe le « masque », un peu, car après tout, elle n'a pas vraiment le choix ; au milieu de notre entretien, elle me regarde avec un petit sourire et lance : *« c'est vrai qu'en même temps je peux rien te cacher, t'as lu mon journal intime »*.

---

<sup>531</sup> Elle est d'ailleurs réticente quant à l'idée d'une rencontre en face-à-face : *« ça casserait aussi quelque chose, ça casserait tout ce côté virtuel »*.

*Ce que je redoutais le plus...est arrivé*<sup>532</sup>

Samedi 14 avril 2007 à 09h09

[...] Toute ma famille était devant "La nouvelle star". Moi, j'ai mis Portishead. J'étais tranquille dans ma chambre. Je me suis assise sur mon futon. J'ai pris ma lame que j'avais bien rangée car je pensais ne plus en avoir besoin. Mais je ne suis plus avec Ch. Et je ne peux pas l'appeler si j'ai une pulsion. Donc je peux me laisser aller, me laisser engloutir, étouffer par cette pulsion. Je peux me faire du mal autant que je veux. Mon médicament-Ch m'a délaissé. Alors je peux me laisser aller. J'ai commencé à trancher ma peau. Et là, je n'y suis pas allé de main morte. Je sniff du poppers à outrance. Mon coeur s'accélère encore plus. Je relis le sms qu'elle m'a envoyé à 15h22. Je ne sais pas combien de fois je l'ai relu dans la journée. Je n'ai pas compté. J'ai mal au crâne. Je tranche ma peau. Je la tranche vraiment. J'ai mal. Il y a beaucoup de sang. Beaucoup plus que d'habitude. Je lèche mon sang. Je n'ai même plus de goût dans la bouche. Mon poignet est rouge, enflé, brûlant. Je tranche, je tranche. Et ça me fait un peu de bien. Mais j'ai encore plus mal que d'habitude. Portishead coule comme de l'acide dans mon sang. ça me fait mal. Je regarde mon poignet rempli de cicatrices. Il n'y a plus de place. J'ai envie d'évoluer sur tout le long de mon bras. Mais je ne peux pas. Mes parents le remarquerait. J'ai une pulsion énorme. La chanson Numb touche presque à sa fin. Je me lève, je vais devant mon miroir. Je lève mon t-shirt. Et je regarde ce ventre que Ch aimait temps. Moi qui le détestait plus que tout. Elle adorait le toucher, le caresser, le griffer, l'embrasser. Elle l'adorait autant que moi je le détestait. Donc énormément. Et je lui avait dit qu'il lui appartenait, qu'elle pouvait en faire ce qu'elle voulait, que je n'y toucherais jamais sans sa permission. Mais elle l'a abandonné, ce ventre. Elle l'a délaissé. Il est seul. Vide. Désespéré. Et je le mutile, ce ventre. Je lui fait du mal, à ce ventre. Et j'éclate en sanglot. Je pleure et mes lèvres murmurent les paroles de Roads, que je connais par coeur. Cette chanson me touche énormément à ce moment-là. Je réalise vraiment ce qui s'est passé. J'en prends conscience. Et j'appuies encore plus fort sur la lame. Je trace de longue ligne le long de mon ventre. Des lignes sanglantes. ça me fait très mal. Je souffre. Mais mon coeur souffre encore plus, donc j'ai moins mal. ça brûle. Je sniff

<sup>532</sup> Exceptionnellement, je me suis permise de ne pas retranscrire cette entrée dans sa totalité ; celle-ci était particulièrement longue, et aurait occupé une dizaine de pages. J'ai donc choisi de me concentrer sur la fin de cet écrit – l'extrait présenté concernant à peu près ¼ de l'entrée complète.



encore plus de poppers. Je crois que je n'en ai jamais autant sniffé. Ma tête tourne encore plus vite que dans les montagnes russes. J'ai chaud comme si j'étais en Enfer. Mais l'Enfer c'est le Paradis pour moi. Alors je ne sais pas où je suis car là, je ne me sens pas bien, je ne suis pas heureuse. Je suis malheureuse. Et encore, c'est un euphémisme. Je tranche mon ventre. Et la vue de mon sang me réjouit. Plus il y en a, mieux je me sens. Je n'ai même pas prêté attention au fait que Pedestal était déjà passée et que Biscuit avait déjà commencé à jouer. Je me calme. Ma pulsion est partie. Je sèche mes larmes. Je regarde mon poignet ensanglanté. Mon ventre ensanglanté. Mes yeux rouges et gonflés. Mon visage ternit par les larmes. Je sens mon coeur en morceaux. C'est le vide intersidéral en moi. Un cosmos sans fin. Le trou noir. Je ne ressens plus rien. Il y a plusieurs mouchoirs remplis de sang sur ma commode. Je les jette. Il y a aussi du sang sur ma lame. Et sur mes doigts. Je vais chercher des compresses et du désinfectant. Je désinfecte mes plaies. ça brûle. Je nettoie ma lame. Le sang coule toujours. Hémorragie. J'improvise un pansement sur mon ventre avec des compresses et du sparadrap. Et un pansement sur mon poignet avec une compresse maintenue par mon bracelet de force. Je me démaquille, me brosse les dents, mets ma crème de nuit, ma lotion anti-boutons. Je me mets en pyjama, j'enlève mes bijoux, je garde mon bonnet. Je me mets sur mon futon et Glory box touche à sa fin.

...

Je mets l'album de Dido. Je fais du rangement dans mes papiers, dans mes affaires, je range je range. Je prépare mes vêtements et mon sac pour le lendemain. Tout se passe très vite à tel point que l'album de Dido est déjà terminé. Tout se passe tellement vite...

Je remets l'album de Portishead et je m'endors. Je ne m'endors pas vraiment car j'ai le temps d'arriver jusqu'à Glory Box et mes yeux sont toujours ouverts.

Mon sommeil est agité. J'ai l'impression de délirer. Mes yeux s'ouvrent vers 5h du mat. Puis ils s'ouvrent à 7h26. J'ai très très chaud. Je n'arrive plus à dormir. Je me lève. Me lave le visage. Fait pipi. Me lave les mains. Allume l'ordi. Me prépare un bol de muesli avec du lait frais. Je jette la moitié car ça me dégoûte. Il est 7h40. Et je commence à rédiger mon article. En le rédigeant, j'ai envie de me faire du mal. Je me fais deux grandes entailles sur l'avant-bras. J'écoute Portishead en boucle.

Je suis en train de finir mon article. Il est 10h15<sup>533</sup>. Et Glory Box touche à sa fin.

---

<sup>533</sup> La différence d'heure s'explique par les sauvegardes automatiques effectuées par JF.

L'entretien mené avec JF a eu lieu le 18 mai 2010 par le biais du logiciel *Skype* : lors de nos échanges par mails, la jeune fille m'a en effet informée qu'elle résidait désormais en Australie. Ma déception est grande ; la lecture de son journal, *Broken Princess*, plusieurs années auparavant, m'avait profondément marquée<sup>534</sup>, au point qu'il soit l'un des déclencheurs de mon interrogation scientifique sur la pratique diaristique en ligne. Je tenais donc absolument à échanger avec JF, même si une rencontre en face-à-face était exclue. Dans un premier temps, je lui ai proposé de procéder par mails, avant d'opter pour une conversation téléphonique par le biais de *Skype*<sup>535</sup>. Ce matin de mai, à 8h, c'est donc devant mon ordinateur que je m'installe, pour entamer l'entretien avec JF, qui me répond depuis l'autre bout du monde : en Australie, il est 17h. Une conversation intense s'engage, sans que cette fois la connexion Internet ne me joue des tours ; j'entends parfois son colocataire, au loin, qui traverse le salon, où elle est installée, mais cela ne perturbe visiblement pas JF, qui est très loquace – et de toute façon, il ne parle pas français – : notre échange dépassera les quatre heures.

*olalaaaaa que de temps passé sans avoir pu écrire ici snif>\_\_<*  
***une si longue absence.. ça m'a manqué de ne pas me livrer quelque-part.. mais je n'ai pas eu de chance du tout, mon ordinateur m'a lâché... (Samedi 14 mai 2005, 19h07)***

À l'époque de notre entretien, JF a 22 ans et vit en Australie où elle travaille dans un café-restaurant, tout en menant en parallèle différents projets culturels<sup>536</sup>. Elle ne tient plus, alors, son journal intime en ligne depuis deux ans, et c'est par hasard qu'elle est tombée sur le mail que lui a transféré Bohwaz sur son – ancienne – adresse mail. Notre contact a eu pour effet de réactiver son intérêt pour le journal, puisqu'elle s'est replongée dans la lecture de celui-ci – qui s'étend de mars 2005 à avril 2008. Elle se remémore : « *c'était y'a cinq ans, y'a presque six ans même, j'étais au lycée [en première], je vivais chez mes parents, dans le 95 en France. Je sais plus quel âge j'avais... j'avais 16 ans* ». Un jour, dans son « *magazine*

---

<sup>534</sup> En particulier du fait de l'aisance déconcertante avec laquelle elle la jeune fille livrait son intimité sur un support public.

<sup>535</sup> Nos échanges par mail ont eu lieu à peu près en même temps que ceux entretenus avec Sanook, l'idée de *Skype* m'étant apparue à cette époque. Le choix de ne pas utiliser la fonctionnalité visiophonique a été maintenu dans cet entretien, celle-ci m'apparaissant plus susceptible de perturber l'échange que de reproduire réellement les conditions d'un entretien en face-à-face.

<sup>536</sup> « *Avec une amie on essaye de, on va essayer de, boh c'est encore un projet, normalement je pense, je suis pas trop censée en parler mais c'est pas grave, on essaye de lancer notre magazine, après.. y'a tous ces trucs-là, on fait des petites expos par-ci par-là, elle elle fait de la photo, moi je fais des écrits donc... juste... des trucs comme ça* ».

*préféré* » (08.03.05), *Muteen*<sup>537</sup>, elle découvre « *un article, très court, six, sept lignes même pas* »<sup>538</sup>, qui présente *Journalintime.com* comme une « *alternative au journal papier* ». La brève attire l'attention de JF, qui tient depuis ses 8 ans un journal manuscrit sur l'un de ces « *journaux qu'on t'offre, à Noël, quand t'es une petite fille* » : « *quand j'ai vu ce site qui s'appelait proprement Journalintime.com, donc c'était, voilà le mot était donné on savait très bien de quoi il s'agissait, que c'était une question d'écrit, que c'était pas juste mettre des photos heu des dernières soirées machin, c'était vraiment écrit et du coup ça m'a particulièrement interpellée* ». D'autant plus que sa pratique manuscrite lui a réservé par le passé de mauvaises surprises : « *je devais avoir 11 ans je crois, et mes cousins [...] avaient trouvé mon journal et [...] l'avaient lu, donc ça m'avait absolument énervée* » ; « *ils l'avaient fait plusieurs fois ces salauds [elle rit]* ». Suite à cette mésaventure, elle a déchiré ses journaux, avant de reprendre sa pratique sur « *un nouveau qui ressemblait pas à un journal* », qu'elle avait fini par brûler quelques années plus tard<sup>539</sup>.

La pratique en ligne lui apparaît, en comparaison, plus sécurisante : « *j'avais ce sentiment de... c'est assez paradoxal d'une certaine façon, parce que j'avais besoin de cette intimité que j'avais pas chez moi, mais en même temps il était public sur Internet... donc c'était quand même, c'était assez contradictoire* ». En outre, elle est séduite par le Web ; « *c'était aussi la découverte du net, et de toutes les technologies qui vont avec, et de l'excitation qui en découle* ». C'est avec curiosité qu'elle se connecte pour la première fois sur le site, et la jeune fille se contente, dans un premier temps, d'explorer les journaux en ligne, avant de se lancer deux mois plus tard : « *je voulais juste faire un tour pour voir si... pour essayer de voir si je pouvais pas lire des choses, des journal, enfin des journaux qui auraient pas pu m'intéresser, ou des choses comme ça, et puis finalement en fait ça, le concept m'a plu ça m'a intéressée et j'ai fait un écrit comme ça par... juste par expérience* ».

Ainsi débutera sa pratique, qui s'étendra sur trois années, une période pendant laquelle JF doit composer avec le contexte familial : « *c'est que je vivais encore chez mes parents et c'était donc l'ordinateur familial, du coup c'était un peu par périodes, quand c'était mon tour d'aller sur l'ordinateur ben j'écrivais dessus, des fois j'essayais de gruger un peu [elle rit] en demandant à ma sœur si elle pouvait pas me laisser un peu de son temps*

---

<sup>537</sup> *Muteen* est un magazine de presse féminine destiné aux adolescentes, dont la parution a été interrompue en mai 2011, près de dix ans après son lancement.

<sup>538</sup> L'un des fameux « encarts » de la presse adolescente auxquels Bohwaz avait fait référence pendant notre entretien.

<sup>539</sup> « **Tu regrettes pas aujourd'hui de les avoir détruits ?** – *Ah mais mon Dieu si complètement [elle éclate de rire], c'est... c'est horrible. J'aurais tellement voulu les avoir encore, je pense que j'aurais trouvé ça ridicule, ou assez enfantin ou je sais pas, mais juste... ouais j'aurais bien voulu les avoir c'est clair* ».

*pour que j'écrive un peu 'fin... ou bien des fois je me levais en plein milieu de la nuit, j'essayais d'être le plus discret possible, de faire des missions [en riant] pour aller sur l'ordinateur* ». Jusqu'au jour où sa mère décide de déménager l'ordinateur – fixe – dans la chambre qu'elle partage avec sa sœur ; « *ça a été sa grosse erreur, parce que du coup j'y étais tout le temps jusqu'à 5 heures du mat' en train d'écrire* ». Ne possédant pas d'ordinateur portable, elle est ainsi assujettie aux obligations familiales, et aux aléas de leur connexion Internet ou de leurs usages informatiques. Ainsi, lorsqu'ils déménagent, elle n'a plus accès à Internet pendant un mois et demi ; idem, mais pendant trois mois, quand sa sœur « plante » l'ordinateur. Ces périodes d'arrêt forcé sont difficiles à vivre pour elle : « *souvent j'ai déjà ressenti ce... cette impression d'exploser parce que je pouvais pas écrire* ». Avec le recul, ce qui étonne JF, c'est de ne pas avoir repris sa pratique manuscrite : « *je me suis mise dans des situations de stress pas possibles souvent par rapport au fait que je pouvais pas écrire, alors que j'avais juste à employer un stylo et une feuille [rire]* » ; « *j'ai pas le souvenir de m'être dit " je peux reprendre un papier et un stylo ", mais " non putain, j'ai plus accès à mon journal ! Comment je vais faire ? " Et du coup ma seule alternative ça a été Word mais je, j'arrive pas à élucider pourquoi je pensais plus du tout à...* ».

La pratique en ligne a donc, à ce moment-là, totalement annihilé l'éventualité d'une pratique manuscrite ; pendant la période de déménagement, elle choisit « *de tenir une sorte d'annexe de [s]on journal, sous Windows* » (30.06.05), qu'elle insérera<sup>540</sup>, une fois la nouvelle connexion Internet établie, dans son journal en ligne. Elle abandonnera par contre sa pratique pendant les trois mois de panne de l'ordinateur familial<sup>541</sup> : à son esprit, son journal intime était alors en ligne, ou n'était pas – « *je me suis complètement raccrochée au côté Internet* ».

---

<sup>540</sup> En prenant soin de consacrer à chaque entrée un nouveau *post*.

<sup>541</sup> « *Écrire m'a beaucoup manqué. Je suis tellement contente de pouvoir de nouveau écrire des articles sur mon journal.* » (30.06.05).

*Dès que je commence à écrire, je ne peux plus m'arrêter. J'adore écrire. Des articles, mon journal, des poèmes, des lettres d'amour ou de mises à mort (haha), des réflexions, des idées, etc.. écrire est mon passe-temps préféré. [...] Je passe un temps fou à tapoter sur mon clavier, le petit bruit rapide des touches (je tape très vite) me procure une sensation intense. (Mardi 5 juillet 2005, 14h02)*

JF a toujours accordé une place très importante à son journal dans sa vie ; quand il est « indisponible », elle le vit très mal, et lorsqu'elle croit avoir perdu l'accès à son journal en ligne, elle s'affole : « *je me suis fait une grosse frayeur cette après-midi : mon mot de passe pour me connecter à mon journal ne fonctionnait plus. heureusement que ce n'était qu'une fausse alerte ! J'ai eu très peur, vraiment...* » (07.07.05). Son attachement est tel qu'elle lui souhaite, chaque année, son anniversaire, et choisit souvent de s'adresser à lui – « *mon journal adoré* » (03.03.06) – plutôt qu'aux lecteurs : « *même quand j'avais mes journaux manuscrits quand j'étais plus jeune je m'adressais à mon journal<sup>542</sup> donc même quand j'écrivais par exemple " anyone can help me ? ", c'est comme si je m'adressais à mon journal heu... est-ce que tu peux pas m'aider à résoudre ce problème tout ça* ». Elle le considère, au fond, comme un double d'elle-même ; « *une sorte de " moi " sur, sous une autre forme* » : « *mon journal c'est moi, c'est comme si je m'adressais à, je sais pas, d'autres moi de mon moi qui pourraient peut-être m'aider à résoudre ce problème... je m'adresse pas spécialement aux lecteurs qui sont abonnés à mon journal mais plus heu... à un hypothétique " moi " intérieur qui pourrait me venir en aide pour quelque chose* ». Selon elle, nombre des marqueurs communicationnels présents dans son journal sont avant tout les signes d'une auto-destination : « *peut-être parfois quand je marquais " oh vous savez de quoi je parle " ou peut-être parfois je disais les " vous " mais c'était plus... c'était un peu comme si je m'incluais dans le groupe, comme si je parlais à tous ces petits lecteurs qui sont dans ma tête aussi, à tous ces petits " moi " qui sont en train, qui sont en train de me relire* ».

Cette importance accordée à un simple « objet », JF en a eu honte à une époque : « *je trouvais ça, ouais un peu pathétique* ». Elle avait en outre parfois la sensation de s'enfermer dans sa pratique : « *enfin j'avais pas l'impression de vivre ma vie, j'avais l'impression de toujours tout relater à l'écrit et de pas vivre à côté* ». Jusqu'au jour où elle a pris conscience de la « *véritable importance* » de ses écrits : JF estime qu'ils lui permettent

---

<sup>542</sup> « *J'avais carrément donné un nom à mon journal, par contre je me souviens pas du tout du nom [petit rire]* ».

de vivre mieux ; « *je me suis rendue compte que si j'écrivais aussi c'était pour pouvoir faire en sorte de comprendre ma vie [...] et d'essayer de la vivre tout simplement* ». Dès lors, elle a pris la décision d'assumer ce sentiment : « *c'est vraiment une partie de moi et si j'écris pas je ne pense pas que je pourrais continuer à avancer* ». Depuis qu'elle est enfant, JF entretient un rapport particulier avec l'écriture<sup>543</sup> : j'ai « *toujours ressenti ce truc, écrire écrire écrire* » ; c'est également une grande lectrice – « *ma passion pour l'écriture et la lecture ça, c'est... ça fait partie de moi en fait* ». Elle a donc la sensation que cet attachement est inhérent à sa personnalité, et a du mal à en identifier les origines<sup>544</sup> : « *je t'avouerais que j'en ai aucune idée, parce que quand je vois mes parents je me demande d'où ça vient [en riant]* ».

***Vomir tous ces sentiments, tenter de les mettre en forme et de les comprendre pour mieux me comprendre moi-même. (Dimanche 23 mars 2008, 07h07)***

Écrire pour « *avancer* », écrire pour se « *libérer* », JF prête à son journal intime une « *fonction thérapeutique* ». Sa pratique diaristique répond souvent à un « *besoin* », et le motif d'écriture apparaît généralement « *impulsif* ». Elle remarque que ce sont souvent dans « *les moments très tristes* », ou lorsqu'elle est « *très énervée* », que la pulsion d'écrire est la plus forte. Il s'agit alors de « *jeter tout, tout sur la page* », et l'écriture devient presque « *automatique* » ; ainsi, du *post* écrit le lendemain de sa rupture avec Ch.<sup>545</sup>, rédigé dans un état second. JF perçoit une particularité à ce type d'écrit<sup>546</sup> : si son journal intime reste bien pour elle un moyen « *de se vider la tête* », il est aussi souvent le lieu d'une réflexion sur soi, menée dès le moment de l'écriture ; « *j'essayais de me trouver, de me trouver, de me trouver moi en fait, de m'analyser, de me comprendre, de m'accepter...* ». Ses écrits sont, dans ces cas-là, soigneusement réfléchis : « *c'est l'esprit de mon journal en fait, c'est toujours l'esprit dans lequel j'ai essayé de, l'esprit que j'ai essayé de conserver ouais en en rédigeant mes articles, toujours être fidèle heu à ce qui se passait dans ma tête, essayer de le retranscrire de la manière la plus... la plus véridique qui soit pour essayer de me comprendre* ». JF m'explique que, pour elle, un journal « *bien écrit* » est celui qui l'est dans l'objectif de

<sup>543</sup> « *Oui je veux mourir en me disant "j'ai lu et j'ai écrit, c'est génial!"* » (07.07.05).

<sup>544</sup> Elle m'apprend néanmoins que les nombreux voyages à l'étranger effectués par des membres de sa famille l'ont très tôt initiée à la pratique épistolaire : « *écrire des lettres, recevoir des lettres, j'ai toujours adoré ça* ».

<sup>545</sup> L'entrée que j'ai choisi de mettre en exergue.

<sup>546</sup> Lorsque j'évoque l'entrée relatant sa rupture avec Ch., JF m'explique : « *y'avait une petite subtilité entre ce type d'écrit et les autres écrits que j'arrive pas forcément à expliquer mais c'est quelque chose que j'ai senti* ».

« *retranscrire les pensées* ». La qualité d'écriture n'est donc pas pour elle un critère indésirable dans la pratique diaristique, tant qu'elle vise une mise en forme des ressentis : l'un et l'autre « *vont de pair* ». Ce n'est donc pas tant par la spontanéité que JF parviendra à atteindre une forme de « *vérité* » de soi : le style d'écriture agit pour elle comme un révélateur, un « *témoin des changements qui [ont] opéré dans [s]on esprit* » : « *avant je... enfin je me contentais d'écrire en bloc, tout était fermé dans ma tête, j'arrivais pas trop à m'exprimer tout ça, j'essayais, mais je pense que c'était un peu brouillon et heu, le fait d'avoir fait des articles un peu plus aérés ça montrait que, [...] enfin je pense que c'est ça [...], que je prenais du soin à ce que j'écrivais, que je me contentais pas juste de l'écrire, et que [...] ça témoignait d'un travail que j'effectuais sur moi-même, aussi sur ma pensée* ». L'acte de lecture vient donc compléter cette « *étude sur soi* », qui trouve une forme d'aboutissement – puisqu'elle est au fond, sans fin – dans une confrontation de ses réactions aux événements : « *quand j'ai besoin d'écrire j'écris, et après j'essaie de faire une comparaison par rapport à ce qu'il m'est déjà arrivé [...], la façon dont j'ai écrit les choses pour voir s'il y a une évolution* ». C'est par une mise en regard des circonstances et de ses ressentis<sup>547</sup> – « *j'essaie de comprendre [...] quel était le rapport que j'ai eu à cette sensation* » – que JF tente de progresser.

***J'ai la fièvre de l'écriture, écrire me procure une exaltation intense, proche du délire,  
c'est une passion ! (Mardi 5 juillet 2005, 14h02)***

Une écriture fidèle à soi, c'est pour JF une écriture du ressenti : « *Ecrire, c'est le prolongement du coeur. Et il y a certains articles que j'ai rédigé au bord des larmes. [...] J'ai posé ma douleur sur mon journal* » (21.08.05). Mais comme elle me l'explique pendant notre conversation, il ne s'agit « *pas seulement de[...] larmes de tristesse* » ; c'est « *l'intensité de l'action* », « *le fait parfois d'être en train d'écrire, et de se rendre compte[...] que t'es en train de comprendre ce qui t'arrive* » qui crée en elle une vive émotion – « *je suis très sensible aussi, c'est peut-être mon problème, j'en sais rien* ». Les mots dont elle use pour exprimer son rapport à l'écriture sont très forts : elle évoque la « *beauté du geste* », qui la galvanise, et la recherche d'une « *écriture pure* », « *sans originalité, [...] sans superficialité* »

<sup>547</sup> Il est intéressant de remarquer qu'elle prend soin de noter, quasi-systématiquement, la musique écoutée au moment de l'écriture : « *Ouais, parce que parfois la musique c'était assez révélateur de ce que... de la façon dont j'allais marquer ce qui se passait dans ma tête, forcément c'est, des fois ça peut aussi modifier la conception des choses que j'ai* ». JF a donc conscience de l'influence du contexte sur la mécanique d'écriture, et du fait que chaque entrée correspond à une situation de communication particulière.

C'est la question de la visée esthétique qui est posée, et le discours de JF à cet égard révèle quelques ambiguïtés : « *on n'a pas ce souci, encore une fois ce souci d'esthétisme, d'essayer de le rendre intéressant... pas spécialement pour les autres, juste pour nous-mêmes, essayer de se rendre compte qu'on est capable de faire quelque chose d'esthétiquement intéressant* ». Elle dénie et affirme donc tout à la fois se préoccuper du style d'écriture ; la subtilité se jouerait au niveau de la destination : écrire « bien » pour soi, et non pour les autres. Au désir de porter sur soi un regard authentique, s'ajoute donc l'aspiration à produire un écrit de qualité – s'exprimer, mais aussi se délecter de l'écriture. Mais si JF revendique le primat de l'auto-destination, elle a du mal à se positionner sur la question de l'édition: « *c'est une question à laquelle je ne parviens pas à répondre, je sais pertinemment que j'écrivais avant tout pour moi c'est clair mais en même temps je me dis... [...] je me dis donc il y a des auteurs qui ont édité leurs journaux intimes, leurs autobiographies, enfin on appelle ça comme on veut, et je me suis demandé si, mettons qu'un jour quelqu'un tombe sur mon journal et décide de l'éditer, qu'est-ce qui en découlerait ? Donc je sais, je pense pas avoir envie d'être éditée mais en même temps je sais pas, peut-être que dans mon inconscient j'en ai envie, je sais pas, je sais pas ce qu'il se passe dans mon inconscient* ». Il apparaît que JF porte en elle un jour le rêve d'être éditée – « *c'est vrai que j'ai déjà essayé d'éditer des textes* » –, mais ce fantasme ne concernerait *a priori* pas ses journaux intimes ; malgré tout, le fait qu'elle se soit déjà interrogée à ce sujet – serais-je prête à éditer, sous forme de livre, mon journal intime ? –, et qu'elle reconnaisse une possible tentation de l'édition, témoigne de l'ambivalence de sa posture.

***Mais je ne suis qu'une désillusionnée. Je me cache sous ma frange et mes jolis rêves dorés. Je suis en réalité seule ou mal accompagnée. Je finirais seule dans un lac, noyée, tel Narcisse.(Mardi 19 décembre 2006,15h03)***

Les années pendant lesquelles JF a tenu son journal en ligne sont charnières : entre 16 et 19 ans, la jeune fille déménage, passe le bac, entre à l'université<sup>548</sup>, commence les premiers petits boulots ; le journal garde les traces de ces bouleversements de la vie, mais surtout de l'évolution de la personnalité de JF. À 16 ans, c'est une lycéenne survoltée, qui se soucie peu des cours, « s'égosille » dans des manifestations<sup>549</sup>, collectionne les admirateurs,

<sup>548</sup> Où elle démarre une licence de Langues Étrangères Appliquées (LEA) en anglais, puis l'année suivante en japonais, avant de réaliser que « *les études c'était pas fait pour moi [petit rire]* ».

<sup>549</sup> « *"Filloooooon si tu savaiiiiiis ta réfoooooorme ta réfoooooorme Filloooooon si tu savaiiis ta réforme où on s'la meeet .. au cul au cul aucune hésitation ! NON NON NON à la réforme Fillon, OUI OUI OUI à notre éducation ouaiiiiiisss!!!!"* » (09.04.05).



et découvre avec fascination le défilé de la Gay Pride. Les smileys, points d'exclamation, onomatopées<sup>550</sup> viennent ponctuer les écrits, qui relatent avec enthousiasme les instants de vie, avec une énergie parfois débordante. Mais sous cette apparence joyeuse pointent rapidement les indices d'un mal-être, qui envahiront peu à peu son journal ; celle qui affirme être une « *playeuse* »<sup>551</sup> – à savoir une femme qui joue avec les hommes, sans jamais s'attacher – semble au fond bien plus sensible qu'elle ne veut le montrer<sup>552</sup>. Celle qui clame à plusieurs reprises assumer son physique<sup>553</sup>, multiplie ensuite les tentatives de régime, et se révèle finalement souffrir de troubles alimentaires : le mot « boulimie » apparaît pour la première fois le 12 janvier 2007. Lors de notre discussion, j'expose à JF ce que j'ai ressenti en lisant son journal, ce sentiment que la façade joyeuse se craquelait peu à peu pour laisser apparaître une personnalité plus noire : « *ah ouais c'est exactement, c'est marrant parce que c'est exactement ce que j'ai pensé en relisant mes premiers articles, que j'ai trouvé super happy, mais superficiellement happy, vraiment juste la joie dont on essaie de se convaincre parce qu'on veut pas se... enlever les œillères* ». Pour JF, le contenu de son journal est finalement à l'image de ce qu'elle était alors : tout comme dans la vie, elle se cachait sous les « apparences », et ne parvenait pas à voir en face ses problèmes ; « *sachant pertinemment tout ce mal-être qui m'a habitée depuis que je suis toute petite en fait, je sais pas comment j'ai pu le renier à ce point et ne marquer que des trucs joyeux, c'est vraiment que j'étais pas encore prête à faire face à la réalité et à accepter ce qui se passait dans ma vie* ». Et ce n'est qu'une fois qu'elle a été prête à affronter ses soucis, qu'elle a été capable de les mettre en mots : « *j'ai toujours eu honte d'être comme ça, et du coup j'en parlais sans en parler, pour essayer de me délier de ça mais sans le nommer, parce que j'avais peur de me trouver face à la réalité. Y'avait d'autres fois où je commençais à accepter le fait que oui, c'était comme ça, c'était une maladie et qui si je l'acceptais pas j'allais jamais m'en débarrasser, [...] donc les moyens que j'avais c'était de l'écrire, [...] et donc du coup écrire et le relire, ça me mettait face à cette réalité, et après, un peu plus tard en parler avec mes proches, avec ma*

---

<sup>550</sup> « *Comme le dit mon titre aujourd'hui : OH YEAHHH !!! je suis si contentte i'm so happyyyy hihhiHhi ^^ alors donc il faut que je vous explique...* » (13.03.05).

<sup>551</sup> « *En attendant, je pense que je vais lui faire le numéro de l'amour passionnel (enfin 'amour' est un bien grand mot..) qui est totalement en accord avec ma vraie nature d'ailleurs ! Provocation, jalousie, angoisse existentielle (comme dab quoi!) Est-ce qu'il va tenir le coup ? Si oui, je le garde. Sinon, je le déposerai comme un chien sur le bord de l'autoroute* » (21.01.06) ; « *Éliminé ! Tant pis pour toi. Ça te fera une leçon de vie. Allez hop ! au suivant* » (05.07.05).

<sup>552</sup> « *Si j'avais un petit copain, je l'aurais fait venir chez moi aujourd'hui, en douce, et nous aurions passé tout l'après-midi ensemble. On aurait fait des gateaux, on aurait écouté de la musique, j'aurais fait coulé un bain et mis du gel douche à la vanille dans l'eau pour que ça sente bon et que ça fasse de la mousse* » (07.05.06).

<sup>553</sup> « *Ronde, et alors ? [...] Je HAIS les régimes (de toute façon ils n'ont aucun pouvoir amaigrissants sur moi) je suis ronde et je m'aime, haha !* » (05.07.05).

*meilleure amie, ma sœur tout ça, leur en parler, en discuter et me rendre compte que c'est pas en ne faisant rien ou en l'occultant que j'allais m'en sortir* ». À partir de ce moment, son journal enregistre, dans des termes parfois très crus, ses crises de boulimie<sup>554</sup>, ses « séances » de scarification, ou certains événements douloureux<sup>555</sup>.

***En relisant ce que j'ai écrit, j'ai l'impression que ce n'est pas Moi. Comme si quelqu'un d'autre a écrit à ma place. Je n'arrives plus à ressentir ce que j'ai ressenti en écrivant cela. C'est peut-être ça, le pouvoir de la douleur ? La douleur nous fait écrire des choses parfois insensées, hypocondriaques ou bêtes. Mais cette douleur, c'est le reflet de ce que j'ai ressenti, je n'y peux rien, cela fait parti de moi.. (Jeudi 4 août 2005, 19h07)***

Accepter ses pensées et les porter par écrit est une chose, encore faut-il être capable de les assumer quelques années plus tard. JF, en se relisant, a parfois eu la sensation de ne pas se reconnaître – « *relire quelque chose et de me dire " han ! Putain c'est moi ça ?! C'était moi ? "* ». Dans ces instants-là, la tentation est grande de retoucher à l'écrit : « *" merde mais comment j'ai pu écrire des choses comme ça ! " et de pas assumer, enfin sur le moment de pas assumer, [...] et voilà c'est pour ça que parfois y'avait ces pulsions<sup>556</sup> de, de vouloir effacer parce que j'ai envie d'effacer ça de ma mémoire et de ne laisser aucune trace* ». JF me confie avoir modifié certaines phrases : si elle ne voit pas d'inconvénients à avoir corrigé les « *fautes absolument atroces* »<sup>557</sup> qu'elle a trouvées, elle s'en veut par contre d'avoir été parfois plus loin ; « *un truc que je regrette c'est que parfois je changeais des phrases carrément, et ça je sais pas pourquoi j'ai fait ça, c'est complètement idiot parce que ça a complètement... du coup ça changeait la véracité des propos que j'énonçais trois ans auparavant* ». Sa culpabilité est telle que JF essaie de relativiser ce geste en m'expliquant qu'il est resté rare – « *j'en ai peut-être changé [des phrases] en tout et pour tout peut-être... trois ou quatre sincèrement...* » –, et affirme ne pas avoir modifié le sens des phrases en

<sup>554</sup> « *Cela a pris un certain temps avant que je vomisse. Au début je ne faisais que cracher des "boules" de bave. J'en avais plein sur les doigts et dans la bouche. La bave pâteuse qui me dégoûtait tout à l'heure. Je vomissais tout petit à petit. Puis, en forçant, je suis parvenue à expulser la chantilly. Ce spectacle n'a fait que raviver mon envie de vomir. J'en avais sur les doigts, dans la bouche, il y en avait dans la cuvette. Cela ressemblait à du sperme* » (07.01.07).

<sup>555</sup> Le viol dont elle a été victime dans le passé n'est formulé qu'en mars 2006. Avant cela, – si notre déduction est juste – elle y fait seulement une allusion : « *Je me sens beaucoup plus libre de t'avoir tout dit, je me sens comme libérée d'un poids, libérée de l'emprise de ce passé qui, malheureusement, me suivra toujours..* » (27.01.06).

<sup>556</sup> « *Et du coup par impulsivité [...] mettre la phrase en surbrillance au point de l'effacer et de me dire " mais non tu peux faire ça ! " [...], et ouais du coup, du coup au dernier moment je m'arrêtais je me disais mais non c'est pas... c'est pas un article dans un magazine que tu vas changer, c'est toi, et quand tu vas le relire dans dix ans tu seras contente de.. de constater les changements qui ont été opérés sur ta personne* ».

<sup>557</sup> « *Je suis obnubilée par, obnubilée par l'orthographe, j'ai horreur des fautes, c'est... c'est ma hantise* ».

question, simplement leur formulation<sup>558</sup> : « *je changeais pas complètement la phrase, [...] je changeais juste la façon de la dire* ». Si elle tempère comme elle peut cet acte, elle considère que « *ça reste quand même assez violent* », et le déplore – « *c'est pas parce que quatre ans après je le ressens plus que ça reste... que ça devient faux* ».

Cette constatation l'amène à s'interroger à nouveau sur les motifs de sa pratique : « *est-ce que c'était juste un rapport thérapeutique dans le sens où je me contente simplement de marquer [...] ce qui se passe dans ma tête comme ça vient* » ? Ou n'y a-t-il pas plus derrière, puisque en reformulant, JF fait preuve d'un souci d'écrire de « *façon plus correcte, plus jolie, plus joliment dit* » ? C'est finalement toujours le même questionnement qui apparaît : la fidélité à soi s'exprime-t-elle dans l'expression spontanée, ou dans une écriture plus travaillée ? Pour JF, un certain nombre de ses écrits l'ont été sous le coup de « *l'impulsivité* » – « *sans nécessairement avoir le recul nécessaire par rapport aux choses, et donc du coup, c'est pour ça aussi que parfois je reconnaissais pas ce que j'avais écrit, parce que c'était très, c'était très confus* ». Pourtant, c'est cette confusion qui, selon elle, conférait une authenticité à ses écrits : « *c'était vraiment la première sensation, donc elle peut très bien être incohérente mais elle a plus de sens en quelque sorte parce que c'était vraiment la sensation réelle, la sensation du moment donc... [...], elle a quand même du sens parce qu'elle... elle est pas faussée, c'est quelque chose qu'on a ressenti, quelque chose de vrai donc... ouais elle existe cette sensation* ». Mais qu'en est-il alors des autres écrits, qui ont été rédigés avec un soin particulier ? JF m'explique : « *ça m'arrivait d'enjoliver les faits dans le sens où je les écrivais de la façon où je les avais vécus qui était forcément... de façon peut-être un peu plus fantaisiste ou quoique ce soit, de la même façon que parfois j'exagérais, j'exagérais les... comment dire ? Que ce soit les sentiments de tristesse ou quoique ce soit je les exagérais, ou les sentiments de colère, même la joie, j'exagérais un peu tout, par manque de recul, [...] c'était pas, je pense pas que ce soit par fausseté* ». Le travail sur l'écriture viserait donc à retranscrire au mieux les émotions, et le vécu tel qu'il est perçu par la jeune fille ; il permettrait donc lui aussi, mais d'une autre façon, d'atteindre une forme d'authenticité dans l'expression de soi.

---

<sup>558</sup> Alors qu'il semblerait, au vu de ces propos précédents – « *merde mais comment j'ai pu écrire des choses comme ça !* » – que ses modifications n'aient pas eu simplement une portée stylistique.

*D'après la demande de paul\_hochon, j'active un forum. je ne sais pas pourquoi, je ne sais pas pour qui, je ne suis même pas sûre que les gens aient envie de me parler, ni même de me lire. je n'avais même jamais songé à ouvrir un forum » (Forum, 05 juillet 2005, 19h05)*

Mener cette introspection devant des lecteurs ne dérange *a priori* pas JF, tant que ceux-ci sont des inconnus : « *ils me verront jamais, je les verrai jamais et c'est très bien comme ça, et du coup je me livrais complètement complètement complètement* ». Elle n'imagine pas qu'un membre de son entourage puisse le découvrir par hasard : « *de toute façon je m'étais dit que... je n'allais donner l'adresse à personne et que ça allait vraiment être pour moi et ... pour les inconnus qui allaient avoir envie de... tomber dessus* ». Sa confiance dans l'immensité du réseau est telle qu'elle n'hésite pas à révéler l'existence de ce journal à ses amis ; elle se souvient que certains d'entre eux « *s'amusaient à faire des recherches pas possibles pour trouver le journal en question* ». Mais JF n'est « *pas effrayée* »<sup>559</sup>, d'une part parce que « *généralement les gens quand ils cherchaient sur Internet ils trouvaient Journalintime, et après Journalenligne. Eux ils allaient directement sur Journalintime* »<sup>560</sup>. D'autre part, car JF a l'impression que l'utilisation de « *faux noms* », et l'absence de « *photos personnelles* » suffisent à éviter une identification : « *à moins de lire un article et de se rendre compte que ça a un lien avec ma véritable vie, on pouvait pas savoir que c'était moi au premier abord* ».

Une fois son journal créé, JF ne prend même pas la peine d'insérer un forum, jusqu'à ce qu'un de ses lecteurs lui en fasse la demande par message privé. Mais elle n'en voit pas vraiment l'intérêt : « *peut-être que certaines personnes recherchaient ça, qu'ils recherchaient la réaction de personnes extérieures à... pour les aider à s'en sortir et quoique ce soit, mais moi j'avais pas ce truc. Donc c'est vrai que mon forum j'attendais rien de mes lecteurs, j'attendais rien du tout. C'était vraiment juste pour eux qu'ils se sentent, qu'ils se sentent libres de réagir s'ils le voulaient* ». Sa participation sur le site reste

---

<sup>559</sup> Il lui est tout de même arrivé une fois de croire qu'une personne avait découvert son journal à son insu ; l'ayant critiqué par le passé, elle tente alors de se « rattraper » : « *j'avais fait un article qui complètement lui jetait des roses – ridicule ! –, [...] et du coup ça avait complètement perdu sa notion de journal intime à ce moment-là, ça n'avait, j'essayais de me justifier par rapport à certaines choses, et du coup en fait il avait jamais trouvé [...] l'adresse du journal en question et je me suis sentie très conne* ». Elle avait alors publié un nouvel article : « *je m'expliquais à moi-même que voilà j'avais cru que ce garçon avait trouvé l'adresse et du coup j'avais fait cet article, alors que j'en pensais pas le moindre mot* ». L'on perçoit bien ici de quelle façon la présence d'un proche – ou juste son soupçon –, bien plus que celle d'un inconnu, peut perturber la pratique d'écriture : puisque l'entourage est aussi souvent sujet des écrits, son intrusion se révèle très délicate – sans parler du fait qu'elle peut avoir des répercussions directes sur la vie du diariste.

<sup>560</sup> JF était inscrite sur le site *journalenligne.com*, qui existait encore à l'époque. Depuis, son journal a été déplacé par l'administrateur sur *journalintime.com*.

discrète : elle ne participe pas au *chat*<sup>561</sup>, commente très rarement les journaux qu'elle lit, et se contente de répondre aux quelques messages privés qu'elle reçoit. Elle a tout de même ajouté « *deux, trois personnes* » abonnées à son journal dans ses contacts MSN, mais, nous explique-t-elle, par curiosité, et parce qu'ils lui en avaient fait la demande. Néanmoins l'expérience tournera court : « *c'était un peu bizarre dans le sens où ils lisaient mon journal, et je voulais pas, je sais pas ça me paraissait bizarre après de, d'entretenir un lien avec eux* » ; « *ils ramenaient toujours tout à mon journal tout ça, et y'avait pas vraiment d'échange particulier du coup ça s'est juste soldé par un échec* ».

Cependant, JF a été un peu plus loin dans l'échange avec la diariste Nini Malko, avec qui elle a communiqué quelques fois par mails. Mais l'échange de photographies s'est révélé fatal : « *je l'imaginai pas du tout comme ça premièrement, et... et du coup j'ai senti que ça brisait quelque chose, qu'il y avait une sphère, un équilibre à ne pas briser qui venait d'être brisé, et je pense qu'elle a ressenti la même chose du coup parce qu'après on a arrêté de s'envoyer des mails ou des trucs comme ça* ». Pour toutes ces raisons, l'éventualité d'une rencontre ne lui a jamais traversé l'esprit, et lorsque je lui en soumets l'idée JF réagit vivement : « *oh mon Dieu non, je me serais sentie comme une... comme le dernier écrivain en vogue qui fait une interview pour... pour expliquer ce qui se passe dans son livre, je me sens non ... [elle rit] non, non* ». Comme JF n'a pas développé de lien affectif avec ses lecteurs – au contraire de ces derniers, qui connaissent de nombreux détails de sa vie, et se sont certainement attachés au « personnage » –, la relation aurait été à « sens unique ».

***On vient à l'instant de me faire la remarque à savoir que je serais, paraît-il, en "manque d'amour".. hum hum rectifications : Je ne suis pas en manque d'amour. N'en déplaise aux esprits attardés, je n'ai pas besoin d'un homme ou d'une femme pour exister socialement. (Jeudi 11 août 2005, 11h11)***

Malgré la distance entretenue avec ses lecteurs, dans les faits JF peine à s'affranchir de leur présence. Elle me répète à de nombreuses reprises qu'elle écrivait avant tout pour elle-même ; dès lors, elle n'hésitait pas à se montrer allusive – beaucoup d'éléments « *n'ont aucun sens pour quelqu'un qui va venir me lire, [...] si le lecteur il comprend pas, tant pis...* »<sup>562</sup> –, ou à écrire des passages en langue étrangère – anglais, japonais, créole. Mais

<sup>561</sup> Qui ne devait pas tarder à être supprimé du site.

<sup>562</sup> Elle m'explique que, de fait : « *il y en avait qui me contactaient par message ou par forum, qui me disaient qu'ils n'avaient pas compris ceci ou cela... et généralement j'avais pas spécialement envie d'expliquer aux gens* ».

comme elle me l'explique, elle avait la sensation de se trouver « *un peu le cul entre deux chaises* » : d'un côté, « *je savais bien que c'était pour moi donc que j'avais aucune raison de me bloquer dans mes sensations et sentiments* ». Elle ne se gêne donc pas pour évoquer des détails intimes<sup>563</sup>, des sentiments honteux<sup>564</sup>, ou des événements traumatisants<sup>565</sup> : « *ce que j'avais envie d'écrire je l'écrivais, c'est la raison pour laquelle y'a des passages très crus, très personnels* ». D'un autre côté, « *il y avait ces petites barrières* », « *cette inconscience qu'on va être, enfin cette conscience plutôt ! Conscience inconsciente d'ailleurs, qu'on va être lu, que ce soit par les lecteurs de mon journal ou même par moi-même, de me dire que peut-être plus tard je vais me relire [...], voilà par peur d'échec, de pas accepter l'erreur, de pas accepter le jugement que ce soit un jugement extérieur ou le jugement que je me porte à moi-même* ». Aux yeux de JF, la perspective de la lecture, présente à son esprit au moment de l'écriture, peut refréner, d'autant plus qu'elle dénaturerait « *la démarche première d'un journal intime* ». Il y a bien tous ces écrits « *les plus intenses où vraiment je me livre complètement, que ce soit en termes de peine, ou en termes de joie ou en termes de sexe ou quoi que ce soit, où je me livre complètement sans me préoccuper d'eux* » ; mais par ailleurs, elle m'explique : « *quand je relis mon journal, je les sens ces moments, je les sens ces petites subtilités où j'essaie de dire quelque chose d'une façon déguisée ou de... ou de parler entre les lignes ou quoi que ce soit, par souci d'être plus ou moins incomprise parce que je sais que je vais être lue* ».

JF entretient par ailleurs une relation ambiguë avec les lecteurs : si la plupart de leurs commentaires lui font plaisir, elle ne supporte pas le moindre jugement – ou ce qu'elle prend pour tel. À deux reprises, elle réagit violemment dans son journal, pour « *mettre les choses au clair une bonne fois pour toute* » (19.08.05). Avec le recul, JF me confie trouver ses réactions démesurées et « *ridicule[s]* » d'autant plus qu'elle estime désormais « *c'était de [s]a faute* » : « *j'avais vraiment cette impression [...] [que] j'avais ouvert cette brèche pour inviter les gens, sans vraiment le vouloir, mais inviter les gens à réagir, à avoir cette liberté d'interaction alors que j'avais pas spécialement besoin, et puis j'étais très bien tranquille avec mon petit journal sans forum sans abonnés tout ça, et donc c'est pour ça qu'à chaque*

<sup>563</sup> « *Elle embrasse mes seins, elle parcourt mon corps, le touche partout. Ses lèvres sur moi, quel plaisir. Elle me fait un cunni et là, plus rien n'existe autour. Je ne calcule plus Tibo. Lui est à fond dans son trip. Je lui fait une fellation pendant que Suchi me mange. Mais sans conviction. Suchi aussi lui en fait une. Il me dit que mon sexe a bon goût. Suchi confirme. Je lèche mon doigt qui vient de pénétrer son vagin. C'est doux, légèrement sucré.* » (28.07.07).

<sup>564</sup> « *Mais j'ai honte. Sur le coup, je ne me souvenais pas de la promesse que j'avais faite à Ch. Sur le coup, je ne pensais qu'à la douleur excitante que j'allais m'infliger. Sur le coup, je ne pensais qu'à moi* ». (22/03/07)

<sup>565</sup> « *Je ne ressemble pas à une vulgaire petite créature de clip, je n'en ai d'ailleurs aucune envie, mais cela ne m'as pas empêché de me faire violer..* » (05.09.06).

*fois je prenais tout comme une agression en fait, et j'avais l'impression qu'ils interféraient dans ma vie privée, heu qu'ils la jugeaient et qu'ils essayaient de... de la modifier ou de me faire penser d'un autre façon* ». JF avait donc la sensation, sans doute un peu paradoxale, que ces personnes se mêlaient de quelque chose qui ne les regardait pas, d'autant plus qu'ils ne la « connaissaient » pas. Elle explique également ces réactions disproportionnées par le fait qu'elle était à l'époque, « *comme beaucoup d'adolescents* », « *agacée par toute forme de jugement* », que ce soit celui d'inconnus ou de proches : « *j'ai toujours eu cette impression de... d'avoir des comptes à rendre à, au monde entier en fait* ».

Concernant les deux « réponses » qu'elle a adressées au lectorat dans son journal, et où elle défend sa conception des relations « amoureuses » – « *À la poubelle l'amour, bye bye l'amour. Bonjour libertinage !* » (19.08.05) –, JF a désormais la sensation que c'était elle-même qu'elle tentait de convaincre : « *la couverture c'était que je la faisais [la réponse] pour cette personne alors qu'au fond c'était uniquement pour moi, j'étais juste en train d'essayer de me persuader de quelque chose alors qu'au fond c'était pas du tout ce que je pensais* ». Le lecteur a donc touché un point sensible, peut-être décelé la posture de JF<sup>566</sup>, qui a très mal vécu de voir ses affirmations remises en question.

Avec le recul, ce qui dérange le plus JF, c'est d'avoir instauré ce processus de dialogue au cœur même de son journal : « *quand j'ai relu ça quelques années plus tard, j'ai pas compris pourquoi j'ai réagi comme ça en fait, parce que du coup la sphère journal intime elle avait perdu toute sa sphère en fait, c'était devenu un blog d'échange où les gens... où je répondais aux... comment dire, aux commentaires des gens [...], à ce moment précis j'ai vraiment eu le sentiment d'avoir perdu la sphère heu journal c'était plus devenu un site, enfin un blog où... enfin ça n'avait plus rien d'intime c'était vraiment un truc...* ». En ayant fait le choix de publier ces deux réponses dans son journal, JF a donc la sensation de perdre de vue la démarche diaristique, car l'auto-destination se dilue alors dans une adresse aux lecteurs extérieurs. Sentiment sans doute diffus, et intermittent, puisqu'elle continuera d'écrire sur ce journal pendant encore deux ans<sup>567</sup>.

---

<sup>566</sup> Qui, comme je l'ai évoqué plus tôt, se fissure peu à peu au fil des écrits.

<sup>567</sup> Même si son journal « survivra » encore deux ans et demi, elle interrompt sa pratique une première fois en septembre 2007. Elle tentera une reprise en mars 2008 qui durera moins de deux mois.

*J'ai donné l'adresse de mon journal à L*

*il l'a mise dans ses favoris grrr*

*J'ai l'impression d'avoir fait une grosse connerie en le laissant pénétrer ainsi dans mon intimité, déjà qu'il sait trop de choses sur moi, là il saura carrément TOUT argh =/*

*(Jeudi 4 août 2005, 19h07)*

Chez JF, ce sont donc les réactions des lecteurs, bien plus que leur présence supposée, qui troublent sa pratique. Pourtant, elle ne désactivera jamais le forum, ou le système d'abonnement. L'on pourrait voir dans cet état de fait une ambiguïté dans le comportement de JF ; mais je pense avant tout que ces constats, formulés lors de l'entretien, résultent d'une prise de conscience ultérieure de la part de JF – six années s'étant écoulées depuis. Cette remarque peut d'ailleurs s'étendre à l'ensemble des propos que nous avons échangés : JF rend compte d'une pratique passée ; le regard qu'elle porte dessus est donc tout à la fois détaché – elle a pris une certaine distance avec cette pratique –, et a mûri au fil des années. Elle pointe les « erreurs » qu'elle estime avoir commises à l'époque : se laisser envahir par la présence de ces inconnus – « *j'aurais dû tout simplement ne pas ouvrir un forum, ne pas accepter les abonnements* » –, mais également avoir ouvert l'accès de son journal à ses proches.

Car après seulement quelques mois de pratique, JF a en effet donné l'adresse de son journal à l'un de ses amis – « *je sais plus pour quelle raison, parce qu'il arrêtait pas de me, de me souler avec ça, et je lui avais donné l'adresse mais...* ». JF regrette aussitôt ce geste, mais se retrouve « bloquée » : « *je voulais que mon journal reste public mais je voulais plus que lui il lise* ». Elle semble se faire peu à peu à cette situation, puisqu'il lui arrive, comme elle avait procédé à deux reprises avec les lecteurs précédents, de s'adresser directement à lui dans son journal ; « *ça m'était arrivé de laisser des petites annotations où je m'adressais à lui, en disant je sais très bien que tu vas lire ce journal, que tu vas lire ça, mais du coup après je m'étais posé la question, me posais la question toujours à savoir mais... pourquoi j'ai fait, c'est ridicule, c'est plus pour moi maintenant que j'écris, c'est comme s'il y avait un échange sur mon journal, avec un de mes amis, c'est comme si c'était un journal enfin que j'écrivais plus pour moi mais que j'écrivais aussi par rapport à ce qu'il allait lire, du coup ça m'avait beaucoup dérangée* ». D'autant plus que cet ami évoque parfois avec elle le contenu de son journal : « *j'avais pas spécialement envie qu'il m'en parle, c'était, assez contradictoire parce que je lui avais donné l'adresse* » ; « *à un certain moment c'était*



devenu à la limite un amusement et il me disait, par exemple on faisait quelque chose ensemble et il allait me dire " ah tu vas écrire ça sur ton journal ce soir ", et puis à chaque fois c'était un peu obsessionnel, il disait " bon allez ça serait bien que tu écrives ça sur ton journal demain ", et du coup après je me sentais étouffée, étouffée, étouffée, et il avait toujours ce besoin de tout ramener à mon journal, ouais c'était un peu oppressant quand même... alors que c'était complètement de ma faute ». Que la situation déplaie à JF ne lui empêche pas de réitérer son geste avec un autre « ami très proche », puis sa « meilleure amie » : l'envie de partager son journal semble si grand qu'elle en oublie – sans doute sur un coup de tête – que leur présence risque de figer sa dynamique d'écriture.

Dans tous les cas, ses amis se sont déclarés très étonnés à la lecture de son journal – mise à part peut-être sa meilleure amie qui la « connaissait déjà intensément bien » – : « il avait été abasourdi, il pensait pas, ben ouais, il pensait pas du tout que j'étais comme ça... il me connaissait bien mais il connaissait pas tout ça... [...] il m'a dit qu'il y avait des choses qu'il avait compris, et donc qu'il était content par rapport à ça [...], et d'un certain côté il était un peu déçu ou énervé par rapport à d'autres choses, par exemple des choses que j'avais écrites sur lui avant qu'il lise mon journal ». Pas que JF soit « fausse dans la vie de tous les jours », mais elle se considère en tout cas comme « plus vraie dans [s]on journal » : « dans la vie de tous les jours généralement j'osais pas dire ou agir, j'osais pas faire les choses, [...] par peur j'en sais rien, par timidité je sais pas, alors que dans mon journal je pouvais juste me lâcher et écrire toutes mes conneries, tous mes états d'âme, toutes mes joies » ; en lisant son journal, ses proches découvrent donc une facette de JF qu'ils ne connaissaient pas.

***Alors ça y est, c'est décidé. J'arrête mon journal. Peut-être pas pour toujours. Mais je l'arrête. Jusqu'à je ne sais quand. Je fais mon stop. Mon break ; [...] Les dernières lignes de mon journal. Qui a deux ans et des poussières. Mon Broken Princess. Il ne meurt pas. Il sera juste en stand-by. Il était mon confident, mon défouloir, mon "carnet de vie". Il est mon confident, mon défouloir, mon "carnet de vie". (Dimanche 9 septembre 2007, 22h10)***

Le fait d'avoir ainsi autorisé l'accès à son journal à certains de ses proches procure peu à peu à JF la sensation que sa pratique lui échappe : « après avoir donné l'adresse de mon journal à... à mes amis, j'ai commencé à recevoir les changements en terme d'intime et je... soudain je n'ai plus du tout ressenti cette sphère intime et ça m'a beaucoup étouffé ». À

côté de cela, les réactions des inconnus, qu'elle perçoit trop envahissantes, altèrent peu à peu sa pratique ; *« j'avais même plus l'impression d'écrire pour moi j'avais vraiment l'impression d'écrire, ouais pour donner des informations aux gens, pour leur donner des infos croustillantes, pour faire de... de l'animation, voilà j'avais vraiment l'impression de faire de l'animation comme si c'était la toute dernière série à suivre »*. La visée personnelle de sa pratique lui semble s'être dissoute, contre son gré, dans un horizon conversationnel qui ne lui convient pas, parce que ce n'est pas, à son esprit, le but d'un journal intime ; *« c'est vrai que journal intime c'est pour soi et blog c'est le truc que tu amènes sur Internet où tu vas parler de toi évidemment, et pour toi mais que des gens vont pouvoir voir, et tu vas mettre des photos, et tu vas interagir avec... avec les lecteurs tout ça, donc ouais on peut dire que mon journal à la fin il avait plus un aspect de blog que de journal intime, ce qui m'a pas plu du tout »*. La transition vers ce mode communicationnel qui ne lui convient pas s'est faite peu à peu, sans que JF en ait vraiment conscience ; elle a la sensation d'avoir été *« dépassée par les événements »* : *« ça a duré quand même plusieurs années où j'avais tous ces lecteurs abonnés à mon journal et ça me posait pas de problème, je me sentais pas étouffée ou quoi, j'avais pas de problème là-dessus. Je pense que c'est vraiment à partir du moment où, où il y a eu ces personnes qui essayaient d'analyser mes écrits, ou qui faisaient des jugements, ou après aussi quand j'ai eu des amis proches qui lisaient mon journal, là j'ai vraiment eu le sentiment que c'était vraiment plus intime du tout »*.

C'est à peu près à cette époque qu'elle a *« commencé à reprendre un journal papier »*. Parallèlement, de nombreux *« chamboulements »* dans sa vie font qu'elle n'a plus un accès régulier à Internet, alors que le *« besoin d'écrire »* est toujours là ; *« donc j'écrivais toujours sur des feuilles, sur des cahiers, puis en fait je me suis achet[é]... c'était juste un agenda, un truc où je notais mes rendez-vous machin, et toujours dans la petite colonne dimanche [...] et je me suis rendue compte que c'était pas assez, juste une feuille ça suffisait pas et je me suis achetée un carnet Moleskine, et j'ai commencé à écrire dedans »*. Lorsqu'elle récupère finalement Internet, elle jongle les premiers temps entre les deux supports, jusqu'au jour où elle décide de se concentrer sur sa pratique manuscrite<sup>568</sup> : *« en fait je me suis rendue compte que manuscrit c'était vraiment ce qui me plaisait et j'ai*

---

<sup>568</sup> À cette époque, elle retire son journal de l'accès public – accessoirement, quelques jours avant que j'entreprenne, dans le cadre de mon étude de Master 2, de sauvegarder le contenu de son journal à des fins d'analyse ; ce journal m'avait donc « échappé » à l'époque. Lorsque j'ai pu entrer en contact avec elle en 2010, pour cette présente étude donc, elle bascule son journal en statut caché – c'est-à-dire uniquement accessible si l'on connaît l'adresse du journal. Par ailleurs, son journal était désormais hébergé sur *journalintime.com*, il a changé d'adresse – <caramelcovanille.journalintime.com> au lieu de <caramelcovanille.journalenligne.com> – ; il est donc désormais, en quelque sorte, perdu sur la toile, quasi-inaccessible.

*complètement arrêté, enfin petit à petit j'ai arrêté la, la pratique Internet* ». Pendant près d'un an, elle continuera à raconter sa vie dans son journal manuscrit, jusqu'à ce qu'elle déménage en Australie, et que coïncidemment le carnet touche à sa fin. À partir de là, sa pratique diaristique évolue : *« j'avais plus besoin d'aller dans l'analyse, plutôt que seulement dans la description. J'avais aussi besoin de décrire ce qu'il se passait dans ma vie, j'avais besoin aussi de l'analyser, même si je pense que je l'ai toujours fait mais là c'était plus... j'avais plus le besoin d'essayer d'extrapoler ce qui se passait dans mon esprit sans pour autant faire de descriptions sur... tout ce que j'avais fait la veille ou quoi, je trouvais ça un peu superflu. J'essayais de me contenter de vivre en fait, d'essayer de vivre ma vie plutôt que de tout le temps la relater sur écrit. Par écrit »*.

JF hésite à définir sa pratique comme proprement diaristique – *« je sais pas si je peux vraiment considérer ça comme des journaux intimes, puisque c'est juste... mais c'est vrai qu'on peut étendre la définition du journal intime ça c'est sûr [...] C'est pas généralement du je je je, et aujourd'hui j'ai fait ceci »* –, d'autant plus qu'elle segmente désormais ses écrits : elle possède cinq ou six carnets, dans lesquels elle choisit d'écrire *« au feeling »* – *« je vais en prendre un, je vais écrire dedans, et puis après je vais en prendre un autre, je vais écrire dedans »*. Sa répartition n'est donc pas thématique – *« y'a pas de journal spécifique pour quelque chose »* –, mise à part un *« carnet de voyage »*<sup>569</sup>. Ce retour vers le support papier, fortuit dans un premier temps, lui a permis de redécouvrir son *« amour du journal manuscrit »*, et le plaisir de l'écriture scripturale. Même si elle considère écrire *« comme un cochon »*, elle veille à toujours utiliser une encre noire – *« jamais bleu, rouge, c'est toujours noir, je peux pas écrire en bleu ça me stresse »* –, et évite les stylos à encre – *« j'aime pas les encres glissantes parce que... des fois je rajoute des trucs en haut et quand je passe ma main ça fait des chutes c'est horrible »*. Le choix de son stylo n'est donc pas fait au hasard, même si elle dit écrire avec *« juste un stylo bic noir basique »*<sup>570</sup>. En outre, elle n'écrit pas non plus sur n'importe quel cahier : *« j'ai mes carnets, j'ai mes beaux carnets, ils sont sobres »*. Certains sont de la marque Moleskine<sup>571</sup> donc, d'autres ont été fabriqués par *« des amis qui font de la reliure »*, ou ont été ramenés par des proches *« de certains pays du*

<sup>569</sup> *« Celui que j'ai entamé depuis que je suis en Australie en fait, et celui-là c'est juste mon carnet pour mes voyages pour quand je vais voyager autour du monde »*.

<sup>570</sup> Elle n'a, selon elle, plus cette *« obsession du stylo »* : *« pendant un bon bout de temps, [...] j'avais toujours ce même petit stylo très pratique qui venait de cette boutique-là, boutique japonaise peu importe, j'avais toujours ça »*.

<sup>571</sup> Dont la connotation littéraire n'est pas sans lien avec son attirance pour la marque : *« c'est une marque de journaux pour apparemment, enfin ça c'est ce qu'ils disent pour vendre, c'est peut-être vrai mais c'est juste une technique commerciale [petit rire], c'est donc tous les plus grands écrivains qui ont écrit dedans [...], c'est vrai qu'il est très pratique et très joli, après c'est pas... ça reste un carnet hein, c'est juste le côté, le côté branché quoi »*.

monde ». Ainsi, la relation entretenue par JF avec ses carnets est très forte – « *je préfère laisser... un manteau et mourir de froid [elle rit], que de laisser mes carnets* » –, tout comme le geste scriptural n'est pas anecdotique à ses yeux – « *c'est un rituel pour moi* ». Le retour au manuscrit lui permet donc de retrouver la dimension matérielle de l'objet, qui avait disparu dans sa pratique en ligne.

Pour cette raison, JF n'envisage pas de retourner un jour vers cette dernière – « *ça m'est jamais vraiment revenu, revenu à l'esprit de reprendre, reprendre ce journal* ». D'autant plus qu'elle a désormais quitté le domicile familial, elle ne craint plus vraiment pour la sécurité de son journal : « *j'étais déjà plus adulte [quand elle a recommencé sa pratique manuscrite] j'avais pas vraiment de risques à ce que quelqu'un soit assez immature pour essayer de me le dérober, j'avais pas ce problème, j'avais plus ce problème* ». Mais surtout, elle n'a plus envie d'écrire en public : « *j'ai vraiment compris que le journal intime c'est quelque chose que... que je ne mettrai plus jamais en public, c'est clair* ». Elle ne considère pas pour autant que sa pratique en ligne était « *une mauvaise expérience* », mais elle pense « *être passée à autre chose* ». Comme elle voit dans la présence du lectorat la raison de la « *faillite* » de sa pratique – « *je ne suis pas parvenue à occulter le fait qu'il y avait des gens qui pouvaient lire mon journal* » –, elle a choisi de se tourner vers une pratique sans lecteurs – ou alors, ce sera « *indépendant de [s]a volonté* » – : « *j'avais besoin de cette intimité papier* ». Elle reconnaît néanmoins que le support manuscrit ne les exclut qu'en apparence : « *y'a toujours cette sphère hypothétique : imagine qu'un jour quelqu'un tombe sur mes écrits quand je serais morte et qui décide de les publier blablabla, mais ça c'est hypothétique* ». L'éventualité d'un lectorat reste cependant une préoccupation pour JF : « *c'est un truc qui m'a beaucoup turlupinée mais après c'est vrai que je me dis... pfff c'est ridicule parce que de toute façon j'écris pour moi et... et même si quelqu'un plus tard vient à lire ce que j'ai marqué enfin ... pourquoi je modifierais cette partie que j'ai en moi, pourquoi j'essaierais de penser au fait que y'a des gens qui pourront peut-être lire mon journal... ça changera rien donc... ça me fera seulement modifier bêtement ce que j'ai envie d'écrire, alors que le but d'un journal intime c'est de se livrer à soi-même et pas de se livrer aux autres* ». Au fond, en excluant le lectorat, JF tente de s'émanciper définitivement de la tentation de la destination ; elle sait, que c'est impossible, mais dans le secret de son carnet, se plaît à rêver qu'elle puisse se dérober à l'influence d'autrui.



### #2 [10 ans]

Samedi 29 décembre 2007 à 17h31

#### PLAY

Décembre 1997 : J'ai 16 ans. Je passe le plus clair de mon temps dans ma chambre. Je vous dresse un peu le décor : c'est une chambre d'adolescente "classique", avec plein de babioles sur l'étagère, quelques reliques de peluche bien rangées sur le lit (une place, le lit, bien sûr...), des cartes postales en guise de déco au mur. J'ai eu une chaîne hi-fi en cadeau de Noël, je me sens trop cool et j'écoute la musique à fond en chantant à tue-tête. J'ai un physique ingrat : un peu grosse, je ne suis pas bien dans ma peau, je n'ai pas de petit ami, mais je me fais des films le soir en m'endormant. Mes frères ont quitté la maison pour leurs études, je me retrouve seule avec Papa-Maman. J'ai pas mal d'amies pourtant mais rien de fantastique. Je suis seule, je ne sais pas qui je suis, et je pleure.

#### AVANCE RAPIDE

10 ans passent, je quitte mes parents pour mes études, je pars à l'étranger, je reviens avec le moral dans les chaussettes et personne ne s'en rends compte, je vis ma vie, je débarque à Paris pour rejoindre mon homme, je commence à travailler, F. et moi rompons, je déménage, je commence un nouveau travail, je gère comme je peux mes problèmes de santé, je suis indépendante...

#### STOP

#### PLAY

Décembre 2007 : J'ai 26 ans. C'est Noël, je rejoins mes parents en Bretagne pour fêter Noël avec eux. Mes frères sont dans leur belle-famille et je suis de nouveau célibataire, donc cette année nous ne sommes que tous les trois. Pour ma première nuit, je retrouve ma chambre d'ado. Elle a été refaite depuis : le parquet a été ciré, l'affreux tissu au mur a été remplacé par du beau papier peint, les babioles ont disparu, ne restent que quelques livres que j'ai lus il y a plusieurs années. Par contre, le petit lit est resté. Je me couche. Il fait froid dans cette grande maison. Les souvenirs affluent. Il s'est passé tant de choses en 10 ans,

*mais j'ai l'impression de faire un retour en arrière. Je ne suis toujours pas bien dans ma peau, je sors mon iPod et je me saoule de musique. Je ne chante plus. Je suis de nouveau seule dans ma petite chambre. Je suis seule, je ne sais toujours pas qui je suis. Et je pleure.*

*STOP*

---

Je rencontre Cocoon le mardi 29 juin 2010 à 18h, dans son appartement, situé dans une commune périphérique de Paris. Elle qui, dans un premier temps, était réticente à l'idée d'un entretien en face-à-face, a finalement été convaincue de l'intérêt d'une rencontre, et c'est spontanément qu'elle me propose de fixer le rendez-vous chez elle. Le jour J, après quelques minutes de marche sous un soleil radieux, c'est sans difficulté que je trouve mon chemin jusqu'à sa résidence, où elle descend me chercher ; c'est dans son petit salon, moderne et lumineux, autour d'une table basse et d'un rafraîchissement, que nous entamons l'entretien, qui durera près de 3h15, dans une ambiance conviviale : Cocoon, détendue, ponctuera souvent ses propos d'un éclat de rire, et se confiera avec bon cœur.

***Après plus de 100 écrits, je réalise qu'écrire me fait vraiment du bien. C'est con à dire, mais je ne pensais pas. Quand j'ai commencé, je me disais que ça allait faire comme d'habitude, j'allais écrire 2 ou 3 conneries et arrêter, et puis finalement, je me suis prise au jeu, et maintenant j'aime bien ces petits moments où je suis toute seule devant mon PC à raconter ma vie. (Dimanche 4 Mai 2008, 18h25)***

Lorsque Cocoon débute sa pratique en ligne, cela fait une dizaine d'années qu'elle a abandonné la pratique diaristique<sup>572</sup>. Entre l'âge de « 10, 12 ans », et jusqu'à ses « 16, 17 ans », c'est régulièrement qu'elle entame un journal, avant de l'abandonner rapidement : « *c'est vrai que j'aime bien écrire donc j'ai souvent commencé des journaux comme ça, et puis bon c'est vrai que... ça dure jamais très longtemps...* ». C'est pour elle l'occasion de se délecter de l'acquisition d'un nouveau carnet – « *je me trouvais des carnets jolis, je demandais à ma grand-mère de m'en acheter* » – qui finissait toujours par « *tomb[er] dans l'oubli* »<sup>573</sup>, et qui était remplacé systématiquement lorsqu'elle reprenait l'écriture : « *et*

---

<sup>572</sup> Elle a tout de même fait la tentative, lorsqu'elle était étudiante, de tenir un journal sur un logiciel de traitement de texte, mais l'expérience tournera court.

<sup>573</sup> « *Chez mes parents on avait un grand ménage annuel [ton ironique], où on devait ranger tout ce qui traînait dans la chambre, et souvent c'était à cette période-là que je ressortais toutes les babioles que j'avais planquées au fond du placard et voilà, et je jetais au fur et à mesure* ».

*quand tu reprenais, tu reprenais à la suite sur le cahier ou tu recommençais sur un nouveau carnet ? – Je recommençais un nouveau carnet ! [Elle éclate de rire] ». C'est toujours un événement particulier<sup>574</sup> qui motive sa pratique : « je commençais toujours à écrire quand il se passait quelque chose d'important dans ma vie, heu des rencontres des choses comme ça, [...] et puis après bah quand l'histoire était réglée ben... je ressentais plus le besoin d'écrire vraiment... ». Sa pratique est donc toujours épisodique, et délimitée par un contexte particulier : l'envie d'écrire est liée à une période de vie, et lorsque Cocoon la considère close, elle ne trouve plus de sens à prolonger l'acte d'écriture, et de fait, finit par se lasser ; « c'est toujours pareil, ça reste quelques temps et puis au bout d'un moment j'en ai marre... ».*

En décembre 2007, lorsqu'elle découvre par hasard le site *Journalintime.com*<sup>575</sup>, Cocoon a 26 ans, et se trouve à un « moment de [s]a vie » où elle éprouve le besoin de faire le point : « c'était pareil que quand j'étais adolescente, il se passait plus ou moins plein de trucs. [...] C'était une phase aussi où j'étais en plein questionnement dans ma vie ». À cette époque, Cocoon est fraîchement célibataire<sup>576</sup>, confrontée à un nouvel environnement professionnel<sup>577</sup>, découvre la vie en colocation, et se trouve préoccupée par des soucis de santé. Son journal en ligne – intitulé *Drawing crazy patterns* –, qu'elle tiendra jusqu'en juillet 2008 – moins d'un an donc –, apparaît ainsi là encore accompagner une étape de sa vie<sup>578</sup>, comme elle en fait le constat au moment de notre entretien, en juin 2010<sup>579</sup> : « c'est vraiment un épisode de ma vie moi ça, c'est, en termes de, de, de temps et tout ça c'était vraiment, c'est bien encadré, c'est bien défini dans ma vie ».

---

<sup>574</sup> Parfois anecdotique : « quand j'étais heu au collège heu je faisais de la danse avec, enfin dans un club, et y'avait une fille d'un autre collège, mais avec qui j'étais bonne copine, heu son journal intime avait été édité, elle en avait fait un livre, mais elle avait quoi 14 ans, [...] et je me souviens qu'à l'époque ça m'avait beaucoup impressionnée, j'avais trouvé ça génial, et c'est vrai qu'à cette époque-là j'avais, je me souviens d'avoir commencé un journal intime voilà, dans le but d'être publiée ».

David Julie, *Ça bouillonne dans ma tête*, Paris : L'Harmattan, 1995.

<sup>575</sup> « Je lisais les blogs heu sur Internet, et y'en avait un, ouais je me souviens plus du nom, d'une fille qui, qui racontait sa vie, et c'était rigolo, enfin voilà, et puis je sais pas, y'a dû avoir un lien vers le site heuu Journalintime ».

<sup>576</sup> « Mon histoire avec F. a duré presque 5 ans, on a failli se marier et faire un bébé » (02.03.08).

<sup>577</sup> « Je décroche le job dont je rêvais et j'annonce ma démission à ma chef tyrannique » (30.12.07).

<sup>578</sup> « C'était comme les journaux de quand j'étais petite, on écrit quand y'a un problème et finalement quand ça va mieux bon... »

<sup>579</sup> Elle a alors 28 ans, et a interrompu son journal depuis près de deux ans. Cocoon a fait une seconde tentative sur le site en octobre 2009, après avoir réalisé qu'elle ne s'était pas « débarrassée de [s]es vieux démons » (18.10.09), mais ce journal, *Cocoon II*, sera abandonné au bout de seulement quatre écrits.



*J'écrivais encore ici il y a quelques mois, peut-être même plus d'un an maintenant. Et puis un jour j'ai tout arrêté et supprimé mon journal.*

*(Cocoon II, Dimanche 18 Octobre 2009, 17h38)*

Cocoon a donc une vision assez pragmatique de sa pratique : le journal l'assiste dans les périodes où elle en a besoin, et quand elle a la sensation d'être passée à autre chose, elle s'en débarrasse, littéralement. Elle a en effet pour habitude de détruire ses anciens journaux ; quand je lui demande si elle a laissé ses journaux manuscrits au domicile familial, elle me répond : « *Non je les jette – Ah bon ?! – Je les ai tous jetés heu... quand je suis partie faire mes études, parce que du coup je n'habitais plus chez mes parents, et heu j'avais pas envie de me trimballer avec ça, et puis bon je les avais relus je me souviens, et bon voilà, j'avais fini par les jeter parce que, parce que, enfin pour moi ça n'avait aucun intérêt* ». La lecture de ces écrits conduisait donc à leur destruction, mais par ailleurs enrayait la dynamique d'écriture : « *quand je m'imaginais justement être lue, c'était aussi dans ces moments-là que j'arrêtais d'écrire, parce que... justement en me relisant, avec un regard un peu plus extérieur, autant que possible, ben je me trouvais... soit ridicule, soit nunuche, soit 'fin tout ce que tu veux, et du coup ça me refroidissait vraiment mon envie d'écrire* ». Pour éviter qu'on ne le découvre, elle cachait soigneusement son journal en cours – « *ça pouvait être sous mon lit, derrière des livres, dans mon tiroir à chaussettes, enfin vraiment dans ma chambre* »<sup>580</sup> – et le faisait disparaître dès qu'elle n'en avait plus besoin, avec un rituel très précis destiné à éviter toute mauvaise surprise : « *alors je déchirais les pages qui... étaient écrites, je les déchirais en petits morceaux, je les mettais dans la poubelle, je fermais la poubelle, je mettais la poubelle dans une autre poubelle [en souriant]* ». C'est donc la perspective d'une lecture future qui la pousse à commettre cet acte de destruction, afin d'être sûre que personne, pas même elle, ne pénétrera à nouveau ses écrits.

Son journal intime en ligne connaîtra un sort similaire : quelques mois après avoir abandonné sa pratique, Cocoon l'a supprimé du site « *sur un coup de tête* » : « *j'ai allumé mon ordinateur et j'ai tout effacé* ». Je n'ai pas senti, chez Cocoon, de regret par rapport à cet acte, et j'avais la sensation, finalement, d'être plus déçue qu'elle – ayant négligé la sauvegarde de son journal, je n'avais plus accès, pour mener mon observation, qu'à une partie de celui-ci<sup>581</sup>. Cocoon ne témoigne donc pas d'un attachement particulier à l'objet, le

<sup>580</sup> « *J'habitais chez mes parents, j'avais, enfin j'ai toujours deux grands frères, donc heu, la petite sœur, voilà, enfin j'essayais de cacher au maximum tout ça* ».

<sup>581</sup> J'ai procédé en effet à des captures régulières des journaux de mon corpus, mais la sauvegarde du journal de Cocoon, qui avait été réalisée en 2008, était incomplète – puisque Cocoon écrivait encore à l'époque –, ce que je n'ai réalisé que tardivement. Je n'avais donc à ma disposition que les premiers mois de la

créant sur une « *impulsion* », et s'en débarrassant sur une autre : c'est une « *parenthèse* » qu'elle referme sans peine. D'autant plus que la fonction de garde-mémoire est complètement absente de la pratique de Cocoon ; elle écrit avant tout pour « *[s]e libérer* », « *[s]e défouler* », et prendre la distance face aux choses : « *souvent j'écrivais des trucs et puis... ça me paraissait énorme dans ma tête, et puis une fois que je mettais sur le papier]... enfin pas sur le papier mais sur heu quand j'écrivais, je me disais " non mais... hein c'est débile ", enfin, tu vois ça, ça permettait aussi de relativiser pas mal de choses, mes petits malheurs... ».*

Elle n'apprécie guère en outre de se relire, même s'il ne s'agit plus désormais d'« *écrits de [...] petite fille* » : « *ça refait penser à des choses, et puis y'a des choses que j'écrirais différemment plus tard et puis bon voilà, je, j'aime pas particulièrement ça, donc c'est pas que, c'est pas que ce soit douloureux particulièrement, mais c'est... – Tu trouves ça agaçant ? – Oui, agaçant, voilà c'est, c'est le bon mot, agaçant* ». Écrire représente donc avant tout, pour Cocoon, un moyen d'aller de l'avant, et se replonger dans le passé lui apparaît finalement superflu.

Il n'y a sacralisation, chez elle, ni de l'objet, ni de l'acte d'écriture : Cocoon m'explique que lorsqu'elle rédigeait une entrée, elle avait toujours « *plein de fenêtres ouvertes* » ; « *je commençais à écrire, j'allais voir un autre truc, enfin c'était... souvent c'était très éparpillé* ». Elle faisait tout de même attention à la forme – « *je me vois pas... écrire un truc où... qui n'a pas de sens* » : « *faut que ce soit structuré pour moi, comme dans un livre que je peux lire avec des paragraphes, avec des phrases qui sont, qui ont un sens* »<sup>582</sup>. Mais en règle générale, elle passait peu de temps sur une entrée – mise à part pour les écrits « *assez... sensibles* » –, et « *écrivai[t] comme [les choses] venaient* ». En outre, Cocoon ne voit pas d'inconvénient à modifier *a posteriori* des passages de son journal<sup>583</sup> : « *non, mais j'ai, j'ai pas de rapport, enfin... c'est, c'est, c'est, je sais pas comment expliquer mais je tenais pas de journal pour, pour heu par exemple me souvenir de mon passé ou de choses comme ça, moi c'était vraiment, enfin voilà, si fallait supprimer un morceau je le supprimais ça me posait aucun problème* ». Le premier jet lui importe peu, puisqu'elle ne projette pas de se relire, et que le lectorat lui apparaît secondaire – « *Génant non [une éventuelle modification] parce que heu c'était ma décision, enfin c'était pour moi...* ». L'absence de dimension affective rattachée à l'écrit exclut en outre la sensation de

---

pratique ; comme je l'expliquerai plus tard, j'ai néanmoins pu reconstituer quelque peu la partie manquante de son journal, grâce au site *Archive.org*.

<sup>582</sup> Il s'agirait donc avant tout, de son point de vue, d'offrir un certain confort de lecture, plus que viser une qualité esthétique.

<sup>583</sup> Cela ne lui est cependant arrivé qu'une fois, pour des raisons que j'aborderai plus tard.

« trahison » de l'essence du texte.

*Il ne m'est jamais rien arrivé d'extraordinaire, ces choses qu'on peut parfois lire dans les témoignages de Biba ou Cosmo. L'homme idéal qui tombe raide dingue de vous alors que vous n'avez même pas encore ouvert la bouche. Un talent caché qui se révèle au grand public pour vous apporter la gloire éternelle. [...] Il faut bien avouer que la probabilité qu'un truc comme ça m'arrive à moi est aussi faible que la probabilité que Britney Spears soit encore vierge. (Vendredi 21 décembre 2007, 21h43)*

Tout comme Cocoon a une relation distanciée à son journal, elle conte sa vie avec une certaine légèreté : elle se présente comme une célibataire à la recherche de l'amour – une « *Brigdet Jones* »<sup>584</sup> (18.10.09) –, qui gère sereinement sa vie, entre coups de cœur et coups de blues. L'idée de finir seule la tourmente, elle ne s'en cache pas, mais elle l'évoque avec facétie – « *Je vais peut-être finir vieille fille. Comme ces petites mémés qui pourrissent toutes seules chez elle sans que personne ne s'inquiète* » (06.02.08). L'humour est bien le trait caractéristique du journal de Cocoon, qui n'hésite pas à tourner en dérision les soucis du quotidien : « *je me disais c'est bon, on va pas se lamenter, on va écrire ça pour faire rire parce que... [...] et puis c'était pas mon genre non plus de me lamenter, je préfère rire des choses que... oui et puis c'est important pour moi de... [...]. Ouais, l'autodérision je pense que c'est assez important* ». Elle ne supporte pas « *les blogs des filles qui se lamentent et tout ça* », alors lorsque ça ne va pas bien, elle l'écrit certes, mais le ton est sarcastique : « *En conclusion, et d'un point de vue global, je dois dire que ce n'est pas vraiment la grande forme en ce moment. Je suis grosse et moche comme un pou. Et étant donné l'attitude de certains à mon égard, je crois que je pue. Pourtant je prends une douche tous les jours* » (18.03.08). Au fond, il semblerait que cette prise de distance par l'humour soit un moyen pour Cocoon de ne pas avoir la sensation de se complaire dans son chagrin, et d'aller de l'avant : « *je pense pas être une fille triste, et voilà il m'arrive des trucs pas obligatoirement positifs comme tout le monde mais bon ben voilà faut continuer* ».

À cette période de sa vie, Cocoon sort beaucoup, rencontre du monde, flirte avec quelques garçons : « *ça correspondait... à une histoire de, enfin, à un moment de ma vie où y'a eu beaucoup de rebondissements* ». Elle conte avec malice ses pérégrinations amoureuses, sans cacher ses tentatives ratées, ou ses baisses de moral, mais les relativise

---

<sup>584</sup> Comme elle se qualifie dans son journal en octobre 2009 ; à noter que lors de mon étude de 2008, je l'avais moi-même présentée comme une « *Bridget Jones à la française* ».

souvent par des considérations générales – « *En fait les hommes sont tous les mêmes* » (11.04.08). Au fond, Cocoon semble dire qu'elle est une fille comme toutes les autres, et que ce qu'elle vit est le lot quotidien des célibataires – « *le fait de me prendre un râteau bah... voilà ça arrive* » ; en universalisant ainsi ses états d'âme, elle tente de les mettre à distance.

***Nous avons rendez-vous à 20 heures 30, place St Michel, devant la fontaine. LE lieu banal pour tout rdv, amoureux ou non. Il est arrivé avec 1/2 heure de retard. Arf. Heureusement qu'il ne pleuvait pas. (Dimanche 9 Mars 2008, 19h06)***

À force de relater ses aventures amoureuses, Cocoon se prend peu à peu au jeu de cette mise en récit de sa vie, d'autant plus que les lecteurs se manifestent peu à peu sur son forum, et qu'elle prend conscience qu'ils sont quelques-uns à suivre l'intrigue de son existence : « *c'était aussi une histoire un peu, enfin voilà je contais au fur et à mesure ce qui se passait... dans ma vie* ». L'un de ses lecteurs, Phébus, lui fait d'ailleurs remarquer dans son forum, après que Cocoon ait relaté un flirt que « *l'avantage de cette rencontre, c'est qu'elle nous permet de lire un récit savoureux* ». Cocoon devient en quelque sorte le personnage d'un roman, sauf qu'elle en est aussi l'auteur – « *c'était rigolo parce que moi je le vivais, et je l'écrivais* ». L'écriture diaristique, au jour le jour, vient en outre mettre en relief la méconnaissance des lendemains : Cocoon, lorsqu'elle s'enflamme pour « *ce mec, plutôt mignon* » (11.04.08) croisé au cours d'une soirée, ne sait pas qu'elle découvrira quelques jours plus tard qu'il l'a menée en bateau. La douche est alors froide<sup>585</sup>, surtout qu'elle l'a été en public ; le lecteur a « vécu » quasi en temps réel l'histoire de Cocoon. Dès lors, l'empathie créée est très forte, et l'on peut imaginer qu'un attachement certain se noue entre le lecteur et son « héroïne » – même si celui-ci reste, *a priori*, à sens unique. De son côté, Cocoon prend beaucoup de plaisir à trouver un écho à ses écrits<sup>586</sup> : « *je m'amusais beaucoup, parce que voilà, je racontais mes petites, mes petites histoires, ça me faisait rire, enfin rétrospectivement je rigolais beaucoup, enfin sur le coup quand j'écrivais c'était pas, c'était pas obligatoirement drôle mais quand je, quand j'y repensais ça me faisais beaucoup rire et puis heu... ben le fait que ça soit sur Internet y'a aussi cette histoire de, ce sentiment*

<sup>585</sup> « *Mais putain c'est dur. J'avais vraiment ressenti un espèce de "feeling" entre nous jeudi soir et je me suis trompée (ah oui - il n'a toujours pas répondu à mon texto...). C'est décevant, et c'est dur à encaisser* » (12.04.12).

<sup>586</sup> Elle ne s'est jamais imaginée romancière pour autant : « *non alors par contre j'en suis incapable. [...] Je me souviens quand j'étais petite je me disais " alors je vais écrire un livre " et puis bon voilà, ça n'allait jamais bien loin, mais oui c'est un truc qui me tente énormément, mais je sais que j'en suis incapable. Parce que, parce que je, je... je pourrais même pas te donner de raisons vraiment mais c'est... non. J'aime lire les autres, j'aime écrire heu sur la vie de tous les jours voilà, le journal c'était sympa, mais après voilà je... ».*

*de... communauté, ou d'avoir une... une réaction sur ce que j'écrivais, enfin c'était... y'avait ça aussi à la fin, c'était, c'était, j'attendais une réaction à ce que j'écrivais ».*

***Je crois que je suis méchante. Je ne suis pas sûre d'avoir un "bon fond". D'ailleurs une de mes meilleures amies me l'a déjà dit. Je ne me souviens plus à quoi elle faisait écho, mais elle m'avait lancé un "tu as vraiment un mauvais fond".***

***(Lundi 18 Février 2008, 21h25)***

Son journal change alors peu à peu d'allure : « *au tout début j'écrivais juste pour moi, et donc le sty[le]... enfin les écrits étaient différents de par la suite, où je savais qu'il y avait certaines personnes qui lisaient ce que j'allais écrire, enfin, et... et au début, non ça... j'essayais, j'essayais justement, j'y pensais dans la journée, je me disais ah tiens, enfin j'essayais de trouver un thème tous les jours* ». Alors que dans ses premiers posts, elle développe « *plus des grandes idées sur la vie* », au gré de son inspiration du moment, elle écrit désormais « *la suite pour les lecteurs, pour qu'ils sachent ce qu'il se passe un peu, après* ». La présence du lectorat vient donc infléchir sa dynamique d'écriture, qui n'est plus principalement auto-destinée, mais trouve dans les réactions des lecteurs une ampleur discursive : « *c'était un peu une façon aussi d'interagir avec des gens que j'aurais pas aussi obligatoirement rencontré dans la rue* ».

Ce qui alimentera tant sa pratique, Cocoon s'en est méfiée, pourtant, au début : « *on avait le choix d'avoir un forum ou pas, et je m'étais dit je vais en mettre un et puis on va voir, parce que je m'attendais aussi à avoir des commentaires qu'on peut voir maintenant sur les blogs<sup>587</sup> des fois, on voit des commentaires, des insultes, des trucs, [...] j'avais pas envie que ça devienne un défouloir pour les gens frustrés* ». Mais, rapidement, elle est rassurée, et prend goût aux remarques et encouragements. Elle y voit surtout une façon de prendre la mesure de ses agissements : « *si je cherchais quelque chose c'était plutôt l'avis de personnes qui ressentaient la même chose que moi* ». Elle est donc curieuse de l'avis de ses lecteurs, voire même de leurs suggestions – « *je prenais ça plutôt... [...] comme n'importe quelle copine qui heu, qui heu, à qui je raconterais ça tu vois et qui, et qui me laisserait un conseil* ». Ainsi, par exemple, à plusieurs reprises, elle s'interroge dans son journal sur sa valeur « morale », notamment suite à son comportement désagréable avec l'une de ses

---

<sup>587</sup> Quand je lui demande pourquoi, à son avis, le site est relativement préservé de ce type de dérapage, elle me répond : « *le fait aussi que ça s'appelle Journalintime c'est... les gens qui vont sur ce site je pense ne cherchent pas à... insulter qui que ce soit, enfin c'est... [...] je pense qu'on est soi-même dans l'optique du journal intime quand on va sur ce site en fait. Je sais pas si c'est clair... [petit rire]* ».

collègues ; le forum pourra alors être le lieu de réactions à ce sujet, qui *a priori* – en tout cas elle l'espère – lui permettront de relativiser ce doute. Parfois, il semble même qu'elle invite – de façon implicite – son lecteur à prendre parti ; ainsi, lorsqu'elle écrit « *Et voilà... on va me prendre pour une fille facile encore :-)* » (11.04.08), il semble que l'objectif soit avant tout de se rassurer, en cherchant à inciter une protestation du lecteur.

Cocoon s'attache elle aussi parallèlement à certains de ses lecteurs – « *A mercredi les loulous ^^* » (05.05.08) –, particulièrement ceux qui possèdent aussi un journal intime sur le site – « *c'était des personnes du site, je lisais leurs journaux et ils lisaient le mien* ». C'est le cas notamment de Nini Malko<sup>588</sup>, avec qui cet « échange diaristique » se met en place, l'une et l'autre réagissant sur leur forum respectif, ou se faisant parvenir des mails ; « *c'était plutôt rigolo, ça faisait comme deux copines qui se racontaient leur vie enfin, ça m'a pas semblé étrange* ». Cocoon ne suit pas cependant tous les journaux de ses lecteurs ; elle ne s'arrête réellement que sur ceux qui attirent son attention : « *C'était surtout des histoires qui me touchaient, bon je me souviens, pour Nini Malko, c'était... [...] c'était hyper détaillé, elle retranscrivait exactement les dialogues qu'elle avait eu dans la journée, et c'était super marrant, elle racontait ça super bien... alors qu'elle vivait des trucs très très durs, mais c'était... et du coup ouais, je me suis beaucoup attachée, j'attendais tous les jours d'avoir l'écrit et tout ça, c'était... et puis c'était bien écrit, y'avait rarement de fautes [elle rit]* ». Elle a par contre plus de mal à se plonger dans le journal d'un autre de ses lecteurs, Phébus<sup>589</sup> : « *y'avait le côté que je m'identifiais pas du tout à la personne, puisque c'est un homme d'un certain âge* ». L'intérêt de Cocoon pour un journal est donc éveillé lorsqu'une identification à son auteur est possible<sup>590</sup> ; c'est l'empathie qu'elle peut développer qui guide ses choix de lecture. Et c'est lorsqu'elle trouve dans un journal un écho à sa vie qu'elle poursuit celle-ci, jour après jour.

Cocoon n'envisage pas, par contre, de rencontrer ses lecteurs : « *je voulais pas faire rentrer heu ces personnes, parce que c'était des inconnus finalement [elle sourit] même si... heu, je voulais pas les faire rentrer dans ma vraie vie entre guillemets. Parce que y'a ma vie de tous les jours, et y'a ce que je racontais [...]. Je voulais pas faire rentrer ces gens-là dans ma vie. Et puis je ressentais pas le besoin d'entrer dans leur vie non plus, donc* ». Cette relation virtuelle lui convient, car elle compartimente son journal et sa « vie » : c'est

---

<sup>588</sup> Dont le journal est en statut privé.

<sup>589</sup> « *De temps en temps oui je suis allée voir ce qu'il avait écrit mais, ça me, son journal m'intéressait moins* ».

<sup>590</sup> Elle me donne, par ailleurs, l'exemple du journal « Les chroniques de Valentin » : « *alors que par exemple Valentin c'est un homme, enfin il me semble qu'on avait à peu près le même âge, dans la même tranche d'âge et qu'on vivait des trucs un peu... similaires, alors qu'avec Phébus effectivement j'avais aucune...* ».

justement parce que ses lecteurs sont exclus de son cercle de proches ou de son entourage qu'elle se livre autant. L'affection pour les diaristes qu'elle suit est par contre bien réelle : « à lire les choses comme ça on s'attache à une personne, même si on l'a jamais rencontrée », d'autant plus lorsque parallèlement un échange s'est mis en place, comme c'est le cas avec l'un des diaristes du site<sup>591</sup>. Cette affection que Cocoon développe à son égard sera finalement l'une des causes qui viendra remettre en cause sa pratique : pendant quelques temps, ce diariste « disparaît » – « on n'a plus eu de nouvelles sur le site alors que c'était une personne qui écrivait très régulièrement » –, et Cocoon commence à s'inquiéter, jusqu'à ce qu'elle apprenne que ce dernier a fait une tentative de suicide. La réaction de Cocoon est violente : « j'ai coupé les ponts ». Elle se sent prise au piège d'une relation dont elle a l'impression de ne pas maîtriser les aboutissants : « j'ai tout arrêté parce que je veux pas, parce que [la personne] est revenue après, on s'est expliqué tout ça, et moi je lui ai dit je veux pas être témoin de ça quoi, enfin savoir qu'une personne, même si je la connais pas physiquement, savoir qu'une personne peut se suicider comme ça, après avoir écrit des choses que moi j'ai lu et essayé de la réconforter même si c'est qu'un e-mail, enfin... et je me suis vraiment, vraiment j'ai eu peur, et du coup j'ai tout, j'ai tout arrêté ». La virtualité de la relation lui apparaît finalement dangereuse – « vraiment, j'ai eu peur » –, parce que la distance physique lui semble un obstacle pour venir en aide à cette personne, et que Cocoon est effrayée à l'idée qu'elle puisse sortir de sa vie aussi simplement qu'elle y était entrée, mais dans des conditions dramatiques cette fois.

***Je suis donc une fille - il paraît qu'il faut dire "jeune femme" à mon âge mais je n'arrive pas à m'y résoudre - , qui a (presque) tout pour être heureuse : des amies, un boulot génial, un appart dans lequel je me sens bien, une collocataire de rêve (vous vous rendez compte, elle fait la cuisine, et tout !!...), une famille soudée - ou presque -, je ne suis pas moche, pas grosse, en bonne santé (je vous en reparlerai un jour...), etc... (Vendredi 21 Décembre 2007, 21h43)***

Dans son journal, l'image que renvoie Cocoon est celle d'une jeune fille épanouie, qui gère les soucis du quotidien avec le sourire, et sans drame. Un lecteur attentif perçoit rapidement que certaines questions ne sont pas abordées franchement : comme me l'a confiée Cocoon, « les, vrais [en insistant sur le mot] problèmes heu je gardais ça pour moi ». Dans les faits, ce n'est pas que Cocoon les occulte ; mais sa façon de les évoquer est

---

<sup>591</sup> Dont je tairai, par délicatesse, le pseudonyme.

particulière. Parfois, ils ne sont écrits qu'à demi-mot : le 25 mars 2008, par exemple, elle publie le contenu d'un article sur un trouble alimentaire, l'hyperphagie<sup>592</sup>, semblant signifier, par un chemin détourné, qu'elle en souffre. Une demi-heure plus tard, elle publie un second *post*, dans lequel elle écrit : « *je me rends compte que je joue un rôle. De façon permanente. C'est par rapport à mon dernier écrit, où je parle pour la première fois je crois de mon problème avec la bouffe. C'est tellement débile. Je ne veux pas montrer ce côté de ma personnalité. [...] J'ai même honte de l'écrire ici, alors que personne ne me connaît* ». Ce problème, qu'elle n'assume pas, Cocoon a préféré le garder sous silence pendant plus de trois mois : répugnance à accepter cet aspect de sa personnalité, et donc répugnance à le partager.

Car admettre ses problèmes est la première étape, et les mettre en mots, son application. Dès lors, ne pas les écrire est un moyen de ne pas se confronter à la « réalité » : « *le fait de parler de quelque chose ça le rend plus réel alors que ben, quand on ne dit rien, qu'on n'écrit rien, qu'on fait rien ben ça fait comme si y'avait rien* ». Je pourrais évoquer, par exemple, la façon dont Cocoon traite dans son journal d'un potentiel problème de santé : elle redoute en effet d'être atteinte de sclérose en plaques. Si dès l'un de ses premiers écrits, elle raconte en détail les maux physiques qui l'ont amenée à consulter un spécialiste, ainsi que les nombreux contrôles médicaux qu'elle a dû subir, elle conclue sur une note positive : « *On m'annonce que je suis en bonne santé, que je ne suis pas atteinte d'une maladie incurable, et moi qu'est ce que je fais ? Je commence à déprimer. Un peu timbrée la fille non ? Maintenant que ça va mieux, je pense que c'était juste le contre-coup de ces quelques mois d'inquiétude* » (30.12.07). Ce que Cocoon n'écrit pas – pour l'instant –, c'est qu'elle est terrorisée à l'idée que l'IRM de contrôle prévu un an plus tard ne confirme pas ce résultat. Et dans son journal, au détour d'une phrase, apparaissent au fil des mois les signes de ce doute : elle évoque, par exemple, ses recherches Web sur la maladie, ou fait des allusions aux symptômes physiques qui l'inquiètent<sup>593</sup>. Finalement, le 20 avril 2008, elle écrit : « *Je vais l'écrire une bonne fois pour toutes ici, pour exorciser la chose : l'année dernière, à la vue de tous ces symptômes, mes parents (médecins tous les deux) m'avaient parlé de Sclérose en Plaques* ».

Si les « *vrais problèmes* » de Cocoon se révèlent ainsi en filigrane, il semblerait que,

<sup>592</sup> « *http://psychodoc.free.fr/hyperphagie.htm [...]. Dans l'hyperphagie, de longues périodes d'abstinence et de régimes draconiens laissent immuablement la place à des périodes de transgression, de compulsions alimentaires* » (25.03.08).

<sup>593</sup> « *J'ai l'impression que ça recommence. Ces sensations d'aiguilles qu'on m'enfonce dans la plante des pieds. Cette même sensation en bas de la nuque quand je bouge la tête, comme des petites décharges électriques. Est-ce parce que je ne me tiens pas droite ? Ou est-ce que je dois m'inquiéter ?* » (13.02.08).



finalement, sa façon d'aborder avec un certain détachement des préoccupations plus « secondaires » soit, là encore, un moyen de se préserver, et de ne pas devenir l'une de ces « *filles qui se lamentent* », qu'elle dédaigne. La pointe d'humour vient dédramatiser la situation, et permet de garder une contenance, même lorsqu'elle se « *prend[...] un râteau* », ou qu'elle fait le constat de ses difficultés à rencontrer quelqu'un – « *"Il faut ratisser large"*. *Moi je veux bien : j'ai déjà essayé Meetic, les after work (gros vivier de salauds [...]), sourire à des inconnus dans le métro (je ne conseille pas), dans le train (non plus), dans la rue (encore moins - sauf si vous êtes douées en sprint), les bars, les voisins, les files d'attente... Et rien. Nada* » (08.01.08). Son ton flegmatique agit finalement comme une carapace, pour préserver les apparences.

***J'ai tellement de choses à dire à mon frère que j'ai décidé de les coucher sur le papier... enfin... sur la toile. C'est compliqué. Je sais que je ne lui enverrai jamais cette lettre, on n'a pas été élevés comme ça, à s'exprimer ouvertement sur nos sentiments. Mais voilà... si un jour il passe par là (ce dont je doute fortement), il se reconnaitra sûrement. (Vendredi 11 Janvier 2008, 20h41)***

Si Cocoon laisse affleurer certaines angoisses dans son journal, c'est finalement presque contre sa volonté<sup>594</sup> : « *c'était vraiment ça sortait comme ça, et c'est pas des choses que j'aurais pu dire à ma coloc' alors qu'on était très proches ou à d'autres personnes, alors... pourquoi mettre ça sur Internet je sais pas* ». Car Cocoon, dans la vie de tous les jours, ne partage pas vraiment ces craintes. D'une part, parce qu'elle trouve parfois difficile de dire les choses en situation de face-à-face : « *je sens bien les gens, enfin j'arrive bien, enfin pour l'instant, à analyser le, le visage des gens quand je leur parle, et souvent, ou alors c'est moi qui me fait des films mais, tu vois quand quand je parle des fois bon... la personne fait une certaine tête et du coup je me dis je suis allée trop loin, j'ai trop raconté...* ». Elle a l'impression de mieux maîtriser ses propos lorsqu'elle se livre par écrit, et a tendance à privilégier ce moyen de communication lorsqu'il s'agit d'aborder des questions sérieuses : « *pour te donner un exemple, mon ex, quand j'avais un truc important à lui dire je lui écrivais une lettre, heu pour rompre je lui ai écrit une lettre [en souriant], tu vois tout passait par l'écrit, et du coup oui ça permet de dire des choses qu'on n'a pas forcément le courage de dire en face* ». Cocoon se sent plus sereine, et plus libre de s'exprimer, lorsqu'elle n'a pas à affronter directement son interlocuteur ; « *y'a que toi, t'écris ce que tu*

---

<sup>594</sup> « *Mais y'a des moments où ben...t'es obligée, ou tu peux plus faire autrement, et puis ben ça craque* ».

*veux, et après les gens lisent quand ils veulent ».*

En outre, l'héritage familial de Cocoon explique également ses réticences à se confier autour d'elle : *« j'ai grandi dans une famille [...] où on n'a pas le droit de se plaindre » ; « une famille où on ne se plaint pas, on travaille, on a de la chance de pouvoir travailler, on a la chance d'avoir fait des études, on a la chance de... ».* Cocoon a la sensation que cette culture familiale *« a forgé [s]a personnalité ».* Ceci expliquerait sa difficulté à dire les choses – puisque *« on ne parle pas [énormément] dans ma famille »* –, et sa répugnance à confier qu'elle va mal<sup>595</sup> : *« le fait de dire que j'étais pas bien dans ma peau, que j'étais triste, que voilà, ben pour moi c'est, c'était un souci quoi ».* Cocoon a donc la sensation, tout à la fois, que son éducation lui a inspiré en partie sa pratique<sup>596</sup> – *« fallait que je trouve heu quelque chose [...], fallait que je me défoule »* –, tout en la freinant – *« quand j'écrivais un truc heu où j'avais passé une mauvaise journée bah... [...] je me trouvais pathétique ».*

***Elle m'a demandé où j'en étais de mes amours. J'ai répondu d'un air détaché "oh, tu sais, rien de bien précis, quelques rencontres, je vis ma vie, je préfère ça". Genre. (Lundi 31 Mars 2008, 23h30)***

Cocoon juge donc l'empreinte familiale sur sa réticence à exprimer ses inquiétudes importante. Elle a grandi dans un *« milieu plutôt très favorisé »*, où l'apparence se doit d'être particulièrement maîtrisée. De fait, la pression sociale apparaît très forte aux yeux de Cocoon : *« y'a tellement de, de... de choses qu'il faut faire comme ça, et pas comme ci, et si tu fais comme ça eh ben t'es cataloguée ».* Alors, dans la vie, elle est *« démonstrative pour cacher [s]a timidité »*, parce qu'il lui semble que pour *« avancer »*, *« on est toujours obligé de se rendre plus fort, plus... plus sûr de soi alors qu'on l'est pas du tout ».* Elle a l'impression qu'exprimer ses états d'âme est une faiblesse, et se sent contrainte, devant les autres, *« de jouer à la fille heureuse et pleine de vie »* : même dans son journal, la tentation de faire *« bonne figure »* s'est souvent imposée malgré elle – *« de par mon enfance et tout ça je n'aime pas me montrer faible ».* Malgré tout, le journal reste pour elle un lieu où elle a pu quelque peu s'affranchir de ce *« masque »* ; par exemple, elle y assume – certes avec ironie – son désir d'être en couple, alors qu'elle s'en cache face à son entourage : *« j'avais des aventures comme ça, mais oui au fond, au fond de moi ce que je voulais c'était une*

<sup>595</sup> *« Dans notre famille tout va bien, tout va bien, alors que tout le monde sait que y'a beaucoup de trucs qui clochent ».*

<sup>596</sup> Qu'elle imagine obscure pour sa famille : elle ne leur en a d'ailleurs jamais parlé.

*vraie histoire avec des sentiments, quelque chose qui dure que, quelque chose à construire pour l'avenir, parce que je me disais j'ai 26 ans, moi j'ai toutes mes amies pratiquement qui sont mariées qu'ont des enfants, la maison le chien et... [...] mais ça heu, encore une fois c'est, c'est, c'est un aveu de faiblesse de dire ben non pour l'instant je fais ça mais c'est faute de trouver mieux* ». De même, elle n'a jamais confié à personne<sup>597</sup> – si ce n'est sur son journal – ses troubles alimentaires, qui la hantent pourtant : peur, sans doute, d'être catégorisée comme une fille « perturbée », cliché auquel elle n'a pas envie d'être réduite.

***J'ai envie de garder ça secret, de ne pas l'ébruiter pour ne pas avoir les commentaires des uns et des autres. C'est mon petit plaisir à moi, un petit bout de mon jardin secret. (Lundi 12 Mai 2008, 21h33)***

En mai 2008, Cocoon rencontre J., « celui qui allait bouleverser [s]a vie » (18.10.09). Dans son entourage, elle se « *sen[t]* jugée, épiée, méprisée ». Lorsqu'elle se confie à certaines de ses amies, elle a l'impression d'être trahie : « *je sais que ma coloc' heu qui était une ancienne collègue parlait de moi avec une autre de ses collègues, heu elles se racontaient les potins sur moi* ». Par ailleurs, elle se sent jugée en permanence<sup>598</sup> : « *tout ce que je pouvais raconter, alors que déjà je racontais pas beaucoup de choses euh sur ma vie privée, tout ce que je disais pouvait être retourné contre moi* ». À partir de ce moment-là, elle décide de garder pour elle son histoire avec J. – « *[ton espiègle] vivons heureux vivons cachés [petit rire]* ». Parallèlement, sur son journal, elle se confie de moins en moins. Elle commence à ressentir une sorte de « *pression* » face à l'attente des lecteurs : « *je me sentais pas heu voilà liée par un contrat ou quoique ce soit mais... je, je pouvais plus raconter, heu je sais pas comment expliquer... Heu j'arrivais plus à expliquer encore plus ce que j'avais déjà expliqué en fait, parce qu'on me posait toujours des questions* ». Cocoon est dérangée quand les lecteurs se montrent curieux, alors qu'au fond elle souhaite garder cette histoire-là pour elle-même<sup>599</sup> : « *c'était une rencontre complètement différente de ce que j'avais pu faire avant, [...] et oui effectivement le fait d'écrire, effectivement je me disais, enfin c'était aussi par superstition hein, je me disais " bon on en parle pas "* ». En outre, sans doute parce que cette histoire lui tient à cœur, certains commentaires, qu'elle assimile à des jugements, lui

<sup>597</sup> « *Personne dans mon entourage n'est au courant de ça, ou alors j'en parle, juste en quelques mots, comme d'une période de ma vie résolue et bien derrière moi. J'ai honte. Honte de moi, de ce que je suis* » (25.03.08).

<sup>598</sup> « *Et puis elle a fait un commentaire sur le fait qu'on n'ait toujours pas couché ensemble...* » (15.05.08).

<sup>599</sup> Il est intéressant de noter que les lecteurs peuvent être amenés à ressentir une certaine frustration lorsqu'un diariste décide soudain de ne plus partager sa vie : ils sont dépendants du bon vouloir de l'auteur qui, légitimement, peut choisir à tout instant de ne plus jouer le jeu des confidences.

déplaisent – Cocoon me confie avoir pensé, suite à la remarque d'un lecteur sur sa relation : « " mais de quoi il se mêle ?! " ». Elle a la sensation, qu'en se livrant ainsi, sa relation lui échappe : « à partir d'un moment j'ai eu l'impression que... que je n'avais plus de... d'histoire pour moi [...] j'avais l'impression de, de dévoiler trop de choses en fait ».

À cette période, Cocoon se détache peu à peu de son journal, mais c'est un événement bien précis qui amènera sa décision de mettre un terme à sa pratique. Elle reçoit à l'époque un mail de Phébus – que Bohwaz lui a transféré –, dans lequel celui-ci la met en garde : « attention... d'après ce que tu dis, il est facile d'identifier la profession de ton ami », me rapporte Cocoon. Or, ce dernier exerçant une « profession relativement publique », et le lecteur étant informé qu'il occupe sa fonction à Paris, son anonymat n'était plus garanti. Jusqu'ici, Cocoon avait pourtant l'impression de maîtriser cet élément ; « je sais que je faisais tout, enfin le maximum en tout cas pour éviter qu'on me reconnaisse ». En fait, à la lecture de son journal, l'on constate qu'effectivement les prénoms sont codés, mais simplement par une initiale – voire les deux premières lettres du prénom –, ce qui fournit un indice non négligeable à l'identification des personnes. Si son métier n'est pas mentionné, le lecteur connaît celui de son compagnon, ou sait que ses parents sont médecins. Enfin, certains des lieux cités sont nommés : on sait qu'elle habite à Paris – certes, la ville est vaste –, mais aussi, par exemple, qu'en mars 2008 son rendez-vous avec « l'inconnu du Cardinal » – donc rencontré dans le bar du même nom<sup>600</sup> – a eu lieu place Saint-Michel à 20h30<sup>601</sup>, et que pour rentrer chez elle, elle a pris une ligne de métro depuis la gare Saint-Lazare. Certes, ces détails peuvent sembler sans importance ; mais leur accumulation, et éventuellement leur recoupement, fournissent des indices sur son identité, sans que Cocoon en ait vraiment conscience.

Ce qui explique en partie cette désinvolture, c'est qu'au fond Cocoon ne prenait pas vraiment la mesure de la publicité de son journal. Une fois son petit groupe de lecteurs établi, elle avait perdu de vue qu'ils pouvaient être bien plus nombreux ; « c'est étrange parce que moi je lisais des journaux où je réagissais pas, mais... [...] je me doutais bien que y'en avait d'autres qui me lisaient, mais tant que j'avais pas de... preuves concrètes qu'ils m'avaient lue, un commentaire ou une remarque ou quoi que ce soit, ben je me rendais pas

<sup>600</sup> Cocoon se défend en m'expliquant : « je pense que ça doit pas être le seul qui s'appelle le Cardinal dans Paris [en riant] ». Après une vérification sur le Web, il semblerait que ça soit pourtant le cas ; la soirée du 7 mars 2006, Cocoon se trouvait donc dans le deuxième arrondissement, 1, boulevard des Italiens – information qui peut sembler anecdotique, mais prend son importance quand on sait qu'elle affectionne ce bar.

<sup>601</sup> « N'importe quelle fille qui vit à Paris, célibataire, a eu un jour un rendez-vous place Saint-Michel, donc c'est pas... et puis c'est un lieu de rendez-vous tellement heu basique pour n'importe qui, enfin ça m'a pas... voilà, ça m'a pas paru heu... Je pense pas que c'est grave ».

*compte [...]. Voilà, pour moi c'était vraiment tout petit, alors que finalement tout le monde y avait accès, et je m'en rendais pas compte ». L'avertissement que lui adresse Phébus lui fait l'effet d'une « bombe » ; « j'ai paniqué et j'ai effacé tout, tout le passage où je parlais de ça ». Peu après, elle annoncera sur le site sa décision d'arrêter son journal – « Encore merci en tout cas (quels adieux déchirants !! ^^) et bonne route à tous » (29.07.08), avant de le supprimer totalement, sur une impulsion : « je pense que c'est, c'est, c'est vraiment le fait de, de savoir que je pouvais être reconnue ou que J. pouvait être reconnu, je pense que c'est vraiment ça surtout qui m'a, qui m'a fait peur, et un jour je suis rentrée chez moi, j'ai allumé mon ordinateur et j'ai tout effacé ». Lorsque je lui demande pourquoi elle ne l'a pas sauvegardé quelque part sur son ordinateur, à l'abri du Web, ou tout simplement basculé celui-ci en statut secret, Cocoon m'explique qu'elle a toujours été plus ou moins mal à l'aise à l'idée de « cacher quelque chose » à son compagnon, ce qu'elle avait la sensation de faire en tenant ce journal ; « le fait de le garder quelque part c'était encore un secret, par rapport à J., et, et, par exemple le fait que je te rencontre ce soir heu, c'est aussi, je suis pas obligatoirement très à l'aise avec ça parce que J. n'est pas au courant, et que bon ben voilà j'ai dû lui raconter un petit bobard sans conséquence mais... [...] parce que j'ai souvent, heu enfin dans mes relations précédentes, j'ai souvent joué des rôles, et avec J. c'était tellement différent de tout ce que j'avais pu connaître que j'avais pas envie de, de jouer de rôle, et d'être, d'être vraiment telle qu'il me voyait et, et voilà, sans, sans, sans cachotteries ».*

*Pain in the ass.*

**Lundi 10 Janvier 2011 à 18h38**

L'absence ne tue l'amour que s'il est malade au départ.

*Tellement belle. Particulière. Vietnamiennne. C'est drôle, toutes les filles avec qui j'ai flirté étaient asiatiques. Sauf Natalie. Hyper féminine, Nastasya. J'ai jamais compris pourquoi elle avait un prénom russe. Elle était lesbienne. Moi pas. Ça a souvent causé des disputes. 'Arrête de mater ce mec'. Hyper jalouse. Moi aussi. On était explosives. Un plug à chaque oreille. Des petits, donc c'était joli. Elle m'avait avoué qu'elle avait été emo plus jeune. Je m'étais gentiment foutue de sa gueule. Elle était très fine, comme moi. Elle pesait 45 kilos, mais ça ne se voyait pas. Elle avait plus de formes que moi. Elle était déjà sortie avec beaucoup de filles. Moi, elle était ma première. On s'était rencontrées à une soirée dubstep à Lausanne. Amie d'ami. Tellement belle. Une robe noire très courte, décolletée, avec des pierres sur le col. Elle ne portait pas de soutien-gorge. 'Pas confortable.' Au début, j'étais dans le délire 'j'ai bu alors j'embrasse des filles'. C'est ma spécialité. On a passé la soirée ensemble. Puis on est sorties fumer un joint. Elle a roulé à la perfection. On s'est tout de suite vraiment rapprochées. On continuait à s'embrasser. Pour délirer. J'ai paniqué quand elle m'a demandé mon numéro. Elle pensait que j'étais lesbienne, ou tout du moins bi. C'était le cas uniquement avec de l'alcool dans le sang. 'Je viens de changer de numéro, je le connais pas par coeur' j'ai bafouillé. Elle a souri. Elle avait compris que je flippais. Elle m'a proposé qu'on se revoie, juste comme ça, sans arrières pensées. Tourné comme ça, j'ai accepté. On devait prendre le même train pour rentrer. Je suis descendue à mon arrêt. Et elle a continué jusqu'à Lausanne. Quand elle m'a appelée le lendemain, je me suis dit 'et merde'. Une fois sobre, j'étais plus saoulée qu'autre chose. J'avais plus envie. J'ai quand même répondu. Elle m'a proposé d'aller bronzer sur les quais de Genève. Pourquoi pas. On a mangé une glace, fumé un pèt couchées dans l'herbe, bu des bières, critiqué les passants. Elle essayait de se rapprocher de moi. Moi je voulais pas. Y avait des gens autour. Des moqueries et des jugements prêts à tomber. Enfin si, je voulais bien. Mais c'était l'après-*

*midi. J'aurais pas pu mettre ça sur le compte de l'alcool. Elle était drôle, jolie, gentille, extravertie. Elle avait tout pour elle. Et tout pour moi. On est allées pisser aux chiottes. Des chiottes souterraines. 'Ici y a personne. T'es d'accord que je t'embrasse?' Pas romantique, mais j'ai ressenti des papillons dans le ventre. Ça m'a décoincée. On est revenues à notre coin d'herbe en se tenant la main. Tout a commencé là. A ce moment précis. On s'est revues régulièrement. Je commençais à réaliser qu'elle me plaisait. J'avais toujours un peu peur, mais elle me plaisait. On a commencé à coucher ensemble. C'était différent, mais vraiment bien. Elle m'a plu dès que je l'ai vue. Tellement belle. Je l'ai pas dit à ma famille. Jessie, Amanda, Karina. Toutes m'ont regardée de travers quand elles l'ont su. Sauf Natalie. 'Du moment que t'es heureuse, je suis heureuse.' Ouais, j'étais heureuse. Réellement. Mieux, j'étais amoureuse. On était un couple putain de cliché. Resto, ciné, roses. Tout ça accompagné de regards langoureux et de baisers passionnés. Elle gagnait déjà un peu d'argent. Elle m'a fait de putains de cadeaux. On s'est encore plus enfoncées dans le cliché en se 'fiançant'. Pas réellement. Mais on s'est quand même offert des bagues. Les gens autour de nous, ils étaient méchants. On a eu droit à beaucoup de remarques homophobes. Je voulais leur rendre leurs insultes, Nastasya m'a fait comprendre que l'ignorance est le pire des mépris. Nastasya, c'était une chieuse. La pire des chieuses que j'ai jamais rencontrée. Elle était pire que moi. Toujours en train de se vexer. Toujours en train de gueuler. Toujours en train de critiquer. Toujours en train de râler. On s'est beaucoup disputées. Notamment par rapport à mes potes. Mes potes mecs. Elle me disait toujours qu'elle préférerait que je la trompe avec une fille qu'avec un mec. 'Un mec, t'as plus de chance de te retrouver en train de baiser avec dans les chiottes.' Totalement vrai. Mais je l'ai jamais trompée. J'étais trop amoureuse. Elle me croyait pas. C'est pourquoi elle aimait pas mes amis. Elle ne voulait jamais sortir avec d'autres gens. C'était elle et moi contre le monde. On était mieux les deux, de toute façon. Mes potes me jugeaient plus que de simples inconnus. Ils n'osaient juste pas faire de remarques. Ça se voyait à leurs regards. A leurs sourires trop crispés. Je me suis énervée quand elle est venue m'attendre à la fin des cours. Je n'arrivais pas à assumer devant ces gens. Elle n'est plus jamais revenue. Moi j'allais la voir de temps en temps. Elle, ça ne la dérangeait pas. Tout le monde autour d'elle savait qu'elle était lesbienne. J'admirais sa capacité à s'en foutre. Je l'admirais tout court. Tellement belle. Nastasya. Elle m'avait accompagnée me faire piercer la langue. Elle comptait énormément pour moi. J'avais besoin de son avis. De ses conseils. On est restées ensemble neuf mois. Elle en avait ras le cul que j'assume pas. Selon elle, je n'étais pas 'dévouée à cette relation'. J'ai encore le message. 'Bah sors avec une lesbienne putain de*

*merde'. Celui-là aussi, je l'ai toujours. Elle m'a répondu que, de toute façon, elle allait partir en Australie pour cinq mois. J'étais pas au courant. Ok, barre-toi. Elle a pas essayé d'arranger les choses. Moi non plus. On était trop bornées. On est restées dans le silence pendant plusieurs jours. Puis on s'est vues. Puis on s'est quittées d'un commun accord. Elle voulait partir. J'avais de plus en plus de vues sur un certain mec. Elle m'a dit qu'elle m'appellerait à son retour en Suisse. On s'est jamais reparlé. Tellement belle.*

---

Je « débarque » sur les quais de la gare de Genève<sup>602</sup> le matin du 27 mai 2011 alors qu'il est à peine 6h ; c'est en effet dans cette ville que réside Julia, « lycéenne » de 17 ans, qui prépare son Bachelor, spécialité Arts, dans une École de Culture Générale (ECG). Partie de Toulouse la veille vers 19h, et après une escale à Perpignan, j'arrive à Genève fatiguée – ma nuit a été courte, et troublée par les ronflements de ma voisine de couchette – et préoccupée : la veille au soir, j'ai découvert que j'avais fait une erreur dans mon dernier mail, confirmant mon rendez-vous avec Julia à la date du samedi 27 à 14h – au lieu du vendredi 27 –, et que celle-ci en a conclu que nous devions nous retrouver seulement le lendemain – heure à laquelle je serais déjà repartie. J'ai rectifié mon erreur entre-temps, mais arrivée en Suisse, je n'ai toujours pas obtenu de réponse à mon nouveau mail – auquel j'accède grâce à mon téléphone –, et je n'arrive pas à la joindre sur son portable<sup>603</sup>. Après avoir déposé mon sac dans l'auberge de jeunesse où je dois passer la nuit, et visité quelques quartiers de la ville, je me rends tout de même, à 14h, à notre point de rendez-vous. J'attendrais une heure au Jardin des Anglais, scrutant avec espoir chaque jeune fille blonde marchant aux alentours. L'après-midi se déroulera lentement, entre déambulations dans les rues genevoises ensoleillées, et consultations répétées de ma boîte mail. Ce n'est qu'en fin d'après-midi que je recevrais enfin une réponse de Julia, qui n'est pas disponible, comme je l'espérais, le lendemain matin ; finalement, nous décidons de mener l'entretien le soir même, dans la chambre que j'ai louée à l'auberge de jeunesse. Je retrouve Julia devant la gare à 20h – elle porte, comme elle me l'a indiqué, un jean blanc troué et une veste en cuir –, exténuée mais profondément soulagée. Après quelques minutes de marche, nous nous faufile

---

<sup>602</sup> À noter que mon déplacement a été financé grâce à une bourse AMID (Aide à la Mobilité Internationale des Doctorants), qui est soumise à une sélection sur dossier, et qui repose sur un co-financement entre le conseil scientifique et le laboratoire de rattachement – qui s'engage, lors de la candidature du doctorant, à assumer la moitié du coût de la mission.

<sup>603</sup> Je découvrirais, *a posteriori*, que les appels depuis l'international, pour une raison obscure, sont bloqués sur mon contrat.



discrètement dans l'auberge de jeunesse<sup>604</sup>, et nous installons sur les deux uniques chaises de la petite chambre. J'ai prévu des sandwiches et des boissons, auxquels Julia, intimidée, ne touchera pas. La jeune fille se montrera plutôt réservée tout au long de l'entretien, et je devrais parfois redoubler d'efforts pour l'encourager à s'exprimer : Julia est fatiguée<sup>605</sup>, mais surtout n'est pas d'un caractère volubile. Malgré tout, elle finira par s'ouvrir peu à peu, et il sera près de minuit quand je l'accompagnerais dans la rue, où nous partagerons une cigarette en continuant à échanger. L'entretien aura duré presque trois heures.

***Le français m'emmerde. Trop de verbes. Trop d'exceptions. Trop de terminaisons. Après six ans en Suisse, j'ai toujours de la peine. Je pense toujours en anglais. Puis traduis en français. Ce journal intime est une sorte d'entraînement pour moi. J'ai fait exprès de choisir un site francophone. Car dans mon ancien journal, sur du papier, j'écrivais en anglais. L'anglais est beaucoup plus simple. Il y a plus de mots pour chaque nom, chaque verbe, chaque adjectif. Je m'exprime mille fois mieux dans ma langue maternelle. (mardi 12 avril 2010, 00h01)***

Julia a toujours tenu un journal intime<sup>606</sup> – « *depuis que... je crois depuis que je sais écrire en fait* » –, et au fil des ans les cahiers se sont entassés, cachés « *dans une boîte, dans [s]a chambre* », au domicile familial où elle vit avec ses deux frères et sa sœur. Enfant, elle « *ador[ait] lire* »<sup>607</sup>, encouragée par ses parents, qui sont de « *très grands lecteurs* », et qui les ont, avec ses frères et sœurs, « *très vite poussés à lire* ». Elle découvre notamment « *le journal... d'une princesse* », une série de journaux intimes fictionnels<sup>608</sup>, qu'elle a « *beaucoup aimés* ». Si elle n'y voit pas une source d'inspiration directe – il lui semble avoir commencé son journal avant –, elle admet : « *quand j'étais petite ces livres de princesse ça me plaisait et je voulais faire pareil* ». Vers l'âge de 14 ans, elle a l'idée de créer un site personnel pour y héberger son journal ; mais « *c'était trop compliqué* », et « *ça n'a vraiment pas duré longtemps* ». Quand je demande à Julia d'où lui est venue l'idée de tenir son journal sur le Web, elle me répond : « *j'avais envie d'être lue en fait. Déjà genre, plus jeune j'avais*

<sup>604</sup> Puisqu'il est interdit d'y recevoir des personnes extérieures.

<sup>605</sup> « *Je suis extrêmement fatiguée en fait, voilà, j'ai un peu du mal à parler* ».

<sup>606</sup> C'est par contre la seule pratique d'écriture à laquelle elle se prête ; écrire des poèmes ou des nouvelles, « *ça m'est arrivé mais maintenant plus. [...] Parce que ça me... ça m'intéresse plus en fait* ».

<sup>607</sup> Ce qui est moins le cas aujourd'hui : « *J'aime moins lire, je pense – C'est dû à quoi ? – [en réfléchissant] Je pense que je suis un peu... blasée [petit rire triste], c'est ouais, je pense que... je préfère, ouais je préfère être active plutôt que lire* ».

<sup>608</sup> Elle n'a pas su me donner le titre exact, ni le nom de l'auteur, mais il semble qu'elle faisait référence au roman *The princess diaries* de Meg Cabot publié en 2001 – la langue maternelle de Julia est l'anglais –, qui connaîtra un grand succès, au point de donner le jour à neuf autres tomes, et d'être porté à l'écran par les studios Disney – *Princesse malgré elle* en 2001, et *Un mariage de princesse* en 2004.

*genre des Skyblogs, des trucs du style, je ouais j'aime bien en fait* ». Elle n'assimile pas pour autant ces dernières pratiques au journal intime : « Skyblog *c'était plutôt... montrer sa vie sociale ou des trucs du style, tandis qu'un journal intime c'était vraiment... anonyme, et pour pouvoir parler de n'importe quoi en fait* ». Un jour de novembre 2010, elle se lance : « *je me suis décidée à aller sur Internet, et j'ai tout simplement cherché journal intime en ligne, et j'ai trouvé ce site* » – qu'elle choisit parmi les autres : « *c'était le plus sympa je trouve* ». C'est ainsi qu'est créé *Jewel's Lovebite*<sup>609</sup> le 23 novembre 2010, alors que Julia a 17 ans.

La jeune fille, qui est née à Genève, mais qui a vécu jusqu'à ses 12 ans aux États-Unis, a pour langue maternelle l'anglais. Elle a hésité dans un premier temps à s'inscrire sur un site anglophone, mais choisit finalement de tenir son journal en langue française, afin de s'« *entraîner* » et de « *progresser* » : « *Quand je retournerai aux États-Unis, ce sera [...] un énorme atout professionnel* » (12.04.11). Par compromis, et parce que « *ça donne mieux en fait* », elle choisit d'écrire les titres de ses écrits en langue anglaise<sup>610</sup>, et quelques passages – phrases, paragraphes, ou même parfois entrées entières – sont rédigés en anglais : « *c'est quand j'écris vraiment... pas... enfin vraiment spontanément en fait, et... pour moi, et c'est assez rare en fait* ». Dans ces moments-là, elle se soucie peu que ses lecteurs puissent la comprendre<sup>611</sup>, et note ses pensées de façon beaucoup plus fluide : en français, « *j'ai besoin de réfléchir en fait* » ; « *franchement c'était vraiment spontané quand j'écrivais en anglais et, et sur papier en fait. Mais... mais maintenant comme j'écris sur un site français, et où c'est qu'il y a*<sup>612</sup> *des gens qui lisent, ben je m'applique* ». Comme il est difficile pour elle de s'exprimer instinctivement en français, je demande à Julia pourquoi, malgré cela, elle a choisi cette langue, qui la force à « *travailler* » sa pensée ; elle me répond « *je trouve quand même intéressant d'écrire en français ça... c'est vraiment, je trouve qu'il y a une énorme différence en fait. Je trouve que c'est... les tournures de phrase c'est pas pareil en fait, ça donne un autre sens* ». Au-delà d'un apprentissage de la langue, c'est donc une forme d'expérimentation « littéraire » à laquelle se prête Julia. Si dans son journal elle n'est pas

<sup>609</sup> Littéralement, « Les suçons de Jewel » ; « *la plupart des gens m'appellent Jewel, et donc, pas cette orthographe-là, mais je voulais garder un peu une part de mon prénom donc je l'ai écrit différemment, et heu comme c'est écrit là ça veut dire bijou en fait, et heu lovebite c'est juste parce que... j'aime bien ce mot* ».

<sup>610</sup> Quand je l'interroge sur la compréhension des titres par les lecteurs, majoritairement francophones, elle me répond : « *je me dis qu'ils [les lecteurs] ont quand même quelques notions d'anglais* ».

<sup>611</sup> Il existe certes des traducteurs en ligne, mais ils restent peu performants, et « *massacent* » souvent le sens des phrases.

<sup>612</sup> Tout au long de notre entretien – et dans son journal –, j'ai pu remarquer que Julia s'exprimait très bien en français, même si elle fait certaines erreurs de syntaxe – peut-être inspirées des structures de sa langue maternelle – ou quelques confusions entre les termes des deux langues.

tendre envers la langue française – « *Personnellement je n'aime pas cette langue. Je la trouve laide. Elle n'a aucun relief. Aucune expression* » (12.04.10), elle tempère ses propos face à moi : « *Et du coup tu disais que t'aimais pas la langue française ? [petit rire] – J'aime pas parce que... parce que c'est pas ma langue maternelle [en souriant], et j'ai beaucoup de mal mais... le français je trouve que c'est beaucoup plus... classe en fait* ». Dans tous les cas, en mêlant ainsi dans son journal langues française et anglaise, Julia produit une écriture métissée<sup>613</sup>, qui navigue d'une langue à l'autre, au gré de ses envies : « *Il continue à harceler James. Le compte Facebook qu'il a fait à mon nom est toujours là. J'ai pété un câble. Mom told me 'let's go to the cops'. No. Je lui ai mis un ultimatum. S'il ne me donne pas les mots de passe avant dimanche, i'll sue him. Pour de vrai, cette fois. Harcèlement. Détournement de mineure. Violence conjugale. Usurpation d'identité. Effractions. Deal de weed. He's going down* »<sup>614</sup> (28.01.11).

**« Il était dans ma chambre. J'ai regardé par la porte entrouverte. Il retournait le contenu de mes tiroirs. Au moment où il a allumé mon ordinateur portable, je suis intervenue. Il a sursauté. Je pleurais. J'avais peur. Peur de lui. Peur de sa maladie qui me mettait en danger. Je hurlais. [...] Il me tenait par les poignets pour m'empêcher de partir. Coup de genou dans les couilles. Il ne m'a pas lâchée. Même avec mes cours et ma bonne pratique de la self-défense, je ne peux rien faire contre lui. [...] 'Si dans deux minutes tu ne t'es pas barré j'appelle les flics.' Je me suis enfermée dans les chiottes pour qu'il ne m'en empêche pas. Je l'ai entendu descendre les escaliers. Démarrer sa moto » (Jeudi 30 décembre 2010, 21h18).**

Alors qu'elle ne s'occupait pas vraiment du style d'écriture dans ses journaux manuscrits, Julia y prend un soin particulier dans ce journal en ligne. C'est quelque chose qu'elle préméditait, et qui constitue finalement l'un des motifs de son passage sur le Web : « *je me suis dit je vais, je vais me donner de la peine* ». Tout à la fois parce que le français n'est pas sa langue « de pensée », et que des lecteurs sont présents, elle travaille son écriture. Pour Julia, que la dynamique d'écriture soit moins spontanée qu'elle ne l'était dans le journal manuscrit n'est pas un problème, d'autant plus qu'elle reste, à ses yeux, une écriture de l'instant : « *j'ai déjà une idée [de ce que je vais écrire], mais heu une vague idée en fait, et tout ce qui vient après c'est sur le moment, ce que je pense sur le moment* ». Mais ce n'est

<sup>613</sup> Julia, dont la mère est russe, est en train d'apprendre la langue. Elle a voulu écrire certaines phrases en russe dans son journal, mais l'alphabet cyrillique n'est pas supporté par le site.

<sup>614</sup> Traduction personnelle : « [...] Maman m'a dit " allons voir les flics ". Non. [...] je le poursuis en justice. [...]. Il va plonger. »

pas, selon elle, la spontanéité qui définit l'écriture diaristique : ce qui fonde sa nature, « *c'est de parler de soi, enfin peu importe la manière d'écrire* ». Son écriture est d'ailleurs souvent rétrospective<sup>615</sup>, et reconstitue des instants qu'elle a vécus, dans une forme de mise en récit de ses souvenirs ; « *c'est parce que je pense énormément, et... je me repasse toujours des scènes dans la tête en fait* ». Le procédé semble donc avant tout être destiné à elle-même, et ne pas avoir de visée explicative – à destination du lecteur. Ces séquences, parfois angoissantes, qui tournent en boucle dans sa tête, Julia les déverse par écrit : « *quand j'ai pas forcément envie d'en parler à quelqu'un, ou je peux pas en parler à quelqu'un, voilà c'est une manière que j'ai trouvé de sortir ça* ». Même si parfois, Julia le reconnaît, « *ça empire quand même. Ça empire de, de mettre les choses à plat comme ça* », elle en tire une forme de soulagement : « *ça permet quand même de... de le dire en fait [elle sourit], d'une certaine manière* ».

Une écriture travaillée donc, que Julia ne voit pas, en outre, d'inconvénient à rectifier *a posteriori* : les fautes d'orthographe sont corrigées, et certains éléments, qui pourraient amener à son identification, modifiés ; « *j'ai toujours un peu peur que quelqu'un tombe dessus et me reconnaisse en fait. Et... donc des fois y'a des incohérences, genre j'appelle une même personne différemment, et donc [en souriant] des fois je corrige après* ». Ces transformations inaperçues, impossibles à mettre en œuvre dans un journal manuscrit, ne dérangent pas Julia, qui y voit la marque d'une évolution du support : « *c'est... la version du journal... du futur entre guillemets. Je pense que ça peut être intéressant de revenir heu sur des trucs du passé, et de changer, changer des trucs en fait* ». Si elle ne renie pas les atouts de l'écriture manuscrite, qu'elle n'a pas totalement délaissée – « *de temps en temps encore j'écris sur papier* » – et considère avec une certaine mélancolie – « *je trouve que le cahier ça, ça a son charme en fait, un bon vieux journal intime quoi* » –, elle est bien décidée à expérimenter les potentialités nouvelles permises par le support informatique. Dans cette perspective, la fidélité au premier jet n'est pas pour elle primordiale dans la pratique diaristique – qui, il faut le dire, était en partie imposée par le format cahier. Julia modèle son texte, au gré de ses envies<sup>616</sup>, sans avoir nullement la sensation de trahir l'essence du journal intime : au fond, si un journal est intime, c'est bien pour que chacun en fasse ce qu'il souhaite.

---

<sup>615</sup> Elle tient d'ailleurs en parallèle un journal manuscrit, dans lequel elle fait régulièrement un bilan des événements de sa vie : « *disons qu'environ tous les... trois, quatre mois j'écris un résumé de ce qui s'est passé* ».

<sup>616</sup> Bien que dans les faits, les modifications effectuées soient sporadiques. Il semblerait que Julia n'est pas fondamentalement opposée à l'idée de procéder à des modifications, mais sans pour autant en abuser.

Pour Julia, la fonction première du journal intime est, avant celle de « *se libérer* », de garder « *une trace écrite de ce qu'[elle] vi[t]* ». Elle a d'ailleurs pensé à imprimer son journal en ligne, et à « *tout relier* »<sup>617</sup>, pour « *avoir [s]a vie sur papier* » ; la virtualité de l'écrit numérique ne lui semble pas suffisante, et l'impression se présente comme le dénouement<sup>618</sup> de la mise en récit de sa vie. Il semblerait qu'il s'agisse aussi plus métaphoriquement de « *laisser une trace* » ; même si la perspective reste abstraite – « *j'y ai jamais pensé [à la destinée de ses journaux après sa mort] mais ça me dérangerait un peu qu'ils soient lus [petit rire] par mes petits-enfants* » –, la transmission de ses écrits est pensée comme moyen de survivance. Elle n'envisage absolument pas de détruire un jour ses journaux intimes – « *j'aimerais les garder toute ma vie* » –, et si elle ne souhaite pas les partager avec ses proches *ante mortem*, elle semble les considérer comme une part d'elle-même, qui lui survivra.

***Je lâche mon habituel ton de narration froid et mélodramatique. Afin de m'ouvrir à vous.***

***Car, avant de parler de moi, je souhaite d'abord vous remercier. Vous remercier de me lire. Je sais que j'écris pour moi. Pour me libérer de ce qui m'étouffe. De ce qui tord mon estomac. Pour moi et uniquement moi. Mais j'avoue espérer être lue. Je ne saurais dire pourquoi. Peut-être pour combler le manque d'attention dont je souffre dans la vie réelle.***

***(Dimanche 3 Avril 2011, 17h28)***

Mais pour l'instant, c'est une transmission horizontale – dans le « *monde entier* » – qui apparaît comme l'un des moteurs de sa pratique. C'est avant tout « *être lue* » qui l'intéresse, et qu'on lui porte attention – « *quand on en manque dans la vraie vie, ben, ouais, ben c'est agréable* ». Le « *soutien* » que lui témoignent ses lecteurs la touche, mais ce n'est pas, fondamentalement, ce qu'elle recherchait en venant sur ce site : « *je savais même pas que y'avait heu un forum* ». C'est donc une surprise pour elle de constater que ces lecteurs, qui lui sont inconnus, l'encouragent comme peu de personnes de son entourage ont su le faire<sup>619</sup> : « *Je n'avais jamais pensé en débarquant sur ce site [...] que je rencontrerais (virtuellement, certes) autant de personnes qui me soutiennent dans mon combat contre la*

<sup>617</sup> L'on perçoit bien ici l'empreinte du format livresque, et peut-être les signes d'un fantasme d'édition. Julia m'a d'ailleurs confirmé que ce dernier était bien ancré en elle : « *Ouais toujours. De... depuis, ouais depuis quelques années maintenant – donc même quand t'écrivais en manuscrit il y avait... ? – Ouais, enfin, je sais très bien que... c'est pas la réalité mais... ouais fantasme, ouais, ouais* ». Même si elle m'affirme n'y avoir « *jamais pensé* », elle me confie par ailleurs qu'elle ne serait pas contre l'idée de publier son journal intime, tant que celui-ci reste anonyme ; « *je pense que je serais prête à me lancer* ».

<sup>618</sup> Elle n'envisage d'ailleurs d'imprimer son journal en ligne qu'une fois qu'elle aura cessé d'y écrire.

<sup>619</sup> « *Je connais beaucoup de monde et j'ai pas mal de potes. Mais vous êtes les seuls réellement intéressés par mes progressions* » (03.04.11).

*drogue* » (13.04.11). Car Julia souffre d'une addiction au cannabis, et son journal relate, tour à tour, ses résolutions, ses rechutes, ses tâtonnements. Elle consulte un psychiatre, mais elle a la sensation de ne pas être entendue ; « *Je lui ai dit que Mom m'a baffée. Il m'a regardée avec pitié, je déteste ça. Je lui ai dit que Lucas était schizo. Que Dad était alcool. Il griffonnait de temps en temps quelques mots sur son bloc, puis me regardait, sans savoir quoi dire. Alors pour tuer le temps, je lui posais pleins de questions sur l'alcoolisme, mais en réalité, je m'en fous* » (06.12.10).

Son journal intime est, pour Julia, le lieu privilégié de ses confessions ; « *y'a des choses que je dis sur le site que j'ai jamais dit à personne en fait, des événements que j'ai jamais racontés* ». Julia éprouve des difficultés à formuler à l'oral certaines pensées – « *je serais pas capable de les dire à haute voix* » ; il lui est souvent arrivé d'adresser des lettres à ses proches pour « *leur dire des choses qu'[elle] n'osai[t] pas leur dire en face* ». Par écrit, elle peut prendre le temps de « *réfléchir* », et de « *formuler* » ce qu'elle souhaite exprimer, sans être paralysée par les émotions ; parfois même, remettre la lettre lui est trop difficile<sup>620</sup> : « *J'ai écrit une lettre à Mom. Pour lui dire que j'ai recommencé la weed. Car 'écrire est une façon de parler sans être interrompu.' J'ai pleuré tout le long. Je ne lui ai pas donné. J'ignore si je vais la lui donner. Je vais peut-être la poser, bien en évidence, sur mon bureau qu'elle fouille régulièrement* » (11.03.11). Ne pas dire les choses par peur d'affronter les personnes donc, mais également par peur du jugement de ses proches qui, lui semble-t-il, peut être bien plus sévère que celui des inconnus<sup>621</sup>. D'autant plus qu'elle se soucie peu de l'opinion de ces derniers : ce n'est « *pas vraiment important ce qu'ils pensent de moi* », mais surtout « *il n'y a pas vraiment de conséquences* » ; pas de risque de les décevoir, ou de les perdre, puisqu'ils ne font pas partie de sa vie.

---

<sup>620</sup> Il lui est également arrivé d'écrire une lettre à quelqu'un sans pour autant prévoir de la lui remettre : « *Ouais c'était juste pour heu, déverser tout ce que je pensais sur elle* ».

<sup>621</sup> « *Mes potes me jugeaient plus que de simples inconnus. Ils n'osaient juste pas faire de remarques. Ça se voyait à leurs regards. À leurs sourires trop crispés* ». (10.01.11)

*Je ne me suis pas fait opérée, j'ai pris des pilules à la place. L'infirmière était une grosse pute. Je l'ai gerbée alors j'ai dû la reprendre. J'ai eu des contractions. De vraies contractions bien douloureuses, comme à l'accouchement. J'étais complètement pétéée aux antidouleurs. [...] J'ai jamais eu aussi mal.*

*J'ai vu le fœtus dans les toilettes. (30 novembre 2010, 16h43)*

Se livrer sous les yeux de ces lecteurs inconnus, c'est donc pour Julia une façon de « dire » ce qu'elle a sur le cœur, et d'avoir la sensation d'être entendue. Ce qui l'y autorise, c'est aussi, finalement, la distance qu'elle entretient avec ses lecteurs. Même si elle reconnaît s'être attachée à certains d'entre eux, dont elle lit par ailleurs le journal<sup>622</sup>, elle laisse rarement des messages sur leur forum. Car Julia éprouve certaines difficultés à réconforter les autres – « *je suis pas vraiment du style à être [petit rire], à soutenir les gens, et à leur dire " ça va aller ", je suis pas, je suis pas comme ça* » –, ce dont elle s'excuse d'ailleurs sur son journal : « *Et je regrette de ne pas vous soutenir autant que vous me soutenez. Mais j'essaie de m'améliorer* » (13.04.11). Julia n'est pas une personne expansive, et elle peut parfois être mal à l'aise face à des manifestations excessives d'affection, comme en font l'expérience certains lecteurs de son journal<sup>623</sup>. Mais surtout, c'est que Julia est circonspecte quant aux relations virtuelles : « *par exemple Facebook et tout ça, enfin moi j'ai pas Facebook mais... ouais enfin c'est tout l'aspect social d'Internet, je trouve ça assez dommage en fait. [...] je pense pas que les relations sur Internet c'est vraiment des relations* ». Julia n'est pas inscrite sur *Facebook*, n'apprécie pas la messagerie instantanée – « *quand j'avais peut-être 12 ans j'utilisais ça mais plus maintenant* » –, et communique très peu par mail : « *si j'ai envie de parler à une personne, autant, autant la voir, ou autant l'appeler* ». Et Julia n'envisage pas de développer plus avant les relations qu'elle a avec ses lecteurs : « *c'est vraiment des personnes particulières, heu je les connais pas et c'est bien comme ça quoi* ». Au fond, se rapprocher de ces inconnus serait un contresens, puisque Julia se sent libre de s'exprimer justement parce qu'ils lui sont étrangers.

Julia, finalement, souhaite rester dans sa « bulle ». Pour se faire, elle limite également les adresses aux lecteurs dans son journal, qui restent très rares : mise à part deux paragraphes de remerciements à une période où elle recevait « *plein de messages* »

---

<sup>622</sup> Et en tire parfois certains enseignements : « *Quand je vois Sirène qui a réussi à s'échapper de son copain schizophrène, i wish i will someday* » (Traduction personnelle : « *j'espère que j'y parviendrais un jour* ») (28.01.11).

<sup>623</sup> Le ton de Julia sur son forum reste souvent mesuré, même quand les commentaires sont débordants d'enthousiasme.

– « *c'était aussi une manière de pas, de dire merci à tout le monde en même temps en fait, pas à chaque message* » –, les indices d'allocution dans son écriture sont peu nombreux. J'ai bien remarqué quelques expressions – « *et cinq jours, c'est long, croyez-moi* » (20.12.10) ; « *Autant vous dire que je suis bourrée au moment où j'écris* » (11.12.10) –, mais elles semblent relever davantage de tics de langage que d'un réel souci d'impliquer le lecteur dans ses écrits – ce que me confirme Julia : « *c'est une manière de, de parler en fait* ». Pour la jeune fille, l'échange n'a pas sa place dans un journal intime ; « *y'a le forum pour ça* ». De par son style d'écriture, froid, saccadé, Julia semble coupée du monde, et la violence de certains de ses écrits apparaît parfois comme une façon de « congédier » les lecteurs ; un moyen, sans doute, de réaffirmer qu'elle écrit avant tout pour elle, et que ces derniers ne sont finalement que les spectateurs de son existence.

***Mon premier à moi c'était Luca. A tout juste 15 ans, au bout d'un mois de relation, sur la banquette arrière de sa voiture. C'était bien. Il avait 19 ans à l'époque. Il était grand. Il était beau. Il avait une putain de moto. Je pensais être amoureuse. Je m'étais simplement trouvé un prétexte pour écarter les cuisses. Sa queue était pas grande, mais pas petite, normale. J'ai jamais su dire si elle m'allait ou pas. J'ai remarqué le lendemain que y avait du sang sur ma veste blanche. (Mercredi 24 Novembre 2010, 23h18)***

Trouver un témoin à ses écrits, Julia en a, finalement, toujours rêvé. Elle m'explique que dans sa pratique manuscrite, elle « *projetai[t] un lecteur, toujours* » ; un lectorat fantasmé donc – « *les gens autour de moi* » –, auquel elle simulait de s'adresser dans ses pensées. Un « cher journal » venait également régulièrement introduire ses entrées, pour figurer une destination. Au fond, pour elle, la matérialisation du lecteur sur le journal en ligne n'est que la réalisation de ce fantasme : « *quand j'étais petite j'imaginai que j'écrivais pour des gens en fait, donc là ça devient réel mais c'est mieux* ». Julia ne s'est jamais sentie « seule » dans l'acte d'écriture, et elle voit dans la lecture permise par la mise en ligne sur le Web – celles d'inconnus donc, qui n'auront pas d'implication directe sur sa vie –, le moyen de donner corps à ce halo, autrefois abstrait<sup>624</sup>.

La tentation de partager ses écrits avec ses proches reste tout de même grande ; lorsqu'elle elle était plus jeune, elle a « *fait lire* » son journal à sa « *meilleure amie* » de l'époque. Même si elle relativise cet acte – « *j'étais assez jeune, c'était des choses assez...*

---

<sup>624</sup> Même si, au fond, écrire devant des inconnus est une façon de préserver une forme de virtualité : les lecteurs existent, mais ils n'appartiennent pas à son existence.



*puériles en fait, c'était pas... très... personnel, genre " aujourd'hui j'ai mangé ça " [nous rions]* » –, il n'est pas anodin, puisqu'elle a ouvert cet espace à quelqu'un. Elle a d'ailleurs reproduit ce schéma avec son journal intime en ligne ; au bout de deux mois de pratique, elle a donné l'adresse de celui-ci à une amie très proche. Julia ne voit pas d'inconvénient à sa présence – puisque c'est elle qui l'a choisie –, et considère que la lecture de son journal n'est que le prolongement de leur relation. Cette amie est déjà sa confidente privilégiée dans la « vraie » vie – *« j'ai pas vraiment de secret avec elle, enfin je veux dire j'ai vraiment aucune honte à lui parler et de, de n'importe quoi »* –, et aux yeux de Julia, lui offrir l'accès à son journal est une façon de lui faire découvrir ce qu'elle n'est pas capable de lui dire. Mais ce n'est pas pour autant que Julia a la sensation de s'adresser à elle lorsqu'elle écrit – sa présence est d'ailleurs invisible dans les entrées. Elle reconnaît néanmoins que son amie n'est pas absente de ses pensées au moment de l'écriture, mais affirme que c'est sans conséquence : *« ça change pas vraiment ce que j'écris en fait »*. Sans doute la discrétion de celle-ci lui permet-elle de s'affranchir quelque peu de sa présence : *« on n'en parle, ouais on n'en parle pas vraiment en fait, elle me dit pas " ah j'ai lu ton journal hier " »*. Les éventuelles références sont de l'ordre de l'implicite ; par exemple, en évoquant tel sujet, Julia perçoit que son amie a lu l'écrit s'y rapportant, puisqu'elle connaît certains éléments qu'elle ne lui a pas confiés de vive voix.

L'appréhension d'un lectorat est donc totalement assumée par Julia, tout comme elle ne cache pas les effets qu'elle perçoit sur son écriture<sup>625</sup> : Julia a conscience d'une « retenue »<sup>626</sup>. Tout d'abord, elle constate qu'elle porte attention au « langage » utilisé, et à ne pas « donner de détails choquants » : *« comme c'est sur Internet et que n'importe qui peut le lire, et des personnes de n'importe quel âge, il faut que je reste assez polie [en souriant] et pas trop vulgaire, ou pas trop d'allusions heu... au sexe ou quoi que ce soit »*. Un respect de la décence limiterait donc son expression. Pour ma part, l'écriture de Julia me semble au contraire plutôt libérée : la part de contrôle est donc impossible à mesurer seulement par le biais de la lecture, chaque diariste ayant une relation différente aux normes de décence, et s'imposant ses propres limites. Julia n'a cependant pas la sensation de se censurer en agissant ainsi, puisque c'est la forme de son expression qui est réfléchie, et non le fond de ses pensées : *« juste je le dis autrement. Je le dis heu plus... sobrement »*.

---

<sup>625</sup> Si ce n'est celle de son amie, qu'elle relativise. Il est en effet difficile de croire qu'elle parvienne à faire une totale abstraction de sa présence dans ses écrits. Mais, au fond, puisque Julia ne prétend pas à une transparence du geste scriptural, la présence de cette amie n'est finalement qu'un élément parmi d'autres de la dynamique d'écriture.

<sup>626</sup> Qu'elle percevait également, dans une moindre mesure, dans son journal manuscrit : l'éventualité d'une découverte refrénait quelque peu ses ardeurs scripturales.

*L'autre jour avec Maeva, on revenait de la place de jeu où on fume. On est resté plantés la tête en l'air pendant dix magnifiques minutes sous les arbres de l'automne. Leurs feuilles étaient vertes, brunes, oranges, rouges et jaunes, tout en dégradé. On était sur le cul. Il suffit fermer sa gueule et de regarder un peu autour de soi pour voir les belles choses. ( Lundi 29 Novembre 2010, 15h32)*

Du fait de la présence des lecteurs, Julia prend également soin de cacher les « noms »<sup>627</sup> des personnes citées, et certains éléments sont modifiés<sup>628</sup>, pour éviter une découverte trop aisée de son identité. Elle n'est par contre pas très prudente concernant les lieux qu'elle mentionne : elle notifie qu'elle habite à Genève, et évoque par exemple « *la Métairie* », la clinique psychiatrique où elle est suivie pour sa dépendance au cannabis<sup>629</sup>. Julia a l'impression que la précision des lieux ne porte pas à préjudice, puisqu'elle n'habite pas dans le même pays que la plupart des personnes du site : « *ils vivent presque tout en France et... ils connaissent pas Genève, mais c'est vrai que je pense pas plus loin quoi* ». Si *Journalintime.com* a effectivement été créé par un français, et que la majorité des diaristes le sont également, c'est avant tout un site francophone, et bien entendu accessible depuis le monde entier<sup>630</sup> : un lecteur indésirable – en d'autres termes, une personne de l'entourage de Julia non invitée – a donc autant de chances de tomber par hasard sur le site que si elle avait été française.

Malgré tout, Julia ne pense pas être « *extrêmement reconnaissable* » sur son journal, d'une part parce qu'elle respecte le principe d'invisibilité – aucune photographie ou vidéo –, qu'elle prend des précautions pour préserver son anonymat, et qu'elle a la sensation de ne pas avoir une vie extraordinaire – « *ça pourrait être plein de gens différents* ». Dans ces conditions, elle ne voit pas d'inconvénient à aborder la vie de son entourage : puisqu'elle assure leur anonymat, elle peut se le permettre – « *je pense que dans ce cas-là j'ai le droit* ». Malgré tout, un prénom n'est pas codé dans son journal : Daniele, sa tante, qui est décédée quelques années plus tôt – « *c'est le seul prénom que je n'ai pas modifié dans ce journal. Je la respecte trop pour changer son prénom* » (29.11.10). Le besoin de nommer cette personne était donc plus fort que l'éventuelle mise en danger de l'anonymat. Dans un même ordre d'idée, elle justifie l'identification de sa ville de résidence par le fait qu'elle souhaite

---

<sup>627</sup> Plus que des initiales, elle a choisi d'inventer des pseudonymes.

<sup>628</sup> « *Certains événements je les change* » : Julia modifie certains détails de leur déroulement afin de brouiller les pistes.

<sup>629</sup> Une simple recherche *Google* associant les mots clefs « *métairie* » et « *Genève* » m'a permis de découvrir la nature de l'établissement, et sa localisation.

<sup>630</sup> J'ai tenté une recherche avec l'expression « *journal intime* » sur le *Google* suisse (*google.ch*), belge (*google.be*) et USA (*google.com*) : *Journalintime.com* est à chaque fois la première proposition.

que celle-ci apparaisse dans son journal – et non, donc, par le fait qu'il s'agisse d'une simple imprudence – : « *je voulais dire que j'étais de Genève en fait* ». Un lieu de vie n'est en effet pas anodin : il peut être partie prenante d'une identité, ou nourrir des descriptions pour transcrire une atmosphère. Si l'on décide de le taire, il n'est plus possible de faire référence aux monuments, aux emblèmes – par exemple, concernant Genève, le fameux jet d'eau du lac Léman –, ou aux lieux typiques de la ville. Julia n'a pas voulu « sacrifier » le cadre de vie, car la description – que ce soit celle des lieux ou des personnes – est caractéristique de son écriture ; le choix de peindre son environnement dépend finalement de l'importance accordée par le diariste à cet élément – pour certains, la protection de leur anonymat passera avant.

***On était au Jardin Anglais. Il faisait tellement froid qu'il n'y avait aucun dealer. Je n'avais pas encore de veste d'hiver. [...] Elle, elle portait sa veste de ski bleue, absolument dégueulasse. Un jeans. Des bottes brunes. Je m'en souviens car on a pris une photo ensemble. Je l'ai toujours dans ma table de nuit, planquée sous des livres et un tube de lubrifiant. Nos visages sont tout rouges. On est collées l'une contre l'autre. Le jet d'eau, supposé jaillir à l'arrière-plan, est éteint. On s'est engueulées. On a plus parlé. On était posées sur un banc, le cul mouillé. Et personne ne parlait. C'était la dernière fois qu'on se voyait. (Vendredi 11 Mars 2011, 22h31)***

Ce qu'elle a envie d'écrire, Julia ne s'en prive donc pas, même si la formulation est réfléchie. Par contre, les éléments qu'elle ne souhaite pas partager sont exclus de son journal en ligne : « *j'ai... pas envie de, j'ai pas envie de tout dire* »<sup>631</sup>. Julia prend soin de préserver une part de secret, et gère son dévoilement selon ses envies. La réserve dont elle fait preuve est pour elle, finalement, plus affaire de choix personnel – la fameuse pudeur –, qu'une conséquence imposée par le caractère public de son journal : « *je peux vraiment tout dire, ce qui s'est passé, enfin j'ai honte d'absolument rien, et j'ai pas peur de... de me dévaloriser, ou quoi que ce soit, mais... y'a, d'un autre côté y'a toujours... cette retenue quoi... et cette distance que je tiens à garder* ». Elle est d'ailleurs parfois allusive lorsqu'elle aborde certains événements. Ce n'est, selon elle, pas prémédité – « *c'est pas fait exprès* » –, mais elle se laisserait porter par l'écriture, sans se soucier du lecteur – « *je sais que y'a personne qu'a compris* » – : « *ça fait aussi un peu partie de... de ma manière d'écrire, enfin j'ai... par exemple tu me parlais de la photo en hiver... " c'était la dernière fois que je la voyais " Enfin*

---

<sup>631</sup> Alors que « *dans le manuscrit, je disais tout [en souriant]* ».

*c'est vrai que j'aurais pu tout raconter sur la, sur la personne, mais... voilà j'avais envie de garder une part de, de mystère un peu* ». C'est au fond, quelque part, une façon aussi de réaffirmer qu'elle écrit avant tout pour elle-même, et qu'elle n'a pas d'explication à fournir aux lecteurs. L'autre exemple que je pourrais prendre est celui qui concerne Nastasya, une jeune fille avec qui elle a eu une histoire d'amour, et dont elle a appris le décès ; celui-ci, tu dans un premier temps, est annoncé de façon abrupte, sans détails – « *Du bonheur, il n'y en a pas. Mom qui commence à parler toute seule. Mon corps de petite fille. Mon statut de 'fille populaire' que j'ai abandonné du jour au lendemain. Mon voisin est mort. L'ex de Caro est mort. Nastasya est morte. Sous un train* » (14.01.11). Il est clair que la curiosité du lecteur est éveillée par cette révélation, presque « jetée », au hasard d'un paragraphe, sans aucun effort d'explicitation. D'ailleurs, l'une de ses lectrices régulières, Caly, la questionnera à ce sujet sur son forum<sup>632</sup> : trop en avait été dit, ou pas assez. Si Julia prendra la peine de répondre, sans doute par politesse, et que Caly n'est pas n'importe qui<sup>633</sup>, le lecteur apparaît ici exclu de la confidence : les mots sont sortis parce qu'elle en avait besoin, et le lecteur est le témoin presque involontaire de ce drame<sup>634</sup>.

Dans son journal en ligne, Julia ne livre donc pas tout, du fait de la présence du lectorat. Quand je lui fais remarquer que la fonction cathartique du journal intime semble ici altérée, elle me répond : « *les choses que j'ai sur le cœur je les dis* » ; la pulsion d'écrire serait donc plus forte que le désir de préserver des zones d'ombre, ce qui lui permettrait de gérer, entre envie et besoin, ce qu'elle confie à son journal. D'autant plus que Julia ne tient pas non plus ce dernier dans le but d'être exhaustive : « *ça m'intéresse pas de raconter tout ce que je fais, et heu chaque événement chaque jour quoi, c'est pas, c'est pas pour ça que j'ai un journal. C'est pour les choses un peu plus profondes, et importantes. À mes yeux du moins* ». La « retenue » dont elle fait preuve parfois lui semble donc être un maigre inconvénient au regard de la satisfaction de se savoir lue : « *disons que... ça en vaut la peine, ça, ça me plaît d'écrire sur Internet* ».

---

<sup>632</sup> « *Excuse moi pour la question indiscrete et certainement sans aucun tact mais... elle est morte ? Vraiment ?... Désolée de demander ca comme ca...* » (Caly, Forum, 15.01.11)

<sup>633</sup> C'est l'une des lectrices qui l'a le plus soutenue sur son forum, et dont elle lit par ailleurs le journal.

<sup>634</sup> Il me semble que cette révélation n'en est pas vraiment une : c'est parce qu'elle avait besoin de l'écrire, et non qu'elle souhaitait informer le lecteur de cet événement tragique, qu'elle l'évoque sur son journal.

*A la rentrée, je ferai comme si de rien était. Et s'il change d'avis, je lui dirai: 'Trop tard.*

*Tu as manqué ta seule et unique chance'.*

*Je déteste être amoureuse. Ça ne se termine jamais bien. Malgré la rancœur que j'éprouve envers lui, je l'aime toujours. Mais ça, il ne doit pas le savoir. Jamais. Jamais.*

*(Samedi 16 Avril 2011, 18h26)*

En se livrant ainsi dans son journal, Julia a finalement la sensation, de ne pas apparaître tel qu'elle est dans la vie de tous les jours. Comme elle est plutôt « timide », elle ne s'y exprime pas autant – « *jamais je parlerais comme ça dans la vraie vie, aussi ouvertement* ». Mais finalement, même si Julia se confie avec une certaine liberté de ton dans son journal, la façon qu'elle a de s'exprimer ne dresse pas d'elle le portrait d'une jeune fille expansive. La distance qu'elle instaure avec le lecteur – adresses quasi-inexistantes –, et son style d'écriture « froid » – termes crus, phrases concises, ton souvent impassible –, laissent transparaître une personne plutôt introvertie. Elle peut certes se montrer parfois sûre d'elle – ce qu'elle m'affirme ne pas être –, notamment lorsqu'elle évoque sa façon de traiter les hommes<sup>635</sup>, ou d'assumer ses différences<sup>636</sup>, mais sous cette façade, le journal laisse entrevoir sa fragilité. Julia est souvent dans la provocation – « *J'ai trouvé une feuille à rouler. Je vous laisse. Il faut que j'aille me défoncer* » (20.02.11) –, notamment lorsqu'elle mentionne sa réputation de « *pute droguée* », qu'elle expose cette enfance qui lui a échappé trop vite<sup>637</sup>, ou qu'elle évoque ses « dérives » sexuelles : « *Je l'ai trompé tellement de fois. Je n'ai pas honte, il m'a fait bien pire. Il n'a eu que ce qu'il méritait. Tellement de fois. Tellement de mecs différents. Embrassé. Sucé. Baisé. J'étais bourrée à chaque fois* » (06.01.11).

Mais au fond, cette part de son existence, que Julia ne cache pas, au point de la

<sup>635</sup> « *Il s'attend à ce que moi, femme, je lui envoie des messages désespérés, remplis d'admiration pour lui et pour ses performances au lit. Il peut toujours crever. Il a qu'à m'appeler lui. J'ai rien de spécial à lui dire anyway. Si il me veut, il se démerde, c'est tout. Je ne suis pas à la disposition de qui que ce soit.* » (01.12.10).

<sup>636</sup> « *Toutes ces filles prennent du plaisir à me regarder de travers. Je n'ai pas ce qu'elles ont, ce qui les rend encore plus imbues d'elles-mêmes. Les gens classiques n'aiment pas ce qui sort de l'ordinaire. En l'occurrence, moi.*

*Elles sont belles.*

*Elles sont parfaites.*

*Elles sont vraiment toutes pareilles* » (24.12.10).

<sup>637</sup> « *J'ai commencé à sortir à 13 ans. Les moins de 16 ans n'ont pas le droit d'être dehors après 22h. Je sais pas comment c'est en France, mais en Suisse c'est comme ça. Fuckers. Mais on était heureux. C'était de vrais moments de bonheur. Se faire servir de l'alcool. Acheter nos premières cigarettes. On était grands. On était forts. On était malins. Et on y croyait. J'ai bu ma première bière à 11 ans. Seule. Dans ma chambre d'enfant. Le goût n'était pas bon. Gazeux, amer. (J'ai trouvé que le sperme de Lucas avait le même goût la première fois que je l'ai sucé. Mais en pire.) J'ai commencé à aimer la bière à ma troisième. J'adore ça maintenant. A l'âge de 14 ans, je buvais une ou deux bières tous les soirs. Tous les soirs* » (01.12.10).

clamer haut et fort, la dépasse, et la peine : elle voudrait s'en défaire – « *Je vais perdre cette réputation de pute droguée. Je ne suis pas plus une pute. Je ne serai bientôt plus une droguée. On ne me regardera plus de travers. On ne me catégorisera plus comme 'fumeuse'* » (26.03.11). Parallèlement aux énumérations brutales de ses frasques, son journal enregistre ses regrets – « *Pourquoi je me suis mise avec lui? Pourquoi je lui ai fait croire que je l'aimais? Pourquoi je ne l'ai pas quitté quand je l'ai trompé la première fois? Et la deuxième? Et la cinquième?* » (27.09.10) –, et ses amertumes – « *Il m'a fait fumer un joint pour la première fois. Si j'avais su. J'avais tout juste 14 ans. 14 ans. J'ai pris de la drogue à 14 fucking ans. Il m'en a fait prendre* » (01.12.10). Son journal dit ses hontes – « *J'ai honte d'être une toxicomane. J'en parle librement ici, mais ne croyez pas que je me trouve cool* » (20.12.10), et ses humiliations – « *Je les embrassais et les suçais pour oublier à quel point j'étais malheureuse avec lui. J'étais pathétique. Mais tellement malheureuse. Vraiment. Quand j'y repense, j'ai envie de me frapper* » (06.01.11). Les écrits de Julia laissent finalement entrapercevoir ses failles ; « *c'est peut-être un peu là que je me trahis quoi, que je montre que je suis pas aussi... sûre de moi, que.. que je prétends l'être* ».

Au fond, Julia porte comme un fardeau l'image que les gens<sup>638</sup> ont d'elle, dans laquelle elle ne se reconnaît pas. Ce rôle de « *pute camée* », Julia l'exhibe comme une provocation dans son journal, presque malgré elle : « *c'est, c'est pas voulu en fait, cette image, c'est pas... je veux pas, je veux pas [sourire triste] donner cette image, c'est pas vraiment, comment dire, calculé* ». Dans la vie, pour affronter les regards, elle est « *froide* » – « *Je suis une fille glaciale. Quand je suis sobre.* » (16.04.11) – et feint d'avoir confiance en elle – « *bah je, je prétends... je fais un peu comme si j'étais... sûre de moi, avec les gens. Et peut-être que dans le journal je fais un peu aussi des... des choses comme ça* » : « *un peu* », car la distance au rôle est plus grande<sup>639</sup>, et que le personnage qu'elle s'est créée se fissure, lorsque le rideau tombe ; « *Je lui ai dit qu'il me plaisait. Je ne me rappelle pas bien de la suite. Seulement qu'il m'a gentiment remballée. J'ai pleuré toute la nuit* » (12.04.11).

<sup>638</sup> Au-delà de ses proches.

<sup>639</sup> Notamment par le biais de la provocation : « *Cette image provoc' comme ça, ben c'est... c'est plutôt une manière de, je sais pas de dire tout haut ce que j'ose pas dire en général aux gens que je côtoie quoi* ».

*Je n'arrive plus à écrire. Je m'embrouille. Je ne sais plus comment dire les choses. Mes phrases n'ont plus aucun sens après deux minutes. Plus d'actualité. J'écris des choses fausses. J'essaie de me convaincre. Me convaincre que je vais bien. Me convaincre que je vais mal. Mais je suis entre les deux, et c'est inexplicable. Impossible à écrire, à décrire. Les mots ne veulent plus rien dire. Je les perds. J'en cherche de nouveaux, qui n'existent même pas. Je suis dans le flou. Je ne sais pas ce que je veux. Ce que je cherche. Je ne sais même plus ce que je dis. Ce que je pense. (Jeudi 17 Février 2011, 23h33)*

Cette image impassible, avec laquelle compose Julia, est finalement avant tout destinée à se protéger ; parfois, elle redoute d'« *affronte[r] [...] la réalité* », et préfère mettre ses états d'âme à distance : « *ouais je, j'embellis un peu la réalité. Ou... ouais, j'évite de penser à certaines choses* ». Les écrire est donc une épreuve<sup>640</sup>, que parfois, elle ne parvient pas à surmonter : « *y'a aussi des trucs dont j'aimerais parler mais que... j'arrive simplement pas à les mettre sur éc[rit]..., par écrit en fait* ». D'autres fois, elle parvient à surmonter cette inhibition, mais un artifice est alors nécessaire : écrire soudainement en anglais la pensée qui la hante, pour déréaliser l'événement<sup>641</sup>, comme c'est le cas dans cette phrase qui devient supplique ; « *J'entends ma mère pleurer dans sa salle de bain. I went to see her. She may have breast cancer. She's doing an MRI on tuesday. I don't believe it. She can't have cancer. It's impossible. No. No way. Please, no* »<sup>642</sup> (17.12.10). Ou expédier une information en deux petites phrases, alors qu'il y aurait certainement tellement plus à dire : « *Nastasya est morte. Sous un train* » (14.01.11). Jeter les mots, vite, ne pas s'y attarder, était sans doute pour Julia la seule façon de les « expulser » ; il lui aura fallu une semaine pour parvenir à les écrire<sup>643</sup>.

Et un jour que la « feuille » restait désespérément blanche, Julia a décidé, littéralement, de se mettre face à elle-même : « *Ce soir, je me suis parlé à moi-même. Je me suis assise devant mon miroir. Et je me suis parlé. Tout simplement. Pendant trente minutes. Un monologue destiné à cette blonde à l'air malheureux dans le reflet. Je n'ai pas pu me cacher. Je n'ai pas pu mentir. Je n'ai pas pu éviter les sujets qui me font mal. J'ai parlé de Lucas. J'ai parlé de la weed. La weed qu'il m'a fait commencer. De ces trois ans qu'elle a*

---

<sup>640</sup> Quand ce n'est pas simplement les envisager : « *j'arrive même pas à y penser en fait* ».

<sup>641</sup> Il me semble en effet que s'exprimer dans une langue dont les subtilités échappent à la majorité du lectorat – nécessitant de sa part de faire un effort pour la compréhension, voire de passer par un traducteur automatique – est une façon d'abstraire les écrits trop douloureux. Si les lecteurs ont du mal à percevoir le sens précis de ces mots, quelque part ils apparaissent moins indubitables.

<sup>642</sup> Traduction personnelle : « *Je suis allée la voir. Elle a peut-être un cancer du sein. Elle passe une IRM mardi. Je ne peux pas le croire. Elle ne peut pas avoir un cancer. C'est impossible. Non. Pas question. S'il vous plaît, non* ».

<sup>643</sup> Le premier écrit après qu'elle ait eu connaissance du drame est entièrement consacré à Nastasya, mais elle y raconte son histoire d'amour avec la jeune fille, sans jamais prononcer le mot interdit.

*détruits. J'ai parlé de mes frères et soeur que je ne veux pas décevoir. De Mom qui pète les plombs. De cette conne de Maeva qui ne me parle plus car je ne fume plus. De la fois où j'ai failli me faire violer. Cette histoire à laquelle je n'ose pas penser. Dont je ne parle jamais car personne ne m'a crue. Même pas les flics. J'ai parlé de Francisco. De Michael. De Natalie. Ça m'a fait du bien. Même si j'ai pleuré » (05.04.11).*





## CONCLUSION TRANSITOIRE : DE LA SAISIE DES SINGULARITÉS À LA COMPRÉHENSION DU PHÉNOMÈNE

---

### *Le portrait : une étape intermédiaire à la conceptualisation*

Au terme de ce développement consacré à notre galerie de portraits, et pour clôturer notre seconde partie, revenons quelques instants à nos perspectives méthodologiques. Le portrait, qui met en exergue les discours des enquêtés dans leur singularité et leur complexité, permet un accès à la compréhension individuelle, par une incarnation de la pratique étudiée. Empruntant aux formes discursives narratives et descriptives, il rend compte du discours des acteurs, et offre l'avantage de représenter une pratique située. Mais au-delà de cette fonction documentaire, le portrait présente également une fonction cognitive, puisqu'il participe du processus d'élaboration des connaissances : la démarche réflexive que nécessite sa rédaction vient structurer la conduite de l'analyse. Enfin, il présente également des qualités heuristiques : si les discours narratif et descriptif sont souvent relégués au second plan dans les sciences humaines et sociales – utilisés en simple appui de l'argumentation –, il nous semble pour notre part qu'ils sont bien en eux-mêmes porteurs de sens. Dès lors, le portrait constitue une « *méthode alternative de construction d'un savoir sur les pratiques* »<sup>644</sup>, puisqu'il permet de produire des connaissances d'une autre nature que celles permises par le modèle argumentatif, et ouvre ainsi des perspectives inédites. Il est donc à considérer comme une première formalisation de l'analyse compréhensive, les prémices de la conceptualisation : il « *constitu[e] des points de fixation pour la compréhension des phénomènes [...] représentés dans la complexité d'expériences singulières et, ce faisant, offr[e] un ancrage contextuel phénoménal aux analyses transversales* »<sup>645</sup>.

Car le portrait, en mettant en relief les dynamiques personnelles à l'œuvre chez les acteurs, permet par ailleurs de saisir l'ancrage collectif de ces dernières ; parce que les usages des acteurs sont ancrés dans des logiques indépendantes d'eux-mêmes, et que leurs discours cristallisent des représentations ou des opinions communes, il sera possible, en déconstruisant ces derniers – ce qui sera l'objet de l'analyse transversale –, de les verbaliser,

---

<sup>644</sup> Gil Muriel, *op. cit.*, p.287.

<sup>645</sup> Gil Muriel, *op. cit.*, p.288.

et de les expliciter. C'est finalement au cœur de la singularité que nous pourrions appréhender les modes d'articulation entre processus d'individualisation et de socialisation.

La réalisation de portraits nous apparaissait donc comme une étape intermédiaire nécessaire à la conceptualisation ; elle nous permettait tout à la fois de saisir et de rendre compte de la complexité des dynamiques à l'œuvre dans la pratique diaristique. L'analyse transversale, quant à elle, nous permettra de synthétiser et de rendre plus opérationnels nos résultats ; *« l'approche compréhensive comporte toujours un ou plusieurs moments de saisie intuitive, à partir d'un effort d'empathie, des significations, dont tous les faits humains et sociaux étudiés sont porteurs. Cet effort conduit, par synthèses progressives, à formuler une synthèse finale, plausible socialement, qui donne une interprétation "en compréhension" de l'ensemble étudié (c'est-à-dire qui met en interrelation systémique dans une schématisation, dans des ensembles signifiants plus généraux, l'ensemble des significations du niveau phénoménal) »*<sup>646</sup>.

### ***L'analyse transversale : l'émergence de concepts***

L'analyse transversale constitue donc la dernière étape du processus de conceptualisation : elle a pour objectif de produire une synthèse finale, en appréhendant, comme son nom l'indique, les éléments acquis au cours de l'enquête d'une façon transverse. Elle renverse donc en quelque sorte le point de vue : alors qu'il s'agissait jusqu'ici de mettre en lumière la singularité de la relation d'un acteur à sa pratique, il est désormais question d'examiner cette dernière en la mettant en regard des expériences singulières. Les discours individuels, qui étaient jusqu'ici considérés isolément, sont désormais mis en lien, et pris en compte dans une vue d'ensemble. Le dialogue avec d'autres recherches – clos le temps des portraits – est par ailleurs réinstauré, afin de mettre en perspective les résultats. L'analyse transversale procède donc d'un regard *« plus extérieur aux vécus singuliers »*<sup>647</sup>, et d'une certaine prise de hauteur : elle embrasse un point de vue plus englobant, afin de dégager des caractéristiques significatives de la pratique étudiée. Il ne s'agit pas pour autant de prétendre à une généralisation de nos résultats – d'autant plus que l'interprétation en généralité est, nous semble-t-il, dans son essence même, discutable<sup>648</sup> – mais bien plutôt d'*« aboutir à une*

---

<sup>646</sup> Mucchielli Alex, *Dictionnaire des méthodes qualitatives en sciences humaines et sociales*, op. cit., p.30.

<sup>647</sup> Gil Muriel, op. cit., p.383

<sup>648</sup> *« Ne serait-il pas [...] judicieux d'interroger le critère de généralité – qu'il soit quantitatif, structural ou sociétal – au regard d'une ontologie de l'objet sociologique qui rende compte de la spécificité de la singularité ? Autrement dit, la généralité est-elle une propriété suffisante pour définir ce qu'est le social ? »* (Ramognino Nicole, « Des réflexions sur quelques controverses à propos de l'analyse qualitative

*théorisation inspirée et ancrée dans le vécu des personnes concernées* »<sup>649</sup>. Si l'approche compréhensive s'emploie à appréhender les pratiques dans leur dimension singulière, « *cela ne signifie pas qu'elle s'y limite nécessairement, et qu'elle ne puisse pas servir l'appréhension de phénomènes qui dépassent les expériences individuelles des personnes qui y sont impliquées* »<sup>650</sup>. Il ne s'agit donc pas de viser une hypothétique représentativité des résultats, mais de parvenir, par la compréhension de ces expériences singulières, à mettre au jour des significations : « *la logique à l'œuvre participe de la découverte et de la construction de sens* »<sup>651</sup>.

La perspective de l'analyse transversale est avant tout heuristique : il s'agit moins de tirer des conclusions que de proposer des pistes réflexives destinées à enrichir la compréhension de l'objet ; en d'autres termes, la visée est « *moins explicative que problématisante* »<sup>652</sup>. L'objectif était donc, à partir d'une analyse des discours recueillis en situation d'entretien – articulée là encore à un examen du contenu des journaux –, de remettre en perspective les questionnements significatifs qui se sont posés lors de notre étude :

### **Les fonctions du journal intime**

- Au-delà des fonctions personnelles, peut-on attribuer à la pratique diaristique une fonction relationnelle, qui trouverait son épanouissement par la mise en ligne sur le Web ?
- L'anonymat des diaristes en ligne ne reconstitue-t-il pas le refuge autrefois trouvé dans la confidentialité du carnet ?

### **La relation à l'écriture**

- Une fonction esthétique peut-elle être mise au jour dans le processus d'écriture diaristique ? Est-elle exacerbée par la présence du lectorat ?
- Écrivain ou écrivain, quel statut se prête le diariste ?

### **Les notions de sincérité et d'intimité**

- Comment considérer la question de la sincérité dans l'écriture diaristique ? La publicisation du journal rend-elle caduque cette dernière ?
- Existe-t-il une retenue dans l'expression de soi, et se trouve-t-elle exacerbée par la conscience du lectorat ?

---

en sociologie », In Sociologies [En ligne], Février 2013).

<sup>649</sup> Hérault Adeline, *op. cit.*, p.469.

<sup>650</sup> Hérault Adeline, *op. cit.*, p.207.

<sup>651</sup> Paillé Pierre & Mucchielli Alex, *op. cit.*, p.15.

<sup>652</sup> Gil Murie, *op. cit.*, p.383.

- Comment penser l'intimité du journal intime ? La publicisation anéantit-elle cette dernière ?

### **Les enjeux du support numérique et de la mise en ligne sur le Web**

- Le journal intime en ligne peut-il être considéré comme l'héritier du journal intime traditionnel ?
- Quelles sont les spécificités du support numérique, et du dispositif éditorial sur le Web ?
- La présence d'un lectorat vient-elle infléchir l'écriture diaristique ?
- Le diariste en ligne encourt-il des risques juridiques s'il évoque la vie privée de son entourage ? En existent-ils dans le cas d'une pratique confidentielle ?

### **Quelle place pour le chercheur dans une pratique intime ?**

- Dans quelle mesure un chercheur est-il en droit de s'immiscer dans la pratique intime d'individus ? La légitimation scientifique est-elle suffisante ?
- Le journal intime étant de l'ordre de la trace, comment penser l'inscription de la présence du chercheur dans l'objet ?

Cette réflexion finale s'attache donc à faire émerger, autour de quelques concepts clés, un certain nombre d'enjeux communs significatifs dégagés à partir des cas individuels. Comme nous l'avons esquissé tout au long de notre thèse, nous considérons le journal intime comme le « *témoin et [le] cristallisateur des mutations profondes de la société, qui engagent à leur tour des représentations diversifiées de la frontière entre privé et public, intérieur et extérieur, communicable et incommunicable, mais aussi des rapports de l'individu à lui-même et aux autres, de l'identité individuelle et collective* »<sup>653</sup>. Dès lors, c'est la question du rapport de l'individu à l'intime qui sera mise en relief, s'agissant de dépasser les expériences singulières pour proposer une conceptualisation du phénomène d'exposition de soi.

---

<sup>653</sup> Servoise Sylvie, *op. cit.*, p.269.

## **TROISIÈME PARTIE**

### **LES PARADOXES DE L'INTIMITÉ**



# CHAPITRE 1 LES FONCTIONS DU JOURNAL INTIME

---

Pour accompagner notre réflexion transversale, nous proposons en Annexe 8 (p.629) un tableau récapitulatif des principaux éléments, recueillis lors de nos entretiens<sup>1</sup>, et sur lesquels ont porté nos analyses ; le fruit de nos observations des journaux n'est donc pas inclus à ce tableau. Celui-ci est, de fait, à appréhender comme la synthèse d'une partie seulement des documents préparatoires à l'analyse transversale, que nous avons fait le choix d'insérer dans notre thèse afin de faciliter la lecture de la dernière partie.

L'un des premiers questionnements remarquables qui s'est imposé à nous tout au long de notre étude concerne les fonctions attribuées à la pratique diaristique ; en effet, si cette dernière a de tout temps été justifiée par ses qualités personnelles, l'apparition d'un lectorat concret pourrait laisser à penser à une remise en question de ce précepte. Derrière la question des fonctions, se cache un enjeu fondamental de la pratique : pour qui les diaristes écrivent-ils vraiment ? Seulement pour eux-mêmes, comme ils le prétendent, ou pour la postérité ? La question est d'autant plus essentielle lorsqu'une publication est assumée, et qu'elle est contemporaine à l'écriture – comme c'est le cas en particulier dans la pratique diaristique en ligne : ne peut-on pas, finalement, prêter une fonction relationnelle à la pratique diaristique, qui serait exacerbée par le dispositif Web ? Notre premier chapitre se proposera d'interroger les motifs de la pratique diaristique, dont l'ambiguïté constitutive nous semble être à l'image du rapport de l'individu à l'intime.

---

<sup>1</sup> Certaines cases du tableau ne sont pas remplies, car le sujet précis n'a pas été abordé au cours de l'entretien – l'observation parallèle des journaux nous ayant permis, dans un grand nombre de cas, de combler les manques.



## 1.1 DES FONCTIONS PERSONNELLES

Les diaristes en ligne que nous avons enquêtées ont pour commun de revendiquer fortement la destination personnelle de leur pratique. Si elles tiennent ce journal intime, et même s'il est public, c'est avant tout pour elles-mêmes ; « *c'était absolument égoïste, c'était juste pour moi en fait* », nous explique par exemple JF. C'est déjà en soi l'objectif du journal intime confidentiel, et d'une manière générale, comme le dit Sanook, « *le but d'un journal intime* », qu'il soit tenu en public ou non : il est le lieu, assumé, d'une « *respiration hyperbolique du moi* »<sup>2</sup>. La notion d'égoïsme est ici utilisée sans connotation critique, mais comme une revendication au droit d'écrire pour soi : « *je le vois pas comme une chose négative parce que c'est vraiment pour faire un travail sur soi [...] y'a pas ce côté vraiment heu narcissique au contraire puisque plutôt que d'aller raconter sa vie à quelqu'un, on l'écrit dans un journal* » (Bérénice). D'une part le diariste, s'il s'étend ainsi sur lui-même, le fait pour une raison qu'il juge pertinente – mieux se connaître –, mais en outre, il le fait dans la retraite et le silence de son journal<sup>3</sup> : c'est ainsi que nos enquêtées se défendent des vieilles accusations d'égoïsme et de narcissisme qui pèsent sur la pratique diaristique depuis toujours.

C'est donc un motif introversif qui commanderait avant tout leur pratique, qu'elle soit en ligne ou non, et les « fonctions égoversives » du journal intime, telles que définies par Michèle Leleu<sup>4</sup> – se connaître, se souvenir, se confier –, trouvent encore tout leur sens dans le cas du journal intime en ligne : nous avons donc choisi de les explorer à nouveau, au travers des discours des six diaristes de notre corpus.

### 1.1.1 SE CONNAÎTRE : LE JOURNAL-RÉFLEXION

Lors de nos entretiens, nous avons demandé à chacune des diaristes quel était, à leur yeux, le motif principal de leur pratique : selon elles, c'est toujours une raison personnelle qui guide leur usage – qu'il s'agisse du journal intime manuscrit ou en ligne –, et l'une des trois fonctions égoversives a toujours été mise en avant, même s'il apparaît qu'elles sont toutes trois, dans une proportion plus ou moins importante, au cœur de leur démarche, et se

---

<sup>2</sup> Simonet-Tenant Françoise, *Le journal intime : genre littéraire et écriture ordinaire*, op. cit., p.86.

<sup>3</sup> Et ce même, finalement, dans le cas d'un journal tenu en ligne, car c'est bien le lecteur qui vient à celui-ci ; « *ils sont pas obligés de lire [rire]* » (Bérénice). La lecture d'un journal intime en ligne nécessite une démarche active, sa visibilité, comme nous le développerons plus tard, étant toute relative.

<sup>4</sup> Leleu Michèle, op. cit.

trouvent fondamentalement liées.

La fonction réflexive n'a jamais été citée en premier lieu par nos enquêtées, même si elle apparaît, au regard de leurs discours, essentielle dans la pratique de chacune d'entre elles. Nous pensons en particulier à JF, qui considère le journal intime comme une « *analyse de soi* », et qui compare sa pratique à une expérience psychanalytique : « *Une conversation avec moi-même, je vais m'auto-analyser. Pas les moyens de me payer un psy* » (23.03.08). Le journal intime est, dans tous les cas, présenté par chacune de nos diaristes comme un moyen de mener une introspection : « *réfléchir* », « *mettre mes idées au clair* » (Bérénice), « *faire le point* » (Cocoon), « *comprendre ma vie* » (JF), la pratique diaristique relèverait bien de « *l'effort d'une conscience qui se prend comme objet dans un but de connaissance de soi* »<sup>5</sup>. Quand nous demandons à Cocoon le sens de la phrase de présentation de son journal, « *Préfères-tu qu'on creuse à la pelleuse ?* »<sup>6</sup>, elle nous explique : « *je trouvais que ça reflétait bien heu l'idée du journal intime, justement de creuser toutes les réflexions pour aller au plus fond des raisonnements* ». Le journal intime apparaît comme le lieu d'un examen de soi – il s'inscrit d'ailleurs, comme nous l'avons vu, dans la filiation de l'examen de conscience –, d'une observation, et d'une exploration, destinés « *à une meilleure connaissance de soi* »<sup>7</sup>. Il est parfois d'ailleurs appréhendé comme un exercice, un « *devoir* » (Sanook) auquel le diariste s'engage, pour lui-même : « *y'avait des moments où j'écrivais plus du tout, et après je me sentais coupable envers moi-même, je me sentais coupable de pas écrire* » (JF). Cette réflexion a pour trait « *de se développer dans le temps* »<sup>8</sup>, et la constance que demande la régularité de l'écriture est parfois difficile à tenir, et se trouve propice à faire naître un sentiment d'échec chez le diariste lorsqu'il ne se tient pas à cet exercice qu'il s'est imposé.

À l'esprit des diaristes, l'écriture permet donc une prise de distance, puisque « *une fois qu'on s'est projeté sur le papier, on peut prendre le recul du regard* »<sup>9</sup>. JF va jusqu'à évoquer une forme de « *schizophrén[ie]* » autorisée par le procédé diaristique : « *je m'analyse en essayant d'occulter le fait que, qu'il s'agit de moi* ». Sans aller jusque-là, les autres diaristes reconnaissent à leur pratique une propriété distanciative : « *coucher ses idées sur papier ou sur un écran* » (Bérénice) permet de « *relativiser pas mal de choses* » (Cocoon). S'observer, mais également se remettre en question, semblent donc être les deux

<sup>5</sup> Définition « introspection » CNRTL, Disponible sur <<http://www.cnrtl.fr/definition/introspection>> (10.09.12).

<sup>6</sup> Elle nous explique par ailleurs qu'il s'agit de paroles d'une chanson – *Monsieur Marcel* de Renan Luce.

<sup>7</sup> Simonet-Tenant Françoise, *Le journal intime : genre littéraire et écriture ordinaire*, op. cit., p.87.

<sup>8</sup> Lejeune Philippe & Bogaert Catherine, op. cit., p.29.

<sup>9</sup> Lejeune Philippe & Bogaert Catherine, op. cit., p.29.

temps de cette introspection. Le journal intime est ainsi considéré comme un outil permettant de progresser, et de « mieux vivre » sa vie. C'est notamment la relecture qui, « *en faisant apparaître les contradictions, les erreurs* »<sup>10</sup>, va permettre ce travail sur soi. JF, par exemple, dresse une « *comparaison* » entre ses manières d'appréhender les événements passés et présents ; Sanook, elle, analyse ses pensées de la veille, pour mesurer si elle les « *pense toujours* ». C'est donc la rétrospection du regard qui, après l'analyse sur le vif, vient compléter le procédé réflexif de la pratique. Mais parfois, le reconnaît Julia, la relecture est au contraire paralysante : puisqu'en redécouvrant ses écrits passés, elle constate une stagnation – « *honnêtement je me dis que j'ai pas beaucoup évolué* » –, se relire l'empêche d'avancer ; « *Je pense que je m'enfoncé encore plus en fait, ça me, ça me déprime un peu [petit rire] mais bon* ».

### 1.1.2 SE SOUVENIR : LE JOURNAL GARDE-MÉMOIRE

Mais si Julia ressent parfois une certaine frustration à lire le contenu de son journal, elle a malgré tout cité en premier choix la fonction de garde-mémoire – fait d'autant plus remarquable qu'elle est la seule, parmi les enquêtées, à l'avoir placée avant la fonction cathartique<sup>11</sup>. La fonction de garde-mémoire pourrait sembler trouver son sens avant tout dans l'acte de relecture<sup>12</sup>, puisque elle est indispensable à la réactivation des souvenirs. Mais il semblerait, au fond, que ce soit l'inscription qui préside à cette fonction, comme le laisse à penser notre analyse des propos tenus par nos enquêtées.

Chez certaines de nos diaristes, la relecture semble être un acte indissociable de l'écriture : une étape finalement intrinsèque à la pratique diaristique. Toutes se sont confrontées à l'expérience de la relecture à un moment ou à un autre, et certaines d'entre elles s'y prêtent régulièrement. Chez Lili, en particulier, l'acte semble relever d'un véritable rituel : « *par exemple là on est le 16 avril je vais me dire tiens qu'est-ce que je faisais y'a un an à ce moment-là et je retourne un an en arrière et je regarde ce que j'ai écrit à ce moment-là, et deux ans en arrière et trois ans en arrière... et ça me rappelle plein de trucs* ». La relecture est donc assimilé à un plaisir, celui d'une redécouverte de pensées et de faits

---

<sup>10</sup> Lejeune Philippe & Bogaert Catherine, *op. cit.*, p.29.

<sup>11</sup> Remarquons que toutes les autres diaristes l'ont spontanément citée en second choix.

<sup>12</sup> Nous utilisons le terme de relecture plutôt que celui de lecture car, à la vue de nos échanges avec les diaristes, il semble courant de relire son écrit une fois celui-ci achevé – du moins dans le cas du journal intime en ligne, une lecture précédent généralement la validation de l'écrit –, mais surtout parce que, dans tous les cas, puisque le diariste est l'auteur de l'écrit, la lecture n'implique pas de réelle découverte de celui-ci.

passés : *« ça me replonge dans plein de trucs que j'avais complètement oubliés... des émotions que j'ai ressenties quand j'étais ado et que heu enfin je me souvenais même pas d'avoir ressenti aussi fort quoi ... des trucs heu... contre ma mère ou pour un garçon et je me suis dit mais pourquoi j'ai ressenti ça aussi fort alors que maintenant c'est insignifiant pour moi... »* (Lili). Car tout comme la mémoire est faillible<sup>13</sup> – à l'inverse de l'écriture qui, sauf incident, survit mieux au temps<sup>14</sup> –, et l'oubli inéluctable, les sentiments et sensations sont *« éphémères »* (JF) au regard d'une vie. Les enregistrer par écrit permet de s'y replonger, ou de les considérer avec un œil neuf ; comme en témoigne JF, l'expérience est parfois *« déroutant[e] »* : *« ça m'arrivait de relire certaines choses et de me dire " oh mon Dieu comment j'ai pu écrire ça ! Oh putain comment j'ai pu penser ça ! ", [...] " c'est moi ça ?! " »*. Étonnement donc, lorsque le diariste ne se reconnaît pas dans ses mots, et parfois amusement lorsque l'antériorité des écrits est grande, en particulier lorsque la relecture concerne les journaux d'enfance ou d'adolescence : *« Retrouver un journal écrit en Première, sourire devant mes phrases de l'époque, et ma volonté de bien écrire. Mes phrases envahies par des "nan mais jte jure", des "wahou", des "mais j'hallucine quoi". Ça me fait du bien de relire ces petites choses-là. Et je me rends compte qu'à l'époque, je trouvais ça super, ce que j'écrivais. Et quand je me relis maintenant, je trouve ça...pas niais, non, mais très adolescent. Je disais être quelqu'un de différent, en fait j'étais pile poil dans la norme »* (Lili, 21.04.08). Mais si certaines le prennent avec le sourire, d'autres y voient un motif d'agacement, Cocoon particulièrement, au point d'en venir à détruire ses journaux : *« je les avais relus je me souviens, et bon voilà, j'avais fini par les jeter parce que, parce que, enfin pour moi ça n'avait aucun intérêt »*.

Si pour Cocoon le peu de valeur accordée à ses anciens écrits – *« c'était vraiment des écrits de... de petite fille »* – justifie qu'elle s'en détourne, pour Julia et Bérénice c'est au contraire l'intensité affective des écrits récents qui rend difficile, si ce n'est impossible, la relecture de ces derniers : *« il m'est arrivé de relire [en souriant] les journaux quand j'avais dix ans et ça m'a bien fait rire mais les derniers non, non je préfère pas »* (Bérénice). Il est donc pour elle nécessaire de laisser un temps s'écouler avant de se replonger dans son passé : *« je pense que j'ai besoin de prendre du recul par rapport à ce que j'ai vécu, à ce que j'ai marqué, et c'est vrai que j'ai peur d'être trop submergée d'émotions en fait en*

<sup>13</sup> *« Ça fait bizarre de revoir son écriture relater des choses, des événements, dont on ne se souvient plus vraiment... »*, Lili, 28.05.06.

<sup>14</sup> L'écriture est souvent pensée par les diaristes en opposition à la parole, qui est fugace ; ainsi de Lili, qui cite cette unique phrase en texte de présentation du journal : *« " Les mots c'est comme des bulles d'air. C'est brillant, c'est doux quand ça passe et après, vous cherchez et y a rien. " (Claudette Lawrence) »*.

*repensant à ça* ». Une certaine antériorité des écrits rendra donc possible la relecture<sup>15</sup>. Malgré tout, elle n'envisage pas de se débarrasser de ses écrits, et les conserve au contraire précieusement : « *y'a aussi ce paradoxe-là, c'est que je garde quand même mes journaux mais je les relis pas, mais j'ai pas envie que ce soit perdu* »<sup>16</sup>. Car la fonction du souvenir n'implique pas seulement de se remémorer : il s'agit, au-delà, d'une forme de survivance<sup>17</sup> ; « *on tient un journal pour fixer le temps passé, qui s'évanouit derrière nous, mais aussi dans l'appréhension de notre évanouissement futur* »<sup>18</sup>. La notion de trace est donc centrale ici : il s'agit d'« *avoir une trace écrite de ce que [l'on] vi[t]* » (Julia) afin de laisser une empreinte de son passage en ce monde ; au sujet d'Anne Frank, JF nous déclare d'ailleurs « *elle a laissé sa marque, elle a laissé sa mémoire, et elle n'est pas morte pour rien* »<sup>19</sup>.

Dans ces conditions, pas question d'imaginer, pour nos diaristes, détruire ou abandonner définitivement leur journal : « *je préfère laisser... un manteau et mourir de froid [rire] que de laisser mes carnets* » nous confie JF, qui par ailleurs regrette profondément d'avoir détruit ses journaux d'enfance suite à leur découverte par ses cousins ; l'attachement affectif à l'objet est donc grand. Julia, à l'image des autres diaristes, souhaiterait « *garder toute [s]a vie ses journaux* », pour « *avoir [s]a vie sur papier* » – puisqu'elle envisage l'impression du journal en ligne. Olivier Donnat, qui a réalisé en 1996 une enquête sur les activités artistiques amateurs des Français, a consacré une partie de son étude aux pratiques d'écriture<sup>20</sup>, et note que parmi les « *écrivants* »<sup>21</sup>, « *ceux qui écrivent leur journal intime*

<sup>15</sup> À noter que l'envie ou la répugnance à la relecture ne sont pas seulement liées à la personnalité de l'individu, mais aussi sûrement aux contextes d'écriture et de lecture : par exemple, il peut sembler plus aisé de se pencher sur une période agréable de sa vie, et ce d'autant plus lorsque le diariste est dans un état d'esprit positif au moment de la lecture.

<sup>16</sup> Comme l'expliquent Philippe Lejeune et Catherine Bogaert : « *j'aurai mon sillage derrière moi, lisible, comme un navire dont le livre de bord a fixé le trajet [...]. J'aurai ma vie sous la main. Peut-être ouvrirai-je rarement, ou jamais, ces cahiers : mais je saurai que je peux le faire* » (Lejeune Philippe & Bogaert Catherine, *op. cit.*, p.28).

<sup>17</sup> Nous pourrions citer ici Claude Mauriac, qui écrit, le 23 avril 1973, dans son journal : « *Je m'oblige, je ne sais pourquoi, ni au nom de quoi ou de qui, à parler ainsi, ici, de moi. En ce lieu désenchanté, dévasté : mon journal. Longtemps, je l'ai écrit pour les temps auxquels j'ai maintenant abordé. Pour sauver ce qui pourrait l'être des minutes heureuses – de mon père plus que de moi, bien souvent* » (Claude Mauriac, *op. cit.*, p.74).

<sup>18</sup> Lejeune Philippe & Bogaert Catherine, *op. cit.*, p.28.

<sup>19</sup> Bien entendu, le cas d'Anne Frank est particulier, puisque son journal a aussi valeur de témoignage historique, et qu'il a été édité à grande échelle, mais il nous permet néanmoins d'appréhender la perspective d'éternité qui est rattaché à la pratique diaristique.

<sup>20</sup> Son étude est là encore quantitative, et porte sur les usages déclarés. Par contre, ses données sont plus précises que ses travaux sur les pratiques culturelles des Français, puisque les questions portent sur le journal intime – et n'associent pas à ce dernier aux notes personnelles –, et qu'elles développent un certain nombre de considérations qui était absentes de ses études plus générales.

Donnat Olivier, *Les amateurs : enquête sur les activités artistiques des Français*, Paris : Ministère de la culture / DEP, 1996.

<sup>21</sup> « *Ce terme désigne les Français âgés de 15 ans et plus qui au cours des douze derniers mois se sont livrés à l'écriture dans le cadre de leurs loisirs, en dehors de toute contrainte, scolaire, professionnelle, ou administrative* » (Donnat Olivier, *Ibid.*, p.143).

*manifestent plus que les autres cette tendance à tout conserver* »<sup>22</sup> : le premier jet d'un écrit diaristique ne procède pas d'un brouillon, il porte en soi sa valeur. Dès lors, le détruire est impensable, et les diaristes mettent tout en œuvre pour le protéger des aléas de la vie.

Par contre, la question de la destinée des journaux s'est peu imposée jusqu'ici à nos enquêtées – en raison en partie, sans doute, de leur jeune âge – : peut-être ces journaux seront-ils un jour découverts par la descendance<sup>23</sup>, ou continueront-ils à naviguer indifféremment sur la toile. La perspective leur semble lointaine, et la seule certitude qui pour l'instant les anime est l'impensabilité d'une destruction ; le journal intime semble être, fondamentalement, un moyen d'atteindre la postérité. Même si les diaristes semblent ne pas toujours en avoir conscience, elles aspirent finalement à ce que leur journal leur survive ; la transmission verticale – dans le temps – semble être une caractéristique forte de la pratique diaristique, comme le laisse à penser, non seulement notre analyse des expériences individuelles de nos enquêtées, mais aussi notre exploration généalogique de la pratique.

Nous ne saurions manquer de remarquer l'exception que semble constituer Cocoon, l'unique diariste parmi nos enquêtées n'appréciant, en aucun cas, de se relire, et qui ne voit aucun inconvénient à détruire son journal si elle en ressent le besoin – ce qu'elle a d'ailleurs fait systématiquement jusqu'ici<sup>24</sup>, sans regrets postérieurs<sup>25</sup>. Ce fait semble suffisamment rare dans la pratique diaristique pour être soulevé ; il met en tout cas en relief le rapport fondamentalement personnel des individus à leur pratique. Notre analyse aspire à mettre au jour certaines récurrences significatives, mais non les appréhender comme des « lois » qui dicteraient les comportements ; en d'autres termes, les variations individuelles sont infinies, ce qui ne nous interdit pas d'interroger les éléments qui semblent constituer des caractéristiques fortes de la pratique.

Pour en revenir à Cocoon, il semblerait que sa pratique soit presque exclusivement motivée par la dernière fonction personnelle – se confier – ; dès lors que le journal a rempli sa mission, elle n'éprouve aucune contrariété à s'en débarrasser<sup>26</sup>.

---

<sup>22</sup> Donnat Olivier, *Ibid.*, p.149.

<sup>23</sup> « *Ben c'est vrai [en souriant] que j'y ai pensé en fait en me disant si ça se trouve j'aurai des petits-enfants un jour, ils vont fouiller dans le grenier quand je serai morte ou... et ils vont trouver ces carnets (en riant), ils vont les lire et ils vont se marrer en disant " oh qu'elle était crétine ! quand elle avait 12 ans... "* » (Bérénice).

<sup>24</sup> Seule la seconde tentative de journal en ligne – *Cocoon II* –, avortée, a survécu à ce jour.

<sup>25</sup> La destruction impulsive d'un journal semble plus courante.

<sup>26</sup> Sa pratique, plus qu'affective, est donc avant tout pragmatique.

### 1.1.3 SE CONFIER : LE JOURNAL-CONFIDENCE

#### a. S'épancher auprès d'un confident virtuel

Cette fonction personnelle est celle qui est la plus mise en avant par nos diaristes : chacune d'entre elles – mise à part Julia, qui la place en seconde position – la cite en premier lieu ; leur pratique diaristique serait avant tout motivée par les propriétés cathartiques de l'écriture. « *Me défouler* » (Sanook), « *vider ce que j'avais à dire* » (Julia), « *évacuer des émotions* » (Lili), « *vomir tous ces sentiments* » (JF, 23.03.08) : il s'agit avant toute chose de se libérer en s'épanchant sur le journal. À la compréhension et à la mémoire s'adjoint donc une intention « *thérapeutique* »<sup>27</sup> (JF)<sup>28</sup> : comme nous le déclare JF, écrire « *ça me soignait si je puis dire* »<sup>29</sup>. En confiant ses pensées à son journal, la diariste tente de se débarrasser d'un trop-plein d'émotions pour aller de l'avant : « *ça permet de poser les trucs en fait, pas juste de les dire, enfin c'est comme on dit " les paroles partent les écrits restent " quoi, au moins ça reste, c'est posé, bon voilà j'ai ressenti comme ça à tel moment, et ça me permet aussi de passer à autre chose* » (Lili). Se souvenir, donc, d'un côté, et paradoxalement, de l'autre, se défaire de pensées encombrantes : « *l'écriture conserve, elle est le substitut de la mémoire, et en même temps elle enterre, parce qu'elle peut dispenser de garder le souvenir vivant en soi* »<sup>30</sup>. Au regard des éléments soulevés plus tôt, il semblerait finalement que, pour nos diaristes, le journal intime soit avant tout le garant d'une mémoire à long terme : elles sont rares en effet à se replonger dans leurs écrits de la veille, mais prennent plaisir à relire les écrits plus antérieurs. Sans doute l'acte d'écriture, libérateur, trouve-t-il un contrepoint dans une lecture ultérieure, dans un avenir où le temps a fait son œuvre, adoucissant les émotions trop vives, ou les événements trop frais. Oublier pour redécouvrir, la dynamique semble bien commune à la majeure partie de nos diaristes.

Le journal apparaît, par ailleurs, un substitut aux confesseurs en chair et en os. Fidèle à son poste, il vient recueillir les états d'âme lorsque les confidents manquent à l'appel, lorsque les aveux sont trop difficiles<sup>31</sup> ou impossibles à faire<sup>32</sup> ; en somme, lorsque le

---

<sup>27</sup> Alain Girard, de son côté, évoque une fonction « *psychothérapeutique* » du journal intime (Girard Alain, *op. cit.*, p.527).

<sup>28</sup> Nous percevons bien ici de quelle façon les trois fonctions sont imbriquées : se souvenir pour se comprendre, se comprendre pour se « soigner », les attributs prêtés au journal intime sont étroitement liés.

<sup>29</sup> Là encore, il arrive que l'effet inverse se produise : « *Mais parfois, parfois ça empire quand même. Ça empire de, de mettre les choses à plat comme ça* » (JF). Si le journal intime est pensé comme une ressource existentielle, les diaristes pointent ses limites, en particulier celles dont elles ont fait l'expérience.

<sup>30</sup> Pachet Pierre, *op. cit.*, p.65.

<sup>31</sup> Nous pourrions citer la découverte que Sanook croit avoir fait sur sa famille, le harcèlement que subit Julia de la part de son ex petit-ami, ou les troubles alimentaires de Cocoon.

<sup>32</sup> À titre d'exemple, Lili, qui est enceinte depuis peu, et qui doit attendre patiemment que plusieurs mois

diariste ne veut, ou ne peut pas partager<sup>33</sup> ce qui lui tient à cœur. Souvent aussi, le journal fait doublon : il n'est pas rare en effet qu'il recueille des confidences qui ont déjà été faites, ou qui le seront un jour<sup>34</sup> ; « *ce premier jet est en même temps comme un brouillon des paroles ou des actes qui suivront dans la réalité* »<sup>35</sup>. Même si le journal intime – sans lecteurs s'entend – est mutique, il apparaît aux yeux des diaristes comme un moyen d'exprimer ce qu'elles ont sur le cœur, « *ça permet quand même de... de le dire en fait [elle sourit], d'une certaine manière* » (Julia). Le retrait dans l'espace du journal peut être perçu comme une façon de préserver son entourage<sup>36</sup> : « *en [...] prenant [le journal] pour confident, vous vous débarrassez de vos émotions, sans en embarrasser autrui* »<sup>37</sup>.

## b. Dire les peines

D'autant plus que le journal intime, de l'avis de toutes nos enquêtées, est un lieu où l'on déverse plus ses peines que ses joies. Il est considéré, comme nous l'avons vu, avant tout pour ses vertus libératrices ; or, comme l'explique Bérénice, « *j'écris plus quand ça va mal parce que j'ai besoin d'évacuer la tristesse, alors que le bonheur en général on n'a pas trop envie de l'évacuer quoi [en riant]* ». Nos diaristes s'accordent sur le fait qu'il n'est pas rare que le motif d'écriture soit lié à un état d'esprit négatif : « *globalement la motivation c'est quand ça va pas... c'est mon exutoire* », nous explique Lili<sup>38</sup>, qui regrette de ne pas écrire plus souvent lorsque son humeur est au beau fixe ; « *j'essaie de temps en temps d'écrire aussi quand ça va bien, où je me dis "tiens là j'ai passé une super journée faudrait que j'aille écrire pour m'en souvenir" et puis j'ai pas le temps, j'y pense plus, je fais autre chose...* ». C'est que l'écriture du mal-être est pulsionnelle, elle s'éprouve comme un « *besoin* » (Sanook), quand relater les joies, les événements du quotidien, relève plutôt d'un plaisir que le diariste s'accorde. Françoise Simonet-Tenant déclare à ce sujet, « *les diaristes ont cependant une propension aux soldes négatifs, enregistrant volontiers les imperfections physiques, les maux du corps et plus généralement les échecs de toutes sortes (sentimental,*

---

s'écoulent avant d'en informer son entourage.

<sup>33</sup> « *Quand j'ai pas forcément envie d'en parler à quelqu'un, ou je peux pas en parler à quelqu'un* » (Julia).

<sup>34</sup> « *Mais des fois aussi, j'écris dans le journal, et après ça m'aide à en parler à des gens, parce que je l'ai exprimé dans le journal, j'y ai pensé tout ça quoi, donc ça m'aide à poser les mots, à savoir ce que je ressens vraiment sur le truc et après je peux en parler à d'autres* » (Lili).

<sup>35</sup> Lejeune Philippe & Bogaert Catherine, *op. cit.*, p.29.

<sup>36</sup> C'est d'ailleurs ce qui, selon Bérénice, épargne la pratique diaristique d'un penchant narcissique, puisque, « *plutôt que d'aller raconter sa vie à quelqu'un, on l'écrit dans un journal* ».

<sup>37</sup> Lejeune Philippe & Bogaert Catherine, *op. cit.*, p.29.

<sup>38</sup> Lorsque nous lui demandons à quels moments elle écrit principalement, elle nous répond avec une pointe d'humour : « *ça dépend de quand je me dispute avec mon copain [en souriant]* ».



*sexuel, social, professionnel..)* ce qui donne à maints journaux une tonalité morose »<sup>39</sup>. Pour notre part, nous ne qualifierons pas les journaux de notre corpus de moroses, ou maussades – bien au contraire, les moments de bonheur ou les éclats de rire se bousculent au milieu des peines et des déceptions<sup>40</sup> –, mais il est clair qu'ils recueillent volontiers les pensées sombres, et que, comme l'écrit Alain Girard, « *l'accent est mis sur les temps bas* »<sup>41</sup>. C'est sans doute ce qui explique l'image dépressive qui est souvent accolée aux journaux intimes ; « *j'ai plutôt tendance à écrire quand ça va pas, pas terrible, heu que quand tout va bien ça sera moins, moins, moins régulier du coup ça fait depuis que j'ai 10 ans [en riant] que je vais mal* », nous raconte Bérénice. Depuis ces dix ans qu'elle écrit, elle confie plus à son journal ses peines que ses joies, ce qui ne signifie pas pour autant, contrairement à son affirmation – qui est ironique –, que depuis toujours elle va mal<sup>42</sup>. Pourtant, le raccourci est tentant : ainsi, de Michèle Leleu qui, dressant un lien entre le contenu des journaux intimes et leur auteur, prête au genre – et donc aux diaristes – les traits distinctifs suivants : « *introversion, indécision et impuissance, vulnérabilité, timidité, goût de la solitude, ennui, melancholia* »<sup>43</sup>. De ce premier ouvrage publié en France sur le sujet, Philippe Lejeune dira qu'il « *a eu le grand mérite d'ouvrir ce champ à la réflexion et de rassembler un premier corpus de journaux publiés. Mais on ressort un peu accablé comme après une visite à l'hôpital* »<sup>44</sup>.

Si, le journal intime apparaît à ces diaristes comme le lieu où confier ses idées noires, c'est aussi parce qu'elles ont la sensation de vivre dans un monde où exprimer son mal-être est un « *aveu de faiblesse* » (Cocoon) : « *on est tous censés avoir un belle image, enfin on doit tous être à la hauteur* » (Julia). Le constat dépasse ici le cercle de proches pour embrasser le contexte social, qui dévaloriserait le mal-être au point de proscrire son expression : « *c'est un exemple débile mais, quand on enfin, va voir une connaissance on lui dit, on lui demande toujours " ça va ", et en général elle dit " oui et toi ? ", je dis jamais " oh non, ça va trop mal ", donc enfin je pense que c'est vraiment révélateur quoi, il faut, il faut aller bien dans la société et c'est tout quoi, parce que c'est, c'est comme ça, et que du*

<sup>39</sup> Simonet-Tenant Françoise, *Le journal intime : genre littéraire et écriture ordinaire*, op. cit., p.85.

<sup>40</sup> JF elle-même est heureuse de constater, à la relecture de son journal, qu'il ne se résume pas à une plainte continue : « *quand j'ai relu mon journal sur Internet je me suis rendue compte que j'écrivais pour pas mal des choses assez joyeuses quand même, et ça m'a fait plaisir de me rendre compte que j'étais capable d'écrire pour ça aussi* ».

<sup>41</sup> Girard Alain, op. cit., p.534.

<sup>42</sup> Cette tendance à relater du diariste les pensées sombres fait dire à Henri-Frédéric Amiel : « *Fausseté du journal intime. Il ne dit pas toute la vérité, il reflète plutôt les découragements, défaillances, dégoûts, faiblesses, que les moments de bonheur, de vie élevée, de contemplation.* » (Amiel Henri-Frédéric, *Journal*, 13 mai 1847, Cité In Lejeune Philippe & Bogaert Catherine, op. cit., p.324).

<sup>43</sup> Citée in Lejeune Philippe, « Image de marque », La Faute à Rousseau n° 35, APA : février. 2004, p.26.

<sup>44</sup> Lejeune Philippe, « Le journal comme antfiction », op. cit.

*coup forcément le journal intime heu contrebalance ça finalement* » (Bérénice). Puisqu'il est « un espace où le moi échappe momentanément à la pression sociale »<sup>45</sup>, le journal viendra en contrepartie recueillir les plaintes et les doutes qui ne peuvent être ressassés autrement.

## 1.2 UNE FONCTION RELATIONNELLE ?

Écriture de soi, mais également écriture pour soi : ce sont bien des fonctions personnelles qui fondent la démarche diaristique. Or, lorsque le journal intime est tenu en public sur le Web, un lectorat est présent de façon concomitante, lectorat avec lequel le diariste peut en outre interagir. Dès lors, il nous semblait essentiel d'interroger les fonctions relationnelles de la pratique, et d'en chercher les éventuelles prémices dans le journal manuscrit.

### 1.2.1 UN DÉSIR D'ÊTRE LU...

La particularité du journal intime en ligne réside dans la matérialisation du lectorat ; celui-ci n'est pas une nouveauté en soi : nous l'avons vu, depuis la seconde moitié du XIX<sup>ème</sup> siècle, certains journaux intimes accèdent à la publication livresque. Néanmoins, dans ce dernier cas, le lectorat n'est présent qu'*a posteriori*, après que le journal ait traversé un certain nombre d'étapes – même dans le cas d'un journal-feuilleton, la distance temporelle à l'acte d'écriture est grande, du fait des contraintes matérielles du support manuscrit. Les conditions diffèrent donc d'une publication entrée par entrée, telle qu'elle est permise par la mise en réseau. De plus, la publication « classique » laisse peu de potentialités d'interaction : le lectorat reste souvent une masse anonyme, qui est difficilement en mesure d'entrer en contact avec l'auteur – et qui ne le pourra, de toute façon, qu'après coup.

En outre, nous ne saurions confondre ces deux types de publication : la publication livresque concerne avant tout les journaux tenus par des personnalités publiques, qui se sont illustrées auparavant dans un autre domaine – c'est le cas de Benjamin Constant ou Anaïs Nin. Néanmoins, les frontières sont étanches : Anne Frank était une anonyme avant que son journal soit publié. Bien sûr, le contexte historique en fait un cas particulier ; cependant, il n'est pas rare aujourd'hui que des journaux d'« inconnus » accèdent à une publication

---

<sup>45</sup> Lejeune Philippe & Bogaert Catherine, *op. cit.*, p.29.

livresque<sup>46</sup> – comme c'est le cas, par exemple, de la camarade de collège de Cocoon. Dans tous les cas, ces publications légitiment en partie la pratique en ligne, puisque celle-ci n'est finalement que le prolongement d'une pratique déjà établie ; elles les stimulent également, en éveillant d'éventuelles aspirations littéraires – le Web, comme nous le verrons, peut être le lieu de découvertes éditoriales. En ce sens, il nous semble que la pratique en ligne s'inscrit fondamentalement dans la lignée de l'histoire publique du journal intime manuscrit ; non seulement, elle est l'héritière d'une pratique ordinaire d'écriture, mais en outre elle emprunte aux caractéristiques du genre littéraire – l'un et l'autre s'imbriquant.

### a. Une ambiguïté de l'énonciation

Nous pouvons tout d'abord remarquer que le fait de publier son journal sur un site spécialisé dans les journaux intimes est le premier signe d'une intention d'être lu : le réseau de diffusion massive que représente le Web offre tout à la fois un vivier de lecteurs potentiellement illimité, mais aussi l'inconvénient de « diluer » les contenus mis en ligne dans la foule des millions d'autres contenus. Le choix d'être référencé sur le premier site francophone en la matière – et non par exemple sur une quelconque plateforme de blogs, où les journaux intimes apparaissent, comme nous l'avons vu, moins clairement – n'est pas anodin : la présence<sup>47</sup> d'un lectorat y est assurée<sup>48</sup>.

Pourtant, lorsque nous interrogeons nos diaristes sur leur désir d'être lues, les réponses ne sont pas toujours très claires : « *de toute façon quand on écrit c'est dans un sens, dans le but d'être lu quoi, dans un certain sens mais bon même si on prétend écrire pour soi y'a quand même... ouais y'a quand même, comment dire, y'a quand même un moment... ah je sais pas comment dire ça... ouais quand on écrit de toute façon c'est pour, c'est pour être lu donc... Même si on écrit pour soi en premier, en premier lieu, moi j'aime pas non plus écrire dans le vent. Donc... enfin je sais pas comment expliquer ça, expliquer ça clairement* » (Sanook). Si la plupart d'entre elles admettent leur intention d'être lues<sup>49</sup> – « *C'est sûr, je veux être lue, sinon je pourrais toujours continuer mon journal papier ou*

---

<sup>46</sup> Nous pourrions citer, à titre d'exemples : *Journal intime d'une jeune fille : la flambe* d'Ariane Grimm (1987), ou *15 ans, clandestine : journal d'une adolescente sans papiers* de Loriane K., (2008).

<sup>47</sup> Et aussi sa « qualité », comme nous le verrons plus tard.

<sup>48</sup> Nos diaristes ont observé ou fréquenté quelque peu *Journalintime.com* avant de s'inscrire, ne serait-ce que pour faire leur choix parmi les quelques sites spécialisés, et ont pu constater sa dynamique.

<sup>49</sup> JF, de son côté, soutient par exemple qu'elle a mis en place la fonction d'abonnement avant tout pour les lecteurs – et non pour elle-même – : « *ça m'intéressait pas moi spécialement d'avoir des lecteurs, mais je me suis dit que ça pouvait peut-être intéresser des gens d'être mes lecteurs mais c'est pas moi en tant que personne* ».

*mettre celui-ci en restreint... »* (Lili, 23.10.06) –, certaines mettent en avant le fait que la publication de leur journal sur le Web relève du hasard plus que d'une réelle intentionnalité. Par exemple, Bérénice nous explique qu'elle cherchait un site qui lui fournirait un outil, et qu'à la découverte de la possibilité de mise en ligne, elle s'est laissé tenter. Toutes les diaristes ont en commun de proclamer le rôle secondaire de ces lecteurs : elles réaffirment avec force la fonction personnelle de leur journal intime – *« j'écris vraiment pour moi »* (Sanook) ; *« j'écrivais avant tout pour moi »* (JF) –, et relativisent l'importance accordée aux lecteurs – *« j'peux être lue comme pas lue du tout je m'en fiche »* (Sanook). Au-delà de ce type d'affirmations qui semblent sans appel, il est clair que nos enquêtées se posent des questions sur ce qui les a motivé fondamentalement à se lancer dans cette pratique : elles sont, d'un côté, persuadées d'écrire avant tout pour elles-mêmes – car c'est le but d'un journal intime –, mais ont par ailleurs conscience que leur choix de passer en ligne soulève la question de la destination, qui se révèle complexe.

Sanook nous a offert à ce sujet un élément de réponse intéressant : *« être lu par les autres au moins y'a un certain but derrière [...] Ça, ça fait que j'écris pas non plus dans le vent »*. Une écriture purement auto-destinée semblerait donc, dans son cas, faire naître un sentiment de vacuité. La question du sens d'une écriture auto-destinée est aussi posée par Lili, lorsqu'elle nous confie son échec à reprendre une pratique manuscrite à une période où elle n'a plus accès à Internet : *« ça me semblait... enfin inutile pas intéressant »*. En d'autres termes, *« à quoi bon écrire si l'on est seulement lu que par soi-même ? »* (Sanook, 07.03.10). Nous pourrions considérer, pourtant, que la réponse nous a été donnée par ces diaristes : écrire pour se connaître, se souvenir, se confier. Mais il semblerait, qu'au-delà, il leur soit nécessaire de dépasser l'auto-destination, pour trouver une finalité au processus d'écriture. Au fond, c'est le même mécanisme qui sous-tend la pratique manuscrite : la tentation d'être lue n'est pas étrangère à celle-ci, et même lorsqu'elle n'est pas réalisée, la projection d'un destinataire est toujours présente ; le mécanisme d'écriture diaristique est profondément dialogique.

## **b. Le destinataire dans la pratique manuscrite**

Comme nous l'avons exposé dans notre premier chapitre, l'exclusivité de l'auto-destination est un leurre : la pensée d'autrui, et donc sa projection, est inévitable, puisqu'elle est constitutive de la figuration de soi. Si la mise en ligne rend effective la destination à autrui, le journal intime confidentiel simule cette dernière. Les adresses présentes dans les

écrits en sont le signe flagrant : du « cher journal » – Julia, JF – au prénom inventé – Cocoon, JF, Lili –, nous trouvons déjà dans la pratique manuscrite de nos enquêtées cette volonté de trouver un destinataire. Dans ces deux cas, l'autrui projeté reste abstrait, qu'il s'agisse d'une entité quasi-spirituelle, le journal – qui symbolise parfois un double de soi –, ou d'une personne inventée : le confident prend alors forme humaine, et il est façonné selon les fantasmes du diariste – chez nos enquêtées, une amie imaginaire<sup>50</sup> – « *dans les premiers journaux oui j'inventais un prénom, donc une copine idéale qui... qui, à qui je pourrais confier tous mes secrets* » (Cocoon). De son côté, Sanook a fait le choix de s'adresser à une personne « réelle » – un chanteur dont elle était fan – : elle a bien conscience que ce dernier ne lira, *a priori*, jamais ses mots, mais ce procédé d'écriture lui donne « *l'impression de [s]e confier à lui* », et là encore de « *ne pas écrire complètement dans le vent* ». En simulant une présence – par le biais d'une mise en scène du destinataire – nos diaristes avaient à cœur de donner un sens à leur écriture.

Mais ces adresses ne sont que la partie visible de la destination : nous pouvons très bien imaginer que le diariste puisse s'adresser à quelqu'un sans que le texte n'en porte trace, ou même sans qu'il n'en ait vraiment conscience. La pensée du lecteur ne suppose d'ailleurs pas forcément une intention de destination ; sa présence peut simplement relever d'une projection – comme c'était le cas par exemple d'un Benjamin Constant, qui n'assumait aucune intentionnalité communicationnelle. Il existe une nuance entre projeter un lecteur et s'adresser à lui – en pensée ou en mots. Par exemple, Julia, dans son journal manuscrit, débutait régulièrement ses entrées par un « cher journal », choisissant de s'adresser, dans la forme écrite, à une entité abstraite. Mais la pensée de ses proches l'accompagnait par ailleurs au moment de l'écriture, sans qu'elle choisisse pour autant de leur adresser ses écrits ; la dynamique d'écriture s'en trouvait influencée. Dans un même ordre d'idée, Cocoon ne s'adressait à personne, pourtant elle reconnaît que la pensée de son entourage s'imposait à elle – et parfois paralysait son écriture. C'est que la projection d'autrui, potentiel lecteur, est inévitable – qu'elle se révèle stimulante ou au contraire annihilante –, quand l'adresse à autrui est un procédé, conscient ou non, que le diariste développe au moment de l'écriture. Finalement, faire le choix d'une destination – ou d'une « non-destination », l'un et l'autre se présentant comme les deux faces d'une dynamique identique – s'inscrit dans le

---

<sup>50</sup> Procédé qui n'est pas sans rappeler le « chère Kitty » d'Anne Frank. Si nous ne saurions y voir une influence directe, il semble bien que son journal ait empreint l'imaginaire commun ; « *je sais plus j'avais sûrement donné un prénom, mais j'avais lu j'avais lu ça quelque part en fait, j'avais sûrement lu ça quelque part* » (JF). À noter que ce type d'adresses est, chez nos diaristes, présent uniquement dans leurs journaux d'enfance : le mécanisme de mimétisme ne semble pas étranger à ce type de pratique – point que nous développerons plus tard –, et révèle là encore l'empreinte sociale de cette dernière.

prolongement de la projection ; cette dernière constitue les prémices de la destination, qui est concrétisée dans la publication par l'apparition d'un lectorat.

Nous pouvons d'ailleurs percevoir dans les pratiques manuscrites de certaines de nos diaristes le désir de trouver un destinataire effectif, et de dépasser le stade d'une confiance simulée. L'attachement très fort à la sauvegarde de leur journal, tout d'abord, est éclairant ; *« même secret, à moins qu'on n'ait le courage de le détruire, ou de le faire enterrer avec soi, un journal est un appel à une lecture ultérieure : transmission à quelque « alter ego » perdu dans l'avenir, ou modeste contribution à la mémoire collective. Bouteille à la mer »*<sup>51</sup> : la destination, si elle demeure indirecte, n'en est finalement pas moins présente par ce biais<sup>52</sup>. En outre, la tentation de faire lire son journal ne semble pas rare chez les diaristes manuscrits : publication de journaux sous forme de livre, transmission de son journal à une association<sup>53</sup>, ou tout simplement partage d'extraits avec des proches, le désir de confronter ses écrits à un regard autre que le sien semble bien être un *« trait constant »*<sup>54</sup> de l'écriture diaristique. Ainsi, l'étude d'Olivier Donnat sur les pratiques d'écriture révèle que 33 % des diaristes *« font lire ce qu'ils écrivent à quelqu'un »*, dont 4 % *« toujours »*<sup>55</sup> ; un tiers d'entre eux donne donc à lire des extraits de leur journal intime. Philippe Lejeune évoque ce *« besoin d'un regard extérieur »*<sup>56</sup> qui serait au cœur de la pratique diaristique ; ce dernier usage nous semble en effet témoigner, de la part des diaristes, d'un désir d'obtenir *« une sympathie pour ce qu'[ils] [ont] vécu, une approbation pour la forme qu'[ils] [ont] créé »*<sup>57</sup>.

---

<sup>51</sup> Lejeune Philippe & Bogaert Catherine, *op. cit.*, p.28.

<sup>52</sup> Et se trouve parfois source d'interrogation : *« je me demande si ça change pas ma conception des choses quand je suis en train d'écrire, est-ce que j'écris pas pour me dire que quelqu'un, un jour, un jour hypothétique, va lire mon journal ? C'est vrai que c'est assez difficile de répondre à cette question »* (JF).

<sup>53</sup> Il existe en effet une association, l'APA (Association Pour l'Autobiographie) destinée à *« la préservation du patrimoine autobiographique »* (Cf. *Sitapa.org*, <<http://association.sitapa.org/index.php>> (3.05.11), et auprès de laquelle peut être déposé tout écrit de nature autobiographique. De nombreux diaristes transmettent ainsi leur journal intime à l'association, et autorisent la lecture de ce dernier, ainsi que la rédaction d'un *« écho de lecture »*, publié sur le site de l'association. Les journaux intimes sont disponibles à la consultation dans les locaux de cette dernière, et pourront être lus par qui le souhaite.

<sup>54</sup> Cauquelin Anne, *op. cit.*, p.49.

<sup>55</sup> Donnat Olivier, *Les pratiques culturelles des Français : enquête 1997*, Paris : La documentation française, 1998, p.221.

Signalons que ces chiffres n'englobent pas la pratique diaristique en ligne, puisque cette dernière n'existait pas encore à l'époque de la mise en œuvre de cette étude.

<sup>56</sup> Lejeune Philippe, *Cher écran : journal personnel, ordinateur, Internet*, *op. cit.*, p.204.

<sup>57</sup> Lejeune Philippe, *Cher écran : journal personnel, ordinateur, Internet*, *op. cit.*, p.204.

## 1.2.2 ... MAIS SANS BOULEVERSER LE COURS DE SA VIE

### a. Être lu par un proche

Si nos diaristes prennent soin de tenir leur journal intime en ligne à l'abri de leurs proches, certaines n'en ressentent pas moins l'envie paradoxale d'être lue par l'un d'entre eux. Ainsi, par exemple, de Julia et JF qui ont transmis l'adresse de leur journal à des amis. Si l'expérience, qui date seulement de quelques mois au moment de notre entretien, semble être gérée sereinement par Julia, elle s'est révélée plus compliquée pour JF : rapidement, la conscience de ces lecteurs familiers a bridé le mécanisme d'écriture, d'autant plus que ceux-ci n'ont pas su se montrer discrets, multipliant, dans leurs conversations, les références au journal.

C'est que l'idée d'avoir son journal suivi par un proche relève avant tout du fantasme : il apparaît en effet difficilement envisageable que les écrits diaristiques soient lus au jour le jour par un membre de l'entourage sans que l'écriture, et le cours de la vie, n'en soient perturbés. Pour que la chose soit possible, il faudrait, comme l'imagine Lili, ne pas être au courant de la présence de ce lecteur familier : qu'il sache se montrer suffisamment compréhensif, discret et prudent, pour être capable de lire sans jamais réagir, et sans jamais se démasquer. La situation apparaît bien chimérique, et si Lili se plaît à l'imaginer – *« j'aimerais bien que les gens sachent que je suis comme ça mais sans que j'ai besoin de leur dire »* –, elle a conscience de son improbabilité – si ce n'est de son impossibilité. Elle a par contre, et à plusieurs reprises, fait lire des extraits choisis à une personne de son entourage. Elle reconnaît à ce sujet un avantage au support numérique : *« je pouvais vraiment sélectionner un passage, mettre dans le mail et j'envoie, un journal papier il faudrait cacher en dessus en dessous... »* – exercice auquel s'est prêtée Cocoon le jour où elle a voulu prouver à une camarade de collège un baiser échangé.

Finalement, la lecture du journal par un proche semble nécessiter de circonscrire celle-ci à des extraits choisis ; lui offrir un accès à l'entièreté du journal apparaît difficile, puisqu'il est partie prenante de la vie du diariste. D'après les statistiques d'Olivier Donnat, les diaristes ne sont d'ailleurs que 4 % à déclarer faire « toujours » lire leurs écrits – parmi les 33 % qui ont expérimenté cet usage<sup>58</sup>. Cette éventualité semble nécessiter des conditions particulières – une confiance absolue dans le confident –, et ses conséquences restent

---

<sup>58</sup> Ces chiffres datant de 1996, et les journaux intimes en ligne n'existant pas, l'on peut postuler qu'ils concernent, dans une très grande majorité, la lecture du journal par un membre de l'entourage. Transmettre ses écrits diaristiques à un inconnu apparaît difficile hors Web – certes, l'APA existait déjà, mais encore faut-il connaître l'association.

imprévisibles : la réception de tels écrits par un proche n'est jamais sans incidences<sup>59</sup>.

## b. Être lu par un inconnu

Partager leur journal avec des inconnus apparaît finalement bien plus sécurisant pour nos diaristes : c'est un moyen pour ces dernières de bénéficier d'un regard sur leurs écrits sans être confrontées aux inconvénients supposés d'une lecture du journal par un ou plusieurs membres de l'entourage. Elles ont en effet tout d'abord la sensation de pouvoir s'exprimer librement, sans crainte du jugement : d'une part, parce qu'il leur semble qu'*a priori*, un inconnu se permettra moins facilement de juger<sup>60</sup> – « *y'a toujours jugement quand tu parles à une personne proche de toi, même si c'est pas forcément négatif, y'a toujours un jugement* » (Cocoon) –, ensuite, et surtout, parce que la critique d'inconnus leur importe finalement peu<sup>61</sup> – « *leurs jugements, je m'en fiche* » (Bérénice). En outre, l'inconnu possède l'avantage de porter un regard extérieur sur le contenu du journal, puisqu'il n'est pas partie-prenante des faits évoqués : il semble finalement plus « *objectif* » (Bérénice) aux yeux des diaristes, et donc plus apte à prendre du recul face au contenu des écrits.

Se confier à un inconnu n'offrira certes pas l'avantage d'être mieux compris par ses proches – motif invoqué par plusieurs de nos diaristes –, mais en contrepartie les risques seront moindres : « *on peut dire beaucoup plus de choses sans craindre de perdre la personne ou de la décevoir* » (Lili). En d'autres termes, comme nous le confie Julia, « *il n'y a pas de conséquences* » : l'absence d'attachement affectif – dans un premier temps du moins –, mais surtout de relations « réelles » avec le lecteur limite les répercussions sur le cours de la vie. Dans un même ordre d'idée, peu de chances qu'un inconnu se montre indiscret en confiant les pensées intimes du diariste aux personnes concernées – puisqu'il faudrait qu'il ait connaissance de l'identité du diariste, ce qu'interdit *a priori* l'anonymat –, alors que l'entourage peut aisément trahir la confiance, comme en a fait l'expérience Cocoon : « *[...] elle s'était fait un plaisir de mettre tout le monde au courant. Ça ne regarde*

---

<sup>59</sup> Nous pourrions citer ici, à titre d'exemple, Annie Ernaux, qui exprime dans son journal la contrariété qu'elle ressent après avoir fait lire celui-ci à son amant : « *Je regrette de lui avoir montré le début de ce journal. Ne jamais rien dire, ne jamais montrer trop d'amour, la loi proustienne* » (Ernaux Annie, « Préface », *Se perdre*, Paris : Gallimard, 2001, 10 novembre 1988, p.43).

<sup>60</sup> Cette affirmation commune à nos diaristes peut sembler étonnante lorsqu'on considère les débordements fréquents qui ont lieu sur le Web : il faut ici considérer le contexte particulier du site *Journalintime.com*, qui représente effectivement un cadre privilégié d'expression, où les lecteurs se montrent dans la quasi-totalité des cas bienveillants ; il existe donc une forme de sélection de ces inconnus par le simple choix du site.

<sup>61</sup> Même si, dans les faits, ce n'est pas le cas de toutes, notamment JF ou Lili, qui seront fortement blessées par certaines remarques sur leur forum.



*personne bordel. Si je lui en parle, c'est que je la considère comme une amie, et elle devrait comprendre que je n'ai pas envie que tout le monde soit au courant de ma vie » (24.02.08). Finalement, choisir un inconnu comme lecteur est une façon d'éviter toute interférence entre le journal et la vie ; « le " sas " anonyme d'Internet permet de les intégrer [les interlocuteurs réels] dans sa vie intérieure sans troubler sa vie sociale »<sup>62</sup>. Dès lors, les diaristes ont la sensation de pouvoir aller plus loin dans la confiance – « je m'étais dit... les gens qui vont venir ce seront des parfaits inconnus euh ce qui est bien parce que du coup ils me verront jamais, je les verrai jamais et c'est très bien comme ça, et du coup je me livrais complètement complètement complètement complètement » (JF).*

Finalement, « tout repose sur l'opposition de deux publics : les proches, dont on se cache, les autres, dont on quête la reconnaissance »<sup>63</sup>. Il semblerait que l'importun, dans la pratique diaristique, ne soit pas en soi le lecteur, mais l'entourage ; Béatrice Didier note d'ailleurs à propos du diariste édité qu'il « cache son journal loin des regards indiscrets des siens, et pourtant il est bien rare – surtout [à partir du] XX<sup>ème</sup> siècle – qu'il refuse toute idée de publication »<sup>64</sup>. Dans cette perspective, la publication sur le Web apparaît comme une alternative séduisante, permettant d'atteindre ces fameux inconnus, tout en excluant les proches de l'équation.

### 1.2.3 UNE « INTIMITÉ ANONYME »<sup>65</sup>

#### a. Anonymat et invisibilité

Être lu par des inconnus apparaît comme « rassurant » (Sanook) pour nos diaristes ; et nous pouvons dire, finalement, que cette condition de lecture est permise par le dispositif. Bérénice nous a confié que dès l'époque de sa pratique manuscrite, l'envie de donner à lire son journal l'avait effleurée : « c'est vrai que j'aurais pu, enfin j'aurais aimé le montrer à des gens inconnus, mais pas à mon entourage clairement, clairement pas à mon entourage » ; et faire lire son journal manuscrit à des inconnus aurait été chose complexe, si ce n'est impossible. Le Web, lui, permet une mise en lien avec des inconnus : il « offre la possibilité d'interaction entre des personnes réciproquement anonymes, c'est-à-dire de

---

<sup>62</sup> Lejeune Philippe, *Cher écran : journal personnel, ordinateur, Internet, op. cit.*, p.196.

<sup>63</sup> Lejeune Philippe, *Cher écran : journal personnel, ordinateur, Internet, op. cit.*, p.393.

<sup>64</sup> Didier Béatrice, *op. cit.*, p.136.

<sup>65</sup> Velkovska Julia, « L'intimité anonyme dans les conversations électroniques sur les webchats », In *Sociologie du travail* vol. 44 n°2, Paris : Sciences Po - CNRS, 2002, p. 193-213.

"rencontres" médiatisées. C'est une particularité qui vaut d'être soulignée<sup>66</sup>, puisqu'elle n'était possible ni avec les médias de masse, ni avec les médias traditionnels tels que le téléphone et le courrier postal : les premiers publicisent l'information sans permettre l'interaction, et les seconds permettent l'interaction mais pas sa publicisation. Le téléphone et le courrier manuscrit, par exemple, permettent un échange entre deux personnes qui ne se sont jamais vues, mais ils supposent que l'initiateur de la communication ait pris acte au préalable de l'existence de son destinataire (soit en tant que personne, soit en tant que représentant d'une institution ou autre), et en connaisse le numéro de téléphone ou l'adresse postale. Or Internet, à travers les forums (asynchrones) et les "chats" (synchrones), permet à son utilisateur d'entrer en contact avec de nouvelles personnes, dont il ignorait alors jusqu'à l'existence »<sup>67</sup>.

Dans ces conditions, le diariste peut se constituer un lectorat composé d'anonymes inconnus – c'est-à-dire d'inconnus dont il ne connaît pas l'identité – ; mais surtout, l'anonymat étant réciproque, il peut « scinder » les sphères du journal et de la vie de tous les jours<sup>68</sup>. L'invisibilité permise par Internet vient parachever le dispositif : l'anonymat est renforcé – puisqu'une reconnaissance physique est impossible – et l'absence de face-à-face permise par la médiatisation autorise une confiance plus aisée. En effet, nos diaristes ont toutes en commun d'insister sur le sentiment de protection généré par l'intermédiation de l'écran. Lili évoque par exemple la sensation d'être « cachée derrière » celui-ci, conception que Bohwaz, l'administrateur du site, défend également : « t'as quand même un aspect où t'as l'impression d'être, d'être en sécurité derrière ton écran... heu, que, que personne ne peut te toucher en fait. Tu peux, t'as pas, t'as pas la pression sociale... que tu peux avoir ailleurs ». De fait, la tenue du journal intime se ferait, certes en public, mais dans un cadre offrant un sentiment d'isolement : l'acte d'écriture, solitaire, puis la mise en ligne du journal, permise en un simple clic, se font à l'abri du monde extérieur, recréant le dispositif diaristique traditionnel ; « le journal est un espace où le moi échappe momentanément à la pression sociale, se réfugie à l'abri dans une bulle où il peut se déplier sans risque, avant de retourner, allégé, dans le monde réel »<sup>69</sup>. Le terme de « bulle » est d'ailleurs utilisé par Lili

<sup>66</sup> L'auteur prend soin de préciser que cette possibilité s'était déjà posée avec le Minitel, mais qu'il s'agissait alors uniquement de rencontres motivées par des motifs sexuels, alors qu'Internet s'est élargi à d'autres domaines.

<sup>67</sup> Hérault Adeline, *op. cit.*, p.127.

<sup>68</sup> Ce que permet plus difficilement la publication livresque d'un journal : la potentielle visibilité d'une publication de ce type – à l'inverse de celle pratiquée sur le Web, qui a de fortes chances de rester confidentielle du fait de la dilution des contenus – risque de mettre à mal le principe d'anonymat de l'auteur ; la réussite critique et économique d'un ouvrage – objectifs *a priori* d'une édition – met à mal l'anonymat.

<sup>69</sup> Lejeune Philippe & Bogaert Catherine, *op. cit.*, p.29.

dans le titre de son journal en ligne, signifiant le désir de se créer un espace à soi dans celui, public, que constitue le Web<sup>70</sup>.

Les diaristes de notre corpus soulignent l'effet de désinhibition provoqué par l'absence d'interlocuteur direct : *« j'aurais plus facilement tendance à me confier à quelqu'un, même si c'est quelqu'un de proche, que s'il était vraiment en face de moi »*, nous explique par exemple Bérénice, qui trouve dans l'expression écrite une alternative à la confrontation orale. *« C'est très difficile de regarder quelqu'un droit dans les yeux et de lui faire une confidence »*, nous déclare de son côté JF. Il apparaît donc *« plus facile »* (Lili), aux yeux des diaristes, d'aborder les sujets intimes par ce biais, d'une part parce que la présence directe de l'interlocuteur peut être intimidante<sup>71</sup> ou perturbatrice, d'autre part parce que l'écrit permet de se *« recentrer »* (JF) : *« je peux réfléchir à ce que je dis, et bien formuler ce que je dis »* (Julia)<sup>72</sup>. Dans cette optique, l'invisibilité inhérente à la communication écrite est perçue comme *« l'abolition d'une entrave à la communication, autrement parasitée par la présence physique »*<sup>73</sup>. L'expression écrite vient donc délivrer la parole : *« je pense que par écrit on est beaucoup plus libre que, que dans une conversation de face-à-face »* (Cocoon). Parce que l'acte de lecture se produit dans un second temps – *« y'a que toi, t'écris ce que tu veux, et après les gens lisent quand ils veulent »* (Cocoon) –, la réception n'est pas simultanée, ce qui peut apparaître rassurant.

Elle sont d'ailleurs plusieurs à recourir de temps en temps à la rédaction de lettres pour communiquer avec leur entourage, lorsque le *« courage »* (Cocoon) manque, mais aussi parce que l'écrit serait plus apte à transmettre l'essentiel : *« l'argument sous-jacent est que la connaissance des autres que nous recherchons est la connaissance d'un état intérieur, qui est mieux compris au travers des mots sortant directement de la pensée de l'autre, plutôt qu'au travers de caractéristiques physiques, qui conditionnent et même influencent hautement la construction de notre opinion de l'autre »*<sup>74</sup>. La communication écrite serait donc plus susceptible de permettre un échange d'intériorités, et finalement d'exprimer son intimité. Concernant proprement le journal intime en ligne, dont l'intention de communication est secondaire, l'invisibilité se poserait finalement comme le garant de la liberté d'écriture ; affaiblissant la conscience de la présence du lecteur, elle permettrait

<sup>70</sup> Cocoon, de son côté, a choisi ce pseudonyme parce qu'il *« renvoie à l'image de cocon »*.

<sup>71</sup> L'écrit permet *« de dire des choses qu'on n'a pas forcément le courage de dire en face »* (Cocoon).

<sup>72</sup> Nous pouvons observer que nos diaristes ont toutes en commun de posséder une sensibilité à l'écrit, ainsi qu'une certaine maîtrise de ce type d'expression : comme nous le confie JF, *« ça a toujours été plus simple pour moi de communiquer par écrit qu'à l'oral »*. Cette propension à la communication écrite s'explique donc en partie par la nature de notre objet d'étude.

<sup>73</sup> Hérault Adeline, *op. cit.*, p.16.

<sup>74</sup> Donath Judith, citée In Hérault Adeline, *op. cit.*, p.16.

d'atteindre un certain niveau de désinhibition, nécessaire à l'écriture diaristique : le diariste, même s'il sait qu'il écrit en public, a la sensation de s'exprimer dans sa « bulle ».

## **b. Un statut particulier**

L'anonymat, couplé à l'invisibilité, confère à ces inconnus une position à part. Ils sont différents, par exemple, des inconnus rencontrés le temps d'une confidence – « *ça m'est déjà arrivé de parler, comme ça, à un inconnu que tu rencontres dans la rue ou en boîte et de lui déballer toute ta vie et il te déballe toute sa vie, et vous vous revoyez plus jamais* » (JF) –, ou du psychologue qui, non seulement connaît l'identité du patient<sup>75</sup>, mais se trouve dans une situation de face-à-face avec le diariste – « *Toujours est-il que j'ai pas envie de retourner voir la psy. Et j'ai pas envie de retourner en voir un tout de suite. J'en ai marre de devoir m'exposer et parler de moi devant des inconnus. Je sais je sais on va me dire, tu dis n'imp, t'écris un journal sur le net. C'est pas pareil. Je vous vois pas, là. Là jsuis devant mon ordi, et c'est tout. Et on sait même pas si des gens vont me lire, alors on s'en fout* ». (Lili, 07.05.09).

Le dispositif mis en place grâce au Web permet l'épanouissement d'un type de relation particulier, que Julia Velkovska nomme « *intimité anonyme* »<sup>76</sup> : « *la construction de l'autre dans l'espace du média est extrêmement générale et anonyme. En même temps, cet autre fait partie du quotidien, on converse tous les jours avec lui et l'on passe ensemble des heures sur le réseau. Avec les médias électroniques, il devient possible de vivre dans un monde à la fois d'abstraction et de proximité. Les relations électroniques y apparaissent à la fois familières et distantes, intimes et anonymes* »<sup>77</sup>. Les lecteurs présents sur le site partagent avec le diariste un intérêt pour l'écriture diaristique, soit qu'ils aient tenu ou tiennent un journal intime, soit qu'ils éprouvent une sympathie pour ce type d'écrit : ils appartiennent donc finalement à la même communauté que le diariste et finissent, pour certains, par entrer dans la vie du diariste, en particulier lorsqu'une lecture croisée des journaux se met en place. Peu à peu, une partie de ces lecteurs n'appartient donc plus vraiment à la catégorie de l'inconnu : comme l'explique Matthieu Paldacci à la suite de son étude sur les premiers journaux en ligne, « *pour le diariste cette personne est à la fois quelqu'un d'extérieur, d'inatteignable, et simultanément quelqu'un qui partage des valeurs*

---

<sup>75</sup> D'autant plus que la conversation n'est pas gratuite, au sens propre comme au figuré : le statut de l'échange prend donc une dimension toute autre, s'inscrivant dans un cadre médical, et monétisé.

<sup>76</sup> Velkovska Julia, *op. cit.*

<sup>77</sup> Velkovska Julia, *op. cit.*, p. 212

(valeurs qu'un diariste me décrit en disant " le pacte de lecture c'est une lecture sympathique "), que l'on côtoie quotidiennement par des conversations électroniques, dans le cadre de messages laissés sur un livre d'or, la fréquentation de forums communs... »<sup>78</sup> ; c'est la combinaison de ces deux registres, *a priori* paradoxaux, qui sous-tend la pratique du journal intime en ligne.

#### 1.2.4 UNE RELATION VIRTUELLE

##### a. Des lecteurs abstraits

Lors de nos échanges avec les diaristes de notre corpus, nous avons pu constater que leur perception du lectorat était plutôt virtuelle : ainsi, de Lili qui nous confie : « *je crois que les lecteurs ils restent très abstraits pour moi* ». La conscience d'être lue se dilue finalement dans le dispositif, qui permet d'écrire sans savoir vraiment combien de personnes lisent, si les lecteurs réguliers sont nombreux, ou même, en définitive, si lecteur il y a. *A priori*, la visibilité du site assure un lectorat. Mais Lili, par exemple, dont la régularité de l'écriture laisse à désirer, se demande si Little Fairy n'est pas sa seule lectrice. Sanook, de son côté, qui tient son journal depuis peu, n'a repéré qu'un ou deux pseudonymes sur son forum – car c'est en réagissant que le lecteur se manifeste ; sans cela, impossible de l'identifier. Les diaristes sont finalement tributaires du forum pour se représenter leurs lecteurs, mais les informations laissées par ceux-ci sont souvent moindres – excepté quand ils interviennent régulièrement, ou qu'ils possèdent également un journal –, sans compter qu'ils sont sans doute une minorité à réagir sur le forum. Dès lors, le lectorat peut rester aux yeux du diariste une masse incertaine, composée de quelques pseudonymes<sup>79</sup>.

C'est sans doute ce qui explique que nos diaristes affirment pour la plupart écrire avant tout pour elles-mêmes : le lectorat est souvent discret – il semblerait que les lecteurs, répondant à un contrat tacite, évitent d'envahir l'espace personnel que constitue le journal, en réagissant à tort et à travers –, au point que certaines diaristes oublient peu à peu sa présence, jusqu'à ce qu'un *post* soit publié sur le forum<sup>80</sup>. Pour certaines, c'est d'ailleurs cette discrétion du lectorat – être lue, oui, mais sans en avoir la preuve constamment – qui

<sup>78</sup> Paldacci Matthieu, *op.cit*, p.26-27.

<sup>79</sup> « *À part les gens qui laissent des messages sur le forum, on sait vraiment pas qui c'est qui nous lit* » (Sanook).

<sup>80</sup> Sur certains journaux, il peut se passer plusieurs mois entre deux réactions ; sur d'autres, plus suivis – ou devrions-nous dire, à défaut de pouvoir le vérifier, plus commentés –, les lecteurs peuvent intervenir de façon plus régulière, mais rarement, nous semble-t-il, dans l'excès.

autorise une écriture libre. Sanook nous déclare ainsi, « *je cherche pas à savoir s'il y a des gens qui me lisent, s'il y en a beaucoup* » ; en limitant sa connaissance du lectorat, elle tente de s'assurer un confort d'écriture. L'exemple de Lili est quant à lui frappant : elle ressentait « *une sorte de blocage* » (10.09.05) à l'époque où le système d'abonnement lui permettait de connaître la liste de ses lecteurs réguliers, et s'est sentie « *libérée* » lorsque celui-ci a été retiré du site<sup>81</sup>. Elle nous confie par ailleurs à propos de l'anonymat : « *ça me permet d'exprimer des trucs que j'exprimerais pas si je savais que des gens me lisaient* » ; le statut particulier de ses lecteurs déréalise leur présence, au point que cette dernière reste diffuse.

## **b. Quand le lecteur prend forme**

Ce sont donc les réactions laissées sur le forum<sup>82</sup> qui donnent forme au lectorat : c'est finalement uniquement par ce biais que leur présence devient réelle pour le diariste. Pour celles qui écrivent depuis peu, ou de façon irrégulière, la perception du lectorat reste floue – puisque l'engagement du diariste dans l'écriture définit souvent l'investissement des lecteurs. Pour les autres, l'appréhension du lectorat épouse souvent la communauté de lecteurs réguliers : à leur esprit, celui-ci prend la forme d'un groupe de quelques individus – les commentateurs fidèles du journal. Les attentes quant aux commentaires sur le forum diffèrent donc selon les diaristes : si certaines sont presque étonnées lorsqu'elles découvrent un message – « *dès qu'on réagit ou quoi ça me fait toujours bizarre, je me dis merde... en fait on me lit [elle rit]* » (Lili) –, d'autres espèrent un commentaire – « *à la fin, c'était, c'était, j'attendais une réaction à ce que j'écrivais* » (Cocoon). Elles s'accordent en tout cas toutes sur le fait qu'au départ, recueillir des commentaires n'était pas le motif de leur inscription sur ce site<sup>83</sup> : la plupart n'avaient pas imaginé la présence d'un forum avant de découvrir *Journalintime.com*, et le choix d'en insérer un s'est souvent fait par curiosité – « *je m'étais dit je vais en mettre un et puis on va voir* » (Cocoon). Si l'on peut voir dans l'introduction de ce moyen de communication la marque du dispositif éditorial proposé – en

---

<sup>81</sup> Elle aurait pu, bien entendu, supprimer d'elle-même le système d'abonnement sur son journal : la tentation de connaître l'« identité » de ses lecteurs réguliers était sans doute trop grande.

<sup>82</sup> À noter qu'à l'époque des Messages Privés, le forum n'était pas le seul moyen pour le lectorat d'intervenir. En outre, dans le cas où le diariste communique son adresse mail sur le journal, les lecteurs peuvent également se manifester par ce biais ; néanmoins, les diaristes sont très rares – aucun, dans notre corpus – à fournir cet élément de façon publique. Par contre, nous le verrons, l'adresse mail est parfois échangée avec certains lecteurs réguliers : mais dans ce cas-là, la rencontre médiatisée a déjà eu lieu sur le forum.

<sup>83</sup> JF, de son côté, va jusqu'à affirmer que le forum a été inséré uniquement pour le lecteur : « *c'était vraiment juste pour eux, qu'ils se sentent, qu'ils se sentent libres de réagir s'ils le voulaient* ». S'il semble en effet que ce dispositif puisse être appréhendé comme une façon d'offrir aux lecteurs un moyen d'expression, il nous apparaît nécessaire d'interroger au-delà les motivations personnelles à l'association d'un forum à un tel objet.

l'occurrence par Bohwaz –, le fait de préserver le forum une fois la période d'« essai » passée prouve l'attrait exercé par la possibilité de dialoguer avec le lectorat – ou du moins de découvrir ses commentaires.

À ce sujet, les diaristes de notre corpus affirment tenir leur journal intime sur le Web avant tout pour trouver un regard sur leurs écrits, et non pour connaître les réactions des lecteurs : « *je suis surtout venue sur le site pour, pour être lue en fait, pas pour recevoir du soutien en fait, mais... enfin ça me fait plaisir* » (Julia). Les commentaires apparaissent avant tout comme des preuves de lecture<sup>84</sup> – réjouissantes pour l'ensemble, tout en étant intimidantes pour certaines<sup>85</sup> –, et leur caractère souvent bienveillant séduit les diaristes : « *y'en avait qui étaient trop mignons et qui prenaient vraiment à cœur tout ce que j'écrivais* » (JF). Ces interventions sur les forums sont finalement considérées comme un apport à la pratique<sup>86</sup>, mais qui finalement n'est pas indispensable ; « *ça me serait égal [s'il n'y avait aucune réaction sur le forum], parce que ce qui compte avant tout c'est l'écriture, mais heu c'est vrai que ça me fait quand même plaisir [en souriant] qu'il y ait des gens qui... lisent et qui réagissent* » (Bérénice). Mais, au-delà, il apparaît que la présence d'un espace de commentaire permet aux diaristes de se confronter à un avis extérieur : « *c'est peut-être une manière pour moi de voir ce que les gens pensent de moi aussi... en bien comme en mal* » (Lili). Plus que « *du soutien* », elles nous affirment rechercher des « *points de vue* » (Bérénice) sur ce qu'elles vivent. Les commentaires sont donc appréhendés comme un apport « *constructif* » (Bérénice), en enrichissant leur propre perspective de l'opinion des lecteurs. En outre, s'exposer ainsi à une rétorsion d'autrui est une façon de se mettre à l'épreuve : « *je guette un peu la réaction des gens voir si ce que je dis ou ce que je pense c'est quand même heu, heu enfin je sais pas normal ou un truc comme ça* » (Lili). Connaître l'avis d'inconnus est donc une façon de s'assurer de sa « *normalité* »<sup>87</sup>, et de vérifier, comme le formule Bohwaz, « *que t'es pas particulièrement bizarre par rapport au reste du monde* ». Un désir de validation identitaire est donc inhérent à la pratique du journal intime en ligne, qui offre, par le biais d'un auditoire potentiellement innombrable, un moyen de mettre à

---

<sup>84</sup> « *Ça fait toujours un peu plaisir dans le sens où on se dit, tiens y'a quand même des gens qui me lisent, qui s'intéressent* » (Sanook).

<sup>85</sup> Lili, qui nous confiait son trouble à chaque manifestation du lectorat, affirme par ailleurs être touchée lorsqu'on réagit sur son forum : « *je suis contente parce que ça veut dire qu'on lit quand même* ». Tout le paradoxe est là : les commentaires apparaissent comme des preuves de lecture qui peuvent tout à la fois paralyser le mécanisme d'écriture, ou renforcer le plaisir d'écrire.

<sup>86</sup> « *J'ai l'impression que ça m'apporte un plus, qu'ils puissent réagir* » (Bérénice).

<sup>87</sup> Cocoon utilise également la notion de « *normalité* » pour expliquer l'attrait qu'elle attachait aux commentaires : « *si je cherchais quelque chose c'était plutôt l'avis de personnes qui ressentaient la même chose que moi, enfin c'était vraiment, parce que je me disais est-ce que je suis normale d'être aussi méchante ?* ».

l'épreuve son identité.

### c. Un lectorat parfois invasif

La possibilité d'interaction avec le lectorat, permise par la mise en place d'un forum – et au-delà, par le réseau Internet – est donc perçue comme un atout par les diaristes de notre corpus. Il est cependant à noter que, parfois, une trop forte présence du lectorat a été pointée comme motif d'une remise en question de la pratique. Ainsi, tout d'abord, il apparaît que certains commentaires des lecteurs puissent apparaître particulièrement blessants, au point de créer un blocage dans le processus d'écriture. Les circonstances particulières de la tenue d'un journal intime en ligne – qui procède de la part de son auteur d'une exposition de soi non réciproque<sup>88</sup> – peuvent exacerber la réception des commentaires émis par les lecteurs, d'autant plus lorsque ceux-ci sont de parfaits inconnus. La sensation paradoxale peut être alors ressentie que ces derniers se mêlent de choses qui « ne les regardent pas ». Ainsi, JF, adolescente au moment de l'écriture, et particulièrement à fleur de peau, supportait mal toutes les remarques qui n'allaient pas dans son sens ; « *je prenais tout comme une agression en fait et j'avais l'impression qu'ils interféraient dans ma vie privée* ». S'exposer au jugement d'autrui peut également se révéler délétère lorsque celui-ci se montre mal attentionné ; ce type de situation est plutôt rare sur le site – pour des raisons que nous développerons plus tard – mais il n'en est pas pour autant absent. Ainsi, Lili vivra très mal l'attaque d'une lectrice suite au récit de sa conduite sous l'emprise de l'alcool, au point que les écrits suivants auront été écrits dans la crainte d'être jugée à nouveau.

Les commentaires des lecteurs peuvent donc freiner la dynamique d'écriture, tout comme ils peuvent, au contraire, finir par la justifier : c'est le cas de JF et Cocoon qui, dépassées par le « succès » de leur journal, en viennent à avoir la sensation de destiner en premier lieu celui-ci aux lecteurs. JF a la sensation de « *faire de l'animation comme si c'était la toute dernière série à suivre* », et Cocoon guette les réactions de ses lecteurs fidèles : « *je savais que j'allais être lue donc c'est vrai que, enfin souvent c'était, c'était, j'écrivais des trucs, et je me disais bon ben là c'est obligé qu'untel réagisse, ou fasse une blague, enfin c'était devenu presque, pas un dialogue c'est beaucoup mais...* ». L'auto-destination primaire de l'écriture diaristique se dilue alors dans la conscience du lectorat, et l'interaction prend le pas sur l'introspection. Dès lors, les fonctions personnelles du journal intime prennent une place secondaire : pour JF et Cocoon, leur pratique est alors dénaturée, au point que l'une et l'autre se détourneront peu à peu de leur journal intime en ligne.

---

<sup>88</sup> Excepté quand le lecteur est également diariste en ligne.



Il semblerait donc qu'une présence trop affirmée du lectorat puisse mettre en danger la pratique, soit que le diariste ressente un blocage, soit qu'il substitue aux finalités personnelles un motif communicationnel : dans les deux cas, l'équilibre de la pratique est perturbé. Il apparaît néanmoins que cette question de la présence du lectorat se pose avant tout en termes de perception personnelle : en effet, certaines des diaristes de notre corpus – en particulier Bérénice, ou Julia – ne se sentent pas « envahies » par le lectorat, et ont la sensation de gérer sans difficultés la frontière entre espaces d'expression personnelle et d'interaction.

#### **d. Une implication relationnelle fonction des attentes du diariste**

L'importance de la fonction relationnelle rattachée au journal intime en ligne dépend donc de chaque diariste : certaines l'intègrent pleinement à leur pratique, quand d'autres se montrent plus distancées. Celle-ci est finalement souvent mesure de l'implication relationnelle du diariste : plus il fait preuve d'un intérêt pour ses lecteurs, plus ces derniers se permettront d'intervenir. Si toutes nos enquêtées prennent soin de répondre aux messages laissés sur le forum<sup>89</sup> – sans doute par respect pour le lecteur –, certaines invitent plus volontiers à l'interaction, en s'adressant par exemple directement aux lecteurs dans leur journal, en prolongeant plus volontiers le dialogue dans les *posts* du forum, en échangeant mail ou MSN avec certains lecteurs, ou en participant activement sur les forums d'autres diaristes ; c'est le cas notamment de Cocoon<sup>90</sup>, Julia ou Bérénice. Finalement, nous pourrions dire que le type de relation qui se met en place avec le lectorat est mesure, en partie, de l'attente formulée implicitement par le diariste. Par exemple, Lili, dont la régularité des écrits laisse à désirer ces dernières années, ne favorise pas une assiduité de la lecture, et donc des échanges ; Sanook, de son côté, qui implique très peu le lectorat dans ses écrits, et qui conclut systématiquement ces derniers par la formule « *Sur ce, bon vent !* », ne semble pas inviter ses lecteurs à continuer à poursuivre une conversation sur le forum. Ces différents éléments peuvent être appréhendés comme les indices d'un contrat de lecture que le diariste tente d'établir avec son lectorat.

Si certaines cloisonnent leurs interactions avec les lecteurs au site *Journalintime.com* – « *Non ça m'intéresse pas de... d'aller plus loin dans la relation* » (Julia) –, d'autres

---

<sup>89</sup> Sauf exception : il arrive parfois que certains commentaires, trop intrusifs, ou hors propos, restent sans réponse.

<sup>90</sup> Qui, nous l'avons vu, regrettera l'échange intense mis en place avec le lectorat qui, à son goût, a pris le pas sur la démarche proprement diaristique.

échangent adresses mail ou MSN afin de prolonger les échanges par le biais de moyens de communication privée. Les lecteurs en question sont souvent également diaristes, et dans ces cas-là une lecture croisée des journaux se met en place – comme c'est le cas, par exemple, entre Lili et Little Fairy, Bérénice et Caly, ou Cocoon et Nini Malko. Dans ce contexte, « *le témoignage de soi est mis d'égal à égal : le lecteur internaute n'est pas le lecteur privilégié (l'ami), ou construit (un lectorat ciblé), c'est un double, un autre diariste, qui est partie prenante dans l'aventure du cyberdiarisme* »<sup>91</sup>. La relation est donc tout à fois intense – puisqu'un échange d'intimités s'est mis en place – et virtuelle – puisque les diaristes ne se sont jamais rencontrés. Et il apparaît que la plupart des diaristes sont attachés à ce registre d'interaction fondé sur une intimité anonyme : très peu envisagent de dépasser la relation médiatisée, et de rencontrer en face-à-face un autre membre du site<sup>92</sup> ; seule Bérénice semble vraiment prête à franchir le pas avec Caly.

Mais plus généralement, les diaristes tiennent à ce cloisonnement entre journal et vie réelle : « *je voulais pas faire rentrer heu ces personnes, parce que c'était des inconnus finalement [en souriant] même si... heu, je voulais pas les faire rentrer dans ma vraie vie entre guillemets. Parce que y'a ma vie de tous les jours, et y'a ce que je racontais* » (Cocoon). Se manifeste ici le souci de ne pas briser la virtualité de la relation ; « *c'est vraiment des personnes particulières, heu je les connais pas et c'est bien comme ça* » (Julia). Pour nommer l'un de ses fidèles lecteurs, Lili utilise le terme d'« *ami imaginaire* », soulignant l'abstraction qui caractérise cette relation. Et pour la préserver, une rencontre en face-à-face est exclue : ce n'est pas tant briser l'anonymat qui pose problème, mais plutôt la rupture de l'invisibilité. Ainsi, l'aperçu d'une simple photographie bouleverse la relation établie avec l'autre ; Cocoon nous confie, par exemple, son ressenti à la réception de photographies de Nini Malko : « *je l'imaginai pas du tout comme ça premièrement, et... et du coup j'ai senti que ça brisait quelque chose, qu'il y avait une sphère, un équilibre à ne pas briser qui venait d'être brisé, et je pense qu'elle a ressenti la même chose du coup parce qu'après on a arrêté de s'envoyer des mails ou des trucs comme ça* ». Lili de son côté compare cette expérience à celle de l'adaptation cinématographique d'un livre : la déception est inévitable, puisque l'univers projeté est forcément différent. De fait, même si rencontrer Little Fairy ne lui déplairait pas, elle pense que « *ça casserait aussi quelque chose* ». Ce qui fait la proximité entre les diaristes et certains de leurs lecteurs, c'est justement la distance

<sup>91</sup> Cauquelin Anne, *op. cit.*, p.52.

<sup>92</sup> Quant à rencontrer un « simple » lecteur de leur journal, la question ne se pose même pas, tant la relation semblerait déséquilibrée : « *je me serais sentie comme une... comme le dernier écrivain en vogue qui fait une interview* » (JF).

permise par l'anonymat et l'invisibilité : ces derniers apparaissent être des conditions *sine qua non* de la pratique diaristique en ligne.

Pour conclure sur ce chapitre, insistons sur l'imbrication fondamentale entre les fonctions personnelles et relationnelles ; en donnant à lire son journal intime, et en assurant un retour à ses écrits, le diariste en ligne met à l'épreuve sa cohérence identitaire – tout comme, inversement, l'introspection se structure dans l'altérité. La fonction relationnelle, de fait, est bien au cœur de la pratique diaristique, et ce même lorsque le lectorat en est absent ; d'une manière générale, et comme nous le développerons, la matérialisation de la destination instituée par la présence du lectorat est à penser comme radicalisant le paradoxe constitutif de la pratique diaristique.

## CHAPITRE 2 LA RELATION À L'ÉCRITURE

---

Outre les fonctions explorées dans la partie précédente, se pose également la question d'une fonction esthétique<sup>93</sup> du journal intime : l'écriture se pose-t-elle comme simple outil d'expression, ou peut-on lui trouver une dimension plus stylistique ? Comme l'explique Philippe Lejeune, l'écriture n'est pas seulement un moyen de se confier, mais également une fin en soi : « *on tient son journal parce qu'on aime écrire. Il est fascinant de se transformer soi-même en mots et en phrases, et d'inverser le rapport qu'on a avec la vie en s'auto-engendrant. [...] On n'a pas la vanité de se croire écrivain, mais la douceur d'exister dans les mots et l'espoir de laisser une trace* »<sup>94</sup>. *A priori*, puisque l'écriture intime est en premier lieu auto-destinée, nous pourrions l'imaginer exempte de toute contrainte, et de toute tentation de séduction : le journal intime serait le lieu d'une écriture libérée, non soumise aux conventions – linguistiques, grammaticales, littéraires –, et finalement profondément singulière : « *le plaisir est d'autant plus grand qu'il est libre. Chacun s'y sent autorisé à manier la langue comme il le veut. On n'est pas arrêté par la peur de faire des fautes. On peut choisir ses règles du jeu* »<sup>95</sup>.

Mais la question que nous posons est la suivante : le plaisir d'écrire ne se trouve-t-il pas souvent en lien avec une volonté de « bien écrire » ? En d'autres termes, les pratiques d'écriture scripturale ne portent-elles pas en germe, elles aussi, un souci esthétique, motivé tout à la fois par la satisfaction personnelle, mais aussi l'espoir, diffus, de voir un jour son talent reconnu ? Dans le cas du journal intime, le diariste en est également le premier lecteur : nous pouvons aisément imaginer que, de fait, la qualité d'écriture n'est pas anodine. En outre, la potentialité de publication, même si elle peut apparaître lointaine, n'en demeure pas moins une dynamique d'écriture ; en ce sens, nous faisons la supposition que les considérations esthétiques n'ont jamais été étrangères à l'écriture diaristique. Cette interrogation se trouve d'autant plus légitime concernant le journal intime en ligne, puisque ce dernier s'épanouit sous les yeux d'un lectorat : de fait, nous postulons que le caractère

---

<sup>93</sup> Fonction soulevée par Alain Girard, mais dont l'étude était circonscrite aux journaux intimes de personnalités littéraires – les fameuses premières générations de diaristes (Girard Alain, *op. cit.*). Notre propos est d'étendre ce questionnement à l'ensemble des journaux intimes : n'existe-t-il pas une visée esthétique dans l'écriture diaristique ?

<sup>94</sup> Lejeune Philippe & Bogaert Catherine, *op. cit.*, p.31-32.

<sup>95</sup> Lejeune Philippe & Bogaert Catherine, *op. cit.*, p.31-32.

public d'un journal intime vient exacerber – et non engendrer – la dimension esthétique. Pour mettre à l'épreuve cette hypothèse, nous avons exploré, tour à tour, le statut prêté par nos diaristes à leurs écrits, puis la façon dont ils se situent au regard de leur pratique.

## 2.1 LE STATUT DE L'ÉCRIT

### 2.1.1 UNE VISÉE ESTHÉTIQUE ?

#### a. Une écriture sur le vif

Nous souhaitons donc, dans un premier temps, soulever la question du statut de l'écriture. Si les fonctions personnelles mises en avant par les diaristes priment, l'écriture ne serait finalement qu'un outil au service de visées qui la dépassent : la fonction cathartique, notamment, qui a été la plus citée, justifierait une écriture sur le vif, sans considérations orthographiques ou stylistiques, ne nécessitant ni mise en forme, ni retouches. Néanmoins, lorsque nous posons la question de la littéarité du journal intime, nos enquêtées se montrent indécises : *« je pense qu'il faut pas vouloir faire une œuvre littéraire en l'écrivant sur le moment même. Je pense que si ça doit venir, ça doit venir naturellement, parce qu'un journal intime c'est vraiment un truc où t'écris, qui reflète tes pensées quoi, si un jour ça peut devenir une œuvre tant mieux, mais je pense que ça a pas pour but premier... après heu... voilà je trouve ça sympa de bien écrire quand même pour... je sais pas, même pour le souvenir, pour les gens qui te lisent, heu tout ça »* (Lili). À leurs yeux, la visée esthétique ne doit pas commander l'écriture, et elles n'associent pas, en premier lieu, le journal intime à un texte littéraire – *« je pense que le style importe peu en fait, c'est vraiment le contenu qui, qui est intéressant même si c'est vrai que c'est plus agréable à lire... »* (Bérénice). Mais elles reconnaissent par ailleurs que la qualité d'écriture est un atout, et que certains journaux peuvent prétendre au statut d'œuvre : œuvre presque malgré elle, donc, la valeur esthétique n'étant pas l'objectif de ce type d'écriture.

Puisque l'écriture diaristique représente pour elles avant tout un moyen de s'exprimer – et par-delà, de se connaître, se souvenir, se confier –, certaines de nos diaristes défendent l'idée d'une écriture spontanée, quasi « automatique » (JF) : *« [lorsque je commence mon entrée] j'ai déjà une idée, mais heu une vague idée en fait, et tout ce qui vient après c'est sur le moment, ce que je pense sur le moment »* (Julia) ; *« ah non j'écrivais*

*[les choses] comme elles venaient* » (Cocoon) ; « *c'était spontané c'était ouais, c'était juste spontané, ce qui se passait dans ma tête tout ça* » (JF) ; « *des fois j'arrive, je sais pas ce que je vais écrire, et je me laisse porter* » (Lili). Ainsi, nos enquêtées mettent l'accent en premier lieu sur le caractère « à chaud » de l'écriture diaristique, qui se soucie avant tout de retranscrire des émotions sur le vif. Cependant, comme nous le verrons plus tard, et comme cela est apparu rapidement au cours de tous nos entretiens, cette question de la spontanéité de l'écriture n'est pas très claire à l'esprit des diaristes, à l'image de Bérénice qui associe cette dernière uniquement à sa pratique manuscrite<sup>96</sup> – et qui, pourtant, considère sa pratique en ligne tout autant de nature diaristique. Nous pourrions également évoquer le cas de Julia, qui distingue écriture en langue anglaise spontanée et écriture en langue française travaillée, ou de JF, qui résume dans cet extrait les difficultés à se positionner sur ce sujet : « *je me suis beaucoup posé la question tout au long de cette démarche de journal Internet, à savoir... enfin, le rapport que j'avais à cette pratique en fait, est-ce que c'était juste un rapport, est-ce que c'était juste un rapport thérapeutique dans le sens où je me contente simplement de marquer, enfin simplement, je me contente de marquer ce qui se passe dans ma tête comme ça vient, mais j'avais aussi ce, ce souci de travail, dans le sens où, comme si c'était un travail en fait, [...] j'essayais de reformuler tout ça* ».

## **b. Le choix de « bien écrire »**

Car si les considérations esthétiques sont présentées par nos diaristes comme secondaires, elles reconnaissent toutes par ailleurs éprouver le besoin que leur propre journal soit bien écrit : « *le mien, ouais je tiens à ce qu'il soit relativement bien écrit en fait, mais après, voilà, c'est un journal intime, enfin... on écrit comme on veut quoi* » (Julia). L'idée développée par Julia est donc que l'écriture diaristique serait exempte de toutes contraintes<sup>97</sup> – esthétiques, linguistiques ou grammaticales – mais que pour sa part, et malgré tout, elle aurait fait le choix d'une écriture soignée. Ce discours a la particularité d'être tenu par l'ensemble de nos diaristes, qui défendent toutes la même idée ; « *à partir du moment où un journal est intime, tu l'écris de la façon dont tu veux [...] mais en ce qui me concerne ouais c'est important que mon journal soit bien écrit* » (JF)<sup>98</sup>. Ainsi, le souci

<sup>96</sup> « *Parce que, en manuscrit voilà c'est ce que je disais, je pouvais faire des phrases qui faisaient quinze mètres de long et c'était pas grave parce que c'était plus, je réfléchissais vraiment pas c'était... au fil de mes pensées* ».

<sup>97</sup> « *[La particularité de l'écriture diaristique] c'est de parler de soi, enfin peu importe la manière d'écrire* » (Julia).

<sup>98</sup> Cette idée de « bien écrire » s'applique avant tout en termes d'intentionnalité : le désir de bien écrire n'est pas toujours suivi de réussite, de même que le jugement de la qualité d'un texte reste subjectif. Ainsi, nous

orthographique est commun à toutes nos diaristes, qui se relisent systématiquement pour vérifier qu'aucune faute ne s'est glissée dans l'écrit – « *je suis assez maniaque là-dessus, j'essaie de faire attention ou heu... je me relis plusieurs fois, je regarde les fautes* » (Sanook). Le respect des conventions orthographiques reste donc important à leurs yeux, et ce même lorsque leur journal est dépourvu de lecteurs : si certaines reconnaissent y avoir porté moins d'attention lors de leur pratique manuscrite, le souci était tout de même présent lors de l'écriture, et amenait parfois à raturer ou corriger lors de relectures<sup>99</sup>.

Leur propre journal intime n'est donc pas pour nos enquêtées un espace où les mots sont jetés « *à la va-vite* » (Julia). Outre les considérations linguistiques – « *je vais tout faire pour que les tournures de phrases soient correctes* » (Julia) –, une attention stylistique est bien présente. Bérénice se soucie « *que les phrases soient jolies* », Sanook se relit « *pour revoir un peu le style* », JF recherche une « *qualité d'écriture* », et Lili se plaît à « *travailler* » ses écrits. Cette attention portée à l'écriture trouve sa source, selon nos diaristes, dans un motif profondément personnel<sup>100</sup> : prendre plaisir à écrire, et à se relire – plaisir qui serait inséparable de l'intention de « *bien écrire* ». Philippe Lejeune et Catherine Bogaert considèrent également que cette dernière n'est pas paradoxale, puisqu'elle peut tout à fait répondre à des considérations personnelles : « *N'est-il pas absurde de chercher à écrire " bien " ce qu'on ne donnera à lire à personne ? Non, puisqu'on le lira soi-même* »<sup>101</sup>.

Une forme d'accomplissement personnel serait trouvé dans le travail sur l'écriture : Sanook va jusqu'à comparer son journal à « *une espèce de, d'exercice heu littéraire* » ; « *comme j'aime beaucoup écrire j'essaie un peu de m'améliorer, de travailler un peu bon, bon si on peut dire mon style d'écriture* ». Le journal intime est ici perçu comme une sorte de laboratoire d'écriture, qui permet d'exercer sa plume<sup>102</sup>, et de mener des expériences stylistiques<sup>103</sup> : ainsi de Cocoon, qui pour faire un bilan de sa vie dans l'une des premières

---

pourrions citer l'exemple de Lili qui, relisant ses écrits d'adolescente, a été consternée par le style d'écriture, qui lui semblait pourtant gracieux à l'époque.

<sup>99</sup> Ce qui n'est pas le cas de Sanook, qui se souciait de l'aspect de son journal : « *vu que c'était manuscrit j'avais pas envie de rayer, corriger les fautes, ça ferait un peu brouillon* » ; la présentation du journal est donc importante à ses yeux même en l'absence de lectorat.

<sup>100</sup> Ainsi, JF nous explique faire le choix d'une écriture de qualité « *pas spécialement pour les autres, juste pour nous-mêmes, essayer de se rendre compte qu'on est capable de faire quelque chose d'esthétiquement intéressant avec... avec ce qui sort de notre tête* ».

<sup>101</sup> Lejeune Philippe & Bogaert Catherine, *op. cit.*, p.123.

<sup>102</sup> Julia, qui a la particularité d'être anglophone de naissance, a justement choisi de tenir son journal en langue française pour perfectionner son niveau d'écrit, et note à ce propos : « *Ce journal intime est une sorte d'entraînement pour moi* » (12.04.11).

<sup>103</sup> « *L'écriture quotidienne est un exercice propédeutique : comme les gammes du pianiste, elle entretient " le doigté littéraire ", préparant au métier d'écrivain* » (Rousset Jean, *Le Lecteur intime : de Balzac au journal*, Paris : Corti, 1986, p. 172-173).

entrées du journal, dresse consécutivement un portrait de sa situation il y a dix ans, puis de celle à ce jour, à la même date, en simulant un procédé filmique de *flash forward* – « *PLAY [...] AVANCE RAPIDE [...] STOP [...] PLAY [...] STOP* » (29.12.07). Autre exemple, Lili, qui évoque une rencontre marquante avec son colocataire « *sous la forme d'une histoire* », en utilisant notamment pour se désigner la troisième personne du singulier, afin de « *sublim[er]* » le moment. Ou enfin JF, qui nous a confié s'inspirer parfois du style d'un auteur affectionné pour écrire ses pensées, et trouver « *une autre façon de les mettre en mots* ».

### **c. Le lecteur comme moteur d'une écriture de qualité**

Au travers de ces exemples, nous percevons bien de quelle façon l'écriture est un motif fondamental de leur pratique diaristique ; le geste scriptural est sans doute tout aussi important que les fins plus pragmatiques prêtées au journal intime. Au point que Béatrice Didier s'interroge : « *je me demande finalement si la pulsion fondamentale qui amène à tenir un journal, par-delà toutes les raisons que nous venons d'énumérer, ce ne serait pas, simplement, le besoin d'écrire. C'est bien ce qu'exprime, avec l'ingénuité de l'évidence, Julien Green : " on écrit parce qu'on écrit, de même qu'on aime parce qu'on aime ". Finalement, " écrire se confond avec être ". Le journal quotidien devient une sécrétion journalière, une jouissance qui est, en soi, la résolution d'un désir* »<sup>104</sup>.

Le choix du médium écrit pour exprimer ses pensées ne nous semble en effet pas purement utilitaire. Il fait écho – comme nous le verrons – à l'affirmation d'une identité « littéraire », et ne se limite pas seulement à un moyen d'expression : nos diaristes tiennent un journal intime aussi – et surtout ? – parce qu'elles aiment écrire. Noter chaque jour leurs pensées est certes un moyen de se connaître, se souvenir et se confier, mais c'est aussi une façon d'entretenir un lien à l'écriture, de se délecter du geste scriptural et des progrès accomplis. L'envie d'être lu trouve également ses sources dans un désir de reconnaissance : un certain nombre de commentaires sur les forums sont consacrés à complimenter le style d'écriture du diariste, et nos enquêtées nous ont toutes confié apprécier particulièrement ce type de message. Car si le plaisir d'écrire trouve son accomplissement dans la sensation de « bien écrire », il trouve tout son sens dès lors qu'un regard extérieur peut en juger : la tentation de faire lire son journal intime s'explique non seulement par l'envie de partager sa vie intime – et d'être compris –, mais aussi par celle de donner à lire ses mots – et qu'ils

---

<sup>104</sup> Didier Béatrice, *op. cit.*, p.20.



soient appréciés. En ce sens, le journal intime en ligne nous semble exacerber cette relation ambiguë à l'écriture – qui se devrait être au service d'un besoin de s'exprimer, mais qui, finalement, vaut pour elle-même –, puisque la présence du lecteur vient justifier une attention plus grande à la qualité de celle-ci : « *alors c'est vrai que j'ai tendance à faire plus attention à ce que j'écris, enfin, à faire plus attention à l'orthographe, à la tournure des phrases ou à mettre des mots sur mes sentiments* » (Bérénice). Être lue amène donc notre diariste à recourir à une écriture plus conforme aux normes linguistiques, et ce, selon elle, dans le souci d'assurer un confort de lecture aux internautes. Lili, pour sa part, revendique la dynamique esthétique entraînée par la publicisation<sup>105</sup> : « *je pense que ce qui me motive c'est de me dire bon ben si j'écris un journal public je vais bien écrire et heu ce sera joli, et ce sera joliment dit et tout ça* ». La dimension stylistique, dont nous trouvons déjà les traces dans la pratique manuscrite, s'épanouit avec la présence du lectorat, et s'assume désormais comme étant partie prenante du processus d'écriture. Et il est intéressant de noter que l'affirmation de l'impact d'une présence extérieure est finalement conclue par un retour sur soi. L'effort mené sur l'écriture, s'il est exacerbé par le lectorat, serait finalement une aubaine pour le diariste, qui en est le premier bénéficiaire – et qui reste sans doute l'ultime lecteur – : « *oui mais je pense que ça m'apporte aussi, enfin ça m'oblige à mettre un mot sur ce que je ressens finalement, et à mieux comprendre, et à mieux analyser plus ou moins* » (Bérénice). L'importance du rôle de lectorat est ainsi minimisé, et la dynamique personnelle de l'écriture réaffirmée, le diariste lui-même apparaissant comme récepteur final du journal, et la publicisation comme instrument d'un effort esthétique<sup>106</sup>.

## 2.1.2 UN CONFLIT ENTRE FIDÉLITÉ À SOI ET CONSIDÉRATIONS ESTHÉTIQUES

### a. La fausse question de la spontanéité

Qu'en est-il, dans ces conditions, de la fameuse spontanéité du geste scriptural ? Si cette notion est défendue par plusieurs de nos diaristes, il apparaît finalement que sa présence reste discrète, et circonscrite à des phases d'écriture bien particulières : les entrées, notamment, écrites sous le coup d'émotions vives, ou dans des états seconds – sous l'emprise de l'alcool par exemple – sont souvent « jetées » sur le vif, « *au fil des pensées* » (Bérénice).

<sup>105</sup> Et elle nous explique d'ailleurs sa difficulté à trouver un sens à travailler son écriture lorsqu'elle tente de reprendre un journal manuscrit : « *c'est peut-être pour ça que ça a pas marché aussi, parce que j'essayais de faire des trucs bien et en fin de compte je voyais pas pourquoi je le faisais donc...* ».

<sup>106</sup> Lili nous confie d'ailleurs que l'un des motifs de la création de son journal en ligne était esthétique : « *c'était pour écrire, pour bien écrire aussi* ».

Mais le reste du temps, l'écriture est réfléchie, pesée, pensée<sup>107</sup>. C'est que la spontanéité semble finalement une fausse question, ou plutôt une question mal posée ; en effet, supposer l'écriture capable de suivre le flux de la pensée est bel et bien un leurre. Comme l'exprime le diariste Julien Green, « *la difficulté d'un journal intime, c'est qu'on ne peut pas tout dire, la pensée va plus vite que la parole* »<sup>108</sup>. Finalement, l'écriture n'est jamais totalement spontanée, elle est toujours pré-élaborée en pensée – Philippe Lejeune et Christine Bogaert parlent à ce propos de « *ruminatio[n] intérieure* »<sup>109</sup> – puis formalisée sur le papier – ou l'écran. Il est intéressant de noter à ce sujet que Stendhal avait fait le projet de « *ce qu'il appelle quelquefois la "sténographie", une écriture assez rapide et assez déliée pour capter la grâce naturelle. [...] Et la sténographie elle-même ne fait que renvoyer à une impossible correspondance entre écriture et parole, entre parole et pensée, entre pensée et sensation* »<sup>110</sup> : « *Supposons qu'un hom[me] pût parler aussi vite qu'il pense et sent ; que cet hom[me] une journée entière prononçât de manière à n'être entendu que d'un seul hom[me] tout ce qu'il pense et sent ; qu'il y eût cette même journée toujours à côté de lui un sténographe invisible qui pût écrire aussi vite que le premier penserait et parlerait... Nous aurions un caractère peint pendant un jour aussi ressemblant que possible* »<sup>111</sup>. Ce qui est ici pointé est l'impossibilité d'une retranscription écrite de la pensée ; l'écriture, d'autant plus manuscrite, bute à égaler la vitesse de la pensée, et si l'écriture dactylographiée, une fois maîtrisée, est bien plus rapide<sup>112</sup>, elle reste impuissante à reproduire la richesse et la vivacité de ce qui se produit à l'esprit. Une écriture épousant le fil de la pensée, telle qu'elle est mise en avant par nos diaristes, se pose donc plus comme un fantasme, un idéal à atteindre, qu'un réel procédé d'écriture.

<sup>107</sup> Plusieurs de nos diaristes insistent d'ailleurs sur l'importance d'un cadre d'écriture favorisant la concentration : ainsi, Sanook fait en sorte de se « *couper* » de toutes les potentielles « perturbations » informatiques – tels que les logiciels de messagerie instantanés –, qui se manifestent dès lors qu'un contact envoie un message. JF, de son côté, appréciait d'écrire lorsque la maison familiale était vide : « *du coup là je prenais vraiment mon temps, j'écrivais pas à la va-vite, j'essayais vraiment d'analyser ce qui se passait dans ma tête, sans... sans jeter tout, tout sur la page comme j'avais l'habitude de faire parce que j'avais pas le temps et que y'avait des gens derrière moi* ».

<sup>108</sup> Green Julien, *Le langage et son double*, Paris : Éditions de la Différence, 1985, p.119.

<sup>109</sup> Ils notent que dans le journal manuscrit, « *invisible, le travail n'en existe pas moins. [...] sans qu'on s'en rende compte, une entrée de journal se prépare dans la tête avant d'être déposée sur le papier. [...] [Par ailleurs,] avant d'écrire, on relit ce qui précède, et on ajuste instinctivement ce qui n'allait pas* » (Lejeune Philippe & Bogaert Catherine, *op. cit.*, p.123).

<sup>110</sup> Pachet Pierre, *op. cit.*, p.89.

<sup>111</sup> Stendhal, cité In Pachet Pierre, *op. cit.*, p.89.

<sup>112</sup> C'est d'ailleurs, comme nous le verrons, un avantage pointé par plusieurs de nos diaristes, qui ont la sensation que le rythme de l'écriture sur clavier se prête mieux à la pratique diaristique.

## b. Le travail de formalisation

En outre, il apparaît que ce n'est pas tant la recherche d'une spontanéité qui se pose comme moteur de l'écriture, mais bien plutôt celle d'une fidélité à soi. Nos diaristes insistent en effet sur l'importance de retranscrire au plus près leurs émotions, sentiments et pensées : *« c'est toujours l'esprit dans lequel j'ai essayé de, l'esprit que j'ai essayé de conserver ouais en, en rédigeant mes articles, toujours être fidèle heu à ce qui se passait dans ma tête, essayer de le retranscrire de la manière la plus... la plus véridique qui soit pour essayer de me comprendre »* (JF). Et formuler les instants au plus près du vécu nécessite un travail sur l'écriture<sup>113</sup>, à l'opposé d'une rédaction sur le vif<sup>114</sup> : *« c'est sûr que c'est moins spontané du coup et... mais non c'est [...] l'envie vraiment de mettre des mots sur ce que je ressens »* (Bérénice). C'est donc par un travail de formalisation – dans le sens d'une capacité à formaliser ses émotions – que nos diaristes tentent d'exprimer ce qui se passe à l'intérieur d'elles-mêmes.

Et la « réalité » extérieure des choses leur importe finalement peu : *« c'est comme je le ressens, après c'est peut-être pas comme ça c'est vraiment passé, mais c'est comme je le ressens »*, nous explique Lili, à qui il arrive d'utiliser des procédés fictionnels pour transmettre au mieux, par exemple, *« l'exaltation »* ressentie à l'instant évoqué<sup>115</sup>. C'est la même idée défendue par JF lorsqu'elle nous confie : *« ça m'arrivait d'enjoliver les faits dans le sens où je les écrivais de la façon où je les avais vécus, qui était forcément de façon peut-être un peu plus fantaisiste ou quoi que ce soit »*. Le récit ne vise alors pas la description factuelle, et prend ses distances avec le « pacte référentiel », pourtant partie constituante du pacte autobiographique : l'écriture se revendique subjective, et se soucie peu de prétendre à une quelconque forme de réalisme. La part de fictionnalisation est non seulement assumée, mais exacerbée, puisque c'est finalement par son biais que les diaristes ont la sensation d'atteindre une forme de « vérité » de soi. À ce sujet, Bohwaz nous a confié : *« même si... si c'est fictionnel t'as une part de, de vécu dedans qui est... tu vois si, si tu, si t'as envie que ton journal intime heu... retranscrive ce que tu ressens en ce moment par des trucs de fiction, par des histoires abracadabrantes ben pourquoi pas quoi... ça sera pas forcément plus faux »*

---

<sup>113</sup> Ce que Philippe Lejeune et Catherine Bogaert formulent par l'expression « trouver le mot juste » (Lejeune Philippe & Bogaert Catherine, *op. cit.*, p.123).

<sup>114</sup> Plusieurs de nos enquêtées insistent sur l'importance de conditions d'écriture adéquates, permettant réflexion et concentration : *« d'ailleurs quand j'écris sur l'ordi j'essaie de me couper un peu de tout ce qui est MSN ou autre parce qu'il me suffit d'un moment pour, pour m'écarter de ce que j'écris et puis je suis un peu perdue, donc il faut vraiment que, que je me concentre »* (Sanook) ; *« l'idéal c'était quand y'avait personne chez moi, du coup là je prenais vraiment mon temps, j'écrivais pas à la va-vite »* (JF).

<sup>115</sup> *« J'avais raconté ça sous la forme d'une histoire en fait, j'ai un peu sublimé le truc »*.

que de raconter ta journée en détail, parce que ça retranscrira aussi ton état d'esprit du moment ». La mise en scène de soi par l'écriture est finalement appréhendée comme une façon d'exprimer sa singularité<sup>116</sup>, et c'est en ce sens que l'écriture diaristique est ressentie comme libérée : la subjectivité n'est pas considérée comme malvenue<sup>117</sup>, bien au contraire, elle fonde le discours, et caractérise l'écriture diaristique comme l'expression d'une personnalité.

### c. La question des retouches

Le travail d'écriture vise donc, selon nos diaristes, à retranscrire les émotions du moment, bien plus qu'à assurer une qualité d'écriture ; comme l'exprime Bérénice, il s'agit « de vraiment mettre les mots exacts sur... plutôt que des jolies tournures heu des métaphores et des... ». La visée esthétique est donc reléguée à un second plan : elle serait finalement accessoire, et soumise au dessein premier, la fidélité à soi. Si nos enquêtées admettent ressentir le désir de « bien écrire », elles minimisent par ailleurs celui-ci, en mettant en avant la prévalence du souci de formalisation. La valeur de l'écriture se mesure en ce qu'elle transmet fidèlement les pensées de l'« instant t » : la relation de l'écriture au temps est prédominante dans le journal intime, en ce qu'il relève d'une « série de traces datées »<sup>118</sup>. En ce sens, l'intérêt de celui-ci « tient à son historicité »<sup>119</sup> ; « la chronographie, en toute rigueur, exclut le palimpseste : c'est l'écrit du jour, sans modifications ultérieures »<sup>120</sup>. Dans ces conditions, si nos diaristes, comme elles le prétendent, sont avant tout attachées à se montrer fidèles à leurs pensées du moment, elles devraient par ailleurs exclure toute forme de correction *a posteriori* – point d'autant plus intéressant à interroger que le format numérique permet de modifier aisément, et en toute discrétion, le contenu des entrées.

Lorsque nous interrogeons nos enquêtées à ce sujet, elles se montrent en effet, pour la majorité, très attachées à respecter ce qui a été écrit ; seules Cocoon et Julia n'hésitent pas à intervenir sur une ancienne entrée. Cocoon se justifie par le fait qu'elle ne prête pas à sa

---

<sup>116</sup> « Le fait d'écrire un épisode de ma vie je pense que ça le change enfin, je sais pas comment expliquer mais [...] c'est, c'est différent, et en même temps ça fait partie de moi » (Cocoon)

<sup>117</sup> Au contraire de nombreuses autres formes de discours, qui évitent au maximum l'expression de la subjectivité, voire considèrent qu'il est possible de la réprimer : de nombreux discours médiatiques fondent, par exemple, leur légitimité sur une prétendue objectivité.

<sup>118</sup> Lejeune Philippe, *Signes de vie. Le pacte autobiographique 2*, op. cit., p.80 .

<sup>119</sup> Lejeune Philippe, *Cher écran : journal personnel, ordinateur, Internet*, op. cit., p.32 & p.33.

<sup>120</sup> Galtier Brigitte, *L'écrit des jours : lire les journaux personnels. Eugène Dabit, Alice James, Sandor Ferenczi*, Paris : Honoré Champion, 1997, p.110.

pratique de fonction de garde-mémoire, et qu'en ce sens elle ne porte pas d'attachement affectif à ses écrits – au point, comme nous l'avons vu, de détruire sans regret l'entièreté de ses journaux. Julia, de son côté, voit dans l'évolution du support l'opportunité de renouveler sa pratique, en se délestant des contraintes de l'écriture manuscrite : « *je pense que ça peut être intéressant de revenir heu sur des trucs du passé, et de changer, changer des trucs en fait* ». Mais pour toutes les autres diaristes interrogées, la fidélité au « premier jet »<sup>121</sup> est primordiale : « *une fois que c'est écrit, c'est écrit* » (Lili). Malgré tout, là encore, nos diaristes se positionnent différemment sur ce point : si Lili et Bérénice se montrent intransigeantes quant à la question de la modification – pour cette dernière, par exemple, la moindre retouche *a posteriori* « *dénaturerait* » la démarche<sup>122</sup> –, Sanook et JF ne voient pas d'inconvénient à corriger les fautes d'orthographe. Le poids des conventions orthographiques prend donc le pas sur la fidélité à l'écrit primaire. Pourtant, les éventuelles erreurs pourraient être considérées comme des « signes » de l'état d'esprit du diariste à l'instant T de l'écriture – « *s'il y a une faute d'orthographe c'est parce qu'il y a une raison c'est que j'ai pas fait gaffe à ce moment-là ou je sais pas* » (Lili) – ; la tentation de parfaire l'écrit apparaît donc plus forte pour certaines des diaristes que le respect du texte originel.

Au-delà de la question orthographique, nos quatre diaristes s'entendent sur le fait que la formulation des phrases, ou le contenu des écrits, doivent rester inchangés ; « *parce que des fois il suffit d'être un peu énervée, on écrit quelques lignes et après le lendemain on le pense pas, mais ça de toute façon j'y retouche pas, je le laisse parce que c'est quand même ce que je pensais sur le coup* » (Sanook). Parfois, pourtant, la tentation est grande, lors de relectures, de retoucher certains extraits, difficiles à assumer *a posteriori* : certaines pensées, exprimées quelques jours, quelques mois, ou quelques années auparavant, peuvent apparaître désormais puériles, impudiques, ou infidèles à la pensée présente du relecteur ; le sentiment d'être allé trop loin dans la confiance, par exemple, peut se manifester dès lors que la sensibilité du diariste a évolué – et la voir ainsi écrite noir sur blanc est d'autant plus pénible que des lecteurs en sont les témoins.

Nos diaristes nous ont assuré ne jamais avoir retouché le contenu de leurs écrits – ce

---

<sup>121</sup> Le terme de premier jet n'est pas exact, puisqu'il implique qu'aucun travail ne soit effectué sur l'écrit. Nous l'avons vu, pour nos diaristes, il s'agit de ne pas retoucher l'écrit une fois celui-ci conclu ; elles s'alignent donc sur le point de vue de Philippe Lejeune, qui considère que « *le travail [doit] se fa[ire] au moment de l'écriture, le jour même (de la datation) et pas plus tard* » (Lejeune Philippe, *Cher écran : journal personnel, ordinateur, Internet, op. cit.*, p.127).

<sup>122</sup> Et quand l'envie d'ajouter une précision, ou de revenir sur un propos est trop grande, elle choisit de faire un *edit* – insérer un commentaire à la fin de l'écrit en signalant la nature postérieure et la date de l'ajout –, mimant ainsi une pratique répandue dans le journal manuscrit : les annotations dans la marge ou entre les lignes.

qu'il est difficile de vérifier – ; par contre, JF a reconnu avoir modifié certaines formulations, ce qu'elle « regrette » profondément aujourd'hui : « *je sais pas pourquoi j'ai fait ça, c'est complètement idiot parce que ça a complètement, du coup ça changeait la véracité des propos que j'énonçais trois ans auparavant* ». Avec le recul, certains écrits peuvent en effet apparaître, aux yeux du diariste-relecteur, excessifs, inconsistants, mal rédigés<sup>123</sup>. L'attachement affirmé au respect du texte initial entre donc en conflit avec les visées esthétiques, qui s'imposent d'autant plus aux diaristes lorsqu'un lectorat est présent : la faute d'orthographe devient alors flagrante, la phrase maladroite insupportable, et seule une discipline forte permet de ne pas céder à la tentation de la retouche, d'autant plus que celle-ci est désormais invisible. Peut-être pourrions-nous faire référence ici à la notion de « promesse à soi » que nous avons proposée – par le biais de l'exemple d'Annie Ernaux – pour appréhender la dynamique qui semble aujourd'hui à l'œuvre dans la publication livresque des journaux intimes. Bien entendu, le respect total de l'écrit originel reste invérifiable, mais la posture actuelle des diaristes édités repose sur une dynamique tournée vers soi ; retoucher ses écrits reviendrait finalement à se trahir soi-même.

Pour en revenir au dispositif Web, il semble que ce dernier exacerbe le désir d'une écriture « parfaite », non seulement parce qu'il en facilite la réalisation – travail sur l'écriture<sup>124</sup>, et retouches postérieures, n'apparaissent pas sur le support numérique<sup>125</sup> –, mais parce qu'il attise le regard critique du diariste qui se sait lu. Si le souci de formalisation est mis en avant dans les discours de nos diaristes, il ne faut donc pas perdre de vue la part non négligeable de la préoccupation esthétique, qui trouve ses fondements dans une dynamique personnelle, et s'épanouit en présence du lectorat.

---

<sup>123</sup> Plus la distance temporelle à l'écrit est grande, plus la relecture peut être source de consternation ; nous pourrions citer ici Claude Mauriac qui note dans son journal, à la suite de la relecture d'une entrée datée de vingt ans : « *Plongée dans mon agenda de 1933. Relu la page du 23 mai, il y a vingt ans. Feuilleté le volume avec accablement. La drogue de l'adolescence m'enivrait. Je me croyais du génie et notais pauvrement de pauvres choses* » (Mauriac Claude, *op. cit.*, 23 mai 1953, p.66).

<sup>124</sup> Pour atteindre le même degré de finalisation dans un journal manuscrit, il faudrait utiliser un brouillon.

<sup>125</sup> Sauf, bien entendu, s'ils sont signalés.

## 2.2 LE STATUT DU DIARISTE

Nous l'avons vu, les questions esthétiques sous-tendent bien la pratique des différentes diaristes enquêtées, et ce d'autant plus lorsqu'un lectorat est présent. La tension entre souci de formalisation et visée esthétique est dépassée dans les discours par l'affirmation que cette dernière soutiendrait cette première : le travail stylistique serait finalement au service de la fameuse fidélité à soi. Dès lors, la question se pose du statut que les diaristes se prêtent à elles-mêmes : se considèrent-elles en tant qu'écrivain, à savoir comme de simples rédactrices de leurs états d'âme, ou bien se figurent-elles en tant qu'écrivain<sup>126</sup>, c'est-à-dire estiment-elles leur production écrite comme relevant d'une création ? C'est donc la question de la littéarité qui est soulevée, que nous pensons ici à partir du point de vue du diariste – prête-t-il à ses écrits une qualité esthétique, et aspire-t-il – ou plutôt fantasme-t-il – à une reconnaissance littéraire ?

À la question « penses-tu que le journal intime est un texte littéraire ? », l'administrateur Bohwaz offre une réponse tranchée : « *même avec le style le plus plat, [un journal intime] part d'une volonté, d'une intention donc... ça... t'as t'as une volonté d'auteur derrière* ». L'idée d'une littéarité qui se définirait par l'intentionnalité de l'auteur est intéressante, puisqu'elle permet de caractériser la nature de ces journaux sans entrer dans des considérations qualitatives : la dimension littéraire de ces journaux serait donc avérée puisque toutes nos diaristes écrivent avec l'intention de « bien écrire » ; et cette intention esthétique semble indiquer que nos enquêtées, au-delà du simple statut d'écrivain, manifestent bien des prétentions littéraires.

---

<sup>126</sup> Si notre projet n'est pas de définir la distinction entre écrivain et écrivain – mais bien plutôt de saisir les représentations que se font les diaristes de leur propre statut – nous pouvons tout de même faire référence à Roland Barthes, qui propose pour sa part l'interprétation suivante : « *l'écrivain est celui qui travaille sa parole (fût-il inspiré) et s'absorbe fonctionnellement dans ce travail. [...] l'écrivain est un homme qui absorbe radicalement le pourquoi du monde dans un comment écrire . [...] Les écrivains, eux, sont des hommes " transitifs " ; ils posent une fin (témoigner, expliquer, enseigner) dont la parole n'est qu'un moyen ; pour eux, la parole supporte un faire, elle ne le constitue pas. [...] Même si l'écrivain apporte quelque attention à l'écriture, ce soin n'est jamais ontologique : il n'est pas souci* » (Barthes Roland, « Écrivains et écrivains », In *Essais critiques*, Paris : Seuil, 1998, p.153-159).

## 2.2.1 LA FIGURE DE L'ÉCRIVAIN

### a. Une identité littéraire

Il nous est rapidement apparu que nos diaristes mettaient en avant, dans leur discours, leur sensibilité à la littérature ; chacune d'entre elles revendique, en effet, un attachement à cette dernière, au point qu'elle soit considérée comme un élément à part entière de leur identité.

Ainsi, pour commencer, nos diaristes aborderont toutes, lors des entretiens, le fait qu'elles mènent, ou ont menées des études à caractère littéraire – bac L (ou équivalent pour la Suisse Julia), études supérieures de langues ou de lettres – : leur appartenance à un parcours littéraire est mis en avant, et elles arguent toutes du fait que le choix de ce dernier n'a pas été fait par défaut, ou au hasard, mais en raison d'une sensibilité précoce pour ce domaine. Nos enquêtées ont toujours présenté une facilité à l'écriture – « *quand j'étais à l'école, avant, enfin j'ai toujours eu des bonnes notes... quand il fallait écrire des histoires, ou des poèmes, des trucs dans ce genre* » (Julia) –, ainsi qu'un goût pour la lecture – « *j'ai toujours aimé la lecture, j'ai toujours aimé lire tout et n'importe quoi* » (Bérénice)<sup>127</sup>. Elles se présentent de fait comme de grandes lectrices<sup>128 129</sup>, tout autant au cours de l'entretien qu'au sein de leur journal, dans lequel elles citent ouvrages préférés, auteurs favoris, ou livre(s) en cours. L'attrait pour la littérature est donc commun à leurs stratégies de présentation de soi<sup>130</sup> ; leur sensibilité littéraire est mise en avant dans leurs écrits, et est assumée comme constitutive de leur identité : « *ma passion pour l'écriture et la lecture ça c'est... ça fait partie de moi* », nous déclare par exemple JF.

Parce qu'elles aiment lire et écrire, nos diaristes mettent toutes un point d'honneur à ne pas commettre de fautes d'orthographe : « *je suis obnubilée par, obnubilée par l'orthographe, j'ai horreur des fautes, c'est... c'est ma hantise* » (JF) ; « *alors les fautes d'orthographe ouais, mais je sais pas pourquoi je suis super [en riant] à cheval là-dessus,*

<sup>127</sup> Olivier Donnat note que « *le fait d'écrire renvoie dans la plupart des cas à un intérêt précoce pour les matières littéraires enseignées à l'école : les trois quarts des écrivains déclarent avoir eu de bonnes notes en français lorsqu'ils étaient au collège et au lycée et presque autant disent qu'ils aimaient faire des rédactions ou des dissertations* » (Donnat Olivier, *Les amateurs : enquête sur les activités artistiques des Français*, op. cit., p.145).

<sup>128</sup> Ou ancienne grande lectrice, dans le cas de Julia.

<sup>129</sup> Dans l'étude d'Olivier Donnat sur les pratiques culturelles des Français menée en 2008, il est à noter que seuls 16 % des individus de 15 ans et plus déclarent « être quelqu'un qui lit beaucoup de livres », et 24 % « qui n'en lit pas » (Donnat Olivier, *Les pratiques culturelles des Français à l'ère numérique : enquête 2008*, op. cit., [En ligne]). Les Français sont donc une minorité à se revendiquer comme grands lecteurs, et nos diaristes se situent dans cette catégorie.

<sup>130</sup> Telle que définie par Erving Goffman (Goffman Erving, *La mise en scène de la vie quotidienne 1 : la présentation de soi*, Paris : Les Éditions de Minuit, 2001).



*peut-être parce que je suis une future prof*» (Bérénice). Au-delà de l'attachement à la langue, leur « profil » littéraire suscite en elles le désir d'être irréprochable sur cette question : *« alors je vais paraître présomptueuse mais je ne fais jamais de fautes d'orthographe. Bon j'en ai fait quelques-unes dans le journal, j'en ai fait deux ou trois à des moments je sais, mais je fais jamais de fautes d'orthographe, même dans mon journal manuscrit, même dans la vie de tous les jours j'en fais pas »* (Lili) ; écrire sans fautes – et respecter les conventions orthographiques, grammaticales ou linguistiques – agit donc là encore comme un marqueur identitaire, contribuant à façonner leur « face » littéraire.

Leur pratique d'écriture personnelle se poserait comme l'aboutissement de cette sensibilité littéraire. Leur journal intime, tout d'abord, leur semble profondément lié à cette dernière, car le plaisir d'écrire – puis de se relire – est bien présenté comme un *leitmotiv* de leur pratique. Et elles mettent toutes en avant le fait que cette disposition à l'écriture s'est manifestée très tôt, peu de temps après que la maîtrise de cette dernière ait été acquise. Leurs premiers journaux ont été débutés aux alentours de 8-10 ans – *« ça a commencé quand j'étais toute petite »* (Cocoon) –, et cette pratique a accompagné, avec plus ou moins de régularité, leur enfance puis leur adolescence – *« j'ai jamais arrêté en fait, à part pour des périodes ou fois où voilà on n'écrit plus pendant quelques mois »* (JF). En parallèle à leur journal intime, toutes nos enquêtées se sont en outre essayées à d'autres types d'écrits : *« je m'amusais à écrire, enfin je m'amusais, j'essayais d'écrire des articles de journaux ou bien, évidemment, comme j'étais en littéraire, du coup je m'amusais aussi à écrire un peu, à essayer de faire des disserts de philo par moi-même ou tous ces trucs, la littérature, je... ça allait, un peu de tout en fait, des poèmes, des histoires, des chansons... »* (JF).

La tentation de se livrer à des formes d'écriture plus assumément littéraires, ou au potentiel de publicisation plus important, est bien présente chez nos diaristes, et ce depuis qu'elles sont enfants. La figure de l'écrivain, notamment, se pose comme un fantasme dès le plus jeune âge : *« je me souviens quand j'étais petite je me disais " alors je vais écrire un livre " et puis bon voilà, ça n'allait jamais bien loin »* (Cocoon). Cette projection est d'autant plus forte que leur entourage les perçoit souvent comme l'« élément » littéraire du groupe : *« ma famille clairement quand j'étais au collège même en primaire ils me disaient bon ben toi tu feras L. quoi, tu feras un bac L., c'est obligé »* (Lili). En ce sens, nos diaristes se trouvent légitimées, dans leur cercle, comme personnalités littéraires – qui, dès le plus jeune âge, lisaient beaucoup, sans qu'on ait besoin de les forcer, écrivaient poèmes et histoires, et collectionnaient les « bonnes notes » en rédaction –, ce qui a sans doute stimulé d'autant

plus leur pratique d'écriture personnelle. De fait, leur enfance et leur adolescence sont ponctuées de projets littéraires – ébauches de roman<sup>131</sup>, rédaction de carnets de citations<sup>132</sup>, compositions de poèmes ou de nouvelles. Si nos enquêtées reconnaissent avoir grandi avec une aspiration au métier d'écrivain, leur discours apparaît aujourd'hui plus distancié : « *c'est un truc qui me tente énormément, mais je sais que j'en suis incapable* » (Cocoon) ; le rêve de petite fille a laissé place aux réalités du métier, dont l'accessibilité apparaît quasi-nulle. Mais surtout, l'envie de se montrer modeste – « *j'ai pas envie d'être écrivain parce que je me considère pas comme ayant un talent quelconque* » (JF) – prend le pas sur leurs aspirations littéraires qui, avec le temps, se sont teintées d'inavouable : les reconnaître leur semble, sans doute, tout à la fois candide et présomptueux.

## **b. Le fantasme de l'édition**

Malgré ces discours mesurés, il apparaît que les attraits du monde de l'édition ne laissent pas nos diaristes pour autant indifférentes. Première constatation, le choix de mettre en ligne leur journal intime n'est pas étranger à une volonté d'offrir une publicité à celui-ci. Or, le Web peut faire office de passerelle au monde éditorial : les exemples d'auteurs, ou d'artistes en tous genres, repérés sur la toile, s'ils restent rares à l'échelle des millions de productions en ligne, entretiennent le mythe d'un Web tremplin de carrières artistiques. Dans le cas du journal intime, certains diaristes en ligne ont en effet vu leur journal édité<sup>133</sup>. La potentialité de trouver une consécration à sa pratique d'écriture personnelle est donc inscrite en germe dans la pratique en ligne : sans ériger celle-ci en motif premier, il nous semble que cette potentialité s'impose bien à l'esprit du diariste comme une virtuelle opportunité. Ainsi, JF nous a confié s'interroger sur ce point : « *et du coup je me dis donc il y a des auteurs qui ont édité leurs journaux intimes, leurs autobiographies enfin on appelle ça comme on veut, et je me suis demandée si, mettons qu'un jour quelqu'un tombe sur mon journal et décide de l'éditer, qu'est-ce qui en découlerait ?* ».

Nous pouvons également voir dans le souci de « bien écrire » un indice de cette tentation de la perspective éditoriale : l'effort esthétique, s'il est présenté comme étant avant tout auto-destiné, s'adresse également, comme nous l'avons vu, aux lecteurs du journal. Par

---

<sup>131</sup> « *Ouais j'ai écrit pas mal de choses, mais je les ai jamais finies en fait donc [rire bref]* » (Bérénice).

<sup>132</sup> « *En fait j'ai toujours heu un petit carnet avec moi, et heu j'aime bien quand j'entends ou quand je vois des belles phrases, je les écris en fait* » (Julia).

<sup>133</sup> Anonyme, *O meu pipi : journal*, Paris : Jean-Claude Gawsewitch, 2004.

MyMoon Yaël, *Journal super pas intime*, Paris : Privé, 2010.

Duru Roxane, *Petits pains au chocolat*, Laugnac : Stéphane Million, 2008.

une écriture de qualité – cette capacité, ici, à mettre sa vie en mots, et à transcrire de façon captivante les pensées et événements du quotidien – les diaristes s'assurent en quelque sorte le succès de leur journal – être lu –, et donc une plus grande visibilité de celui-ci, cette dernière étant la condition *sine qua non* à un éventuel repérage. Ainsi, Lili établit ce lien entre visées esthétique et éditoriale : « *[le passage en ligne] c'était pour écrire, pour bien écrire aussi, parce que j'ai toujours eu un peu cette envie d'être romancière ou un truc comme ça, et c'est vrai que là aussi l'envie de bien écrire... j'ai toujours trouvé ça joli qu'on écrive bien ce qu'on ressent* ». Le souci de bien écrire ne répond plus seulement à un « besoin » personnel, mais vient faire écho à une posture d'écrivain. Et cette dernière trouve son aboutissement dans la projection d'un avenir éditorial : « *je sais que j'ai toujours aimé beaucoup lire, et j'ai toujours admiré les écrivains, enfin le monde des livres tout ça, donc enfin je pense que c'est surtout ça qui m'a poussé à avoir un truc en ligne, me dire on va me lire, peut-être on va me reconnaître... mais c'est pas arrivé [en riant]* ». Nous constatons par ailleurs que ce fantasme est présent dès la pratique manuscrite : ainsi, par exemple, Cocoon a débuté un journal au collège « *dans le but d'être publiée* » comme l'avait été son amie Julie<sup>134</sup>. Julia, de son côté, nous confie nourrir le fantasme d'être éditée depuis « *toujours* ». Le fait de tenir son journal dans le secret d'un carnet n'apparaît donc pas paradoxalement comme un frein au mirage éditorial, et le fait de débiter une pratique en ligne peut être perçu comme un moyen de rendre celui-ci plus accessible. Malgré tout, même dans le cas d'un journal public, et donc potentiellement publiable, ce désir reste, à l'esprit des diaristes, tout autant insaisissable : « *enfin, je sais très bien que... c'est pas la réalité mais...* » (Julia) ; il est un halo virtuel qui vient stimuler la pratique, et ranimer, dans le secret de la plume, les rêves de petite fille.

Le fantasme ne s'avoue donc qu'à mi-mots, et supporte difficilement une confrontation à la réalité : quand nous interrogeons nos diaristes sur la façon dont elles réagiraient à une proposition d'édition, elles répondent toutes, excepté Julia<sup>135</sup>, par la négative. Sanook nous déclare ainsi « *huum j pense quand même qu'un jour si ça devait m'arriver je pense pas que je le ferais [en souriant]* », quand Lili est catégorique : « *Non. Non j'aimerais pas être éditée* ». Pourtant, Sanook, dans son journal, annonce sans détours son attrait pour le métier d'écrivain<sup>136</sup> ; Lili, de son côté, nous confiait quelque temps plus tôt dans l'entretien avoir démarré son journal en ligne avec à l'esprit l'espoir d'être découverte.

<sup>134</sup> David Julie, *Ça bouillonne dans ma tête*, Paris : L'Harmattan, 1995.

<sup>135</sup> « *Heu ben j'y ai jamais pensé mais... je pense que je serais prête à me lancer* ».

<sup>136</sup> « *J'ai, au fond de moi, un petit rêve - ou une petite tentation plutôt - à tendre vers le métier d'écrivain.* » (13.01.10).

Ces apparentes contradictions peuvent s'expliquer de deux façons. D'une part, il apparaît que cette question de l'édition n'est pas claire pour nos diaristes, comme l'atteste cette réponse confuse de JF : « *donc je sais, je pense pas avoir envie d'être éditée mais en même temps je sais pas, peut-être que dans mon inconscient j'en ai envie, je sais pas, je sais pas ce qu'il se passe dans mon inconscient* ». Le conflit entre la finalité de la pratique diaristique, perçue comme fondamentalement personnelle, et les rêves de consécration publique, rendent difficile l'entretien d'une relation décomplexée avec les questions éditoriales. Par ailleurs, nous pouvons postuler qu'il soit difficile d'assumer ce qui peut paraître comme un rêve de « petite fille » ; une mise à distance de ce dernier par une posture pragmatique peut donc s'exprimer.

D'autre part, nos diaristes – excepté Julia donc – affirment n'envisager une édition que pour des écrits autres que diaristiques : « *j'aimerais bien être éditée, pas mes journaux intimes, mais c'est vrai que j'ai déjà essayé d'éditer des textes tout ça* » (JF). Donner une visibilité trop importante à leur journal, même « *avec un nom d'emprunt* » (Bérénice) leur apparaît être une éventualité effrayante, car outrepassant les frontières de leur pudeur. Ainsi, par exemple, Bérénice nous confie : « *je trouve que c'est vraiment quelque chose de personnel et d'intime quoi et j'ai pas envie de m'exposer heu...* ». Nos diaristes n'assimilent donc pas la publication d'écrits en ligne à l'édition d'un livre, qui leur semble être un événement bien plus retentissant : la semi-obscure permise par la mise en ligne sur le Web – leur journal est public, certes, mais sa diffusion reste confidentielle et discrète – leur offre une certaine protection, que les projecteurs braqués sur le monde de l'édition ne permettraient pas.

De fait, pas question, nous affirment-elles, de livrer un objet si intime à une publicité qui risquerait de les dépasser. Par contre, nos diaristes ne seraient pas opposées, bien au contraire, à éditer d'autres types d'écrits. Le véritable fantasme semble donc se situer ici : le journal intime en ligne comme tremplin à une carrière littéraire. Ainsi, Lili nous confie rêver « *qu'on repère [s]on talent imaginaire* » par le biais de son journal, et qu'on lui propose de produire un récit qui serait édité si elle est à la hauteur. Là encore le constat laisse peu de place aux illusions<sup>137</sup> – « *je sais que ça arrivera pas, mais ce serait une belle surprise* » –,

<sup>137</sup> Signalons que dans l'étude d'Olivier Donnat, 28 % des diaristes déclarent avoir « *pensé à un moment de leur vie devenir écrivain ou vivre de leur plume* » (Donnat Olivier, *Les amateurs : enquête sur les activités artistiques des Français*, op. cit., p.222). Là encore, nous pouvons émettre l'hypothèse qu'un certain nombre des participants à l'étude aient fait le choix de taire leurs aspirations profondes ; même dans la confidentialité d'un questionnaire, une posture est présente. Nous l'avons vu, la figuration de soi est d'abord intérieure – en l'occurrence, se convaincre d'être une personne réaliste, qui n'a pas la naïveté de croire vraiment en ses fantasmes. L'avantage de l'entretien est de permettre à l'enquêté de développer sa pensée, et donc d'avancer le fantasme tout en le relativisant dans un second temps ; le questionnaire, de son côté,

mais s'assume davantage dans le discours de nos enquêtées, qui y voient un moyen de combler leurs aspirations littéraires, tout en préservant leurs écrits intimes.

## 2.2.2 LA TENSION ENTRE VOCATION ET PRESCRIPTION

### a. Une sensibilité innée

Si l'affection de nos diaristes pour la forme d'expression littéraire n'est plus à démontrer<sup>138</sup>, nous nous sommes posé la question de son origine : en d'autres termes, d'où leur vient cette sensibilité ? Possèdent-elles, dans leur entourage ou dans leur environnement, des caractéristiques communes qui peuvent expliquer cet attachement à l'écriture et à la lecture ? En creusant cette question lors de nos entretiens, nous avons pu constater que les discours de nos diaristes possédaient bien un point commun : celui d'affirmer le caractère inné de cette sensibilité. En effet, à leurs yeux, cet attachement pour la littérature est considéré comme faisant non seulement partie intégrante de leur personnalité – « *ça fait partie de moi* » (JF) –, mais également comme relevant d'une disposition purement personnelle. En d'autres termes, elles ont la sensation que cette sensibilité est l'expression d'une part de leur for intérieur, et qu'elle a peu de lien avec leur environnement. Dans ce contexte, leur pratique diaristique leur semble comme venue de « nulle part » : elle serait finalement l'expression de cette sensibilité littéraire innée, et n'aurait été insufflée ni par leurs expériences culturelles, ni par leur entourage.

Ainsi, nous avons tout d'abord pu constater que nos enquêtées ne possédaient pas une culture littéraire diaristique étendue : elles ont lu peu de journaux intimes édités, et éprouvent peu d'intérêt d'ailleurs pour les ouvrages autobiographiques – seule JF nous a déclaré consommer ce type de littérature<sup>139</sup> – : « *c'est pas ce qui m'intéresse heu comme lecture enfin...* » (Lili). Finalement, les journaux intimes en ligne du site sont les premiers écrits autobiographiques à avoir attiré leur attention, et ils ont été découverts une fois leur pratique manuscrite déjà établie. Nos diaristes ne considèrent donc nullement avoir été

---

laisse peu de place à une précision de la pensée ; dès lors, nous postulons qu'un certain nombre de diaristes ont choisi de cocher la case « non » par « commodité ».

<sup>138</sup> Celle-ci s'affirme bien entendu à des degrés divers selon la diariste : par exemple, JF exprime une relation quasi-fusionnelle à la littérature, quand Cocoon est plus distanciée. Mais il est clair qu'une sensibilité littéraire reste une caractéristique forte de nos enquêtées.

<sup>139</sup> « *J'ai toujours été très très attirée par les autobiographies, par le réalisme, par tous ces gens qui parlent en " je " et qui racontent ce qui leur est arrivé, que ce soit des grands auteurs ou des auteurs, des gens qui ne sont pas connus, ça m'a toujours absolument, ouais ça m'a toujours absolument fasciné cette capacité qu'avaient certaines personnes à ... à retranscrire ce qu'il y avait à l'intérieur d'elles, et à en faire quelque chose par écrit* ».

inspirées par des lectures diaristiques réalisées avant leur propre pratique – qui souvent, d'ailleurs, a débuté rapidement, sitôt l'apprentissage de l'écriture attaquée, et à un âge où les livres parcourus se comptent sur les doigts de la main. Par ailleurs, nous avons été étonnée de constater à quel point la qualification d'un ouvrage comme journal intime leur était difficile : certaines étaient incapables de nous citer un titre ou un auteur, d'autres mentionnaient des ouvrages qui n'avaient non seulement rien de diaristique<sup>140</sup> – c'est-à-dire ne présentant pas les caractéristiques formelles du journal intime<sup>141</sup> –, mais rien non plus d'autobiographique – à savoir des ouvrages clairement fictionnels<sup>142</sup>. Le seul véritable journal intime cité – et à la fois par JF, Sanook, Cocoon et Lili – est celui d'Anne Frank, et s'il a « *marqué* » Lili ou « *bouleversé* » JF, aucune des diaristes n'y voit une source d'inspiration<sup>143</sup>. En définitive, en dehors de ce journal intime, les seuls écrits diaristiques cités sont fictionnels. Ce sont eux qui viennent spontanément à l'esprit des diaristes – « *Genre Bridget Jones ?* » (Bérénice), « *Huum... non, à part le journal d'Anne Franck, et sinon... Bridget Jones ça compte ?* » (Lili) – et dont les exemples sont les plus nombreux ; ainsi, sont cités le fameux *Journal de Bridget Jones, L'herbe bleue*<sup>144</sup>, ou le *Journal d'une princesse*.

Leur champ de référence est celui d'une culture dite « populaire » ; les ouvrages cités ont certes été édités, mais sans pour autant qu'ils aient été consacrés comme œuvre littéraire par les médias ou les institutions : le *Journal de Bridget Jones* est souvent présenté comme un ouvrage de divertissement, et le *Journal d'une princesse* ou *L'herbe bleue* sont considérés comme appartenant à une littérature destinée aux pré-adolescents et adolescents.

Il semble que ce soit finalement dans l'imagerie médiatique qu'il faille chercher l'un des possibles instigateurs de la pratique juvénile de nos enquêtées. La représentation de la jeune fille tenant son journal intime à l'abri des regards, dans le secret de sa chambre, est en effet familière dans notre culture occidentale, et de nombreux contenus destinés à la jeunesse – livres, films, séries ou dessins animés – mettent en scène cette figure<sup>145</sup>, qui est

---

<sup>140</sup> D'ailleurs, même Bohwaz, qui a créé un site sur le journal intime, ne se souvient pas avoir lu des journaux intimes édités, et me cite finalement « *celui de Baudelaire* », alors que ce dernier n'en a jamais tenu – sans doute faisait-il référence aux ouvrages *Mon cœur mis à nu* et *Fusées* qui sont des recueils de pensées et réflexions de l'auteur, et qui ont parfois été affublées, à défaut, du sous-titre « Journal intime ».

<sup>141</sup> Fragmentation des écrits et datation des entrées.

<sup>142</sup> Julia nous cite ainsi le roman *Junk* de Melvin Burgess, et JF les ouvrages de la romancière Joyce Carol Oates.

<sup>143</sup> Seule JF, là encore, considère que cet ouvrage a « *élargi [s]es horizons* », même si elle précise avoir débuté sa pratique avant de lire le journal d'Anne Frank.

<sup>144</sup> Qui est perçu, par nos diaristes, comme un « vrai » journal intime, ce qui s'explique par le pacte autobiographique établi par l'écrit et le paratexte.

<sup>145</sup> Quand bien même elle n'occupe pas une place centrale dans l'intrigue

devenue un lieu commun. Dans ces conditions, il n'est pas absurde de concevoir que nos diaristes aient pu être influencées par cette représentation médiatique. Seules deux de nos diaristes établissent un lien direct avec cette dernière, Sanook tout d'abord, qui nous confie « *c'est beaucoup dans les médias quand, dans une série ou dans un dessin animé " oh il tient un journal intime " [...] moi je trouvais ça super, j'ai dû commencer comme ça je pense. Un peu pour faire comme tout le monde et puis après ça m'est resté* ». Bérénice, de son côté, nous explique : « *mais c'est plutôt dans les films, les séries où on voyait les gamines écrire sur leur journal le soir avec leur stylo heu à plume enfin. Donc du coup j'ai commencé comme ça et en fait c'est devenu presque un besoin* ».

L'ancrage social de la pratique – faire comme tout le monde, plus exactement faire comme ce que l'on imagine que les autres petites filles font – est de fait pointé du doigt par Sanook et Bérénice, quand les autres diaristes l'éludent. Ainsi, Julia prend ses distances quant à l'influence, sur sa pratique, du journal fictionnel qu'elle a lu enfant<sup>146</sup>, avant d'admettre, dans une pirouette, une part de mimétisme ; « *hum je pense pas que c'est directement lié mais heu... ça a un peu un rapport, enfin... quand j'étais petite ces livres de princesse ça me plaisait et je voulais faire pareil en fait* ». Cocoon, de son côté, ne détermine une influence que sur un point précis : « *alors quand j'étais plus jeune je ouais, j'avais carrément donné un nom à mon journal [...], mais j'avais lu j'avais lu ça quelque part en fait, j'avais sûrement lu ça quelque part, du coup j'avais donné un prénom* ». L'influence est donc tantôt minimisée, tantôt non formulée, sans doute parce qu'elle n'est pas toujours conscientisée<sup>147</sup>, mais aussi et surtout parce qu'elle fragilise la conception d'une pratique née d'une sensibilité fondamentalement personnelle : l'idée d'avoir débuté sa pratique diaristique en raison d'une forme de prescription culturelle semble être une hypothèse difficilement envisageable pour nos diaristes.

---

<sup>146</sup> Cabot Meg, *Journal d'une princesse : la grande nouvelle*, Paris : Hachette, 2008.

<sup>147</sup> Du fait notamment que la source d'inspiration n'est pas précise, et qu'il s'agit plutôt de la perception répétée de cette image dans les médias. Ainsi, Sanook ne saurait spécifier quelles productions culturelles l'ont influencée : « *Et t'as des souvenirs de livres précis ou de films précis ? – Pff non c'est vraiment ce qu'on voit à la télé quoi, j'ai aucun souvenir exact* ». Les diaristes peinaient non seulement à nous fournir des titres de journaux intimes édités, mais également à citer des productions audiovisuelles inspirées du procédé diaristique – seul *Brigdet Jones* revenait souvent, les diaristes semblant à la fois, par son évocation, faire référence à l'ouvrage et au film. Lili nous a malgré tout cité *Journal intime d'une call-girl*, une série télévisée inspirée d'un journal intime en ligne – ce qu'elle ignorait. Leur représentation de la pratique diaristique est diffuse, et ne prend pas la forme de productions culturelles précises.

## b. Une mise à distance du rôle parental

De la même façon, voir dans l'influence familiale un ressort décisif à leur décision de tenir un journal intime n'apparaît pas satisfaire nos enquêtées. Elles prennent toutes leur distance avec cette explication, en arguant notamment du fait qu'elles n'ont pas été élevées dans un univers de culture écrite : « *pas du tout* » est d'ailleurs une réponse commune à quatre de nos diaristes – Bérénice, Sanook, Cocoon et JF –, qui marquent ainsi un rejet catégorique de cette hypothèse. Chacune des diaristes exprime son ressenti d'un décalage entre leur identité littéraire et le milieu dans lequel elles ont grandi. Ainsi, Bérénice évoque la profession de ses parents – sa mère est commerçante, son père artisan – ainsi que son origine géographique – la Champagne – pour témoigner de cet écart : les carrières de ses parents, « *c'est pas vraiment le milieu* », et en Champagne, « *y'a pas beaucoup de gens qui font des études dans le supérieur, enfin dans ma région en tout cas, c'est plutôt viticulture, agriculture donc...* ». Cocoon, de son côté, se dit issue « *d'une famille très matheuse, scientifique* », et explique : « *c'est pas du tout dans la culture de ma famille de, d'écrire* ». L'une comme l'autre perçoivent leurs origines familiales comme s'opposant fondamentalement à leurs aspirations littéraires – professions commerciale, artisanne ou agricole *versus* intellectuelle, curiosité scientifique *versus* artistique –, dans une vision dualiste presque stéréotypée, qui leur permet là encore d'asseoir leur identité ; « *c'est aussi grâce à ça que je me suis un peu différenciée de... enfin que je suis sortie un peu du chemin heu de la famille quoi, c'est, ça m'a permis oui de, de tracer ma route* » (Cocoon).

Leur sensibilité littéraire leur semble donc ne dépendre aucunement d'un quelconque héritage familial – au point que JF nous déclare « *quand je vois mes parents je me demande d'où ça vient [en riant]* ». Pourtant, nos entretiens nous ont révélé par ailleurs que certaines de nos diaristes avaient bien été sensibilisées, par des membres de leur famille, aux plaisirs de la lecture, voire de l'écriture. Ainsi, JF a grandi dans une famille attachée à la tradition épistolaire. Les parents de Julia ou Cocoon, de leur côté, sont des grands lecteurs : Cocoon nous confie que « *très tôt [s]es parents [lui] ont mis des livres dans les mains* », mettant en relief par cette expression le mécanisme de transmission qui a facilité son apprentissage de la lecture, et donc sa sensibilité à cette pratique. Mais elle n'établit pas de lien direct entre initiation à la lecture et inclination à l'écriture ; de fait, lorsque nous lui demandons si elle considère avoir baigné dans un univers de culture écrite, elle répond « *pas du tout ! Enfin, mes parents lisaient beaucoup, ils lisent encore beaucoup, mais, mais à part ça non* ».



Lecture et écriture sont ici étonnement cloisonnées<sup>148</sup>, ce qui permet en tout cas à la diariste d'écarter l'hypothèse d'une prescription parentale.

Et nous pouvons constater que, chacune à leur façon, nos diaristes entreprennent cette mise à distance dans leur discours, en développant un raisonnement qui leur est propre. Ainsi, Julia admet le rôle joué par ses parents dans son attrait pour la lecture – « *ils nous ont, avec mes frères et sœurs ils nous ont... très vite poussés à lire en fait* » –, mais elle pointe par la suite le fait que, mis à part un de ses frères qui s'est inscrit en littéraire à l'université, elle est la seule à avoir « *accroché* ». L'influence parentale est relativisée par les dispositions personnelles, qui sont présentées comme fondamentales dans le processus d'acculturation à la lecture – à environnement égal, c'est bien la sensibilité personnelle qui fait la différence. Cocoon et Lili développent le même argumentaire ; la première explique en effet : « *par exemple mon frère ne lit pas du tout alors qu'on a eu les mêmes...* ». Lili, de son côté, remarque que, si ses parents les amenaient, elle et ses frères, « *souvent à la bibliothèque quand même* », ces derniers « *prenaient des bandes dessinées* » ; en mettant en avant qu'elle était la seule à se tourner vers des ouvrages non illustrés, elle affirme son attachement à l'écrit, et tend à démontrer que l'incitation à la lecture n'a d'effet que si celle-ci fait écho à une sensibilité personnelle<sup>149</sup>. En outre, Lili minimise le rôle parental en distinguant lecture fonctionnelle – celle de son père, psychiatre, qui « *est en train de lire un truc sur Lacan à Hollywood* » – et lecture affective : le modèle offert par ce dernier lui apparaît finalement aux antipodes de son relationnel à la lecture.

Dans son étude sur les activités artistiques amateurs des Français, Olivier Donnat note que « *l'écriture se distingue des autres activités artistiques amateurs [...] par le rôle extrêmement faible que joue la prescription parentale : plus de 80 % des écrivains estiment que leurs parents n'ont eu aucune influence sur leur décision de se mettre à écrire parce qu'ils l'ignoraient, comme cela arrive souvent dans le cas du journal intime, soit parce qu'il ne prêtaient pas attention aux activités d'écriture de leur enfant. [...] aucun ne considère que ces derniers sont directement à l'origine de leur " vocation "* »<sup>150</sup>. La pratique écrite semble donc avoir pour caractéristique d'être vécue par ses acteurs comme le fruit d'une

---

<sup>148</sup> C'est ainsi également que procède JF, en ignorant tout lien entre son amour de la lecture et la culture épistolaire transmise par sa famille : elle dissocie elle aussi processus de lecture et d'écriture. Elle n'établira par ailleurs aucune relation entre ces deux pratiques d'écriture intimes – que constituent la tenue d'un journal intime et l'échange de lettres personnelles – ; là encore, l'héritage familial n'est pas conscientisé.

<sup>149</sup> Lili et Julia nous ont d'ailleurs confié avoir « *appris à lire très tôt* » (Julia) : elles ont la sensation que leur vocation pour la lecture a précédé les efforts parentaux pour les sensibiliser à cette dernière. Ainsi, lorsque Lili déclare « *j'ai toujours beaucoup aimé lire* », elle tente, par l'utilisation de l'adverbe « toujours », de signifier une forme d'innéisme de son amour pour la lecture.

<sup>150</sup> Donnat Olivier, *Les pratiques culturelles des Français : enquête 1997, op. cit.*, p.145-146.

démarche personnelle, qui serait dépourvue de toute influence familiale ; le caractère confidentiel de la pratique diaristique – du moins à l'égard des proches – tendrait par ailleurs à exacerber ce sentiment.

### c. Une prescription genrée

La sensibilité littéraire de nos diaristes est donc systématiquement considérée dans une forme d'abstraction, ces dernières mettant à distance le rôle de la prescription culturelle ou familiale<sup>151</sup>. Celle-ci se serait manifestée très tôt chez elles, pour des raisons qui ne s'expliquent pas – « *je sais pas, j'ai eu un goût pour la lecture comme ça petite et puis ça, ça continue* » (Bérénice) –, et serait en tout cas à l'origine de leur pratique diaristique, née d'aspirations profondément personnelles. Pourtant, il est apparu lors de nos entretiens que toutes nos enquêtées<sup>152</sup> se sont faites offrir, alors qu'elles étaient enfants, un carnet destiné à recueillir un journal intime : ainsi, par exemple, Bérénice nous confie « *à 10 ans à mon anniversaire, donc pour mes 10 ans, ma tante m'a offert un, un journal intime en fait, avec un petit cadenas, et je me suis dit " ah je vais faire comme dans les films "* »<sup>153</sup>. La portée prescriptive de ce don n'est pas à négliger, tant il semble répondre à un schéma de genre ; les mères, les tantes ou les grand-mères offrent un carnet aux petites filles – quand les petits garçons se voient offrir un présent à connotation plus masculine –, dans une forme de transmission de cette pratique d'écriture réputée féminine<sup>154</sup>. Le fameux carnet porte donc en lui une forte valeur symbolique ; d'ailleurs, pour le désigner, JF nous interpelle ainsi : « *tu sais les journaux là qu'on t'offre, à Noël, quand t'es une petite fille* ». Et effectivement, nous identifions immédiatement l'objet – ou plutôt la représentation sociale de celui-ci – auquel elle fait référence<sup>155</sup> : elle nous renvoie à un imaginaire commun, dans lequel les petites

<sup>151</sup> Aucune des diaristes n'a non plus fait référence à une éventuelle influence d'un professeur ou d'un enseignant ; leur attrait pour les matières littéraires leur semble avant tout s'expliquer par leur personnalité, et non par un éventuel éveil pédagogique permis par l'institution scolaire ou universitaire.

<sup>152</sup> Sauf peut-être Sanook, qui ne nous a pas informée sur ce point, et à laquelle nous avons omis de poser la question.

<sup>153</sup> Nous retrouvons ici une référence à cette culture populaire que certaines de nos diaristes reconnaissent comme source d'inspiration.

<sup>154</sup> Nous pouvons remarquer que la sensibilité littéraire en générale est une caractéristique plus volontiers revendiquée par les femmes : par exemple, dans l'enquête d'Olivier Donnat sur les pratiques culturelles des Français (Donnat Olivier, *Les pratiques culturelles des Français à l'ère numérique : enquête 2008, op. cit.*, [En ligne]), elles sont deux fois plus nombreuses que les hommes à déclarer lire « beaucoup de livres » – 21 % contre 11 % – et à préférer les romans – quand les hommes déclarent se tourner davantage vers des ouvrages de reportage ou d'actualité. Pour illustrer nos propos, nous pourrions également évoquer la proportion écrasante des femmes dans les filières littéraires – en terminale, notamment, elles représentent près de 80 % des lycéens inscrits en L. (Ministère de l'éducation nationale, *Filles et garçons sur le chemin de l'égalité, de l'école à l'enseignement supérieur*, Paris : Depp, mars 2013, [En ligne], p.11).

<sup>155</sup> Nous même nous étant vue offrir par notre mère, alors que nous étions enfant, un carnet avec un petit

filles tiennent un journal intime, et auxquelles il est donc d'usage d'offrir un carnet. Et quand l'initiative n'est pas prise par la famille, ce sont les diaristes elles-mêmes qui, enfants, ont réclamé ledit carnet : ainsi, Cocoon nous confie avoir demandé à sa grand-mère de lui offrir des « [jolies] carnets », et JF nous explique avoir réclamé à sa mère un carnet, « *parce que c'est un truc de petite fille d'avoir un journal intime* ».

Le poids de la prescription dans l'adoption de cette pratique est donc incontestable, même s'il est sous-estimé par nos diaristes – JF s'empresse par exemple de nous expliquer « *du coup elle m'en avait offert un, et elle en avait offert un aussi à ma sœur, sauf qu'il s'est avéré que moi le mien je l'avais fini et que ma sœur elle avait pas écrit une page et que du coup elle m'a donné le sien...* » – : toutes les petites filles tiennent à un moment ou à un autre un journal intime, mais seules les vraies passionnées s'y attachent. Cette propension à défendre la portée personnelle de leur pratique s'explique sans doute par le fait qu'il est plus gratifiant d'y voir l'expression d'une vocation plutôt que le résultat d'une prescription. En mettant en avant la relation personnelle à l'objet, nos enquêtées arguent de la force de leur identité – puisque leur pratique en est une de ses formes d'expression –, et prennent leur distance face à ce qui ne serait qu'une construction culturelle et sociale du féminin. Le caractère genré de la pratique ne leur échappe pourtant pas, pas plus que la classe d'âge qui est inévitablement rattachée à celle-ci : « *généralement le journal intime c'est, souvent ça se réfère... souvent à la jeunesse, à l'enfance* » (JF). Cette catégorisation tend à renforcer la perception d'une écriture diaristique frivole et de piètre qualité<sup>156</sup> : le journal intime apparaît souvent, dans l'imaginaire collectif, comme ce lieu où les adolescentes ressassent, sans grâce, leurs chagrins amoureux et leurs colères puériles<sup>157</sup>.

C'est cette représentation qui amène en partie nos diaristes à garder leur pratique secrète<sup>158</sup>. Ainsi, Cocoon nous confie « *c'est peut-être aussi pour ça que j'en ai pas parlé autour de moi, c'est que ben voilà journal intime ça fait un peu adolescente avec son petit carnet qu'a un petit cadenas, enfin voilà ça fait un peu... petite fille fleur bleue* » : la pratique diaristique, malgré une démocratisation récente, reste taboue, passé un certain âge<sup>159</sup>. Et ce d'autant plus pour les hommes, dont l'injonction à la masculinité – « *être forts,*

cadenas.

<sup>156</sup> En un sens, le diariste est plus volontiers appréhendé en tant qu'écrivain – excepté si ses écrits sont consacrés par l'institution littéraire ou médiatique. Or, nous l'avons vu, les hommes sont majoritairement publiés, et nous postulons que ceux qui ne le sont pas sont peu prolixes à révéler leur pratique ; dès lors, deux visions s'opposent : le journal intime d'adolescente versus le journal intime d'écrivain – masculin.

<sup>157</sup> Cette dévalorisation trouve ses sources dans une conception largement répandue de la personnalité féminine, à laquelle on attribue une sensibilité particulière – qui a tôt fait d'être assimilée à de la sensiblerie.

<sup>158</sup> Car il s'agit aussi de protéger leur journal des regards indiscrets.

<sup>159</sup> Et les réactions de l'entourage lorsque le diariste confie sa pratique renforcent cette tendance : « *j'en ai déjà*

*protecteurs* » (Bohwaz) – rend l'expression des sentiments plus difficile ; ainsi, Bohwaz évoque un « *conditionnement au niveau de la société* » incitant, ou au contraire condamnant, les individus à « *se dévoiler* », selon leur identité de genre<sup>160</sup>. Dans ce contexte, les hommes seraient moins incités à tenir un journal intime, ou à révéler son existence pour ceux qui se sont malgré tout tournés vers cette pratique.

Pour toutes ces raisons, le diarisme reste aujourd'hui encore une « *pratique assez secrète, assez cachée* » (Bohwaz) – d'autant plus s'agissant de celle en ligne, le caractère public éveillant chez les diaristes la crainte de jugements d'autant plus vifs, entre soupçons d'exhibitionnisme et de narcissisme<sup>161</sup> –, qui entraîne selon nous une exacerbation du relationnel intime à l'objet. La confidentialité de la pratique attise la perception de l'écriture comme relevant d'un ressort fondamentalement personnel – « *écrire c'est le prolongement du cœur* » (JF) –, et assoit l'appropriation identitaire de celle-ci.

---

*parlé à des gens, ils me disent " Ouah, à 22 ans t'écris encore un journal, c'est bizarre quand même, ça c'est des trucs de, de gamine quoi ", donc... donc c'est vrai que j'évite en général de le mentionner [en souriant] » (Bérénice).*

<sup>160</sup> Bohwaz avait d'ailleurs remarqué, lors de notre entretien, que les articles portant sur le site *Journalintime.com* – à l'époque où l'effet de « mode » était encore présent – étaient en grande majorité parus dans la presse féminine : « *c'était plutôt dans les magazines féminins car plus perçu comme étant " un truc de fille " »*. Nous pourrions préciser qu'il s'agissait en particulier de la presse adolescente, qui participe elle aussi de la prescription médiatique.

<sup>161</sup> « *Je pense qu'ils [mes proches] trouveraient ça heu... ouais complètement bizarre en fait de, de s'exposer comme ça sur Internet* » (Bérénice).



### CHAPITRE 3 DEUX NOTIONS PROBLÉMATIQUES : LA SINCÉRITÉ ET L'INTIMITÉ

---

Notre exploration des discours sur les fonctions du journal intime, puis sur le statut de l'écriture et du diariste, nous a permis de faire apparaître un certain nombre de caractéristiques significatives de la pratique diaristique. Dans ce troisième chapitre, nous souhaitons mettre en exergue de quelle façon les modalités d'expression et d'exposition de soi à l'œuvre dans la pratique diaristique permettaient de questionner deux notions fondamentales : la « sincérité », et l'intimité. Concernant cette première, il ne s'agira pas, comme nous l'avons spécifié plus tôt, de mesurer le degré de sincérité de nos diaristes au sein de leur journal, mais d'appréhender les discours portés à son sujet, afin de saisir la façon dont nos enquêtées se situent face au contrat de sincérité. La présence effective et quasi-immédiate d'un lectorat dans la pratique diaristique en ligne nous permettra d'interroger plus avant cet élément problématique du pacte autobiographique, brandi comme objet de légitimation par les diaristes des premières générations, et remit en perspective par l'autofiction contemporaine.

Dans un second temps, nous tenterons d'éclaircir la question centrale de l'intimité, en étudiant la conception que nos enquêtées se font de celle-ci. Il s'agira d'examiner la façon dont ces diaristes en ligne se positionnent face à cette notion – du fait précisément de l'apparent paradoxe de leur pratique de mise en exposition de l'intimité –, et de confronter leurs points de vue avec les acquis cumulés, lors de notre étude, sur ce concept : nous tenterons de proposer des pistes de réflexion afin d'éclairer cette notion complexe.

## 3.1 LA QUESTION DE LA SINCÉRITÉ

### 3.1.1 LA FIDÉLITÉ À SOI

#### a. Une promesse à soi-même

Pour questionner le rapport de nos enquêtées à la question de la sincérité, nous nous sommes penchée sur les discours de ces dernières à ce sujet. Dans une première approche, nous avons simplement posé la question « te considères-tu comme sincère dans tes écrits ? » à l'ensemble de nos diaristes, qui ont toutes répondu, parfois en tempérant quelque peu leurs propos, par l'affirmative. Ainsi, par exemple, Cocoon nous a déclaré « *Oui. Oui, oui je pense que... oui je pense que ceux qui lisaient avaient quand même une bonne... une bonne vision de, de ce que je peux être, après c'est toujours partiel hein mais... oui, ouais* » : de fait, tout en affirmant une harmonie entre ce qu'elle considère être, et ce qu'elle considère avoir transmis dans ses écrits – donc une fidélité à soi dans son journal –, elle pointe par ailleurs les limites du pacte référentiel. L'autoreprésentation, comme toute représentation, implique un regard subjectif imprescriptible – et donc une sélection et des omissions, quand bien même celles-ci sont inconscientes<sup>162</sup>. Et parfois, malgré la volonté de la diariste de viser une forme de « vérité de soi », la tâche est difficile. C'est ce que pointe JF, qui confie ne s'être pas toujours montrée authentique, du fait de la présence, un peu trop encombrante, du lectorat : « *j'ai été sincère dans le sens où tout ce que j'ai écrit c'est ce qui m'arrivait, c'est ce que j'ai pensé tout ça, mais j'ai pas été sincère dans le sens où je me suis pas donnée... je me suis pas, comment dire, j'ai pas... je ne suis pas parvenue à occulter le fait qu'il y avait des gens qui pouvaient lire mon journal* ». Le contrat de sincérité, prenant *a priori* tout son sens lorsqu'il est destiné à un autrui, se trouve donc mis en difficulté lorsque le lectorat se montre trop présent<sup>163</sup>. C'est finalement le même mécanisme qui perturbait, deux siècles auparavant, Benjamin Constant, lorsqu'il se désolait de ne pas parvenir à s'exprimer en faisant abstraction d'autrui – puisque « *l'intimité est paradoxalement peuplée* »<sup>164</sup> – : que le destinataire soit assumé ou non, il est projeté par le diariste, et c'est cette projection qui rendra impossible de s'exprimer en toute indépendance.

Malgré tout, la majorité de nos diaristes ont la sensation d'écrire en toute liberté dans

<sup>162</sup> « *Ce qui sera dit dans ces pages seront la pure et simple vérité - enfin du moins, ce que je crois être vérité, le mensonge ne sera pas intentionnel* » (Sanook, 30.12.09).

<sup>163</sup> Lili évoquait le même souci lorsqu'elle nous expliquait que la liste d'abonnés à son journal – et donc la preuve concrète et chiffrée du lectorat – paralysait son écriture.

<sup>164</sup> Pachet Pierre, *op. cit.*, p.82

leur journal. Ainsi, Sanook et Bérénice utilisent mot pour mot la même expression pour signifier qu'elles se livrent sans complexe : « *j'écris vraiment, vraiment ce qui me passe par la tête, et j'ai pas, je me suis pas censurée du tout...* » (Bérénice) ; « *j'écris vraiment ce qui me passe par la tête, parce que j'ai besoin de dire...* » (Sanook). La nécessité de s'épancher leur semble prendre le pas sur les autres considérations, et les confidences importantes se faire de façon quasi-pulsionnelle – « *les choses que j'ai sur le cœur, je les dis* » (Julia). Ce que nos diaristes soulignent là encore n'est autre que la prédominance des fonctions personnelles dans leur pratique : « se connaître » est l'un des objectifs de celle-ci, et mentir serait absurde, d'autant plus si l'on considère que le journal intime « *est le seul lieu où [l'on] peu[t] vraiment dire ce que [l'on] pense et dire ce que [l'on] veu[t]* » (Julia). « Se souvenir » n'aurait aucun sens si la diariste n'avait pas tenté, autant que possible, d'être fidèle à elle-même, car comme l'explique Sanook : « *j'essaie de rester sincère quand même parce que... de toute façon c'est un journal intime, si c'est pour se relire plus tard, autant écrire la vérité* ». Enfin, « se confier » n'aurait aucune vertu cathartique, si les pensées qui avaient besoin d'être exprimées étaient tuées : « *parce que justement c'est pour me libérer donc ce serait contraire à.. à ma pratique en fait, de pas l'écrire, parce qu'au final ça resterait en moi, et ça resterait heu... problématique, alors que de l'écrire ça, c'est comme si voilà, ça sortait du bout de mes doigts et j'étais libre* » (Bérénice). Il est vrai que la réussite du projet diaristique dépend de la pleine réalisation de ces trois fonctions personnelles, et que les trahir volontairement peut apparaître comme un contresens. Ainsi, Bérénice nous confie « *je pense qu'on a plus intérêt à être vraiment soi-même et à être justement sincère qu'à jouer complètement un personnage* ». Finalement, il semblerait que l'engagement à une forme de sincérité relève avant tout d'une promesse à soi-même : la pratique diaristique, fondamentalement auto-destinée<sup>165</sup>, est sous-tendue par un souci de fidélité à soi, pour soi. Et c'est le travail de formalisation – consistant, comme nous l'avons exploré dans le chapitre précédent, à exprimer au mieux son intériorité –, cher à nos diaristes, qui permettra la pleine réalisation de ce projet. C'est donc une sincérité teintée des acquis de l'autofiction à laquelle nos enquêtées s'attachent, qui assume la part de fictionnalisation inhérente à toute écriture de soi<sup>166</sup>, et voit dans l'affirmation de la subjectivité l'assurance d'une écriture authentique ; comme l'écrit si justement Alain Girard, « *ce qu'ils crurent être ou ce qu'ils auraient voulu être, compte autant que ce qu'ils furent* »<sup>167</sup>.

<sup>165</sup> Au contraire notamment de l'autobiographie ou de l'autofiction, qui dans leur genèse même sont pensées en destination d'un public, et dans la projection d'une publication.

<sup>166</sup> « *C'est aussi comment tu vois ta vie [...]. De toute façon c'est une [il insiste sur le mot] interprétation, c'est pas heu... c'est pas une retranscription exacte des faits* » (Bohwaz).

<sup>167</sup> Girard Alain, *op. cit.*, p.149.



Dans ces conditions, la présence du lectorat devient un élément accessoire, que nos diaristes s'efforcent de ne pas prendre en considération, afin de ne pas perturber l'effort de formalisation entrepris. L'éventuel jugement des lecteurs, s'il est parfois projeté, doit être écarté par le diariste, de sorte que la conscience du lectorat – inévitable – ne prenne pas le pas sur les considérations personnelles qui doivent déterminer le projet d'écriture en premier lieu. De fait, plusieurs de nos diaristes nous ont confié se figurer les réactions de leur lectorat lorsqu'elles confient certains actes ou pensées controversables. Par exemple, Bérénice nous explique « *c'est vrai que parfois j'écris des trucs et je me dis heu... bon ils vont penser que je suis affreuse ou que je suis folle [en riant], mais tant pis quoi – Tu l'écris quand même ? – Ouais* » : la pensée du lectorat, quand elle s'impose aux diaristes, ne doit pas infléchir la volonté de formalisation<sup>168</sup>. C'est pourquoi nos diaristes s'efforcent de confier sentiments honteux ou comportements difficiles à assumer – « *Mince ! Ces mots me font honte. Je me dois pourtant de les écrire, quitte à paraître pathétique et désespérée* » (Sanook, 10.02.10) – : c'est bien l'une des missions du journal intime que d'accueillir ce type de confession. Trouble *borderline*, lassitude du célibat ou sentiment de jalousie : exprimer ses failles fait partie de l'exercice. D'ailleurs, Cocoon nous confie : « *et au contraire, enfin c'est pas obligatoirement se dévaloriser que montrer des faiblesses* ». Bien que certains aveux ne mettent pas « *en valeur* » (Cocoon), il apparaît essentiel aux diaristes de les exprimer – « *mais je l'écrivais quand même* » (Cocoon) –, afin de se montrer fidèle à la démarche engagée, et au-delà à soi<sup>169</sup>.

Le respect de cette prérogative est un choix qui, par ailleurs, est ressenti par nos diaristes comme l'expression d'une forme de liberté ; « *par exemple là j'ai pensé aux lecteurs quand j'ai écrit ça... je me suis dit putain les gens qui me lisent ils doivent se dire " elle fait chier elle parle tout le temps de lui, elle le connaît même pas, enfin elle l'a vu deux fois et tout ", et après non c'est bon c'est mon journal, je peux quand même écrire ce que je veux dedans* » (Lili). Malgré la présence d'un lectorat, les diaristes réaffirment donc le caractère fondamentalement auto-destiné du journal intime, et la prééminence des fonctions personnelles qui sont à la genèse de leur pratique – « *et peu importe le, le lectorat, tant pis pour lui, enfin je veux dire c'est vraiment pour moi, et après que ça plaise ou non tant pis, si ça plaît forcément c'est bien, mais si ça plaît pas ben tant pis, parce que moi ça me fait du*

<sup>168</sup> Bien sûr, le simple fait d'avoir à l'esprit le lectorat incline la confiance ; mais nous le répétons, la projection d'autrui rétroagit fatalement sur l'écrit, quand bien même celui-ci serait destiné à rester confidentiel : l'expression de soi ne peut exclure la pensée d'autrui.

<sup>169</sup> « *Et je me maudis d'avoir vécu ça, je me maudis de l'écrire, mais je pense que c'est bien de l'écrire* ». (Lili, 05.09.07).

*bien... C'est un peu égoïste comme heu... [elle rit]* » (Bérénice).

## **b. L'impossible transparence à soi**

Malgré l'attachement de nos diaristes à formaliser fidèlement leurs émotions au sein de leur journal, nous avons pu observer chez chacune d'entre elles une réelle difficulté à formuler certaines pensées, et ce d'autant plus, paradoxalement, qu'elles concernent des événements capitaux dans leur vie. Par exemple, JF tait pendant longtemps le viol qu'elle a subi, avant d'y faire des références cachées, que seul un lecteur attentif et minutieux saura déceler. Sanook n'évoque sa crainte de souffrir d'une maladie mentale qu'à de rares occasions, et choisit de donner un nom à sa potentielle maladie, « Ananké », dont les crises sont souvent décrites dans des termes énigmatiques. Lili, de son côté, n'écrit son désespoir de ne pas attirer les hommes qu'une fois alcoolisée. Et Bérénice, enfin, refuse de noter la raison d'un rendez-vous médical qui l'attend tant que le diagnostic n'est pas posé. Si le journal intime est bien le lieu où le diariste devrait pouvoir exprimer ses craintes et ses échecs – puisqu'il a pour fonction de s'en libérer –, dans les faits il apparaît que la confiance y est parfois difficile. Certaines choses sont tues, ou péniblement esquissées, et ces omissions ou éludations volontaires nous semblent viser avant tout la diariste elle-même ; c'est parce qu'elle ne supporte pas de faire face à ces sujets sensibles qu'elle ne peut se résoudre à les confier sans détours à son journal. Dans cette équation, le lecteur – réel ou projeté – tient un rôle restreint. Sans doute qu'il ne favorise pas, par sa présence, la confession – puisqu'il en est le témoin<sup>170</sup> – : mais c'est entre soi et soi-même que se joue avant tout ce théâtre d'interdits.

Ainsi, nos diaristes évoquent l'impossibilité de mettre en mots certains faits<sup>171</sup> : « *y'a aussi des trucs dont j'aimerais parler mais que... j'arrive simplement pas à les mettre sur écrit]..., par écrit en fait* » (Julia). Et c'est pour elles-mêmes qu'elles ne peuvent se résoudre à les formuler : « *je pense que c'était avant tout pour moi aussi parce que j'osais pas encore en parler directement, ne serait-ce que pour moi j'osais pas encore me qualifier, même si j'avais bien compris, j'arrivais pas à dire ce mot " boulimique "* » (JF). En amont de l'écriture, il y a le refus de considérer la pensée interdite – « *j'arrive même pas à y penser en fait* » (Julia) –, car s'y confronter est trop douloureux. Dès lors, l'écrire est une épreuve pour

---

<sup>170</sup> « *Il y a ce que tu peux supporter que les gens lisent, et ce que tu peux supporter toi de relire aussi* » (Bohwaz).

<sup>171</sup> « *Je ne sais pas par où commencer. Cela fait deux jours que je bloque. Que j'ouvre ce journal, et que je me sens incapable d'écrire un mot* » (Sanook, 14.06.12).

le diariste, une étape qu'il ne pourra franchir que lorsqu'il l'aura acceptée – s'il y parvient un jour – : comment pourrait-il noter dans son journal ce qu'il refuse d'envisager dans la retraite de sa conscience<sup>172</sup> ?

D'autant plus qu'écrire une pensée produit l'effet de la rendre plus effective : la poser noir sur blanc, en laisser une trace, c'est s'interdire définitivement l'alternative de l'ignorance ; « *alors que* », comme nous l'explique Cocoon, « *quand on ne dit rien, qu'on n'écrit rien, qu'on fait rien, ben ça fait comme si y'avait rien* ». Dans ces conditions, il peut être tentant d'opter pour l'omission – « *j'ai l'impression que, tant que je ne l'écris pas, tant que je ne le note pas noir sur blanc, ce n'est pas vrai, c'est juste une idée que je me fais, je peux encore croire que ma vie n'est pas si mal et qu'elle va s'améliorer* » (Bérénice, 11.11.10) – plutôt que de faire le choix d'affronter la réalité : « *Fuck fuck fuckedy fuck. J'ose pas l'écrire. Pour ne pas rendre ma connerie réelle. Bon. J'ai refumé. Je suis une merde* » (Julia, 15.12.10). Ainsi, JF nous confie avoir été déconcertée en relisant son journal quelques années plus tard : « *sachant pertinemment tout ce mal-être qui m'a habitée depuis que je suis toute petite en fait, je sais pas comment j'ai pu le renier à ce point et ne marquer que des trucs joyeux, c'est vraiment que j'étais pas encore prête à faire face à la réalité et à accepter ce qui se passait dans ma vie* ». Ce n'est que tardivement, notamment, qu'elle commencera à décrire ses crises de boulimie, mais sans qualifier sa maladie ; « *j'ai toujours eu honte d'être comme ça, et du coup j'en parlais sans en parler, pour essayer de me délier de ça mais sans le nommer parce que j'avais peur de me trouver face à la réalité* »<sup>173</sup>. L'existence de son trouble alimentaire affleure donc par moments dans le journal : références cachées dans un premier temps, descriptions qui ne laissent plus de place au doute dans un second, sa façon de l'aborder est toujours allusive – jamais elle ne la nommera explicitement, se contentant de suggérer la maladie.

C'est un procédé commun à l'ensemble de nos diaristes, dont les journaux portent inmanquablement la trace de ces pensées interdites. Si elles se refusent, ou se sentent incapables, d'aborder certains sujets, ils pointent malgré tout, au travers d'une phrase énigmatique, d'une allusion détournée, d'une expression faussement détachée. Ainsi, de Cocoon, qui utilise l'humour comme rempart pour évoquer son célibat, qui la touche bien plus qu'elle ne veut laisser l'entendre. De Sanook, qui choisit le symbole – la fatalité – pour qualifier le trouble mental dont elle croit souffrir. De Lili, qui choisit l'anglais pour évoquer

---

<sup>172</sup> « *Même dans la vie normale, heu ça m'arrive souvent de me mentir à moi-même* » (Julia).

<sup>173</sup> Finalement, elle se décidera à affronter son mal-être pour tenter d'en guérir : « *je commençais à accepter le fait que oui c'était comme ça c'était une maladie et que si je l'acceptais pas j'allais jamais m'en débarrasser, [...] donc les moyens que j'avais c'était de l'écrire* ».

sa crainte profonde d'être condamnée à ne plaire à personne, comme pour déréaliser le constat. Ou de Julia, à qui il faudra une semaine pour annoncer la mort de Nastasya, en deux phrases expéditives, perdues dans un long paragraphe. Par ces artifices, nos diaristes tentent d'exprimer ce qui les ébranle, parfois semble-t-il presque malgré elles – les mots paraissant jaillir subconsciemment –, sans pour autant choisir d'affronter ce qui a été à peine formulé. Ces timides percées, qui permettent aux diaristes de ne pas rompre la promesse qu'elles ont établie avec elles-mêmes, manifestent par ailleurs l'impossibilité d'une transparence à soi – telle que nous l'avons éclairé au regard du journal d'Anaïs Nin puis des théories autofictionnelles – : l'idée d'une mise à nu intégrale de l'individu est un leurre, qui omet de considérer l'ambivalence du sujet, et l'insaisissabilité de la part inconsciente. En outre, la mise en scène de soi est aussi intérieure : choisir de ne pas affronter certaines pensées relève d'un phénomène de protection de la « face », qui préserve l'individu de sentences trop brutales. Ainsi, même dans l'introspection du journal, se jouent des systèmes de défense, qui ne sont pas pour autant incompatibles avec l'idée de sincérité – puisque, comme nous l'avons vu, la notion, moderne, que nous empruntons, intègre ces limites – : « *on ne peut vivre qu'avec une certaine image de soi, et le journal sera, comme l'autobiographie, le lieu de construction de cette image positive* »<sup>174</sup>.

### 3.1.2 LA « BULLE » DIARISTIQUE

#### a. L'expression d'une intériorité

Ces limites posées, le journal intime demeure, pour nos diaristes, un espace privilégié d'expression de soi. Elles sont en effet nombreuses<sup>175</sup> à affirmer se sentir davantage elles-mêmes au sein de leur journal que dans la vie de tous les jours. Ainsi, JF nous confie : « *je pense que j'étais plus vraie dans mon journal* » ; Bérénice, de son côté, affirme : « *y'a pas de censure, y'a pas de... cette obligation un peu de.. ça veut dire que dans la vraie vie je suis comp[lètement]..., enfin moins vraie, je suis complètement... [elle rit]* ». L'une et l'autre, tout comme Lili et Sanook, ont la sensation d'être plus libres de s'y exprimer<sup>176</sup>, et de se montrer telles qu'elles se perçoivent au fond d'elles-mêmes – « à

<sup>174</sup> Lejeune Philippe & Bogaert Catherine, *op. cit.*, p.29.

<sup>175</sup> Seule Julia ne prend pas de position sur cette question, qu'elle esquivé en pointant du doigt avec justesse l'inéluctable mécanisme de figuration de soi : « *c'est un peu pareil [que dans la vie] en fait. Enfin, dans les deux cas je... ouais j'essaie de contrôler un peu l'image que je renvoie* ».

<sup>176</sup> Nous pourrions citer le diariste Alex Hardivilliers qui note dans son journal : « *J'écris ce que je ne dis pas* » (Hardivilliers Alex, 13 octobre 1987, Cité In Braud Michel, *op. cit.*, p.40). À noter que l'ouvrage édité, intitulé *Journal d'une graphomanie* (2001), est un recueil des entrées du journal consacrées à une réflexion

*l'intérieur* » (Lili) – : « *je suis quelqu'un d'assez secrète, donc disons voilà que quand j'écris je suis plus moi-même dans le sens où... ce que je suis au fond de moi, ce que je pense vraiment, ce que je ressens et tout, alors que dans la vie de tous les jours je vais pas forcément montrer ce que je suis à tout le monde...* » (Sanook). Dans cet espace exempt du regard de leur cercle social, elles se sentent autorisées à livrer ce qu'elles ont sur le cœur – « *je pouvais plus montrer heu des, des facettes de moi que je ne montrais à personne, sur, sur Internet* » (Cocoon) –, au point d'évoquer certaines choses jamais confiées à personne : « *y'a des choses que je dis sur le site que j'ai jamais dit à personne en fait, des événements que j'ai jamais racontés* » (Cocoon). Et les exemples sont nombreux – mais nous n'en prendrons qu'un par diariste – : le trouble *borderline* pour Sanook, la jalousie envers son frère pour Cocoon, les harcèlements de son ex-compagnon pour Julia, l'angoisse de finir célibataire pour Lili, les crises de boulimie pour JF, ou les mauvais traitements de son petit ami pour Bérénice. Parfois, certains de ces faits sont évoqués auprès de l'entourage, mais en affectant un détachement pour dissimuler les failles : ainsi, Lili a bien raconté autour de soi sa « *mauvaise appréciation de stage* » ; mais elle l'a évoqué « *en rigolant, " tu vois ils m'ont mis peut mieux faire et tout, sympa "* – « *alors que sur le site j'ai vraiment dit " putain.. j'aime pas ça quoi "* ». Bérénice, de son côté, s'est contentée de mentionner la rupture avec son petit ami, mais sans révéler le comportement de celui-ci, ou sa souffrance : « *donc j'en ai parlé mais pas aussi... – **Explicitement ?** – Voilà, pas... voilà, pas forcément en détail vraiment, ce que je ressentais vraiment, j'ai juste évoqué la situation et c'est tout* ». Dans ces cas-là, le journal – et les lecteurs qui se trouvent derrière – devient l'unique confident des pensées coupables, honteuses ou trop douloureuses, dont les proches sont exclus : « *le discours empêché ou interdit est restitué dans le journal et l'image de soi mise à mal dans le monde est ainsi restaurée* »<sup>177</sup>.

Les motivations sont plurielles. La crainte du regard porté par l'entourage tout d'abord, qui a tôt fait d'être condescendant ou réprobateur, et qui, au contraire de celui du lecteur virtuel, est invasif, mais aussi important<sup>178</sup> : « *tout ce qui est en rapport plus ou moins avec mon copain, j'en parle pas, pas forcément parce que je me dis qu'on va pas, spécialement voilà, me comprendre, ou qu'on va me juger* » (Bérénice). Parfois, c'est tout simplement l'absence d'une personne à qui se livrer – « *j'avais pas les bons*

---

méta-discursive sur la pratique diaristique de l'auteur – qui cache par ailleurs son identité sous un pseudonyme, et qui serait, selon l'éditeur, une personnalité célèbre.

<sup>177</sup> Braud Michel, *op. cit.*, p.40

<sup>178</sup> Sans compter que l'entourage peut agir directement sur la vie du diariste, ce qui n'est pas le cas, *a priori*, des lecteurs « étrangers ».

*confidents* » (JF) – qui explique que le journal intime recueille à lui seul certaines pensées. Un autre motif invoqué par plusieurs de nos diaristes est leur plus grande aisance à se confier par écrit : « *tout ce que je ressens, tout ce que je vis et tout j'arrive mieux à l'exprimer sur un journal intime que dans la vie de tous les jours* » (Sanook) ; l'instantanéité de la communication orale, et la situation de face-à-face, sont considérés comme des freins à l'extériorisation de ses états d'âme ou des sujets sensibles. Enfin, les diaristes ont la sensation de devoir, dans leur vie quotidienne, maîtriser davantage leur « face » : « *[dans le journal] je contrôle pas forcément ce que je sors ou ce que je dis tout ça, et donc non je contrôle mieux mon image publique que l'image du journal* » (Lili). Le « masque » social est jugé plus oppressif qu'il ne l'est dans le cadre du journal – « *alors que dans mon journal je pouvais juste me lâcher et écrire toutes mes conneries, tous mes états d'âme, toutes mes joies* » (JF) –, car les enjeux y sont multiples – réussites professionnelle, amicale, amoureuse. De son côté, la pratique diaristique est considérée comme échappant quelque peu à cette pression sociale, puisque s'épanouissant dans un cadre ressenti virtuel, en quelque sorte coupé de la réalité – la fameuse « bulle » de Lili.

Dès lors, se manifeste pour nos diaristes « *le sentiment que c'est leur moi le plus profond qu'ils livrent à des inconnus. Ils exposent une identité plus vraie et plus authentique que celle qu'ils affichent dans le monde réel en jouant des rôles sociaux jugés contraignants et conventionnels* »<sup>179</sup>. La sensation de s'imposer un « masque » conforme aux attentes sociales est en effet profondément ancrée en nos diaristes<sup>180</sup>, qui perçoivent dans le modèle social valorisé une véritable injonction au bonheur. De fait, exprimer son mal-être leur semble perçu comme une faiblesse<sup>181</sup>, qu'elles se doivent de cacher tant que faire se peut : « *dans la "réalité" [petit rire], je veux dire dans la vie de tous les jours, c'est pas une facette de moi qui, enfin que je montre, je pense que tu as pu t'en rendre compte, je suis pas, alors que je suis assez larmoyante dans mon journal et torturée, heu c'est pas une facette que je montre aux gens, je montre quelqu'un d'enjoué parce que voilà, parce que la société un peu est comme ça* » (Bérénice).

<sup>179</sup> Cardon Dominique, « Le design de la visibilité : un essai de cartographie du web 2.0 », *op. cit.*, [En ligne].

<sup>180</sup> « *Je me rends compte que je joue un rôle. De façon permanente. C'est par rapport à mon dernier écrit, où je parle pour la première fois je crois de mon problème avec la bouffe. C'est tellement débile. Je ne veux pas montrer ce côté de ma personnalité. Personne dans mon entourage n'est au courant de ça, ou alors j'en parle, juste en quelques mots, comme d'une période de ma vie résolue et bien derrière moi. J'ai honte. Honte de moi, de ce que je suis. J'ai même honte de l'écrire ici, alors que personne ne me connaît* » (Cocoon, 25.03.08)

<sup>181</sup> « *Mon personnage public c'est je m'en fous enfin... action/réaction, on avance, on avance, on avance* » (Lili).

## b. Les deux faces d'une même personnalité

Ce n'est pas pour autant qu'elles estiment tromper leur entourage – « *ça veut pas dire que j'étais fausse dans la vie de tous les jours* » (JF). Leur face sociale – plus contrôlée donc – vient compléter leur face intérieure : « *c'est les deux, l'un avec l'autre mais heu... mais, ouais enfin je suis faite des deux quoi. Parce que j'ai des émotions, j'ai des machins, mais je les dis pas à tout le monde, je les dis à mon journal, mais quelqu'un qui me lit que par mon journal peut pas me connaître telle que je suis vraiment quoi, enfin... Il manque toute la facette heu toute l'autre facette* » (Lili). L'une et l'autre face s'imbriquent – « *les deux se complètent* » (Lili) –, pour constituer leur individualité, et sont « *complémentaire[s]* » (Cocoon). La situation n'est donc pas vécue comme pathologique – « *quand j'écrivais le journal il y avait aussi peut-être deux, deux per[sonnalités]..., enfin sans pour autant être schizophrène, deux personnalités différentes presque, il y avait celle qui écrit le journal, et celle qui vit heu, même si le journal racontait ma vie, c'était... enfin c'était différent* » (Cocoon) –, ou comme résultant d'une conduite hypocrite, mais comme relevant d'une adaptation identitaire aux contraintes sociales<sup>182</sup>. Dès lors, si les lecteurs de leurs journaux sont des témoins privilégiés de leur intériorité – « *c'est des gens qui savent tout de notre vie et heu enfin tout ce qu'on pense ce qu'on ressent vraiment...* » (Lili) –, ils ne sont pas considérés pour autant comme aptes à appréhender l'entièreté de la personnalité du diariste, puisque la face sociale de ce dernier leur échappe : « *y'a une partie de moi que les gens ne connaissaient pas* » (Cocoon). C'est une situation finalement « *paradoxe* » (Lili) qui se met en place, les lecteurs ayant accès à « *des choses vraiment intimes ou personnelles que [le diariste] n'aur[a] peut-être pas vraiment partagé avec [s]on entourage* » (Lili), tout en étant exclus de la « vraie » vie de celui-ci<sup>183</sup>.

Aux yeux de nos diaristes, leur journal leur ressemble donc « *à l'intérieur, mais pas à l'extérieur* » (Lili). De fait, elles sont persuadées que leur entourage découvrirait des aspects méconnus de leur personnalité s'il était amené à lire leur journal : « *je sais que mes meilleurs amis si elles lisaient mon journal elles seraient abasourdies quoi, parce que elles savent pas la moitié de ce que je pense ou ce que je ressens, ou de ce que je vis...* » (Julia). D'ailleurs, JF, qui avait fourni l'adresse de son journal en ligne à certains de ses proches, nous confie que l'un d'entre eux avait été « *abasourdi* » ; « *il me connaissait bien mais il connaissait pas tout ça... donc y'avait le petit point qu'il connaissait puis autour de ça il y*

<sup>182</sup> Nous pourrions ici évoquer Benjamin Constant qui notait dans son journal « *mettre un caractère, comme on met un habit, pour recevoir* » en dehors de celui-ci, afin que les autres ne le croient pas « *fou* » (Constant Benjamin, « Journal », In *Œuvres complètes*, T.7, *op. cit.*, p.279).

<sup>183</sup> Où « *les relations sociales ne sont vraiment pas les mêmes* » (Lili).

*avait tout le monde dont il avait même pas conscience... ».* Puis, il y avait ses meilleures amies, qui la « *connaissaient vraiment très très bien* », mais dont la découverte du journal lui a donné la sensation qu'elles la « *comprenaient encore plus* ». Dès lors, nous pouvons imaginer en quoi l'idée de voir son journal lu par son entourage peut être séduisante pour le diariste : ce serait offrir à ses proches une clé de compréhension à son intériorité, une façon inédite de partager ces pensées qui leur échappent. Le fantasme est grand – « *dans mon journal papier y'a deux trois ans j'ai mis l'adresse de mon journal intime en ligne pour que si jamais je meurs un jour les gens qui lisent mon journal papier puissent aller voir en ligne qui j'étais vraiment* » (Lili) – et ne survivrait pas à une mise en œuvre concrète – c'est bien parce que le journal est écrit à l'abri du regard des proches qu'une fidélité à soi y est possible – : la forme de retraite sociale permise par le procédé diaristique est une des conditions *sine qua non* pour espérer respecter sa promesse d'être sincère.

### 3.2 LA QUESTION DE L'INTIMITÉ

La notion de sincérité, loin d'être devenue caduque, se trouve donc être centrale dans la pratique de nos diaristes, qui se réapproprient celle-ci dans une perspective résolument moderne<sup>184</sup> – rejet du pacte de référentialité, fictionnalisation de soi assumée, et revendication, non plus d'un pacte établi avec le lecteur, mais d'une promesse à soi-même. Ce constat posé, c'est au tour de la notion d'intimité d'être questionnée, le contexte contemporain nécessitant là encore de réévaluer un concept qui pourrait sembler dépassé : dans une société où l'intimité est surexposée, et nous intéressant à une pratique consistant à rendre publics des écrits intimes, peut-on encore parler d'intimité ? Ce questionnement sous-tendant l'ensemble de notre travail, l'analyse des discours de diaristes à ce sujet nous semblait constituer une nouvelle entrée capitale qui, par la compréhension des phénomènes étudiés, permettrait de clarifier cette épineuse question de l'intimité.

---

<sup>184</sup> En l'occurrence autofictionnelle.



### 3.2.1 UN JARDIN SECRET PRÉSERVÉ

#### a. Les frontières de la pudeur

Le premier élément que nous pouvons observer est le fait que nos diaristes ne considèrent pas exposer, dans leur journal, leur intimité dans son intégralité : elles ont la sensation d'avoir posé leurs propres limites à leur dévoilement, et en ce sens de conserver une part d'elles-mêmes à l'abri des regards ; « *enfin disons que je choisis ce que je veux mettre, ce que je veux pas, enfin ce que je veux dire ce que je veux pas dire* » (Sanook). Parce qu'elles ont pris la décision de garder certaines choses pour elles – « *j'ai pas envie de tout dire* » (Julia) –, elles estiment maîtriser l'exposition de soi entreprise, et leur jardin secret rester finalement intact. Notamment, pour beaucoup d'entre elles, leur sexualité est un sujet qu'elles ne souhaitent pas détailler, car il leur semble « *trop personnel* » (Lili). Et cette limitation n'est pas vécue comme une contrainte, mais comme l'expression d'une résolution personnelle : « *ça faisait pas partie des choses que j'avais envie de raconter* » (Cocoon). De fait, certains éléments de leur vie, jugés plus intimes que d'autres, ne sont pas abordés, ou font l'objet d'une réflexion avant d'être partagés : « *je me posais souvent la question quand j'écrivais c'était, souvent je me demandais mais jusqu'où je peux aller justement quand je parlais, justement des aventures que j'aie eues heu avec ces garçons, je me disais jusqu'où je peux aller heu, qu'est-ce que je peux raconter, qu'est-ce que je ne peux pas ou ne veux pas raconter ?* » (Cocoon).

C'est finalement d'une question de pudeur<sup>185</sup> dont il s'agit ici, pudeur essentiellement sexuelle – puisque le fait de se retenir de faire état de sa sexualité fait l'unanimité chez nos diaristes –, qui fait qu'un certain embarras peut être ressenti à évoquer en détail ce sujet précis : « *des fois je parle un peu de trucs sur mon journal mais j'évite de trop en parler ben parce que ça me gêne aussi... même d'en parler tout court* » (Lili). Mais la pudeur est fondamentalement affaire de perception : il est d'ailleurs intéressant de noter que le terme de pudeur, qui pose certains problèmes de définition à nos enquêtées – « *je suis pas sûre de bien comprendre ce mot en fait* » (Julia) –, est appréhendé différemment selon la diariste. Si certaines y adjoignent une valeur positive – la pudeur est synonyme d'une « *retenue* » (Julia) qui fait que l'individu se respecte – d'autres, comme JF, l'assimilent à de la « *censure* » ou à une « *barrière* » ; « *vue sous cet angle, la pudeur apparaît plus comme une infirmité que*

---

<sup>185</sup> Pour rappel, la pudeur est le « *sentiment qui retient d'accomplir ou de regarder toute action ou sa représentation [...] par respect pour soi-même* » ; elle est donc à différencier de la décence, qui s'exprime par respect « *pour les autres* » (Bologne Jean-Claude, *op. cit.* p.20).

*comme une vertu. Elle sert à dissimiler une faiblesse, un ridicule, le défaut de l'armure – les larmes ne siéent pas à l'homme comme les noms grossiers ne siéent pas aux femmes* »<sup>186</sup>.

Dans tous les cas, les frontières de la pudeur sont propres à chaque diaristes ; si certaines choisissent, par exemple, d'aborder leur sexualité sans trop de réserve – notamment JF et Julia –, ce n'est pas pour autant qu'elles sont impudiques. Le champ de la pudeur est relatif à chaque individu – même s'il est, bien entendu, déterminé en partie par un contexte social<sup>187</sup> –, et définir quels sujets « *portent atteinte à la personne et à l'intégrité de la personne* » (Cocoon) ne relève pas d'une prescription sociale, mais de considérations personnelles<sup>188</sup> : même si la pudeur est en partie sociale, chacun repositionne à sa façon les limites de sa propre pudeur. Lorsque Sanook juge sévèrement ce type de journaux – « *je pense qu'il faut savoir se donner des limites parce que je suis tombée sur quelques journaux où ça m'a paru un peu... [...] ben niveau pff ouais au niveau des relations, du sexe et tout ce qu'on veut à ce niveau-là, les gens, y'en a qui se gênent pas à ce niveau-là. Parce que moi je pense que... de ce, à ce niveau-là je pourrais pas, je pense pas que je pourrais m'exposer énormément... de ce point de vue* » –, elle se positionne du point de vue de sa propre pudeur, qui est différente de celle des diaristes en question. Elle rapporte d'ailleurs la question à elle-même – « *je pourrais pas* » –, signifiant que ses propres limites sont différentes – et n'hésite pas, au demeurant, à évoquer des sujets que certains ne manqueraient pas de juger impudiques.

Autre exemple, pour Cocoon les sentiments amoureux se doivent d'être gardés pour soi – et pour la personne aimée – : « *pour moi c'est presque un manque de respect envers soi-même et envers l'autre en fait*<sup>189</sup>, *enfin quand j'ai une amie qui me raconte ses nuits et ses jours et toutes ses conversations quoi que ce soit avec son mec, je me dis mais enfin tais-toi quoi, j'ai pas besoin de le savoir, j'ai pas envie de le savoir, et c'est enfin, c'est une question de se respecter aussi de se garder des choses secrètes* ». Si Cocoon se montre en effet peu prolixe à évoquer sa relation amoureuse avec J. dès lors que celle-ci se révèle sérieuse, par ailleurs elle n'hésite pas à décrire, en amont, ses rencontres – ratées – avec différents jeunes hommes. C'est donc pour elle l'amour « avec un grand A » qui ne doit pas se partager, ce qui peut apparaître comme un parti pris singulier au regard d'autres journaux

<sup>186</sup> Bologne Jean-Claude, *op. cit.* p.14.

<sup>187</sup> L'individu pose les frontières de sa pudeur en fonction du contexte social ; par exemple, dans un contexte de libération de la parole sexuelle, il sera plus volontiers amené à considérer qu'évoquer sa sexualité n'est pas dégradant pour lui-même.

<sup>188</sup> Par contre, juger que l'exposition d'un diariste dans son journal heurte sa propre sensibilité concerne la question de la décence. Le sentiment d'impudeur finalement ne peut s'exprimer que pour soi-même – avoir la sensation, par exemple, d'être allé trop loin dans la confidence.

<sup>189</sup> Leur évocation est tout à la fois, aux yeux de Cocoon, impudique et indécente.

qui évoquent avec délectation les délices de l'amour naissant – par exemple, ceux de Lili ou de Bérénice<sup>190</sup>. De son côté, Lili est plus nuancée, pointant du doigt, au détour d'une phrase, le caractère personnel de la perception de la pudeur : « *peut-être y'en a qui diraient " elle raconte vachement de trucs et tout ", mais j'ai jamais trouvé que j'en disais trop, ou pas assez, ou trop crûment* ». Finalement, peu importe le jugement porté par autrui tant que le diariste respecte les frontières de sa pudeur, et qu'il se sent en accord avec son propre dévoilement.

## **b. La complicité de soi à soi**

Définir ainsi des limites à leur exposition n'est pas considéré par nos diaristes comme un frein à la promesse qu'elles se sont faites d'être sincères. Tout d'abord, comme nous l'avons développé, cet engagement n'est entrepris qu'à destination du diariste lui-même, qui n'a aucun compte à rendre au lecteur ; « *Libre à moi de vous dire ce que je souhaiterais dire, et d'omettre ce que je désirerais omettre. Je m'abstiendrais sans doute de vous communiquer certaines vérités, si je souhaite les garder pour moi* » (Sanook, 30.12.09). Dans cette perspective, préserver un jardin secret est légitime, et choisir d'omettre certains faits ou pensées appartient pleinement au diariste ; de la même façon, décider d'entremêler fiction et « réalité » – la fameuse « *stratégie d'ambiguïté* »<sup>191</sup> des auteurs d'autofiction – est permis au diariste dès lors que le pacte de référentialité est considéré caduque : assumer la part de fictionnalisation de soi offre au diariste toute latitude à l'expression de lui-même. Puisque, dans une conception moderne de la sincérité, distance a été prise avec l'idée d'une transparence à soi, la marge de liberté du diariste est grande, et se jouer des incertitudes de l'appréhension de soi n'est plus considéré comme une tromperie, mais comme la radicalisation d'une disposition inévitable.

Mais si les distances prises avec le lecteur autorisent le diariste à exclure de son journal certaines confidences, ne peut-on pas voir dans le fait de taire par pudeur certains éléments de sa vie une entrave à la visée de fidélité à soi ? Si la fictionnalisation de soi est désormais considérée comme partie intégrante à toute écriture de soi, et la difficulté à évoquer certaines pensées interdites comme la conséquence inévitable de l'impossibilité

---

<sup>190</sup> C'est en outre un parti pris qui ne s'imposera à Cocoon que tardivement, une fois sa relation avec J. établie ; « *à partir d'un moment j'ai eu l'impression que... que je n'avais plus de... d'histoire pour moi [...] j'avais l'impression de, de dévoiler trop de choses en fait, de mon histoire [avec J.]* ». Cocoon s'est donc prêtée elle aussi au jeu du récit du discours amoureux, avant de juger l'exercice impudique ; cette expérience l'a amenée à reconsidérer ses propres limites.

<sup>191</sup> Gasparini Philippe, *op. cit.*, p.299.

d'une transparence à soi, choisir de passer sous silence certains éléments, du fait précisément de la présence du lecteur, n'est-ce pas trahir la démarche diaristique ? Comme nous l'avons vu, les diaristes font le choix de poser certaines limites à leur dévoilement pour préserver un jardin secret ; c'est donc aussi à destination des lecteurs qu'une retenue s'engage – si leur journal n'était pas public, ces éléments seraient relatés – « *ça serait mon journal manuscrit j'écrirais plus facilement quand même...* » (Lili). Dès lors, ne peut-on pas considérer que la présence du lectorat vient infléchir l'engagement qu'elles ont pris avec elles-mêmes de se livrer dans un esprit de sincérité ? En d'autres termes, conserver un jardin secret, parce qu'un regard extérieur a loisir de parcourir le journal, n'est-ce pas contraire à une pratique dont les fonctions sont déclarées fondamentalement personnelles ?

Nous interrogeant sur cette question, nous avons rapidement observé deux points susceptibles de l'éclairer. D'une part, circonscrire le champ des révélations n'est pas considéré par nos diaristes comme relevant d'une nécessité s'imposant à eux, mais comme le résultat d'un choix personnel et raisonné ; à leur esprit, il s'agit donc avant tout d'un compromis, leur permettant de se livrer sans avoir la sensation de violer les limites de leur pudeur. La présence du lectorat les conduit donc à repositionner leur démarche, qui s'adapte au contexte de lecture effective, sans qu'ils aient la sensation de faire des concessions considérables. Comme nous l'avons évoqué plus tôt, les choses importantes sont écrites, le besoin de s'épancher l'emportant sur les autres considérations – « *les choses que j'ai sur le cœur, je les dis* » (Julia). Ainsi, JF nous confie avoir hésité à relater sa rupture avec Ch., qu'elle jugeait trop personnelle, avant de changer d'avis ; « *j'avais pas envie de le publier mais après je me suis dit voilà exactement donc ce journal c'est moi, c'est moi dans toute sa, dans toute son intégralité, donc je vais publier parce, ben parce que c'est moi* » (JF).

Les manifestations de la pudeur se trouvent donc souvent limitées aux sujets jugés secondaires – « *c'est pas que c'est pas important, mais c'est, ça faisait pas partie des choses que j'avais envie de raconter* » (Cocoon) – et ne résistent pas au besoin de se confier. D'autant plus que nos diaristes n'hésitent pas à emprunter des chemins détournés lorsque leur pudeur leur fait barrage : l'allusion est en effet un procédé utilisé pour exprimer certaines choses qui ne « *fer[ont] écho* » (Bérénice) qu'au diariste, permettant à celui-ci d'extérioriser ce dont il a besoin, et d'en laisser une trace, sans que le lecteur n'y ait accès ; « *beaucoup de choses quand je les écris des fois elles n'ont aucun sens pour quelqu'un qui va venir me lire, mais c'est pas grave parce que c'était avant tout pour moi donc...* » (JF). Les évocations sans explication, les propos énigmatiques, les phrases inachevées sont autant

de moyens de signifier sans révéler : la compréhension échappe au lecteur – « *je sais que y'a personne qu'a compris ça* » (Julia) –, quand ce n'est pas tout simplement l'allusion qui lui est invisible – elle peut être évoquée d'une façon anodine, de manière à être imperceptible pour un regard extérieur. Philippe Lejeune et Christine Bogaert notent que, d'une manière générale, dans les journaux intimes : « *ce que vous taisez restera accroché à ce que vous dites. Le lecteur étranger n'y verra goutte. Il peut seulement deviner, s'il est attentif, à quel registre appartient ce que vous taisez. Mais pour vous l'acte régulier d'écriture fixera une sorte de récit parallèle implicite. Votre journal n'est pas vraiment "codé", mot à mot. Il sert probablement d'engrenage dans la machinerie de votre mémoire* »<sup>192</sup>. Dans le cas du journal intime en ligne, les procédés destinés à exclure le lecteur peuvent être considérés comme une façon d'entraver l'activité interprétative du lecteur ; pour Umberto Eco, le texte est « *une machine paresseuse qui exige du lecteur un travail coopératif acharné pour remplir les espaces de non-dit ou de déjà dit restés en blanc* »<sup>193</sup> : dans le cas que nous évoquons, le diariste fait en sorte que les blancs restent blancs.

La présence du lectorat vient donc modifier la forme de l'écrit, mais sans en transformer l'intention ; en d'autres termes, c'est la formulation de la confiance qui sera affectée, non pas la confiance en elle-même. Ce procédé, instaurant par ailleurs une connivence entre l'auteur et lui-même, réaffirme le droit de ce dernier à s'émanciper du lectorat, et intensifie la force de la promesse établie à lui-même ; le diariste est non seulement libre d'exclure le lecteur de la compréhension de son écrit<sup>194</sup>, mais la dynamique fondamentalement personnelle de la pratique diaristique est par ailleurs exacerbée : la complicité de soi à soi prime sur le relationnel au lectorat.

### 3.2.2 RÉFLEXION DÉFINITOIRE

#### a. Un flou conceptuel

Au regard des éléments soulevés dans cette partie, nous pouvons donc conclure que nos diaristes ont la sensation de parvenir à conjuguer fidélité à soi et respect de leur pudeur ; la présence du lectorat les amène à réorganiser les contours de leur dévoilement, afin de ne

---

<sup>192</sup> Lejeune Philippe & Bogaert Catherine, *op. cit.*, p.121.

<sup>193</sup> Eco Umberto, *op. cit.*, p.27.

<sup>194</sup> Procédé d'écriture suffisamment rare pour être signalé, un auteur s'efforçant habituellement au contraire d'assurer la compréhension de ses écrits.

pas dépasser les limites qu'elles se sont fixées dans l'exposition de leur intimité. Mais qu'entendent finalement nos diaristes quand elles brandissent cette notion ? Et se sentent-elles en accord avec le terme d'intime qui accompagne leur journal ? Le flou conceptuel qui entoure ce terme nous a amenée à interroger nos enquêtées sur leur propre définition de l'intimité, afin de mettre en lumière certaines représentations de cette notion. Le point fondamental que nous avons pu extraire de l'analyse des discours sur l'intimité est l'extrême confusion la concernant : nos diaristes proposent différentes définitions de celle-ci – qui, même si elles se rejoignent souvent, s'appuient sur des approches différentes, qui produisent un éclatement définitoire difficilement appréhendable – et butent finalement sur une contradiction qu'elles parviennent difficilement à dépasser.

Ainsi, pour commencer, certaines de nos diaristes offrent une définition thématique de l'intimité : « *c'est bon par exemple heu des faits concrets heu l'intimité ben d'une part c'est la sexualité, et c'est par exemple la vie quotidienne avec mon ami, ce qu'on fait quand on est tous les deux et que, c'est c'est la vie quotidienne* » (Cocoon). Ainsi, Sanook associe sans difficulté l'adjectif « intime » à sa pratique diaristique ; « *pour moi le mot intime c'est... c'est vraiment raconter sa vie quoi, donc [...] [dans mon journal] je raconte ma journée, ou je raconte mes états d'âme etc., voilà ce que veut dire intime* ». Mais ce type d'approche montre rapidement ses limites, l'intimité étant avant tout affaire de perception – est intime ce que l'on considère comme tel –, ce qui rend difficile, et stérile, de la réduire à une liste d'items<sup>195</sup>. Cocoon, pour sa part, met au jour que l'intimité s'appréhende avant tout d'un point de vue relationnel ; « *y'a l'intimité pour soi, et y'a l'intimité aussi avec quelqu'un* » (Cocoon). Ainsi, le dictionnaire en ligne du CNRTL scinde-t-il sa définition de l'intimité en deux entrées principales : « *I. – [À propos d'une pers. considérée dans sa dimension interne]* » et *II. – « [À propos d'une ou de plusieurs personnes considérées dans leur mode d'existence, dans leurs rapports avec un nombre limité d'individus]* »<sup>196</sup>. L'intimité comprend donc deux versants – l'un et l'autre s'imbriquant – : le premier, vertical, centré sur l'individu dans son intériorité ; le second, horizontal, ouvert sur autrui, et par extension le monde extérieur. L'entrée horizontale est davantage mise en avant par Cocoon ou Sanook – qui la désignent par le biais d'entrées thématiques<sup>197</sup> –, quand l'entrée verticale est privilégiée par Lili et JF lorsque nous les interrogeons sur leur conception de l'intimité :

<sup>195</sup> Ainsi, Bérénice pointe du doigt l'insuffisance à classer de façon absolue un sujet tel que la vie quotidienne dans le domaine de l'intime, en fournissant l'exemple suivant : « *voilà aujourd'hui j'ai mangé des pâtes* ».

<sup>196</sup> Définition CNRTL, Disponible sur <<http://www.cnrtl.fr/definition/intimit%C3%A9>> (05.02.13).

<sup>197</sup> Procédé de schématisation repris dans la définition du CNRTL, qui recourt à l'usage de mots clés tels que « *vie privée* », « *relations sentimentales* », « *vie érotique* », « *vie quasi-familiale, domestique* », ou « *relations amicales, intellectuelles* » afin d'imager les différentes entrées de la définition.

« c'est ce qu'il y a à l'intérieur de moi, dans ma tête » (Lili) ; « l'intime déjà c'est... tout ce qui se passe enfin, tout ce qui se passe à l'intérieur de soi [...], toutes ces choses qui nous habitent, qui nous ont habité aussi, [...] tous ces événements intérieurs qui se passent là, ouais, qui se passent en chaque personne » (JF). L'intimité est donc aussi la « *vie intérieure profonde, [la] nature essentielle (de quelqu'un)* »<sup>198</sup>, seconde face venant compléter le versant extérieur.

Mais la plupart de nos diaristes choisissent de définir l'intimité en fonction de sa destination – ou plus précisément de sa non-destination – : l'intime, c'est ce qui est caché aux autres, ce que l'on choisit de « *garder pour soi* » (Julia). Dans cette conception, la notion est en un sens adjectivée, elle devient l'attribut d'un contenu qui n'est intime que lorsque l'individu décide de ne pas le partager. Elle est donc considérée comme synonyme de « secret » : l'intimité « *c'est un jardin secret* » (Bérénice). Dans cette perspective, le journal intime en ligne, puisqu'il est accessible à d'autres que son auteur, ne peut plus être qualifié d'intime : « *pour moi le journal intime s'il doit vraiment être intime c'est du manuscrit parce que... ben c'est que... y'a que toi qui le lis quoi. En gros. Alors que sur, sur Internet ça peut être lu par n'importe [...]. Voilà, d'un côté il est plus tellement intime vu qu'il est à la vue de tous* » (Sanook). Dans cette optique, la dimension de partage est donc bannie du concept d'intimité, et c'est la relation verticale – de soi à soi – qui vient caractériser définitivement la notion – « *c'est vraiment toi qui écris toi qui le lis* » (Sanook).

## **b. Intimité et secret**

Mais l'amalgame qui est fait entre intimité et secret pose vite certains problèmes à nos diaristes. En effet, celles-ci nous confient par ailleurs considérer que le contenu de leur journal en ligne est intime – « *oui, c'est clairement, clairement intime* » (Bérénice). En reconnaissant avoir partagé des confidences intimes par le biais de leur journal public<sup>199</sup>, elles mettent le doigt sur un paradoxe – « *c'est contradictoire* » (Cocoon) – qu'elles ne parviennent pas à expliquer. Ainsi, JF bute, comme les autres, sur cette question : « *le fait d'être lu par des inconnus enfin... est-ce que c'est pas un peu aussi exhibitionniste [mot formulé avec une certaine prudence], dans le sens où.. où c'est plus vraiment intime parce qu'on s'exhibe mais... je sais pas trop parce qu'à la base ce journal intime c'était enfin c'était, ça a toujours été juste pour moi pour essayer de me comprendre donc c'est*

---

<sup>198</sup> Définition CNRTL, Disponible sur <<http://www.cnrtl.fr/definition/intimit%C3%A9>> (05.02.13).

<sup>199</sup> Confidences qui ne peuvent donc plus être caractérisées de secrètes.

*complètement intime, et le fait qu'il y ait des gens qui y accèdent ça n'empêchait pas la sphère de l'intime... »*. Même si leur journal n'est pas confidentiel, nos diaristes ont donc la sensation qu'il mérite malgré tout d'être caractérisé comme intime, car des « *choses intimes* » (Cocoon) sont évoquées en son sein ; « *c'est, c'est compliqué* », conclut Cocoon en riant.

Pour dépasser cette contradiction, plusieurs stratégies sont mises en place par nos enquêtées lors des entretiens. Sanook, pour sa part, choisit de renoncer au qualificatif « intime » pour désigner son journal, même si la définition thématique proposée plus tôt lui semble convenir à ce dernier : « *dans un sens ça reste un peu un journal intime dans le sens où je raconte mes journées, je raconte ma vie, mes états d'âme mais... j'ai abandonné le mot intime dans un certain sens* ». Puisque ses écrits correspondent seulement en partie à la définition qu'elle se fait de l'intimité – c'est le cas du point de vue du contenu, mais pas de la destination –, elle décide de mettre de côté cette notion problématique, en concluant sur le caractère finalement perceptif de celle-ci : « *à mon avis y'a des avis un peu, un peu différents là-dessus. À mon avis y'en a qui, qui doivent être catégoriques aussi à ce niveau-là, justement parce que ça viole un peu le, enfin la vision du journal intime qui pour eux doit plus, doit plus être totalement intime* ». C'est un parti pris voisin de celui exprimé par Cocoon, qui choisit pour sa part de développer l'idée selon laquelle il y aurait finalement différents niveaux d'intimité : « *je fais la différence entre le vrai intime qui, que l'on garde que pour soi ou pour une personne<sup>200</sup> ou voilà, et puis l'intime que tu peux raconter comme ça* ». Elle confirme donc le caractère intime des écrits de son journal – « *oui c'était intime parce que c'était pas des choses que j'irais raconter à tout le monde dans la rue* » – tout en relativisant celui-ci – « *mais heu c'était pas non plus, parce que le, le vrai intime c'est ce que je garde pour moi* » – par un procédé de hiérarchisation de l'intimité.

Bérénice, de son côté, pour tenter d'échapper à la contradiction apparente entre intime et public, choisit d'utiliser à la place l'adjectif personnel : « *c'est quand même des choses vraiment très très personnelles qu'on écrit, et même si c'est public, heu... c'est personnel ce qu'on écrit* ». Le problème n'est pas réglé, mais lui permet, dans son discours, de préserver un semblant de cohérence lorsqu'elle rejette avec force l'idée selon laquelle un journal public ne peut-être intime – « *non ! Moi je suis vraiment pas d'accord* ». Autre tactique utilisée par Cocoon, l'affirmation d'une préservation du caractère intime lorsque la transmission des pensées se fait par écrit : « *alors déjà effectivement ce sont des choses*

---

<sup>200</sup> Distance est donc prise avec la notion de secret, puisque l'idée de partage, tant qu'elle se limite à un confident privilégié, est admise.



*qu'on écrit, et qu'on ne dit pas, enfin... pour moi à partir du moment où tu dis quelque chose oralement ça perd toute intimité. Enfin j'ai aussi ce rapport-là à l'écrit, le fait de l'écrire, bon ok les gens le lisent mais, je sais pas, alors après pour expliquer ça concrètement c'est un peu plus compliqué mais, c'est je le garde un peu pour moi, parce que quand tu écris tu as, enfin là en l'occurrence le journal, j'avais le temps, je prenais le temps d'écrire et puis je pouvais décider de dire ce que je voulais, enfin de cacher les choses et d'en dire certaines donc... ».* La forme écrite offrirait donc, du fait d'une certaine abstraction et de son caractère asynchrone, la potentialité de partager ses pensées intimes sans les dénaturer ; en quelque sorte, l'écrit serait moins « public » que l'oral.

Enfin, pour certaines de nos diaristes, le caractère intime de leur journal est permis par leur statut anonyme : *« c'est vraiment des choses que je partagerais avec personne, sauf que ce qui m'autorise à le faire c'est le fait d'être sous couvert d'anonymat et que ce soient des inconnus qui le, qui lisent »* (Bérénice). Ce serait donc *« grâce à l'anonymat »* (Julia), qui garantit *a priori* qu'elles s'expriment à l'abri du regard de leurs proches, et face à un lectorat abstrait étranger à leur vie, que le contenu de leur journal mériterait bel et bien le qualificatif d'intime ; l'intimité pourrait donc bel et bien se partager, mais sous certaines conditions – rejoignant ici les propos de Cocoon, qui n'envisage le dévoilement de ses pensées intimes qu'auprès d'un confident privilégié.

### **c. Une profondeur de la relation<sup>201</sup>**

Au final, les explications de nos diaristes nous apparaissent confuses, et surtout ne pas apporter de solution satisfaisante à la contradiction ressentie. Les nombreuses hésitations, les pirouettes linguistiques<sup>202</sup>, les ajustements à sa convenance<sup>203</sup>, ou les constats d'impuissance – *« c'est compliqué [éclat de rire] »* (Cocoon) – nous semblent faire apparaître une incohérence dans les propos de nos diaristes, qui ne paraissaient finalement pas vraiment convaincues par leur propre argumentation. Cette difficulté à s'expliquer s'appuie, selon nous, sur le fait que le présupposé selon lequel intime et public sont contradictoires est faux<sup>204</sup> : à l'inverse de ce que pensent nos diaristes, et de l'opinion de sens

---

<sup>201</sup> Cette réflexion a été entamée dans l'un de nos articles (Aupeix Anaïs, « Reconfiguration de la notion d'intimité : l'exemple du journal intime en ligne », In *L'art de l'intime*, Raison Publique n°14, Paris : Presses de l'université Paris-Sorbonne, avril 2011, p.353-366).

<sup>202</sup> Abandonner le terme d'intime, ou le remplacer par un autre.

<sup>203</sup> Réduire l'intimité à la forme écrite, ou à des modalités de destination précises – des inconnus, un confident privilégié.

<sup>204</sup> *« Parce que y'a pas mal de gens pour qui intime ça peut pas être public, alors que c'est... pour moi c'est pas... intime ça veut pas dire que c'est privé quoi, tu peux très bien avoir... enfin... parler de choses intimes »*

commun, intime, « *dans le sens strict du terme* » (Cocoon), ne signifie pas secret. Et c'est la croyance en ce « sens strict », reposant sur une acception erronée, qui est à l'origine de l'impossibilité à dépasser cette – fausse – contradiction. En effet, si le secret peut être lié à l'intimité<sup>205</sup>, il ne la prédétermine et ne la constitue pas<sup>206</sup>. Lorsqu'un diariste décide d'évoquer de façon publique des faits ou pensées intimes, il n'en résulte pas que ces faits ou pensées cessent d'être intimes. Affirmer le contraire reviendrait à dire qu'il est impossible de partager une pensée intime sans que celle-ci ne perde instantanément son caractère d'intimité, ce qui réduirait la matière intime à une peau de chagrin. Tout au plus, le diariste peut-il *a posteriori* avoir la sensation d'être allé trop loin dans la confiance<sup>207</sup> ; mais cela ne modifie en rien le caractère de ladite confiance.

Pour nous en convaincre, attachons-nous à examiner les racines de la notion d'intimité, et l'évolution de ses usages. Mais tout d'abord, rappelons que celle-ci n'est ni transhistorique, ni transcivilisationnelle, et ne prend sens que dans un contexte précis<sup>208</sup>. En outre, l'intimité ne se définit pas seulement en fonction d'un contexte historique ou social, mais dépend également de paramètres personnels : « *au-delà des codes culturels de la pudeur et de l'intimité, il ne faut donc pas oublier que les variations individuelles sur ce thème sont infinies* »<sup>209</sup>. Cette liberté individuelle dans la définition de sa propre intimité varie selon l'environnement sociétal, et il semblerait qu'elle n'ait jamais été aussi grande qu'aujourd'hui. Dominique Mehl, pour évoquer ce phénomène, va jusqu'à parler d'une « *subjectivisation de l'intimité* »<sup>210</sup> : l'intimité moderne est « *moins une affaire d'espaces socialement définis que de choix personnels. Elle se définit par une intention* »<sup>211</sup>, qui est celle de l'individu.

Ce constat posé<sup>212</sup>, penchons-nous tout d'abord sur l'étymologie du terme

---

*en public... typiquement les réunions des alcooliques anonymes, tu parles de trucs intimes en public* » (Bohwaz).

<sup>205</sup> Est intime finalement ce qu'on peut faire le choix de ne pas partager, « *ce qu'on ne partagerait pas forcément avec des gens...* » (Bérénice), mais qu'inversement l'individu est libre de révéler quand il le souhaite, car l'intime c'est ce « *qui nous concerne... nous* » (Julia).

<sup>206</sup> En fait, l'idée de secret, « *adjonction de sens opérée sous l'influence du romantisme* » (Montémont Véronique, *op. cit.*, p.19), n'a été associée que tardivement à la notion d'intime. Cette association, née donc d'une certaine tradition littéraire moderne, nous semble constituer un frein conceptuel pour appréhender l'intimité.

<sup>207</sup> En d'autres termes, qu'il est allé au-delà des frontières de sa pudeur ; cette dernière définit donc les frontières du jardin secret – ce que l'individu ne peut évoquer sans avoir la sensation de ne pas s'être respecté – auquel l'intimité ne se réduit pas.

<sup>208</sup> « *Un bref retour en arrière, ne serait-ce que vers la génération de nos parents et de nos grands-parents, montre que la perception de l'intimité et le sentiment de la pudeur sont loin d'être immuables* » (Bologne Jean-Claude, *op. cit.*, p. 271).

<sup>209</sup> Pasini Willy, *op. cit.*, p.33.

<sup>210</sup> Mehl Dominique, « *Télévision de l'intimité et espace public* », *op. cit.*, p. 61.

<sup>211</sup> Tisseron Serge, « *Du désir d'intimité à celui d'extimité et de leur protection respective* », *op. cit.*, p.272.

<sup>212</sup> Qui rejoint ceux établis au sujet de la pudeur, qui gravite autour de la notion d'intimité, et qui est également

« intimité ». Si l'on remonte aux origines latines du mot, l'on peut constater que la racine « intime » est empruntée au superlatif *intimus*, « *ce qui est le plus en dedans, le fond de* », lui-même étant rattaché au comparatif *interior* ; l'intime serait donc « *ce qui est au plus profond d'un être, [...] un intérieur de l'intérieur en quelque sorte* »<sup>213</sup>. C'est donc la notion de profondeur, et non celle de secret, qui est à l'origine du mot<sup>214</sup>. De son côté, l'évolution lexicographique<sup>215</sup> démontre qu'« intime », avant et pendant la majeure partie du XVIII<sup>ème</sup> siècle, était utilisé avant tout comme adjectif<sup>216</sup> pour décrire une relation – « *le sème étymologique de l'intériorité, au lieu d'être entendu dans sa verticalité introspective, s'applique à une dimension latérale, à savoir la qualité du lien avec une tierce personne* »<sup>217</sup>. Ce n'est qu'à la fin du XVIII<sup>ème</sup> qu'une acception plus métaphysique a fait son apparition, et au XIX<sup>ème</sup> que s'est imposée la dimension introspective. Le XX<sup>ème</sup> siècle a, quant à lui, remis au centre l'humain, en associant l'intime non plus seulement aux choses, mais de plus en plus aux êtres, liant la notion aux perceptions, ressentis, affects, ouvrant la voie à une saisie d'ordre psychanalytique ; « *au XX<sup>ème</sup> siècle, l'intime devient donc, en quelque sorte, l'espace d'expression d'une extériorisation limitée et (s)élective, de l'intériorité* »<sup>218</sup>. Jean Beauverd, qui s'est attaché à recomposer l'évolution de la notion au regard de plusieurs dictionnaires français des siècles derniers, a observé que la profondeur restait le fil conducteur qui reliait les différentes interprétations : profondeur de l'affection qui unit deux êtres, profondeur de la relation de soi à soi, et profondeur de l'essence qui lie certaines choses entre elles<sup>219</sup>.

Cette profondeur ne renvoie donc pas seulement au retrait sur soi ; deux sèmes constituent la notion d'intimité, le premier faisant écho « à *l'approfondissement, à la retraite*

---

soumise à des redéfinitions sociales et individuelles constantes.

<sup>213</sup> Simonet-Tenant Françoise, *op. cit.*, p.9.

<sup>214</sup> Comme l'écrit avec justesse Bohwaz dans l'introduction présente sur son site : « *L'intime n'est pas le secret. Ce n'est pas cacher, ruser, pour ne rien laisser paraître. Ce n'est pas simplement une histoire de confidentialité. L'intime c'est ce qui nous est personnel, qui nous est étroitement lié à notre intérieur, ce que l'on pense et ressent. L'intime c'est d'abord avant tout la relation que l'on peut avoir avec soi-même* » (Bohwaz, « Introduction », In *Journalintime.com*, Disponible sur <<http://journalintime.com/site/intro/>> (08.03.13). Nous constatons qu'il exclut, néanmoins, dans sa réflexion, le sème horizontal – la relation à autrui.

<sup>215</sup> Pour apprécier le parcours lexicographique détaillé du mot, se reporter à l'étude de Véronique Montémont (Montémont Véronique, « Dans la jungle de l'intime : enquête lexicographique et lexicométrique (1606-2008) », In Coudreuse Anne & Simonet-Tenant Françoise (Dir.), *Pour une histoire de l'intime et de ses variations*, Paris : L'Harmattan, 2009, p.15-38).

<sup>216</sup> Le terme ne se substantivera principalement qu'à partir du XIX<sup>e</sup> siècle, sous l'impulsion d'auteurs intimistes qui affectionnent particulièrement ce mot et le pensent comme un concept.

<sup>217</sup> Montémont Véronique, *Ibid.*, p.18.

<sup>218</sup> Montémont Véronique, *Ibid.*, p.20

<sup>219</sup> Beauverd Jean, In Reboul Pierre, *Intime, intimité, intimisme*, Lille : Éditions universitaires de Lille, 1976, p.15-46.

vers les sources de l'individualité, à la verticalité de la quête intérieure »<sup>220</sup>, le second à « l'horizontalité et à l'ouverture à l'autre »<sup>221</sup>. Méconnaître ce dernier, c'est oublier que l'intimité ne prend consistance que dans les échanges avec autrui, et qu'elle ne prend sens, finalement que par son ouverture sur l'extérieur : « l'intimité n'existe que dans un mouvement d'extimation de soi tourné vers l'autre »<sup>222</sup>. Nous entendons donc l'extimité non pas « comme clair antonyme »<sup>223</sup> de l'intimité, mais comme l'une des dimensions de « ce mouvement par lequel nous revendiquons le droit de rendre publique [ou privée] une partie de notre intimité »<sup>224</sup>. L'intimité est donc tout à la fois une relation que l'on entretient avec soi-même, mais aussi avec le monde, l'une et l'autre étant imbriquées : c'est une exploration profonde de la relation de soi à soi et de soi au monde, « en quelque sorte, la mesure donnée à l'autre de ce que nous estimons pouvoir lui dévoiler »<sup>225</sup>.

### 3.2.3 UNE EXPOSITION DE SOI GÉNÉRALISÉE

Nos diaristes ne se méprennent donc pas lorsqu'elles ont la sensation d'exposer une part de leur intimité sur leur journal en ligne. Mais dans le contexte actuel de surexposition de l'intimité, nous avons souhaité les interroger sur la façon dont elles se positionnaient face à leur pratique publique : ont-elles des doutes sur un caractère potentiellement exhibitionniste de celle-ci ? Pour répondre à cette question, nous avons confronté nos enquêtes aux principaux phénomènes contemporains d'exposition de soi – réseaux sociaux, blogs, télé-réalité, presse *people* – afin d'appréhender la façon dont elles situent leur propre pratique au regard de ces différents phénomènes.

Tout d'abord, il apparaît que nos diaristes ont le sentiment de vivre dans une société où s'exposer est devenue monnaie courante – « tout le monde le fait [en souriant], enfin tout le monde s'exhibe sur Internet de nos jours, donc... [...] C'est devenu normal » (Julia). Leur pratique en ligne leur semble donc dans l'air du temps, et s'intégrer pleinement aux usages contemporains : tenir un journal intime de façon publique serait finalement une forme

<sup>220</sup> Nos diaristes insistaient donc avant tout sur ce premier sème lorsqu'elles définissaient l'intimité par l'intériorité – « ce qu'il y a à l'intérieur de moi » (Lili) ; « ces choses qui nous habitent » (JF).

<sup>221</sup> Dolce Nicoletta, « Parcours intimes : la conflagration du moi et du monde », In Ibrahim-Lamrous Lila & Muller Séverine (Dir.), *L'intimité*, Clermont-Ferrand : Presses universitaires Blaise Pascal, 2005, p.94.

<sup>222</sup> Ibrahim-Lamrous Lila & Muller Séverine, *op. cit.*, p.10.

<sup>223</sup> Coudreuse Anne & Simonet-Tenant Françoise, *op. cit.*, p.9.

<sup>224</sup> Tisseron Serge, « Du désir d'intimité à celui d'extimité et de leur protection respective », *op. cit.*, p.278.

Nous le développerons, mais Serge Tisseron défend l'idée selon laquelle il s'agit d'une pulsion qui a toujours existé, mais qui a longtemps été étouffée par les conventions.

<sup>225</sup> Jeudy Henri-Pierre, *op. cit.*, p.17.

moderne du diarisme. Néanmoins, elles estiment par ailleurs que cette tendance à s'exposer – qui peut être, dans un premier temps, considérée comme une forme d'émancipation de l'individu – va trop loin : « *y'a toute cette sorte de libération, libération sexuelle, en termes de différence de culture, enfin tous les gens qui, les mentalités qui s'ouvrent et qui ouais qui se libèrent du coup les gens ne se cachent plus, et après à force de ne plus se cacher ils vont carrément s'exhiber* » (JF). Elles ont la sensation d'une escalade – « *il faut tout montrer, tout dire, tout faire, trop en faire* » (JF) – qui conduit certains<sup>226</sup> à adopter des attitudes de plus en plus « *trash* » (Cocoon)<sup>227</sup>, au point que ces dernières se banalisent<sup>228</sup> : « *c'est même plus étonnant de voir tout ça* » (JF). L'objectif de cet étalage qu'elles jugent indécent leur semble clair : il s'agit de « *faire du buzz* » pour se « *vendre* » (Bérénice) – « *je pense après voilà que c'est une question... de popularité, après, pour être plus populaire il faut.. il faut vendre des trucs, et plus c'est trash et plus c'est, et plus c'est...* » (Bérénice).

#### **a. Une intimité instrumentalisée**

Dans un contexte où la célébrité, survalorisée, semble être devenue accessible à tous<sup>229</sup>, l'exposition de soi semble être devenue un moyen d'atteindre une renommée, ou dans une moindre mesure de se sentir exister<sup>230</sup> : « *les personnes sont à la recherche de reconnaissance, tout le monde a envie d'être un peu sa petite célébrité, d'avoir... d'avoir sa petite heure de gloire* » (JF). De fait, tenir un blog à succès, ou collectionner les contacts sur *Facebook*, sont autant de tentatives de bénéficier à son tour d'une visibilité « *dans une sphère générale, autre que la sphère des proches* » pour « *avoir le sentiment d'être quelqu'un* » (JF). La notoriété recherchée serait donc finalement toute relative. Il ne s'agit pas forcément d'espérer envahir les plateaux télévisuels, mais de revendiquer une identité propre en se distinguant du commun des mortels ; « *on est tous un peu... au quotidien, on est tous un peu des... anonymes et, un peu des, des rouages de l'engrenage, tu vois... donc heu, donc effectivement y'a cette volonté de se prouver qu'on existe, qu'on est pas heu...*

---

<sup>226</sup> En particulier les participants aux émissions de télé-réalité, et les célébrités de la presse *people*.

<sup>227</sup> « *C'est vraiment du m'as-tu-vu, de la représentation, le but c'est d'être le plus trash possible* » (JF).

<sup>228</sup> « *Des émissions heu heu Secret Story et tout ça, les nanas elles prennent des douches à poil, enfin... ça c'est, ça me... ouais ça me choque, ça me choque mais... et en même temps de plus en plus heu c'est, c'est, enfin ça choque de moins en moins* » (Cocoon).

<sup>229</sup> Du fait notamment, comme nous l'avons développé plus tôt, de l'accès à l'espace médiatique par le biais de l'autopublication, et de la participation croissante des « gens ordinaires » dans les productions médiatiques.

<sup>230</sup> « *T'as l'impression que ces gens ils existent parce qu'on en parle, donc tu veux qu'on parle de toi parce que... pour montrer que t'existes, que t'as une présence dans la société* » (Bohwaz).

*qu'on est pas invisible dans la multitude de gens... qu'on est, qu'on est différent* » (Bohwaz)<sup>231</sup>.

Mais l'exposition de soi, lorsqu'elle est fondée sur de tels motifs – être populaire, et donc plaire – ne constitue pas, pour nos diaristes, une réelle expression de son intimité ; l'objectif ne serait pas de mener un travail introspectif sur soi, mais de s'assurer un public. Ainsi, Bérénice nous explique la différence entre son journal intime et son blog<sup>232</sup> : « *je me fiche que je sois vraiment lue ou pas, ou que ça plaise ou pas, alors que c'est des choses auxquelles je fais plus attention sur mon blog* ». Mais le blog n'est pas seulement orienté vers des visées de captation – puisqu'il n'a d'intérêt que s'il est lu –, il est également connu de l'entourage de son auteur<sup>233</sup>. De fait, c'est la « face » publique qui s'y exprime : « *le blog j'ai l'impression que je dois donner l'adresse à mes parents, à mes amis tout ça et je peux pas dire ce que je ressens vraiment...* » (Lili)<sup>234</sup>. C'est donc la notion de partage plus que de confiance qui préside à ce type de pratique – « *sur mon blog c'est vraiment partager heu ce que, ce que j'écris, alors que journal intime c'est vraiment soi* » (Bérénice) –, et le dévoilement de l'intimité y serait mesuré : il s'agirait plus de « *partager des choses avec les lecteurs que vraiment ses sentiments* » (Bérénice), de « *donner des nouvelles* » et d'évoquer des éléments « *personnels mais quand même détachés* » (Lili) que d'exprimer son intériorité.

C'est finalement la même démarche que celle entreprise par nos diaristes sur les réseaux sociaux : « *Facebook par exemple je mettrais jamais un truc du genre " ah on s'est encore disputés avec Mathieu, ça va pas du tout quoi ", parce que ça regarde pas les gens, ça regarde mon journal, ça regarde pas les gens, et là je mettrais un truc du genre " le lundi au soleil c'est super "* » (Lili). Il s'agirait donc d'une exposition de façade, destinée finalement à maîtriser sa « face » sociale, au point de provoquer parfois une sensation de vide : « *j'aime pas les gens qui [petit rire], qui racontent leur vie, et que c'est pas intéressant, et qui mettent des photos, genre " mon doudou et moi, machin ", ça me saoule quoi [rire], enfin je trouve pas ça intéressant [...]. Ils exposent juste une partie publique de leur vie où y'a pas grand chose, enfin je sais pas comment dire... Non je sais pas, parce que*

---

<sup>231</sup> Nous remarquons que ces considérations rejoignent quelque peu les réflexions de Serge Tisseron sur la célébrité comme miroir de soi (Tisseron Serge, « Du désir d'intimité à celui d'extimité et de leur protection respective », *op. cit.*)

<sup>232</sup> Dans lequel elle évoque ses sorties culturelles – films, concerts, expositions etc.

<sup>233</sup> Le premier lectorat d'un blog est, en règle générale, le cercle de connaissances du blogueur, excepté pour la minorité des blogs à succès, ou bien entendu lorsque le blog est support d'un journal intime ; mais nos diaristes, lorsqu'elles convoquent la notion de « blog », ne font pas référence à cette dernière éventualité.

<sup>234</sup> Lili, pour sa part a tenu un blog lorsqu'elle était en Erasmus pour raconter, à destination de ses proches, son expérience à l'étranger.

*moi j'expose des trucs intimes et tout [dans mon journal intime], et eux ils exposent un truc public » (Lili).*

Le motif d'exposition de son intimité – façonner son image publique – interdirait, pour nos diaristes, une profondeur de la confiance. Quant aux émissions de télé-réalité, elles ne produiraient qu'un pastiche d'intimité : « *l'intime n'est même plus intime* » (JF). La banalité du spectacle du quotidien qui est offert leur semble impersonnelle et superficielle : « *ils vivent leur vie quotidienne quoi, alors que derrière le journal intime il y a quand même quelque chose de plus profond* » (Bérénice). D'autant plus que les diaristes ne sont pas dupes de la stratégie marketing, et du caractère construit des émissions : « *y'a vraiment une manipulation des images en fait pour que le, le téléspectateur croit certaines choses, enfin c'est pour que, c'est pour que y'ait de l'audimat* » (Bérénice). Non seulement, le téléspectateur est trompé par la mise en scène – « *les productions et tout, ils mettent ce qu'ils veulent, ils peuvent faire des montages* » (Sanook) –, mais en outre les candidats perdent totalement la maîtrise de leur « face » – « *tu contrôles pas forcément l'image que tu veux renvoyer* » (Bérénice) – : « *les candidats se font manipuler et les spectateurs aussi donc* » (Sanook). Les modalités d'exposition de soi étant prises en charge par une entité extérieure – dont les motivations sont par ailleurs prosaïques –, nous assisterions à une perte de contrôle par l'individu d'un bien précieux : la liberté de définir les contours de son exposition.

## **b. Une mise en scène de soi**

Si les productions médiatiques fondées sur l'exposition de soi ne remportent pas les faveurs de nos diaristes<sup>235</sup>, Facebook reste l'objet privilégié de leurs critiques, sans doute parce que son usage a envahi leur quotidien. Pourtant, elles sont toutes utilisatrices – excepté Julia – de ce réseau social. Mais elles ont toutes la sensation de s'être intégrée au réseau tardivement – « *alors Facebook heu, j'ai été sceptique pendant super longtemps* » (JF) –, et sont plusieurs à défendre l'idée selon laquelle elles ont fini par s'inscrire sous l'influence de leur entourage. Ainsi, JF et Cocoon nous expliquent toutes deux qu'elles sont entrées sur le réseau parce qu'un proche, parti à l'étranger, communiquait essentiellement par ce biais : « *Facebook je me suis inscrite y'a eu quoi deux mois à peu près, heum j'avais résisté jusque-là, parce que je me disais j'ai pas besoin machin, et heu, et en fait je me suis*

---

<sup>235</sup> Cocoon nous confie à propos des candidats de la télé-réalité : « *des fois c'est consternant de se, tu te dis mais des fois les gens qu'est-ce qu'il leur passe par la tête pour...* » (Cocoon).

*inscrite parce que heu, heu, j'ai rencontré des personnes qui vivent au Canada, et qui faisaient un voyage de plusieurs mois et heu qui mettaient des photos de leur voyage exclusivement sur Facebook. Alors initialement c'était pour ça. Et, et du coup voilà j'ai retrouvé des amis de primaire, enfin voilà* » (Cocoon). Nos enquêtées considèrent en quelque sorte avoir été contraintes à s'inscrire sur le réseau pour ne pas être exclues de leur cercle social – « *c'est l'idée de conformisme quoi, tout le monde le fait donc t'es un peu poussé à le faire et tu tombes dedans* » (Sanook) – et se pensent comme des réfractaires qui ont fini par céder, sans pour autant souscrire totalement à cette pratique.

Ce qu'elles reprochent au réseau social est tout d'abord l'utilisation que font les individus de leur profil. Il s'agirait d'imposer aux autres une « face » sociale positive<sup>236</sup>, en s'exposant sous un jour favorable – « *j'ai l'impression que c'est pour montrer à quel point notre vie est trop géniale* » (Bérénice). A cet effet, les méthodes sont multiples : ne publier de soi que des photos avantageuses, mettre en avant la richesse de sa vie sociale – voyages, sorties culturelles, soirées<sup>237</sup> –, ou partager des publications<sup>238</sup> en fonction des centres d'intérêt que l'on souhaite mettre en avant<sup>239</sup>. *Facebook* offre en effet de nombreuses possibilités pour dresser de soi, et à sa convenance, une représentation conforme à ses aspirations : « *c'est vraiment une mise en scène de soi-même heu par rapport à ce qu'on veut montrer aux gens* » (JF). Il ne s'agit donc pas, dans ces conditions, de partager une intériorité avec son cercle de « proches »<sup>240</sup>, mais de bénéficier d'une vitrine virtuelle pour mieux contrôler son image sociale, et générer, tant que possible, une forme d'admiration : « *j'ai l'impression, ben justement parce que la société derrière nous pousse à avoir, à avoir un super job, où on gagne plein de sous et voilà, heu on va monter une certaine image de soi qui est positive, forcément, et on va tout faire pour que les autres soient enfin, c'est vraiment le ressenti que j'ai, que les autres soient jaloux de, de notre vie* » (Bérénice). Parce qu'il s'agit à tout prix de montrer de soi une personnalité épanouie – du fait de l'injonction sociale au bonheur –, et de cacher au possible ses failles et ses échecs, l'usage de *Facebook* est considéré par nos diaristes comme l'antithèse de la pratique diaristique. De fait, la mise

<sup>236</sup> Ce qui est un processus naturel de « présentation de soi » (Goffman Ervig, *op.cit.*), mais qui est exacerbé sur le réseau social, les CMO (Communications Médiatisées par Ordinateur) permettant, du fait de l'absence d'indices para-verbaux, de mieux maîtriser l'impression produite.

<sup>237</sup> « *C'est montrer je vis je fais ci je fais ça... j'existe quoi... c'est un peu essayer de se prouver qu'on existe, qu'on a une existence sociale, en le montrant et en essayant qu'elle soit reconnue [...]. On est dans une ère où faut être social, si tu fais un truc faut le montrer* » (Bohwaz)

<sup>238</sup> Qui consiste en la reprise de contenus déjà existants sur le Web – photographies, vidéos, musiques, articles de presse, etc.

<sup>239</sup> Par exemple, son amour de la nature, sa culture punk ou son goût pour le cinéma d'auteur.

<sup>240</sup> La proximité avec les contacts de son réseau *Facebook* est, comme nous l'avons déjà évoqué, toute relative : il n'est pas rare qu'une partie des « amis » ne soit que de simples connaissances, voire parfois des individus jamais rencontrés de visu.



en réseau, qui confronte l'utilisateur à différents cercles de son entourage – et non seulement à ses proches –, n'autorise pas la confiance intime, mais le contraint à respecter les contraintes sociales. Il s'agit donc de ne pas publier « *de trucs trop personnels* » (Lili) – : « *en plus Facebook, la plupart des gens qui sont dessus tu les connais dans ta vie de tous les jours quoi, t'as les gens du boulot, t'as tes parents, y'a mes parents sur Facebook... alors vraiment faut montrer la bonne image publique de tous les jours* » (Lili). L'absence d'anonymat engendre ainsi un repli de l'individu sur sa « face » publique, dans un mécanisme de protection de son intériorité ; « *je trouve que les gens ont pas à tout savoir sur, sur nous en fait. Mais... avec l'anonymat y'a pas de problème, mais même les gens qui racontent leur vie sans anonymat sur Internet heu les blogs, Facebook et tout, ça me dérange, ça me dérange* » (Julia).

Pour notre part, il nous semble que *Facebook* est avant tout, pour ses utilisateurs, un espace de validation identitaire<sup>241</sup> : l'objectif n'est pas de mener une introspection, mais de soumettre à l'autre une identité que l'on souhaiterait voir valider. L'objet de l'exposition est bien l'intimité de l'individu, mais cette première est très mesurée ; il ne s'agit pas, en règle générale, d'exprimer une intériorité, mais de maîtriser, par la mise en scène d'éléments intimes, sa « face » sociale. Nous rejoignons donc nos enquêtées sur un certain nombre de points, mais considérons, à leur inverse, que c'est bien une intimité qui est exposée ; c'est la visée de cette exposition qui différencie la démarche de celle entreprise sur un journal intime en ligne ; le dévoilement y est beaucoup plus contrôlé, et la profondeur de l'expression de soi, toute relative.

### **c. Un lieu de visibilité**

Le second reproche que nos diaristes formulent à propos de *Facebook* est l'incitation au voyeurisme que le réseau social provoquerait par son dispositif : « *c'est vrai qu'après y'a toujours ce, ce côté voyeuriste où... où tu peux voir tout ce qui se passe, donc tu vas regarder sur les profils des gens, ce que les gens ont marqué, ce qu'il se passe, à quelle heure ils ont marqué ci, et puis ça devient de l'espionnage, de l'obsession et ça devient malsain* » (JF). Là encore, c'est l'utilisation qui est faite de l'outil qui est pointée du doigt, mais ce dernier leur semble, par ailleurs, encourager ce type de comportement. Tout comme *Facebook* sollicite et provoque l'exposition de chacun<sup>242</sup>, il attiserait, par la mise en réseau,

<sup>241</sup> Rejoignant en ce sens les réflexions présentées plus tôt sur les blogs adolescents (p.209).

<sup>242</sup> Comme nous l'avons développé plus tôt dans notre thèse, c'est grâce aux contributions de ses utilisateurs que le réseau a une existence ; de fait, tout est mis en place pour « *favorise[r] l'"hypervisibilité"* »

par le système de *tags*<sup>243</sup>, ou par la complexité des paramètres de confidentialité, les pulsions voyeuristes des individus : « *tu vas vraiment espionner les gens, regarder leurs photos, faire la fouine pour voir ce que sont devenus les gens du lycée tout ça, c'est pas sain du tout quoi, si t'as vraiment envie de savoir ce que les gens deviennent tu prends ton téléphone et t'appelles. Après je le fais donc, enfin je le fais un peu, mais je me suis calmée* » (Lili). Nos diaristes ont donc le sentiment d'être elles-mêmes prises au piège, le réseau attisant une disposition qui serait enfouie en chacun de nous. Ceci expliquerait le succès des réseaux sociaux comme celui de la télé-réalité : « *c'est pour ça qu'il y a toutes ces émissions de télé-réalité, parce que les gens sont curieux, parce que les gens sont vicieux, parce que c'est des voyeurs* » (JF). Ce type de productions réaliserait le « *fantasme d'entrer voir ce qui se passe chez le voisin* » (JF) : « *on aime bien voir ce qu'il se passe, ce qu'il se passe ailleurs, et je pense que c'est aussi un besoin de se rassurer en se disant bah ça va, chez moi, c'est pas comme ça...* » (Cocoon)<sup>244</sup>. Pour notre part, il nous semble qu'à l'inverse du journal intime qui apparaît – comme nous l'avons esquissé à plusieurs reprises – favoriser un processus d'intersubjectivité, le dispositif de *Facebook* attise une simple curiosité ; ce n'est pas l'empathie ou la compassion qui sont provoqués par ce dernier, mais l'indiscrétion – ce qui, nous le développerons, caractérise le voyeurisme.

Nos diaristes s'accordent dans tous les cas sur l'aspect « *malsain* » (Sanook) que pourrait revêtir *Facebook*, qui les a conduites à adapter leur usage du réseau social : « *c'est pour ça que j'ai tout caché sur mon profil, parce que je veux pas que les gens le fassent avec moi, je veux pas qu'ils sachent ce que je suis devenue, sans me demander* » (Lili). Car *Facebook* pose – du fait de l'absence d'anonymat, et de la sollicitation au dévoilement – des problèmes de confidentialité<sup>245</sup> : les informations déposées sur le réseau peuvent aisément échapper au contrôle de son auteur, quand bien même il est parvenu à verrouiller efficacement la visibilité de son profil. L'étendue souvent exagérée du réseau, et la « *persistance documentaire* »<sup>246</sup> des informations déposées, conduisent à un déficit de la

---

(Estienne Yannick, *op. cit.*, [En ligne]).

<sup>243</sup> Système d'identification des individus présents sur les photographies publiées.

<sup>244</sup> Cocoon fait ici référence aux émissions du type *Confessions intimes*, où les protagonistes acceptent de mettre en spectacle leur quotidien : à titre d'exemple, nous pourrions citer les scènes classiques de disputes de couples virant à l'hystérie. En ce sens, regarder ce type de programme permet de relativiser les éclats, souvent plus modérés, de sa propre existence. Au contraire, c'est parfois un phénomène d'identification qui permet au public de se rassurer, en confirmant sa « normalité ».

<sup>245</sup> Julia évoque pour sa part le risque « *d'être fiché* » en publiant sous sa vraie identité « *toutes ces informations sur Internet* ». D'autant plus que, sur *Facebook*, si l'utilisateur active les fonctions de géolocalisation sur son smartphone, ses contacts sont informés du lieu où il se trouve lorsqu'il publie un contenu depuis ce dernier : « *j'avais entendu dire que maintenant on peut localiser les gens, ça je trouve que ça va trop loin* ».

<sup>246</sup> Ertzscheid Olivier, *op. cit.*, p.7.

maîtrise de ces dernières. De fait, nos diaristes s'efforcent, pour échapper à ces travers, de se montrer vigilantes quant au contenu de leur profil et son accessibilité : *« j'ai beaucoup restreint aussi, avant j'avais des photos, j'avais 200 amis [...]. Et donc il me reste 100 contacts, ou 80 contacts, j'ai enlevé toutes les photos de moi, j'ai bien fait le tri tout ça, je veux que ça soit un truc plus sain parce que y'en a qu'ont 600 amis je trouve ça, je trouve ça trop quoi... là c'est vraiment s'exposer »* (Lili).

Nos diaristes ont la sensation d'être plus *« prudente[s] »* que la moyenne des utilisateurs, et s'efforcent de se *« poser des limites »*, en particulier concernant la publication de photographies, qu'elles évitent *« compromettantes »* (Sanook)<sup>247</sup>. Parce qu'elles ont conscience que la diffusion des éléments publiés sur *Facebook* peut dépasser le cercle de leur entourage – *« je sais que les employeurs par exemple vont aller regarder dessus, ou vont essayer de chercher des choses »* (Bérénice) –, elles limitent leur exposition, et le champ des destinataires. Malgré tout, elles ont la sensation de ne pas maîtriser totalement leur pratique : *« j'essaye de me protéger, c'est pour ça j'ai enlevé toutes les photos qu'il y avait de moi et tout, après y'en a toujours qui circuleront, et c'est vrai que ça ça fait peur aussi, de te dire que tout le monde peut te tracer et tout à cause de Facebook »* (Lili). La tentation de participer au réseau est grande<sup>248</sup> – et pour s'y inclure, il faut faire vivre son profil –, et définir ce qui peut de ce qui ne peut pas être publié, une tâche complexe ; *« mais c'est pour ça que je suis un peu... un peu méfiante, et peut-être aussi inconsciente aussi, parce que je mets des trucs... des fois je me dis faudrait peut-être pas que je le mette ou autre... »* (Sanook). Le ressenti quant aux conditions d'exposition est donc totalement différent de celui éprouvé dans le cadre de leur pratique diaristique en ligne ; *« bulle »* protégée d'un côté, espace surveillé de l'autre, le dévoilement de soi ne pourrait se faire sur une mesure semblable.

Pour conclure cet examen des discours de nos enquêtées sur les usages contemporains d'exposition de soi, nous pouvons avancer qu'elles n'assimilent pas du tout leur pratique diaristique à ces derniers. Parce qu'elles ne sont pas en recherche d'une notoriété – une trop forte visibilité du journal serait dangereuse –, et qu'elles n'exposent pas

<sup>247</sup> La sensation de mieux maîtriser sa pratique que le commun des utilisateurs nous semble être caractéristique des phénomènes d'exposition de soi sur le Web ; nous émettons cette hypothèse, qui resterait à vérifier, car il nous est apparu que de nombreux individus émettent, par exemple, des critiques sur *Facebook*, tout en étant eux-mêmes utilisateurs, et en arguant de la prudence avec laquelle ils en font usage – le discours dominant semble être, en substance, *« l'utilisation de Facebook peut être néfaste, mais pour ma part, je maîtrise ma pratique – ce qui n'est pas le cas des autres »*.

<sup>248</sup> *« Je reste un peu distante, même si un peu comme tout le monde je rentre un peu dans le moule à ce niveau-là, j'y vais souvent, j'mets des photos... »* (Sanook).

une « face » sociale positive<sup>249</sup>, nos diaristes ont la sensation d'échapper aux travers de l'exhibitionnisme. Serge Tisseron définit ce dernier comme « *résid[ant] dans le fait de montrer de soi ce qu'on sait pouvoir séduire ou fasciner* »<sup>250</sup> ; l'exposition de soi n'est donc pas forcément exhibitionnisme<sup>251</sup>, et dans cette perspective, il n'y a plus lieu de soupçonner nos diaristes en ligne d'une telle pulsion – puisque, nous l'avons vu, elles n'hésitent pas à exprimer, sur leur journal, leurs faiblesses.

Aux yeux de nos diaristes, donc, leur intention est fondamentalement différente de ce qui motive nombre de pratiques d'exposition de soi ; elles voient d'ailleurs dans la survie du site la preuve de l'originalité de leur démarche : « *ça reste quand même un truc à part des blogs et tout, enfin sinon il [le site] aurait complètement périclité avec l'apparition des blogs et tout, et le site est encore là, y'a encore des gens qui s'abonnent et tout donc... C'est que les gens recherchent autre chose que juste le blog et s'exposer*<sup>252</sup> » (Lili). Malgré l'étendue et la profusion des confidences délivrées sur leur journal intime en ligne, nos diaristes jugent, finalement, leur exposition plus « *saine* » (Lili) que ne l'est celle pratiquée par de nombreux autres individus ; parce que leur motif est avant tout introspectif, mais aussi que leur pratique est anonyme, elles ont la sensation d'exercer une pratique à part, dans un monde d'exhibition généralisée.

---

<sup>249</sup> Même si, malgré tout, le journal relève bien d'un phénomène de présentation de soi, et que cette dernière ne peut être foncièrement défavorable ; comme nous l'avons déjà cité : « *on ne peut vivre qu'avec une certaine image de soi, et le journal sera, comme l'autobiographie, le lieu de construction de cette image positive* » (Lejeune Philippe & Bogaert Catherine, *op.cit.*, p.29).

<sup>250</sup> Tisseron Serge, « Du désir d'intimité à celui d'extimité et de leur protection respective », *op. cit.*, p.276.

<sup>251</sup> En d'autres termes, cette caractéristique constituerait la variante entre s'exposer et s'exhiber.

<sup>252</sup> Puisque l'expression de soi prévaut, dans la pratique diaristique, sur l'exposition de soi.



## CHAPITRE 4 LES ENJEUX DU DISPOSITIF WEB

---

Après cette exploration des discours sur la sincérité et l'intimité, qui nous a permis de déployer un point de vue réflexif sur ces deux notions, et de proposer certaines pistes définitives, nous souhaitons, dans ce nouveau chapitre, aborder la question des transformations de l'objet liées au dispositif Web, et au support numérique. La perspective médiologique, qui sous-tend notre étude, sera mise en avant dans une première partie, avant que nous abordions les caractéristiques respectives des supports manuscrit et numérique. Nous mettrons notamment en évidence le fait que l'attachement de nos diaristes au support manuscrit relève avant tout du plaisir que celui-ci confère, quand le support numérique est davantage exploité pour ses fonctionnalités. Enfin, nous explorerons le rôle de deux acteurs spécifiques à la pratique diaristique en ligne : l'éditeur Web, et le lectorat immédiat. Même si nous pensons cette dernière dans la continuité de la pratique diaristique manuscrite, nous ne saurions négliger les bouleversements provoqués par la mise en ligne, qui redessinent les contours d'une pratique en mouvement.

### 4.1 MISE EN PERSPECTIVE MÉDIOLOGIQUE

#### 4.1.1 UNE NOUVELLE ÈRE DE PENSÉE

Si la pensée médiologique accompagne l'ensemble de notre réflexion, nous avons fait le choix de ne pas la positionner en premier plan de notre travail de recherche, nos compétences médiologiques limitées ne nous le permettant pas – nous ne prétendons pas nous positionner comme médiologue. Malgré tout, une mise en parallèle avec les postulats fondamentaux de la discipline nous semblait inévitable : nous ne pouvions nier les points communs avec notre approche, et négliger les apports précieux qu'elle nous offrait<sup>253</sup>.

Tout d'abord, le premier enseignement tiré de l'approche médiologique, que nous considérons comme essentiel pour éclairer notre objet d'étude, est l'idée selon laquelle un

---

<sup>253</sup> La médiologie a certes connu son heure de gloire dans les années 1990, mais cette approche nous semble rester parfaitement opérationnelle.

contenu ne peut être dissocié de sa forme. Cette approche, qui envisage de « *mettre au jour [...] l'inconscient technique des mutations culturelles* »<sup>254</sup>, nous apparaît éclairante pour penser les évolutions de la pratique diaristique. Par ailleurs, il importe de considérer que le dispositif Web a certes transformé quelque peu l'objet, mais que ce dernier a conservé les caractéristiques fondamentales de celui qui le précédait historiquement. Tel que la médiologie l'affirme, le passage à une nouvelle médiasphère<sup>255</sup> n'abolit pas les précédentes, mais renouvelle les formats plus anciens ; « *" Révolution " ? Ce mot convenu dramatise à l'excès. Sans aller jusqu'à dire " revolution as usual " (Brian Winston), le passage d'une médiasphère à une autre, chacun le sait, n'est pas un " ceci tuera cela " (la photo n'a pas tué la peinture, ni l'automobile, la bicyclette). C'est une transition de phase ; frottement, plus que basculement ; compromis, plus que rupture* »<sup>256</sup>. Ainsi, l'apparition du journal intime en ligne peut s'expliquer en partie par la transition qui s'est opérée dans la vidéosphère, à savoir que le support axial a glissé de la page à l'écran, et que nous sommes passés à une culture du flux et du bit. En outre, le passage à l'hypersphère a inauguré la culture du numérique, de l'information et de l'hypertexte, dont Internet est l'expression la plus accomplie. Le passage du journal intime manuscrit au journal intime en ligne est donc bien plus qu'un simple changement de support, il est à l'image d'une nouvelle ère de croyance et de pensée<sup>257</sup> – tout comme, inversement, l'évolution du journal intime permet d'entraîner celle de la société – : il en est à la fois le témoin et l'acteur.

Dans cette perspective, tenir un journal sur un cahier n'est pas plus « naturel » que le tenir sur un support numérique, et l'adoption par certains diaristes de ce dernier n'altère pas la nature de l'objet. C'est le rapport à l'écriture qui a changé, tout comme a évolué, tel que nous l'avons développé précédemment, le rapport à l'individu : « *le moi n'est pas une essence intemporelle aujourd'hui altérée par des progrès techniques désastreux, [...] il a*

<sup>254</sup> Debray Régis, « Les révolutions médiologiques dans l'Histoire : pour une approche comparative », In *Les acteurs des bibliothèques*, BFF T.45, Villeurbanne : Enssib, 2000, p.4.

<sup>255</sup> Une médiasphère est « *un système dynamique d'écosystèmes complexes réorganisés par et autour d'un média dominant (simple), généralement le dernier en date* » (Debray Régis, *Introduction à la médiologie*, Paris : PUF, 2000, p.51). Il existerait quatre grandes médiasphères correspondant aux âges de l'humanité : la logosphère, qui correspondrait à l'« ère » de l'écriture, la graphosphère qui serait l'âge de l'imprimerie, la vidéosphère celui de l'audiovisuel, et l'hypersphère celui de l'informatique en réseau en temps réel (Debray Régis, *Cours de médiologie générale, op. cit.*).

<sup>256</sup> Debray Régis, « Les révolutions médiologiques dans l'Histoire : pour une approche comparative », *Ibid.*, p.5.

<sup>257</sup> Régis Debray voit dans le passage au numérique le prolongement d'un mouvement démarré il y a des millénaires : « *il y a trois mille ans, l'alphabet phénicien substituait à la gamme chaude et continue des timbres, au fondu de la voix humaine une vingtaine de modules stables. L'ordinateur aussi, si l'on ose dire, remplace l'infinie variété des langages par une suite de zéro et de un ; et l'atomisation par codage rend possible ensuite l'automatisation du traitement. Notre fameux " virtuel ", qui est moins une révolution qu'un complément d'information, prolonge en somme un mouvement d'abstraction des choses inauguré par les premiers graffitis des grottes ornées* » (Debray Régis, *Ibid.*, p.6).

*toujours été modelé par l'évolution des médias* »<sup>258</sup>. Technique et symbolique sont donc interdépendants, et appréhender l'un et l'autre dans cette interrelation permet d'éviter les pièges du déterminisme technique ou social. Les nouveaux supports de communication exacerbent les potentialités d'exposition de soi<sup>259</sup>, quand la conception moderne de l'intimité réaffirme la valeur du dévoilement : l'horizontalité de la relation intime est mise en avant, dans une société de communication où l'ouverture à l'autre est valorisée. Philippe Lejeune fait remarquer que Régis Debray « *souligne la différence entre la transmission, qui opère dans le temps, suppose un tri et des institutions, et la communication, qui se développe dans l'espace et l'instant* »<sup>260</sup>. Le journal intime manuscrit, qui est « *appel à une lecture ultérieure : transmission à quelque "alter ego" perdu dans l'avenir, ou modeste contribution à la mémoire collective* », repose donc sur un système de valeurs différent de celui qui préside la pratique diaristique en ligne. Dans ces perspectives, le passage de nos diaristes du carnet au Web semble caractériser l'apparition d'une nouvelle ère médiologique : l'hypersphère.

#### 4.1.2 LE JOURNAL INTIME EN LIGNE, HÉRITIER DU JOURNAL MANUSCRIT ?

Pour débiter cette exploration des supports du journal intime, nous avons interrogé nos enquêtées sur leurs expériences diaristiques antérieures à la tenue de leur journal intime en ligne ; il s'avère qu'elles ont toutes eu une pratique auparavant, et que celle-ci était manuscrite. Débutée enfant pour chacune d'entre elles, leurs journaux les ont accompagnés au collège, au lycée ou pendant leurs études supérieures, avec plus ou moins de régularité. Leur pratique en ligne a finalement succédé à celle manuscrite<sup>261</sup>, et c'est une recherche active, ou une découverte par hasard du site *Journalintime.com*, qui les a amenées à continuer sur le Web : les avantages présumés de ce dernier les ont convaincues d'abandonner leur carnet<sup>262</sup> pour tenter l'aventure Web.

Nos diaristes étaient donc familiarisées à la pratique diaristique avant de débiter leur

---

<sup>258</sup> Lejeune Philippe, *Cher écran : journal personnel, ordinateur, Internet, op. cit.*, p.240.

<sup>259</sup> L'une des diaristes, Julia, a pointé lors de notre entretien le rôle essentiel du dispositif technique dans le rapport de l'individu contemporain à l'intime : « *je trouve que c'est intéressant justement cette évolution du journal intime [...] Ben... je pense que c'est intéressant de... que justement grâce à Internet il y ait genre... une autre forme d'intime qui... qui apparaisse en fait* ».

<sup>260</sup> Lejeune Philippe, *Cher écran : journal personnel, ordinateur, Internet, op. cit.*, p.408.

<sup>261</sup> Pour certaines, la pratique manuscrite avait été stoppée quelques années plus tôt – Lili, Sanook, Cocoon –, quand pour d'autres la transition a été plus immédiate – Julia, JF.

<sup>262</sup> Bérénice, de son côté, a continué, pendant un temps, à tenir en parallèle son journal manuscrit : « *y'a eu une certaine période où j'ai à la fois écrit sur le papier, et à la fois en ligne, et je me suis complètement détachée après une fois qu'il a été fini* ».



journal en ligne : elles n'étaient pas des néophytes s'initiant à l'écriture diaristique, mais des diaristes expérimentant un nouveau dispositif. Dans leur cas, c'est donc une expérience antérieure du diarisme qui a été le moteur de la pratique en ligne. Ce prérequis est considéré par Cocoon comme un facteur décisif dans le déclenchement de la pratique : « *les gens qui n'ont jamais écrit de journal intime heu quand ils étaient petits ou adolescents je pense seront moins enclins à aller sur heu, sur Journalintime, et raconter, et écrire un journal en ligne, je pense que... c'est, c'est, c'est lié quoi les deux, je pense que quand on a eu un journal papier on, on est plus enclin à continuer après sous une forme ou sous une autre* ». Il nous semble, en effet, que cette pratique d'écriture, souvent précoce – en tout cas, comme nous l'avons vu, chez les jeunes filles, très tôt encouragées à s'y essayer<sup>263</sup> – naisse souvent en premier lieu sur un carnet<sup>264</sup> ; mais nous pouvons imaginer que, dans le futur, certains démarrent leur pratique sur le Web, les pré-adolescents étant de plus en plus tôt initiés à l'usage de ce dernier.

Dans tous les cas, la pratique en ligne est considérée par nos diaristes comme la continuité de celle manuscrite. À leur esprit, leurs nouveaux écrits – certes numériques – viennent rejoindre ceux de leurs carnets pour former leur journal intime. Journal manuscrit et journal en ligne sont donc pensés comme un seul et même objet – « *ça reste quand même la même chose* » (Bérénice) – s'épanouissant sur des supports différents. Pour autant, les transformations de l'objet ne sont pas ignorées : le journal intime en ligne est considéré comme « *une autre forme du journal intime* » (JF), en quelque sorte une version différente d'un même objet<sup>265</sup> – « *c'est autre chose ouais... mais c'est quand même dans la même famille parce que pour moi c'est la même démarche* » (Lili). Il s'agirait d'une « *forme moderne* » (Julia), accompagnant l'« *évolution [de] la société* » (JF) : « *ça va avec l'air du temps, ça va avec la société qui change, qui avance* » (JF). Mais cette nouvelle forme n'est pas considérée comme supplantant l'autre : « *le journal papier je pense il aura toujours sa place chez les gens* » (Lili). Le journal intime en ligne, s'il est l'héritier du journal intime manuscrit, n'a pas pour autant anéanti la forme qui le précédait<sup>266</sup>. L'un et l'autre cohabitent,

<sup>263</sup> Nous remarquons par ailleurs, comme nous l'a révélé notre analyse quantitative menée lors de notre étude de 2008, que les hommes sont très peu nombreux sur le site ; le caractère genré de la pratique se confirme donc sur le Web.

<sup>264</sup> Le profil des diaristes en ligne aurait donc évolué depuis les travaux de Philippe Lejeune, à l'orée des années 2000, qui avançait l'idée selon laquelle « *l'idée de journal traverse quelqu'un qui connaît l'informatique, plutôt que l'idée d'informatique quelqu'un qui pratique le journal* » (Lejeune Philippe, *Cher écran... : Journal personnel, ordinateur, Internet, op. cit.*, p.199).

<sup>265</sup> À ce sujet, Julia nous fait remarquer que l'objet a conservé le même qualificatif : « *sur Internet on est, on peut être lu du monde entier en fait, et pourtant on appelle toujours ça journal intime* ».

<sup>266</sup> C'est pourquoi Lili préfère utiliser le terme de « cousin » plutôt que celui d'héritier, pour signifier la coexistence des deux types de journaux. Pour notre part, la notion d'héritage nous semble intéressante, car elle sous-tend l'idée selon laquelle le journal intime en ligne trouve son origine dans le journal intime

leur usage étant adopté selon les sensibilités de chacun : « *ça dépend vraiment des gens, y'en a qui se sentiront plus à l'aise avec les journaux écrits, y'en a qui vont préférer la rapidité d'Internet, ouais c'est une question de personnalité* » (JF). Nous remarquons que la pratique manuscrite reste majoritaire : en 2008, 74 % des diaristes déclarent tenir leur journal intime sur un cahier ou des feuilles de papier, 18 % sur un ordinateur, et 8 % sur les deux supports<sup>267</sup>. Comme l'écrit Régis Debray, « *les habitudes collectives, avec leur force d'inertie, incubent dans la longue durée* »<sup>268</sup> ; et en effet, nous ne saurions manquer de souligner que l'une de nos diaristes en ligne, JF, est revenue vers le support manuscrit.

Mais si nos diaristes ont fait le choix, à un moment de leur pratique, de se tourner vers le dispositif Web, il importe d'en étudier les raisons, qui seront l'occasion de mettre en lumière les avantages éprouvés pour chacun des supports, puis les caractéristiques du dispositif Web.

## 4.2 LES SPÉCIFICITÉS TECHNIQUES DU DISPOSITIF WEB

### 4.2.1 SUPPORT MANUSCRIT *VERSUS* SUPPORT NUMÉRIQUE

#### a. Le charme du papier

L'atout principal du support manuscrit mis en avant par nos diaristes est la dimension de plaisir qui lui est associée : en effet, la forme manuscrite renfermerait, du fait de la matérialité du support et de l'individualité du geste scriptural, une portée affective dont serait dépourvue la forme numérique. Le « *plaisir d'écrire* » (Julia) serait bien plus prononcé du côté du manuscrit, dont le caractère authentique – « *ça a son charme, le papier, et le stylo, et tout, c'est un peu le... le retour en arrière* » (Julia) – contrasterait avec

---

manuscrit – sans pour autant que nous considérions que le premier amène le second à sa disparition. De même, nous le rappelons, nous n'utilisons pas le terme « évolution » pour marquer un progrès, mais simplement le déroulement d'un mouvement – d'un état *a* à un état *b* – ; « *ça veut pas dire que le journal intime manuscrit perd de sa valeur, c'est juste que y'a une autre forme qui s'est créée et voilà c'est le journal intime sur Internet... après on y cautionne ou on y cautionne pas, c'est selon* » (JF).

<sup>267</sup> Donnat Olivier, *Les pratiques culturelles des Français : enquête 1997, op. cit.*, p.203.

Précisons qu'il est impossible de déterminer, dans ces deux derniers chiffres, la proportion de la pratique en ligne, puisque la question concerne seulement le support – le support numérique englobant pratique sur ordinateur et pratique en ligne.

<sup>268</sup> Debray Régis, « Les révolutions médiologiques dans l'Histoire : pour une approche comparative », *op.cit.*, p.5.

l'impersonnalité de l'écriture typographique ; *« le procès semble entendu : le cahier l'emporte haut la main sur l'ordinateur pour le plaisir de l'acte, et pour la richesse de l'inscription. [...] L'inscription sur l'écran est pauvre en information sur le diariste »*<sup>269</sup>. Par ailleurs, la virtualisation du support dans la pratique en ligne – l'écrit qui apparaît à l'écran n'a pas d'existence concrète – est ressentie comme une perte dans la relation à l'objet.

Le cahier<sup>270</sup>, en particulier, est souvent un objet dont le diariste dispose avec plaisir. La majorité de nos enquêtées choisissaient celui-ci avec soin, accordant un intérêt particulier à l'aspect de leur journal : *« c'était toujours un joli journal, que j'achetais avec une belle couverture, c'était Agatha Ruiz de la Prada la couverture à chaque fois, c'est aux galeries Lafayette, c'est à rayures ou avec des cœurs enfin, toujours beaux, toujours avec des lignes à l'intérieur parce qu'il me faut... pour que j'écrive droit »* (Lili). Cocoon, de son côté, dont la pratique manuscrite était irrégulière, se procurait un nouveau carnet lorsqu'elle reprenait sa pratique après une interruption, sans achever le précédent : plaisir de l'acquisition, plaisir de la possession, le journal intime manuscrit offre le privilège de la jouissance de l'objet. Outre le carnet, le stylo peut faire l'objet d'attentions spéciales : *« j'ai eu cette obsession du stylo pendant un bon bout de temps, où j'avais toujours ce même petit stylo très pratique qui venait de cette boutique-là, boutique japonaise peu importe, j'avais toujours ça »* (JF). Le geste scriptural est en quelque sorte ritualisé<sup>271</sup>, la relation physique à l'écriture étant placée au cœur même de la pratique diaristique.

Et c'est le ressenti lié à l'acte d'écriture qui est particulièrement apprécié de nos diaristes : *« c'est vrai que les sensations sont pas les mêmes, elles, je sais pas si ça vient du fait que j'aime bien écrire justement, j'aime bien tenir mon stylo plume, j'écris au stylo plume bon, j'aime bien voilà, et du coup bon ben forcément sur le clavier y'a pas ça »* (Bérénice). La dimension charnelle de l'écriture manuscrite peut être perçue comme un « manque » (Bohwaz) dans la pratique numérique<sup>272</sup> – au point que certaines tiennent en parallèle un carnet<sup>273</sup>, ou que d'autres se relancent dans une pratique manuscrite (JF)<sup>274</sup>. À ce sujet, Lili fait un parallèle avec les photographies : *« c'est comme les albums photos, quand*

---

<sup>269</sup> Lejeune Philippe, *Cher écran : journal personnel, ordinateur, Internet, op. cit.*, p.27.

<sup>270</sup> *« Support que les trois quarts des auteurs de journaux intimes [manuscrits] privilégient »* (Donnat Olivier, *Les pratiques culturelles des Français : enquête 1997, op. cit.*, p.146).

<sup>271</sup> *« [Écrire] c'est un rituel pour moi »* (JF).

<sup>272</sup> *« Envie d'écrire... Des fois l'écriture papier me manque. Avec l'avènement de l'ordi je me rends compte que j'écris plus beaucoup. La vraie écriture, je veux dire »* (Lili, 05.10.10).

<sup>273</sup> Julia possède un cahier dans lequel elle fait un compte-rendu, tous les trois ou quatre mois, des événements de sa vie – l'écriture y est donc plus rétrospective que dans son journal intime.

<sup>274</sup> Lili, de son côté, se désolé ne pouvoir y parvenir : *« c'est ça que je regrette, de pas avoir la motivation de continuer sur papier. Alors c'est peut-être pour ça que les deux derniers que j'ai achetés ils étaient super beaux pour me donner envie d'écrire dedans mais... »*.

*on a les photos en ligne c'est super sympa et tout, mais quand on a l'album photo devant soi c'est vrai que c'est un moment où on peut plus se poser au calme, que d'être devant son ordinateur c'est pas la même démarche* ». La relation à l'objet diffère fondamentalement selon son mode de perception : *« même si je les connais déjà, ces photos, qu'elles sont sur mon ordinateur, et dans ma tête, je ressens quand même toujours quelque chose de différent quand je les ai entre les mains. Je peux les toucher, elles existent. Elles sortent de mon ordinateur pour arriver, là »* (Lili, 21.02.07). La possibilité de prise en main de l'objet instaure une proximité, un lien affectif qui se distend avec la virtualisation des contenus : *« t'as quand même l'impression d'avoir un obstacle de plus entre... entre toi et ce que t'écris, quand tu écris sur l'ordinateur par rapport à ce que tu écris sur le papier »* (Bohwaz).

L'intermédiation de l'écran et du clavier peut finalement être vécue comme une entrave à l'expression de la personnalité : *« de toute façon heu ce que tu écris sur le papier est immédiatement plus personnel, c'est ton écriture... c'est c'est un truc personnel en plus qu'est à toi »* (Bohwaz). L'écriture manuscrite est en effet propre à chaque personne<sup>275</sup>, elle agit comme une empreinte individuelle<sup>276</sup>, alors que l'écriture typographique se révèle impersonnelle : *« l'inscription sur écran est pauvre en information sur le diariste. On peut jouer sur les polices de caractères, la mise en page, mais cela ne va pas plus loin »*<sup>277</sup>. Le caractère intime de la trace manuscrite sied donc particulièrement à la pratique diaristique, puisqu'elle constitue une mémoire de l'acte d'écriture – *« quand je retourne chez moi par exemple je reprends les journaux que j'écrivais quand j'étais au lycée et c'est vrai que c'est marrant de voir comment j'écrivais »* (Lili) – tout en préservant l'historicité de l'écrit : *« ça a son charme, tu peux gribouiller la phrase qui te plaisait pas mais après tu peux, tu sais elle est toujours là elle est toujours là même si après elle est gribouillée, tu peux la relire en disant " ah tiens j'ai failli marquer ça, mais en fin de compte j'ai changé ", ouais y'a beaucoup plus d'authenticité dans un carnet et un stylo que... que sur Internet. Y'a ce côté moins formel »* (JF).

Malgré tout, cette préférence pour l'écriture manuscrite reste relative à chaque individu. Ainsi, l'une de nos diaristes, Sanook, ne se sent pas particulièrement attachée à cette dernière : *« la sensation d'écrire ? Huum... pff je le ressens pas tellement moi en fait. C'est vraiment si... si j'ai le cahier sous la main et que j'ai une idée qui me vient en tête je*

---

<sup>275</sup> *« J'aime mon écriture. J'ai une écriture qu'on peut appeler écriture de fille, ronde, avec des lettres que je suis la seule à écrire, mes M par exemple sont très reconnaissables »* (Lili, 06.12.06).

<sup>276</sup> Les experts graphologues sont d'ailleurs capables, par des analyses comparatives, d'identifier l'auteur d'un écrit, ou de dresser le profil psychologique de celui-ci.

<sup>277</sup> Lejeune Philippe, *Cher écran : journal personnel, ordinateur, Internet, op. cit.*, p.27.

vais l'écrire dessus sinon... Sinon ouais c'est plus l'ordinateur, j'ai pas cette sensation... enfin de préférer le stylo au clavier ». En outre, le support n'est pas toujours l'objet d'une attention particulière ; il arrivait par exemple à Julia d'écrire sur des feuilles froissées, et Sanook se contentait de cahiers de brouillon pour tenir son journal. Enfin, si « *la complaisance autographique est beaucoup plus répandue, [...] elle n'est pas universelle* »<sup>278</sup> – « *non non moi j'écris comme un cochon* » (JF). C'est donc avant tout une histoire de sensibilité personnelle<sup>279</sup>, comme nous l'explique Bohwaz, en faisant un détour par une autre forme d'expression : « *t'as des dessinateurs qui préfèrent dessiner sur ordi, d'autres sur papier, y'en a qui pensent que c'est une hérésie de dessiner sur ordi mais... d'autres qui trouvent que c'est inutile de dessiner sur papier, enfin... c'est pareil pour l'écriture je pense* ».

Et quand bien même la dimension sensitive de l'écriture manuscrite est éprouvée et reconnue, elle peut être subordonnée à des considérations plus pragmatiques : « *je vois bien la différence effectivement de, de ressenti entre l'un et l'autre mais... d'un côté pour moi tu as le ressenti donc que tu peux avoir par rapport... au papier, qui est différent, mais tu as le, le côté pratique quoi, quand t'écris beaucoup heu, et que t'es comme moi, que t'arrives pas, que t'as du mal à écrire, c'est... y'a pas photo, tu vas pas te casser la tête sur papier alors que t'y arrives pas* » (Bohwaz). Le plaisir de l'acte scriptural, s'il est un atout dans la pratique diaristique, n'est pas considéré par la majorité de nos diaristes comme fondamental : « *c'est pas essentiel je dirais à l'écriture, c'est pas pour ça que j'écris, c'est vraiment pour évacuer* » (Bérénice). De fait, le support numérique peut être perçu comme offrant d'autres types d'avantages, prenant le dessus sur ce type de considération.

## **b. Les ressources numériques**

Ce n'est pas une attirance pour l'écriture typographique qui a amené nos diaristes à se tourner vers le support numérique – leurs faveurs s'orientant pour la plupart du côté de l'expression manuscrite –, mais des motifs fonctionnels : « *c'est pas une histoire de préférence c'est, c'est... – C'est plus pratique ? – C'est une histoire de, voilà... c'est ça* » (Cocoon). Le choix se serait fait « *par commodité* » (Bérénice), « *pour le côté pratique* » (Sanook). C'est d'ailleurs pour cette raison que Bohwaz a créé le site *Journalintime.com* : il s'agissait d'établir un « *outil adapté à [s]a pratique* » – puisqu'il en est « *le premier* »

<sup>278</sup> Lejeune Philippe, *Cher écran : journal personnel, ordinateur, Internet, op. cit.*, p.27.

<sup>279</sup> « *Le plaisir [...] n'est pas forcément du côté de l'écriture manuelle et du papier* » (Lejeune Philippe, *Cher écran : journal personnel, ordinateur, Internet, op. cit.*, p.27).

*utilisateur* ». Le site a donc été pensé, au départ, avant tout comme un instrument fonctionnel, plus que pour permettre une mise en relation avec un lectorat<sup>280</sup> ; il s'agissait de « *fournir une alternative [...] aux gens qui ne connaiss[ent] pas forcément l'aspect technique, pour pouvoir créer leur journal intime en quelques clics* ».

Mais considérons les avantages du support numérique. Tout d'abord, les capacités d'organisation de l'ordinateur sont supérieures à celles du cahier. Philippe Lejeune note une « *souplesse de la structuration interne du journal grâce à la division des fichiers et à la hiérarchisation des dossiers* »<sup>281</sup>, qui offre des facilités de configuration des écrits et une meilleure visibilité du journal<sup>282</sup>. De fait, « *l'ordinateur réalise le rêve d'une série de pionniers qui se sont heurtés aux limites du cahier* »<sup>283</sup>, tels que Marc-Antoine Julien qui avait élaboré « *une " base de données " destinée à la gestion de la vie quotidienne* », Pierre-Hyacinthe Azaïs qui avait divisé son journal en « *366 fichiers quotidiens correspondant aux jours de l'année* »<sup>284</sup>, Henri-Frédéric Amiel qui avait commencé un travail d'indexation avec renvois – abandonné faute de temps et d'énergie –, ou Claude Mauriac, dont « *on peut dire que la construction du Temps immobile, réalisée à partir de sa machine à écrire, de ruban adhésif et d'une photocopieuse installée à demeure dans son appartement, est un bricolage génial anticipant sur l'apparition de l'ordinateur dans une perspective absolument hypertextuelle* »<sup>285</sup>.

Les possibilités permises par l'informatique sont en effet multiples, et le site *Journalintime.com*, conceptualisé pour accueillir des journaux intimes, allie simplicité d'utilisation – « *il suffit d'entrer son texte, enfin d'écrire ce qu'on veut écrire, il suffit de mettre OK et puis il est mis sur, enfin il y a déjà une mise en page journal intime, ça s'affiche au jour le jour, il suffit d'entrer sa... ce qu'on veut écrire tous les jours et puis... et puis c'est tout* » (Sanook) – et automatisation des tâches : les écrits sont immédiatement datés et classés par mois et année, tandis qu'une fonction recherche par mots clés permet de retrouver une entrée en quelques secondes – la gestion du journal est ainsi facilitée, en particulier *a posteriori*, lors des phases de relecture. Par ailleurs, les possibilités de correction au moment de l'écrit permettent une meilleure structuration de ce dernier – le

---

<sup>280</sup> Nous interrogeons dans cette partie les fonctionnalités du support numérique en général, et non la question de la mise en ligne permise par le dispositif Web.

<sup>281</sup> Lejeune Philippe, *Cher écran : journal personnel, ordinateur, Internet, op. cit.*, p.36.

<sup>282</sup> « *Tout cela est immédiatement sous la main : on peut consulter tout en écrivant n'importe quelle zone de son journal (au lieu de devoir fouiller dans des entassements de cahiers)* » (Lejeune Philippe, *Cher écran : journal personnel, ordinateur, Internet, op. cit.*, p.36).

<sup>283</sup> Lejeune Philippe, *Cher écran : journal personnel, ordinateur, Internet, op. cit.*, p.36.

<sup>284</sup> Lejeune Philippe, *Cher écran : journal personnel, ordinateur, Internet, op. cit.*, p.36.

<sup>285</sup> Lejeune Philippe, *Cher écran : journal personnel, ordinateur, Internet, op. cit.*, p.37

fameux « *brouillon mental* » évoqué par Françoise Simonet-Tenant<sup>286</sup> peut se déployer sur le support sans y laisser de traces – tout en évitant les ratures et autres « gribouillis »<sup>287</sup> – ; « *je n'arrête pas d'écrire quelque chose et puis de l'effacer. Un des avantages que n'offre pas la version papier d'un journal* » (Bérénice, 31.12.10).

Le second atout du support numérique, mis en avant par nos diaristes, est l'économie de temps et d'espace que celui-ci permet. En effet, tout d'abord, nous pouvons remarquer que produire un écrit typographique sera toujours « *plus rapide* » (JF)<sup>288</sup> que de l'écrire manuellement ; moins de risque, dans le cas d'un écrit étendu, d'« *avoir mal à la main* » (JF), ou d'être dépassé par le flot de ses pensées – « *je tape plus rapidement au clavier du coup ça suit plus rapidement mes idées, c'est frustrant d'écrire à la main pour moi* » (Bohwaz). Grâce à la vitesse de frappe, et sans même « *regarder [s]on écran* » (JF), le diariste peut s'approcher du fantasme d'une sténographie de la pensée telle que formulée par Stendhal<sup>289</sup> ; dans une moindre mesure, nous pouvons dire que le débit de l'écriture typographique est plus adapté au rythme de l'écriture journalière que ne l'est celui de l'écriture manuscrite. La seconde économie permise par le support informatique est le gain de place réalisé du fait de la numérisation des écrits. Un simple fichier – qui n'a donc pas d'existence physique – peut contenir des années d'écriture<sup>290</sup>, et si « *l'ordinateur est plus volumineux qu'un cahier, [il l'est] moins que cinquante* »<sup>291</sup> : « *sur un ordinateur ça évite d'entasser des cahiers si on écrit depuis des années* » (Sanook). Un carnet en lui-même prend effectivement peu de place ; mais dès lors que la pratique se déploie quelque peu, le support papier se démultiplie, au point que se posent rapidement des problèmes de stockage – « *trop de papiers, trop de volume, j'ai pas la place !* » (Lili, 09.09.05) –, d'autant plus qu'en cas de cohabitation celui-ci doit de rester discret. La matérialité de l'objet est donc, certes agréable, mais avant tout considérée comme dangereuse<sup>292</sup> ; le journal intime manuscrit est difficile à cacher, ou à transporter, ce qui peut rendre complexe son usage

---

<sup>286</sup> Simonet-Tenant Françoise, *Le journal intime : genre littéraire et écriture ordinaire*, op. cit., p.12.

<sup>287</sup> Cette caractéristique peut être considérée comme un inconvénient par certains, comme JF qui y voit une perte d'authenticité de la démarche. De son côté, Philippe Lejeune considère que l'entreprise n'est pas dénaturée « *tant que le travail se fa[is]t au moment de l'écriture, le jour même, et non plus tard* » (Lejeune Philippe, *Cher écran : journal personnel, ordinateur, Internet*, op. cit., p.32).

<sup>288</sup> Excepté, bien entendu, si l'écriture typographique n'est pas maîtrisée.

<sup>289</sup> Tel que développé p.433.

<sup>290</sup> « *La mémoire est grande quoi, là sur une page [du site] t'en a pour cinq ans de journal* » (Lili).

<sup>291</sup> Lejeune Philippe, *Cher cahier... : témoignages sur le journal personnel*, op. cit., p.36.

<sup>292</sup> D'un autre côté, Lili nous fait remarquer les risques liés à la concentration du support : « *si quelqu'un tombe dessus [mon journal intime en ligne] il peut tout lire alors que s'il tombe sur un journal il peut lire qu'une petite partie [...]. Il peut lire tout ce qu'il y a dans le journal mais là sur Internet j'en ai pour cinq ans, donc il peut tout lire jusqu'au début [elle rit]* ». En outre, en cas de découverte d'un journal manuscrit, demeure un obstacle lié à l'individualité de l'écriture : encore faut-il réussir à la décoder.

– « *je sais pas où les cacher [mes carnets], et je peux pas les emmener avec moi...et c'est dans ces moments-là que je bénis mon journal sur internet, que je peux emmener partout, et qui ne prend pas de place dans ma valise* » (Lili, 03.08.06).

Cette remarque nous conduit directement à considérer un autre avantage du support numérique : il s'agit de la question de la liberté liée à l'usage, qui serait plus grande dans le cas du support numérique. En effet, le carnet est jugé moins accessible que l'ordinateur, dans le sens où il est difficilement transportable sans attirer l'attention. À part Julia<sup>293</sup>, nos diaristes, quand elles se déplaçaient, prenaient rarement leur carnet sur elles<sup>294</sup> ; en vacances, par exemple, il était rare qu'elles « *pren[nent] le risque de l'amener* » (Sanook), estimant le danger qu'il soit découvert trop élevé. En comparaison, l'ordinateur leur semble plus accessible : « *maintenant que j'ai l'ordinateur portable que je peux prendre n'importe où ça me viendrait pas à l'idée de me racheter un petit carnet pour... pour écrire, enfin... le fait d'avoir un ordinateur ça a vraiment changé, ça a changé la donne* » (Cocoon). L'ordinateur portable, dont l'usage s'est généralisé, offre en effet l'avantage de se transporter facilement – d'autant plus lorsqu'il est un outil de travail, comme c'est le cas chez nos diaristes étudiantes – et permet donc d'avoir son journal toujours sur soi<sup>295</sup>.

Et le sentiment d'une facilité d'accès au journal est encore plus fort lorsque ce dernier est tenu sur le Web : « *de nos jours un ordi tu peux en trouver partout, c'est pas comme y'a cinq ou dix ans, ouais tu peux toujours écrire [...]. Je trouve que ce qui justement est bien c'est que t'as pas à prendre ton journal partout avec toi quoi... Tu vois tu te connectes à un ordinateur, tu te connectes à Internet et hop t'écris. Ton journal il est disponible partout dans le monde* » (Lili) ; certaines de nos diaristes, par ailleurs, ont la possibilité d'écrire depuis leur poste de travail. La diffusion du réseau Internet, la généralisation des ordinateurs – fixe ou portable –, et le développement des cyber-cafés, ont en effet démocratisé l'accès au support numérique. Malgré tout, certaines de nos diaristes reconnaissent au carnet le privilège du format – « *c'est beaucoup plus pratique d'avoir son cahier et son stylo dans son sac que son PC* » (JF) –, et une malléabilité plus grande – « *par écrit, voilà un bout de papier, n'importe quoi heu d'ailleurs un ticket de caisse, il m'est arrivé d'écrire dans le*

<sup>293</sup> « *Je l'amenais avec moi. J'é.. j'écrivais partout en fait [en souriant], pendant les cours, en attendant le train... partout* ».

<sup>294</sup> Et lorsque l'envie d'écrire se faisait ressentir, il fallait ruser : « *parfois j'avais pas le carnet sur moi, heu en cours par exemple, et du coup heu je prenais un bout de papier n'importe quoi et si je ressentais vraiment le besoin d'écrire je l'écrivais sur n'importe quoi enfin, et je glissais après la feuille... dans le cahier* » (Bérénice).

<sup>295</sup> Nous ne saurions manquer d'évoquer le smartphone, et surtout la tablette numérique, qui pourraient devenir des supports privilégiés du journal intime – puisque offrant tout à la fois mobilité et discrétion.



*méto* » (Bérénice). En outre, celles qui n'ont pas toujours possédé un ordinateur portable, relatent les difficultés qu'elles ont connues pour écrire en toute liberté : « *c'était donc l'ordinateur familial, du coup c'était un peu par périodes, quand c'était mon tour d'aller sur l'ordinateur ben j'écrivais dessus, des fois j'essayais de gruger un peu [rire] en demandant à ma sœur si elle pouvait pas me laisser un peu de son temps pour que j'écrive un peu 'fin... ou bien des fois je me levais en plein milieu de la nuit, j'essayais d'être le plus discret possible, de faire des missions [rire] pour aller sur l'ordinateur [rire]* » (JF)<sup>296</sup>. L'autonomie de la pratique numérique est donc relative à certains facteurs matériels, qui instaurent de nouvelles contraintes – quand l'équipement nécessaire à l'écriture manuscrite était élémentaire.

Mais la problématique de la liberté concerne également l'acte d'écriture : non seulement, le support se doit d'être transportable et aisément accessible, mais il doit aussi permettre la tenue du journal intime dans une relative discrétion. En effet, si la pratique diaristique est préférablement un acte solitaire<sup>297</sup>, le diariste est parfois contraint d'écrire en présence d'autrui – notamment en cas de cohabitation<sup>298</sup>. *A priori*, la verticalité du support informatique désavantage l'ordinateur, puisque le texte est directement accessible au regard : « *vous écrivez sur un cahier, sur une feuille, il faudrait se pencher sur votre épaule pour lire votre texte ; tandis que dressé devant vous, lumineux, l'écran provoque l'indiscrétion* »<sup>299</sup>. Mais les diaristes usent d'astuces pour contrer cet handicap : choix du moment de l'écriture – « *enfin c'est vrai que je m'arrange quand même pour qu'il [son compagnon] soit occupé, et pas juste à côté de moi [en souriant]* » (Lili) –, placement de l'ordinateur – « *je mettais toujours l'ordi dans un coin, pas au milieu où tout le monde passe derrière* » (Lili) –, fermeture soudaine de la page en cours – « *puis si vraiment y'avait quelqu'un derrière moi qui pouvait voir bon ben voilà je... je fermais* » (Cocoon) – ou jonglage entre différentes fenêtres – « *tu peux avoir plusieurs pages ouvertes* » (Lili). La pratique en présence d'autrui demande une attention qui peut être déstabilisante : « *j'écrivais assez en toute, pas en toute liberté, parce que je me demandais toujours si y'avait pas quelqu'un qui, avec une vue ultrasonique pouvait voir ce qui se passait par derrière, ça me stressait, mais heu...* » (JF).

Malgré tout, l'ordinateur reste privilégié par nos diaristes : « *quelque part c'est plus*

---

<sup>296</sup> L'arrivée de l'ordinateur portable a permis une personnalisation du support informatique – « *c'est assez personnel comme, comme objet* » (Cocoon) – qui est un atout non négligeable pour une telle pratique.

<sup>297</sup> Parce qu'elle privilégie concentration et intimité : « *Je vais arreter là parce que ça y est, je repleure, et tout le monde dans ce cyber café me regarde en réalisant à quel point je suis nulle et bete* » (Lili, 23.10.05).

<sup>298</sup> S'isoler pour écrire peut alors être difficile, « *surtout quand tu travailles et que t'es en couple* » (Lili). À ce sujet, nous pouvons d'ailleurs noter que la pratique diaristique est souvent freinée vers la trentaine, du fait de l'entrée dans la vie active, et de l'emménagement avec un conjoint, voire de l'arrivée d'enfants.

<sup>299</sup> Lejeune Philippe, *Cher écran : journal personnel, ordinateur, Internet, op. cit.*, p.34.

*facile d'écrire sur un ordinateur que d'écrire sur un journal, parce que les gens quand tu écris dans un journal ils se demandent ce que tu fais, alors que s'ils te voient tapoter à l'ordinateur ils peuvent pas savoir sur quel site t'es, qu'est-ce que tu fais donc... »* (Lili). C'est que le carnet attise beaucoup plus les curiosités que le support numérique : « *[sur l'ordinateur] je peux écrire alors qu'il [mon compagnon] est juste à côté de moi heu, alors qu'avec un carnet beaucoup moins quoi, il va se demander ce que je fabrique [en souriant] avec un carnet...* » (Bérénice). De fait, écrire sur un cahier en présence d'autrui n'est pas considéré comme une alternative viable, la seule solution considérée étant de dissimuler sa pratique : « *c'était la galère parce qu'à chaque fois il fallait que je me cache pour écrire ou que j'aille aux toilettes ou...* » (JF) ; « *[écrire sur ordinateur] c'est plus discret que de sortir son cahier machin et de le cacher vite fait* » (Lili).

C'est donc la question de la sécurité de la pratique qui est au centre des discours de nos diaristes. La peur de la découverte du journal par des proches l'emporte en effet sur les autres considérations – et pour éviter celle-ci il est nécessaire de combiner usage discret<sup>300</sup> et discrétion du support –, car celle-ci « *constitue une épreuve et introduit une tension forte qui remet en cause la consistance de la personne, la cohérence de son identité* »<sup>301</sup>. Pour JF, l'expérience a été traumatisante au point qu'elle détruit l'entièreté de ses journaux : « *jusqu'au jour où, je sais plus quel âge j'avais, je devais avoir 11 ans je crois, et mes cousins qui avaient trouvé mon journal et qui l'avaient lu donc, ça m'avait absolument énervée, bref du coup après j'avais brûlé tous mes journaux en fait, et j'en avais recommencé d'autres* ». Si cette trahison – celle de ses cousins, mais aussi quelque part du support manuscrit – a été une épreuve pour JF, nous pouvons imaginer les dégâts qu'un tel événement pourrait produire dans la vie d'un diariste plus âgé, lorsque les secrets confiés dépassent les anecdotes enfantines – « *quand j'étais beaucoup plus petite, que j'étais au primaire, que je commençais à écrire mais c'était "je suis amoureuse de Valentin machin" et mes frères l'avaient trouvé et ça m'avait traumatisée* » (Lili). Pour Philippe Lejeune, « *rien n'est plus facile à cacher qu'un cahier, et pourtant l'histoire du diarisme est pleine de cas dramatiques de cahiers surpris* »<sup>302</sup>.

Certes, les lieux de cachette, dans une habitation, sont multiples : « *dans un placard [...] sous d'autres cahiers ou sous d'autres livres* » (Sanook), « *sous [s]on lit* » (Lili), ou « *dans [s]on tiroir à chaussettes* » (Cocoon), le diariste peut choisir de dissimuler ses

<sup>300</sup> Il y a fortement moins de risques qu'une personne trouve le journal si elle n'est pas au courant de son existence.

<sup>301</sup> Paldacci Matthieu, *op. cit.*, p.29.

<sup>302</sup> Lejeune Philippe, *Cher écran : journal personnel, ordinateur, Internet, op. cit.*, p.35.

journaux dans des lieux improbables, ou au contraire de les laisser en évidence, en escomptant le fait que, visible, l'objet n'éveille pas d'intérêt : «  *finalement je les ai sortis de la valise, ils sont bien en vue, et je pense que finalement il [son compagnon] a jamais rien, jamais rien remarqué* » (Bérénice). Mais ces précautions ne garantissent pas une sécurité absolue. Lorsque le diariste vit seul, comme Cocoon, il peut bénéficier d'une certaine tranquillité d'esprit, mais les choses sont plus compliquées s'il vit en cohabitation ; ainsi, Bérénice nous confie ses difficultés à trouver un lieu où entreposer ses journaux ; «  *à la base je les avais laissés chez mes parents, parce que quand je suis, quand j'ai quitté heu leur domicile, et parce qu'ils venaient jamais dans ma chambre, ils étaient plus ou moins bien cachés, et en fait je me suis rendue compte que ma sœur [elle éclate de rire] fouillait dans ma chambre donc je les ai ramenés à Paris [dans l'appartement où elle vit en couple], et heu je les avais enfermés en cadenas dans une valise et c'était pas du tout pratique quoi, à chaque fois que je voulais sortir le carnet il fallait que j'ouvre le cadenas, que je ressorte tout... » ». Le contexte de vie est donc un facteur fondamental dans la structuration de la pratique ; il explique en partie que les diaristes gardent souvent secret l'existence de leur journal intime, pour diminuer les risques d'une découverte inopportune. Si l'entourage est au courant de l'existence du journal, il peut en effet être difficile de trouver une cachette sûre pour celui-ci<sup>303</sup> ; si une personne trop curieuse souhaite mettre la main dessus, «  *il suffit de chercher un peu et [elle] tombe dessus* » (Bérénice).*

C'est pourquoi la discrétion de l'acte d'écriture est un élément si important pour nos diaristes : elle conditionne en partie la sécurité de la pratique. En outre, la démultiplication du support papier, inévitable dès lors que la pratique prend une ampleur, nécessite de cacher, non pas un, mais plusieurs cahiers ; ainsi, le problème se pose après seulement quelques mois d'écriture journalière – «  *je commençais à avoir deux trois cahiers entassés dans ma chambre* » (Sanook) –, et les solutions de dissimulation s'amointrissent – «  *c'est vrai qu'à chaque fois je me dis où c'est que je pourrais les cacher* » (Lili). La matérialisation de l'objet est donc bel et bien assimilée à un danger, et dans ce contexte, le support numérique est considéré comme une opportunité sécurisante<sup>304</sup> : «  *parce qu'avec tout ce qui s'était passé heu le nombre de mes journaux qui avaient été dérobés et lus tout ça, j'avais ce*

---

<sup>303</sup> Tout dépend, là encore, du contexte de cohabitation ; ainsi, JF nous confie à propos du journal manuscrit qu'elle tient désormais alors qu'elle vit en colocation : «  *j'étais déjà plus adulte j'avais pas vraiment de risques à ce que quelqu'un soit assez immature pour essayer de me le dérober, j'avais pas ce problème, j'avais plus ce problème* ». Un climat de confiance – plus difficile à obtenir lors d'une cohabitation familiale ou d'un concubinage – garantit en effet une sérénité de la pratique.

<sup>304</sup> «  *Je dirais que c'est quand même la sécurité parce que... ben personne peut, peut vraiment trouver ça [le journal]* » (Bérénice).

*sentiment de... c'est assez paradoxal d'une certaine façon, parce que j'avais besoin de cette intimité que j'avais pas chez moi mais en même temps il était public sur Internet... » (JF). Si nos diaristes ont privilégié le support numérique, c'est finalement avant tout parce que leur confiance en ce support était plus grande, et non pour ses capacités d'organisation.*

#### **4.2.2 UNE CONFIANCE DANS LE DISPOSITIF WEB**

Mais nos diaristes n'ont pas fait le choix de tenir leur journal sur un simple traitement de texte : c'est, au-delà du support numérique, le dispositif Web qui a retenu leurs faveurs. C'est que ce dernier leur semblait réunir le plus de conditions favorables à la protection de leur journal ; la survie de ce dernier, tout comme sa discrétion, leur apparaissent davantage garanties que s'il était conservé dans la mémoire d'un ordinateur – et bien plus que sur un support manuscrit.

##### **a. Optimiser la sauvegarde du journal**

Tout d'abord, c'est la conservation du journal qui apparaît aux diaristes facilitée par le dispositif Web. Comme l'explique Françoise Simonet-Tenant, « *la destruction ou la perte sont cependant le sort final de maints journaux, et cette mémoire de papier est engloutie avec [la] disparition [du diariste]* »<sup>305</sup> ; par ailleurs, la fragilité du support manuscrit – l'encre disparaissant avec le temps, et le papier résistant peu à d'éventuels incidents – ne garantit pas que le journal accompagnera le diariste tout au long de sa vie. En outre, une sauvegarde sur ordinateur comporte certains risques – suppression involontaire du fichier, perte des données – qui ne prémunissent pas le diariste de mauvaises surprises. Certes, les possibilités informatiques de sauvegarde sont nombreuses : le diariste peut multiplier celle-ci sur différents supports externes – clé USB, cd-rom, disque dur externe –, mais il accroît alors l'éventualité d'une découverte du journal. Au regard de ces éléments, le journal intime en ligne semble offrir un degré de survivance inégalable : inscrit sur la toile, il s'insère dans une mémoire médiatique *a priori* indestructible – à moins que le diariste ne prenne l'initiative lui-même de le retirer du réseau, le journal aura de fortes chances d'y subsister à jamais.

Les entretiens que nous avons menés avec nos diaristes révèlent que, pour l'ensemble, la croyance en une pérennité du réseau les amène à faire preuve d'une totale

<sup>305</sup> Simonet-Tenant Françoise, *Le journal intime : genre littéraire et écriture ordinaire*, op. cit., p.86.

confiance envers le dispositif Web ; la technicité du support leur semble assurer la protection de leur journal, et les prémunir d'éventuelles défaillances. Ainsi, il est intéressant de noter qu'aucune d'entre elles n'a sauvegardé son journal en parallèle<sup>306</sup> : elles s'en remettent totalement au site pour assurer la sauvegarde de celui-ci ; « *ah non alors je fais entièrement confiance au site [en riant] donc j'espère qu'il va pas tout me supprimer* » (Bérénice). Elles se reposent donc tout à la fois sur la fiabilité technique du Web – peu de probabilités que le réseau implose – et celle du site en question – *Journalintime.com* est un site qui, *a priori*, a fait ses preuves –, mais aussi, ce dont elles semblent moins conscientes, sur la fiabilité humaine de l'administrateur du site – s'il décide de fermer ce dernier, sans préavis, l'accès aux journaux sera suspendu<sup>307</sup>.

La mise en ligne de leur journal par le biais d'une plateforme gérée par un éditeur conduit en réalité à une perte de maîtrise – puisqu'elles sont tributaires d'un acteur externe –, que nos diaristes semblent peu prendre en considération. Pourtant, certains signaux auraient pu les alerter ; plusieurs de nos diaristes nous relatent leur frayeur suite à un dysfonctionnement du site : « *je faisais complètement confiance au site et j'ai le souvenir d'une fois où... [...] j'arrivais pas à me connecter, mon mot de passe ne fonctionnait pas pour je ne sais quelle raison et ça avait duré pendant... pendant super longtemps, et du coup ça me stressait, [...] en fait y'avait, je sais pas une maintenance informatique, ou on en sait rien, qui faisait qu'on pouvait pas se connecter à nos journaux* » (JF) ; « *une fois le site il a planté, enfin, je sais pas y'avait plus accès aux journaux, et j'ai eu super peur je me suis dit " merde ce que j'ai écrit pendant trois ans... tout passe à la trappe quoi ", et c'est revenu après donc j'étais contente mais c'est vrai que je me suis dit bon là faut que je sauvegarde et tout mais je savais pas comment faire [Elle rit]. Non mais c'est vrai ! Le mettre sur une clé mais voilà les gens peuvent le trouver, le mettre dans mon ordi mais là par exemple je viens de changer d'ordi donc... je sais pas comment faire* » (Lili). Malgré cette confrontation aux aléas du réseau, aucune de nos diaristes n'a pris de précautions supplémentaires – « *faudrait peut-être que je fasse des sauvegardes au cas où mais, ouais c'est vrai que c'est pas faux. Non je, je fais pas de sauvegarde* » (Sanook) ; « *Non [je ne fais pas de sauvegarde]. Et des fois je devrais* » (Lili). Le sentiment de sécurité apparaît donc très puissant, la confiance

---

<sup>306</sup> Excepté Cocoon, qui un temps sauvegardait son journal sur une clé USB, jusqu'au jour où, devant prêter cette dernière à une collègue, elle a effacé le fichier, et n'a plus renouvelé les sauvegardes externes.

<sup>307</sup> Nos diaristes, qui ne connaissent l'administrateur que par le biais de ses interventions sur les forums, ne peuvent que postuler de l'éthique de celui-ci. Il existerait sans doute, en cas de problème, des recours juridiques, mais du fait de l'aspect novateur de la pratique, ils seraient certainement complexes et fastidieux.

dans l'outil prenant le pas sur toute prudence élémentaire<sup>308</sup>.

## b. Se prémunir du regard des proches

À côté du désir de protéger leur journal d'une perte involontaire, nos diaristes se préoccupent également de le préserver du regard de leur proches. Et sur le Web, celui-ci leur semble à l'abri, bien plus qu'il ne le serait sur un support manuscrit ou simplement informatique – « *je pense que quand même y'a moins de, de risque que quelqu'un tombe dessus* » (Julia). Elles expliquent ce sentiment de sécurité par diverses caractéristiques inhérentes à leur journal intime en ligne. Tout d'abord, la virtualité de celui-ci – « *y'a pas vraiment de trace écrite* » (Julia) – leur semble rassurante ; parce qu'il n'a pas d'existence concrète, elles ont la sensation d'une atténuation de la visibilité de leur journal. D'autant plus que l'immensité du réseau accroît le sentiment d'inaccessibilité à l'objet : « *j'ai l'impression qu'il est mieux protégé, parce qu'il est vraiment perdu déjà au milieu de tous les journaux, et de toute la toile. Alors que chez moi y'a trois armoires où chercher et si on veut le trouver on peut quoi [petit rire]* » (Lili). Effectivement, sur le Web « *chaque création autopubliée est une goutte d'eau qui, noyée au sein de toutes les autres créations autopubliées, forme un vaste océan informationnel et culturel [...]. [Le Web est] le lieu d'une formidable dilution de chacun de ces œuvres, dont la visibilité est incommensurablement atomisée* »<sup>309</sup>. Dans ces conditions, il y a peu de chance, si l'entourage n'a pas été informé de l'existence du journal<sup>310</sup>, qu'un proche découvre celui-ci par accident : « *ce serait quand même un hasard heu assez incroyable* » (Cocoon)<sup>311</sup>. D'autant plus que le site *Journalintime.com* reste un lieu finalement confidentiel ; sa popularité est insignifiante au regard de sites comme *Facebook* ou *Myspace* – où tout le monde peut, potentiellement, se rendre un jour – : son public est pour la quasi-totalité composé d'auteurs de journaux en ligne, ou pour le moins d'amateurs de journaux. De fait, nos diaristes imaginent mal leur entourage se rendre sur ce site : « *les*

<sup>308</sup> D'ailleurs, lorsqu'il s'agit d'écrire leur entrée, nos diaristes tapent toutes directement leur texte sur le site : en cas du plantage du réseau, l'entrée en cours est alors perdue – à noter qu'il existe désormais un système de sauvegarde des entrées en cours – ; « *Oh c'est déjà arrivé. Dans ces cas-là t'es dégoûtée parce que tu te dis " merde j'ai écrit tout ça pour rien "* » (Lili). Elles pourraient, pour parer à ce risque, écrire leur entrée sur un fichier de traitement de texte avant de la copier-coller sur leur journal en ligne – d'autant plus qu'elles ont déjà toutes vécu cette mésaventure –, mais aucune ne le fait.

<sup>309</sup> Rebillard Frank, *op. cit.*, p.62.

<sup>310</sup> Au contraire, si un proche connaissant l'existence du journal intime entre dans une démarche active de recherche, les risques qu'il le découvre sont démultipliés, *Journalintime.com* étant l'un des premiers sites apparaissant sur les moteurs de recherche lorsqu'est entré le mot-clef « journal intime ». L'accessibilité au journal est bien moindre – voire nulle – si ce dernier est tenu sur un site personnel, voire sur une plateforme de blogs généraliste.

<sup>311</sup> « *Alors qu'un journal intime papier quelqu'un qui fait le ménage chez toi peut très bien tomber dessus par hasard* » (Bohwaz)

*gens que je connais ils vont pas sur ces sites-là donc, enfin je crois* » (Lili) ; *« les gens que je connais autour ils ont pas l'air tellement intéressés par les journaux intimes donc y'a, y'a une chance mini* » (Sanook). La probabilité pour que l'internaute, lecteur de journaux intimes, connaisse personnellement le diariste leur semble donc quasi-nulle à l'échelle du réseau.

Par ailleurs, les principes d'anonymat et d'invisibilité, qui régissent la pratique, apparaissent, aux yeux de nos diaristes, comme une précaution supplémentaire, garantissant une quasi-inaccessibilité au journal – *« j pense que t'as moins de chance de tomber sur le journal en ligne, si tu utilises des pseudos, que tu donnes pas ton adresse et tout, à mon avis t'es quand même assez tranquille* » (Bohwaz)<sup>312</sup>. Du fait de l'usage de procédés d'anonymisation – essentiellement codage des prénoms et des lieux – et de l'absence de représentations physiques d'elles-mêmes, nos enquêtées considèrent qu'il serait difficile de les identifier. Quand bien même, par un hasard malheureux, un proche tomberait sur leur journal, il lui resterait à faire le rapprochement avec la vie du diariste, ce qui, selon nos enquêtées, ne serait pas évident : *« après pour me reconnaître faut le vivre aussi quoi, parce que j'ai pas non plus des traits de caractère très... »* (Lili). Pour nos diaristes, la « banalité » de leur vie – *« ça pourrait être plein de gens différents »* (Julia) – constituerait un dernier rempart à l'identification du diariste<sup>313</sup> – et donc à la découverte de sa pratique.

Nos diaristes ont donc la sensation de maîtriser leur pratique en ligne. Malgré tout, même si le risque de voir leur journal découvert leur semble faible – *« ça serait vraiment pas de chance quoi [nous rions] mais j'y pense pas du tout parce que je me dis que c'est pas possible* » (Bérénice) –, la crainte reste présente, en demi-teinte – elles savent que le risque nul n'existe pas – : *« j'ai toujours heu un peu l'angoisse de, enfin j'ai pas, j'ai pas vraiment peur mais au fond de moi je crains un peu que quelqu'un tombe dessus »* (Julia). Et lorsque le doute est là, il est indépassable, à l'image de Bérénice qui sait que son compagnon a fouillé son historique Web, et qui s'interroge dès lors sans cesse sur cette éventualité : *« Il m'a avoué il y a plus d'un mois qu'il avait fouillé dans mon historique. Comment aurait-il*

---

<sup>312</sup> Bohwaz nous a relaté l'anecdote d'une diariste qui l'avait menacé par mail, car son pseudonyme apparaissait toujours sur le site : *« j'en ai marre ça fait quelques années que je m'étais inscrite et que j'ai arrêté ce journal, quand sur Google on tape mon pseudo g\*\*\*\* p\*\*\*\* on tombe toujours sur votre site. Putain mais retirez mon nom une bonne fois pour toutes de votre site je ne veux pas qu'on tombe sur votre site en tapant mon nom. Et bougez-vous les fesses sinon je porte plainte* ». En fait, cette diariste avait choisi un pseudonyme très particulier sur *Journalintime.com*, pseudonyme qu'elle a utilisé par la suite sur son site professionnel. Pour éviter tout risque d'identification, il est donc nécessaire de prendre certaines précautions élémentaires.

<sup>313</sup> Pour notre part, il nous semble au contraire que l'anonymisation ou l'invisibilité ne suffisent pas, comme nous le développerons plus tard dans cette partie, à empêcher une identification si une personne proche du diariste découvrait le journal ; par contre, ils contribuent à endiguer l'accès au journal.

*pu manquer mon journal ? Vient-il le lire par curiosité ? » (09.05.11) ; « Il a consulté mon historique. Je viens au moins 15 fois par jour sur ce site, il n'aurait pas pu le louper... [...] Je devrais probablement lui demander s'il a trouvé mes journaux. Au moins, je serai fixée... sauf s'il ne me ment... » (13.03.11).*

Cette peur, sous-jacente, reste néanmoins minime – tant que le soupçon ne s'est pas installé – au regard de celle qui pouvait être présente dans la pratique manuscrite : *« il y a aussi la peur de, d'être découvert quand on, enfin, bon elle est aussi présente... sur Internet, mais un peu moins et heu beaucoup moins même »* (Cocoon). D'autant plus qu'avec le temps, le sentiment de sécurité se renforçant, les craintes s'adoucissent, au point que des imprudences sont commises. Ainsi, par exemple, certaines ne prennent plus la peine d'effacer les traces de leur pratique sur l'ordinateur alors que celui-ci est partagé – *« dans le navigateur maintenant, avant j'effaçais l'historique à chaque fois et maintenant l'adresse elle reste dans le navigateur tout le temps donc s'il [son compagnon] veut trouver il peut... »* (Lili). D'autres rompent le principe d'invisibilité, telle que Bérénice qui publie, à visage découvert, des vidéos d'elle-même pratiquant de la *pole dance*<sup>314</sup>. Enfin, certaines, comme Cocoon, négligent certains codages utiles, tel que celle de la profession de son conjoint, publique et facilement identifiable<sup>315</sup> – elle sera d'ailleurs mise en garde par un autre diariste. Le sentiment de communauté fédéré par le site – *« je me rendais pas obligatoirement compte non plus du nombre de lecteurs que je pouvais avoir, pour moi c'était les deux trois personnes heu qui me lisaient tous les jours et puis ça s'arrêtait là »* (Cocoon) – peut parfois amener à perdre de vue le caractère public du journal, et à générer un sentiment de confiance absolue, si ce n'est aveugle, dans le dispositif Web.

---

<sup>314</sup> Au contraire des premières vidéos où le visage est brouillé : avec le temps, la vigilance est donc moins forte. Malgré tout, nous pouvons noter que même les vidéos floutées agissent comme des indices à l'identification ; le désir de partager ses performances a donc pris le pas sur les précautions d'usage.

<sup>315</sup> Alors qu'elle a fait le choix, lorsqu'elle a démarré son journal en ligne, de passer sous silence sa propre profession, pourtant beaucoup moins notoire.



### 4.3 LA PRÉSENCE DE L'ÉDITEUR

Après avoir exploré les principales caractéristiques techniques du dispositif Web, penchons-nous sur ses acteurs. Aux côtés du diariste, gravitent deux figures qui sont apparues avec la mise en ligne sur le Web : le lectorat immédiat, et l'éditeur Web. L'un et l'autre contribuent à renouveler les usages de la pratique diaristique, et inscrivent leur présence dans la forme même de l'écrit ; c'est ce que nous attacherons à appréhender dans cette dernière partie, qui conclura notre réflexion sur les enjeux du dispositif Web.

#### 4.3.1 UNE AUTONOMIE DE L'UTILISATEUR

Pour commencer, intéressons-nous au rôle de l'éditeur dans la pratique diaristique en ligne. L'administrateur du site, Bohwaz, est non seulement un acteur à part entière dans la structuration des journaux intimes présents sur son site, mais en outre, sa présence est un élément inédit dans la pratique diaristique. Certes, lorsqu'un journal intime manuscrit est publié sous forme de livre, un éditeur entre bel et bien en jeu ; mais ce cas de figure concerne essentiellement les journaux de « personnalités » – et non des journaux d'« anonymes », tels que nous les étudions sur le Web –, et surtout, il repose sur une intervention de l'éditeur qui se fait *a posteriori* de l'écriture du journal. Sur le site *Journalintime.com*, l'éditeur, en proposant l'architexte qui encadre les journaux, prend part, d'une certaine façon, à l'élaboration de ces derniers : « *le texte naît de l'architexte qui en balise l'écriture* »<sup>316</sup>. Nous assistons à un phénomène de co-construction, l'administrateur proposant des formats d'édition, et soumettant sa propre conception du journal intime.

##### a. Un site à part

En effet, si *Journalintime.com* a avant tout pour fonction d'héberger des journaux intimes – et donc dépend de ces derniers, sans lesquels il n'aurait pas d'existence –, Bohwaz nous confie avoir eu « *une vision assez claire des principes de base de son site dès le début* ». Même s'il ne produit pas lui-même le contenu<sup>317</sup>, il a fait en sorte que *Journalintime.com* épouse une ligne directrice établie par lui-même, et que les journaux

---

<sup>316</sup> Davallon Jean, Després-Lonnet Marie, Jeanneret Yves, Le Marec Joëlle & Souchier Emmanuel, *op. cit.*, p.24.

<sup>317</sup> Ou dans une maigre part, puisqu'il tient un journal sur le site.

hébergés répondent à ses exigences : il s'agissait de promouvoir une écriture diaristique traditionnelle, à l'opposé des tendances scripturales numériques actuelles, mais aussi de défendre une vision collaborative du Web, là encore à contre-courant des usages contemporains de ce dernier.

Bohwaz est une personne que nous pourrions qualifier de militante qui, en tant qu'acteur professionnel du Web<sup>318</sup>, a la sensation d'assister à sa dégradation : le fameux Web 2.0, que les discours médiatiques encensent, et qui constituerait l'avènement d'un Web collaboratif, institue, aux yeux de Bohwaz, tout le contraire<sup>319</sup> ; « *pour moi le Web 2.0 [...] c'est la télé 2.0 surtout c'est... c'est les sites comme Facebook, Myspace etc. où t'es pas acteur tu es spectateur, c'est... où on te fournit tout sur un plateau et, et tu observes quoi, c'est... c'est pas un Web où tu participes où t'échanges où heu ... tu vois c'est les trucs comme ... ils disent " le Web2.0 c'est Deezer " par exemple, ben non je suis désolé c'est pas du tout Web Deezer, le Web, Internet, le principe c'est quand même d'échanger tu vois, Deezer c'est un seul sens t'échanges pas [...], Emule par exemple ça c'est... c'est Internet, ça c'est... c'est de l'échange, tu, tu, tu ... prêtes... tu donnes ta musique aux gens, tu, tu... fais partager ta musique, les trucs que t'aimes bien, [...] et les gens ils te font partager leur musique, c'est un truc à double sens, c'est ça Internet, c'est pas le Web 2.0 qui ressemble à une espèce de télévision ».* Bohwaz a le sentiment que le Web a été colonisé par la sphère commerciale<sup>320</sup>, et qu'il a peu à peu échappé aux créateurs – « *t'as les grosses sociétés qui dictent les trucs, et les gens qui font le Web, les webbers, les designers, les créateurs de sites, les gens qui sont à la base du Web on les écoute pas... j'ai l'impression que le Web se fait sans moi ».*

Aux yeux de Bohwaz, le Web reposerait désormais sur un fonctionnement résolument marchand, où le contenu n'est qu'un prétexte pour s'enrichir ; « *on vous apporte un produit, vous y participez, vous faites ce que vous voulez dedans, mais on vous apporte quand même un produit, et c'est... pour nous ce qui est intéressant c'est que vous alliez sur ce produit, ça nous on fait de l'audience et on vend de la pub et puis voilà. C'est le même principe que la télévision ou le Minitel, tu vois. Tu vois le Minitel, c'est un truc à un seul sens, et pour faire du... pour créer un service Minitel faut être une société. C'est ce qu'ils sont en train de nous faire avec le Web 2.0, c'est ...ils nous font du Minitel, ils nous refont le Minitel en fait ».* Dans ce contexte, la création personnelle serait en péril, puisque

<sup>318</sup> Puisqu'il est, nous le rappelons, développeur Web chez *Skyrock.com*.

<sup>319</sup> « *Tu dis super tu vas pouvoir participer, mais ça fait, c'est depuis le début d'Internet que tu peux participer, au contraire tu peux moins participer maintenant qu'avant »* (Bohwaz).

<sup>320</sup> La quasi-totalité des sites appartenant désormais « *aux grands médias, aux grandes sociétés »* (Bohwaz).

systématiquement assujettie à des structures commerciales qui la surplombent : « *tu n'as plus de démarche personnelle de créer ton site, tu as... des conglomérats commerciaux, des énormes trucs comme ça comme Facebook, MySpace, Skyblog aussi... qui qui trustent tout et... où tu n'as plus d'individualité* ». Nous assisterions à une véritable « *régression* » du Web, où l'expression personnelle serait contrainte de se développer dans un « *carcan [...] fermé* » restreignant les libertés<sup>321</sup>. La création du site *Journalintime.com*, et surtout son développement, se sont ainsi faits dans un état d'esprit d'opposition à cette inclination contemporaine. Le site est non seulement gratuit<sup>322</sup>, mais il ne repose pas non plus sur un fonctionnement publicitaire<sup>323</sup> : il ne présente aucun objectif commercial – en d'autres termes, c'est un projet non lucratif. La charte<sup>324</sup> spécifie d'ailleurs : « *Journal Intime.com ne revends pas et ne vendra jamais les données personnelles de ses membres à quelque organisme que ce soit* ».

Le site est donc conçu pour offrir un espace d'expression indépendant, mais également pour inviter ses utilisateurs à expérimenter certaines technologies numériques : « *l'objectif aussi c'est quand même de de, de laisser la possibilité que de, de toucher aux codes HTML ou CSS etc. parce que c'est aussi d'inciter les gens à apprendre la technologie quoi... c'est... et les rendre indépendants à ce niveau-là* ». C'est pourquoi, nous explique Bohwaz, le nombre d'interfaces visuelles proposé est limité, et qu'il propose deux types de personnalisation – l'une assistée, l'autre avancée –, permettant ainsi aux néophytes de mettre en ligne sans difficulté leur journal, mais offrant à ceux qui le souhaitent la possibilité de créer leur propre fond visuel – « *l'objectif c'est pas de juste fournir un service où les gens ils sont, ils sont neuneus, c'est aussi de les inciter à, à chercher plus loin et... et peut-être même de créer leur propre site, de, d'avoir leur propre journal indépendant* ».

Par ailleurs, il espère, par son implication<sup>325</sup> fédérer des textes de qualité : « *y'a... quand même l'envie de montrer des trucs intéressants... C'est la genèse du site* ». *Journalintime.com* se démarquerait donc là encore d'un site comme *Facebook*, dont la grande partie des contenus est caractérisé, pour Bohwaz, par une certaine vacuité ; « *c'est*

---

<sup>321</sup> Il note d'ailleurs que désormais peu de fournisseurs d'accès proposent la création de pages personnelles – seuls SFR et Free mettent encore ce service à disposition des internautes –, et que le principal d'entre eux, Orange – qui représente près de « *50 % du marché de l'ADSL en France* » –, y a renoncé.

<sup>322</sup> Bohwaz finance lui-même le serveur, et s'est contenté, à l'époque où il était lycéen et sans revenus, d'inviter les utilisateurs à faire des dons pour l'aider à maintenir le site.

<sup>323</sup> Seule une publicité solidaire apparaît sur la page d'accueil du site, mais le principe de cette dernière est justement d'être sans contrepartie financière. Nous remarquons qu'il s'agit souvent de publicités militant pour un Web libre et gratuit.

<sup>324</sup> Disponible sur <<http://journalintime.com/communaute/charte/>> (10.04.13).

<sup>325</sup> Notamment la charte du site, ou l'introduction, qui illustrent sa conception du journal intime, et au-delà revendiquent un certain rapport à l'écrit. Cf annexe 9, p.639, « *Introduction* » *Journalintime.com*.

*quand même un truc où y'a pas de... y'a pas de fond [...]. Tu vas sur Facebook quand tu te fais chier au boulot quoi... pour résumer [...]. Le problème c'est, c'est... de combler de l'ennui par de l'ennui, plutôt que de créer des choses qui peuvent être intéressantes* ». Le parti pris de Bohwaz consiste donc à mettre, sans contrepartie, ses compétences au service des internautes, tout en les invitant à créer un contenu qui ait du sens, et à se réapproprier le média Internet<sup>326</sup>. Par le biais de *Journalintime.com*, il lutte donc pour la survie de ce qu'il considère comme le vrai Web collaboratif, en proposant un espace d'expression alternatif. Par ailleurs, et « *d'une certaine manière, cette pratique [du journal intime en ligne] tend discrètement à humaniser l'Internet. Parallèlement aux échanges commerciaux, au transit d'informations [médiatiques], les journaux intimes fixent et diffusent des émotions* »<sup>327</sup> ; pour toutes ces raisons, *Journalintime.com* nous semble constituer un site à part, reposant sur une dynamique singulière, à l'opposé de l'orientation du Web 2.0 – et donc de la masse des sites Web actuels.

## **b. Une conception partagée du journal intime**

Ce positionnement de l'administrateur confère au site un état d'esprit particulier qui ne peut échapper aux utilisateurs. En s'inscrivant sur *Journalintime.com*, ils ont conscience de ne pas se trouver sur une plateforme de blogs classique<sup>328</sup>, et de participer à une expérience en marge des usages dominants du Web 2.0. La taille restreinte de la communauté<sup>329</sup>, l'absence de publicité – fait suffisamment rare pour être souligné –, la sobriété de la page d'accueil, ou la présence d'une charte et d'un texte d'introduction – mettant tous deux en avant l'expression écrite – sont autant de signes informant l'utilisateur des attentes de l'administrateur. Il s'agit « *de faire du journal intime, pas du blog, de pas aller dans toutes les directions, de le faire bien et de façon respectueuse pour les personnes qui l'utilisent* » (Bohwaz).

Par ses choix éditoriaux, Bohwaz fédère donc un type d'usage, et ce processus prend

---

<sup>326</sup> La dimension d'échange est donc bel et bien au centre de sa démarche.

<sup>327</sup> Ferjoux Céline, *Les journaux intimes sur Internet*, Mémoire de DESS en sciences de l'information et de la communication, Institut français de presse : 2011, p.9.

<sup>328</sup> Ou alors ils le constatent rapidement : nous avons remarqué, lors de notre étude quantitative, que certains journaux présents sur le site, calqués sur le format du blog adolescent – non-respect du principe d'invisibilité, écrits courts servant souvent d'illustrations à des photographies, langage SMS et profusion de smileys –, étaient très rapidement abandonnés ; sans doute les auteurs de ces journaux ont-ils senti que leur production n'avait pas sa place sur ce site.

<sup>329</sup> Que Bohwaz a toujours voulu préserver : si la communauté se régule désormais d'elle-même, il n'a pas hésité à limiter le nombre d'inscrits et à scinder le site à l'époque où ce dernier, ne connaissant pas la concurrence de pratiques d'exposition de soi plus populaires – telles que l'usage des réseaux sociaux, ou celle des blogs – voyaient le nombre de demandes d'inscription exploser.

forme avant même l'inscription sur le site. En effet, la nature singulière de ce dernier convoque un public particulier<sup>330</sup> : des amateurs de journaux intimes. Ainsi, certaines de nos diaristes nous ont fait remarquer que le titre du site en lui-même était significatif, et qu'il les avait « interpellé[es] » (JF) : « *quand j'ai vu ce site qui s'appelait proprement Journalintime.com, donc c'était, voilà le mot était donné, on savait très bien de quoi il s'agissait, que c'était une question d'écrit, que c'était pas juste mettre des photos heu des dernières soirées machin, c'était vraiment écrit* » (JF). Le fait de s'inscrire sur ce site témoigne dès le départ d'une affinité avec l'esprit du site – « *le fait que ça s'appelle "journal intime" je pense, quand on va sur le site on cherche pas à, à... je pense qu'on est soi-même dans l'optique du journal intime* » (Cocoon). Mieux, en découvrant *Journalintime.com*, nos diaristes ont eu la sensation de trouver le site qui répondait à leurs attentes : « *je trouve que c'est une bonne démarche parce qu'en soi il y a beaucoup de gens qui se sont reconnus et qui en ont ouvert un [journal], donc je pense que c'était nécessaire entre guillemets* » (Lili). Elles ont donc le sentiment d'une rencontre entre des « amoureux » du journal intime, l'un ayant pris l'initiative – notamment parce qu'il en a les compétences – de créer, sur le Web, un espace dédié à celui-ci. Dans leur esprit, l'invocation de la notion de « journal intime » a fait écho à un imaginaire qui leur est commun, et les a réunis autour d'une représentation partagée de l'objet.

Pourtant, la simple tentative d'apporter une définition au journal intime révèle la difficulté qu'il existe à circonscrire le genre ; nous l'avons vu, mis à part le caractère fragmenté et daté des écrits, il est difficile de déterminer d'autres traits distinctifs. Certes, il y a bien la nature intime des écrits qui spécifie quelque peu les contours du genre – et qui permet d'écartier, par exemple, un journal de stage de la catégorie du journal intime –, mais l'intimité reste, comme nous l'avons vu, une notion qui repose sur des critères fondamentalement subjectifs. Finalement, de la même façon que chacun définirait son intimité, un journal intime serait à l'image de son auteur : « *c'est comme il y a autant de romans que d'auteurs de roman* » (Bohwaz) – en somme, à chaque diariste son journal intime. Et nos enquêtées semblent partager cette conception extensive : « *mais c'est vrai qu'on peut étendre la définition du journal intime* » (JF) ; « *de toute façon on a chacun sa propre définition, on le voit chacun, chacun à sa manière* » (Sanook). Mais si « *chacun a sa définition* » (Bohwaz), sur quels éléments les utilisateurs de *Journalintime.com* et son administrateur se rejoignent-ils ? Qu'est-ce qui, au sein d'une pratique dont le sens reste

---

<sup>330</sup> Nous se sommes donc pas dans une stratégie « tout public » telle que pratiquée sur *Facebook* ou les plateformes de blogs généralistes.

fondamentalement personnel, fait que ces derniers aient la sensation de partager une expérience commune ? Pour tenter d'apporter des éléments de réponse à ce questionnement, développons plus avant notre réflexion sur le dispositif éditorial du site *Journalintime.com*.

### c. Une liberté d'expression ?

Tout d'abord, il est à noter que Bohwaz revendique une liberté d'expression qui serait garantie sur son site : *Journalintime.com* serait un site où l'on peut *a priori* parler de tout. Chacun étant libre de définir les sujets évoqués dans son propre journal, toute latitude est laissée aux diaristes : les journaux présents sur le site peuvent, par exemple, relever d'une évidente fiction, présenter une perspective rétrospective, prendre une forme poétique ou épistolaire, ou aborder une thématique particulière.

L'objectif de Bohwaz est que les diaristes appréhendent leur propre journal comme un espace personnel : « *c'est le principe du journal intime [...] il faut que tu aies l'aisance et la liberté de te sentir chez toi* ». Comme il l'explique en réponse à une contribution dans un forum général du site : « *le principe des journaux est assez simple, ils ne sont pas fait pour s'inscrire dans la continuité du site mais pour être indépendants du site. L'objectif premier de JI.com c'est de pouvoir créer son journal librement, qu'il soit comme si on l'avait conçu soi-même (comme un site perso) même si c'est pas le cas* »<sup>331</sup>. Les journaux ont donc leur propre existence en dehors du site, ils bénéficient chacun d'une URL personnalisée, où le pseudonyme choisi par le diariste prend la première place – par exemple, *lili.journalintime.com* – : ils appartiennent d'abord au diariste, avant d'être rattachés au site<sup>332</sup>. En ces lieux, Bohwaz intervient au minimum – « *ça m'arrive rarement, c'est plutôt quand il y a des soucis heu..., c'est, j'estime que c'est pas trop mon rôle de... que je, je dois quand même garder une certaine distance* ». S'il offre la structure hébergeant les journaux, et édicte, par le biais de la charte, quelques règles de fonctionnement de base du site, son objectif est, *a priori*, de laisser aux diaristes la tâche de gérer leur propre journal.

Par ailleurs, Bohwaz se refuse à policer les journaux du site sous couvert de règles de décence : « *[les auteurs] peuvent se permettre beaucoup de choses, où... par exemple, j'irais pas censurer, ou j'irais pas mettre... un gros avertissement " ce truc est réservé aux majeurs " si quelqu'un parle de sexe, heu parce que j'estime que, enfin... quand tu vas à la*

---

<sup>331</sup> « Juste », Forum *A l'aide !*, 08.03.04.

<sup>332</sup> Dont l'existence, discrète, est simplement rappelée par un lien, à peine visible, situé sous la liste d'archives, donc en fin de page

*bibliothèque, un gamin il peut très bien ouvrir n'importe quel bouquin et tomber sur une scène de sexe c'est pareil, y'a pas de... c'est pas mon rôle de jouer les parents et de, de faire le CSA* ». Les seules limites sont finalement juridiques : comme l'indique la charte, les auteurs sont responsables de leurs écrits, ils sont donc libres de tout écrire, mais devront rendre des comptes en cas de problème<sup>333</sup>. Bohwaz, lui, n'intervient que rarement dans un tel cas de figure – « *je supprime ce qui illégal quand on me le signale dans les journaux, sinon y'a pas de modération* » – ; c'est donc au diariste de veiller à ce que ses propos n'outrepassent pas les limites posées par la loi – ou de juger de ses propres limites. Et là encore, Bohwaz fait en sorte d'optimiser la liberté d'expression de ses utilisateurs, en les protégeant tant qu'il peut des contraintes législatives. En effet, Bohwaz m'explique : « *[j'ai choisi un] directeur juridique [...] allemand pour ne pas avoir à dépendre de la loi française [...], qui est très contraignant[e] de ce côté-là, car en théorie les gens sont censés me donner leur nom, prénom, adresse et numéro de téléphone quand ils créent leur journal, ce que je demande absolument pas car j'estime que c'est pas mon boulot* » ; en cas de litige, Bohwaz ne serait en mesure de fournir que l'adresse mail et le pseudonyme du diariste. Le fait de tenir son journal intime sur un espace public introduit, dans tous les cas, une dimension juridique, moins évidente dans le cas d'un journal confidentiel.

Pour éclaircir cette question juridique, considérons le cas de ce dernier. Il est intéressant de noter qu'il n'échappe pas à la loi ; ainsi, il peut tout à fait être utilisé dans le cadre de certaines procédures pénales – en particulier les infractions criminelles, la gravité de ces dernières prenant le pas sur le respect de la vie privée –, mais également dans le cas particulier des procédures – civiles donc – de divorce. De fait, la jurisprudence a récemment admis – par le biais de la plus haute juridiction française, la Cour de cassation – l'utilisation du journal intime d'un conjoint pour prouver un adultère, sur le principe que le statut marital confère à chaque partie un droit de regard sur la vie privée de l'autre<sup>334</sup>.

Cependant, hors affaire pénale grave ou contexte marital, il nous semble que le journal intime confidentiel reste un lieu d'expression difficilement exploitable dans le cadre d'une action juridique. Prenons l'exemple d'un cas de diffamation ; précisons tout d'abord qu'une infraction de ce type reste punie par la loi même si elle a eu lieu dans un cadre privé :

---

<sup>333</sup> À sa connaissance, le seul souci juridique rencontré jusqu'ici sur le site le concerne directement. Il a en effet été poursuivi pour injures publiques par le proviseur de son lycée, qui avait repéré son pseudonyme sur le forum des élèves du lycée – que Bohwaz avait d'ailleurs créé –, et mené des recherches d'après ce dernier sur le Web : ce faisant, il avait découvert un écrit le concernant ; le procureur a classé l'affaire sans suite, mais Bohwaz s'est fait renvoyer du lycée. Nous pouvons de nouveau remarquer que le choix du pseudonyme apparaît déterminant pour préserver la confidentialité des écrits.

<sup>334</sup> L'article 259 du Code civil stipule tout de même que celui-ci ne doit pas avoir été obtenu « par violence ou fraude », mais la chose reste à prouver, ce qui peut se révéler difficile dans le cas d'une relation maritale.

elle le sera néanmoins dans une moindre mesure au regard des risques encourus dans le cas d'une diffamation publique – 38 euros d'amende (article 131-13 du Code pénal) contre 12 000 euros (article 33 alinéa 2 de la loi sur la presse). Mais outre sa nature privée, le journal intime a la particularité d'être auto-destiné ; or, pour faire valoir une infraction, il est nécessaire d'en soumettre la preuve – en l'occurrence, le journal intime incriminé. Et pour être admissibles dans une procédure civile, les preuves ne doivent pas être obtenues sous la contrainte – exceptée celle de la force publique sur autorisation judiciaire – ou à l'insu de la personne concernée. Dès lors, le plaignant devrait non seulement justifier de la façon dont il a eu connaissance de la diffamation – sous peine d'être lui-même suspecté de violation de la vie privée –, mais également de la possession du journal intime présenté comme preuve : s'il est simple, par exemple, de légitimer la possession d'un courrier qui nous a été adressé, il sera plus compliqué de le faire pour un journal intime. Dans ces conditions, produire la preuve d'une diffamation proférée dans la confidentialité d'un journal intime apparaît quasi-impossible. La situation est donc profondément modifiée dans le cas d'un journal intime en ligne : alors qu'un diariste peut se permettre sans trop de risques, par exemple, de diffamer ou d'injurier dans le secret de son carnet, il se doit d'être plus prudent sur un support public. Pour se prémunir des aléas juridiques, il peut faire le choix de l'autocensure, mais renonce alors du même coup à exprimer une pensée authentique. Nous assistons donc à l'émergence de situations conflictuelles inédites, qui s'imposent aux diaristes au moment même de l'écriture : le mécanisme de cette dernière s'en trouve lui-même modifié<sup>335</sup>.

Si Bohwaz défend la liberté d'expression de ses utilisateurs, il n'en reste pas moins intransigeant sur certains sujets : « *par contre y'a d'autres trucs que je, que je tolère pas, qui sont pas forcément dans la charte d'ailleurs, par exemple les, les appels à l'anorexie... sont... les journaux sont pas supprimés, ils sont forcés en privé, c'est-à-dire qu'ils n'apparaissent jamais sur le site* ». La remarque peut sembler surprenante, au regard de ses affirmations précédentes : pourquoi censurer ce type de journaux – alors qu'il prétend par ailleurs laisser les diaristes gérer le contenu de leur journal ? –, et pas, par exemple, ceux qui exhibent avec complaisance des pratiques adultères, ou qui font l'étalage d'usage de drogues ? C'est que Bohwaz doit juger l'appel à l'anorexie intolérable ; et que ce qu'il estime, lui, intolérable, est considéré comme n'ayant pas sa place sur le site. C'est donc ici sa sensibilité personnelle qui s'exprime, tout comme c'est le cas lorsqu'il tente de limiter le champ d'action juridique sur son site – car Bohwaz a une orientation politique résolument

<sup>335</sup> Même si, dans les faits, les échanges avec nos diaristes nous ont révélé que celles-ci avaient peu conscience des enjeux juridiques qui entourent la pratique en ligne : comme nous le verrons plus tard, elles ne s'étaient jamais posé de questions à ce sujet-là – du moins jusqu'à ce que nous les y confrontions.



libertaire<sup>336</sup> – : nous percevons bien ici de quelle façon les opinions de l'administrateur contribuent à dessiner la physionomie de *Journalintime.com*. Ainsi, même dans le cas d'un site pensé pour optimiser l'autonomie de l'utilisateur, et garantir une indépendance des productions, la présence de l'éditeur laisse des traces : elle participe à façonner les contenus des journaux, ceux présents sur le site – et donc admis par l'administrateur – offrant des modèles aux nouveaux arrivants – ce qui peut être écrit, et ce qui, semble-t-il, n'est pas admis. Nous n'allons pas, ici, jusqu'à affirmer que Bohwaz impose à ses utilisateurs les sujets à évoquer ; au contraire, il nous semble que se dégage avant tout de ses choix éditoriaux une invitation à s'exprimer librement. Mais croire en la transparence du processus d'édition est un piège que nous devons éviter : la présence de Bohwaz a bien un impact, non seulement, bien entendu, sur la physionomie générale du site, mais aussi sur chacun des journaux présents sur ce dernier. D'autant plus que s'il a fait le choix d'autonomiser les diaristes quant au contenu de leurs journaux, il apparaît bien plus exigeant concernant la forme de ces derniers : en effet, du fait de sa structuration, mais également de la conception de l'écriture diaristique qu'il manifeste, le site promeut un type particulier de journaux intimes.

#### **4.3.2 LE PRIMAT DE L'ÉCRIT**

##### **a. Transmettre une conception « traditionnelle » du journal intime**

En offrant aux utilisateurs un outil pour tenir leur journal intime en ligne, nous aurions pu imaginer que Bohwaz ait optimisé l'exploitation des potentialités techniques du support, par exemple en proposant une architecture hypertextuelle pour les journaux intimes, favorisant la constitution de liens et de renvois – une structure dynamique outrepassant la linéarité du format manuscrit, puisque le média numérique repose justement sur une navigation multidimensionnelle. Plus modestement, il aurait pu orienter son site dans une perspective résolument multimédia – le support numérique étant caractérisé par sa capacité à mêler texte, image, son et vidéo – en développant une plateforme optimisant l'insertion d'objets visuels, sonores, ou audiovisuels<sup>337</sup>, offrant ainsi aux utilisateurs la possibilité de créer un journal hybride, où l'écrit fusionnerait avec d'autres formes

---

<sup>336</sup> Il soutient notamment la libre circulation des œuvres audiovisuelles, ou s'oppose au filtrage du net – tel que pratiqué par la Chine ou l'Iran.

<sup>337</sup> Caractéristique des formes d'expression numériques, qui reposent souvent sur un métissage de contenus multimédia.

d'expression. En d'autres termes, il aurait pu imaginer un format de journaux intimes déployant les potentialités techniques offertes par le support, et se détacher de la forme manuscrite pour concevoir une version numérique innovante du journal intime ; mais ce n'est pas le choix que Bohwaz a fait. Certes, proposer un site permettant la création et la mise en ligne publique de journaux<sup>338</sup> est déjà en soi une perspective originale, que nous ne saurions nier. Mais, sur la forme, les journaux présents sur le site restent d'une facture classique, très proche de celle des journaux intimes manuscrits ; c'est que, finalement, à ses yeux, ce qui importe fondamentalement dans la pratique diaristique est l'expression de soi – le reste n'étant qu'ornement.

Puisque la représentation que se fait Bohwaz de la pratique diaristique est calquée sur celle manuscrite, c'est la forme écrite qui attire toute son attention. Comme le laisse percevoir l'introduction<sup>339</sup> qu'il a publiée sur le site, qui insiste sur la valeur de l'écriture, et pose les bases de sa conception du diarisme – « *on écrit un journal intime* »<sup>340</sup> – : l'expression écrite occupe une place centrale sur *Journalintime.com*, et prime sur toute autre considération. Ainsi, si l'insertion d'éléments sonores, visuels, ou audiovisuels dans les journaux est possible, elle reste rudimentaire – l'objet est intercalé au texte, sans possibilité de paramétrage supplémentaire – et nécessite de posséder des connaissances en langage HTML<sup>341</sup>. Le site n'encourage donc pas, par sa structuration, l'intégration de ce type d'objets, qui sont appréhendés comme des éléments accessoires. Mais si ces derniers brillent par leur absence sur *Journalintime.com* – il est rare, nous l'avons vu, qu'un diariste en fasse usage sur son journal –, nous ne saurions y voir uniquement la marque de l'éditeur. En effet, nos échanges avec nos enquêtées nous ont révélé que celles-ci étaient peu enclines à insérer des photographies ou des vidéos sur leur journal. Elles considèrent que leur présence pourrait dénaturer leur pratique – « *ça casse un peu le journal intime je trouve* » (Julia) –, qui se doit, à leurs yeux également, de rester avant tout écrite – « *je préfère que ça reste écrit, et j'ai pas envie d'ajouter de photos ou autre. C'est vraiment juste pour l'écriture* » (Sanook). Les

---

<sup>338</sup> Il aurait pu simplement offrir l'outil pour créer un journal intime, et ne pas permettre une mise en réseau de ce dernier.

<sup>339</sup> Cf. Annexe 9 (p. 639), « Introduction » *Journalintime.com*.

<sup>340</sup> Alors qu'un journal intime pourrait très bien prendre la forme d'une bande-dessinée, ou d'un film ; dans une définition extensive, il n'est finalement, comme nous l'avons développé, qu'une « *série de traces datées* » (Lejeune Philippe, « *Signes de vie. Le pacte autobiographique 2* », *op. cit.*, p.80). Certes, notre étude n'explore que des journaux intimes écrits, mais ce n'est nullement parce que nous réduisons le diarisme à cette forme d'expression ; nous avons fait le choix de porter notre regard sur ce type de journaux car ils représentent l'immense majorité de la pratique, notamment du fait de l'accessibilité à la forme écrite – peu d'individus disposent des compétences et/ou des moyens techniques nécessaires à la réalisation d'un dessin ou d'un film. Mais il nous semble que le dispositif Web offrait la possibilité de concevoir un site hébergeant des journaux multiformes – ce qui n'a pas été le choix de Bohwaz.

<sup>341</sup> Excepté pour l'insertion d'images, qui bénéficie d'un onglet dans la barre d'outils du tableau de bord.

réticences de l'éditeur à ce sujet viennent donc rencontrer celles de l'utilisateur : « *alors déjà je sais pas comment faire, dans le journal, et non heu je sais pas, pour moi un journal c'est écrit quoi c'est pas...* » (Lili) ; non seulement insérer une photographie – par exemple – n'est pas un usage promu par le site, mais la plupart des utilisateurs n'en voient pas l'intérêt.

*Journalintime.com* a donc été pensé pour accueillir de l'écrit ; lorsque le diariste souhaite publier une nouvelle entrée, s'affiche une interface qui évoque un programme de traitement de texte. Une barre d'outils permettant de gérer les variations typographiques surplombe un cadre vide – le champ à remplir. De surcroît, ce cadre est intitulé « texte », spécifiant clairement le type de contenu attendu. En outre, si la barre d'outils permet de modifier la typographie, les possibilités sont restreintes : gras, italique, souligné, barré, effet de liste, il s'agit avant tout d'optimiser l'expression écrite en se calquant, là encore, sur les usages de l'écriture manuscrite – barrer une phrase, ou la surligner, sont des pratiques courantes de cette dernière, qui sont mimées par le support numérique. Nos diaristes utilisent avec parcimonie les variations typographiques – « *des fois je mets en majuscules ouais, ou ça m'ait arrivé aussi de souligner des trucs mais pas trop non plus* » (Lili). Et il s'agit toujours, soit de mettre en relief le contenu – « *en italique c'était comme si c'était une pensée... à part, mais qui rejoignait le texte, comme si c'était mon inconscient qui me disait quelque chose* » (JF) –, soit de respecter les conventions typographiques – « *par exemple quand je cite je vais mettre en italique* » (Sanook) : ce travail sur la forme est uniquement au service de l'expression écrite.

Dans le même ordre d'idée, l'interface visuelle des journaux a été pensée en fonction du format manuscrit : « *l'idée c'était quand même de... un peu de faire un parallèle avec le le journal papier où, sur un journal papier tu vas coller des photos, tu vas faire des dessins, tu vas mettre, enfin tu vas mettre un peu ta personnalité sur le papier* » (Bohwaz). En offrant aux diaristes la possibilité de personnaliser l'apparence de leur journaux, Bohwaz leur permet de s'approprier cet espace, en se « *démarqu[ant] des autres* » (Julia), et en créant une interface qui leur ressemble – « *j'essaie de le faire évoluer [l'aspect du journal] en même temps que moi et du coup de le rendre assez proche de la façon dont... même si ça reste assez abstrait, de la façon dont je pensais* » (JF). Mais si certaines de nos diaristes ont fait l'effort de travailler l'apparence de leur journal, d'autres se sont contentées de choisir une interface parmi celles proposées par le site : « *j'ai choisi celle qui me plaisait et puis... j'ai pas cherché plus loin* » (Sanook) ; « *je voyais pas l'intérêt, après j'écrivais, mais que mon journal ait une image ou pas, enfin, c'était pas, pour moi c'était vraiment secondaire* »

(Cocoon). Au cours de nos échanges, il nous est apparu que cette considération était perçue comme secondaire par nos diaristes ; « *le visuel je m'en fichais un peu, ce qui m'intéressait c'était juste d'écrire mes trucs* » (JF). Ce qui importe, fondamentalement, c'est l'écriture – « *c'est avant tout pour écrire donc, et après la mise en page je m'en fiche un peu [...]. Je préfère... personnaliser sur mon écriture, ma façon d'écrire et ce que je mets dedans plutôt que la mise en page ou la présentation* » (Sanook).

Tous les efforts sont donc concentrés sur l'écrit, ce qui explique que les potentialités numériques soient peu exploitées : nos diaristes n'ont pas choisi ce nouveau support pour enrichir leurs écrits de photographies ou de vidéos, elles ne projetaient pas non plus d'indexer leur journal, ou de mettre en place un système de renvois au sein de celui-ci ; elles souhaitaient simplement écrire<sup>342</sup>. Elles ont, en quelque sorte, reproduit leur pratique manuscrite sur le support numérique, s'adaptant bien entendu aux nouvelles contraintes, mais dans une perspective résolument similaire à celle de leur pratique antérieure ; comme l'explique Daniel Bounoux, « *une innovation par définition toujours jeune doit composer avec des usagers beaucoup plus vieux, ou déjà dotés de routines et d'habitudes qui vont généralement freiner ou infléchir la trajectoire du simple technique* »<sup>343</sup>. Dans notre cas, cette disposition est renforcée par le fait que la personne qui propose le dispositif technique – Bohwaz – est elle-même attachée à une conception « traditionnelle » de la pratique ; dès lors, les usages de nos diaristes en ligne miment ceux à l'œuvre dans leur pratique manuscrite, plus qu'ils n'apparaissent véritablement inédits. Nous pourrions parler d'une appropriation du support numérique destinée à reproduire une pratique scripturale ancienne ; les potentialités techniques du support sont utilisées *a minima*<sup>344</sup> – excepté, bien entendu, la mise en réseau, qui apparaît comme la seule disposition technique réellement innovante de la pratique de nos diaristes.

---

<sup>342</sup> La dimension de mise en réseau n'était pas recherchée par la plupart de nos diaristes dans un premier temps ; le site proposant cette fonctionnalité, elles ont décidé de tenter l'expérience. La mise en ligne publique de leur journal a ainsi eu lieu parce que le site la proposait ; sur ce point, l'empreinte de l'administrateur est donc très forte, puisqu'il est finalement à l'origine de cette caractéristique fondamentale. Nous pouvons remarquer que sans journaux publics, le site aurait une existence très restreinte, et que Bohwaz a tout intérêt à ce que les diaristes fassent le choix du statut public ; « *sachant que quand même enfin toujours le, le problème de aussi du site c'est que quand même 70% des journaux ont toujours été privés, donc ils sont toujours privés, donc ça veut dire qu'il y a beaucoup de journaux actifs mais ils sont privés donc tu les vois pas* ».

<sup>343</sup> Bounoux Daniel, *op. cit.*, p108.

<sup>344</sup> Essentiellement, automatisation de la création des entrées, datées et organisées par mois et années.

## b. Fédérer des écrits de qualité

Parce que c'est l'écriture qui est au centre de leur démarche, l'attention de nos diaristes est toute entière vouée à la volonté de bien écrire. En ce sens, leurs aspirations font écho aux objectifs du site, qui tente de fédérer des écrits de qualité : « *mais de toute façon en général moi quand même ce que je prône c'est quand même une, enfin un certain minimum de qualité d'écriture quoi, c'est pas... c'est pas le dépotoir quoi, c'est pas Skyblog où tout le monde peut écrire n'importe quoi parce que... parce que y'a d'autres espaces pour ça déjà, et parce que... j'ai envie que l'identité du site soit, enfin ait cette identité d'être quand même un truc de qualité où quand tu vas lire un journal enfin... tu vas lire quelque chose qui va être, qui va être potentiellement intéressant* » (Bohwaz). Et il est vrai qu'au regard de la moyenne des sites Web fondés sur la participation des internautes, la qualité rédactionnelle générale des écrits présents sur *Journalintime.com* est remarquable<sup>345</sup>. Bien entendu, nous ne saurions dire que tous les diaristes du site présentent des compétences rédactionnelles particulières ; mais, dans l'ensemble, se manifeste sur *Journalintime.com*, une certaine maîtrise du geste scriptural, tout autant orthographique qu'esthétique – là encore, relativement à la masse des écrits amateurs du Web.

Bohwaz a donc su imposer sa marque sur le site, en attirant des diaristes qui partagent ses aspirations scripturales, mais aussi en écartant ceux qui dérogent à ses principes. Ainsi, il n'hésite pas à forcer en privé les journaux qu'il juge mal écrits. À ce sujet, il nous a confié l'anecdote suivante : « *c'est rigolo parce que y'a pas très longtemps y' une dame comme ça qui m'a engueulé !, mais d'une force, " oui je comprends pas, j'écrivais vachement bien, en plus je suis prof de français " [il rit], elle écrivait mais alors là, j'ai, j'ai rien compris du tout ce qu'elle écrivait, c'était mal écrit et tout [...], c'était, c'était plein d'abréviations, pas de ponctuation, pas de majuscules...* ». De son point de vue, il ne s'agirait donc pas de porter un jugement sur la valeur de l'écrit, mais de refuser les journaux qui ne respectent pas *a minima* les conventions orthographiques et grammaticales françaises : « *c'est important [...] pas qu'ils soient bien écrits mais... y'a un minimum que... j'ai envie de donner en termes de qualité sur le site. C'est-à-dire un minimum de, même si c'est, le style est... pas vraiment très agréable à lire, c'est... au minimum que ça soit lisible quoi. Je suis pas là pour corriger les fautes d'orthographe et tout parce que de toute façon je suis nul en orthographe aussi mais... enfin voilà y'en a qu'écrivent vraiment... enfin les gamins de 12 ans ou même plus, plus vieux, qu'écrivent n'importe comment* ». Pour voir son

---

<sup>345</sup> Que l'on compare le site aux plateformes de blogs, ou même aux rares sites dédiés au journal intime, tel que *journalsecret.com*.

journal apparaître sur le site, il est donc requis de soigner son écriture, et surtout de ne pas adopter un langage SMS<sup>346</sup>, comme le stipule avec fermeté la charte<sup>347</sup> : « **Notez que les fautes volontaires et autres langages « SMS » sont formellement interdits** ». Il est ici tout autant question de respect des normes linguistiques que de respect du lectorat : le langage SMS est considéré comme dénaturant la langue française – ce n'est même plus, aux yeux de Bohwaz, vraiment du français<sup>348</sup> –, mais aussi comme constituant un frein à lecture – l'écriture SMS relevant d'usages non normalisés, sa compréhension relève souvent du déchiffrement. Ce qui constitue aujourd'hui une écriture type du Web – notamment chez les adolescents, mais non seulement – est donc proscrit du site. Comme nous l'explique Bohwaz : un journal écrit en langage SMS « *sera forcé en privé, les gens pourront le lire mais il n'apparaîtra pas sur le site, parce que c'est, c'est pas ce que j'ai envie de renvoyer... c'est, c'est, c'est une forme de censure quoi... mais c'est pas vraiment de la censure, parce que j'empêche pas la personne de s'exprimer sur le site, c'est juste... je la mets pas en avant comme les autres* »<sup>349</sup>.

Bohwaz se pose donc comme réfractaire à une forme d'expression – nous pourrions parler de « jargon » – pourtant popularisée sur le Web. Et sur ce point, là encore, il rejoint le point de vue de nos diaristes, qui tiennent non seulement, pour leur part, à faire l'effort sur leur journal de ne pas commettre de fautes d'orthographe ou de grammaire<sup>350</sup>, mais qui en outre s'opposent farouchement à l'idée de tenir un journal en langage SMS. Quand nous les interrogeons sur leur éventuelle utilisation d'abréviations ou de smileys<sup>351</sup>, leurs réponses sont catégoriques : « *alors non j'aime pas ça* » (JF) ; « *non!* » (Bérénice) ; « *non j'aime pas* » (Sanook) ; « *est-ce que tu mets des smileys des fois ? – non – Et les abréviations ? –*

<sup>346</sup> Le langage SMS est d'abord né des contraintes de la téléphonie mobile, avant de voir son usage s'étendre sur le réseau : il s'agissait de ne pas dépasser les 160 caractères autorisés dans les messages SMS, et d'optimiser la saisie rapide de l'énoncé sur le clavier alphanumérique – par ailleurs autrefois limité à dix touches. À cet effet, les caractéristiques orthographiques ou grammaticales de la langue sont détournées – abréviations, analogies sonores, smileys.

<sup>347</sup> « *Même si personne lit la charte* », comme nous l'a déclaré Bohwaz. Dans les faits, nos diaristes nous ont en effet confié ne pas en avoir souvenir ; certainement qu'elles avaient dû la parcourir le jour de l'inscription – puisqu'il est nécessaire de la signer pour créer un journal sur le site – mais cette dernière ne les a pas marquées. Si la charte en elle-même semble être peu influente, elle participe à forger l'identité du site.

<sup>348</sup> « *T'écris en français, pas en SMS* » (Bohwaz).

<sup>349</sup> Dans les faits, Bohwaz ne contrôle pas chaque journal public, et certains, écrits en langage SMS, apparaissent sur le site. Ils sont cependant rares, et souvent vite abandonnés, rencontrant peu d'échos de la part des lecteurs qui les délaissent ; le lectorat – que Bohwaz a su fédérer en définissant les orientations de son site – agit donc à son tour sur la physionomie de ce dernier, en privilégiant les écrits de qualité. Nous percevons ici le phénomène de co-construction qui s'est mis en place entre l'éditeur, les auteurs et les lecteurs, chacun à leur façon participant à l'édification de la physionomie du site.

<sup>350</sup> Nous l'avons vu, elles se relisent toutes avant de valider l'écrit, certaines plusieurs fois

<sup>351</sup> Concernant l'usage de smileys, seul JF et Cocoon reconnaissent en utiliser, mais de façon sporadique : « *ouais, ça m'arrivait mais pas tout le temps, pas à outrance non plus sinon c'est un peu insupportable* » (JF).

*[elle rit sans prendre la peine de répondre]* » (Lili). Dans l'ensemble, nos diaristes considèrent que si le langage SMS peut être toléré pour certains usages – « *sur le journal intime non, sur les messageries instantanées oui [petit rire]* » (Sanook) –, il est inadmissible au sein d'un journal intime<sup>352</sup> : « *il y a certains journaux [sur le site] qui sont écrits limite en langage SMS et c'est impossible quoi. Je trouve que les blogs peuvent être écrits en langage SMS mais les journaux doivent être bien écrits – Pourquoi parce que le journal intime... – C'est plus noble j'ai l'impression, je sais pas je trouve* » (Lili). À leur esprit, l'écriture diaristique possède une dimension particulière qui la démarque de certaines autres productions écrites jugées plus ordinaires : puisque leur journal exprime une part profonde d'elles-mêmes, il se doit de le faire avec grâce – « *j'ai jamais vraiment écrit comme ça [en langage SMS] mais... comme j'essaie d'avoir un journal assez bien tenu, je trouve que c'est pas... ouais c'est pas joli* » (Julia).

Même si, par ailleurs, elles estiment que chacun est libre de définir sa propre pratique, nos diaristes ancrent la leur, comme nous l'avons exposé, dans une perspective résolument esthétique – au-delà de simples considérations grammaticales ou orthographiques – : elles souhaitent produire des écrits de qualité, et ne s'intéressent, sur le site, qu'aux journaux présentant un caractère similaire. Ainsi, par exemple, Lili nous confie qu'avant d'être diariste sur le site, elle suivait les journaux de jeunes filles « *qui écrivaient bien [...], comme Elleane, elle avait une manière assez fluide d'écrire* ». La qualité générale des écrits présents sur *Journalintime.com* agit donc également comme un modèle pour les futurs diaristes en ligne : l'aspiration « littéraire » est donc, certes le fruit d'une sensibilité personnelle, mais se trouve également amplifiée par l'identité du site. Si Bohwaz ne « bannit » que les journaux jugés illisibles, il concourt ostensiblement à réveiller les élans « littéraires » des diaristes. Ainsi, l'introduction sonne comme un appel à libérer sa plume ; les journaux de qualité sont mis en avant sur la page « Découvrir », qui présente, à la façon des résumés de quatrième de couverture, le contenu de journaux sélectionnés par certains membres actifs du site<sup>353</sup> ; enfin, la structuration même des journaux évoque le format livresque<sup>354</sup> : chaque journal possède un titre, un texte de présentation – la quatrième de

<sup>352</sup> Et elles n'hésitent pas à interrompre la lecture d'un journal si son auteur n'a pas respecté cette prérogative : « *les journaux que je lisais qui pouvaient être intéressants mais où il y avait trop de fautes ou écrits en SMS ou quoique ce soit, je... – je zappais ? – je zappais complètement* » (Cocoon).

<sup>353</sup> Les journaux de Bérénice, Lili et Julia en font partie ; Cf. Annexe 10 (p.643), *Présentation journaux Bérénice, Lili et Julia*.

<sup>354</sup> « *Les indicateurs paratextuels relèvent de la structuration globale du site Internet et constituent les entours des entrées du journal ; ils sont au service de sa lisibilité et forment donc tout l'appareillage de la lecture* » (Deseilligny Oriane, « Journaux personnels en ligne : les marqueurs communicationnels », *op. cit.*, p.23).

couverture –, et les entrées sont titrées, à la manière d'un chapitre<sup>355</sup>. Ces différents éléments répondent certes à une volonté de Bohwaz d'organiser le site<sup>356</sup>, mais n'étaient pas, à l'échelle d'un journal, indispensables<sup>357</sup> ; ils relèvent bien d'un choix éditorial, et invitent les diaristes à se projeter dans une perspective auctoriale : la dimension publique des écrits est ainsi exacerbée.

#### 4.4 LA PRÉSENCE DU LECTORAT IMMÉDIAT

Le dispositif éditorial, en proposant l'architexte qui structure les journaux, et en manifestant une conception particulière du journal intime, façonne donc en partie la pratique des utilisateurs du site. Mais aux côtés de l'éditeur Web, un autre acteur a fait son entrée dans la pratique diaristique en ligne : le lectorat immédiat. Nous l'avons vu, les lecteurs n'ont jamais été vraiment absents du processus d'écriture diaristique, puisqu'ils ont toujours été l'objet de projections – voire se sont montrés bien réels, dans le cas d'une découverte accidentelle du journal ou d'une publication de celui-ci. Mais dans le cas du journal intime en ligne, la potentialité de lecture<sup>358</sup> a laissé place à la certitude d'être lu<sup>359</sup>, d'autant plus forte que celle-ci se trouve quasi-concomitante à l'acte d'écriture. L'écrit, une fois validé, est aussitôt accessible sur le Web, et pourra par ailleurs faire l'objet, si un forum est présent, de réactions du lectorat dans la « foulée ». Dans ces conditions, le mécanisme d'écriture se trouve modifié – le processus de destination étant exacerbé relativement à ce qu'il était dans la pratique manuscrite – et, conséquemment, le support se voit porter les traces de cette nouvelle composante : tout comme l'éditeur, le lectorat immédiat participe à dessiner les contours de la pratique.

---

<sup>355</sup> Ces titres sont souvent l'occasion pour les diaristes d'exprimer leur fantaisie – « *ça m'amusait d'essayer d'être créative* » (JF). Cocoon, de son côté, introduit tous ses titres d'une dièse, suivie du numéro de l'entrée, et du titre entre crochets ; « *ça faisait comme les chapitres d'un livre* ».

<sup>356</sup> Le bon fonctionnement de ce dernier nécessite de nommer les journaux, ou les nouvelles entrées, pour que les lecteurs s'y retrouvent.

<sup>357</sup> Par exemple, la datation des entrées suffit à identifier un écrit au sein du journal.

<sup>358</sup> « *Après c'est vrai que là comme je disais avant y'a toujours cette sphère hypothétique : " imagine qu'un jour quelqu'un tombe sur mes écrits quand je serai morte et qui décide de les publier blablabla " mais ça c'est hypothétique* » (JF).

<sup>359</sup> Ce cas n'est pas inconnu de la pratique manuscrite, mais il reste extrêmement rare : la certitude de voir son journal édité ne concerne que peu de diaristes.



#### 4.4.1 LA MARQUE DU LECTEUR

##### a. La question de l'influence

Lorsque nous avons interrogé nos diaristes sur l'incidence de la présence du lectorat dans leur pratique, leurs réponses se sont montrées confuses. Si elles insistent toutes sur le fait que le lectorat – puisque constitué d'inconnus<sup>360</sup> – reste un élément secondaire, et que c'est bien l'auto-destination qui fonde leur pratique – « *qu'il y ait des lecteurs ou non je m'en fiche, c'est pas, non j'écris vraiment pour moi au départ* » (Sanook) –, elles reconnaissent par ailleurs que la pensée du lecteur s'immisce parfois dans leur esprit au moment même de l'écriture – « *je pense des fois oui, je pense des fois je peux écrire en pensant qu'il y a des gens qui vont me lire* » (Lili). Mais elles peinent à définir avec plus de précision ce que cette conscience du lectorat provoque. Elles relèvent sans difficulté les modifications entraînées sur la forme écrite – par exemple, l'introduction d'adresses interrogatives<sup>361</sup>, ou les efforts portés sur l'expression écrite<sup>362</sup> –, mais ont la sensation que les effets plus profonds – notamment concernant leur rapport à la sincérité – leur échappent, du moins au moment de l'écriture : « *en me relisant je me suis trouvée un peu des... des... des barrières, peut-être des barrières inconscientes, peut-être par rapport au fait que j'avais justement ces lecteurs, ce qui est dommage* » (JF). L'idée qu'une retenue puisse se mettre en place sans qu'elles le veuillent est commune à plusieurs de nos diaristes, qui désignent tour à tour le rôle possiblement joué par l'inconscient : si la présence du lectorat a pu parfois prendre le pas sur leur volonté d'écrire sans se soucier de celui-ci, cela s'est fait « *inconsciemment* » (Sanook), ou « *pas consciemment* » (Lili). Pour leur part, elles ont tenté « *d'occulter* » tant qu'elles pouvaient sa présence pour ne pas « *freiner* » ou « *modifier* » leurs confidences (JF), mais celui-ci s'est parfois imposé à elles – par exemple, lorsque Lili a reçu un commentaire sévère sur son forum au sujet de sa conduite en état d'ivresse, et qu'elle n'a pu, pendant quelque temps, se livrer sans considérer le fait qu'on puisse la juger à nouveau.

Dans les faits, tenter d'occulter la pensée du lectorat est déjà en soi une répercussion. En outre, en faire totalement abstraction est impossible<sup>363</sup> : tout comme le diariste tenant un journal confidentiel ne peut perdre de vue l'éventualité d'une lecture accidentelle<sup>364</sup>, le

<sup>360</sup> « *Les personnes que je connais pas elles ont pas heu, elles ont pas une importance particulière donc, enfin elles m'influencent pas sur ma vie, sur ma façon d'écrire* » (Sanook).

<sup>361</sup> « *C'est peut-être des fois pour ça [du fait de la présence du lectorat] ben que je pose des questions* » (Lili).

<sup>362</sup> « *Ça influence un peu peut-être ma façon d'écrire mais sinon...* » (Sanook).

<sup>363</sup> « *À moins je sais pas d'être en hypnose pour complètement oublier le fait qu'il y ait des lecteurs* » (JF).

<sup>364</sup> Ainsi, Cocoon nous confie à propos de sa pratique manuscrite : « *quand je m'imaginaiis justement être lue, c'était aussi dans ces moments-là que j'arrêtais d'écrire, parce que... justement en me relisant, avec un*

diariste en ligne ne peut réprimer totalement l'idée que sitôt validé, son écrit sera lu. C'est finalement de la situation de communication dont nos diaristes ont conscience, et celle-ci est inévitable ; il n'existe pas de contexte « neutre » d'écriture. Ce qui peut sembler le plus insignifiant – par exemple, écouter de la musique au moment de la rédaction d'une entrée<sup>365</sup> – participe à façonner le processus d'écriture. De fait, il est clair que l'introduction d'un facteur tel que le lectorat immédiat n'est pas sans impact ; mais nous ne considérons pas celui-ci comme venant dénaturer une pratique autrefois miraculeusement décontextualisée. C'est un élément, parmi d'autres, du contexte d'écriture, dont nous devons interroger les effets. Un grand nombre d'entre eux ont déjà été pointés tout au long de notre étude transversale, mais nous souhaitons les synthétiser dans cette partie :

▫ En premier lieu, abordons la question de la présence effective du lectorat dans la pratique diaristique en ligne : l'introduction d'un lectorat concret induit l'apparition de **marqueurs communicationnels** qui « *manifestent clairement la prise en compte de la situation communicationnelle dans laquelle se trouve un diariste qui écrit son journal sur Internet et le donne à lire à des lecteurs inconnus* »<sup>366</sup>. Certes, le journal intime manuscrit n'est pas exempt de signes d'allocutions manifestant une destination : comme nous le confient nos diaristes, il n'était pas rare qu'elles s'adressent explicitement à un destinataire projeté – le journal, leurs proches, une entité abstraite –, au travers, par exemple, de formules de salutation – du type « Cher journal » – ou de phrases interrogatives. Mais cette destination se double<sup>367</sup> désormais d'une autre, moins abstraite : parce qu'il sait qu'il est lu, le diariste prend en charge, dans son discours, le lectorat effectif ; « *se mettent en place dans le journal personnel en ligne autant de procédés de captation qui sont destinés, plus qu'à "accrocher" le lecteur, à l'intégrer dans le procès énonciatif, à l'impliquer dans une situation de communication, à le rendre complice enfin du processus d'écriture* »<sup>368</sup>. De fait, le lectorat prend forme ostensiblement dans l'écrit, par le biais de marqueurs discursifs<sup>369</sup> ou

---

*regard un peu plus extérieur, autant que possible, ben je me trouvais... soit ridicule, soit nunuche, soit 'fin tout ce que tu veux, et du coup ça me refroidissait vraiment mon envie d'écrire* » (Cocoon). Même si elle ne le précise pas, nous pouvons imaginer que la projection d'une potentielle lecture concerne ici avant tout sa sphère sociale, son journal n'ayant d'existence qu'au sein de celle-ci.

<sup>365</sup> « *La musique [...] ça peut aussi modifier la conception des choses que j'ai* » (JF).

<sup>366</sup> Deseilligny Oriane, « Journaux personnels en ligne : les marqueurs communicationnels », *op. cit.*, p.32.

<sup>367</sup> Car nos diaristes nous ont confié continuer, malgré la présence d'un lectorat effectif, à projeter des destinataires dans leur pratique en ligne. Nous pourrions donc presque parler d'une triple destination du journal intime en ligne : le diariste s'y adresse en effet tout à la fois à lui-même, à un destinataire projeté, et au lectorat effectif.

<sup>368</sup> Deseilligny Oriane, « Journaux personnels en ligne : les marqueurs communicationnels », *op. cit.*, p.23.

<sup>369</sup> Parmi tant d'autres exemples : « *Merci à Caly, Callie Rose, Sirène, Lyla, Mûre, E., et tous les autres* », Julia, 03.04.11 ; « *(Vous suivez, là ?)* », Cocoon, 21.12.07 ; « *(d'ailleurs si quelqu'un a envie d'y répondre,*

pragmatiques<sup>370</sup> : sa présence est inscrite dans le texte lui-même.

Mais la présence du lectorat induit d'autres métamorphoses moins directement saisissables, puisque non visibles à la simple lecture du journal – pour les appréhender, il nécessiterait de mener une analyse comparative entre le journal intime manuscrit et le journal intime en ligne d'un même auteur, ou d'interroger, comme nous l'avons fait, le diariste – :

▫ Ainsi, tout d'abord, notons que du fait de la présence du lectorat, nos diaristes se montrent plus soucieuses de la **qualité de leurs écrits** – « *vu que je suis lue j'essaie de, on va dire ça, me montrer, pas au meilleur de ma forme mais, disons que ouais j'essaie de faire attention aussi là-dessus quoi, histoire d'être présentable entre guillemets* » (Sanook). En comparaison de leur pratique manuscrite, elles sont d'avantage préoccupées par la lisibilité de leur journal – « *j'ai tendance à faire plus attention à ce que j'écris, enfin, à faire plus attention à l'orthographe, à la tournure des phrases ou à mettre des mots sur mes sentiments alors que... dans ma pratique manuscrite heu... c'était pas tellement important quoi, je j'écrivais et tant pis si j'avais pas de mots sur ce que je ressentais, je faisais des phrases heu qui faisaient quatre lignes* » (Bérénice) –, mais aussi de sa valeur esthétique – « *c'est plus tourné façon... j'écris bien* » (Lili).

▫ Le confort de lecture est donc particulièrement pris en compte dans la pratique diaristique en ligne. Parce qu'elles ne sont pas seules lectrices de leur journal, nos diaristes développent parfois des **propos explicatifs** – « *c'est justement là l'influence du lecteur, c'est que vu que je sais que quelqu'un le lit je me sens obligée d'expliquer, de bien expliquer le truc* » (Sanook) – ou **rétrospectifs** – « *des fois, j'écris des choses, et je, je me rends compte que personne va rien comprendre enfin, en fait, parce que ça relate quelque chose dont j'ai pas du tout parlé ou qui date de plusieurs années, ou, et du coup ben je me sens un peu obligée d'expliquer* » (Bérénice) –, qui n'auraient *a priori* pas lieu d'être pour elles seules<sup>371</sup>.

*sur mon forum par exemple, c'est dans ces moments-là que j'apprécierais l'interactivité d'un journal intime sur le net. Enfin bon, je dis ça, je dis rien...)* », Lili, 02.04.06 ; « *Est-ce qu'un père de famille devrait mettre ce genre de statut sur FB [Facebook] : Juste une question : la vie est elle meilleure et merveilleuse après la mort? Dites-moi* », Sanook, 28.02.12.

<sup>370</sup> Les smileys, ou les jeux sur la ponctuation, s'ils sont peu nombreux dans le cas de nos diaristes, confèrent une certaine forme d'oralité au discours, mettent en exergue la situation de communication.

<sup>371</sup> Cependant, nos diaristes ont la sensation, comme nous l'avons évoqué, de tirer avantage de cet effort d'éclaircissement : « *je me dis que dans deux ans quand j'y repenserais je comprendrais peut-être pas de quoi je parle à ce moment-là [...]. Donc j'essaie d'expliquer un minimum même pour moi plus tard* » (Lili).

▫ Au contraire, lorsque nos diaristes souhaitent évoquer un sujet sans que le lecteur y ait accès, elles développent une **écriture allusive**, empruntant des chemins détournés pour s'exprimer sans être comprises – « *quand je relis mon journal je les sens ces moments, je les sens ces petites subtilités où j'essaie de dire quelque chose d'une façon déguisée* » (JF). Le procédé leur permet de livrer ce qui leur tient à cœur – et donc de respecter leur souhait de se montrer fidèles à elles-mêmes – tout en préservant leur jardin secret.

▫ Parce que leur journal intime s'épanouit désormais en public, nos diaristes prennent garde, par ailleurs, à mesurer leurs propos : « *des fois j'essaie de faire attention quand même heu au langage, et heu de pas donner trop de détails choquants ou quoi que ce soit* » (Julia). Au-delà de la pudeur – qui les amène à préserver une part de mystère – des **normes de décence** entrent donc en jeu, qui conduisent notamment certaines à ne pas s'étendre sur leur vie sexuelle.

Dès lors qu'un lectorat entre en jeu, le diariste se doit donc de prendre en compte ce dernier – du moins s'il souhaite vraiment être lu –, en assurant la lisibilité, la compréhensibilité ou la « décence » de ses écrits. Mais il a également tout intérêt à intégrer son lecteur au processus d'énonciation<sup>372</sup> : un pacte de lecture se met donc en place, qui trouve son équilibre avec la promesse que le diariste s'est faite à lui-même<sup>373</sup>. Mais la présence du lecteur impose également de prendre certaines précautions – qui n'avaient pas lieu d'être dans la pratique manuscrite – qui ne relèvent pas du pacte de lecture : en effet, pour garantir la protection de leur identité civile, les diaristes sont dans l'obligance d'imaginer des artifices qui transforment, eux aussi, la forme de leurs écrits.

## **b. Les procédés d'anonymisation**

Au-delà du fait que le processus d'écriture est renouvelé du fait de la présence du lectorat, le diariste se trouve confronté à des considérations plus pragmatiques. Parce qu'il s'exprime en public, mais qu'il ne souhaite pas révéler sa véritable identité, il se doit

---

<sup>372</sup> « *C'est en effet d'une rhétorique de la captatio benevolentia qu'il s'agit ici, autrement dit une stratégie d'appel et de sollicitation de la sympathie du lecteur* » (Deseilligny Oriane, « Journaux personnels en ligne : les marqueurs communicationnels », *op. cit.*, p.23).

<sup>373</sup> Cette dernière prévalant sur le pacte de lecture : cela explique notamment que les diaristes n'hésitent pas à exclure le lectorat de certaines confidences.

d'apprécier quels éléments peuvent – et ne peuvent pas – être exposés. Tout ne peut pas être écrit – du moins en l'état – sauf à prendre le risque d'être identifié ; « *de toute façon si le journal est public y'aura toujours une part où tu cacheras les détails ou des situations etc. pour pas qu'on te reconnaisse* » (Bohwaz).

Pour optimiser la sécurité de leur pratique, les diaristes doivent adapter le contenu de leur journal. Ainsi, tout d'abord, pas question d'utiliser leur vrai prénom – encore moins leur patronyme – pour se désigner ; un pseudonyme doit être adopté, de préférence sans rapport direct avec ces derniers. De la même façon, l'identité des personnes évoquées est passée sous silence ; pour les qualifier, le diariste peut choisir de « *tronque[r]* » (Lili) les prénoms originaux, d'en imaginer de nouveaux – tel un auteur de fiction nommant ses personnages –, ou plus simplement de les désigner par leur initiale. Dans tous les cas, un effort constant est à mener, le risque se présentant, dans le feu de l'écriture, de laisser échapper le vrai prénom d'un des « personnages »<sup>374</sup> – bévue relativement courante, nous avons pu le constater. Pour conforter le statut d'anonymat, les noms des villes doivent également être codés ; mais sur ce point, seules deux de nos diaristes se montrent prudentes – Bérénice et Lili. Les autres notent en toutes lettres leur ville de résidence : JF et Cocoon vivent à Paris, Julia à Genève<sup>375</sup>. Sans doute que la taille de la ville y est pour quelque chose, un grand nombre d'habitants diminuant fortement les chances d'être identifié<sup>376</sup>. Mais dans l'absolu, cette information peut agir comme un indice, susceptible de mener à l'identification du diariste. Par ailleurs, avec le codage des lieux, la tâche se complique ; impossible, si l'on souhaite cacher la ville où l'on vit, de nommer un lieu emblématique, voire même de le décrire : Julia, par exemple, n'aurait pu mentionner ses flâneries le long du Lac Léman, ni décrire son fameux jet d'eau. Risqué, également, d'évoquer un simple trajet en métro, six villes françaises seulement en possédant un réseau ; quant à évoquer une station particulière, le diariste peut faire une croix dessus : « *parfois dans mes écrits j'ai peur parf[ois]... de... de laisser par exemple une station de métro et, ça, ça m'est arrivé dernièrement.. d'avoir écrit ça, d'avoir noté la station de métro et je me suis dit non, je vais pas marquer ça parce que... forcément on va savoir que je suis à Paris* » (Bérénice).

Ne pas laisser passer d'informations qui pourraient fragiliser l'anonymat est donc un

---

<sup>374</sup> Ce qui est moins le cas concernant les prénoms des diaristes : même s'il leur arrive d'utiliser la seconde personne du singulier pour s'exprimer – et donc de se nommer –, c'est un cas de figure qui reste rare au regard de la désignation d'autres personnes.

<sup>375</sup> Le cas de Julia est particulier, puisqu'elle vit dans un pays étranger ; néanmoins, comme nous l'avons déjà mentionné, la distance physique sur le Web est inopérante : rien n'empêche que des compatriotes de Julia se rendent sur le site.

<sup>376</sup> Ainsi, par exemple, Sanook n'indique pas le nom du village dans lequel elle réside au début du journal, mais n'hésite pas à désigner la ville de Pau lorsqu'elle y déménage.

exercice périlleux, qui nécessite d'être attentif à de nombreux détails. En outre, cela peut être vécu comme une contrainte. En effet, le diariste peut souhaiter, par exemple, évoquer un lieu pour traduire une atmosphère, ou parce qu'il tient à en laisser la trace dans son journal ; un dilemme peut donc apparaître, entre l'envie – voire le besoin – de consigner certaines informations dans son journal, et la nécessité de protéger son anonymat<sup>377</sup>. Dans le même ordre d'idée, la prudence exigerait de ne pas indiquer sa profession<sup>378</sup> ; ne pas la mentionner en toutes lettres est une chose, mais s'interdire d'évoquer tout élément la concernant – et qui pourrait servir d'indices à sa reconnaissance – est plus complexe : comment décrire son quotidien au travail, sans que le lecteur ne devine ce dernier<sup>379</sup> ? Comment, par exemple, Bérénice pourrait-elle exprimer ses doutes quant à son avenir professionnel – qui constituent l'une des interrogations centrales dans sa vie au moment où elle débute son journal en ligne – sans que jamais ne transparaisse qu'elle ambitionne à devenir professeure ? Non seulement le diariste peut souhaiter exprimer ce qui constitue son quotidien, mais l'esquiver risquerait de déréaliser le contenu du journal, en plongeant celui-ci dans une forme d'abstraction : tous les détails qui peuvent être jugés compromettants confèrent par ailleurs une substance aux écrits.

Tout est donc encore ici question d'équilibre, afin que la préservation de l'anonymat – et donc la présence du lecteur – ne prenne pas le pas sur l'expression de soi. Des précautions minimales sont donc prises – codage des prénoms, et des lieux quand le diariste le juge nécessaire –, mais il semble bien que nos enquêtées ne soient pas prêtes à sacrifier l'étendue de leurs confidences au nom d'un principe de prudence. En outre, elles ont conscience que les procédés d'anonymisation ont leur limite<sup>380</sup> : « *si jamais les gens voulaient vraiment me reconnaître ils pourraient je crois. Mais heu ça permet peut-être aux lecteurs pas trop attentifs de pas me reconnaître en se disant " tiens, je connais une \*\*\* [prénom], je connais une \*\*\*, c'est peut-être \*\*\* qui écrit "* » (Lili). L'utilisation de codages concourra certes à préserver son statut anonyme auprès de lecteurs inconnus, mais dans l'hypothèse où un membre de l'entourage de la diariste – suffisamment proche pour

---

<sup>377</sup> Nous pourrions ici faire référence à Julia, qui a choisi de citer le vrai prénom de sa tante décédée, pour honorer sa mémoire – « *elle est décédée, je pouvais pas changer son nom quoi. Ouais ça m'embêtait de changer son nom* ».

<sup>378</sup> Finalement, toutes les informations relatives à l'identité « civile » du diariste (nom et prénom, âge, lieu d'habitation, profession) agissent comme des indices permettant son identification, car elles sont suffisamment publiques pour être accessibles par ailleurs à un grand nombre de personnes.

<sup>379</sup> « *Hier soir, mon patron m'a demandé de travailler au restaurant...il va bien falloir que je le dise un jour, je travaille dans un hôtel* » (Lili, 30.06.06).

<sup>380</sup> « *C'est vrai que j'avais toujours cette illusion d'être protégée par mon anonymat qui était pas si anonyme que ça* » (JF).

connaître les détails de sa vie – découvrirait son journal, ceux-ci ne seraient d'aucune utilité<sup>381</sup> : le lien entre les événements cités dans le journal, et la « véritable vie » (Sanook) de la diariste se ferait sans difficulté<sup>382</sup>.

Les procédés d'anonymisation ont donc principalement pour objectif de ne pas révéler l'identité du diariste au lectorat, présumé inconnu – et, conjointement, de minimiser les risques qu'un proche découvre le journal. Ils agissent comme une barrière de protection supplémentaire – aux côtés de l'immensité du réseau, ou du caractère secret de la pratique. Finalement, il nous a semblé que nos diaristes étaient avant tout soucieuses de préserver leur journal intime en ligne du regard de leurs proches. En cherchant à rester anonymes auprès de leur lectorat, elles visent avant tout à se créer une identité virtuelle qui n'entre pas dans le champ de leur vie réelle : ce qui les préoccupe essentiellement, c'est d'empêcher leur entourage de pénétrer l'espace d'expression qu'elles se sont créé sur le Web<sup>383</sup>. Mais que l'inverse se produise – qu'un lecteur inconnu puisse s'introduire dans leur « vraie » vie – semble peu les inquiéter<sup>384</sup>. Ainsi, JF n'hésite pas à se décrire consciencieusement<sup>385</sup>, et en parallèle à nommer les lieux où elle se rend régulièrement – en particulier certaines boîtes parisiennes. Cocoon, de son côté, cite sans complexe son bar de prédilection, et Julia évoque à plusieurs reprises ses déplacements à la Métairie – une simple recherche sur le Web permettant de constater qu'il s'agit d'une clinique psychiatrique suisse.

Ces éléments mettent là encore en exergue la confiance très forte de nos diaristes dans le support numérique ; elles s'y sentent en sécurité, au point de laisser passer certaines informations qu'il serait plus sage de coder. C'est qu'en définitive nos diaristes ont une conscience relative du fait qu'elles s'expriment en public : la « bulle » qu'elles ont créée sur le Web leur confère la sensation de s'y trouver à l'abri. Outre le fait que leurs proches puissent potentiellement y avoir accès, elles s'interrogent peu sur les autres conséquences

---

<sup>381</sup> Excepté si, comme l'expliquait Lili, celui-ci se montre peu vigilant, et ne développe pas sa lecture du journal au-delà d'un « *premier abord* » (Sanook).

<sup>382</sup> À moins que celui-ci ait tu tous les éléments permettant de l'identifier – événements, actes, paroles prononcées etc. –, ce qui, d'une part, réduirait le contenu du journal comme une peau de chagrin, et d'autre part, pervertirait totalement la nature fondamentalement personnelle de la pratique.

<sup>383</sup> Elles se positionnent ainsi sur une problématique identique à celle qui entoure la pratique manuscrite : interdire l'accès du journal à leurs proches.

<sup>384</sup> Ce cas de figure doit être bien rare – il faudrait être en présence d'un lecteur mal attentionné ou « perturbé » – mais la chose n'est pas impossible.

<sup>385</sup> Fait d'autant plus remarquable que son allure est tout sauf classique : style vestimentaire original, coupes et couleur(s) de cheveux excentriques, piercings ou tatouages, il semble, au vu de ses descriptions, qu'elle ne passe pas inaperçue. À noter ici que le principe d'invisibilité est en partie bafoué ; certes, nulle photographie, mais les portraits qu'elle dresse d'elle-même offrent une vision assez détaillée de son apparence. La fonction de remémoration du journal prend ici le pas sur le précepte de prudence – tout comme lorsque Bérénice choisit de publier des vidéos d'elle pratiquant de la *pole dance* – : le désir de partager ces parts d'elle-même avec leur journal – ou leurs lecteurs – est plus fort que les risques encourus.

que leur exposition peut avoir. Parce qu'elles écrivent en public, la problématique d'une découverte du journal dépasse la sphère de l'entourage, et dans un tel cas les séquelles ne seront pas forcément personnelles, mais peut-être professionnelles, voire juridiques. Or, ces questions-là sont peu envisagées par nos diaristes<sup>386</sup> – « *non en terme de juridique, de juridiction je me suis jamais posé de questions* » (Cocoon) –, qui évoquent pratiques illicites, sentiments d'animosité envers leur hiérarchie, ou détails intimes de la vie de leur entourage, sans se poser plus de questions.

#### 4.4.2 UNE COPROPRIÉTÉ DE LA VIE PRIVÉE

##### a. De nouvelles problématiques éthiques et juridiques

Révéler des éléments de sa vie personnelle prend une résonance différente dès lors qu'ils le sont en public – et non dans la confidentialité d'un carnet. Parler de soi peut bouleverser le cours d'une vie, en particulier lorsque sont évoqués des éléments « compromettants » : par exemple, la confession d'un adultère peut briser un couple, ou le récit de soirées d'excès rebuter un recruteur. Certes, un journal intime confidentiel peut également tout aussi bien être découvert, mais la potentialité de diffusion d'un écrit numérique est décuplée : l'accessibilité au journal est ouverte à toutes sortes d'individus. Par ailleurs, puisque le support est public, les questions juridiques prennent une autre dimension : évoquer, par exemple, une pratique illicite est moins anodin quand ce n'est pas dans le contexte privé. Certes, les procédés d'anonymisation sont justement présents pour permettre aux diaristes de s'exprimer librement sans qu'on puisse les identifier – et donc sans qu'il y ait de répercussions sur leur vie. Mais en cas de découverte du journal, les dommages risquent d'être plus grands que dans le cadre d'une pratique confidentielle : comme nous l'avons évoqué plus tôt, la publication sur le Web rend incontestable l'utilisation du journal intime dans le cas d'une procédure judiciaire. En outre, quand la découverte du journal se limitait *a priori*, dans le cas d'une pratique confidentielle, aux membres de l'entourage, elle est rendue possible pour n'importe quel internaute.

Mais parler de soi ne concerne pas que soi-même ; aborder sa vie personnelle suppose forcément d'évoquer les individus qui en font partie : « *notre vie privée, à moins que nous vivions sur une île déserte ou dans une cellule, implique d'autres personnes. Ce*

---

<sup>386</sup> Par exemple, JF n'hésite pas à nommer le magazine pour lequel elle vient de postuler, sans penser que par ce biais le recruteur pourrait découvrir accidentellement son journal : « *c'est vrai que c'était un peu risqué... après nan je m'étais jamais posée de questions ça à ce niveau-là* ».



*n'est jamais entièrement notre propriété personnelle, toujours plus ou moins une copropriété* »<sup>387</sup>. Lorsqu'un diariste, par exemple, raconte sa relation amicale, ou amoureuse, avec un proche, les détails qu'il dévoile n'appartiennent pas qu'à lui ; or, ces confidences sont faites à l'insu de la personne intéressée. Qu'elles le soient sur un espace privé – tel qu'un journal intime confidentiel – ne pose *a priori* pas de problème. Mais dès lors qu'elles prennent place sur un support public, et qu'elles deviennent accessibles à d'autres personnes que son auteur, la question devient problématique, puisqu'il « *ne nous appartient pas de faire la confession d'autrui. C'est un problème de droit [...] et aussi de morale* »<sup>388</sup>. Un dilemme se fait donc jour : comment exposer sa vie privée, sans porter atteinte à celle des gens qui nous entourent ?

Lorsque nous avons interrogé nos diaristes à ce sujet, nous avons pu constater que certaines d'entre elles n'avaient pas vraiment conscience de dévoiler des éléments de la vie intime de leur entourage : « *est-ce que je parlais d'eux ? Oui et non, enfin oui je parlais d'eux parce que du coup ça permettait d'expliquer certaines choses de ma vie, mais...* » (Lili). Elles ont, dans tous les cas, la sensation de ne pas avoir le choix : pour parler d'elles-mêmes, il leur est nécessaire de mentionner les « *personnes qui [les] entourent* » (Cocoon) ; « *dans un sens ça fait partie, ça fait partie de ma vie privée [...], c'est un enchaînement* » (Sanook). Impossible donc, de tenir un journal intime sans cela, à moins de tomber dans une spirale d'autocensure – exclure autrui de ses confessions limiterait fortement, si ce n'est condamnerait, l'expression de soi. Néanmoins, le diariste pourrait, par respect pour son entourage, restreindre ses confidences à celles qui le concernent directement : par exemple, éviter comme le fait Bérénice, de relater les difficultés rencontrées par l'un de ses amis avec sa compagne, qui refuse tout rapport charnel. Mais délimiter ce qui dépasse le cadre de sa propre vie intime se révèle complexe : Bérénice considère sans doute que livrer cet événement – et surtout l'avis qu'elle porte dessus, à savoir que son ami est engagé dans une relation à sens unique – est une façon d'explorer sa conception du couple, et au-delà, d'enrichir sa réflexion sur sa propre relation amoureuse, qui se trouve elle aussi fortement déséquilibrée.

Le problème qui se pose est en fait celui de la destination : en se confiant à Bérénice, cet ami n'imaginait pas qu'elle partagerait à son tour cette information ; et sans doute se sentirait-il trahi s'il apprenait qu'elle s'était permis de la révéler en public – quand bien même l'auditoire n'est constitué que d'inconnus. Ainsi, par exemple, lorsqu'un diariste

---

<sup>387</sup> Lejeune Philippe, *Cher écran : journal personnel, ordinateur, Internet, op. cit.*, p.380.

<sup>388</sup> Lejeune Philippe, *Cher écran : journal personnel, ordinateur, Internet, op. cit.*, p.380.

retranscrit sur son journal le contenu d'un mail ou d'un courrier – qui sont, par nature, des moyens de communication privée –, il expose ce qui, dans l'intention, n'était destiné qu'à lui-même, brisant le principe de discrétion inhérent à ce type d'échange<sup>389</sup>. Et quand bien même ce qui a été confié n'a pas un caractère confidentiel, cela a été fait à l'insu des personnes concernées<sup>390</sup>, ce qui soulève certains questionnements éthiques – ou, pour reprendre Philippe Lejeune, pose « *un problème [...] de morale* ».

Mais à côté de cette question de la « trahison », se pose également celle des conséquences que peut avoir, sur l'entourage, cette exposition. Ainsi, révéler des informations compromettantes à leur égard pourrait, dans le cas d'une découverte du journal, leur créer des torts – par exemple, Lili ou Cocoon évoquant la prise occasionnelle de substances illicites par leurs compagnons – ; le diariste n'est pas seul à prendre des risques lorsqu'il évoque sa vie intime sur le Web.

Selon Philippe Lejeune, « *l'autocensure qui règne sur Internet n'est pas forcément signe de timidité mais plutôt de respect d'autrui* »<sup>391</sup>. Pour notre part, nous n'avons pas constaté, bien au contraire, d'autocensure en ce sens sur les journaux de nos diaristes – ce qu'elles nous ont confirmé lors des entretiens. Nous pourrions voir dans cet état de fait, là encore, la suprématie de la fidélité à soi – prenant le pas sur le respect de la vie intime d'autrui<sup>392</sup> – ; nous pourrions également considérer celui-ci comme le signe d'un mépris de la part de nos diaristes pour cette dernière. Mais nos entretiens nous ont révélé que nos enquêtées n'avaient tout simplement jamais considéré la problématique éthique : « *je me suis jamais vraiment posé cette question en fait... c'est quand même... [...] c'est vrai que c'est un peu injuste, je me suis jamais posé la question les concernant [...]. Ouais j'y ai jamais pensé donc [petit rire]* » (Lili) ; « *je me suis pas du tout penchée là-dessus c'est vrai,*

<sup>389</sup> Reproduire le contenu de correspondances privées sur leur journal est un procédé courant chez nos diaristes ; lorsque nous les interrogeons sur cette pratique, elles nous expliquent se sentir dans leur droit : « *oui j'ai dû le faire quand mon père m'a envoyé... parce que je sais que mon père il tombera pas dessus mais heu... non oui, parce que ça me concerne aussi, s'il m'a envoyé le mail c'est que ça me concerne...* » (Lili).

<sup>390</sup> JF, dont certains proches étaient informés de l'existence du journal intime en ligne, nous confie l'inquiétude de l'une de ses amies, réalisant qu'un événement la concernant risquait de se retrouver dans le journal : « *je me souviens d'un jour une de mes meilleures amies qui disait " mais tu vas pas marquer ça dans ton journal quand même ? " »*. Dans l'immense majorité des cas, l'entourage du diariste n'aura jamais connaissance du journal ; mais nous pouvons imaginer sans peine les protestations qu'il pourrait formuler si c'était le cas.

<sup>391</sup> Lejeune Philippe, *Cher écran : journal personnel, ordinateur, Internet, op. cit.*, p.380.

<sup>392</sup> Nous pourrions citer ici Annie Ernaux, qui écrit dans la préface du journal intime qu'elle a publié – relatant, nous le rappelons, une liaison amoureuse – : « *J'ai conscience de publier ce journal en raison d'une sorte de prescription intérieure, sans souci de ce que lui, S., éprouvera. A bon droit, il pourra estimer qu'il s'agit d'un abus de pouvoir littéraire, voire d'une trahison. Je conçois qu'il se défende par le rire ou le mépris, " je ne la voyais que pour tirer mon coup ". Je préférerais qu'il accepte, même s'il ne le comprend pas, d'avoir été durant des mois, à son insu, ce principe, merveilleux et terrifiant, de désir, de mort et d'écriture* » (Ernaux Annie, « Préface », *Se perdre*, Paris : Gallimard, 2001, p.14).

*mais heu... Ah ouais ! [elle rit] »* (Bérénice). Lorsque nous les y confrontons, une prise de conscience se fait donc jour, et rapidement une argumentation commune nous est opposée : *« c'est pas genre explicitement dit que c'est eux quoi, je dis pas leur vraie identité, c'est pas leur vrai nom, donc je pense que dans ce cas-là j'ai le droit »* (Julia). L'anonymat de leur journal les autoriserait donc à évoquer la vie intime de leurs proches<sup>393</sup>, celui-ci les protégeant d'un quelconque préjudice – *« je pense pas que ça porte vraiment à conséquence »* (Cocoon). L'administrateur du site, Bohwaz, partage ce point de vue, qu'il approfondit par une perspective juridique<sup>394</sup> : *« de toute façon tant que le prénom de la personne est pas cité elle peut toujours s'esclaffer elle a rien à dire<sup>395</sup>, c'est son problème personnel avec la personne. Tu vas pas voir la police quand ton copain il a mal parlé de toi à des potes, tu vas lui casser la gueule »*. Ce que Bohwaz omet dans son argumentation, c'est le caractère public du journal – qui dépasse le cadre privé d'une conversation entre plusieurs individus. Néanmoins, la question de l'anonymat est à considérer : que dit la loi au sujet d'une atteinte à la vie privée, qui aurait lieu sur un espace public, mais sous la protection de l'anonymat ?

## **b. Atteinte à la vie privée et anonymat**

Tout d'abord, rappelons que l'article 9 al.1 du Code civil stipule que *« chacun a droit au respect de sa vie privée »*<sup>396</sup>. Pour garantir la totale protection de cette dernière, aucune définition juridique limitative n'a été établie : la notion de vie privée s'est donc élaborée au fur et à mesure des jurisprudences, incluant, parmi tant autres, la vie sentimentale et familiale, l'état de santé ou les opinions politiques et religieuses. Ainsi, *« toute personne dont la vie privée/intime est exposée sur Internet, notamment par un tiers sans le consentement de l'intéressé, pourra obtenir réparation du préjudice subi par des dommages et intérêts et/ou demander le retrait immédiat du contenu litigieux diffusé »*<sup>397</sup>. Par ailleurs,

<sup>393</sup> JF nous raconte à ce sujet que sa meilleure amie, qui s'inquiétait de voir une partie de sa vie intime étalée sur le Web, s'est tranquillisée lorsque JF lui a garanti son anonymat : *« je lui ai dit " ben si tu veux pas que je le marque ben je le marquerai pas, parce que maintenant qu'on en parle c'est vrai que voilà ", si elle s'inquiète je le ferais pas, " mais faut que tu saches que y'a pas ton nom et tout ça ". Donc du coup après elle s'est dit " je m'en fiche, y'a pas mon nom donc c'est pas grave " »*.

<sup>394</sup> Ce qui est peu le cas de nos diaristes, qui s'en tiendront surtout, dans nos entretiens, à la problématique éthique.

<sup>395</sup> Il nous confie d'ailleurs cette anecdote : *« mon ex [m'a] demand[é] d'enlever son nom de partout, et tous les textes qui parlaient d'elle, donc j'ai pas enlevé les textes mais j'ai changé son nom »*.

<sup>396</sup> Principe que l'on retrouve dans l'article 8.1 de la Convention de sauvegarde des Droits de l'Homme et des Libertés fondamentales, qui énonce : *« toute personne a droit au respect de sa vie privée et familiale, de son domicile et de sa correspondance »*.

<sup>397</sup> Ministère de l'éducation nationale, *« Respecter la vie privée et le droit à l'image »*, In *Eduscol.education.fr*, Disponible sur <http://eduscol.education.fr/internet-responsable/communication-et-vie-privee/sexprimer->

l'article 226-1 du Code pénal précise « *Est puni d'un an d'emprisonnement et de 45000 euros d'amende le fait, au moyen d'un procédé quelconque, volontairement de porter atteinte à l'intimité de la vie privée d'autrui : 1° En captant, enregistrant ou transmettant, sans le consentement de leur auteur, des paroles prononcées à titre privé ou confidentiel ; 2° En fixant, enregistrant ou transmettant, sans le consentement de celle-ci, l'image d'une personne se trouvant dans un lieu privé* », et l'article 226-15 sanctionne la violation du secret des correspondances : un message à caractère personnel, qui nous est destiné, ne doit pas être diffusé sans l'autorisation préalable de son auteur<sup>398</sup>.

À la vue de toutes ces informations, il semblerait bien que nos diaristes, en diffusant sur le Web, et à leur insu, toutes sortes d'éléments relatifs à la vie privée de leur entourage – données personnelles, événements, conversations, mails ou courriers – soient passibles de peines juridiques. Néanmoins, se pose toujours la question de l'anonymat. Aucun texte de loi ne vient préciser cette question, mais la jurisprudence a contribué à poser le principe suivant : pour qu'une atteinte à la vie privée puisse être constatée, la personne concernée doit être identifiable avec certitude<sup>399</sup>. En taisant l'identité de leurs proches, ainsi que la leur, nos diaristes se prémunissent donc en partie de risques juridiques ; en partie, seulement, car il ne suffit pas de changer le nom d'une personne pour qu'elle ne soit pas reconnaissable, mais il faut aussi gommer tout ce qui pourrait permettre de l'identifier. Un détour par la loi 78-17 dite *Informatique et Libertés*<sup>400</sup> nous éclaire quelque peu sur l'étendue que peut revêtir cette notion : « *pour déterminer si une personne est identifiable, il convient de considérer l'ensemble des moyens en vue de permettre son identification dont dispose ou auxquels peut avoir accès le responsable du traitement ou tout autre personne* ». Ainsi, dans le cas du journal intime en ligne, le recoupement entre diverses informations, telles que, par exemple, des traits physiques caractéristiques, le lieu d'habitation, la situation familiale, ou même le récit d'événements particuliers, pourrait mener à une identification. Dans l'hypothèse d'une assignation en justice, il reviendrait donc au juge de décider si le diariste a pris, ou non, suffisamment de précautions pour protéger l'identité de la personne intéressée. Bien que nos

---

et-communiquer-librement/respecter-la-vie-privee-et-le-droit-a-limage.html> (10.03.13).

<sup>398</sup> D'une manière générale, « *la diffusion d'informations relatives à la vie privée suppose une autorisation écrite. Les tribunaux rappellent constamment que toute personne ayant droit au respect de sa vie privée est "fondée à en obtenir la protection en fixant elle-même les limites de ce qui peut en être publié"* » (Ministère de l'éducation nationale, *Ibid.*).

<sup>399</sup> Ainsi, par exemple, la Cour de cassation a affirmé qu'il était interdit de disposer de l'image d'une personne sans son consentement, mais « *à condition qu'elle puisse être identifiée* » (Cass. 1re civ., 21 mars 2006, no 05-16.817).

<sup>400</sup> Qui concerne elle aussi la vie privée – d'où notre rapprochement –, mais s'applique plus spécifiquement aux « *traitements automatisés de données à caractère personnel, ainsi qu'aux traitements non automatisés de données à caractère personnel contenues ou appelées à figurer dans des fichiers* » (Loi 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, Version consolidée au 27 août 2011).

diaristes, ou Bohwaz, estiment qu'ils sont dans leur plein droit, dans les faits la situation est plus complexe qu'elle n'y paraît : ainsi, les exemples de procès pour atteinte à la vie privée dans le cadre de la littérature autofictionnelle mettent en évidence les difficultés qu'il existe à délimiter les frontières entre le droit à la liberté d'expression et celui du respect de la vie privée ; selon les cas, les verdicts peuvent être très variables<sup>401</sup>.

Dans tous les cas, tant que le journal intime en ligne de nos diaristes reste « secret » – du moins tant qu'il reste inconnu pour l'entourage –, aucun problème juridique ne se pose. Pour ce qui est de l'éthique, nos diaristes ont tranché : puisque les lecteurs ne connaissent pas les personnes qu'ils mentionnent – et qu'ils mettent tout en œuvre pour maintenir cet état de fait –, ces derniers voient leur vie intime intacte – tout comme la leur reste préservée. La semi-obscureté permise par le dispositif Web leur confère un sentiment de sécurité qui les conforte dans leur projet de délivrer une parole authentique, à l'image de celle qui s'épanouissait dans leur journal intime manuscrit. Certes, sans doute nos diaristes ont-elles une conscience limitée des enjeux nouveaux qui se jouent dans leur pratique en ligne, mais c'est ce qui permet, par ailleurs, à cette dernière d'exister : un soupçon d'inconscience, un parfum de clandestinité, un semblant d'anonymat.

---

<sup>401</sup> Il semblerait que nous assistions aujourd'hui à un renversement de situation, que nous développerons quelque peu dans notre conclusion, p. 571.

## CHAPITRE 5 QUELLE PLACE POUR LE CHERCHEUR DANS UNE PRATIQUE INTIME ?

---

Pour conclure cette synthèse transversale, je souhaitais mettre en perspective la question de l'exposition de l'intimité par le biais d'une réflexion sur la place du chercheur dans une pratique intime : en effet, se posent tout à la fois un certain nombre de questionnements relatifs à l'« incursion » du chercheur dans l'intimité de l'enquêté, et à la restitution de cette dernière dans les écrits scientifiques. Il me semblait que cette interrogation était fondamentale, puisque faisant écho à mon objet de recherche ; pour mener mon enquête, je devais pénétrer l'intimité des enquêtées, et pour en rendre compte, il me fallait, en quelque sorte, « exposer l'exposition ». Je souhaitais donc, dans ce dernier chapitre, explorer ces considérations méthodologiques, et pour se faire, j'ai choisi de m'exprimer par le « je » plutôt que le « nous », la première personne du singulier me semblant plus adaptée pour aborder mon propre positionnement au cœur de ma démarche empirique<sup>402</sup>.

Parce que l'intimité d'un individu est un bien précieux, il est nécessaire, pour le chercheur qui souhaite pénétrer l'espace de cette dernière, de s'interroger d'autant plus sur le bien-fondé de sa démarche, et en particulier sur les choix méthodologiques engagés : le domaine de l'intime constitue un objet de recherche délicat, qui exige tout à la fois, comme je tenterai de le démontrer dans cette partie, une réflexion déontologique rigoureuse, et l'instauration d'un protocole empirique spécifique. J'aborderai également la question des effets de la présence du chercheur sur la pratique des enquêtés, qui là encore prend une dimension particulière dans le cadre d'une recherche de cette nature. Il s'agira donc d'offrir des pistes de réflexion quant à la place du chercheur au sein d'une pratique intime, en m'appuyant sur ma propre expérience empirique, mais également sur les discours produits par les enquêtées au sujet de mon « incursion » au sein de leur pratique<sup>403</sup>. Par la mise en regard des deux vécus – le mien, en tant qu'enquêteur, le leur, en tant qu'enquêtée – je

---

<sup>402</sup> Ce chapitre possède une tonalité très personnelle : je souhaitais lui conférer une dimension intime, dans une forme de mimétisme avec l'objet de ma recherche.

<sup>403</sup> J'ai notamment consacré la fin de l'échange avec les diaristes à un questionnement sur leur ressenti au sujet des entretiens.

souhaitais mettre en lumière le caractère indispensable de la réflexivité<sup>404</sup> du chercheur – dont l'importance, me semble-t-il, est mise en exergue, par certaines spécificités de mon objet d'étude.

## 5.1 DES QUESTIONNEMENTS DÉONTOLOGIQUES EXACERBÉS

Dans quelle mesure un chercheur est-il en droit de s'immiscer dans la vie intime d'individus ? La question mérite d'être posée, et requiert d'interroger avec soin chacune des étapes du protocole empirique. La visée scientifique ne suffit pas, à mes yeux, à légitimer n'importe quelle pratique ; un positionnement déontologique reste indispensable pour assurer le bien-fondé de la démarche adoptée.

Pour ma part, je suis persuadée de l'intérêt scientifique de mon objet de recherche : parce que le journal intime met en exergue les évolutions de notre rapport à l'intimité, je suis convaincue de la pertinence qu'il y a à l'aborder dans une perspective communicationnelle. Cependant, je considère par ailleurs que cette certitude ne peut, à elle seule, déterminer ma démarche empirique : je me devais d'interroger sa dimension éthique, et poser les limites de ce que je considère comme relevant d'une attitude déontologique.

### 5.1.1 SPÉCIFICITÉS DE L'OBJET INTIME

#### a. Une matière délicate

L'objet intime pose en premier lieu certains problèmes matériels, en particulier celui de l'accessibilité à l'objet. Concernant la pratique diaristique, recueillir des discours de diaristes est certes envisageable, mais analyser les journaux intimes eux-mêmes est plus compliqué. Si les journaux publiés bénéficient d'une visibilité, ce n'est pas le cas de ceux qui ne sont pas divulgués : avoir connaissance de l'existence d'un journal intime constitue donc le premier obstacle à une telle recherche. Par ailleurs, le caractère sensible et confidentiel de ce type d'écrits rend difficile pour le chercheur d'entrer en possession du manuscrit : nous pouvons imaginer les réticences d'un diariste à remettre cet objet à un chercheur. Dans mon cas, la nature publique des journaux intimes en ligne abattait un premier mur : l'accès à

---

<sup>404</sup> En philosophie, la réflexivité se définit comme une « *réflexion se prenant elle-même pour objet ; propriété consistant à pouvoir réfléchir sur soi-même* » (Définition CNRTL, Disponible sur <[http://www.cnrtl.fr/definition /r%C3%A9flexivit%C3%A9](http://www.cnrtl.fr/definition/r%C3%A9flexivit%C3%A9)> (04/04/13).

l'objet était assuré. Néanmoins, mon choix de mener des entretiens auprès des auteurs de ces mêmes journaux soulevait d'autres questionnements, et la disponibilité de ces écrits sur le Web ne me dispensait pas pour autant des interrogations déontologiques que l'étude d'un tel objet soulève.

Ces dernières sont, certes, inhérentes à toute recherche, mais elles se trouvent, je pense, exacerbées lorsque l'objet appréhendé relève du domaine de l'intime : le caractère souvent privé, et la nature également sensible de ce type d'objet, peuvent rendre complexe l'élaboration d'une méthodologie adéquate. Par exemple, l'étude ethnographique d'une pratique sexuelle va soulever certains questionnements quant à l'implication du chercheur dans le protocole empirique<sup>405</sup>. Dans le cadre de ma recherche, ce n'est pas la pratique en elle-même qui se révèle sensible : tenir un journal intime est, certes, un acte confidentiel, mais c'est le contenu des journaux qui est complexe à aborder pour le chercheur : « *c'est là matière délicate, sur le plan humain autant que sur le plan scientifique* »<sup>406</sup>. Parce qu'ils sont le lieu de confessions intimes – relatives à la vie sentimentale, sexuelle, à l'état de santé etc. –, les étudier nécessite de pénétrer *a minima* les arcanes de l'intimité des diaristes. Pour ma part, étudiant des journaux intimes publics, l'on pourrait certes me rétorquer que cette intimité est accessible à quiconque. Mais, d'une part, cette dernière n'en perd pas moins son caractère sensible ; d'autre part, si les diaristes autorisent, par le statut public, la lecture de leur journal, ils n'imaginent pas pour autant que celui-ci puisse être l'objet d'une analyse<sup>407</sup> : le caractère public d'une pratique n'épargne pas le chercheur d'une réflexion éthique dans l'établissement de sa démarche.

Lorsque j'ai commencé à mener, en Master, une recherche sur le journal intime en ligne, une interrogation élémentaire s'est peu à peu imposée à moi : pouvais-je, déontologiquement, étudier les journaux intimes qui s'offraient à moi, sur le Web, sans même que leur auteur n'en ait conscience ? Philippe Lejeune, qui a lui aussi étudié les journaux d'individus contemporains, a longtemps « *différé de passer à l'observation*

---

<sup>405</sup> Dans le cas d'entretiens, par exemple, jusqu'où le chercheur peut-il aller dans ses interrogations ? Et dans le cas d'observations – envisageables, *a priori*, uniquement pour les pratiques sexuelles se déroulant dans des lieux « publics » de rencontre (backrooms, etc.) – la question est encore plus épineuse : dans quelle mesure peut-il se permettre une observation clandestine ? Et s'il fait le choix d'une observation participante, jusqu'à quel point doit-il s'engager ?

Pour une réflexion sur la « participation sexuelle » du chercheur, Cf. Broqua Christophe, « Enjeux des méthodes ethnographiques dans l'étude des sexualités entre hommes », In Journal des anthropologues [En ligne], décembre 2001.

<sup>406</sup> Lejeune Philippe, *Cher écran : journal personnel, ordinateur, Internet, op. cit.*, p.24.

<sup>407</sup> Ainsi, Cocoon nous confie l'appréhension qu'elle a ressentie à la réception de mon mail, lorsque je lui ai confié mon intention d'étudier sa pratique : « *non ça m'a plus au début fait peur, parce que je me suis dit " bon voilà, donc elle l'a lu mon journal, elle va en parler nianiania, elle va faire une étude dessus "* ».



*directe* »<sup>408</sup>. Comme il le reporte dans son ouvrage, *Cher cahier* (1989), il a fait le choix, à cette époque, de s'appuyer uniquement sur les témoignages écrits<sup>409</sup> de diaristes – « *c'est donc l'un des paradoxes de ce volume, consacré au journal personnel, que les journaux en soient absents* »<sup>410</sup> –, se refusant à intégrer les journaux à son analyse – un certain nombre de diaristes ayant proposé de lui communiquer tout ou partie de leurs écrits. Sa position est alors tranchée : « *peut-on vraiment étudier en toute liberté le journal d'un contemporain, qui d'ailleurs continue à écrire ? En général on lègue son corps à la science... après sa mort. Le journal est une espèce de corps, lui bien vivant. Il faut au moins qu'un détachement ait eu lieu, une mue. Et qu'une distance existe* »<sup>411</sup>. Une distance temporelle – permettant une distanciation affective – serait donc requise pour autoriser une telle étude ; en d'autres termes, le journal intime serait matière trop sensible pour qu'un chercheur puisse se permettre d'analyser son contenu de façon concomitante à sa tenue.

Or, dans mon cas, les journaux que j'ai choisis d'étudier sont d'une contemporanéité très forte avec le temps de ma recherche : pour la plupart, il s'agissait de journaux en cours<sup>412</sup>. C'était là le parti pris de mon étude, interrogeant justement la simultanéité, dans le journal intime en ligne, entre temps d'écriture et temps de lecture ; il me semblait donc pertinent de transposer cette caractéristique à ma démarche empirique. Pour autant, ai-je la sensation d'avoir violé certains principes éthiques ? L'affirmation de Philippe Lejeune me semble à relativiser puisque lui-même, dix ans plus tard, mènera une observation sur des journaux intimes en ligne contemporains – consignée dans son ouvrage *Cher écran* (2000). Le caractère public des dits journaux a sans doute contribué à décomplexer son approche ; mais la problématique de distanciation n'en reste pas moins présente. Pour ma part, il me semble que s'interdire d'analyser un objet en raison de sa susceptibilité serait dommageable. Néanmoins, je pense que c'est en ayant pleinement conscience de cette dernière, et en mettant en place un protocole empirique adapté, que le chercheur pourra prétendre à mener une analyse dans le respect des diaristes concernés : de mon point de vue, la réflexivité du chercheur est partie intégrante du processus de légitimation d'une recherche.

---

<sup>408</sup> Lejeune Philippe, *Cher écran : journal personnel, ordinateur, Internet, op. cit.*, p.24.

<sup>409</sup> Par le biais d'un échange épistolaire.

<sup>410</sup> Lejeune Philippe, *Cher écran : journal personnel, ordinateur, Internet, op. cit.*, p.25.

<sup>411</sup> Lejeune Philippe, *Cher écran : journal personnel, ordinateur, Internet, op. cit.*, p.24.

<sup>412</sup> Excepté ceux de Cocoon et JF, qui avaient été arrêtés respectivement sept mois, et deux ans, avant l'entretien.

## b. Une problématique méthodologique

C'est pourquoi j'ai pris soin, tout au long de mon étude, d'interroger chacun de mes choix méthodologiques ; certains, que je vais aborder dès à présent, m'ont questionnée plus que d'autres.

▫ Tout d'abord, la question de la sauvegarde des journaux m'a posé certains problèmes éthiques. En effet, l'ensemble des journaux étudiés ont été « capturés » par le biais d'un logiciel<sup>413</sup> ; grâce à ce procédé, si le diariste retirait son journal du site – ou effectuait des modifications –, j'avais pour ma part toujours accès à la version sauvegardée. Cette pratique m'est apparue indispensable lors de mon travail de Master 2, certains journaux ayant soudain été inaccessibles au beau milieu de mon travail d'analyse<sup>414</sup> ; sans sauvegarde, cette mésaventure risquait de se reproduire au cours de cette actuelle recherche, m'ôtant la garantie de pouvoir mener à terme mes analyses<sup>415</sup>. J'aurais pu faire le choix, lors des entretiens, de solliciter les enquêtées afin qu'elles m'assurent l'accès à leur journal jusqu'à la fin de l'étude, mais cela aurait été, à mon goût, une prise de risque trop grande – les diaristes étant en droit de décider à tout moment qu'elles ne souhaitent plus voir leur journal « scruté » par un chercheur<sup>416</sup>. Néanmoins, en prenant cette précaution matérielle de sauvegarde, j'ai la sensation déplaisante de m'être appropriée ce qui ne m'appartient pas ; par

---

<sup>413</sup> Httrack Website Copier, qui se présente comme un « *aspirateur de site web* », permettant de « *télécharger un site web d'Internet vers [son] disque dur, en construisant récursivement tous les répertoires, récupérant html, images et fichiers du serveur vers [son] ordinateur* » (« HTTrack Website Copier », In *Httrack.com*, Disponible sur <<http://www.httrack.com/page/1/fr/index.html>> (14.05.13)).

<sup>414</sup> C'était le cas pour le journal de JF, qui avait dû être exclu, à mes regrets, de l'analyse qualitative

<sup>415</sup> D'ailleurs, j'ai vécu une expérience similaire lors de cette présente étude : j'avais en effet réalisé la sauvegarde du journal de Cocoon en 2008, et je n'ai pris conscience que tardivement que cette dernière ne concernait que les premiers mois du journal. Cocoon ayant effacé son journal entre temps, une grande partie de celui-ci m'était désormais inaccessible. Heureusement, j'ai réussi à reconstituer en partie la fin de son journal grâce au site *Archive.org* – bibliothèque numérique mettant à disposition des internautes des archives de sites Web. Néanmoins, les sauvegardes n'étant pas réalisées de façon systématique, et la profondeur des liens étant parfois insuffisante, il ne m'a pas toujours été possible d'accéder au contenu des pages – les sauvegardes du site *Journalintime.com* étant beaucoup plus nombreuses que celles du journal de Cocoon, j'ai souvent dû partir de ce premier pour tenter de parvenir jusqu'aux écrits de la diariste. Malgré le caractère fastidieux et incomplet de cette reconstitution, cet outil m'a été très utile, puis qu'il m'a permis d'accéder à de nombreux écrits autrement perdus. Se pose toutefois la question d'une perte de contrôle, pour les individus, des contenus qu'ils publient sur le Web : l'exemple de Cocoon est parlant, puisque malgré sa décision de supprimer ses écrits, nombre d'entre eux sont encore présents, et accessibles, sur le Web, sans même qu'elle en ait conscience.

<sup>416</sup> C'est ce qui, semble-t-il, s'est produit avec Julia. Lorsque j'ai commencé à analyser l'entretien de la jeune fille – et donc que je me suis tournée à nouveau vers son journal – j'ai constaté que celui-ci était désormais en statut secret. La dernière sauvegarde effectuée me privait des derniers mois de sa pratique publique : la sauvegarde des journaux en cours nécessite de répéter l'opération régulièrement, et donc une attention continue, ce qui peut rendre la tâche complexe. La sauvegarde du journal de Julia étant presque complète, et l'analyse pouvant être menée sans carences, j'ai hésité à la solliciter par mail. Finalement, j'ai décidé de la contacter, mais Julia n'a jamais répondu ; peut-être m'a-t-elle trouvée trop « envahissante », ou souhaitait-elle passer à autre chose – ayant annoncé quelque temps plus tôt, sur son journal, son intention d'arrêter celui-ci.

respect pour les diaristes, j'ai donc décidé de supprimer les captures effectuées une fois mon étude achevée.

▫ Un autre point qui a soulevé certains questionnements concerne mon choix d'aborder le contenu des journaux dans mon analyse ; j'aurais pu, comme Philippe Lejeune l'a fait dans sa première enquête, me contenter d'analyser les discours sur la pratique, en évitant, tant que possible, les incursions dans le journal<sup>417</sup>. Mais cela aurait été alors rompre avec mon parti pris, qui consistait justement à mettre en regard la matière intime avec ses modalités d'expression<sup>418</sup> ; cela m'aurait également privée d'un matériau d'analyse précieux, l'observation directe des journaux enrichissant mon appréhension des discours élaborés en situation d'entretien. Par ailleurs, pour donner chair à mes analyses, je souhaitais m'appuyer sur des exemples concrets tirés des journaux étudiés ; m'y référer me semblait indispensable pour ne pas produire une étude sans substance, décontextualisée. C'est le même souci qui m'a amenée à faire le choix d'aborder le contenu des journaux au cours des entretiens, afin que les échanges ne se perdent pas dans des considérations générales, et que les diaristes soient au contraire incitées à mettre en avant la dimension personnelle de leur pratique. Ce parti pris a pu parfois déconcerter certaines diaristes : « *en fait je m'attendais pas à ce que t'aies relevé les détails comme ça, tout ce que j'avais écrit et tout [...]. Je pensais vraiment qu'on allait parler, bêtement je sais mais, du journal intime en général, de pourquoi j'écrivais tout ça, je pensais pas que t'allais prendre des points dans mon journal* » (Lili) ; « *j'étais surprise, surtout avec les questions que tu m'as posé, des petites précisions sur heu sur ce que j'ai pu écrire* » (Sanook). Les enquêtées seront peut-être aussi étonnées à la lecture de ma thèse, qui convoque abondamment le contenu de leur journal<sup>419</sup> ; j'espère qu'elles seront alors, tout autant que moi, convaincues des apports de cette approche.

▫ S'est posée également la question de la légitimité d'une observation des journaux intimes à l'insu de leurs auteurs ; certes, dans le cas de mon travail de thèse, les diaristes ont été informées de ma présence dès lors que je leur ai proposé de mener un entretien. Mais en amont de cette prise de contact, une première observation avait déjà été menée<sup>420</sup>, celle-là

---

<sup>417</sup> Le plus simple aurait sans doute alors été de mener des entretiens auprès de diaristes en ligne dont je n'avais pas accès au journal, me contentant des références au contenu que ces derniers acceptaient de me faire.

<sup>418</sup> Comme je l'ai fait tout au long de ma première partie au sujet des journaux manuscrits édités ; m'interdire l'accès aux journaux, cela aurait finalement signifié déplacer ma perspective de recherche.

<sup>419</sup> Quoique la physionomie des entretiens les a sans doute préparées à cette éventualité.

<sup>420</sup> Certains des journaux ayant même été découverts plusieurs années auparavant.

même qui m'a permis de sélectionner les journaux qui constitueraient mon corpus. En outre, même après que les diaristes aient eu connaissance de mes intentions, elles n'avaient pas forcément conscience de l'attention minutieuse que je porterais au contenu de leur journal – ce que démontrent les réactions évoquées dans le paragraphe précédent. Enfin, l'ensemble des analyses menées dans mon mémoire de Master 2<sup>421</sup> ont été faites sans que les diaristes en aient eu connaissance : rester ainsi dans l'ombre était alors pour moi un moyen efficace pour ne pas provoquer, par ma présence, de perturbation dans la pratique.

Mais ce choix méthodologique suscite par ailleurs certaines réserves déontologiques ; « *la question des dilemmes éthiques et politiques est la plupart du temps posée, dans la littérature en sciences sociales, en termes de droit à l'observation clandestine (covert observation). A-t-on le droit de dissimuler aux enquêtés que l'on est en train de rassembler des informations sur leur compte, destinées à publication ?* »<sup>422</sup>. La question est d'autant plus forte concernant mon objet d'étude : analyser un journal intime à l'insu du diariste peut en effet être une pratique contestable, qui apparaîtrait fortement déplaisante pour celui-ci s'il venait à découvrir l'étude dont son journal a fait l'objet. J'en ai d'ailleurs eu moi-même la démonstration : j'ai en effet reçu, en septembre 2010, un mail d'une diariste qui était tombée par hasard sur l'extrait d'un article écrit par moi-même<sup>423</sup> – diffusé sur la plateforme en ligne de *Cairn.Info*<sup>424</sup>, et accessible contre paiement – dans lequel je faisais référence à son journal, ce dernier appartenant à mon corpus de Master 2. Dans ce mail, la diariste émettait le souhait que je lui fasse parvenir l'article en question, et exprimait son ressenti à la découverte de l'extrait<sup>425</sup>, entre sentiment de trahison et crainte pour la confidentialité de son journal<sup>426</sup>.

Que la diariste ait eu connaissance de cet article était inattendu – après plusieurs tentatives sur *Google*, je ne sais toujours pas comment elle a pu parvenir à découvrir l'extrait en question. Néanmoins, cette anecdote a mis en lumière deux points : tout d'abord, le Web augmente fortement la visibilité des publications scientifiques. Ce qui n'était destiné, *a priori*, qu'à un public spécialisé, est beaucoup plus susceptible d'être appréhendé par le grand public. Le champ de diffusion de la littérature « grise » étant démultiplié par le réseau

<sup>421</sup> Dont les journaux de JF et Cocoon constituaient une partie du corpus.

<sup>422</sup> Cefaï Daniel & Amiraux Valérie, « Les risques du métier. Engagements problématiques en sciences sociales. Partie 1 », In Cultures et conflits [En ligne] n°47, automne 2002.

<sup>423</sup> Aupeix Anaïs, « Le journal intime en ligne : entre espace à soi et lieu d'échange », In *Réseaux sociaux et lien social*, Empan n°76, Toulouse : Érés, décembre 2009.

<sup>424</sup> *Cairn.info* est une plateforme de diffusion d'articles ou de revues de sciences humaines et sociales (<<http://www.cairn.info/a-propos.php>>).

<sup>425</sup> Qui, décontextualisé, pouvait laisser à penser que je portais un jugement de valeur sur sa pratique

<sup>426</sup> Par respect pour la diariste, je ne détaillerai pas plus le contenu de ce mail, qui développait un méta-discours très intéressant.

numérique – ce qui, en soit, est un atout pour la recherche –, il est d'autant plus nécessaire pour le chercheur d'être vigilant dans son anonymisation des enquêtés. Ensuite, j'ai réalisé à quel point la découverte pour la diariste d'une étude menée à son insu pouvait être violente : y être confrontée a donné une tout autre dimension à ce qui n'était qu'une supposition. Je ne dirais pas que c'est cette expérience qui m'a amenée à opter pour une autre méthode – puisque ma décision de mener des entretiens s'est faite bien avant de recevoir le mail –, mais elle m'a confortée dans mon choix d'intégrer les acteurs au processus de recherche : en donnant la parole aux diaristes, et en menant une analyse avec l'accord des personnes concernées, je me sens plus en accord avec mes principes éthiques.

Au travers de ces trois exemples, l'on peut percevoir de quelle façon la spécificité de mon objet d'étude complexifie l'établissement d'une procédure empirique tout à la fois efficace et éthique : de nombreux dilemmes se sont posés à moi, que j'ai entrepris de résoudre sans nuire à mon étude, mais sans transgresser les limites déontologiques que je m'étais fixée. À cet effet, je me suis efforcée de questionner chacun de mes choix méthodologiques<sup>427</sup>, qui, j'en ai conscience, nécessiteront encore, à la clôture de ce travail de thèse, d'être remis en question.

## 5.1.2 LA QUESTION DES MOTIVATIONS

### a. Parcours scientifique et personnel

En sus des questionnements relatifs à la méthodologie, il m'est rapidement apparu nécessaire de m'interroger sur les raisons qui m'ont amenée à me pencher sur une telle pratique : pourquoi avoir choisi d'analyser cet objet d'ordinaire secret qui, s'il s'expose aujourd'hui sur le Web, n'en reste pas moins le lieu de confessions intimes ? Tout chercheur est, certes, amené à se poser la question de ses motivations ; mais celle-ci semble exacerbée, là encore, du fait de la nature intime de l'objet étudié : *« et les sociologues qui mènent des enquêtes sur " la vie privée " le savent. Leur recherche va vers ce quelque chose qui échappe et s'esquive à la compréhension, dans ces endroits où les individus organisent leur vie, comme d'une résistance au long cours. C'est pourquoi ils se vivent souvent comme des voleurs, des voleurs de vie, de récits, de secrets »*<sup>428</sup>.

<sup>427</sup> Mon étude préparatoire menée en Master 2 ayant constitué une première étape de mise à l'épreuve des possibilités empiriques qui s'offraient à moi.

<sup>428</sup> Laé Jean-François, *op. cit.*, p.146.

Par ailleurs, les chercheurs qui travaillent sur de tels objets se trouvent souvent confrontés, par leurs interlocuteurs, à la question de la motivation. Ainsi, comme l'explique Noémie Marignier, doctorante en sciences du langage étudiant les discours sur l'intersexuation : « *je ne suis pas sûre que cette question du " pourquoi " revienne aussi fréquemment chez les doctorant.e.s qui travaillent sur des sujets plus " légitimes " ; par exemple, je ne suis pas sûre que si j'avais choisi de travailler sur les discours de la presse hebdomadaire ce " pourquoi " me serait si souvent adressé. Si j'ai bien conscience que les études sur le sexe, le genre ou les sexualités peuvent troubler en tant qu'elles portent sur des sujets intimes voire tabous, ou bien qu'elles peuvent ne pas être considérées comme objet de recherche " sérieux ", je n'ai jamais pensé qu'on me demanderait aussi régulièrement et frontalement de justifier mon choix* »<sup>429</sup>. Au cours de mon étude, j'ai effectivement pu constater qu'un objet de recherche tel que le journal intime éveillait les curiosités ; Philippe Lejeune lui-même en a fait l'expérience, comme le dévoile cette anecdote évoquée dans son ouvrage *Cher cahier* : « *une de mes correspondantes me prend (gentiment) à partie : " Mais vous, M. Lejeune, pourquoi prenez-vous l'œil du voyeur pour dépouiller le malaise, les paradoxes de Rousseau ou pour vous intéresser aux écrits intimes ? "* »<sup>430</sup>. En définitive, un soupçon de voyeurisme entache les recherches portant sur le domaine de l'intime : la motivation du chercheur ne serait-elle pas finalement une curiosité malsaine, qui serait légitimée par l'entour scientifique<sup>431</sup> ?

Pour dépasser cette suspicion – je ne pense pas appréhender les journaux intimes dans une posture voyeuriste<sup>432</sup> –, qui a été pour moi-même source de questionnements, je souhaiterais revenir sur le cheminement qui m'a amenée à définir le sujet de ma recherche. J'ai découvert le site *Journalintime.com* – et parallèlement la pratique diaristique en ligne – en 2004, par le biais d'une « amie virtuelle »<sup>433</sup> qui tenait alors un journal intime sur le site. Je suis alors moi-même devenue lectrice d'un certain nombre de journaux : je trouvais

<sup>429</sup> Marignier Noémie, « Le difficile récit de soi », In *Espaces réflexifs*, 12 avril 2013, Disponible sur <<http://reflexivites.hypotheses.org/4564>> (15.05.13).

*Espaces réflexifs* est un blog tenu par des doctorants et chercheurs – principalement en Sciences du langage et Histoire – dédié à la réflexivité sur les pratiques de recherche et d'enseignement.

<sup>430</sup> Lejeune Philippe, *Cher cahier... : témoignages sur le journal personnel*, op. cit., p.24.

<sup>431</sup> Entour scientifique qui, par ailleurs, favoriserait l'accès à l'intimité des individus ; celui-ci serait donc tout à la fois prétexte et moyen d'accès.

<sup>432</sup> Ce qui n'est pas le cas, par exemple, quand je regarde une émission de télé-réalité, ou parfois, lorsque je me « promène » sur *Facebook* : mon regard est alors différent. C'est la nature de l'observation – et non le simple fait d'observer – qui définit une posture voyeuriste – comme je le développerai plus tard.

<sup>433</sup> Rencontre quelques années plus tôt sur un forum « jeune public » destiné à la publication de nouvelles – les lecteurs, souvent eux aussi contributeurs, donnant leur avis sur la qualité des écrits –, nous avons ensuite entretenu un échange épistolaire de plusieurs années.

fascinant de pouvoir partager ainsi la vie d'inconnus<sup>434</sup>, et appréciais cette source inédite de lectures. Quelques années plus tard, mon travail de Master 1, qui portait sur la médiatisation du suicide des adolescents, m'a amenée à m'intéresser aux blogs adolescents – cet objet étant souvent cité par les médias lorsqu'il s'agit d'évoquer le suicide des jeunes<sup>435</sup>. En Master 2, j'ai alors décidé de porter mon étude sur ces derniers, avant de me rendre compte que ce n'était pas le support en lui-même qui m'intéressait, mais son contenu : mon sujet a alors « glissé » vers le journal intime en ligne<sup>436</sup>. Je pourrais donc commencer par avancer une justification scientifique pour expliquer la spécification de mon objet de recherche : celui-ci s'est forgé peu à peu au cours de mes années d'étude et s'est construit presque naturellement, inspiré par mes lectures, mes observations sur le Web, et mes échanges avec la communauté scientifique.

Mais j'ai également conscience de la dimension personnelle de ce choix – l'objet de recherche fait toujours écho à la personnalité du chercheur, il est façonné par les centres d'intérêt de ce dernier, ses expériences, ses convictions. Comme je l'ai dit, mon intérêt pour le journal intime en ligne est venu avant que j'expérimente la recherche : j'ai d'abord été « simple » lectrice avant d'être « enquêtrice ». Par ailleurs, je suis moi-même une ancienne diariste manuscrite, et mon goût pour la lecture et l'écriture s'est manifesté très tôt : enfant, je « dévorais » les livres, et adolescente, j'écrivais nouvelles ou poèmes<sup>437</sup>. Mon parcours scolaire et universitaire reflète lui aussi mon attrait pour l'écriture : après un baccalauréat littéraire, j'ai validé une licence en études cinématographiques – avec, à l'esprit, le projet de devenir scénariste –, avant de me réorienter en SIC, dans la perspective d'embrasser la profession de journaliste. J'ai alors découvert la recherche en sciences humaines et sociales – qui se nourrit de lectures, et se transmet en grande partie par le biais de l'écrit –, qui m'a ouvert d'autres horizons. Mais le fil conducteur de mon parcours reste, rétrospectivement, l'écriture : c'est finalement en toute cohérence avec ce que je suis que j'ai choisi de travailler

---

<sup>434</sup> Sans m'interroger alors sur cet intérêt pour les écrits autobiographiques – j'ai en effet toujours été attirée par ce type de littérature.

<sup>435</sup> Un amalgame est en effet souvent fait entre ce support, connu pour relayer le mal être adolescent, et les causes du suicide : les blogs, parce qu'ils sont des boucs émissaires commodes, qui dispensent de s'attarder sur les failles sociales, sont régulièrement pointés du doigt lorsqu'il s'agit de trouver un responsable, soupçonnés d'amplifier la solitude de l'adolescent – les appels à l'aide y resteraient souvent sans réponse –, et de provoquer des phénomènes de contagion. (Cf. Aupeix Anaïs, *Suicide des jeunes et médias de presse. Entre médiation et réticences, responsabilité et carences : quel(s) regard(s) sur la mort libre ?*, Mémoire de Master 1 en sciences de l'information et de la communication, Université Toulouse I & III : 2007).

<sup>436</sup> Sans avoir conscience que mes sujets de Master 1 et 2 se rejoignaient autour de la notion d'exposition de l'intimité : celle des victimes, orchestrée par les journalistes, dans le cas de la médiatisation du suicide, et celle, conduite par les diaristes eux-mêmes, dans le cas du journal intime en ligne.

<sup>437</sup> Que je publiais sur des forums de jeunes « auteurs », où nous partagions et commentions nos écrits. J'ai également participé à plusieurs concours littéraires, où certains de mes textes ont été primés.

sur une pratique scripturale.

## **b. De la compassion à la compréhension**

Avec le recul, je me rends compte également que mon profil est assez proche de celui des enquêtées : ce sont toutes des jeunes filles, et elles partagent toutes cet attrait pour l'écriture et la lecture. C'est sans doute un profil répandu chez les diaristes : les femmes écrivent plus que les hommes, les adolescentes plus que les adultes, et rationnellement, les « amoureux des lettres » plus que les autres. Malgré tout, mon corpus aurait tout aussi bien pu intégrer des journaux masculins, des journaux d'enfance<sup>438</sup>, ou de personnes plus âgées : même s'ils restent plus rares sur le site, ils n'en existent pas moins. Cette constatation m'amène donc à une nouvelle interrogation : pourquoi avoir choisi ces diaristes-là ? Ne prétendant pas atteindre une quelconque représentativité, je me suis peu souciée des critères quantitatifs, tels que l'âge ou le sexe ; j'ai simplement pris soin de choisir des journaux à différents âges de pratique. Finalement, ma sélection s'est faite à partir des journaux, et non des diaristes – à partir de l'objet donc, et non de l'acteur – : je me suis arrêtée sur ceux qui, pour une raison ou pour une autre, m'interpellaient, et dont j'avais l'intuition qu'ils offriraient des perspectives d'analyse intéressantes. Il s'agissait, en définitive, de journaux dont j'avais été – certains ayant été découverts des années plus tôt – ou dont j'aurais pu être la lectrice. Ce qui me conduit à cette question : pourquoi lit-on tel journal, et pas tel autre ?

J'ai interrogé les diaristes à ce sujet au cours de nos entretiens. Toutes m'ont fournies une réponse similaire : *« j'ai suivi son journal parce qu'on a à peu près les mêmes, pas histoires mais... mêmes ressentis par rapport aux choses »* (Lili) ; *« C'était surtout des histoires qui me touchaient [...] Oui, où je me retrouvais quelque part »* (Cocoon) ; *« c'est plutôt des gens qui me ressemblent en général, ou qui qui vivent des choses un peu similaires à ce que je vis moi. Et par exemple les journaux heu... mas[culins]... tenus par des hommes m'intéressent beaucoup moins, c'est bizarre mais... »* (Bérénice) ; *« en général c'est les gens plutôt jeunes, que je lis [...] Heu jeunes enfin, la vingtaine par là, parce que, je sais pas pourquoi je les trouve peut-être un peu plus intéressants [...] En tout cas les journaux de personnes plus âgées ça m'intéresse pas trop, les enfants, tout ça »* (Julia). Finalement, en tant que lectrices, elles sont attirées par des journaux où l'identification au diariste est permise du fait de certains traits communs : une histoire comparable, une

---

<sup>438</sup> Lors de mon étude quantitative en Master 2, j'avais constaté que les diaristes les plus jeunes avaient 12 ans. Néanmoins, du fait de l'accessibilité de plus en plus précoce au réseau, l'on peut imaginer que cet âge baisse dans le futur.



sensibilité similaire, des caractéristiques analogues. L'écriture diaristique a en effet la particularité de favoriser la projection du lecteur<sup>439</sup>, non seulement du fait de sa valeur autobiographique, mais aussi de par ses spécificités formelles : l'écriture fragmentée, qui rend visible la continuité du vécu<sup>440</sup>, permet au lecteur de partager le temps du diariste – engendrant le sentiment d'une proximité très forte avec ce dernier<sup>441</sup>. Ainsi, des processus d'empathie – ou intersubjectivité, qui consiste à « *viser par l'imagination à la compréhension de l'autre* »<sup>442</sup> – et de compassion – « *sentiment qui incline à partager les maux et les souffrances d'autrui* »<sup>443</sup> – sont stimulés par la forme d'expression diaristique<sup>444</sup>. Pour illustrer ces propos, je pourrais évoquer les écrits d'Anne Frank ou de Marie Bashkirtseff, dont la lecture est pour moi bouleversante : parcourir ces entrées, qui temporalisent leur vécu et dévoilent les aspirations, les espoirs, alors que j'ai conscience par ailleurs de leur mort tragique et prématurée, provoque en moi une émotion particulière.

Les journaux que j'ai choisi d'étudier, outre les perspectives de réflexion qu'ils semblaient m'offrir, me touchaient ; et s'ils me touchaient, c'est que, d'une façon ou d'une autre, je m'identifiais aux diaristes. L'on peut donc trouver ici l'une des marques de l'expression de ma subjectivité, que je ne renie pas. Comme cela a été développé dans la partie méthodologique, cette dernière reste irréductible – « *aucun chercheur ne peut prétendre à être neutre à l'égard de son objet de recherche* »<sup>445</sup>. Plutôt que de la considérer comme un biais, et de tenter, vainement, de la maîtriser, j'ai fait le choix de l'assumer, et de choisir la voie de la réflexivité : comme le propose Mélodie Faury dans sa thèse en SIC, il s'agit de tenter d'épouser une « *posture d[e] chercheur qui intégrerait cet état de fait, qui amènerait à construire une démarche réflexive de production de savoirs scientifiques* »

<sup>439</sup> « " Pourrait-ce être moi " ?, " aurais-je pu me trouver dans une situation semblable " ?, " quels auraient été mes propres sentiments et réactions dans un même contexte " ? » (Sauvageot Anne, *op. cit.*, p.192).

<sup>440</sup> « Et voilà que l'inscription horaire péniblement me rappelle que c'est un vrai temps qui a été vécu par un vrai homme, et que ce vrai homme est mort, comme je vais mourir, pour de vrai, dans un vrai temps – et non dans ce temps irréel, et donc triomphant de la mort, qu'est le temps romanesque » (Didier Béatrice, *op. cit.*, p.175).

<sup>441</sup> Le journal intime « *a quelque chose en plus quoi, mais.. mais plus quelque chose de différent en fait, ça apporte quelque chose de différent parce que... ça apporte tout de suite une proximité avec le lecteur que tu peux pas atteindre avec d'autres types, d'autres formes de littérature* », Bohwaz.

<sup>442</sup> « Le concept renvoie donc à la simulation mentale de la subjectivité d'autrui, autrement dit à l'élargissement de son champ d'expérience » (Sauvageot Anne, *op. cit.*, p.191).

<sup>443</sup> Définition CNRTL, <<http://www.cnrtl.fr/definition/compassion/substantif>> (10.05.13).

<sup>444</sup> Sentiments exacerbés, dans la pratique en ligne, par la quasi concomitance entre temps de lecture et d'écriture ; un lien se crée entre le lecteur et le diariste. Ainsi, comme me le confie Cocoon : « *je m'attachais à la personne sans la connaître, je m'attachais à la personne* ».

<sup>445</sup> Thiault Florence, « Recherche indigène et familiarité avec l'objet de recherche », In *Parcours de recherche en SIC : littérature scientifique, méthodes et terrain*, Études de communication n°32, Lille : Université Lille-3, 2009/1, [En ligne].

*intégrée en permanence à la démarche de recherche, avant, pendant et après l'expérience du terrain »<sup>446</sup>.*

Pour questionner ma démarche, j'ai notamment interrogé la notion de voyeurisme ; ce dernier se définit comme l'attitude d'une « *personne qui se plaît à découvrir des choses intimes, cachées, qui est d'une curiosité malsaine* »<sup>447</sup>; c'est donc l'intention, ou plutôt l'absence d'intention – une simple curiosité –, qui détermine une posture voyeuriste. Or, pour ma part, lorsque je lis ces journaux intimes, mon intérêt pour les diaristes est plus que simple indiscretion ; il est compassionnel<sup>448</sup> – comme l'est sans doute celui de nombreux lecteurs, ce que laissent à penser les interventions sur les forums. Par ailleurs, dans le cadre de mon étude, ce regard – compassionnel donc – change de nature : je ne suis plus « simple » lectrice, mais me positionne dans une perspective analytique. M'inscrivant dans une démarche compréhensive, l'engagement de ma subjectivité est assumée, mais une disposition empathique est substituée au sentiment compassionnel – cette première, ainsi que nous l'avons vu, se caractérisant par une compréhension intellectuelle d'autrui, mais non par une projection affective comme cette seconde. Cet engagement s'articule par ailleurs à un processus de distanciation, reposant sur la réflexivité, puisqu'il s'agit de prendre conscience de ses implications dans la construction de l'objet de recherche, pour parvenir à une « *explication compréhensive du social* »<sup>449</sup>.

## 5.2 DES PRÉCAUTIONS PARTICULIÈRES

C'est donc par le biais de la réflexivité que j'ai tenté de mettre en place un protocole empirique à la fois efficace et éthique. Comme je l'ai exposé, la dimension intime et semi-confidentielle de la pratique diaristique a compliqué cette tâche. Dans le cas de ma recherche, « *les éléments essentiels à l'analyse relèvent de ces dimensions et informations dites " privées " ou " intimes ", dimensions jugées problématiques et difficiles à manier, en raison d'un principe de pudeur ou de discrétion, mais aussi parce qu'elles sont trop identifiantes pour les personnes concernées et qu'elles pourraient les exposer à des revers*

---

<sup>446</sup> Fauray Mélodie, *op. cit.*, p.277.

<sup>447</sup> Définition CNRTL, <<http://www.cnrtl.fr/definition/voyeurisme/substantif>> (10.05.13).

<sup>448</sup> Ce qui n'est pas le cas, pour reprendre les exemples cités plus tôt, lorsque je regarde une émission de télé-réalité, ou que j'« épiluche » le profil d'un contact sur *Facebook*.

<sup>449</sup> Kaufmann Jean-Claude, *op. cit.*, p.23.

et à des dommages si elles étaient rendues publiques »<sup>450</sup>. De fait, un certain nombre de mesures spécifiques ont dû être prises tout au long de mon intervention sur le terrain, que je m'appliquerai à décrire dans cette partie.

## 5.2.1 LA PRISE DE CONTACT : UNE ÉPREUVE DÉLICATE

### a. Les motifs des enquêtées

Parce que j'ai fait le choix d'intégrer le discours des diaristes à mon analyse – et non de me reposer, comme cela avait été le cas lors de mon travail de Master 2, sur une observation non déclarée –, ma recherche ne pouvait plus s'effectuer sans qu'en aient connaissance les personnes concernées. Cet état de fait, comme je l'ai dit, s'accordait mieux à mes positions déontologiques, mais engendrait, dans le même temps, des difficultés nouvelles : ma présence devant être révélée aux diaristes, je craignais que celle-ci ne vienne perturber le cours d'une pratique si personnelle, ou qu'elle ne soit pas la bienvenue. Chaque étape de ma démarche empirique a donc été questionnée soigneusement, en commençant par celle de la prise de contact : comment approcher discrètement, et dans les formes, des diaristes dont la seule accessibilité était un forum public ? Par la suite, comment les convaincre d'accepter de me rencontrer – et de briser leur statut d'anonymat – pour évoquer une pratique qui dévoile tout ou partie de leur vie intime ? Il me semblait qu'à la vue des efforts entrepris par les diaristes en ligne pour protéger leur journal, les risques d'une mise en visibilité de leur journal par une étude les refrénerait ; qu'en outre – puisque j'avais fait le choix de rencontrer des diaristes sélectionnées à partir de leur journal intime – les diaristes se montreraient réticentes à rencontrer quelqu'un qui avait eu accès à certaines de leurs pensées les plus intimes ; qu'enfin, elles seraient peu enclines à un échange en face-à-face, celui-ci brisant leur anonymat.

Lorsque je suis entrée en contact avec les diaristes, je m'attendais donc à de nombreuses hésitations – si ce n'est des refus. J'ai été étonnée par la proportion de réponses positives – sur huit demandes, je n'ai essuyé que deux « refus »<sup>451</sup> –, mais surtout par le peu de difficultés que j'ai rencontrées pour les convaincre. Dès leur première réponse, les diaristes étaient toutes d'accord pour participer à l'étude, et dans la suite de nos échanges,

<sup>450</sup> Genard Jean-Louis & Roca I Escoda Marta, « La " rupture épistémologique " du chercheur au prix de la trahison des acteurs ? Les tensions entre postures " objectivante " et " participante " dans l'enquête sociologique », In *Responsabilité sociale et éthique de la recherche*, Éthique publique vol.12 n°1, Québec : Nota Bene, 2010, [En ligne].

<sup>451</sup> Je n'ai en fait obtenu aucune réponse de la part de deux diaristes.

elles n'ont exprimé aucune réticence à me rencontrer en face-à-face – exceptée Cocoon, qui s'est finalement laissée convaincre. L'on pourrait sans doute avancer qu'il n'est pas étonnant que des diaristes exposant leur journal intime sur le Web acceptent de se prêter à un tel exercice ; mais, me semble-t-il, mon analyse transversale a démontré que leur exposition était caractérisée par la discrétion.

Pour éclairer les motivations des diaristes, j'ai interrogé ces dernières à ce sujet. En premier lieu, un certain nombre d'entre elles ont mis en avant le fait que le projet leur semblait « *intéressant* » (JF), et que ce serait, sans doute, « *une belle expérience* » (Julia). Il m'apparaît, avec le recul, que le profil « littéraire » de ces diaristes a joué en ma faveur : elles étaient sans doute plus réceptives que d'autres publics à l'idée de participer à une recherche en sciences humaines et sociales. Ainsi, Lili m'a confié : « *enfin c'est... c'est aussi que j'aurais bien aimé faire des études comme les tiennes donc je trouve ça super intéressant de faire un truc là-dessus, une thèse là-dessus... Ouais je sais pas, j'étais contente d'avoir été choisie aussi* » (Lili). En outre, le fait que les diaristes soient toutes scolarisées, étudiantes, ou jeunes actives les a probablement incitées à soutenir mon projet – « *moi aussi quand j'étais en Master y'aurait eu plein de fois où j'aurais eu besoin que les gens répondent oui donc je sais ce que c'est aussi* » (Lili). Mais au-delà d'une sensibilité, ou d'une sympathie, pour ma proposition, il me semble qu'un motif plus profond les a amenées à accepter. L'expression utilisée plus tôt par Lili « avoir été choisie » mérite d'être soulevée : j'ai effectivement sélectionné ces diaristes, et ce en fonction de leur journal – et non, comme cela peut être le cas pour d'autres recherches, relativement à des critères plus matériels, tels que l'âge ou le sexe – ; elles ont été choisies, elles, parmi tous les diaristes présents sur le Web<sup>452</sup>. Or, comme je l'ai abordé dans ma synthèse transversale, le fantasme sous-jacent d'être un jour repéré par un éditeur est bien présent chez les diaristes que j'ai rencontrées ; je ne suis certes pas éditrice, mais il me semble que, malgré tout, la sensation d'avoir été repérée est bien là – même si la plupart des diaristes, par modestie, n'y font pas allusion, ou s'en défendent<sup>453</sup> –, et qu'elle reste gratifiante. D'ailleurs, au cours de notre entretien, Bérénice m'expliquera ne pas avoir évoqué ce dernier dans le journal de peur de créer des jalousies au sein de la communauté de diaristes : « *parce que voilà y'a d'autres gens qui vont lire le journal, ça va peut-être susciter des réactions, ils vont se dire " oui comment ça*

---

<sup>452</sup> Puisqu'elles ne savaient pas, à ce moment-là, que mon terrain se limitait au site *Journalintime.com*. Par contre, elles avaient conscience du fait que mon choix avait été motivé par le contenu de leur journal, mon mail, comme nous le verrons, insistant sur ce point.

<sup>453</sup> « *Je pensais pas que mon journal pouvait intéresser un... je dis pas que, je pense pas que ce soit mon journal en soi qui t'intéressait* » (JF).

*se fait que toi t'as été interviewée [elle sourit] et pas moi ", enfin... »*. C'est donc avant tout, de mon point de vue, la satisfaction d'avoir été choisie qui a été le moteur principal dans leur décision d'accepter – et qui a pris le pas sur l'ensemble des craintes que la perspective d'un entretien pouvait générer.

## **b. Une requête discrète et intermédiée**

Cependant, la quantité de précautions mises en œuvre dans la prise de contact ne me semble pas étrangère à leur décision ; j'ai en effet pris grand soin d'instaurer un climat de confiance avec les diaristes, que ce soit dans la forme de ma requête, ou dans l'élaboration de celle-ci. Tout d'abord, la prise de contact s'est faite par le biais de l'administrateur, Bohwaz<sup>454</sup>, qui a fait parvenir aux diaristes le mail que je souhaitais leur adresser. Cette mesure a sécurisé mes interlocutrices, comme elles me l'ont confié au cours des entretiens : *« spontanément je ne me suis pas méfiée, je me suis dit que si l'administrateur faisait passer ton message c'est qu'il le validait »* (JF) ; *« les rendez-vous organisés sur Internet c'est toujours un peu..., enfin je me méfie un peu quoi, mais, voilà, quand j'ai vu que t'es passée par l'administrateur, je me suis dit que y'avait pas de problème »* (Julia).

La médiation de Bohwaz a donc apporté une caution à ma démarche, qui aurait certainement eu moins d'écho si je les avais contactées directement<sup>455</sup>, d'autant plus que mon seul autre moyen de communication, les forums publics des journaux, risquaient de discréditer quelque peu ma requête : *« c'est vrai que ça faisait plus... pas professionnel mais enfin que du coup c'était, il, il avait plus ou moins vérifié ton identité et qu'il transmettait pas ce mail sans, enfin il y avait quand même une barrière »* (Bérénice) ; *« y'en a plein qui le font, qui contactent sur les forums, et ils ont jamais de réponse quasiment »* (Lili). Non seulement l'intervention de Bohwaz dans le processus de prise de contact garantissait, aux yeux des diaristes, le sérieux de ma demande, mais en outre, elle me distinguait de la masse

---

<sup>454</sup> Le fait d'avoir mené au préalable un entretien avec Bohwaz s'est révélé très utile pour entrer en relation avec les diaristes ; cet entretien n'avait pas été planifié dans ce but – je souhaitais alors obtenir des informations sur le site, et connaître sa position, en tant qu'administrateur, sur la pratique diaristique en ligne –, mais je l'avais cependant sollicité à ce sujet-là dès le jour de notre rencontre, afin d'obtenir un moyen privé pour contacter les diaristes. Ce n'est qu'*a posteriori* que j'ai pris conscience de l'atout que ce procédé constituait réellement : mes requêtes, comme je le développerai, ont gagné en légitimité grâce à sa médiation.

<sup>455</sup> D'ailleurs, l'une des deux sollicitations restées sans réponse avait été faite par un mail envoyé directement à la diariste – celle-ci ayant spécifié son adresse mail dans son forum – : c'était ma première demande, à l'époque je n'avais pas encore instauré cette stratégie de médiation ; peut-être le résultat aurait-il été différent si elle aussi avait été contactée par le biais de Bohwaz. Dans tous les cas, cela signifie qu'en définitive, seul un mail adressé par l'intermédiaire de l'administrateur est resté sans réponse.

d'étudiants qui, régulièrement, et souvent avec peu de subtilité<sup>456</sup>, sollicitait les diaristes sur leur forum. Par ailleurs, le caractère public des forums ne seyait pas à mon désir de rester discrète : je désirais entrer en contact avec les diaristes sans « ameuter » toute la communauté<sup>457</sup>. Il me semblait d'autant plus important, du fait de la nature intime de la pratique étudiée, que ma présence ne soit pas envahissante ; les utilisateurs s'étant créé sur le site un espace d'expression où ils se sentent en sécurité, je ne souhaitais pas perturber cet équilibre – la sensation d'être observé par un « étranger »<sup>458</sup> pouvant embarrasser les diaristes.

### **c. Entre prudence et engagement**

La formulation des mails a aussi fait l'objet d'un soin particulier. Tout d'abord, j'ai veillé à les adapter à chacune des diaristes. S'ils possédaient la même structure générale, et une argumentation commune, j'introduisais chaque mail en explicitant les raisons qui m'avaient amenée à choisir ce journal en particulier : j'y dévoilais ce qui m'avait touchée à la lecture de celui-ci<sup>459</sup>, mettant ainsi en relief l'importance que la participation de la diariste représentait à mes yeux. Ce n'est que dans un second temps qu'était expliqué le motif de ma sollicitation : mon statut de doctorant – qui était l'occasion de convaincre les diaristes du sérieux de ma requête, en leur confiant notamment que cette thèse était le préambule à une carrière scientifique – ; l'objet de ma recherche – brièvement, afin de ne pas orienter la diariste dans les perspectives de mes hypothèses – ; et la dimension compréhensive de ma démarche méthodologique – en insistant sur le caractère anonyme de leur témoignage. La perspective d'une rencontre était simplement évoquée, sans insistance, afin de ne pas effrayer mon interlocutrice ; celle-ci s'est précisée, au fur et à mesure des mails, les détails pratiques<sup>460</sup> n'étant abordés qu'une fois un échange établi. J'ai fait en sorte que l'objet de ma requête se précise de façon progressive, en m'adaptant aux réactions de la diariste<sup>461</sup>. Le mot

<sup>456</sup> Certains, par exemple, publiaient le même message sur plusieurs dizaines de forums des journaux du site ; les titres des derniers messages postés apparaissant sur la page d'accueil de ce dernier, il en résultait une liste de requêtes identiques, visible à toute la communauté.

<sup>457</sup> C'est une raison qui a renforcé mon choix de ne pas procéder à un appel à témoignages sur le site – outre le fait que je souhaitais « sélectionner » les enquêtés.

<sup>458</sup> Puisque je n'étais pas simple lectrice, et que ma présence pouvait éveiller chez certains diaristes la crainte de voir son journal analysé à son insu.

<sup>459</sup> Un engagement personnel est requis pour provoquer celui-ci de l'enquêté, et ce d'autant plus, comme nous le verrons, dans le cadre d'une recherche portant sur l'intimité de ce dernier

<sup>460</sup> En particulier la question du lieu, délicate, puisque dans l'idéal je souhaitais pouvoir m'isoler avec la diariste, et celle de l'enregistrement de l'entretien, qui aurait pu refréner certaines.

<sup>461</sup> Par exemple, dans le cas de Cocoon, que je sentais réticente à une rencontre en face-à-face, j'ai proposé plusieurs alternatives – échange par mail, ou par *Skype* –, tout en continuant d'argumenter sur les avantages d'une rencontre en face-à-face ; je souhaitais à tout prix éviter qu'elle se sente contrainte, et qu'elle en

d'ordre était donc la prudence ; sans doute n'aurais-je pas pris tant de précautions si j'avais travaillé sur un objet de recherche moins « délicat ».

Certaines des diaristes ont tout de même pris soin, avant d'accepter, de vérifier mon identité<sup>462</sup> : « *j'ai cherché ton nom sur Internet avant quand même [elle rit], pour voir si tu étais vraiment sérieuse dans ce que tu faisais et tout ça* » (Lili) ; « *personnellement quand tu m'as envoyé le mail la première chose que j'ai faite c'est taper ton nom sur Google [elle rit] parce que voilà, pour vérifier l'identité quoi* » (Bérénice) . De leur côté, JF et Julia n'y ont « *même pas pensé* » (JF), et Sanook n'en a pas vu l'intérêt : « *c'est vrai que j'ai pas fait de recherches, je me suis fiée au mail en fait* » . Cocoon, enfin, a débuté une recherche depuis l'ordinateur de son bureau, mais celui-ci modérant l'accès à Internet – « *au bureau on n'a pas accès à quoi que ce soit, enfin pas grand-chose en tout cas* » –, elle n'a pu trouver d'informations me concernant, et n'a jamais renouvelé son investigation ; il semblerait donc que ma stratégie de « présentation de soi » ait été fructueuse.

## 5.2.2 LE CADRE DES ENTRETIENS : UNE RENCONTRE « CLANDESTINE »

Dès lors que les diaristes avaient exprimé leur accord pour me rencontrer, il s'agissait de définir la date et le lieu de l'entretien. Ayant sélectionné les diaristes à partir de leur journal, le critère de proximité n'est pas entré en jeu<sup>463</sup> ; les diaristes de mon « échantillon » résidant toutes à distance de Toulouse, j'ai dû me déplacer dans diverses villes de France et en Suisse<sup>464</sup>. Néanmoins, mon désir de constituer mon « échantillon » sans considérer la

---

vienne à se rétracter. Finalement, c'est d'elle-même qu'elle a conclu à la prévalence d'une rencontre en face-à-face.

<sup>462</sup> Les échanges médiatisés par ordinateur avec un inconnu génèrent souvent un doute quant à la véritable identité de l'interlocuteur – alimenté par les récits de faits-divers, qui mettent en exergue les potentiels dangers d'une rencontre en face-à-face avec un contact virtuel – : « *j'ai hésité à le proposer chez moi parce que je me suis dit si c'est un psychopathe... [nous rions]. Je me suis dit à la limite j'ai un judas donc je pourrais voir et je fermais les verrous* » (Bérénice). Dans mon cas, mon identité numérique pouvait apparaître rassurante : une recherche sur *Google* avec les mots clés « Anaïs Aupeix » confirmait mon statut de doctorante et mon sujet de thèse, et offrait certaines informations supplémentaires – communications, publications, charge enseignante – confirmant l'existence de ma personne et de cette recherche. Si rien là encore ne garantissait que j'étais bien la « vraie » Anaïs Aupeix – et non un imposteur –, la médiation de Bohwaz, et l'intitulé de mon adresse mail – *anaïs.aupeix@gmail.com* – achevait de convaincre les diaristes de l'authenticité de ma requête.

<sup>463</sup> D'autant plus que la pratique diaristique en ligne n'est pas courante au point de m'accorder le luxe de prendre en compte ce type de contrainte matérielle ; par ailleurs, la confidentialité de cette pratique rendait irréalisable une constitution de l'« échantillon » au hasard de mes rencontres, ou par le biais de recommandations de mon cercle de connaissances.

<sup>464</sup> Puisque, bien entendu, c'était à moi d'aller jusqu'aux diaristes. Néanmoins, Lili m'a offert de se déplacer jusqu'à Avignon pour écourter quelque peu mon trajet, et la Suissesse Julia était prête à se rendre jusqu'à Lyon, proposition que j'ai déclinée suite à l'obtention d'un financement AMID (Aide à la Mobilité Internationale des doctorants) par l'Université de Toulouse II – Le Mirail qui a pris en charge mes frais de déplacement et d'hébergement.

situation géographique des diaristes m'a contrainte par deux fois à renoncer à une rencontre en face-à-face, JF se trouvant sur un autre continent – l'Australie –, et Sanook étant peu disponible – du fait de l'approche de son baccalauréat – aux dates où je pouvais me déplacer. Souhaitant malgré tout mener ces entretiens, j'ai opté pour l'alternative d'un échange par le biais de *Skype* : je préférais faire certaines concessions méthodologiques plutôt que de renoncer à travailler avec ces diaristes.

Dans l'idéal, je souhaitais rencontrer la diariste à son domicile, d'une part pour découvrir l'environnement de cette dernière, mais aussi, et surtout, pour pouvoir m'isoler avec elle : me trouvant dans une ville « étrangère », c'était, *a priori*, le seul moyen pour y parvenir<sup>465</sup>. Mais là encore, la spécificité de mon objet a imposé certaines contraintes : d'une part, je ne souhaitais pas proposer de moi-même le domicile de la diariste comme lieu de rencontre – la nature de l'objet étudié impliquant déjà en soi que je m'introduise dans l'intimité de l'enquêtée, je craignais que cette proposition ne soit de trop. D'autre part, puisque l'entourage de l'enquêtée n'avait pas connaissance de la pratique à l'origine de l'entretien, il ne devait pas être informé de l'existence de ce dernier. Difficile, dans ces conditions, de réaliser celui-ci au domicile des diaristes cohabitant avec leur famille – Sanook, Julia – ou leur compagnon – Lili, Bérénice –.

Il a donc fallu trouver dans la quasi-intégralité des cas un lieu alternatif<sup>466</sup>, à l'abri de l'entourage des diaristes. Ainsi, par exemple, Bérénice, qui m'avait proposé de mener l'entretien dans son appartement, a dû se rétracter au dernier moment, son compagnon l'ayant informé, la veille de notre rencontre, qu'il avait posé un jour de congé. S'il m'a été possible de trouver une solution de secours – l'appartement de ma sœur –, dans d'autres cas il m'a fallu me résoudre à me « rabattre » sur un lieu public. Ces derniers, souvent bruyants et fréquentés, sont peu propices à une situation d'entretien – qui exige tout à la fois concentration et décontraction des interlocuteurs –, et s'avèrent l'être d'autant moins lorsque l'échange porte sur des questions intimes. Trouver un lieu qui se prête à un entretien de ce type n'a donc pas toujours été évident : ainsi avec Lili, nous avons déambulé quelque temps dans les rues d'Avignon – déjà peuplée de touristes en ce mois d'avril ensoleillé –, avant de repérer une terrasse<sup>467</sup> de restaurant vide donnant sur une ruelle piétonne et peu fréquentée ;

<sup>465</sup> *A priori*, car pour Bérénice et Julia, une autre possibilité s'est offerte à moi : ainsi, l'entretien de Bérénice a eu lieu dans l'appartement de ma sœur – qui vit également à Paris –, et celui de Julia dans la chambre que j'avais réservée dans une auberge de jeunesse ; je disposais donc d'un lieu pour recevoir la diariste, ce qui n'était pas le cas dans les autres villes.

<sup>466</sup> L'unique entretien mené au domicile de la diariste est celui de Cocoon, la seule enquêtée de notre « échantillon » à vivre seule à l'époque de notre rencontre.

<sup>467</sup> Une terrasse était préférable à une salle, le serveur ou les cuisines pouvant se trouver à proximité des tables.



heureusement, seul un couple nous y a rejoint, et a choisi de s'installer à une table éloignée de la nôtre. Nous avons malgré tout été dérangées plusieurs fois – notamment par le passage d'une moto, ou, le temps d'une chanson, par un groupe de musiciens –, avant de devoir nous exiler en raison de la fermeture du restaurant ; l'entretien sera poursuivi sur un banc, dans un petit parc – lui aussi, par chance, peu fréquenté, si ce n'est par quelques enfants –, puis à l'abri d'un arbre – dans ce même parc, désormais déserté, à cause – ou plutôt devrais-je dire « à la faveur » – d'une averse. Trouver un lieu adéquat pour mener ces entretiens a ainsi parfois généré certaines situations insolites – parmi lesquelles, me faufiler discrètement, avec Julia, jusqu'à la chambre de l'auberge de jeunesse, qui interdisait tout visiteur –, qui ont exacerbé le cadre déjà particulier de ces rencontres. Parce que les entretiens devaient rester secrets, les diaristes ont passé sous silence cette rencontre auprès de leur entourage, voire ont été forcées de mentir sur leur occupation pendant le créneau de l'entretien. Si certaines ont pu en ressentir quelque culpabilité – « *le fait que je te rencontre ce soir heu, c'est aussi, je suis pas obligatoirement très à l'aise avec ça parce que \*\*\* n'est pas au courant, et que bon ben voilà j'ai dû lui raconter un petit bobard sans conséquence mais...* » (Cocoon) –, cette disposition, instaurant un caractère « clandestin » aux entretiens, n'était pas sans charme ; elle concourait à établir une connivence entre moi et la diariste – c'était un secret entre elle et moi –, et participait à l'atmosphère singulière des entretiens. D'autant plus que la relation qui nous unissait était également pour le peu inhabituelle : alors que nous étions l'une pour l'autre des inconnues, j'avais pour ma part connaissance d'une part non négligeable de l'intimité de la diariste.

### 5.2.3 L'ENTRETIEN COMME MISE À L'ÉPREUVE DE L'ANONYMAT

#### a. Un déséquilibre de la relation

Au sein des journaux intimes en ligne, les diaristes exposent leur intimité, mais en prenant soin de protéger leur identité ; « *le « cyberdiariste » utilise un pseudonyme qui permet de ne pas être reconnu par ceux qu'il côtoie dans sa vie quotidienne et dissocie ainsi le monde raconté du monde réel : on ne connaît, en général, qu'une seule des deux dimensions de son existence : sa vie réelle ou son journal sur Internet* »<sup>468</sup>. Or, par la situation d'entretien, les principes d'anonymat et d'invisibilité qui régissent la pratique sont mis à mal, voire rompus : en me rencontrant, les diaristes me révèlent leur apparence

<sup>468</sup> Braud Michel, *op. cit.*, p.291-292.

physique – menaçant ainsi le secret de leur identité<sup>469</sup>. Ce qui était dissocié – « monde raconté » et « vie réelle » – se trouve donc reconstitué par mon entremise : au sein de mon interaction avec la diariste, le lien entre l'identité de la personne et son journal est rétabli. De fait, la relation qui se mettait en place entre moi et l'enquêtée avait un caractère inédit<sup>470</sup>, qui me plaçait certes dans une position privilégiée<sup>471</sup>, mais se révélait par ailleurs perturbant pour les diaristes : « *ce qui m'autorise à le faire [exposer mes pensées intimes] c'est le fait d'être sous couvert d'anonymat et que ce soient des inconnus qui le, qui lisent. Par exemple là ça me fait bizarre de savoir que t'as lu mon journal et que t'es en face de moi et tu sais tout de... [elle rit]* » (Bérénice).

Si certaines des diaristes avaient considéré cet état de fait avant de me rencontrer – « *le fait d'avoir lu le journal ben oui, et du coup c'est obligé que tu connaittes des détails de ma vie* » (Cocoon) ; « *je t'avouerais que j'y ai pas, au début j'y ait pas spécialement pensé, c'est vrai qu'après en y resongeant, en me disant " ah mais je vais quand même discuter de... d'une grosse période de ma vie, je vais quand même discuter de moi tout ça, ouais de choses intimes "* » (JF) –, d'autres, en particulier Lili, ont pris conscience de la situation au moment même de l'entretien : « *en fait avant de venir je m'étais pas rendue compte que t'aurais lu tout mon journal [nous rions] donc je m'en suis rendue compte une fois à table donc...* » (Lili). Que l'appréhension des conditions de l'interaction se soit faite au préalable de l'entretien, ou pendant<sup>472</sup>, elle a dans tous les cas amené les diaristes à reconsidérer leur stratégie de présentation de soi : « *c'est ce que je pensais tout à l'heure, quand t'étais partie aux toilettes, " putain je me sens un peu vulnérable là ", parce que heu toi t'as lu tout mon journal. Donc je peux pas faire la personne que je suis d'habitude avec toi parce que tu pourras me dire " non mais t'as écrit ça, t'as écrit ça, ça et ça " [nous rions]. Enfin tu vois tu peux pas croire en mon personnage public entre guillemets quoi, et donc ça fait un peu bizarre [elle rit]* » (Lili). Assurer une cohérence identitaire<sup>473</sup> dans le

<sup>469</sup> Puisque avoir connaissance de l'apparence physique d'un individu n'est pas forcément connaître son identité. Dans mon cas, je possédais également ce dernier élément ; en effet, certaines des diaristes avaient répondu à ma requête par le biais de leurs adresses mail « officielle » – du type prénom.nom@messagerie.fr. D'autres avaient choisi de me répondre au moyen d'une adresse mail non nominative, mais leurs nom et prénom s'affichaient malgré tout sur ma messagerie ; je ne sais pas s'il s'agissait d'une volonté de leur part, ou du résultat d'un paramétrage non maîtrisé, mais dans tous les cas, au final, l'ensemble des enquêtées ne m'étaient plus anonymes – par contre, celles interviewées par *Skype* me sont restées « invisibles ».

<sup>470</sup> Voire exceptionnel, peu de lecteurs rencontrant un jour l'auteur – par ailleurs inconnu – d'un journal intime parcouru.

<sup>471</sup> Dans une perspective analytique, mais également d'un point de vue plus personnel : rencontrer ces diaristes s'apparentait dans mon esprit à rencontrer le personnage principal d'un roman.

<sup>472</sup> Parfois de façon brutale : « *C'est pas Thibaut ? – Si. – Parce que en fait j'ai relu tout le journal, j'ai passé une semaine dessus – Super tu connais toute ma vie [elle rit]* » (Lili).

<sup>473</sup> Configuration inévitable à toute mise en récit de soi, et au-delà à la perception qu'un individu a de soi-

discours s'est donc révélé parfois complexe pour les diaristes, qui devaient sans cesse prendre en considération le fait que j'avais eu accès à certaines de leurs pensées les plus intimes<sup>474</sup>. Si cette particularité a, de mon point de vue, enrichi la perspective analytique<sup>475</sup>, elle a pu par ailleurs déstabiliser mes interlocutrices, qui ont dû, parfois, se sentir mises à nu<sup>476</sup> – le risque étant, qu'au cours de l'entretien, se forme un malaise.

## b. Un échange intime

Face à cette configuration singulière de l'échange, il m'a donc fallu, là encore, intensifier les précautions d'usage. Pour parer au déséquilibre patent de la relation<sup>477</sup>, j'ai fait le choix de m'engager dans celle-ci, en instaurant dès le départ le tutoiement – si cela n'avait pas déjà été fait au cours de notre échange de mails –, en n'hésitant pas à partager – bien entendu dans une juste mesure – certains éléments personnels me concernant<sup>478</sup>, ou en favorisant, par une dynamique conversationnelle, une connivence entre la diariste et moi. Sans perdre de vue la perspective analytique, je me suis engagée activement dans l'échange, pour provoquer, par un principe de réciprocité, l'engagement de l'enquêté – « *le chercheur doit se sentir autorisé à être le témoin de l'intimité d[e] [la] personne et d'entrer ainsi dans une relation qui peut engager sa propre intimité* »<sup>479</sup>. Par ailleurs, si mon parti pris était d'aborder le contenu du journal au cours de l'entretien, j'ai toujours pris une infinie précaution lorsqu'il s'agissait de l'évoquer : je ne m'y risquais qu'une fois un climat de confiance établi, et je prenais soin de le faire avec tact, et sans contrainte – n'insistant pas si je sentais que la diariste n'était pas disposée à s'étendre sur un sujet. Il s'agissait d'inviter celle-ci à appréhender la pratique diaristique dans sa dimension personnelle, sans pour

---

même : comme le postule Erik Erikson, l'identité – qui n'existe que par le sentiment d'identité – repose avant tout sur un « *sentiment subjectif et tonique d'une unité personnelle et d'une continuité temporelle* » (Erikson Erik, *Adolescence et crise : la quête de l'identité*, Paris : Flammarion, 1972, p.13).

<sup>474</sup> D'autant plus que les diaristes n'avaient pas en mémoire le contenu détaillé de leur journal – contrairement à moi, qui avait pris soin de le relire en prévision de la rencontre, et de préparer une grille d'entretien personnalisée – : « *Je me souvenais pas que j'avais écrit ça [petit rire]* » (Lili).

<sup>475</sup> Les diaristes s'ouvrent plus volontiers à l'auto-analyse, et pointant parfois d'elles-mêmes certaines de leurs contradictions.

<sup>476</sup> Les diaristes désamorçaient souvent ces situations par une note d'humour ; « *c'est vrai qu'en même temps je peux rien te cacher t'as lu mon journal intime [elle rit]* » (Lili). Une prise de distance par l'autodérision était donc nécessaire pour gérer le déséquilibre de notre relation.

<sup>477</sup> En plus de la différence de positions entre enquêteur et enquêté – qui, dans l'approche compréhensive, sans reposer sur une relation hiérarchique, sont non équivalentes –, s'ajoutait dans mon cas une inégalité dans le degré de connaissance de l'autre.

<sup>478</sup> Par exemple, mes ressentis face à un écrit, certains éléments de ma propre expérience diaristique, ou des informations sur mon parcours étudiant.

<sup>479</sup> Giami Alain, « Les récits sexuels : matériaux pour une anthropologie de la sexualité », In *Anthropologie des sexualités*, Journal des anthropologues n°82-83, Charenton-Le-Pont : AFA, 2000, [En ligne].

autant me montrer intrusive – exercice parfois périlleux, la frontière entre attention et indiscretion étant mince dans le domaine de l'intime.

Enfin, la nature du contenu des entretiens nécessitait de me montrer d'autant plus vigilante dans la protection de l'identité des enquêtées. Certes, garantir l'anonymat est l'impératif de nombre de recherches ; mais la dimension intime des confidences recueillies, ainsi que la nature confidentielle de la pratique étudiée, exigeaient de ma part une attention particulière. Ainsi, j'ai pris de moi-même l'initiative de coder certaines informations découvertes au cours de l'entretien – par exemple, les prénoms des membres de leur entourage, ou des noms de lieu trop identifiants –, et de taire l'objet de certaines confidences qui m'ont été faites, mais qui n'apparaissaient pas dans le journal. J'ai tenté, tout à la fois, de minimiser tant que faire se peut le risque d'une identification des enquêtées – en me calquant sur les procédés d'anonymisation mis en place par les diaristes elles-mêmes dans leur journal<sup>480</sup> –, et de ne pas trahir la confiance des diaristes qui, prises au jeu de la conversation, m'ont livré des informations « inédites » dont, pour certaines, je juge qu'elles souhaiteraient que je garde pour moi. En acceptant de rompre leur anonymat, les diaristes s'en remettaient à moi pour rétablir celui-ci au sein de mon étude : un contrat de confiance s'est ainsi établi entre « la chercheuse » et les diaristes – *« je te fais confiance aussi pour garder les trucs enfin... garder tout anonyme, enfin j'imagine que mon nom ne sera pas cité donc voilà non après je te fais confiance »* (Cocoon) –, d'autant plus capital du fait de la nature de mon objet d'étude.

Mais cette garantie n'est pas seule à conditionner la tenue des entretiens. Si les diaristes se sont senties prêtes à me rencontrer pour évoquer un tel sujet, c'est aussi parce qu'à leurs yeux, une fois l'entretien terminé, je redeviendrais une inconnue : *« je te reverrai pas donc... enfin, tu vois, enfin... C'est pas comme si tu travaillais avec moi, ou que t'étais une amie qui me disait " ah ben tiens j'ai lu ton journal, c'est intéressant ce que tu as écrit ", j'aurais dit merde, enfin... Je sais qu'en plus tu l'as lu pour ton truc, enfin c'est pas la même démarche non plus que t'as eu »* (Lili). L'éphémérité de l'échange – un *« entretien de deux heures et puis après, et puis après c'est tout »* (Sanook) – autorisait les diaristes à se livrer, le temps d'une rencontre, avant que nous retournions chacune à notre vie<sup>481</sup>. Comme

---

<sup>480</sup> Étant entendu que ces procédés ont tout autant leur limite dans mon travail que dans les journaux en question : si un proche de l'enquêtée parcourait ma thèse, il reconnaîtrait sans doute cette dernière. Il s'agit donc avant tout de réduire au maximum le champ des personnes qui pourraient identifier l'enquêtée, le risque étant faible que l'une d'entre elles tombe par hasard sur ce mémoire de thèse : cette dernière sera diffusée auprès d'un public restreint – disposant d'une visibilité avant tout dans la communauté scientifique. Dès lors que j'envisagerais des publications, je pense donc qu'il s'agira d'échanger à nouveau avec les diaristes, afin de déterminer les modalités de restitution de leurs témoignages.

<sup>481</sup> D'autant plus que l'objectif de cet entretien – *« c'était professionnel entre guillemets »* (Bérénice) – les

l'exprime Jean-Claude Kaufmann – affirmation qui prend particulièrement sens dans le cadre de ma recherche – : « *pour l'informateur, l'enquêteur idéal est un personnage étonnant. Il doit être un étranger, un anonyme, à qui on peut tout dire puisqu'on ne le reverra plus, qu'il n'existe pas en tant que personne jouant un rôle dans son réseau social. Parallèlement, le temps de l'entretien, il doit devenir aussi proche qu'un familier, quelqu'un que l'on connaît ou croit connaître intimement, à qui on peut tout dire puisqu'il est devenu un intime. Les confessions les plus intenses viennent de la combinaison réussie de ces deux attentes opposées* »<sup>482</sup>. C'est bien « *au travers de l'instauration de relations (fortement personnalisées) de proximité et de confiance* »<sup>483</sup>, combinant engagement personnel et distance scientifique, qu'une recherche portant sur un objet intime, me semble-t-il, prendra toute sa dimension.

### 5.3 LA QUESTION DES RÉPERCUSSIONS SUR LA PRATIQUE

Après avoir parcouru les différents questionnements qui se sont imposés à moi au cours de ma démarche empirique, ainsi que les mesures appliquées en conséquence lors de mon intervention sur le terrain, il m'apparaissait nécessaire d'aborder la question des effets de ma présence sur la pratique des diaristes. Il s'agit là encore d'une interrogation que tout chercheur pourrait appliquer à sa propre recherche ; mais, une fois de plus, il me semble que celle-ci est d'autant plus importante à poser lorsque l'objet étudié relève d'une dimension intime. Par ailleurs, la pratique diaristique, parce qu'elle est manuscrite, et consiste notamment en la relation des événements de la vie du diariste, pourra porter les traces de la présence du chercheur – mettant ainsi en exergue les implications de ce dernier. Le journal intime en ligne constitue donc un objet privilégié pour examiner les incidences d'une recherche sur la pratique des enquêtés.

#### 5.3.1 SUSCITER LA RÉFLEXIVITÉ

Il est tout d'abord à noter que si je pointe les répercussions d'une recherche sur le cours d'une pratique, ce n'est pas en vue de les condamner. D'une part, celles-ci sont

---

tranquillisait quant à l'utilisation qui serait faite de leurs confidences.

<sup>482</sup> Kaufmann Jean-Claude, *op. cit.*, p.53.

<sup>483</sup> Genard Jean-Louis & Roca I Escoda Marta, *op. cit.*, [En ligne].

inévitables, et il serait vain de tenter de les enrayer ; d'autre part, la présence du chercheur peut être finalement considérée comme un facteur parmi tant d'autres dans l'environnement de la pratique – qui est toujours située, l'écriture diaristique procédant d'un contexte d'énonciation. Néanmoins, cela n'exclut pas, comme nous l'avons vu, de prendre des précautions afin de ne pas rompre l'équilibre de la pratique, ou d'interroger les conséquences de son intervention sur le terrain.

Tout d'abord, abordons la question de la réflexivité de l'enquêté ; celle-ci se trouve en effet activée par la situation d'entretien. Au cours de l'échange, tout d'abord, où l'enquêté est sollicité par le chercheur, qui l'invite, par ses questions, à produire un discours sur sa pratique ; qu'il s'agisse de décrire celle-ci, d'explicitier ses motivations, ou d'argumenter ses préférences, l'enquêté est amené à formaliser des usages jugés « *presque naturel[s]* » (Bérénice), ou à se confronter à des questions jamais soulevées. Si l'écriture diaristique est caractérisée par sa propension au métadiscours, celui-ci n'est pas toujours conscientisé<sup>484</sup>, se trouve souvent non exhaustif<sup>485</sup>, et prend une dimension toute différente lorsqu'il s'agit de le formuler dans le vif d'une conversation<sup>486</sup> : l'exercice auquel s'est prêtée la diariste pendant l'entretien reste donc inhabituel, et a contraint cette dernière à se positionner quant à sa pratique, et ce dans l'immédiateté de l'échange.

Peu à peu, au cours de l'entretien – qui s'étend sur plusieurs heures – une élaboration réflexive se fait jour chez l'enquêté : la situation de communication l'amène à reconsidérer certains de ses propos, à préciser sa pensée, ou à se confronter à certaines de ses contradictions ; l'attitude du chercheur<sup>487</sup>, et au-delà la dynamique de l'interaction, concourent à actualiser sa réflexivité. Mais celle-ci ne se limite pas à la situation d'échange. Avant même que la rencontre n'ait eu lieu, la perspective de l'entretien va éveiller chez l'enquêté une attention particulière pour l'objet de sa pratique. Même s'il ne sait pas alors en quoi consiste exactement l'étude<sup>488</sup>, l'enquêté a néanmoins désormais conscience que sa

---

<sup>484</sup> Bérénice, par exemple, m'a déclaré « *je réfléchis pas en fait du tout sur ma pratique* », alors que la lecture de son journal révèle le contraire. C'est que l'écriture diaristique repose fondamentalement sur un processus réflexif ; or, « *le journal n'est pas seulement un texte [...], mais une pratique de vie, qui déborde le texte et fait l'objet, comme le reste de son expérience, de l'attention du diariste* » (Lejeune Philippe & Bogaert Catherine, *op.cit.*, p.146) : discours réflexif et métadiscours s'enchevêtrent, au point que « *les frontières entre discours et métadiscours s[oi]ent quelquefois incertaines dans le journal, genre délibératif et réflexif où le diariste s'analyse continuellement en train de vivre et de s'écrire dans une sorte de fuite en avant indéfinie* » (Simonet-Tenant Françoise, *Le journal intime : genre littéraire et écriture ordinaire, op. cit.*, p.90).

<sup>485</sup> Le diariste s'interrogeant plus volontiers sur certains points, et en délaissant totalement d'autres.

<sup>486</sup> Ainsi, Bérénice me confie avoir quelque peu appréhendé l'entretien, puisque cette situation de communication était inédite pour elle – sa pratique étant secrète, il était inaccoutumé de l'évoquer avec quelqu'un d'autre – : « *j'avais peur de pas, de pas savoir répondre* ».

<sup>487</sup> Tout autant ses interventions ou réactions verbales que celles non verbales – rires, silences, etc.

<sup>488</sup> Il est en effet requis de ne pas trop détailler le contenu de l'entretien avant que celui-ci ait lieu, pour

pratique intéresse un chercheur ; si ordinaire, ou insignifiante lui semblait-elle, elle apparaît soudain source de questionnements. Mais c'est surtout *a posteriori* de l'entretien que la réflexivité suscitée par l'échange prend toute sa dimension : si l'enquêté a du s'exprimer sur un temps T – la durée de l'entretien –, la réflexion entreprise alors suivra son cours. Il ne manquera pas de réexaminer le discours qu'il a produit, et de reconsidérer, avec le recul, certains de ses propos ; « *des fois j'aimerais refaire la discussion, je me dis, j'aurais pas dû dire ça, je me dis, je me suis contredite plein de fois, merde, jsuis pas cohérente, jsuis pas crédible... Ca a pas fini de me faire réfléchir, cette histoire* » (Lili, 17.04.10).

Mais cette remise en question ne portera pas simplement sur le contenu de l'entretien ; elle affectera également l'appréhension, par l'enquêté, de sa pratique. Tout d'abord, la conscience réflexive sera, me semble-t-il, plus forte à l'avenir<sup>489</sup> : parce qu'il a participé à cette étude, l'enquêté s'interrogera plus volontiers sur sa pratique – puisqu'il sera d'autant moins enclin à considérer ses usages comme des évidences. Par ailleurs, l'entretien aura eu pour effet d'élargir son champ de réflexion, en ouvrant des perspectives que l'enquêté n'avait jusqu'ici pas explorées. Par exemple, les diaristes ne s'étaient jamais interrogées au sujet du respect de la vie privée de leur entourage : il y a fort à parier que notre échange les aura amenées à être plus attentives à cette question, et peut-être à prendre plus de précautions en la matière. Des interrogations nouvelles se feront donc jour – « *tu sais y'a des choses auxquelles j'avais vraiment pas pensé heu... et je vais me poser des questions maintenant [elle rit], alors que je m'en posais pas avant* » (Bérénice) –, qui pourront les conduire à reconsidérer certaines de leurs pratiques. Ainsi, notre entretien a exacerbé les doutes de Lili quant à sa tendance à ne livrer sur son journal que ses peines : « *peut-être [...] qu'il faudrait plus que j'écrive sur ce journal, plus de jolis moments, pour relier les deux " moi ". Ou pas...peut-être qu'un journal doit juste rester le reflet de ce que l'on pense et qu'on ne dit à personne* » (17.04.10) ; conséquemment à notre échange, elle était donc tout près de modifier l'un de ses usages.

### 5.3.2 MODIFIER LES PRATIQUES

La situation d'enquête peut donc provoquer chez l'enquêté une remise en cause de ses usages, au point que certains d'entre eux se voient transformés ; puisqu'elle stimule la

---

préserver tant que faire se peut la spontanéité des propos.

<sup>489</sup> En particulier dans les premiers temps, alors que le souvenir de l'entretien est encore vif, mais sans pour autant qu'elle s'efface totalement dans le futur.

réflexivité des acteurs, l'enquête a conséquemment « *des répercussions sur les pratiques de ceux qui y participent* »<sup>490</sup>. Elle est susceptible d'avoir pour effet la proscription de certains usages – par exemple, révéler des éléments intimes qui ne concernent pas directement la diariste –, ou au contraire d'en motiver de nouveaux ; plus généralement, l'intervention du chercheur va influencer la conduite des enquêtés – principalement dans les premiers temps après l'entretien, mais certains comportements adoptés alors seront peut-être définitivement assimilés.

Il est difficile pour le chercheur de mesurer son implication dans la pratique de ses enquêtés ; à moins de mener une étude à ce sujet, il ne peut que projeter, et postuler, les éventuelles incidences dont il a été l'auteur. Il peut néanmoins esquisser cette problématique en interrogeant les enquêtés, au moment où il mène l'entretien, sur les effets de la perspective de ce dernier, ce à quoi j'ai procédé. Ainsi, JF, qui avait abandonné sa pratique diaristique en ligne quelques années auparavant, m'a confié s'être replongée dans son journal. Au-delà de l'acte de lecture que j'ai provoqué, je peux supposer que cette dernière, en réactivant des souvenirs – « *c'est marrant parce que je m'en souvenais pas du tout, quand j'ai relu mon journal sur Internet je me suis rendue compte que j'écrivais pour pas mal des choses assez joyeuses quand même* » –, ou en révélant les lacunes orthographiques – « *j'étais assez déçue de moi-même [...] parce que y'a des fautes absolument atroces* » –, ait à son tour eu des incidences sur sa pratique manuscrite en cours<sup>491</sup>. Autre conséquence de l'enquête, le changement de statut du journal intime : « *j'y étais retournée [sur le journal intime en ligne] il y a quelques mois, depuis que nous avons commencé à échanger nos messages toi et moi, du coup [...] je l'avais remis en public* » ; ma requête a donc réveillé chez elle un intérêt pour ce journal délaissé, au point qu'elle fasse le choix de lui redonner vie sur le réseau<sup>492</sup>.

Sanook, de son côté, a vu sa pratique, qui était en déclin, redémarrer après notre rencontre ; elle me confiait lors notre échange : « *justement avec l'entretien ça me redonne un peu l'envie d'écrire* ». Une observation de son journal par la suite m'a révélé que la motivation insufflée avait été superficielle ; elle n'a pas tardé à l'abandonner à nouveau après

---

<sup>490</sup> Lejeune Philippe, *Cher cahier... : témoignages sur le journal personnel*, op. cit., p.25.

<sup>491</sup> Aussi bien sur le contenu du journal – susciter des réflexions sur sa pratique en ligne, ou sa vie de l'époque – que sur sa forme – provoquer une attention plus grande sur l'orthographe.

<sup>492</sup> Le journal est désormais en statut caché, à savoir accessible uniquement aux personnes connaissant son adresse ; il sommeille donc dans une semi-invisibilité, réalisant le fantasme de Philippe Lejeune : « *après tout, même si cela semble absurde – je me mets à rêver – on peut fort bien ouvrir un site dont on ne communique l'adresse à personne ! Il y a peut-être, comme des planètes inconnues, des journaux intimes invisibles qui gravitent dans l'espace virtuel...* » (Lejeune Philippe, *Cher écran : journal personnel, ordinateur, Internet*, op. cit., p.403).



quelques écrits<sup>493</sup>. Si notre échange a été à l'origine de la reprise de son journal, celle-ci nécessitait, pour perdurer, de s'appuyer par ailleurs sur une volonté individuelle, l'assiduité requise par une telle pratique ne résistant pas à une motivation produite artificiellement. L'écriture diaristique repose fondamentalement sur des motifs personnels, sur lesquels le chercheur n'aura, heureusement, qu'une influence toute relative ; celui-ci n'est finalement, me semble-t-il, qu'un facteur parmi tant d'autres des variations de la pratique, qui n'est pas figée, mais évolue au gré des expériences du diariste.

### 5.3.3 L'EMPREINTE DU CHERCHEUR

#### a. L'absence comme indice de la présence

La pratique diaristique, parce qu'elle est scripturale, et qu'elle consiste notamment en la relation du vécu de son auteur, offre une particularité intéressante : la présence du chercheur peut s'inscrire dans l'objet. Celle-ci ne se caractérise alors plus seulement par des répercussions sur la réflexivité de l'acteur ou sur ses usages, mais s'« imprime » sur le journal même. Ainsi, c'est le cas par exemple lorsque le diariste relate dans son journal la requête du chercheur, qu'il évoque l'entretien, ou qu'il exprime les interrogations que l'enquête a produit chez lui. Ces éléments constituent pour l'enquêteur un matériau d'observation précieux, d'une part, parce que le discours produit au sein des journaux enrichit celui de l'entretien – ils reposent tout deux sur une dynamique différente –, d'autre part parce qu'il est peu commun – peu d'objets de recherche offrent en effet un tel outil d'appréciation.

Consciente de cette ressource, j'ai pris soin d'observer, en prévision de l'entretien, le contenu des journaux, pour vérifier si les enquêtées mentionnaient ou non la perspective de cet événement<sup>494</sup> – ce que l'on pourrait supposer de la part des diaristes dont la pratique était en cours à cette époque<sup>495</sup>. Or, j'ai pu constater qu'aucune d'entre elles n'y faisait référence ; je les ai donc interrogées à ce sujet lors de nos entretiens. Certaines m'ont répondu que d'autres considérations avaient pris le pas sur cet événement : « *effectivement j'en ai pas du tout parlé, et puis c'est pas, enfin ça m'a traversée juste vraiment ces derniers jours quoi parce que, parce que ça approchait, mais sinon j'avais d'autres choses en tête plus... plus*

---

<sup>493</sup> Avant de reprendre sa pratique huit mois plus tard, pratique qui perdure toujours aujourd'hui.

<sup>494</sup> En particulier, donc, les entrées écrites après ma sollicitation par mail, et celles précédant le jour de l'entretien.

<sup>495</sup> Ce qui exclut donc Cocoon et JF.

*importantes* » (Bérénice). L'argumentation de Sanook est sensiblement la même, au détail près qu'elle avance également l'irrégularité de sa pratique : « *c'est là où j'ai commencé à plus trop écrire, je raconte même pas les événements importants* ». Julia, quant à elle, convoque le caractère exutoire de sa pratique pour justifier cette absence, en arguant du fait qu'elle n'avait « *pas ressenti le besoin d'en parler* ». Enfin, Bérénice invoque son souci de ne pas perturber la communauté du site ; « *ça va peut-être susciter des réactions, ils vont se dire oui comment ça se fait que toi t'as été interviewée [elle sourit] et pas moi, enfin...* ».

Ces différentes réponses ne m'ont pas totalement convaincue. Même si j'entends bien que les diaristes avaient sans doute à l'esprit des préoccupations plus importantes que la tenue de cet entretien, et que les écrits de leur journal ne sont pas exhaustifs – elles n'y racontent pas tout ce qui se passe dans leur vie –, il est malgré tout surprenant qu'un événement de ce type ne soit pas relaté au sein d'écrits dont la nature est profondément méta-discursive : confier à son « cher journal » qu'il va être l'objet d'une étude me semblerait presque incontournable. Par ailleurs, si je conçois que Bérénice souhaitait que ma présence reste discrète – précaution que j'ai moi-même prise –, elle aurait parfaitement pu faire référence à l'entretien de façon implicite – nous l'avons vu, c'est une pratique habituelle chez les diaristes.

D'autres explications fournies par les diaristes me semblent plus éclairantes. Ainsi, Bérénice me confiera par ailleurs : « *j'ai hésité à en parler parce que justement je me sentais stressée, et j'hésitais justement à dire que je me sentais stressée* ». Il apparaît en effet délicat pour la diariste d'exposer, sur son journal, ses craintes – ou plus généralement ses ressentis – quant à notre rencontre, alors qu'elle sait que j'ai accès à celui-ci. Lili confirme cette analyse, en me déclarant : « *j'avais envie d'écrire dessus mais je me suis dit que t'allais le lire [elle rit]. Alors je me suis dit " je vais pas l'écrire "* ». La particularité de la relation qui devait s'instaurer entre nous lors de l'entretien – elles ne me connaissent pas, mais de mon côté j'ai lu leur journal intime – explique essentiellement, me semble-t-il, l'absence de référence à celui-ci : c'est parce qu'elles ont eu conscience que je ne manquerais pas de lire ce qu'elles ont écrit à ce sujet qu'elles se sont retenues de l'évoquer. Il y a fort à parier que si l'étude avait porté sur un journal auquel je n'avais pas accès, l'enquête y aurait été mentionnée. L'on pourrait donc finalement voir dans cette absence même une marque de la présence du chercheur : c'est parce que les diaristes se sentent observées qu'elles ont renoncé à partager ce qui l'aurait été dans d'autres conditions – leur silence est une conséquence de ma présence.

## b. Le chercheur comme co-énonciateur de l'écrit

Je souhaiterais évoquer une anecdote relatée par Philippe Lejeune dans son ouvrage *Cher écran* : avant la publication de celui-ci, il a fait parvenir une copie de ce dernier aux cyberdiaristes concernés, accompagnée d'une lettre sollicitant leur accord pour la diffusion des extraits de leur journal. Il rapporte le malaise ressenti par l'un des diaristes, Mongolo, à la découverte de cette étude : « *il me fait assavoir par son journal [...] que je l'ai déstabilisé, que je suis devenu son fantôme, l'œil par-dessus l'épaule : en somme, que je le gêne... Il devrait avoir l'habitude, depuis deux ans qu'il occupe l'écran... avec tous ces gens qui le lisent. Mais c'est pas pareil. Ce sont des copains, des alter ego. Eux, c'est fluide, réversible. Moi, je viens du dehors, je suis un prof, un homme de l'écrit* »<sup>496</sup>. La présence déclarée du chercheur peut ainsi perturber le cours de la pratique diaristique<sup>497</sup> : parce que le diariste a conscience que celle-ci ne procède pas d'une simple lecture, mais repose sur des visées analytiques<sup>498</sup>, il peut aller jusqu'à éprouver des difficultés à se livrer dans son journal. Cette situation-là pose problème : que la présence du chercheur ait quelque incidence sur la réflexivité du diariste, ou inspire certains usages, est une chose ; qu'elle en vienne à mettre en péril la dynamique personnelle de la pratique en est une autre. C'est pourquoi je suis toujours restée discrète en dehors des contacts nécessaires avec les diaristes. Et c'est aussi pour cette raison que je me suis effacée aussitôt l'entretien mené : il s'agissait de ne pas rompre cet équilibre que les diaristes avaient pris tant de soin à édifier, et dont la fragilité imposait, de ma part, une prudence exacerbée<sup>499</sup>.

<sup>496</sup> Lejeune Philippe, *Cher écran : journal personnel, ordinateur, Internet, op. cit.*, p.381-382.

<sup>497</sup> Ceci met en exergue le paradoxe de l'observation non participante ; le chercheur reste un acteur étranger, qui ne pourra se fondre dans la pratique ; sa présence modifie inévitablement l'objet de son observation. Comme l'exprime Joëlle Le Marec : « *comment observer ce que font les gens quand ils ne sont pas observés ; comment les écouter dire ce qu'ils disent quand on ne les écoute pas, dans la mesure où le regard de l'observateur modifie les phénomènes observés, et où ce qui est observé n'est jamais que ce qui est observable dans les conditions d'enquête* » (Le Marec Joëlle, *op. cit.*, [En ligne]).

<sup>498</sup> Le diariste en question, qui a été sollicité parallèlement par des journalistes, confie ainsi : « *je réalise de plus en plus qu'il y a des gens quelque part qui regardent ce que je fais et se demandent pourquoi et parfois comment* » (Cité In Lejeune Philippe, *Cher écran : journal personnel, ordinateur, Internet, op. cit.*, p.348).

<sup>499</sup> Qui pose également la question de la diffusion de la recherche : ainsi, dans le cas de Philippe Lejeune, son étude avait toutes les chances d'avoir une forte visibilité – puisque publiée sous forme d'un ouvrage, chez l'éditeur Seuil, et par un auteur renommé. Or, le succès attendu de l'ouvrage posait un problème pour les diaristes mentionnés ; « *si mon livre fait parler de lui [Mongolo, qui est très mis en avant dans l'étude], il va se retrouver personnage public, fini l'anonymat ! [...] Je craignais de décourager par mes critiques, et c'est à coup d'éloges que j'aurais estourbi le plus beau des journaux...* » (Lejeune Philippe, *Cher écran : journal personnel, ordinateur, Internet, op. cit.*, p.343). S'établit donc un paradoxe entre l'objectif scientifique de diffusion des connaissances, et le souci déontologique de protection des enquêtés ; dans ce contexte, l'assentiment des diaristes se révèle indispensable, et les précautions prises doivent être maximales.

À la suite de l'entretien, j'ai donc fait mon maximum pour rester discrète<sup>500</sup>. Je n'ai, bien entendu, pas pour autant abandonné mon observation des journaux, ce dont, j'imagine, les diaristes avaient conscience : malgré tout, il me semblait nécessaire d'éviter tant que faire se peut de leur rappeler ma présence<sup>501</sup>. Les écrits consécutifs à notre rencontre ont fait l'objet d'une attention particulière : je souhaitais découvrir si, cette fois, certaines diaristes faisaient référence à l'entretien. Les conditions avaient changé : d'un côté, notre échange avait instauré entre nous un certain climat de connivence, qui pouvait rendre moins intimidante la perspective d'évoquer l'enquête dans le journal ; d'un autre côté, la conscience de ma probable lecture était encore plus grande, puisque nous avions échangé à ce sujet<sup>502</sup>. Au final, deux diaristes – du moins si rien ne m'a échappé –, ont fait allusion à notre rencontre : la perspective de mon observation a donc là encore retenue la moitié des diaristes<sup>503</sup>.

Mais penchons-nous sur ce nouveau matériau d'analyse. Sanook, le 15 avril 2010 – soit une semaine après notre rencontre – introduit son journal abandonné depuis plus d'un mois par ces phrases : « *Il faut que j'écrive. Cela fait un bon moment que j'en ai envie mais ma flemme légendaire finit toujours par prendre le dessus. Cela est complètement aberrant. Je reste des mois sans écrire la moindre virgule simplement par manque de motivation. Je crois qu'il faut que je remercie une personne en particulier, c'est elle qui m'a remis en tête l'envie de reprendre ce journal* ». La référence, qui met surtout l'accent sur ma personne – plus que sur l'enquête elle-même –, est concise, à l'inverse de Lili, qui consacre l'entièreté de son écrit du 17 avril 2010<sup>504</sup> – soit le lendemain de notre échange – à relater ce dernier<sup>505</sup>. Elle y confie notamment ses doutes quant à sa « prestation » lors de l'entretien – « *je me dis, j'aurais pas dû dire ça, je me dis, je me suis contredite plein de fois* » –, ses ressentis – « *Je*

<sup>500</sup> Il n'y a eu, de mon initiative, aucun contact avec les diaristes, excepté lorsque j'ai envoyé un mail à Julia après avoir découvert que son journal n'était plus accessible, et que ma sauvegarde était incomplète. Avec le recul, j'aurais dû sans doute m'abstenir : le matériau d'analyse dont je disposais étant suffisant, cela ne nécessitait pas de solliciter à nouveau la diariste, et de risquer de troubler sa pratique – pour ma défense, que je pensais abandonnée à l'époque.

<sup>501</sup> Dans le futur, j'ai néanmoins bien entendu prévu de les informer de ma soutenance, et de leur faire parvenir un exemplaire numérique de ma thèse : elles ont droit de regard sur ce travail auquel elles ont contribué. Certainement lui-même aura-t-il, à son tour, des répercussions sur leur pratique ; j'ose espérer qu'il ne sera pas frein, mais qu'elles y verront au contraire un nouveau motif de réflexivité.

<sup>502</sup> « *Et tu penses que tu vas évoquer la rencontre [...] ? – Je sais pas encore... – C'est perturbant ? – Non non je, j'aimerais bien l'évoquer mais je sais pas si j'oserais en fait [elle rit], vu que je sais que tu vas le lire, enfin peut-être* » (Lili)

<sup>503</sup> JF et Cocoon ne tenant plus de journal intime en ligne, seules Sanook, Lili, Bérénice et Julia étaient concernées.

<sup>504</sup> À noter que notre rencontre a, semble-t-il, chez elle aussi, contribué à relancer sa pratique : si Lili ne tient plus son journal de façon très régulière depuis juin 2008, il est néanmoins rare, les années suivantes, qu'un mois entier reste sans écrits. Or, cette fameuse entrée du 17 avril fait suite à un « trou » de plus de quatre mois – la plus longue interruption dans sa pratique.

<sup>505</sup> C'est l'extrait que j'ai choisi pour introduire son portrait ; il est donc accessible dans son entièreté p.315.

*lui parlais, je lui parlais, et puis d'un coup je me suis rendue compte que je ne pouvais pas jouer, parce qu'elle savait beaucoup de choses sur moi* » –, et son analyse rétrospective de la situation – « *Et puis après l'avoir quittée, je me suis rendue compte que ce qui m'avait surtout troublée c'est qu'elle connaissait surtout mes moments de faiblesse* ». L'une et l'autre diaristes ont cependant en commun d'évoquer l'entretien de façon implicite, « *l'interprétation [de leur discours] nécessit[ant] le recours à des éléments situationnels extra-linguistiques* »<sup>506</sup> que les lecteurs ne possèdent pas : pour tout autre que moi, la compréhension de l'entrée – ou, pour Sanook, de la phrase – est exclue.

Le récit entrepris par Lili de notre échange apparaît, aux yeux des « simples » lecteurs, mystérieux. Son entrée, qui développe une réflexion sur la situation de communication particulière de notre échange, passe sous silence les circonstances énonciatives de celui-ci. Son écrit, introduit par la phrase « *Hier j'ai fait une jolie rencontre* », n'explicitera jamais l'objectif de cette dernière, ou l'identité de l'interlocuteur. Le lectorat en sera réduit à faire des suppositions, et certainement verra sa curiosité éveillée : qui est cette mystérieuse personne, désignée par le pronom « *elle* » – une femme donc –, et pourquoi a-t-elle « *lu [s]on journal de bout en bout, [...] pris des notes, et pos[é] plein de questions* »<sup>507</sup> ? L'étrangeté apparente de la situation a dû interpeller plus d'un lecteur, tout comme cela a peut-être été le cas au sujet de la phrase de Sanook. Certes, la référence, plus discrète, a pu passer inaperçue, mais un lecteur vigilant pourra se poser certaines questions : là encore, qui est cette « personne », et comment a-t-elle amené la diariste à se décider à écrire à nouveau ? Pourrait-elle être au courant de sa pratique diaristique en ligne ? Et surtout, puisque Sanook la « remercie », a-t-elle accès à ce journal ?

Si les allusions de Sanook et Lili ne font sens que pour moi, c'est que finalement elles me sont destinées. Sanook me remercie, et Lili me signifie ce, qu'avec le recul, elle aurait souhaité me dire ; elle prolonge, en quelque sorte, notre discussion, en exprimant ce qu'elle n'a su développer dans le vif de l'échange – « *Alors oui, c'est mon moi intérieur, comme je lui ai dit, mais il y a beaucoup plus* ». Leurs écrits épousent donc ici une dimension épistolaire : elles s'adressent directement à ma personne, et cette « correspondance » est privée – elle ne concerne pas les autres lecteurs, qui sont exclus du processus de compréhension. En faisant en sorte que je sois la seule à accéder au sens de leur énoncé, Lili et Sanook me placent donc dans une posture privilégiée. Ce procédé

---

<sup>506</sup> Définition CNRTL, Disponible sur <<http://www.cnrtl.fr/definition/implicite>> (18.05.13).

<sup>507</sup> Sans doute les lecteurs attentifs pourront-ils émettre des hypothèses – une journaliste, une étudiante, un chercheur ? – mais sans pouvoir entériner ce qu'ils avancent, et surtout sans connaître plus de détails.

discursif repose sur une stratégie de connivence : cette allusion énigmatique à notre rencontre est une sorte de « clin d'œil », la marque d'une complicité. L'entretien, comme ce qui y a été échangé, relève d'une dimension intime : il leur appartenait de ne pas souhaiter le partager avec d'autres que moi – « *Non je, non je, je pense que, je pense que, voilà, c'est entre nous* »<sup>508</sup>. Consciente de l'intimité de la relation qui s'est instaurée entre nous, j'ai parfois ressenti certains doutes : n'était-ce pas finalement les trahir que de donner à lire ce qui m'avait été confié dans le cadre de cette relation ? Pour tenter de dépasser ce dilemme, j'ai opté pour la perspective inverse : donner une visibilité à ces fragments d'intimité qu'elles m'ont offerts est aussi une façon de rendre hommage à leur présent. J'ose espérer que l'application, et la sollicitude avec lesquelles j'ai abordé celui-ci, seront à la hauteur de la générosité avec laquelle elles se sont ouvertes à moi.

---

<sup>508</sup> C'est ce que Julia a répondu lorsque je lui ai demandé si elle pensait relater notre rencontre dans son journal.



## CONCLUSION GÉNÉRALE

---

### *Éclairer l'intimité*

Partant du constat d'un paradoxe apparent de la pratique diaristique en ligne, dont le principe – exposer en public ses pensées intimes – met à l'épreuve la représentation consensuelle de l'intimité comme jardin secret de l'individu, nous avons pu constater la difficulté qu'il y avait à appréhender cette notion : « *concept perdu, flouté, floué, déplacé, exposé aux caméras de télévision, disséminé sur les blogs, l'intime s'est fragilisé, ce qui explique peut-être la soif de théorisation dont il fait l'objet, et que l'on pourrait lire comme une tentative pour fixer une réalité – fût-elle immatérielle – que l'on perçoit comme menacée* »<sup>509</sup>. Il nous est rapidement apparu que tenter d'en offrir une définition serait difficile ; celles proposées par les dictionnaires, d'ailleurs, se perdaient souvent dans une énumération thématique qui ne nous apparaissait pas satisfaisante, et qui amplifiait l'ambiguïté conceptuelle de la notion. L'intime, était-ce la « *vie intérieure profonde* », ou la « *(qualité de) relations amicales, intellectuelles* » ? Était-ce la « *vie privée propre à tel individu ou à tel couple* », la « *vie érotique secrète* » ou la « *vie (quasi) familiale, domestique* »<sup>510</sup> ?

Si nous consentions à entendre que « *l'intimité reste rebelle à toute définition* »<sup>511</sup>, notre intérêt avait été éveillé : le journal intime en ligne, duquel était partie notre exploration, nous semblait constituer un support d'observation privilégié pour appréhender l'intimité. Il ne s'agissait pas de prétendre en offrir une définition précise, qui forcément aurait été réductrice au regard de la complexité de celle-ci, mais bien plutôt de proposer des pistes de réflexion pour enrichir son appréhension ; à partir du journal intime en ligne donc, interroger le paradoxe apparent d'une intimité exposée, pour mettre au jour les rapports de l'individu contemporain à l'intime. Notre souci de mettre en regard la pratique diaristique d'un contexte social nous a convaincu d'aborder celle-ci dans une perspective généalogique, et donc d'étendre notre regard au journal intime manuscrit : il s'agissait d'observer les évolutions de la pratique – en substance, du journal intime manuscrit confidentiel au journal

---

<sup>509</sup> Montémont Véronique, *op. cit.*, p.38.

<sup>510</sup> Définition CNRTL, <<http://www.cnrtl.fr/definition/intimit%C3%A9>>, (15.06.13).

<sup>511</sup> Simonet-Tenant Françoise, *Le journal intime : genre littéraire et écriture ordinaire*, Paris : Téraèdre, 2004, p13.



intime en ligne – afin de mettre en relief les représentations de l'intime à différentes époques.

Pour ce faire, nous avons procédé à des analyses d'extraits de journaux et de discours de diaristes, ainsi qu'à l'examen de procédés de publicisation : par l'articulation de ces trois explorations, nous souhaitons mettre en lumière les formulations de l'intime, leurs modalités d'exposition, et le regard porté par les diaristes sur leur pratique. Cette perspective communicationnelle, qui visait à explorer les discours et usages de la médiation de l'intime dans la pratique diaristique, avait pour objectif d'appréhender le rapport du diariste à l'intime, afin de questionner, au-delà, celui de l'individu. Il ne s'agissait pas pour autant de généraliser hâtivement nos résultats, notre étude reposant sur l'analyse d'expériences singulières situées ; néanmoins, nous pensions pouvoir faire émerger un certain nombre d'enjeux qui dépassent l'expérience individuelle, mais aussi la pratique diaristique. Notre perspective était avant tout heuristique : remettre en cause un certain nombre de fausses évidences – que nous ne sommes, certes, pas la première à soulever, mais qui dominent encore largement la pensée de sens commun – afin de considérer autrement le rapport de l'individu à l'intime.

### ***Expression de l'intimité : l'impossible transparence à soi***

Au terme de cette étude, nous souhaiterions revenir sur un certain nombre des apports de notre recherche. Une des constatations significatives qui a été mise en relief dans notre réflexion est l'ancrage social très fort de la pratique diaristique. L'apparition du journal intime à l'orée du XIX<sup>ème</sup> siècle, puis son développement au cours du siècle, s'explique, au-delà des motifs personnels, par des mutations profondes de la société, dont le caractère est fondamental – puisque se rapportant au rapport de l'homme au monde, et à lui-même. C'est la constitution du « moi » en tant que sujet, associée à un renversement épistémologique, qui a rendu concevable qu'un être humain – désormais « individu » – exprime ses pensées intimes dans une perspective introspective, mais aussi qu'il fasse le choix de les exposer. Il n'y a donc pas de rupture franche dans notre société contemporaine, et l'exacerbation des phénomènes d'exposition de soi, qui sont souvent pensés comme une décadence subite de la société, s'inscrit en fait dans un mouvement amorcé depuis plusieurs siècles ; le rapport de l'individu contemporain à l'intime est le résultat d'une construction sociale progressive.

L'expression de l'intimité dans les journaux intimes est fortement marquée par deux attitudes caractérisées socialement : la pudeur et la décence. Nous le rappelons, si nous les entendons comme une retenue de la part de l'individu dans l'expression de son intimité, par respect pour lui-même – pudeur – ou par respect pour autrui – décence –, l'une et l'autre sont toujours en lien avec « *une époque et [...] un lieu donné* » : le « *code moral personnel* »<sup>512</sup> s'inscrit dans un contexte social. Il ne s'agit pas de leur renier toute dimension individuelle, puisqu'elles diffèrent aussi en fonction des sensibilités personnelles, mais d'étudier ces variations en prenant compte du contexte social, afin de ne pas tomber dans une interprétation psychologisante qui ferait des traits de caractère présumés du diariste le motif unique de ses silences ou de ses épanchements : c'est l'articulation des processus d'individualisation et de socialisation que nous souhaitons analyser, tel que l'ambitionne la perspective compréhensive.

Dans ces conditions, l'observation de ce qui apparaît dicible, ou au contraire indicible, dans les journaux, nous semblait éclairer les variations du rapport à la pudeur et à la décence. Par exemple, l'analyse des allusions à la sexualité et au corps<sup>513</sup> semble indiquer une progressive libération de la parole. Ainsi, d'Anne Frank qui n'hésite pas à se lancer dans une description quasi-clinique du sexe féminin, ou d'Anaïs Nin qui raconte avec force détails ses expériences sexuelles, quand Benjamin Constant, ou Marie Bashkirtseff<sup>514</sup>, occultent ces sujets : la pudeur sexuelle se serait donc quelque peu atténuée entre le XIX<sup>ème</sup> et le XX<sup>ème</sup> siècle. Par contre, le désir de se plier aux normes de décence est encore très fort chez Anne Frank ou Anaïs Nin, puisqu'elles ont toutes deux expurgé leur journal intime en vue d'une publication : ce qui est dicible dans la confidentialité du journal ne l'est plus dans la publicité d'un ouvrage – l'horizon d'attente postulé par les diaristes révélant leur perception des limites de la décence.

Au seuil du XXI<sup>ème</sup> siècle, en revanche, Annie Ernaux publie son journal intime, qui retrace une liaison amoureuse, en affirmant n'en avoir rien retranché. Cette affirmation est invérifiable, mais la lecture de son journal révèle des allusions explicites à son intimité sexuelle : « *Vendredi 12. 11 h 45. Il est venu, est resté cinq heures. [...] Quatre fois l'amour, de manière différente. (Chambre, sodomie, après beaucoup de lentes caresses – canapé du bas, missionnaire tendre aussi – chambre, si émouvante, " je vais mettre mon sperme sur ton*

<sup>512</sup> Bologne Jean-Claude, *op. cit.*, p.20.

<sup>513</sup> Qui constituent un indicateur parmi tant d'autres, mais qui nous semble particulièrement manifeste, l'« ellipse sexuelle » ne passant pas inaperçue.

<sup>514</sup> Certes, dans son cas, la perspective de publication rend difficile d'appréhender qui, de la pudeur ou de la décence, explique cette omission ; la question reste complexe, ces deux sentiments étant souvent par ailleurs imbriqués.

ventre " – le canapé, en levrette, si bien accordée) »<sup>515</sup>. Il semblerait donc que l'exposition du corps et de la sexualité apparaisse aujourd'hui moins indécente. Pour Jean-Claude Bologne, les « *hontes psychologiques* » auraient désormais pris le pas sur les « *hontes physiologiques* » : « *il est indécent d'afficher sa gravité (je ne parle même pas de l'angoisse), indécent de parler de soi* »<sup>516</sup> ; ce que l'on considère comme des faiblesses psychiques se doit donc d'être caché. Cette hypothèse semble se confirmer avec nos diaristes en ligne : elles perçoivent toutes, dans leur quotidien, une injonction au bonheur, qui interdit de s'épancher sur ses tourments, et qui impose de revêtir un « masque » épanoui – comme le font ces autres, sur *Facebook* ou ailleurs. Leur journal intime en ligne, parce qu'il est un espace auquel leur cercle social n'aura *a priori* jamais accès, et dans lequel seuls des inconnus sont acceptés, apparaît comme le lieu où exprimer ses doutes, ses angoisses, ses peines : il est un refuge – comme l'était le journal intime confidentiel – où exprimer ses faiblesses.

Mais nous pourrions voir également dans l'exemple d'Annie Ernaux une prise de distance face aux normes de décence, qui importent peu à l'auteur. Comme elle le dit elle-même, elle a fait le choix de publier ce journal « *en raison d'une sorte de prescription intérieure* »<sup>517</sup>, qui lui apparaissait surpasser le scandale que sa publication risquait de provoquer : peu importe qu'il y ait rupture avec l'horizon d'attente présumé du lectorat<sup>518</sup>. Il semblerait donc que la pudeur apparaisse désormais plus fondamentale que le respect de la décence, les individus définissant les contours de leur intimité, et choisissant eux-mêmes les limites de leurs expositions, se souciant moins de bousculer les normes sociales – ce que Dominique Mehl nomme « *subjectivisation de l'intimité* »<sup>519</sup>.

La retenue que nous avons observée dans les journaux intimes des diaristes en ligne semble en effet davantage motivée par un souci de pudeur – préserver un jardin secret – que par le désir de ne pas « heurter » le lectorat : les diaristes posent elles-mêmes les limites de leur exposition, selon leur volonté personnelle. Ce n'est pas pour autant qu'elles ont la sensation de mettre à mal le projet diaristique : d'une part, parce que les diaristes trouvent, par des procédés allusifs, le moyen de formuler les sujets intimes qu'elles ne souhaitent pas

---

<sup>515</sup> Ernaux Annie, *Se perdre*, Paris : Gallimard, 2001, p.171.

<sup>516</sup> Bologne Jean-Claude, *op. cit.*, p.15 & p.14.

<sup>517</sup> Ernaux Annie, « Préface », *Se perdre*, Paris : Gallimard, 2001, p.14.

<sup>518</sup> Nous pourrions d'ailleurs avancer que ces effets de rupture sont parfois le fait de stratégies auctoriales : la provocation nous apparaît être devenue le cœur de nombreuses créations artistiques – en art contemporain notamment. Il nous semble, par ailleurs, que le marketing se soit emparé de cette stratégie, pour la détourner à des fins mercantiles : « choquer » est devenu le moteur de nombreuses productions – d'où, sans doute, la sensation communément exprimée d'une escalade de l'expression de l'impudeur ou de l'indécence.

<sup>519</sup> Mehl Dominique, « Télévision de l'intimité et espace public », *op. cit.*, p.61.

rendre accessibles à leur lectorat. D'autre part, parce que la pudeur n'a pas besoin d'un public pour s'exprimer. Le journal intime n'a jamais été un espace où l'on peut « tout dire » : « *les tabous, les interdits pèsent là comme ailleurs. Le fait même d'écrire le plus intime choque certains. À être exprimés noir sur blanc, les pensées, les actes qui semblent inavouables, prennent une sorte de réalité redoutable* »<sup>520</sup>. Ainsi, nous l'avons vu, nos diaristes éprouvent des difficultés à formuler certaines pensées ou événements – par ailleurs essentiels –, parce qu'elles ne souhaitent, ou ne parviennent pas, à y faire face : la figuration de soi est aussi intérieure, elle constitue un système de défense nécessaire à l'individu pour préserver sa « face ». Dans cette perspective, croire que le diariste puisse, dans la confidentialité d'un carnet, se mettre à nu, apparaît comme un leurre – d'autant plus que l'ambivalence du sujet, et l'influence de l'inconscient, discréditent définitivement l'illusion d'une possible transparence à soi.

### ***Destination de l'intimité : l'altérité constitutive de l'introspection***

La fameuse question de la sincérité, qui apparaissait chez les premiers diaristes comme un impératif supérieur, se trouve donc quelque peu relativisée. Il ne s'agit pas pour autant de la répudier, mais d'en considérer les limites : le désir d'être « sincère » est assujéti aux ambiguïtés de la conscience individuelle et du « théâtre » intérieur – dont le diariste a conscience. En ces termes, la prétention à une sincérité totale dans l'expression de soi est à appréhender avant tout en termes de posture auctoriale, d'autant plus lorsque celle-ci est justifiée par une énonciation qui serait « *autarcique* »<sup>521</sup>. En effet, le journal intime, qui « *pourrait sembler le refuge de l'individu et le lieu privilégié du secret, est, en fait, un genre fort ouvert à la présence d'autrui* »<sup>522</sup>. Et le diariste, en se livrant à une introspection, n'est pas dupe : ces « autres » qu'évoque Benjamin Constant dans son journal s'infiltrerent au cœur même du processus d'écriture diaristique, quand bien même son auteur souhaiterait s'en émanciper. Le regard sur soi – et donc au-delà l'expression de soi – ne peut s'affranchir de la conscience d'autrui ; mieux, il s'élabore dans l'altérité : « *le moi, plutôt qu'une entité insaisissable, est un regard sur autrui, une prise de conscience du regard d'autrui* »<sup>523</sup>. Et ces « autres » viennent, que le diariste le veuille ou non, rétroagir sur l'écriture.

Par ailleurs, nous l'avons vu, toute forme discursive est intrinsèquement dialogique

<sup>520</sup> Didier Béatrice, *op. cit.*, p.20.

<sup>521</sup> Géraud Violaine, *op. cit.*, p.51.

<sup>522</sup> Didier Béatrice, *op. cit.*, p.24.

<sup>523</sup> Didier Béatrice, *op. cit.*, p.30.

– « *il n'y a pas de je sans tu, pas de discours qui ne constitue une adresse* »<sup>524</sup> –, et l'écriture diaristique a en outre la particularité de reposer fondamentalement sur un processus de destination. Le soi futur – qui est autre que le soi du temps de l'écriture – en est la première figure, mais d'autres types de destinataires émaillent le procédé diaristique : des entités abstraites – le journal-confident –, ou des destinataires bien réels – les proches, voire même une personne étrangère<sup>525</sup>. Certaines phrases, voire certaines entrées, sont adressées à des « autrui » qui ne liront, *a priori*, jamais ces écrits : le journal s'apparente alors à une lettre non envoyée. Dès lors que la destination est assumée – ce qui n'était pas le cas, par exemple, chez Benjamin Constant –, le discours porte les traces de ces destinations – par le biais, entre autres, de marques d'énonciation, ou d'adresses directes – ; l'exemple emblématique en est certainement le « Cher journal », « motif[...] récurrent dans l'histoire des pratiques diaristiques »<sup>526</sup>. La simulation d'une destination est, à notre sens, caractéristique de cette écriture, et ce même lorsque les destinataires ne sont pas envisagés comme futurs lecteurs. Au demeurant, si les diaristes en ligne s'adressent à un lectorat immédiat, ils n'en considèrent pas moins l'auto-destination comme primordiale, et continuent par ailleurs à projeter des destinataires qui ne liront jamais leurs écrits – un frère, une tante décédée, un artiste reconnu. La rhétorique épistolaire est au cœur de l'écriture diaristique ; « *dans le champ des écritures de soi, [...] une certaine porosité marque historiquement les genres de discours. Ce débordement des catégories génériques semble en effet intrinsèque au geste d'écriture de soi et souligne l'idée – développée par ailleurs par Michel Foucault – qu'une tension entre communication et réflexivité est présente de longtemps dans les écrits personnels. Mieux, qu'une circulation permanente entre les formes différentes est la source de l'écriture de soi* »<sup>527</sup>. Dans cette perspective, l'établissement d'un lectorat immédiat dans la pratique diaristique en ligne nous apparaît comme l'exacerbation d'une disposition en germe dans la pratique confidentielle.

L'écriture diaristique repose donc tout à la fois sur une projection d'autrui, et sur une destination à autrui ; « *l'activité critique du sujet ne se déroule ni dans un vide culturel ni dans un vide social et, même dans le secret des consciences, l'introspection n'est qu'un*

---

<sup>524</sup> Bognoux Daniel, *op. cit.*, p.95

<sup>525</sup> Par exemple, dans le cas du journal manuscrit – puis en ligne – de Sanook, un chanteur qu'elle ne connaît que de renommée.

<sup>526</sup> Deseilligny Oriane, « Du journal intime au blog », In *L'écriture au risque du réseau*, Communication & langages n°155, Paris : Armand Colin, mars 2008, p.49.

<sup>527</sup> Deseilligny Oriane, *Ibid.*, p.50.

*dialogue social intériorisé* »<sup>528</sup>. L'appréhender comme tel permet de s'abstraire de la conception sclérosante et annihilante d'une intimité qui ne pourrait s'épanouir que dans le secret et la solitude, et de faire apparaître le contresens à opposer un « dedans » – la conscience du sujet – à un « dehors » – les autres, et au-delà le « monde ». Dans ces conditions, l'apparition d'un lectorat n'est plus considérée comme venant dénaturer la pratique diaristique, d'autant plus qu'il est finalement bien présent à l'esprit du diariste même lorsque ce dernier entreprend de l'exclure ; « *il est bien rare que l'on puisse être absolument sûr de n'être lu par personne, d'échapper infailliblement à quelque proche indiscret. Plus incertain encore apparaît le destin posthume du journal* »<sup>529</sup>. L'intronisation du lectorat dans la pratique diaristique ne constitue donc pas en soi un renversement, mais nous semble à considérer comme une concrétisation de la destination : point de rupture donc, mais plus vraisemblablement métamorphose, d'autant plus que l'apparition du lectorat s'est opérée de façon graduelle – du lecteur d'une génération future, au lecteur contemporain, jusqu'au lecteur immédiat.

### ***Exposition de l'intimité : transmission verticale versus transmission horizontale***

Si nous envisageons l'apparition du lectorat dans la continuité du procédé de destination, nous ne perdons pas de vue que sa matérialisation engendre des problématiques nouvelles ; dans un certain nombre de cas, le lectorat vient exacerber des enjeux qui lui préexistaient, par exemple concernant la pudeur ou la sincérité. Mais il entraîne aussi des questionnements inédits, ceux liés notamment à la décence, ou au respect de la vie privée de l'entourage : ce dernier point est à soulever avec d'autant plus d'acuité lorsque la publicisation est anthume, les personnes évoquées dans le journal étant contemporaines à sa rédaction.

L'exposition de l'intimité étant devenue un phénomène courant, la sphère juridique est régulièrement amenée à intervenir à ce sujet, et la tension entre liberté d'expression et respect de la vie privée est de plus en plus palpable. Nous n'avons pas connaissance, à ce jour, de procès relatifs à des journaux intimes en ligne – l'ignorance, par les proches, de leur existence expliquant sans doute en partie cet état de fait –, mais les derniers procès portant sur des ouvrages autofictionnels révèlent une tendance de plus en plus forte de la jurisprudence à protéger le droit à la vie privée – Christine Angot a été condamnée le 27 mai

---

<sup>528</sup> Dubet François, cité In Mehl Dominique, « Télévision de l'intimité et espace public », *op. cit.*, p.63.

<sup>529</sup> Didier Béatrice, *op. cit.*, p.24.

2013 pour la publication de son ouvrage *Les petits*, et Lionel Duroy le 22 mai 2013 pour *Colères*<sup>530</sup>. L'évolution est tangible ; il fut un temps où les artistes apparaissaient intouchables, sous couvert de la liberté de création. Comme l'explique la sociologue Nathalie Heinich : « *l'impudeur a été de plus en plus revendiquée par l'art contemporain, au nom d'un impératif de transgression. L'atteinte à la vie privée s'est transformée en œuvre. Dans le même temps, la montée en puissance de la catégorie du créateur, de " l'élite artiste ", s'est accompagnée d'une revendication d'impunité et d'autonomie de l'art* »<sup>531</sup>. La tendance semble donc s'inverser, au point que certains journalistes affirment que c'est un « *véritable renversement de jurisprudence en défaveur des romanciers qui est en train de s'établir* »<sup>532</sup>.

Sans prendre de position sur cette question épineuse qui, en outre, dépasse nos compétences, nous pouvons néanmoins remarquer que la question de l'identification des « personnages » dans l'écrit est fondamentale. Dans le cas de l'autofiction de Christine Angot, par exemple, sans procès, la plaignante serait restée une « inconnue »<sup>533</sup> ; elle n'aurait été identifiable que par un nombre limité de lecteurs. En se prononçant en sa faveur, la jurisprudence réaffirme donc que « *le droit à la vie privée n'est pas réservé aux personnes qui jouissent d'une quelconque célébrité* »<sup>534</sup>, en d'autres termes qu'il peut y avoir atteinte à la vie privée quand bien même la personne ne serait pas identifiable par le « grand public ».

Dans le cas de la pratique diaristique en ligne, il semblerait donc que les diaristes soient amenés, dans le futur, à prendre de plus en plus de précautions en termes d'anonymisation du journal. Néanmoins, nous l'avons vu, il apparaît peu probable qu'un proche qui découvrirait ce dernier ne reconnaisse pas le diariste, et conséquemment n'identifie pas un certain nombre des personnes évoquées. C'est en faisant en sorte que leur entourage n'ait pas accès au journal que les diaristes se prémunissent finalement des risques

---

<sup>530</sup> Dans *Les petits* (2011), Christine Angot a construit un personnage sur le modèle de l'ex-compagne de son conjoint, sous les traits d'un personnage tyrannique, et sous couvert d'un pseudonyme ; dans *Colères* (2011), le narrateur règle ses comptes avec son fils « David » – un lecteur averti discernant sans difficultés que sous ce prénom se cache le fils de Lionel Duroy.

<sup>531</sup> Heinich Nathalie, Citée In Caviglioli David & Leménager Grégoire, « Christine Angot et Lionel Duroy entraînés en justice par leurs personnages », *Nouvelobs.com*, Disponible sur <<http://bibliobs.nouvelobs.com/actualites/20130315.OBS2106/christine-angot-et-lionel-duroy-entraines-en-justice-par-leurs-personnages.html>> (05.06.13).

<sup>532</sup> Assaoui Mohammed, « Christine Angot condamnée pour atteinte à la vie privée », *Lefigaro.fr*, Disponible sur <<http://www.lefigaro.fr/livres/2013/05/28/03005-20130528ARTFIG00392-christine-angot-condamnee-pour-atteinte-a-la-vie-privee.php>> (05.06.13).

<sup>533</sup> D'autant plus que, les avocats de la défense le soulignent, elle a accordé un entretien, quelque temps avant le procès, au *Nouvel Observateur* – article par ailleurs illustré d'une photographie.

<sup>534</sup> Rendu de la 17<sup>ème</sup> chambre du tribunal de grande instance de Paris, cité In Robert-Diard Pascale, « Le jugement qui condamne Christine Angot pour atteinte à la vie privée », *Lemonde.fr*, Disponible sur <<http://prdchroniques.blog.lemonde.fr/2013/05/28/christine-angot-condamnee-a-40-000-euros-de-dommages-et-interets-pour-atteinte-a-la-vie-privee/>> (05.06.13).

juridiques : les procédés d'anonymisation sont efficaces en ce qu'ils dissocient le « monde virtuel » du diariste, et le « monde réel » de l'individu.

Cette dissociation ne vise pas avant tout, ainsi que nous l'avons mis en relief, à protéger le diariste de problèmes juridiques ; ce dernier a peu conscience des risques encourus à ce sujet. L'objectif pour celui-ci est avant tout de confier ses pensées intimes sans que sa vie n'en soit perturbée ; l'immédiateté de la lecture qui est permise par le Web exclut toute distanciation affective<sup>535</sup>, et la contemporanéité de l'écriture avec les événements évoqués ne pourrait que bouleverser le cours de la vie du diariste – comment, exemple emblématique, confier à son journal un adultère qu'on souhaite garder secret, sans qu'il n'y ait de répercussions sur son couple ? Par ailleurs, il est difficile d'imaginer que le diariste puisse écrire en toute liberté si parallèlement ses proches lisent le journal : nous avons certes relativisé l'exclusion d'autrui dans le processus d'écriture diaristique, mais il nous semble qu'un lectorat immédiat constitué de proches paralyserait complètement la dynamique d'écriture<sup>536</sup>.

L'on pourrait finalement voir dans la publicisation des journaux intimes sur le Web un moyen trouvé par les diaristes de se constituer un lectorat sans que leur entourage n'en fasse partie. La présence de lecteurs inconnus – qui n'appartiennent pas au réseau social du diariste, et ignorent son identité – ne perturbera, *a priori*, ni le mécanisme d'écriture, ni le cours de la vie du diariste : un regard, mais aussi un retour, sur ses écrits est assuré, tout en préservant ce dernier des travers d'une exposition totale. Nous pourrions postuler que cette configuration vient réaliser un fantasme qui a toujours été au cœur de la pratique diaristique : trouver un regard sur ses pensées intimes. Ainsi, nous l'avons vu, il n'est pas rare que les diaristes fassent lire des extraits de leur journal à un proche ; d'autres font le choix de déposer leur journal à l'Association Pour l'Autobiographie, et d'autoriser sa lecture, ainsi que la rédaction d'un « écho »<sup>537</sup>. Certains, enfin, prennent l'initiative d'éditer leur journal : les publications expurgées, posthumes, fragmentées ne peuvent-elles pas être considérées, elles aussi, comme une manœuvre destinée à être lu tout en minimisant les conséquences sur sa vie sociale ?

Il nous semble, en définitive, que la confidentialité des journaux intimes vise en premier lieu à dissimuler les écrits du regard des proches. Et le Web apparaît aux yeux des

---

<sup>535</sup> Nous pouvons imaginer que les sensibilités soient moins fortes lorsqu'un journal intime est publié, par exemple, dix ans après son écriture.

<sup>536</sup> Nous l'avons vu notamment avec l'exemple de JF, qui a eu le sentiment de voir peu à peu sa pratique se dénaturer à partir du moment où elle a donné l'adresse de son journal à certains de ses proches.

<sup>537</sup> Comme explicité dans la note de bas de page 53 p.413.



diaristes en ligne une « cachette » plus sûre que le fond d'un tiroir ou le dessous d'un matelas. Dans cette perspective, la publication sur le Web offre une configuration inédite : exposer ses écrits tout en pouvant espérer qu'ils échappent à l'attention de l'entourage. Grâce aux procédés d'anonymisation, les journaux intimes en ligne trouvent une nouvelle forme de dissimulation : « *le pseudonyme joue en quelque sorte le rôle du tiroir fermé à clé où le diariste rangeait son cahier, ou de la malle où il l'avait enfoui pour la postérité* »<sup>538</sup>. La distanciation temporelle<sup>539</sup> a cédé le pas à une distanciation spatiale : sur le Web, la transmission est quasi-instantanée, mais le lectorat est « étranger » – il n'appartient pas au cercle social du diariste, et en outre pourrait tout aussi bien se trouver à l'autre bout du monde.

L'anonymat peut donc être considéré comme la condition d'existence des journaux intimes en ligne et de leur pérennité. Mais celle-ci est également déterminée par une autre caractéristique du Web : « *dans le monde numérique, la notion de publicité prend [...] un sens très différent de celui qu'elle endosse pour la presse, la télévision ou l'édition. Alors que dans le monde des médias traditionnels, le fait même de publier marque le passage dans un espace de visibilité ouvert, global et uniforme, dans l'univers du web 2.0 cette visibilité est beaucoup moins immédiate, notamment parce que les utilisateurs disposent de ressources pour contrôler – même si très relativement – ce qu'ils montrent d'eux et la manière dont les autres y accèdent* »<sup>540</sup>. L'immensité du réseau, associée aux procédés d'anonymisation, permet au diariste de tenir son journal dans une semi-obscureté, en restreignant sa visibilité ; par la publicisation sur le Web, il assure à ses écrits une nouvelle forme de discrétion. Et celle-ci vient mettre en relief l'ambiguïté constitutive de la posture diaristique : « *on retrouve ici [...] cette même valse hésitation et ce goût de la demi-mesure qui caractérise le diariste ordinaire : être reconnu, oui ; connu, pourquoi pas ; mais trop répandu non, trop exposé, non* »<sup>541</sup>.

### ***Se cacher/se montrer : les paradoxes de l'intimité***

La pratique diaristique repose en effet sur une dynamique paradoxale, qui prend

---

<sup>538</sup> Braud Michel, *op. cit.*, p.291-292.

<sup>539</sup> « *On tient un journal pour fixer le temps passé, qui s'évanouit derrière nous, mais aussi dans l'appréhension de notre évanouissement futur. Même secret, à moins qu'on ait le courage de le détruire, ou de le faire enterrer avec soi, un journal est appelé à une lecture ultérieure : transmission à quelque " alter ego " perdu dans l'avenir, ou modeste contribution à la mémoire collective. Bouteille à la mer* » (Lejeune Philippe & Bogaert Catherine, *op.cit.*, p.28).

<sup>540</sup> Cardon Dominique, *op. cit.*, [En ligne].

<sup>541</sup> Cauquelin Anne, *op. cit.*, p.51.

forme dans un certain nombre d'usages contradictoires : prétendre ne destiner ses écrits qu'à soi-même, tout en s'adressant à autrui ; dissimuler soigneusement son journal, mais en faire lire des extraits ; protéger ses carnets d'une découverte inopinée, mais ne prendre aucune précaution pour maîtriser leur destinée après sa mort ; et, en premier lieu, porter par écrit des pensées intimes qu'on ne souhaite pas voir lues – « *écrit-on pour soi seul ? Écrirait-on dans une île déserte si l'on était bien sûr que jamais être humain n'abordera ?* »<sup>542</sup>. Il n'a donc pas fallu attendre les phénomènes de publicisation pour que la posture diaristique apparaisse ambivalente. L'exemple de Stendhal, considéré comme l'un des premiers diaristes, est à ce sujet éclairant. Pour Alain Girard, « *la peur et une hantise quasi-pathologique d'être incompris en même temps que découvert* » s'associeraient à « *une sorte d'avidité chez ce grand timide, à être lu et connu* », « *si bien que la pensée d'autrui serait présente à toutes les lignes de ce journal secret* »<sup>543</sup>. Au point que certains postulent que « *son désir de cacher ce qu'il écrivait était au fond un désir de le dévoiler* », et de comparer son comportement à celui de « *l'enfant qui se dissimule derrière un rideau qu'il agite, ou [de celui de] tout être humain qui commet un lapsus. Le masque ne semble-t-il pas appeler l'interprétation ?* »<sup>544</sup>.

Il apparaît donc que le fondement de la pratique diaristique repose sur une dynamique antithétique, celle d'un « *caché/montré* »<sup>545</sup>, que la pratique en ligne exacerbe : « *les nouveaux supports de l'intimité font paraître de manière survisible le paradoxe constitutif, qui jusque-là était tenu en demi-teinte, comme voilé d'une pudeur quasi-confidentielle* »<sup>546</sup>. Dès lors, la publicisation n'est pas à considérer comme un phénomène qui viendrait dénaturer le journal intime, mais comme reproduisant, en en épaississant les traits, le fondement paradoxal de la pratique diaristique. Et cette dualité, à son tour, d'éclairer la nature de l'intimité.

Dans l'imaginaire collectif, l'intime est rapporté à l'intériorité du sujet. Dans cette perspective, est intime ce qui reste dissimulé en soi, et qui ne peut être partagé. Dès lors, l'exposer relèverait d'un contresens : l'intime ne serait plus intime à partir du moment où il est offert au regard. Notre époque contemporaine serait littéralement envahie par cet intime factice qui, non content de proliférer comme une mauvaise plante, menacerait d'extinction le

---

<sup>542</sup> Didier Béatrice, *op. cit.*, p.24

<sup>543</sup> Girard Alain, *op. cit.*, p.145.

<sup>544</sup> Pachet Pierre, *op. cit.*, p.76.

<sup>545</sup> Cauquelin Anne, *op. cit.*, p.7.

<sup>546</sup> Cauquelin Anne, *op. cit.*, p.6.

« vrai » intime. Or, « *si la critique est bien connue, encore faut-il en questionner la pertinence : ne peut-on pas plutôt voir dans ses métamorphoses le signe, ou plutôt la confirmation, de la riche plasticité du terme et de sa capacité à s'ajuster à l'évolution des codes sociaux et pratiques culturelles ?* »<sup>547</sup>. Notre esquisse étymologique et lexicographique du terme nous a en effet révélé que la notion d'intime avait connu un certain nombre de bouleversements sémantiques, à l'image de l'évolution du contexte social : « *si existentiel et inhérent à une ontogenèse psychologique qu'il paraisse aujourd'hui, le sentiment de l'intimité n'est pas anhistorique : il varie dans le temps et l'espace* »<sup>548</sup>. L'idée de secret, quant à elle, n'a été associée que tardivement à l'intimité, sous l'influence du romantisme ; mais ce qui constitue l'essence de la notion, c'est la dimension de profondeur, qui en est non seulement sa source étymologique, mais qui lie aussi les différentes interprétations lexicographiques. Et cette profondeur renvoie « *à la verticalité de la quête intérieure* »<sup>549</sup>, mais également à « *l'horizontalité et à l'ouverture à l'autre* »<sup>550</sup>.

Exclure cette seconde dimension conduit souvent à dénigrer la nature des phénomènes d'exposition de soi ; puisqu'ils ne donneraient pas à voir de l'intime, ils ne seraient finalement que simulacres, et leur contenu serait vide de sens. L'exposition de soi ne pourrait être que mise en scène de soi – quand la « véritable » intimité, au plus profond de l'individu, est authentique. Par ailleurs, puisque exposer son intimité est jugé anormal – car « non-naturel » –, ces phénomènes sont perçus comme reposant sur des pulsions malsaines : l'exposition serait exhibition, c'est-à-dire mise à nu obscène – qualifier ces comportements d'exhibitionnistes, n'est-ce pas leur imputer un caractère tout à la fois obsessionnel et perversif ?

Une telle optique nous apparaît tout d'abord réductrice, car elle tend à assimiler dans une même critique des phénomènes d'exposition de soi qui reposent sur des dynamiques distinctes. Par exemple, nous l'avons vu chez nos enquêtées, les motifs d'une exposition sur *Facebook* ou sur un journal intime en ligne sont fondamentalement différents – d'un côté, tenter de maîtriser sa « face » sociale, de l'autre, exprimer sa « face » intérieure. Uniformiser ainsi ces phénomènes interdit d'appréhender la complexité du rapport de l'individu à l'intime. Mais surtout, sous ces critiques, se cache un jugement de valeur : « *la morale n'est pas loin, qui [...] réprimande les excès d'une exhibition sans frein, lance des accusations de*

<sup>547</sup> Servoise Sylvie, *op. cit.*, p.269

<sup>548</sup> Madelénat Daniel, *op. cit.*, p.3.

<sup>549</sup> Nos diaristes insistaient donc avant tout sur ce premier sème lorsqu'elles définissaient l'intimité par l'intériorité – « *ce qu'il y a à l'intérieur de moi* » (Lili) ; « *ces choses qui nous habitent* » (JF).

<sup>550</sup> Dolce Nicoletta, *op. cit.*, p.94.

*pornographie, d'impudicité, ou, ce qui est plus grave, de narcissisme, d'individualisme et de sottise* »<sup>551</sup>. Et cette position moraliste, nous semble-t-il, entrave la conduite d'une réflexion nuancée : considérer que l'exposition de l'intimité relève d'un non-sens entraîne à se refuser de comprendre ce type de phénomènes – et donc à renoncer à se poser la question du sens.

Nous positionnant au contraire dans une approche compréhensive, nous avons tenté de dépasser ces considérations moralistes. S'il est vrai que les journaux intimes en ligne nous ont séduite, dès l'abord, nous n'en étions pas moins circonspecte face à un certain nombre de phénomènes d'exposition de soi – la télé-réalité par exemple, mais aussi la surexposition de certains sur *Facebook*. Néanmoins, notre recherche, qui nous a amenée à les considérer sous un angle critique – et non plus sous celui du jugement –, a mis en relief les motifs individuels de ces phénomènes, et nous a permis de prendre définitivement nos distances avec ce type de discours alarmistes, qui font abstraction du construit social de l'intimité. D'une part, l'exposition de soi n'est pas un phénomène qui serait apparu *ex nihilo*, mais qui s'inscrit dans une évolution des mœurs ; « *ce désir [d'expression du soi intime] a toujours existé, mais il a longtemps été étouffé par les conventions. Ce qui est nouveau, ce n'est pas son existence, c'est sa revendication* »<sup>552</sup>. D'autre part, voir dans les phénomènes d'exposition de soi le possible danger d'une implosion de l'intimité nous apparaît relever de la chimère : pour qu'un individu puisse se mettre à nu – et donc apparaître transparent à autrui –, encore faudrait-il qu'il puisse être transparent à lui-même – ce qui, nous l'avons mis en exergue, est impossible. Dès lors, le « déshabillage » reste nécessairement limité. Par ailleurs, nous l'avons vu, dans les journaux intimes en ligne, la pudeur joue un rôle important – au point, semblerait-il, qu'elle ait pris le pas sur la décence – : l'individu pose les limites de ce qu'il estime pouvoir exposer de son intimité, et un « jardin secret » reste préservé. Enfin, en instituant le secret comme fondement de l'intime, ces discours font abstraction, par l'opposition d'un « en soi » et d'un « hors soi », de l'imbrication profonde du rapport de soi à soi et de soi au monde ; « *être signifie être pour autrui et, à travers lui, pour soi. L'homme ne possède pas de territoire intérieur souverain, il est entièrement et toujours sur une frontière* »<sup>553</sup>.

S'il fallait situer l'intime, ce serait donc à l'articulation de la verticalité – de soi à soi – et de l'horizontalité – de soi à autrui. Et si « *l'intime n'exclut pas la destination, [et]*

---

<sup>551</sup> Cauquelin Anne, *op. cit.*, p.91.

<sup>552</sup> Tisseron Serge, « Du désir d'intimité à celui d'extimité et de leur protection respective », *op. cit.*, p. 274.

<sup>553</sup> Bakhtine Mikhaïl, cité In Rannoux Catherine, *op. cit.*, p.7.

[...] *le partage ne défait pas l'intime* »<sup>554</sup>, nous pouvons de surcroît soutenir qu'il n'« est » que dans cet intervalle : « *l'intime sans miroir, sans écho, n'existe pas : il n'est que silence* »<sup>555</sup>. Dans cette perspective, la dynamique duelle que nous avons mise en lumière dans la pratique diaristique – se cacher/se montrer – ne fait que reproduire les paradoxes de l'intimité ; tantôt lever le voile, tantôt l'abaisser, l'intime ne prend « *sens et finalité qu'en se mesurant à [l'espace public], les mouvements de dévoilement ou de dissimulation de soi-même ayant besoin d'une sphère publique comme “ chambre d'écho ”* »<sup>556</sup>.

C'est en ce sens qu'explorer le rapport de l'individu à l'intime nous apparaît fondamental : il met au jour « *cette tension entre public et privé, que l'évolution des codes sociaux et des pratiques culturelles a rendue inévitable* »<sup>557</sup>. L'intime n'est plus seulement précieux en tant qu'il constitue ce que l'individu peut préserver du regard d'autrui, mais parce qu'il peut faire le choix de le dévoiler ; la revendication de disposer de son intimité ne concerne plus seulement la liberté de la dissimuler, mais aussi celle de l'exposer. Et contraindre l'intimité de l'individu au silence apparaît une violence tout autant que le serait une intrusion : le voile est une prison, tout comme le viol est oppression.

Dans ce contexte de « *subjectivisation de l'intimité* »<sup>558</sup> se posent deux problématiques. D'une part, la question de la maîtrise par l'individu de l'exposition de soi : nous l'avons vu, sur *Facebook* par exemple, les utilisateurs n'hésitent pas à rendre disponible à un réseau de contacts très étendu des informations personnelles qui pourront être préjudiciables. Ce qui protège les diaristes en ligne de répercussions néfastes sur le cours de leur vie est l'anonymat – quand, sur les réseaux sociaux ou nombre de blogs, les internautes n'hésitent pas à dévoiler leur identité. Il semblerait que le fait qu'une exposition puisse être personnellement nuisible aux individus soit souvent peu considéré par ces derniers ; le bénéfice ressenti en termes de construction identitaire prend le dessus sur des considérations plus pragmatiques – pourtant indispensables.

La seconde problématique concerne les enjeux politiques et financiers de ces phénomènes d'exposition de soi. Ils s'inscrivent en effet dans un contexte particulier : alors qu'est sans cesse réaffirmé le caractère fondamental de la vie privée – sa « *définition même [...] a tendance à se faire plus extensive et sa protection plus rigoureuse* »<sup>559</sup> –, nous

<sup>554</sup> Deseilligny Oriane, « Compte-rendu : L'art de l'intime », In Montémont Véronique & Simonet-Tenant Françoise (Dir.), *Intime et politique*, Paris : L'Harmattan, 2013, p.164.

<sup>555</sup> Diaz Brigitte & Diaz José-Luis, « Le siècle de l'intime », In Coudreuse Anne & Simonet-Tenant Françoise (Dir.), *Pour une histoire de l'intime et de ses variations*, Paris : L'Harmattan, 2009, p.121.

<sup>556</sup> Ibrahim-Lamrous Lila & Muller Séveryne, *op. cit.*, p. 15.

<sup>557</sup> Montémont Véronique, *op. cit.*, p.16.

<sup>558</sup> Mehl Dominique, « Télévision de l'intimité et espace public », *op. cit.*, p. 61.

<sup>559</sup> Prost Antoine, *op. cit.*, p.27.

assistons parallèlement à un « *développement ininterrompu des technologies de contrôle* »<sup>560</sup>, qui permettent une surveillance généralisée et invisible des individus – et à laquelle l'espace dit « privé » n'échappe pas. Pour certains, cette apparente autonomie consentie à l'individu dans la gestion de son intimité ne cacherait qu'une nouvelle forme de dominance ; selon Gilles Deleuze, « *les sociétés de contrôle [...] sont en train de remplacer les sociétés disciplinaires* »<sup>561</sup> – telles que conceptualisées par Michel Foucault<sup>562</sup> –, c'est-à-dire que l'enfermement prendrait désormais les atours de la surveillance. Dans ce contexte, les phénomènes d'exposition de soi semblent renforcer, voire légitimer, cette tentative préoccupante de contrôler les individus sans qu'ils n'en aient vraiment conscience ; pour André Vitalis, « *la protection de la vie privée est fragilisée dans son principe et sa légitimité au moment même où l'appétit d'informations sur les individus n'a jamais été aussi fort de la part de l'État et des entreprises privées. Dans la société de réseau où l'on peut garder trace de toutes les transactions, la transparence peut devenir totale* »<sup>563</sup>. Non seulement le phénomène de surexposition de l'intimité sert des intérêts politiques et financiers, mais les motifs personnels trouvent en partie leur assise sur une injonction à la transparence, d'autant plus insidieuse qu'elle reste discrète – les individus ayant la sensation d'être maîtres de cette exposition. Si cette situation apparaît effectivement préoccupante, et qu'il nous semble nécessaire que les individus prennent la mesure des effets de leur exposition, c'est l'instrumentalisation qui en est faite que nous considérons avant tout comme problématique ; s'il y a indécence à trouver, c'est sans doute là qu'il faut la chercher, plus que dans le récit des frasques sexuelles d'une Catherine Millet, ou dans les confidences exaltées d'une diariste en ligne.

---

<sup>560</sup> Vitalis André, « Informatique et libertés : une problématique toujours pertinente », Actes du colloque *Que ne peut l'informatique ?*, CNAM : Paris, 27, 28 & 29 octobre 1999, [En ligne].

<sup>561</sup> Deleuze Gilles, « Post-scriptum sur les sociétés de contrôle », In *Pourparlers*, Paris : Éditions de Minuit, 1990, p.242.

<sup>562</sup> Foucault Michel, *Surveiller et punir : naissance de la prison*, Paris : Gallimard, 1993 ; Foucault Michel, *L'archéologie du savoir*, Paris : Gallimard, 2008.

<sup>563</sup> Vitalis André, « La vie privée entre protection et exhibition », *op. cit.*, p.194.



# **ANNEXES**





## ANNEXE 1

---

*Préface du journal de Marie Bashkirtseff reconstituée par les premiers éditeurs*

**Bashkirtseff Marie, *Journal de Marie Bashkirtseff*, Paris : Mazarine, 1980.**



A quoi bon mentir et poser ? Oui, il est évident que j'ai le désir, sinon l'espoir, de *rester* sur cette terre, par quelque moyen que ce soit. Si je ne meurs pas jeune, j'espère rester comme une grande artiste ; mais si je meurs jeune, je veux laisser publier mon journal qui ne peut pas être autre chose qu'intéressant. – Mais puisque je parle de publicité, cette idée qu'on me lira a peut-être gâté, c'est-à-dire anéanti, le seul mérite d'un tel livre ? Eh bien ! non. – D'abord j'ai écrit très longtemps sans songer à être lue, et ensuite c'est justement parce que j'espère être lue que je suis absolument sincère. Si ce livre n'est pas *l'exacte, l'absolue, la stricte* vérité, il n'a pas raison d'être. Non seulement je dis tout le temps ce que je pense, mais je n'ai jamais songé un seul instant à dissimuler ce qui pourrait me paraître ridicule ou désavantageux pour moi. – Du reste, je me crois trop admirable pour me censurer. – Vous pouvez donc être certains, charitables lecteurs, que je m'étale dans ces pages *tout entière*. *Moi* comme intérêt, c'est peut-être mince *pour vous*, mais ne pensez pas que c'est *moi*, pensez que c'est un être humain qui vous raconte toutes ses impressions depuis l'enfance. C'est très intéressant comme document humain. Demandez à M. Zola et même à M. de Goncourt, et même à Maupassant ! Mon journal commence à douze ans et ne signifie quelque chose qu'à quinze ou seize ans. Donc il y a une lacune à remplir et je vais faire une espèce de préface qui permettra de comprendre ce monument littéraire et humain.

Là, supposez que je suis illustre. Nous commençons :

Je suis née le 11 novembre 1860. C'est épouvantable rien que de l'écrire. Mais je me console en pensant que je n'aurai certainement plus d'âge lorsque vous me lirez.

**Mon père était le fil du général... [...]**



## **ANNEXE 2**

---

*Journal d'Anne Frank, entrée du 6 janvier 1944. Édition comparative versions a, b et c.*  
**Frank Anne, *Les journaux d'Anne Frank*, Paris : Calmann-Lévy, 1989.**



Jeudi 6<sup>1</sup> -janvier 1944.

Chère Kitty,

Aujourd'hui, je dois t'avouer trois choses que je vais mettre un certain temps à écrire, mais que je dois raconter à quelqu'un et, après tout, tu es la mieux placée pour les entendre parce que je suis sûre que tu les garderas pour toi, toujours et en toutes circonstances. La première concerne maman. Tu sais que je me suis souvent plainte d'elle et que, pourtant, je me suis toujours donné beaucoup de mal pour être gentille avec elle. Tout d'un coup, je sais exactement ce qui cloche chez elle. Maman nous a dit elle-même qu'elle nous considérerait davantage comme des amies<sup>2</sup> que comme ses filles ; c'est bien joli, mais une amie ne peut pas remplacer une mère. J'ai besoin de prendre ma mère en exemple et de la respecter, et ma mère me sert effectivement d'exemple dans la plupart des choses, mais me donne justement l'exemple de ce qu'il ne faut pas faire. J'ai l'impression<sup>3</sup> que Margot a des idées totalement différentes sur tous ces sujets et ne comprendrait jamais ce que je viens de te raconter. | Quant à papa, il évite toutes les discussions qui pourraient concerner maman.

b .....

Mercredi 5 janvier 1944.

Chère Kitty,

Aujourd'hui, je vais te confier deux choses - ça va être long, mais il faut absolument que je les raconte à quelqu'un, et je ne connais personne d'autre que toi qui sache garder le silence, quoi qu'il advienne.

Tout d'abord, il s'agit de Mère. Je me suis beaucoup plainte à son sujet, et encore maintenant, je fais tout ce que je peux pour être gentille avec elle. Tout à coup, je viens de découvrir ce qui lui manque. Mère nous a dit elle-même qu'elle nous considère comme ses amies plutôt que ses filles. C'est très joli, si tu veux, cependant une amie ne peut prendre la place d'une mère. J'ai besoin d'éprouver pour ma mère le respect que l'on a pour une sorte d'idéal.

Quelque chose me dit que Margot ne pense pas du tout comme moi, et qu'elle ne comprendrait jamais ce que je viens de te dire. Quant à Père, il évite toute conversation ayant un rapport avec Mère.



a Ma conception d'une mère, c'est une femme qui avant tout montre beaucoup de tact, particulièrement vis-à-vis d'enfants de notre âge, contrairement à Mansa, qui me rit au nez quand je pleure, pas parce que je me suis fait mal, mais pour d'autres choses. Cela peut paraître ridicule, mais il y a une chose que je ne lui ai jamais pardonnée. Un jour, je devais aller chez le dentiste, Maman et Margot m'accompagnaient et m'avaient permis de prendre mon vélo. En sortant de chez le dentiste, Margot et Maman m'ont dit d'un air tout enjoué<sup>1</sup> qu'elles allaient en ville pour voir ou acheter quelque chose, je ne sais plus exactement. Evidemment, j'avais envie des les accompagner, mais elles ne voulaient pas parce que j'avais mon vélo. De colère, j'en ai eu les larmes aux yeux, et Margot et Maman ont éclaté de rire. J'étais tellement furieuse que je leur ai tiré la langue en pleine rue juste au moment où une petite dame passait qui | m'a jeté un regard horrifié. Je suis rentrée en vélo à la maison et j'ai sans doute pleuré encore longtemps. Il est curieux que parmi les innombrables blessures que Maman m'a infligées, ce soit justement celle-ci qui me brûle lorsque je repense à ma colère du moment.

La deuxième m'est très pénible à raconter car elle me concerne. Je ne suis pas pudibonde, Kitty, mais quand ils se mettent à parler en détails de ce qu'ils font aux W.C., j'ai le sentiment que tout mon corps se révolte.

b .....

c Selon moi, une mère doit être une femme dont la première qualité est le tact, surtout vis-à-vis d'enfants de notre âge, et qui n'agit pas comme Maman\* qui se moque de moi lorsqu'il m'arrive de pleurer, non pas de douleur physique, mais à cause d'autre chose.

Il y a une chose, insignifiante peut-être, mais que je ne lui ai jamais pardonnée. Bien longtemps avant de venir à l'Annexe\*\*, je dus un jour aller chez le dentiste. Mère et Margot m'accompagnèrent et j'eus la permission de prendre mon vélo. En sortant toutes les trois de chez le dentiste, Mère et Margot me dirent qu'elles allaient en ville pour voir ou acheter quelque chose, je ne sais plus au juste. Je voulais les suivre, mais je fus renvoyée, parce que j'étais à vélo. J'étais tellement furieuse que les larmes me montèrent aux yeux, ce qui les fit éclater de rire. Alors j'ai vu rouge | et je leur ai tiré la langue, comme ça, dans la rue. Une petite vieille qui passait au même instant avait l'air horrifié.

Je suis rentrée chez moi, et je dois avoir pleuré longtemps.

C'est bizarre, mais la blessure que Mère m'a portée à ce moment-là me brûle encore quand j'y pense.

Cela va m'être difficile de te parler de la deuxième chose, car il s'agit de moi-même.

\* Dans le texte néerlandais : Mansa (N.d.T.).

\*\* Ce début de phrase ne figure pas dans le texte néerlandais (N.d.T.).

a Hier, j'ai lu un article de Sis Heyster qui parlait de la tendance à rougir, je vais l'expliquer tout de suite.<sup>a</sup> Dans cet article, on dirait que Sis Heyster s'adresse à moi seule ; même si je ne rougis pas facilement, ses autres remarques s'appliquent<sup>1</sup> à moi. Elle dit à peu près qu'une jeune fille, au moment (à l'âge) de la puberté, se concentre sur elle-même et commence à réfléchir aux miracles qui se produisent dans son corps. C'est aussi mon cas, et ces derniers temps, j'ai l'impression de ressentir une gêne devant Margot, Maman et Papa. Margot, au contraire, est beaucoup plus timide que moi mais pas du tout gênée.

| 14

Je trouve si étonnant ce qui m'arrive, et non seulement ce qui se voit à la surface de mon corps mais<sup>2</sup> ce qui s'accomplit à l'intérieur. C'est justement parce que je ne parle jamais de moi ni de ces choses à quelqu'un d'autre que je m'en parle à moi-même. Chaque fois que je suis indisposée (et ce n'est arrivé que trois fois), j'ai le sentiment, en dépit de la douleur, du désagrément et de la saleté, de porter en moi un doux secret et c'est pourquoi, même si je n'en récolte que des inconvénients, j'accueille toujours avec joie, en un certain sens, le moment où je vais de nouveau sentir en moi ce secret. En plus, Sis Heyster écrit

b

.....

c

Hier, j'ai lu un article de la Doctoresse\* Sis Heyster, à propos de cette manie de rougir.<sup>a</sup> Cet article semble s'adresser à moi seule. Bien que je ne rougisse pas si facilement, il me semble que les autres choses dont elle parle s'appliquent parfaitement à moi. Voici à peu près ce qu'elle écrit : une jeune fille pendant les années de puberté se replie sur elle-même et commence à réfléchir aux miracles qui se produisent dans son corps.

Moi aussi, j'ai cette sensation, c'est pourquoi ces derniers temps, il me semble éprouver de la gêne devant Margot et mes parents. Par contre, quoique Margot soit plus timide que moi, elle ne montre pas la moindre trace de gêne.

Ce qui m'arrive me semble si merveilleux, non seulement les transformations visibles de mon corps, mais ce qui s'accomplit à l'intérieur. Quoique je ne parle jamais à personne de moi-même, ni de toutes ces choses, j'y pense et je les confie ici\*\*.

Chaque fois que je suis indisposée - cela ne m'est arrivé que trois fois - j'ai la sensation de porter en moi un secret très tendre, en dépit de la douleur, de la lassitude et de la saleté ; c'est pourquoi, malgré les petits ennuis de ces quelques jours, je me réjouis en quelque sorte du moment où je vais sentir ce secret encore une fois.

a Sis Heyster écrivait, en autres, des articles éducatifs dans la revue féminine Libelle.

\* Le titre dra. - abréviation de « doctoranda » - qui précède le nom de Sis Heyster dans le texte de c comme de a, n'a pas de rapport avec la médecine, mais s'applique couramment aux Pays-Bas à toute personne diplômée d'une université au bout de quatre ou cinq ans d'études (N.d.T.).

\*\* Texte néerlandais de cette phrase identique en a et en c (N.d.T.).

a | 15 que les jeunes filles durant ces années-là ne sont pas tout à fait sûres d'elles-mêmes et découvrent qu'elles sont des personnes, elles aussi, avec leurs idées, leurs pensées et leurs habitudes. Comme je suis venue ici à 13 ans à peine, j'ai commencé plus tôt à réfléchir sur moi-même et à m'apercevoir que je suis une personne | à part entière. Parfois, le soir dans mon lit, il me prend une terrible envie de me palper les seins et d'écouter les battements tranquilles et réguliers de mon coeur.

Inconsciemment, j'ai déjà éprouvé de tels sentiments avant de venir ici car je sais qu'une fois, alors que je passais la nuit chez Jacque, je n'ai pas pu me retenir tant j'étais curieuse de son corps, qu'elle cachait toujours de mon regard et que je n'ai jamais vu. Je lui ai demandé si, en gage de notre amitié, nous pourrions nous palper mutuellement les seins. Jacque a refusé. De même, j'avais une terrible envie d'embrasser Jacque et je l'ai fait. Je suis en extase, chaque fois que je vois un corps de femme nu, comme par exemple une Vénus dans le livre d'histoire de l'art de Springer. Parfois<sup>2</sup> je trouve cela si merveilleux et si beau que je dois faire un effort pour éviter de répandre des larmes.

Si seulement j'avais une amie !

b .....)

c 161 Sis Heyster dit aussi dans son article que les jeunes filles de cet âge ne sont pas très sûres d'elles-mêmes ; mais elles se découvriront bientôt femmes, avec leurs idées, leurs pensées, et leurs habitudes personnelles. Quant à moi, me trouvant ici depuis environ ma treizième année, j'ai commencé à réfléchir sur moi-même bien avant les autres jeunes filles, et je me suis rendu compte avant elles de « l'indépendance » individuelle. Le soir au lit, j'ai parfois un besoin inexplicable de toucher mes seins, sentant alors le calme des coups réguliers et sûrs de mon coeur.

Inconsciemment, j'ai eu des sensations semblables bien avant de venir ici, car je me rappelle, en passant la nuit chez une amie, avoir eu alors l'irrésistible besoin de l'embrasser, ce que j'ai fait d'ailleurs. Chaque fois que je vois l'image d'une femme nue, comme Vénus par exemple, je me mets en extase. Il m'est arrivé de trouver ça si merveilleusement beau qu'il me fallait retenir mes larmes.

Si seulement j'avais une amie !

A toi, Anne.

a 15a Il me reste le troisième aveu à te faire, celui qui me pèse le plus. Je vais commencer par le commencement :

Mon désir de parler à quelqu'un a pris de telles proportions que j'ai fini par avoir envie de parler à Peter. Quand il m'arrivait de venir dans sa chambre, là-haut, à la lumière de la lampe, je m'y sentais toujours bien, mais comme Peter est toujours trop timide pour mettre quelqu'un à la porte, je n'osais pas rester longtemps, car j'avais peur qu'il ne me trouve affreusement agaçante. Je continuais à chercher la moindre occasion de parler un moment avec lui et celle-ci s'est présentée hier. Peter a attrapé la manie des mots croisés et y passe toute sa journée, je l'ai aidé et bientôt, nous étions installés l'un en face de l'autre à sa petite table, lui sur la chaise, moi

b 247 Jeudi 6 janvier 1944.

Chère Kitty,  
Mon désir de parler à quelqu'un a pris de telles proportions que j'ai fini par<sup>1</sup> me mettre en tête de choisir Peter comme confident. Quand il m'arrivait de venir dans sa chambre, là-haut, à la lumière de la lampe, je m'y sentais toujours bien, mais comme Peter est trop timide pour mettre à la porte une personne qui le dérange, je n'osais pas rester longtemps, car j'avais peur qu'il ne me trouve particulièrement agaçante. Je cherchais une occasion de rester discrètement dans sa chambre et le pousser à bavarder, quand celle-ci s'est présentée hier. Peter a attrapé la manie des mots croisés et y passe<sup>2</sup> tout son temps. Je l'ai aidé et bientôt, nous étions installés l'un en face de l'autre à sa petite table, lui sur la chaise, moi sur le divan.

c Jeudi 6 janvier 1944.

Chère Kitty,  
Mon désir de parler enfin pour de vrai à quelqu'un est devenu tellement fort que l'idée m'est venue de choisir Peter comme victime.  
Plus d'une fois, je suis entrée dans sa petite chambre. Je la trouve très sympathique, surtout à la lumière de la lampe électrique. Peter, si farouche soit-il\*, ne mettrait jamais à la porte quelqu'un qui vient le déranger, je ne suis donc jamais restée trop longtemps, craignant qu'il ne me trouve embêtante. Je cherchais un prétexte de m'attarder chez lui, comme par hasard, | 162 pour bavarder, et hier j'ai profité d'une belle occasion. Peter s'est pris d'une véritable passion pour les mots croisés et il y passe tout son temps. Je me suis mise à l'aider et, bientôt, on se trouvait l'un en face de l'autre à sa petite table, lui sur la chaise, moi sur le divan.

\* Le texte néerlandais de cette phrase, identique en b et en c, n'implique aucune idée de concession.

a

| 15b

sur le divan. Et je peux t'assurer que je me sentais toute drôle, chaque fois que je regardais droit dans ses yeux bleu foncé et le voyais assis là, son sourire mystérieux sur les lèvres. Je pouvais lire si facilement | en lui, son visage portait encore les traces de sa maladresse et de son manque d'assurance mais, en même temps, reflétait vaguement sa conscience d'être un homme. Je comprenais tellement son comportement timide et me sentais si attendrie que je ne pouvais m'empêcher de croiser encore et encore, et encore, le regard de ses yeux sombres | et que je suppliais presque de tout mon coeur, oh dis-moi ce qui se passe en toi, par pitié regarde au-delà de mon tragique besoin de bavarder.

Mais la soirée s'est déroulée sans que rien ne se passe, sauf que je lui ai parlé de cette histoire de rougir, pas de ce que j'ai écrit, bien entendu, mais je lui ai dit qu'il prendrait de l'assurance, avec les années.

Le soir dans mon lit, j'ai pleuré et pleuré que c'en était affreux mais pourtant, il fallait que personne ne m'entende. Je réfléchissais à tout ce que je dirais aujourd'hui à Peter et ne pouvais arrêter de sangloter. Je me suis endormie très tard.

b

248

Je me sentais toute drôle quand je regardais droit dans ses yeux bleu foncé et me rendais compte à quel point il était intimidé par cette visite inhabituelle.

J'aurais<sup>1</sup> voulu lui demander : Parle-moi de toi. Regarde au-delà de mon tragique besoin de bavarder<sup>2</sup>. Je<sup>3</sup> me suis aperçue qu'en fait<sup>4</sup>, il est plus facile de préparer de telles questions que de les poser.

Le soir dans mon lit, je trouvais que la situation n'avait rien de très encourageant et l'idée d'avoir à implorer les faveurs de Peter tout simplement repoussante. On peut aller très loin pour<sup>5</sup> satisfaire ses envies, comme tu peux t'en apercevoir, car je me proposais de rendre plus souvent visite à Peter et d'arriver à le faire parler, d'une manière ou d'une autre.

c

C'était étrange. Je n'avais qu'à regarder ses yeux bleus-noirs et ce sourire mystérieux autour des lèvres... Cela me laissa toute rêveuse. J'ai pu lire sur son visage son embarras, son manque d'assurance et, en même temps, cette ombre de certitude de se savoir homme. En voyant ses mouvements gauches, quelque chose s'attendrit en moi. Je n'ai pu m'empêcher de chercher ses yeux sombres, de croiser son regard encore et encore, en le suppliant de tout mon coeur : Oh ! ne veux-tu pas laisser ces inutiles bavardages, et me dire ce qui se passe en toi\* ?

Mais la soirée s'est écoulée sans rien de spécial, sauf que je lui ai parlé de cette manie de rougir, pas avec les mots que j'ai employés ici, évidemment, mais en lui disant qu'avec l'âge il prendrait vite de l'assurance.

Le soir, dans mon lit, cette situation me semblait fort peu réjouissante, et franchement repoussante l'idée d'implorer les faveurs de Peter. Que ne ferait-on pas pour satisfaire ses désirs ? La preuve - mon intention d'aller voir Peter plus souvent et de le faire parler.

\* Texte néerlandais de cette phrase identique en a, b et c (N.d.T.).

a | 16 Pourtant, ne va surtout pas t'imaginer que je suis amoureuse de Peter, absolument pas. Si au lieu d'un garçon, les v.P. avaient eu une fille ici, j'aurais aussi essayé de lui confier mes pensées et | de la faire parler d'elle.

Le matin,<sup>1</sup> ce matin,<sup>2</sup> je me suis réveillée vers 7 heures moins 5 et, tout de suite, je me suis souvenue très précisément de mon rêve. J'étais assise sur une chaise et en face de moi se trouvait Peter..... Schiff, nous feuilletions un livre avec des images de Mary Bos, une seule page en était couverte, les autres pages contenaient d'autres choses. Mon rêve me revenait si clairement à l'esprit que je me rappelais encore en partie les reproductions. Mais le rêve continuait, soudain le regard de Peter et le mien se croisaient<sup>3</sup> et je fixais longuement ses beaux yeux bruns de velours, alors Peter me dit très doucement : « Si j'avais su, je serais<sup>4,5</sup> depuis longtemps venu te<sup>6</sup> trouver<sup>7</sup>..... ! » Brusquement, je me détournai car l'émotion devenait trop forte. Ensuite, je sentis la douceur d'une joue, oh si fraîche et si bienfaisante contre la mienne, et tout était si bon, si bon.....

b Ne va en aucun cas t'imaginer que je suis amoureuse de Peter, absolument pas. Si au lieu d'un garçon, les van Pels avaient eu une fille ici, j'aurais aussi essayé de me lier d'amitié avec elle.

| 249 Ce matin, je me suis réveillée vers<sup>1</sup> sept heures moins cinq, et tout de suite je me suis souvenue très précisément de mon rêve. J'étais assise sur une chaise et en face de moi se trouvait Peter... Schiff, nous feuilletions un livre avec des dessins de Mary Bos, dont seule une page était illustrée, les autres contenaient différentes figures servant d'exemples. Mon rêve me revenait si clairement à l'esprit que je me rappelais encore en partie les reproductions. Mais ce n'était pas tout, le rêve continuait, soudain le regard de Peter croisait<sup>2</sup> le mien et je fixais longuement ses beaux yeux bruns de velours, alors Peter me dit très doucement : « Si j'avais su, je serais depuis longtemps venu te trouver ! » Brusquement, je me détournai car l'émotion devenait trop forte. Ensuite, je sentis la douceur d'une joue, oh si fraîche et si bienfaisante, contre la mienne, et tout était si bon, si bon.....

c Il ne faut surtout pas penser que je suis amoureuse de Peter, il n'en est pas question. Si les Van Daan avaient eu une fille au lieu d'un fils, j'aurais également essayé de rechercher son amitié.

| 163 Ce matin, en me réveillant à sept heures moins cinq environ, je savais tout de suite et sans hésitation ce que j'avais rêvé. J'étais assise sur une chaise, et en face de moi Peter... Wessel ; nous étions en train de feuilleter un livre, avec des illustrations de Mary Bos. | Mon rêve fut si précis, que je me souviens encore partiellement des dessins. Mais le rêve n'est pas fini. Tout à coup le regard de Peter croisa le mien, et je plongeai longuement dans ses beaux yeux d'un brun de velours. Puis Peter dit très doucement : « Si j'avais su, il y a longtemps que je serais venu à toi ! » Brusquement, je me retournai, car je ne pouvais plus maîtriser mon trouble. Ensuite, j'ai senti une joue contre la mienne, une joue très douce, tellement fraîche et bienfaisante... c'était bon, tout était infiniment bon...

a Puis je me suis réveillée, sentant encore<sup>1</sup> sa joue contre la mienne et le regard de ses yeux bruns au plus profond de mon cœur, si loin qu'il y avait lu à quel point je l'avais aimé et comme je l'aimais encore si fort.<sup>2</sup>

| 17 Alors, les larmes ont jailli | de mes yeux et j'étais très chagrinée de le perdre à nouveau, mais j'étais aussi très heureuse car soudain j'étais de nouveau certaine de mon amour pour Peter. Envolés en fumée, les rêves des six enfants, de la belle maison et des grands voyages, du moment que Peter pouvait être près de moi, oh Petel, Petel.....

C'est étrange comme il m'arrive souvent ici d'avoir des visions d'une telle précision dans mes rêves. D'abord, une nuit, j'ai vu Mamie si nettement que je la voyais comme si sa peau était d'un velours plissé très épais et très doux. Puis m'est apparue Grand-mère, si bien que je la considère comme mon ange gardien, je la prie chaque soir et lui envoie mes baisers. Puis Hanneli, si clairement que chaque<sup>3</sup> soir, je prie pour elle et qu'elle représente pour moi le symbole du malheur de tous mes amis et de tous les juifs, alors quand je prie pour elle,<sup>4</sup> je prie à la fois pour tous les juifs et pour tous les pauvres gens. Et maintenant Peter, mon cher Peter, jamais son image ne m'est apparue aussi clairement, je n'ai pas besoin d'une photo de lui, je le vois si bien<sup>5</sup>, si bien.

b A ce moment-là, je me suis réveillée, sentant encore sa joue contre la mienne, et le regard de ses yeux bruns<sup>1</sup> au plus profond de mon cœur, si loin qu'il y avait lu à quel point je l'avais aimé et combien je l'aimais encore. Les larmes ont jailli de mes yeux et j'étais très chagrinée car je le perdais une fois de plus, mais pourtant<sup>2</sup> heureuse car j'étais<sup>3</sup> de nouveau<sup>4</sup> certaine | que<sup>5</sup> Peter est toujours l' élu de mon cœur.

| 250

C'est étrange comme il m'arrive souvent d'avoir des visions d'une telle précision dans mes rêves. D'abord une nuit, j'ai vu Mamie si nettement que sa peau semblait d'un velours plissé très épais<sup>6</sup> et très doux. Puis m'est apparue Grand-mère, en<sup>7</sup> ange gardien, et ensuite Hanneli, qui représente pour moi le symbole du malheur de tous mes amis et de tous les juifs ;<sup>8</sup> aussi, quand je prie pour elle, je prie à la fois pour tous les juifs et pour tous les pauvres gens. Et maintenant, Peter, mon cher Peter, je n'ai besoin d'aucune photo de lui, je le vois bien assez clairement devant moi.

c A cet instant, je me suis réveillée, sa joue était encore contre la mienne, et je sentais toujours ses yeux bruns regarder jusqu'au fond de mon cœur, si profondément qu'il pouvait y lire combien je l'avais aimé et combien je l'aime encore. Mes yeux se remplirent de larmes à l'idée de l'avoir de nouveau perdu, mais en même temps je me réjouis d'avoir la certitude que ce Peter-là est resté mon préféré et le sera toujours.

Tant d'images précises me viennent dans mes rêves, c'est bien curieux. Une fois, j'ai vu Mémé (mon autre Grand-Mère)\* si clairement devant moi que je pus distinguer dans sa peau les grosses rides veloutées. Ensuite Grand-Mère m'est apparue comme ange gardien, après elle Lies, qui semble pour moi le symbole de la misère de toutes mes amies et de tous les juifs et tous les pauvres gens\*\*. Et maintenant, Peter, mon cher Peter ! Jamais encore il ne m'est apparu aussi clairement, je l'ai vu devant moi. Je n'ai pas besoin de photo, je le vois, je ne peux le voir mieux !

A toi, Anne.

\* Cette parenthèse reprend une précision donnée en note dans le texte néerlandais de c (N.d.T.).

\*\* Un membre de phrase du texte néerlandais de c a été omis. Il correspond à « aussi, quand je prie pour elle, je prie à la fois pour tous les juifs » (cf. a et b) (N.d.T.).

a | 18 Mais Kitty, je ne crois pas t'avoir jamais raconté l'histoire de tous mes admirateurs. | Alors, la voici :

Quand j'étais encore très petite, à l'école maternelle déjà,<sup>1</sup> je m'étais prise de sympathie pour Sally Kimmel. Il n'avait plus son père, qui était divorcé je crois, et il<sup>2</sup> vivait avec sa mère chez la soeur de celle-ci. Un de ses cousins s'appelait<sup>3</sup> Appy et ces deux-là étaient très souvent ensemble et très souvent habillés pareil. Appy était un beau garçon svelte aux cheveux bruns et Sally un bon petit gros aux cheveux blonds, débordant d'humour. Mais je n'étais pas attirée par la beauté et j'ai aimé Sally de tout mon coeur des années durant. Pendant un temps, nous étions souvent ensemble, mais en général il ne répondait pas à mon amour. Puis, Peter s'est trouvé sur mon chemin et j'ai vécu mon premier grand amour d'enfant. Je lui plaisais aussi beaucoup et pendant tout un été, nous étions inséparables. Je nous vois encore marcher dans les rues, main dans la main. J'entrais<sup>4</sup> alors dans la<sup>5</sup> sixième classe de l'Ecole Primaire et il entrait dans la Première Classe de la 4ème-3\*. Je venais souvent le chercher à l'école, et lui de même, et j'allais souvent chez lui.

b 251

Vendredi 7 janv. 1944.

Chère Kitty,

Quelle andouille je fais, je n'ai pas du tout pensé à te raconter l'histoire de mon grand amour. Quand j'étais encore très petite, à l'école maternelle déjà, je m'étais prise de sympathie pour Sally Kimmel. Il n'avait plus son père et vivait avec sa mère chez une tante. Un de ses cousins, Appy, était<sup>1</sup> un beau garçon svelte aux cheveux bruns, qui plus tard est devenu le type même d'un héros de film et qui éveillait beaucoup plus l'admiration que Sally, ce petit gros plein d'humour. Pendant un certain temps, nous étions toujours ensemble, jusqu'au moment où Peter s'est trouvé sur mon chemin et où j'ai été frappée de mon premier amour passionné d'enfant. Je lui plaisais également beaucoup et le temps d'un été, nous avons été inséparables. Je pense encore à nous, marchant main dans la main le long du Zuider Amstellaan, lui dans un costume en coton blanc, moi dans une courte robe d'été. A la fin | des grandes vacances, il est entré à la 4ème 3\* et moi dans la sixième classe de l'Ecole Primaire. Il venait me chercher à l'école et

c

Vendredi 7 janvier 1944.

Chère Kitty,

Comme je suis bête ! J'ai complètement oublié de te raconter les histoires de mes autres admirateurs.

164 Lorsque j'étais très petite, ça date du Jardin d'enfants, je me suis prise de sympathie pour Karel Samson. Il n'avait plus de père, et il habitait avec sa mère chez une tante. Robby, le cousin de Karel, beau petit garçon aux cheveux noirs, et très mince, attirait toujours beaucoup plus d'admiration que ce drôle de Karel, gros et rond. Je ne faisais pas attention à la beauté, et j'ai beaucoup aimé Karel pendant des années.

Nous avons toujours joué ensemble, mais, en dehors de ça, mon amour n'a pas été réciproque. Ensuite, Peter Wessel s'est trouvé sur mon chemin, et il est devenu pour moi le vrai béguin, un béguin d'enfant. Lui aussi me trouvait sympathique et, pendant tout un été, nous avons été des inséparables. Quand j'y pense, je nous vois encore traverser les rues, la main dans la main, lui dans son costume de coton blanc, moi en robe d'été très courte. A la fin des grandes vacances, à la rentrée des classes, il était déjà en quatrième, et moi encore avec les petits\*\*. Il venait me chercher à l'école, ou bien j'allais le chercher

\* Désigne une école secondaire où l'on ne suivait que les trois premières années de scolarité (N.d.T.).

\*\* Le texte néerlandais de cette fin de phrase, en c, signifie littéralement : « il entra dans la première classe du lycée, et moi dans la sixième classe de l'école primaire. » (N.d.T.)



---

**a** | 19 Peter était beau comme un astre, grand, séduisant, mince, le visage sérieux, calme et intelligent. | Il avait les cheveux bruns et de magnifiques yeux marrons, des joues brun-rouge et un nez pointu. Quand il riait, il avait quelque chose d'espiègle. Nous étions ensemble depuis 3 mois quand il a déménagé et s'est retrouvé dans la même maison que Rolf<sup>1</sup>, un garçon beaucoup plus vieux (Peter avait 3 ans de plus que moi.) Celui-ci lui a visiblement fait remarquer que j'étais très gamine, et il m'a laissé tomber. Je l'aimais tant que je ne voulais pas m'en rendre compte et m'agrippais à lui jusqu'au jour où j'ai compris que si je continuais encore longtemps à lui courir après, j'étais classée comme une fille à garçons. Les années ont passé, Peter fréquentait des filles de son âge et a cessé bientôt de me dire bonjour, mais je n'arrivais pas à l'oublier. Je suis entrée au lycée juif, presque tous les garçons de ma classe sont tombés amoureux de moi, cela m'amusait, je me sentais flattée mais je n'étais pas touchée pour autant. Plus tard, ce fut à Hello d'être fou

---

**b** inversement, j'allais le chercher. Peter était beau comme un astre, grand, séduisant, mince, le visage sérieux, calme et intelligent. Il avait les cheveux bruns et de magnifiques yeux marrons, des joues rouge-brun<sup>1</sup> et un nez pointu. C'est surtout son rire qui me plaisait, il avait alors l'air si coquin et espiègle.

Je suis partie en vacances à la campagne, et quand je suis rentrée, Peter n'habitait plus à son ancienne adresse ; il avait déménagé entre temps et habitait avec un garçon beaucoup plus vieux. Celui-ci lui a visiblement fait remarquer que je n'étais qu'une gamine et Peter m'a laissé<sup>2</sup> tomber. Je l'aimais tant que je ne voulais pas voir la vérité en face et m'agrippais à lui jusqu'au jour où j'ai fini par comprendre que si je continuais encore longtemps à lui courir après, je serais classée comme une fille à garçons.

| 253 Les années ont passé, Peter fréquentait | les filles de son âge et ne songeait plus à me dire bonjour.

Je suis entrée au lycée juif, beaucoup<sup>3</sup> de garçons de notre classe sont tombés amoureux de moi, cela m'amusait, je me sentais flattée, mais je n'étais pas touchée pour autant. Plus tard, ce fut au tour de Hello de me trouver à son goût, mais comme je l'ai déjà dit, je ne suis plus jamais tombée amoureuse.

---

**c** à la sienne. Peter Wessel était l'image même de la beauté, grand, mince, avec un visage sérieux, calme et intelligent. Il avait des cheveux noirs et des yeux bruns magnifiques, un teint mat, les joues arrondies\* et le nez pointu. J'étais surtout folle de son rire, qui lui donnait un air espiègle d'enfant terrible. Puis, je suis allée à la campagne pour les vacances. Entre temps, Peter avait déménagé, pour aller habiter avec un copain beaucoup plus âgé que lui. Celui-ci lui a sans doute fait remarquer que je n'étais encore qu'une petite môme. Résultat : Peter m'a lâchée. Je l'ai tellement aimé que je n'ai pu me faire une raison, et je me suis accrochée à lui jusqu'au jour où je compris qu'en m'acharnant ainsi plus longtemps on me prendrait pour une coureuse. Les années | passant, Peter avait des | 165 amies de son âge et ne prenait plus la peine de me saluer, mais j'étais incapable de l'oublier. Au lycée juif, bien des garçons de ma classe s'étaient amourachés de moi, j'en étais charmée, honorée, mais ça ne me touchait pas. Ensuite, c'est Harry qui s'est épris de moi, plus sérieusement, mais, comme je l'ai déjà dit, je ne suis plus jamais tombée amoureuse.

---

\* Texte néerlandais identique en a, b et c (N.d.T.).

a de moi, mais je ne suis plus jamais tombée amoureuse. Le proverbe dit : le temps guérit toutes les blessures, c'est aussi ce qui s'est passé pour moi, je me suis imaginé que j'avais oublié Peter et qu'il ne me plaisait plus du tout, mais le souvenir était si présent dans mon inconscient |, qu'en moi-même j'admettais éprouver de la jalousie envers les autres filles et que c'était pour cette raison qu'il ne me plaisait plus. Ce matin, j'ai compris que rien n'a changé en moi, au contraire, alors que je grandissais et mûrissais, mon amour s'amplifiait en moi.

| 20

Maintenant, je comprends très bien pourquoi Peter me trouvait gamine et, pourtant, le fait qu'il m'ait oubliée (m'avait oubliée)<sup>1</sup> me portait à chaque fois un coup douloureux.

Son visage s'est rappelé si nettement à mon souvenir que je sais maintenant que personne d'autre ne pourra rester aussi présent en moi. J'aime Peter de tout mon être. Alors aujourd'hui, je suis complètement troublée. Quand papa m'a donné un baiser ce matin, j'avais envie de hurler : « Oh, si seulement tu étais

Peter ! » Tout me fait penser à lui, et à chaque instant de la journée, je passe mon temps à me répéter intérieurement : « Oh Petel, cher, cher Petel..... »

| 21

Comment m'en sortir ?<sup>2</sup> Je dois continuer à vivre et prier Dieu de mettre Peter sur mon chemin, si je sors d'ici, et de faire en sorte qu'en lisant mes sentiments dans mes yeux, il me dise : « Oh Anne, si je m'en | étais aperçu, je t'aurais demandée en mariage depuis longtemps ! »

b Il existe un proverbe qui dit : le temps guérit toutes les blessures, c'est aussi ce qui s'est passé pour moi ; je me suis imaginé que j'avais oublié Peter et qu'il avait cessé définitivement de me plaire.<sup>1</sup> Son souvenir était cependant si vivant<sup>2</sup> qu'il m'arrivait parfois de reconnaître que j'éprouvais de la jalousie envers les autres filles et que c'était pour cette raison qu'il ne me plaisait plus. Ce matin, j'ai remarqué que rien n'a changé, au contraire, alors que je grandissais<sup>3</sup> et mûrissais, mon amour s'amplifiait en moi. Son visage m'est apparu<sup>4</sup> si nettement,<sup>5</sup> je sais que personne d'autre ne laissera en moi une telle empreinte.

254

Après ce rêve, je suis complètement troublée. Comment m'en sortir ? Je n'ai qu'à continuer à vivre et à prier Dieu de mettre Peter sur mon chemin, si je sors d'ici, et de faire en sorte qu'en lisant mes sentiments dans mes yeux, il me dise : « Oh, Anne, si j'avais su, je serais depuis longtemps venu te trouver. »

bien à toi Anne.

c Un proverbe dit : « Les blessures guérissent avec le temps », et il en allait ainsi de moi. Je m'imaginai avoir oublié Peter Wessel, pensant qu'il ne me disait plus rien. Cependant, son souvenir vivait si fort en moi, dans mon subconscient, qu'il m'arrivait de m'avouer jalouse de ses autres amies, et de ne plus le trouver aussi gentil pour cette raison. Ce matin, j'ai compris qu'il n'y a rien de changé entre nous, au contraire, mon amour pour lui a grandi et mûri avec moi. Maintenant, je vois bien que Peter devait me trouver trop enfant pour lui, mais cela ne m'empêchait pas de souffrir de son oubli total. Depuis que son visage m'est apparu aussi clairement, j'ai la certitude que personne d'autre ne pourrait jamais être aussi solidement ancré dans mon cœur.

Je suis toute troublée par ce rêve. Lorsque Père m'a embrassée ce matin, j'aurais voulu crier : « Oh ! si seulement tu étais Peter ! » Je ne peux rien faire sans penser à lui ; toute la journée, je ne cesse de me répéter : « O Peter ! cher, cher Peter\*... ! »

Qui pourra m'aider ? Il ne me reste qu'à reprendre la vie de tous les jours et à prier Dieu pour que, si jamais je sors d'ici, Lui ramène Peter sur mon chemin, afin que, lisant dans mes yeux mes sentiments, il dise : « O Anne ! si j'avais su, je serais venu à toi il y a longtemps ! »

\* Le texte néerlandais de c porte « Petel », comme en a (N.d.T.).

a

Papa m'a dit une fois, alors que nous parlions de sexualité, que je ne pouvais pas encore comprendre le désir, j'ai toujours été sûre qu'au contraire, je le comprenais, et maintenant je le comprends tout à fait. Rien ne m'est aujourd'hui plus cher que lui, mon Petel !

J'ai vu mon visage dans la glace et il est si différent de ce qu'il est d'habitude. Mes yeux ont un regard si clair et si profond, mes joues sont teintées de rose, ce qui n'est pas arrivé depuis des semaines, ma bouche est beaucoup plus tendre, j'ai l'air d'être heureuse et pourtant mon expression a quelque chose de triste, mon sourire<sup>1</sup> s'efface aussitôt de mes lèvres. Je ne suis pas heureuse car je devrais savoir que les pensées de Petel ne sont<sup>2</sup> pas auprès de moi, et pourtant, pourtant, je sens continuellement ses beaux yeux fixés sur moi et la douceur de sa joue fraîche contre la mienne.....

Oh Petel, Petel, comment pourrais-je jamais me libérer de ton image ? Tout autre que toi n'est-il pas qu'un malheureux ersatz ? Je t'aime, d'un amour si fort qu'il ne pouvait plus croître en mon cœur mais devait apparaître au grand jour et se révéler<sup>3</sup> soudain à moi, dans toute son ampleur.

22 Il y a une semaine, il y a un jour, si tu m'avais demandé : « Parmi tes amis, à qui penserais-tu pour le mariage ? j'aurais répondu : »A Sally, parce qu'auprès de lui, on se sent bien, tranquille et en sécurité !«

Aujourd'hui, je crierais : « A Petel, car c'est lui que j'aime de tout mon cœur, de toute mon âme, dans un abandon total ! A une seule condition néanmoins, il n'a pas le droit de toucher autre chose que mon visage.

Ce matin, dans mes pensées, j'étais<sup>4</sup> assise avec Petel sur le bois entassé sous les fenêtres du grenier de devant et après une brève conversation, nous nous sommes mis tous les deux à pleurer et ensuite j'ai senti sa bouche et sa joue si délicieuse ! Oh Petel, viens me retrouver, pense à moi, mon cher Petel adoré !

b

.....

c

166

En me regardant dans la glace, je me suis trouvée toute changée. Je vis mes yeux clairs et profonds, les joues teintées de rose, ce qui ne m'est pas arrivé depuis des semaines et des semaines ; ma bouche semble beaucoup plus douce. J'ai l'air d'être heureuse et, pourtant, ce je ne sais quoi de triste dans mon expression a subitement fait disparaître le sourire de mes lèvres. Je ne puis être heureuse, car je dois me dire que je suis loin des pensées de Peter Wessel. Cependant, je vois toujours ses beaux yeux qui me fixent, et je sens encore sa joue fraîche contre la mienne...

O Peter, Peter\* ! comment me détacher à nouveau de ton image ? Quiconque prenant ta place ne serait-il pas une futile contrefaçon ? Je t'aime. D'un amour incapable de grandir encore dans mon cœur. Il est si fort qu'il lui fallait éclore et se révéler à moi d'un seul coup, dans toute son ampleur.

Il y a une semaine, hier encore, si l'on m'avait demandé qui de mes amis serait pour moi le meilleur époux j'aurais répondu : « Je ne sais pas », alors que maintenant je le crierais sur tous les toits : « Peter Wessel\* ! car je l'aime de tout mon cœur, de toute mon âme. Et je m'abandonne complètement à lui ! Avec une seule réserve : qu'il ne touche que mon visage.

Une fois, parlant de la sexualité, Père me dit que je ne pouvais pas encore comprendre le désir, alors qu'il me semblait le comprendre depuis toujours. Eh bien, maintenant, je le comprends tout à fait. Rien ne me sera aussi cher que lui, mon Peter !

A toi, Anne.

\* Texte néerlandais : « Petel » (N.d.T.).

## **ANNEXE 3**

---

*Page d'accueil Journalintime.com, 19 septembre 2002*

**<<http://journalintime.com/static/pics/histoire/2002-septembre.png>> (23.06.12).**





journal intime.com  
votre journal intime sur le web

- [Inscription](#)
- [Espace membres](#)
- [Annuaire des journaux](#)
- [Liste de discussion](#)
- [Le Chat](#)
- [Contact E-Mail](#)

2 journaux intimes  
et 6 écrits

#### Dernier écrit

Le 19 septembre 2002  
à 19 h 07

[Le sac jaune](#)

Dans **LES CHRONIQUES DE  
VALENTIN**

Le vide. On est peu de choses. En y réfléchissant bien on est beaucoup moins que rien. On n'existe pas, on n'est que du vide, du vent, de la fumée. On se consume et son s'éparpille. C'est vrai, au fond, quand on mourra il ne restera rien de nous à part peut-être une pierre tombale, quelques os ou quelques cendres, et des miettes de souvenirs qui resteront quelques années dans la tête de ceux qui vivent encore. On nous oubliera vite, notre nom ne sera sûrement pas retenu dans l'histoire ou inscrit dans les livres. On vit, on consomme et on meurt. Quelle utopie. Vivre pour mourir, quel beau poème. Aimer pour regretter, quelle belle fable. On est rien de plus que du vide au milieu d'un gouffre, un petit rien au milieu d'un gros rien.

Et on oublie, on oublie tout le plus vite possible. Sans le savoir, sans le vouloir, on oublie tout ce qui nous tient à coeur. Alors des fois pour se souvenir on écrit. On écrit un journal. Journal d'un jour, journal de toujours. On écrit aussi pour se confier. Journal intime, journal de rimes. On prend le papier et la plume comme confidents. Mais des confidents muets. Ils garderont le secret mais ne pourront nous aider, nous donner un conseil. Comme mon stylo reste mon ami mais refuse de m'aider. ie l'ai tranquillement



## ANNEXE 4

---

*Pages d'accueil Journalintime.com, Mai 2004, Mai 2005 & Mai 2007*

<<http://journalintime.com/static/pics/histoire/2004-mai.png>>

<<http://journalintime.com/static/pics/histoire/2005-mai.jpg>>

<<http://journalintime.com/static/pics/histoire/2008.jpg>> (23.06.12).







- [Espace membres](#)
- [Annuaire des journaux](#)
- [Foire aux questions](#)
- [Forum / Actualité](#)



Il y a **85 journaux intimes**, **1128 écrits**, et **1638 messages** sur les forums.

Le vide. On est peu de choses. En y réfléchissant bien on est beaucoup moins que rien. On n'existe pas, on n'est que du vide, du vent, de la fumée. On se consume et son s'éparpille. C'est vrai, au fond, quand on mourra il ne restera rien de nous à part peut-être une pierre tombale, quelques os ou quelques cendres, et des miettes de souvenirs...

- Avantages**  
Que propose ce site ? Où est l'arnaque ? Bref, tous les avantages... les inconvénients je vous laisse les découvrir ;-)
- Inscription**  
Ca y est vous êtes décidé ? Voici comment vous pouvez créer votre journal sur ce site.
- Espace membres**  
Pour ceux qui ont déjà leur journal sur le site, c'est ici que vous pouvez écrire dans votre journal, gérer vos écrits et configurer ledit journal.

**Dernier écrit**  
Le 09 février 2003 à 22 h 06

**\*Histoire sans fin\***  
Coup de fil de Lucas cet après-midi. Ce gars a vraiment l'art et la manière de me filer le bourdon. Chaque fois qu'il m'appelle, il m'annonce un...

Dans « [~Vague à l'âme~](#) »

**Dernière actualité :** [Rendez-vous sur le chat! Mardi à 21h!](#)

- Dans les journaux...**
  - > [La rampe d'escalier ca fait mal!](#)
  - > [pas la peine de lire, rien d'important](#)
  - > [Risques encourus.](#)
  - > [Week end mitigé](#)
  - > [Bientôt la Saint-Valentin...](#)
  - > [Vous avez 1 nouveau message...](#)
  - > [De O. de mes souvenirs. de l'aid](#)
  - > [La vie n'est pas une course...](#)
- Dans les forums...**
  - > [re : MSN Messenger...](#)
  - > [re : Héhéhé :\)](#)
  - > [re : Héhéhé :\)](#)
  - > [re : Héhéhé :\)](#)
  - > [re : Héhéhé :\)](#)
  - > [re : Héhéhé :\)](#)
  - > [re : Comment on va tenir ?](#)
  - > [Héhéhé \(again !\)](#)

**Un journal au hasard :** [Kelle vie difficile!!!](#)

**Contact:**  
[contact@journalintime.com](mailto:contact@journalintime.com)

> [Liens](#)  
> [Code source du site](#)

**toi aussi devient un winner**



**viens t' chatter avec nous ce soir à 21h**

**Rechercher**  
Dans les...  
Journaux  
Trier par...  
Date inverse  
Contenant ce(s) terme(s):  
Va chercher!

**A voir aussi...**  
[Journal en ligne.com](#)  
[L'Écriteur](#)  
[Journal Intime.BE](#)  
[Joueb.com](#)

**Style du site**  
Défaut

- [Annuaire](#)
- [Charte du site](#)
- [Cimetière](#)

**Derniers écrits**  
**Ennui du dimanche pluvieux**  
Quel temps pourri!!!! Le temps a un effet notable sur mes humeurs...Pas que ça varie du tout au rien, mais en général le beau soleil me donne du courage et le temps gris me laisse traîneuse en pyjama dans la maison...Et voilà, aujourd'hui: temps (...)  
(Carpe diem, hier à 12h40)

**Départ**  
Voilà , je pars pour la fac, mes examens commencent lundi et finissent jeudi soir.. Après je file chez JN pour un mois, je serais de retour en juillet. Peut-être écrirai-je de chez JN, mais rien n'est moins sûr. A bientôt (...)  
(Une Vie, Des Contrastes, hier à 10h43)

**Attendre un enfant...**  
Moi qui croyait que cela ne m'arriverait jamais et bien voilà, je peux aujourd'hui vous annoncer que je suis enceinte de deux mois :)Comment je l'ai découvert en voici un résumé :Tout d'abord cela fait depuis le mois de décembre que j'ai arrêté de (...)  
(Le monde d'illusion..., hier à 09h29)

- D'autres écrits**
- > [Où est l'âme ?...](#)
  - > [Palou, Blondin, Nimier et Rev](#)
  - > [Bulle](#)
  - > [Notre Sujet Taboo](#)
  - > [Parce qu'elle voulait un écrit...](#)
  - > [Mon Palmars](#)
  - > [La p'tite passion dans la prairie.](#)
  - > [J'ai attrapé un coup d'soleil. un coup d'amour. un coup d'ie l'âme...](#)

- Dans les forums des journaux**
- > [C'est moi Marie...](#)
  - > [Gabrielle et les hommes](#)
  - > [La plus grande zone commerciale d'Europe](#)
  - > [Diapos](#)
  - > [Zep](#)
  - > [la signature ds le forum](#)
  - > [Tamv](#)

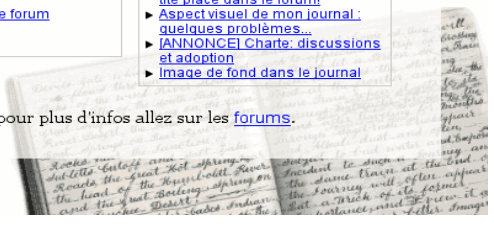
- Dans les forums du site**
- > [Le topic où on se lamente](#)
  - > [Mozilla](#)
  - > [mot de passe](#)
  - > [moi de passe](#)
  - > [Pour ceux qui veulent s'faire une tite place dans le forum!](#)
  - > [Aspect visuel de mon journal : quelques problèmes...](#)
  - > [ANNONCE! Charte: discussions et adoption](#)
  - > [Image de fond dans le journal](#)

Le vide. On est peu de choses. En y réfléchissant bien on est beaucoup moins que rien. On n'existe pas, on n'est que du vide, du vent, de la fumée. On se consume et on s'éparpille. C'est vrai, au fond, quand on mourra il ne restera rien de nous à part peut-être une pierre tombale, quelques os ou quelques cendres, et des miettes de souvenirs qui resteront quelques années dans la tête de ceux qui vivent encore. On nous oubliera vite...

**Charte du site**  
Journal Intime.com une communauté virtuelle tournant autour du thème du journal intime en ligne sur Internet. Elle offre des outils permettant d'écrire son journal sans connaissance technique particulière.

**Quelques chiffres:** Il y a sur le site 76 membres, 75 journaux, 9256 écrits et 17144 messages dans les forums.

**En cours de remodelage...**  
Le site est actuellement en cours de (re)création, pour plus d'infos allez sur les [forums](#).



### Ecrire contre l'oubli

Ecrire pour soi est un défi. C'est vouloir comprendre sa vie. Comprendre le monde qui nous entoure. Essayer de garder une trace de nos idées, de nos réflexions, de nos sentiments, de nos passions. C'est écrire contre l'oubli. Essayer d'avancer. Tenter de donner une autre dimension à ce qu'on vit. Appeler à l'aide. Crier son désarroi. Vanter sa joie de vivre. Laisser quelque chose de nous-même.

[Lire la suite](#)

Journal Intime.com une communauté virtuelle tournant autour du thème du journal intime en ligne sur Internet. Elle offre des outils permettant d'écrire son journal sans connaissance technique particulière.

[Charte du site](#)

**Quelques chiffres:** Il y a sur le site 436 membres, 78 journaux, 12181 écrits et 18547 messages dans les forums.

[Plus de chiffres](#)



Dernière mise à jour le 6 Mai 2005 à 02h02



### Derniers écrits

00h17 | [S'il vous plaît](#)

La nuit est à moi. La planète tourne mais le monde s'arrête. La liberté. Les ruelles vides. le vent printanier. Tout nous appartient. Il n'y a plus ce regard qui juge. On enlève nos chaînes pour quelques heures. Pas de compte à rendre. Les quais enlunés et les batiments ardents. On s'oublie. On dort trop.

[Temps instable](#)

Hier 20h41 | [illustre abruti](#)

Isa, qui se doutait que je n'allais pas tarder à faire une apparition a dit l'autre soir à son cocu que je devais passer prochainement pour lui réparer son PC. C'était une excuse semi-bidon puisque le pauvre était effectivement dans un sale état mais c'était surtout pour avoir un alibi si Trou d'uc premier

[Mon bistrot préféré](#)

Hier 20h38 | [Envie d'indépendance.](#)

Qu'est-ce que ça fait du bien au moral de se dire que l'on ne va pas bosser et que l'on a tout un week-end devant soi. C'est très agréable comme sensation. Un peu trop rare à mon goût mais agréable quand même. Ce matin mon frère est passé à la maison pour nous emmener à son nouvel appartement. C'est proche

[Au fil du temps, au fil de ma vie.](#)

#### Ecrits: Hier

- [Ascension.](#)
- [Le stage - LA Bêtise](#)
- [Même schéma.](#)

#### 4 mai

- [J'ai mis des livres et des copies dans mon cartable](#)
- [Le retour des demons](#)
- [Une éventualité à envisager.](#)
- [Nostalgique](#)
- [une fin d'après midi](#)
- [Je ferme](#)
- [Ce journal contient 230 écrits](#)
- [L'oeil Injecté De Sang...](#)

#### 3 mai

- [Transformer la boue en poudre d'or](#)
- [Mue](#)
- [Demain promis.](#)
- [espace personnel](#)
- [Miroir, Mon Beau Miroir...](#)

#### 2 mai

- [Edward scissorhands](#)

#### Forums des journaux

- [Une mue du site](#)
- [l'aime ce site et...](#)
- [Reviiiiieens!](#)
- [blanche?](#)
- [Pendant l'absence de papa, A nous laisse un message](#)
- [Dommage](#)
- [Un retour difficile](#)
- [question](#)
- [IMPORTANT: Adresse mail](#)

#### Forums du site

- [Le topic où on se lamente](#)
- [Jl est mort...](#)
- [Le post où on dit bonne nuit](#)
- [Votre playlist...](#)
- [Accessoires féminins](#)
- [Nouveau?](#)
- [Vos 5 meilleurs livres](#)
- [Petit bonheur quotidien...](#)
- [quels sont les mots que vous aimez entendre ?](#)

[Accueil](#)

[Annuaire](#)

[Archives](#)

[Introduction](#)

[Charte](#)

[Inscription](#)

[Espace membre](#)

[Forums](#)

[Liens](#)

## **ANNEXE 5**

---

*Pages d'accueil Journalenligne.com, Novembre 2008*  
<<http://journalintime.com/static/pics/histoire/jel.jpg>> (23.06.12).



# Journal en Ligne com

Il y a des mots qui résonnent en nous...

## - JEL.COM -

- Accueil
- Charte du site
- **Espace membre**
- Annuaire
- Archives
- Inscription
- Visuels journaux
- Rendez-vous
- **Forums**
- Liens
- Contact

Il y a des mots qui résonnent en nous. Des mots qui raisonnent et traversent notre esprit à chaque instant. Bien souvent, la voix ne maîtrise pas ces mots. Ils en perdent leurs sens. Si parler ne suffit plus il nous reste le choix d'écrire. Ecrire... Nos doigts sur un clavier et cette réalité qui prend naissance sur un écran. Cela peut paraître étrange et pourtant c'est ce qu'il nous est permis de faire à travers ce site.

[Lire la suite]

Quelques chiffres : Il y a sur le site 491 membres, 295 journaux, 13932 écrits et 9974

## Derniers écrits

01h37 | [La journée du 17.12.07.](#)

La journée commence vers 8h50 . Le reveil sonne et je dois allée voir la prof principal car ma mère veux la voir pour resultat scolaire décevaents bref passons . Je deprime car je ne verrai pas pendant 3 semaine le mecs que j'aime : il s'appelle Nicolas il a 1 ans et demi de plus que moi et cet semaine il

Une namoureuze coincée tout comme lui je ne me ressemble plus.

Hier | [Des réveils un peu plus agréables](#)

23h02

Visite chez le pédiatre ce matin. J'ai moi-même mesuré et pesée la puce. Le médecin voyant qu'elle ne râlait pas trop lorsque c'est moi qui m'en occupait, n'a pas osé quitter son bureau :D Elle a tout de même dû s'en approcher pour poursuivre l'examen et lui faire son rappel de vaccin. La puce qui a donc 2

Pourquoi pas moi...

Hier | [Miss Belgique 2008](#)

20h55

Les dernières élections en Belgique on eux lieu le 10 juin... Et depuis cette date, aussi bien les Wallons que les Flamands n'arrivent pas à se mettre d'accord. Personne ne veut mettre d'eau dans son vin. Et donc depuis 6 mois, c'est la crise dans le pays... Et malheureusement, il semble que le bout du tunnel

Parler de ma vie...

Ecrits : Hier

- *Voiture... suite... (et fin???)*

16 décembre

- *14 décembre...il est reparti...*

- *N'ai mare de cuisiner*

- *Noël...*

- *La...*

- *Une nouvelle*

- *De l'histoire ancienne*

- *Elle*

15 décembre

- *Voué à être jeté*

- *Neige, neige, neige..*

- *Superheroes.*

14 décembre

Forums des journaux

- *Voiture...*

- *Pas grand chose à dire,*

- *Shopping de Noël.*

- *comme toi...*

- *Joyeux anniversaire...*

- *De l'amour...*

- *Facebook*

- *La vie c'est comme une boîte de chocolat...*

- *Pas si loin que ça...*

Forums du site

- *On relance...*

- *Dialectes*

- *Parlons russe*

- *Je suis perdu aider moi =/*



## ANNEXE 6

---

### *Pages d'accueil des journaux du corpus, 16 juillet 2013*

- *Dear diary, Bérénice*
- *Ananké, Sanook*
- *La bulle de Lili, Lili*
- *Broken Princess, JF*
- *Drawing crazy patterns, Cocoon*
- *Jewel, Julia*





# Dear Diary



[Journal](#)  
[Forum](#)  
[S'abonner](#)  
[Contact](#)

[Archives](#)  
[juillet 2013](#)  
[juin 2013](#)

## Ananké

« Il n'y a pas de fatalité extérieure. Mais il y a une fatalité intérieure : vient une minute où l'on se découvre vulnérable ; alors les fautes vous attirent comme un vertige. »

St Exupéry

### Jeudi 11 Juillet 2013

*Jeudi 11 juillet 2013 à 19h31*

Je suis du côté de Toulouse. Allongée sur un transat dans le jardin. Il fait encore très bon. Il y a de la bonne musique. On a passé une après-midi à profiter de la piscine et du soleil. J'ai essayé de me mettre à écrire mais en vain. Je suis chez M. depuis hier. Soulagée de ne plus avoir à supporter mon père. Soulagée. Vraiment. La vie est tranquille ici. Les parents de M. sont vraiment sympa. Il n'y a pas de pression. Pas besoin de se presser. Je me sens enfin vraiment en vacances. Ce qu'il y a d'ironique pourtant, c'est qu'ils ont décidé de me faire dormir dans la chambre (...)

### Dimanche 07 Juillet 2013

*Dimanche 7 juillet 2013 à 22h30*

Je suis arrivée chez mon père. Et ça ne m'emballe vraiment pas. Là, il est parti se coucher pendant que j'étais à la douche. Tant mieux. Je n'ai pas à trouver d'excuse pour aller m'enfermer dans ce qui est ma chambre. C'est crade ici. Mal entretenu. Le canapé est tout poisseux. La bouffe laisse parfois à désirer. Je ressens toujours ce même putain de malaise

[Journal](#)  
[Forum](#)  
[S'abonner](#)  
[Contact](#)

[Archives](#)  
[juillet 2013](#)  
[juin 2013](#)  
[mai 2013](#)  
[avril 2013](#)  
[mars 2013](#)  
[février 2013](#)  
[janvier 2013](#)  
[décembre 2012](#)  
[novembre 2012](#)  
[octobre 2012](#)  
[septembre 2012](#)  
[août 2012](#)  
[juillet 2012](#)  
[juin 2012](#)  
[mai 2012](#)  
[avril 2012](#)  
[mars 2012](#)  
[février 2012](#)  
[janvier 2012](#)

## La bulle de Lili

"Les mots c'est comme des bulles d'air. C'est brillant, c'est doux quand ça passe et après, vous cherchez et y a rien." (Claudette Lawrence)

### Un deuxième

*Dimanche 23 juin 2013 à 18h18*

Pendant quelques jours, je me suis plu à imaginer que j'étais enceinte de nouveau. Et ça m'a plu. Quand ça devenait trop concret je revoyais les mauvais côtés de la grossesse : tous ces kilos en trop, cette gêne, les hormones, et puis surtout le fait que cette fois je n'aurais pas pu me la couler douce pendant ma grossesse parce que mon petit a maintenant huit mois et que c'est une vraie boule d'énergie. Quand je le regarde, je l'aime tellement que j'ai envie d'avoir un autre enfant, pour avoir encore plus d'amour à donner. Il est tellement beau, tellement gentil, tellement souriant, (...)

### Adieu

*Lundi 29 avril 2013 à 06h42*

Hier j'ai passé ma journée à prier. Mon Dieu, je sais que tu existes. Enfin je pense. Abrège ses souffrances...il ne mérite pas de souffrir comme ça. S'il te plaît, ramène-le auprès de toi.

[Journal](#)  
[Forum](#)

[Archives](#)  
[juin 2013](#)  
[avril 2013](#)  
[mars 2013](#)  
[février 2013](#)  
[novembre 2012](#)  
[octobre 2012](#)  
[septembre 2012](#)  
[juillet 2012](#)  
[juin 2012](#)  
[mai 2012](#)  
[avril 2012](#)  
[mars 2012](#)  
[février 2012](#)  
[décembre 2011](#)  
[novembre 2011](#)  
[octobre 2011](#)

# Broken Princess

Junkisnotanymore .

## Tête trop pleine, coeur trop vide

Mercredi 16 avril 2008 à 18h10

Lundi quatorze avril. Echappée en solitaire. Ce jour-là, j'ai des affaires à faire. Je dois tout faire avec une volonté de fer. Je suis donc affairée, ce lundi. Des papiers à refaire, un studio à visiter, des problèmes de portables à résoudre, j'ai vraiment de quoi faire. C'est principalement sur ces lignes de chemin de fer que je vais passer ma journée de lundi. Allant d'un bout à l'autre des lignes de métro, de rer, ballotée ici et là, la musique comme seul accompagnement et les lignes de ce bouquin que je dévore, celui prêté par ma Ceriz: Flash de Charles Duchaussois. (...)

## Silhouettes

Dimanche 13 avril 2008 à 01h52

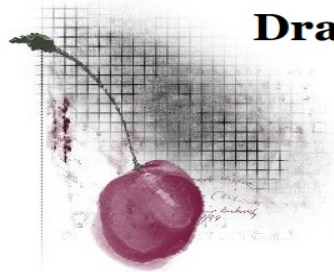
Ce sort qui s'acharne. Ce sort qui ne m'aime pas. Ce Sort... Voilà maintenant deux semaines que ma chère mère m'a fichu à la porte. Un dimanche. Elle m'a dit de prendre mes affaires et de m'en aller, ailleurs. Chez mon père, chez quelqu'un, peu lui importait, c'était ailleurs, casse-toi, c'est tout. Je ne veux plus de toi sous ce toit. Tu ne m'apportes rien. Rien d'autre que des soucis. Tu n'es qu'une égoïste. Tu es comme ton père. Sans lui je suis mieux. Sans toi je le serai aussi. Tu peux partir. Alors je m'en suis allée. Appeller mon père en catastrophe, larmes dans la voix, (...)

## Insomnie(s)

[Journal](#)  
[Forum](#)

### Archives

[avril 2008](#)  
[mars 2008](#)  
[septembre 2007](#)  
[août 2007](#)  
[juillet 2007](#)  
[juin 2007](#)  
[mai 2007](#)  
[avril 2007](#)  
[mars 2007](#)  
[février 2007](#)  
[janvier 2007](#)  
[décembre 2006](#)  
[novembre 2006](#)  
[octobre 2006](#)  
[septembre 2006](#)  
[août 2006](#)  
[juillet 2006](#)  
[juin 2006](#)  
[mai 2006](#)  
[avril 2006](#)  
[mars 2006](#)



[forum](#)  
[s'abonner](#)

Archives  
[Mars 2008](#)  
[Février 2008](#)  
[Janvier 2008](#)  
[Décembre 2007](#)

[JOURNAL INTIME](#)

[RSS Journal](#)

# Drawing crazy patterns

Préfères-tu qu'on creuse à la pelleuse ?

## #46 [Un pervers]

19 Mars 2008 à 22h34

Ce matin je suis arrivée un peu en avance, donc en sortant du métro j'ai attrapé un journal gratuit, et je me suis assise à un arrêt de bus. C'est un terminal donc c'est assez grand et abrité. Un homme s'approche, et me regarde. Je suis assise au milieu du banc, et je pense qu'il veut s'asseoir aussi, alors je me pousse, et je continue ma lecture. Mais il ne s'assied pas. Il n'a pas l'air à l'aise, me jette quelques coups d'œil. Je l'entend vaguement murmurer quelque chose et je lève donc les yeux de mon journal. Ce gros pervers avait la main dans la poche de son pantalon et était en (...)

## #45 [...]

18 Mars 2008 à 21h50

Un moment de calme... Je n'arrête pas de courir ces temps-ci, j'ai l'impression de ne plus avoir une minute à moi. Là ça commence à se calmer. J'en profite pour me coucher tôt et passer par ici... Quelles sont les nouvelles ? - J'ai passé le week-end dernier chez mon frère, j'ai pu pouponner mon petit neveu (adorable, mais déjà un sacré caractère...). Ils attendent leur deuxième enfant, qui devrait arriver dans moins d'un mois, et j'ai un peu eu l'impression d'arriver comme un cheveu sur la soupe. Ils sont dans leur monde... - au boulot, ça se passe très mal avec la stagiaire. Je (...)

## #44 [En plus...]

11 Mars 2008 à 21h16

... ça m'arrangerait bien d'être amoureuse, parce que, quand ça m'arrive, je ne mange plus, et je maigris à vue d'œil. Hé hé. Bon d'accord, je vais me coucher. (...)

## #43 [Marre de ma queue]

11 Mars 2008 à 21h03

Voilà. Ça c'est dit. Cette rencontre avec l'inconnu du Cardinal a apporté un peu de peps dans ma vie. Mais le soufflé est retombé. Est-ce que je vais devoir encore attendre 6 autres mois avant de rencontrer de nouveau quelqu'un ? Bon sang, j'ai envie de tomber amoureuse, d'avoir

# Jewel

One life. One chance.

## Bathing suit.

Mercredi 12 juin 2013 à 17h23

We live in a society that try to teach our daughters not to get raped... instead of teaching our sons not to rape. . . Je n'arrive pas à lui parler. Je viens de l'appeler, avec l'intention de discuter un peu de mon viol. J'ai vu quelques images, quelques phrases sur le sujet sur Internet ce soir et ça m'y a beaucoup fait penser. Je me rejoue la scène. Encore et encore. Mon bas de maillot sous mon jean. Un coup de tête dans le nez. Crac. Fontaine de sang sur mon top kaki un peu trop grand. Top que je n'ai jamais réussi à remettre. Je n'arrive pas à lui parler. Surtout pas par (...)

## Karma.

Dimanche 5 mai 2013 à 18h05

"Surtout ne pas avoir peur de se répéter, deux ou trois idées suffisent pour remplir une seule tête, pour orienter toute une vie." - Nelly Arcan . . . Oh putain que je vais bien. Je vais bien. Je vais bien. Ça fait bizarre. Je fais un énorme travail sur moi-même. Tout à commencé quand je parlais avec mon frère Aaron. Aaron fait des études de psychologies et j'apprécie beaucoup nos conversations sur les gens, sur la vie. D'ailleurs, c'est son anniversaire aujourd'hui. Il m'a conseillé un livre de développement personnel qui a pour but de booster l'estime de soi (...)

[Hugh Jackman.](#)

[Journal](#)  
[Forum](#)  
[S'abonner](#)  
[Contact](#)

### Archives

[juin 2013](#)  
[mai 2013](#)  
[mars 2013](#)  
[février 2013](#)  
[janvier 2013](#)  
[décembre 2012](#)  
[novembre 2012](#)  
[octobre 2012](#)  
[septembre 2012](#)  
[octobre 2011](#)  
[août 2011](#)  
[juillet 2011](#)  
[juin 2011](#)  
[mai 2011](#)  
[avril 2011](#)  
[mars 2011](#)  
[février 2011](#)  
[janvier 2011](#)  
[décembre 2010](#)

## **ANNEXE 7**

---

### ***Guide d'entretien***



## I IDENTITÉ

(Pseudonyme, âge, profession, situation familiale, lieu d'habitation)

## II PRATIQUE DU JOURNAL INTIME

### 1. Les débuts de la pratique en ligne

- Premier journal tenu en ligne ?
- Quand (époque, âge) ?
- Pourquoi ?
- Comment (sites, lecteur avant d'être auteur) ?
- Découverte de la pratique ? Étonné, rebuté au début ?

### 2. Journalintime.com

- Comment as-tu découvert ce site ? Il y a longtemps ?
- Est-ce que tu connais d'autres sites où on peut tenir un journal intime ?
- Pourquoi journalintime.com plutôt qu'un blog ?
- Qu'est-ce que tu penses de ce site ?
- Est-ce que tu as déjà lu la charte ? Le texte d'introduction ? Qu'en penses-tu ?
- Te contentes-tu d'écrire ou est-ce que tu participes autrement (lectures, communautés) ?
- As-tu tenu/tiens-tu des journaux ailleurs sur Internet ?

### 3. Pratique manuscrite

- Oui ? Quand (avant, pendant, interruptions...) ?
- >> abandon de la pratique manuscrite pour passer en ligne ? Continues-tu les deux en parallèle ? Journal intime en ligne redécouverte de cette pratique ? Pratique en ligne simple auxiliaire de la pratique papier ou est-elle autonome ?
- Support (cahier, feuilles volantes) ?
- Le cachais-tu ? Où ça ? Déjà eu de mauvaises surprises ?
- L'emmenais-tu avec toi ?
- Le faisais-tu lire à des gens ? Des passages ?
- Est-ce que tu fantasmais/projetais un lectorat, un destinataire ?
- L'as-tu détruit ?

### 4. Conditions d'écriture

- Rythme d'écriture (quotidien, quand besoin, par périodes, interruptions ...) ? Qu'est-ce qui motive souvent ton écriture ?
- Quand ? Moment régulier ? Est-ce difficile de trouver du temps ?
- Lieu d'écriture ? Besoin d'être isolé ou pas ?
- Si manuscrit : lieu, moment ? Plus de liberté ?
- Qu'est-ce qui motive la décision d'écrire (besoin de s'exprimer, mal-être, joie...) ?
- Comment ça se passe quand tu vas écrire un nouveau post dans ton journal ? >> Décrire les conditions + ce que tu fais
- Rituel/cérémonial autour de l'écriture (lieu, moment, musique, atmosphère, alcool...) ?
- Est-ce qu'il t'arrive de faire autre chose en même temps que tu écris un post ?
- Est-ce que tu es forcément seul quand tu écris ? Partages-tu ton ordinateur avec d'autres personnes ? >> Comment fais-tu pour rester discret (change de fenêtre, efface site de l'historique, mot de passe mémorisé sur le site) ?

## 5. La forme

- Présentation du journal = titre (comment choisi) + message de présentation + pseudonyme
  - Utilises-tu la première personne ?
  - Utilises-tu des adresses (cher journal) ?
  - Fais-tu attention à l'orthographe, est-ce que tu te relis avant de valider l'écrit ?
  - Écris-tu les choses comme elles viennent (spontanéité) ou travailles-tu ton écriture ?
  - Passes-tu beaucoup de temps sur un post ?
  - Est-ce que tu tapes tes écrits directement dans ji.com ? Est-ce que tu as un fichier sur ordinateur ?
  - Est-ce que tu corriges, retouches tes écrits (effacer ou modifier passage, corriger orthographe)? A posteriori ? Si oui, n'est pas gênant (triche) ?
  - Est-ce qu'il t'arrive d'utiliser des passages de ton journal dans un autre but (nouvelle, roman ...) ?
- 
- En quel statut est ton journal actuellement ?
  - Est-ce que tu changes parfois / penses en changer ?
- 
- Quelles sauvegardes ?
  - Fais-tu des tirages papier du journal ? Pourquoi ? Qu'est-ce que tu fais de ces tirages papier ?

## 6. Le contenu

- De quoi parles-tu ?
  - Plutôt événements ou pensées, réflexions ?
  - Plutôt de toi ou des autres ? De ce qui t'arrive à toi ou de ce qui se passe dans le monde (événements politiques, films vus...) ?
- >> Pourquoi un journal intime en ligne ?

## III REPRÉSENTATIONS

### 1. Relation avec le journal intime

- Pour toi c'est quoi un journal intime ?
- Raisons, but, avant tout ?
- Lectures, relectures ? Pourquoi ? Qu'est-ce que tu ressens ?
- Est-ce que tu réfléchis à ce qu'il deviendra ? Penses-tu le retirer du net quand tu arrêteras d'écrire ? Ou au contraire indestructible, le laisser à la postérité (bouteille « jetée sur le net ») ?

### 2. Culture du journal intime

- Lecture de journaux intimes édités (écrivains, anonymes) ? Lesquels connais-tu, as-tu lu ?
- Sources d'inspiration pour toi ? Si non, quelle est-elle (famille, amis...) ?
- Journaux intimes fictionnels ?

### 3. Rapport à l'écriture/littérature

- Te considères-tu comme quelqu'un avec une sensibilité littéraire ?
- As-tu été baigné dans un univers de culture écrite ? Si non, d'où te vient à ton avis cette sensibilité à l'écriture ?
- Pratiques-tu d'autres formes d'écriture ?

- Important pour toi qu'un journal soit bien écrit ?
- Journal avant tout une œuvre littéraire ou un témoignage ?
- Est-ce qu'il y a dans ta pratique le fantasme d'être édité un jour ? Et dans ta pratique manuscrite ?

#### 4. Relation à Internet

- Ça fait longtemps que tu vas sur Internet ? T'y rends-tu régulièrement, mis à part en ce qui concerne le journal en ligne ? Quand tu es sur Internet, qu'est-ce que tu fais principalement ?
- Te considères-tu comme quelqu'un avec une bonne culture informatique ?
- Pour toi Internet c'est quoi ? Est-ce que tu imagines une vie sans Internet ? Est-ce que tu penses que ça peut remplacer certains aspects sociaux de ta vie ?
- Est-ce que tu penses qu'Internet peut isoler ? Déréaliser, remplacer les relations de face-à-face ?
- Est-ce que tu penses que ça peut être un lieu dangereux ?

#### 5. Relation à l'ordinateur

- Ordinateur portable / fixe ? Plusieurs ?
- A quoi te sert par ailleurs ton ordinateur ?
- As-tu tenu un journal sur ordinateur sans le mettre en ligne (logiciel de traitement de texte) ?
- Trouves-tu que c'est un outil adapté pour tenir un journal ? Cahier ?
- Trouves-tu qu'écrire ton journal sur un ordinateur est discret ?
- Est-ce qu'il t'arrive d'écrire depuis un autre ordinateur que le tien ?
- Préfères-tu le clavier et l'écran au cahier ?
- Quels sont les atouts de l'outil informatique par rapport au papier ? Les inconvénients ?
- Pas l'impression d'une perte ? (plaisir de l'inscription, choix du carnet, des stylos ....)
- Ça ne te manque pas la dimension de l'objet matériel ?
- Ne trouves-tu pas l'écrit d'écran impersonnel ?
- Insères-tu des photos, vidéos dans ton journal (multimédia) ?
- Est-ce que tu utilises les jeux sur la typographie ? Smileys ? Écriture sms, abréviations ?
- Essayes-tu de personnaliser ton journal ?
- Est-ce que tu fais des liens entre des articles, des renvois ?
- Est-ce que tu utilises la fonction recherche ?
- Est-ce que tu es contente des possibilités de personnalisation que te permet journalintime.com ?
- Est-ce que tu dirais en fin de compte que tu écris avant tout sur journalintime.com pour l'outil ou pour la mise en réseau ?

### IV RELATIONS AVEC LE LECTORAT

#### 1. Lecteurs

- Important pour toi ?
- As-tu identifié certains de tes lecteurs ? Crois-tu pouvoir identifier à peu près les personnes qui te lisent principalement ?
- Penses-tu avoir un groupe de lecteurs fidèles ?



- A ton avis, pourquoi est-ce qu'ils te lisent ? Qu'est-ce que tu penses que ton journal leur apporte ?
- Qu'est-ce que tu attends d'eux ?
- Système d'abonnement : l'as-tu connu ? Qu'en penses-tu ?
- Es-tu toi-même lecteur d'autres journaux ? Journaux en cours ou en archive ? Tous ceux du site ou juste certains ? Pourquoi ceux-là ?
- Pourquoi ? Qu'est-ce que tu tires/ressens de ces lectures ?
- T'arrive-t-il de réagir sur forums ? Pourquoi, en quelles circonstances ?
- Es-tu lecteur de journaux dont les auteurs sont lecteurs du tien ? Pas étrange comme situation ?
- Est-ce que tu participes parfois aux discussions sur les forums généraux du site ?
- Est-ce que tu as une impression de communauté sur journalintime.com ?

## 2. Adresses

- Est-ce que parfois tu penses aux lecteurs lorsque tu écris ? Le fait qu'ils soient là, répercussions sur tes écrits ? >> manuscrit, personnes à qui tu pensais ?
- T'adresses-tu parfois à eux dans tes écrits ?
- Est-ce qu'on peut trouver des traces d'adresses aux lecteurs dans tes écrits (chers lecteurs, vous voyez, vous savez, citant pseudonyme, non, hein, interjections (hé! hep!), smileys...) ?
- Est-ce que tu penses qu'on peut comparer ton journal à une pratique épistolaire ?
- Au final écris-tu pour toi ou pour tes lecteurs ? Destinataires ou simples témoins ?
- Est-ce que tu penses que tu écrirais de la même façon dans ton journal s'il était manuscrit ?

## 3. Communication effective

- Forum = important pour toi qu'il y en ait un ?
- Important pour toi qu'il y ait des réactions de temps en temps ?
- Est-ce que tu arrêterais d'écrire si pas de réactions ?
- A ton avis, qu'est-ce qui les pousse à réagir ?
- Qu'est-ce que tu ressens quand ils réagissent ? Est-ce que parfois ça te dérange, gêne, blesse ?
- Jusqu'où peuvent-ils aller ? Limites ?
- Pas l'impression paradoxale, des fois, qu'ils se mêlent de choses qui ne les regardent pas ?
- Est-ce que ce n'est pas étrange parfois que plusieurs personnes soient en train de discuter de ta vie ?
- Pas l'impression parfois d'une relation à sens unique (les lecteurs connaissent tout de ta vie, s'attachent à toi, tandis que toi tu connais à peine leur existence) ?
- Est-ce que tu n'as pas l'impression qu'il manque un moyen de communication plus « privé » (mp...) sur le site ?
- Développes-tu des relations plus fortes avec certains d'entre eux ?
- Mails ou autre ?
- En as-tu déjà rencontré ? Te sentirais-tu prêt à le faire ?

## V CONFIDENCES

### 1. Le secret

- Des gens que tu connais sont au courant de l'existence de ce journal ? Est-ce que tu en as déjà parlé à quelqu'un ? Quelles réactions (négatives...) ?
- Est-ce que tu le fais lire/fais lire des passages de ce journal à quelqu'un ?
- Peur des fois que quelqu'un te reconnaisse ? Déjà connu des mésaventures de ce genre ?
  
- Anonymat = un plus dans ta pratique ? Est-ce que tu penses qu'il te permet d'aller plus loin ? D'évoquer des choses qui seraient difficiles à partager en face-à-face ?
- Peur parfois des conséquences de ce que tu écris ? Pour toi, ou pour les gens que tu cites ?
- Est-ce que tu penses avoir le droit d'évoquer la vie intime de personnes sans leur demander leur avis ?
  
- Codes-tu certaines choses (nom des personnes, des lieux) ? Penses-tu que ça suffira pour qu'on ne te reconnaisse pas ?
- Parfois allusif, évoques-tu des choses que seul toi pourra comprendre ?
  
- Est-ce qu'il t'arrive de faire des descriptions physiques de toi ? N'as-tu pas peur que ça soit un indice de plus pour te reconnaître ?
  
- Penses-tu prendre plus de « risques » en tenant ton journal sur Internet ? Ou au contraire impression de mieux le protéger ?

### 2. Sincérité

- Est-ce que tu dis tout à ton journal ? Même sujets tabous (sexe, corps, pratiques illégales ...) ?
- T'arrive-t-il d'écrire des choses que tu n'assumes pas ?
- D'évoquer des choses que tu sais te « dévaloriser » mais que tu écris quand même ?
- As-tu des limites ? Seraient-elles différentes dans un journal autodestiné ?
  
- Te censures-tu parfois ?
- T'arrive-t-il de mentir ? D'enjoliver des faits ? De ne pas dire certaines choses ? Pourquoi ?
- Ou au contraire d'évoquer des choses que tu sais te dévaloriser ?
  
- Te considères-tu comme sincère dans ton journal ?
  
- Quelle est d'après toi le/les posts, la période où tu as été le plus sincère, où tu as donné le plus de toi dans tes écrits ?
- T'arrive-t-il de regretter d'avoir trop « dit », été trop sincère, transparent ? D'être allé trop loin ? Que fais-tu dans ce cas-là (assume, efface...) ?

### 3. Identité

- Penses-tu « ressembler » à la personne que tu décris dans ton journal intime ?
- Ne penses-tu pas contrôler davantage l'image que tu renvoies de toi dans ce journal que dans la vie de tous les jours ?
- Pas construction d'un personnage, mise en scène de soi ?
- Est-il plus important pour toi de tout dire et d'être toi-même ou bien de renvoyer une bonne image ?
  
- Est-ce que tu te considères comme plus vrai dans ton journal que dans la vie de tous les

jours ?

- Est-ce que tu as l'impression que ce journal sur journalintime.com c'est « chez toi » (un espace à soi) ? Est-ce que tu penses que visuellement ton journal te ressemble ?

#### 4. Confident

- Est-ce que tu écris des choses dont par ailleurs tu n'as jamais parlées à personne ?
- Est-ce plus facile de se confier à des inconnus ?
- Est-ce que tu trouves que dans notre société aujourd'hui il est parfois difficile de communiquer ?
- Est-ce que ce journal vient pallier un manque communicationnel ?
- Est-ce que tu dirais que c'est plus facile de se confier derrière un écran plutôt que face à face ? Impression d'être protégé derrière ton écran ?
- Est-ce que tu penses que la présence physique peut entraver la communication ?
  
- Est-ce que tu considères certains de tes lecteurs comme des confidents ?

#### 5. Gloire

- Est-ce qu'écrire un journal en ligne ce n'est pas aussi une façon de connaître un instant de gloire ? Être lu et apprécié par ses lecteurs, être au centre des regards ? Est-ce que ce n'est pas gratifiant ?

### VI L'INTIME

#### 1. Lexique

- Est-ce que tu t'identifies facilement au terme de « journal intime » ? Pour toi, tu écris quelque chose d'intime dans ce journal ?
- Ça veut dire quoi intime pour toi ? Qu'est-ce qui est intime pour toi dans ton journal ?  
Thèmes abordés, façon d'écrire ?
- Paradoxe à être intime et publique ?
- En fin de compte tu trouves ça plutôt logique de tenir son journal sur Internet ?

#### 2. Remise en question

- Quel est l'intérêt d'écrire sur Internet plutôt que dans un cahier secret ?
- T'interroges-tu, as-tu des doutes sur ta pratique ? Pas peur de tomber dans de l'exhibitionnisme ? Qu'est-ce que ça veut dire exhibitionnisme pour toi ? Pas peur des lecteurs voyeurs ?
- Penses-tu conserver malgré tout une pudeur ? Qu'est-ce que veut dire pudeur ?
- Tenir ce journal en ligne : geste plutôt démonstratif. Penses-tu être comme ça dans la vie, ou plutôt timide au contraire ?
- Est-ce que tu penses que c'est une pratique narcissique, égocentrique ?
  
- Est-ce que parfois tu lis des articles, vois des reportages sur cette pratique ?
- Est-ce que tu as déjà entendu des gens tenir des propos sur cette pratique (hors médias) ?
- Qu'est-ce que tu penses des a priori sur cette pratique ?
  
- Classique dans les médias : associer journal intime en ligne & suicide, mal-être, dépression, anorexie ... Qu'est-ce que tu penses de ça ?

### 3. Le déballage

- Quelque part, ce désir de s'exposer sur la place publique, c'est quand même quelque chose qui est dans l'air du temps : est-ce qu'on ne peut pas parler, d'après toi, d'évolution sociale ?
- N'y a-t-il pas une certaine escalade aujourd'hui dans cette exposition de l'intimité ? A celui qui en dira le plus, au plus trash ?
- Qu'est-ce que tu penses des blogs, type skyblogs ? De Facebook ? Des webcams ? Ta démarche est-elle identique ?
- Questions d'anonymat, données privées, droit à l'oubli numérique, confidentialité ?
- Que penses-tu des gens qui racontent leur vie mais sans la couverture de l'anonymat ?
- Personnes connues, célébrités, hommes politiques = tendance à dévoiler leur vie privée au grand public dans la presse : ton avis là-dessus ?
- A ton avis, quel est le rôle des médias de presse dans tout ça ?
  
- Qu'est-ce que tu penses qu'est l'intimité aujourd'hui ? Est-ce que ça a encore un sens ?
- Est-ce que le journal intime ne peut pas être pris en fin de compte comme un miroir de la société ? Si oui, qu'est-ce qu'il nous dirait sur elle ?
- Est-ce que tu penses qu'écrire un journal intime en ligne c'est être adapté à son époque ? Journal intime en ligne héritier du journal intime, ou deux objets différents ?
- Question de l'instantanéité ?

## VII CET ENTRETIEN

- Qu'as-tu pensé quand je t'ai contacté ? Étonné ?
- Hésité avant d'accepter ou oui spontanément ? Pourquoi ?
- As-tu eu des réticences à discuter de choses si intimes ?
- A me rencontrer en face-à-face ? A briser l'anonymat ?
  
- As-tu fait des recherches sur moi ?
  
- Est-ce que tu vas évoquer cette rencontre dans ton journal ?



## **ANNEXE 8**

---

*Tableau récapitulatif entretiens, Juillet 2012*



	<b>BÉRÉNICE</b>	<b>SANOOK</b>	<b>LILI</b>	<b>JF</b>	<b>COCOON</b>	<b>JULIA</b>
	22 ans	17 ans	25 ans	22 ans	28 ans	17 ans
<b>Date et lieu d'entretien</b>	26 février 2010	08 avril 2010	16 avril 2010	18 mai 2010	29 juin 2010	27 mai 2011
	à Courbevoie	par Skype	à Avignon	par Skype	en périphérie de Paris	à Genève
<b>Titre du journal en ligne</b>	<i>Dear diary</i>	<i>Ananké</i>	<i>La bulle de Lili</i>	<i>Broken Princess</i>	<i>Drawing crazy patterns</i> puis <i>Cocoon II</i>	<i>Jewel's lovebite</i>
<b>Age au début de la pratique</b>	22 ans	17 ans	20 ans	16 ans	26 ans	17 ans
<b>Période de la pratique en ligne</b>	Janvier 2010 > Juillet 2012 (toujours en cours)	Décembre 2009 > Juillet 2012 (toujours en cours)	Juin 2005 > Juillet 2012 (toujours en cours)	Mars 2005 > Avril 2008	Décembre 2007 > Juillet 2008 puis Octobre 2009 > Novembre 2009	Novembre 2010 > Juin 2011 (passage en privé)
<b>Durée de la pratique en ligne</b>	2 ans et ½ (à ce jour)	2 ans et ½ (à ce jour)	7 ans (à ce jour)	3 ans	7 mois puis 1 mois	7 mois
<b>Premier journal en ligne</b>	Oui	Non, avait fait une tentative de 2, 3 jours sur un blog, mais pas adapté au journal intime	Oui	Oui	Oui	Non, tentative avortée sur un site personnel quelques années plus tôt



**Relations à l'écrit**

	<b>BÉRÉNICE</b>	<b>SANOOK</b>	<b>LILI</b>	<b>JF</b>	<b>COCOON</b>	<b>JULIA</b>
<b>Culture diaristique</b>	<i>Le journal de Bridget Jones / L'herbe bleue</i>	<i>Journal d'Anne Frank</i>	<i>Journal d'Anne Frank / Le journal de Bridget Jones</i>	<i>Journal d'Anne Frank / L'herbe bleue / Journal sexuel d'une jeune chinoise</i>	<i>Ça bouillonne dans ma tête / Journal d'Anne Frank / Le journal de Bridget Jones</i>	<i>Journal d'une princesse</i>
<b>Sensibilité à l'écrit</b>	Bac L, études & future professeure de langues, grande lectrice, pratique d'autres formes d'écriture	Prépare un Bac L, pratique parfois d'autres formes d'écriture, aime lire	Prépa. littéraire, grande lectrice, a " <i>toujours admiré les écrivains</i> "	Bac L, études de langues, pratique écrite littéraire, grande lectrice	Études de langue, travail en lien avec l'écriture, grande lectrice	Bonnes notes à l'école en rédaction, école d'art, ancienne grande lectrice
<b>Souci orthographique</b>	<i>"Oui, je suis super à cheval là-dessus [en riant]"</i>	Oui, " <i>je suis assez maniaque là-dessus</i> "	Oui, elle est très attachée à l'orthographe	Oui, elle est " <i>obnubilée par l'orthographe</i> "	Oui, c'est aussi son métier, c'est " <i>hyper important</i> " pour elle	?
<b>Statut de l'écrit dans le journal intime en ligne</b>	Il s'agit de " <i>mettre des mots sur ce que je ressens</i> "	Voit son journal comme " <i>une espèce d'exercice littéraire</i> "	Parfois écriture spontanée, parfois plus réfléchie	Écriture impulsive, mais en même temps souci de retranscrire au mieux ses pensées	Écrit " <i>comme les choses venaient</i> "	Écriture travaillée, sauf en anglais
<b>Héritage familial</b>	<i>"Pas du tout, pas du tout [...], c'est pas vraiment le milieu"</i>	<i>"Non pas du tout [petit rire]"</i> »	<i>"y'a personne d'autre que moi qui lit"</i>	Culture épistolaire familiale, mais " <i>quand je vois mes parents je me demande d'où ça vient</i> "	Famille de " <i>matheux</i> ", mais ses parents l'ont sensibilisée à la lecture	Ses parents sont de très grands lecteurs, qui l'ont poussée à lire
<b>S'est fait offrir un carnet plus jeune</b>	Oui, sa tante lui a en offert un pour ses 10 ans	?	Oui	Oui	Oui, à sa demande, par sa grand-mère	Oui, par sa mère
<b>Fantasme édition</b>	Serait tentée de s'inspirer de son journal " <i>pour écrire quelque chose</i> ", mais n'est pas sûre d'en avoir le " <i>courage</i> "	<i>"Non pas du tout"</i>	Pas pour son journal intime, mais rêverait qu'un éditeur la repère	Pour ses autres écrits oui, pour le journal intime ne parvient pas à répondre à la question	Oui, plus jeune, lorsque son amie a été éditée + voulait " <i>écrire un livre</i> "	Oui, même à l'époque du manuscrit. Serait prête à se lancer

**Pratique manuscrite**

	<b>BÉRÉNICE</b>	<b>SANOOK</b>	<b>LILI</b>	<b>JF</b>	<b>COCOON</b>	<b>JULIA</b>
<b>Pratique manuscrite antérieure</b>	Oui, depuis qu'elle a 10 ans	Oui, depuis le début du collège, mais pratique vraiment journalière au lycée	Oui, depuis la primaire, mais sa pratique s'est confirmée au lycée	Oui, depuis qu'elle a environ 8 ans, avec quelques courtes interruptions	Oui, pratique épisodique de 10-12 ans à 16-17 ans.	Oui, depuis qu'elle sait écrire
<b>Pratique manuscrite en parallèle du journal en ligne</b>	Au début, a continué à écrire sur son journal manuscrit en parallèle, jusqu'à ce qu'il soit fini	Il lui arrive de "gribouiller des phrases" sur un cahier	Oui, quand elle n'a plus accès à Internet pendant quatre mois, mais sans succès	Non, sauf à la fin, avant de revenir vers la pratique manuscrite	Non	Oui, mais épisodique (écriture plus rétrospective)
<b>Support</b>	"C'était n'importe quel cahier que je trouvais"	"Des cahiers normaux quoi, je les achetais en supermarché"	Carnets avec une "belle couverture, c'était Agatha Ruiz de la Prada"	Carnets Moleskine, carnets réalisés ou offerts par des proches	Jolis carnets	Carnets mais aussi feuilles froissées, peu importe
<b>Outil d'écriture</b>	Un stylo plume	?	?	Un stylo bic noir	Aime écrire avec un joli stylo	Peu importe
<b>Plaisir de l'écriture scripturale</b>	Oui, "j'aime bien écrire justement, j'aime bien tenir mon stylo plume"	Non	Oui, mais c'est surtout la trace écrite, et la relecture, qui lui plaisent	Oui, "C'est un rituel pour moi"	Oui, "c'est agréable aussi d'écrire"	Oui. Apprécie son écriture
<b>Cachette</b>	Dans une valise, avec un cadenas	Dans un placard, "sous d'autres cahiers ou sous d'autres livres"	Sous son lit, au fond d'un tiroir, dans une commode...	Le cachait à l'époque, désormais a confiance en son entourage	Sous son lit, derrière des livres, dans le tiroir à chaussettes...	Dans une boîte
<b>Adresses</b>	Non	Oui, s'adressait à un "petit chanteur" dont elle était fan	Oui, s'adressait à son journal, par-delà à elle-même. Enfant, s'était inventée une copine	Oui, quand elle était plus jeune, avait donné un nom à son journal	Non	Oui, "cher journal"
<b>Projection destinataire / lecteurs</b>	Non	Oui, "il y avait une sorte de fantasme [...] j'avais l'impression de me confier à lui"	Oui, "mais c'est abstrait parce que je l'imagine pas du tout"	Se pose la question d'un hypothétique lecteur...	Oui, et quand elle s'imagine être lue, arrête d'écrire	Oui, son entourage
<b>Impact sur l'écriture de la potentialité de lecture</b>	Non	Non	Non	... qui pourrait peut-être, inconsciemment, influencer son écriture	Oui, mais écrivait quand même plus de choses que dans le journal en ligne	Oui, restrictions, mais moins que dans le journal en ligne
<b>Fait lire à un proche</b>	Non	Non, car elle craignait qu'on trouve "stupide" qu'elle s'adresse à ce chanteur	Non	Non	Oui, a fait lire des passages à une amie pour lui prouver un baiser avec un garçon	Oui, à sa meilleure amie de l'époque

Fonctions du journal intime en ligne						
	BÉRÉNICE	SANOOK	LILI	JF	COCOON	JULIA
<b>Fonction personnelle principale</b>	Journal-confident	Journal-confident	Journal-confident	Journal-confident	Journal-confident	Journal-garde-mémoire
<b>Fonction relationnelle</b>	N'est pas contre un échange par msn ou mail	"Ça s'est arrêté à quelques échanges sur le forum"	Mails et contacts MSN avec deux diaristes, mais n'envisage pas d'aller plus loin	Ajout de 2, 3 lecteurs en contacts MSN, mais ça n'a pas duré	Mails échangés avec une diariste	Pas de contacts au-delà du forum, n'a pas envie d'aller plus loin
Usages						
<b>Destruction</b>	Non ; "y'a aussi ce paradoxe là, c'est que je garde quand même mes journaux mais je les relis pas"	Non, n'en a pas envie	"Ah non, y'a trop de trucs dedans"	A brûlé ses journaux vers l'âge de 11 ans après que ses cousins en aient lu un, ce qu'elle regrette fort	A déchiré et brûlé tous ses carnets et supprimé son journal en ligne	Non, le considère comme une trace écrite de sa vie
<b>Relectures</b>	Oui, les anciens journaux, mais "les derniers non, non je préfère pas"	Se relit pour redécouvrir ses ressentis et observer son style d'écriture	Elle "adore", et lit parfois les entrées de la même date des années précédentes	Elle relit régulièrement des entrées au hasard	Ça lui est arrivé, mais trouve ça "agaçant", au point de détruire le journal	Ça lui arrive de relire ses journaux, par périodes
Usages spécifiques à la pratique en ligne						
<b>Corrections</b>	Oui, mais uniquement orthographiques : au-delà, "ça dénaturerait un peu le..."	Oui, mais seulement orthographiques	Non, aucune, "parce qu'une fois que c'est écrit, c'est écrit"	Oui, orthographiques, et parfois a modifié des formulations – ce qu'elle regrette	Oui, orthographiques + par sécurité. Mais dans tous les cas n'y voit pas d'inconvénient.	Oui, c'est la version du "journal du futur"
<b>Écrit sur un ordinateur portable</b>	Oui, le sien	Oui, le sien	Oui, qu'elle partage avec son compagnon	Non, sur l'ordinateur fixe familial, installé dans le salon puis dans sa chambre	Oui, le sien	Oui, le sien
<b>A besoin d'être isolée</b>	Non, mais s'arrange pour que la personne soit occupée	Oui	Non, a l'habitude qu'il y ait de l'agitation autour	Pour écrire à son aise, oui	Non	Oui, mais ce n'était pas le cas pour le journal manuscrit (plus discret)
<b>Envisage l'impression</b>	Non	Peut-être pour le "conserver", n'y a pas vraiment réfléchi	Non, "je trouverais ça moche sur le papier"	A considéré la question de l'impression, mais pense qu'il y a trop d'écrits	Non	Oui, et tout relier

**Avantages du journal intime en ligne**

	<b>BÉRÉNICE</b>	<b>SANOOK</b>	<b>LILI</b>	<b>JF</b>	<b>COCOON</b>	<b>JULIA</b>
<b>Vitesse de l'écriture</b>	?	?	Oui	Oui + l'écriture scripturale peut faire " <i>mal à la main</i> "	?	?
<b>Liberté</b>	Non, " <i>on ne peut pas écrire quand on veut</i> "	Oui, et n'hésite pas à écrire sur un cahier lorsqu'elle en a un " <i>sous la main</i> "	Oui, le journal est « <i>disponible partout, enfin du moment que t'as la connexion Internet</i> »	Non, car ne peut pas écrire où et quand elle veut	Ne sait pas, dans tous les cas ne se sent pas contrainte par l'ordinateur	Non. Écrit uniquement depuis son ordinateur, dans sa chambre
<b>Discrétion</b>	Oui, car lorsqu'elle écrit dans un carnet, son entourage se demande ce qu'elle " <i>fabrique</i> "	Ça ne la dérange pas, puisque s'isole pour écrire	Oui, car écrire dans un carnet éveille plus la curiosité des gens	Oui et non, il ne faut pas qu'il y ait des allées et venues juste derrière	Oui, change de page Web si quelqu'un se rapproche de l'écran	Non, carnet plus discret
<b>Sécurité</b>	Oui, " <i>ça serait vraiment pas de chance</i> " que quelqu'un le trouve	Oui, " <i>je trouvais ça plus sécurisé par rapport à ma famille</i> "	Oui, " <i>il est vraiment perdu déjà au milieu de tous les journaux, et de toute la toile</i> "	Oui, pense qu'il y a peu de risque qu'il soit découvert	" <i>Il y a plus de risques que si c'est un carnet caché sous mon lit</i> ", mais ce serait quand même un " <i>hasard assez incroyable</i> "	Oui, il y a moins de risques qu'un proche tombe dessus
<b>Écriture électronique</b>						
<b>Variations typographiques</b>	Non	Écrit les citations en italique	Typographie des écrits par défaut en italique	Oui, utilise souvent l'italique pour signifier " <i>une pensée à part</i> "	Non, car lui semble que cela marchait relativement mal sur le site	Italique pour les citations
<b>Smileys</b>	" <i>Je crois pas... Non [vague rire]</i> "	Non	Non	De temps en temps	De temps en temps	Non
<b>Abréviations</b>	"Non !"	"Non j'aime pas"	"Non [elle rit]"	Non	"Oh non pas ça"	Non

Ressources électroniques						
	BÉRÉNICE	SANOOK	LILI	JF	COCOON	JULIA
<b>Insertion d'images ou de vidéos</b>	Non, <i>"il y a le blog pour ça"</i>	Non, <i>"c'est vraiment juste pour l'écriture"</i>	Non, <i>"pour moi un journal c'est écrit"</i>	Une ou deux images pour illustrer un article	Une ou deux vidéos de concerts où elle s'est rendue	Non, <i>"ça casse un peu le journal intime"</i>
<b>Insertion de liens</b>	Non	Non	Non	Non	Non	Un seul (vers une interview vidéo d'un artiste), mais estime que ça doit rester rare
<b>Personnalisation de l'interface visuelle</b>	Non, mais a pour projet de le faire, <i>"parce que c'est vrai qu'il y a poire, rose, et que finalement tout le monde..."</i>	Non, préfère <i>"personnaliser sur [s]on écriture"</i>	Oui, <i>"j'en avais marre qu'il soit comme tous les autres"</i>	Oui, celles proposées ne lui <i>"parlai[ent] pas DU tout"</i>	N'en voyait pas l'intérêt	Oui, pour se démarquer des autres
Présence du lectorat dans le journal intime en ligne						
<b>Adresses aux lecteurs</b>	Non	Oui, c'est un <i>"réflexe"</i> , et ça lui permet de ne pas <i>"écrire dans le vent"</i>	Oui parfois, mais la plupart sont plutôt adressées au journal	Il y en a peut-être, mais elle s'adresse à son journal, par-delà à elle-même	Quelques-unes adressées à des lecteurs en particulier	Très rares
<b>Réactions des lecteurs</b>	<i>"J'ai l'impression que ça m'apporte un plus [...] et ça m'intéresse de voir ce qu'ils pensent"</i>	<i>"Ça fait toujours un peu plaisir"</i>	Est curieuse de savoir ce que les lecteurs pensent d'elle	A ouvert son forum pour leur permettre de s'exprimer, mais n'en attend rien	A partir d'un moment, attend les réactions des lecteurs	Elle n'écrit pas pour ça
<b>Impact sur le contenu</b>	Non, mis à part qu'elle se sent parfois <i>"un peu obligée d'expliquer"</i>	Non, <i>"j'écris vraiment ce que je pense"</i> . Mais parfois écriture explicative.	Oui, quand la présence des lecteurs est trop marquée, a tendance à se restreindre	Oui, avec le recul a l'impression d'avoir dressé des <i>"petites barrières"</i>	Dès lors qu'elle a identifié ses lecteurs, s'est trouvée dans la dynamique de <i>"raconter la suite de [...] l'histoire"</i>	Moins d'allusions détaillées à sa sexualité
<b>Impact sur la forme</b>	Oui, elle fait <i>"plus attention à l'orthographe, à la tournure des phrases ou à mettre des mots sur [s]es sentiments"</i>	Oui, elle fait un effort pour que son journal <i>"soit présentable"</i>	Oui, l'objectif du passage en ligne était aussi de <i>"bien écrire"</i>	Non, <i>"souci d'esthétique"</i> présent même sans lecteurs	Non	Propos moins "grossiers", souci orthographique et de formulation

Présence du lectorat dans le journal intime en ligne						
	BÉRÉNICE	SANOOK	LILI	JF	COCOON	JULIA
<b>Procédés d'anonymisation</b>	Code les prénoms (initiales) et ne cite pas les lieux	Code les prénoms (pseudonymes ou initiales), mais pas les lieux	Code les prénoms (pseudonymes), et souvent les lieux (initiales)	Code les prénoms (pseudonymes) mais pas les lieux	Code les prénoms (initiales) mais pas les lieux	Code les prénoms (pseudonymes) mais pas les lieux
<b>Respect du principe d'invisibilité</b>	Au début, mais finit par publier quelques vidéos de <i>Pole dance</i> – en tentant de cacher le visage	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
<b>A donné l'adresse du journal à un proche</b>	Non	Non	Non, mais a fait lire des extraits à son compagnon. Fantasma qu'un proche trouve secrètement son journal	Oui, à trois amis proches, dont sa meilleure amie de l'époque	Non	Oui, à une amie très proche
Conceptions de l'intimité et de la sincérité						
<b>Se considère comme sincère</b>	Oui	Oui, " <i>si c'est pour se relire plus tard autant écrire la vérité</i> "	Oui, même si elle regrette de se " <i>lâcher</i> " moins qu'aux débuts de sa pratique	Oui et non, car n'est pas parvenue à occulter totalement les lecteurs	Oui, pense que les lecteurs ont une bonne vision de ce qu'elle peut être	Oui, mais conserve une distance
<b>"Tout dire"</b>	Oui, " <i>j'écris vraiment, vraiment ce qui me passe par la tête</i> "	Oui, écrit tout ce qu'elle a " <i>besoin de dire</i> "	Avant oui, maintenant en ressent moins le besoin	" <i>Dans la mesure du possible</i> ", mais il y a peut-être des " <i>barrières inconscientes</i> "	Non, elle garde pour elle les " <i>vrais problèmes</i> "	Non, préserve une part de mystère, mais c'est aussi sa façon d'écrire
<b>Difficultés à mettre certaines choses par écrit</b>	Parfois, mais l'écrit " <i>parce que [sinon] au final ça resterait en moi</i> "	?	?	Oui, car elle a peur d'affronter la réalité	Oui, car écrire un problème, c'est le rendre plus réel	Oui, car ne parvient même pas à y penser
<b>Se considère comme plus "vraie" dans son journal</b>	Oui, " <i>ça veut dire que dans la vraie vie je suis comp..., enfin moins vraie</i> "	Oui, car elle y montre ce qu'elle est " <i>au fond</i> " d'elle-même	Oui, elle y exprime d'avantage ce qu'elle est " <i>à l'intérieur</i> "	Oui, " <i>parce que dans la vie de tous les jours généralement j'osais pas dire ou agir</i> "	Oui, même si ce qu'elle est dans la "vraie" vie est complémentaire	Non, car il est difficile de se cacher dans la vie de tous les jours
<b>Valeur intime du contenu du journal</b>	Oui, " <i>c'est clairement, clairement intime</i> "	Oui, elle y écrit des éléments intimes, mais ce n'est " <i>plus tellement intime vu qu'il est à la vue de tous</i> "	Oui	Oui, " <i>le fait qu'il y ait des gens qui y accèdent ça n'empêche pas la sphère de l'intime</i> "	Oui, mais il y a plusieurs niveaux d'intime	Oui

Autres pratiques numériques d'exposition de soi						
	BÉRÉNICE	SANOOK	LILI	JF	COCOON	JULIA
<b>Facebook</b>	Est inscrite, mais y est "assez prudente"	Est inscrite mais n'est pas "du genre à [y] exposer totalement [s]a vie"	Inscrite, mais a beaucoup restreint sa pratique (nombre d'amis, photos...)	Était sceptique, a fini par s'inscrire, apprécie la dimension de partage mais pas "le côté voyeuriste"	S'est inscrite quelques mois auparavant, l'utilise avec précaution	A supprimé son compte. Agacée par les usages + peur du fichage
<b>Blog intimiste</b>	Tient un blog dans lequel elle va "parler d'une expo, [...] d'un film, ou raconter une journée, un concert"	A tenu un Skyblog plus jeune	A tenu un blog de voyage, mais n'aime pas les blogs "genre mon doudou et moi"	A essayé de tenir un Skyblog plus jeune, mais n'a pas du tout accroché	N'en a jamais tenu. Pour elle, c'est un lieu d'exposition photographique	A tenu un Skyblog plus jeune pour "montrer sa vie sociale"
Avis sur les autres phénomènes d'exposition de soi						
<b>Littérature autobiographique</b>	"C'est pas les romans que je lis"	Ne s'y intéresse pas particulièrement	Ce n'est pas vers ce type de lecture qu'elle se tourne	A toujours été attirée par cette littérature	Ne voit pas trop l'intérêt : ex. de l'ouvrage de Nicolas Rey dans lequel il retrace sa dépression	?
<b>Télé-réalité</b>	"Je regarde pas du tout mais alors vraiment pas"	A regardé les premières années, mais trouve que c'est de la "manipulation"	?	"C'est de la grosse merde"	Regarde certaines émissions (c'est "très drôle"), mais dans l'ensemble trouve ça consternant	"Ça me dépasse"
<b>Presse people</b>	Ne lit "aucun magazine people"	N'y prête pas vraiment attention	Aimait bien avant, mais ça ne l'attire plus	"C'est vraiment du m'as-tu vu"	"C'est bien sur la plage"	Trouve ça pathétique

## **ANNEXE 9**

---

**« *Introduction* » Journalintime.com**

**Bohwaz, <<http://journalintime.com/site/intro/>>**





## **2007 : Un autre regard sur l'intime**

L'écriture est un défouloir. Une possibilité d'échapper au quotidien pour mieux y revenir. Un moyen simple de prendre du recul et avoir une autre vision sur sa propre vie, ses propres actes. C'est un extraordinaire moyen d'évasion et de rêve mais également un très bon outil de synthèse. C'est une aide au quotidien pour la mémoire, pour savoir rester soi-même.

Le propre d'un journal intime c'est d'être privé, intime. Mais est-ce que l'intimité est forcément synonyme de secret ? Que n'importe qui puisse lire nos états d'âme fait-il que ceux-ci ne sont plus nôtres ? Ne restent-ils pas personnels au plus haut point ?

L'intime n'est pas le secret. Ce n'est pas cacher, ruser, pour ne rien laisser paraître. Ce n'est pas simplement une histoire de confidentialité. L'intime c'est ce qui nous est personnel, qui nous est étroitement lié à notre intérieur, ce que l'on pense et ressent. L'intime c'est d'abord avant tout la relation que l'on peut avoir avec *soi-même*.

La question sera encore souvent et longtemps posée : un journal intime en ligne est-il toujours intime ? Même si ce site peut donner une part de la réponse, il est probable que la véritable réponse soit individuelle. Nous avons chacun notre propre conception de l'intime et de notre vie *publique*, et c'est peut-être bien ça la vraie signification de l'intime : une relation unique avec sa conscience.

## **2005 : Ecrire contre l'oubli**

Ecrire pour soi est un défi. C'est vouloir comprendre sa vie. Comprendre le monde qui nous entoure. Essayer de garder une trace de nos idées, de nos réflexions, de nos sentiments, de nos passions. C'est écrire contre l'oubli. Essayer d'avancer. Tenter de donner une autre dimension à ce qu'on vit. Appeler à l'aide. Crier son désarroi. Vanter sa joie de vivre. Laisser quelque chose de nous-même.

On écrit contre l'oubli, mais plus encore contre notre oubli.

## **2002 : la genèse**

### **St Etienne, été 2002**

Le vide. On est peu de choses. En y réfléchissant bien on est beaucoup moins que rien. On n'existe pas, on n'est que du vide, du vent, de la fumée. On se consume et on s'éparpille. C'est vrai, au fond, quand on mourra il ne restera rien de nous à part peut-être une pierre tombale, quelques os ou quelques cendres, et des miettes de souvenirs qui resteront quelques années dans la tête de ceux qui vivent encore. On nous oubliera vite, notre nom ne sera sûrement pas retenu dans l'histoire ou inscrit dans les livres. On vit, on consomme et on meurt. Quelle utopie. Vivre pour mourir, quel beau poème. Aimer pour regretter, quelle belle fable. On est rien de plus que du vide au milieu d'un gouffre, un petit rien au milieu d'un gros rien.

Et on oublie, on oublie tout le plus vite possible. Sans le savoir, sans le vouloir, on oublie tout ce qui nous tient à coeur. Alors des fois pour se souvenir on écrit. On écrit un journal. Journal d'un jour, journal de toujours. On écrit aussi pour se confier. Journal intime, journal de rimes. On prend le papier et la plume comme confident. Mais des confident muets. Ils garderont le secret mais ne pourront nous aider, nous donner un conseil.

Comme la plume reste notre amie mais refuse obstinément de nous aider, nous l'avons tranquillement rangée et avons cherché un confident plus loquace. Il devait également pouvoir garder le secret et pour ça le meilleur moyen c'est qu'il ne devait pas savoir qui nous étions réellement. Ce confident d'un jour ce fut ce qui est devenu aujourd'hui Journal Intime.com. En fait ce n'est pas à proprement parler un confident, mais plutôt un outil qui met en relation l'auteur du journal (le diariste) et son confident. Ce confident peut être plusieurs personnes, n'importe qui. Quelqu'un que l'on connaît ou pas. Comme tout le monde il peut donner de bons comme de mauvais conseils. Mais comme il peut y avoir des dizaines de confident on peut avoir des dizaines de conseils et ainsi réussir à trouver des bons conseils.

Pour mettre en relation auteurs et confident, nous mettons à votre disposition avec votre journal intime un forum spécifique à celui-ci. De plus, comme nous n'avons pas créé ce site pour nous remplir les poches, nous vous offrons ce service gratuitement et sans publicité. C'est-y pas beau la vie ?

## **ANNEXE 10**

---

*Présentation journaux Bérénice, Lili et Julia.*

« Découvrir », <<http://journalintime.com/journaux/decouvrir/>> (16.06.13).



**Bérénice, *Dear Diary***

Le journal emblématique de la rupture amoureuse : tout semble déjà joué, mais le duel n'en finit pas, les sentiments et les rapports demeurent sous leurs formes ambiguës, et les horizons quasiment bouchés invitent inlassablement l'auteure à l'introspection et au ressassement.

(19.06.11).

**Lili, *La bulle de Lili***

On peut avoir une vie trépidante et tenir un journal... La preuve ! Errances géographiques, errements sentimentaux, tout est ici décrit avec naturel et minutie, les moments vides comme (surtout) les moments forts. Dépaysement garanti !

(26.06.11).

**Julia, *Jewel Lovebite***

Weed. Virées nocturnes. Sexe (un peu). Cynisme (beaucoup). Vie éclatée d'une jeune fille de la haute. Genevoise et cosmopolite. Un style direct et percutant. Des phrases brèves et incisives. Au rythme saccadé comme celui de son existence. Mais pas seulement une exaltation désinvolte. Un vrai désir de changer, aussi, au milieu de son désespoir.

(19.01.12).



## BIBLIOGRAPHIE

---

### OUVRAGES ET CHAPITRES D'OUVRAGES

**ALBARELLO Luc.** *Devenir praticien-chercheur : comment concilier la recherche et la pratique sociale.* Bruxelles : De Boeck, 2004. 144 p.

**ALLAM Malik.** *Journaux intimes : une sociologie de l'écriture personnelle.* Paris : L'Harmattan, 1996. 286 p. (Logiques sociales.)

**AMIEL Henri-Frédéric.** *Journal intime : avril 1877 - juillet 1879.* Paris : L'Age d'Homme, 1993. T.11. 1205 p.

**ANGOT Christine.** *Les petits.* Paris : Flammarion, 2011. 187 p. (Littérature française.)

**ANONYME.** *L'herbe bleue : journal intime d'une jeune droguée.* Paris : Presses de la cité, 1998. 212 p.

**ANONYME.** *O meu pipi : journal.* Paris : Jean-Claude Gawsewitch, 2004. 254 p.

**ARCAN Nelly.** *Putain.* Paris : Seuil, 2001. 186 p. (Points.)

**ARIÈS Philippe & DUBY Georges.** *Histoire de la vie privée 3 : de la Renaissance aux lumières.* Paris : Seuil, 1999. 635 p. (Histoire.)

**ARIÈS Philippe & DUBY Georges.** *Histoire de la vie privée 4 : de la Révolution à la Grande Guerre.* Paris : Seuil, 1999. 621 p. (Histoire.)

**ARIÈS Philippe & DUBY Georges.** *Histoire de la vie privée 5 : de la première guerre mondiale à nos jours.* Paris : Seuil, 1999. 635 p. (Histoire.)

**BARTHES Roland.** *Essais critiques IV : le bruissement de la langue.* Paris : Seuil, 1984. T.4. 412 p.

**BARTHES Roland.** « Alain Girard, le journal intime ». In *Œuvres complètes : 1962-1967.* Paris : Seuil, 1994. T.2. 1350 p.



- BARTHES Roland.** « Écrivains et écrivants ». In *Essais critiques*. Paris : Seuil, 1998. p.153-159. (Points essais.)
- BASHKIRTSEFF Marie.** *Journal de Marie Bashkirtseff*. Paris : Mazarine, 1980. 765 p.
- BASHKIRTSEFF Marie.** *Mon journal : 11 janvier 1873-10 août 1873*. Abbeville : Cercle des amis de Marie Bashkirtseff, 1995. 269 p.
- BASHKIRTSEFF Marie.** *Journal : Édition intégrale - 1877-1879* Lausanne : L'Age d'Homme, 1999. 1014 p.
- BAUDELAIRE.** *Fusées. Mon cœur mis à nu. La Belgique déshabillée* Paris : Gallimard, 1986. 736 p. (Folio Classique.)
- BAUDRY Patrick, SORBETS Claude & VITALIS André (Dir.).** *La vie privée à l'heure des médias*. Pessac : Presses Universitaires de Bordeaux, 2002. 197 p. (Labyrinthes.)
- BEAUVOIR Simone (De).** *Le deuxième sexe : l'expérience vécue*. Paris : Gallimard, 1994. Vol.2 663 p.
- BERTHIER Nicole.** *Les techniques d'enquête en sciences sociales : méthode et exercices corrigés*. Paris : Armand Colin, 2006. 352 p. (Cursus.)
- BESANÇON Guy.** *L'écriture de soi*. Paris : L'Harmattan, 2002. 196 p. (Self concept.)
- BLAISE Pascal.** *Pensées*. Paris : Gallimard, 1977. 509 p. (Folio classique.)
- BLANCHOT Maurice.** *Le livre à venir*. Paris : Gallimard, 1959. 308 p. (Idées.)
- BLOY Léon.** *Le Mendiant ingrat : 1892-1895*. Paris : Mercure de France, 1896. 2 vol. 232 & 232 p.
- BLOY Léon.** *Dix-sept mois en Danemark : 1896-1900*. Paris : Mercure de France, 1904. 382 p.
- BLOY Léon.** *Quatre ans de captivité à Cochons-sur-Marne : 1900-1904*. Paris : Mercure de France, 1905. 484 p.
- BLOY Léon.** *L'Invendable : 1904-1907*. Paris : Mercure de France, 1909. 325 p.
- BLOY Léon.** *Le Vieux de la Montagne : 1907-1910*. Paris : Mercure de France, 1911. 455 p.
- BLOY Léon.** *Le Pèlerin de l'absolu : 1910-1912*. Paris : Mercure de France, 1914. 411 p.

- BLOY Léon.** *Au seuil de l'apocalypse : 1913-1915.* Paris : Mercure de France, 1916. 364 p.
- BLOY Léon.** *La Porte des Humbles : 1915-1917.* Paris : Mercure de France, 1920. 264 p.
- BOLOGNE Jean-Claude.** *Histoire de la pudeur.* Paris : Hachette Littératures, 2004. 461 p. (Pluriel.)
- BOURDIEU Pierre, CHAMBOREDON Jean-Claude & PASSERON Jean-Claude.** *Le métier de sociologue : préalables épistémologiques.* Berlin : Walter de Gruyter, 2005. 537 p.
- BOURGET Paul.** « La maladie du journal intime ». In *Nouvelles pages de critique et de doctrine.* Paris : Plon, 1922. p.15-26.
- BRAUD Michel.** *La forme des jours : pour une poétique du journal personnel.* Paris : Seuil, 2006. 320 p. (Poétique.)
- BRETONNE Rétif (De la).** *Mes inscriptions (1779-1785). Journal (1785-1789).* Houilles : Manucius, 2006. 844 p.
- BURGESS Melvin.** *Junk.* Paris : Folio, 2009. 432 p.
- CABANIS Pierre-Jean-Georges.** *Rapports du physique et du moral de l'homme.* Paris : L'Harmattan, 2006. 624 p. (Encyclopédie psychologique.)
- CABOT Meg.** *Journal d'une princesse : la grande nouvelle.* Paris : Hachette, 2008. 624 p. T.1. (Livre de poche Jeunesse.)
- CAUQUELIN Anne.** *L'exposition de soi : du journal intime aux Webcams.* Paris : Eshel, 2003. 95 p. (Fenêtres sur.)
- CERTEAU Michel (De.).** *L'invention du quotidien : 1. Arts de faire.* Paris : Gallimard, 2002. 347 p. (Folio Essais.)
- CHARAUDEAU Patrick & MAINGUENEAU Dominique.** *Dictionnaire d'analyse du discours.* Paris : Seuil, 2002. 661 p.
- CHIANTARETTO Jean-François (Dir.).** *Écriture de soi et sincérité.* Paris : In Press Éditions, 1999. 188 p.
- CHIANTARETTO Jean-François, CLANCIER Anne & ROCHE Anne (Dir.).** *Autobiographie, journal intime et psychanalyse.* Paris : Economica-Anthropos, 2005. 338 p. (Psychanalyse.)

**CONDILLAC Étienne Bonnot (De).** *Traité des sensations : à Madame la Comtesse de Vassé.* Paris : De Bure, 1754. 336 p. Disponible sur <<http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/btv1b8626258v.r=Trait%C3%A9+des+sensations.langFR>> (29.05.13.)

**CONSTANT Benjamin.** *Journaux intimes : édition intégrale.* Paris : Gallimard, 1952. 574 p. (Nrf.)

**CONSTANT Benjamin.** *Œuvres complètes.* Tübingen : Niemeyer, 1995. T.3 541 p.

**CONSTANT Benjamin.** *Œuvres complètes.* Tübingen : Niemeyer, 2002. T.6 846 p.

**CONSTANT Benjamin.** *Œuvres complètes.* Tübingen : Niemeyer, 2005. T.7 731 p.

**COSNIER Colette.** *Marie Bashkirtseff : un portrait sans retouches.* Paris : Pierre Horay, 1985. 344 p.

**COUDREUSE Anne & SIMONET-TENANT Françoise (Dir.).** *Pour une histoire de l'intime et de ses variations.* Paris : L'Harmattan, 2009. 196 p. (Itinéraires.)

**DAVID Julie.** *Ça bouillonne dans ma tête.* Paris : L'Harmattan, 1995. 142 p.

**DEBRAY Régis.** *Introduction à la médiologie.* Paris : PUF, 2000. 240 p. (Premier cycle.)

**DEBRAY Régis.** *Cours de médiologie générale.* Paris : Gallimard, 2001. 555 p. (Folio essais.)

**DELACROIX Eugène.** *Journal : 1822-1863.* Paris : Plon, 1996. 942 p.

**DELAUME Chloé.** *La règle du je.* Paris : PUF, 2010. 92 p. (Travaux pratiques.)

**DELEUZE Gilles.** « Post-scriptum sur les sociétés de contrôle ». In *Pourparlers.* Paris : Éditions de Minuit, 1990. p.240-247.

**DEMAZIÈRE Didier & DUBAR Claude.** *Analyser les entretiens biographiques : l'exemple des récits d'insertion.* Paris : Nathan, 1997. 350 p. (Essais et recherches.)

**DESEILLIGNY Oriane.** « Compte-rendu - L'art de l'intime ». In MONTÉMONT Véronique & SIMONET-TENANT Françoise (Dir.). *Intime et politique.* Paris : L'Harmattan, 2013. (Itinéraires.) p.163-165.

**DESMOULINS Lucile.** *Journal : 1788-1793.* Paris : Éditions des Cendres, 1995. 164 p.

**DIDIER Béatrice.** *Le journal intime.* Paris : PUF, 1991. 205 p. (Littératures modernes.)

**DONNAT Olivier.** *Les amateurs : enquête sur les activités artistiques des Français.* Paris : Ministère de la Culture / DEP, 1996. 229 p.

- DONNAT Olivier.** *Les pratiques culturelles des Français : enquête 1997.* Paris : La documentation française, 1998. 359 p.
- DONNAT Olivier.** *Les pratiques culturelles des Français à l'ère numérique : enquête 2008.* Paris : Ministère de la Culture et de la Communication, 2009. 282 p. (La Découverte.)  
Disponible sur <[http://www.pratiquesculturelles.culture.gouv.fr/08resultat .php](http://www.pratiquesculturelles.culture.gouv.fr/08resultat.php)> (10.07.11.)
- DUARTE Paulette, BOUBEZARI Mohammed & COUÏC Marie-Christine.** *Internet : la sociabilité des sociétés médiatisées.* Paris : Lavoisier, 2007. 101 p. (PUCA.)
- DUBIED Annick & LITS Marc.** *Le fait divers.* Paris : PUF, 1999. 128 p. (Que sais-je.)
- DUROY Lionel.** *Colères.* Paris : Julliard, 2011. 211 p.
- DURU Roxane.** *Petits pains au chocolat.* Laugnac : Stéphane Million, 2008. 207 p. (Littérature.)
- ECO Umberto.** *Lector infabula : le rôle du lecteur ou la coopération interprétative dans les textes narratifs.* Paris : Grasset, 2010. 314 p. (Le livre de poche.)
- ELIAS Norbert.** *La société de cour.* Paris : Flammarion, 1985. 330 p.
- EPICTETE.** *Manuel.* Paris : Gallimard, 2009. 120 p. (Folioplus.)
- ERIKSON Erik.** *Adolescence et crise : la quête de l'identité.* Paris : Flammarion, 1972. 328 p.
- ERNAUX Annie.** *Passion simple.* Paris : Gallimard, 1994. 76 p. (Folio.)
- ERNAUX Annie.** *Journal du dehors.* Paris : Gallimard, 1996. 107 p. (Folio.)
- ERNAUX Annie.** *La vie extérieure.* Paris : Gallimard, 2001. 147 p. (Folio.)
- ERNAUX Annie.** *Se perdre.* Paris : Gallimard, 2001. 293 p. (Nrf.)
- FAURISSON Robert.** « Le journal d'Anne Frank est-il authentique ? ». In THION Serge. *Vérité historique ou vérité politique ?.* Paris : La vieille Taupe, 1980. p.213-298.
- FRANK Anne.** *Journal d'Anne Frank.* Paris : Calmann-Lévy, 2001. 349 p.
- FRANK Anne.** *Les journaux d'Anne Frank.* Paris : Calmann-Lévy, 1989. 760 p.
- FIELDING Helen.** *Le journal intime de Brigdet Jones.* Paris : J'ai Lu, 2004. 342 p. (J'ai Lu Comédie.)
- FOUCAULT Michel.** *L'archéologie du savoir.* Paris : Gallimard, 2008. 294 p. (Tel.)

- FOUCAULT Michel.** *Surveiller et punir : naissance de la prison.* Paris : Gallimard, 1993. 360 p. (Tel.)
- GALTIER Brigitte.** *L'écrit des jours : lire les journaux personnels. Eugène Dabit, Alice James, Sandor Ferenczi.* Paris : Honoré Champion, 1997. 348 p.
- GASPARINI Philippe.** *Autofiction : une aventure du langage.* Paris : Seuil, 2008. 339 p. (Poétique.)
- GENETTE Gérard.** *Figures IV.* Paris : Seuil, 1999. 365 p. (Poétique.)
- GÉRAUD Violaine.** « Scène d'énonciation et sélection du lecteur dans les *Rêveries du promeneur solitaire* ». In TRITTER Jean-Louis (Dir.). *Les rêveries du promeneur solitaire : Jean-Jacques Rousseau.* Paris : Ellipses, 1997. p.50-63. (C.A.P.E.S. / Agrégation Lettres.)
- GIRARD Alain.** *Le journal intime.* Paris : Presses Universitaires de France, 1986. 638 p. (Dito.)
- GOFFMAN Erving.** *La mise en scène de la vie quotidienne 1 : la présentation de soi.* Paris : Les Éditions de Minuit, 2001. 251 p. (Le sens commun.)
- GARRÉTA Anne F.** *Lectures des Rêveries.* Rennes : Presse universitaires de Rennes, 1998. 89 p. (Didact Français.)
- GONCOURT Edmond et Jules (De.).** *Journal. Mémoires de la vie littéraire : 1851-1865.* Paris : Robert Laffont, 1989. T.1. 1218 p. (Bouquins.)
- GONCOURT Edmond et Jules (De.).** *Journal. Mémoires de la vie littéraire : 1866-1886.* Paris : Robert Laffont, 1989. T.2 1292 p. (Bouquins.)
- GONCOURT Edmond et Jules (De.).** *Journal. Mémoires de la vie littéraire : 1887-1896.* Paris : Robert Laffont, 1989. T.3. 1466 p. (Bouquins.)
- GONCOURT Edmond (De.).** *Chérie.* Paris : La chasse au Snark, 1989. 336 p. (Société des études romantiques.)
- GREEN Julien.** *Le langage et son double.* Paris : Éditions de la Différence, 1985. 413 p.
- GRIMM Ariane.** *Journal intime d'une jeune fille : la flambe.* Paris : J'ai Lu, 1987. 274 p.
- GUIBERT Hervé.** *À l'ami qui ne m'a pas sauvé.* Paris : Gallimard, 1993. 288 p. (Folio.)
- GUIBERT Hervé.** *Protocole compassionnel.* Paris : Gallimard, 1993. 260 p. (Folio.)
- GUIBERT Hervé.** *L'homme au chapeau rouge.* Paris : Gallimard, 1994. 165 p. (Folio.)

- GUSDORF Georges.** *Lignes de vie 2 : auto-bio-graphie.* Paris : Odile Jacob, 1991. 504 p.
- HABERMAS Jürgen.** *L'espace public.* Paris : Payot, 1978. 324 p. (Critique de la politique.)
- HARDIVILLIERS Axel.** *Journal d'une graphomanie.* Belgique : Les Impressions Nouvelles, 2001. 401 p.
- HELVÉTIUS Claude-Adrien.** *De l'esprit.* Paris : Durand, 1758. 644 p. Disponible sur <<http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/btv1b8623252f.r=de+l%27esprit+helv%C3%A9tius.langFR>> (29.05.13.)
- HENRIOT Émile.** *La manie du journal intime et le roman autobiographique.* Monaco : Imprimerie de Monaco, 1924. 39 p.
- IBRAHIM-LAMROUS Lila & MULLER Séveryne (Dir.).** *L'intimité.* Clermont-Ferrand : Presses universitaires Blaise Pascal, 2005. 379 p. (Les cahiers de recherches du CRLMC.)
- JAUSS Hans Robert.** *Pour une esthétique de la réception.* Paris : Gallimard, 2007. 333 p. (Tel.)
- JEUDY Henri-Pierre.** *L'absence de l'intimité : sociologie des choses intimes.* Belval : Circé, 2007. 150 p.
- JOST François.** *Introduction à l'analyse de la télévision.* Paris : Ellipses, 2004. 174 p. (Infocom.)
- JOST François.** *Le culte du banal : de Duchamp à la télé-réalité.* Paris : CNRS Éditions, 2007. 150 p. (Sociologie/ethnologie/anthropologie.)
- JOUBERT Joseph.** *Carnets.* Paris : Gallimard, 1994. T.1. 664 p. (Nrf.)
- JULLIEN Marc-Antoine.** *Essai sur l'emploi du temps (1808).* Paris : Anthropos, 2006. 136 p. (Éducation.)
- K. Loriane.** *15 ans, clandestine : journal d'une adolescente sans papiers.* Paris : J'ai Lu, 2008. 285 p.
- KAENEL André, LEJEUNE Catherine & ROSSIGNOL Marie-Jeanne.** « Cultural Studies : introduction ». In KAENEL André, LEJEUNE Catherine & ROSSIGNOL Marie-Jeanne (Dir.). *Cultural Studies. Études culturelles.* Nancy : Presses universitaires de Nancy, 2003. 193 p. Disponible sur <[http://www.univ-nancy2.fr/UFRLCE/DepAnglais/recherche/IDEA/IDEA/Cultural\\_Studies/Publications/cultural\\_studies.pdf](http://www.univ-nancy2.fr/UFRLCE/DepAnglais/recherche/IDEA/IDEA/Cultural_Studies/Publications/cultural_studies.pdf)> (02.10.11.)

- KAUFMANN Jean-Claude.** *L'entretien compréhensif.* Paris : Nathan, 2003. 127 p. (128 Sociologie.)
- LABRO Philippe.** *Des cornichons au chocolat.* Paris : Éditions France Loisirs, 2007. 235 p. (Piment.)
- LACAN Jacques.** *Écrits I.* Paris : Seuil, 1966. 289 p.
- LAURENT Alain.** *Histoire de l'individualisme.* Paris : Presses Universitaires de France, 1993. 126 p. (Que sais-je ?.)
- LEJEUNE Philippe.** *Cher cahier... : témoignages sur le journal personnel.* Paris : Gallimard, 1989. 254 p. (Témoins.)
- LEJEUNE Philippe.** *Le moi des demoiselles : enquête sur le journal de jeune fille.* Paris : Seuil, 1993. 454 p. (La couleur de la vie.)
- LEJEUNE Philippe.** *Le pacte autobiographique.* Paris : Seuil, 1996. 381 p. (Points.)
- LEJEUNE Philippe.** *Les brouillons de soi.* Paris : Seuil, 1998. 426p. (Poétique.)
- LEJEUNE Philippe.** *Cher écran : journal personnel, ordinateur, Internet.* Paris : Seuil, 2000. 443 p. (La couleur de la vie.)
- LEJEUNE Philippe.** *Signes de vie : le pacte autobiographique 2.* Paris : Seuil, 2005. 273 p.
- LEJEUNE Philippe & BOGAERT Catherine.** *Le journal intime : histoire et anthologie.* Paris : Textuel, 2006. 506 p.
- LEJEUNE Philippe.** *L'autobiographie en France.* Paris : Armand Colin, 2010. 216 p. (Cursus.)
- LELEU Michèle.** *Les journaux intimes.* Paris : PUF., 1952. 354 p.
- LIPOVETSKY Gilles.** *L'ère du vide.* Paris : Gallimard, 1990. 314 p.
- LOCKE John.** *Essai sur l'entendement humain : Livres I et II.* Paris : J. Vrin, 2001. 640 p.
- LOCKE John.** *Essai sur l'entendement humain : Livres III et IV.* Paris : J. Vrin, 2006. 733 p.
- MADELÉNAT Daniel.** *L'intimisme.* Paris : PUF, 1989. 244 p. (Littératures modernes.)
- MADemoiselle MONNIOT.** *Le journal de Marguerite : les deux années préparatoires à la première communion.* Paris : Librairie Périsse Frères, 1861. T.1. 396 p.

- MADemoiselle Monniot.** *Le journal de Marguerite : Marguerite à vingt ans.* Paris : Librairie Périsse Frères, 1868. T.2. 319 p.
- MAINGUENEAU Dominique.** *Genèses du discours.* Bruxelles : Mardaga, 1984. 209 p. (Philosophie et langage.)
- MANCAS MAGDALENA Silvia.** « Le retour à soi dans la nouvelle autobiographie : sur le rapport entre (auto)hospitalité et mensonge ». In MONTANDON Alain (Dir.). *De soi à soi : l'écriture comme autohospitalité.* Clermont-Ferrand : Presses universitaires Blaise Pascal, 2004. 284 p. (Littératures.)
- MAURIAC Claude.** *Le temps immobile.* Paris : Grasset, 1987. T.1. 544 p.
- MEHL Dominique.** *La télévision de l'intimité.* Paris : Seuil, 1998. 253 p. (Essai politique.)
- MILLET Catherine.** *La vie sexuelle de Catherine M.* Paris : Seuil, 2002. 233 p. (Points.)
- MONTAIGNE Michel (De).** *Les essais.* Paris : Livre de Poche, 2001. 1853 p. (Classiques modernes.)
- MORIN Edgar & LE MOIGNE Jean-Louis.** *L'intelligence de la complexité.* Paris : L'Harmattan, 1999. 332 p. (Cognition et formation.)
- MUCCHIELLI Alex.** *Dictionnaire des méthodes qualitatives en sciences humaines et sociales.* Paris : Armand Colin, 1996. 296 p.
- MUCCHIELLI Alex.** *L'identité.* Paris : PUF, 2003. 127 p. (Que sais-je ?.)
- MYMOON Yaël.** *Journal super pas intime.* Paris : Privé, 2010. 204 p.
- NIN Anaïs.** *Journal : 1931-1934.* Paris : Stock, 1969. T.1. 382 p.
- NIN Anaïs.** *Journal : 1934-1939.* Paris : Stock, 1970. T.2. 376 p.
- NIN Anaïs.** *Journal : 1939-1944.* Paris : Stock, 1971. T.3. 396 p.
- NIN Anaïs.** *Journal : 1944-1947.* Paris : Stock, 1973. T.4. 314 p.
- NIN Anaïs.** *Journal : 1947-1955.* Paris : Stock, 1974. T.5. 370 p.
- NIN Anaïs.** *Journal : 1955-1966.* Paris : Stock, 1977. T.6. 504 p.
- NIN Anaïs.** *Le roman de l'avenir.* Paris : Stock, 1973. 320 p.
- NIN Anaïs.** *Journal de l'enfance ; 1914-1919.* Paris : Stock, 1979. 418 p.
- NIN Anaïs.** *Le feu : journal inédit et non expurgé des années 1934-1937.* Paris : Stock,



1997. 533 p. (Nouveau cabinet cosmopolite.)

**NIN Anaïs.** *Comme un arc-en-ciel : journal inédit et non expurgé des années 1937-1939.* Paris : Stock, 1999. 500 p. (Nouveau cabinet cosmopolite.)

**NIN Anaïs.** *Journal de l'amour : journal inédit et non expurgé des années 1932-1939.* Paris : Le livre de poche, 2003. 1402 p. (La pochothèque.)

**NIN Anaïs.** *Journaux de jeunesse : 1914-1931.* Paris : Stock, 2010. 1395 p. (La cosmopolite.)

**OGIEN Albert & FORNEL Michel (De.).** *Bourdieu, théoricien pratique.* Raisons pratiques n°21. Paris : EHESS, 2011. 283 p.

**OVIDE.** *Les métamorphoses.* Angers : Société française d'imprimerie d'Angers, 1930. T.3 150 p. (Collection des universités de France.)

**PACHET Pierre.** *Les baromètres de l'âme : naissance du journal intime.* Paris : Hatier, 1990. 139 p. (Brèves Littérature.)

**PAILLÉ Pierre & MUCCHIELLI Alex.** *L'analyse qualitative en sciences humaines et sociales.* Paris : Armand Colin, 2012. 424 p. (U.)

**PASCAL Blaise.** *Pensées.* Paris : Gallimard, 1977. T II. 434 p. (Folio Classique.)

**PASINI Willy.** *Éloge de l'intimité.* Paris : Payot, 1996. 284 p. (Petite Bibliothèque Payot.)

**PEREC Georges.** *L'infra-ordinaire.* Paris : Seuil, 1995. 121 p. (Librairie du XXIe siècle.)

**PERROT Michelle.** *Les femmes ou les silencieuses de l'histoire.* Paris : Flammarion, 1998. 493 p.

**PIEGAY-GROS Nathalie.** *Le lecteur.* Paris : Flammarion, 2002. 255 p.

**PLUTARQUE.** *Vies parallèles.* Paris : Gallimard, 2001. 2291 p. (Quarto.)

**POZZI Catherine.** *Journal : 1913-1914.* Paris : Seghers, 1990. 678 p. (Pour mémoire.)

**RANNOUX Catherine.** *Les fictions du journal littéraire : Paul Léautaud, Jean Malaquais, Renaud Camus.* Genève : Droz, 2004. 216 p.

**REBILLARD Franck.** *Le web 2.0 en perspective : une analyse socio-économique de l'Internet.* Paris : L'Harmattan, 2007. 158 p. (Questions contemporaines.)

**REBOUL Pierre (Dir.).** *Intime, intimité, intimisme.* Lille : Éditions universitaires de Lille,

1976. 224 p.

**ROUSSEAU Jean-Jacques.** *Les rêveries du promeneur solitaire.* Paris : Dunod, 1997. 272 p. (Classiques Garnier.)

**ROUSSEAU Jean-Jacques.** « Rousseau juge de Jean-Jacques : dialogues ». In *Œuvres Complètes.* Paris : Gallimard, 1959. T.1. 1963 p. (Nrf.)

**ROUSSEAU Jean-Jacques.** *Les confessions.* Paris : Honoré Champion, 2010. 896 p. (Champion Classiques.)

**ROUSSET Jean.** *Le lecteur intime : de Balzac au journal.* Paris : Corti, 1986. 220 p.

**RUANO-BORBALAN Jean-Claude (Dir.).** *L'identité : l'individu ; le groupe ; la société.* Auxerre : Sciences Humaines Éditions, 1998. 394 p.

**SAINT AUGUSTIN.** *Œuvres Complètes.* Paris : Gallimard, 1998. T.1. 1520 p. (Nrf.)

**SAUVAGEOT Anne.** *Sophie Calle : l'art caméléon.* Paris : PUF, 2007. 300 p. (Perspectives critiques.)

**SCHURMANS Marie-Noëlle.** *Les solitudes.* Paris : PUF, 2003. 290 p. (Sociologie d'aujourd'hui.)

**SEMPRUN Jorge.** *L'écriture ou la vie.* Paris : Gallimard, 1994. 318 p.

**SENNETT Richard.** *Les tyrannies de l'intimité.* Paris : Seuil, 1995. 282 p. (La couleur des idées.)

**SIMONET-TENANT Françoise.** *Le journal intime : genre littéraire et écriture ordinaire.* Paris : Nathan Université, 2001. 128 p. (128.)

**SIMONET-TENANT Françoise.** *Le journal intime : genre littéraire et écriture ordinaire.* Paris : Téraèdre, 2004. 191 p. (L'écriture de la vie.)

**SIMONET-TENANT Françoise.** *Journal personnel et correspondance (1785-1939) ou les affinités électives.* Louvain-la-Neuve : Academia Bruylant, 2009. 244 p.

**SOUCHIER Emmanuel, JEANNERET Yves & LE MAREC Joëlle (Dir.).** *Lire, écrire, réécrire : objets, signes et pratiques des médias informatisés.* Paris : Bibliothèque publique d'information, 2003. 349 p. (Études et recherche.)

**STENDHAL.** *Journal : 1801-1805.* Paris : Librairie ancienne Honoré Champion, 1923. T.1. 448 p.

**STENDHAL.** *Journal : 1805-1808.* Paris : Librairie ancienne Honoré Champion, 1932. T.2. 521 p.

**STENDHAL.** *Journal : 1809-1811.* Paris : Librairie ancienne Honoré Champion, 1932. T.3. 507 p.

**STENDHAL.** *Journal : 1811-1812.* Paris : Librairie ancienne Honoré Champion, 1934. T.4. 340 p.

**STENDHAL.** *Journal : 1813-1818.* Paris : Librairie ancienne Honoré Champion, 1934. T.5. 342 p.

**THÉVOZ Michel.** *Le miroir infidèle.* Paris : Les Éditions de Minuit, 1996. 141 p. (Critique.)

**TISSERON Serge.** *L'intimité surexposée.* Paris : Ramsay, 2001. 179 p. (Pluriel.)

**TOURNIER Michel.** *Journal extime.* Paris : La Musardine, 2002. 236 p.

**VALÉRY Paul.** *Études Littéraires, Stendhal.* In *Variété.* Paris : Gallimard, 1957. p.569-571 (La Pléiade.)

**VEDEL Thierry.** « Introduction à une socio-politique des usages ». In VITALIS André (Dir.). *Médias et nouvelles technologies : pour une socio-politique des usages.* Rennes : Apogée, 1994. p.13-34.

**VITALIS André.** « La part de la citoyenneté dans les usages ». In VITALIS André (Dir.). *Médias et nouvelles technologies : pour une socio-politique des usages.* Rennes : Apogée, 1994. p.35-43.

**WOOLF Virginia.** *Journal d'adolescence : 1897-1900.* Paris : Stock, 1993. 603 p. (Nouveau cabinet cosmopolite.)

## REVUES ET ARTICLES DE REVUE

**AMOSSY Ruth.** « Faut-il intégrer l'argumentation dans l'analyse du discours ? Problématiques et enjeux ». In *L'analyse du discours entre critique et argumentation*. Argumentation et analyse du discours n°9 [En ligne], octobre 2012. Disponible sur <<http://aad.revues.org/1346>> (06.01.11.)

**AUPEIX Anaïs.** « Le journal intime en ligne : entre espace à soi et lieu d'échange ». In *Réseaux sociaux et lien social*. Empan n°76. Toulouse : Érès, 2009. p.51-56.

**AUPEIX Anaïs.** « Reconfiguration de la notion d'intimité : l'exemple du journal intime en ligne ». In *L'art de l'intime*. Raison Publique n°14. Paris : Presses de l'Université Paris-Sorbonne, avril 2011. p.353-366.

**BAWIN Bernadette & DANDURAND Renée B. (Dir.).** *De l'intimité*. Sociologie et sociétés vol.35, n°2 Montréal : Presses de l'Université de Montréal, automne 2003. 230 p.

**BEAUDOIN Valéry & VELKOVSKA Julia.** « Constitution d'un espace de communication sur Internet (forums, pages personnelles, courrier électronique...) ». In *Internet : un nouveau mode de communication ?*. Réseaux Vol.17, n°97. Paris : Lavoisier, 1999. p.121-177.

**BIASI Pierre-Marc (De.).** « Le papier, fragile support de l'essentiel ». In *Pouvoirs du papier*. Les cahiers de la médiologie n°4. Paris : Gallimard, 2<sup>ème</sup> semestre 1997. p.7-17.

**BOENISCH Gilles.** « François Jost, le culte du banal : de Duchamp à la télé-réalité ». In *Annoncer la mort*. Questions de communication n°19. Nancy : Presses universitaires de Nancy, 2011. p.361-362. Disponible sur <<http://questionsdecommunication.revues.org/2831>> (10.05.12.)

**BOISSON Marine.** « Christopher Lasch, la culture du narcissisme : la vie américaine à un âge de déclin des espérances ». In *Repenser l'état social*. Raisons politiques n°6. Paris : Presses de Sciences Po, 2000/2. Disponible sur <[www.cairn.info/revue-raisons-politiques-2002-2-page-165.htm](http://www.cairn.info/revue-raisons-politiques-2002-2-page-165.htm)> (20.05.12.)

**BOUGNOUX Daniel.** « Acheminement du sens, de la pragmatique à la médiologie ». In *Un demi-siècle d'études en communication*. Recherches en communication n°11. Louvain : UCL, 1999. p.93-112.

**BROQUA Christophe.** « Enjeux des méthodes ethnographiques dans l'étude des sexualités entre hommes ». In *Journal des anthropologues* [En ligne], décembre 2001. Disponible sur <<http://jda.revues.org/3320>> (14.05.13.)

**CARDON Dominique, JEANNE-PERRIER Valérie, LE CAM Florence & PÉLISSIER Nicolas (Dir.).** *Autopublications*. Réseaux n°137. Paris : La Découverte, 2006/3. 260 p.

**CARDON Dominique, JEANNE-PERRIER Valérie, LE CAM Florence & PÉLISSIER Nicolas (Dir.).** *Les blogs*. Réseaux n°138. Paris : La Découverte, 2006/4. 286 p.

**CARDON Dominique.** « Le design de la visibilité : un essai de cartographie du web 2.0 ». In *Réseaux sociaux de l'Internet*. Réseaux n°152. Paris : La Découverte, 2008/6. Disponible sur <<http://www.cairn.info/revue-reseaux-2008-6-p-93.htm>> (22.05.12.)

**CALLE-GRUBER Mireille.** « Journal intime et destinataire textuel ». *Poétique* n°59. Paris : Seuil, septembre 1984. p. 389-391.

**CEFAÏ Daniel & AMIRAUX Valérie.** « Les risques du métier. Engagements problématiques en sciences sociales. Partie 1 ». In *Cultures & Conflits* [En ligne] n°47, automne 2002. Disponible sur <<http://conflits.revues.org/829>> (10.05.13.)

**CHARMILOT Maryvonne & DAYER Caroline.** « Démarche compréhensive et méthodes qualitatives : clarifications épistémologiques ». In *Actes du Colloque Bilan et perspectives de la recherche qualitative*. Recherches qualitatives Hors-série n°3. Québec : ARQ, 2007. p.126-139.

**CHARTIER Roger.** « Du codex à l'écran : les trajectoires de l'écrit ». In *Textualité et nouvelles technologies*. *Éc/artS* n°2. Paris : Cellule Écarts, 2007. p.41-47.

**COSTECHAREIRE Céline.** « Laurence Le Douarin, le couple, l'ordinateur, la famille » In *Lectures* [En ligne], décembre 2007. Disponible sur <<http://lectures.revues.org/504>> (25.06.12.)

**CZECHOWSKI Nicole (Dir.).** *L'intime : protégé, dévoilé, exhibé*. *Autrement* n°81. Paris : Seuil, juin 1986. 204 p.

**DAKHLIA Jamil.** « People et politique : un mariage contre nature ? Critères et enjeux de la peopolisation ». In *Crises rhétoriques, crises démocratiques*. *Questions de communication* n°12. Nancy : Presses universitaires de Nancy, 2007. Disponible sur <<http://questionsdecommunication.revues.org/2417>> (20.05.12.)

**DAVALLON Jean.** « La médiation : la communication en procès ? ». In *Médiations et médiateurs*. MEI n°19. Paris : L'Harmattan, février 2004. p. 37-59.

**DEBRAY Régis.** « Les révolutions médiologiques dans l'Histoire : pour une approche comparative ». In *Les acteurs des bibliothèques*. BFF T.45. Villeurbanne : Enssib, 2000. p.4-12.

**DESEILLIGNY Oriane.** « Journaux personnels en ligne : les marqueurs communicationnels ». In *La "valeur" de la médiation littéraire*. Communication & langages n°150. Paris : Armand Colin, décembre 2006. p.17-33.

**DESEILLIGNY Oriane.** « Du journal intime au blog ». In *L'écriture au risque du réseau*. Communication & langages n°155. Paris : Armand Colin, mars 2008. p.45-62.

**DUBIED Annick.** « L'information-people, entre rhétorique du cas particulier et récits de l'intimité ». In *L'information people* Communication n°27/1. Paris : Le Seuil, 2009. Disponible sur <<http://communication.revues.org/index1257.html>> (23.05.12.)

**ERNAUX Annie.** « Vers un je transpersonnel ». In *Autofictions & Cie*. RITM n°6. Paris : Université de Paris X : 1993. p.219-221.

**ERTZSCHEID Olivier.** « L'homme, un document comme les autres ». In *Traçabilité et réseaux*. Hermès n°53. Paris : CNRS Éditions, 2009. p.33-41.

**GENARD Jean-Louis & ROCA I ESCODA Marta.** « La " rupture épistémologique " du chercheur au prix de la trahison des acteurs ? Les tensions entre postures " objectivante " et " participante " dans l'enquête sociologique ». In *Responsabilité sociale et éthique de la recherche*. Éthique publique vol.12 n°1. Québec : Nota Bene, 2010. Disponible sur <<http://ethiquepublique.revues.org/210>> (11.05.13.)

**GIAMI Alain.** « Les récits sexuels : matériaux pour une anthropologie de la sexualité ». In *Anthropologie des sexualités*. Journal des anthropologues n°82-83. Charenton-Le-Pont : AFA, 2000. Disponible sur <<http://jda.revues.org/3314>> (14.05.13.)

**GUILLAUME Marc.** « Le luxe de la lenteur ». In *Pouvoirs du papier*. Les cahiers de la médiologie n°4. Paris : Gallimard, 2<sup>ème</sup> semestre 1997. p.19-31.

**HÉRAULT Adeline & MOLINIER Pierre.** « Les caractéristiques de la communication sociale via Internet ». In *Réseaux sociaux et lien social*. Empan n°76. Toulouse : Érès, 2009. p.13-21.

**HERPIN Nicolas.** « Sennett Richard, Les tyrannies de l'intimité ». In *Psychologie sociale*. Revue française de sociologie n°21-2. Paris : Presses de Sciences Po, 1980. p.308-309.

**JEANNERET Yves & OLIVIER Bruno.** « L'invention problématique d'un champ ». In *Les sciences de l'information : savoirs et pouvoirs*. Hermès n°38. Paris : CNRS Éditions, 2004. p.27-29.

**JEANNERET Yves.** « La relation entre médiation et usage dans les recherches en information-communication en France ». In *Information, knowledge and learning : access and uses*. RECIIS, Vol.3, n°3. Rio de Janeiro : septembre 2009. Disponible sur <<http://www.reciis.cict.fiocruz.br/index.php/reciis/article/view/276/320>> (16.06.13.)

**LANI-BAYLE Martine (Dir.)**. *Les écritures de soi : entre sciences et littérature*. Chemin de formation n°6. Université de Nantes : Éditions du Petit Véhicule, Octobre 2003.

**LE MAREC Joëlle.** « Situations de communication dans la pratique de recherche : du terrain aux composites ». In *Questions de terrain*. Études de communication n°25. Lille : Université Lille-3, 2002/1. Disponible sur <<http://edc.revues.org/index831.html>> (01.07.12.)

**LEROUX Pierre.** « Jamil Dakhli, *Politique people* ». In *Pathologies sociales de la communication*. Questions de communication n°15. Nancy : Presses universitaires de Nancy, 2009. Disponible sur <<http://questionsdecommunication.revues.org/1008>> (10.05.12.)

**MALO Annie.** « La construction du sens et la part de la voix du chercheur : une illustration basée sur une recherche menée dans le champ de recherche sur la formation à l'enseignement à partir d'une perspective non déficitaire ». In *Approches inductives*. Recherches qualitatives vol.26 (2). Québec : ARQ, 2006. p. 66-84.

**MARTUCCELLI Danilo.** « Figures de la domination ». In *Sociologie de la morale et philosophie*. Revue française de sociologie vol.45. Paris : Presses de Sciences Po, 2004/3. p. 469-497.

**MATTHEY Laurent.** « Éthique, politique et esthétique du terrain : cinq figures de l'entretien compréhensif ». In *Cybergeog* [En ligne], mai 2005. Disponible sur <<http://cybergeog.revues.org/3426>> (28.06.12.)

**MEHL Dominique.** « La télévision relationnelle ». In *Communication et liens sociaux*. Cahiers internationaux de sociologie n°112. Paris : PUF, 2001/1. p. 63-95. Disponible sur <<http://www.cairn.info/revue-cahiers-internationaux-de-sociologie-2002-1-page-63.htm#citation>> (30.04.12.)

**PALDACCI Matthieu.** « Les quatre mondes du journal intime en ligne : analyse statistique d'un corpus de journaux intimes écrits et publiés sur Internet (enquête) ». In *Urbanités. Terrains & travaux* n°5. Paris : ENS Cachan, 2003/2. p.7-30.

**QUÉRÉ Louis.** « L'espace public : de la théorie politique à la métathéorie sociologique ». In *Les espaces publics*. Quaderni n°18. Paris : Éditions MSH, Automne 1992. p.75-92.

**RAMOGNINO Nicole.** « Des réflexions sur quelques controverses à propos de l'analyse qualitative en sociologie ». In *Sociologies* [En ligne], février 2013. Disponible sur <<http://sociologies.revues.org/4276>> (8.06.13.)

**RASTIER François.** « Discours et texte ». In *Revue-texto.net*. juin 2005. Disponible sur : <[http://www.revue-texto.net/Reperes/Themes/Rastier\\_Discours.html](http://www.revue-texto.net/Reperes/Themes/Rastier_Discours.html)> (10.06.13.)

**SCHURMANS Marie-Noëlle.** « L'approche compréhensive et qualitative dans la recherche en formation ». In *La formation et la recherche*. Éducation permanente n°177. Paris : EHESS, 2008. p.91-103.

**SERVOISE Sylvie (Dir.).** *L'art de l'intime*. Raison publique n°14. Paris : Presses de l'Université Paris-Sorbonne, avril 2011. 471 p.

**THIAULT Florence.** « Recherche indigène et familiarité avec l'objet de recherche ». In *Parcours de recherche en SIC : littérature scientifique, méthodes et terrain*. Études de communication n°32. Lille : Université Lille-3, 2009/1. Disponible sur <<http://edc.revues.org/914>> (16.05.13.)

**VALLEE Yves.** « Reality shows, réalités télévisuelles et déréalisation ». In *Science(s) de la communication*. Quaderni n°23. Paris : Éditions MSH, printemps 1994.

**VAN DAMME Stéphane.** « Comprendre les Cultural Studies : une approche d'histoire des savoirs ». In *Penser avec, penser contre*. Revue d'histoire moderne et contemporaine n°51-4bis. Paris : Belin, 5/2004. p.48-58.

**VELKOVSKA Julia.** « L'intimité anonyme dans les conversations électroniques sur les webchats ». In *Sociologie du travail* vol.44 n°2. Paris : Sciences Po - CNRS, 2002. p.193-213.



**WESEMAEL Sabine (Von).** « L'ère du vide ». In *Le fantastique dans la Littérature européenne*. Revue des Littératures de l'Union européenne n°1. Bologne : Clueb, septembre 2005. p.85-97.

## **MÉMOIRES UNIVERSITAIRES**

**AUPEIX Anaïs.** *Suicide des jeunes et médias de presse. Entre médiation et réticences, responsabilité et carences : quel(s) regard(s) sur la mort libre ?*. Mémoire de Master 1 en sciences de l'information et de la communication. Université Toulouse I & III : 2007. 134 p.

**AUPEIX Anaïs.** *Le journal intime à l'heure d'Internet, entre adaptations et mutations : pour une redéfinition du statut des acteurs*. Mémoire de Master 2 en sciences de l'information et de la communication. Université Toulouse II : 2008. 156 p.

**DUBOIS-BOUCHERAUD Simon.** *Les écritures du moi, genèse et créativité : les mises en scène d'Anaïs Nin (1931-1942)*. Avis de soutenance de Thèse de doctorat en études anglophones, Université Paul Valéry : 2011. Disponible sur <<http://www.item.ens.fr/index.php?id=577898>> (25.09.11.)

**FAURY Mélodie.** *Parcours de chercheurs. De la pratique de recherche à un discours sur la science : quels rapports identitaires et culturels aux sciences ?*. Thèse de doctorat en sciences de l'information et de la communication. ENS Lyon : 2012. 425 p.

**FERJOUX Céline.** *Les journaux intimes sur Internet*. Mémoire de DESS en sciences de l'information et de la communication. Institut français de presse : 2011.

**GIL Muriel.** *Séries télé : pour une approche communicationnelle d'un objet médiatique*. Thèse de doctorat en sciences de l'information et de la communication. Université Toulouse II : 2011. 567 p.

**HÉRAULT Adeline.** *Les enjeux relationnels de la communication médiatisée par Internet : étude compréhensive d'usages singuliers*. Thèse de doctorat en sciences de l'information et de la communication. Université Toulouse II : 2008. 517 p.

**MOLINIER Pierre.** *Pour une microsociologie de la réception du DVD : usages et herméneutique cinématographiques*. Habilitation à Diriger des Recherches en sciences de

l'information et de la communication. Université Toulouse II : 2003.

**RABBE Marie-Paule.** *Journal intime et stratégies de personnalisation à l'adolescence.* Thèse de doctorat en sciences du comportement et de l'éducation. Université Toulouse II : 1988. 385 p.

**RAUTURIER Maud.** *Anaïs Nin et la quête d'une écriture de l'intime : étude comparée des influences littéraires de langue française et de langue anglaise.* Thèse de doctorat en littérature française et comparée. Université de Strasbourg : 2011. 450 p. Disponible sur <[http://scd-theses.u-strasbg.fr/2170/01/RAUTURIER\\_Maud\\_2011.pdf](http://scd-theses.u-strasbg.fr/2170/01/RAUTURIER_Maud_2011.pdf)> (06.05.11.)

**RENARD Julie.** *La médiation du manga en France : un long processus de légitimation.* Thèse de doctorat en sciences de l'information et de la communication. Université Toulouse II : 2011. 434 p.

**TINEL Muriel.** *L'autoportrait cinématographique.* Thèse de doctorat en sciences du langage. EHESS-Paris : 2004. 414 p.

## RESSOURCES ÉLECTRONIQUES

**BOUTIN Perrine & SEURRAT Aude.** *Éducation aux médias et Sciences de l'information et de la communication : quelles définitions de la médiation.* Actes du 16<sup>ème</sup> Congrès de la SFSIC. Compiègne, 13-15 juin 2008. Disponible sur <[http://www.sfsic.org/congres\\_2008/spip.php?article143](http://www.sfsic.org/congres_2008/spip.php?article143)> (15.01.11.)

**DAKHLIA Jamil.** « Une coproduction politico-médiatique : discours, logiques et valeurs de la "peopolitique" française ». Actes du colloque *Le français parlé dans les médias : les médias et le politique.* Lausanne : 2009. Disponible sur <[http://www.unil.ch/webdav/site/clsl/shared/Actes\\_FPM\\_2009/DakhliAFP2009.pdf](http://www.unil.ch/webdav/site/clsl/shared/Actes_FPM_2009/DakhliAFP2009.pdf)> (31.05.12.)

**ESTIENNE Yannick.** « Un monde de verre : Facebook ou les paradoxes de la vie privée (sur)exposée ». Actes du 15<sup>ème</sup> Colloque Creis-Terminal *Les libertés à l'épreuve de l'informatique.* 10-11 juin 2010. Disponible sur <<http://www.lecreis.org/colloques%20creis/2010/Communication-Estienne-CREIS.pdf>> (24.05.12.)

**LAOUYEN Mounir.** « L'autofiction : une réception problématique ». In *Fabula.org.* Disponible sur <<http://www.fabula.org/colloques/frontieres/208.php>> (05.04.11.)

**LEJEUNE Philippe.** « Qu'est-ce que le pacte autobiographique ? ». In *Autopacte.org*. Disponible sur <[http://www.autopacte.org/pacte\\_autobiographique.html](http://www.autopacte.org/pacte_autobiographique.html)> (10.02.11.)

**LEJEUNE Philippe.** « Journaux feuillets ». In *Autopacte.org*. Disponible sur <[http://www.autopacte.org/journaux\\_feuillets\\_1.html](http://www.autopacte.org/journaux_feuillets_1.html)> (10.01.11.)

**LEJEUNE Philippe.** « Marie Bashkirtseff ». In *Autopacte.org*. Disponible sur <[http://www.autopacte.org/Marie\\_Bashkirtseff.html#marieparledesonjournal](http://www.autopacte.org/Marie_Bashkirtseff.html#marieparledesonjournal)> (10.03.11.)

**LEJEUNE Philippe.** « Combien de diaristes en France ? ». In *Autopacte.org*. Disponible sur <<http://www.autopacte.org/Statistiques.html>> (10.07.11.)

**LEJEUNE Philippe.** « Cher écran. Un an après. Journal : 3 octobre - 7 novembre 2000 ». In *Autopacte.org*. Disponible sur <[http://www.autopacte.org/un\\_an\\_apr%26E8s.html](http://www.autopacte.org/un_an_apr%26E8s.html)> (10.08.12.)

**LEJEUNE Philippe.** « Aux origines du journal personnel (France 1750-1815) ». In *Autopacte.org*. Disponible sur <<http://www.autopacte.org/Origine.html>> (18.02.13.)

**LEJEUNE Philippe.** « Le journal comme " antifiction " ». Communication Colloque *Diaris I Diaristis*. In *Autopacte.org*. 10-12 Novembre 2005. Disponible sur <<http://www.autopacte.org/Antifiction.html>> (10.07.11.)

**LEJEUNE Philippe.** *Génétique et autobiographie IV : Anne Frank*. Communication CLELIA, 2007. Disponible sur <[http://www.fabula.org/atelier.php?G%26acute%3Bn%26acute%3Btique\\_et\\_autobiographie\\_4\\_%26%23150%3B\\_Anne\\_Frank](http://www.fabula.org/atelier.php?G%26acute%3Bn%26acute%3Btique_et_autobiographie_4_%26%23150%3B_Anne_Frank)> (01.07.11.)

**MAINGUENEAU Dominique.** *Les tendances françaises en analyse du discours*. Compte-rendu conférence Université d'Osaka. 18 novembre 1998. Disponible sur <<http://www.lang.osaka-u.ac.jp/~benoit/fle/conferences/maingueneau.html>> (06.01.11.)

**MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE.** *Filles et garçons sur le chemin de l'égalité, de l'école à l'enseignement supérieur*. Paris : Depp, mars 2013. 40 p. Disponible sur <[http://cache.media.education.gouv.fr/file/2013/69/7/DEPP-filles-garcons-2013\\_243697.pdf](http://cache.media.education.gouv.fr/file/2013/69/7/DEPP-filles-garcons-2013_243697.pdf)> (10.02.13.)

**POULAIN Martine.** *Littérature, écriture, lecture*. Bulletin des bibliothèques de France T.46. Paris : BBF, 1996. Disponible sur <<http://bbf.enssib.fr/sdx/BBF/frontoffice/1996/01/document.xsp?id=bbf-1996-01-0127-010/1996/01/fam-critique/critique&statutMaitre=non&statutFils=non>> (12.06.12.)

**SOMMELET Danièle.** *L'enfant et l'adolescent : un enjeu de société, une priorité du*

*système de santé*. Rapport public du ministère de la Santé et des Solidarités. Paris : La documentation française, Avril 2007. 950 p. Disponible sur <<http://www.ladocumentationfrancaise.fr/var/storage/rapports-publics/074000282/0000.pdf>> (10.03.11.)

**TRÉDAN Olivier.** *Les phénomènes d'autopublication : quelle interaction avec le comportement des adolescents ? L'exemple des blogs*. Conférence pour les professeurs documentalistes. Rouen : mars 2005. Disponible sur <<http://documentaliste.ac-rouen.fr/spip/spip.php?article79>> (20.05.12.)

**TRÉDAN Olivier.** *Le blog dans tous ses états*. Conférence Lanvollon : 23 janvier 2009. Disponible sur <[http://www.dailymotion.com/video/x8am2z\\_historique-des-blogs\\_tech](http://www.dailymotion.com/video/x8am2z_historique-des-blogs_tech)> (25.05.12.)

**VITALIS André.** « Informatique et libertés : une problématique toujours pertinente ». Actes du colloque *Que ne peut l'informatique ?*. CNAM : Paris, 27, 28 & 29 octobre 1999. Disponible sur <<http://cazes.cnam.fr/QNPI/Actes/InformatiqueLiberte.html>> (5.04.13.)



# TABLE DES MATIÈRES

---

<b>INTRODUCTION GÉNÉRALE</b> .....	11
Le journal intime en ligne : un objet de questionnement.....	11
Le journal intime : une complexité définitoire.....	13
Interroger l'intimité au regard d'un objet : l'exemple du journal intime.....	14
Un décloisonnement de l'objet : penser la pratique diaristique.....	15
Un décloisonnement des approches : une perspective communicationnelle .	17
Une méthodologie adaptée à notre objet.....	20
Le cadre de notre étude.....	22
Une démarche compréhensive.....	24
La définition du terrain d'enquête.....	25
Itinéraire du mémoire de thèse.....	27
<b>PREMIÈRE PARTIE - SE CACHER ? EXPLORATION GÉNÉALOGIQUE DU JOURNAL INTIME MANUSCRIT</b> .....	29
<b>INTRODUCTION TRANSITOIRE : LE JOURNAL INTIME COMME FAIT DE COMMUNICATION</b> .....	31
Une approche généalogique.....	31
Une schématisation assumée.....	31
Une approche communicationnelle.....	32
<b>I BENJAMIN CONSTANT : LA POSTURE D'UNE AUTO-DESTINATION EXCLUSIVE</b> .....	37
<b>1.1 Contextualisation</b> .....	37
1.1.1 Pourquoi Benjamin Constant ?.....	37
1.1.2 Introduction au journal.....	38
<b>1.2 Des fonctions personnelles</b> .....	41
1.2.1 Se connaître.....	42
a. Une laïcisation de l'examen de conscience.....	42
b. Une mutation de la perception de la personne.....	44

c. L'influence des idéologues.....	46
1.2.2 Se souvenir.....	48
a. Le journal intime comme garde-mémoire.....	48
b. Le journal intime comme outil de perfectionnement moral.....	49
c. L'empreinte bourgeoise.....	51
1.2.3 Se confier.....	52
a. L'exaltation du sentiment.....	52
b. Une délimitation progressive de la sphère privée.....	54
<b>1.3 Une fonction relationnelle ?.....</b>	<b>55</b>
1.3.1 Une pratique exclusivement auto-destinée ?.....	55
a. Un journal caché.....	55
b. Un journal « pur ».....	58
1.3.2 La projection d'un lectorat malgré tout ?.....	60
a. Entrée du 18 décembre 1804.....	60
b. Se connaître, se souvenir, se confier.....	61
c. Projection d'autrui et posture auctoriale.....	64
d. Les énonciataires du processus d'écriture diaristique.....	66
<b>II MARIE BASHKIRTSEFF : L'INTRONISATION DU LECTORAT.....</b>	<b>69</b>
<b>2.1 Contextualisation.....</b>	<b>69</b>
2.1.1 Pourquoi Marie Bashkirtseff ?.....	69
2.1.2 Introduction au journal.....	70
<b>2.2 La destination du journal.....</b>	<b>71</b>
2.2.1 Contexte : une vague de publications.....	71
2.2.2 <i>Gloriae cupiditate</i> .....	73
a. La tentation des arts.....	73
b. Une féministe avant l'heure.....	75
c. Le journal intime, seul espoir pour la postérité.....	77
2.2.3 Un contrat de lecture.....	78
a. Préface du journal : mai 1884.....	79
b. Le pacte autobiographique.....	80
<b>2.3 Une publication posthume.....</b>	<b>90</b>
2.3.1 Une publication organisée par son auteur.....	91
a. La valeur du témoignage.....	92

b. Les plans d'édition.....	93
2.3.2 La publication effective.....	94
a. Les problématiques de l'hétéro-édition.....	94
b. L'épuration du journal.....	96
c. Les publications successives.....	98
d. Représentations du journal.....	100
<b>III ANNE FRANK : DE LA PRATIQUE ORDINAIRE À L'ŒUVRE ÉDITÉE.....</b>	<b>103</b>
<b>3.1 Contextualisation.....</b>	<b>103</b>
3.1.1 Pourquoi Anne Frank ?.....	103
3.1.2 Introduction au journal.....	104
<b>3.2 Une histoire de l'édition mouvementée.....</b>	<b>105</b>
3.2.1 Les difficultés d'une publication.....	105
3.2.2 Une publication complexe.....	107
a. La réécriture.....	107
b. Le travail d'un père.....	109
c. La publication effective.....	110
3.2.3 Un journal composite.....	111
a. Une remise en cause de l'authenticité.....	112
b. Un double témoignage.....	115
3.2.4 Perspectives du lectorat et rétroaction.....	119
a. Entrée du 6 janvier 1944.....	119
b. Les adaptations en vue de la publication.....	120
c. Typologie des motifs d'adaptation.....	126
d. La complexité de la médiation de l'intime.....	130
<b>3.3 Une pratique culturelle genrée.....</b>	<b>133</b>
3.3.1 Les représentations du journal intime en tant que genre littéraire.....	133
a. L'institution en genre.....	133
b. Un sous-genre littéraire ?.....	135
3.3.2 Les représentations du journal intime en tant que pratique ordinaire.....	139
a. Une entrée dans les mœurs.....	139
b. Les études sur la pratique ordinaire.....	140
c. Pour un décloisonnement de l'objet.....	142
3.3.3 Les femmes écrivent, les hommes publient.....	144



a. Les silencieuses de l'histoire.....	144
b. Le journal de jeune fille.....	147
c. Le journal d'adolescence moderne.....	151
<b>IV ANAÏS NIN : L'IMPOSSIBLE TRANSPARENCE À SOI.....</b>	<b>155</b>
<b>4.1 Contextualisation.....</b>	<b>155</b>
4.1.1 Pourquoi Anaïs Nin ?.....	155
4.1.2 Introduction au journal.....	156
<b>4.2 Une publication anthume.....</b>	<b>157</b>
4.2.1 Le journal intime comme œuvre maîtresse.....	158
a. Entrée du 10 janvier 1937.....	158
b. Le journal versus la fiction.....	160
c. L'« authenticité humaine du journal ».....	163
4.2.2 Le travail d'une artiste.....	165
a. Les rumeurs.....	165
b. La réécriture et la publication.....	167
c. Les critiques.....	170
<b>4.3 Une nouvelle vision de l'expression de soi.....</b>	<b>173</b>
4.3.1 Une remise en cause du pacte de référentialité.....	173
a. Une conception personnelle de la « vérité ».....	173
b. Les apports de la psychanalyse.....	175
4.3.2 Un renouvellement du genre autobiographique.....	177
a. Le regard sur soi : un miroir déformant.....	177
b. La présentation de soi.....	179
c. La question de la sincérité.....	180
d. La perspective autofictionnelle.....	183
<b>CONCLUSION TRANSITOIRE : DU JOURNAL INTIME MANUSCRIT AU JOURNAL</b>	
<b>INTIME EN LIGNE.....</b>	<b>187</b>
L'intronisation du lectorat : de la destination à la publicisation.....	187
Une promesse à soi-même : la fidélité au texte.....	188
Un fil conducteur : une simultanéité écriture/lecture.....	190

## DEUXIÈME PARTIE - SE MONTRER ? CONTEXTUALISATION

### CONTEMPORAINE DU JOURNAL INTIME EN LIGNE..... 193

#### I MODALITÉS CONTEMPORAINES DE L'EXPOSITION DE L'INTIMITÉ..... 195

##### 1.1 L'exposition de l'intimité : état des lieux..... 196

###### 1.1.1 Une intimité surexposée..... 196

a. Une thématique surexploitée par les médias..... 196

b. ... Et au cœur des créations artistiques contemporaines..... 200

c. Une esthétique du quotidien..... 202

d. Une vie privée à protéger..... 204

e. Une initiative personnelle..... 209

###### 1.1.2 Discours critiques..... 212

a. Un repli sur soi..... 213

b. Une intimité de surface..... 215

c. Une redéfinition des rapports public/privé..... 217

d. Un bouleversement à relativiser..... 219

##### 1.2 Le journal intime en ligne..... 222

###### 1.2.1 Présentation..... 222

a. Apparition de la pratique..... 222

b. Du papier à l'écran..... 226

c. La publicisation sur le Web..... 230

###### 1.2.2 Journalintime.com..... 236

a. Historique du site..... 236

b. Fonctionnement général du site..... 239

c. Les journaux intimes..... 241

d. Une première approche de la pratique diaristique en ligne..... 247

#### II DISCOURS DE DIARISTES EN LIGNE..... 253

##### 2.1 Saisir les singularités..... 253

###### 2.1.1 Pour une démarche compréhensive..... 254

a. L'expert profane..... 255

b. Une part insoluble de subjectivité..... 256

###### 2.1.2 La méthode de l'entretien compréhensif..... 257

a. Une situation de communication..... 258

b. Justification du choix de la méthode..... 259

2.1.3 Le protocole d'enquête.....	262
a. Le choix des diaristes.....	263
b. La prise de contact.....	264
c. L'élaboration du guide d'entretien.....	269
d. Les conditions de la rencontre.....	270
e. La conduite des entretiens.....	273
<b>2.2 Figurer les expériences individuelles.....</b>	<b>276</b>
2.2.1 L'investigation du matériau.....	276
a. La retranscription.....	277
b. L'analyse monographique.....	277
2.2.2 La méthode du portrait.....	279
a. Justification du choix de la méthode.....	279
b. Pistes théoriques.....	280
2.2.3 Portraits de diaristes en ligne.....	282
Bérénice.....	285
Sanook.....	301
Lili.....	315
JF.....	335
Cocoon.....	357
Julia.....	373
 <b>CONCLUSION TRANSITOIRE : DE LA SAISIE DES SINGULARITÉS À LA</b>	
<b>COMPRÉHENSION DU PHÉNOMÈNE.....</b>	<b>393</b>
Le portrait : une étape intermédiaire à la conceptualisation.....	393
L'analyse transversale : l'émergence de concepts.....	394
 <b>TROISIÈME PARTIE - LES PARADOXES DE L'INTIMITÉ.....</b>	<b>397</b>
<b>I LES FONCTIONS DU JOURNAL INTIME.....</b>	<b>399</b>
<b>1.1 Des fonctions personnelles.....</b>	<b>400</b>
1.1.1 Se connaître : le journal-réflexion.....	400
1.1.2 Se souvenir : le journal garde-mémoire.....	402
1.1.3 Se confier : le journal-confiance.....	406
a. S'épancher auprès d'un confident virtuel.....	406

b. Dire les peines.....	407
<b>1.2 Une fonction relationnelle ?.....</b>	<b>409</b>
1.2.1 Un désir d'être lu.....	409
a. Une ambiguïté de l'énonciation.....	410
b. Le destinataire dans la pratique manuscrite.....	411
1.2.2 ... Mais sans bouleverser le cours de sa vie.....	414
a. Être lu par un proche.....	414
b. Être lu par un inconnu.....	415
1.2.3 Une intimité anonyme.....	416
a. Anonymat et invisibilité.....	416
b. Un statut particulier.....	419
1.2.4 Une relation virtuelle.....	420
a. Des lecteurs abstraits.....	420
b. Quand le lecteur prend forme.....	421
c. Un lectorat parfois invasif.....	423
d. Une implication relationnelle fonction des attentes du diariste.....	424
 <b>II LA RELATION À L'ÉCRITURE.....</b>	 <b>427</b>
<b>2.1 Le statut de l'écrit.....</b>	<b>428</b>
2.1.1 Une visée esthétique ?.....	428
a. Une écriture sur le vif.....	428
b. Le choix de « bien écrire ».....	429
c. Le lecteur comme moteur d'une écriture de qualité.....	431
2.1.2 Un conflit entre fidélité à soi et considérations esthétiques.....	432
a. La fausse question de la spontanéité.....	432
b. Le travail de formalisation.....	434
c. La question des retouches.....	435
<b>2.2 Le statut du diariste.....</b>	<b>438</b>
2.2.1 La figure de l'écrivain.....	439
a. Une identité littéraire.....	439
b. Le fantasme de l'édition.....	441
2.2.2 La tension entre vocation et prescription.....	444
a. Une sensibilité innée.....	444
b. Une mise à distance du rôle parental.....	447

c. Une prescription genrée.....	449
<b>III DEUX NOTIONS PROBLÉMATIQUES : LA SINCÉRITÉ ET L'INTIMITÉ.....</b>	<b>453</b>
3.1 La question de la sincérité.....	454
3.1.1 La fidélité à soi.....	454
a. Une promesse à soi-même.....	454
b. L'impossible transparence à soi.....	457
3.1.2 La « bulle » diaristique.....	459
a. L'expression d'une intériorité.....	459
b. Les deux faces d'une même personnalité.....	462
<b>3.2 La question de l'intimité.....</b>	<b>463</b>
3.2.1 Un jardin secret préservé.....	464
a. Les frontières de la pudeur.....	464
b. La complicité de soi à soi.....	466
3.2.2 Réflexion définitoire.....	468
a. Un flou conceptuel.....	468
b. Intimité et secret.....	470
c. Une profondeur de la relation.....	472
3.2.3 Une exposition de soi généralisée.....	475
a. Une intimité instrumentalisée.....	476
b. Une mise en scène de soi.....	478
c. Un lieu de visibilité.....	480
<b>IV LES ENJEUX DU DISPOSITIF WEB.....</b>	<b>485</b>
<b>4.1 Mise en perspective médiologique.....</b>	<b>485</b>
4.1.1 Une nouvelle ère de pensée.....	485
4.1.2 Le journal intime en ligne, héritier du journal manuscrit ?.....	487
<b>4.2 Les spécificités techniques du dispositif Web.....</b>	<b>489</b>
4.2.1 Support manuscrit <i>versus</i> support numérique.....	489
a. Le charme du papier.....	489
b. Les ressources numériques.....	492
4.2.2 Une confiance dans le dispositif Web.....	499
a. Optimiser la sauvegarde du journal.....	499
b. Se prémunir du regard des proches.....	501

<b>4.3 La présence de l'éditeur</b> .....	504
4.3.1 Une autonomie de l'utilisateur.....	504
a. Un site à part.....	504
b. Une conception partagée du journal intime.....	507
c. Une liberté d'expression ?.....	509
4.3.2 Le primat de l'écrit.....	512
a. Transmettre une conception « traditionnelle » du journal intime.....	512
b. Fédérer des écrits de qualité.....	516
<b>4.4 La présence du lectorat immédiat</b> .....	519
4.4.1 La marque du lecteur.....	520
a. La question de l'influence.....	520
b. Les procédés d'anonymisation.....	523
4.4.2 Une copropriété de la vie privée.....	527
a. De nouvelles problématiques éthiques et juridiques.....	527
b. Atteinte à la vie privée et anonymat.....	530
<b>V QUELLE PLACE POUR LE CHERCHEUR DANS UNE PRATIQUE INTIME ?</b> .....	533
<b>5.1 Des questionnements déontologiques exacerbés</b> .....	534
5.1.1 Spécificités de l'objet intime.....	534
a. Une matière délicate.....	534
b. Une problématique méthodologique.....	537
5.1.2 La question des motivations.....	540
a. Parcours scientifique et personnel.....	540
b. De la compassion à la compréhension.....	543
<b>5.2 Des précautions particulières</b> .....	545
5.2.1 La prise de contact : une épreuve délicate.....	546
a. Les motifs des enquêtées.....	546
b. Une requête discrète et intermédiée.....	548
c. Entre prudence et engagement.....	549
5.2.2 Le cadre des entretiens : une rencontre « clandestine ».....	550
5.2.3 L'entretien comme mise à l'épreuve de l'anonymat.....	552
a. Un déséquilibre de la relation.....	552
b. Un échange intime.....	554
<b>5.3 La question des répercussions sur la pratique</b> .....	556

5.3.1	Susciter la réflexivité.....	557
5.3.2	Modifier les pratiques.....	559
5.3.3	L'empreinte du chercheur.....	560
a.	L'absence comme indice de la présence.....	560
b.	Le chercheur comme co-énonciateur de l'écrit.....	562
<b>CONCLUSION GÉNÉRALE.....</b>		<b>567</b>
	Éclairer l'intimité.....	567
	Expression de l'intimité : l'impossible transparence à soi.....	568
	Destination de l'intimité : l'altérité constitutive de l'introspection.....	571
	Exposition de l'intimité : transmission verticale versus transmission horizontale.....	573
	Se cacher/se montrer : les paradoxes de l'intimité.....	576
<b>ANNEXES.....</b>		<b>583</b>
<b>BIBLIOGRAPHIE.....</b>		<b>647</b>
<b>TABLE DES FIGURES</b>		<b>679</b>
<b>TABLES DES ANNEXES.....</b>		<b>681</b>

## TABLE DES FIGURES

---

1. Processus d'auto-destination .....	58
2. Halo communicationnel potentiel du procédé diaristique.....	67
3. Distanciation par la publication posthume.....	91
4. Délais de publication.....	100
5. Auto-destination <i>versus</i> destination publique.....	109
6. Adaptations sur le journal intime d'Anne Frank.....	126
7. Motifs d'adaptation.....	127
8. Imbrications des motifs d'adaptation.....	130
9. Projets de publication et rétroaction.....	131
10. Délais de publication.....	132
11. Statistiques pratique diaristique déclarée 2008 – Olivier Donnat.....	144
12. Fictionnalisation de soi & conformisation.....	169
13. Publicisation échelonnée.....	172
14. Pacte autofictionnel.....	186
15. Page d'accueil <i>Journalintime.com</i> – mai 2012.....	239
16. Page d'accueil plateforme l'Encrier – Capture d'écran 24.05.12.....	242
17. Tableau de bord – Capture d'écran 24.05.12.....	243
18. Interface visuelle de la page d'accueil des journaux.....	245





## TABLES DES ANNEXES

---

Préface du journal de Marie Bashkirtseff reconstituée par les premiers éditeurs .....	585
Journal d'Anne Frank, entrée du 6 janvier 1944. Édition comparative.....	589
Page d'accueil <i>Journalintime.com</i> , 19 septembre 2002.....	603
Pages d'accueil <i>Journalintime.com</i> , Mai 2004, Mai 2005 & Mai 2007.....	607
Pages d'accueil <i>Journalenligne.com</i> , Novembre 2008.....	611
Pages d'accueil des journaux du corpus, 16 juillet 2013.....	615
Guide d'entretien.....	619
Tableau récapitulatif entretiens, Juillet 2012.....	629
« Introduction » <i>Journalintime.com</i> .....	639
Présentation journaux Bérénice, Lili et Julia.....	643



## RÉSUMÉ – EXPOSITIONS DE SOI : JOURNAL INTIME ET RECONFIGURATION DE L'INTIMITÉ À L'HEURE D'INTERNET

Notre époque contemporaine a vu se démultiplier les phénomènes d'exposition de soi, qui ont littéralement envahi la sphère médiatique ; de la télé-réalité à la presse *people*, en passant par la littérature autofictionnelle ou les réseaux sociaux, l'intimité – réservée, dans l'imaginaire collectif, à la sphère privée – s'épanouit désormais sur la scène publique. Les réactions critiques sont nombreuses, naviguant entre soupçons d'exhibitionnisme, de narcissisme ou d'impudeur ; pis, certains constats alarmistes concluent à la « mort » de l'intimité – qui, en s'exposant, deviendrait simulacre.

C'est dans ce contexte que sont apparus, à l'orée des années 2000, les premiers journaux intimes en ligne – c'est-à-dire tenus publiquement sur le Web. Bouleversant nos représentations d'une écriture diaristique solitaire et auto-destinée, cet objet nous est apparu comme un support d'observation privilégié des variations du rapport de l'individu à l'intime. De façon à mettre en perspective leurs évolutions, nous avons confronté les modalités d'expression et d'exposition de soi du journal intime en ligne à celles de sa forme manuscrite. Nous avons entrepris de mener, dans une perspective généalogique, et en nous appuyant sur l'analyse de plusieurs journaux intimes manuscrits édités, une étude des formulations de l'intime et de ses formes de publicisation, de la naissance du journal intime – au tout début du XIX<sup>ème</sup> siècle – jusqu'à notre époque contemporaine.

Dans un second temps, centrant notre regard sur le journal intime en ligne, nous avons procédé à la réalisation de portraits individuels de diaristes en ligne, reposant sur l'association d'une analyse de discours recueillis en situation d'entretien à l'observation des journaux intimes concernés. Par une approche compréhensive des expériences singulières, nous ambitionnons à mettre en lumière l'articulation entre dynamiques personnelles et collectives, dont l'analyse prend toute son ampleur dans une synthèse finale transversale. Celle-ci s'attache à mettre au jour le sens que les diaristes confèrent à leur pratique, et à offrir des clés de compréhension de ce phénomène qui met à l'épreuve la perception consensuelle de l'intimité comme secret de l'individu : c'est précisément cette conception qui sera remise en question tout au long de notre étude, et qui nous permettra d'éclairer les fluctuations des frontières privé/public, et la nature fondamentalement paradoxale de l'intimité.

**Mots-clés :** journal intime en ligne, intimité, pratique diaristique, exposition de soi, publicisation, privé/public, Web, édition, lectorat, analyse de discours, entretien compréhensif, portraits.

## SUMMARY – SELF-EXPOSURE : THE PERSONAL DIARY AND RESHAPING OF PRIVACY IN THE INTERNET AGE

In our present day era, we have witnessed the proliferation of phenomena of self-exposure which have literally invaded the media sphere ; from reality television to the tabloid Press, through autofiction writing or social networks, privacy – belonging in the private sphere in people's minds – now bursts forth on the public stage. Critical reactions are varied, ranging from suspicions of exhibitionism or narcissism to immodesty ; worse yet, some alarmist reports conclude with the « death » of privacy – which, by its self-exposure, would have become a sham.

Thus, the early 2000s saw the appearance of the first on-line personal diaries – that is to say kept publicly on the Web. Overthrowing our ideas of diary writing as solitary and destined for oneself, on-line diaries enable us to observe variations in the individual's relationship with privacy. In order to put into perspective their evolution, we have compared the modalities of expression and of self-exposure in on-line and handwritten diaries. We have undertaken, from a genealogical point of view and based on the analysis of several handwritten diaries already published, a study of the expressions of privacy and of the ways of their publicizing, from the birth of the diary – at the very beginning of the 19<sup>th</sup> century – to the present day.

Subsequently, concentrating on on-line diaries, we have created individual portraits of on-line diarists by working with an analysis of statements gathered during interviews and observation of the diaries concerned. By a comprehensive analysis of individual experiences, we strive to illuminate the interaction between personal and community dynamics, fully leading to a broad cross-disciplinary synthesis. We aim to reveal the direction intended by the diarists for their practice and offer clues about this phenomenon which puts to the test the general perception of privacy as the individual's secret. This very perception will be questioned all through our study, and which will allow us to throw light on the fluctuations in the private/public boundaries and the fundamentally paradoxical nature of privacy.

**Key-words :** on-line diary, privacy, diarizing, self-exposure, publicizing, private/public, Web, edition, readership, speech analysis, comprehensive interview, portraits.